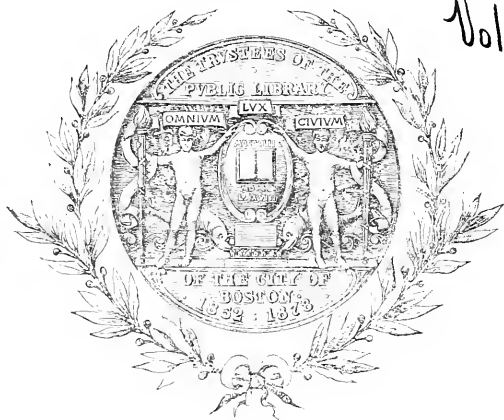




No. ~~2242.6~~

Vol. 35

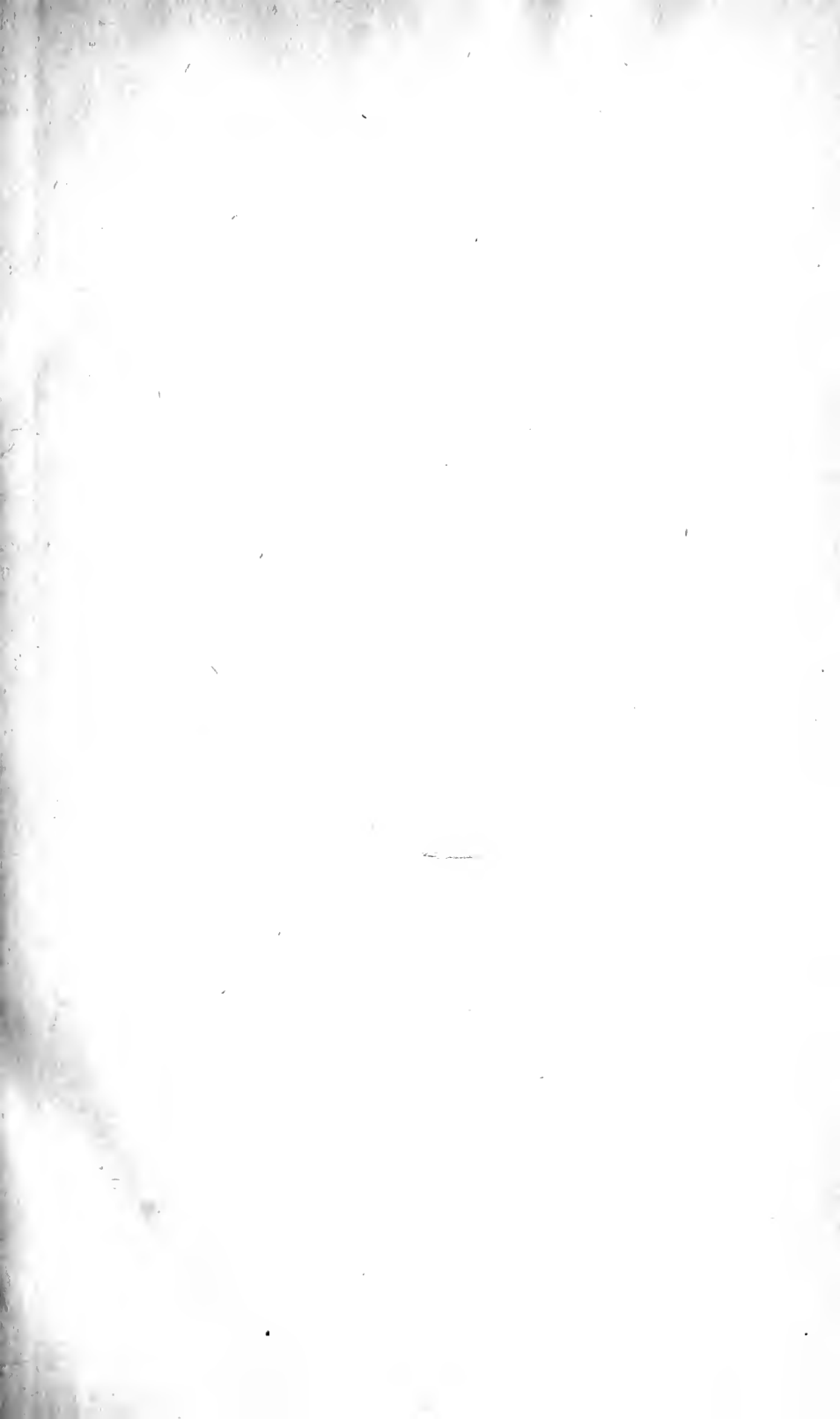












Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
Boston Public Library



**NOUVELLE**  
**BIOGRAPHIE GÉNÉRALE**

DEPUIS  
LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS  
JUSQU'A NOS JOURS.

---

TOME TRENTE-CINQUIÈME.

---

**Mérat. — Monnier.**



NOUVELLE  
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS  
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES  
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

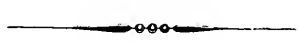
PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE D<sup>r</sup> HOEFER.

Tome Trente-Cinquième.



7129  
-  
34

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

M DCCC LXI.

2. 2. 1908. 6  
1905

18. 10. 1905. 1. 31

9. 2

# NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS JUSQU'À NOS JOURS.

## M

**MÉRAT** (*François-Victor*), botaniste français, né le 16 juillet 1780, à Paris, où il est mort, en mars 1851. Il étudia d'abord la chimie et la botanique, et remporta en 1800 un premier prix à l'école de pharmacie de Paris; en 1803, il reçut le diplôme de docteur, et de 1805 à 1815 il fut chef de clinique à la faculté de médecine. Ces fonctions lui permirent de faire sur l'anatomie pathologique des observations intéressantes. En outre il fut en 1808 attaché à l'infirmerie de la maison civile de l'empereur, et en 1811 on le mit au nombre des médecins chargés de rapports d'expertise légale. Après la réorganisation de l'Académie de Médecine en 1821, Mérat fut appelé à en faire partie comme membre honoraire, et il y occupa, jusqu'à l'époque de sa mort, l'emploi de trésorier. Nous citerons de lui : *De la Colique métallique*; Paris, 1803, in-4°, thèse inaugurale, à laquelle l'auteur fit de nombreuses additions et qu'il publia sous forme de traité; *ibid.*, 1812, in-8°; trad. en hollandais en 1822; — *Nouvelle Flore des environs de Paris, suivant la méthode naturelle, avec l'indication des vertus des plantes usitées en médecine*; Paris, 1812, in-8°; la 2<sup>e</sup> édit. (*ibid.*, 1821, 2 vol. in-18), reproduite plusieurs fois en France et en Belgique, est de beaucoup meilleure; — *Éléments de botanique*; Paris, 1812, in-8°; — *Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique générale*; Paris, 1829-1834, 6 vol. in-8°, rédigé avec Néret et de Lens; le tome VII, publié en 1846, est de Mérat seul. Contrefait à Bruxelles, ce recueil a été traduit en italien (Venise, 1835-1840); — *Notice sur Geoffroy de Villeneuve, médecin de l'Hôtel-Dieu*; Paris, 1831, in-8°; — *Du Tænia, ou ver solitaire, et de sa cure radicale par l'écorce de grenadier*; Paris, 1832, in-8°; — *Synopsis de la Nouvelle Flore des environs de Paris*; Paris, 1837, in-18; — *Manuel des Eaux minérales du Mont-Dore*; Paris, 1838,

in-18; — *Revue de la Flore parisienne*; Paris, 1843, in-8°. Mérat a donné la seconde édition du *Cours élémentaire de Pharmacie* de Morellet (1814, 3 vol. in-8°). Il a dirigé le *Journal de Médecine* pendant les années 1810 et 1811, le *Dictionnaire des Sciences médicales* depuis le t. XX, et publié le *Bulletin de la Société de la Faculté de 1806 à 1810*. Enfin, on lui doit de nombreux articles dans les recueils que nous venons de citer, ainsi que dans *Le Cultivateur*, les *Annales de l'Agriculture* (1838-1850), les *Annales d'Horticulture* (1837-1848), les *Mémoires de l'Acad. de Médecine*, la *Revue Médicale*, la *Revue Botanique*, etc. K.

G. Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, IV, 2<sup>e</sup> partie. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Sachalle, *Les Médecins de Paris*. — Callisen, *Medicin. Schriftsteller-Lexikon*. — *Littér. fr. contemp.*

**MÉRATI** (*Gaetano-Maria*), liturgiste italien, né le 23 décembre 1668, à Venise, mort le 8 septembre 1744, à Rome. Ayant fait profession chez les Clercs réguliers théatins, il enseigna la philosophie et la théologie dans les collèges de son ordre, et accompagna en 1705, à Londres, l'ambassadeur de Venise. En 1716, il vint à Rome comme procureur général des Théatins, et fut nommé consultant de la congrégation des rites. Après la mort de ce religieux, le pape Benoît XIV, qui l'honorait de son amitié, voulut qu'à l'avenir l'emploi de consultant des rites fût toujours occupé par un théatin. On a de Merati : *La Vita soavemente regolata delle donne*, trad. du français; Venise, 1708, in-12; — *La Verità della Religione cristiana e cattolica dimostrata ne' suoi fondamenti*; *ibid.*, 1721, 2 vol. in-4°; — *Novæ Observationes et Additiones ad Gavanti Commentaria in rubricas Missalis et Breviarii romani*; Augsbourg, 1740, 2 vol. in-4°; — six *Lettres* dans les *Epistolæ claror. Venetorum* (1746, t. II), adressées à Magliabecchi. En outre, il a été l'éditeur du *Thesaurus sacrorum Rituum* de Ga-

vanti (Rome, 1736-1738, 4 vol. in-4°), ouvrage sur lequel il a fait d'excellentes remarques.

**MERATI** (*Giuseppe*), neveu du précédent, né en 1704, mort en janvier 1786; à Venise. Il appartient aussi à l'ordre des Théatins et fut membre de l'Académie des Arcades. On a de lui : *Vita di Barl. Castelli, vescovo di Mezzara*; Venise, 1738, in-4°; — *Memorie intorno alla vita e agli scritti del P. G.-M. Merati*; ibid., 1755, in-4°. Il a laissé en manuscrit un catalogue chronologique et alphabétique des ouvrages anonymes et pseudonymes publiés en Italie jusqu'en 1770, intitulé d'abord : *Dizionario ragionato*, puis, *Gli Scrittori d'Italia mascherati*, en 2 vol. in-fol. La préface de cet ouvrage, que celui du comte Melzi ne doit pas pas faire regretter, a été insérée par l'abbé Lami dans les *Novelle letterarie* de Florence et dans *Le Courrier littéraire*. P.

*Memorie intorno alla vita del P. G.-M. Merati.* — Vezzosi, *Scrittori de' chierici regolari detti Teatini.* — Gamba, *Galeria delle provincie Veneziane.*

**MÉRAULT** (*Athanase-René*), né à Paris, en 1744, mort à Orléans, le 13 juin 1835. Elevé au collège de Juilly, il entra à l'Oratoire, bien qu'il fût déjà possesseur d'une grande fortune, afin de se consacrer à l'enseignement de la jeunesse. Depuis l'âge de vingt-cinq ans, il dirigea la maison d'éducation connue sous le nom d'*institut*. Forcé de quitter Paris à l'époque de la révolution, il se retira à Orléans, où il avait des parents. Emprisonné en 1793 et relâché après le 9 thermidor, il resta dans la ville, et devint en 1805 grand-vicaire de l'évêque Bernier, qui le mit à la tête du grand séminaire. L'église d'Orléans est redevable à l'abbé Mérault de plusieurs établissements religieux et charitables, à la fondation desquels il consacra une grande partie de ses biens. On a de lui : *Les Apologistes involontaires ou la Religion éternelle prouvée et défendue par les objections même des incrédules*; Paris, 1806 (édit. anonyme), et 1820, in-12; — *Les Apologistes ou, la Religion chrétienne prouvée par ses ennemis comme par ses amis*; Orléans 1821, in-8° et in-12, suite de l'ouvrage précédent; — *Conspiration de l'impie contre l'humanité*; Paris, 1822, in-8°. — *Rapport sur l'histoire des Hébreux rapprochée des temps contemporains*; Orléans, 1825, in-12; — *Enseignements de la Religion*; Orléans, 1827. 5 vol. in 12; — *Recueil des Mandemens sur l'instruction des peuples*; Paris, 1830, in-12. A. J.

*Portraits des Hommes utiles.* — Quérard, *La France Littér.*

**MERBES** (*Bon de*), théologien français, né à Montdidier, en 1616, mort à Paris, le 2 août 1684. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, se fit recevoir docteur en théologie et professa pendant quelques années les belles-lettres. Sur la fin de ses jours, il se fixa à Paris, où il mourut. On a de lui *Summa christiana, seu orthodoxa morum disciplina ex sacris litteris, sancto-*

*rum Patrum monumentis, conciliorum oraculis, summorum denique pontificum decretis fideliter excepta*, etc. Le latin en est pur et élégant, mais l'auteur s'y montre trop rhéteur. Les principes y sont solides, les décisions sévères.

A. L.

Du Pin, *Bibliothèque du dix-septième siècle*, part. IV, p. 271. — Simon, *Critique de la Bibliothèque de Du Pin*, t. II, p. 385. — Arnaud, *Lettres*, t. III, p. 524-527. — *Journal des Savans*, ann. 1623.

\* **MERCADANTE** (*Saverio*), compositeur italien, né à Altamura, village de la Pouille, en 1798. Il vint à Naples à l'âge de douze ans, et entra au collège royal de musique de Saint-Sébastien, que dirigeait alors Zingarelli. Le jeune Mercadante parut d'abord se destiner à être instrumentiste, et ses progrès sur le violon lui firent bientôt confier l'emploi de premier violon et de chef d'orchestre de ce conservatoire. Zingarelli, qui l'avait pris en affection, lui enseignait la composition; mais on rapporte qu'ayant un jour surpris son élève occupé à mettre en partition des quatuors de Mozart, il le chassa impitoyablement de son école. Mercadante publia à cette époque beaucoup de morceaux de musique instrumentale, et chercha à se créer des ressources dans la composition dramatique. Après avoir essayé ses forces dans une cantate qui fut exécutée en 1818 au théâtre del Fondo, à Naples, il donna en 1819 au théâtre San-Carlo son premier opéra, intitulé *l'Apoteosi d'Ercole*, auquel succéda l'opéra bouffe *Violenza e costanza*, représenté dans le courant de la même année au théâtre Nuovo. Ces deux ouvrages réussirent, et furent suivis d'*Anacreonte in Samo*, qui obtint, en 1820, sur la scène de San-Carlo, un succès encore plus complet. A partir de ce moment Mercadante, dont le nom ne tarda pas à retentir en Italie, vit s'ouvrir devant lui les principaux théâtres. Il donna successivement à Rome, en 1820, *Il Geloso raveduto*, opéra bouffe, au théâtre Valle; et *Scipione in Cartagine*, au théâtre Argentina, puis, en 1821, *Moria Stuarda*, à Bologne, et *Elisa e Claudio*, à Milan. L'opéra d'*Elisa e Claudio* qui est considéré comme le meilleur ouvrage de Mercadante, excita un tel enthousiasme lors de son apparition, que le compositeur fut proclamé un instant le rival de Rossini. Chargé des lauriers qu'il avait moissonnés à Milan, Mercadante se rendit à Venise et y écrivit *Andronico*, pour le théâtre de la Fenice; mais la fortune, qui jusque là avait constamment secondé le jeune artiste, sembla tout à coup vouloir l'abandonner. *Andronico* tomba à Venise; il en fut de même d'*Alde ed Emerico*, opéra demi-sérieux, et d'*Ameleto*, qu'il donna à Milan, dans la même année 1822; *Alphonse ed Elisa*, représenté à Mantoue, en 1823, n'eut pas un meilleur sort. L'éclatant succès qu'obtint bientôt après la *Didone*, à Turin, vint heureusement ranimer le courage du compositeur. Cependant Mercadante éprouva une nouvelle chute en donnant à Naples *Gli Sciti*; mais

il se releva par *Gli Amici di Siracusa* qu'il fit représenter, à Rome, au commencement de l'année 1824. Il se rendit alors à Vienne pour y surveiller la mise en scène de son *Elisa e Claudio*, qui fut suivi de *Doralice*, des *Nozze di Telemacco* et *Antiope*, et du *Podestà di Burgo*; ces trois derniers ouvrages, écrits d'ailleurs avec trop de rapidité, ne furent point goûtés par le public allemand. M. Mercadante quitta Vienne pour retourner en Italie, qui lui gardait, au moins de temps en temps, quelques retours de popularité, et où recommença pour l'artiste cette perpétuelle alternative de succès et d'échecs que présente sa carrière. Son opéra sérieux de *Nitocris* réussit à Turin, en 1825; *Erodiotta ossia Marianna* tombe ensuite à Gènes; *l'Ipernestra*, malgré des beautés réelles, n'a pas de succès à Naples; mais *La Donna Caritta* est accueillie avec enthousiasme à Venise; *l'Ezio*, représenté à Turin, n'y produit aucune sensation. Enfin, après avoir donné, au printemps de 1827, *Il Montanaro*, à Naples, M. Mercadante partit pour l'Espagne, et y écrivit *La Rappresaglia*, opéra bouffe, qui lui valut des applaudissements à Cadix, et *La Testa di bronzo*, qui fut jouée à Madrid, au Théâtre-Italien, dont il avait pris la direction. De retour dans sa patrie, en 1831, il donna *Zaira*, à Naples, puis, l'année suivante, *I Normanni a Parigi*, à Turin, et *Ismala, ossia morte ed amore*, à Milan. En 1833, la place de maître de chapelle de la cathédrale de Novarre, devenue vacante par la mort de Generali, fut donnée à M. Mercadante, qui n'en continua pas moins à travailler pour le théâtre. Il fit jouer *Il Conte d'Essex*, à Milan, et écrivit ensuite pour l'Opéra italien de Paris *I Briganti*, qui y furent représentés au mois de mars 1836. L'auteur vint monter lui-même son ouvrage, qui ne réussit pas, malgré les efforts de Rubini, Tamburini, Lablache et M<sup>lle</sup> Grisi. Il a donné depuis lors *Emma d'Antiochia*, *La Gioventù di Henrico V*, *Il Giuramento*, dans lequel le malheureux Nourrit fut applaudi, à Naples, et *Le due illustri Rivali*, à Venise, en 1839; ce dernier ouvrage, remarquable par l'élevation et la vigueur du style, a obtenu un brillant succès. Nous ajouterons encore à cette liste *La Vestale* (1842) et *Il Pelagio* (1857). M. Mercadante a écrit en outre une prodigieuse quantité d'airs et de duos détachés. On a publié deux recueils de six ariettes italiennes de sa composition; *Virginia*, cantate; *Sorge invano*; une collection de huit ariettes et de quatre duos, intitulée : *Soirées italiennes*.

Musicien instruit et fort habile, M. Mercadante occupe une des places les plus distinguées parmi les compositeurs que l'Italie a produits dans ces derniers temps. Sa musique est en général facile, abondante et naturelle; on y trouve le sentiment dramatique, mais elle manque souvent d'originalité. On s'aperçoit que

le compositeur, pressé par les circonstances, a cherché les chances du succès dans le nombre plutôt que dans la perfection de ses œuvres, et l'on doit regretter que cette précipitation dans ses travaux lui ait empêché de réaliser tout ce qu'on devait attendre d'un talent tel que le sien. La gloire de Rossini a d'ailleurs nui à ses succès.

M. Mercadante a été nommé en 1839 directeur du conservatoire de Naples, et en 1856 membre associé de l'Institut de France.

Dieudonné DENNE-BARON.

*Revue et Gazette musicales*, de Paris. — FÉTIS, *Biographie universelle des Musiciens*. — VAPEREAU, *Dictionnaire universel des Contemporains*; Paris, 1858.

**MERCADÉ (Eustache)**, l'un des premiers auteurs de mystères, né dans la seconde moitié du quatorzième siècle, mort dans le courant du suivant. Il fut quelque temps official à l'abbaye de Corbie (1414). Il céda cette charge en 1436 à un certain Jean Roussel. Son mystère, intitulé : *La Vengeance de Jésus-Christ*, est conservé à la bibliothèque d'Arras, sous le n° 625 : il a été représenté plusieurs fois au quinzième siècle, et diffère entièrement d'un autre poème dramatique du même titre, composé par Blanchet et imprimé deux fois à Paris, en 1491 et 1510. Cent douze personnages parlants et deux cents autres muets jouaient des rôles dans l'œuvre de Mercadé.

L. L.

*Bulletin des Comités historiques*. t. II, p. 74. — *Mémoires des Antiquaires de Picardie*, t. VIII, p. 462.

**MERCADIER** (en latin *Marchadarius*), fameux chef de bande, né en Provence, vers 1150, assassiné à Bordeaux, le 10 avril 1200. Chef d'une nombreuse bande de rontiers provençaux, il avait dévasté le Limousin (octobre 1183) et le comté d'Angoulême (février 1184), et s'était rendu fameux par son courage, son expérience et surtout par ses crimes de toutes sortes, lorsque Richard Cœur de Lion, alors duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, le prit à sa solde avec deux autres capitaines provençaux, Algaïs et Louvart, pour guerroyer contre Philippe-Auguste. Sous un tel général, Mercadier ne faillit pas à sa réputation; aussi devint-il l'ami et le fidèle compagnon d'armes du prince anglais, qu'il aida dans sa lutte contre le comte de Toulouse, auquel il enleva dix-sept villes ou châteaux. Richard, en récompense de ses services, le nomma gouverneur de cette conquête, et lui fit don des biens considérables d'Ademard de Bainsac. Mercadier ne suivit pas son maître en Palestine; mais lorsque Richard, après avoir payé une lourde rançon (200,000 mares d'argent) à l'empereur Henri VI, fut de retour dans ses États, Mercadier fut un des premiers à rallier les drapeaux du roi d'Angleterre (commencement de 1194). Il l'aïda puissamment à reconquérir une partie de la Normandie, de l'Anjou du Poitou, et à battre Philippe-Auguste à Fréteval dans l'Orléanais (5 juillet 1194). En octobre suivant, Mercadier ravagea le Berry, mais ne put prendre Issoudun. Dans les premiers jours de janvier

1195 le traité de Gaillon ayant réconcilié les deux rois, les routiers durent cesser leurs brigandages. Mercadier se retira dans ses terres du Périgord, et fit de larges donations à l'abbaye de Cadouin, près Bergerac (1). La guerre recommença en 1196; la Normandie et la Flandre devinrent le théâtre des exploits et des méfaits du terrible chef de bande. S'il ne put empêcher Philippe de prendre Gisors (29 septembre 1196), il lui tua beaucoup de monde au passage de l'Epte, fit prisonnier à Milly-Notre-Dame en Beauvoisis l'évêque-comte Henri de Dreux, cousin germain du roi de France, et battit complètement ce monarque lui-même devant Vernon. En 1198, Richard envoya son fidèle Mercadier au secours de son allié Baudouin IX de Constantinople, comte de Flandre et de Hainaut. Avec ce puissant aide, Baudouin put reprendre une partie des places dont les Français s'étaient emparés. Dans cette campagne les routiers méritèrent plus que jamais le nom d'*écorcheurs*, et, suivant Matthieu Pâris, Baudouin supplia Richard « de vouloir bien lui retirer l'appui qu'il lui avait octroyé ». Le roi d'Angleterre lança alors Mercadier sur la Bretagne, qui fut mise à feu et à sang. La paix vint encore permettre à l'aventurier d'aller revoir ses riches propriétés du Périgord. Il s'y rendait, pillant et brûlant sur sa route, lorsque quatre seigneurs, dont il traversait les terres, lui tendirent une embuscade, le mirent en déroute avec une forte perte et lui enlevèrent une partie de son butin. Richard osa se plaindre à Philippe-Auguste de ce qu'il appelait une violation du droit des gens. Philippe répondit qu'il y avait longtemps que Mercadier s'était mis en dehors de toute loi, que d'ailleurs il n'était pour rien dans cette affaire. Quelque temps après, le roi d'Angleterre, à propos d'un trésor qu'il voulait se faire livrer en entier, vint assiéger Adhémar V, vicomte de Limoges, dans le château de Chalus. Atteint d'un coup d'arbalète à l'épaule gauche (26 mars 1199), il ne tarda pas à succomber à sa blessure. Mercadier le vengea de la manière la plus terrible; il s'empara de Chalus, en fit pendre toute la garnison et écorcher vif le malheureux archer qui avait frappé le roi (2). Malgré la mort de son maître et ami, Mercadier continua de servir l'Angleterre. Le 19 avril, il reprit Angers sur les Bretons, puis courut en Gascogne combattre les barons soulevés contre Jean sans Terre. Encouragé par Hélie, archevêque de Bordeaux, il dévasta cette province durant une année, ne respectant pas plus les églises et les monastères que les villes, les châteaux et les chaumières. Le pape Innocent III l'excommunia vainement, le désignant comme « jeté dans le monde par l'ennemi du genre humain pour être sur la terre l'instrument de son iniquité ». Le

bandit n'en continua pas moins ses déprédations. Cependant, le terme de sa coupable vie était proche. A la suite du traité passé entre les rois de France et d'Angleterre, il avait été convenu que Blanche de Castille, fille d'Alouin IX et nièce de Jean sans Terre, épouserait Louis de France, fils aîné de Philippe-Auguste. Blanche s'arrêta à Bordeaux, le 9 avril 1200. Elle y fut magnifiquement reçue par sa grande tante Eléonore de Guyenne, reine douairière d'Angleterre; Mercadier vint saluer cette dernière princesse et se mêler aux fêtes; mais le lendemain un autre chef de routiers, son digne émule, Brandin, jaloux de la considération qu'on semblait témoigner à Mercadier, le fit assassiner publiquement. Ce qui est remarquable, c'est que Jean sans Terre ni sa mère, Eléonore, ne cherchèrent à venger la mort de leur lieutenant dévoué, et que Brandin, malgré ce meurtre, n'en resta pas moins à la solde de l'Angleterre.

A. D' E—P—C.

Matthieu Pâris, *Historia major Angliæ*, ann. 1183-1200. — Raoul de Dicelo *Chron.* — Guillaume de Naugis, *Chron.* — Ralph de Coggeshall, *Chron. Anglicanum.* — P.-H.-J.-F. Gérard, *Notice sur Mercadier*, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*.

**MERCADIER** (Jean-Baptiste), ingénieur français, né à Bélestat (Languedoc), en 1748, mort à Foix, le 14 janvier 1816. Il était officier dans les ponts et chaussées lorsque éclata la révolution de 1789. Il fut employé depuis comme ingénieur architecte à Montpellier, et en dernier lieu comme ingénieur dans le département de l'Ariège. On a de lui : *Nouveau Système de Musique, théorique et pratique*; Paris, 1776, in-8°; — *Recherches sur les ensablements des ports de mer et sur les moyens de les prévenir, particulièrement dans les ports du Languedoc*; Montpellier, 1788, in-4°; cet ouvrage obtint le prix proposé par la Société royale des Sciences de Montpellier; — *Histoire générale des mouvements de la mer et de l'atmosphère, ou Météorologie universelle* (restée manuscrite). G. DE F.

*Annales des Arts*, 1816. — Quérard, *France Littér.*

**MERCADO** (Luiz DE), en latin *Mercatus*, médecin espagnol, né en 1513, à Valladolid, mort en 1599, à Madrid. Il professa longtemps à Valladolid, et y acquit une si grande réputation que Philippe II l'attacha à sa personne en qualité de premier médecin; il occupa également cette charge auprès du roi Philippe III. Il avait, dit-on, autant de prudence que d'habileté et de pénétration. C'est le plus célèbre de tous les médecins espagnols du seizième siècle, et celui que les étrangers connaissaient le plus. Ses ouvrages, souvent cités, n'ont pas mérité l'oubli dans lequel ils sont tombés; les principaux sont: *Methodus medendi*; Valladolid, 1572, in-8°; — *De communi et peculiari præsidiorum Artis Medicæ Indicatione*; ibid., 1574, in-8°; Cologne, 1588, in-8°; — *De Mulierum, virginum et viduarum, de steriliis et prægnantium, de*

(1) On en a retrouvé les chartes datées, du 10 mars 1195.

(2) Suivant Roger de Hoveden, cet archer se nommait Bertrand Gourdon. Richard en mourant avait recommandé expressément qu'aucun mal ne lui fût fait.



*puerperarum et nutricium Passionibus, morbis et symptomatis*; ibid., 1579, in-4°; 6<sup>e</sup> édit., Francfort, 1608, in-fol.; — *Institutiones Medicæ et Chirurgicæ*; Madrid, 1594, 2 vol. in-8°; — *De Morbis hereditariis*; Valladolid, 1605, in-fol.; — *De Puerorum Educatione et Morbis*; ibid., 1611, 2 vol. in-4°; et 1613, in-fol.; — *Institutiones ad usum eorum qui luxatoriam artem exercent*; Francfort, 1624, in-fol., trad. de l'espagnol par Charles Lepois. La plupart des nombreux écrits de ce médecin ont été réunis en 3 vol. in-fol. (Valladolid, 1605, 1611, 1613; Francfort, 1608, 1614, 1620; et Venise, 1609). P.

Castellanus, *De Vita illustr. Medicorum*. — N. Antonio, *Nova Biblioth. Hispana*, II. — Mangel, *Bibl. Script. Medicæ*, II. — Deneimeris, *Dict. hist. de la Médecine*.

**MERCATI** (*Michele*), naturaliste italien, né le 8 avril 1541, à San-Miniato, en Toscane, mort le 25 juin 1593, à Rome. Sa famille était une des plus considérables du pays; son père et son aïeul se sont distingués par leur érudition (1). Il alla étudier à Pise la philosophie et la médecine, et se fit recevoir docteur en ces deux facultés. Il n'avait guère plus de vingt ans lorsqu'il reçut du pape Pie V l'intendance du jardin des plantes du Vatican; cet emploi, qui venait d'être créé, lui fut probablement donné sur la recommandation de son professeur, Andrea Cesalpino, qui lui avait inspiré le goût de l'histoire naturelle. Dès cette époque il se mit à former un cabinet qu'il enrichit peu à peu de toutes les productions du règne minéral. Son zèle pour le progrès des sciences lui acquit la protection de plusieurs souverains: le grand-duc Ferdinand I<sup>er</sup> le mit au nombre des nobles florentins. Grégoire XIII ne voulut d'autre médecin que lui dans sa dernière maladie, et Sixte V le nomma protonotaire apostolique. Mercati accompagna en Pologne le cardinal Aldobrandini; lors de l'élevation de ce prélat au pontificat sous le nom de Clément VIII (1592), il devint son premier médecin et le servit en plusieurs affaires importantes. Il mourut de la pierre à l'âge de cinquante-deux ans, et fut assisté à ses derniers mo-

ments par saint Philippe de Neri, son ami intime. On a de lui : *Istruzioni sopra la Peste, Podagra e Paralisi*; Rome, 1576, in-4°; — *De gli Obelisch di Roma*; Rome, 1589, in-4°: il composa cet ouvrage de mémoire dans son voyage de Pologne, et le dédia au pape Sixte V. Latini en ayant fait une critique, il lui répondit par des *Considerazioni*; Rome, 1590, in-4°; — *Metallotheca, opus posthumum; accessit appendix cum XIX recens inventis iconibus*; Rome, 1717-1719, 2 part. in-fol. fig. C'est la description du musée que Mercati avait fondé au Vatican d'après les ordres de Grégoire XIII et de Sixte V. Le manuscrit, qui se trouvait à Florence, fut imprimé par les soins de Lancisi; les notes critiques sur la physique et l'histoire naturelle ont été rédigées par Pietro Assalti, professeur de botanique. P. L.—y.

Magelli, *Vie de Mercati*, à la tête de la *Metallotheca*. — Mandosio, *Theatrum Archiatrorum maxim. Pontif.*, 164. — Nicéron, *Mémoires*, XXXVIII. — Ghaueplé, *Dictionnaire*. — Manget, *Biblioth. Scrip. Medicæ*, lib. 12.

**MERCATI** (*Giovanni - Battista*), peintre et graveur de l'école florentine, né à Città-San-Sepulcro, vivait au milieu du dix-septième siècle. Il travailla à Rome, à Venise, à Livourne, à Forli, à Césène et dans plusieurs autres villes d'Italie. A Rome, on voit de lui dans la petite église de Santa-Chiara deux fresques tirées de la vie de la sainte Vierge. Le plus estimé de ses ouvrages est le tableau représentant cinq bienheureux qu'il peignit pour la cathédrale de Livourne. Son style, pour l'ampleur et la variété des draperies, rappelle celui des Carrache; mais on y trouve un moelleux qui a fait supposer qu'il avait aussi étudié à Venise.

Mercati a gravé à l'eau-forte un grand nombre de planches, entre autres quatre médaillons de l'arc de Constantin, le *Marriage de sainte Catherine* du Corrège, et beaucoup de sujets de sa composition. E. B.—N.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

**MERCATOR** (*Marius*), écrivain ecclésiastique, vivait dans la première moitié du cinquième siècle après J.-C. Sa vie est peu connue. On croit qu'il était né en Afrique. Il fut un des plus zélés adversaires des Pélagiens et des Nestoriens. En 418, sous le pontificat de Zosime, il composa contre les opinions de Cœlestius un discours au sujet duquel il reçut de saint Augustin une lettre qui existe encore. Dix ou onze ans plus tard, il se rendit à Constantinople pour y combattre Julien Eclanensis, et présenta à l'empereur Théodose II un *Communitorium* qui eut pour effet l'expulsion de Julien. Il s'engagea alors dans des controverses sur l'Incarnation qui remplirent le reste de sa vie. Il vivait encore en 451. Il paraît certain qu'il était laïc. C'est à ces faits, peu nombreux, que se réduit sa biographie, et on ne doit accorder aucune confiance aux hypothèses des PP. Garnier et Gerberon. Les ouvrages qui nous restent de Marius Mercator se rapportent aux hérésies de Pélagé et de

(1) Son père, **Pietro MERCATI**, fut un médecin habile, que les papes Pie V et Grégoire XIII honorèrent de leur protection; il mourut à San-Miniato, en 1585, à l'âge de soixante-onze ans. — Son aïeul, **Michele MERCATI**, était lié d'une étroite amitié avec Marsile Ficin, le célèbre helléniste. L'un et l'autre avaient embrassé les doctrines philosophiques de Platon. Raisonnant un jour sur l'immortalité de l'âme et sur ce qu'elle devenait dans l'autre vie, ils convinrent ensemble, raconte Baronius, que celui d'entre eux qui mourrait le premier viendrait, sous le bon plaisir de Dieu, dire au survivant s'il y avait une autre vie. Peu de temps après, Mercati entendit de grand matin un cheval courir à toute bride dans la rue et s'arrêter à sa porte; dans le même moment une voix, qu'il reconnut pour celle de Ficin, s'écriait: Oui, cela est vrai! (*Vera, vera illa sunt*). Ayant ouvert sa fenêtre, il vit un fantôme blanc monté sur un cheval de même couleur qui, continuant sa course, disparut aussitôt. Il reçut ensuite des lettres qui lui apprenaient que son ami était mort précisément à l'heure où il avait eu cette apparition. Baronius prétendait tenir cette anecdote du petit-fils de Michele Mercati. (*Voy. Baronius, Giornale de' Letterati*, XXIX, 187-188.)

Nestorius, et sont en général des extraits d'auteurs ecclésiastiques grecs; en voici les titres: *Commonitorium super nomine Cælestii*; — *Commonitorium adversus hæresin Pelagii et Cælestii, vel etiam scripta Juliani* (Garnier donne à ce traité le titre de *Liber subnotationum ad Pieritium Presbyterum*); — *Refutatio symboli Theodori Mopsuestani*; — *Comparatio dogmatum Pauli Samosateni et Nestorii*, etc., etc. Il est remarquable qu'aucun écrivain ecclésiastique, si l'on excepte saint Augustin, n'ait parlé de Marius Mercator. Les ouvrages de ce controversiste restèrent complètement ignorés jusqu'au dix-septième siècle. Holstein en découvrit un manuscrit dans la bibliothèque du Vatican, et peu après Labbe en trouva un second dans la bibliothèque du chapitre de Beauvais. Labbe imprima le *Commonitorium super nomine Cælestii* dans sa collection des conciles; Paris, 1671, in fol., t. II, p. 1512-1517. Le P. Gerberon le publia sous le titre d'*Acta Marii Mercatoris*, et sous le pseudonyme de Rigberius; Bruxelles, 1673, in-12. La même année une édition complète d'après les deux manuscrits, parut par les soins de Garnier; Paris, 2 vol. in-fol. L'édition la plus estimée est celle de Baluze; Paris, in 8°, réimprimée avec des additions et des corrections par Galland dans sa *Bibliotheca Patrum*; Venise, 1772, in-fol., VIII, p. 615-737.

Y.

Saint Augustin, *Epist.*, CXIII, édit des Bénédict. — *Préface* de Garnier. — *Prolegomena* de Galland. — Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* (V<sup>e</sup> siècle). — Schönemann, *Biblot. Patrum lat.*, vol. II.

**MERCATOR** (1) (*Gérard*), célèbre géographe hollandais, né à Ruppelmonde, le 5 mars 1512, mort le 2 décembre 1594, à Duisbourg. Après avoir commencé ses études à Bois-le-Duc sous Macropedius, il alla les continuer à Louvain; il s'appliqua surtout à la philosophie et aux mathématiques, et cela avec tant de zèle, qu'il passait souvent des jours sans manger et des nuits sans dormir, pour donner tout son temps à l'étude. Il s'adonna aussi à la gravure qu'il apprit dans l'atelier de Gemma Frison. Recommandé en 1541 à Charles Quint par le cardinal de Granvelle, auquel il avait présenté un globe terrestre exécuté avec un soin particulier, il fabriqua pour ce prince deux autres globes, supérieurs à tout ce qui avait encore été fait dans ce genre, mais qui furent détruits dans un incendie. Vers 1559 Mercator se fixa à Duisbourg; peu de temps après il fut nommé cosmographe du duc de Clèves. Vers la fin de sa vie, il s'adonna à la théologie, et publia sur l'Écriture quelques ouvrages, qui furent mis à l'index. Mercator a fait faire de grands progrès à la géographie, que lui et son ami Ortelius ont atrauchie du joug de Ptolémée. D'un caractère doux et candide, Mercator retarda la publication de ses cartes jusqu'à ce que les derniers exemplaires de

celles d'Ortelius, qui avaient paru peu de temps auparavant, eussent été vendus; jusqu'aux travaux de Guillaume de L'Isle et de d'Anville, les cartes de Mercator et d'Ortelius restèrent les plus exactes. On lui doit aussi un perfectionnement notable dans la construction des cartes marines. Voici en quoi il consiste. Quand un navigateur vogue sans changer de rumb de vent, il coupe tous les méridiens sous un même angle, en sorte que le vaisseau forme dans sa route une courbe appelée *ligne loxodromique*, sorte de *spirale logarithmique* qui tourne autour du pôle qu'elle ne rencontre qu'à l'infini. Mais comme il est fort incommode d'indiquer cette ligne sur les cartes ordinaires, Henri le Navigateur avait déjà eu l'idée de faire dresser des cartes marines à méridiens droits et parallèles. Ces cartes offraient l'inconvénient de rendre tous les degrés de longitude égaux entre eux, tandis que, dans le fait, ils diminuent à mesure qu'on approche du pôle. De plus, la ligne droite tirée sur ces cartes entre deux lieux ne s'accordait pas exactement avec la route du vaisseau. Pour obvier à ces inconvénients, Mercator proposa de représenter les parallèles et les méridiens par des lignes droites se coupant à angle droit, ce qui ne saurait s'effectuer qu'en employant une plus grande échelle et allongeant les degrés de latitude ou parallèles à mesure que l'on se rapproche des pôles; mais il ne put déterminer la loi de cet allongement, qui fut découverte par Wright quelques années plus tard. Le système de Mercator s'appelle *projection de Mercator*. On a de lui: *De Usu annuli astronomici*; Louvain, 1552; — *Chronologia a mundi exordio ad annum 1568, ex eclipsibus et observationibus ac Bibliis sacris*; Cologne, 1568, in-fol.; Bâle, 1577, in-8°; — *Tabulæ geographicæ ad mentem Ptolemæi restitutæ*; Cologne, 1578 et 1584, in-fol.; — *Harmonia Evangelistarum, adversus C. Molinæum*; Duisbourg, 1592, et 1603, in-4°; — *Atlas, sive geographicæ meditationes de fabrica mundi et fabricati figura*; Duisbourg, 1595, in-4°; ce recueil de cartes; dont plusieurs avaient déjà paru séparément (celle de l'Europe en 1572, celle de la France en 1585), fut réimprimé avec des additions de Jod. Hondius, Amsterdam, 1607, 1611, 1623, 1630, etc., in-fol.; à la tête de l'édition de 1630 se trouve une biographie de Mercator par G. Ghymm.

O.

Adami, *Vitæ Philosophorum*. — Boissard, *Bibl. chæcograpica*. — Foppens, *Bibl. Belgica*. — Sax, *Onomasticon*, t. III, p. 236. — Teissier, *Étoyes*.

**MERCATOR** (*Nicolas*), mathématicien et mécanicien allemand, né près de Cismar, dans le Holstein, vers 1620, mort à Paris, en février 1687. Après avoir étudié à Copenhague et à Rostock la philosophie et les mathématiques, il se rendit vers 1660 en Angleterre, et devint un des premiers membres de la Société royale de Londres. Il passa ensuite en France, où il fut chargé

(1) Son véritable nom était KAUFMANN, traduction allemande du mot latin *Mercator*.

de diriger le travail des fontaines de Versailles ; mais, pour l'engager à se convertir au catholicisme, on lui retint la somme qui lui avait été promise ; le chagrin qu'il en conçut hâta sa mort. On a de Mercator : *Cosmographia, sive descriptio cœli et terræ in circulos* ; Dantzig, 1651, in-8° ; — *Trigonometria sphericorum logarithmica, præceptis rotundis et plane sphericis, cum canone triangulorum continente logarithmos sinuum et tangentium* ; Dantzig, 1651, in-8° ; — *Astronomia spherica omnis* ; Dantzig, 1651, in-8° ; — *Rationes mathematicæ subductæ* ; Copenhague, 1653, in-4° ; — *Hypothesis astronomica nova* ; Londres, 1664, in-fol. ; — *Logarithmotechnia, seu methodus nova et accurata construendi logarithmos ; accedit vera quadratura hyperbolæ et inventio summæ logarithmorum ; jungitur etiam M. Ang. Ricci Exercitatio de maximis et minimis* ; Londres, 1668 et 1674, in-4° : cet ouvrage contient la manière de calculer l'aire hyperbolique entre les asymptotes. Mercator la découvrit en s'aidant des principes déposés dans l'*Arithmétique des infinis* de Wallis (voy. Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. II, p. 356) ; — *Institutiones Astronomicæ* ; Londres, 1676, in-8° (voy. Delambre, *Hist. de l'Astronomie moderne*, t. II, p. 539). Mercator a publié une édition d'Euclide, Londres, 1678, in-12 ; trois dissertations dans les *Transactions philosophiques*, et a laissé en manuscrit un traité où il voulait réduire l'astrologie à des principes rationnels. O.

Møller, *Cimbria Literata*, t. I. — Chauffepié, *Dict.* — Kæstner, *Geschichte der Mathematik*, t. IV.

**MERCATOR.** Voy. *Isidore MERCATOR*.

**MERCEY (Louis-Frédéric Bourgeois de)**, administrateur français, né à Louisbourg, en 1763, d'une famille originaire de Lorraine, mort en 1850, à Paris. Il fut nommé en 1805 administrateur général du domaine privé et du domaine extraordinaire de l'empire en Italie. Il introduisit dans le royaume de Naples la culture de l'indigo, et obtint en 1813 le titre de comte. A la chute de Murat, il revint à Paris, et cultiva les beaux-arts, qu'il avait toujours aimés.

*Dict. de la Conversation.*

\* **MERCEY (Frédéric Bourgeois de)**, littérateur et peintre français, fils du précédent, né en 1808, à Paris. Il se livra d'abord à la peinture, et dans le paysage il fit preuve de précision et de facilité. De 1830 à 1842, époque où un affaiblissement de la vue l'obligea de quitter les pinceaux, il exposa un grand nombre d'ouvrages dont les plus remarquables ont été placés dans les musées des départements ou les résidences impériales. Ses vues d'Ecosse, du Tyrol et d'Italie et ses études de forêts ont été particulièrement appréciées ; l'une de ces dernières, *La Lisière de la forêt*, est au musée du Luxembourg. Entré au ministère de l'intérieur en 1840 en qualité de chef de bureau des Beaux-Arts, il fut

mis en 1853 à la tête de la direction des Beaux-Arts, placé depuis lors dans les attributions du ministère d'Etat. En 1855 il fut membre du jury de l'exposition universelle. Comme littérateur, il a publié : *Le Tyrol et le nord de l'Italie. esquisses de mœurs* ; Paris, 1833, 1845, 2 vol. in-8° grav. ; — *Tiel le rôdeur, roman* ; Paris, 1834, 2 vol. in-8° ; — *Scotia, souvenirs et récits de voyages* ; Paris, 1841, 2 vol. in-8° ; — *Études sur les beaux-arts* ; Paris, 1853, 2 vol. in-8° ; — *Histoire de la Gravure en médailles en France* ; Paris, 1856-1857, 3 vol. in-8° ; — *Les Alpes françaises et la haute Italie* ; Paris, 1857, in-8° ; — des articles dans la *Revue des Deux Mondes* (1837-1848), dont plusieurs sous le pseudonyme de *La Genevois*. M. de Mercey est depuis 1860 membre libre de l'Académie des Beaux-Arts.

*Dict. de la Conversation.*

**MERCIER ou LE MERCIER (Jean)**, en latin *Mercerus*, hébraïsant français, né à Uzès, vers le commencement du seizième siècle, mort dans la même ville, en 1570. Il se destina d'abord à la magistrature, et, dans ce dessein, il étudia le droit à Avignon et à Toulouse. Un attrait invincible l'entraînant vers les langues savantes, il se mit à l'étude du grec ; plus tard il se consacra tout entier à l'hébreu et aux langues sémitiques voisines, le chaldéen, le syriaque et le rabbinique. Après avoir été l'élève le plus distingué de Vatable, il lui succéda en 1546 dans la chaire d'hébreu au Collège royal de France. Casaubon le considère comme le plus savant hébraïsant de son temps ; et Pasquier dit qu'il n'avait pas de plus importante affaire que la lecture des livres hébreux et qu'il était tellement absorbé dans leur étude « qu'il n'estoit qu'un vray chiffre » dans les affaires de ce monde. Quand la seconde guerre de religion éclata, Mercier fut obligé de quitter Paris. Il se retira à Venise, auprès d'Arnaud du Ferrier, avec lequel il était lié. Après la paix de Saint-Germain, il reentra en France ; mais, à son passage dans sa ville natale, il fut enlevé par la peste. Mercier publia presque toutes les parties du *Targum* de Jonathan sur les prophètes. On a de lui des commentaires latins très-estimés sur tous les livres de l'Ancien Testament et sur l'Évangile de saint Matthieu. Ces commentaires ont été mis à contribution dans la *Synopsis criticorum* d'Utrecht, 1634. On a encore de lui : *Tractatus de accentibus Jobi, Proverbiorum et Psalmorum auctore R. Juda, filio Belham hispano*, trad. de l'hébreu en latin ; Paris, 1556, in-4° ; — *Tabulæ in grammaticam Linguæ Chaldæ, quæ et Syriacæ dicitur* ; Paris, 1560, in-4°, plus. édit. ; — *Cantica eruditionis intellectus, auctore R. Huai, et Paropsis argentea, auctore R. Josepho Hyssopao, hebraice cum versione latina* ; Paris, 1561, in-12 ; — *Liber de accentibus Scripturæ, auctore R. Juda, filio Balaam* ; Paris, 1565, in-4° ; le *Tractatus de accentibus* n'est qu'un fragment de ce livre ; — *Alphabetum he-*

*braicum*; Paris, 2<sup>e</sup> édit., 1566, in-4°; — *In Decalogum commentarius Rabbinus Abraham, cognomento Ben-Ezra, interpr. J. Mercero*; Lyon, 1568, in-4°; — *Notæ in Thesaurum Linguæ Sanctæ Pagnini*; Lyon, 1575, 1595, in-fol.; — *Constantini Harmenopuli Promptuarium Juris*, trad. en latin; Lausanne, 1580, in-8°; — *Observationes ad Horapollinis hieroglyphica*; Strasbourg, 1595, in-4°. Il en existe des éditions antérieures. M. N.

Haag, *La France Protest.*

**MERCIER (Josias)**, sieur des Bordes et de GRIGNY, érudit français, fils du précédent, né à Uzès, mort à Paris, le 5 décembre 1626. On a peu de détails sur sa vie. Après la promulgation de l'édit de Nantes, il mit son château de Grigny à la disposition des protestants de Paris, qui y célébrèrent leur culte jusqu'en 1601. Il assista à l'assemblée politique de Sainte-Foi (1601), qui le choisit pour député général. Ce fut probablement vers cette époque qu'Henri IV lui donna le titre de conseiller d'État. Il fit encore partie des assemblées de Châtellerauld (1605), de Saumur (1614) et de Grenoble (1615). D'après Le Vassor, il aurait cédé aux séductions du duc de Bouillon et se serait rangé du côté des mécontents; ce qui est certain, c'est qu'après la conclusion de la paix, il rentra dans la vie privée et se livra désormais tout entier à des travaux littéraires. Josias Mercier passait pour un profond humaniste. Colomiers prétend que ses conjectures sur les textes des classiques l'emportent sur celles de tous les autres érudits, sans excepter même Saumaise, et Baillet déplore qu'un homme aussi habile ait si peu écrit. Sa modestie égalait son érudition. On raconte qu'ayant été amené à combattre les opinions de Juste Lipse sur quelques passages de Tacite, il le fit avec tant de ménagement, que son adversaire crut de son devoir de lui en témoigner publiquement sa gratitude. Claude de Saumaise épousa, en 1623, la fille aînée de Mercier. On a de lui : *Aristæneli Epistolæ græcæ, cum latina interpretatione et notis*; Paris, 1595, in-8°; 3<sup>e</sup> édit. augm., ibid., 1610, in-8°; — *Novi Marcellii De Proprietate Sermonum; accedit libellus Fulgentii De Prisco Sermone*; Paris, 1614, in-8°; c'est son principal ouvrage. Ses notes sur le grammairien latin sont eslimées; — *Dictys Cretensis De Bello Trojano, et Dares Phrygius De Excidio Trojæ; additæ sunt ad Dictys notæ*; Paris, 1618, in-16, et 1680, in-4°; — *Apuleii Liber de Deo Socratis*; Paris, 1625, in-12; — un *Éloge de Pierre Pithou* et quelques *lettres* dans le recueil de Goldast. Il paraît qu'il laissa en manuscrit plusieurs autres écrits, entre autres des *notes* sur Tacite. On n'en a publié aucun, et peut-être son genre Saumaisien en tira parti pour ses propres ouvrages. M. N.

Baillet, *Jugements des Savants*. — Colomiers, *Mélanges historiq.* — Haag, *La France Protest.*

**MERCIER (Jean)**, juriconsulte français, né

à Bourges, en 1544 ou 1545, mort le 29 octobre 1600, dans la même ville. Il fut un des élèves de Cujas, sous lequel l'université de Bourges brilla d'un si grand éclat. En 1573 il fut reçu régent, et devint doyen de la faculté de droit après la mort de Cujas; il fut maire de Bourges pendant les années 1589-1590, et mourut après vingt ans de souffrances causées par la colique, la goutte et la paralysie, maladies héréditaires dans sa famille. Il laissa en manuscrit des *Questions de Droit* et des *Leçons sur le Code* conservées à la bibliothèque de Lyon. Ses productions imprimées sont assez nombreuses. Nous citerons : *Dialogus in Gallix Delphini et Scotorum reginæ Nuptias*; Paris, 1558, in-8°; — *Pro aperiendis Scholis Juris oratio*, in-4°; — *Emblemata*; Bourges, 1592, in-4°; — *Ad L. Frater a fratre de conditione indebiti*; Bourges, 1582, in-8°; — *Conciliator, sive ars conciliandorum eorum quæ in jure contraria videntur*; Bourges, 1587, in-8°; Hanovre, 1605, in-4°; — *Opinionum et observationum Libri II*; Hanovre, 1598, in-8°; — *Recitationes solennes ad titulos de pignoribus et hypothecis*; Cassel, 1610, in-8°, suite de gloses sur les trois premiers titres du *Digestum vetus*, qu'il avait fait paraître séparément en France. Hi. B.

La Thaumassière, *Hist. du Berry*. — Chenu, *Antiq. de la ville de Bourges*. — Chevalier de Saint-Armand, *Biogr. Berrygère*.

**MERCIER (Nicolas)**, humaniste français, né vers la fin du seizième siècle, à Poissy, mort en 1657, à Paris. Il avait étudié avec beaucoup de soin les langues anciennes et s'était attiré la bienveillance d'Alphonse de Richelieu, cardinal-archevêque de Lyon; ce fut par l'intermédiaire de ce prélat qu'il obtint au collège de Navarre une chaire de troisième, puis les fonctions de sous-principal. Il laissa la réputation d'un des plus savants humanistes de son siècle. On a de lui : *Le Manuel des Grammairiens*; Paris, vers 1652, in-12; corrigé par Philippe Dumas en 1763, et par Boivinilliers en 1810, cet ouvrage est resté longtemps classique pour l'enseignement du latin, bien qu'on en ait blâmé avec raison le défaut de méthode, l'incorrection et la prolixité; — *De conscribendo epigrammate*; Paris, 1654, in-8°; — *De officii scholasticorum lib. III*; Paris, 1657; ce poème en vers élégiaques a donné lieu à deux versions françaises, l'une en prose, par Thomas Guyot (*Fleurs morales et épigrammatiques*, 1669), l'autre en vers par J.-B. Salmon (*Sages Leçons d'un père à son fils*, 1798). On trouve à la suite de cet ouvrage quelques opuscules d'Érasme, dont l'auteur avait déjà publié les *Colloquia* expurgés, annotés et augmentés (Paris, 1661, in-8°, et 1748, in-12).

Un écrivain du même temps, aussi nommé **MERCIER de Poissy**, a fait paraître en 1649 plusieurs lettres et brochures de circonstance. P. L.

Artigni (Abbé d'), *Nouveaux Mémoires*, VII, 352-358.

**MERCIER (Christophe)**, auteur ascétique

français, né à Dôle, mort vers 1680, dans un âge avancé. D'une famille de robe, il embrassa la règle des Carmes déchaussés, et changea son nom mondain contre celui d'*Albert de Saint-Jacques*. Il s'appliqua à la prédication, et fut à différentes reprises élu provincial du comté de Bourgogne. On cite de lui : *La sainte Solitude, ou le bonheur de la vie solitaire*; Bruxelles, 1644, in-8°; — *Vie de la mère Thérèse de Jésus* (Jeanne Berœur), *fondatrice des Carmélites de la Franche-Comté*; Lyon, 1673, in-4°; — *La Lumière aux vivants par l'expérience des morts*; Lyon, 1675, in-8°, trad. de l'espagnol de l'évêque Jean de Palafox. P. L.

*Biblioth. Carmelitana*, t. 1<sup>er</sup>.

**MERCIER** (*Philippe*), peintre français, né en 1689, à Berlin, mort le 18 juillet 1760, en Angleterre. Après avoir appris son art dans l'atelier d'Antoine Pesne, il parcourut la France et l'Italie, et vint en Angleterre à la suite de Frédéric, prince de Galles, qui l'attacha à sa personne et en fit son favori. Pendant un séjour de neuf années, il peignit plusieurs membres de la famille de Georges II et les principaux personnages de la cour; mais, étant tombé dans la disgrâce de son protecteur, il se remit à voyager, passa quelque temps en Irlande et en Portugal, et retourna à Londres, où il continua de faire des portraits et des intérieurs « dans la gracieuse manière qui lui est propre, dit Walpole, et quelquefois à l'imitation de Watteau ». Plusieurs de ses tableaux ont été gravés par Ardell, Houston, Wilson, etc. P.

Walpole, *Anecdotes of Painting*.

**MERCIER** (*Barthélemi*), abbé de Saint-Léger, savant bibliographe français, né le 4 avril 1734, à Lyon, mort le 13 mai 1799, à Paris. A l'âge de quinze ans il obtint son entrée au noviciat dans la congrégation des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève à Paris, et fut au bout d'une année d'épreuve admis à prononcer ses vœux. Envoyé aussitôt à l'abbaye de Châtives en Champagne, il y fit un cours de rhétorique et de philosophie; à son retour (1754), il fut adjoint au savant Pingré, bibliothécaire de Sainte-Geneviève, et mit à profit les conseils qu'il reçut de cet homme distingué pour la direction de ses études. Il lui succéda en 1760. Quatre ans plus tard, après une visite de Louis XV dans l'établissement confié à ses soins, il fut pourvu de l'abbaye de Saint-Léger, vacante à Soissons. Ce fut de ce moment qu'il ajouta à son nom la qualité d'abbé de Saint-Léger. En 1772, par suite de quelques tracasseries qu'il eut à essuyer de la part de ses confrères, il résigna ses fonctions, et prit même un logement séparé. Il usa de sa liberté pour parcourir la Hollande et les Pays-Bas, où il espérait rassembler des matériaux nécessaires à la confection des ouvrages qu'il préparait; bien qu'il n'eût encore publié que le *Supplément* à l'histoire de l'imprimerie de Marehand, il y fut accueilli avec empressement par Meermaan et

Crevenna. Privé de ses bénéfices par la révolution (1), il supporta courageusement l'indigence, et se livra avec un ardeur nouvelle à ses recherches bibliographiques. En 1792, il fit partie de la commission des monuments; s'attachant surtout à soustraire à la destruction les collections publiques et privées, il rédigea pour les bibliothécaires des instructions détaillées sur les livres remis à leur surveillance et la manière de les classer. Vers la fin de sa vie, un ministre ami des lettres, François de Neufchâteau, lui accorda une pension de 2,400 fr., dont il lui fit payer d'avance le premier terme (1798). Ce secours permit à Mercier de refuser l'offre généreuse de La Serna Santander, qui proposait de lui céder son propre emploi de bibliothécaire à Bruxelles. L'année suivante il mourut, après une assez longue maladie. Le catalogue de sa bibliothèque fut rédigé avec une telle précipitation que la vente ne produisit pas tout à fait 8,000 fr. Une profonde érudition, l'ordre et la clarté dans les recherches distinguèrent ses écrits. Les belles bibliothèques de Soubise et de La Vallière lui durent une partie de leurs richesses. Ce laborieux écrivain a publié un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Lettres sur la Bibliographie instructive de M. Deburc*; Paris, 1763, in-8°; — *Lettre sur le véritable auteur du Testament politique du cardinal de Richelieu*; Paris, 1765, in-8°; extraite, ainsi que les précédentes, des *Mémoires de Trévoux*; — *Lettre sur un Nouveau Dictionnaire historique portatif qui s'imprime à Avignon*; Paris (1766), in-8°; c'est une critique assez vive des deux premiers volumes du *Dictionnaire de Chaudon*; — *Consultation sur la question de savoir si les religieux de Sainte-Geneviève sont ou ne sont pas chanoines réguliers*; nouv. édit., Paris, 1772, in-4°; — *Supplément à l'histoire de l'Origine et des progrès de l'imprimerie de Prosper Marehand, ou additions et corrections pour cet ouvrage*; Paris, 1772, in-4°; 2<sup>e</sup> édit., augmentée, Paris, 1775, in-4° (il faut y joindre une lettre insérée en 1776 dans le *Journal des Savants* et contenant de nouvelles observations). Mercier avait obtenu en 1786 des curateurs de l'université de Leyde un exemplaire, préparé pour l'impression de l'ouvrage de Marehand; dans l'intention de le refondre avec son propre *Supplément* et d'en donner une édition complète, il fit mettre toute la copie au net par un sieur Santerre, demeurant à Magny. Ce travail, que l'écriture presque illisible et le désordre des renvois rendaient presque impossible, occupa le pauvre scribe depuis le mois d'avril 1789 jusqu'en septembre 1792. Les circonstances ne permirent pas de mettre au jour ce manuscrit, qui passa, en 1800, en la possession de van Hulthem, amateur belge, et

(1) Outre l'abbaye de Saint-Léger, il avait le prieuré de Saint-Pierre à Montluçon et une charge d'aumônier de la grande-fauconnerie.

qui est aujourd'hui à la bibliothèque de Bruxelles. On trouve à Paris, dans la Bibliothèque impériale, un exemplaire imprimé du *Supplément*, chargé de notes par l'auteur; — *Lettres au baron de H\*\*\** (Heiss) *sur différentes éditions rares du quinzième siècle*; Paris, 1783, in-8°; — *Extrait d'un manuscrit intitulé Le Livre du très-chevalereux comte d'Artois et de sa femme, fille du comte de Boulogne*; (Paris), 1783, in-8° : d'abord inséré dans la *Bibliothèque des Romans*; — *Observations sur l'Essai d'un projet de catalogue de bibliothèque*; — *Notice raisonnée des ouvrages de Gaspard Schott*; Paris, 1785, in-8° : contenant de savantes remarques sur la physique expérimentale, l'histoire naturelle et les arts; — *Lettre sur la suppression de la charge de bibliothécaire du roi*; en France (Paris), 1787, in-8°; — *Notice de la platomologie d'Aut. Fiancé, médecin*; — *Lettre à l'Éditeur du Traité des Monnaies des Prélats et Barons de France*; 1789, in-4°; extr. du *Journal des Savants*; — *Mémoire pour la conservation des bibliothèques des communautés de Paris*; Paris, 1790, in-8°; — *Notice de deux anciens catalogues d'Alde Manuce*; Paris, 1790, in-12; — *Opinion sur de prétendues prophéties qu'on applique aux événements présents*; Paris, 1791; — *Projet pour l'établissement d'une bibliothèque nationale, lu à la société sçante au collège Mazarin*; Paris, 1791, in-8°; — *Notice historique sur l'auteur des Lettres portugaises, à la tête de la trad. d'Aubin, en 1796*. Outre les écrits que l'on vient de citer, l'abbé Mercier est auteur d'un très-grand nombre d'articles dans différents recueils, tels que le *Journal de Trévoux*, auquel il travailla, avec Pigné et l'abbé Guyot, depuis juillet 1762, et qu'il continua seul pendant près de deux ans (octobre 1764 à juin 1766), l'*Année littéraire*, le *Journal de Bouillon*, le *Journal des Savants*, et le *Magasin Encyclopédique*. Il est à regretter que ces divers morceaux, disséminés dans ces journaux, n'aient pas été recueillis. Méon en avait transcrit la plus grande partie, et après sa mort le manuscrit a été acquis par la bibliothèque du roi. Comme éditeur, Mercier a publié quelques livres, entre autres : (avec le duc de La Vallière) *De tribus Impostoribus*; Paris, 1753, in-8°; — *Dissertation sur l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ* (par l'abbé Ghesquière); 1775, in-12; (avec le P. Adry) *Le Vallon tranquille*, avec préface et notes; 1796, in-12. Ce savant a laissé des *Notes* sur les ouvrages de La Monnoye, les *Mémoires* de Nicéron, la *Bibliothèque* de David Clément, la *Bibliographie* de Deburc, les *Soirées Littéraires* de Coupé, la *Biblioth. medix et infimæ Latin.* de Fabricius, les *Bibliothèques* de La Croix du Maine et Du Verdier, *La France Littéraire* d'Hérail, et sur plusieurs autres ouvrages. Les notes sur Fabricius, La Croix du Maine et Du Verdier ont été acquises par le gouvernement.

Enfin, on a de l'abbé Mercier deux volumes manuscrits de *Notices sur les poètes latins du moyen âge jusqu'à l'an 1520*. P. L.

Chardon de La Rochette, *Notice sur la vie et les écrits de Mercier de Saint-Léger*; Paris, an VIII, in-8°; réimpr. dans le I. II de ses *Mélanges de Critique* — *Borbier, Dict. des Anonymes.* — Ersch, *Franc. Littér.* — Quéraud, *La France Littér.* — Brunet, *Manuel du Libraire.*

**MERCIER** (Louis-Sébastien), littérateur français, né à Paris, le 6 juin 1740, mort dans la même ville, le 25 avril 1814. Il appartenait à une famille de commerçants. À l'âge de vingt ans, il débuta dans la littérature par des *héroïdes*, genre alors à la mode, mais dans lequel il ne réussit pas. « Il renonça bientôt à ses premiers essais, dit M. L. Ratisbonne, se prit à haïr les muses, dont il avait été l'amant assez malheureux, et affecta depuis contre la poésie et les vers un dédain si amer qu'il ressemblait à du ressentiment. » Après la suppression des Jésuites, il fut nommé professeur de rhétorique au collège de Bordeaux; mais il garda cette place très-peu de temps. De retour à Paris, il concourut aux prix d'éloquence proposés par l'Académie Française, fit quelques traductions et composa plusieurs romans, dont il a fait plus tard bon marché. Il se mit ensuite à travailler pour le théâtre. Ses premières pièces étaient imitées de l'allemand et de l'anglais. « Il ne commença guère à être connu et à se connaître, dit M. Monselet, que du jour où il aborda le drame, auquel l'avaient prédisposé ses études des langues anglaise et allemande. Alors seulement Mercier sentit qu'il venait de trouver un terrain à son pied, un moule à sa fantaisie. Le drame, qui se moque d'Aristote et de sa permission de vingt-quatre heures, qui accueille le rire et les larmes, qui se fait aussi grand et aussi bas que possible! voilà ce qui convenait à notre jeune enthousiaste, lequel avait quelque chose en lui de la nature bouillante de Diderot. » Mercier ne réussit pas d'abord au théâtre. « Voyant que ses innovations n'obtenaient qu'un succès médiocre, il entreprit de les appuyer d'une théorie, et publia un *Essai sur l'Art dramatique*, ouvrage dans lequel il cherchait à prouver que les œuvres de Corneille et de Racine avaient cessé de convenir à la scène française, et où il proposait la poétique d'un nouveau genre dramatique, auquel se rapportaient ses propres pièces. Dans cet ouvrage il appelle Racine et Boileau les « pesiférés de la littérature ». Il y soutient que Plaute n'est qu'un misérable farceur, que les contes de Perrault valent mieux que *l'Illiade*, et que Racine a perdu la poésie française. « Il était franc dans son hérésie littéraire, dit M. Ratisbonne. Sa philippique contre le vieux théâtre était d'ailleurs pleine de vues saines et de justes aperçus. Briser le moule classique, l'immuable patron de la Melpomène française, si gênant, si assujettissant, sortir d'une scène étroite, qui ressemble souvent à un parloir, changer de lieu sans tant de scrupule en suivant une allure plus

libre et plus naturelle, s'affranchir des Romains et des Grecs, emprunter des sujets à l'histoire moderne, à la société vivante, si féconde en événements, en contrastes, où les sciences et les arts ont créé tant de rapports, tant d'idées, tant de caractères nouveaux, prendre souvent ses héros dans le peuple, et la fable dans la vie ordinaire, n'est-ce pas une révolution opérée aujourd'hui dans notre théâtre? C'est cette transformation que demandait Mercier au temps où la tragédie régnait sans partage. » Mercier n'avait guère ménagé non plus les acteurs de la Comédie-Française, trop attachés aux vieilles traditions. Ils s'en vengèrent en ajournant indéfiniment sa *Natalie*, qu'ils avaient pourtant reçue, et en refusant cinq ou six autres pièces qu'il leur présentait. Mercier, irrité, publia un mémoire violent contre les Comédiens français. Ses entrées lui furent retirées. Il les actionna en justice, et alla à Reims se faire recevoir avocat pour mieux soutenir son procès. Ses adversaires trouvèrent moyen d'entraver la procédure, et en dernier lieu de faire évoquer l'affaire au conseil, où elle resta enterrée. Ne pouvant parvenir à se faire rendre justice et ne voulant pas renoncer au théâtre, Mercier fit imprimer ses drames. Presque tous furent joués en province et avec succès. On les reprit à Paris, à la Comédie-Italienne, où *L'Habitant de Guadeloupe*, *Le Déserteur* et *La Brouette du vinaigrier* attirèrent sur tout la foule. *Le Déserteur* intéressa vivement le roi et la reine, et valut une pension de 800 livres à son auteur. Marie-Antoinette lui demanda de changer le dénouement trop sombre. S'étant brouillé en 1777 avec son libraire, celui-ci annonça qu'il donnait pour dix sous quatre pièces de Mercier, qu'il vendait auparavant trente sous chacune « quand il le pouvait ». Le libraire ajoutait qu'il fallait se presser parce qu'il était déterminé à faire un autre usage des six mille exemplaires qui lui restaient. On fit alors courir cette épigramme :

Un jour Ruault fit mettre en la gazette  
Que pour dix sous il vendait au public  
*Le Brouetteur*, *Le Juge*, *Childéric*,  
*Jean Hennuyer* : un homme les achète  
Et s'en allant de son marché tout fier,  
Il se disait : Ma foi ! ce n'est pas cher !  
Mais en chemin ouvrant un exemplaire,  
Il parcourut un peu *Jean Hennuyer* ;  
Puis brusquement, empochant son Mercier,  
Il s'écria : « Le fripon de libraire ! »

Imbu des idées philosophiques, Mercier étendit ses projets de réforme à la politique. Il avait fait paraître en 1770 : *L'An 2440, rêve s'il en fut jamais*. L'auteur suppose qu'après avoir dormi six cent soixante-dix ans, il se réveille au milieu d'une société bien des fois renouvelée et se représente l'état de la France tel que son imagination pourrait le désirer. « Que de progrès, que d'heureuses réformes ! dit M. Ratisbonne. L'oppression, les abus ont disparu ; c'est le règne de la raison, des lumières, de la justice. C'est aussi la réalisation des utopies de Mercier et

des chimères de son imagination ; un rêve en effet où le naturel se croise avec l'in vraisemblable, où les idées justes se mêlent aux extravagances. » Ainsi il montre les langues modernes de l'Europe substituées dans l'enseignement aux langues grecque et latine, et l'étude des sciences physiques introduite dans l'éducation élémentaire. Il s'élève avec force contre l'indépendance dont les femmes jouissent, et voudrait les voir rentrer dans la condition où elles se trouvaient au temps des patriarches. Il est bien loin d'ailleurs de se douter comment les réformes les plus nécessaires s'obtiendront. Les changements qu'il annonce doivent être, selon lui, le résultat d'une conversion successive des esprits, déterminée par le seul ascendant moral de la philosophie. Plusieurs de ses prophéties se réalisèrent de son vivant, et plus tard il put dire, en parlant de l'an 2440, quoiqu'il ne crût guère au succès d'une mouvement politique avant 1789 : « C'est dans ce livre que j'ai mis au jour et sans équivoque une prédiction qui embrassait tous les changements possibles depuis la destruction des parlements jusqu'à l'adoption des chapeaux ronds. Je suis donc le véritable prophète de la révolution, et je le dis sans orgueil. » Le gouvernement prit le rêve du philosophe pour un pamphlet contre la société existante, et l'ouvrage de Mercier fut défendu ; mais l'auteur ne fut pas inquiété. En 1781 Mercier fit paraître, sous le voile de l'anonyme, les deux premiers volumes du *Tableau de Paris*. Ayant appris que quelques personnes avaient été inquiétées pour cet ouvrage, il s'en déclara l'auteur, et se retira en Suisse, à Neuchâtel, où il le termina en le conduisant jusqu'à douze volumes. Ce livre eut un succès prodigieux, non seulement en France, mais encore en Allemagne, où on le déclara un chef-d'œuvre. « Il n'a qu'un défaut, disait assez singulièrement un professeur allemand, celui des Français : il sacrifie trop souvent aux grâces. » Ce n'était pas l'avis de Rivarol, qui trouvait le *Tableau de Paris* « un ouvrage pensé dans la rue et écrit sur la borne ; l'auteur a peint la cave et le grenier en sautant le salon ». Suivant M. Monselet « tout le dix-huitième siècle est contenu dans le *Tableau de Paris*, surtout le dix-huitième siècle de la rue ; il y a de tout ;... de tout ce qu'on ne voit pas ou tout ce qui fait détourner la tête. Aussi Mercier avait-il pour habitude de dire qu'il avait écrit avec ses jambes. » Selon M. Ratisbonne, « l'ouvrage de Mercier ne méritait ni l'enthousiasme ni le mépris, ni le bruit ni l'oubli. L'observation, les traits fins y abondent ; malgré sa prolixité, il est intéressant et curieux à plus d'un titre. » Ce n'est pas un panorama pittoresque, tant s'en faut, et c'est plutôt le guide d'un moraliste que le *vade mecum* d'un voyageur. L'archéologue et l'antiquaire y chercheraient vainement des documents pour quelque histoire des monuments ou des édifices, pour quelque odyssee des rues de

Paris. S'il s'occupe de Bicêtre, de la Bastille, de la place de Grève, du Pont-Neuf, du Palais-Royal, des Halles, ce n'est pas en historien, encore moins en architecte qu'il en parle, c'est en philosophe. Les mœurs, les coutumes, les contrastes, les extravagances, les excès, les abus, voilà l'inépuisable sujet que s'était proposé Mercier. » On a dit que son livre devrait être le bréviaire d'un lieutenant de police. Le dernier volume du *Tableau de Paris* parut en 1788. Dans l'intervalle, il fit encore paraître plusieurs ouvrages dramatiques et politiques, entre autres *Mon bonnet de nuit*, et *Mon bonnet du matin*, ouvrages dirigés principalement contre la littérature ancienne et contre les écrivains français du dix-septième siècle.

Lorsque la révolution éclata, Mercier revint à Paris. Il publia d'abord avec Carra un journal intitulé *Annales patriotiques*, et destiné à propager les idées révolutionnaires; mais bientôt, rompant avec les jacobins, il ne craignit pas de les attaquer dans la *Chronique du mois*, feuille girondine. Nommé député à la Convention nationale par le département de Seine-et-Oise, il siégea parmi les modérés. Dans le procès de Louis XVI, il vota contre la mort et seulement pour la détention perpétuelle, pour le sursis et contre l'appel au peuple. Plus tard Robespierre ayant comparé ses collègues aux Romains, Mercier interrompit en criant : « Non, vous n'êtes pas des Romains, vous êtes l'ignorance personnifiée ! » Une autre fois, en combattant la proposition qui avait été faite à l'assemblée de ne point traiter avec l'étranger tant qu'il aurait le pied sur le sol français, Mercier demanda à ses collègues : « Avez-vous fait un pacte avec la victoire ? » Bazire répondit : « Nous en avons fait un avec la mort. » Après le triomphe de la Montagne, le 31 mai, Mercier fut du nombre de ceux qui signèrent une protestation contre les actes de cette journée. Il fut incarcéré avec soixante-douze de ses collègues; mais il échappa à la mort. Par suite du 9 thermidor, il reprit sa place dans l'assemblée. En 1795, il passa au Conseil des Cinq Cents. Là il s'opposa au décret qui décernait les honneurs du Panthéon à Descartes, qu'il accusait d'erreurs et dont il avait pourtant publié un éloge dans sa jeunesse. Il s'emporta aussi contre Voltaire, qu'il accusa d'avoir détruit la morale. Enfin, dans une autre occasion, il fit le procès à la philosophie et s'éleva contre la diffusion de l'instruction dans les masses, ce qui lui valut le surnom de *singe de Jean-Jacques*. Ces contradictions ne furent pas les seules. Il avait écrit contre la loterie, et lorsqu'elle fut rétablie, il accepta en 1797 une place de contrôleur de cette administration. Il s'en tira par un mot spirituel : « Depuis quand, dit-il, n'est-il plus permis de vivre aux dépens de l'ennemi ? » Il avait écrit des diatribes contre les cercles et les académies, et il devint membre de la seconde classe de l'Institut (Sciences morales et

politiques) lors de sa création. « Placé plus haut, disait-il, j'y vois mieux. » Lors de la réorganisation de l'Institut, en 1803, il fut placé dans la classe d'histoire et de littérature ancienne (aujourd'hui Académie des Inscriptions). Il disait que le premier consul l'y avait déporté. En sortant du Conseil des Cinq Cents, il fut nommé professeur d'histoire aux écoles centrales. Il s'y occupa surtout de littérature, et se plut à reproduire toutes les attaques qu'il avait dirigées autrefois contre les classiques. Locke, Condillac et leurs disciples devinrent aussi le sujet de ses attaques; par un mauvais jeu de mots, il les appelait les *idiots rogues, idiologues*. Les découvertes physiques ne lui inspiraient pas plus de respect : il attaqua même le système astronomique de Kopernik et de Newton, prétendant que la Terre est ronde et plate et que le Soleil tourne autour de ce plateau comme un cheval de manège. Il dénigra aussi les arts, appelant les statues des poupées de marbre. Il aurait voulu supprimer jusqu'au nom des Raphaël, des Corrège, des Titien, dont les œuvres, prétendait-il, ont été si pernicieuses pour les mœurs. Enfin, pour comble de paradoxe, il attaqua le rossignol, à qui il dit : « Tais-toi, vilaine bête ! » et exalta la grenouille. Il se mêla aussi de physiognomonie, et comme jaloux de la gloire de Lavater, il prétendait tout simplement que l'on pouvait arriver à la connaissance de l'homme par la seule inspection des pieds. Il avait imaginé une bibliothèque française, où il plaçait Marmontel et Letourneur, mais d'où il excluait Malebranche *le visionnaire*, les *Lettres provinciales* et tout Bossuet, « dont l'*Histoire universelle* n'est qu'un squelette chronologique sans vie et sans couleur ». En 1800, Mercier publia *Le nouveau Paris*, tableau curieux des mœurs de la révolution; « œuvre où la critique, en signalant des pages cyniques ou extravagantes, dut pourtant remarquer aussi, selon Gurry, des détails curieux et piquants sur la révolution et les nouvelles mœurs qu'elle avait introduites chez nous ». En 1801, Mercier fit paraître sa *Néologie*, vocabulaire de mots nouveaux ou à renouveler, dans lequel il s'éleva contre le choix restreint des mots. « C'est la serpe académique, instrument de dommages, dit-il, qui a fait tomber nos antiques richesses; et moi j'ai dit à tel mot enseveli : Lève-toi, et marche! Quand Corneille s'est présenté à l'Académie avec son mot *invaincu*, on l'a mis à la porte. Mais moi, qui sais comment on doit traiter la sottise et la pédanterie, je marche avec une phalange de trois mille mots, infanterie, cavalerie, hussards. S'il y a beaucoup de morts et de blessés dans le combat, eh bien, j'ai une autre armée en réserve, je marche une seconde fois; car je brûle de culbuter tous ces corps académiques qui n'ont servi qu'à rétrécir l'esprit de l'homme. » Toujours acharné après les poètes du dix-septième siècle, il conseillait aux littérateurs d'abandonner les vers pour la prose, dont la



marche, plus libre, lui paraissait se mieux prêter aux inspirations poétiques. « La prose est à nous, disait-il; sa marche est libre; il n'appartient qu'à nous de lui imprimer un caractère plus vivant. Les prosateurs sont nos vrais poètes; qu'ils osent, et la langue prendra des accents tout nouveaux. » Ensuite il conseillait aux écrivains de donner plus de liberté à la prose et de créer hardiment des mots nouveaux toutes les fois que ceux consacrés par l'usage leur paraissent insuffisants.

Constant du moins dans ses opinions, Mercier resta républicain, et manifesta peu de goût pour le régime impérial. « Je ressemble au sicambre Clovis, écrivait-il à Delisles de Sales, dans un moment de découragement; aujourd'hui que mes rêves politiques se sont évanouis, je suis tenté de brûler ce que j'ai adoré, et d'adorer ce que j'ai brûlé. » Il admirait le génie de Napoléon; mais il ne lui pardonna pas le 18 brumaire et l'empire, et s'exprima plusieurs fois à ce sujet avec une liberté de langage qui lui valut les admonestations du général Savary, ministre de la police. C'est ainsi qu'il avait appelé l'empereur un *sabre organisé*. On raconte dans les *Mémoires* publiés sous le nom de l'acteur Fleury une altercation entre Mercier et Savary, dans laquelle le ministre menaçait Mercier de le faire mettre à Bicêtre; ce dont Mercier le défia. « Je ne vis plus que pour voir comment tout cela finira, » disait-il. Il le vit en effet; mais il mourut quelques jours après le retour des Bourbons. Il avait encore fait partie de la députation de l'Institut qui alla complimenter le comte d'Artois. Tombé malade, Mercier déclara qu'il allait rendre son corps à la nature. Moxgez fit son éloge funèbre. Il se borna à vanter les qualités morales et les vertus privées du défunt, sur quoi tout le monde était d'accord. Mercier aimait la table, causait bien, et était recherché pour ses folies sérieuses. Il avait eu, dit-on, plus de succès dans les coulisses qu'au théâtre. Il n'aimait pas les livres reliés, et lorsqu'il en achetait qu'il n'avait pu se procurer autrement, il leur *cassait le dos* et en faisait des brochures en les dépouillant des cartons qui les protégeaient. On lui a reproché ses liaisons avec Rétif de La Bretonne et Dorat-Cubières, et l'on a dit qu'ils formaient à eux trois le *triumvirat du mauvais goût*. Il y avait bien en effet quelque affinité entre ces trois hommes; mais Mercier leur reste bien supérieur par la finesse des aperçus et la moralité du but. Mercier avait une grande confiance dans la postérité. La génération actuelle n'était pour lui qu'un parterre qui devait se renouveler demain. Il disait que Grenze et lui étaient deux grands peintres; Grenze avait mis le drame dans la peinture, et lui la peinture dans le drame. « Indépendamment de mes pièces de théâtre, qui sont des peintures morales, ajoutait-il, j'ai fait le plus large tableau qui soit dans le monde entier. » Il s'était appelé lui-même le plus grand

*livrier* de France. Le nombre de ses ouvrages est considérable. Nous citerons seulement : *L'Homme sauvage*, roman traduit de l'allemand de Pfeil; Amsterdam, 1767, in-8°; Neuchâtel, 1787, in-8° : il prétendait que ce roman avait servi de type à *Atala*; — *Songes et Visions philosophiques*; Paris, 1768, in-12; nouv. édit., augmentée, Paris, 1789, 2 vol. in-18; — *L'An 2440, ou rêve s'il en fut jamais*; Amsterdam, 1770, 1771, 1775, in-8°; 1786; et an VII, 3 vol. in-8°; — *Éloges et Discours philosophiques*; Amsterdam, 1776, in-8°; — *Théâtre*; Amsterdam, 1778-1784, 4 vol. in-8° : parmi ses pièces on trouve : *Jenneval, ou le Barneveldt français*; *Le Déserteur*; *Natalie*; *Olinde et Sophronie*; *L'Indigent*; *La Maison de Molière*; *L'Habitant de La Guadeloupe*, *La Brouette du Vinaigrier*; *Jean Hennuyer, évêque de Lisieux*; *Childéric Ier*; *Louis XI*; *Philippe II*, etc.; — *Tableau de Paris*; Hambourg et Neuchâtel, 1781, 2 vol. in-8°; Amsterdam, 1782, 1789, 12 vol. in-8°, avec fig.; 1783-1790, 10 vol. in-8°. M. Desnoiresterres a donné une édition abrégée de cet ouvrage en 1853, 1 vol.; — *Mon Bonnet de Nuit*; Neuchâtel, 1784, 4 vol. in-8°; — *Portraits des Rois de France*; Neuchâtel, 1783, 4 vol. in-8°; 1785, 4 vol. in-8°; 1788, 4 vol. in-12. Cet ouvrage a été réimprimé par l'auteur, sous ce titre : *Histoire de France depuis Clovis jusqu'au règne de Louis XVI*; Paris, 1802, 6 vol. in-8°; — *Fragments de politique, d'histoire et de morale*; Paris, 1793, 3 vol. in-8°; — *Le nouveau Paris*; Paris, an V (1797), 6 parties in-8°; Paris, an VIII (1800), 6 vol. in-12; — *Néologie, ou vocabulaire de mots nouveaux, à renouveler ou pris dans des acceptions nouvelles*; Paris, 1801, 2 vol. in-8°; — *Jeanne d'Arc*, drame, traduit de l'allemand de Schiller, 1802, in-8°; — *De l'Impossibilité du système astronomique de Copernic et de Newton*; Paris, 1806, in-8°; — *Satire contre Racine et Boileau*; Paris, 1808. Mercier a surveillé avec Brizard une édition de J.-J. Rousseau pour le libraire Poinçot; il a joint à *La nouvelle Héloïse* une lettre de sa façon, qu'il fait écrire à M. de Volmar, après la mort de Julie. Au nombre des ouvrages que Mercier a laissés en manuscrit, on parle d'un *Cours de Littérature* en 6 volumes in-8°; il avait également commencé un *Dictionnaire*, dont les treize premières feuilles se trouvent déposées à la Bibliothèque impériale.

L. LOUVET.

Delisles de Sales, *Notice raisonnée des ouvrages de Mercier*, précédée d'un morceau intitulé : *De Mercier considéré comme homme d'État*. — Ch. Monselet, *Oubliés et Dédaignés*, tome I<sup>er</sup>. — L. Ratisbonne, *Journal des Débats*, du 21 avril 1853. — Gustave Desnoiresterres, *Études* dans son édition du *Tableau de Paris*. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Ourry, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Desessarts, *Les Siècles Littér.* — Ersch, *La France Littéraire*. — Ch. Nodler, *Souvenirs de l'Empire*. — Fleury, *Mémoires*.

MERCIER DE LA RIVIÈRE (\*\*\*) , économiste français, né vers 1720, d'une famille de finance, mort à Paris, en 1793 ou 1794. Il acheta en 1747 une charge de conseiller au parlement de Paris, qu'il quitta en 1758 pour l'emploi d'intendant de La Martinique. Après une longue absence, il revint en France, et se lia avec Mirabeau le père et Quesnay. L'un des principaux disciples de ce dernier économiste, il développa avec talent ses principes dans des articles du *Journal de l'Agriculture, du commerce et des finances*, signés M. G., et surtout dans le livre *L'Ordre naturel et essentiel des Sociétés politiques* (Paris, 1767, in-4° ou 2 vol. in-12). Il y soutenait que le gouvernement devait être dans les mains d'un seul; que les lois positives, dérivant de la nature des hommes et des choses, sont avant tout l'œuvre de la Providence, et que leur application appartient au pouvoir législatif, qui réside essentiellement dans le souverain; qu'il n'y a là qu'un despotisme *légal* et non *arbitraire*. L'auteur entrait aussi dans des détails sur la propriété foncière, qu'il regardait comme la base de la société; sur l'impôt, qui doit être unique, etc. Mais il ne s'en tenait pas exclusivement à l'économie sociale, il abordait la question toute pratique de la meilleure forme du gouvernement, qu'il réputait être celui d'un seul. Quoiqu'il résultât très-clairement de ses distinctions entre le pouvoir *légal* et le pouvoir *arbitraire*, et de l'ensemble de sa théorie, que ce n'était pas dans l'intérêt du chef de l'État qu'il demandait l'unité de puissance législative et exécutive, les économistes n'en furent pas moins, à cause de cette idée, dépeints comme les fauteurs du despotisme pris dans le plus mauvais sens du mot, accusation tout à fait fautive, mais que les ennemis du système ne manquèrent pas de faire valoir. Voltaire n'approuvait pas ce livre de *L'Ordre naturel*, dont le titre même lui déplaisait. Mably le réfuta dans une lettre publiée sous le titre de *Doutes proposés aux Philosophes économistes*. D'un autre côté, des admirateurs le mettaient au-dessus de *l'Esprit des Lois*. Parmi les derniers se trouvait le prince Galitzin, ambassadeur de Russie, qui lorsque Catherine II s'occupait de rédiger un code de lois pour son empire engagea la tsarine à consulter Mercier de La Rivière. Mandé à Moscou, Mercier fit le voyage avec une telle lenteur qu'il arriva trop tard. En prenant congé de la tsarine, il lui dit que la science de gouverner se réduisait « à reconnaître les lois que Dieu a manifestement gravées dans l'organisation des hommes ». Catherine écrivit à Voltaire, au sujet de l'économiste. « Il nous supposait marcher à quatre pattes, et très-poliment il s'est donné la peine de venir pour nous redresser sur celles de derrière. » Cependant, en passant à Berlin, Mercier de La Rivière fut bien accueilli par le prince Henri de Prusse, avec lequel il eut d'assez longues conférences. Outre *L'Ordre naturel*, publié en 1767, réimprimé en 1846 dans le t. II

de la *Collection des principaux Économistes*, on a de cet écrivain : *De l'Instruction publique*; Stockholm et Paris, 1775, in-4° : livre écrit à la demande du roi de Suède; le *Journal des Savants* de février 1776 en fait l'éloge; — *L'Intérêt général de l'État, ou la liberté du commerce des blés*; Amsterdam et Paris, 1779, in-12; — *Lettres sur les Économistes*; s. d., in-12; 2° édit. (1787), in-8°, réimprimées dans *l'Encyclopédie méthodique*; — *Les Vœux d'un Français, ou considérations sur les principaux objets dont le roi et la nation vont s'occuper*; Paris, 1788, in-8°; — *Essai sur les Maximes et Lois fondamentales de la monarchie française, ou canevas d'un code constitutionnel*; Paris, 1789, in 8°; suite à l'écrit précédent; — *Palladium de la Constitution politique, ou régénération morale de la France*; 1790, in-8°. On lui a attribué à tort les deux ouvrages suivants, qui sont de Pierre-Joachim-Henri de La Rivière : *L'heureuse Nation, ou relation du gouvernement des féliciens*, 1792, 2 vol. in-8°, et *Lettre à Messieurs les Députés composant le comité des finances de l'Assemblée nationale*; 1789, in-8°.

GUYOT DE FÈRE.

Eng. Daire, *Notice sur Mercier de La Rivière*, à la tête de *L'Ordre naturel*, dans le t. II de la *Collection des principaux Économistes*. — Voltaire, *lettre à Charbon*, 25 décembre 1767, et *Lettre à Lamolville*, 8 mars 1767. — Thibault, *Souvenirs de Berlin*, t. III, 2° édit.

MERCIER de Compiègne (Claude-François-Xavier), littérateur français, né le 29 août 1763, à Compiègne, mort en 1800, à Paris. Dès l'âge de quinze ans il fut secrétaire du chevalier de Jaucourt; après la mort de son protecteur (1779), il vint à Paris et obtint un emploi subalterne dans les bureaux de la marine. A l'époque de la révolution, il ouvrit une boutique de libraire, et débita lui-même ses ouvrages. Il fut compris parmi les gens de lettres auxquels la Convention accorda des secours. Écrivain médiocre, Mercier a laissé un grand nombre d'ouvrages, que la nécessité de subvenir aux besoins de sa famille lui faisait compiler en hâte et sans trop de soin; il n'était pas dépourvu de talent et de sensibilité, comme il l'a prouvé dans quelques pièces de vers. Nous citerons de lui : *Mon Serre-tête, ou les après-souper d'un commis*; Paris, 1788, in-8°; — *La Fédération, poème lyrique en un acte, dédié à Bailly*; Paris, 1790, in-8°; — *Rosalie et Gerblois, nouvelle*; Paris, 1792, in-16; — *Les Soirées de l'Automne*; Paris, 1792, 2 vol. in-12; — *Ismael et Christine, nouvelle*; Paris, 1793, 1794, in-8°; — *Isotime, ou le bon génie, poème en prose*; Paris, 1793, in-32; — *Les Veillées du Couvent, ou le noviciat d'amour, poème érotico-satirique en prose et en V livres*; Paris, 2° édit., 1793, in-18; — *Le Despotisme, poème*; Paris, 1794, in-18; — *Fragments dramatiques*; Paris, s. d. (1795), in 12; publiés sous le pseudonyme d'Aléophile; — *Gérard de Velsen, ou l'origine d'Amsterdam*;

Paris, 1795, 1797, in-12; — *Les Nuits d'Hiver*; Paris, 1795, in-18 : variétés philosophiques et sentimentales, en prose et en vers; — *Le Palmier, ou le triomphe de l'amour conjugal*; Paris, 1795, in-8° : la meilleure des productions poétiques de l'auteur; — *Les Matinées du Printemps, œuvres diverses*; Paris, 1797, 2 vol. in-18; — *Opuscules philosophiques et poétiques du frère Jérôme*; Paris, 1798, in-18; — *Lubies théologiques*; Paris, 1798, in-8°; on les fit passer pour un ouvrage posthume du compère Matthieu; — *Le Bréviaire des jolies Femmes*; Paris, 1799, in-18; — *Le faux-Pas, ou la morale au sucre*, comédie en un acte, Paris, 1799; — *Manuel du Voyageur à Paris*; Paris, 1800, in-18; — *La Calotine, ou la tentation de saint Antoine*, poème burlesque; Paris, 1800, in-12. Mercier a en outre donné des pièces de vers à l'*Almanach des Muses* et aux *Étrennes d'Apollon*, et il a fondé en 1800 *Le Furet littéraire*, revue mensuelle qui n'a eu qu'un numéro. Comme éditeur, il a publié : *Bibliothèque des Boudoirs, ou choix d'ouvrages rares et recherchés*; 1787-1788, 4 vol. in-18; Avignon, 1798, 4 vol. in-8°; il y a une édition portant le titre de *Manuel des Boudoirs*, 4 vol. in-16; — *Histoire de Marie Stuart*, du P. Caussin; Paris, 1792, in-8°; 1795, 2 vol. in-12; — *Nouvelles galantes et tragiques*; Paris, 1793, in-12; — *Voyage au royaume de Coquetterie*, de l'abbé d'Aubignac; Paris, 1794; — *Les Soupirs du Cloître*, de Guimond de La Touche; Paris, 1795, in-12, avec une notice biographique; — *Ferraria et nugæ aliquot venustiores*, de Nicolas Bourbon; Paris, 1796, in-12; — *Les Heures de Tivoli et de l'Elysée, choix des plus jolies pièces en vers et en prose*; Paris, 1798, 2 vol. in-18; — *Lucine affranchie des lois du concours*, trad. de Johnson par Moët; Paris, 1799, in-18; — *Éloge du Sein des Femmes*, de Ducommun; Paris, 1800, in-18. Le nom de Mercier se rattache principalement à quelques productions d'un goût bizarre, et qui sont encore recherchées par les bibliophiles comme des curiosités; ainsi il a traduit du latin : *De l'Utilité de la Flagellation dans les plaisirs du mariage et dans la médecine*, de J.-H. Meibom; Paris, 1792-1795, in-18, fig., et (Londres) Besançon, 1801, in-8°; dès son apparition cet ouvrage fut saisi par la police; — *Éloge du Pet, dissertation historique, anatomique et philosophique sur son origine, son antiquité, ses vertus, sa figure, les honneurs qu'on lui a rendus chez les peuples anciens et les faceties auxquelles il a donné lieu*, de Rodolphe Gaclenius; Paris, 1799, in-18, fig. : l'auteur a fait preuve dans cette facétie de quelque érudition, assez mal employée comme on voit; — *Éloge de la Goutte*, de Pirckheimer; Paris, 1800, in-18; — *Éloge du Pou* (de Dan. Heinsius); — *Éloge de la Boue* (de Majoragio); — *Éloge de la Paille* (de Fréd. Widebram), dédié à bien des gens, et

autres pièces; Paris, 1800, in-18; — de l'italien : *Le Vendangeur, ou le jardin d'amour*, poème de Tonsillo; Paris, 1798, 1800, in-12. P. L.

Desessarts, *Les Siècles Littér.* — Brunet, *Manuel du Libraire*. — Barbier, *Dict. des Ouvrages anon. et pseudon.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

MERCIER, surnommé *La Vendée*, célèbre chef royaliste, né à Château-Gonthier, en 1778, tué le 12 janvier 1800, aux environs de Loudéac (Côtes-du-Nord). Il était fils d'un maître d'hôtel, et quitta sa famille vers la fin de 1793, pour se joindre, à Fougères, aux Vendéens révoltés. Malgré son jeune âge, on lui confia le commandement d'un détachement à la tête duquel il se distingua en plusieurs rencontres. Lorsque le principal corps des royalistes eut été anéanti au Mans (nuit du 12 décembre 1793) par Marceau et Westermann, Mercier, qui était très-lié avec Georges Cadoudal, gagna la Bretagne avec ce chef. Tous deux essayèrent d'y continuer la guerre civile et d'insurger le Morbihan; mais après quelques échecs, ils furent arrêtés à Kerléano (village de la basse Bretagne), dans la maison du père de Cadoudal, où ils avaient établi leur quartier général. Ils furent emprisonnés à Brest. Après quelques mois de captivité, ils s'évadèrent, déguisés en matelots, et réussirent à rentrer dans le Morbihan (août 1794). Ils joignirent leur influence à celle du comte de Silz, de MM. de Francheville et La Bourdonnaye-Côteandec, des fameux chefs de bande Guillemot et Jean-Jean, et bientôt organisèrent la terrible guerre de surprises, de pillages et de meurtres, si tristement connue sous le nom de *chouannerie*. Au mois d'avril 1795, Mercier assista, avec les principaux insurgés, aux conférences de La Mabilais, ouvertes par le général Hoche; mais il refusa de signer la *pacification*. A la reprise des hostilités, Mercier devint le premier lieutenant de Cadoudal, et combattit avec lui à Quiberon (juin 1795), à Grand-Champ, à Elven, à Pluvigner, à Sarzeau, etc. Lorsque le comte d'Artois (depuis Charles X) débarqua à l'île d'Yeu (septembre 1795), Mercier fut envoyé en mission vers ce prince, qui lui fit bon accueil; mais il ne put le décider à partager les dangers de ses partisans. Quoique dès lors la cause royaliste fût désespérée, Mercier continua à guerroyer quelque temps. En mai 1796, il accepta, ou plutôt feignit d'accepter, l'amnistie proclamée par Hoche; mais il n'en continua pas moins ses intrigues avec Cadoudal et autres; aussi, le 15 juin 1797, le comte d'Artois lui envoya-t-il un brevet de maréchal-de-camp en le créant chevalier de Saint-Louis. Mercier voulut mériter ces faveurs : il s'assura de forces assez nombreuses pour tenter une démonstration sérieuse, et en 1799 passa en Angleterre, pour obtenir quelques secours en armes, en argent, et même la promesse « de la descende d'un prince de la famille des Bourbons sur le territoire français ». II

n'hésita plus alors à lever de nouveau l'étendard de la guerre civile, et dès le premier janvier 1800 il s'emparait de Saint-Brieuc, port de mer assez important des Côtes-du-Nord. Il ne put s'y maintenir; harcelé sans cesse par le général Hatry, il tomba mort dans une embuscade, au moment où il se préparait à repasser en Angleterre, portant les projets de Cadoudal sur Brest et Belle-Isle. « Un esprit vif, une âme ardente, une pénétration peu commune, l'intrépidité d'un vieux guerrier et une présence d'esprit admirable, telles étaient les qualités qui distinguaient ce chef royaliste. » H. L.

De Puyssaye, *Mémoires*. — Billard des Veaux (*Alexandre*), *Breviaire du Vendéen*, Paris, 1840, 3 vol. in-8°. — Créteineau-Joly, *Hist. de la Vendée militaire*. — Th. Muret, *Hist. des Guerres de l'Ouest*. — *Biographie Bretonne*. — Le Bas, *Dict. Encyclopédique de la France*.

**MERCIER (Le)**. Voy. LE MERCIER.

**MERCK (Jean-Henri)**, littérateur allemand, né à Darmstadt, le 11 avril 1741, mort par suicide, le 27 juin 1791. Après avoir terminé ses études universitaires, il accompagna dans plusieurs voyages un seigneur de Bibra, se maria à Genève avec une Française, et devint en 1767 secrétaire de la chancellerie privée de Darmstadt. Plus tard il fut nommé trésorier de l'armée et conseiller au département de la guerre. On a de lui les traductions suivantes : *Recherches sur nos idées du beau et de la vertu*, de Hutcheson; — *Caton*, tragédie d'Addison; — *Voyage dans le Levant*, de Shaw. Il collabora activement au traité de *Physiognomonique* de Lavater, aux *Frankfurter gelehrte Anzeigen* (Annonces littéraires de Francfort), au *Mercure allemand* et à d'autres recueils périodiques. Son principal mérite se trouve surtout dans l'influence qu'il exerçait sur les autres. Il s'était réuni à Darmstadt, à Giessen, à Francfort et dans les environs, un cercle d'hommes distingués par leurs talents et étroitement unis entre eux. Merck, par la variété de ses connaissances, par la vivacité de son esprit et par la franchise de sa critique, en formait comme le centre. Son influence sur le développement du génie de Herder fut grande, mais elle le fut bien plus sur celui de Goethe; c'est lui qui servit de type au personnage de Méphistophélès dans *Faust*. Vers 1770, il accompagna le landgrave de Hesse-Darmstadt dans un voyage à Saint-Petersbourg, et en 1790 il fut envoyé avec une mission de son souverain à Paris. Les dernières années de sa vie furent troublées par des chagrins domestiques et des pertes d'argent considérables. H. WILMÈS.

*Conversations-Lexikon*. — *Briefe an Merck von Goethe, Herder, Wieland u. A.*; Darmstadt, 1835. — *Briefe an und von Merck*; ibid., 1838. — *Merck's ausgewählte Schriften*; Oldenbourg, 1840.

**MERCKLIN (Jean-Jacques)**, voyageur allemand, vivait au milieu du dix-septième siècle. Il partit en 1644 pour les Indes en qualité de chirurgien au service de la Compagnie hollandaise; il y resta neuf ans, pendant lesquels il visita une grande partie de ces contrées. La *Rela-*

*tion de ses voyages* a été insérée dans la *Beschreibung der Königreiche Japan, Siam und Corea* d'Arnold. O.

Beckmann, *Litteratur der älteren Reisebeschreibungen*, t. 1.

**MERCKLIN (Georges-Abraham)**, médecin et bibliographe allemand, né à Weissenbourg, le 29 novembre 1644, mort à Nuremberg, le 19 avril 1702. Après s'être fait recevoir en 1670 docteur en médecine à Altorf, il s'établit à Nuremberg, et y exerça son art avec beaucoup de succès. On a de lui : *Joh. Pandolphini a Monte Mariano Tractatus de ventositatis spinæ morbo, annotatus*; Nuremberg, 1674, in-12; — *De ortu et occasu transfusionis sanguinis*; ibid., 1679, in-8°; l'auteur y combat fortement cette méthode curative; — *Lindeni renovatus, sive J. A. van der Linden de scriptis medicis Libri duo*; ibid., 1686, 2 vol. in-4°; cette édition, presque deux fois plus forte que la première, est aussi beaucoup plus correcte; — *Sylloge casuum medicinalium incantationi vulgo adscribi solitorum*; Nuremberg, 1698 et 1715, in-4°. Mercklin a aussi inséré beaucoup de dissertations dans les *Ephémérides* de l'Académie des Curieux de la Nature, dont il était membre. O.

Will, *Nürnbergisches Gelehrten-Lexikon*, t. II, et le *Supplément de Nopitsch*.

**MERCEUR (Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de)**, né le 9 septembre 1558, à Noméni (Lorraine), mort à Nuremberg, le 19 février 1602. Il était cousin des Guise. Charles IX avait érigé en duché-pairie (déc. 1569) la principauté de Mercœur (Auvergne), en faveur de son père, Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, mort en 1577. Il avait fait ses premières armes aux sièges du Brouage et de La Fère, lorsque, par l'influence de Henri III et de la reine Louise, il épousa la riche héritière des maisons de Penthièvre et de Luxembourg, Marie, duchesse d'Étampes et de Penthièvre (1). Le roi par calcul politique ou par faiblesse, combla son jeune beau-frère de ses bienfaits, le nomma l'un des premiers chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit (1579), et lui donna, en 1582, le gouvernement de la Bretagne, qu'il enlevait au duc de Montpensier et à son petit-fils le prince de Dombes déjà gratifié de la survivance : c'était le moment où la royauté, affaiblie par vingt ans de guerres civiles, déconsidérée par les vices de Charles IX et de Henri III, semblait menacée de toute part; les Guise songeaient à remplacer les Valois; les populations catholiques étaient travaillées par les prédications démocratiques de la Ligue; les grands seigneurs espéraient le démembrement du royaume, à leur profit; les étran-

(1) Elle était née à Lamballe, le 12 février 1562; et était fille du vicomte de Martigues, lieutenant général de Bretagne, surnommé le *chevalier sans peur*, et petite-nièce du duc d'Étampes. Le comté de Penthièvre avait été érigé en duché-pairie par Charles IX, en 1569. (*Origine des troubles de ce temps*, par Raoul Le Maistre; Nante 1592.)

gers, et surtout Philippe II, comptaient sur la ruine de la France; la mort du duc d'Anjou allait donner le signal de la plus longue et de la plus terrible guerre civile (1584). Mercœur voulut se rendre indépendant en Bretagne. Dès 1585 il entra dans la grande association catholique, et reçut Dinan et Concarneau, comme places de sûreté; il combattit le prince de Condé dans l'ouest, mais il fut repoussé de Fontenay; sous les ordres de Henri de Guise, il contribua à la défaite de l'armée allemande à Auneau; puis, en 1588, il s'opposa à Henri de Navarre, qui le battit à Monnières, sur la Sèvre. Déjà il s'occupait avant tout de gagner à sa cause les populations de la Bretagne. Cette province, hostile aux Français, qu'elle traitait d'étrangers, était restée fidèle au catholicisme, et repoussait l'hérésie; les troubles du seizième siècle ne manquèrent pas d'y réveiller le sentiment de l'indépendance nationale. Aussi Mercœur, sans se déclarer franchement, ne travailla qu'à exploiter les passions soulevées dans le pays, pour faire revivre la race des anciens ducs. Sa femme, la spirituelle et ambitieuse, Marie de Luxembourg, descendait directement, par son aïeule, Nicole de Blois, de Jeanne de Penthièvre, la veuve de Charles de Blois, et malgré les traités, qui depuis longtemps avaient annulé les droits de cette maison, malgré l'union solennelle de 1532, elle était alors regardée par beaucoup de Bretons « comme étant du sang royal des vrais et légitimes ducs de Bretagne ».

Cependant, même après la journée des Barricades, même après l'assassinat des Guise, Mercœur, « ce Lorrain fin et cauteleux », dissimula, sans répondre aux prières et aux promesses de Henri III; il se fit proclamer à Rennes, par une assemblée d'ecclésiastiques, protecteur de l'Église romaine en Bretagne; il gagna un grand nombre de capitaines, et ne se déclara qu'au mois de mars 1589, en faisant arrêter Claude Faucon, seigneur de Ris, premier président au parlement de Bretagne, que le roi lui envoyait avec ses dernières instructions. Puis il se dirigea vers Rennes; secondé par plusieurs magistrats, comme l'illustre jurisconsulte d'Argentré, par les chefs du clergé et surtout par l'évêque ligueur Aymar Hennequin, il surprit la ville, s'empara de Fougères et assiégea Vitré, l'asile des calvinistes. Mais les royalistes de Rennes, après avoir pris connaissance des lettres de Henri III qui dénonçaient la trahison de Mercœur (23 mars, 1<sup>er</sup> avril), chassèrent les ligueurs pendant son absence (5 avril), et conservèrent à la royauté cette ville importante, qui fut pendant neuf ans leur place d'armes contre l'ambitieux prétendant (1). Presque toutes les villes de la province s'étaient au contraire soulevées contre le roi; le 7 avril, Marie de Mercœur et sa mère, Marie de Beaucaire,

avaient entraîné la population de Nantes et emprisonné les royalistes et les modérés avec le maire, Harrouys, qui s'était jusque alors courageusement opposé aux projets de Mercœur. « Toute la Bretagne, dit un pamphlet contemporain, s'est rendue à l'Union; M. de Mercœur est un très-valeureux prince du sang lorrain, duquel le nom seul vaut autant comme une armée de 50,000 hommes; cela s'est fait sans coup férir; ce n'est pas par la force des armes, mais par la force de Dieu. » Henri III, réuni au roi de Navarre, voulait descendre la Loire, pour aller combattre son beau-frère; mais, mieux conseillé, il marche vers Paris, où l'attendait le poignard de Jacques Clément. Au comte de Soissons, nommé gouverneur de Bretagne, et qui s'était laissé honteusement surprendre par Mercœur à Châteaugiron (1<sup>er</sup> juin), avait succédé le jeune prince de Dombes, Henri de Bourbon-Montpensier; c'est lui qui fit reconnaître à Rennes Henri IV.

Mercœur, cachant ses projets ambitieux sous le voile de la religion, prit le titre de « gouverneur de Bretagne, en attendant un roi catholique, ou en attendant les états généraux »; il le conserva jusqu'en 1598. Les évêques de la province, à l'exception de celui de Tréguier et de celui de Nantes, Philippe du Bec, qui se retira à Tours, la grande majorité du clergé, les religieux des différents ordres s'étaient déclarés pour lui, et soulevaient le peuple par leurs processions et leurs prédications; les chaires des églises retentissaient de violentes paroles en Bretagne, comme à Paris, et frère Jacques Le Bossu se montrait, à Nantes, le digne émule des Boucher et des Lincestre (1). A l'exception de Rennes, de Brest et de Vitré, toutes les villes prenaient parti pour la Ligue; Saint-Malo se constituait en république presque indépendante; Morlaix, Quimper, les villes de la basse Bretagne, Saint-Brieuc, Vannes, etc., étaient gouvernées par leurs conseils bourgeois. Les gentilshommes, pauvres et nombreux, pillaient et tuaient; les Saint-Offange, Anne de Sauzay, comte de La Maganne, et surtout le terrible Guy-Eder de la Fontenelle se rendirent tristement célèbres par leurs horribles brigandages, que Mercœur laissait impunis, quand il ne les favorisait pas. Les paysans, comme des loups furieux, égorgaient amis et ennemis (2). Mercœur entretenait peu de rapports avec les ligueurs des autres provinces, avec Mayenne, le chef de l'Union. Nantes était sa capitale; dès le mois de juin 1589 il y organisa un conseil d'État et de finances avec une autorité souveraine; en janvier 1590, un parlement, tout à sa dévotion, et rival acharné du parlement royaliste de Rennes. Il réunit les états de la

(1) Voy. les *Devis du Catholique et du Politique*; Nantes, 1589-1591.

(2) *Histoire de ce qui s'est passé en Bretagne durant les guerres de la Ligue*, etc., par Moreau, chanoine du diocèse de Cornouaille, publiée en 1836; Brest, in-8°.

(1) *Mém. de Jean du Mats, seigneur de Montmartin, gouverneur de Vitré*, à la suite de l'*Histoire de Bretagne*, par dom Taillander.

province à Nantes en 1591, à Vannes en 1592, 1593, 1594, et domina leurs délibérations; il ne lui manquait qu'un peu d'audace pour se déclarer indépendant. Sa femme, si populaire dans la province, le pressait d'agir; elle faisait appeler son jeune fils *prince* et *duc de Bretagne*; elle s'entourait d'historiens, de poètes, de panégyristes, qui célébraient à l'envi les vertus et les droits du chef de la Ligue dans la province. En 1592 les royalistes firent un grand effort; le prince de Dombes réunit ses troupes à celles du prince de Conti, gouverneur de l'Anjou; mais ils furent surpris par Mercœur, près de Craon, et complètement vaincus (23 mai 1592). Mercœur ne sut pas profiter de ce grand succès pour marcher sur Rennes; il se contenta d'entamer avec des seigneurs royalistes quelques intrigues, dont le baron de Crapado fut la malheureuse victime, et perdit son temps au siège de Château-Gontier. Alors le maréchal d'Aumont vint réparer les fautes du prince de Dombes, qui devenait alors duc de Montpensier et gouverneur de Normandie.

Mercœur avait eu l'imprudence d'introduire les Espagnols dans sa province; il n'ignorait pas cependant les prétentions de Philippe II, qui réclamait la couronne de France pour sa fille aînée, et soutenait avoir des droits plus incontestables encore sur la Bretagne, puisqu'elle descendait directement de la duchesse Anne par sa mère, fille de Henri II. Aussi accueillit-il avec empressement les avances de Mercœur, qui dès 1590 lui demanda humblement des secours; un traité fut conclu par l'intermédiaire du Florentin Laurent de Tornabuoni, l'homme d'affaires du duc, et celui-ci, après avoir pris Hennebon, vint attaquer le bourg fortifié de Loc-Péran (aujourd'hui Port-Louis), pour y recevoir ses alliés (juin 1590). En septembre 5,000 Espagnols, commandés par don Juan d'Aquila, débarquèrent à Saint-Nazaire; et ce fut avec leur concours que Mercœur remporta la victoire de Craon. Mais la bonne intelligence ne dura pas longtemps entre les alliés: le roi d'Espagne, qui voulait se servir de Mercœur comme d'un instrument, se gardait bien de le rendre trop redoutable. Ainsi, après la journée de Craon, don Juan d'Aquila se retira, malgré ses instances, dans sa forteresse de Blavet; Philippe II envoya sans cesse de nouveaux soldats, qui n'obéissaient pas à Mercœur, et commençaient à traiter la Bretagne en pays ennemi. Malgré ses protestations mensongères, Mercœur s'opposa par ses agents au mariage du duc de Guise avec l'infante, qui aurait eu pour dot la Bretagne. Les ligueurs s'étaient réunis pour sauver le château de Morlaix, que pressait d'Aumont; don Juan refusa de combattre, et Morlaix tomba au pouvoir des royalistes (1594). Peu après, les Espagnols, qui voulaient s'emparer de Brest, élevèrent le fort de Crozon, à l'entrée de la rade. D'Aumont, secouru par les Anglais auxiliaires, emporta d'assaut cette menaçante position. Mercœur, pressé à son tour par don Juan

de s'unir à lui pour délivrer Crozon, s'y était formellement refusé, et s'était ainsi vengé des Espagnols. Les dissidences des alliés rendirent un grand service aux royalistes, qui reprirent partout l'avantage dans la province, malgré la mort du maréchal d'Aumont, tué devant Comper (1595).

La présence des Espagnols en Bretagne eut aussi pour résultat fâcheux d'y appeler les Anglais. Elisabeth redoutait de voir Philippe II maître de la Normandie et de la Bretagne; car alors les Anglais pouvaient être chassés de l'Océan, et la conquête de leur pays n'était plus impossible. Aussi Drake fut-il envoyé pour se mettre en rapport avec le prince de Dombes, et bientôt un traité fut signé entre le gouvernement anglais et les députés de la Bretagne royaliste. Trois mille hommes, commandés par sir John Norris, débarquèrent à Paimpol (12 mai 1591), rejoignirent le prince de Dombes et combattirent Mercœur et les Espagnols. Mais ils s'éloignèrent peu de la mer, et lorsqu'ils s'aventurèrent jusqu'aux extrémités de la province, en 1592, ce fut pour être presque complètement exterminés à Craon, puis à Ambrières, près de Mayenne.

Mercœur, d'un esprit lent et irrésolu, quoique très-opiniâtre, lutait toujours, malgré l'abjuration du roi; mais il n'osait se déclarer franchement le représentant et le vengeur de la nationalité bretonne. Aussi le parti des ligueurs, mal dirigé, commença-t-il à se dissoudre. Les ecclésiastiques se détachèrent d'une cause qui n'était plus la cause de la religion; les nobles les plus compromis, sans attendre ni les ordres ni l'exemple de Mercœur, déposèrent les armes à de belles conditions. Les souffrances de la Bretagne avaient été à leur comble: « La guerre, écrit Montmartin, était un nouveau genre de crucifiement pour le peuple »; le pays était ravagé-depuis huit ans; les habitants étaient massacrés, torturés par les bandes de soldats pillards et féroces; la famine et la peste avaient dépeuplé les misérables campagnes; les loups pénétraient jusque dans l'intérieur des villes. Aussi les illusions et les espérances se dissipaient de toutes parts; Saint-Malo capitulait fièrement, dès 1594; Morlaix était livré par ses bourgeois (août 1594); le maréchal d'Aumont entraîné à Quimper, au mois d'octobre; Dinan était surpris par la connivence des habitants (1597); et même, à Nantes, on formait plusieurs complots pour se débarrasser de Mercœur. Henri IV avait depuis longtemps voulu traiter avec Mercœur, et la reine Louise, veuve de Henri III, servait de médiatrice entre le roi et son frère. Dès la fin de 1593, Duplessis-Mornay reçut des instructions secrètes, « avec pouvoir de s'élargir de manière à ce que la paix fut bientôt faite »; mais les négociations, plusieurs fois interrompues et reprises à Ancenis, à Chenonceaux, à Angers, furent conduites avec duplicité par Mercœur et

ses agents; il désirait se rendre important aux yeux des Espagnols, « n'ayant jamais, écrit Duplessis, un autre dessein que de nager entre les deux rois, attendant toujours la mort naturelle de l'un, la violente de l'autre, pour demeurer enfin duc de Bretagne. » En 1595, lorsque Henri IV déclara la guerre à l'Espagne, Mercœur se rapprocha des Espagnols, qui avaient besoin de ses services, et Philippe offrit de lui abandonner les droits de sa fille sur la province. Alors Mercœur refusa d'être compris dans le traité conclu avec Mayenne; il espérait toujours la mort de Henri IV et le démembrement du royaume; « il était dans l'attente de quelque in-signe malheur, qui le mist à son aise (1). » Après la reprise d'Amiens sur les Espagnols, il resta seul, sans défense, exposé à la vengeance de Henri IV; car, Philippe II, lui-même épuisé, traitait à Vervins, et le roi de France avait nettement déclaré que Mercœur ne serait pas compris dans le traité. Dès la fin de février 1598, Henri, à la tête de forces considérables, suivit les bords de la Loire, pour l'accabler dans Nantes, son dernier asile. Il avait hâte d'en finir; mais il était plus facile que ses conseillers, qui l'engageaient à punir le duc, et il fut surtout décidé par Gabrielle d'Estrées, qui désirait un grand établissement pour son fils César de Vendôme. M<sup>me</sup> de Mercœur, oubliant par nécessité son orgueil, était venue à Angers s'entendre avec la duchesse de Beaufort; Henri IV ne pouvait résister aux cajoleries de ces femmes (Sully), et Mercœur obtint des conditions plus favorables qu'il n'était en droit de l'espérer. Le traité fut conclu à Angers, le 20 mars; le 28, Mercœur se rendit au Briollay, terre qui dépendait du château du Verger, et, se jetant aux pieds du roi, lui jura fidélité; le 5 avril l'on signa le contrat de mariage de César, duc de Vendôme, avec l'héritière des deux illustres maisons de Lorraine et de Luxembourg. Mercœur fut forcé d'abandonner au jeune enfant le gouvernement de la Bretagne; les trente-quatre articles de l'édit officiel eurent surtout pour objet de détruire le souvenir du passé, de régler la situation de la province et le sort des officiers et des magistrats qui avaient obéi à Mercœur; les vingt-trois articles secrets sont plus curieux, et contiennent les avantages qui lui sont faits. Sully, récapitulant plus tard les sommes que le roi payait pour sa soumission, disait qu'elles s'élevèrent à 4,295,350 livres; aucun chef de la Ligue n'avait autant reçu.

Henri IV entra à Nantes le 13 avril, au moment où Mercœur quittait tristement la province; la France était enfin pacifiée, et c'était dans cette ville qu'il signait le fameux édit de tolérance. Mercœur, pressé par des motifs de différente nature, demanda bientôt la permission d'aller combattre les Turcs en Hongrie; il partit (oct. 1599)

avec son frère, le comte de Chaligny, cent gentilshommes bretons et quelques compagnies des gens de guerre du pays. Bien accueilli par Rodolphe II, il se distingua par sa bravoure, comme simple volontaire, puis par ses talents comme lieutenant général; il remporta plusieurs avantages sur les infidèles, s'empara d'Albe Royale; et, en 1602, il allait revoir la France lorsqu'il mourut, de la fièvre pourprée, à Nuremberg, le 19 février. Son corps fut porté à Nancy, où on lui fit de magnifiques funérailles; et saint François de Sales, dont les ancêtres avaient été pages d'honneur dans la maison des Martignes, prononça son oraison funèbre, à Notre-Dame de Paris, le 27 avril (1).

M<sup>me</sup> de Mercœur, après la mort de son mari, ne s'occupait plus que d'affaires domestiques et de fondations pieuses; malgré quelques tentatives de résistance, elle fut forcée de laisser conclure le mariage de César, duc de Vendôme, avec sa fille, Françoise de Lorraine, le 7 juillet 1609. Elle mourut au château d'Anet, le 6 septembre 1623, et fut inhumée au couvent des Capucines du faubourg Saint-Honoré, qu'elle avait fait bâtir. Elle avait eu de son mari : Louis, prince et duc de Bretagne, né le 21 mai 1589, mort le 21 décembre 1590; Françoise, née le 5 novembre 1592, et mort peu après; et Françoise de Lorraine, qui seule lui survécut et hérita de tous les biens de sa famille (2). L. GRÉGOIRE.

Brûlé de Monplanchamp, *Hist. du duc de Mercœur*; Cologne, 1689, et La Haye, 1692, in-12. — Dom Taillandier, *Histoire de Bretagne. — Preuves de dom Morice*, t. III, — De Piré, *Hist. de la Bretagne pendant la Ligue*, dans *l'Hist. des Ducs de Bretagne*, publiée par l'abbé Desfontaines, en 6 vol. in-12, 1739. — Pour les sources nombreuses, imprimées ou manuscrites, de l'histoire de Mercœur : *La Ligue en Bretagne*, par L. Grégoire; Nantes, 1856.

MERCŒUR (*Élisa*), femme de lettres française, née à Nantes, le 24 juin 1809, morte à Paris, le 7 janvier 1835. Disgraciée de la fortune, n'ayant que sa mère, elle passa la première partie de sa vie dans l'isolement. Un avoué de sa ville natale pourvut à sa première éducation; elle profita merveilleusement. A huit ans, dit-on, elle analysait déjà par écrit ses lectures, arrangeait de petits apologues et esquissait des scènes dramatiques. Elle avait un tel désir d'apprendre qu'elle s'initia seule pour ainsi dire à la connaissance du latin et de l'anglais, au point de traduire facilement les auteurs qui ont écrit dans ces deux langues. A cette ardeur succéda un moment d'atonie; mais ses facultés se réveillèrent, et à douze ans elle composa une *nouvelle* en prose, et un *portrait* en vers, qu'elle fit suivre de quelques autres essais, qui obtinrent du succès dans la société. A seize ans elle présenta ses premiers vers à un imprimeur de Nantes, Mellinet-Malassis, qui lui conseilla de s'occuper d'é-

(1) Cette oraison est à la fin de *l'Histoire de Mercœur* par B. de Monplanchamp.

(2) *La Vie et la Mort de feu M<sup>me</sup> de Mercœur*, par François d'Abra de Bacons; Paris, 1625.

(1) *Mémoires de Duplessis-Mornay*, édit. de 1824.

ducation. Elle donna en effet des leçons de grammaire, puis des leçons d'histoire, de géographie et de langue anglaise, consacrant à la poésie ses rares loisirs. Une circonstance fortuite décida de sa vocation. M<sup>me</sup> Allan-Ponchard était venue jouer à Nantes; mal accueillie, le premier jour, elle reçut une ovation brillante et méritée le lendemain. Cet événement empêcha M<sup>lle</sup> Mercœur de dormir : elle se leva au clair de la lune; elle écrivit des stances qu'elle envoya le lendemain à la cantatrice. Celle-ci répondit par des vers charmants. Le *Journal de la Loire-Inférieure* reproduisit les vers de M<sup>lle</sup> Mercœur; quelques jours après, il fit paraître du même auteur une *Épître au chien d'une jolie femme*. Le sort d'Élisa était décidé. Le *Lycée armoricain* imprima d'autres pièces, comme *Dors, mon ami; Ne le dis pas*, etc. La réputation de la jeune poétesse se répandit. En 1826, l'académie de Lyon, qui venait d'être rétablie, l'accueillit au nombre de ses membres associés; elle exprima sa reconnaissance dans une pièce agréable, intitulée *La Pensée*. On était plus sévère pour elle dans sa ville natale; cependant la Société académique de la Loire-Inférieure, dérogeant à ses statuts, qui excluaient les femmes, se l'associa au mois de mai 1827, et plus tard la Société Polymathique du Morbihan lui fit le même honneur. Les journaux firent l'éloge de ses vers; des amis imaginèrent de les publier, et une souscription produisit 3,000 fr. Mellinet imprima donc avec autant de soin que de désintéressement les *Poésies* de M<sup>lle</sup> Mercœur (Nantes, 1827, gr. in-18, avec fig.), qui s'enlevèrent rapidement dans les départements de l'ancienne Bretagne. C'était d'ailleurs un succès mérité. Les vers d'Élisa Mercœur ont de l'originalité; son style a de la naïveté, de la grâce, de la sensibilité, de la chaleur, mais quelquefois de l'inégalité et de l'obscurité. L'amour de la gloire l'anime, mais on lui reproche d'étaler de l'érudition. Son recueil contenait des élégies, des odes, des stances, quelques petits poèmes et d'autres pièces. Plusieurs de ces pièces sont empreintes d'une suave mélancolie. Elle avait dédié son livre à Chateaubriand, et lui disait dans sa dédicace :

J'ai besoin, faible enfant, qu'on veille à mon berceau.

Chateaubriand lui répondit : « Si la célébrité, mademoiselle, est quelque chose de désirable, on peut la promettre sans crainte de se tromper à l'auteur de ces vers charmants :

Mais il est des moments où la harpe repose,  
Où l'inspiration sommeille au fond du cœur.

Puissiez-vous seulement, mademoiselle, ne regretter jamais cet oubli contre lequel réclament votre talent et votre jeunesse. Je vous remercie de votre confiance et de vos éloges; je ne mérite pas les derniers; je tâcherai de ne pas tromper la première. Mais je suis un mauvais appui; le *chêne* est vieux, et il s'est si mal défendu des tempêtes qu'il ne peut offrir d'abri à personne. » Quelque temps après M. de Lamar-

tine écrivait de Florence à un de ses amis : « J'ai lu avec autant de surprise qu'intérêt les vers de M<sup>lle</sup> Mercœur que vous avez pris la peine de copier. Vous savez que je ne croyais pas à l'existence du talent poétique chez les femmes; j'avoue que le recueil de M<sup>me</sup> Tastu m'avait ébranlé; cette fois je me rends, et je prévois, mon cher, que cette petite fille nous effacera tous tant que nous sommes. » Plus tard, il est vrai, M. de Lamartine trouva son jugement un peu trop absolu. Quoi qu'il en soit, M<sup>lle</sup> Mercœur, ayant adressé un exemplaire de son livre à la duchesse de Berry, reçut une lettre flatteuse de cette princesse, et obtint une gratification du ministère de l'intérieur, plus une pension de 300 fr. de l'intendance de la maison du Roi. Élisa se prit alors à rêver Paris. « La nature l'avait douée, suivant Mellinet, d'une de ces âmes ardentes qui n'ont d'autres ressources que les passions ou les arts. » Elle adressa un petit poème intitulé *La Gloire* au ministre Martignac, qui lui fit une réponse flatteuse accompagnée de la collection du musée français par Fillhol et d'une somme prélevée sur les fonds destinés à l'encouragement des lettres. Élisa vint se fixer à Paris avec sa mère, en 1828. Martignac lui accorda aussitôt une pension de 1,200 fr. Peu de temps après M<sup>lle</sup> Mercœur écrivait à Crapelet, qui s'était chargé de publier une seconde édition de ses poésies : « Je vais travailler à force; j'ai du courage à présent. » Cette seconde édition, augmentée de nouvelles pièces, parut en 1829 à Paris, grand in-18. L'éditeur y avait joint une préface où l'on trouve quelques détails sur l'auteur. A cette époque, Élisa Mercœur conçut l'idée d'écrire pour le théâtre; elle emprunta au *Gonzaive* de Florian le sujet d'une tragédie qu'elle termina sous le titre des *Abencerrages* ou *Boabdil, roi de Grenade*, et qu'elle dédia à M<sup>me</sup> Récamier. Elle commença aussi une tragédie de *Cromwell*. Son bonheur dura peu cependant. Reçue d'abord avec faveur dans les salons, ses succès passèrent comme un objet de mode. L'envie, la médisance et la calomnie empoisonnèrent ses jours. La révolution de Juillet, qu'elle s'empressa pourtant de chanter dans un dithyrambe, lui enleva ses pensions. Celle du ministère de l'intérieur lui fut seule rendue, sur les instances de Casimir Delavigne, mais réduite à 900 fr. Pour vivre, elle se mit à faire de la prose. En 1833, elle fit paraître dans *Heures du soir*, *La comtesse de Villequier*, nouvelle historique, qui, suivant l'expression de M. H. Richelot, révéla en elle « une grande puissance dramatique et une vigueur de pensée extraordinaire ». La même année elle adressa à l'Académie de Nantes des vers patriotiques intitulés *Souhaits à la France*, qui furent lus en séance publique et insérés dans les *Annales* de la Société savante. En 1834, elle publia dans le *Livre rose* une nouvelle intitulée *Le double Mois*. Elle fournit aussi des articles à différents recueils littéraires. La



douleur, le chagrin, l'ennui la consumaient. Elle se comparait elle-même à une helle tige que le ver rongé à la racine. Dans une pièce de vers des derniers temps de sa vie, intitulée *Le Centenaire*, elle semblait peindre l'état de son âme :

C'est quand on a vécu qu'on sait ce qu'est la vie ;  
Que l'on voit le néant des biens que l'on envie,  
Que fatigué du jour on n'attend que le soir.  
Désenchanté de tout, lorsque la nuit arrive,  
A quel banquet encore et près de quel convive  
Pourrait-on désirer s'asseoir ?

Atteinte d'une maladie de poitrine, elle succomba au commencement de 1835. Châteaubriand et Ballanche suivirent son convoi. M. Guizot vint au secours de la mère d'Élisa Mercœur, dont M<sup>mes</sup> Récamier et Waldor cherchèrent à soulager la douleur. Une souscription fut ouverte pour élever une tombe à la jeune poétesse armoricaine, morte à la fleur de l'âge. M<sup>me</sup> d'Hautpoul lui composa une épitaphe qui se termine par ce vers délicat :

Elle adorait, servait et nourrissait sa mère.

Outre les ouvrages que nous avons indiqués et des articles insérés dans *Le Conteur*, *L'Opale*, *Le Selam*, les *Annales Romantiques*, *La France Littéraire*, la *Revue de l'Ouest*, le *Journal des Femmes*, le *Journal des jeunes Personnes*, *Le Protée*, etc., M<sup>lle</sup> Mercœur a laissé : *Louis XI et le Bénédictin*, chronique du quinzième siècle ; *Les Italiennes*, *Les quatre Amours*, roman de mœurs, et quelques nouvelles inédites ; *Louis XIII*, roman ; *Les Abencerrages*, tragédie destinée au Théâtre-Français ; diverses poésies et un chant commencé pour la vieille Pologne. On a publié les *Œuvres complètes de M<sup>lle</sup> Elisa Mercœur, précédées de mémoires et notices sur la vie de l'auteur, écrits par sa mère* ; Paris, 1843, 3 vol. in-8°, avec portrait et fac-simile.

L. LOUVET.

Alf. de Montferrand, Notice dans *Fleurs sur une tombe*, à *Elisa Mercœur* ; Paris, 1836, in-8°. — Mme Mélanie Waldor, Notice dans le *Journal des Débats* du 13 janvier 1835. — Mellinet, Notice dans le tome IX des *Annales de la Société Académique de Nantes*, mars 1835. — *Almanach des Dames*, 1837. — Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

**MERCŒUR (Odilon DE). Voy. ODILON.**

† **MERCURI (Paul)**, graveur italien, né à Parme, en 1808. Il vint très-jeune à Paris, pour étudier la peinture et la gravure. Il exposa au salon de 1834 des portraits peints à l'huile et la gravure en taille-douce des *Moissonneurs*, d'après Léopold Robert : cette gravure est digne du tableau ; jamais rien de plus fin, sans sécheresse, n'a été exécuté par la main d'aucun graveur. Le prix de ce chef-d'œuvre avant la lettre est de plus de 300 fr. M. Mercuri fut appelé à Rome pour y remplir l'emploi de professeur de gravure à l'École des beaux-arts. On a encore de cet artiste *Sainte Amélie*, d'après Paul Delaroche, planche qui lui valut en 1838 la médaille de 1<sup>re</sup> classe ; — en 1844, les portraits de *Christophe Colomb* et du *Tasse* ; — en 1845, celui de *M<sup>me</sup> de*

*Maintenon*, d'après Petitot ; — en 1859, *Jane Gray*, d'après Paul Delaroche ; en 1839, *La Pia*, personification catholique de l'Espérance, d'après le *Purgatoire* de Dante, et en 1844 *La Vierge d'Orléans*, dessin d'après Raphael.

G. DE F.

*Annuaire des Beaux-Arts*, 1844. — *Livrets du Salon*.

**MERCURIALE (Girolamo)**, en latin *Mercurialis*, savant médecin italien, né le 30 septembre 1530, à Forlì, où il est mort, le 13 novembre 1606. D'une famille noble et ancienne, il fit ses études à Bologne, et reçut en 1555 à Padoue le diplôme de docteur. Il sut gagner à un tel point la confiance de ses compatriotes qu'ils l'envoyèrent en 1562 à Rome pour y traiter d'affaires importantes à la cour de Pie IV. Le cardinal Alexandre Farnèse, grand protecteur des savants, distingua le jeune médecin et ne négligea rien pour l'engager à s'établir à Rome. Ce dernier, cédant aux sollicitations du prélat, demeura sept années auprès de lui ; il employa ce temps à la culture des lettres, à l'enseignement de la médecine et surtout à la rédaction du traité de l'art gymnastique. Appelé en 1569 à Padoue, il y remplit la chaire de médecine pratique, et ne parut pas inférieur à son prédécesseur Fracanzani, surnommé l'Esculape de son temps. Sur le bruit de sa réputation, l'empereur Maximilien II, attaqué d'une fâcheuse maladie, le fit venir à sa cour (1573) ; en reconnaissance d'avoir recouvré la santé, il lui donna, outre des présents considérables, les titres de chevalier et de comte palatin. A quelque temps de là, Mercuriale ne fut pas aussi heureux. Consulté au sujet d'une épidémie qui désolait Venise (1576), il déclara, avec Capovaccio, qu'elle n'était point pestilentielle et encore moins contagieuse. Forcé d'avouer son erreur en présence des milliers de victimes qui succombaient chaque jour, mis en danger de mort par l'exaspération du peuple, il se hâta de regagner Padoue. Cette disgrâce ne diminua rien de la renommée qu'il s'était acquise. En 1587, il alla professer à Bologne, et en 1592 il se rendit à Pise, où l'attira la générosité du grand-duc de Toscane. S'étant retiré dans sa ville natale, il y mourut, de la pierre, au bout d'un mois ; il avait dit à ses confrères qu'il portait deux calculs dans les reins, et cette prédiction fut vérifiée à l'ouverture de son corps. Les habitants de Forlì lui élevèrent une statue sur la place publique. Comme professeur et comme praticien, Mercuriale brilla d'un vif éclat parmi ses contemporains ; il avait une méthode d'enseigner qui lui attirait beaucoup de disciples. Ce fut à eux qu'il donna le soin de publier la plupart de ses ouvrages, afin que s'il était tombé dans quelque erreur, ils pussent la corriger sans se compromettre. On a de lui : *Nomothesaurus, seu ratio lactandi infantes* ; Padoue, 1552, in-8° ; — *De Arte Gymnastica lib. VI* ; Venise, 1569, 1573, 1587, 1601, 1644, in-4° ; Paris, 1577, in-4° ; Amsterdam, 1672, in-4°, fig. On y trouve des

recherches curieuses sur les exercices qui ont été le plus en usage chez les anciens, la description de leurs jeux et de leurs courses avec de savantes explications. Mais on peut à bon droit reprocher à l'auteur sa passion exclusive pour l'antiquité, passion qui l'a conduit à condamner ce que faisaient les modernes, l'équitation, par exemple, d'après un passage d'Hippocrate relatif aux Scythes; — *Variarum Lectionum Lib. IV; accedit Alexandri Tralliani de lumbricis Epistola, gr. et lat. edita*; Venise, 1570, 1601, in-4°; Bâle, 1576, in-8° (avec un V<sup>e</sup> livre); Paris, 1585, in-8° (avec un VI<sup>e</sup> livre). Ces mélanges, que Mercuriale publia lui-même, attestent une érudition solide et variée; il y a inséré une foule de corrections, d'explications et d'interprétations de passages interpolés ou altérés dans les écrits de 122 auteurs grecs et latins; — *Repugnantia qua pro Galeno strenue pugnatur*; Venise, 1572, in-4°: avec le commentaire de Guilandini sur les trois chapitres de Pline concernant le papyrus; — *De Morbis cutaneis et omnibus corporis humani excretionibus*; Venise, 1572, 1601, 1625, in-4°: ces leçons orales, éditées par Paul Ricardi, ne reproduisent guère que la doctrine des anciens; — *De Pestilentia Lectiones, præsertim de Veneta*; Venise, 1577, 1601, in-4°: publié par Jérôme Zacchi; — *De Decoratione Liber*; Francfort, 1578, in-8°: publié par Jules Mancini et réimprimé plusieurs fois; — *De Maculis pestiferis et de Hydrophobia*; Padoue, 1580, in-4°; Venise, 1601, in-4°; — *De Morbis muliebribus Prælectiones*; Bâle, 1582, in-8°: publié par Gaspard Bauhin, ce traité a été augmenté par Michel Colombo (Venise, 1601, 1618, in-4°); — *De Morbis Puerorum Lib. II*; Venise, 1583, in-4°: publié par J. Chroszczeyorowski et trad. en 1605 en allemand; — *Censura et dispositio operum Hippocratis*; Venise, 1583, in-4°; — *De Venenis et morbis venenosis*; Francfort, 1584, in-8°: ouvrage publié par A. Schlegel, réimprimé à Venise, et indigne de la réputation de l'auteur; — *Responsa et consultationes medicinales*; Venise, 1587-1597, 3 vol. in-fol. (par Mich. Colombo); un tome IV parut en 1604, par les soins de Guill. Athenio; réimp. à Venise par Mondino, 1620-1624, 4 vol. in-fol.; — *Hippocratis Cœ Opera omnia, grace et lutine*; Venise, 1588, in-fol. Mercuriale divise la collection hippocratique en quatre classes renfermant les écrits légitimes, ceux que les disciples du maître ont publiés d'après ses notes, ceux qu'ils ont composés eux-mêmes, et ceux qui sont apocryphes. On doit regarder ce travail, sur le mérite duquel les érudits ne sont pas d'accord, comme ouvrant une ère nouvelle pour la critique, pour l'interprétation du texte et pour la question d'authenticité des livres hippocratiques. — *De Compositione Medicamentorum*; Venise, 1590, 1601, in-4°: publ. par Colombo; — *De Oculorum et Aurium Affectibus*; Franc-

fort, 1591, in-8°; — *Prælectiones Pisanae, sive commentarii eruditissimi in Hippocratis Prognostica, Prorrhetica et Historias epidemicas; accedunt tractatus de hominis generatione, aqua et vino, et balneis Pisanis*; Venise, 1597, in-fol.; publ. par Marco Cornacchini et réimpr. en 1602 à Francfort; — *Medicina practica lib. V*; Francfort, 1601, 1602, in-fol.; Lyon, 1618, 1623, in-4°; publ. par Pietro de Spina; l'édition d'Athenio (Venise, 1627, in-fol.) est la plus complète. Cet ouvrage, dicté en 1586, est entaché partout de galénisme; — *De Ratione discendi Medicinam*; Strasbourg, 1607, in-12; — *In omnes Hippocratis Aphorismorum libros Prælectiones*; Bologne, 1619, in-fol., édité par Maximilien Mercuriale, fils de l'auteur; — *In Hippocratis secundum librum Epidemicorum Prælectiones*; Forli, 1626, in-fol.; — *Opuscula aurea et selectiora*; Venise, 1644, in-fol. P.

N. Erythraeus, *Pinacotheca*. — Lorenzo Crasso, *Elogj d'huomini letterati*. — F. Bærner, *Dissertatio de vita et scriptis Hier. Mercurialis*; Brunswick, 1731, in-4°. — Nicéron, *Mémoires*, XXVI. — Morgagni, *Epistolæ Emilianæ*, p. 11. — Marchesi, *Vita III Forlivo*, 191. — Faccioliati, *Fasti*, III<sup>e</sup> part., 322. — Speroni, *Opera*, V, 352. — Eloy, *Dict. hist. de la Méd.* — *Biogr. Méd.* — Portal, *Hist. de l'Anatomie*, II, 17. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, VII, 2<sup>e</sup> part., 65-68.

**MERCURIO** ou **MERCURII** (Girolamo), en latin *Mercurius*, médecin italien, né vers 1550, à Rome, mort en 1615. Après avoir étudié la médecine à Bologne et à Padoue, il prit à Milan l'habit de Saint-Dominique; mais il s'était fait par son habileté une telle réputation dans cette ville que la noblesse demanda avec instance qu'il fût rappelé de Padoue, où il suivait les cours de théologie, afin d'exercer librement sa profession. Il se repentit bientôt d'avoir pris un engagement au dessus de ses forces; les des reproches que lui attirèrent ses infractions à la règle, il s'enfuit du cloître, et courut le monde pendant de longues années, cultivant partout son art et conservant des mœurs irréprochables. En 1571, sous le nom de *Scipion*, il suivit en France Jérôme de Lodrone, qui commandait les Allemands sous Anne de Joyeuse. De retour en Italie (1573), il erra de ville en ville, et fut aussi bien traité par le pape que par le sénat de Venise. Il finit par s'établir à Peschiera, où il acquit même quelques biens. L'idée d'avoir trahi ses serments religieux le tourmentait sans cesse; il n'eut de tranquillité que lorsqu'il lui fut permis de reprendre la robe qu'il avait quittée (1600). Suivant Mandosio il termina sa vie agitée à Rome; d'après d'autres, ce fut à Venise ou à Milan. Les ouvrages de ce moine médecin, que Portal traite de charlatan, ont joui d'une grande vogue, bien qu'ils soient écrits sans aucune méthode et que toutes les erreurs des anciens s'y retrouvent. Nous en citerons les suivants: *Scogli sopra la prima parte degli Aforismi d'Ippocrate*; Bologne, 1586, in-4°; — *La Commare o Raccolitrice di Scipion Mercurio in III libri*;

Vérone (avant 1600), in-4°; Venise, 1601, in-4°; on connaît de cet ouvrage huit éditions italiennes jusqu'en 1676, et deux versions allemandes; la meilleure partie est celle qui est relative à l'opération césarienne; — *Degli Errori popolari d'Italia lib. VII*; Venise, 1603, in-4°; Vérone, 1645, in-4°.

Fontana, *Provincia Romana*. — Mandosio, *Biblioth. Romana*, I, 191. — Ghilini, *Theatro d'Humini letterati*. — Eclair et Quétil, *Script. ord. prædicat.*, II, 389. — Tiraboschi, *Storia della Letterat. Ital.*, VIII, 269. — Éloï, *Dict. de la Médec.* — Portal, *Hist. de l'Anatomie*, II, 258.

**MERCY (François, baron DE)**, célèbre général français, né à Longwy, vers la fin du seizième siècle, mort le 4 août 1645. Entré très-jeune dans l'armée de l'électeur de Bavière, il fut en 1633 envoyé en garnison à Brisach, avec le régiment dont il venait de recevoir le commandement. Fait prisonnier dans une sortie, et conduit à Colmar, il obtint sa liberté peu de temps après. Chargé en 1634 de la défense de Rheinfeld, il fut forcé de l'évacuer vers le milieu de l'année. En 1635 il reçut le grade de général major et fut employé au siège de Colmar; l'année suivante il contribua à faire lever le siège de Dôle. S'étant joint en 1637 au duc de Lorraine, il fut battu avec lui près de Grey par le duc Bernard de Weimar, ce qui ne l'empêcha pas de pénétrer peu de temps après en Bourgogne. En 1638 il fut nommé *général-feldzeugmeister*, et commanda pendant les deux années suivantes une partie de l'armée bavaroise. En 1641, après s'être en vain opposé aux entreprises du duc de Longueville dans le bas Palatinat, il marcha au secours de Ratisbonne, assiégé par Banner et Guébriant; peu de temps après, il fit prisonniers à Wald-Neubourg quatre régiments suédois commandés par Schlange, poursuivit avec Piccolomini l'armée du maréchal Guébriant, et prit part à la bataille de Wolfenbuttel. Fait prisonnier en janvier 1642, à Kempten, il fut relâché dans le courant de l'année. Opposé en 1643 à Guébriant, qui s'avancait en Souabe, il détruisit, après la mort de ce maréchal, l'armée française presque tout entière; le 5 décembre il surprit le général Rantzau à Dutlingen, et le fit prisonnier avec trois mille hommes. Nommé en 1644 lieutenant général, il s'empara de Fribourg en Brisgau à la fin de juillet de cette année. Attaqué le 3 août par vingt mille Français conduits par le duc d'Enghien et les maréchaux Turenne et Gramont, il fut forcé dans ses retranchements, n'ayant que huit mille fantassins, et ne pouvant se servir de sa nombreuse cavalerie. Pendant la nuit il se retira avec un ordre admirable sur le Lorettoberg près de Fribourg, position où il se maintint malgré les sept assauts consécutifs livrés le lendemain par les Français. Après cette bataille meurtrière, restée indécise, et où il perdit son frère Gaspard, voyant que les ennemis voulaient lui couper les vivres, il rétrograda vers le Val de San-Peter, sans que les Français parvinssent à l'inquiéter; mais il

perdit la plus grande partie de son gros bagage; de plus, sa retraite permit aux ennemis de s'emparer d'un grand nombre de places au delà du Rhin. Chargé en 1645 d'arrêter Turenne, qui était entré dans le Wurtemberg, il le surprit le 5 mai à Marienthal et, secondé par Jean de Werth, lui tua deux mille hommes et lui en prit autant. Il obtint cet avantage en profitant habilement de la seule faute qui fut jamais commise par Turenne (voy. ce nom). L'arrivée des troupes suédoises et hessoises l'empêcha de poursuivre les Français au delà du Mein. A son tour, il leur barra partout le passage, lorsque Turenne, rejoint en juillet par le duc d'Enghien et le maréchal de Gramont, se fut mis en marche sur Heibronn (1). Gagnant les ennemis de vitesse, il vint se placer le 3 août à une demi-lieue de leur camp près de Nordlingue, dans une position qui les dominait entièrement. Il fut immédiatement attaqué par l'armée française; pendant que son aile gauche mettait en déroute le corps du maréchal de Gramont, il repoussa victorieusement Marsin et Castelneau, qui avaient cherché à occuper le village d'Allern, centre de sa position. Blessé mortellement, le général Mercy remit le commandement à Jean de Werth, qui ne sut pas profiter des avantages obtenus par les Impériaux, et fut au contraire forcé de se replier sur Donawerth. Mercy mourut le lendemain, laissant la réputation d'un des plus habiles capitaines de son temps.

Krafft, *Histoire de la Maison d'Autriche*, t. III, p. 103-105. — *Oestreichische National-Encyklopädie*. — Bégin, *Bibliographie de la Moselle*.

**MERCY (Claude-Florimond, comte DE)**, général autrichien, petit-fils du précédent, né en 1666, en Lorraine, tué le 29 juin 1734, à Croisetta près de Parme. Après avoir, en 1682, pris part comme volontaire à la défense de Vienne, il obtint peu de temps après une lieutenance dans un régiment de cuirassiers impérial. Ayant fait avec distinction les campagnes de Hongrie et d'Italie, il obtint en 1702 le commandement d'un régiment, avec lequel il fut envoyé sur le Rhin. Nommé deux ans après feld-major général, il s'empara en 1705 des lignes de Pfaffenhofen et repoussa les Français sur Strasbourg. Dans les années suivantes, il se signala par plusieurs brillants faits d'armes, qui le firent nommer en 1708 feld-maréchal-lieutenant de la cavalerie impériale. En 1709 il essaya de pénétrer avec huit mille hommes dans la haute Alsace; mais battu à Rimersheim par le comte du Bourg, il fut forcé de se retirer si précipitamment, que beaucoup de ses soldats périrent au passage du

(1) « Dans tout le cours des deux longues campagnes que le duc d'Enghien, le maréchal de Gramont et le maréchal de Turenne ont faites contre le général Mercy, ils n'ont jamais projeté quelque chose, dans leur conseil de guerre, qui peut être avantageux aux armes du roi et par conséquent nuisible à celles de l'empereur, que Mercy ne l'ait deviné et prévenu, de même que s'il eût été en quart avec eux et qu'ils lui eussent fait confiance de leur dessein. » (*Mémoires du maréchal de Gramont*.)

Rhin (f). Envoyé en 1716 en Hongrie contre les Turcs, il commanda en chef la cavalerie à la bataille de Peterwaradin, et il contribua beaucoup à la victoire des Impériaux. Après s'être emparé, dans le courant de l'année, de plusieurs places fortes, il se signala en 1717 à la bataille de Belgrade. Nommé en 1719 gouverneur de la Sicile, il remporta, le 29 juin à Villa-Franca, dans les Abruzzes, une victoire longtemps disputée sur les Espagnols, qu'il chassa l'année suivante de toute la Sicile. Nommé en 1721 gouverneur du bannat de Temeswar et élevé en 1723 au grade de feld-maréchal, il fut chargé en 1734 de commander l'armée autrichienne qui devait opérer contre les Français et les Savoyards. Il entra dans le Parmesan au commencement de mai, pour en chasser l'ennemi et gagner ensuite Alexandrie, ce qui aurait obligé les alliés à évacuer le Milanais. Le 29 juin il attaqua l'armée française retranchée aux environs de Parme; il emporta les positions de l'ennemi, mais ne put les garder. Il essaya alors de tourner les alliés par leur droite, et il venait d'y réussir, lorsqu'il tomba mortellement blessé d'un coup de fauconneau. N'ayant pas d'enfants, il avait légué son nom et sa terre de Mercy, érigée en comté en 1720, à son fils adoptif Antoine, comte d'Argenteau, qui, après avoir servi avec distinction dans l'armée impériale, mourut en 1767, commandant général de l'Esclavonie. O.

Moréri, *Diction.* — *Oestreichische National Encyclopädie.* — Bégin, *Biographie de la Moselle.*

**MERCY D'ARGENTEAU** (Comte de), diplomate autrichien, mort à Londres, le 25 août 1794. Ambassadeur de la cour de Vienne à Paris lors de la révolution française, il attira sur lui l'attention publique par les démarches nombreuses qu'il fit en faveur de la cause royale, et fut plusieurs fois accusé d'être le directeur du fameux *comité autrichien*. En septembre 1790 il se rendit à Bruxelles pour y continuer plus en sûreté ses intrigues, du reste généralement conçues avec maladresse. Envoyé ensuite comme plénipotentiaire à Londres, il y mourut, avant d'avoir vu se réaliser son projet favori d'une coalition contre la république française. O.

Norvins, *Biogr. des Contemporains.* — *Mémoires du temps.*

**MERCY-ARGENTEAU** (*Florimond-Claude*, comte DE), général autrichien, frère du précédent, mort vers 1815. Commandant en 1794 un régiment en Italie, il obtint en 1795 quelques succès sur les Français à Ormea et à Palestino. Il se laissa surprendre à Loano, ce qui entraîna la défaite des Autrichiens. Traduit pour ce fait devant un conseil de guerre, il fut acquitté, et obtint même peu de temps après le grade de feld-maréchal-lieutenant. Chargé en 1796 du commandement d'un corps d'armée en Italie, il

(1) « Je ne sais par quelle fatalité, dit Voltaire à propos de cette défaite, ceux qui ont porté le nom de Mercy ont toujours été aussi malheureux qu'estimés. »

reçut de Beaulieu, le général en chef, l'ordre d'attaquer Montenotte, le 6 août; il ne l'exécuta que quatre jours plus tard; de plus il négligea, malgré les instances de Rouvina, de livrer avant la nuit l'assaut à la dernière redoute où les Français se fussent maintenus. Attaqué le lendemain par Bonaparte, il fut complètement battu, ce qui livra l'Italie aux Français. Une instruction criminelle fut dirigée contre lui; mais elle fut suspendue peu de temps après sur l'ordre de la cour impériale, dont Mercy n'avait fait que suivre les prescriptions secrètes. Mis de nouveau en activité en 1808, il fut plus tard nommé général d'artillerie. O.

Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains.* — *Oestreichische National-Encyclopädie.*

**MERCY** (*François-Christophe-Florimond*, chevalier DE), médecin français, né en 1775, à Pompey, près de Nanci, mort vers 1849. Appartenant à la même famille que les précédents, il étudia en même temps la médecine et la littérature grecque. Reçu docteur à Paris en 1803, il se fit plus connaître par ses écrits que par sa pratique. Son principal ouvrage est une traduction des *Œuvres d'Hippocrate* (Paris, 1811-1833, 21 vol. in-12), travail incomplet qui reproduit à peu près intégralement la version latine de Lorry, et qui est déparé par de nombreux contresens. Il y consacra la plus grande partie de sa vie et l'accompagna de dissertations, de notes et variantes. En 1823 il ouvrit un cours particulier de médecine hippocratique. On a encore de lui: *Conspectus Februm*, tiré d'Hippocrate; Paris, 1808, in-8°; — *Considérations sur la naissance des sectes dans les divers âges de la médecine et sur la nécessité de créer une chaire d'Hippocrate*; Paris, 1816, in-8°; en 1822 et en 1826 il s'adressa à la chambre des députés et au roi pour obtenir le rétablissement de cette chaire; — *De l'enseignement médical dans ses rapports avec la chimie*; Paris, 1819, in-8°; — *Mémoires sur l'éducation classique des jeunes médecins, pour servir de complément aux précédents mémoires*; Paris, 1827, in-8°, etc. K.

Callisen, *Medicin. Lexikon.* — Sachaile, *Médecins de Paris.* — *Nouv. Biogr. des Contemp.*

**MÉRÉ** (*Georges-Brossin*, chevalier puis marquis DE), moraliste français, né vers 1610, mort en 1685. Il eut un moment de vogue vers le milieu du dix-septième siècle; mais il rentra vite dans une demi-obscérité. Ses contemporains ne recueillirent point les particularités de sa vie. La date de sa naissance est incertaine; celle de sa mort n'est connue que par un passage du *Journal de Dangean*. Il était cadet d'une des meilleures familles du Poitou. Son frère aîné, M. de Plassac-Méré, se fit aussi une certaine réputation de bel-esprit et publia en 1748 un volume de *lettres*. Le chevalier de Méré, après avoir reçu une bonne éducation, entra au service, vers 1620, peut-être comme chevalier de l'ordre de Malte.

Il servait encore en 1664, et il fit parler de l'expédition navale du duc de Beaufort contre les pirates de Gigeri. Ce que l'on sait de sa vie pendant ce long espace de temps se réduit à de vagues renseignements, ainsi résumés dans Moréri : « Quoique le chevalier de Méré fut né dans un temps où les belles-lettres étaient assez négligées, et où, parmi les personnes de qualité, l'ignorance étoit presque devenue une des bienséances de leur état, il sut se tirer, par la supériorité de son génie, de cette foule de jeunes gens qui ne songeaient qu'à se battre ou à plaire, et partagea ses premières années entre le service de son prince et l'application à l'étude. Il fit dans sa première jeunesse quelques campagnes sur mer, et donna dès lors au public quelques productions de son esprit. Il avoit pour les langues une facilité si grande, qu'Homère, Platon et Plutarque lui étoient aussi familiers que nos auteurs mêmes. Après avoir approfondi tout ce que les anciens ont pensé de juste sur les bienséances de la vie et les agréments de l'esprit, après une longue attention sur tous les mouvements d'une cour aussi polie et aussi délicate que celle de France, qu'il fréquenta longtemps, cherchant dans la nature les principes et les preuves des vérités qu'il vouloit établir, il nous a laissés les règles d'une politesse dont il a créé lui-même le modèle. Il étoit en relation avec les duchesses de Lesdiguières et de Clérambault, M. le duc de La Rochefoucauld et le célèbre Balzac : c'étoit presque toute sa société. » Méré se piquait d'être un maître des manières qui font l'honnête homme, c'est-à-dire l'homme comme il faut, et il donnoit volontiers des leçons d'un art qui ne s'enseigne pas. Il parait qu'il voulut en donner à Pascal, qu'il trouva trop entiché des mathématiques. Il lui écrivit cette lettre singulière : « Vous souvenez-vous de m'avoir dit une fois que vous n'étiez plus si persuadé de l'excellence des mathématiques ? Vous m'écrivez à cette heure que je vous en ai tout à fait désabusé, et que je vous ai découvert des choses que vous n'eussiez jamais vues si vous ne m'eussiez connu... Il vous reste encore une habitude que vous avez prise en cette science, à ne juger de quoi que ce soit que par vos démonstrations, qui le plus souvent sont fausses. Ces longs raisonnements tirés de ligne en ligne vous empêchent d'entrer d'abord en des connaissances plus hautes, qui ne trompent jamais. Je vous avertis aussi que vous perdez par là un grand avantage dans le monde. » Le chevalier avoit quelque savoir en mathématiques, et comme il étoit grand joueur, il donna à Fermat et à Pascal la première idée de leurs recherches sur le calcul des paris. Cette initiative ne l'autorisait pas à se poser en maître à l'égard de Pascal. Il se vanta aussi d'avoir enseigné les belles manières à M<sup>lle</sup> d'Aubigné, depuis M<sup>me</sup> de Maintenon. Plus tard, quand cette dame touchait à la plus haute faveur, il s'étonna qu'elle ne gardât pas souvenir de ce ser-

vice, et il lui écrivit pour le lui rappeler : « Je pense, dit-il, avoir été le premier qui vous ai donné de bonnes leçons ; et je puis dire, sans vous flatter, que jamais enfance ne m'a paru plus aimable que la vôtre, tant pour les charmes de votre personne que pour avoir le meilleur cœur du monde, et l'esprit le plus éclairé. Je me souviens que je vous instruisais à vous rendre aimable et que vous ne l'étiez que trop pour moi... » La lettre continue sur ce ton, et a pu paraître une demande en mariage. « Il faut avoir bien du contre-temps, dit M. Sainte-Beuve, pour aller faire la leçon à Pascal sur la géométrie, et pour avoir l'air de s'offrir pour mari à M<sup>me</sup> de Maintenon vers 1680. » Quelques autres lettres du chevalier de Méré font plus d'honneur à son tact, et plusieurs sont intéressantes ; une surtout est remarquable, c'est le récit d'une conversation avec M. de La Rochefoucauld. Ce moraliste y exprime nettement des sentiments que ses *Maximes* laissent seulement percer ; il avoue qu'il « croit qu'en morale Sénèque étoit un hypocrite et Épicure un saint », et il ajoute : « Nous devons quelque chose aux coutumes des lieux où nous vivons, pour ne pas choquer la révérence publique, quoique ces coutumes soient mauvaises ; mais nous ne leur devons que l'apparence s'il faut les en payer, et se bien garder de les approuver dans son cœur. » Méré rapporte cette profession épicurienne et sceptique en homme qui partage les mêmes sentiments. Cependant il parait qu'il se convertit vers la fin. Il quitta la cour, et alla mourir dans ses terres du Poitou. Dangeau écrivit sur son *Journal*, à la date du 23 janvier 1685 : « J'appris la mort du chevalier de Méré : c'étoit un homme de beaucoup d'esprit, qui avoit fait des livres qui ne lui faisoient pas beaucoup d'honneur. » Ces livres, que Dangeau estimait peu, sont intitulés : *Les Conversations du M. D. C. et du C. D. M.* ( du maréchal de Clérambault et du chevalier de Méré ) ; Paris, 1669, in-12 ; réimprimé en 1671, avec un *Discours sur la justesse*, dirigé contre Voiture, que Méré, partisan de Balzac, traite durement. M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait au sujet de ce discours : « Corbinelli abandonne le chevalier de Méré et son chien de style, et la ridicule critique qu'il fait, en collet-monté, d'un esprit libre, badin et charmant comme Voiture. Tant pis pour ceux qui ne l'entendent pas. » On a encore du chevalier de Méré quelques opuscules publiés séparément, à Lyon et à Paris. Tous ces écrits ont été réunis en deux volumes, Amsterdam, 1692, in-12 ; le second volume contient les *Lettres*. Les *Œuvres posthumes* du chevalier de Méré furent publiées par l'abbé Nadal ; Paris, 1700 ; à La Haye, 1701 ; Amsterdam, 1710, in-12 ; elles contiennent les traités suivans : *De la vraie Honnêteté ; De l'Éloquence et de l'Entretien ; De la Délicatesse dans les choses et dans l'expression ; Le Commerce du monde ; Réflexions*

sur l'éducation d'un enfant de qualité, etc. Les écrivains de la fin du dix-septième siècle jugent en général Méré très-sévèrement, et lui reprochent d'être peu naturel, guindé, entortillé, obscur. M. Sainte-Beuve a été plus indulgent. « Les écrits du chevalier de Méré, dit-il, surtout ses *Lettres* et ses *Conversations* avec le maréchal de Clérambault, fourniraient matière à une infinité de remarques pour les définitions précises et les fines nuances des mots en usage dans le langage poli. Le chevalier est tout à fait un écrivain. Son style a de la manière; mais entre les styles maniérés d'alors, c'est un des plus distingués, des plus marqués au coin de la propriété et de la justesse des termes. » Z.

L'abbé Nadal, *Discours* en tête des *Oeuvres posthumes*. — L'abbé Joly, *Eloges de quelques auteurs français*. — Moréri, *Grand Dictionnaire Historique*. — Sainte-Beuve, *Derniers Portraits littéraires*. — F. Collet, dans la *Liberté de penser*, 15 février 1843.

**MÉRÉ** (Baronne de). Voy. GUÉNARD.

**MÉREAUX** (Jean-Nicolas Le Froid de), compositeur français, né en 1745, à Paris, où il est mort, en 1797. Il apprit la musique sous la direction de maîtres français et italiens, et tint l'orgue à l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Le premier ouvrage qui commença sa réputation fut *Aline, reine de Golconde*, cantate qu'il publia en 1767; il s'adonna ensuite à la composition religieuse, dont il avait fait une étude approfondie, et écrivit des motets et des oratorios, parmi lesquels on distingue celui d'*Esther*, qui fut fort applaudi au concert spirituel de 1775. Ses opéras sont, à la Comédie-Italienne: *Le Retour de la Tendresse* (1774), *Le Duel comique* (1776), et *Laurette* (1782); — à l'Opéra: *Alexandre aux Indes* (1785), et *Œdipe et Jocaste* (1791).

Son fils, *Joseph-Nicolas*, né en 1767, à Paris, fut, en 1790, professeur à l'école royale de chant attachée aux Menus-Plaisirs, et plus tard organiste du temple de l'Oratoire. Il est mort le 6 février 1838, à Paris, laissant plusieurs sonates et morceaux de fantaisie. P.

*Nouv. Biogr. des Contemp.* — Fétis, *Biogr. des Music.*

**MEREDITH** (Henry), voyageur anglais, né en 1782, mort le 8 février 1812, à Winnebah ou Simpah (royaume d'Assin, dans la Guinée septentrionale). Il entra de bonne heure dans la Western-Company-Africa, et après un stage suffisant il fut envoyé comme employé supérieur dans un des comptoirs anglais de la Côte-d'Or, celui du cap Apolonia. En 1807, la guerre ayant éclaté entre Aby-Dougah, roi des Achantis, et Tchébou, chef des Fantis, le premier fut vainqueur; mais à tort ou à raison il accusa les Anglais d'avoir aidé son ennemi, et tourna ses armes contre les Européens. Les Achantis s'emparèrent du fort hollandais de Cormantin, détruisirent le comptoir danois, et ce fut à grande peine que Meredith et ses gens purent en combattant gagner le fort d'Annamboc, commandé par le capitaine White, et où déjà MM. Swanzy, Smith et Baines,

directeurs des stations de Tantam, de Winnebah et de Widbah, s'étaient réfugiés. Tchébou, Quacoë-Apoutay, son *cabaschir* (lieutenant), et quelques-uns des principaux Fantis avaient pu également s'y jeter. Ils eurent trois terribles assauts à repousser contre des forces centuples des leurs: Le capitaine White fut dangereusement blessé; Meredith prit le commandement, et continua la défense avec énergie; mais le manque de vivres et de munitions allait rendre son courage inutile, lorsque le colonel Torrane, gouverneur en chef des établissements anglais de la côte d'Or, réussit à leur faire parvenir des renforts. Meredith traita ensuite avec Aby-Dougah; mais il ne put obtenir la paix qu'en livrant le malheureux Tchébou, qui fut empalé puis écorché vif. Le courage et l'intelligence que Meredith avait déployés dans ces circonstances critiques lui méritèrent d'être appelé au commandement du fort de Winnebah. Par ses soins, cette station devint une des plus florissantes de la Guinée septentrionale. Meredith connaissait presque tous les dialectes en usage dans cette partie de l'Afrique et les moyens d'échanger facilement avec les habitants. Il était d'ailleurs dans d'excellentes relations avec Assibarta, roi ou chef de la ville de Winnebah, lorsque les Achantis vinrent encore faire une invasion sur le territoire des Fantis. Assibarta courut à leur rencontre, et perdit avec la vie la plus grande partie des siens. Quelques mois après cette désastreuse campagne, les héritiers d'Assibarta se présentèrent au comptoir anglais, et réclamèrent un coffre fermé qu'avait dû laisser, en partant, le roi de Winnebah. Ce coffre en effet se trouva entre les mains du sergent du fort, qui le remit aux nègres; mais deux jours après, ceux-ci le retournaient avec ces mots: « Puisque tu as gardé les mille onces d'or que ce bois enveloppait, il ne saurait t'être inutile, garde-le aussi. » Le sergent protesta; Meredith crut bien faire en remettant la solution du procès à la décision du grand-prêtre de Braffou, qui était regardé comme un véritable oracle, dans le pays. Le prêtre déclara que le sergent avait retiré l'or et l'avait remis entre les mains de son chef. Sur le refus de Meredith de rendre une somme dont rien ne le prouvait débiteur, les nègres résolurent de se faire justice eux-mêmes. Le lendemain, ils l'enlevèrent dans son jardin, puis le firent traverser un champ d'herbes sèches enflammées. Ils le jetèrent ensuite en prison horriblement brûlé. Sir John Hope Smith, gouverneur du cap Coast, accourut le lendemain, et voulut délivrer son malheureux compatriote; mais les Fantis exigèrent pour sa rançon environ onze cents livres sterling. Pendant que sir Smith leur versait cette somme, on vint annoncer la mort de Meredith. Les nègres exigèrent la même rançon pour rendre son corps, qui fut enterré avec les honneurs de son grade. Ce meurtre ne tarda pas à être puni: sir Hope Smith appela une frégate anglaise qui croisait dans le golfe de

Guinée. Le feu et le fer détruiraient Winnebali, qui n'a jamais été rebâtie depuis. Le peu d'habitants qui échappèrent au massacre s'est réfugié à Abradi. On a de Meredith : *Account of the Gold-Coast, with a brief history of the African Company* ; Londres, 1812, in-8°, avec carte et fig. Cet ouvrage, qui contient la description de la côte de Guinée depuis l'Issiny jusqu'au Rio-Volta, contient des renseignements extrêmement neufs sur les mœurs et l'histoire des habitants, sur le commerce, l'industrie, l'histoire naturelle, et partie de l'Afrique occidentale.

A. DE LACAZE.

William Hutton, *Voyage to Guinea* (Londres, 1821, in-8°). — Torel de La Trouplinière, *Voyage en Afrique*, etc. (1833, in-8°, cart. et fig.). — Walkenaër, *Histoire générale des Voyages*, t. XI. — Dupuis, *Journal of a residence in Ashantee*, introduction. — Amédée Tardeu, *Guinée, dans l'Univers pittoresque*, p. 240-242. — Edward Bowdich, *The African Committee* (London, 1819, in-8°).

**MERERIUS**, évêque d'Angoulême, mort vers 576. Il avait été d'abord comte d'Angoulême. En ces temps, le gouvernement civil différait si peu du gouvernement ecclésiastique, qu'on échangeait souvent, sans changer de mœurs, le titre de comte pour celui d'évêque, afin de transmettre à un fils, à un neveu, le titre abandonné, et de réunir ainsi les deux puissances en une seule maison. Ce qui était considéré comme un abus, c'était de les réunir en une seule main. Le comte Mererius fut établi canoniquement sur le siège d'Angoulême par saint Germain, évêque de Paris, et saint Euphrone, archevêque de Tours, avec le consentement du roi Charibert. Nantin, neveu de Mererius, reçut l'héritage du comté. Cela se passait vers 570. Après sept ans d'épiscopat, Mererius fut empoisonné par Frontonius, qui s'empara de sa mitre, et qui paraît avoir été reconnu sans contestation comme évêque d'Angoulême. Il faut remarquer qu'il n'était pas alors très-rare d'arriver par de tels crimes aux plus hauts emplois. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* et du *Gallia Christiana* supposent l'identité de Mererius, évêque d'Angoulême, et d'un certain *Maracharius* que Fortunat fait assister, en 568, à la dédicace de l'église de Nantes. Le P. Lecointe aime mieux voir dans ce *Maracharius* Romacharius, évêque de Coutances. Mais ni l'évêque de Coutances ni celui d'Angoulême n'étaient comprouvinciaux de l'évêque de Nantes. Il est bien plus vraisemblable que le *Maracharius* de Fortunat est Maclivius, évêque de Vannes, mort, comme il semble, en 577. Voici le vers de Fortunat :

Domnolus hinc fulget meritis, Maracharius inde  
Laude sacerdotii...

Était-ce, du temps de Fortunat, une si grande licence que de changer Maclivius en Maracharius, pour mettre un vers sur ses pieds ?

Quelques écrits de Mererius ont existé, dit-on, dans la bibliothèque de Cluni ; mais il y a longtemps qu'ils semblent perdus. B. H.

*Gallia Christ.*, II, 979, et XIV, 917. — *Hist. Litt. de la France*, III, 317.

**MERGEY** (*Jean de*), capitaine protestant, né en 1536, à Haras-Mesnil, en Champagne, mort vers 1615, en Angoumois. Il était le dernier de quatorze enfants. Comme il ne voulait pas être moine, on le plaça en qualité de page auprès du capitaine De Chenets, avec lequel il fit ses premières armes. Il s'attacha ensuite au comte François de La Rochefoucauld, et lui témoigna en toute circonstance, à lui et aux siens, un inaltérable dévouement. A la journée de Saint-Quentin (1557), il fut fait prisonnier, et ne reentra en France qu'après dix-huit mois de captivité. Son maître ayant embrassé le calvinisme, il ne balança point à se battre pour ce parti et à prier Dieu comme lui. Pendant les guerres civiles, il assista à différentes batailles, notamment à celles de Dreux et de Moncontour, ainsi qu'au siège de Poitiers. Ayant suivi La Rochefoucauld à Paris, il échappa honteusement aux massacres de la Saint-Barthélemy. Plus tard il s'attacha au fils de son ancien patron, se trouva avec lui dans La Rochelle lors du premier siège de cette ville, et le suivit en Italie. Après la mort de ce dernier (1597), Mergey, déjà vieux et infirme, se retira dans sa terre de Saint-Amand en Angoumois, où il termina sa vie, selon toute apparence. Ce fut là qu'en 1613 il rédigea des *Mémoires*, qui se distinguent par un ton de modération et de franchise ; il y a des anecdotes curieuses racontées d'un style simple et énergique. Ces *Mémoires*, publiés d'abord dans les *Meslanges historiques* de Camusat (Troyes, 1619, in-8°), ont été réimprimés dans la *Collection des Mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France* (t. XLI), dans la collection Petitot (t. XXXIV, 1<sup>re</sup> série), et dans le *Pantheon Littéraire* (1836). P. L.

Mergey, *Mémoires*. — Notice dans les collect. de Petitot et du Pantheon. — Haag frères, *La France Protest.*

**MÉRI** (*François*), bénédictin français, né à Vierzon, en 1675, mort le 18 octobre 1723, dans l'abbaye de Saint-Martin de Macai, en Berry. On lui doit : *Bibliotheca Prustelliana*, ou catalogue des livres de Guillaume Prousteau, doyen de l'académie d'Orléans ; Orléans, 1721, in-4° ; — *Discussion critique et théologique* des Remarques de M. sur le *Dictionnaire* de Moréri, par M. Thomas ; 1720. Ce nom supposé de Thomas était le nom de la mère de François Méri. On l'a quelquefois confondu avec dom Philippe Billouet, son contemporain, qui n'a rien écrit. A. H.

*Hist. Litt. de la Congr. de S.-Maur*, p. 429.

**MERIADEC** (Saint), en latin, *Meredocus*, prélat français, né vers 605, mort à Vannes, en 666. Il descendait des anciens rois de l'Armorique, et fut élevé à la cour de Joël III, roi de Bretagne. Hingueten, évêque de Vannes, lui conféra la prêtrise : Meriadecc se retira alors dans les landes de Stival, près Pontivy. Lorsque Hin-

guent mourut, le clergé et le peuple acclamèrent Meriadec pour son successeur. Saint Meriadec figure dans le recueil des Bollandistes, au 7 juin. On ignore l'époque de sa canonisation; mais son nom est resté très-vénéral en Bretagne, où plusieurs églises ou chapelles ont été consacrées sous son vocable.

A. L.

Bollandus, *Vite Sanctorum*, t. II, p. 36. — Dom Lobineau, *Vies des Saints de Bretagne*.

**MERIAN** (*Matthieu*), graveur suisse, né en 1593, à Bâle, mort le 19 juin 1650, à Badeschwalbach. Fils d'un magistrat, il étudia la gravure pendant quatre ans chez Dietrich Meyer, à Zurich. Jeune encore il vint à Paris, et y connut Jacques Callot, avec lequel il se lia d'une vive amitié. Il parcourut ensuite l'Allemagne, et s'établit à Francfort, auprès du graveur Théodore de Bry, dont il avait épousé la fille. Il mourut en revenant des eaux de Schwabach. L'œuvre de cet artiste est considérable et varié; les recueils qu'il a illustrés sont encore recherchés, notamment *La Danse des morts, telle qu'on l'a dépeinte à Bâle* (Bâle, 1621, 42 pl. in-4°), et dont il a paru de nombreuses réimpressions; *Icones Biblicæ* (Strasbourg, 1625-1627, 4 part. in-4°), contenant plus de 250 sujets; *Americanaische Historia* (Francfort, 1631-1655, in-fol.); les premiers volumes du *Theatrum Europæum* (1635, in-fol.); *De rebus publicis Hanseaticis de Werdenhagen* (Francfort, 1641, in-fol.); *Topographiæ de Zeiler* (ibid., 1642-1672, in-fol.): vaste collection de vues pittoresques éditée par lui et son fils; *Itinerarium Italiae* (1643); *Archontologia cosmica* de Gottfried (1649, in-fol.), etc. Merian a encore gravé d'après ses propres dessins plusieurs suites de sujets, des classes, des costumes, des paysages, et d'après Tempesta les exploits de Paul-Émile, de Jules César, de Scipion, d'Alexandre et de Charles Quint (58 pl. in-fol.). K.

Huber et Rost, *Manuel du Curieux*, I, 227. — Brulliot, *Dict. des Monogrammes*, I et II. — Nagler, *Allgem. Künstlerlexicon*, IX, 137-143. — Fuessli, 423. — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amat. d'Estampes*.

**MERIAN** (*Matthieu*), dit le jeune, fils du précédent, né en 1621, à Bâle, mort en 1687, à Francfort. Élève de son père pour la gravure, il fréquenta les ateliers de Sandrart et de van Dyck, et prit dans ses portraits ce dernier pour modèle. Après de longs voyages à l'étranger, il se fixa à Francfort, et continua de faire paraître le *Theatrum Europæum* et les *Topographiæ*, qui furent terminés en 1672. Les princes allemands pour qui il travailla le comblèrent d'honneurs et de présents; il fut même chargé à Francfort des affaires de l'électeur de Brandebourg. Les tableaux de l'*Arténisie* et de *la Madeleine* sont ce qu'il a fait de mieux, avec le portrait de *Pietro Soderini*. Il a aussi gravé quelques pièces. K.

Nagler, *Neues Allgem. Künstlerlexicon*.

**MERIAN** (*Marie Sibylle*), femme peintre et naturaliste, sœur du précédent, née le 2 avril 1647,

à Francfort, morte le 13 janvier 1717, à Amsterdam. Elle montra pour le dessin des dispositions extraordinaires, que le second mari de sa mère, Jacques Moreels, peintre hollandais, se plut à encourager. Mise sous la direction d'Abraham Mignon, elle atteignit rapidement le plus haut degré de la miniature, genre qu'elle s'était proposé, et ne réussit pas moins dans la peinture des fleurs et des insectes. S'étant aperçue, à ce qu'on raconte, qu'il y avait de l'indécence à faire de certains progrès dans son art et que la bienséance lui interdisait le nu, elle prit à dix-huit ans le parti de se marier; ce fut alors qu'elle épousa Jean-André Graff, habile peintre et architecte de Nuremberg (1665). Elle continua avec lui de s'appliquer à l'étude des insectes, des fleurs et des fruits, sans que les heures réglées qu'ils y employaient ensemble leur fissent négliger le soin de leur famille. En 1684, elle alla s'établir à Francfort, et peu de temps après elle passa en Hollande avec ses deux filles, et s'associa aux Labbadistes, qui avaient fondé une espèce de communauté cloîtrée à Bosch, entre Franeker et Leuwarden. Elle poussait à un tel degré la curiosité de l'histoire naturelle qu'elle entreprit plusieurs voyages pour visiter les collections que des amateurs en avaient faites. Cette passion la conduisit jusque dans le Nouveau Monde. N'ayant plus rien à observer dans son pays, elle résolut à l'âge de cinquante-trois ans, d'aller chercher des connaissances nouvelles en Amérique; elle s'arrêta deux ans à Surinam (1698-1701), et y dessina tout ce qu'elle put trouver de reptiles et d'insectes ainsi que les plantes, les fleurs et les fruits qui leur servent d'aliments ou de demeure. De retour en Hollande, elle s'occupait de mettre au jour les trésors qu'elle avait rapportés et qu'un voyage de sa fille aînée, en 1702, vint augmenter encore. Sibylle Merian a laissé, outre les ouvrages ci-après, un grand nombre de beaux dessins sur vélin, qui sont disséminés dans les musées d'Amsterdam, de Londres et de Pétersbourg, et dans plusieurs cabinets particuliers. Elle a publié : *Der Raupen wunderbare Verwandlung*; Nuremberg, 1679; Francfort 1683, 2 part. in-4°, fig.; traduit en latin *Eruucarum Ortus, alimentum et paradoxa metamorphosis*; Amsterdam, 1705, in-4°, et en flamand, ibid., 1705, in-4°. La troisième partie avec l'explication hollandaise, n'a paru qu'en 1717, in-4°, par les soins de Marie-Henriette Merian. Le tout a été traduit en français par J. Marret, sous le titre : *Histoire des Insectes de l'Europe, dessinés d'après nature et expliqués par M.-S. Merian, où l'on traite de la génération et des différentes métamorphoses des insectes*; Amst., 1730, gr. in-fol., avec 184 fig.; — *Florum Fasciculi III, ad vivum depicti*; Nuremberg, 1680, in-fol., avec 36 fig. col.; — *Metamorphosis Insectorum Surinamensium, ad vivum naturali magnitudine picta et descripta*; Amst., 1705, gr. in-fol., avec



60 pl. ; il y a une édition peu estimée de la même année avec texte hollandais. Ce magnifique recueil, devenu extrêmement rare, a donné lieu à une seconde version latine, intitulée : *Dissertatio de generatione et metamorphosisibus insectorum Surinamensium*; Amst., 1719, in-fol., et La Haye, 1726, in-fol. (français-latin), et qui contient douze planches de plus. Buc'hoz a traduit cet ouvrage ainsi que le premier, et les a réunis sous le titre : *Histoire générale des Insectes de Surinam et de toute l'Europe*; Paris, 1771, 3 part. gr. in-fol., fig.; mais on fait peu de cas de cette réimpression, qui pourtant a été revue et augmentée.

Sibylle Merian a laissé deux filles, qui ont marché sur ses traces; l'aînée, *Jeanne-Marie-Hélène*, née en 1668, à Francfort, épousa un commerçant de Surinam; la cadette *Dorothee-Marie-Henriette*, née en 1678, à Francfort, et morte en 1745, se maria avec un peintre russe, nommé Xsell, et conserva néanmoins le nom de sa mère; outre un talent remarquable pour le dessin et l'histoire naturelle, elle avait acquis une connaissance étendue de la langue hébraïque.

P. L.—y.

Descamps, *Vies des Peintres flamands*. — Moréri, *Grand Dict. Hist.* (éd. 1759). — Nagler, *Neues Allgem. Künstlerlexikon*, IX. — Brunet, *Man. du Libraire*.

**MERIAN** (*Jean-Matthieu* DE), peintre, mort en 1716, à Francfort. Fils et élève de Merian le jeune, il dirigea à son tour la librairie fondée par son grand-père, et laissa quelques bons tableaux au pastel. Il obtint de l'électeur de Mayence le titre de conseiller et des lettres de noblesse. Sa fille épousa le général suédois Rosander, et dissipa en folles prodigalités la fortune que ses parents avaient acquise par leurs travaux.

K.

Nagler, *Neues Allgem. Künstlerlexikon*.

**MERIAN** (*Jean-Bernard*), savant littérateur suisse, né le 28 septembre 1723, à Liechthal, près Bâle, mort le 12 février 1807, à Berlin. Il était fils du pasteur Jean-Rodolphe Merian, qui mourut en 1766, à Bâle. A dix-sept ans il fut reçu docteur en philosophie avec une thèse sur le suicide. Après de vaines tentatives pour obtenir un concours une des chaires de l'université, il entra dans les ordres, et se fit remarquer par son talent pour la prédication. Accueilli avec bienveillance dans la maison de M<sup>me</sup> de Savigny, à Lausanne, il y prit le goût de la langue française, dans laquelle il écrivit plus tard presque tous ses ouvrages. Il était depuis quatre ans précepteur à Amsterdam lorsqu'en 1748, à la recommandation de Bernoulli, il fut appelé à Berlin par Mauvertuis, qui lui offrit une modique pension et une place à l'Académie. Durant plus d'un demi-siècle il exerça l'influence la plus féconde tant sur cette société célèbre que sur l'instruction publique en Prusse. La carrière paisible de Merian, renfermée dans ses travaux, n'a été marquée par aucun événement digne de

remarque. A la mort du marquis d'Argens (1771), il quitta la classe de philosophie pour prendre la direction de celle des belles-lettres; en 1797, il succéda à Formey dans les fonctions de secrétaire perpétuel. Il fut aussi bibliothécaire de cette compagnie, dont il fit plus que doubler les revenus. En dehors de ses dignités académiques, il n'accepta jamais que deux places : celle d'inspecteur du collège Français (1767) et celle de directeur des études du collège de Joachim (1772). On peut dire que Merian se dévoua tout entier aux intérêts et à la gloire de l'Académie de Berlin; il n'étudia et n'écrivit en quelque sorte que pour elle. C'est lui qui le premier attira l'attention des étrangers par d'impartiales appréciations sur les mérites si divers de Meiners, de Garve, de Herder, de Michaelis, de Mendelssohn, de Kant, de Schwab, etc. « Ce qui donnait, dit M. Bartholmess, un prix particulier aux recommandations et aux jugements parfois sévères de Merian, c'est que son immense savoir, sa vaste érudition et sa mémoire étonnante ne l'empêchaient pas de s'exprimer en homme de goût et de sens, sobre, mesuré, plus appliqué à instruire et à intéresser qu'à briller par des traits de science ou d'esprit. C'est par ces qualités réunies qu'il se distingua dans la triste guerre de Mauvertuis contre Kœnig. » Les travaux de Merian sont disséminés dans le recueil des *Mémoires* de l'Académie de Prusse; de 1749 à 1804, il n'est guère de volume qui ne contienne de lui quelque communication. Nous citerons, par ordre chronologique, ses dissertations philosophiques les plus importantes : *Sur l'Aperception de sa propre existence* (1749); *Sur l'Aperception considérée relativement aux idées ou sur l'existence des idées dans l'âme* (1749); *Sur l'Action, la Puissance et la Liberté* (1750); *Réflexions sur la ressemblance* (1751); *Sur le Principe des indiscernables* (1754); *Sur l'Idealité numérique* (1755); *Parallèle de deux principes de psychologie* (1757); *Sur le Sens moral* (1758); *Sur le Désir* (1760); *Sur la Crainte de la Mort, sur le Mépris de la vie, sur le Suicide* (1763); *Discours sur la Métaphysique* (1765); *Sur la Durée et l'Intensité du Plaisir et de la Peine* (1766); *Sur le Problème de Molyneux* (1770-1779); *Sur le Phénomène de David Hume* (1793); *Parallèle historique de nos Philosophes nationales* (1797). La plupart de ces écrits sont destinés à combattre ou à opposer entre elles les écoles de Locke et de Condillac, de Leibniz et de Wolf. Merian s'y montre aussi habile dialecticien qu'observateur pénétrant; mais ce qu'il a de remarquable, c'est sa méthode. « D'abord il établit le fait, tel qu'il le comprend; puis il passe en revue les sentiments des écoles rivales sur ce même fait, les interprétations et les solutions qu'il a reçues; ensuite il fait dans ces sentiments le partage du vrai et du faux, du

vraisemblable et de l'arbitraire. A l'expérience, il ajoute la critique. « Le même problème admet plusieurs solutions, dit-il quelquefois : il faut donc, pour s'instruire, les comparer ensemble, et pour les apprécier il faut les mettre en regard de la réalité et à l'épreuve de la pratique. » C'est pourquoi l'on pourrait appeler la méthode de Merian un *parallélisme* constant et universel. Lui-même affectionne cette expression, qu'il emploie cependant moins souvent que le nom d'*éclectisme*. L'éclectisme, voilà le meilleur moyen, à son avis, d'atteindre le but de la philosophie, c'est-à-dire « de voir les choses comme elles sont ». Outre les mémoires déjà cités, on a encore de Merian : *De Autochiria*; Bâle, 1740, in-4°; — *De peccatis poetarum adversus rhetorices præcepta*; ibid., 1741, in-4°; — *Cogitationes de contemptu linguæ latinæ*; ibid., 1742, in-4°; — *De Subsidiis quæ requiruntur ad intelligendum Homerum*; Groningue, 1744, in-4° : il prétend y démontrer, en s'appuyant de doutes historiques et de conjectures, qu'Homère n'avait pas écrit ses poèmes; — *Observationum historicarum Sylloge*; ibid., 1744, in-4°; — *Essais philosophiques sur l'Entendement humain*, traduction de Hume; 2° édit., Berlin, 1761, 2 vol. in-8°; la 1<sup>re</sup> édit. est d'Amsterdam, 1759; — *Discours sur la Métaphysique*; Bâle, 1766, in-8°; — *L'Enlèvement de Proserpine*, trad. de Claudien; ibid., 1767, in-8°; — *Système du Monde*; Bouillon, 1770, in-12; Paris, 1784, in-8° : cette version, faite d'après les *Lettres cosmologiques* de Lambert, est une composition nouvelle et en quelque sorte originale. Merian a encore revu la traduction des *Œuvres du comte Algarotti* par Belletier (1772, 8 vol. in-8°). P. L.—Y.

Ancillon, *Éloge de Merian*; Berlin, 1810, in-8°. — Cousin, *Cours d'hist. de la philosophie moderne*, leçon 16. — Bartholmess, dans le *Dict. des Sciences philosop.* — *La Prusse Littéraire*, III, 13-25. — Rotermund, *Supplém.* à Jöcher.

**MÉRIC** (*Jean DE*), général français, né à Metz, en 1717, tué au pont de Walen, près Malines, le 10 juillet 1747. Son père était major du régiment de Piémont. Le jeune Méric entra dans ce corps comme cadet dès l'âge de onze ans (1728). En 1733 il était déjà lieutenant, grâce à sa belle conduite au siège de Kehl. Capitaine en 1741, à la fameuse escalade de Prague, par une fausse attaque habilement conduite, il décida de la prise de la capitale de la Bohême (nuit du 25 novembre 1741) et de la ville d'Egra quelque temps après. Estimé du duc de Broglie et de Chevert, il reçut le surnom de *bras droit* du célèbre maréchal de Saxe, qui en effet le choisit toujours pour exécuter ses coups de main les plus dangereux. Après la défection du roi de Prusse, Frédéric II, qui le 14 juin 1742 conclut le traité de Breslau avec l'impératrice Marie-Thérèse, l'Autriche put réunir toutes ses forces contre les Français, engagés au cœur de la Bohême et bientôt bloqués dans Prague. Ce fut

alors Méric qui dirigea les sorties, et quand, obligée d'évacuer sa conquête, l'armée française se mit en retraite (nuit du 16 décembre), ce fut encore lui qui commanda l'arrière-garde. Son régiment y perdit quinze cents hommes, et lui-même reçut trois blessures. Méric, devenu major, passa sous les ordres du maréchal de Noailles, et se distingua à la bataille d'Ettingen (1743), aux sièges d'Ypres, de Menin, de La Knoque (juin 1844). Promu au grade de lieutenant-colonel, il rejoignit le maréchal de Saxe devant Courtrai. Il forma alors un corps franc de trois cents cavaliers, s'avança jusqu'à Oudenarde, y surprit vingt escadrons autrichiens commandés par le duc d'Escadrons, les culbuta, et leur fit deux cents prisonniers. Il rendit de tels services que son corps fut porté à mille hommes montés, qui portaient cinq cents fantassins en croupe. Avec cette troupe il attaqua six mille Impériaux retranchés à Lannoi, en tua huit cents, en ramena prisonniers sept cents et décida par ce brillant fait d'armes de la prise de Courtrai. Le maréchal de Saxe le présenta le soir même au roi Louis XV, qui le nomma colonel et chevalier de Saint-Louis. Méric se trouvait à la bataille de Fontenoy (11 mai 1745), et contribua à son succès en paralysant à Anfoing une partie des forces hollandaises. La reddition de Tournay fut due à la valeur de ses volontaires, qui y firent de grandes pertes en enlevant les ouvrages avancés. Mais, disent tous les historiens, le plus glorieux de ses exploits fut la prise de Gand (11 juillet 1745). A la tête de ses volontaires, il traversa les fossés de cette ville, à la nage, en plein jour et à découvert, arracha les palissades, tailla en pièces les grandes gardes, enfonça les portes et se trouva bientôt maître de la place, ce qui entraîna la conquête de toute la Flandre. De nouvelles et nombreuses actions d'éclat lui valurent le grade de brigadier et le commandement d'un corps franc de cinq bataillons, dont, par un privilège exceptionnel, tous les officiers étaient à sa nomination. En 1746, placé sous les ordres du duc d'Enville, il s'embarqua avec ses volontaires, et fit la malheureuse campagne de l'Amérique septentrionale. Au bout de six mois, il revint en France, et fut dirigé sur l'armée de Flandre. A l'attaque du pont de Walen, entre Malines et Anvers, selon sa coutume, il s'élança le premier; mais il tomba frappé mortellement de quatorze coups de feu. Il n'avait pas trente ans. A. D'E—P—C.

Le baron d'Espagnac, *Vie du comte Maurice de Saxe* (Paris, 1775, 2 vol. in-8°). — Le maréchal de Noailles, *Mémoires politiques et militaires*, passim. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*. — E. Bégin, *Biographie de la Moselle*.

**MERICI**, Voy. ANGELE, MERICI.

**MERICK** (*Andrew*), navigateur anglais mort dans le détroit de Magellan, en février 1590. A peine Thomas Cavendish était-il de retour de son expédition dans la mer du Sud qu'une compagnie anglaise prépara une flottille

dans le but d'explorer ou plutôt d'exploiter les côtes du Chili, du Pérou et du Mexique, alors fréquentées seulement par les Espagnols. Cette flottille se composait du *Wild-Whee*, de trois cent quarante tonneaux, aux ordres de John Chidley, commandant en chef, avec cent quarante hommes d'équipage; du *White-Lion*, de même force, sous la conduite de Paul Wheele; du *Delight* de Bristol, monté par quatre-vingt-onze hommes et commandé par Andrew Merick, et de deux pinasses de quinze tonneaux chacune. L'expédition mit à la voile de Plymouth le 5 août 1588. Elle fut dispersée à la hauteur des côtes de Barbarie, et le *Delight* fut le seul navire qui arriva au port Désiré. Il avait perdu déjà seize hommes dans la traversée. Merick, après y avoir attendu les autres bâtiments pendant dix-sept jours, embouqua le détroit de Magellan, le 1<sup>er</sup> janvier 1590, et jeta l'ancre près d'une île où il perdit quinze hommes, qu'il avait détachés dans une embarcation. Sept autres de ses marins furent tués par les naturels, en représailles des meurtres commis par Cavendish, le 21 janvier 1587, à Port-Galant. Merick s'avança jusqu'à l'endroit où s'élevait jadis la ville espagnole de San-Felipe (1), et y recueillit le seul homme restant de la colonie fondée en avril 1584 par don Pedro Sarmiento (voy. ce nom). Durant six semaines Merick essaya vainement de sortir du détroit; il ne put jamais s'avancer qu'à dix lieues au-delà du cap Froward. Il mourut dans ces vaines tentatives, et le malheureux Espagnol le suivit au tombeau. L'équipage du *Delight*, affaibli et découragé, rentra alors dans la mer du Nord, et mit le cap sur l'Angleterre. Mais, arrivé près de Cherbourg, le 30 août, le navire fut jeté sur les rochers, et six hommes seulement, sauvés par une barque française, purent gagner Weymouth.

A. DE L.

Samuel Purchas, *His Pilgrimages*, etc. (Londres, 1625, 5 vol. in-fol.), t. 1, p. 120. — Richard Hakluyt, *The principal Navigations, Voyages and Discoveries of the English Nation* (Londres, 1598, 3 vol. in-fol.), t. III, p. 138.

**MERIGHI** (*Romano*), poète italien, né le 29 décembre 1658, au château de Mordana (diocèse d'Imola), mort le 17 mars 1737, à Forlì. Moine camaldule, il professa d'abord la théologie et la philosophie et devint ensuite procureur général de son ordre (1694), et abbé du monastère de Saint-Sauveur à Forlì. Il fut un des fondateurs de l'Académie des Arcades. On a de lui : *Divisione alla santa Gertruda, con alcuni sonetti*; Bologne, 1707; — *Li Misterj della corona del Signore e quelli del rosario portati in varj sonetti*; Forlì, 1708; — *Delle Poesie dell' abate D. Romano Merighi*; ibid., 1708; — *Santio Romualdo, oratorio per musica*; Venise, 1727. P.

Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*.

(1) Cavendish, qui y était descendu le 9 janvier 1587, en avait fait détruire les restes et avait changé le nom de San-Felipe en celui, beaucoup mieux approprié, de *Port-Famine*.

**MÉRILHOU** (*Joseph*), avocat et magistrat français, né à Montignac (Périgord), le 15 octobre 1788, mort à Neuilly (Seine), le 18 octobre 1856. Il commença ses études dans sa famille, et les termina à l'école centrale du département de la Dordogne. Il vint ensuite faire son droit à Paris, et fut reçu licencié en 1810. Admis au barreau, il prononça quelques plaidoyers remarquables, et entra dans la magistrature en 1814 comme conseiller-auditeur à la cour impériale de Paris. Il demanda à suivre la régence à Blois; mais sa proposition ne fut pas acceptée. Après la restauration, il contribua à faire acquitter Carnot, pour l'affaire du *Mémoire au roi*, et à déconcerter les émigrés par la condamnation des auteurs d'une brochure dirigée contre les acquéreurs des biens nationaux. Le 11 mai 1815, Mérilhou fut nommé substitut du procureur général à la cour impériale de Paris. Il prit la parole dans plusieurs affaires politiques, et fut chargé de l'instruction de l'affaire de Maubrenil. Au retour de Louis XVIII il cessa ces fonctions en vertu de la mesure générale relative à tous magistrats et autres fonctionnaires nommés depuis le 20 mars. La police lui fit en outre subir un exil de plusieurs mois. Revenu à Paris, il reprit sa place au tableau des avocats; le ministre de la police fit encore apposer les scellés sur ses papiers, et mit son père en surveillance dans son département. Le talent de Mérilhou se révéla dans des procès politiques, parmi lesquels on cite ceux du journal *Le Censeur européen* en 1817, qu'il ne sauva pas; des frères Duclos, accusés d'avoir fait partie de la conspiration dite des *chevaliers de l'Épingle noire*; d'Arnold Scheffer, auteur de *l'État de la liberté en France*; de Brissot, auteur du *Rappel des Bannis*; de Feret, auteur de *L'Homme gris*; de Gossuin, éditeur de la *Bibliothèque Historique*, qui, accusé d'avoir mal parlé des Suisses, fut acquitté; de Fayolle, accusé d'avoir pris part aux troubles du mois de juin 1820; de Pujos, rédacteur de la *Tribune de la Gironde*, traduit en septembre 1820 devant la cour d'assises de Bordeaux, pour avoir représenté l'entrée du duc d'Angoulême dans cette ville; en 1814, comme une coupable trahison de la part des autorités; de la conspiration du 19 août 1819, où il fut, avec le général La Fayette, d'Argenson et Manuel, l'objet d'un réquisitoire de Bellart, procureur général, qui demandait contre eux des poursuites que la cour refusa d'ordonner; la conspiration de La Rochelle, où il défendit le sergent Borie; de Froment, ancien agent du comte d'Artois, qui réclamait de ce prince des indemnités pour diverses missions; du *Courrier français*, en 1822, 1824, 1825 et 1829; des hommes de couleur de La Martinique, Bissette, Fabien et Volny; en 1829; du poète Barthélemy, pour le poème intitulé : *Le Fils de l'homme*, etc. Condamné par défaut à cinq années d'emprisonnement et 6,000 fr. d'amende pour l'affaire de la souscription nationale en 1820, il fut acquitté

par le jury la même année. Mérilhou avait été demandé pour défenseur par le général Berton ; le garde des sceaux Peyronet refusa l'autorisation nécessaire ; Mérilhou demanda au président de la cour d'assises la faveur de parler au moins comme ami, ce qui lui fut également refusé. Mérilhou s'efforça de faire casser l'arrêt de condamnation, et il présenta le pourvoi du général à la cour de cassation. Il demanda en outre la permission de prendre à partie le procureur général Mangin et le président Parigot, pour faux, altération et forfaiture commis dans le procès. Comme on sait, tous ses efforts furent infructueux.

Membre de la Société des Amis de la Liberté de la Presse et de celle des carbonari, Mérilhou prit une part active à la révolution de juillet 1830. Dès le 26 il se trouvait chez M. Dupin avec quelques autres avocats pour délibérer sur le parti qu'avaient à prendre les journalistes devant les ordonnances. Mérilhou soutenait dans cette réunion que les ordonnances, étant subversives de la constitution et des lois, n'étaient obligatoires ni pour les journalistes ni pour les députés. Le même jour il faisait partie de l'assemblée qui eut lieu au *National*. Le lendemain il exhortait les députés réunis dans le salon de Casimir Périer sous la présidence de Labbey de Pompières à se constituer en chambre législative, à rédiger une protestation et à suspendre les impôts. Pendant ce temps, Mangin, préfet de police, lançait contre Mérilhou et d'autres un ordre d'arrestation. Le 28, ce fut sur la plaidoirie de Mérilhou que le tribunal de commerce rendit par l'organe de Ganneron son célèbre jugement, ordonnant l'impression des journaux non-obstant les ordonnances. On se battait déjà près de la Bourse ; en descendant les degrés de ce monument, Mérilhou fit connaître le jugement qui venait d'être rendu et qui consacrait la résistance des citoyens. Le 29, les députés réunis chez Laffitte ayant nommé une sorte de gouvernement provisoire sous le nom de *commission municipale*, Mérilhou y fut adjoint comme secrétaire avec M. Baude. Deux jours après, Mérilhou fut nommé secrétaire général provisoire du ministère de la justice ; le 2 août, une ordonnance du lieutenant général du royaume le confirma dans cet emploi, et le 20 du même mois il reçut le titre de conseiller d'État. On lui attribua une grande part aux mesures prises à cette époque, par le gouvernement, ou sur sa proposition, par des dispositions législatives, comme la suppression des ministres d'État, la réunion de la caisse du sceau des titres au ministère des finances ; la suppression de la commission du sceau ; l'abolition des condamnations prononcées sous la restauration pour délits politiques de presse ; la restitution aux avocats du droit d'élire leur conseil de discipline et leur bâtonnier ; le rappel des bannis de 1816, les récompenses et pensions aux victimes de Juillet,

l'application du jury aux délits de presse et aux délits politiques, l'abolition de la loi du sacrilège, etc. Le 2 novembre 1830, Mérilhou devint ministre de l'instruction publique et des cultes dans le cabinet présidé par Laffitte. Il s'occupa des travaux préparatoires pour la loi sur l'instruction primaire qui fut présentée et adoptée par les chambres en 1833. Ce fut sous son administration qu'eurent lieu : l'attribution de traitements aux ministres du culte juif, la suppression de la société des missions de France, la réunion de la maison du mont Valérien au domaine de l'État, une ordonnance, restée sans exécution, prescrivant la possession de grades universitaires dans les facultés de théologie pour l'admission à certaines fonctions de la hiérarchie ecclésiastique. Le 27 décembre, il passa au ministère de la justice, à la place de Dupont (de l'Eure), où il resta jusqu'au 13 mars 1831. Pendant ce temps, il fit diminuer les traitements des conseillers à la cour de cassation, présenta une loi qui réduisait à trois le nombre des membres des cours d'assises et qui abrogeait l'adjonction des juges aux jurés quand la condamnation ne réunissait que sept voix ; une loi qui supprimait les juges auditeurs, une autre sur les afficheurs et crieurs publics, une loi additionnelle à celles de 1818 et 1827 pour la répression de la traite des noirs, etc.

À la suite de la promulgation de la nouvelle loi électorale, Mérilhou fut nommé député, le 5 juillet 1831, à Sarlat et à Nontron (Dordogne), à Saint-Yrieix (Haute-Vienne) et à Bazas (Gironde). Il opta pour Sarlat. Le 22 avril 1832, il fut appelé à siéger à la cour de cassation et, réélu député, fit partie de la chambre jusqu'aux élections générales de 1834. Il se déclara contre l'hérédité de la pairie et pour l'établissement d'une candidature élective à cette dignité. Comme membre de la commission chargée d'examiner le projet de loi portant révision du Code Pénal et du Code d'Instruction criminelle, il contribua beaucoup aux améliorations de la législation pénale. Après les événements des 5 et 6 juin 1832, il présenta à la chambre, lors de la discussion de l'adresse, un amendement ayant pour objet de blâmer les ordonnances sur l'état de siège, amendement qui fut rejeté. Mérilhou avait adhéré au compte rendu de l'opposition ; il signala les dangers de l'influence russe sur le cabinet ottoman, prononça en 1834 un discours contre la loi sur les associations, et prit plusieurs fois la parole en faveur de la réforme électorale. Le 3 octobre 1837, il fut appelé à la chambre des pairs. Chargé de l'instruction et des rapports de plusieurs procès politiques, entre autres de celui de l'insurrection du mois de mai 1839, il y fit preuve d'une certaine modération. Président et rapporteur d'une commission spéciale de la chambre des pairs, il y soutint et fit adopter la loi sur l'émancipation des esclaves des colonies en 1844. Il présida la commission mixte chargée

par le maréchal Soult de la révision du Code Pénal militaire, dont les travaux avaient duré trois ans et ont servi à la rédaction de la loi adoptée depuis. La révolution de février 1848 lui enleva son fauteuil du Luxembourg. Le 18 avril un décret du gouvernement provisoire le suspendit de son siège de la cour de cassation; il y rentra par suite du décret du président de la république en date du 10 août 1849, qui levait les suspensions prononcées contre divers magistrats et consacrait l'inamovibilité de la magistrature. « Pendant vingt-quatre ans de communauté de travaux, a dit M. de Royer, la chambre criminelle et la chambre civile de la cour de cassation n'ont jamais vu se ralentir son exactitude. Il apportait dans l'examen des questions un esprit facile, net, et la simplicité que donne l'habitude des grandes affaires; rien ne venait jamais rappeler de sa part les situations plus élevées qu'il avait occupées: sa modestie laissait aux autres le soin de s'en souvenir. »

En 1847, Mérilhou avait eu à repousser l'agression d'un jeune homme dont il avait été subrogé tuteur, et qui s'était introduit à son domicile avec les pistolets pour lui faire des réclamations. Ce jeune homme fut condamné à cinq ans de réclusion par la cour d'assises de la Seine, pour tentative d'extorsion de signature.

Mérilhou a publié un *Essai historique sur la vie et les ouvrages de Mirabeau*, placé à la tête des œuvres choisies du grand orateur; Paris, 1827, in-8°. Ses principaux plaidoyers ont été réunis en un volume, qui fait partie de la collection *Le Barreau Français*; Paris, 1827, in-8°; ce volume est précédé d'une notice par Philippe Dupin. Il a publié: *Cyrano de Bergerac*; Périgueux, 1856, in-8° de 20 pages.

Son frère, né en 1791, ancien sous-préfet de Sarlat, ancien juge de paix et ancien maire de Montignac, est mort le 15 novembre 1859.

L. L.—T.

Philippe Dupin, Notice dans les *Annales du Barreau français*, tome XII. — M. de Royer, *Discours prononcé à la cour de cassation pour sa rentrée, le 5 novembre 1856*. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, tome I, 1<sup>re</sup> partie, p. 139. — Birague, *Annuaire Biogr. et histor. pour 1844*, 2<sup>e</sup> partie, p. 98. — V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et nécrol. des hommes marquants du dix-neuvième siècle*, tome II, p. 391.

**MÉRILLE** (Edmond), juriconsulte français, né à Troyes, le 7 mars 1579, mort à Bourges, le 14 juillet 1647. Fils d'un avocat, il commença à seize ans, sous la direction de son père, l'étude du droit, qu'il alla continuer à Toulouse et à Cahors. Reçu docteur à Toulouse, il obtint à Cahors une chaire de droit qu'il quitta en 1612 pour en occuper, à Bourges, une autre, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il eut l'honneur d'enseigner le droit au grand Condé. Nous citerons de Mérimée: *Obscurorum seu de jure accrescendi et conjunctionis Liber singularis*; Troyes, 1603, in-8°; — *Expositionis in quinquaginta decisiones Justiniani*; Paris, 1618, in-4°; — *Observationum Libri tres*; Paris,

1618, in-4°; — *Oratio de tempore in studiis juris prorogando, habita solemnibus initiationis scholæ Bituricensis anni 1621*; Paris, sans date, in-8°, et dans le *Gundlingiana*, t. II, p. 147; — *Notæ philologicae in passionem Christi*; Paris, 1632, in-8°; Hclmstedt, 1657, in-4°, éditions que déparent de nombreuses fautes typographiques: cet opuscule est réimprimé dans le troisième des *Fasciculi Dissertationum historico-critico-philologicarum* de Thomas Crenius; — *Ex Cujacio Libri tres*; Paris, 1638, in-4°: dans les deux premiers livres, l'auteur, adversaire passionné de Cujas, indique les interprétations différentes et opposées, suivant lui, de ce grand jurisconsulte, sur diverses lois du Digeste et du Code; il soutient, dans le troisième livre, qu'on ne doit point s'écarter de la lettre des *Pandectes Florentines*, ce manuscrit du Digeste étant le meilleur que l'on connaisse. A la suite de cet ouvrage on en trouve deux autres de Mérimée: *Observationum Libri duo*; et *Liber singularis differentiarum Juris, restitutus ex libris Manualium Julii Pauli*; — *Commentarii principales in libros quatuor Institutionum imperialium, quibus adjecta est earumdem institutionum Synopsis Claudii Mongin*; Paris, 1654, in-4°; Utrecht, 1739, in-4°, édition à laquelle C. H. Trotz a joint une préface. Les *Opera Juridica* de Mérimée sont réunis; Naples, 1720, 2 vol. in-4°, qui ne contiennent pas les *Commentarii principales*. Mérimée a mis au jour: *Antonii Contii Opera, ex manuscriptis autoris in unum reducta*; Paris, 1616, in-4°.

E. R.

La Thaumassière, *Histoire du Berry*, p. 69. — Nicéron, *Mémoires*. — Terrasson, *Histoire de la Jurispr. rom.*, p. 475. — Ed. Mérimée, *Observationum Libri duo*, p. 109.

**MÉRIMÉE** (Jean-François-Léonore), peintre et chimiste français, né en 1765, mort à Paris, le 26 septembre 1836. Il étudia la peinture chez Vincent. Après avoir obtenu quelques succès à l'école académique, il alla se perfectionner à Rome. De retour à Paris, il fut nommé le 21 août 1804 secrétaire-adjoint de l'École des Beaux-Arts, et le 24 janvier 1804 secrétaire perpétuel de cette école. Il a produit des portraits et plusieurs tableaux assez remarquables, entre autres: des *Voyageurs trouvant dans une forêt les ossements de Milon de Crotona*, tableau fait à Rome, en 1790, et acheté par la Société des Amis des Arts de Paris, et *L'Innocence présentant à manger à un serpent*, exposé au salon de 1791 et gravé par Bervic. Il a peint aussi *La Résurrection d'Hippolyte*, dessus de porte de l'une des salles du musée des antiques du Louvre, et un portrait de *Nicolas Poussin*, dont il a fait hommage à l'École des Beaux-Arts, et qui fait partie de ses collections. Il s'est beaucoup occupé de la chimie des couleurs, et a fait à ce sujet un assez grand nombre de rapports à la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, dont il fut un

des secrétaires les plus actifs. Il a publié en 1831 un volume in-8°, ayant pour titre : *De la Peinture à l'huile, ou des procédés matériels employés dans ce genre de peinture depuis van Dyck*. G. DE F.

*Journal des Beaux-Arts*, 2 octobre 1836.

\* MÉRIMÉE (Prosper), romancier et historien français, fils du précédent, est né à Paris, le 28 septembre 1803. Il avait un peu moins de vingt-deux ans lorsqu'il publia, sous le voile d'un double pseudonyme, un volume d'essais dramatiques ; il les donnait comme traduits de l'espagnol par Joseph l'Estrange et les attribuait à une comédienne, nommée Clara Gazul. Ceux qui n'étaient pas dans le secret auraient difficilement reconnu un jeune homme à ces caractères dessinés avec tant de précision et de relief, à cette absence de déclamation, à ce style correct, ferme et nerveux, qui ne trahissait nulle part l'hésitation d'un débutant. M. Mérimée était déjà parfaitement maître de ses idées et maniait la langue avec la sûreté d'un écrivain exercé. Cette maturité précoce tenait d'abord à la trempe de son esprit positif, observateur, plus curieux des faits que des théories, qui se défiait de la sensibilité et la dérobait sous l'ironie ; elle tenait aussi à son instruction, plus forte et plus variée que celle de la plupart des jeunes gens de sa génération. Il avait fait ses études au collège Charlemagne, et suivi les cours de l'école de droit ; mais sa curiosité l'avait conduit bien au delà du cercle universitaire. A un fonds de savoir classique il joignait la connaissance de l'espagnol et de l'anglais. Sa position de fortune lui permettait de ne pas demander des ressources à sa plume et d'étudier le monde autant que les livres : il put débiter à son heure et par une œuvre de son choix. C'était l'époque où l'école romantique s'efforçait d'enrichir et de transformer la littérature française par l'importation des chefs-d'œuvre des autres pays. Au théâtre, les innovations paraissaient le plus désirables, et rencontraient le plus d'obstacles de la part des admirateurs classiques de la tragédie du dix-septième siècle. Les romantiques appelaient à leur aide Shakespeare, Schiller, Lope de Vega, Calderon, et publiaient les chefs-d'œuvre du théâtre étranger. Ce fut sous le couvert de cette publication que M. Mérimée glissa son *Théâtre de Clara Gazul*. Les poètes dramatiques espagnols lui avaient fourni quelques formes de composition ; mais le style de ce volume est tout français, et les idées dans leur vivacité voltairienne ne sont pas d'une comédienne de Cadix : il semble souvent que l'auteur n'a pris un masque étranger que pour peindre plus hardiment les mœurs françaises. La meilleure pièce du recueil, *Les Espagnols en Danemark*, est un épisode peu flatté de l'épopée impériale. On exaltait alors sans mesure l'empire par haine pour la restauration. M. Mérimée, qui n'a jamais aimé les amplifications, s'impatienta de cette apothéose, et repré-

senta l'empire par le côté moins grandiose de l'espionnage et de la violence. Inès Mendo est un sujet de mélodrame traité avec une sobriété sévère. *Une Femme est un diable*, *L'Amour africain*, *Le Ciel et l'Enfer*, sont des tableaux de genre de courte dimension, mais d'une vigueur étonnante et même excessive. Plus tard l'auteur a ajouté aux pièces de Clara Gazul, *L'Occasion*, *Le Carrosse du Saint-Sacrement*, supérieures aux précédentes pour le fini de l'exécution, *Les Mécontents*, caricature fine et gaie d'une conspiration sous l'empire, *Les deux Héritages*, esquisse superficielle des mœurs contemporaines ; en somme, il n'a pas, comme invention dramatique, surpassé son premier ouvrage, et ceux qui espéraient en lui un réformateur du théâtre français ont été déçus. Il n'avait point cette prétention, et n'était intervenu dans la querelle des deux écoles que comme un amateur spirituel, qui ne prenait très au sérieux ni les combattants ni ses propres créations. Ce fut encore comme amateur, et en se cachant derrière Hyacinthe Maglanowich, personnage aussi peu authentique que Clara Gazul, que M. Mérimée intervint dans un domaine moins bruyant du romantisme, dans la poésie populaire. Fauriel, qui venait de publier les *Chants populaires de la Grèce moderne*, poussait ses jeunes amis, Ampère, Mérimée, vers un travail du même genre, et leur indiquait l'Espagne et les pays slaves du Danube. M. Mérimée lut quelques ouvrages sur ces derniers pays, entre autres le *Voyage en Dalmatie* de l'abbé Fortis, et y rencontra des traits d'une poésie sauvage qui le charmèrent ; mais apprendre les dialectes de l'illyrie et du Montenegro était long, et le jeune écrivain trouva plus commode d'inventer que de traduire. *La Guzla*, où il condensa, avec une grande habileté, ce que la poésie slave offre de plus hardi, est un de ces rares pastiches qui ont la valeur d'une œuvre originale. Fauriel fut un peu mécontent de ce petit volume, qui passa d'ailleurs presque inaperçu ; mais Gœtliue le lut avec plaisir, et un traducteur d'outre-Rhin le mit en vers allemands, ce qui lui avait été facile, disait-il, car sous la prose française il avait retrouvé le rythme de l'original. *La Jacquerie* et *La Famille de Carvajal* eurent plus de succès que *La Guzla* : l'une est une suite de scènes sur la plus affreuse période de la féodalité ; l'autre est le développement dramatique d'un amour incestueux. M. Mérimée semblait avoir un goût exclusif pour les sujets les plus tragiques. Après la révolte des Jacques, il choisit la Saint-Barthélemy. La *Chronique du règne de Charles IX* manque d'unité, mais le récit, quoique décousu, ne languit jamais, et les caractères sont supérieurement tracés. Le talent narratif de l'auteur parut encore avec plus d'éclat dans des nouvelles que publia la *Revue de Paris*, et parmi lesquelles on remarque *Mateo Falcone* et *L'Enlèvement de la Redoute*, œuvres con-

cises et énergiques, où l'art du récit est porté à ses dernières limites.

Après la révolution de Juillet, M. Mérimée, comme beaucoup de ses amis du *Globe*, de la *Revue de Paris* et du *National*, entra dans l'administration. Un peu avant cette révolution il était allé visiter l'Espagne, qu'il avait si spirituellement devinée dans le *Théâtre de Clara Gazul*. Les lettres qu'il adressa de Madrid et de Valence à la *Revue de Paris* (octobre et novembre 1830) sont au nombre de ses productions les plus piquantes. A son retour d'Espagne il fut nommé chef de cabinet du comte d'Argout, successivement ministre de la marine, du commerce et de l'intérieur, et quand M. d'Argout quitta le ministère, en 1834, le chef de cabinet devint inspecteur général des monuments historiques. Il visita en cette qualité le midi de la France, l'ouest, l'Auvergne, la Corse, et sauva un certain nombre de monuments du moyen âge en les signalant à l'attention du gouvernement. Les résultats de ses tournées d'inspecteur remplissent plusieurs volumes; mais si l'archéologie profita de ses voyages, la littérature y gagna bien davantage, puisqu'il rapporta de la Corse son chef-d'œuvre, le roman de *Colomba*. Depuis 1830 il n'avait pas négligé les lettres. *La double Méprise*, étude morale d'une inflexible pénétration, le récit des aventures de don Juan de Marana, la *Vénus d'Ille*, où l'auteur, à force d'art, a rendu presque vraisemblable une des plus étranges légendes du moyen âge, brusquement transportée dans l'époque contemporaine, attestaient que son talent de conteur n'avait pas faibli. Mais ces œuvres exquises et fortes, très-appréciées d'un public d'élite, contribuaient peu à étendre la réputation de l'auteur; *Colomba* eut un succès plus général. Ce roman roule sur une vengeance, une *vendetta* corse, et rappelle quelques-uns des sujets déjà traités par M. Mérimée; mais la manière de l'auteur s'est heureusement modifiée: en restant aussi ferme, elle est devenue moins dure. S'il met encore en scène des bandits, pour lesquels il a une prédilection littéraire non dissimulée, d'autres personnages du récit, miss Nevil, Orso sont aimables et sympathiques, et *Colomba* elle-même, l'implacable *Colomba*, avec sa beauté digne du ciseau de Phidias et sa pureté virginale, est charmante et se fait aimer jusque dans sa terrible ardeur de vengeance. Après ce chef-d'œuvre il était difficile de faire mieux. *Arsène Guillot*, récit intéressant, mais qui touche à la sensibilité vulgaire, *Carmen*, histoire d'une gitana et d'un bandit, n'ont ni la perfection littéraire ni l'attrait de *Colomba*; elles n'ont été pour M. Mérimée qu'une distraction au milieu de travaux plus graves. En homme d'esprit, qui sait que les œuvres d'imagination ne suffisent pas à remplir une vie, il avait cherché dans l'archéologie et l'histoire un emploi de son talent, et s'était proposé le plus noble sujet, une vie de César. Les *Études sur l'histoire romaine*: *La*

*Guerre sociale*, *La Conjuración de Catilina*; publiées en 1844, semblaient une introduction à ce grand ouvrage, et donnaient une idée très-avantageuse du talent historique de l'auteur; on avait rarement trouvé réuni à des recherches aussi précises, aussi complètes, un pareil art de narration. Depuis cette époque, M. Mérimée s'est éloigné du sujet le plus digne de sa plume; il a appliqué ses recherches et son talent d'abord à l'Espagne par une *Histoire de don Pédre*, dédiée à la comtesse de Montijo, mère de la future impératrice des Français, ensuite à la Russie, par ses *Faux Démétrius*. A ses études sur la Russie se rattachent des traductions du poète Pouchkine qui ont la vivacité d'une œuvre originale, une notice sur Nicolas Gogol, avec une traduction de sa comédie de *l'Inspecteur général*, et de scènes dramatiques excellentes sur les débuts du premier faux Démétrius. Dans la préface de ce dernier ouvrage, M. Mérimée raconte qu'il l'a composé en un lieu où il n'était nullement incommodé du soleil: il faisait alors les quinze jours de prison auxquels il avait été condamné pour avoir critiqué dans la *Revue des Deux Mondes*, en 1852, le jugement rendu par contumace contre M. Libri.

La révolution de 1848 ne porta point atteinte à la position de M. Mérimée, qui fut nommé un des commissaires chargés de dresser l'inventaire des richesses artistiques laissées en France par la famille royale. Après le coup d'État et la transformation de la république en empire, il devint membre du sénat en 1853, et président de la commission pour la réorganisation de la Bibliothèque impériale en 1858. Il est membre libre de l'Académie des Inscriptions, et depuis 1844 membre de l'Académie Française.

On a de M. Mérimée: *Théâtre de Clara Gazul*, comédienne espagnole, avec une notice sur l'auteur par Joseph L'Estrange; Paris, 1825, in-8°. Ce volume contient six pièces en prose: *Les Espagnols en Danemark*; *Une Femme est un diable, ou la tentation de saint Antoine*; *L'Amour africain*; *Inès Mendo, ou le préjugé vaincu*; *Inès Mendo, ou le triomphe du préjugé*; *Le Ciel et l'Enfer*. Le *Théâtre de Clara Gazul* fut réimprimé en 1830, augmenté de deux pièces: *L'Occasion et Le Carrosse du Saint-Sacrement*; — *La Guzla, ou choix de poésies illyriques, recueillies dans la Dalmatie, la Bosnie, la Croatie et l'Herzégowine*; Paris, 1827, gr. in-8°; — *La Jacquerie, scènes féodales, suivies de La Famille de Carvajal, drame, par l'auteur du Théâtre de Clara Gazul*; Paris, 1828, in-8°; — 1572. *Chronique du règne de Charles IX*; Paris, 1829, in-8°; — *La double Méprise*; Paris, 1833, in-8°; — *Mosaïque*; Paris, 1833, in-8°: ce recueil de contes et de nouvelles, qui avaient déjà paru dans la *Revue de Paris*, contient *Mateo Falcone, La Vision de Charles XI, L'Enlèvement de la Re-*

*doute, Tamango, La Perle de Tolède, La Partie de Trictrac, Le Vase étrusque, Les Mécontents*, comédie; — *Les Ames du Purgatoire*, nouvelle, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1834; — *La Vénus d'Ille*, nouvelle dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1837; — *Notes d'un Voyage dans le midi de la France*; Paris, 1835, in-8°; — *Notes d'un Voyage dans l'ouest de la France*; Paris, 1836, in-8°; — *Notes d'un Voyage en Auvergne*; Paris, 1838, in-8°; — *Notes d'un voyage en Corse*; Paris, 1840, in-8°; — *Colomba*; Paris, 1841, in-8°; ce roman, déjà publié dans la *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> juillet 1840, a été réimprimé dans la collection Charpentier : *Colomba*, suivie de *La Mosaique* et autres contes et nouvelles (*Les Ames du Purgatoire, La Vénus d'Ille*, etc.); Paris, 1842, 1846, in-12. La même collection contient encore : *Le Théâtre de Clara Gazul*, suivi de *La Jacquerie* et de *La Famille Carvajal*, 1842, et la *Chronique du règne de Charles IX*, suivie de *La double Méprise* et de *La Gusla*, 1842, 1847; — *Monuments historiques, Rapport au ministre de l'intérieur*; Paris, 1843, in-4°; — *Études sur l'histoire romaine : Guerre sociale; Conjuration de Catilina*; Paris, 1844, 2 vol. in-8°. L'Essai sur la guerre sociale avait été imprimé en 1841, in-8°, à petit nombre, et non mis en vente; les *Études* ont été réimprimées dans la Bibliothèque Lévy, 1 vol. in-12; — *Peintures de l'église Saint-Savin, département de la Vienne*, texte par M. Mérimée, dessins par M. Gérard Seguin; Paris, 1844 et ann. suiv., in-fol.; — *Carmen*; Paris, 1847, in-8°, publié d'abord dans la *Revue des Deux Mondes*, le 1<sup>er</sup> octobre 1845; — *Histoire de don Pèdre 1<sup>er</sup>, roi de Castille*; Paris, 1848, in-8°; publiée d'abord dans la *Rev. d. D. M.*, 1<sup>er</sup> décembre 1847, 1<sup>er</sup> février 1848; — *H. B.*; Paris, 1850, in-8° : notice sur Henri Beyle (Stendhal), non destinée au public, reproduite, mais non intégralement, dans l'édition des *Œuvres* de Stendhal (Bibliothèque Lévy); — *Nouvelles*; Paris, 1852, in-12, contenant *Carmen, Arsène Guillot, L'abbé Aubain, La Dame de Pique* (nouvelle traduite du poète russe Pouchkine); *Les Bohémiens* (trad. de Pouchkine); *Le Hussard* (trad. de Pouchkine), et une étude sur le romancier russe Nicolas Gogol; — *Les faux Démétrius, épisode de l'histoire de Russie*; Paris, 1853, in-12; — *Les deux Héritages*, comédie suivie de scènes historiques (sur le faux Démétrius); Paris, 1854; — *Mélanges historiques et littéraires*; Paris, 1855, in-12 : c'est un recueil d'articles publiés dans la *Revue des Deux Mondes*, dans *Le Moniteur*, et parmi lesquels on remarque quatre articles sur l'histoire de la Grèce par M. Grote. M. Mérimée a publié dans la Bibliothèque elzevirienne une édition du *Baron de Faneste* de

d'Aubigné; Paris, 1855, in-18, et le 1<sup>er</sup> vol. d'une édition des *Œuvres* de Brantôme. L. J.

Rabbe, *Biographie universelle des Contemporains*. — Gustave Planché, *Caractères et portraits littéraires; Études littéraires*. — Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. I, p. 423; t. II, p. 369; *Causeries du Lundi*, t. VII.

**MÉRINDOL (Antoine)**, médecin français, né à Aix, en 1570, mort le 26 décembre 1624. Après avoir étudié la médecine à Paris et à Padoue, il fut appelé en 1606 à enseigner cette science à l'université d'Aix. Dix ans après il fut nommé médecin ordinaire de Louis XIII. On a de lui : *Les Bains d'Aix*; Aix, 1600, in-8°; — *Selectæ Exercitationes*; Paris, 1617, in-8°; — *Ars medica*; Aix, 1633, 2 parties, in-8°.

Witte, *Diarium*. — Achard, *Dict. de la Provence*.

**MÉRINDOL (Mitre)**, helléniste français, fils du précédent, né à Aix, à la fin du seizième siècle, mort en 1669. Il enseigna pendant trois ans les belles-lettres à Pézénas, entra en 1622 à l'Oratoire, et fut nommé en 1625 professeur au collège de Toulon. On a de lui : *Dilucida et compendiosa græcorum accentuum Praxis*; Aix, 1651, in-24; — *Totius grammaticæ græcæ Præceptiones*; Aix, 1633, in-8°; — *Græcæ et Latinæ Syntaxeos Paralleton*; Aix, 1669, 2 vol. in-8°. O.

Achard, *Dictionn. de la Provence*.

**MERIVALE (John-Herman)**, poète et critique anglais, né à Exeter, en 1779, mort en avril 1844. Son père, John Merivale, était un propriétaire des environs d'Exeter. Son grand-père, Samuel Merivale, était ministre presbytérien dans cette ville et professeur à l'école théologique des dissidents. Merivale entra dans le collège de Saint-John, à Cambridge, en 1797; mais il ne prit pas de grade universitaire, parce qu'il appartenait à la secte des dissidents. Plus tard il s'attacha à l'Église anglicane. Il fut admis au barreau en 1805, et pratiqua dans la cour de la chancellerie. Il publia trois volumes de *Chancery Reports* de 1815 à 1817, comprenant les cas décidés par lord Eldon et sir William Grant. Nommé, en 1825, membre d'une commission d'enquête sur la cour de la chancellerie, il fit paraître en 1827 une *Letter in the Chancery Commission*, et quelques autres pamphlets sur la réforme de la jurisprudence. Il devint ensuite membre de la commission pour les banqueroutes nouvellement organisées, fonction qu'il conserva jusqu'à sa mort. Merivale s'occupa beaucoup de littérature, et les poésies grecque, italienne, allemande furent successivement l'objet de sa prédilection. Il contribua pour une grande part aux traductions publiées en 1813 par Robert Bland sous le titre de *Collections from the Greek Anthology*, et il donna en 1833 une édition augmentée de cet ouvrage. En 1814 parut son poème de *Orlando in Roncesvalles*, récit en ottava rima, imité du *Morgante Maggiore*. Il publia en 1841 des *Poems original and translated*, comprenant la plu-



part de ses premiers ouvrages, et en 1844, peu avant sa mort, il donna un volume de traductions des *Minor Poems of Schiller, of the second and third periods, with a few of those of earlier date*. C'est peut-être la plus heureuse de ses productions. Le traducteur s'est efforcé de rendre les pièces du poète allemand dans les mêmes mètres que l'original, et il a réussi à être fidèle sans devenir servilement littéral. Les poèmes les plus archéologiques et métaphysiques, c'est-à-dire les plus difficiles à traduire, *Les Dieux de la Grèce, La Fête d'Eleusis, Les Progrès de l'Art (die Künstler)* sont peut-être les mieux rendus. Merivale écrivait beaucoup dans les revues, mais aucun de ses articles n'a été publié séparément. Z.

*English Cyclopædia (Biography)*.

**MERLAT (Élie)**, controversiste français, né en mars 1634, à Saintes, ou près de Mirambeau, mort le 18 novembre 1705, à Lausanne. Fils d'un avocat, il étudia à Saumur et à Montauban, visita Genève, la Hollande et l'Angleterre, et obtint, vers 1658, une place de pasteur dans l'église de Saintes. En 1678, il présida le synode provincial qui s'assemblait à Jonzac. En 1679 il fut poursuivi pour un livre, publié depuis trois ans, en réponse au *Renversement de la Morale d'Arnauld* (1), et condamné à l'interdiction à perpétuité ainsi qu'à une forte amende. Saisi de l'affaire, le parlement de Guienne ajouta en 1680 aux peines prononcées celle du bannissement. Merlat s'enfuit à Lausanne, où, en 1682, il fut pourvu d'une chaire de théologie. On a de lui : *Réponse générale au livre de M. Arnauld, intitulé : Le Renversement de la Morale de Jésus-Christ; Saumur, 1676, in-12; — De conversione peccatoris ad Deum; Lausanne, 1682, in-12; — Traité du Pouvoir absolu des Souverains; Cologne, 1685, in-12; sans nom d'auteur; — Le moyen de discerner les esprits; Lausanne, 1689, in-8°* : ce sermon, qui fit grand bruit, est dirigé contre les visionnaires du Vivarais, dont les prophéties étaient avidement accueillies; Merlat y soutient que les prodiges dont on s'enorgueillissait si mal à propos ne pouvaient être que l'œuvre du démon. Cette déclaration lui attira une querelle avec le fougueux Jurieu; — *Le vrai et le faux Piétisme; Lausanne, 1700, in-12*. Ses ouvrages manuscrits, écrits la plupart en latin, sont en plus grand nombre; ils ont été acquis par la bibliothèque de Lausanne. On y remarque des traités de controverse ou d'éducation religieuse, des thèses, des sermons, des remarques critiques sur l'Écriture, etc.

Bayle, *Œuvres diverses*, IV. — Benoit, *Hist. de l'Édit de Nantes*, IV, 337. — Gindroz, *Hist. de l'Instruct. publ. dans le canton de Vaud*. — J.-P. Clerc, *Oraison funèbre d'Élie Merlat* (en latin); Lausanne, 1706, in-4°.

(1) On l'accusait aussi d'avoir dit dans un sermon : « Mes frères, il faut obéir aux rois; mais il faut que les rois sachent qu'ils n'ont pas affaire à des bêtes brutes, mais à des hommes raisonnables. »

*Allgem. helvetisches Lexikon*. — Crottet, *Petite Chronique protest.* — Haag frères, *La France Protest.*

**MERLE (Matthieu)**, capitaine protestant, né en 1548, à Uzès, en Languedoc, mort vers 1590. Il n'était pas, comme l'a prétendu de Thou, fils d'un cardeur de laine, et n'exerça pas ce métier dans sa jeunesse; il appartenait à une famille noble, mais pauvre, du bas Languedoc. On ne lui fit donner aucune éducation; il ne sut jamais ni lire ni écrire. Ayant une vocation décidée pour le métier des armes, Merle s'engagea à vingt ans dans les gardes de d'Acier, depuis duc d'Uzès, et fit avec lui la campagne de 1569 dans le Poitou. Après la paix de 1570, il passa, en qualité d'écuyer, au service de François de Peyre, qui lui confia la garde de son château en Gévaudan. La guerre s'étant rallumée à la suite du massacre de la Saint-Barthélemy, Merle exerça contre les catholiques des représailles sanglantes, et se rendit tellement redoutable par ses hardis coups de main que son nom suffisait pour répandre au loin l'épouvante. Avec trente bons soldats, il commença par s'emparer de la ville de Malzieu (1573). Il fit des courses dans les environs, et parvint à se former une troupe de cavaliers assez considérable. « Il dresse son ordre des contributions, dit Goudin, donne parole à aucuns de la noblesse, exempte leurs terres, tient la main si roide aux soldats qu'ils n'eussent osé toucher un œuf sur leur vie aux lieux qui payent sa contribution volontairement; aux autres leur faisoit la guerre rude. » En 1574 un acte d'audace le rendit maître de la forte place d'Issoire. « Il entre au fossé, fait dresser une échelle et monte le premier; trouve un habitant avec un bâton ferré à deux bouts, qui s'oppose vivement à lui et tâche de renverser l'échelle; mais Merle, s'étant fait bailler de main en main deux pistolets, les tire et renverse la sentinelle de la muraille en bas, ce qui lui facilita son entrée avec ses bons capitaines. » Les catholiques, qui redoutaient un massacre, ne furent condamnés qu'à payer une taxe de 22,000 livres. Merle mit de même à contribution tous les villages et châteaux à la ronde, prit Saint-Amand et Pontgibaud, poussa des reconnaissances jusqu'aux portes de Clermont et battit la compagnie de gendarmes de Saint-Herem. La paix s'étant conclue (1576), il abandonna toutes les villes qu'il avait prises, remit Issoire, dont il avait été nommé gouverneur, à Chavagnac, et rentra à Uzès « avec un très-beau équipage », c'est-à-dire chargé de butin. La guerre recommença l'année suivante (1577). Après être rentré dans Malzien par escalade, il « prit par pétard la ville d'Ambert, de laquelle il fit infinies courses et autres desseins comme sur Saint-Flour ». Il y fit aussi fusiller vingt-cinq notables qui s'étaient récriés sur l'impossibilité de payer leur rançon. Deux expéditions, conduites sur Marsac, n'eurent aucun succès; à la même époque il perdit Montbrun, son lieutenant. Forcé de battre en retraite devant l'armée du duc d'Alençon, il

la harcela autant qu'il put pendant qu'elle assiégeait Isoire. Il venait d'obtenir le titre de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi de Navarre, lorsqu'en 1578 il chercha à pénétrer dans Saint-Flour; une brusque attaque des habitants rejeta les assaillants dans le fossé. L'année suivante, dans la nuit de Noël, il réussit à escalader les murailles de Mende; l'obscurité et le bruit des cloches empêchèrent, à ce qu'il paraît, de le voir ou de l'entendre. On pilla la ville et on dévasta les églises. Quelque temps après la noblesse catholique du Vélay, du Gévaudan, de l'Auvergne et du Vivarais, assemblée à Chenac, manda à Merle de se rendre sous peine d'être *taillé en pièces*. « Merle, après avoir bien fait boire le trompette, lui dit qu'il notât bien sa réponse, qui était que lesdits seigneurs l'avoient fort souvent menacé de ce siège et de cette belle armée, et qu'il lui tarδοit fort de les voir; mais que s'ils ne tenoient parole de le venir voir, qu'il les iroit voir eux. » En effet il les attaqua à l'improviste, les dispersa et rapporta un riche butin. Expulsé de Mende par une ruse de Châillon (1580), il usa de stratagème pour rentrer dans la ville, dont il devint gouverneur. A la fin de cette année, il se joignit à Gondin et à Porquaires pour rétablir les communications entre les Cévennes et le Gévaudan. Malgré le traité de Fleix, il hésitait à sortir de Mende; pour l'engager à restituer au duc d'Anjou une si forte place il fallut lui rendre les forts et baronnies de La Gorce et de Salavas (1582). Quelques auteurs ont placé la mort de ce capitaine en janvier 1584; c'est une erreur, puisque le roi de Navarre l'envoya à Nîmes après la bataille de Coutras (1587). Merle était calme, brave, infatigable; il se piquait même de justice et de générosité. « Son impatience, dit M. Imberdis, qu'excitait le plus petit obstacle, le rendait souvent implacable et féroce. Nourri aux armes et au sang dès sa jeunesse, ce partisan se signala par des cruautés sans nombre et une insatiable cupidité. La ruse, les stratagèmes bien combinés, la ténacité dans l'exécution et le sang-froid dans le danger lui assurèrent une partie de ses succès. » C'est de lui que le duc de Montpensier écrivait : « Nous aurons Merle; il est un peu délabré d'hommes, mais avec lui j'attaquerai l'enfer, fust-il rempli de cinquante mille diables! » On a publié sous le nom de *Mémoires* une courte et incomplète relation de la vie militaire de Merle, laquelle a été écrite par Gondin, son compagnon d'armes, et imprimée par le marquis d'Aubais dans le t. II des *Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France*, puis insérée dans la collection des *Mémoires* de Michaud et Poujoulat (XI, 1<sup>re</sup> série).

P. L.—Y.

*Mémoires de Matth. Merle.* — De Thou, *Historia sui temporis*. — Imberdis, *Hist. des Guerres religieuses en Auvergne*.

**MERLE** (*Pierre-Huques-Victor*, comte), général français, né le 26 août 1766, à Montreuil-

sur-mer, mort le 5 décembre 1830, à Marseille. Simple soldat en 1781, il se distingua de telle façon à l'armée des Pyrénées orientales qu'il mérita d'être nommé général de brigade, le 14 avril 1794 (25 germinal an II). Dans la même année, le 9 août, il s'empara, avec deux escadrons de hussards, de la ville de Tolosa, défendue par 8,000 Espagnols. Envoyé en 1798 en Vendée, il fut arrêté sur des rapports calomnieux et détenu au Temple; un conseil de guerre l'acquitta honorablement. Remis en activité par le gouvernement consulaire, il donna des preuves de talent à la bataille d'Austerlitz, où il eut deux chevaux tués sous lui, et obtint le grade de général de division (26 décembre 1805). Envoyé en 1808 à l'armée d'Espagne, il signala son arrivée par la prise de Valladolid; puis il se porta sur Santander, et contribua au gain du combat de Medina-del-Rio-Seco. Cette brillante campagne lui valut le cordon de grand-officier de la Légion d'Honneur et le titre de baron de l'empire. En 1809 à Villaboa il culbuta, avec le général Mermet, l'avant-garde anglaise qui venait de débarquer à La Corogne. En 1810 il mit en pleine déroute un corps de 8,000 Espagnols dans les montagnes de Xérès, passa en Portugal et reçut deux blessures graves à Busaco et à Porto. Appelé en 1812 à faire partie de l'expédition contre la Russie, il couvrit, avec les Suisses et les Croates, qu'il commandait, le front de la place de Polotsk; pendant la retraite il fut chargé de défendre cette ville, et lorsqu'il fut forcé de l'évacuer, il parvint à sauver tous les bagages et plus de cent quarante pièces d'artillerie, malgré des attaques multipliées qui se prolongèrent fort avant dans la nuit. A cet important service il joignit celui de conduire les débris de sa division jusqu'en Pologne. Nommé au commandement d'une des divisions militaires de la Hollande, Merle adhéra un des premiers en 1814 aux actes du gouvernement provisoire; il devint inspecteur général de gendarmerie. Au mois de mars 1815 il accompagna le duc d'Angoulême dans le midi, et vit ses mouvements paralysés par la pénurie des moyens et la défection des troupes. En 1816 il se retira à Marseille, avec une pension de 6,000 fr.

P. L.

*Biogr. des Hommes vivants.* — *Biog. univ. et portat. des Contemp.* — De Courcelles, *Dict. des Généraux français*.

**MERLE** (*Jean-Toussaint*), auteur dramatique et publiciste français, né à Montpellier, le 16 juin 1785, mort à Paris, le 27 février 1852. Après avoir fait de bonnes études à l'École centrale du département de l'Hérault, il fut, en 1803, amené à Paris par son oncle M. Albisson, alors tribun, depuis conseiller d'État. Il entra d'abord dans les bureaux du ministère de l'intérieur; mais appelé par la conscription, il fut incorporé dans les vélites de la garde. En 1808 il partit pour l'Espagne avec un corps d'armée, n'y resta pas longtemps, et revint à Paris, où il se livra tout entier à son goût pour la littérature et pour le

théâtre. Il travailla à un grand nombre de journaux ; en 1808 et 1809, il écrivait dans le *Mercure de France*. Il devint ensuite un des collaborateurs de la *Gazette de France*, et pendant longtemps rédigea dans la *Quotidienne* les feuilletons de théâtre et la partie littéraire. Sa critique, indulgente et modérée, était spirituelle, et ne lui attira jamais d'ennemis. Ses feuilletons étaient signés J. T. Il écrivit encore dans le *Journal des Arts*, dans *Le Diable boiteux*, dans *Le Nain jaune* en 1815, dans *Le Conteur*, etc. Nommé directeur du théâtre de la Porte-Saint-Martin en 1822, il dirigea ce théâtre jusqu'en 1826. Pendant cet espace de temps, il fit six voyages en Angleterre pour y étudier les ressources du théâtre anglais, ses trucs et les prestiges de son exécution dramatique. Merle fut le premier directeur qui appela à Paris une troupe de comédiens anglais ; il composa pour eux *Le Monstre*, pièce qui eut un grand succès, et dans laquelle Cook, mime anglais, jouait le rôle principal. Mais il ne suffit pas d'être un homme d'esprit pour être directeur de théâtre, il faut surtout être administrateur, et ce n'était pas là le talent de Merle ; il quitta donc sa direction, et reprit ses travaux littéraires, toujours avec cette indolence aimable qui était un des caractères distinctifs de son esprit. Il épousa Marie Dorval, la célèbre actrice dont le talent brillait d'un si vif éclat à la Porte-Saint-Martin et plus tard au Théâtre Français. En 1830 Merle fut nommé secrétaire du maréchal Bourmont, et historiographe de l'expédition d'Alger. Il assista à la prise de cette ville. La révolution de Juillet lui fit perdre son emploi, mais ne l'empêcha pas de publier un volume sur la conquête de d'Afrique. On a de lui : *Mémoires historiques, littéraires et critiques de Bâchaumont, depuis l'année 1762 jusqu'à l'année 1786* ; Paris, 1808 et 1809, 3 vol. in-8° ; — *L'Espion anglais, ou correspondance de deux lords sur les mœurs publiques et privées des Français* ; Paris, 1809, 2 vol. in-8° ; — *Esprit du Mercure de France depuis son origine (en 1672) jusqu'en 1792* ; Paris, 1811, 5 vol. in-8° ; — *Exposé justificatif de la conduite politique du général Clausel depuis le rétablissement des Bourbons en France jusqu'au 25 juillet 1815, contenant la relation exacte des circonstances qui ont précédé et suivi son entrée à Bordeaux en qualité de gouverneur de la XI<sup>e</sup> division militaire* ; Paris, 1816, in-8° avec carte. M. de Jouy passe pour avoir travaillé à ce mémoire ; — *Description du château de Chambord, offert par la France à S. A. R. Monseigneur le duc de Bordeaux, orné de gravures et plan* ; Paris, 1821, in-fol. ; — *Anecdotes historiques et politiques pour servir à l'histoire de la conquête d'Alger* ; Paris, 1831-1832, in-8°. Merle a aidé M. de Jouy dans la publication de *L'Hermite de la Chaussée d'Antin*. Il a fait représenter à l'Opéra-Comique : *Les Courses de New-Market*

en 1818, et à l'Odéon, en 1822, *La Fête d'un Bourgeois de Paris* ; — *Marie-Stuart*, drame en trois actes. *Le ci-devant jeune Homme*, *La Lampe merveilleuse* ; *Ourika* ; *Preville et Tacconnet*, etc., etc. On porte à cent vingt le nombre des pièces qu'il a faites en collaboration sur des théâtres secondaires. Il a enfin composé beaucoup de pièces de circonstance en l'honneur des Bourbons.

A. JADIN.

*Galerie historique des Contemporains*. — Quérard, *La France Littéraire*. — *Documents particuliers*.

\* MERLE D'AUBIGNÉ (Jean-Henri), historien suisse, né aux Eaux-Vives, près de Genève, le 16 août 1794. Il descend d'une famille calviniste de Nîmes, qui peu après la révocation de l'édit de Nantes s'était réfugiée à Lausanne. Après avoir achevé ses études théologiques à l'académie de sa ville natale, il partit pour l'Allemagne, et à son passage à Eisenach il voulut assister à la fête que les étudiants allemands célébraient en l'honneur du jubilé de la réforme. Ce fut, dit-on, en présence de la vieille forteresse de la Wartbourg qu'il conçut l'idée première d'écrire l'histoire de la réformation. Ainsi Gibbon, se trouvant à Rome, et vivement frappé, à la vue d'une procession de moines qui se rendaient au Capitole, du contraste entre les scènes du présent et du passé, résolut de retracer les phases de la grandeur et de la décadence romaine. M. Merle résida quelque temps à Berlin, pour suivre les leçons de Meander, célèbre professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de cette ville, et fut appelé à Hambourg comme pasteur de l'église française. Après avoir rempli ces fonctions cinq ans, il passa à Bruxelles comme chapelain du roi Guillaume, et y resta jusqu'à la révolution de 1830, qui sépara la Belgique de la Hollande. Ce fut en vain que Guillaume lui offrit de le suivre dans son royaume, comme précepteur du fils du prince d'Orange. M. Merle refusa une place qui l'aurait éloigné du ministère de la parole, et retourna à Genève, où ses amis l'invitaient à prendre part à la fondation d'une école de théologie libre et orthodoxe. Après l'organisation de cette école, il y fut nommé professeur de l'histoire de l'Église. A l'exception de quelques voyages en Angleterre et en Écosse, où il compta de nombreux amis et admirateurs de son talent, il n'a plus quitté Genève. Bien que distingué comme professeur et comme prédicateur, c'est surtout à son *Histoire de la Réformation au seizième siècle* qu'il doit la grande réputation qui entoure son nom, particulièrement dans la Grande-Bretagne et aux États-Unis. Il s'était préparé à ce grand ouvrage par de longues études. Le premier volume parut en 1835, et cinq autres ont suivi, mais à des intervalles assez éloignés. Traduits aussitôt en anglais, ils obtinrent une immense publicité, surtout en Angleterre et aux États-Unis, et ont passé par trois éditions avant l'achèvement complet de l'ouvrage. Un fait que nous tenons de bonne source donnera l'idée de la

vente très-considérable de volumes séparés. L'auteur avait eu soin de faire traduire en anglais le quatrième volume, qui était de 7 à 800 pages, et le *copy right* de ce seul volume en Écosse et aux États-Unis lui rapporta 100,000 fr. Cet ouvrage capital a des qualités du premier ordre; une connaissance profonde du sujet, le talent de classer les faits et de raconter, une imagination forte qui se représente vivement les choses, une sévérité éclairée qui juge, une résolution d'esprit qui conclut, un style vigoureux, animé, et parfois éloquent. Mais quelques défauts s'y mêlent. On peut y critiquer des réflexions trop fréquentes ou qui manquent de sobriété, des pages plus ou moins empreintes de déclamation, une diction qui parfois laisse à désirer de la souplesse et une facile élégance, enfin des traits d'un goût hasardé. A part ces taches, qu'il ne serait pas difficile de faire disparaître, le reste, dit M. de Remusat, un beau livre, écrit avec talent et avec passion. On doit aussi à M. Merle un assez grand nombre d'opuscules, de sermons et d'ouvrages d'une importance secondaire, et dont nous indiquerons seulement les principaux : *Discours sur l'étude de l'histoire du christianisme*; Genève, 1832; — *Le Luthéranisme et la Réforme*; Paris, 1844; — *Germany, England and Scotland*; London, 1848; — *Trois Siècles de lutttes en Écosse, ou deux Rois et deux Royaumes*; — *Le Protecteur ou la République d'Angleterre aux jours de Cromwell*; Paris, 1848. J. CHANUT.

La France Protestante, ou vies des protestants français; 1853.— M. Ch. de Remusat, *Mélanges de Littérature et Philosophie*. — *Men of the Time*.

**MERLER (Jacques)**, en latin *Jacobus Horstius*, théologien hollandais, né à Horst, le 24 juillet 1597, mort à Cologne, le 21 avril 1644. Orphelin dès son enfance, il fut élevé par son oncle Jean Horstius, qui était vicaire de l'église métropolitaine, fit ses études aux collèges des Trois-Couronnes et de Montanum, et reçut la prêtrise le 6 mars 1621. L'année suivante François de Lorraine, doyen de Cologne et évêque de Verdun, le prit pour son chapelain, et le pourvut de la cure de N.-D.-in-Pasculo. Merler passa le reste de sa vie entre ses devoirs ecclésiastiques et ses goûts pour l'étude. On a de lui : *Enchiridion Officii divini, tum ecclesiasticorum, tum aliorum divinis officiis pie interesse cupientium usui accommodatum*; Cologne, 1623, in-8°; — *Monita Sapientiae christianae, ad mores et ritae spiritualis Officia omnemque pietatis cultum utilia*; Cologne, 1630, in-24; — *Fasciculus Myrrhae et Thuris*; Cologne, 1630, in-24; — *Paradisus Animae christianae, lectissimis omnigenae pietatis deliciis amœnus*; Cologne, 1630 et 1644, in-24; édition successivement augmentée; 1675, in-16; 1683, et 1732, in-8°; 1692, in-18; 1701, in-24; d'autres éditions furent tirées à Bruxelles; trad. en français, Paris, 1685, in-12; Bruxelles, 1689, in-12;

Louvain, 1696, in-12; et Paris, édit. augmentée par Nicolas Fontaine; Paris, 1715, 2 vol. in-12. La lecture de cet ouvrage fut interdite par plusieurs évêques; l'auteur insinua que le Fils de Dieu n'est mort que pour les élus, et les prières qu'il donnait pour l'élevation de l'hostie ne tenaient qu'à adorer Jésus-Christ comme assis à la droite de son père, sans donner aucune idée de la présence réelle du Verbe; — *Vaticum quotidianum hominis christiani*; Cologne, 1633, in-4°; — *Septem Tubæ orbæ christiani, ad reformationem ecclesiasticæ disciplinæ toto orbe, et præsertim in Germania, ad præsentium et graviorum malorum remedium, instituentium excitantes*; 1° S. Bernardi *De Consideratione ad Eugenium papam, et de vita et moribus prælatorum, clericorum, etc.*; 2° S. Gregorii Magni *De Cura pastorali*; 3° S. Chrysostomi *De Sacerdotio*; 4° S. Prosperi Aquitanici *De Vita contemplativa et activa*; 5° S. Petri Damiani *Opuscula de Fuga Dignitatum, dignitate sacerdotii*; 6° Petri Blesensis *Canon Episcopalis et disciplina ecclesiastica*; 7° Salviani *Massiliensis Opera omnia, cum annotation.*, etc.; Cologne, 1635, in-8°; — *Aphorismi Eucharistici, id est piæ et sanctæ celebrationis et communiois monita, ex præcipuis asceticis collecta et illustrata*, suivis de *Litanie eucharisticæ* et des *Aspirationes devotæ ad membra Christi crucifixi*; Cologne, 1638, in-18; — S. Bernardi, *abbatis Clarivalensis, Vita et Opera*, etc.; Cologne, 1641, 2 vol. in-fol.; — *Christiani Theoditactus, seu Doctrina pie vivendi et beate moriendi*, etc.; Cologne, 1643, in-18; — *Viator christianus recta ac regia via in cælum tendens*, etc., etc.; Cologne, 1643, 2 vol. in-12, et 1669, 2 vol. in-32. Cet ouvrage a été traduit en français par l'abbé de Bellegarde; Paris, 1698-1700, 2 vol. in-8°. Jacques Horstius a laissé achevés, mais en manuscrits : *Commentarius literalis et moralis in omnes Psalmos Davidis*; — *Commentarius in vitam S. Caroli Boromæi*, etc. A. L.

Le P. Herman Crombach, *Veri et pii Sacerdotis Idea, seu Vita A. D. J. Merlo Horstii*.

**MERLET DE LA BOULAYE (Gabriel-Éléonore)**, naturaliste français, né à Angers, le 3 avril 1736, mort dans la même ville, le 17 février 1807. Maître à vingt-cinq ans d'une fortune considérable, il fit un voyage en Italie et en Angleterre. De retour à Angers, il y devint membre de l'Académie de cette ville, puis professeur de grammaire générale à l'École centrale, et plus tard directeur et professeur au Jardin des Plantes. Il laissa en manuscrit une *Connaissance de la Physionomie* ajoutée par lui à l'exemplaire qu'il possédait de l'ouvrage de Lavater. Il avait formé une précieuse collection de livres, de tableaux, de gravures, d'objets d'histoire naturelle, de cartes, d'instruments de physique, de chimie, etc. Il avait consacré trente années de sa vie à composer un herbier

de son département, qui à sa mort contenait quatorze ou quinze cents plantes phanérogames et quatre ou cinq cents cryptogames; et sur lequel ses élèves ont publié: *Herborisations dans le département de Maine-et-Loire et aux environs de Thouars, dans les Deux-Sèvres, par feu M. Merlet de La Boulaye*; Angers, 1809, in-8°.

J. V.

*Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

\* **MERLEY (Louis)**, graveur en médailles français, né à Saint-Étienne (Loire), le 7 janvier 1815. Il étudia la sculpture chez Pradier et David (d'Angers), et la gravure en médailles chez Galle. En 1843, il remporta le premier grand prix de Rome. Pendant son séjour à Rome, il envoya des médailles d'après l'antique, entre autres celle de *Mercur*. De retour à Paris, il se consacra exclusivement à la gravure en médailles; les principales pièces qu'il a produites sont: *Les Villes de l'Algérie faisant leur soumission à la France*; le type de la pièce d'or de 20 fr. à l'effigie de la république, pour lequel il remporta le premier prix au concours ouvert en 1848; le *maréchal Bugeaud* (1853). *La Découverte de Ninive*; les statues équestres de *Napoléon I<sup>er</sup>*, érigées à Lyon et à Cherbourg; *La Pacification de l'Algérie*; *L'Emprunt de 500 millions*, pour le ministère des Finances; *La France et l'Angleterre*, pour la manufacture d'armes de Saint-Étienne; *Garibaldi*, pour la ville de Salins, etc. M. Merley a exécuté aussi plusieurs camées, qui ont paru aux expositions d'art. Il a reçu une médaille de deuxième classe en 1851.

G. DE F.

*Documents particuliers.*

\* **MERLIEUX (Louis-Parfait)**, statuaire français, né à Paris, le 27 novembre 1796, fut d'abord élève de son ami Roman, puis de Cartellier. En 1822, Cuvier ayant besoin du concours d'un artiste pour reproduire au moyen de l'art plastique les formes perdues des animaux antédiluviens, on lui présenta M. Merlieux, qui, jeune encore, abandonna les concours de l'école pour entrer au Museum d'histoire naturelle. Sous la direction de Cuvier, il acquit rapidement les connaissances anatomiques et paléontologiques qui lui étaient nécessaires, et les nombreuses espèces fossiles qui enrichissent les galeries du Museum furent rétablies par ses soins. M. Merlieux avait achevé en 1821 un groupe en bronze représentant *Hercule étouffant Antée*, groupe qui est maintenant à Londres. Sa nouvelle position ne lui fit pas négliger son art. Il exposa au salon de 1824 une jolie figure d'*Enfant voulant attraper un lézard*. Aux salons suivants, on vit de lui quelques bustes, entre autres ceux de Cuvier, de Latreille, du général Boyer, etc., celui de Soufflot, placé aujourd'hui à la bibliothèque Sainte-Geneviève. C'est en 1837 que parut le principal ouvrage de M. Merlieux, une statue de *Capaneé foudroyé*: une pose hardie, un mouvement difficile, mais bien senti, un bon goût

de formes, de la vigueur dans l'exécution, rendent ce morceau très-remarquable. On doit encore au ciseau de M. Merlieux les figures du monument funéraire du duc Decrès, un des *Tritons* et une des *Néréides* des fontaines de la place de la Concorde, une statue de *L'Éloquence*, la *Vierge* et les trois *Archanges* de la fontaine Notre Dame, etc., et une foule de bustes d'hommes éminents, tels que de Blainville, le prince Charles Bonaparte, le lieutenant civil Lecamus, etc.

Son fils, **Édouard MERLIEUX**, né le 3 janvier 1826, reçu le deuxième au concours de l'École navale en 1842, donna sa démission afin de pouvoir se livrer sans contrainte à son penchant pour les sciences pures. Il a publié un grand nombre d'articles scientifiques dans divers recueils, tels que les *Nouvelles Annales de Mathématiques*, *L'Encyclopédie du dix-neuvième siècle*, le *Dictionnaire de la Conversation* (2<sup>e</sup> édition), la *Biographie générale*, *l'Illustration*, etc. En 1857, M. E. Merlieux a fait paraître un volume intitulé *Souvenirs d'une Française captive de Chamyl*, volume qui fut l'objet d'un procès en contrefaçon intenté par l'auteur à M. Alexandre Dumas père.

Guyot de Fère, *Journal des Beaux-Arts*. — *Dictionnaire de la Conversation*. — Vapereau, *Dictionnaire universel des Contemporains*. — Note pour M. Édouard Merlieux, demandeur, contre MM. Alexandre Dumas père, etc. (Paris, 1859). — *L'Illustration*, n° du juillet 1859.

**MERLIN (Jacques)**, théologien français, né à Saint-Victorien en Limousin, dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort à Paris, le 26 septembre 1541, et inhumé dans l'église de Notre-Dame. Après avoir été reçu docteur de Navarre (1499), il obtint la théologie de Saint-Étienne de Limoges, place qu'il échangea contre un simple bénéfice dans le Poitou. Il fut ensuite curé de Montmartre près Paris. En 1525 il était grand-pénitencier de Notre-Dame, après en avoir été quelque temps chanoine. Ayant prêché contre les courtisans soupçonnés de favoriser les nouvelles doctrines, il se vit incarcérer dans le Louvre, par ordre de François I<sup>er</sup> (9 avril 1527); il n'en sortit qu'au bout de deux ans, à la prière des chanoines de Paris, et encore lui fallut-il comparaître devant des commissaires qui l'exilèrent à Nantes. En 1530 il obtint la permission de rentrer dans Paris. Il fut nommé grand-vicaire de l'évêque de Paris, curé et archiprêtre de La Madeleine. On a de lui une *Apologie d'Origène*, en tête de l'édition qu'il donna des ouvrages de ce Père de l'Église (1511). Cette apologie, où l'on voit prendre, pour la première fois, la défense des erreurs qu'on imputait à Origène, valut à son auteur d'être dénoncé à la faculté de théologie de Paris par le fougueux syndic Noël Beda; mais Merlin sut se tirer d'affaire; — une *Collection de tous les Conciles* (la première qui ait été éditée); Paris, 1524, in-fol.; Cologne, 1530, in-8°; Paris, 1535, in-8°; — *Les Œuvres de Richard de Saint-*

*Victor*; Paris, 1518; de *Pierre de Blois*; Paris, 1519; de *Durand de Saint-Pourçain*, 1515; — *Six homélies en français* sur ces paroles de l'Évangile: *Missus est angelus Gabriel*; Paris, 1538, in-8°. M. AUDOIN (de Limoges).

Dupin, *Aut. eccl. du seizième siècle*, IV, 545. — Salmon, *Traité de l'Étude des Conciles*, p. 197 et 474. — Du Verdier, *Biblioth. française*, p. 609. — Muréri, *Grand Dict. hist.* — *Annales de la Haute-Vienne*, 1842, p. 275.

**MERLIN** (*Jean-Raymond*), dit *MONROY*, théologien protestant, né vers 1510, à Romans, mort à Genève, en décembre 1578. Professeur d'hébreu à Lausanne, probablement depuis 1537, il abandonna ces fonctions en 1558 pour protester contre la destitution dont venaient d'être frappés par le gouvernement bernois Pierre Viret et Jacob Valier, deux de ses collègues. Il se retira alors à Genève, où il remplit pendant trois ans les fonctions pastorales. Appelé, en 1561, à Paris, sur l'invitation de Coligny, il fut chargé d'une mission à La Rochelle, et assista au colloque de Poissy, où il ne joua d'ailleurs qu'un rôle secondaire. Jeanne d'Albret l'appela ensuite dans le Béarn, et l'employa à y répandre la réformation. Il rentra à Genève vers le milieu de 1564. Peu de temps après, le conseil ayant invité les pasteurs à s'acquitter avec plus de zèle du devoir de consoler les malades et plus spécialement les pestiférés, Merlin, quelque convaincu qu'il fût de l'utilité de cette exhortation, trouva mauvais qu'elle vint du pouvoir civil, qui lui semblait prendre sur l'Église une autorité usurpée. Il s'éleva en conséquence contre la conduite des magistrats du haut de la chaire, dans un sermon prêché le 18 octobre 1564. Déposé pour ce fait, il accusa le consistoire de l'abandonner; ce corps lui adressa une sévère réprimande. Merlin se retira alors dans le Dauphiné. La Saint-Barthélemy l'en chassa et le força de revenir à Genève, où il persista dans l'opposition qu'il avait faite au conseil et au consistoire. On a de Merlin : une traduction française des *Commentaires d'Ecolampade sur Job et Daniel*; Genève, 1561, in-8°; — *Catéchisme extrait de celui de Genève, pour examiner ceux qu'on veut recevoir à la Cène, avec la translation en langue béarnaise*; Limoges, s. d., in-8°; — *Les dix Commandements de la loi de Dieu, traduits d'hébreu en français et exposés avec six autres translations*; Genève, 1561, in-8°. M. N.

Marchand, *Dict. Historiq.* — MM. Haag, *La France Protestante*.

**MERLIN** (*Pierre*), théologien protestant, fils du précédent, né vers 1535, mort le 27 juillet 1603. Après avoir été disciple de Théodore de Bèze, il fut ministre du prince de Condé, d'après de Thou, et de l'amiral de Châtillon, selon d'Aubigné; cette dernière opinion est la plus probable. Ce qui est certain, c'est qu'il était auprès de l'amiral au moment de la Saint-Barthélemy. Par un heureux hasard, il échappa au

massacre, et s'enfuit à Genève, où il fit connaissance avec J.-J. Scaliger. Il rentra cependant plus tard en France, et devint ministre de la maison du seigneur de Laval, à Vitry. Il jouissait d'une grande considération parmi ses coreligionnaires. Il présida les deux synodes nationaux de Sainte-Foi (1578) et de Vitry (1583), et assista, comme député des églises de Bretagne, à celui de Saumur (1596). Pierre de L'Estoile rapporte que le fougueux ligueur Jean Boucher avait prétendu, dans un sermon prêché le 28 juillet 1591, que Merlin était le véritable père d'Henri de Navarre (Henri IV). De cette singulière invention vient sans doute cet autre conte qu'il avait épousé secrètement Jeanne d'Albret, reine de Navarre, et que le célèbre d'Aubigné avait été le fruit de ce mariage. Prosper Marchand a pris la peine, dans son *Dictionnaire*, de réfuter les allégations imaginées par les ligueurs. On a de Merlin : *Vingt Sermons sur le livre d'Esther*; La Rochelle, 1591, in-8°; Genève, 1594, in-8°; — *Job Commentarius illustratus*; Genève, 1599, in-8°; — *Saintes Prières recueillies de plusieurs passages de l'Ancien et du Nouveau Testament*; Genève, 1609, in-18; — *Discours théologiques de la tranquillité et vrai repos de l'âme*; Genève, in-8°. M. N.

Marchand, *Diction. Historiq.* — MM. Haag, *La France Protest.*

**MERLIN** (*Jacques*), ministre protestant, fils du précédent, né à Alençon, le 5 février 1566, mort probablement à La Rochelle, vers 1620. Il étudia à Genève et prit ses grades à Oxford. Il fut nommé ministre de La Rochelle en 1589. On peut croire qu'il occupa ce poste jusqu'à la fin de ses jours. En 1601 il fut député de sa province à l'assemblée politique de Sainte-Foi. Le synode national tenu à La Rochelle en 1607 le nomma vice-président; et il présida celui qui fut réuni, deux ans après, à Saint-Maixent. On a de lui : *Diare ou Journal du ministre Merlin*; Genève, 1855, in-8° de 65 p., publié par M. Crottet, d'après un manuscrit conservé à la bibliothèque de La Rochelle. Cette bibliothèque possède un autre manuscrit de Jacques Merlin, contenant un recueil chronologique des événements qui se passèrent sous ses yeux à La Rochelle. M. N.

Arcère, *Hist. de La Rochelle*. — MM. Haag, *La France Protest.*

**MERLIN** (*Charles*), critique français, né le 8 septembre 1678, à Amiens, mort en 1747, à Paris. Il entra dans la Compagnie de Jésus, enseigna d'abord les belles-lettres, puis la théologie avec beaucoup de succès, et fut un des rédacteurs des *Mémoires de Trévoux*. On a de lui : *Réfutation des critiques de M. Bayle sur saint Augustin*; Paris, 1732, in-4°; il avait entrepris l'examen ou la réfutation des critiques répandues dans le *Dictionnaire* de Bayle sur les matières qui concernent la religion; mais ce

grand ouvrage n'a point paru; — *Véritable Clef des ouvrages de saint Augustin*; Paris, 1732, in-4°; — *Examen exact et détaillé du fait d'Honorius*; 1738, in-12; — *Traité historique et dogmatique sur les paroles ou les formes des Sacrements de l'Église*; Paris, 1745, in-12; réimpr. en 1840 par l'abbé Migne dans le t. XXI du *Cours complet de Théologie*. Presque tous les articles qu'il a donnés aux *Mémoires de Trévoux* sont destinés à combattre les opinions émises par Bayle sur des saints ou des Pères de l'Église. P. L.

De Backer, *Bibl. des Écriv. de la Comp. de Jésus*.

**MERLIN de Douai** (*Philippe - Antoine*, comte), homme politique français, né le 30 octobre 1754, à Arleux, petite ville du Cambrésis, mort le 26 décembre 1838, à Paris. Son père était fermier, cultivateur aisé dans un pays où de tout temps on eut le bon esprit d'honorer l'agriculture. Il fit ses études au collège d'Anchin, établi à Douai et placé sous le régime de l'université de cette ville : c'est de là qu'il reçut plus tard le surnom de *Merlin de Douai* (1). Reçu avocat au parlement de Flandre (1775), il ne tarda pas à se placer à la tête du barreau de sa province (2). Mais sa clientèle, quelque nombreuse qu'elle fût, ne suffisait pas pour absorber toute l'activité de son esprit. Un dictionnaire de droit, qui se publiait alors sous le titre de  *Répertoire universel et raisonné de Jurisprudence, en matière civile, criminelle, canonique et bénéficiale*, reçut de Merlin de nombreux articles; et l'exactitude autant que la profondeur qui s'y faisaient remarquer, contribuèrent également à la réputation de l'auteur, et au succès du livre, qui obtint en peu de temps deux éditions (3), et qui fut bientôt cité avec

autorité dans tous les parlements du royaume. La réputation de Merlin, avocat, s'étendit ainsi dans toute la France. Il eut pour clients, dans les deux procès les plus célèbres de cette période, Beaumarchais et le président Dupaty; en 1789, le duc d'Orléans le nomma membre de son conseil d'apanage (1).

La révolution vint déranger le cours paisible de ses premiers travaux. Élu député aux états généraux par le bailliage de Douai, la destinée de Merlin n'était pas de briller à la tribune : il fut toute sa vie dans l'impossibilité de rien improviser. Mais il ne se fit pas moins remarquer, dans cette grande et mémorable assemblée, par son fameux rapport du 3 février 1790, sur les résultats et les effets du décret du 4 avril 1789, qui avait aboli le régime féodal. Il ne suffisait pas d'avoir décrété cette abolition en termes généraux. L'arbre était renversé, mais il fallait en extirper les racines; le principe était proclamé, mais il restait à poursuivre et à régler ses conséquences : et c'est la tâche que remplit Merlin avec une supériorité qui lui valut les suffrages de tous ses collègues (2). « Toutes les mesures particulières, dit un historien, pour abolir entièrement ce régime dans les diverses provinces furent provoquées ou rédigées par lui. Il présenta également la législation nouvelle sur la chasse, si étroitement liée au droit de propriété et à la bonne culture de la terre. Après avoir concouru à l'établissement de l'égalité dans cette partie de l'ordre social, Merlin, que son activité et sa science avaient fait attacher en outre au comité de constitution et au comité d'aliénation des biens nationaux, proposa, en leur nom, d'introduire la même égalité dans la famille. Rapporteur de la loi sur les successions *ab intestat*, il lui donna pour base l'équité naturelle et l'affection présumée. Il fit abolir le droit d'aînesse et de masculinité pour consacrer le partage égal entre les héritiers du même degré; admettre la représentation à l'infini en ligne directe et jusqu'aux neveux inclusivement en ligne collatérale; établir l'identité de tous les biens, meubles ou immeubles, transmis ou acquis, quant à leur distribution; supprimer la règle qui, dans plusieurs provinces, prescrivait, lorsqu'il n'y avait pas d'enfants, le retour

*sont fondus et classés la plupart des plaidoyers de l'auteur, avec le texte des jugements du tribunal de cassation qui s'en sont ensuivis*; Paris, an XI (1801), 13 vol. in-4°; 4<sup>e</sup> édit., Paris, 1827-1828, 8 vol. in-4°; réimp. à Bruxelles, 1827-1830, 16 vol. gr. in-8°. Il a eu part au *Bulletin des jugements du tribunal de cassation*, à la *Jurisprudence du dix-neuvième siècle*, publiée à Bruxelles, et à l'*Encyclopédie moderne* de Courtin.

(1) Trois ans plus tard, le 16 décembre 1792, il conseilla à ce prince de céder au vœu manifesté par un grand nombre de membres de la Convention et de se retirer aux États-Unis. Ce salutaire avis, adopté d'abord avec empressement, fut rejeté le lendemain.

(2) Lorsqu'il eut terminé son rapport, aux applaudissements unanimes de l'assemblée, Mirabeau lui dit en l'embrassant : « Votre travail est excellent, et la preuve, c'est que Sieyès, qui ne trouve bon que ce qu'il fait, le juge comme moi. »

(1) Pour le distinguer de Merlin de Thionville (voy. l'art. suiv.).

(2) « Les quatorze années qui s'écoulaient entre 1775 et 1789 furent l'époque où il se forma, par de fortes préparations, au rôle important qu'il joua depuis dans les assemblées publiques et dans la magistrature. C'est alors qu'il amassa ces profondes connaissances qu'il devait répandre si abondamment plus tard. Levé à quatre heures du matin, il ne quittait son cabinet que pour aller aux audiences du palais, et il ne terminait sa journée qu'après avoir achevé tout son travail. Ces habitudes laborieuses, auxquelles il a été fidèle le reste de sa vie, lui permirent d'étudier sérieusement les diverses législations qui régissaient la vieille France. » (Mignet, *Le comte Merlin*, dans les *Notices et portraits*, 1<sup>er</sup>, 290-291.)

(3) Merlin acquit dans la suite les droits de J.-N. Guyot (voir ce nom), éditeur et principal auteur de cet ouvrage, et en publia, sous le titre de *Répertoire de Jurisprudence*, les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> éditions. La 3<sup>e</sup> est de Paris, 1807 et suiv.; 13 vol. in-4°, et la 5<sup>e</sup> de Paris, 1827-1828, 18 vol. in-4°, réimprimée à Bruxelles, 1827-1830, 36 vol. gr. in-8°. Merlin avait été, comme Guyot, l'un des auteurs du *Traité des Droits, fonctions, franchises, prérogatives et privilèges annexés en France à chaque dignité, à chaque office et à chaque état, soit civil, soit militaire, soit ecclésiastique*; Paris, 1786-1788, tom. I-IV, les seuls publiés. On a encore de lui : *Rapport et projet de code des délits et des peines, présentés au nom de la commission des onze, le 10 vendémiaire an IV*; Paris, impr. nationale, vendémiaire an IV, in-8°; — *Recueil alphabétique des questions de droit qui se présentent le plus fréquemment dans les tribunaux, ouvrage dans lequel*

des biens paternels et des biens maternels aux diverses lignes d'où provenaient ces biens, et privait souvent d'une partie considérable de la succession l'héritier le plus proche, pour la transporter, au mépris de la justice et dans l'intérêt purement abstrait des familles, sur la tête d'un héritier éloigné. Il provoqua également la destruction des privilèges, qui, dans les villes comme dans les campagnes, sous le nom de droit de *bourgeoisie* et d'*habitation*, et sous celui de *retrait lignager*, paralysaient le mouvement des propriétés en permettant au cohéritier de garder les unes, au plus proche parent de revendiquer ou de racheter les autres. Non content de servir sa cause en législateur, Merlin la servit comme écrivain. Se faisant le commentateur lumineux de la révolution et l'avocat consultant du peuple, il prit à tâche dans un recueil périodique consacré aux plus hautes matières du droit nouveau, d'en répandre la théorie, d'en expliquer les difficultés, d'en démontrer les bienfaits. Pendant cette mémorable époque, on est frappé de l'abondance et du mérite de ses travaux. Merlin se distingua parmi ceux qui assurèrent la révolution politique par la révolution civile. Ses rapports à l'Assemblée constituante furent de véritables modèles. Il y montra un esprit positif et élevé qui, sans perdre de vue les besoins contemporains, remontait jusqu'à la raison première du droit. Son intelligence s'était agrandie au milieu du vaste horizon de cette assemblée. »

A cette époque Merlin ne voyait de salut pour l'État que dans le maintien du roi sur le trône constitutionnel. Dans les discussions orageuses qui suivirent la fuite de Varennes, il fut toujours du nombre des membres qui repoussèrent les mesures violentes. Aussi s'opposa-t-il avec force à la motion proposée par Robespierre, qui déclarait les constituants inéligibles à certaines fonctions et qui les privait du droit d'être députés à l'assemblée suivante. Ce fut à cette occasion qu'il prononça ces prophétiques paroles : « Je crains qu'une nouvelle législature ne change la constitution et que, si elle ne la change pas, elle la laisse périr. » Élu président d'un des tribunaux d'arrondissement de Paris et du tribunal criminel de Douai, il opta pour ce dernier emploi, qui le rappelait dans ses foyers, et il l'occupa jusqu'en septembre 1792, où un nouveau choix de ses compatriotes l'envoya à la Convention nationale. Arrivé à Paris après les premières séances de l'Assemblée, il s'empressa d'exprimer son adhésion au nouveau gouvernement (1).

(1) Il le soutint avec une persévérance et une ardeur de zèle qui lui furent souvent reprochées par ses ennemis. « Ceux-ci l'accusèrent dès lors d'être le promoteur des mesures les plus rigoureuses et des décrets même auxquels il n'avait jamais pris la moindre part. Dès les premiers temps qu'il siégea dans cette assemblée, il y fut dénoncé d'après des pièces trouvées dans la fameuse armoire de fer, au sujet des propositions qui dans la Constituante lui avaient été faites pour obtenir de lui un rapport favorable sur les classes de roi. Il convint des pro-

Dans le procès de Louis XVI, il vota avec la majorité. Chargé, en janvier 1793, d'une mission à l'armée du Nord, il ne reprit son siège que le 3 avril suivant, et fut à la fin de ce mois envoyé en Vendée, où il protesta, avec ses collègues Gillet et Cavaignac, contre les événements du 31 mai. Rappelé vers le 15 août, Merlin entra au comité de législation. Presque aussitôt il lui fut enjoint de régulariser les lois du 28 mars et du 12 août concernant les citoyens suspects et de présenter, dans un bref délai, un projet de décret à l'assemblée. Celui qu'il lut à la tribune, le 31 août, fut improuvé par la majorité et traité par la montagne de projet dangereux venu de Coblenz; il en rédigea un second, qui n'était a-t-on dit, nullement conforme à ce qu'il avait proposé ni à son opinion particulière, et qui fut converti en loi, le 17 septembre. « Compromis par sa protestation, menacé dans sa vie, Merlin eut la faiblesse de coopérer à cette loi qui, sous un prétexte de sûreté, faisait commencer les châtimens là où ne commençaient pas même encore les actes, en ordonnant la détention jusqu'à la paix de ceux dont les inexorables dominateurs du temps craignaient les opinions ou les sentimens. Il est des mesures tellement contraires à la justice qu'on doit au moins y rester étranger, et il est des principes au maintien desquels un homme public doit être prêt à faire tous les sacrifices, même celui de sa vie. » (Mignet.)

Nourrissant contre la terreur la même haine secrète que Merlin (de Thionville), avec lequel il s'était lié d'une assez étroite amitié, il concourut comme lui à précipiter la chute de Robespierre, et, quelques jours après le 9 thermidor, il fut porté à la présidence de la Convention. Le 15 fructidor suivant, il entra au comité de salut public, dont il ne cessa presque plus de faire partie jusqu'à la fin de cette assemblée. Il fut un de ceux qui mirent le gouvernement dans des voies de modération. Au nom du comité de législation, il proposa deux mesures importantes : une organisation différente du tribunal révolutionnaire, et la dissolution immédiate de la commune de Paris, qui fut répartie en douze commissions séparées et indépendantes les unes des autres. Le 20 brumaire, il demanda la fermeture du club des Jacobins; mais, après une discussion orageuse, l'assemblée passa à l'ordre du jour. « Par une interprétation hardie, Merlin prétendit que si la Convention avait passé à l'ordre du jour, c'était parce que la clôture d'un club était un acte de gouvernement et non une mesure législative, et il persuada aux comités assemblés dans la nuit de faire fermer les Jacobins sous leur responsabilité. Il en signa le premier l'ordre, qui fut exécuté une heure après. » Il proposa ensuite de réintégrer dans tous leurs droits les soixante-treize députés qui avaient

positions, mais en même temps il établit clairement qu'elles avaient été repoussées par lui puisqu'il n'avait pas fait le rapport. » (*Biogr. nouv. des Contemp.*)



protesté contre l'attentat du 31 mai, et les Girondins qui avaient survécu à la proscription. Dès son entrée au comité de salut public, il avait été chargé du département des affaires extérieures ; l'influence qu'il y exerça ne fut pas moins grande. Il entama des négociations avec la Prusse, l'Espagne et les Pays-Bas qui amenèrent le traité de Bâle, et le rapport qu'il fit le 14 frimaire an III sur les bruits de paix auxquels le commencement de ces négociations avait donné lieu fut traduit dans toutes les langues. Après avoir annoncé plusieurs des traités conclus, il fit décréter la réunion de la Belgique, du pays de Liège et de la principauté de Bouillon à la France. Lors de l'insurrection du 13 vendémiaire, il fit partie du comité de cinq membres que la Convention chargea de pourvoir à sa sûreté, et ce fut lui qui désigna Barras et Bonaparte au commandement des troupes. Merlin fut ensuite le rédacteur et le rapporteur du *Code des Délits et des Peines*, du 3 brumaire an IV. Ce Code au moment où il parut, peu de temps après la suppression des tribunaux révolutionnaires, et au milieu de l'incohérence des lois de circonstance et des décrets d'urgence rendus pendant les premiers temps de la révolution, apporta de grandes améliorations dans la législation criminelle (1).

Appelé au Conseil des Anciens par plus de quatre-vingts assemblées électorales, Merlin n'y figura qu'un jour, le Directoire lui ayant confié, par son premier arrêté, le portefeuille de la justice (30 octobre 1795). Jamais aucun ministre ne fut aussi laborieux, et ne mit autant de précision et de célérité dans sa correspondance. Chargé de diriger le ministère de la police générale (7 janvier 1796), qui venait d'être créé, il fut obligé, par le mauvais état de sa santé, de renoncer à des occupations trop fatigantes, et rentra le 3 avril suivant au département de la justice. Défenseur de l'ordre existant, il se servit quelquefois avec rigueur des lois politiques, et se montra surtout sévère contre les émigrés. De là les invectives violentes et les calomnies auxquelles il ne cessa dès cette époque d'être en butte de la part d'écrivains ennemis de la révolution. Le lendemain du 18 fructidor, Merlin fut nommé l'un des cinq directeurs en remplacement de Barthélemy (5 septembre 1797). Il était appelé à l'exercice du pouvoir dans un fâcheux moment. Obligé de continuer le régime des coups d'État, le Directoire perdit bientôt le prestige des succès extérieurs. « Tout le monde se déchaîna contre lui, dit M. Mignet. On accusa Lareveillère-Lepeaux, Treilhard et Merlin, for-

mant la majorité du Directoire, d'avoir amené tout ce qu'il leur avait été impossible d'empêcher. L'Autriche avait rompu la paix de Campo-Formio et les plénipotentiaires français avaient lâchement été assassinés à Rastadt : Merlin, Lareveillère-Lepeaux et Treilhard étaient complices de la rupture et du meurtre ; Scherer se faisait battre en Italie : ils étaient cause de sa défaite ; Bonaparte avait voulu aller en Égypte : ils l'y avaient déporté. Rendus responsables de la faiblesse du gouvernement, de l'anarchie et des désastres publics, on les força à donner leur démission de directeurs quatre mois avant la célèbre journée où l'ambitieux soldat d'Arcole et des Pyramides renversa le Directoire lui-même. » Rentré dans la vie privée depuis le 30 prairial an VIII, Merlin resta complètement étranger au coup d'État du 18 brumaire. On le laissa à l'écart. Frappé d'une sorte de défaveur publique, il avait de plus encouru l'inimitié des frères du général Bonaparte. Six mois plus tard, quand on lui proposa, à lui dont la célébrité datait de la Constituante, d'être substitué du commissaire du gouvernement au parquet de la cour de cassation, il accepta avec modestie une place dans laquelle il espérait de rendre des services. Mais la vraie, la solide gloire de Merlin, le fondement le plus durable et le plus pur de sa réputation, commence à l'époque où il devint procureur général à la cour de cassation (1801). C'est là qu'on retrouve en lui le jurisconsulte tout entier. Riche de la longue étude qu'il avait faite des diverses parties de l'ancien droit, initié à toutes les pensées qui avaient présidé à la confection des lois nouvelles, ayant retenu de toutes les impressions intermédiaires une connaissance exacte des incidents qui avaient successivement amené les actes législatifs dont il se trouvait chargé de surveiller et de diriger l'application, on le vit pendant treize ans, à la tête de la science par son érudition, servir de régulateur à la cour suprême, préparer par ses réquisitoires des arrêts qui n'étaient ordinairement que la sanction de ses opinions ; et cela dans les questions les plus difficiles et les plus variées. Car il se montrait également fort, également instruit, soit qu'il s'agit d'appliquer encore l'ancien droit français ou le droit des contrées si diverses réunies à l'empire, soit qu'il s'agit du droit institué par les nouveaux codes, dans l'intelligence desquels personne ne l'a surpassé, soit enfin qu'il se rencontrât de ces questions qu'on a nommées *transitoires*, parce qu'elles étaient nées du passage toujours difficile d'une législation à une autre : questions vraiment Papiniennes, si l'on apprécie équitablement la supériorité avec laquelle il a su les traiter.

En ne considérant que le savoir de Merlin, on doit être surpris que Napoléon ne l'ait pas choisi pour l'un des rédacteurs de ses Codes.... Mais si l'on ne juge que son talent pour la discussion, l'application des principes aux affaires, et l'al-

(1) Rédigé en 646 articles, ce code, écrit avec une clarté élégante, offrait l'expression de la philosophie sociale la plus avancée. Il demeura en vigueur jusqu'en 1811. La législation de l'empire lui emprunta une partie considérable de sa procédure, mais elle repoussa tout ce qu'il y avait « de libéral dans ses précautions, de modéré dans ses peines », et rétablit la confiscation, la marque et les peines perpétuelles.

liance du droit au fait, on conviendra que jamais homme ne fut mieux à sa place que le procureur général Merlin. Une logique puissante, une dialectique quelquefois un peu subtile, mais toujours ménagée avec art et conduite, avec une dextérité infinie à travers toutes les diverses branches d'une question : tel est le caractère distinctif de son talent. Si parmi tant d'orateurs célèbres qui ont été les contemporains de Merlin, un seul eût eu sa science, ou si lui-même à la science qu'il possédait eût joint les qualités oratoires de l'un d'eux, on ne pourrait rien concevoir de comparable à la force et à l'entraînement d'une telle réunion de talents. Les récompenses étaient en quelque sorte venues le trouver d'elles-mêmes. Napoléon l'avait nommé successivement conseiller d'État à vie, comte de l'empire, membre du comité pour les affaires contentieuses de la couronne, grand-officier de la Légion d'Honneur (1). Lors de la première restauration, il fut d'abord exclu du conseil d'État, puis destitué des fonctions de procureur général (15 février 1815). Replacé auprès de la cour de cassation avec le titre de ministre d'État durant les Cent Jours, il siégea en outre à la chambre des représentants. Le 24 juillet 1815 il fut compris parmi les trente-huit personnes exilées.

Retiré en Belgique, Merlin y vivait concentré dans ses études ; mais il ne tarda pas à être relancé par la diplomatie de la Sainte-Alliance ; et sur la notification d'un décret du 17 décembre 1815, par lequel le roi des Pays-Bas, sur les instances des puissances alliées de la France, lui intimait l'ordre de sortir de ses États, il se vit contraint d'aller chercher un refuge hors du continent. Il venait de s'embarquer pour les États-Unis lorsqu'une tempête furieuse assaillit le navire qu'il montait. Merlin était accompagné de son fils, et au milieu du péril commun il ne montrait de souci que pour celui que son dévouement filial attachait à son sort. Déjà le bâtiment faisait eau de toutes parts lorsque les passagers furent recueillis par une chaloupe qui les arracha à une mort certaine, et les déposa dans le port de Flessingue ; peu après, le navire fut englouti par les eaux. Le pauvre naufragé eut alors recours à l'invocation du droit de la nature et des gens ! Il obtint du roi des Pays-Bas la permission de résider librement à Harlem, puis à Amsterdam, où il porta pendant quelque temps un nom supposé (2). C'est de là qu'il est revenu en

(1) « Au conseil d'État, disait Napoléon, j'étais très-fort, tant qu'on demeurait dans le domaine du code ; mais dès qu'on passait aux régions extérieures, je tombais dans les ténèbres et Merlin, était ma ressource ; je m'en servais comme d'un flambeau. Sans être brillant il est fort érudit, puis sage, droit et honnête, un des vétérans de la vieille bonne cause. Il m'était fort attaché. » (*Memorial de Sainte-Hélène*, VI, 305.)

(2) « Quand il fut permis à Merlin de reparaitre sous son nom et de reprendre ses travaux, il donna de savantes consultations et refonda, en les complétant, son  *Répertoire de Jurisprudence*  et ses  *Questions de Droit* . Quoique en France la proscription se fût étendue jus-

1830, lorsque la révolution, si glorieusement accomplie à cette époque, permit à toutes les victimes des réactions politiques de la Restauration de rentrer sur le sol français. Bientôt les portes de l'Institut lui furent rouvertes, et il revint prendre place dans l'Académie des Sciences morales et politiques, douce retraite où il trouvait le repos après tant d'agitations et de travaux. Il est mort à Paris, âgé de quatre-vingt quatre ans. [DUPIN aîné, dans l'*Enc. des G du M.*, avec addit.]

*Le Moniteur universel*, 1789 à 1815. — Mignet, *Le comte Merlin*, dans les *Notices et Portraits*, I. — Rabbe *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Arnault, Jay Jouy et de Norvins, *Nov. Biogr. des Contemp.* — Ch Paulmier, *Merlin* ; Paris, 1839, in-8°. — Aug. Mathieu *Eloge hist. du comte Merlin* ; Paris, 1839, in-8°.

**MERLIN (Antoine-François-Eugène)**, comte général français, fils unique du précédent, né à Douai, le 27 décembre 1778, mort à Eaubonne près Montmorency, le 29 août 1854. Engagé volontaire dès l'âge de quinze ans, et attaché à l'état-major du général Cambrai, il se distingua dans la Vendée au combat sanglant de Montaigu si funeste pour les troupes républicaines, fut nommé sous-lieutenant au 10<sup>e</sup> régiment de hussards, puis servit à l'armée du Rhin jusqu'à la paix de Campo-Formio. Lieutenant en 1797, il devint aide de camp du général Bonaparte, et partit avec lui, en 1798, pour l'Égypte, où il assista aux batailles des Pyramides et d'Aboukir et aux sièges de Saint-Jean-d'Acre et de Jaffa. A la suite de l'expédition de Syrie, il fut nommé capitaine. Ayant été envoyé comme parlementaire vers l'amiral Sidney Smith, celui-ci lui remit les journaux qui contenaient le récit de la défaite de Jourdan, de la retraite de Moreau sur le Rhin, de l'invasion de Souvarof en Italie et des revers des Français à Novi et à la Trebia. Ces nouvelles déterminèrent Bonaparte à retourner en France ; Merlin revint avec lui, et plus tard, après la bataille de Marengo, devint aide de camp du général Dupont. Nommé en 1800 chef d'escadron au 4<sup>e</sup> régiment de hussards, il rejoignit ce corps dans le Hanovre, et fit avec lui les campagnes d'Autriche en 1805, de Prusse en 1806, de Pologne en 1807, combattit à Ausertitz, à Iéna et à Friedland, et se trouva à la prise de Lubeck, qu'il cita comme une des luttes les plus acharnées auxquelles il eût assisté. Devenu major de son régiment après la paix de Tilsitt, il fit partie des troupes réunies sous les ordres de Bernadotte, pour s'opposer aux Anglais débarqués à Flessingue, dans le but de détruire la flotte d'Anvers. Promu colonel du 1<sup>er</sup> régiment de hussards, il fit en 1810 la campagne de Portugal sous les ordres de Masséna. Après la bataille de Fuentes de Onoro, gagnée par le duc

qu'à la science de Merlin et qu'on eût interdit de citer son nom devant les tribunaux, les vingt mille exemplaires de ces deux ouvrages s'écoutèrent rapidement, et le plus habile commentateur du Code Civil, Toullier, décernait à l'illustre banni le titre mérité de *prince des jurisconsultes*. » (Mignet, p. 325-326.)

de Wellington, il servit en Espagne et commanda souvent, en 1811, les colonnes mobiles envoyées contre les guerillas et les insurgés, surtout contre le curé Merino, alors célèbre, et qui avait sous ses ordres une bande de 4,000 hommes. Arrivé dans la nuit qui suivit la bataille de Salamanque, avec deux escadrons qu'il conduisait au maréchal Marmont, Merlin forma l'arrière-garde, sut arrêter la poursuite de l'ennemi victorieux, et par sa belle conduite mérita d'être mis à l'ordre de l'armée. En 1812, dans un engagement très-vif, il fit prisonnier le général Paget, qui commandait la cavalerie anglaise. Général de brigade en 1813, il fut employé en Allemagne, et prit part aux batailles de Leipzig et de Hanau. Marmont, sous les ordres de qui il se trouvait à la désastreuse retraite de Leipzig, disait de lui : « Merlin est du petit nombre d'officiers qui se battent aussi bien dans la mauvaise que dans la bonne fortune. » Devenu, vers la fin de 1813, colonel du 4<sup>e</sup> régiment de gardes d'honneur, il fut envoyé à Mayence, où il se trouva bloqué jusqu'à la paix de 1814. Mis en non-activité sous la première restauration, Merlin, avant même l'arrivée de Napoléon à Paris, le 20 mars, et accompagné seulement de son aide de camp et de deux gendarmes, alla prendre possession du fort de Vincennes, que le marquis de Puyvert, commandant de cette place pour Louis XVIII, lui rendit sans résistance. Chargé d'organiser à Paris une réserve de cavalerie, Merlin n'était pas à Waterloo; mais il suivit les restes de l'armée sur la Loire, jusqu'au licenciement. Il quitta alors la France pour accompagner son père dans l'exil, et s'étant embarqué à Anvers pour le conduire aux États-Unis d'Amérique, il fit naufrage avec lui, le 24 février 1816. De retour en France dans le cours de 1818, il vivait dans la retraite lorsqu'un mandat d'arrêt, à l'exécution duquel il parvint à se soustraire par la fuite, fut décerné contre lui, comme l'un des chefs de la conspiration dite du 19 août 1820; mais son innocence ayant été démontrée, la cour des pairs prononça, le 13 février 1821, son acquittement, et mit ainsi fin à des poursuites contre lesquelles nous l'avons souvent entendu protester; car il tenait à ne point passer pour un conspirateur. Après la révolution de 1830, il fit la campagne d'Anvers, reçut en 1832 le brevet de lieutenant général, et commanda pendant plusieurs années la 18<sup>e</sup> division militaire. Membre de la chambre des députés pour le département du Nord, il siégea, de 1834 à 1837, dans les rangs de la majorité conservatrice, et fut appelé à la chambre des pairs le 7 novembre 1839. Enfin, il passa, en 1846, dans la seconde section du cadre de l'état-major général. Le général Eugène Merlin, dont la vieillesse fut affligée par la perte totale de la vue, n'a point laissé d'enfants de son mariage avec M<sup>lle</sup> Gohier, fille unique du membre du Directoire, et descendante, par sa mère, du célèbre ministre protestant Pierre Dumoulin. E. REGNARD.

Lacaine et Laurent, *Biogr. et nécrol. des hommes marquants du dix-neuvième siècle*, tom. II. — *Journal des Débats*, 22 octobre 1834. — *Renseign. particuliers*.

**MERLIN de Thionville** (Antoine - Christophe), homme politique français, né le 13 septembre 1762, à Thionville, mort le 14 septembre 1833, à Paris (1). Appartenant à une des anciennes familles municipales de Thionville, il était l'aîné des quatre enfants de Christophe Merlin, procureur au bailliage, puis président du district. Au sortir du collège de Thionville, où il avait reçu une forte éducation, il entra au séminaire des Lazaristes à Metz, et y prit le grade de maître ès arts. On voulait à cette époque l'engager dans l'Église : le spectacle des désordres du clergé, un caractère fongueux, et aussi les premiers élans d'une passion romanesque l'éloignèrent à jamais de cette carrière. Il n'en était encore qu'aux préliminaires de la théologie lorsque, par une brusque résolution, il quitta les Lazaristes (1781) et chercha, contre la colère de ses parents, un refuge à la chartreuse du Val Saint-Pierre en Thiérache (2). Au mois de septembre, il se rendit à Paris « bien vêtu et vingt-cinq louis dans sa poche »; mais, convaincu que « l'état de prêtre ne le conduirait jamais à autre chose qu'au parjure », il rompit avec les moines, et accepta un modique emploi de professeur de latin dans une institution militaire, située rue de Reuilly. Forcé de fuir à la suite de quelques propos hardis contre la cour, il rentra dans sa famille (mai 1782), et se remit à l'étude du droit. Remplissant l'office de premier clerc chez son père, plaçant fréquemment en première instance dans les justices seigneuriales du bailliage, il fut bientôt admis au barreau du parlement de Metz, et s'y créa par ses connaissances et par son talent oratoire une position satisfaisante (3). Au reste il n'était pas trop gêné dans sa robe : d'humeur vive et batailleuse, habile aux armes, il donnait le ton à la jeunesse et agissait plus en cavalier qu'en praticien. Vers 1787, il épousa, par motif de reconnaissance, une jeune fille frappée de cécité, pour laquelle il montra toujours les attentions les plus soutenues.

La révolution, qu'il n'avait pas prévue, trouva dans Merlin un orateur chaleureux, un énergique soldat; il en embrassa la cause avec l'emporte-

(1) C'est par erreur que M. Jean Reynaud indique la date de 1832.

(2) Suivant une erreur accréditée par les écrivains royalistes, on l'a représenté comme ayant jeté le froc aux orties. Ce fut plus tard la raison du sobriquet de *trio cordelier*, donné à lui et à ses amis Bazire et Chabot. Lorsqu'il quitta le séminaire de Metz, Merlin comptait dix-neuf ans à peine; il n'avait reçu aucune consécration religieuse, et c'était librement qu'il refusait de prêter un serment que, suivant ses expressions, il se sentait au fond de l'âme incapable de respecter.

(3) Il n'était donc pas hussier avant la révolution, comme on l'a prétendu « Je me voyais dans un avenir prochain, dit-il dans le fragment qu'on a publié de ses *Mémoires*, le successeur des avocats, déjà fort âgés, qui avaient la clientèle des abbayes et des seigneurs justiciers, et j'étais appliqué à une carrière que je jugeais définitive. »

ment d'un caractère hardi, franc et enthousiaste. Élu officier municipal de Thionville, il fut envoyé en députation à Paris pour réclamer le prompt armement de la garde nationale. En 1791, il fut un des représentants de la Moselle à la législative. Combattre la royauté dans ses deux appuis, le clergé et la noblesse, telle était sa politique. L'un et l'autre il les traita en race ennemie; il leur lança ses premières menaces. Placé sur la route de Coblenz, il avait vu de près l'émigration; il suivait d'un œil inquiet les mouvements de la frontière; par ses amis il y entretenait une incessante surveillance. Aussi fatigua-t-il l'assemblée de ses récriminations et de ses colères. Il accumulait preuve sur preuve, criant sans relâche à la trahison. Investigations de toutes natures, rapports, interrogatoires, correspondance, dénonciations, toute arme lui servait contre l'ennemi. Il montait à la tribune comme plus tard il courut au feu. Sa fougue désordonnée, son activité turbulente, sa passion jalouse de liberté lui eurent bientôt conquis les applaudissements du peuple. C'était un des coryphées du club des Jacobins. Plus d'une fois, emporté par l'instinct de la révolution, il dépassa le niveau de ses collègues. Ainsi à la Législative il eut l'initiative de deux grandes mesures réalisées plus tard : l'établissement d'un comité de surveillance (23 octobre 1791), dont il fit partie, et la confiscation totale des biens des émigrés. Sa haine des prêtres l'entraîna à demander la déportation en Amérique de ceux qui troublaient l'ordre (23 avril 1792), motion adoptée quatre mois plus tard. Comme la plupart de ses contemporains, il n'avait de goût que pour les doctrines rationalistes, et des prédicateurs de morale lui auraient suffi. La cour ne fut pas le moindre objet de ses colères : il proposa de mettre en accusation les princes du sang émigrés (29 novembre 1791), d'exiger du roi et des fonctionnaires le tiers de leur traitement comme contribution patriotique (21 avril 1792); il dénonça à tout propos les ministres; il livra enfin les secrets du roi à l'indignation publique sous le nom du comité autrichien (mai 1792). Un juge de paix, Larivière, lança contre lui un mandat d'amener; aussitôt Merlin le fit traduire à la barre de l'assemblée, et obtint à son tour un décret d'arrestation. A quelques jours de là il faisait un appel audacieux à l'insurrection : « Ce n'est plus avec des discours, s'écriait-il, c'est avec du canon qu'il faut attaquer le palais des rois, et le peuple sera libre. » Il hâta de toutes ses forces la chute du trône. Au 20 juin le spectacle d'une famille puissante délaissée, vaincue, couverte d'affronts, lui arracha des larmes. « Vous pleurez, lui dit la reine. N'est-ce pas qu'il est cruel de voir en un tel état un grand roi? — Oui, madame, je pleure, répondit-il; je pleure sur les malheurs d'un bon père, d'une mère de famille estimable, mais je n'ai pas de larmes pour les rois. » Il prit à l'affaire du 10 août une part vigoureuse. Armé de deux

pistolets, il courut aux Tuileries et traça à son compatriote Rœderer une si effrayante peinture des conséquences probables de l'insurrection que ce dernier décida sur-le-champ Louis XVI à quitter le château. Après la victoire il sauva, au péril de ses jours, le duc de Choiseul et quelques officiers suisses (1). Il marqua sa présence dans les derniers jours de la Législative par un redoublement d'activité ou, si l'on veut, de fièvre révolutionnaire. L'un des premiers à pousser le cri de « guerre aux rois et paix aux nations », il fut aussi l'un des premiers, au moment de l'invasion, à précipiter le peuple aux frontières. Commissaire de l'assemblée, il parcourut, avec Jean Debry, les départements de Seine-et-Marne, de l'Oise, de l'Aisne et de la Somme; partout il obtint de l'argent, des vivres, des chevaux, et partout, aux accents de sa voix, il entraîna sur ses pas les volontaires par milliers. Il n'est pas inutile d'ajouter qu'à Laon il s'opposa vigoureusement au massacre des prisonniers et des suspects.

La proclamation de la république combla de joie l'âme de Merlin; dès lors il n'eut pas de plus violent désir que celui de la maintenir à tout prix comme le gage unique de la liberté rendue. Sa place à la Convention était d'avance marquée sur les bancs de la Montagne; il y avait été envoyé tout d'une voix par les électeurs de l'Aisne, reconnaissants de ses récents services, et par ceux de la Moselle. Toujours emporté dans l'expression de ses sentiments, il réclama l'honneur de poignarder de sa main quiconque aspirerait à la tyrannie (24 septembre 1792); il pressa le jugement de l'infâme Louis et la dénonciation au jury de l'infâme Antoinette; il défendit Robespierre contre Louvet; il accusa Roland d'avoir violé le secret des correspondances. Lorsqu'en décembre fut rendu le décret qui punissait de mort l'expression d'un vœu pour le rétablissement de la royauté, il proposa d'ajouter « à moins que ce ne soit dans les assemblées primaires ». Ce rappel malencontreux au respect de la souveraineté nationale, qui formait la base de ses doctrines politiques, excita contre Merlin un tumulte indicible. On l'accabla de reproches, d'invectives même. Il se justifia en ces termes : « Certes je suis loin de supposer au peuple français la pensée de reprendre d'indignes chaînes; mais il ne vous appartient pas d'entraver de quelque manière que ce soit, par

(1) On a accusé Merlin d'avoir, au 10 août, tenté d'assassiner Louis XVI, et on a perfidement retourné contre lui-même son propre témoignage. Voici ce qui avait eu lieu. Un fédéré marseillais, dont les deux frères avaient été tués à l'attaque des Tuileries, s'était élancé dans la salle de l'assemblée à la recherche du roi; ivre de sang il voulait l'immoler à la vengeance des siens. Il allait arriver jusqu'à sa personne lorsque Merlin, qui le connaissait, lui coupa le chemin, et fut forcé d'entrer en collision avec lui, pour empêcher un crime; de cette phrase ambiguë et d'un patriotisme fanfaron qu'il prononça plus tard : « J'ai eu à délibérer, au 10 août, si je ne vous éviterais pas les embarras d'un long et difficile procès. »

une disposition pénale, sa volonté. » Quelques jours après il partait en mission. Il n'assistait point au procès de Louis XVI; mais, s'il y avait pris part, on ne peut douter quel eût été son vote vis-à-vis d'un roi qu'il avait déclaré coupable de *nationicide*, et qui, le 6 janvier 1793, lui arrachait, dans un accès de colère, cette phrase qu'on lui a si souvent reprochée : « Nous sommes entourés de morts et de blessés; c'est au nom de Louis Capet qu'on égorge nos frères, et nous apprenons que Louis Capet vit encore ! »

Le 17 décembre 1792 Merlin s'était rendu, avec Rewbell, à l'armée qui occupait Mayence. On ne semblait pas alors apprécier l'importance de cette place, qui s'était en quelque sorte livrée d'elle-même deux mois auparavant; on en appréciait mal la force et la position ainsi que les ressources qu'on en pouvait tirer comme point d'appui d'une guerre offensive en avant du Rhin. Un des premiers soins de Merlin fut d'éclairer les comités sur la valeur d'une conquête qu'il jugeait être des plus précieuses : il demandait en conséquence que l'armée de Custine fût renforcée de deux ou trois corps isolés, qu'on se portât vigoureusement en pays ennemi, et que Mayence, approvisionnée et fortifiée à l'égal de Strasbourg, servit de pivot à un système d'opérations, dont plus tard Jomini devait démontrer la nécessité. A Paris on prit ombrage de l'obstination de Merlin; ses efforts n'eurent aucun succès; ses lettres restèrent sans réponse; les ministres de la guerre Pache et Beurnonville lui furent ouvertement hostiles. S'il ne réussit pas dans son hardi projet, du moins eut-il la gloire, par une résistance héroïque, de sauver la république des horreurs d'une nouvelle invasion. Les alliés en effet, loin de mépriser une place ainsi réduite à elle-même, en firent, dans la campagne de 1793, le centre de tous leurs mouvements. Pendant que Custine, craignant d'être tourné, se retirait en hâte derrière le Rhin, Mayence était investie, à la fin de mars, par l'armée prussienne. La garnison se composait alors de 22,000 soldats, presque tous volontaires, conduits par des chefs intrépides, Aubert-Dubayet, Decaen, Beaupuy, Kleber, etc. Les munitions étaient insuffisantes, beaucoup de canons hors de service, les approvisionnements déjà rares, les caisses vides. On n'avait que peu de secours à attendre, il fallait pourvoir à peu près à tout et suppléer par la patience et l'audace à des ressources qu'il était impossible de renouveler.

Dans ces circonstances difficiles, Merlin se montra véritablement « un grand soldat », suivant l'expression d'un historien. Laisant à Rewbell l'administration intérieure, il présida aux opérations militaires, et comprit qu'il était de la dernière importance de soutenir l'esprit des troupes par l'exemple d'une intrépidité absolue. « Aussi, dit M. J. Reynaud, fut-il bientôt l'objet de l'amour et de l'enthousiasme

du soldat. Svelte, robuste, l'air ouvert, l'œil du commandement, la voix ferme, une large chevelure tombant en boucles sur ses épaules, levant à tout instant son panache tricolore dans la mêlée, quelque chose d'héroïque dans toute la personne, de jour ou de nuit on l'apercevait partout où il se faisait quelque chose. » D'ordinaire il apparaissait avec l'artillerie, portant le costume des canonniers et rivalisant d'adresse avec eux pour la manœuvre des pièces. Dans l'armée prussienne on lui avait donné le surnom de *Feuerteufel* (diable de feu). Le siège proprement dit ne commença que le 15 juin; quelques jours après, la ville, étroitement cernée par des forces considérables, était battue par 214 pièces d'artillerie, dont 52 mortiers. Durant six semaines, on vécut, dit Kleber, « sous une voûte de feu ». De toutes parts s'amoncelèrent les ruines. « Si l'on me prouve, disait plus tard Merlin à la Convention, qu'il y avait dans Mayence une place large comme mon chapeau où un homme ait pu être en sûreté pendant une heure, je porterai volontiers ma tête sur l'échafaud. » Les subsistances diminuèrent bientôt à un tel point que les cadavres des animaux devinrent un objet de convoitise; à l'hôpital, on ne donna aux milliers de malades d'autre bouillon que des décoctions. Les ouvrages de campagne furent perdus l'un après l'autre; la redoute Merlin, disputée avec acharnement, trois fois prise et reprise, tomba la dernière aux mains de l'ennemi. Il ne restait plus que la place même à attaquer; l'assaut était inévitable. Aucun secours d'ailleurs n'était à espérer des armées du Rhin et de la Moselle, qui depuis quatre mois n'avaient donné signe de vie. On entama des négociations avec le roi de Prusse, qui les accueillit favorablement, et Mayence capitula (24 juillet 1793).

De retour à Paris, Merlin fut accusé d'avoir vendu la place à l'ennemi. Défendu d'abord par Thuriot et Chabot, ses amis, puis par Barère au nom du comité de salut public, défendu mieux encore par son patriotisme, sa vaillante conduite et son loyal caractère, il sortit triomphant d'une accusation devenue banale. On alla même au-devant de ses vœux en décrétant que les généraux arrêtés seraient remis en liberté et que la garnison de Mayence avait bien mérité de la patrie. Seuls Custine et Beauharnais payèrent de leur tête cette capitulation funeste que peut-être ils auraient pu empêcher (1).

(1) La trahison de Merlin n'a jamais été démontrée, pas même étayée de la moindre preuve. Aussi n'aurions-nous pas parlé de cette accusation si on n'en retrouvait la trace jusque dans les historiens amis de la révolution, abusés par cette phrase extraite des papiers de Robespierre : « Merlin, fameux par la capitulation de Mayence, plus que soupçonné d'en avoir reçu le prix ». Qu'il suffise de rappeler que la place capitula, non d'après la volonté de Merlin, mais, conformément aux usages de la guerre, sur une décision du conseil de défense, signée de tous les officiers généraux, Aubert-Dubayet, Doyré, Haxo, Kleber, Schaal et Vimeux. On obtint les conditions les plus honorables, comme le témoigna quinze ans plus

Au mois de septembre suivant, Merlin suivit en Vendée l'armée de Mayence, qui avait pris l'engagement de ne pas servir pendant un an contre l'ennemi; il y rendit des services dont on ne lui a pas tenu assez de compte. Essayant d'une politique de conciliation, il annonça aux rebelles « amnistie et fraternité, s'ils rentreraient dans le devoir ». Sa voix fut entendue : plusieurs paroisses mirent bas les armes; mais au lieu de les respecter, on y porta, par l'ordre de Carrier, le feu et la flamme, et l'on fusilla des hommes qui tombaient en montrant la proclamation de Merlin qu'ils avaient conservée comme une sauvegarde. Au milieu des ordres contradictoires, malgré le mauvais vouloir de certains commissaires et l'incapacité de généraux, comme Léchelle et Rossignol, malgré l'isolement où fut condamnée cette héroïque garnison de Mayence, il entreteint la discipline et le bon ordre, traite les prisonniers avec humanité, et ne cessa de donner l'exemple de l'activité et de la persévérance. A Torfou, à Saint-Symphorien, à Chollet, il se battit comme un lion. Après avoir réclamé contre la destitution des généraux Canclaux et Aubert-Dubayet, il appela de lui-même Kleber à la tête de l'armée; malheureusement ce choix ne fut pas ratifié. Ce fut lui qui du grade de chef de bataillon éleva Marceau à celui de général de brigade. Rappelé le 13 octobre, il assista encore à la désastreuse affaire de Château-Gontier.

Lorsqu'il reprit sa place à la Convention (6 novembre 1793), Merlin s'y trouva comme dans un pays nouveau. Les travaux de la guerre l'avaient distrait du cours des événements. Il évita avec soin de s'engager avec aucun parti, n'intervint pas dans les débats irritants, et se contenta jusqu'à la chute de Robespierre, qu'il abhorrait. Ce rôle d'observation ne ralentit point son activité oratoire. Il proposa une loi contre les femmes qui suivaient les armées, fit ordonner la reddition de comptes des percepteurs de taxes révolutionnaires, parla en faveur de Danton, de Chabot, de Bazire et de Westermann, et demanda que les richesses des pays envahis fussent transportées en France. « Les peuples s'en plaindront, ajouta-t-il; eh bien, qu'ils abattent leurs rois ! » Ce fut d'après une de ses motions que la Convention jura d'établir la république une et indivisible et qu'elle consacra par sa présence la commémoration de la mort de Louis XVI, devenue une fête nationale (21 janvier 1794). Comme membre du comité de la guerre, il eut l'initiative d'une importante réforme dans l'artillerie légère : au lieu de neuf compagnies, il fit porter la force de l'arme à neuf régiments, et la constitua en même temps en corps spécial (7 février 1794). Quelque temps après il fit décréter la condition de savoir lire et

écrire pour être admis aux grades militaires.

Au 9 thermidor, Merlin se trouva prêt à entrer en lutte avec Robespierre et son parti. Du comité de la guerre il expédia l'ordre aux brigades de gendarmerie de la Seine et de Seine-et-Oise de se rallier au plus tôt sur divers points indiqués; puis il descendit dans la rue, harangua le peuple, et s'efforça de l'entraîner au secours de la Convention. Arrêté le soir par Henriot, qui lui tira à bout portant un coup de pistolet, il le fit arrêter à son tour par ses propres soldats. Là commença le succès de cette journée fameuse, dont la responsabilité revient en grande partie à Merlin. Il ne mit pas moins d'énergie à poursuivre et à assurer les résultats de la victoire, et ce fut encore à lui que l'on dut l'arrestation à l'hôtel de ville des représentants proscrits et des membres de la commune. Deux jours après, Barère, ayant voulu faire prévaloir auprès de la Convention indécise le maintien du système de la terreur, Merlin s'écria : « Quel est donc ce président des Feuillants qui prétend ici nous faire la loi ! » Le 1<sup>er</sup> août il entra au comité de sûreté générale et le 17 il fut élu président de la Convention. Dès lors il se plaça à la tête du parti thermidorien, et on le vit au lendemain du triomphe se plaindre amèrement « que les choses n'avaient été faites qu'à demi » et accuser l'assemblée d'avoir manqué de courage. Acharné contre la société des Jacobins, dont il avait fait partie, il demanda à plusieurs reprises que l'on fermât cette *caverne, ce repaire de brigands et d'égorgeurs*, et il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à sa dissolution. Il fit servir aussi l'influence que lui donnaient ses fonctions à l'adoucissement du sort d'une foule de prisonniers ou de suspects, surtout des nobles et des prêtres qu'il avait si longtemps dénoncés. Par décret du 27 octobre 1794 il fut envoyé à l'armée de Rhin et Moselle; il s'y montra homme de guerre plus encore qu'à Mayence et en Vendée. Avec une infatigable sollicitude il travailla au service des approvisionnements et du personnel, présidait à l'organisation des pays conquis et ne cessait d'avoir l'œil sur toutes les opérations militaires. La prise de Mannheim, l'occupation du Luxembourg, le siège de Mayence marquèrent cette campagne.

Le 12 germinal an III (1<sup>er</sup> avril 1795) il fut adjoint à Pichegru pour réprimer l'insurrection des faubourgs à l'époque de la mise en activité de la constitution de l'an III, à laquelle il n'eut aucune part. Merlin fut porté à la députation, tant sur les listes directes que sur les listes supplémentaires, par plus de trente départements (octobre 1795). Mais, bien qu'il eût trente ans à peine, de la popularité, de l'expérience, la pleine possession de lui-même, il perdit tout crédit dans l'assemblée des Cinq Cents; sa vie politique était arrivée à son terme. Au 18 fructidor, il refusa de seconder la réaction révolutionnaire et essaya de détourner les effets de cette journée contre *chefs de*

tard la demande du maréchal Kalkreuth lorsqu'il rendit Dantzig : il sollicita, pour lui et la garnison, la même capitulation qu'il avait accordée jadis, aux Français qui défendaient Mayence.

*Vanarchie*, Amar, Antonelle et Félix Le Peltier, dont il demanda la déportation. Soit qu'il fût las des dangers et des orages qu'il avait traversés et qu'il souhaitait de jouir en repos de la fortune qu'il avait acquise, soit qu'il fût mécontent de voir le gouvernement s'éloigner du peuple et prendre de plus en plus appui sur l'armée, il disparut de la scène publique et rentra dans l'obscurité. N'ayant pas été réélu en 1798, il essaya de l'administration. Après avoir été l'un des administrateurs des postes, il fit une courte apparition à l'armée d'Italie en qualité de commissaire ordonnateur. S'étant prononcé contre le consulat à vie, il vendit la propriété du Mont-Valérien, qu'il avait achetée comme bien national, et se retira à Commenchon, près de Chauny, où il se livra à l'exploitation d'un domaine assez considérable; les seules fonctions qu'il y exerça furent celles de suppléant de juge de paix. Lors de l'invasion de 1814, il courut aux armes. Dans l'espérance de soulever, comme en 1792, le peuple contre l'étranger, il sollicita et obtint du gouvernement impérial un brevet de colonel, le commandement de Péronne et la permission d'organiser une légion de volontaires; mais il ne fit presque rien. Comme il était absent de Paris lors du procès de Louis XVI et que son opinion, énergiquement exprimée pourtant, n'avait point compté pour un vote, Merlin ne fut pas atteint par la loi portée en 1816 contre les régicides et continua même d'habiter Paris. Afin de prévenir toute interprétation funeste des paroles que contenait sa lettre du 6 janvier 1793 à la Convention, il adressa aux ministres de Louis XVIII, qu'il traite de *Messeigneurs*, un mémoire, qui se termine par cet acte de repentir : « J'avais vingt-sept ans lorsque j'écrivais de Mayence; j'en ai plus de cinquante aujourd'hui; et mes opinions sont bien changées. Je m'en rapporte à la clémence de S. M. et à sa justice. »

Aussitôt après le 9 thermidor, Merlin écrivit, sous le titre de *Portrait de Robespierre* (Paris, 1794, in-8° de 16 p.), une brochure dédicée à ses collègues, un libelle plutôt, une déclamation fautive et violente, où l'auteur accumule les injures. En 1860 M. Jean Reynaud a publié, avec la vie de Merlin, un fragment de ses *Mémoires* qui est relatif aux événements de sa jeunesse, et la plus grande partie de sa correspondance officielle et privée. PAUL LOUISY.

*Le Moniteur univ.*, 1791 à 1797. — *Biogr. univ. et port. des Contemporains*. — *Hist. de Thionville*, p. 324-325. — J. Reynaud, *Vie et corresp. de Merlin* (de Thionville); Paris, 1860, gr. in-8° avec portr. — L. Blanc, *Hist. de la Révolut. française*.

**MERLIN** (*Antoine-François*), frère du précédent, né le 26 janvier 1765, à Thionville, mort en septembre 1842, à Merbes-le-Château (prov. de Hainaut). Il commença en 1791 sa carrière militaire, fut imposé comme aide de camp au général Houchard, et devint en peu de temps adjudant général à l'armée du nord, colonel et

général de brigade. En 1798 il fut arrêté à Coblenz, comme complice de la conspiration tendant à approvisionner la forteresse d'Ehrenbreitstein afin d'en retarder la reddition. Cette affaire, grâce aux démarches du conventionnel Merlin, se termina par l'acquiescement des accusés; mais le général cessa d'être employé. Vers 1827 il se retira dans la commune belge de Merbes-le-Château, où il vécut du fruit de son travail. P. L.

**MERLIN** (*Jean-Baptiste-Gabriel*, baron), général français, frère des précédents, né le 17 avril 1768, à Thionville, mort le 27 janvier 1842, à Versailles. Engagé volontaire à dix-neuf ans, dans le régiment de royal-cravate (cavalerie), les guerres de la république lui offrirent l'occasion de se distinguer, et l'an VIII il fut nommé chef de brigade. Sa belle conduite au passage du Danube lui valut une lettre de félicitations du général Lecourbe. Créé baron en 1808, il reçut, à Essling, un éclat d'obus à la cuisse et fut promu au grade de général de brigade (5 juin 1809). Cette blessure l'ayant rendu incapable de supporter les fatigues de la guerre, il fut employé à l'intérieur jusqu'en 1821, époque où il prit sa retraite. P. L.

*Bégin, Biogr. de la Moselle*, III.

**MERLIN** (*Christophe-Antoine*, comte), général français, frère des précédents, né le 27 mai 1771, à Thionville, mort le 8 mai 1839, à Paris. Il entra en 1791 dans le 4<sup>e</sup> bataillon de la Moselle et eut un avancement rapide; la part brillante qu'il prit aux campagnes des Pyrénées lui valut le grade de chef de brigade du 4<sup>e</sup> de hussards (25 janvier 1796), et il donna, à la tête de ce corps, des preuves d'une éclatante bravoure aux armées de Sambre et Meuse, du Danube et du Rhin. Nommé général de brigade (1<sup>er</sup> février 1805), il fut employé dans le royaume de Naples, et suivit en Espagne le roi Joseph, avec le titre de capitaine général. Ayant sous ses ordres une division de cavalerie légère, il se trouva aux batailles de Talavera, d'Almonacid et d'Ocana, et fit rentrer dans le devoir les habitants de Bilbao qui s'étaient soulevés. De retour en France, il rentra au service comme général de division (5 janvier 1814), et combattit pour la défense du territoire. Durant les Cent Jours, il participa aux combats qui signalèrent la courte campagne du Rhin. Maintenu en activité par Louis XVIII, il fut à diverses reprises chargé d'inspecter les régiments de cavalerie et mis en retraite en 1825. Après la révolution de 1830, il commanda la Corse, et siégea au comité supérieur d'infanterie. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile. P. L.

*Biogr. des Hommes vivants*. — *Bégin, Biogr. de la Moselle*. — *Fastes de la Légion d'Honneur*. — *Moniteur universel*, 11 mai 1839 (discours du maréchal Clausel).

**MERLIN** (*Mercédès JARUCCO*, comtesse), femme du précédent, née en 1788, à La Havane, morte en février 1852, à Paris. Elle était fille

d'un inspecteur général des troupes de l'île de Cuba et nièce du général O' Farrel, ministre de la guerre sous les rois Ferdinand VII et Joseph. Amenée de bonne heure à Madrid, elle y épousa le général Merlin et l'accompagna à Paris, où elle ouvrit son salon à toutes les célébrités. Elle s'occupait surtout de littérature et de musique; plusieurs fois elle parut dans des concerts et sur le théâtre du comte de Castellane. Elle a publié : *Mes douze premières années, par une dame*; Paris, 1831, in-18; — *Mémoires et souvenirs de la comtesse Merlin*; Paris, 1836, 4 vol. in-8°; on y trouve des anecdotes curieuses sur la cour d'Espagne sous le règne de Joseph; — *Les Loists d'une femme du monde*; Paris, 1838, 2 vol. in-8°; le t. 1<sup>er</sup> contient l'histoire de Marie Malibran, avec laquelle l'auteur avait entretenu une étroite liaison; — *Les Esclaves dans les colonies espagnoles*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> juin 1841; — *La Havane, lettres et voyages*; Paris, 1844, 3 vol. in-8°. « Ce livre, dit un journaliste, ressemble à son salon; il prend tous les tons, il a toutes les physiologies, il donne tous les plaisirs. Heureux et charmant esprit qui peut écrire à M. Beryer de législation, à M. Charles Dupin de statistique, à M. de Rothschild d'argent et de commerce, d'histoire à M. de Châteaubriand, de tabac à M. Siméon, et de diplomatie à M. de Sainte-Aulaire! » — *Lola et Maria*; Paris, 1845, 2 vol. in-8°; réimpression des *Loists*; — *Les Lionnes de Paris*; Paris, 1845, 2 vol. in-8°. En 1852 on a fait paraître sous son nom un roman du marquis de Foudras, intitulé *Le Duc d'Athènes*, 3 vol. in-8°.

P. L.

Quérard, *La France Littér.*, XI.**MERLIN COCCATE.** Voy. FOLENGO.

**MERLINO** (*Jean-François-Marie*), homme politique français, né à Lyon, en 1738, mort dans la même ville, en décembre 1805. Il fut en 1792 député à la Convention nationale par le département de l'Ain. Il y vota la mort de Louis XVI, sans appel, ni sursis. Tantôt terroriste, tantôt modéré, il se fit quelquefois remarquer par son exagération et souvent par son inconséquence. En 1793, envoyé en mission avec Amar dans le département du Rhône, il sollicita un secours de trois millions pour les ouvriers de Lyon. En 1795, il parla en faveur des aveugles des Quinze-Vingt, fit accorder une pension de 2,000 francs à la veuve et aux enfants de Joseph Lesne, fusillé à Lyon et reconnu innocent le lendemain de son exécution. Il fut plusieurs fois dénoncé pour avoir pris part aux mesures révolutionnaires prises par Amar en 1793 dans les départements de l'Ain et du Rhône; mais chaque fois l'Assemblée écarta ces accusations par l'ordre du jour. Devenu membre du Conseil des Anciens, il en fut secrétaire, et demanda le 25 janvier que les enfants des émigrés fussent dépourvus par avance des biens qui pourraient leur arriver par succession, même collatérale. Sa motion fut accep-

tée. Malgré les attaques dirigées contre lui, il fut réélu en 1798 au Conseil des Cinq Cents et y siégea jusqu'au 18 brumaire. Il se retira dans son département, où il mourut éloigné des affaires publiques.

H. L.

*Monsieur universel*, an. 1792, n° 331; an 1<sup>er</sup>, nos 36, 181; an II, 211, 315; an III, n° 26 à 327; an IV, 131-157. — *Biographie moderne* (Paris, 1806).

**MERLINGER** (*Barthélémy*), médecin allemand, vivait à Augsbourg à la fin du quinzième siècle; il écrivit un ouvrage sur les soins à donner aux enfants : *Ein Regiment wie man die jungen Kinder halten soll*; Augsbourg, en 1473; il fut réimprimé en 1474, en 1476, en 1497; il offre, au milieu de quelques erreurs, des préceptes assez judicieux.

B.

Hain, *Repertorium Bibliographicum*, t. II, p. 411. — Panzer, *Deutsche Annalen*, t. I. — Meusel, *Littérature der geschichtlichen Kunde*, II, 86.

**MERMET** (*Claude*), poète français, né vers 1550, à Saint-Rambert, en Bugey, mort dans la même ville. Il fut d'abord principal du collège de sa ville natale. Ses talents l'ayant fait connaître du duc de Savoie, son souverain, il fut pourvu d'une charge de notaire; cette charge lui laissait d'assez nombreux loisirs puisqu'il passa un grand nombre d'années à Lyon, où il composa ses ouvrages et en surveilla l'impression. Vers la fin de sa vie, il revint dans sa ville natale, dont il avait été nommé châtelain. L'époque de sa mort n'est pas connue; mais on sait qu'il vivait encore en 1603. On a de Mermet : *La Boutique des Usuriers avec le recouvrement et l'abondance des bleds et vins*; Paris, 1575 in-8°, en vers; — *La Pratique de l'orthographe française, avec la manière de tenir livre de raison, coucher cédules et lettres missives*; Lyon, 1583, in-16. Ce petit traité n'est pas comme on l'a prétendu, le premier ouvrage de ce genre sur la langue française; car on connaît déjà à cette époque les grammaires de Palsgrave, de Sylvius, de Meigret, de Ramus, etc. Les règles que donne Mermet sont en vers français et ont toutes une tournure épigrammatique. Il termine sa grammaire par ce quatrain :

Si quelq'un parle par envie  
Du petit livre que j'ai fait,  
Sans colère, je le supplé  
D'en faire un autre plus parlant.

On a encore de lui : *Sophonisbe*; Lyon, 1584 in-8°; c'est une médiocre traduction de la tragédie du Trissino; — *Le Temps passé, œuvre poétique, sentencieuse et morale, pour donner profitable récréation à toutes gens qui aiment la vertu*; Lyon, 1585, petit in-8°; la même année l'auteur en donna une réimpression, revue et corrigée; une troisième édition a paru en 1601, à Lyon. On trouve quelques pièces de vers de cet auteur dans le t. X des *Annales politiques*; la suivante est citée assez souvent :

Les amis de l'heure présente  
Ont le naturel du melon;  
Il en faut essayer cinquante  
Avant d'en rencontrer un bon.

P. L.—Y.



du Verdier, *Biblioth. française.* — Viollet Le Duc, *Biblioth. Poétique.*

**MERMET** (*Louis-François-Emmanuel*), littérateur français, né le 25 janvier 1763, au hameau de Desertin, dans le Jura, mort le 27 août 1825, à Saint-Claude. Il entra dans les ordres, devint docteur en théologie et, sous l'empire, chanoine honoraire de Versailles. Il fut attaché de bonne heure à l'instruction publique; depuis le nouveau régime il professa les belles-lettres à l'école centrale de l'Ain et au lycée de Moulins. On répandit le bruit, entièrement faux du reste, qu'il avait abjuré le sacerdoce pour prendre une femme; cette accusation l'exposa à des tracasseries de toutes sortes, bien que plusieurs évêques eussent élevé la voix en sa faveur. L'abbé Mermet a laissé plusieurs ouvrages que distingue un style pur joint à l'élevation des idées; en voici les principaux : *Lettres sur la Musique moderne*; Bourg, 1797, in-8°; — *Odes sur la terre et sur la mort de Joubert*; Bourg, 1800, in-8°; — *Leçons de Belles-Lettres, pour servir de supplément au Cours de Belles-Lettres de l'abbé Batteux*; Moulins et Paris, 1803-1804, 3 vol. in-12; — *Éloge de Jean Lavolette, grand-maître de l'ordre de Malte*; ibid., 1804, in-12, couronné par l'académie de Montauban; — *Essai sur les moyens d'améliorer l'enseignement de plusieurs parties de l'instruction publique*; Bourg, 1803, in-8°; — *L'Art du Raisonnement, présenté sous une nouvelle face*; Paris, 1805, in-12; — *Éloge de Louis XVI*; Lons-le-Saulnier, 1815, in-8°. P. L.

*Nouv. Biogr. des Contemp.*

**MERMET** (*Julien - Augustin - Joseph*, vicomte), général français, né le 9 mai 1772, au Quesnoi, mort le 28 octobre 1837, à Paris. Fils d'un général de brigade, Albert Mermet, tué le 29 fructidor an II, au combat de Frétigny, il entra en 1788 au service, fit la campagne de 1791 dans les colonies, et seconda en Vendée le général Hoche, en qualité de chef d'état-major. Général de brigade à vingt-trois ans, il se signala en Italie, et déploya un brillant courage au passage du Tagliamento. Devenu général de division (1<sup>er</sup> février 1805), il passa en Espagne, battit les Anglais à Villaboa, et contribua à la prise de Ciudad-Rodrigo. En 1813 il commanda la cavalerie de l'armée de Portugal, et en 1814 il assista, en Italie, à la bataille du Mincio contre les Autrichiens. Nommé inspecteur général de cavalerie à l'époque de la restauration, il se trouvait à Lons-le-Saulnier lorsque, le 13 mars 1815, le maréchal Ney le chargea d'aller à Besançon pour y commander au nom de Louis XVIII; le 14, il lui ordonna de s'y rendre au nom de l'empereur. Ayant refusé d'obéir à cette dernière injonction, Mermet fut forcé de garder les arrêts. Après les Cent jours, il fut rappelé aux fonctions d'inspecteur, commanda le camp de Lunéville, et devint gentillhomme de la chambre (1821) et

aide de camp de Charles X (1826). Il était baron de l'empire. — De ses trois frères, *Auguste* servit avec Hoche dans l'ouest et en Allemagne, fut général de brigade, et périt à Lonato; et *Antoine*, né en 1775, fit les campagnes de la république et de l'empire dans la cavalerie légère, devint colonel en 1809, et mourut à Montpellier, le 13 septembre 1820. K.

*Nouv. Biogr. des Contemp.* — *Biogr. des Hommes vivants.* — *Moniteur univ.*, 1837.

**MERMET** (*Thomas*), antiquaire français, né le 21 décembre 1780, à Vienne (Dauphiné), mort en 1846. D'abord greffier au tribunal de commerce de sa ville natale, puis avocat, il fut choisi pour correspondant par le ministère de l'instruction publique, et fit partie de la société des antiquaires de France. On a de lui : *Histoire de la ville de Vienne*; Paris, 1828, in-8°; la suite de cet ouvrage, qui conduit le récit jusqu'en 1039, a paru à Vienne, 1833, in-8°; — *Sur les monuments remarquables de l'arrondissement de Vienne*; Vienne, 1829, in-8°; — *La Vie de l'Homme, poème de 1509, et la Destruction de Jérusalem, légende*, avec des remarques; Vienne, 1838, in-8°; — *Ancienne chronique de Vienne*; ibid., 1845-1846, in-12. K.

Bourquelot et Maury, *Littér. franç. contemp.*

**MERMILLIOD** (*Guillaume-Jules*), légiste français, né à Paris, le 2 juillet 1802, mort dans la même ville, le 24 juin 1844. Fils d'un officier général, il était destiné à l'état militaire; mais il préféra la carrière du barreau, et se fit recevoir avocat en 1823. En 1828, une affaire dans laquelle il défendit le mariage civil des prêtres mit son nom en lumière. Il prêta également son concours à la *Gazette constitutionnelle des Cultes*, poursuivie et condamnée au commencement de 1830 pour avoir attaqué l'archevêque de Paris, de Quélen, à l'occasion d'une cérémonie relative aux restes de saint Vincent de Paul. Élu député en 1837, 1839 et 1842, au Havre, Mermilliod se fit surtout le défenseur des intérêts commerciaux et maritimes de cette ville, et prit une part active aux discussions des lois sur les faillites, les mines, les ports et les chemins de fer, dont il a le premier fait connaître la législation comparée et discuté les règlements dans une série de brochures. Il a donné à la *Gazette des Tribunaux*, dont il était un des propriétaires, un grand nombre d'articles de polémique ou de législation. On lui doit en outre un *Précis des résultats de l'instruction relative à la mort du duc de Bourbon*. J. V.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome V, 2<sup>e</sup> partie, p. 331.

**MÉROBAUDES** (*Flavius*), poète latin, vivait dans le cinquième siècle après J.-C. Il n'a été longtemps connu que par un passage de la *Chronique d'Idatius* dans lequel il est dit que « issu d'une origine illustre, il était digne d'être comparé aux anciens par son éloquence, et surtout par ses poésies, comme le prouvent les statues élevées en son honneur. » Au mois de mars 1813

on découvrit à Rome une de ces statues, et sur la base on lut une longue inscription très-flâtteuse pour « Fl. Mérobaudes, homme également vaillant et docte, qui excellait autant à faire des choses louables qu'à louer les hauts faits des autres ». Cette statue fut érigée dans le Forum Ulpianum, le 3 des calendes d'août (c'est-à-dire le 30 juillet) de l'an 435, sous le quinzième consulat de Théodose II et le quatrième de Valentinien III, par l'ordre des deux empereurs, qui voulaient « récompenser dans cet homme d'une antique noblesse la nouvelle gloire qu'il avait acquise dans les armes et dans la poésie (*vel industriam militarem vel carmen*) (1). Les exploits militaires qui méritèrent cette statue à Mérobaudes ne sont pas consignés dans les *chroniques* contemporaines et restèrent sans doute toujours ignorés. Ses poésies ne restèrent pas moins inconnues jusqu'en 1823. La collection des poètes chrétiens de G. Fabricius, Bâle, 1564, in-fol., p. 765, contient trente hexamètres *De Christo*, œuvre d'un certain Mérobaude, Espagnol (*Merobaudis Hispanici scholastici*). L'éditeur prétend les avoir tirés d'un très-ancien manuscrit. Cethymne fut plus tard attribué à tort à Claudien, et dans toutes les dernières éditions de ce poète on le trouve placé parmi les *Epigrammata*. En 1823 Niebuhr déchifra sur huit feuilles d'un palimpseste qui appartenait au monastère de Saint-Gall des vers latins qui d'après les sujets avaient dû être composés vers le milieu du cinquième siècle. Le manuscrit ne porte point de nom d'auteur; mais d'après certaines expressions de la préface de la principale pièce qui concordent avec l'inscription de la statue de Rome, il est permis d'attribuer presque avec certitude ces poésies à Mérobaudes. Les fragments découverts par Niebuhr étaient dans le plus triste état, et même après les travaux de l'éditeur, ils ne forment guère que des lambeaux mutilés et sans suite; ils se composent 1° de quatre pièces de vers : la première est un fragment de vingt-trois vers élégiaques décrivant le *triclinium* de Valentinien; la seconde, un fragment de quatorze vers élégiaques décrivant un jardin qui attenait sans doute au *triclinium*; la troisième un fragment de sept vers élégiaques célébrant les beautés d'un jardin qui était la propriété de Julius Faustus; la quatrième, fragment de quarante-six hendécasyllabes, est une ode en l'honneur du fils du patrice Aétius; —

(1) « Il est à remarquer, dit Saint-Martin, que l'inscription relate, comme la *Chronique* d'Idatius, la noblesse de Mérobaudes; ce qui ferait croire qu'il descendait de ce roi franc du même nom, qui s'était attaché au service de l'empire, sous le règne de Valentinien I<sup>er</sup>, et qui avait été consul en l'an 377 pour la première fois, et une seconde fois en 383. Peut-être était-il son petit-fils et fils d'un autre Mérobaudes qui avait été duc d'Égypte en l'an 384. On a déjà pu faire l'observation qu'il existe vers cette époque d'autres personnages appelés *Mellobaudes* et *Mallobaudes*, ce qui est le même nom, avec une légère variation d'orthographe. Ce nom est le même que celui de Morobodus, roi des Suèves, contemporain d'Auguste et de Tibère. »

2° de cent quatre-vingt-dix-sept hexamètres, fragment d'un panégyrique du troisième consulat du patrice Aétius, avec une introduction en prose. Il est très-probable que la petite pièce *De Christo* appartient à Mérobaudes; Niebuhr revendique même pour lui les *Disticha de Miraculis Christo* et le *Carmen Paschale* qui sont placés à côté du *De Christo* dans les *Epigrammes* de Claudien. De ces diverses poésies on peut conclure que Mérobaudes était Espagnol et chrétien, quoiqu'il donne souvent des regrets aux mœurs antiques; c'est la seule addition que la découverte de Niebuhr permette de faire aux vagues renseignements biographiques fournis par l'inscription et la *Chronique* d'Idatius. Les fragments furent publiés pour la première fois par Niebuhr; Bonn, 1823, in-8°, réimprimés en 1824. Bekker les a donnés dans le *Corpus scriptorum historiarum byzantinæ* dans le même volume que Corippus; Bonn, 1836, in-8°.

*Inscription de la statue de Mérobaudes*; dans le recueil d'Orelli, n° 1182. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana vetus*. — Niebuhr, Préface de son édition. — Saint-Martin, dans son édition de *l'Histoire du Bas-Empire* de Le Beau, t. VI, p. 177.

**MÉROBAUDES.** Voy. MELLOBAUDES.

**MÉRODE** (Comtes de), une des plus anciennes et des plus illustres familles de la Belgique. Pierre Bérenger, troisième fils de Raimond Bérenger, roi d'Aragon et comte de Barcelone au douzième siècle, épousa en 1179 l'héritière de Mérode, terre seigneuriale du duché de Juliers, dont ses descendants gardèrent le nom. Ces derniers obtinrent tous les caractères d'illustration que les titres féodaux et les honneurs de cour pouvaient donner : on les vit successivement protecteurs de la république de Cologne, barons libres, comtes du Saint-Empire, marquis de Westerloo, princes de Rubempré et de Grimberghé, grands d'Espagne, chevaliers de la Toison d'Or, etc. Nous citerons ceux des membres de cette maison qui se sont le plus distingués dans les annales de leur patrie.

**MÉRODE** (Jean, baron de), seigneur de WESTERLOO, mort en 1601. Il remplit diverses missions à l'étranger pour la gouvernante Marguerite de Parme. Après le supplice du comte d'Egmond, il recueillit dans son château la comtesse Sabine et ses onze enfants, que l'on avait dépouillés de leurs biens.

**MÉRODE** (Jean-Philippe-Eugène, comte de), marquis de WESTERLOO, feld-maréchal de l'empire, né en 1674, à Bruxelles, mort en 1732 en Allemagne. Il fit ses premières armes sous les yeux du duc de Holstein-Rethwisch, son beau-père, qu'il avait suivi comme volontaire à la défense d'Oran, assiégé par les Marocains. Il se trouva ensuite avec l'armée espagnole, aux batailles d'Hochstedt et de Luzzara. Après la conquête de la Belgique, il passa au service de l'Autriche, fut reçu au nombre des comtes impériaux de l'Empire, et devint feld-maréchal et capitaine des trahans de Charles VI. Il était plus

connu sous le nom de *marquis de Westerloo*, nom qu'il donna à un régiment de dragons dont il fut le premier colonel et qu'on appela plus tard dragons de La Tour. En 1721 il s'était marié en secondes nocés avec une princesse de la maison de Nassau. Il a laissé de curieux *Mémoires*, réimprimés à Mons (1840, in-8°), par M. de Reiffenberg, qui y a ajouté une introduction et des notes.

**MÉRODE** (*Guillaume-Charles-Ghislain*, comte DE), homme politique belge, né en 1763, à Bruxelles, où il est mort, le 18 février 1830. Fils du comte Philippe de Mérode et de Marie de Mérode-Rubempré, il entra fort jeune au service militaire. Nommé en 1788 ministre plénipotentiaire auprès des Provinces-Unies, il résigna ces fonctions lorsque éclata l'année suivante la révolution brabançonne, reprit sa place aux états du Hainaut, et fut envoyé en Hollande par le congrès national pour y négocier une alliance. La Belgique étant rentrée sous la domination autrichienne, il fit don à l'empereur, en 1794, d'une somme de 40,000 florins pour les frais de la guerre contre la république française. En 1805 il devint maire de Bruxelles, et les bienfaits de son administration sont encore présents à la mémoire des habitants de cette ville. Appelé au sénat par Napoléon I<sup>er</sup> (6 mars 1809), il y défendit avec courage les droits du pape Pie VII, et s'opposa à la spoliation de ses États. Après la chute de l'empire, il montra le même esprit d'indépendance à la cour du roi des Pays-Bas, où pendant l'année 1815 il occupa la charge de grand-maréchal. En 1829, il fut le premier signataire de la mémorable pétition en faveur de la liberté de l'enseignement. De sa femme, Marie d'Ongnies de Mastaing, princesse de Grimbergh, qui est morte en 1842, il eut quatre fils, qui suivent.

**MÉRODE** (*Henri-Marie-Ghislain*, comte DE), fils aîné du précédent, né le 15 août 1782, à Bruxelles, où il est mort, le 23 septembre 1847. Aussi distingué par la loyauté de son caractère que par ses profondes connaissances en philosophie et en histoire, il préféra de bonne heure une vie paisible et studieuse aux agitations de la vie politique. Après la révolution de 1830, il vint siéger au sénat, où l'avaient envoyé quatre collèges électoraux; réélu en 1839, il refusa depuis lors un nouveau mandat. Lors du couronnement de l'empereur Ferdinand, il représenta son pays à Vienne et à Milan, et voulut garder à sa charge les frais de cette double ambassade. On a de lui : *De l'Esprit de Vie et de l'Esprit de Mort*; Paris, 1833, in-8° : ouvrage rédigé en collaboration avec son cousin, le marquis de Beaufort, et où il examine les rapports de l'Église et de l'État sous le point de vue catholique. Il a aussi publié une édition des *Mémoires* de son bis-aïeul, le feld-maréchal de Westerloo (Bruxelles, 1840, 2 vol. in-8°).

**MÉRODE** (*Philippe-Félix-Balthazar-Othon-Ghislain*, comte DE), frère du précédent,

né le 13 avril 1791, à Maestricht, mort le 7 février 1857, à Bruxelles. Marié fort jeune, à M<sup>lle</sup> de Grammont, il résida pendant longtemps en Franche-Comté. Sous le gouvernement hollandais il manifesta ses sympathies pour la cause nationale en signant la pétition pour le redressement des griefs. Dès le 26 septembre 1830, il accourut de Paris mettre au service de la révolution l'influence de son nom et de sa fortune; il entra d'abord dans la commission de sûreté, puis dans le gouvernement provisoire. Son influence comme chef du parti catholique se fit principalement sentir lors de la discussion de la constitution belge. Partisan déclaré de la monarchie constitutionnelle, il ne contribua pas peu à faire adopter cette forme de gouvernement. On songea à lui pour la régence, et même, dit-on, pour la royauté. Lorsque le gouvernement provisoire cessa ses fonctions, il se contenta du titre de simple député. En cette qualité, il travailla activement à l'élection du roi Léopold, et depuis il a fait partie, à plusieurs reprises, de son gouvernement : le 12 novembre 1831, comme ministre d'État sans portefeuille; le 15 mars 1832, comme ministre de la guerre par intérim; plus tard, comme ministre des affaires étrangères (27 décembre 1833, 4 août 1834) et ministre des finances, poste dont il donna sa démission, le 18 février 1839, lorsque le ministère belge annonça aux chambres la résolution qu'il avait prise de souscrire aux actes de la conférence de Londres. Comptant sur la sympathie de la France, il avait accepté, au commencement de cette année, une mission à Paris : « Malheureusement, dit-il lui-même à la chambre des représentants, en France, les esprits, au lieu de porter leur attention vers des choses sérieuses, furent engagés dans une lutte de théories et, il faut le dire avec regret, de mesquines ambitions privées. » C'était le temps de la coalition. M. de Mérode voyant qu'il ne fallait pas compter sur la France, retourna dans son pays, et se renferma dans ses fonctions législatives, comme membre du sénat. On a de lui : *Les Jésuites, La Charte, Les Ignorantins, L'Enseignement mutuel, Tout peut vivre, quoi qu'on en dise*; Paris, 1828, broch. in-8°; — *Un mot sur la conduite politique des catholiques belges*; Bruxelles, 1829, in-8°; — *A. M. Thiers*; Avesnes, 1844, in-8°; — *Liberté d'enseignement; réponse au rapport de M. Thiers*; Bruxelles, 1845, in-18, etc.

De ses deux fils, l'un *Karl-Werner-Ghislain*, né le 13 janvier 1816, s'est établi en France, où il a été membre du Corps législatif de 1852 à 1853; l'autre, *Frédéric-Xavier*, né le 15 mars 1820, d'abord officier de l'armée belge, est aujourd'hui camérier secret et ministre des armes du pape.

**MÉRODE** (*Louis-Frédéric-Ghislain*, comte DE), frère des précédents, né le 9 juin 1792, mort le 4 novembre 1830, à Malines. Engagé

volontaire en 1830 dans le corps des chasseurs formé par le marquis de Chasteler, il combattit vaillamment les Hollandais, et fut mortellement blessé le 25 octobre, à l'affaire du cimetière de Berchem, en avant d'Anvers. Sa mort a fait de lui un héros populaire, et la reconnaissance nationale lui a érigé, dans la cathédrale de Bruxelles, un monument sculpté par Geefs.

**MÉRODE** (*Werner*, comte de), frère des précédents, mort le 2 août 1840, à Bruxelles. Après avoir siégé au congrès national, il représenta Louvain à la chambre des députés depuis 1831 jusqu'à l'époque de sa mort. K.

*Gœthals, Dict. des Familles nobles de la Belgique. — Livre d'Or de l'Ordre de Léopold. — Encycl. des G. du M. — Biogr. génér. des Belges.*

**MEROLLA** (*Girolamo*), missionnaire italien, né vers 1650, à Sorrento. Il entra dans l'ordre des Capucins, et se rendit en Afrique, où il séjourna de 1682 à 1692; il écrivit une relation de ses voyages sous le titre de *Breve e succinta Relazione del viaggio nel regno del Congo*; Naples, 1692. Une autre édition de cet ouvrage parut en 1726, et une version anglaise en fut insérée dans la collection de Churchill (I, 591).

P.

*Biblioth. génér. des Voyages, IV.*

**MÉRON** (*Philippe van*), visionnaire hollandais, né à Goude, en 1435, mort en 1506. Il appartenait à l'ordre des frères de la Conférence et se distingua par son éloquence. Docteur en théologie, il fut envoyé comme missionnaire en Suède. On a de lui, entre autres ouvrages mystiques, une *Histoire van den Heiligen Patriach Joseph, bruydegom der Mægh Maria, ende opvoeder Ons Heeren Jhesu Christi* (Histoire du saint patriarche Joseph, époux de la vierge Marie et nourricier de N.-S. Jésus-Christ); Goude, 1496, in-8°. L'auteur y rapporte une révélation qu'il eut en Suède; elle lui apprit que saint Joseph était devenu « le nourricier de Jésus-Christ le 19 janvier »; en conséquence il engagea tous les bons chrétiens à jeûner ce jour-là et à chômer la fête de saint Joseph. Sa révélation ne changea pas la coutume de l'Église, qui honore Joseph le 19 mars.

A. L.

*Walvis, Besch. v. Goude, t. II, p. 144. — Prosper Marchand, Dictionn., p. 106.*

**MÉROVÉE** ou **MEROWIG** (*éminent guerrier*), roi des Franks, a probablement régné sur une partie des tribus saliennes, de 448 à 457. Tout ce que nous savons de ce prince se réduit à fort de peu de choses. Il était de la noble famille des Mérovingiens (*Merovingen*, fils de Mérowig), qui avait le privilège de fournir des chefs aux Franks; cet usage se retrouve chez la plupart des peuples germaniques. Les Mérovingiens étaient entourés d'un respect religieux, et avaient seuls le droit de laisser flotter sur leurs épaules les longues tresses de leurs cheveux. Quelques-uns, suivant Grégoire de Tours, disent que Mérovée était de la race de Clodion.

Frédégaire entoure sa naissance de détails merveilleux, et le donne comme fils de Clodion; d'autres pensent qu'il était son neveu. Vers le milieu du cinquième siècle, les Franks Saliens occupaient en Gaule le pays à l'ouest de la Meuse jusque vers l'Escaut et les bouches du Rhin; ils s'essayaient à l'invasion. Un danger commun réunit alors les peuples barbares, qui déjà s'établissaient dans la Gaule, sous les auspices du patrice romain Aétius. Des Franks se trouvaient dans la grande armée qui fit lever le siège d'Orléans et remporta sur le roi des Huns, Attila, la victoire décisive des champs Catalauniques (451). Il n'est pas certain, mais il est probable que Mérovée était leur chef; la veille de la bataille, il aurait engagé avec les Gépides un combat sanglant, prélude heureux de la journée du lendemain; après la défaite d'Attila, Mérovée et ses guerriers auraient suivi les Huns dans leur retraite, en ayant soin d'allumer beaucoup de feux pendant la nuit, pour faire croire qu'ils étaient très-nombreux. Mais les Franks, affaiblis par cette grande lutte, ne firent plus rien de remarquable, jusqu'à la mort de Mérovée, qu'on place en 456 ou 457 ou 458.

L'histoire des Franks, dans ces premières années, est enveloppée d'obscurité et a donné lieu par conséquent à beaucoup d'hypothèses. 1° D'où vient le nom de Mérovingiens? Les uns, comme Gibert, le font remonter jusqu'aux premiers temps; Maroboduus ou Mérovée, chef célèbre des Germains, à l'époque d'Auguste et de Tibère, aurait mérité de donner son nom aux princes de sa famille, qui plus tard régneront sur les Franks; d'autres, comme Fréret, qui le réfute, pensent qu'on appela, mais très-tard, Mérovingiens les princes de notre première dynastie, en souvenir de Mérovée, le premier auteur connu de cette race glorieuse; enfin, quelques-uns sont d'avis que le nom de Mérovingiens s'appliquait même à toute la nation des Franks. Il est probable qu'il y avait chez les Franks, depuis les temps les plus reculés, une famille revêtue d'un certain caractère religieux; que Mérovée appartenait à cette famille, sans lui avoir donné son nom, et que plus tard, par extension, quelques auteurs ont donné le nom de Mérovingiens aux peuples gouvernés par les princes de cette famille. 2° Quant à Mérovée, on ne peut admettre qu'il soit le même que le Mérobaudes, guerrier, savant, poète auquel on éleva une statue à Rome, en 435, et qui alla commander en Espagne, après avoir épousé la fille du patrice Asturius. On s'est appuyé sur quelques phrases assez vagues de l'historien grec Priscus, pour supposer que Clodion, vaincu par Aétius, donna comme otage aux Romains son second fils Mérovée; le jeune chef, accueilli par Valentinien III, comme un allié, adopté par Aétius, aurait été plus tard renvoyé avec de riches présents. Mais Clodion et son fils aîné se seraient alors déclarés contre Rome, en faveur d'Attila, et Mérovée, prenant le

titre de roi dès 440, aurait triomphé, grâce au secours des Romains, avec lesquels il combattit. Toutes ces suppositions ont été réfutées par Fauriel et ne semblent pas pouvoir être admises.

On peut croire seulement que les Franks à cette époque eurent à souffrir beaucoup des Thuringiens, alliés d'Attila, qui même avaient un instant en leur pouvoir le jeune Childéric, fils du roi, et sa mère; quatre-vingts ans plus tard, les fils de Clovis vengeaient, en se les rappelant, les cruautés inouïes alors exercées par les barbares Thuringiens. Après la mort d'Aétius, les Franks recommencèrent leurs pillages accoutumés; mais ils furent contenus par le maître de la milice, Avitus, et plus tard par Ægidius.

#### L. GRÉGOIRE.

Grégoire de Tours, Frédégaire, Jornandès. — Priscus, *Excerpta Legationum*. — Fauriel, *Hist. de la Gaule méridionale*. — Léhérou, *Institutions mérovingiennes*. — Am. Thierry, *Attila et l'Empire des Huns*. — Gibbon, *Déc. de l'Empire Romain*. — Dubos, *Établissement des Francs en Gaule*. — Les *Dissertations de Gibert, Freret, de Foncemagne, dans le Recueil de l'Académie des Inscriptions*.

**MÉROVÉE** ou **MEROWIG**, fils de Chilpéric, roi de Neustrie et d'Audovère, est surtout connu par les tristes aventures qui amenèrent sa mort. Après l'assassinat de Siegbert, il était à Paris avec son père, lorsqu'il fut touché par la beauté et les malheurs de la reine d'Austrasie, Brunehaut (575). Aussi lorsque son père, de retour à son palais de Braine, lui eut confié une armée pour aller prendre les villes du Poitou, le jeune prince ne songea qu'à rejoindre celle qu'il aimait. Arrivé à Tours, Mérovée, après avoir pillé les biens du comte Leudaste, abandonne ses soldats; puis, par Chartres et Évreux, il se dirige vers Rouen, où Brunehaut a été exilée. Au bout de quelques jours, il l'épouse, malgré la colère de son père, malgré les lois de l'Église; l'évêque Prætextatus, son parrain, a la faiblesse de bénir cette union entre la tante et le neveu. Saisi d'étonnement et de fureur, Chilpéric, qu'excite encore Frédégonde (*voy. ce nom*), marche sur Rouen; les deux époux se réfugient dans la basilique de Saint-Martin, sur les remparts de la ville; et Chilpéric, qui n'ose violer cet asile, leur promet avec serment de ne pas rompre leur union, leur fait un assez bon accueil, et semble avoir oublié son ressentiment. Mais il emmène son fils vers Soissons; là il retrouve Frédégonde, l'ennemie acharnée des fils d'Audovère et surtout du mari de Brunehaut; elle fait croire facilement au faible Chilpéric que Mérovée a résolu de le détrôner, et qu'il est d'intelligence avec des bandes austrasiennes qui ravagent le pays. Le roi fait désarmer son fils, et le retient prisonnier, tandis que Brunehaut, dont il redoute les intrigues en Neustrie, est mise en liberté. Mérovée, condamné par un tribunal domestique à perdre sa longue chevelure, est ordonné prêtre, et il est dirigé vers le monastère d'Aninsula ou Saint-Calais (à 50 k. au sud-est du Mans), pour s'y former aux vertus du sacerdoce. Mais

il est délivré, sur la route, par son frère d'armes, Gailen; et, se décidant à suivre les conseils du duc Gonthramn-Boson, qui lui a envoyé un messenger, le sous-diacre Riculf, il se réfugie dans la basilique de Saint-Martin de Tours, où Gonthramn lui-même a déjà trouvé un asile. L'évêque Grégoire a raconté avec le plus vif intérêt les scènes tumultueuses, occasionnées par la présence du prince mérovingien et de ses bruyants compagnons. Cependant Chilpéric, instruit par deux messagers de l'évêque, lui ordonne de chasser l'apostat, sinon il brûlera tout le pays. Sur le refus du prélat, le roi rassemble des troupes. Mais Frédégonde, impatiente de vengeance, préfère employer ses moyens ordinaires, la trahison, l'assassinat; elle s'adresse au comte Leudaste, qui échoue; elle gagne par ses promesses le perfide Gonthramn-Boson, qui s'engage à livrer son compagnon, mais il ne peut réussir. Enfin, après avoir réuni cinq cents braves, surtout avec l'argent dont il a dévoué Marileif, médecin de Chilpéric, Mérovée s'éloigne, dans l'espoir de gagner l'Austrasie.

Le fils de Chilpéric se dirige par Orléans et par Auxerre; arrêté par le comte de cette ville, Erpoald, leude de Gontran, roi de Bourgogne, il se réfugie de nouveau dans la basilique, dédiée à saint Germain, parvient à s'évader et arrive à Metz. Mais Brunehaut n'était pas toute puissante; peut-être avait-elle peu d'affection pour le jeune prince, qui ne pouvait plus lui être utile; aussi Mérovée fut-il forcé par le conseil de régence des leudes austrasiens à sortir du royaume. Il erre misérablement de village en village dans la province rémoise; mais Frédégonde a tramé contre lui un nouveau complot, probablement de concert avec Gonthramn-Boson et l'évêque de Reims, Ægidius; des hommes de Térouanne, dévoués à Frédégonde, viennent trouver Mérovée, en lui offrant de le reconnaître comme roi. Il se laisse séduire; il part avec quelques compagnons fidèles; mais ils sont bientôt enveloppés dans une ferme où on les a d'abord bien accueillis, et le malheureux Mérovée se fait tuer par Gailen, qui ne l'avait jamais abandonné (577). Chilpéric ne trouva plus qu'un cadavre, et les compagnons de son fils, qui tombèrent entre les mains de la reine de Neustrie, périrent dans les plus atroces tortures.

#### L. G

Grégoire de Tours. — Aug. Thierry, *Troisième Récit mérovingien*.

**MERRET** (*Christopher*), naturaliste anglais, né le 16 février 1614, à Winchcombe (comté de Gloucester), mort le 19 août 1695, à Londres. Après avoir pris à Oxford le diplôme de docteur en médecine (1642), il vint s'établir à Londres; sa réputation étendue et la variété de ses connaissances le firent admettre dès l'origine à l'Académie des Sciences (*Philosoph. Society*), qui forma, après la restauration, le noyau de la Société royale. On a de lui : *Collection of*

*Acts of Parliament concerning the grants to the College of Physicians*; Londres, 1660, in-4°; ce travail servit de base au docteur Goodall pour son *History of the College of Physicians*; — *Frauds and abuses committed by Apothecaries in relation to patients and physicians*; ibid., 1669, in-8°; petit traité qui amena une querelle assez animée entre l'auteur et Henry Stubbe; — *Pinax rerum naturalium Britannicarum, continens vegetabilia, animalia et fossilia in hac insula reperta*; ibid., 1667, in-8°. Cet ouvrage, malgré des erreurs et des lacunes considérables, fut le premier de ce genre qui s'appliquât à l'Angleterre; on y trouve, rangées par ordre alphabétique, plus de quatorze cents plantes, dont un grand nombre avaient échappé jusque alors aux recherches des naturalistes. L'auteur mit à profit les travaux d'un herboriste distingué, Thomas Willisel, auquel il donna commission de parcourir pour lui la plupart des comtés du royaume; — *Selfconviction, or an enumeration of the absurdities against the College of Physicians*; ibid., 1671, in-4°. On doit encore à Merret une version anglaise avec notes d'un traité de Neri De *Arte Vitraria* (Londres, 1662, in-8°), ainsi que quelques mémoires insérés dans les *Transactions de la Société royale*. P. L.—y.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, II. — Pulteney, *Sketches*, I, 290. — Eloy, *Dict. de la Méd.*

**MERRICK** (*James*), érudit anglais, né le 8 juin 1720, mort le 5 janvier 1769, à Reading. Fils d'un médecin, il obtint une bourse à l'université d'Oxford, y fut admis au nombre des agrégés, et compta parmi ses élèves le fameux lord North. Il était entré dans les ordres; mais la faiblesse de sa santé l'éloigna des devoirs de son ministère, et il consacra presque tous ses moments à l'étude ou à des pratiques de charité. Il possédait à fond les langues anciennes et la littérature sacrée; l'évêque d'Oxford, Lowth, en faisait beaucoup de cas, et le rangeait parmi les bons hellénistes de son temps. Il commença de bonne heure à écrire. En 1734, étant sur les bancs du collège, il composa, sous le titre de *Messiah*, un essai de théologie qui fut imprimé à Reading. En 1739, à dix-neuf ans, il achevait une traduction en vers du poème grec de Tryphéodore sur la ruine de Troie; ce travail, assez correct, et accompagné de notes ingénieuses, auxquelles a renvoyé Ruhnken dans l'édition d'*Hesychius*, accusa autant de goût que d'instruction; on le jugea digne d'être confié aux presses Clarendon (Oxford, 1741, in-8°), et il fut honoré d'une souscription publique. On a encore de Merrick : *Dissertation on Proverbs*; 1744, in-4°; — *Prayers for a time of earthquakes and violent floods*; Londres, 1756; à l'occasion du tremblement de terre de Lisbonne; — *Poems on sacred subjects*; Oxford, 1763, in-4°; — *Letter to Joseph Warton relating to the composition of Greek Indexes*; Reading,

1764, in-8°: ce fut d'après l'avis de Merrick que l'on fit paraître à Oxford des *Index de Longin*, d'Eunapius et d'Hiéroclès; — *Annotations critical and grammatical on chap. I, v. 1-14, of the Gospel according to Saint-John*; Reading, 1764, in-8°; l'auteur s'aïda beaucoup des conseils de l'évêque Lowth; en 1767 il publia un semblable travail pour une partie du ch. III de ce même Évangile; — *The Psalms translated or paraphrased in English verse*; Reading, 1765: on regarde cette version comme la plus poétique qui existe en anglais; elle a été réimprimée par les soins du rév. Tattersall; — *Annotations on the Psalms*; Reading, 1768, in-4°; — *A Manual of Prayers for common occasions*; ibid., 1768, in-12. Merrick est encore auteur de plusieurs pièces de vers, insérées dans la collection de Dodsley. P. L.—y.

Coates, *Hist. of Reading*. — Doddridge, *Letters*, p. 339. — Woolf, *Life of Warton*. — Græger, *Gener. Biogr. Dictionary*.

**MERRY** (*Robert*), poète anglais, né en avril 1755, à Londres, mort le 24 décembre 1798, à Baltimore. Il était fils d'un gouverneur de la Compagnie de la baie d'Hudson. Son grand-père, capitaine de la marine royale, établit cette société commerciale sur les bases qu'elle a conservées depuis; il avait parcouru la mer Glaciale, où une terre porte encore le nom d'*île Merry*, et il fut peut-être le premier voyageur anglais qui revint par terre des Indes en Europe. Le jeune Robert reçut une excellente éducation à Harrow et à Cambridge; il eut pour précepteur le célèbre Parr. En sortant de l'université, il fréquenta une école de droit; puis il acheta une commission d'officier dans les gardes du roi. Bientôt las du service militaire, il se mit à voyager; après avoir visité la France, la Hollande, l'Allemagne et la Suisse, il s'arrêta longtemps à Florence, retenu, dit-on, par l'amour que lui avait inspiré une dame de haute naissance, et se familiarisa avec l'étude de la langue italienne. En 1791, il épousa une actrice, miss Brunton, avec laquelle il passa en 1796 aux États-Unis d'Amérique. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de quarante-trois ans, dans toute la force de son talent. Merry était un homme d'esprit et de goût, bon vivant, aimant la dépense et ne suivant que sa fantaisie; il faisait de jolis vers, et entendait bien la poésie dramatique. L'académie de la Crusca l'admit parmi ses membres. On a de lui : *Poems*; Florence, 1783, in-8°, édition tirée à dix exemplaires seulement; — *Ambitious Vengeance*, drame; Londres, 1790, in-8°; — *Lorenzo*, tragédie; 1791, in-8°: jouée avec succès à Covent-Garden; — *The Magician non conjuror*, comédie; 1792; — *Fénelon*, drame; 1795, in-8°. P. L.—y.

Baker, *Biogr. Dramatica*. — *Gentleman's Magazine*, LXIX.

**MERRY**. Voy. MÉDÉRIC (Saint).

**MERSAN** (*Denis-François MOREAU DE*), député et littérateur français, né en 1766, à

Paris, où il est mort, le 20 janvier 1818. Fils d'un procureur au parlement, il fut en 1790 nommé procureur syndic du Loiret. Il venait d'être envoyé par ce département au Conseil des Cinq Cents lorsqu'il en fut exclu pour avoir signé une déclaration par laquelle il approuvait l'insurrection de vendémiaire; il y fut rappelé en mai 1797 et compris quelques mois après dans la loi de déportation qui suivit le coup d'État du 18 fructidor. Il réussit à éviter les poursuites, et fut employé en 1800 dans les bureaux de la guerre. Lors du procès de Duverne de Presle, il avait été signalé comme un agent royaliste des plus actifs et un des intermédiaires de Louis XVIII auprès des représentants. Au retour des Bourbons, il obtint la croix d'Honneur. On a de lui : *Pensées de Nicole*, avec introduct. et notice; Paris, 1806, in-18; — *Pensées de Balzac*; Paris, 1807, in-12; — *Essai sur le système politique et commercial de la Hollande*; — des articles dans quelques journaux. K.

*Biogr. nouv. des Contemp. — Journ. de la Librairie*, 1818.

**MERSCH** (Jean-André VAN DER), général belge, né le 10 février 1734, à Menin, mort le 14 septembre 1792 près de cette ville. Il entra fort jeune au régiment de La Marck, et eut pendant la guerre de Sept Ans de nombreuses occasions de se faire remarquer autant par sa prudence que par son intrépidité; il reçut quatorze blessures, dont cinq à la tête. Chevert, qui lui confia en Bohême plus d'une expédition périlleuse, avait coutume de l'appeler : « Mon brave Flamand. » Mis à la tête d'un corps de partisans, il s'empara des villes d'Arensberg (1759) et de Hesse-Cassel (1761), où plusieurs pièces de canon et un grand nombre de prisonniers tombèrent entre ses mains, et décida le gain des combats de Warle et d'Hexter. Tant de beaux faits d'armes lui firent donner le grade de lieutenant-colonel de cavalerie et la croix de Saint-Louis. En 1778 il quitta le service de France pour celui de l'empereur, et se distingua dans la guerre de Silésie. Lors de la paix de Teschen (1779), il se retira dans ses foyers, avec le titre de colonel et une pension. A la suite des innovations introduites par Joseph II dans le gouvernement des Pays-Bas, des troubles éclatèrent (1789), et les mécontents se réunirent en armes à Breda. Van der Mersch se mit aussitôt à la disposition des chefs du mouvement national, Vonck, van der Noot et van Eupen, et il reçut d'eux le commandement d'un corps de trois mille hommes. Après avoir remporté un premier succès au bourg d'Hoogstraten, il attira les Autrichiens dans Turnhout, les chargea avec impétuosité, et resta maître de leur artillerie (27 octobre 1789). Puis, par des manœuvres habiles, il favorisa le soulèvement en Flandre et en Brabant, s'assura de plusieurs places, entra à Namur (17 décembre) et poussa ses avant-postes jusque dans le Luxembourg. Cependant la discorde régnait déjà entre le con-

grès souverain des états révoltés et le général en chef, qui ne cessait de réclamer un meilleur emploi des fonds destinés à la solde des troupes. Dès que ce dernier eut fait entendre qu'il se concerterait avec les bons citoyens afin d'arrêter les désordres de l'administration, la faction populaire, d'accord avec les agents du cabinet de Berlin, prit des mesures pour le rendre suspect. Lorsqu'enfin il se mit en marche pour réprimer les excès de la basse classe, on l'accusa de haute trahison, et le général prussien Schœnfeld, qui s'était mis au service des états de Brabant, fut envoyé contre lui avec sept mille soldats. Les deux armées se rencontrèrent le 6 avril 1790, mais elles n'en vinrent pas aux mains. Abandonné d'une partie de ses officiers, van der Mersch se laissa prendre aux belles paroles de ses ennemis. Il se présenta le 8 avril devant les membres du congrès. « Je viens, dit-il, libre et de mon plein gré, me justifier des accusations atroces lancées contre moi, et présenter ma tête à la nation pour garant de ma fidélité; elle doit tomber si je suis coupable; mais aussi j'attends une réparation éclatante si l'on ne peut me convaincre de crime. » Transféré, sans avoir été jugé, dans la citadelle d'Anvers, puis dans le couvent des Alexiens de Louvain, il ne dut sa liberté qu'au retour des armées de l'Autriche, à la fin de 1790. Il finit obscurément sa vie dans la terre qu'il possédait à Dadizeele, près de Menin. L'ouvrage intitulé : *Mémoires historiques et Pièces justificatives pour M. van der Mersch* (Lille, 1791, 3 vol. in-8°) a été rédigé, sur les matériaux qu'il a fournis, par un de ses officiers, nommé Dinne. K.

Dinne, *Mémoires hist. — Biogr. étrangère. — Biogr. gén. des Belges*.

**MERSENNE** (Marin), théologien, mathématicien et philosophe français, né le 8 septembre 1588, au hameau de La Soullière, près d'Oizé (Maine); mort à Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 1648. Son père, humble paysan, se nommait Julien Mersenne, et sa mère Jeanne Moulière. Il fit ses premières études au Mans, chez les PP. de l'Oratoire. Puis il les quitta, pour aller chez les Jésuites, qui venaient de fonder le collège de La Flèche. Dans le même temps, René Descartes, âgé de treize ans, entra dans la même maison. La conformité de leur âge, de leurs études, de leurs penchants, unit dès lors ces deux jeunes gens par un lien étroit que la mort seule put un jour briser. Cependant, leurs études achevées, ils parurent d'abord entrer en des voies bien différentes. Mersenne prit l'habit des religieux Minimes, le 17 juillet 1611, au couvent de Niogon, près Paris. Descartes, destiné par sa famille à la profession des armes, s'adonna alors, à Paris, à toutes les dissipations qui sont le noyau d'un officier de qualité. Le jeune religieux blâma les mœurs de son ami, et celui-ci ne s'offensa pas de ce blâme : il fit mieux, il changea de conduite. On s'accorde à dire que les bons

conseils de Mersenne éclairèrent alors Descartes sur la vocation de son heureux génie.

Cependant ils furent encore une fois séparés, en 1614, Mersenne ayant été chargé, par ses supérieurs, du cours de philosophie au couvent de Saint-François-de-Paule, à Nevers. Pendant six années il fut absent. Enfin il revint à Paris en 1620, et s'établit au couvent de l'Annonciade, près de la Place-Royale. Une étude assidue des Pères, des philosophes anciens et des modernes, avait fait alors du R. P. Mersenne un des théologiens les plus expérimentés de sa congrégation. Le public le reconnut, dès que Mersenne lui eut confié son premier ouvrage, immense encyclopédie intitulée : *Quæstiones celeberrimæ in Genesim*. Presque toutes les conclusions développées par Mersenne dans ce gros livre sont des traits à l'adresse des Averroïstes italiens et de leurs sectaires français ou allemands. C'était l'opinion de notre docteur que la révolution opérée dans l'étude des lettres et des sciences avec cette nouvelle ère que l'on appelle la Renaissance avait gravement compromis la religion chrétienne, et que si, par habitude ou par déférence pour l'autorité, beaucoup de gens se disaient encore de la religion du Christ, il y avait à Paris plus de sceptiques que de vrais croyants. Et, dans cette opinion, il n'épargnait pas les invectives à Vanini, Paracelse, R. Fludd, Montaigne, Bruno, Cardan, Machiavel, Charpentier, Basso, etc., etc., les appelant, en toutes lettres, des athées, des professeurs d'athéisme. « C'était, nous dit le P. Nicéron, l'homme de son siècle qui était en réputation d'avoir le meilleur cœur, le plus droit et le plus simple. » Nous n'hésitons pas à croire que cette réputation était méritée : il n'est pas rare, en effet, que les hommes les plus aimables soient des écrivains pleins d'amertume. Après avoir fait plusieurs campagnes contre l'in-crédulité, Mersenne se calma; ou, pour mieux dire, il rendit le calme à son esprit troublé en s'occupant des problèmes qui appartiennent au domaine des sciences naturelles. Il traduisit Euclide, Apollonius, Théodose, Ménélas, avec quelques mathématiciens modernes, et disserta sur les mystères de l'harmonie musicale. Ses écrits en ce genre furent encore plus estimés que sa polémique contre le scepticisme. Guillaume Colletet et Gabriel Naudé expriment le jugement de leurs contemporains lorsqu'ils placent sur le même rang Mersenne et Gassendi.

Cependant, quel qu'ait été le savoir, le mérite et la renommée de Mersenne, on a même oublié de nos jours les titres de ses livres, latins ou français, de ses traités scientifiques ou dogmatiques; nous le connaissons avant tout comme l'ami toujours fidèle et toujours zélé de Descartes, son correspondant assidu, son chargé d'affaires à Paris.

Descartes, devenu philosophe et chef d'école, avait quitté la France et s'était retiré en Hollande. Or, à cette époque, en présence d'une

Sorbonne non-seulement ombrageuse et jalouse, mais encore toute-puissante, le métier de philosophe était plein de périls. Moins, d'ailleurs, on avait de liberté, plus il fallait employer d'efforts et d'adresse pour obtenir quelque avantage sur des adversaires vigilants, bien gardés, toujours prêts à s'élançer au combat. Nous doutons que jamais diplomate ait pratiqué plus d'intrigues que Descartes. Eh bien, le P. Mersenne fut de toutes ces intrigues l'instrument. Descartes l'avait habilement choisi. Non-seulement, en effet, il devait toujours compter sur son amitié; mais pour un philosophe accusé d'avoir émis des propositions peu conformes aux doctrines de la Sorbonne, et provoqué tous les jours à de nouveaux débats par quelque vengeur de la religion outragée, c'était un témoin, un second bien utile que le R. P. Mersenne, l'homme du monde dont on devait le moins suspecter les sentiments; ajoutons enfin qu'aucune objection ne pouvait inquiéter la parfaite naïveté du religieux mimime, ébranler sa confiance dans les sentiments de Descartes. Vers la fin de l'année 1629, il fit un voyage en Hollande, y vit Descartes et ses amis. On lui reprocha cette visite, et il fut touché de ce reproche. Il ne pouvait, en effet, se dissimuler qu'il avait entendu tenir plus d'un libre propos sous le toit des docteurs d'Anvers; mais il les oublia vite. Après tout, puisqu'on faisait un si grand crime à ces docteurs d'approuver, d'admirer Descartes, il y avait chez eux, au jugement de Mersenne, plus de bien que de mal. Une des grandes affaires auxquelles s'employa le P. Mersenne fut la réconciliation de Descartes et de Fermat, après les vives querelles des années 1637 et 1638. Vers le même temps il prit la part la plus active aux controverses de Descartes et de Roberval sur la roulette ou cycloïde. Comme il avait observé le premier et signalé le phénomène sur lequel s'était engagée cette dispute, il n'y pouvait rester étranger. Il ne se déplaisait pas trop, d'ailleurs, au milieu de ces tumultes purement scientifiques : son ardeur pour les progrès des sciences le rendait beaucoup moins sensible aux contrariétés que la critique pouvait lui causer.

Quand il s'agissait de théologie, de religion, il était moins à l'aise; mais son attachement pour Descartes le faisait alors tout affronter. C'est ainsi qu'en 1640, quelques jésuites ayant pris l'engagement de démontrer en pleine chaire l'hérésie cachée sous certaines formules cartésiennes, Mersenne se rendit résolument au lieu marqué, et disputa durant deux jours contre ces ennemis de la nouvelle méthode. Si leurs clameurs avaient pu le troubler, il aurait été bien raffermi dans ses sentiments à l'égard de Descartes par les divers incidents de la polémique qui eut lieu bientôt après au sujet des *Méditations*. Assurément les objections de Hobbes, de Gassendi, de Voët, contre les *Méditations* ont une grande force, et nous ajouterons même qu'à notre avis la lo-



gique de Descartes ne s'est pas, dans ce grave conflit, justifiée sur tous les points. Mais il est incontestable que l'élégant et ingénieux opuscule, contre lequel s'élevèrent alors tant de voix, a du moins l'apparence d'un écrit rigoureusement orthodoxe, tandis qu'on peut signaler d'éclatantes infractions à la discipline dogmatique dans les objections de Gassendi, de Hobbes et des autres adversaires de Descartes. C'est ce qui toucha Mersenne. Il avait eu pour la première fois, il l'avoue, des scrupules. Le langage de Descartes ne l'avait pas toujours satisfait. En matière de théologie, les termes nouveaux offrent tant de périls! Mais les réponses de Descartes aux censeurs des *Méditations* l'ont complètement rassuré : « Dieu, écrit-il à Voët, a mis en ce grand homme une lumière toute particulière » ; et il ajoute : « Je vois que dans toutes ses réponses son esprit se soutient si bien, et qu'il est si ferme sur ses principes, et, de plus, qu'il est si chrétien, et qu'il inspire si doucement l'amour de Dieu, que je ne puis me persuader que cette philosophie ne tourne un jour au bien et à l'ornement de la vraie religion. » Assurément tous les mots que contiennent cette déclaration ont été pesés non-seulement par Mersenne, mais par d'autres, peut-être par Arnauld lui-même. C'est la profession de foi d'un parti, mais d'un parti qui subordonne tout à l'intérêt de la vraie religion, et qui se prononce, après un grand débat, pour l'interlocuteur le plus chrétien, sans faire aucun état des objections qu'on lui a opposées au nom de la vraie philosophie. Que cela soit bien entendu! C'est donc à ce point de vue étroit d'où l'on n'observe qu'un côté des choses, c'est au point de vue de la religion que le pieux Mersenne se prononce résolument pour Descartes, et condamne au silence tous ses contradicteurs. Mais, il ne l'ignore pas, tous les orthodoxes ne sont pas à cet égard de son avis; le plus grand nombre d'entre eux est même très-mal porté pour Descartes, et ne le dissimule guères. Il fait donc appel de leur jugement devant le tribunal de l'avenir. L'avenir a-t-il confirmé les prévisions de Mersenne? Il est certain que la doctrine de Descartes, décriée chez les philosophes durant le dix-huitième siècle, a fait à la même date des prosélytes nombreux parmi les théologiens. Mais voici que de toutes parts on l'accuse de nouveau l'avoir compromis la théologie, et que l'on presse vivement l'Église de retourner à l'école de saint Thomas. La sentence de l'avenir est donc incertaine.

En 1641, Mersenne voyageait en Italie. Mais il n'y faisait pas un long séjour, ne pouvant se défendre de considérer l'Italie comme le pays natal de ces philosophes exaltés et téméraires, et de ces athées auxquels il voulait tant de mal. En 1644, depuis longtemps de retour au couvent de la Place-Royale, il y recevait son ami Descartes, qui était venu passer quelque temps en France et remercier ses amis. Vers la fin de

la même année, Mersenne traversait de nouveau les Alpes. A son retour, au mois de juillet de l'année suivante, il écrivait au socinien Florianus Crusius une lettre curieuse, où nous le voyons déclarer, après avoir attentivement suivi tant de controverses sur les preuves de l'existence de Dieu, que la meilleure de ces preuves est encore insuffisante, et que le plus sage peut-être est, en cette affaire, de laisser de côté les arguments de la raison pour s'en tenir aux prescriptions de la foi. Nous arrivons aux derniers jours de la vie de Mersenne. Au mois d'août de l'année 1647, il tomba malade. On le saigna; mais cette opération fut faite par un chirurgien inhabile, qui, au lieu d'une veine, ouvrit une artère. Cet accident fut aussitôt réparé, autant qu'il pouvait l'être. Cependant il eut pour résultat d'affaiblir Mersenne, et le rendit incapable de supporter un nouvel assaut de la maladie. Vers le mois de juillet de l'année suivante, il appela Gassendi près de son chevet, sentant chaque jour ses forces diminuer. Gassendi le traita comme atteint d'une fausse pleurésie, mais ne put le sauver. A sa dernière heure, Mersenne demanda qu'on fit l'autopsie de son cadavre, voulant servir, même après sa mort, au progrès de la science. C'est ce que nous apprend une lettre touchante de Gassendi à Louis de Valois, comte d'Alais, leur protecteur, leur ami commun.

Voici la liste des nombreux écrits du P. Mersenne. *Questiones celeberrimæ in Gesinim*; Paris, 1623, in-fol.; et dans le même volume : *Observationes et Emendationes ad Franc. Georgii Problemata*. Les *Questions sur la Genèse* sont incomplètes : à cette première partie Mersenne devait en joindre une autre, qui n'a pas vu le jour; mais elle n'est pas perdue : nous la retrouvons dans le fonds des Minimes, à la Bibliothèque impériale, où elle occupe tout le numéro 13<sup>2</sup> et la moitié du numéro 13<sup>1</sup> (1). A la suite est un *Commentaire* de Mersenne, également inédit, sur l'Évangile de saint Matthieu. Il ne faudrait pas condamner les *Questions sur la Genèse* au même oubli que les nombreuses gloses, ou postilles, qui nous ont été laissées par les théologiens du moyen âge. C'est, en effet, un ouvrage vraiment contemporain des immortels écrits de Roberval, de Gassendi, de Descartes : c'est un manuel de solide érudition. Ajoutons que la controverse philosophique y occupe une place importante. Ennemi déclaré des péripatéticiens scolastiques, plus encore des nouveaux platoniciens de l'école de Vanini, de Jordano Bruno, Mersenne éclate contre eux en invectives. C'est, en outre, pour les combattre à part et en règle qu'il a composé ses *Observations sur les Problèmes de François Zorzi*, docteur de Venise, disciple de Pic de La Mirandole et de Reuchlin. Une autre remarque doit être faite à propos des *Questions sur la Genèse*. On a re-

(1) Les numéros ont été, on le voit, intervertis.

connu que l'argument en faveur de l'existence de Dieu exposé dans le *Proslodium* de saint Anselme de Cantorbéry est, presque sans aucun changement, celui qu'on retrouve dans les *Méditations*, et qui a fait tant de bruit chez les modernes sous le nom de Descartes; mais on a supposé que Descartes, peu versé dans l'histoire des systèmes philosophiques, a imaginé de nouveau ce sophisme, sans en connaître l'ancienneté. Eh bien, cette conjecture est manifestement contredite par un passage des *Questions sur la Genèse*. Descartes mit la première main à ses *Méditations* vers l'année 1628, et son grand ami Mersenne avait publié ses *Questions* en 1623. Or l'argument fameux est dans les *Questions*, et il y est développé sous le nom de son véritable auteur, saint Anselme. Descartes, moins ignorant qu'il ne jugeait utile de le paraître, a donc connu ce qu'il passe communément pour avoir ignoré.

L'*Analyse de la Vie spirituelle* et l'*Usage de la Raison* sont deux opuscules ascétiques du P. Mersenne, qui parurent à la fois et en même temps que les *Questions*, en 1623. Ils n'offrent pas un grand intérêt. L'écrit suivant est bien plus curieux : *L'Impiété des Déistes, Athées et Libertins combattue et renversée*; Paris, 1624, in-8°. De ces athées, suivant le P. Mersenne, nous avons déjà nommé Bruno, Vanini; mais la liste qu'il dresse publiquement de ces redoutables ennemis de la foi est bien plus considérable, puisqu'il y ajoute Charron, Cardan, Machiavel, Charpentier, Campanella... et quelques autres encore, les dénonçant avec la plus grande amertume à l'Église, à la société laïque, et disant que le monde est perdu s'ils ne sont réprimés. Le P. Mersenne était, on l'a dit, le plus doux, le plus aimable des hommes. Soit! Cependant nous ne pouvons taire que, malgré sa grande douceur, il employait volontiers et fréquemment des termes fort durs pour qualifier les gens qui ne partageaient pas toutes ses idées. Ceux que nous venons de nommer sont, dit-il, des *brigands*, *un tas de canailles*... On en conviendra, ces termes sont outrés. L'année suivante, 1624, Mersenne publia : *La Vérité des Sciences contre les Sceptiques et les Pyrrhoniens*; in-12. L'objet de cet écrit est de démontrer que les sceptiques sont des professeurs d'athéisme au ton badin, et qu'il ne faut pas les tenir pour moins dangereux que les plus indiscrets des athées; — *Euclidis Elementorum Libri. Apollonii Pergæi Conica. Sereni De Sectione Coni et Cyclindri*, etc., etc.; Paris, 1626, 3 vol. in-16. Ces volumes renferment une série d'opuscules anciens, sur diverses parties de la science mathématique, traduits du grec en latin par le P. Mersenne; — *Traité de l'Harmonie universelle, où est contenue la musique théorique et pratique des anciens et des modernes*; Paris, 1627, in-8°; — *Questions nouvelles, ou récréa-*

*tions des Savants*; Paris, 1634, in-4°; — *Les Préludes de l'Harmonie universelle, ou questions curieuses, utiles aux prédicateurs*; 1634, in-8°; — *Questions harmoniques, dans lesquelles sont contenues plusieurs choses remarquables pour la physique pour la morale et pour les autres sciences* 1634, in-8°; — *Questions théologiques; physiques, morales et mathématiques*; 1634, in-8°. Ces petits traités offrent aujourd'hui peu d'intérêt, et ne font pas beaucoup d'honneur au conseiller toujours empressé, au collaborateur ordinaire des plus grands savants du dix-septième siècle. Mais il faut, en les lisant, avoir présent à l'esprit que Mersenne les a composés pour le public, non pour les savants, pour la diffusion et non pour l'avancement de la science. — *Les Mécaniques de Galilée*; 1634, in-8° traduction de l'italien; — *Harmonicorum libri XII*, 1636, in-fol.: édition française, publiée par Mersenne, la même année, avec des additions considérables, *L'Harmonie universelle contenant la théorie et la pratique de la Musique*, en deux tomes in-fol. C'est à l'occasion de cet ouvrage que La Mothe Le Vayer oubliant sans doute les grosses injures qu'il avait adressées aux sceptiques, lui écrivait : « Vos profondes réflexions sur cette charmante partie des mathématiques (la musique) ne laissent aucune espérance d'y pouvoir rien ajouter à l'avenir, comme elles ont surpassé de beaucoup tout ce que les siècles passés nous en avaient donné. » Mersenne ne disserte pas seulement sur la musique dans cet ample traité on y trouve des digressions sur toutes les parties de la science mathématique, et, par exemple une exposition du problème de la cycloïde, avec les remarques de Roberval; — *Nouvelles Découvertes de Galilée*; Paris, 1639, in-8°; — *Nouvelles Pensées de Galilée sur les Mécaniques*; Paris, 1639, in-8°; traduction de l'italien; — *Cogitata physico-mathematica* Paris, 1644, in-4°. Montucla définit cet ouvrage : « un océan d'observations de toutes espèces, parmi lesquelles il y en a un grand nombre d'assez puérides; » — *Universæ Geometriæ mixtæque Mathematicæ Synopsis*; 1644, in-4°. C'est le recueil des anciens mathématiciens publié en 1626, avec quelques additions; — *Nouvelles Observations Physico-Mathematicæ*; Paris, 1647, in-4°. C'est le tome troisième des *Cogitata Physico-Mathematica*; — *Catoptrique de P. Mersenne*, imprimée à la suite de *Perspective curieuse* de J.-Fr. Nicéron; Paris, 1652, in-fol.

B. HAURÉAU.

Hilarion de Coste, *Vie du P. Mersenne*. — Gassen *Epistolæ*, t. VI de ses Œuvres. — *Lettres de Descartes*, édit. de M. V. Cousin, passim. — Montue *Hist. des Mathématiques*, t. II. — Nicéron, *Hommes illustres*; t. XXXII. — *Vie de Descartes*, par Hall passim. — *Éloges historiques*, par Poté. — B. Hauréau *Hist. Littér. du Maine*, t. I, p. 321. — N. Desportes, *biogr. du Maine*.

**MERSON** (*Pierre-François-Casimir*), littérateur français, né en 1786, à Fontenay-le-Comte. Après avoir été avoué près le tribunal civil de Nantes, il acheta dans cette ville un atelier d'imprimerie; partisan du régime déchu en 1830, il fonda et rédigea *L'Ami de l'Ordre* (1831-1832), journal qui subit plusieurs condamnations pour cause politique; *Le Rénovateur breton et vendéen* (1833), et *L'Ouest* (1840-1843). On a de lui un *Traité de l'Arbitrage forcé* (1829, in-8°) et des articles littéraires insérés dans les recueils bretons.

Il a deux fils : *Charles-Victor-Ernest*, né en 1819, à Fontenay, rédacteur de *L'Ouest* de 1844 à 1848 et de *L'Union bretonne* depuis 1849, et auteur de quelques brochures politiques et d'un roman traduit de l'italien; — *Charles-Olivier*, né en 1822, à Nantes, qui cultive la peinture, et qui collabora à *L'Union bretonne*.

Les deux frères de M. Casimir Merson ont embrassé la carrière militaire. L'un, *Esprit-Victor*, né en 1789, à Fontenay, est lieutenant-colonel de cavalerie. — L'autre, *Louis-François*, né en 1788, à Fontenay, et parvenu au grade de major dans la même arme, a rempli jusqu'en 1855 les fonctions de commissaire impérial près conseil de guerre séant à Orléans. Il a publié : *Cholies militaires; chants du régiment*; Paris, 1838, in-18; — *Poésies militaires*; Paris, 1841, in-18; — *Étude sur l'art de la terre du grand Frédéric*; Paris, 1851, in-8°; il a fourni beaucoup d'articles au *Moniteur de l'Armée*. K.

Recherchements particuliers.

**MERTENS** (*Charles de*), médecin belge, né en 1737; à Bruxelles, mort à Vienne, le 28 septembre 1788. Reçu, en 1758, docteur à Strasbourg, il pratiqua avec succès la médecine à Vienne. Appelé en 1767 à Moscou, il y dirigea jusqu'en 1772 la maison des enfants trouvés, et rendit d'éminents services durant la peste qui éclata en 1771 dans cette ville. On a de lui : *Observationes Medicæ de febribus putridis, de peste, nonnullisque aliis morbis*; Vienne, 1778-1784, 2 vol. in-8°; traduites en allemand, Leipzig, 1779-1785, 2 vol. in-8°; c'est un bon ouvrage qui traite des épidémies observées, soit à Moscou, soit à Vienne; l'auteur a donné lui-même la traduction en français. de ses études sur la peste (*Traité de la Peste de 1771; Vienne et Strasbourg, 1784, in-8°*). K.

Meusel, *Lexikon*, IX.

**MERULA** (*Cornelius*), prêtre de Jupiter (*flamen dialis*), mort vers la fin de l'année 1494, avant J.-C. Lors de la déposition de L. Anna en 87, Merula fut nommé consul à sa place. Mais bientôt Cinna revint avec Marius, et occupa Rome. Merula se hâta de résigner ses fonctions; il n'en fut pas moins cité en justice pour avoir exercé illégalement le consulat. Sa condamnation était certaine; il la prévint en se précipitant dans le sanctuaire de Ju-

piter Capitolin. Avant de se porter le coup mortel, il eut soin de déposer son bonnet sacerdotal, et il laissa une déclaration écrite qu'il n'avait pas profané par la mort le sacré emblème de son pontifical. Il mourut en lançant des malédictions contre ses meurtriers Cinna et Marius. L'emploi de *flamen dialis* ne fut rempli que soixante-douze ans après la mort de Merula. Y.

Appien, *Bel. Civ.*, I, 65, 70, 75. — Velleius Paterculus, II, 20, 22. — Florus, III, 20. — Valère Maxime, IX, 12. — Dion Cassius, LIV, 36. — Tacite, *Ann.*, III, 58. — Plutarque, *Marius*, 41, 45; *Quest. Rom.*, 40. — Saint Augustin, *De Civit. Dei*, III, 27.

**MERULA** (*Georges*), philologue italien, un des restaurateurs des bonnes études, né à Alexandrie (Piémont), vers 1424, mort au mois de mars 1494. Son nom de famille était *Merlani*, qu'il changea en celui de Merula, sous prétexte qu'il descendait de la famille romaine de ce nom. Il fut l'élève de F. Philèphe, avec qui il eut plus tard de grandes disputes. Il professa pendant quarante ans les lettres anciennes, d'abord à Milan, puis à Venise à partir de 1464, et enfin à Milan, où le duc Louis Sforze le rappela en 1482. Son existence fut remplie de travaux qui aujourd'hui ont perdu presque tout leur prix, mais qui, au quinzième siècle, contribuèrent beaucoup à la propagation des lettres anciennes. Sa vanité, qui était encore plus grande que son savoir, l'engagea dans des polémiques avec plusieurs philologues contemporains, Calderini, Galeotti, Marzio, Politien. Philèphe lui avait reproché d'avoir employé l'accusatif *Turcos* au lieu de *Turcas*. Merula répondit par deux lettres pleines d'injures, auxquelles Philèphe ne riposta pas, mais que G. Fontana releva durement dans une *Merlanica prima*. Sa dispute avec Politien eut un éclat proportionné à la célébrité de l'adversaire, dit Ginguéné. Elle ne se termina qu'à la mort de Merula, qui eut le mérite tardif de s'en repentir en mourant, de témoigner le désir d'une réconciliation sincère, et d'ordonner qu'on effaçât de ses ouvrages tout ce qu'il avait écrit contre Politien. On lui doit l'édition *princeps* de Martial; Venise, 1470-1472, grand in-4° (fait bibliographique très-contesté et resté douteux); des *Scriptores Rei Rusticæ*; Venise, 1472; Reggio, 1482, in-fol.; de Plaute; Venise, 1472, in-fol. (huit comédies de Plaute avaient déjà paru). Merula a donné des commentaires ou des observations sur divers auteurs anciens : Cicéron; Pline; Virgile; Ovide; Juvénal; Martial; Stace; Ausone. Il traduisit en latin du grec de Xiphilin les règnes de Nerva, de Trajan et d'Adrien. On a encore de Merula : *Bellum Scodrense*; Venise, 1474, in-4°; récit du siège de Scodra ou Scutari par les Turcs; — *In Philèphum, Epistolæ duæ*; Venise, 1480, in-4°; — *Antiquitatum Vicecomitum Libri decem*; Milan, 1500, in-fol.; 1629, in-fol.; Paris, chez Robert Esienne, 1549, in-4°, avec l'ouvrage de Paul Giovinio.

*XII Vicecomitum Mediolani principum Vitæ.* Cette histoire des Visconti est écrite assez élégamment, mais sans critique; elle a été insérée dans le *Thesaurus Antiquitatum Italiæ* de Grævius, t. III. Muratori publiâ dans le XXV<sup>e</sup> vol. de ses *Scriptores Rerum Italicarum* les quatre premiers livres de la seconde décade des *Antiquitates Vicecomitum*; mais on doute que cette suite soit de Merula. Z.

Paul Jove, *Elogia*. — Vossius, *De Historicis Latinis*. — Nicéron, *Mémoires*, t. VII et X. — *Giornale d'Italia*, t. XVII et XVIII. — Argelati, *Scriptores Mediolanenses*, t. II, p. 21, 34. — Apost. Zeno, *Dissert. Possiane*, t. II. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, p. II, p. 79. — Ginguéné, *Hist. Litt. d'Italie*, t. III.

**MERULA** (*Gaudenzio*), érudit italien, né à Lavezzari, près de Novare, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il se rendit surtout habile dans les lettres anciennes, qu'il enseigna même à Milan, et se lia d'amitié avec plusieurs savants, tels que Pierre d'Arion, Bonaventure Castillon et André Alciat, qui le qualifiait de *summus antiquarius*. On a de lui : *De Gallorum Cisalpinorum Antiquitate et origine Lib. III*; Lyon, 1536, 1538, in-8°; Bergame, 1592, in-8°; réimprimé dans le t. 1<sup>er</sup> du *Thesaurus Antiq. Italiæ* de Grævius; la seconde édition contient une défense de l'ouvrage, sous le titre de *Querela apologetica*; — *Trentianus Dialogus ultra omnem festivitatem*; Bâle, 1538; Milan, 1543, in-8°; — *Memorable Lib. V*; Lavezzari, 1546, in-8°; réimprimés avec additions à Venise, 1550, et à Turin, 1551; et avec des notes de Pomponius Castalius, à Lyon, 1556; — *Nuova Selva di varie Lezioni*; Venise, 1549, in-8°; — *Annotationes ad Heroides Ovidii*; Francfort, 1601. Il a laissé de nombreux travaux inédits, entre autres des notes sur Vitruve et Plotin, une continuation de l'histoire de Scipion Vaggio et *Gelasinus*, comédie latine. P.

Cotta, *Museum Novariense*, 133. — Argelati, *Bibliotheca Mediolan.*, II, 2131-2134. — Barberini, *Bibliot.*

**MERULA** (*Paul*) ou VAN MERLE, érudit hollandais, né à Dordrecht, le 19 août 1558, mort à Rostock, le 20 juillet 1607. Après avoir terminé ses études élémentaires à Dordrecht et à Delft, il visita, suivant la coutume généralement répandue à cette époque, les principales universités de l'étranger, et voyagea en France, en Italie, en Allemagne et en Angleterre. Revenu dans sa ville natale au bout de neuf ans d'absence, il se livra d'abord au droit, et fréquenta le barreau avec succès pendant quatre années. En 1593, il occupa à Leyde la chaire d'histoire, devenue vacante en 1592 par la démission de Juste Lipse. En 1597 la bibliothèque de l'université fut confiée à ses soins, et les États-généraux le nommèrent leur historiographe. « Merula a trois états, disait J. Scaliger : historiographe des États dont il a 1,000 livres, bibliothécaire dont il a 300 livres et professeur en histoire... C'est un pauvre esprit et jugement... Il est fat mais bon

homme, et ne m'apprendra rien de nouveau. On a de lui : *Manière de procéder en matière civile dans les provinces de Hollande, Zelande et West-Frise* (en hollandais); Leyde 1592, in-4°; l'édition la plus complète est celle de Delft, 1705, in-4°; — *Eutropii Historiæ Romanæ Lib. X et Pauli Diaconi Lib. XVII* Leyde, 1592, in-8°; — *Q. Ennii Annalium Lib. XIX, quæ apud varios auctores super sunt fragmenta*; Leyde, 1595, in-4°; — *Vita Francisci Junii, Bituricensis, ab ipsomet Junio scripta*; Leyde, 1595, in-4°; — *Willrami abbatis in Canticum Canticorum Paraphrasis gemina*; Leyde, 1598, in-8°; — *Urbis Romæ Delineatio*; Leyde, 1599, in-8°; — *Indelitis Narratio rerum adversus Angelum Merulam tragice gestarum ab inquisitoribus* Leyde, 1604, in-4°; — *Placarts et Ordonnances sur la gruerie* (en hollandais); La Haye, 1605, 3 part. in-fol.; — *Vita Desiderii Erasmi ex ipsius manu fideliter repræsentata. Aditi sunt epistolarum ipsius libri duo*; Leyde, 1607, in-4°; — *Cosmographiæ generatis libtres*; Amsterdam, 1605, in-4° et 1636, 6 v. in-16; — *Trésor des temps, ou histoire abrégée de l'état des Églises et des Gouvernements civils, depuis Jésus-Christ jusqu'à l'an 1200, continué par son fils G. Merula jusqu'à 1614* (hollandais); Leyde, 1614, in-fol.; continué jusqu'en 1627 et augmenté d'une table, Leyde, 1627, in-fol.; — *Diatriba de Statu Reipublicæ Bataviæ, cum libello de Republicaque Urbibus Hollandiæ, edente Joachimo Morsio*; Leyde, 1618, in-4°; réimprimé avec nom de Merula, Leyde, 1625, in-8°, et à la suite des diverses éditions du *Commentariolus de statu confœderatarum provinciarum Belg.* La Haye, 1650, p. in-8°; — *Dissertatio de Arribus*, à la suite du traité de Grolius *De merito libero*; Leyde, 1633, in-24; — *Vita Joannis Capnionis, cum ejusdem epistolarum libri*; Leyde, 1642, in-16; — *De Comitibus Romanorum et præmiis quæ militiam sequebantur*; Leyde et Amsterdam, 1675, in-f6. Merula a laissé en outre un grand nombre d'ouvrages qui n'ont pas vu le jour, et dont on trouvera la liste dans Almelooven; *Bibliotheca promissata latens*; Gonda, 1688, p. in-8°, p. 34-36. — Un portrait se trouve en tête de son *Trésor des Temps* et dans les *Icones Virorum illustrium, cum eorum vitis descriptis* a J.-J. Boissard, p. VI, n° 16. Alphonse WILLEMS.

J. Kirchmann, *In funere P. Merulæ Oratio*; Leyde, 1672, p. in-12. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. I, p. 116-126. — M. J. genbeek, *Histoire de l'Université de Leyde* (en hollandais), Leyde, 1829-1832, t. II, p. 76.

**MERULA** (*Tarquino*), compositeur italien, né vers 1580, à Bergame, mort après 1640. D'abord maître de chapelle et organiste à l'église Sainte-Agathe à Crémone, il fut rappelé en 1630 dans sa ville natale pour remplir les mêmes fonctions à la cathédrale. « Ce maître, dit M.

tis, est un des compositeurs italiens qui ont le plus abusé des formes de mauvais goût du contrepoint traditionnel qui succéda aux belles et nobles formes de l'ancien contrepoint de l'école romaine. La plupart de ses ouvrages sont remplis de morceaux établis sur un trait qui se répète sans cesse, ou sur une basse contrainte, et sur d'autres fantaisies semblables. » On cite de lui des fugues sur les déclinaisons de *hic, hæc, hoc*, et de *qui, quæ, quod*, qui sont des morceaux plaisants dans l'exécution. Parmi ses productions on remarque : *Concerti spirituali lib. II*; Venise, 1626-1628, 2 vol. in-4°; — *Musique concertate*; *ibid.*, 1633-1635, 4 vol. in-4°; — *Il Pegaso musicale*; *ibid.*, 1640, in-4°, recueil contenant un *Confitebor* qui a eu de la célébrité en Italie. P.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.*

**MERULO** (*Claudio*), dit *Claudio di Correggio*, compositeur italien, né en 1532, à Correggio, mort vers 1605, à Parme. Élève de Donati, il succéda en 1557 à Paraboso dans la place d'organiste de l'église Saint-Marc à Venise. Vers 1566 il établit dans cette ville une imprimerie de musique, où il publia, jusqu'en 1571, quelques-uns de ses propres ouvrages. Doué d'un rare génie pour son art, il vit sa réputation s'étendre en Italie, et en 1574, lors du passage d'Henri III à Venise, il fut chargé d'écrire toute la musique des fêtes somptueuses qui furent données à ce prince. En 1584 il accepta les offres brillantes du duc de Parme, et passa le reste de sa vie auprès de lui comme organiste de la cour. Les éloges accordés à cet artiste par ses contemporains sont justifiés par ce qui reste de ses œuvres : « ses *toccate* et surtout ses *ricercati* sont des monuments précieux d'une époque importante de l'art ». Merulo a fait paraître à Venise, de 1566 à 1608, plusieurs recueils de madrigaux, de motets, de messes, etc. P.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.*

**MERVAULT** (*Pierre*), historien français, né en 1608, à La Rochelle. Pendant le siège de cette ville, en 1628, il prit l'habitude de tenir un journal exact de tout ce qui se passait d'important sous ses yeux et de tout ce qu'il entendait dire à son père, qui était maître de l'artillerie. La première édition de cette relation est de 1628, d'après le père Lelong, et a été traduite en anglais en 1630. L'auteur prépara lui-même, sans y mettre son nom, la seconde édition, qui a pour titre : *Le Journal des choses mémorables qui se sont passées au dernier siège de La Rochelle*; s. l. n. d. (La Rochelle, 1634), in-8°; réimpr. à Rouen, 1671, 2 part. in-12 avec des additions. Cette espèce de chronique renferme des pièces intéressantes, et se recommande par l'impartialité de l'auteur plus que par les qualités du style. P. L.

Lelong, *Bibl. Hist.* — Arcère, *Hist. de La Rochelle*. — Briand, *Hist. de l'église Santone et Amisienne*, III. — Haag frères, *La France Protestante*.

**MERVEILLE** (\*\*\*), voyageur français, vivait

dans la première partie du dix-huitième siècle, et résidait à Saint-Malo. Chargé par une compagnie de négociants de cette ville de se rendre à Moka pour y ouvrir des relations commerciales, il partit de Brest, le 6 janvier 1708, avec deux navires, relâcha à Aden et descendit à Moka, le 3 janvier 1709. Il conclut avec l'imam de cette ville un traité qui autorisait les Français à y établir un comptoir aux mêmes conditions que celui que les Hollandais y possédaient déjà. Merveille visita plusieurs villes de l'Yémen, entre autres Sana, Damar, Beit-el-Fakih, Kousma, Otourna, Lohéia, et put faire de précieuses remarques sur les productions de cette partie de l'Arabie, productions qui consistent en dattes, indigo, séné, *ouars* pour teindre en jaune, fruits et vins délicieux, et surtout en café, réputé le meilleur. Après avoir établi une factorerie, il embarqua une riche cargaison, et mit à la voile le 20 août. Il fit aiguade dans les Mascareignes, et arriva en mai 1710 à Saint-Malo. Il ne paraît pas qu'il reprit la mer depuis; car sa compagnie, enchantée de son expédition, en résolut une autre l'année suivante, et Merveille n'en fit pas partie. Il publia d'abord quelques extraits de son voyage dans les *Mémoires de Trévoux*, mais Jean de Laroque étant entré en relations avec Merveille recueillit complètement les documents du capitaine malouin, et les fit paraître sous le titre de : *Voyage dans l'Arabie heureuse, fait de 1708 à 1710 par l'Océan oriental et le détroit de la mer Rouge, avec la Relation d'un voyage fait du port de Moka à la cour d'Yémen, de 1711 à 1713, et suivi d'un Mémoire concernant l'arbre et le fruit du café*; Paris et Amsterdam, 1716, in-12 avec fig. Merveille n'était pas du voyage exécuté de 1711 à 1713; mais il a donné à La Roche d'excellents renseignements pour le *Mémoire sur le café* et généralement sur l'Arabie, sur Madagascar, les Iles de France et Bourbon, Anjouan, Socotora, et autres lieux où il a relâché dans sa navigation. A. DE L.

*Mémoires de Trévoux*, ann. 1708-1711. — *Dict. Hist.* (1822).

**MERVESIN** (*Joseph*), littérateur français, né à Apt, où il est mort, en 1721. Il entra dans l'ordre de Cluni et fut prieur de Barret. S'étant mis en 1721 au service des pestiférés de sa ville natale, il mourut victime de son dévouement. On a de lui : *Histoire du marquis de Saint-André-Moulbrun*; Paris, 1698, in-12; — *Histoire de la poésie française*; Paris, 1706, in-12; réimprimée en 1717, à Amsterdam. Malgré les défauts dont il est rempli, ce livre fut recherché, parce qu'il était le premier qui traitât des progrès et des origines de la poésie française, et les journaux du temps y consacrèrent des analyses étendues. Cependant un gentilhomme d'Apt, François de Remerville, s'avisait d'en faire la critique; Mervesin, piqué, riposta avec aigreur; la querelle continua entre les deux adversaires pendant plusieurs années. En 1710 elle se ranima, par

suite de la prétention singulière de l'abbé à supprimer de l'alphabet la lettre R comme *mal sonnante*. On peut voir dans les *Œuvres posthumes* du P. d'Ardenne (1767, 4 vol. in-12), plusieurs longues épîtres adressées par Mervesin à la marquise de Buons ou à l'évêque d'Apt, et où n'intervenait jamais cette lettre indigne. Ce religieux a encore écrit une *Lettre aux consuls de Carpentras avec la manière dont on doit se comporter dans une ville affligée de la contagion* (Carpentras, 1721, in-8°), et plusieurs morceaux en vers et en prose insérés dans le *Mercur*.

P. L.

Remerville, *Histoire d'Apt* (manuscrite), p. 810. — Le-long, *Biblioth. Hist.* — Achard, *Diet. de la Provence.* — Boze, *Hist. d'Apt*, 382 et 348. — *Hist. des ouvrages des savants*, avril 1706. — *Mémoires de Trévoux*, mai 1706 et janv. 1708. — *Le Mercur*, juin 1741. — Barjavel, *Biogr. du Vauclose*, II.

**MERVILLE** (Pierre-François CAMUS, dit), auteur dramatique français, né à Pontoise, le 20 avril 1783, mort au mois d'octobre 1853. Destiné à la carrière médicale, il suivit les cours de la faculté de Paris, et obtint une place d'élève interne à l'hôtel-Dieu; mais son goût le portait vers le théâtre, et il commença par jouer la comédie sur des théâtres de société. Quittant son nom de Camus, pour prendre celui de Merville, qui était celui de sa mère, il débuta au Boudoir des Muses, dans les rôles de jeune premier, et parut ensuite à l'Odéon et sur diverses scènes de province. Plus tard il fit partie d'une troupe française appelée à Cassel par Jérôme Bonaparte, et resta en Westphalie jusqu'à la chute de ce royaume. Sans être un acteur de premier ordre, Merville ne manquait pas de talent. En jouant, l'idée lui vint d'écrire pour le théâtre, et il fit représenter plusieurs pièces où il se montra observateur judicieux et peintre fidèle, mais écrivain trop facile; quelques-unes ont eu du succès. *La Famille Glinet* fit surtout courir tout Paris: c'était un appel à la conciliation des partis. On prétendit que Louis XVIII avait eu quelque part à la rédaction de cette pièce; on lui en attribua même le plan. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le manuscrit fut soumis au roi, qui fit en marge quelques marques au crayon. On a de Merville: *Lequel des deux? ou la lettre équivoque*, comédie en un acte, en prose, jouée au théâtre de l'Odéon; Paris, 1814, in-8°; — *Les deux Anglais*, comédie en trois actes et en prose, au même théâtre; Paris, 1817, in-8°; 1824, 1837, in-8°; — *La Famille Glinet, ou les premiers temps de la Ligue*, comédie en cinq actes en vers, au même théâtre; Paris, 1818, in-8°; 1835, in-8°; — *L'Homme poli*, comédie en cinq actes, en vers, au même théâtre; Paris, 1820, in-8°; — *Les quatre Ages*, comédie en cinq actes, en vers, au Théâtre-Français; Paris, 1822, in-8°; — *Les Comptes de tutelle* (avec Bayard), comédie-vaudeville en un acte, au théâtre de Madame; Paris, 1826, in-8°; — *La première Affaire*, comédie en trois actes en prose, à l'Odéon;

Paris, 1827, 1837, in-8°. Merville avait en outre composé à Marseille une tragédie en cinq actes intitulée: *La Mort de Servius Tullius*; et à Cassel, *Amélie*, *Le Railleur*, comédies en un acte; *Les Rivaux*, opéra comique; *Le Prælecteur*, comédie en cinq actes, en vers. A Paris, il a encore fait représenter: *Henri IV à Meulan*; — *Le Frère et la Sœur*; — *Le Septuagénaire* (avec Albitte); — *A vingt-et-un ans* (avec M. Cornu); — *Sophie, ou le mauvais ménage* (avec le même); — *Le Savetier de Toulouse* (avec le même); — *La Grande-Duchesse* (avec M. Duveyrier); — *La Maîtresse* (avec MM. Alexis et Leroux); — *Le Juif errant* (avec M. Mallian). Il a traduit pour la collection des *Chefs-d'œuvre du théâtre étranger*, *Mina de Bornhelm*, de Lessing, et *L'École de la Médecine* de Sheridan. On lui doit en outre: *Saphorine, ou l'aventurière du faubourg Saint-Antoine*, roman, Paris, 1820 2 vol. in-12; — *Les deux Apprentis*; Paris 1826, 4 vol. in-12, ouvrage qui obtint un prix Montyon à l'Académie française, comme utile aux mœurs. Merville est encore auteur d'une *Notice sur Malfilâtre*, en fête d'une édition des œuvres de ce poète; Paris, 1822, in-18. Il a donné *Une première représentation dans le Livre des Cent et-un*, tome 1<sup>er</sup>, p. 281; et *La Boiteuse dans les Cent-et-une nouvelles des Cent-et-un*, tome IV, p. 43. On lui attribue une part à la rédaction de *l'Almanach des Spectacles*.

L. L.—T.

*Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Bourquelot *La Littér. franç. contemp.*

**MERVILLE (DE)**. Voy. BIARNOY.

**MERVILLE**. Voy. GUYOT DE MERVILLE.

**MERWAN** 1<sup>er</sup>, surnommé *Ibn Tarid* (ou *fil du banni*), khalife arabe, de la dynastie de Ommaïades, né à La Mecque, vers 623, mort le 13 avril 685, à Damas. Fils de Hakem, exilé par le prophète, Merwan fut d'abord secrétaire du khalife Othman, qu'il fit périr traîtreusement. Après avoir tenu une conduite équivoque sous les règnes d'Aly, de Moawwat et de Yézid 1<sup>er</sup>, se retira en Syrie pour se soustraire aux ordres sanguinaires d'Abdallah ben Zobéir, proclamé khalife à La Mecque, et fut lui-même élevé à khalifat, en 684. Il remporta une victoire décisive sur Dohak ibn Kaïs, un des meilleurs généraux de son compétiteur, et fut reconnu sans opposition dans toute la Syrie. Il n'éprouva plus aucune résistance en Égypte, et opposa avec succès, aux mécontents, en Mésopotamie le fameux Obéidallah. Cependant Merwan, qui avait juré de garder le khalifat seulement comme un dépôt jusqu'à la majorité de Khaled, fils de Yézid 1<sup>er</sup>, venant de désigner pour son successeur son propre fils Abdelmélek, fut étouffé pendant son sommeil, entre des oreillers et de couvertures de lit, par la mère de Khaled, qui était devenue sa femme.

Ch. R.

Aboulféda, *Annales Moslemici*. — Ibn al Athir, *Hi-*

toires. — Elmacin, *Historia Saracenicæ*. — Noël Des Vergers, *L'Arabe* (dans *L'univers pittoresque*).

**MERWAN II** (*Abou-Abdelmelek*), khalife arabe, de la dynastie des Ommaïades, né à Damas, en 688, mort le 6 août 756, à Bushir, en Égypte. Petit-fils du précédent, il fut d'abord gouverneur d'Arménie. Il prit les armes contre le khalife Yézid III, en 744, pour venger la mort de Walid II; mais il se laissa apaiser par des concessions avantageuses. Plus tard, il refusa de reconnaître Ibrahim, frère et successeur de Yézid III; sous prétexte de défendre les droits des fils de Walid Ier, prisonniers à Damas. S'étant avancé contre cette ville, il battit les troupes d'Ibrahim; mais apprenant que ses jeunes protégés venaient d'être assassinés, il se fit proclamer khalife lui-même, et alla établir le siège de son empire à Harran, en Mésopotamie. Il y eut les soumissions d'Ibrahim et de ses autres ennemis; mais bientôt après il fut obligé de combattre un nouveau rival, son cousin Souléiman, qui s'était fait reconnaître à Émèse, Damas, et dans la plus grande partie de la Palestine. Après avoir vaincu, de même qu'un fils d'Omar II, Abdallah, qui avait également prétendu au khalifat, Merwan fit surprendre Ibrahim, chef de la famille des Abbassides, pendant un pèlerinage que celui-ci fit avec ses deux fils, à La Mecque. Merwan, ayant fait empoisonner en prison, en 748, Merwan, qui avait ainsi provoqué malgré lui la révolte des Abbassides, fut défait, dans une bataille décisive, près d'Arbelle, par Aboul Abbas al Saffah; fils aîné d'Ibrahim, et par son général en chef, le célèbre Abou Moslem, en 749. Toujours poursuivi, et disputant le terrain pied à pied, Merwan se retira à Bushir, dans l'Égypte moyenne. Après avoir défendu cette ville avec acharnement, il fut tué dans l'église copte par des chrétiens, dont il avait été un persécuteur inexorable. Merwan, dans la personne duquel naît la dynastie ommaïade en Orient, était surnommé *Al Djadi*, ou sectateur de *Djad*, qui le premier avait attaqué la divinité du Koran. Ses victoires lui avaient valu le surnom d'*El Hachar* et *le Djézireh*, ou *Ane de la Mésopotamie*: on sait qu'en Orient l'âne, surtout l'âne sauvage, est un animal assez estimé. Après la mort de Merwan et l'extinction de la dynastie ommaïade, on a naturellement interprété ce surnom dans le sens ridicule qu'on attache ordinairement au mot d'âne.

Ch. RUMELIN.

Aboulféda, *Annales moslemicæ*. — Ibn Khaldoun, *Histoire des Arabes*. — Ibn al Athir. — Elmacin, *Historia Saracenicæ*.

**MERWARIDY** (*Khodja Chéhab ed Din Abouallah-Beyani*, surnommé *Al*), poète et historien persan, né près d'Andékan, vers 1450, mort en août 1516, près d'Isbahan. Fils d'un ancien vizir d'un descendant de Tamerlan, il fut lui-même, vers 1478, de Mourad, fils d'Asouaid, et autre prince de la descendance du conquérant moghol, la charge de vizir, avec une mission à Bahreïn en Arabie. S'étant attaché

ensuite à Houcéin - Mirza, prince de la même famille, et souverain de Khorassan et de Masanderan, il arriva, sous lui, à la charge de chancelier, comme successeur du célèbre Aly-Chyr, également poète. Houcéin étant mort, en 1506, Merwaridy, connu dès lors sous ce surnom, qui signifie *marchand de perles*, et qui lui fut donné par allusion à ses poésies, entra, en 1511, au service d'Ismail-Sofi, fondateur d'une nouvelle dynastie en Perse. Après avoir fait l'éducation de Sam-Mirza, fils du roi, il rentra spontanément dans l'obscurité. Merwaridy a écrit en prose : *Tarikhi Chahy*, ou *Vie de Chah Ismail Sofi* (biographie incomplète, Ismail n'étant mort qu'en 1524); — *Lettres concernant tant les affaires politiques que les choses de la vie spirituelle*, existant en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris, sous le n° 221, intitulé : *Kitâb in-Chachi-Farsy*. — Les ouvrages poétiques de Merwaridy sont : *Vie d'Ismail Sofi* (incomplète également); — *Khosrou et Schirin*, épopée romantique, traitant un de ces sujets d'amour si fréquents chez les poètes orientaux. M. Hammer l'a traduit en vers allemands; Leipzig, 1809, 2 vol. in-8°; — *Mounis ab-Ahbab*, ou recueil de chansons, odes et quatrains. Ch. R.

Dewletchah, *Vie des Poètes persans*. — Hammer, *Histoire des Belles-Lettres en Perse*. — Malcolm, *Hist. of Persia*.

**MÉRY** (*Jean*), anatomiste français, naquit à Vatan, le 6 janvier 1645, de Jean Méry, maître chirurgien de cette ville, et mourut le 3 novembre 1722, à Paris. Voué par son père à la profession qu'il exerçait lui-même, il partit à l'âge de dix-huit ans pour aller étudier la science à l'hôtel-Dieu de Paris; il s'y fit remarquer par son assiduité. Les cours ne suffisant pas à son avidité d'étudier, il emportait chez lui des cadavres en cachette pour les disséquer; aussi fut-il bientôt remarqué des maîtres. Un d'eux, le docteur Lamy, l'engagea à faire paraître au jour le fruit de ses travaux, et ce fut à son instigation qu'il publia en 1681 une *Description de l'Oreille*, où il fit preuve d'une profonde connaissance de cet organe. Un pareil travail dans une époque où l'anatomie était assez négligée lui valut la charge de chirurgien de la reine. Deux ans après il fut nommé par le marquis de Louvois chirurgien major des Invalides. En 1684 la reine de Portugal étant tombée gravement malade, son royal époux demanda à Louis XIV un chirurgien capable de la sauver. Louvois envoya Méry, qui arriva trop tard; la reine était morte. Méry resta en Portugal et en Espagne durant quelque temps, pratiquant et étudiant toujours. Enfin, s'arrachant à l'empressement que les cours de ce pays mettaient à le retenir, il revint à Paris en l'année même de son départ pour entrer à l'Académie des Sciences et être admis comme chirurgien au service du duc de Bourgogne pendant un séjour que la cour faisait à Chambord. En 1692 Méry fut chargé d'une mission secrète en Angleterre,

dont l'objet a toujours été une énigme et qu'on a voulu rapporter au drame du Masque de Fer. Ce n'était d'ailleurs qu'à contre-cœur que Méry acceptait des charges brillantes qui pesaient à son amour de la retraite et du travail. Son ardeur à ce sujet était telle que sa famille ne pouvait le voir qu'aux heures des repas; et pour ne pas être dérangé dans son travail de cabinet en dehors de ses fonctions aux hôpitaux, il refusait de traiter des malades en ville. Sollicité souvent de faire des cours particuliers d'anatomie, il résista aux offres les plus brillantes. Il résultait de ce genre de vie en lui une certaine rudesse de formes bien éloignée de celles de la cour. Sa parole était âpre comme ses opinions, dans lesquelles il était très-obstiné. Du reste homme de pratique avant tout, il s'inquiétait peu de la théorie : disséquer était sa grande étude; aussi il était plus anatomiste que physiologiste. C'est de lui que vient ce mot tant répété depuis : « Nous autres anatomistes, nous sommes comme les crocheteurs de Paris, qui en connaissent les moindres rues, mais qui ne savent pas ce qui se passe dans l'intérieur des maisons. » En tout on retrouvait en lui l'homme qui n'avait pas voulu poursuivre ses humanités plus loin que la quatrième, jugeant le reste inutile pour lui. En 1700 il fut nommé par le président de Harlay premier chirurgien de l'hôtel-Dieu. Méry, qui avait épousé la fille de Carrère, premier chirurgien de Madame (Henriette d'Angleterre), en eut six enfants. Ses dernières années s'écoulèrent dans les pratiques d'une austère piété; il mourut laissant, outre sa *Description de l'Orreille de l'homme*, réimprimée en 1687, in-12, plusieurs dissertations dans les *Mémoires de l'Acad. des Sciences*, et les ouvrages suivants, qui parurent à part : *Observation sur la manière de tailler dans les deux sexes pour l'extraction de la pierre, pratiquée par le frère Jacques*; Paris et Amsterdam, 1700, in-12 et in-8°; d'abord partisan de la méthode du frère Jacques, Méry l'abandonna par la suite; — *Nouveau Système de la circulation dusang par le trou ovale dans le fœtus humain*; Paris, 1700, in-12; l'idée émise par Méry dans cet écrit, et qu'il compléta en 1707, en prouvant à l'aide de l'expérience de Hooek que l'air se mêlait au sang dans les poumons, était que la plus grande partie de ce liquide passait du cœur au poulmon et que l'artère aorte n'en portait au corps que la plus faible quantité. Duverney combattit cette opinion, et l'Académie se partagea entre eux; — *Six Problèmes de physique sur la Génération du fœtus*, Paris, 1711, in-4°, où il soutint, contre Falconnet, que l'enfant se nourrissait plutôt du sang que du lait de sa mère pendant la vie fœtale.

## II. BOYER.

Fontenelle, *Éloges des Académiciens de l'Ac. des Sc. — Biog. Méd.* — D'Alphonse, *Statistique de l'Indre.*

\* **MÉRY (Joseph)**, poète et romancier français, né le 21 janvier 1798, aux Ayalades, près

Marseille. A neuf ans il entra au séminaire. Telle était dit-on, son ardeur pour l'étude qu'il fut bientôt en état de soutenir, en public, une thèse sur la grâce concomitante et qu'à onze ans il publia une dissertation sur le libre arbitre. Renvoyé pour avoir lu les écrits philosophiques de Voltaire, il se rendit à Aix, et y prit ses degrés à la faculté de droit. Dans un premier voyage qu'il fit à Paris, il se livra à la dissipation et à son goût pour les intrigues galantes, presque toujours suivies d'affaires d'honneur. Après avoir passé six mois à Rome, il fut forcé de s'embarquer précipitamment pour se dérober à la vengeance d'un rival puissant. De retour à Marseille, il y fonda *Le Phocéen* avec Alphonse Rabbe (1<sup>er</sup> janvier 1820), feuille quotidienne, rédigée dans un violent esprit de parti et qui l'exposa à des poursuites judiciaires et à des animosités personnelles; il créa seul *La Méditerranée*, et ces deux journaux se réunirent ensuite sous le nom de *Sémaphore*. En 1822 M. Méry partit pour Constantinople; mais ses opinions trop prononcées lui attirèrent, de la part de l'ambassade française, une foule de tracasseries qui aboutirent à un ordre formel de quitter l'Orient. « Il fit voile pour sa patrie, dit la *Biographie des Contemporains*, et s'enferma dans un vieux manoir patrimonial, sur le bord de la mer; il passa un an dans cette retraite, cultiva la poésie latine, et y composa une traduction de *La Henriade* en vers latins, et un *Commentaire* sur Lucain et sur Juvénal. Cédant enfin aux instances de ses amis, il retourna à Paris en 1824, et y trouva son compatriote M. Barthélemy. Une conformité de goûts et d'opinions politiques les lia intimement. Signaler leur haine contre les abus, contre le jésuitisme, contre les vices d'un ministère justement décrié, les combattre avec les armes toujours puissantes du ridicule, souriait à leur imagination méridionale. » M. Méry débuta dans cette campagne politique par deux satires, *Épître à Sidî-Mahmoud* et *Épître à M. de Villèle* (1825), qui obtinrent l'une et l'autre une vogue prodigieuse. Puis, en société avec M. Barthélemy (voy. ce nom), il publia successivement *La Villéliade*, *Les Jésuites*, et *Rome à Paris* (1826); *La Censure*, *La Corbiériade*, *La Peyronnéide*, *La Bardiade*, et *Le Congrès des ministres* (1827) *Étrennes à Villèle*, et *Napoléon en Égypte* (1828); *Épître à M. Saintine*, *Waterlo* (1829); *L'Incorrection* (1830), et *La Dupinade* (1831). Bien qu'il n'y ait pas mis son nom, il a certainement eu part à d'autres œuvres de son collaborateur, telles que le poème du *Fils de l'homme* (1829), la *Némésis* (1831), et *Le douze Journées de la Révolution* (1832). Après la révolution de Juillet, pendant laquelle il avait pris les armes, M. Méry renonça et même temps à la poésie et à la politique, et se mit à écrire des nouvelles, des romans et de pièces de théâtre. Il a été nommé en 1837 che



valier de la Légion d'Honneur. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : *Les Élections de Marseille*, poème, Paris, 1827, in-8° ; — *Marseille*, ode ; Paris, 1829, in-8° ; — *Le Bonnet vert*, roman ; Paris, 1830, in-8°, et 1831, 2 vol. in-12 ; — *L'Assassinat, scènes méridionales de 1815* ; Paris, 1831, in-8° ; — *Scènes de la vie italienne* ; Paris, 1837, 2 vol. in-8° ; — *Un Château en Espagne*, comédie en vers ; Paris, 1838, in-8° ; — *Les Nuits de Londres* ; Paris, 1840, 2 vol. in-8° ; — *Un Amour dans l'avenir* ; Paris, 1841, 2 vol. in-8° ; — *Anglais et Chinois* ; Paris, 1843, in-8° ; — *Héva* ; Paris, 1843, in-8° ; — *La Comtesse Hortensia* ; Paris, 1844, in-8° ; — *L'Univers et la Maison*, comédie en cinq actes et en vers ; Paris, 1846, in-8° ; — *La Floride* ; Paris, 1846, 2 vol. in-8° ; — *La Guerre du Nizam* ; Paris, 1847, 3 vol. in-8° ; — *Une Veuve inconsolable* ; Paris, 1847, 2 vol. in-8° ; — *Le vrai Club des Femmes*, comédie en vers ; Paris, 1848 ; — *Un Mariage de Paris* ; Paris, 1849, 2 vol. in-8° ; — *Mélodies poétiques* ; Paris, 1853, in-18 ; — *Guzman le brave*, drame ; Paris, 1856 ; — *Les Lesbiennes*, poème ; Paris, 1858 ; — *M. Auguste*, roman ; Paris, 1860, in-18 ; etc. Doué d'une imagination féconde et d'une verve inépuisable, M. Méry a encore fourni un grand nombre d'articles aux recueils et aux journaux littéraires, des romans en feuilleton, des cantates, des pièces de circonstance, qu'il serait trop long d'énumérer. P. L.

*Biog. univ. des Contemp.* (suppl.). — *Galerie de la Presse*. — Micourt, *Les Contemp.* — Quérand, *La France littéraire*.

**MÉRY.** Voy. MÉRI.

**MÉRZ (Philippe-Paul)**, théologien allemand, né à Augsbourg, vers la fin du dix-septième siècle, mort le 15 octobre 1754. Reçu candidat au ministère évangélique, il se convertit en 1724 au catholicisme, entra dans les ordres, devint curé à Schwabsoyen, et se retira ensuite dans sa ville natale. On a de lui : *Thesaurus Biblicus* ; Augsbourg, 1733-1738, 1751, 1791, 2 vol. in-4° ; Venise, 1758, in-4° : cet ouvrage, très-utile aux prédicateurs, indique, à la suite de chaque mot, les passages de l'Écriture qui y ont quelque rapport ; — *Quotlibet catecheticum* ; Augsbourg, 1752, 5 vol. in-4° ; résumé complet et méthodique des meilleurs catéchismes. O.

*Zapf, Augsbürgische Bibliothek*, t. II. — Veith, *Bibl. Augustana*. — Meusel, *Lexikon*.

**MÉRZ (Jacques)**, peintre graveur suisse, né en 1783, à Buch (canton de Zurich), mort en 1807, à Vienne. Fils d'un tisserand, il fut de bonne heure confié au pasteur Veith, qui, frappé de ses heureuses dispositions, le plaça sous la direction de Lips, célèbre graveur de Zurich. A dix-sept ans il grava d'après le Dominiquin le *Triomphe de l'Amour*, une de ses plus belles planches. En 1802 il se rendit à Vienne, où Fugger et Fnessli lui donnèrent des conseils. Bien que cet artiste soit mort dans la fleur de la jeunesse, il a laissé un assez grand nombre

de tableaux et de gravures remarquables par la pureté du dessin, l'expression et la délicatesse. On cite parmi ses bons ouvrages, les *portraits de Canova et de Lavater*, et le *Monument élevé à la mémoire de Joseph II.* K.

Veith, *Notice* (en allem.) ; Tübingue, 1810, in-8°, avec le portrait de J. Merz, gravé par Lips.

**MERZLIAKOF (Alexis - Fedorovitch)**, poète et critique russe, né en 1778, à Dalmatof (gouvernement de Perm), mort à Moscou, le 29 juillet 1830. Fils d'un pauvre marchand, il devait sa carrière à quelques vers qu'il composa à l'âge de douze ans à l'occasion de la paix que Catherine II venait de conclure avec la Suède. Ces vers plurent tant à l'impératrice, qui se piquait de s'y connaître, qu'elle en ordonna l'impression et accorda au jeune poète une bourse à l'université de Moscou, où, après avoir fait de brillantes études, Merzliakof professa jusqu'à ses derniers jours, avec succès, l'éloquence et la poésie. « Mon système, disait-il, c'est le cœur. » Il est auteur d'un excellent *Discours sur la poésie des anciens et son influence sur la civilisation* (Moscou, 1810), de plusieurs *Odes* moins bonnes que de simples *Chansons* nationales (Moscou, 1830), genre de poésie qu'il a le premier relevé, et d'une foule d'articles littéraires épars dans les journaux de l'époque. Mais c'est surtout comme traducteur que Merzliakof a rendu des services à la littérature russe. On lui doit : les *Idylles* de Mme Deshoulières (Moscou, 1807), les *Églogues* de Virgile (ibid., 1807), *La Jérusalem délivrée* (ibid., 1828), et un *Choix des plus beaux morceaux des classiques grecs et latins* (ibid., 1825).

P<sup>ce</sup> A. G.—N.

*Biog. de Merzliakof*, par Snégiref. — *Biog. des Professeurs de l'université de Moscou*. — *Rousskaia Khrestomatia Galakhova*.

**MESA (Christophe DE)**, poète espagnol, né à Zafrá, dans l'Estramadure, vers 1550, mort vers 1620. Le peu que l'on sait de lui, c'est lui-même qui nous l'apprend dans ses épîtres poétiques et particulièrement dans ses deux épîtres au comte de Lemos et dans celle qui est adressée au comte de Castro : nous y voyons que Mesa dans sa jeunesse avait été l'élève de Sanchez, le premier philologue espagnol, et qu'il avait aussi beaucoup étudié Fernand de Herrera et Louis de Soto. Plus tard il vécut cinq ans en Italie, et il se lia intimement avec le Tasse. Depuis cette époque il appartient entièrement à cette école espagnole qui se proposait l'imitation des Italiens. Ses efforts, quoique nombreux et estimables, ne lui valurent pas les faveurs de la cour. Le comte de Lemos refusa de l'emmener à Naples, et le roi ne fit aucune attention aux poèmes de Mesa, qui mourut pauvre et obscur. Un de ces poèmes est fondé sur la tradition que le corps de saint Jacques, après le martyre du saint à Jérusalem, fut miraculeusement transporté en Espagne et déposé à Compostelle, où saint Jacques a été honoré depuis comme le patron de tout le royaume ;

un autre a pour objet Pélage et les luttes des chrétiens contre les Maures jusqu'à la bataille de Covadonga; le troisième a pour sujet la bataille de Tolosa, qui brisa la puissance des mahométans et assura la délivrance de la péninsule. Ces trois poèmes sont dédiés à Philippe III. Ils sont, ainsi que les traductions de l'*Énéide* et des *Georgiques* du même auteur, en *ottava rima*. Ses poésies, composées d'épîtres et de sonnets, sont tout à fait dans le genre de Boscain et de Garcilasso, et offrent encore une lecture agréable; mais sa faible tragédie de *Pompéi* ne mérite aucun souvenir. On a de Mesa : *Las Navas de Tolosa*, en douze chants; Madrid, 1594, in-12; — *La Restauracion de España*, en dix chants; Madrid, 1607, in-12; — *El Patron de España*, en six livres, suivi de *Rimas*; Madrid, 1611, in-12; — *La Eneida de Virgilio*, en *ottavas*; Madrid, 1615, in-8°; — *Las Eglogas y Georgicas de Virgilio*, avec cinquante sonnets, et *El Pompeio, tragedia*; Madrid, 1618, in-8°. Nicolas Antonio prétend que Mesa avait aussi traduit *L'Iliade*; mais cette traduction n'a jamais paru. Z.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, p. 462, etc.

MESA (Alonso DE), peintre espagnol, né à Madrid, en 1628, mort dans la même ville, en 1668. Élève d'Alonso Cano, il imita son maître pour les teintes, mais ne fut jamais un dessinateur correct. Néanmoins on fit grand cas de lui, et les ordres monastiques lui confièrent beaucoup de travaux. Il peignit une série de tableaux représentant la *Vie de saint François*, pour le couvent de cet ordre à Madrid. Son chef-d'œuvre est un *Saint Antoine, abbé*, qui se voit à Saint-Sébastien de Madrid.

Un de ses parents, Juan DE MESA, vivait à Madrid en 1705. Bon peintre d'histoire, ce fut lui qui exécuta les quinze tableaux représentant la *Vie de saint Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus*, pour le collège des Jésuites de Alcalá-de-Henares. Cette série fut plusieurs fois reproduite par la gravure. A. DE L.

Raphael Mengs, *Obras*. — Felipe de Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura*; Madrid, 1788. — Ceán Bermúdez, *Diccionario, etc. de las Bellas Artes en España*.

MESANGE (Matthieu), écrivain français, né à Vernon, en 1693, mort à Paris, le 5 août 1758. Il servit dans l'administration de la marine, puis devint garde de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, et a publié : *Tarif du Toisé de maçonnerie*; Paris, 1743, in-12; — *Nouveau Tarif du Toisé*; 1746; — *Traité de Charpenterie et des bois de toutes espèces*; Paris, 1752, 2 vol. in-8°, avec 23 planches; — *Calculs tout faits*; Paris, 1758, in-12. Lorsque la mort surprit Mesange, il faisait imprimer un tarif de toutes les mesures, depuis 1 jusqu'à 100 pieds.

A. J.

Desessarts, *Siècles Littéraires de la France*. — Quérard, *France Littéraire*.

MESANGÈRE (LA). Voy. LA MÉSANGÈRE.

MESCHINIÈRE. Voy. ENOCH (Pierre).

MESCHINOT (Jean), poète français, né à Nantes, vers 1415 ou 1420, mort le 12 septembre 1491. Il était issu d'une famille noble employée à la cour de Bretagne. Lui-même servit successivement, comme officier domestique, les ducs de Bretagne, depuis Jean VI jusqu'à François II et jusqu'à sa fille Anne. Sa vie ne nous est connue que par ses écrits. Dans le recueil de ses poésies, *Les Lunettes des Princes*, formé vers 1472, il jette des regards mélancoliques sur son passé :

J'avoye aprens concher en lits tendus (1),  
Jouer aux dés, aux cartes, à la paume.  
Que me vaut-ce? (mes cas bien entendus).  
Tous mes es-bats sont piécé descendus  
Et me convient reposer sur la chaulme (2).  
J'ay eu robes de martre et de bièvre,  
Oyseaulx et chiens à perdrir et à lèvre;  
Mais de mon cas c'est piteuse besongne,  
S'en celluy temps (3), je fus jeune et enrièvre  
Servant dames a Tours, à Mehun sur Yèvre (4):  
Tout ce qu'en ay rapporté, c'est vergongue,  
Vieillesse aussil, rides, toux, boutz et rongne,  
Et memoire qu'il faut que Mort ne poingne...

Il expose ailleurs ses plaintes sous une forme plus obscure et plus couverte :

J'al voyagé en Anjou et au Perche,  
Comme celui qui confort quiet et cherche;  
Mais j'ai trouvé grant malheur en embusche  
Lequel m'a prins et signé de sa merche (5).  
Et me donna un si grand coup de perche  
Que peu s'en fault qu'à terre ne trebuche :  
Je n'oy plus rien, mais sourd comme une buche  
Suis devenu....

Le poète ne nous dit pas plus clairement en quoi consistèrent ses infortunes (6).

(1) Surmontés de tentures ou courtines.

(2) Le chaume, ou pailleuse.

(3) Si en ce temps.

(4) Résidences de Charles VII. Jean Meschinot est désigné dans les comptes de Bretagne parmi les gentils-hommes attachés au duc Pierre II, qui l'accompagnerent, en février 1452, à Tours, auprès du roi de France (D. Morice, *Preuves*, t. II, colonne 1605). Mention analogue en décembre 1457. (*Ibid.*, col. 1722). En 1457-1458, sous le duc Arthur III : « A Jehan Meschinot, poète, pour ung rondeau, cinq escus. » (*Ibid.*, col. 1725).

(5) Marque.

(6) Les registres du trésor des chartes nous ont conservé les traces d'une aventure dramatique arrivée à un époux qui pourrait être notre poète. Ces traces nous sont offertes par des lettres de rémission, données au mois de janvier 1445, au nom du roi Charles VII, en faveur d'une jeune dame, nommée Philippa d'Andouelle, femme de Jean Meschinot. Philippa, d'après ces lettres, était cécilée des œuvres d'un autre homme que Meschinot. Elle fut toutefois se faire épouser par Jean Meschinot, à qui elle réussit, avant et après son mariage, à dissimuler son état avancé de grossesse. L'union matrimoniale fut célébrée vers le 15 août 1444. Deux mois et demi après, le 3 novembre, vers la nuit, les deux époux étaient couchés, lorsque Philippa fut saisie par la crise de l'enfantement. Elle se leva à l'insu de son mari, qui était endormi, et se délivra elle-même d'une fille qu'elle baptisa « le mieux qu'elle put ». Puis, saisissant d'une main l'innocente créature à la tête, elle lui porta l'autre main à la gorge et l'étouffa. Ces faits se passaient à Pouzauges en Poitou, lieu de la résidence des époux Meschinot en 1444, et situé entre la Bretagne et la Touraine, pays que le poète Meschinot avait, nous rapporte-t-il, visités ou parcourus. Philippa fut arrêtée par les juges du lieu et détenue à raison de cet infanticide. Mais ses parents et amis, associés au mari lui-même, se poursuivirent en sa faveur auprès du roi et obtinrent de Charles VII ces lettres de rémission. Les circonstances de ce crime pro-

Meschinot entretenait des rapports intellectuels avec Georges Chastelain, le prince des littérateurs de son temps. Une portion notable de son recueil est formée de 25 *ballades*, composées sur des motifs envoyés par Chastelain. Il écrivit également, à la requête du seigneur de Croy, une *Lamentation et complainte* sur la mort d'Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne, morte le 17 décembre 1472, et célébra les noces du duc François II avec Marguerite de Foix. Anne de Bretagne professait pour son poète et grand-maitre d'hôtel, Meschinot, une estime particulière. *Les Lunettes des Princes*, au surplus, furent si goûtées des contemporains et de la génération suivante, qu'elles obtinrent, en moins d'un demi-siècle, jusqu'à vingt-deux éditions ou impressions distinctes. On y admirait jadis une foule de beautés, que nous ne connaissons plus : les allitérations, les sections de vers, les rimes redoublées, etc. ! Telle est entre autres une *oraison* de huit lignes, « qui se peut dire par huit ou seize vers ; tant en rétrogradant que autrement, tellement qu'elle se peut lire en trente-deux manières différentes et plus ; et à chacune (dit Meschinot), y aura sens et rime ».

Nous connaissons trois manuscrits des œuvres poétiques de Meschinot. Le premier est le manuscrit Lavallière 64, n° 2,832 fonds royal, de la Bibliothèque impériale. Le deuxième appartient à la bibliothèque du Mans, sous le n° 174. Le dernier, provenant de l'abbaye de Marmoutiers, doit se trouver aujourd'hui dans la bibliothèque de Tours. La première édition des *Lunettes des Princes* est un petit in-4° gothique, publié à Nantes, en 1493, avec figures sur bois, par Estienne Larcher (1). M. Brunet, dans son *Manuel du Libraire*, énumère et décrit, en y comprenant celle-ci, les vingt-deux éditions qu'il a rencontrées de cet ouvrage, « et qui, ajoute-t-il, probablement ne sont pas encore toutes celles qui existent ». La dernière à pour titre : *Les Lunettes des Princes, avec aucunes ballades*; Paris, 1539, in-16. Meschinot et ses poésies, depuis cette époque, sont retombés dans l'oubli.

## A. V—V.

*Les Lunettes des Princes*. — D. Morice, *Histoire de Bretagne*, t. I, p. 504 ; *Préuves*, tomes II et III, à la table. — Jean Meschinot : *Documents historiques inédits*, etc., mémoire inséré dans *l'Investigateur, Journal de l'Institut historique*, 1853, p. 289 et suiv. — Brunet, *Manuel du Libraire*, III, 369 et s. — *Dictionnaire des Manuscrits* (collection Migne), 1853, t. I, col. 513 et 1413. — *Mémoires de Nicéron*, XXXVI. — Goujet, *Biblioth. française*, IX.

**MESENGUI** (François-Philippe), auteur ecclésiastique français, né le 22 août 1677, à Beau-

voquent le doute et seraient de nature à le rendre incroyable, si le document qui l'atteste n'offrait pas un caractère aussi grave. Ces circonstances semblent s'expliquer plus aisément si l'on admet chez le mari de Philippa l'état de surdité que nous révèle le poète Meschinot dans son autobiographie, et par conséquent l'identité du mari et du poète.

(1) La Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris possède un exemplaire de cette édition : OE 337.

vais, mort le 19 février 1763, à Saint-Germain-en-Laye. Né de parents pauvres, il obtint une bourse au collège de Beauvais, et termina ses études à Paris, au séminaire des Trente-Trois. Après avoir reçu les ordres mineurs, il professa depuis 1700 les humanités dans sa ville natale. Ses amis l'ayant fait revenir à Paris (1707), il entra au collège dit de Beauvais, comme gouverneur de la chambre commune des rhétoriciens. Coffin, qui succéda à Rollin dans la direction de cette maison, choisit l'abbé Mesengui pour coadjuteur, et le chargea d'enseigner le catéchisme aux pensionnaires. L'opposition qu'il fit à la bulle *Unigenitus* l'obligea à se démettre en 1728 ; il fit ensuite partie du clergé de Saint-Étienne-du-Mont. Attaqué de surdité et de plus en plus suspect de jansénisme, il renonça aux emplois, et s'appliqua, dans la retraite où il vécut au milieu de Paris, à composer différents ouvrages destinés à propager les maximes qu'il avait adoptées. On a de lui : *Idee de la vie et de l'esprit de N. Choart de Buzanval, évêque de Beauvais, avec un Abrégé de la vie de M. Hermant*; Paris, 1717, in-12; — *Abrégé de l'histoire et de la morale de l'Ancien Testament*; Paris, 1728, in-12 : ce livre, dont Rollin a fait l'éloge, a eu de fréquentes éditions jusqu'à nos jours; — *Le Nouveau Testament, trad. en français avec des notes littérales*; Paris, 1729; in-12, et 1752, 3 vol. in-12; — *Vie des saints pour tous les jours de l'année*; Paris, 1730, 6 vol. in-12 ou 2 vol. in-4°. Mesengui s'est arrêté au 12 mars; le reste est de Goujet; nouv. édit. augmentée, Paris, 1734 ou 1740, 2 vol. in-4°. On a fait de ce recueil une édition abrégée (Paris, 1737, in-12); qui a été fort souvent réimprimée en 1 ou 2 vol.; — *Abrégé de l'histoire de l'Ancien Testament, avec des éclaircissements et des réflexions*; Paris, 1735-1753, 10 vol. in-12; le t. X comprend l'*Abrégé de la Morale* qui avait paru en 1728. L'auteur du *Dictionnaire des Livres jansénistes* avoue que « Mesengui sait s'envelopper, et qu'il n'y a rien au dehors de répréhensible; mais que si l'on pénètre son esprit et ses motifs, on ne peut douter qu'il ne fasse des allusions malignes aux circonstances présentes, soit des ordres du roi, soit des miracles de Paris »; — *Abrégé de l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*; Paris, 1737-1738; 3 vol. in-12; — *Épîtres et Évangiles, avec des réflexions*; Paris, 1737; Lyon, 1810, in-12; — *Exposition de la Doctrine chrétienne, ou instructions sur les principales vérités de la religion*; Utrecht (Paris), 1744, 6 vol. in-12; nouv. édit., augmentée et corrigée, Paris, 1754, 1758, 4 vol. in-12 ou 1 vol. in-4°. On a dit que le duc d'Orléans engagea Mesengui à supprimer les endroits qui avaient rapport aux querelles du temps; ce dernier n'en voulut rien faire. Une nouvelle édition ayant paru en Italie, l'ouvrage fut condamné par un bref du pape Clément XIII en

date du 14 juin 1761, Mesengui essaya de se justifier dans un *Mémoire* adressé au cardinal Passionei, et qui fut publié après sa mort par l'abbé Lequeux (Paris, 1763, in-12); — *La Constitution Unigenitus, avec des remarques*; Paris, 1748, in-12; — *Entretiens de Théophile et d'Eugène sur la religion*; s. l., 1760, in-12, extraits de l'*Exposition*. L'abbé Mesengui a eu part, avec Vigier et Coffin, aux écrits liturgiques que M. de Vintimille, archevêque de Paris, donna à son diocèse. P. L.

Lequeux, *Mémoire abrégé sur la vie et les ouvrages de l'abbé Mesengui*; Paris, 1763, in-8°.

MESHOF (*Arnold*), historien allemand, né à Lippstadt, en 1591, mort à Cologne, le 20 avril 1667. Après avoir été professeur au gymnase de Saint-Laurent à Cologne, il devint curé à l'église de Saint-Pierre et plus tard à celle de Sainte-Cécile. On a de lui : *Historia Anabaptistica*; Cologne, 1617, in-4°; — *Historia Defectionis et schismatis Hermannii, comitis de Weda*; Cologne, 1620, in-8°; — *Historia de vita et moribus Prædicantium Lutheranorum, M. Lutheri, Ph. Melancthonis, M. Flacii, G. Majoris et A. Osiandri*; Cologne, 1622, in-8°; — *De Vita et Moribus Casparis Ulenbergii*; Cologne, 1638, in-8°; — *De Discessione ab Ecclesia Romana præcipuarum in Imperio civitatum, oppidorum et academiarum*; Vienne, 1638. O.

Harzheim, *Bibl. Coloniensis. — Religions geschichte der kölnischen kirche* (Cologne, 1764, t. 1).

MESIHI, célèbre poète turc, né à Pirstina, mort à Constantinople, en 1512. Après avoir été longtemps secrétaire du divan, il perdit à la mort du vizir Aali, son protecteur, cet emploi qu'il remplissait avec beaucoup de négligence, ne songeant qu'à satisfaire ses goûts licencieux. Il a écrit un grand nombre de poésies lyriques et descriptives, qui lui assignent un des premiers rangs parmi les poètes turcs; elles sont conservées en manuscrit dans la bibliothèque du Vatican et dans celle de Vienne. Son *Chant sur le printemps* a été traduit en latin dans l'*Asiatic Poetry* de Jones, et en allemand dans la *Geschichte der osmanischen Dichtung* de Hammer, qui a aussi donné dans cet ouvrage et dans sa *Zentheilige Blüthenlese* des traductions de plusieurs ghasèles de Mesihi. Un grand nombre de poésies de cet auteur se trouvent dans l'*Anthologie* de Nasmi. O.

Aschik Tschelebi, *Teskeretsch-Schuara. — Latifi, Teskeretsch-Schuara* (traduit par Chabert). — Hammer, *Gesch. der Osm. Dichtung*.

MESLIÉ (*Jean*), jurisconsulte français, né en 1681, mort le 1<sup>er</sup> octobre 1756, en Bretagne, où il s'était retiré. Il était depuis 1713 avocat au parlement de Paris. On a de lui : *Traité des Minorités, tutèles et curatèles, des gardes, des gardiens, de la puissance paternelle, etc.*; Paris, 1714, in-12, 1735, 1752 et 1785, in-4° (en société avec Claude-Joseph Prévost); ouvrage encore utilement consulté; — *De la Manière de*

*poursuivre les crimes dans les différents tribunaux du royaume, et des Lois criminelles de la France*; Paris, 1739, 2 vol. in-4°, sans nom d'auteur. E. R.

Note manuscrite en marge de l'exemplaire du *Tableau des Avocats au parlement de Paris*, année 1756, de la bibliothèque des avocats à la cour impériale de Paris. — Camus, *Bibliothèque choisie de Livres de Droit*.

MESLIER ou MELLIER (*Gérard*), magistrat français, né à Nantes, où il mourut, le 29 décembre 1729. Sa ville natale le considère, avec raison, comme un de ses bienfaiteurs. Successivement trésorier de France et trésorier général de Bretagne, ses concitoyens le choisirent pour maire, le 1<sup>er</sup> juillet 1720, et lui continuèrent cette charge jusqu'à sa mort. Meslier consacra tous ses soins et ses biens à améliorer la position de ses administrés et à embellir sa ville. Il y fit construire une bourse où les négociants purent traiter commodément de leurs affaires, et multiplia les relations commerciales de cette place importante. Il créa un jardin botanique, imposant aux nombreux capitaines au long cours d'y apporter chacun leur tribut. Il fit niveler et planter le cours Saint-Pierre; rendit habitable à ses frais l'île Feydeau (autrefois grève de La Saulzaie), construisit de nouveaux ponts, des quais, ouvrit de nouvelles voies, élargit et pava les anciennes. Le premier, il munit Nantes de pompes à incendies; institua un bureau de santé, des écoles gratuites, une académie de musique, etc. Cet homme honorable épuisa sa fortune par ses bonnes actions, à ce point, que ses concitoyens reconnaissants, en lui offrant une épée d'honneur (1728), crurent devoir lui constituer une pension de mille livres. Déjà Louis XV lui avait envoyé une médaille d'or. On a de Meslier : *Principaux Événements, Arrêts, Règlements, etc., de la ville de Nantes, 1723 et années suivantes*; 8 vol. in-12; — *Traité de la Voirie*; — *Mémoires pour servir à la connaissance des faits et hommages des fiefs de la Bretagne*; Paris, 1714 et 1715, in-12; — *Description du tombeau de François II, duc de Bretagne*; Nantes, 1727, in-8°. L—Z—E.

Guimar, *Annales Nantaises*, p. 497 et 676. — D<sup>e</sup>.-L.-O.-M. Morecc de Kerdanet, *Notices chronologiques sur les écrivains de la Bretagne*.

MESLIER (*Jean*), prêtre français, né à Mazeruy (Ardennes), en 1678, mort en 1733. Fils d'un ouvrier en serge, il fut mis au séminaire, où il vécut avec beaucoup de régularité et s'attacha au système de Descartes. Devenu ensuite curé d'Étrépiigny en Champagne, il se fit remarquer par l'austérité de ses mœurs. La retraite absolue dans laquelle il vivait augmenta ses dispositions naturelles à la mélancolie; sensible et charitable d'ailleurs, il employait en aumônes la presque totalité de son revenu, et il se fit aimer de ses paroissiens, à qui il ne communiqua jamais les doutes que de longues rêveries et une lecture assidue de Bayle et de

Montaigne avaient fait naître dans son esprit. A sa mort, on trouva chez lui trois manuscrits de 366 feuillets chacun, tous trois écrits de sa main, signés de lui, et intitulés *Mon Testament*; on lisait sur la couverture : « J'ai vu et reconnu les erreurs, les abus, les folies et les méchancetés des hommes; je les ai haïs et détestés; je ne l'ai osé dire pendant ma vie, mais je le dirai au moins après ma mort, et c'est afin qu'on le sache que je fais et écris le présent mémoire... » Ce mémoire contenait une réfutation très-détaillée de tous les dogmes du christianisme. L'un des exemplaires fut gardé par le grand-vicaire de Reims; le second fut envoyé à M. Chauvelin, garde des sceaux, et le troisième resta au greffe de Sainte-Menehould. Des copies manuscrites ne tardèrent pas à circuler dans Paris, où elles produisirent peu d'impression. Ce fut Thiériot qui le premier parla de Meslier à Voltaire (*lettre* du 30 novembre 1735); celui-ci n'attacha d'abord aucune importance à cette communication; c'est trente ans après seulement qu'il se décida à faire usage des armes que pouvait fournir à la philosophie matérialiste « ce témoignage d'un curé qui en mourant demande pardon à Dieu d'avoir enseigné le christianisme » (Voltaire, *lettre* du 12 février 1762). Le *Testament* était « écrit du style d'un cheval de carrosse » (*lettre* du 1<sup>er</sup> mai 1763). Voltaire l'analysa, l'abrégea, le refit complètement, et le publia au commencement de 1762, avec la date de 1742 (in-8° de 63 pages). Six mois après, cette édition était épuisée. Voltaire en fit tirer une seconde à cinq mille exemplaires, et il proposa pour J. Meslier cette épitaphe : « Ci-gît un fort honnête prêtre, curé de village en Champagne, qui en mourant a demandé pardon à Dieu d'avoir été chrétien, et qui a prouvé par là que quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois ne font pas cent bêtes » (*lettre* du 31 mars 1762). Cet extrait du *Testament* de Meslier est divisé en deux parties; la première tend à détruire toutes les religions révélées, la seconde est un code d'athéisme et de matérialisme. Les preuves amassées par Meslier ont été souvent reprises depuis Voltaire, et elles ont, jusqu'au dix-neuvième siècle, servi de fondements à tous les écrits anti-religieux (voyez FRÉRET, d'HOLBACH, S. MARÉCHAL, PIGAULT-LEBRUN, etc.). Anacharsis Clootz chercha, en 1793, à raviver les principes de Meslier, et pour rendre à sa mémoire un témoignage public de reconnaissance, il proposa à la Convention de lui ériger une statue, comme au « premier prêtre qui ait eu le courage et la bonne foi d'abjurer les erreurs religieuses ». On trouve le *Testament* du curé Meslier dans l'*Évangile de la raison*, 1768, in-18; mais il ne figure pas dans le *Recueil nécessaire*. Nageon l'a fait imprimer en 1791 dans l'*Encyclopédie méthodique* (Philosophie, t. III, p. 218). Il fut joint, pour la première fois, aux œuvres

de Voltaire dans une édition in-12 publiée en 1817. M. Beuchot l'a reproduit dans l'édition qu'il a donnée en 1830 (t. XL, p. 390). De nombreuses réimpressions ont été faites depuis, surtout de 1828 à 1835; imprimées sur d'affreux papier, elles portent en général pour titre : *Le bon Sens du curé Meslier, suivi de son Testament*; ce sont deux ouvrages tout à fait distincts : *Le bon Sens* est l'œuvre du baron d'Holbach, et le *Testament* est l'extrait de Meslier publié par Voltaire. En 1789 parut le *Catéchisme du curé Meslier, mis au jour par l'éditeur de l'Almanach des honnêtes gens*, c'est-à-dire par Sylvain Maréchal, qui a donné place à Meslier dans son *Dictionnaire des Athées*. L'extrait du *Testament* de J. Meslier fut, par arrêt du parlement de Paris, condamné à être brûlé, et par décret du 8 février 1775 la cour de Rome le mit à l'index. ALFRED FRANKLIN.

Voltaire, *OEuvres*, édit. Beuchot, t. XI, p. 890. — Bouilliot, *Biogr. Ardennaise*. — S. Maréchal, *Dict. des Athées*, 261. — Lalande, *Suppl. au Dictionnaire des Athées*. 7. — *Encyclopédie méthodique*, de Panckoucke, Philosophie, t. III, art. MESLIER. — Quérard, *Supercherries Littéraires*.

MESME (Michel NEURÉ), dit Laurent, érudit français, né à Loudun, mort en 1677, à Paris. Fils d'un gargonier, il alla à Poitiers pour faire ses études; mais ne trouvant pas moyen d'y subsister, il se rendit à Bordeaux, où il prit l'habit de chartreux. Il avait de grandes dispositions pour les sciences; on dit qu'il apprit les mathématiques sans maître. Las de l'austérité de son ordre, il jeta le froc aux orties, et s'enfuit jusqu'à Paris. Depuis il eut toujours une attention particulière à déguiser ses nom et prénoms (il porta ceux de *Laurent Mesme*), sa naissance, son état, sa patrie même. Gassendi, qui avait conçu pour lui beaucoup d'estime, le plaça, vers 1642, comme précepteur chez M. de Champigny, intendant de Provence. Il remplit ensuite le même emploi près des deux fils de M<sup>me</sup> de Longueville. Dans les derniers temps il vécut d'une pension considérable dont cette dame l'avait gratifié. Forcée, par le désordre de ses affaires, d'en retrancher quelque chose, elle fut l'objet, de la part de Neuré, d'une satire, dont elle fit détruire le manuscrit et saisir tous les exemplaires. Ce savant ne respecta pas davantage ses propres amis. Lié avec l'astrologue Morin, il prit parti contre lui, et le déchira cruellement dans la dispute de ce dernier avec Gassendi; seulement, dans la crainte d'être découvert, il se tint avec soin à l'écart; mais il fournit la plupart des anecdotes scandaleuses dont Bernier remplit les deux pamphlets *Anatomia* et *Favilla ridiculis Muris*. « C'étoit un des plus célèbres cartésiens de son temps, dit Vigneul-Marville; il n'écrivait rien, se contentant de penser pour s'instruire soi-même ou pour instruire deux ou trois de ses amis. Sur la fin de ses jours, il s'attacha particulièrement à étudier les insectes avec le microscope, et il avait fait quantité de remar-

ques.... Le jour qu'il mourut, il commanda à son valet de porter une lettre à la poste. Ce valet, qui le vit extraordinairement changé, quoique sans maladie apparente, lui dit qu'il serait plus à propos d'aller querir un confesseur et le médecin; mais le bonhomme ne voulant entendre parler de l'un ni de l'autre, le valet partit, et à son retour il trouva la lampe éteinte et son maître mort. » On a de Neuré : *Querela ad Gassendum de parum Christianis Provincialium suorum ritibus nimumque sacris eorum moribus, ex occasione ludicrorum quæ Aquæ-Sextilis in solemnitate corporis Christi ridicule celebrantur*; Aix, 1645, in-4° et in-12; livre devenu fort rare et réfuté par P.-J. Haitze; — une longue *Lettre* à Gassendi, et quelques *poésies* en latin. P. L.

*Chevreauna*, éd. 1700, 2<sup>e</sup> partie, p. 290 et suiv. — *Abrégé de la Vie des savants*, 2<sup>e</sup> partie, 187. — Huet, *Commentarius de rebus*, etc., lib. III, p. 170-171. — Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire et de Littérature*, I, 324. — Gassendi, *Lettres*, VI. — Moréri, *Dict. Hist.* (art. NEURÉ). — Dreux du Radier, *Hist. Littér. du Poitou*.

**MESMER** (*Antoine*), auteur de la doctrine du magnétisme animal (*mesmérisme*), naquit le 23 mai 1733, à Mersbourg, en Souabe, et mourut le 5 mars 1815, dans sa ville natale. Il étudia la médecine, fut reçu docteur à Vienne, et publia en 1766 une dissertation intitulée *De Planetarum Influxu*, point de départ de sa doctrine. L'auteur y soutient qu'il existe dans l'atmosphère un flux et reflux, pareils à la marée et produits par la même cause; que le Soleil et la Lune exercent aussi une action directe sur toutes les parties constitutives des corps animés, particulièrement sur le système nerveux, à l'aide d'un fluide qui pénètre tout; et que le *magnétisme animal* est « la propriété du corps animal qui (ce sont ses propres expressions) le rend susceptible de l'action des corps célestes et de la terre ». C'est surtout à la médecine qu'il entreprit d'appliquer ce qu'il appelait lui-même la plus admirable découverte de son siècle. « Ce fut, raconte-t-il, pendant les années 1773 et 1774 que j'entrepris chez moi le traitement d'une demoiselle, âgée de vingt-neuf ans, nommée Cesterline, atteinte depuis plusieurs années d'une maladie évasive, dont les symptômes les plus fâcheux étaient le délire, le vomissement et la syncope (1). » Le moyen qu'il employa et qui devait, selon lui, reproduire artificiellement la marée naturelle, causée par les astres, c'était le magnétisme proprement dit. Il fit donc appliquer à l'estomac et aux deux jambes de la malade trois pièces aimantées. « Il en résulta, dit-il, des sensations extraordinaires; elle éprouvait intérieurement des courants douloureux d'une matière subtile, qui se dirigeait vers la partie inférieure et fit cesser pendant six heures tous les symptômes de l'accès. » Vers la

guérir les maladies nerveuses par l'application l'aimant. Le P. Hell et Mesmer prétendant chacun à la priorité de l'invention, il s'établit entre eux une violente polémique, qui se termina par une modification importante apportée à l'emploi du magnétisme par l'un des contendants. Mesmer annonça que sa « découverte ne consistait pas dans le seul emploi de l'aimant », et que le *magnétisme animal* était essentiellement distinct de l'aimant. En même temps il invita le baron Stor premier médecin de l'impératrice-reine (Marie Thérèse) et doyen de la faculté de médecine de Vienne, à être témoin des effets de la nouvelle panacée. Stork répondit qu'il ne voulait rien voir de ce qu'on lui annonçait, engageant le docteur à ne pas compromettre la faculté par la publicité d'une pareille innovation. Par suite de cette réponse, Mesmer publia, le 5 janvier 1775, une *Lettre à un médecin étranger*, où exposait succinctement sa doctrine, les succès qu'il assurait avoir obtenus et ceux qu'il espérait. « Tous les corps, ajoutait-il, sont, comme l'aimant, susceptibles de la communication du fluide magnétique; ce fluide pénètre tout; il peut être accumulé et concentré comme le fluide électrique; il agit dans l'éloignement. De là la division des corps animés en deux classes, dont l'une admet ce fluide, tandis que l'autre en supprime l'action. »

Le savant médecin Ingenhousz, qui se trouvait alors à Vienne, éleva publiquement des doutes sur la réalité de cette découverte. Pour le convaincre, Mesmer l'invita à se rendre chez lui. Ingenhousz y vint en effet, accompagné d'un jeune médecin. Mais laissons ici parler Mesmer lui-même : « La malade (M<sup>lle</sup> Cesterline) était, dit-il, alors en syncope avec des convulsions. Je le plus près que c'était l'occasion la plus favorable pour se convaincre par lui-même de l'existence du principe que j'annonçais et de la propriété qu'il avait de se communiquer. Je le fis approcher de la malade, dont je m'éloignai, en lui disant de la toucher. Elle ne fit aucun mouvement. Je le rappelés près de moi et lui communiquai le magnétisme animal en le prenant par les mains; je le fis ensuite rapprocher de la malade, me tenant toujours éloigné, et lui dis de la toucher une seconde fois : il en résulta des mouvements convulsifs. Je lui fis répéter plusieurs fois cet attouchement qu'il faisait du bout du doigt dont il variait quelquefois la direction, et toujours à son grand étonnement il opérât un effet convulsif dans la partie qu'il touchait. » Mesmer ajoute qu'après cette opération M. Ingenhousz se trouva convaincu. Néanmoins, il lui proposa une seconde épreuve. « Nous nous éloignâmes, ajoute-t-il de la malade de manière à n'en être pas aperçus quand même elle aurait eu sa connaissance. J'fris alors à M. Ingenhousz six tasses de porcelaines et le priai de m'indiquer celle à laquelle voulait que je communiquasse la vertu magnétique. Je la touchai d'après son choix; je fis et

(1) Mesmer, *Mémoire sur la découverte du magnétisme animal*; Genève et Paris (P.-F. Didot le jeune), 1779, p. 12.

uite appliquer successivement les six tasses sur la main de la malade; lorsqu'on parvint à celle que j'avais touchée, la main fit un mouvement et donna des marques de douleur. M. Ingenhousz ayant fait repasser les six tasses obtint le même effet. — Mesmer fit une troisième expérience pour montrer la communicabilité du fluide à distance. A cet effet, « je dirigeai, dit-il, mon doigt vers la malade à la distance de huit pas; un instant après, son corps fut en convulsion, au point de la soulever sur son lit avec les apparences de la douleur. Je continuai dans la même position, à diriger mon doigt vers la malade, en plaçant M. Ingenhousz entre elle et moi; elle éprouva les mêmes sensations. » Le médecin anglais fut, nous assure Mesmer, satisfait de ces expériences, et se montra convaincu des « propriétés merveilleuses du magnétisme animal ». Cependant Ingenhousz s'empressa de publier qu'il n'y avait vu qu'une « supercherie ridicule et concertée d'avance ». A qui des deux faut-il accorder créance? Ce qu'il y a de certain, c'est que Mesmer se contredit lorsque, après avoir annoncé le traitement de M<sup>lle</sup> Cesterline comme un cas merveilleux, il nous apprend lui-même par les expériences dont Ingenhousz avait été rendu témoin que la même malade était encore loin d'être guérie. Mettons cette contradiction en réserve; jointe à d'autres indices, elle nous servira à juger l'homme.

Mesmer poursuivit avec ardeur les applications de sa méthode. Il s'adressa de nouveau au docteur Stork pour lui demander la constatation des succès obtenus. Stork mit à sa disposition l'un des hôpitaux de Vienne; et comme personne ne paraissait convaincu de l'efficacité de la méthode, Mesmer s'obstinait à n'y voir que l'effet d'une intrigue, et en accusait hautement Ingenhousz et le P. Hell. Cependant le nombre de ces « intriguants nuisibles » s'accrut, à la grande surprise du novateur, qui raconte lui-même que Klinkosch, professeur de médecine à Prague, eut « la faiblesse d'appuyer dans ses écrits le détail des impostures de M. Ingenhousz (1) ». Ainsi Ingenhousz était traité d'imposteur par celui-là même qu'il voulait démasquer!

Cependant Mesmer continuait de frapper à toutes les portes pour trouver des malades et se faire des disciples. Fort de la protection d'un conseiller privé, d'un conseiller aulique, et d'un grand ministre, amis de l'humanité (qu'il ne nomme pas), il envoyait, le 5 janvier 1775, une *Lettre explicative* à la plupart des académies d'Europe. L'Académie de Berlin seule daigna lui répondre, le 24 mars, qu'il se trompait en confondant les propriétés du prétendu magnétisme animal avec celles de l'aimant. Aux yeux de Mesmer, ce fut cette académie, au contraire, qui se trompait. « Aussi, disait-il, pour prévenir le ré-

(1) Voy. entre autres, sa *Lettre sur le magnétisme animal et l'électrophore* à M. le comte de Kinszky, dans les *Actes des Savants de Bohême*, t. II, année 1776.

tour d'une pareille erreur (celle de confondre le magnétisme animal avec l'aimant), je me suis décidé depuis 1776 à ne plus faire aucun usage de l'électricité ni de l'aimant. » L'une de ses cures qui faisait plus de bruit fut celle de M<sup>lle</sup> Paradis, jeune personne de dix-huit ans, fille d'un secrétaire impérial. Elle était atteinte d'une cécité (amaurose) complète, accompagnée « d'obstructions à la rate et au foie, qui la jetaient souvent dans des accès de délire et de fureur ». Mesmer déclara qu'il était parvenu à la guérir, et le père de la demoiselle en donna la relation dans les feuilles publiques. « On accourut, dit le docteur, en foule chez moi pour s'assurer de cette guérison, et chacun, après avoir mis la malade à un genre d'épreuves, se retirait dans l'admiration en me disant les choses les plus flatteuses. » Stork fut au nombre des médecins qui vinrent la visiter : « Il connaissait, ajoute le rapporteur, particulièrement cette jeune personne, puisqu'il l'avait traitée pendant dix ans sans aucun succès; il m'exprima sa satisfaction d'une cure aussi intéressante et ses regrets d'avoir à tant différé à favoriser, par son aveu, l'importance de cette découverte. » Ces paroles de Mesmer ne se conciliaient guère avec l'ordre que lui envoya, le 2 mai 1777, Stork, en sa qualité de président du conseil de santé, « de finir cette supercherie et de rendre la demoiselle Paradis à sa famille (Mesmer la traitait chez lui), si cela pouvait se faire sans danger ». Stork n'était pas seul de cet avis : Barth, professeur d'anatomie, et oculiste distingué, avait déclaré, après examen réitéré, que M<sup>lle</sup> Paradis était toujours aveugle et qu'on lui faisait suivre un traitement illusoire. Ainsi conseillés, les parents veulent reprendre leur fille; colère du docteur, qui veut la garder pour la guérir radicalement; le père s'empare, pénètre dans le cabinet du médecin l'épée à la main; la mère se jette avec rage sur sa fille, et l'accuse d'être d'intelligence avec un charlatan. Ce ne fut qu'à la suite de cette scène scandaleuse, et par ordre supérieur, que la jeune personne fut rendue à ses parents. Mesmer se donna encore pour la victime d'une « cabale obscure dont le sieur Paradis était l'instrument, qui répondait que sa fille était toujours aveugle et convulsive, et la présentait comme telle en la forçant d'imiter les convulsions et la cécité ». Honteuse défaite, puisque, sept ans plus tard, M<sup>lle</sup> Paradis se fit entendre à Paris (en 1784) au concert spirituel, « où elle étonna tout le monde par un grand talent d'exécution sur le clavecin, joint à la cécité la plus complète » (*Correspondance de Grimm*).

Par suite de ce qu'il appelait des persécutions, Mesmer résolut de quitter Vienne, et vint à Paris en février 1778. Il y fit connaître son système, uniquement « pour satisfaire (ce sont ses propres termes) la curiosité des savants et des médecins de cette capitale, » et pour répondre aux prévenances et aux honnêtetés dont ils

le comblaient ». Ce système est résumé en vingt-sept propositions, contenues dans une brochure in-12 (très-rare), en 85 pages, que nous avons sous les yeux, et qui a pour titre : *Mémoire sur la découverte du magnétisme animal, par M. Mesmer, docteur en médecine de la faculté de Vienne*; Genève et Paris (P.-Fr. Didot jeune, quai des Augustins), 1779. Voici l'énoncé de ces propositions, accompagnées de quelques notes pour montrer combien l'auteur s'éloigne de la vérité en appliquant à son système le nom de découverte.

« Il existe une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés. » (Prop. 4.)

Cette idée n'est pas neuve : elle forme la base de toute l'astrologie comme de tout ce qu'on a imaginé sur le macrocosme et le microcosme.

« Le moyen de cette influence est un fluide universellement répandu et continué de manière à ne souffrir aucun vide, dont la subtilité ne permet aucune comparaison, et qui, de sa nature, est susceptible de recevoir, propager et communiquer toutes les impressions du mouvement. » (Propos. 2.)

C'était là une doctrine très-répandue dans l'antiquité : le fluide universel de Mesmer s'appelait ψυχή τοῦ κόσμου, *spiritus mundi*, l'âme ou l'esprit du monde : c'était un principe matériel, d'une ténuité et d'une vitesse extrême, et, comme l'éther des physiciens modernes, il pénétrait jusqu'aux intervalles des atomes.

« De cette action réciproque soumise à des lois mécaniques inconnues jusqu'à présent résultent des effets alternatifs, qui peuvent être considérés comme un flux et un reflux, plus ou moins général, plus ou moins composé, selon la nature des causes qui le déterminent; et c'est par cette opération (la plus universelle de celles que la nature nous offre) que les relations d'activité s'exercent entre les corps célestes, la terre et ses parties constitutives. » (Prop. 3, 4, 5, 6.)

Ce flux et reflux, cette marée du fluide ou esprit universel, est formellement indiqué en ces termes par Maxwell, mort vers 1650 : « Cet esprit s'écoule du ciel et y rellue perpétuellement » (*a cæle hic perpetuo fluit et ad idem refluit*) (1).

« Les propriétés de la matière et du corps organisé dépendent de cette action de réciprocité (du fluide universel). » (Prop. 7.)

Maxwell a dit : « L'esprit universel est le père de l'esprit vital qui particularise chaque corps;... et le corps sert de base à l'esprit vital : il le reçoit, et c'est par lui qu'il opère (2). »

« Le corps animal éprouve les effets alternatifs de cet agent; et c'est en s'insinuant dans la substance des nerfs qu'il les affecte immédiatement. » (Prop. 8.)

C'est pour imiter ou modifier ce mouvement intérieur que Mesmer prétendait, par ses pro-

céds, produire dans l'économie animale qu'il appelait une *marée artificielle*. — Le médecin anglais Mead, mort en 1754, établissait le flux et reflux dans l'atmosphère comme dans l'océan, et c'est à ce mouvement qu'il attribuait la cause d'un certain nombre de maladies; Stahl, mort en 1734, a parlé du mouvement tonique et convulsif (*motus tonicus et convulsivus*) de ce qu'il nommait la marée (*æstivatio maris*) de l'économie animale (1).

« Il se manifeste particulièrement dans le corps humain des propriétés analogues à celles de l'aimant, on y distingue des pôles également divers et opposés, qui peuvent être communiqués, chargés, détruits et renforcés; le phénomène même de l'inclinaison y est observé. » (Prop. 9.)

Mesmer n'a pas même le mérite d'avoir imaginé cette proposition, qui d'ailleurs ne repose sur rien. Paracelse et ses sectateurs admettaient des pôles dans le corps humain; ils les désignaient même par des noms ou symboles particuliers.

« La propriété du corps animal qui le rend susceptible de l'influence des corps célestes et de l'action réciproque de ceux qui l'environnent, manifestée par son analogie avec l'aimant, m'a déterminé à nommer *magnétisme animal*. » (Prop. 10.)

C'est là ce qu'on appelait avant Mesmer *magnétisme médical*. Le principe de cette action émane, disait-on, des astres, comme à lui de l'aimant devait dépendre de l'étoile polaire Santanelli, mort vers 1730, avait enseigné que « tous les êtres que contient le monde participent de l'esprit universel, et qu'ils sont par là capables d'entretenir entre eux une certaine relation et de concourir dans certaines opérations (2) »

« L'action et la vertu du magnétisme animal aux caractérisés peuvent être communiqués à d'autres corps animés et inanimés; les uns et les autres sont cependant plus ou moins susceptibles. Cette action et cette vertu peuvent être renforcées ou propagées par ces mêmes corps. » (Prop. 11 et 12.)

Maxwell : « L'esprit universel sera un puissant auxiliaire si vous savez employer des instruments qui en sont imprégnés : c'est là le grand secret de la magie.... Un opérateur expert peut par des procédés merveilleux, le communiquer à un corps quelconque suivant sa disposition, ainsi renforcer les vertus des choses (3). »

« On observe à l'expérience l'écoulement d'une matière dont la subtilité pénètre tous les corps sans perdre notablement de son activité. Son action a lieu à une distance éloignée, sans le secours d'aucun corps intermédiaire. » (Prop. 15 et 14.)

(1) G. E. Stahl, *Theoria medica vera*; Halle, 1708, in-4.

(2) Quia omnia quæ in mundo sunt participant de spiritu universali, saltem per hoc apta sunt atque correspondantiam inter se habere, adeoque in aliquibus operationibus conveniri. (*Philosoph. recondita*, cap. 1. ax. 1.)

(3) Spiritum universalem, si instrumentis hoc spiritum imprægnatis usus fueris, in auxilium vocabis, magnam magorum secretum. Cuiuscumque secundum subjecti dispositionem a perito artifice miris modis conjungi poteruntque virtutes augere. (*Aphor.* 38 et 68.)

(1) *Aphorism.* 38.

(2) Spiritus vitalis est spiritus vitalis particularis in rebus singulis existentis pater... Spiritus vitalis subjectum est corpus : in eo recipitur et per illud operatur. (*Aph.* 13 et 27.)



Maxwell : « Celui qui sait agir sur l'esprit vital, propre à chaque individu, peut, à une distance quelconque, guérir par l'intermédiaire de l'esprit universel (1). »

« L'action magnétique est augmentée et réfléchiée par les glaces, comme la lumière. Elle est communiquée, propagée et augmentée par le son. » (Prop. 3 et 16.)

Suivant Pierre Borel, les émanations des corps étendent à des distances très-grandes par la réflexion des rayons de la lumière et l'action du vent (2). Libavius disait que les magiciens, guidés par les exemples de la nature (*exemplis naturæ facti*) se sont aussi servis de mediums (*mediis quoque usi sunt*) (3), et que leur agent peut se réfléchir comme la lumière (4). Le magnétisme par la musique a été particulièrement traité par P. Kircher (5).

Les propositions 17, 18 et 19 de Mesmer ne sont guère que des répétitions des précédentes.

« L'aimant, soit naturel, soit artificiel, est, ainsi que les autres corps, susceptible du magnétisme animal et même de la vertu opposée, sans que, ni dans l'un ni dans l'autre cas, son action sur le fer et l'aiguille ne souffre aucune altération, ce qui prouve que le principe du magnétisme animal diffère essentiellement de celui du minéral. » (Prop. 20.)

Ce n'est pas là une démonstration; la preuve qu'il donne pour distinguer le magnétisme animal du minéral n'a même pas de sens. Au reste, déjà avant Mesmer les médecins prétendaient faire cette distinction : il n'entrait pas un atome d'aimant dans leur onguent *magnétique*.

Dans les propositions 21 et 22, l'auteur dit que son système pourra fournir de nouveaux éclaircissements sur la nature du feu, de la lumière, de l'aimant, de l'électricité, etc. Dans les prop. 23 et 24, il promet d'établir par des faits que le magnétisme animal « peut guérir immédiatement les maladies des nerfs, et médiatement les autres; qu'avec son secours, le médecin est éclairé sur l'usage des médicaments; que ce principe perfectionne leur action, et qu'il provoque et dirige les crises salutaires, de manière à s'en rendre le mattre. » Puis il ajoute (prop. 25) qu'il démontrera par une théorie nouvelle des maladies l'utilité universelle du principe employé.

« Avec cette connaissance, le médecin jugera sûrement l'origine, la nature et les progrès des maladies, même des plus compliquées; il en empêchera l'accroissement, et parviendra à leur guérison sans jamais exposer le malade à des effets dangereux ou des suites fâcheuses, quels que soient l'âge, le tempérament et le sexe. Les femmes même dans l'état de grossesse et lors des accouchements jouiront du même avantage. Cette doctrine enfin mettra le

médecin en état de bien juger du degré de santé de chaque individu et de le préserver des maladies auxquelles il pourrait être exposé. L'art de guérir parviendra ainsi à sa dernière perfection. » (Prop. 26 et 27.)

Telles sont les propositions qui résument les doctrines que Mesmer donnait comme sa découverte; nous venons de montrer la vanité de cette prétention. Il n'a pas même le droit de revendiquer pour lui l'application de ces doctrines à la médecine; car bien antérieurement à Mesmer il est souvent question dans les ouvrages des médecins de cures magnétiques (*curæ magneticæ*) opérées par l'esprit universel, qui devait réaliser les miracles d'une panacée.

Maintenant quelle est la valeur du *mesmérisme*? Une réponse catégorique est impossible dans l'état actuel de nos connaissances. Cette réserve peut déplaire aux esprits absolus; mais qu'ils sachent donc qu'il est des questions qu'il faut se contenter de poser, sans les résoudre. Le savoir humain n'est qu'un tableau ébauché, que la perpétuité de notre espèce pourra seule achever. Malheureusement la marche générale de la science est entravée ou troublée quand de misérables préoccupations d'intérêt personnel viennent s'y mêler. C'est là surtout ce qui est arrivé au magnétisme animal. Mesmer n'y voyait qu'un moyen de faire fortune, *per fas et nefas*, et en cela il eut depuis de trop nombreux imitateurs. Prudent et audacieux à la fois, il ne se révéla comme possesseur d'un secret universel qu'après avoir bien sondé le terrain sur lequel il se trouvait. Il essaya d'abord de s'adresser aux médecins, et parvint à se faire de Deslon, régent de la faculté, un adepte chaleureux. Il le choya tant qu'il en avait besoin pour défendre ses doctrines devant la Société de Médecine, et le reponssa comme un imposteur dès qu'il commençait à craindre en lui un rival. Les esprits étaient alors en France dans un singulier état de surexcitation. La philosophie du siècle et le scepticisme politique et religieux avaient répandu les germes d'où devait bientôt sortir la grande révolution. Par un prodigieux besoin d'expansion, on s'intéressait avec une égale vivacité à un grand événement et à une futilité : la guerre d'Amérique et les bésicles de Franklin étaient dans le salon de Paris l'objet de toutes les conversations. On se passionnait pour l'*Encyclopédie* comme pour les *Mémoires* de Beaumarchais, pendant que, dans la sphère musicale, les gluckistes et les piccinistes formaient deux camps opposés, prêts à en venir aux mains. Cet enthousiasme, qui éclatait de toutes parts, était alimenté encore par l'annonce des découvertes merveilleuses qui se faisaient dans le domaine de la science (*voy. LAVOISIER*). Ce fut alors au milieu de ce tourbillon qu'apparut Mesmer : d'une forte taille, d'un extérieur imposant, homme d'esprit, il se présenta comme doué d'un pouvoir magique, dominant les êtres animés et inanimés, et opérant des guérisons

(1) Aph. 69.

(2) P. Borel, *De Curationibus sympathicis*.

(3) On voit que l'emploi du mot *medium* remonte au moins à Libavius.

(4) Libavius, *Syntagma Arcan. Chym.*, I, 9.

(5) *Mundus magneticus*, lib. III.

miraculeuses. Le succès devait être infaillible.

Devenu le docteur à la mode, il sut habilement ménager sa réputation. Il ne voulut d'abord traiter que douze malades pour le modique honoraire « de dix louis par mois » ; par *condescendance*, il consentit à en recevoir un treizième, puis un quatorzième, puis un quinzième ; bientôt il n'eut plus assez d'espace pour loger tous les malades. Au rapport d'un médecin, l'un des premiers partisans de la nouvelle doctrine, Mesmer n'entendait guérir qu'à l'aide des crises, c'est-à-dire en secondant ou provoquant les efforts de la nature. « De là suit, dit-il, que si le maître entend la cure d'un fou, il ne le guérira qu'en lui occasionnant des accès de folie. Les vaporeux auront des accès de vapeur ; les épileptiques, d'épilepsie, etc. (1). » On voit que le mesmérisme à une grande analogie avec une autre importation d'outre-Rhin. L'homéopathie L'auteur des *Observations sur le Magnétisme animal* choisit une douzaine de traitements et de maladies variées, pour en faire l'historique. Or, il résulte de la lecture de ces *Observations*, que les deux maladies, aiguës, seules suivies d'une guérison radicale, avaient été traitées d'après la méthode ordinaire : l'une (fluxion de poitrine) par la saignée et la limonade, et l'autre (fièvre maligne) par les acides et les antiputrides. Un médecin ayant objecté à Mesmer qu'il avait tort d'attribuer au magnétisme animal les effets qu'on pouvait attribuer avec plus de raison aux remèdes connus qu'il employait : « Cela est vrai, répliqua-t-il avec vivacité ; je leur ordonne aussi des poulardes et de la salade. A présent que vous avez mon secret, à vous permis d'en user. Je ne doute pas que vous ne fassiez des merveilles (2). » Cette réplique marque plus de dépit que de bon sens. Un autre médecin (l'auteur même des *Observations* citées), lui demanda si l'on pouvait compter sur la solidité de ses cures. Voici sa réponse : « Deux classes de citoyens peuvent me faire cette question : le public médecin et le public non médecin. Aux médecins je réponds : oui je guéris radicalement où vous ne guérissez jamais ainsi ; car le magnétisme animal n'agit que par crises, expectorations, évacuations, transpirations et moyens analogues. Or, si vous ôtiez cela de la médecine, vous savez bien qu'il n'y aurait pas de médecine. Quant au public non médecin, je demande seulement qu'on me mette à l'épreuve ; et pour qu'il soit assuré qu'on ne le trompe pas, je tiens excessivement à ce que le gouvernement protège, examine et fasse examiner la suite de mes opérations (3). »

Mesmer tenait beaucoup à l'exécution de cette dernière partie de son programme. Appuyé par ses partisans, dont le nombre augmentait chaque

jour, il entama des négociations avec le ministère de Louis XVI, dans le but « d'enrichir l'humanité par la publication de son système. Il alla jusqu'à présenter au comte de Maurepas une espèce d'*ultimatum*, où il lui demandait, entre autres, le don d'une terre et d'un château qu'il désignait déclarant que si l'on voulait léser en lui, il laisserait là ses malades et quitterait le royaume au grand préjudice de l'humanité. Ce qui doit étonner, c'est moins l'étrangeté de ce langage que le succès qu'il obtint. Un autre ministre du roi, le baron de Breteuil, eut avec Mesmer une conférence officielle, et lui offrit, au nom de Louis XVI 20,000 livres de rente viagère et un traitement annuel de 10,000 francs, pour établir une clinique magnétique, à la seule condition d'initier à cette découverte trois personnes nommées par le gouvernement, avec promesse de « grâces plus considérables si ces personnes la jugeaient utile. Mesmer refusa ces offres, qu'il trouvait trop mesquines, et partit pour les eaux de Spa avec quelques-uns de ses malades, au nombre desquels se trouvait Bergasse. Pendant l'absence du maître, le disciple Deslon adressa une *Requête* au parlement (25 oct. 1784), pour obtenir un examen impartial de magnétisme animal, dont il disait posséder le secret et par lequel il prétendait avoir opéré de nombreuses cures. A cette nouvelle, Mesmer se sentit blessé au vif dans ses plus chers intérêts : il cria à la trahison, à l'imposture, et se lamenta sur l'ingratitude de hommes qui allaient laisser mourir dans la misère leur plus grand bienfaiteur. Pour le consoler, Bergasse ouvrit une souscription de cent actions, à cent louis chacune, donnant aux porteurs le droit d'être initiés au magnétisme animal, et d'en faire l'usage qu'ils voudraient. Mesmer s'empressa de revenir à Paris, et la souscription se couvrit promptement au delà de la somme annoncée : il reçut de la générosité de ses disciples plus de 340,000 livres, qui équivalait au moins à un million d'aujourd'hui. Au milieu de ses adeptes les plus enthousiastes se voyaient d'Épréménil et La Fayette, qui devaient bientôt déployer la même ardeur sur la scène révolutionnaire. Peu prodigue de sa personne, Mesmer avait laissé aux plus zélés le soin de paraître en public.

D'Épréménil et Bergasse exposèrent aux souscripteurs la doctrine du maître, tout en avouant respectueusement qu'ils n'en possédaient point tous les mystères. Ces leçons théoriques se voyaient d'introduction au traitement pour lequel les malades affluaient. On y enseignait, entre autres, « qu'il n'y a qu'une maladie et qu'un remède. La maladie est l'aberration du fluide magnétique ; le remède est l'impression déterminée et accélérée de ce fluide qui, par ses efforts déboustrés et rectifiés les voies vicieuses et rétablit l'ordonnance dans la machine... L'homme développé dans son moule par l'action des courants universels doit être, quant au physique, considéré comme une verge aimantée. Il ne vi

(1) *Observations sur le Magnétisme animal* (vers 1781), in-12, sans nom d'auteur, qui ne peut être que Deslon, à en juger par les curieux détails qui se trouvent dans cette brochure rarissime.

(2) *Ibid.*, p. 100.

(3) *Ibid.*, p. 103-104.

par le magnétisme; il le reçoit, il le rend comme l'aimant, aux modifications près. appor- s par la disposition particulière de ses in- lins. Si donc la circulation du fluide était in- rompue, ou avait changé de ton de mouve- nt dans une partie de la verge aimantée, soit un coup, soit par le laps de temps, l'aimant blirait, l'aimant serait malade; mais il repren- it bientôt la force et la santé si, à l'aide n autre aimant, on rétablissait en lui les cou- ts magnétiques par les procédés connus. Il est de même dans le malade : son aimant altéré; on le *magnétise*, ou, si l'on veut, *l'aimante* (1). »

À entendre les disciples initiés aux doctrines maître, le mesmérisme est l'art d'aimer le ps, de renforcer les pôles, d'établir et d'accé- r les « courants du fluide magnétique ». Ils aisaient le magnétisme et les magnétiseurs en s classes, suivant les trois moyens principaux mettre ce fluide en action et de le diriger. a première, qui à Mesmer pour chef, ne se sert d'agents physiques. La seconde, dont les ncipaux agents sortent de l'ordre physique et t les effets en franchissent les bornes cons- s, a pour chef le chevalier Barbarin. La sième, à la tête de laquelle se trouve M. de ségur, est un système composé des deux nières classes et étendu par la connaissance a crise somnambulique (2). ». Les appareils employaient les mesméristes pour traiter leurs ades étaient une grossière image de certains aareils de physique. Leur *baquet* était un abreu de sapin, d'un pied de haut sur un mètre proportionné à l'emplacement. Il était aché du sol de quatre pouces et porté dans entre par des supports pour que les pieds puis- t passer dessous. Le plancher supérieur était lu dans son diamètre du nord au sud et né par des viroles; à quatre ou six pouces bord, il était percé de trous destinés à rece- r les conducteurs magnétiques. À l'intérieur avait un ou plusieurs lits de bouteilles ré- èrement disposées et remplies d'eau, de verre ou de limaille de fer magnétisés. Les salles baquet, propres à contenir une quantité con- étable de personnes, devaient être obscures, ur favoriser l'attention, et entretenues dans e chaleur de beaucoup supérieure à celle de mosphère; on y observait un silence rigou- ux. Le côté gauche de l'homme était regardé me le pôle nord et le côté droit comme le e sud; pour établir le rapport, le magnétiseur le magnétisé devaient opposer le côté droit e côté gauche. « Debout, le magnétiseur se ce dans la direction du courant magnétique à pect du sud, le magnétisé en face de lui, les ds se touchant par les extrémités. Le magné-

liseur impose les mains sur le sommet de la tête et le front de son malade; il y incube un ins- tant, de là il conduit ses mains sur les clavicules, s'y repose encore quelques moments; ensuite, prolongeant son mouvement sur les bras, il suit avec le pouce la direction des nerfs. Arrivé à l'ex- trémité des pouces, il y fait avec les siens plu- sieurs pulsations, comme pour contenir et refouler le fluide, ce qu'il répète trois fois. Passant en- suite les mains sous les bras, pour gagner la co- lonne vertébrale, il la suit jusqu'aux reins; là il les ramène sur les hanches et les conduit le long des cuisses, toujours en suivant la direction des nerfs jusque près des genoux d'où il les retire vers les siens pour recommencer ainsi trois fois (1). » Tel était le procédé mis en usage par les premiers magnétiseurs: il a été modifié ou simplifié depuis de bien des manières diffé- rentes. Par cette *mise en rapport* le magnéti- seur rendait le malade plus propre à éprouver des *crises*. Pour les provoquer on lui faisait toucher une des tiges métalliques qui partaient en grand nombre du baquet et que l'on pouvait diriger en tous sens. Plusieurs malades qui, ten- ant ces tiges, se touchaient mutuellement par les doigts, formaient une *chaîne*. Le baquet des mesmériens rappelle ces saturnales auxquelles semblent, à certaines périodes, se complaire les esprits crédules. On peut même se demander si les adeptes en apparence les plus fervents étaient réellement de bonne foi ou s'ils avaient fait la gageure à qui se moquerait le mieux du monde. On serait tenté de le croire en lisant le petit volume in-18 publié en 1785, et qui a pour titre : *Correspondance de M. M. sur les nou- velles découvertes du baquet octogone, de l'homme baquet, et du baquet moral, pou- vant servir de suite aux aphorismes, rec- cueillie par MM. de F. et B.; Libourne (Paris)*. Dans ce petit livre, d'ailleurs fort bien écrit, on trouve les détails les plus étranges. Le baquet octogone avait ses huit angles garnis de tuyaux qui communiquaient avec des petits baquets de même forme, et correspondaient aux quatre points car- dinaux et aux quatre directions intermédiaires. Chacun de ces petits baquets devait guérir une ma- ladie spéciale. Bientôt les baquets se multiplièrent indéfiniment : Il y eut l'*homme-baquet*, « le *nec plus ultra* des connaissances (sisez : extrava- gances) humaines, » la *femme-baquet*, le *cheval- baquet*, le *chien-baquet*, la *poule-baquet*, le *mouton-baquet*, l'*âne-baquet* (2). Enfin, pour mettre le comble à ces absurdités, on inventa le *baquet moral*, divisé en *baquet vertu* et en *baquet vice*, où le nord devait guérir l'avarice, le mensonge, la paresse; le nord-ouest, l'hypo- crisie, la poltronnerie, l'ingratitude; l'ouest, l'orgueil, la colère, la jalousie, etc. Le même livre mentionne ensuite les effets miraculeux

(1) *Système raisonné du Magnétisme universel, d'a- s les principes de M. Mesmer; Paris, 1786, in-18, 1-32.*

(2) *Ibid.*, p. 36.

(1) *Système raisonné du Magnétisme universel, p. 44.*

(2) *Correspondance de M. M.*, p. 70 et suiv.

obtenus par le baquet-moral. Voici, entre autres, le récit de la guérison du vice de la  *paresse*.

« Un gros C... de Poitiers, copie parfaite de la mollesse décrite dans *Le Lutrin*, était tombé dans une apathie sans exemple ; on le portait dormant aux offices, on l'en rapportait dans le même état. Quoique très-bien constitué, l'usage de ses pieds et de ses mains lui était presque inconnu. Il ne sortait de sa léthargie que pour se mettre à table. Un de nos amis fut curieux de vérifier par lui-même les détails singuliers qu'on racontait de ses repas ; mais la chose devenait très-difficile, vu qu'il n'y admettait aucune personne étrangère. Le seul moyen était de corrompre des domestiques ; c'est ce qu'on fit. Notre ami fut introduit à un dîner, et se plaça derrière le C. où il était d'autant mieux que la forme de son fauteuil ne lui permettait pas de se retourner. Voici ce que nous tenons de ce témoin oculaire. La table venait précisément au troisième menton de ce grotesque personnage : toute sa vaisselle était en forme de plat à barbe, afin que l'assiette s'adaptât parfaitement à son col ; deux domestiques étaient à ses côtés : l'un lui portait les morceaux à la bouche ; l'autre l'essayait et lui donnait à boire avec une espèce d'entonnoir recourbé. Pendant tout son dîner, il ne proféra que ces mots : *soufflez, changez, Malaga, café, roulez*. Ce dernier voulait dire qu'on l'éloignait de la table. Le spectateur, au signe qu'on lui fit alors, se retira, fort content de ce qu'il venait de voir. Nous l'engageâmes à s'intriguer pour nous mettre à même d'essayer sur cet être inanimé la puissance de notre *baquet de la paresse*. Ce projet réussit à souhait par l'entremise de ses deux serviteurs qui, ennuyés de ce genre de vie, nous le firent transporter pendant son sommeil. Il se trouva si bien de la première séance, qu'il ne fit aucune difficulté de revenir le lendemain et les trois jours suivants, qui achevèrent sa guérison. Sur ce que nous lui dîmes, il demanda à passer au *baquet-activité* ; il n'y eut pas resté quarante minutes, qu'il se trouva tout autre : ses goûts changèrent au point qu'il acheta le jour même deux chevaux de selle, et prit un maître de danse. Nous avons appris qu'il était devenu le plus déterminé classeur du Poitou. »

Il est impossible d'exploiter avec plus d'impudence le penchant naturel de l'homme pour le merveilleux. Des sociétés s'organisèrent en France et à l'étranger pour la propagation du mesmérisme sous le nom de *sociétés harmoniques*. Pour y être admis, il fallait « être âgé au moins de vingt-cinq ans, d'état honnête, de mœurs irréprochables et ne point fumer de tabac » (article IV des *statuts*). Mais la condition la plus essentielle était qu'outre le droit d'entrée il fallait payer un cotisation annuelle d'au moins soixante francs. Les membres formaient quatre sections comprenant les associés initiés, les associés correspondants, les associés élèves. Ce furent les réunions de ces enthousiastes ou fanatiques exploités par quelques meneurs qui décidèrent le gouvernement à faire examiner les nouvelles doctrines par une commission de quatre médecins, Darcet, Guillotin, Majault, Sallin, et de cinq membres de l'Académie des Sciences, Bailly, de Bory, Franklin, Lavoisier, Leroi.

Cette commission, dont Bailly était le rapporteur suivit d'abord le traitement public de Deslon les membres s'y soumièrent eux-mêmes pendant plusieurs jours, en se gardant bien de tout écart de l'imagination. Les mêmes expériences furent répétées chez Franklin à Passy. D'après les conclusions du rapport, qui est un chef-d'œuvre de clarté, il n'y a dans le magnétisme animal rien qui ne puisse s'expliquer par « cette influence morale que des individus ayant la conscience de leur présence mutuelle exercent l'un sur les autres ». C'est ainsi que les commisaire ont vu des personnes éprouver des crises violentes dès qu'elles se sentaient magnétisées, ne rien éprouver du tout quand on les magnétisait à leur insu. Ils affirmaient que des arbres magnétisés ou non magnétisés produisaient les mêmes effets à la seule condition de persuader à ces personnes que tous ces arbres avaient reçu le pouvoir magnétique. Enfin, à l'appui de leur opinion, ils citaient des exemples de certains mouvements qui ne dépendent pas pour ainsi dire de la volonté humaine, tels que le bâillement, le rire nerveux, les convulsions dans le cimetière de Saint-Médard, les possédés de Cévennes, etc. Les mêmes commissaires rédigèrent dans une note plusieurs points délicats de morale publique, omis dans leur rapport. Cette note, destinée à être mise sous les yeux du roi, fut publiée par François de Neufchâteau dans *Le Conservateur*. Le rapport donné peu de temps après par l'Académie de Médecine s'accorda dans ses conclusions avec celui de l'Académie des Sciences. Le gouvernement donna à ces documents une publicité immense. Les disciples de Mesmer, Bergasse en tête, essayèrent vainement de se fendre et d'intéresser même le parlement à la cause. Mesmer comprit qu'il ne se relèverait pas de sa chute : il quitta la France, emportant l'argent des souscripteurs, auxquels il reprocha impudemment, dans un libelle, d'avoir découvert son secret. Il se rendit d'abord, sous un nom supposé, en Angleterre, et mourut oublié, dans sa ville natale, où il s'était retiré.

Malgré l'autorité des académies, malgré les conclusions, si défavorables, du rapport de Bailly nous pensons que le magnétisme animal est l'élément d'être une question complètement vidée. Notre opinion se fonde sur ce qui est hors de nous sur ce qui est en nous, deux ordres de phénomènes bien distincts, où l'esprit joue un rôle à fois passif (comme observateur) et actif (comme créateur ou perturbateur). Nous devons admettre comme un fait primordial qu'il n'y a pas de vide dans l'univers, que tout est plein de matière depuis les intervalles qui séparent les atomes entre eux jusqu'aux distances des astres et que tout se transforme ou se meut depuis les globules organiques jusqu'aux globes célestes. C'est sur un point de ce Tout incalculable que l'homme s'agit, contrairement aux lois de l'harmonie universelle : simple atome, chacun n'a

que soi-même au monde, et voudrait entraîner dans son propre mouvement tout ce qui l'entoure. Voyez les hommes à l'œuvre : perpétuellement divisés, ils ne s'accordent pas sur une seule question. Ils nous font des croyants, s'écrient les uns; nous nions ce que vous croyez, répondent les autres. Là-dessus les esprits s'aigrissent, le conflit s'engage, la lutte s'envenime : tous semblent oublier qu'il devrait y avoir de la place pour le sage qui doute, non pour tout rejeter systématiquement, mais pour s'éclaircir et se faire une opinion indépendante des stériles et après préoccupations personnelles, dont l'immense majorité des hommes a toujours donné le spectacle affligeant.

Outre les ouvrages déjà cités, on a de Mesmer : *Précis historique des faits relatifs au magnétisme animal, jusqu'en avril 1781*; Londres, 1781, in-8°; — *Mémoire de Mesmer sur ses découvertes*; Paris, an VII (1799), in-8°; — *Dissertation sur la découverte du magnétisme à Paris*; 1781, in-8°; — *Lettre sur un fait relatif à la découverte du Magnétisme animal*; Paris, 1782, in-8°; — *Lettres à MM. Vicq d'Azyr, etc. et à MM. les auteurs du Journal de Paris*; Bruxelles (Paris), 1784; — *Lettre d'un médecin de Paris à un médecin de province*; 1784, in-8°; — *Lettre au capitaine Baudin sur les recherches à faire au sujet d'un moyen préservatif de la petite-vérole*; 1803; — *Discours sur le Magnétisme et sur les effets salutaires de l'aimant*; Genève, 1782, in-8°. F. HOEFER.

*Mémoire sur la découverte du Magnétisme animal*, par Mesmer, 1779. — *Système raisonné du Magnétisme universel*, etc.; Paris, 1786, in-18. — *Histoire abrégée du Magnétisme animal*; Paris, 1788, in-8°. — *Observations sur le Magnétisme animal*, in-18 (1791). — *Appel au public sur le Magnétisme animal*; Paris, 1787. — *Correspondance de M. M sur les nouvelles découvertes du baquet octogone*; Paris, 1785. — Thouret, *Recherches et doutes sur le Magnétisme animal*; Paris, 1784. — *Versuch über dei schönbare magi des magnetismus*, p. Eschmayer; Stutt. et Tub., 1816, in-8°. — *Théorie du Mesmérisme*; Paris, 1818, in 8°. — Iozwik, *Sur le Magnétisme animal*; Paris, 1832. — Touchard, *Manuel pratique du Magnétisme animal*; Paris, 1828, in-18.

**MESMES (Jean-Jacques 1<sup>er</sup> DE)**, homme d'État français, né le 11 mai 1490, mort à Paris, le 23 octobre 1569. Il était fils de Georges de Mesmes, chevalier et seigneur de Cainchen, de Lussou et de Brocas, d'une des premières familles du Béarn; après avoir étudié les belles-lettres et la jurisprudence, il fut nommé, à l'âge de vingt ans, professeur de droit à Toulouse; Alciat, Decius et d'autres célèbres juriconsultes fréquentaient ses cours. Appelé quelque temps après dans le conseil de la couronne de Navarre, il fut, en 1516, envoyé par Catherine de Foix à Noyon, pour y revendiquer auprès de François 1<sup>er</sup> et de Charles Quint la restitution de la partie du royaume de Navarre usurpée par Ferdinand le Catholique; il obtint de Charles l'engagement de rendre ces provinces. François 1<sup>er</sup>, témoin de son habileté, voulut lui

confier la charge d'avocat général à Paris; mais de Mesmes refusa, parce que la place aurait dû être ôtée à Jean Ruzé, homme intègre et capable. Peu de temps après il accepta la charge vacante de lieutenant civil au Châtelet de Paris, sous la condition qu'il pourrait continuer à servir la cour de Navarre, dans l'intérêt de laquelle il fit par la suite des voyages en Allemagne, en Suisse et en Espagne. Nommé en 1544 maître des requêtes, il négocia le mariage de Jeanne d'Albret avec Antoine de Bourbon. O.

La Croix du Maine, *Bibliothèque*. — Sainte-Marthe, *Éloges*. — Moréri, *Diction*.

**MESMES (Henri DE)**, magistrat et homme d'État français, fils du précédent, né le 30 janvier 1531, mort à Paris, en 1596. Dès l'âge de seize ans il professa le droit avec le plus grand succès à l'université de Toulouse. Nommé en 1552 conseiller au grand conseil et l'année d'après maître des requêtes en survivance de son père, il fut envoyé en 1556 comme podestat à Sienna, qui s'était mise sous la protection de la France. Pendant une absence de Montluc, qui commandait les troupes en garnison dans cette ville, de Mesmes avec un petit corps d'armée prit sur les Espagnols plusieurs villes et forteresses. Peu de temps après il fut chargé de diverses négociations avec le pape et autres souverains de l'Italie, et il s'en acquitta à la satisfaction du roi. A son retour en France il fut fait conseiller d'État, puis chancelier du royaume de Navarre et garde du trésor des chartes. En 1570 il négocia avec le maréchal de Biron la troisième paix de religion, dite la *paix boiteuse et mal assise*, parce que Biron était boiteux et de Mesmes seigneur de Malassis. Nommé quelques années plus tard surintendant de la maison de la reine Louise, femme de Henri III, il se retira des affaires en 1582. Ami de Pibrac, de Turnèbe et de Lambin, dont il avait été le compagnon d'études, il cultiva les belles-lettres pendant toute sa vie, malgré ses nombreuses occupations. Il avait entrepris une réfutation du traité *De la Servitude volontaire* de La Boétie; le manuscrit a été conservé à la Bibliothèque impériale. O.

*Vie de Henri de Mesmes* (autobiographie, publiée dans *Le Conservateur*, octobre 1780). — Rollin, *Traité des Études*, t. I. — L'Estoile, *Mémoires*. — Sainte-Marthe, *Éloges*.

**MESMES (DE)**. Voy. AYAUX.

**MESMON (Germain-Hyacinthe DE ROMANCE, marquis DE)**, publiciste et général français, né à Paris, le 23 novembre 1745, mort à Neuilly-sur-Seine, le 2 mars 1831. Il porta d'abord le titre de *chevalier de Romance*, et prit ensuite celui de *marquis de Mesmon*, qui avait appartenu à un de ses oncles. Page à la grande écurie, il passa enseigne au régiment des gardes françaises, et il était lieutenant-colonel de cavalerie à l'époque de la révolution. Ayant émigré, il fut promu au grade de major général à l'armée des princes. Après le licenciement de cette armée, il se retira à Hambourg, où il travailla au *Spectateur*

du Nord et publia *Le Réveil*, journal hebdomadaire, puis *Le Censeur*. Quelques articles virulents contre le premier consul le firent arrêter sur l'ordre du sénat de Hambourg, en août 1800. Le ministre russe à Hambourg réclama Mesmon au nom de son souverain. Paul I<sup>er</sup> lui donna le titre de conseiller actuel, avec le rang de général major. Secrétaire de l'empereur au ministère de l'instruction publique, puis attaché au ministère des affaires étrangères, Mesmon fut chargé de rédiger le *Journal du Nord*; il donna sa démission de ses divers emplois à l'empereur Alexandre I<sup>er</sup> en 1817, et rentra en France, où Louis XVIII le mit à la retraite avec le grade de maréchal de camp. Il était aveugle. On a de lui : *Éloge du docteur Quesnay*; 1775, in-8°; — *Éloge de Suger*; 1779, in-12; — *Oraison funèbre de ma petite chienne*; Bruxelles, 1784, in-8°; — *De la Lecture des romans*, fragment d'un manuscrit *Sur la Sensibilité*, suivi du *Portrait de Cléobuline et la Maison de Myrtho*; 1785, in-12; — *Recherches philosophiques sur le sens moral de la fable de Psyché et de Cupidon*; Hambourg, 1798, in-8°; — *De la Liberté de pensée et de la Liberté de la presse*; Paris, 1817, in-8°. Il avait traduit de l'anglais : *Voyage en Espagne et en Portugal dans l'année 1774*, par W. Dalrymple; Bruxelles, 1783, in-8°; — *Introduction à l'histoire de la guerre en Allemagne en 1756, ou mémoires militaires et politiques du général Lloyd, augmentés de notes et d'un précis de la vie de ce général, par un officier français*, tome I<sup>er</sup>; Londres, 1784, in-4° : ce tome traite de la partie militaire; le tome II, traitant de la partie historique, resté en manuscrit au château de Mesmon, fut saisi après l'émigration, et a disparu; le tome I<sup>er</sup> distribué aux officiers de l'armée de la république fut réimprimé. Parmi ses articles en différents recueils on cite *Idees sur le Beau*; *Essai sur la Politesse des mœurs*; *Essai sur l'amour et l'amitié*; *Des Avantages qu'une nation peut retirer de ses malheurs*; *Considérations sur la Pensée, influence qu'a sur elle la culture de l'esprit*; *Du Goût des vrais plaisirs*; *Du Caractère et de la Philosophie de Cicéron*.

J. V.

*Biog. des Hommes vivants.* — Quérard, *La France Littér.*

**MESNAGER** (Nicolas LE BAILLIF, surnommé LE), comte de SAINT-JEAN, diplomate français, né à Rouen, en mai 1658, mort à Paris, le 15 juin 1714. Il appartenait à une opulente famille de négociants; mais il préféra la carrière du barreau à celle du commerce, et se fit recevoir avocat au parlement de sa ville natale. Il vint à Paris en 1700 comme député du commerce de Rouen près le Conseil de Commerce de Paris. Daguesseau, père du chancelier de ce nom qui présidait ce conseil, ne tarda pas à apprécier la haute capacité de Le Baillif, et le recommanda au roi Louis XIV. Ce mo-

narquel'envoya deux fois en Espagne pour y régler les droits du commerce des Indes, et, satisfait de la manière dont il avait rempli ces missions, le nomma chevalier de Saint-Michel. En 1709 Louis le chargea encore de négocier la paix avec les États-généraux de Hollande. Aux termes des conditions proposées, Philippe V devait conserver l'Espagne et les Indes; le commerce des dernières devait être ouvert à toutes les nations; mais le grand-pensionnaire Heinsius ne voulut pas admettre que la couronne d'Espagne demeurât au petit-fils du roi de France, à Philippe V, et les conférences n'aboutirent point. En 1711, Le Baillif fut envoyé secrètement à Londres, auprès de la reine Anne, pour y poser les articles préliminaires de la paix. Fort bien accueilli par la cour britannique, il réussit à faire agréer à la reine (27 septembre 1711) huit articles qui formèrent plus tard la base des conditions de la paix générale et qui séparèrent tout à coup l'Angleterre de la coalition formée contre la France. Le Baillif prit une grande part aux conférences d'Utrecht (29 janvier 1712), en qualité d'ambassadeur extraordinaire, et l'année suivante eut la gloire de signer, conjointement avec le maréchal d'Uxelles et l'abbé de Polignac, les deux traités qui détachèrent définitivement l'Angleterre et la Hollande des intérêts de l'empereur. Lorsqu'à son retour Le Baillif vint rendre compte à Louis XIV du succès de sa mission : le roi lui dit : « Je sais tout; vous avez bien ménagé mes intérêts ». A dater de cette époque on lui donna le surnom de *Le Mesnager*, auquel le roi ajouta le titre de *comte de Saint-Jean* (1). Le Mesnager n'avait pas seulement déployé des talents utiles à sa patrie, il s'était signalé par son désintéressement en employant sa fortune particulière à relever l'éclat de son ambassade et en assurant les moyens de réussite. Louis XIV, reconnaissant, lui accorda une pension de dix mille livres. Le Mesnager mourut peu après, d'une attaque d'apoplexie, et fut enterré à Saint-Roch. Il avait, suivant quelques biographes, épousé une fille naturelle du grand-dauphin, fils de Louis XIV, de laquelle il n'eut pas d'enfants. Suivant d'autres il vécut dans le célibat. Ses héritiers obtinrent d'ajouter à leur nom celui de *Mesnager*. A. D'E—P—C et A. J.

Torcy, *Mémoires*, t. LXVIII, p. 91 et suiv. — *Histoire du congrès d'Utrecht.* — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXVII, p. 74, 141, 158. — Guilbert, *Mémoires biographiques sur les hommes remarquables de la Seine-Inférieure.* — Guillaume de Lamberty, *Mémoires pour servir à l'histoire du dix-huitième siècle* (La Haye, 1724-1734, 12 vol. in-4°); t. VI, p. 669, et t. VII, p. 8. — La Hode de La Mothe, *Histoire de Louis XIV* (La Haye, 1740, 5 vol. in-4°), liv. LXI, p. 166, et liv. LXII, p. 175-184. — *Suite de Rapin-Thoyras*, t. XII, liv. XXVI, p. 805. — Smollett, *Hist. of England*, t. XV, p. 28.

**MESNARD** ou **MAYNARD**, ancienne famille française, dont l'existence est constatée dès le onzième siècle dans les cartulaires de la Ven-

(1) Du nom d'une terre que Le Mesnager possédait en Normandie.

dée, et dont le nom s'est écrit aussi *Mainard*, *Menart*, *Meinart*, etc. Elle s'est divisée depuis 1665 en trois branches, celles du *Langon*, de *La Claye* et de *Mesnard*; à cette dernière se rattachent les personnages suivants :

*Pierre MAYNARD*, chevalier, fut en 1365 gouverneur du château de Mareuil-sur-Lay pour le prince Noir.

*Christophe MESNARD*, nommé mestre de camp en 1649, se signala parmi les chefs royalistes du Poitou pendant la Fronde.

*Alexandre-Bonaventure*, comte de MESNARD, mort en 1792, à Coblenz, fit la guerre de Sept Ans et fut adjudant général à l'armée des princes.

**MESNARD** (*Louis-Charles-Bonaventure-Pierre*, comte de), homme politique français, fils du précédent, né le 18 septembre 1769, à Luçon, mort le 15 avril 1842, à Paris. A sa sortie de l'école de Brienne, il obtint une sous-lieutenance aux carabiniers (1786), devint capitaine en 1789 et rejoignit à Coblenz l'armée des princes. Après la campagne de 1792, il se retira en Angleterre; où il reçut des secours de lord Maynard; il prit part contre les Français à la guerre de Hollande (1794-1795) et à l'expédition de l'Île-Dieu. En 1797 il se mit à voyager, et résida de 1800 à 1802 auprès de la comtesse de Provence. A cette époque il refusa de profiter de ses anciennes relations avec Bonaparte, son condisciple à Brienne, et retourna à Londres, où il se maria et vécut dans l'intimité du duc de Berry. En 1814, ce prince le choisit pour aide de camp et gentilhomme d'honneur, et le fit nommer colonel. Durant les Cent Jours, Mesnard suivit la cour à Gand. En 1816 il fut chargé de recevoir à Marseille la duchesse de Berry, auprès de laquelle il remplit la charge de premier écuyer. Il se trouva aux côtés du duc de Berry lors de l'assassinat de ce prince, qui lui remit le poignard arraché de sa poitrine. Depuis ce moment le crédit de M. de Mesnard augmenta de plus en plus à la cour : c'est ainsi qu'il devint successivement aide de camp du duc de Bordeaux, gouverneur du château de Rosny, pair de France avec un majorat de 12,000 francs (1823), commandeur de Saint-Louis et chevalier du Saint-Esprit. Après les journées de Juillet, il s'embarqua avec les membres de la famille royale à Cherbourg; ayant ensuite repris ses fonctions auprès de la duchesse de Berry, qui l'avait investi de toute sa confiance, il la suivit en Hollande et en Italie. Lors du soulèvement de la Vendée (1832), il la seconda de ses conseils et de son influence; arrêté avec elle à Nantes, il fut acquitté par le jury de Montbrison. Aussitôt il reprit son service auprès de la princesse, encore détenue à Blaye, et l'accompagna à Rome. Il ne reentra en France que vers 1840. Il a laissé d'intéressants souvenirs publiés en 1844. P. L.—Y.

La Citardière, *Recherches sur une famille poitevine*. — Crétineau-Joly, *La Vendée militaire*. — Docum. partic.

**MESNARD** (*Jacques-André*), magistrat français, né à Rochefort, le 11 novembre 1792, mort à Paris, le 24 décembre 1858. Il étudia le droit à Poitiers et s'acquitta au barreau de Rochefort une grande réputation d'esprit et de savoir. Il défendit en 1816 le commandant de *La Méduse*, M. de Chaumareix. Appelé, le 26 août 1830, aux fonctions de premier avocat général près la cour royale de Poitiers, il eut à défendre les institutions de Juillet contre le parti légitimiste. En 1831, il publia un ouvrage, *De l'Administration de la justice criminelle en France*, Paris, in-8°, où il demandait l'augmentation du nombre des cours d'assises, l'extension de la juridiction des juges de paix, le perfectionnement de l'institution du jury, etc. Le 22 septembre 1832 il devint procureur général à Grenoble, où il combattit des adversaires politiques d'une autre couleur et plus prononcés encore. L'insurrection de 1834 à Lyon eut son contre-coup dans cette ville. La cour des pairs évoqua l'affaire de Grenoble; mais Mesnard prit la parole contre le géant d'un des journaux de cette ville, accusé d'avoir rendu compte des débats d'une manière infidèle. Au mois d'octobre 1836, il remplit à Rouen les mêmes fonctions. Il fut appelé, le 12 octobre 1841, à prendre place, en qualité de conseiller, à la cour de cassation. Le 23 septembre 1845, il fut nommé pair de France, et prit, en cette qualité, plusieurs fois la parole et notamment en 1847 dans la discussion du projet de loi relatif à l'enseignement et à l'exercice de la médecine et de la pharmacie. Nommé président de chambre (14 décembre 1850), il s'associa à la politique napoléonienne, et fit partie de la commission consultative. Par les décrets du 26 et du 28 janvier 1852, il devint sénateur et premier vice-président du sénat. Ce fut lui qui, le 1<sup>er</sup> décembre 1852, salua le prince président du titre d'empereur des Français au nom du sénat, dont il était l'organe. Il avait entrepris la traduction de la *Divine Comédie* de Dante, dans les courts intervalles de santé dont il put jouir dans ses dernières années; il eut la satisfaction d'y mettre la dernière main et de la publier de 1856 à 1858, en 3 vol. in-8°. Il faisait partie, depuis 1855, de l'Institut (économie politique, administration et finances), section créée par décret impérial, le 14 avril 1855. C. HIPPEAU.

*Documents partic.*

**MESNARDIÈRE** (LA). Voy. LA MESNARDIÈRE.

**MESNIER**, prêtre français, mort le 15 novembre 1761, est auteur d'un ouvrage rempli de recherches et intitulé : *Problème historique : Qui des Jésuites ou de Luther et Calvin ont le plus nuï à l'Église chrétienne?* Avignon (Paris), 1757, 2 vol. in-12; 3<sup>e</sup> édit., Utrecht, 1763. K.

Chaudon, *Dict. universel*.

**MESNIL** (*Jean nu*), conseiller ou favori de Charles VII, roi de France, né vers 1400, mort après 1462. Il appartenait à une famille origi-

naire des environs de Dreux et très-attachée au parti d'Armagnac ou de la maison d'Orléans (1). En 1419, il était chambellan du dauphin régent et signa, le 11 juillet, le fameux traité du Pontcaeu, passé entre le prince Charles et Jean sans Peur, duc de Bourgogne. Lorsque Pierre de Brézé prit, en 1443, possession du gouvernement, Jean du Mesnil (appelé par les historiens le *petit Mesnil* comme l'avait été son père), fut associé à ces hautes fonctions. Tel est le titre par lequel il mérite que son nom soit conservé dans l'histoire. De 1451 à 1462, Jean du Mesnil fut bailli de Berry.

V. de V.

Registres du parlement XX, 1480; année 1420. *Journal de Paris*, édition Labarre dans *Mémoires de Bourgogne*, 1729, in-4°, t. II, p. 14. — *Le Religieux de Saint-Denis*, V, 21, 147, et VI, 343. — Monstrelet, éd. d'Arcq, II, 345. — Berry, dans Godefroy, *Charles VI*, 425-6. — Jean Chartier (éd. Vallet de Viriville), la table, au mot *Du Mesnil*. — Granel, dans Godefroy, *Charles VII*, 782. — La Thaumassière, *Histoire de Berry*, 46 et suiv.

**MESNIL** (*Jean-Baptiste* DU), avocat français, né le 29 septembre 1517, à Paris, où il est mort, le 2 juillet 1569. Sa famille était originaire du pays chartrain. Fils d'un procureur au parlement de Paris, il étudia le droit à Orléans et à Poitiers, et devint en 1556 avocat du roi, deux ans après s'être trouvé aux grands jours de Poitiers, où il avait mis le sceau à sa réputation. « Il faisait tous les arrêts de l'audience, dit Loyseau, et ses conclusions étaient presque toujours suivies. Il ne se dressait aucun édit, ni rien de conséquence au conseil du roi, qui ne passât auparavant par sa plume ». Ainsi ce fut lui qui rédigea l'*Avertissement sur le fait du concile de Trente* et les *Mémoires sur les procédures faites à Rome contre la reine de Navarre*, envoyés au pape Pie IV, plusieurs fois réimprimés et insérés en 1731 dans le *Recueil des libertés gallicanes* (I, p. 58 et suiv.). En 1565 il procéda, avec les commissaires espagnols, à la démarcation des frontières du Luxembourg et du pays Messin; il eut part à la rédaction des édits du château de Roussillon (Dauphiné) et de Moulins. Le roi Charles IX, qui l'estimait beaucoup, lui fit présent d'un office de conseiller au Châtelet et d'une somme de 4.000 livres; mais il ne put lui faire accepter la charge de premier président du parlement de Rouen. Du Mesnil aspirait à l'honneur de présider celui de Paris; la disgrâce de L'Hospital, dont il partageait les idées, renversa ses espérances. On a encore de lui un *Plaidoyer en la cause de l'université de Paris et des Jésuites* (Paris, 1594, in-8°), et diverses

pièces que Claude Joly a placées dans le recueil des opuscules d'Antoine Loysel.

P. L.

*Vie de Baptiste du Mesnil, avec des remarques de Cl. Joly*, dans les *Opuscules de Loysel*, in-4°, p. 176-251. — Brodeau, *Vie de Charles du Moulin*, ch. 3. — Scévole de Sainte-Marthe, *Éloges*.

**MESNIL** (*Ange-Benjamin MARIE* DU), littérateur français, né à Périers (Manche), le 19 septembre 1789, mort à Condé (Nord), le 1<sup>er</sup> août 1849. Il obtint, au sortir de ses études, la protection du prince Le Brun, son compatriote, qui l'emmena en Hollande quand il alla dans ce pays comme gouverneur général, et le plaça dans l'administration des douanes à Amsterdam. Il remporta un prix de poésie à l'Académie de Caen, en 1813, et composa des odes patriotiques qui le firent destituer en 1815. Il occupa ses loisirs à composer un *Manuel des employés des Louanes* (Metz, 1815, in-8°), ouvrage dont les éditions se multiplièrent, et qui, recommandé par le directeur général Saint-Cricq, devint classique dans la partie. Un *Manuel des Douanes de France* (1821, in-8°), et le *Nouveau Dictionnaire de la Législation des Douanes* (1831, in-8°), contribuèrent à la réputation de l'auteur, qui, de 1820 à 1830, fut à la tête du bureau des primes, à la direction générale des douanes. Vers le 1<sup>er</sup> janvier 1830, il fut envoyé comme receveur principal à Valenciennes, puis à Maubeuge, et à Condé, où il fut emporté par une attaque de choléra. Au milieu de ses occupations fiscales, Marie du Mesnil n'a cessé de cultiver la littérature. Il fit paraître en 1823 le poème de *L'Esclavage*; il chanta tour à tour la naissance du roi de Rome, la mort de Louis XVIII, celle du duc d'Orléans, le retour des restes de l'empereur, etc.; il composa trois tragédies inédites, beaucoup de poésies fugitives, un *Traité de la Législation du Commerce extérieur*, également inédit. Il fit imprimer *Chroniques Neutriennes, ou précis de l'histoire de Normandie, ses ducs, ses héros*, etc. (Paris, 1825, in-8°); et enfin *Mémoires sur le prince Le Brun, duc de Plaisance* (Paris, 1828, in-8°).

J. TRAVERS.

*Annuaire de l'Association normande pour 1860.*

**MESNIL**. Voy. DUMESNIL et MÉNIL.

**MÉSOMÈDE**, écrivain grec, contemporain d'Adrien, qui l'affranchit et dont il fut un des favoris. Il était né en Crète, et commença par être esclave. Il avait écrit un panégyrique d'Andrinouïs, qui est perdu; mais il est parvenu jusqu'à nous deux *épigrammes* et un *hymne à Nemésis*, qui se recommande par l'élevation des pensées. J. Fell fut le premier qui les publia, à la suite de son édition d'Aratus; Oxford, 1672, in-8°; il y joignit la notation musicale. Cette composition se retrouve dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. V, p. 185 dans les *Analecta* de Brunck, t. II, p. 292; dans l'*Anthologie*, éditée par Jacobs, t. III, p. 6, e dans l'ouvrage de F. Snedorf : *Commentarii de Hymnis veterum Græcorum*; Copenhague

(1) En 1413, Jean du Mesnil, dit le *petit Mesnil*, écuyer du duc de Guyenne, fut saisi par les cabochiens dans une émeute et mis à mort aux halles, avec plusieurs autres victimes. Un autre Jean du Mesnil fut prévôt de Paris du 17 décembre 1420 jusqu'à sa mort (mars 1422). On connaît aussi Jeanne du Mesnil, gouvernante ou gouvernesse de Charles de France (roi, depuis, sous le nom de Charles VII). Jeanne remplit ces fonctions depuis la naissance de Charles, en 1403, jusqu'en 1411, époque où le jeune prince sortit des mains des femmes pour continuer son éducation masculine. Elle était encore au service de la reine en 1423.



1786. Trois poètes d'outre Rhin, Stolberg, Herder et Degen l'ont fait passer dans la langue allemande. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. I, p. 585; t. II, p. 180, édit. de Harles. — Schœll, *Histoire de la Littérature grecque*, t. IV, p. 50. — Hoffmann, *Lexikon Bibliographicum*, t. III, p. 91.

**MÉSOMAN** (*Sévérin-Louis-Marie-Michel LE DUFF* de), sénateur français, né à Quimper, le 10 octobre 1781. Entré au service de la marine en 1800, il était quartier-maître du 37<sup>e</sup> bataillon de haut-bord, lorsqu'en 1809, il passa lieutenant au 45<sup>e</sup> de ligne. Il fut nommé capitaine par le général Monnet pour sa conduite au siège de Flessingue, où il fut fait prisonnier par les Anglais. Rentré des prisons de l'ennemi en 1814, il fit la campagne des Cent Jours à l'armée du Rhin en qualité d'aide de camp du général Jumel. Il passa au corps royal d'état-major en 1819, et fit la campagne d'Espagne de 1823 comme aide de camp du général Bourke. Passé à l'état-major de la 1<sup>re</sup> division militaire (Paris), il devint chef d'escadron, le 22 février 1831, et fut envoyé dans la 7<sup>e</sup> division (Lyon), où il assista aux malheureuses journées des 5 et 6 juin 1832 et d'avril 1831. De retour à Paris, il fut successivement employé en qualité d'aide de camp près de plusieurs généraux. Admis, en 1837, à faire valoir ses droits à la retraite, il protesta contre une mesure qu'il considérait comme arbitraire. Retraité, le 13 décembre 1837, il n'avait plus été question de lui, lorsque l'on apprit que le prince Louis-Napoléon était débarqué à Winereux, le 6 août, 1840. M. de Mésonan, libre de tout engagement envers le gouvernement qui avait brisé son épée, devait être du nombre des hommes dévoués à la personne du prince. Il n'hésita donc pas à prendre part à l'expédition de Boulogne, en qualité de chef d'état-major. On connaît l'issue de cette tentative et le jugement de la cour des pairs, qui condamna M. Mésonan à la détention. Depuis la révolution de 1848, il concourut activement à l'avènement du prince Napoléon à la présidence de la république, et plus tard au rétablissement de l'empire, fut nommé commandeur de la Légion d'Honneur, le 15 août 1849, député au corps législatif par les électeurs de Quimper, et membre et vice-président du conseil général du Finistère. Le 9 juin 1857, il fut élevé à la dignité de sénateur. SICARD.

*Notices biographiques des inculpés du procès du prince Louis-Napoléon*, par Saint-Edme (Paris, 1840) pages 116 et suivantes. — *Les grands Corps politiques de l'État* (Paris, 1852). — *Archives des Hommes du Jour* (Paris, 1856, 11<sup>e</sup> année).

**MESPLÈDE** (*Louis*), canoniste français, né vers 1601, à Cahors, où il est mort, en 1663. Il prit l'habit de Saint-Dominique, et devint prieur, puis provincial du Languedoc; mais il eut dans cet emploi de grands démêlés, et ne put faire prévaloir les idées qu'il proposait d'une réforme générale de l'ordre. Ses ouvrages sont d'une assez bonne latinité; en voici les titres : *Querela apologetica provinciarum Occitaniarum ordinis Prædi-*

*catorum*; Cahors, 1624, in-4<sup>o</sup>; — *Catalaunia Galliarum vindicata, adversus Hispaniarum scriptorum imposturas*; Paris, 1643, in-8<sup>o</sup>; il regarde comme fausse la transaction faite en 1258 entre saint Louis et Jacques, roi d'Aragon, au sujet de la Catalogne; — *Notitia antiqui status Ordinis Prædicatbrum*; Paris, 1643, in-8<sup>o</sup>; réimpr. en 1644, à Cahors, avec des addit. sous le titre de *Commonitorium de Ordinis Prædicatbrum Renovatione*. Cet ouvrage a été réfuté par le P. Nicolai. P. L.

Échard et Quétif, *Script. Ord. Prædicat.* — Bayle, *Dict. Crit.*

**MESROB MASCHDOTS**, prélat arménien, né à Hatsegats-Avan, dans la province de Daron, vers 354 de notre ère, mort en 441, à Vagharchabad. Il fut d'abord secrétaire du patriarche Nersès I<sup>er</sup> le Grand, puis, en 374, placé auprès du roi Varazdat en la même qualité. Ce prince ayant été détrôné par les Romains, en 382, Mesrob embrassa l'état ecclésiastique, et se retira dans la province de Vashouragan. Devenu coadjuteur du patriarche Sahag en 390, il s'efforça d'éteindre les restes de l'idolâtrie et du mazdéisme dans son pays, et composa l'alphabet arménien, qui fut adopté en 406, dans toute l'étendue du royaume. Cet alphabet, comptant d'abord seulement trente-six lettres, auxquelles on ajouta plus tard deux autres, est encore aujourd'hui l'alphabet en usage parmi tous les Arméniens. Mesrob fit ensuite rédiger la première version arménienne de la Bible, et traduire dans la même langue beaucoup d'ouvrages grecs et syriens, qu'il avait fait recueillir dans les écoles savantes d'Édesse, d'Antioche, d'Athènes, de Constantinople et d'Alexandrie. Ce même prélat est aussi l'auteur de l'alphabet géorgien composé de trente-huit lettres, et qui est encore aujourd'hui en usage, tandis que celui de Mingrélis, qu'on attribue également à Mesrob, est perdu. Sahag étant mort en 440, Mesrob fut pendant six mois administrateur du patriarcat, jusqu'à sa mort, survenue en 441. Les Arméniens, qui lui attribuent encore la rédaction de leur première liturgie, donnent depuis à tous leurs rituels le nom de *Maschdots*. Ch. R.

Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*. — Jean le Katholikos, *Id.* — Indjidi, *Archéologie arménienne*. — Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*.

**MESROB-EREZ**, historien arménien, né à Holatzim, vivait vers le milieu du dixième siècle de notre ère. Il était prêtre à Hoghots-Kéogh, dans la province de Siounie, vers 967. Il a composé la *Vie de saint Nersès I<sup>er</sup>*, surnommé le Grand, patriarche d'Arménie au quatrième siècle; puis la *Biographie de Mouschegh le Mamigonean, connétable d'Arménie et de Géorgie*, au même siècle. Ces deux ouvrages, qui se trouvent en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris, ont été imprimés à Madras, 1775, 1 vol. in-4<sup>o</sup>. Ch. R.

Soukias Somal, *Quaddra della Letteratura armeniana*. — Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*.

MESSAHALA. Voy. MACHA-ALLAH.

MESSALA ou MESSALLA (*M.-Valerius-Corvinus*), homme d'État romain, né en 59 avant Jésus-Christ, suivant Eusèbe, ou plutôt vers 70 (d'après une conjecture de Scaliger), mort vers le commencement de l'ère chrétienne. Issu d'une des plus illustres familles de la *gens Valeria*, comptant des consuls parmi ses ancêtres, fils de M. Valerius Messala, qui fut élu consul en 53 et devint un des lieutenants de César, il était destiné par sa naissance aux grandes charges de l'État. Il étudiait à Athènes, où il avait pour condisciples Horace et Athulus, lorsque César fut tué. Il revint alors en Italie, et s'attacha au parti sénatorial, et particulièrement à Cassius, que longtemps après, devenu l'ami d'Auguste, il continuait d'appeler son général. Ses opinions le firent porter sur les listes de proscription. Cependant les triumvirs rayèrent son nom, sur la remarque qu'il n'était pas à Rome à l'époque du meurtre du dictateur, et offrirent de garantir sa sûreté et ses biens; il rejeta leurs propositions, passa en Asie avec Cassius et eut le commandement en troisième de l'armée républicaine. Dans la première journée de Philippes, il tourna l'aile commandée par Octave, envahit le camp de ce triumvir, et fut sur le point de le faire prisonnier lui-même; mais ce succès partiel ne sauva point la cause républicaine, qui succomba avec Brutus et Cassius. Messala rallia dans l'île de Thasos les débris de l'armée vaincue à Philippes, et conclut avec Antoine un arrangement honorable. Il s'attacha à ce triumvir, et ne le quitta que lorsqu'il le vit tombé sous l'influence de Cléopâtre. Auguste l'accueillit avec faveur, et l'employa immédiatement contre Sextus Pompée. Messala, nommé consul par le sénat en 31 à la place d'Antoine, dont le consulat avait été abrogé, commanda à la bataille d'Actium le centre de la flotte d'Auguste, et contribua beaucoup à la victoire. Auguste remarqua qu'il avait combattu pour lui à Actium, aussi bien qu'il avait combattu contre lui à Philippes. « J'ai toujours suivi le parti le plus juste, » répondit Messala. Il fut ensuite préfet de l'Asie Mineure et proconsul d'Aquitaine; mais son administration a laissé peu de traces dans l'histoire. On sait seulement qu'il obtint le triomphe pour son gouvernement d'Aquitaine. Pendant les troubles des comices en 27, Auguste établit pour lui la place de préfet de Rome, sorte de magistrature de police, destinée à contenir par une justice expéditive et arbitraire les esclaves et la partie la plus turbulente de la population. Messala se démit de ses fonctions au bout de quelques jours, soit qu'il les trouvât illégales (*incivilem potestatem*, dit Eusèbe), soit qu'il ne s'entendit pas à exercer un emploi aussi actif. Il renonça peu après à ses autres places, ne gardant que celle de membre du collège des augures. Deux ans avant sa mort il perdit la mémoire et oublia jusqu'à son nom. Il laissa un fils, Aurelius-Cotta-Messallinus. Mes-

sala ne se distingua pas moins dans les lettres que dans la politique. Il protégea les sciences et les arts, et fut lui-même historien, poète, grammairien et orateur. Il écrivit sur les guerres civiles qui suivirent la mort de César des mémoires dont Suétone et Plutarque ont tiré des matériaux. Vers la fin de sa vie, il composa un traité généalogique *De Romanis Familiis*, aujourd'hui perdu, et qu'on a identifié à tort avec un traité apocryphe *De Progenie Augusti*, que l'on trouve quelquefois imprimé à la suite d'Eutrope. Les poésies de Messala n'étaient guère que des vers de circonstance d'un caractère satirique et quelquefois licencieux. Comme grammairien il semble s'être attaché aux minuties; on cite de lui un *Liber de S. Litera* et un *Liber de involute Dictis*. Son éloquence convenait parfaitement à une époque où les traces de l'ancienne liberté n'avaient pas disparu, bien que la liberté elle-même ne fût plus qu'une forme. Elle avait de l'élégance, de la finesse avec une certaine tendance à la déclamation et à la rhétorique. Un siècle plus tard, quelques critiques plaçaient Messala au-dessus de Cicéron. On connaît les titres de cinq de ses discours : *Contre Aufidia*, *Pour Liburnia*, *Pour Pythodore*, *Contre les Lettres d'Antoine*, *Sur les Statues d'Antoine*. Il recommandait aux jeunes Romains de traduire les orateurs grecs, et il leur en donna l'exemple par une traduction du discours d'Hypéride sur Phryné. Messala, homme aimable et habile, garda sous l'empire quelque chose de ses opinions républicaines; mais il en fit un usage si modéré qu'elles ne lui nuisirent point dans l'esprit d'Auguste. A travers plusieurs changements politiques, il resta fidèle à ses premiers amis. Comme Mécène, il doit une partie de sa réputation aux poètes qu'il protégea. Son amitié pour Horace, son intimité avec Tibulle sont bien connues, et l'on sait aussi qu'il dirigea les débuts d'Ovide.

L. J.

Eusèbe, *Chron.* — Appien, *Bel. civ.*, IV, 38; V, 102-103, 110-113; *Ilyr.*, 17. — Tacite, *Ann.*, IV, 34; VI, 11; *Dialo-gus de Oratoribus*, 17. — Dion Cassius, XLVII, 24, XLIX, 31; LI, 7, LIV, 6. — Plutarque, *Brutus*, 40, 41, 45, 83. — Velleius Paterculus, II, 71. — Horace, *passim* voy. l'*Index d'Orelli*. — Suétone, *Augustus*, 21, 58, 74. — *Illust. Gram.*, 4. — Tibulle, I, 3, 7; II, 3, 5; IV, 1. — G. Moller, *Disputat. de M. Val. Corvino Messala*; Altorf, 1689, in-4°. — De Burigny, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, XXXIV, p. 99. — Ellendt, *Proleg. ad Cicerois Brutum*, p. 131-138. — M. C. van Hall, *M. Valer. Messala Corvinus, geschetst in enige tafereelen uit de Romeinsche geschiedenis, gedurende zyn leven*; Amsterdam, 1820-21, 2 vol. in-8°. — Wiese, *Diss. de M. Val. Messala Corvini vita et studiis*; Berlin 1829, in-8°.

MESSALINE (*Messallina-Valeria*), impératrice romaine, fille de M. Valerius Messala Barbatus et de Domitia Lepida, troisième femme de l'empereur Claude I<sup>er</sup>, mise à mort en 48 après J.-C. Lorsqu'elle épousa Claude, qui, malgré sa parenté avec l'empereur Tibère, n'occupait qu'une position subalterne et même ridicule, elle ne s'attendait point à parvenir au rang suprême. L'avènement imprévu de Claude, après

le meurtre de Caligula, fit de Messaline une impératrice, et surexcita ses passions en lui donnant les moyens de les satisfaire. Une ambition effrénée, une humeur vindicative, un désir insatiable d'argent et de plaisirs, la jetèrent dans des crimes et dans des débauches qui ont attaché à son nom une réputation d'infamie sans égale même dans cette triste période de l'histoire romaine. Elle trouva dans les affranchis qui dominaient Claudé, et particulièrement dans Polybe et Narcisse, des complices, et dans l'empereur un instrument et une dupe. Ses principales victimes furent les deux Julies, l'une fille de Germanicus, l'autre fille de Drusus; la première, immolée à sa jalousie, la seconde, à son orgueil; C. Appius Silanus, qui avait rejeté ses avances et méprisé son favori Narcisse; Justus Catonins, dont elle redoutait les révélations; M. Vinticius, qu'elle craignait à cause de sa grande naissance et de sa parenté avec Claude; Valerius Asiaticus, dont elle convoitait l'immense fortune. La conspiration d'Annus Viniçianus et de Camillus Scribonianus, en 42, lui fournit une occasion de satisfaire sa soif d'or, de vengeance et d'intrigues. Sous son influence Claude, brutal, fimide et imbécile, devint cruel. Les esclaves furent encouragés à dénoncer leurs maîtres; des membres des plus illustres familles furent torturés et publiquement exécutés; leurs têtes exposées sur le forum, leurs corps jetés sur les marches du Capitole; les prisons regorgèrent de captifs des deux sexes. Les étrangers mêmes ne furent point à l'abri des soupçons ou des impudiques sollicitations de Messaline. Le seul moyen de se préserver de sa haine ou de son amour, aussi redoutable que sa haine, c'était d'abandonner à elle ou à ses complices des biens et de l'argent. Elle vendait au plus bas prix le droit de cité et l'affranchissement, et faisait payer plus cher le commandement des légions, le gouvernement des provinces et les décisions des tribunaux. Au milieu de ce trafic, elle se livrait à des désordres à peine moins odieux et encore plus déshonorants pour la majesté impériale. Une rumeur accréditée à Rome, et que de graves écrivains ont rapportée comme un fait incontestable, l'accusait de quitter pendant la nuit la couche de son mari, et d'aller chercher dans un lieu de débauches les plus grossiers plaisirs. La peinture hideuse et justement suspecte d'exagération que Juvénal a tracée de ces débordements inouis ne saurait trouver place ici. On ne s'explique pas comment une pareille conduite n'éveillait pas les soupçons de Claude. Ce prince était si complètement sous la domination de sa femme qu'il la fit proclamer *Augusta* et la combla des honneurs, que Auguste avait décernés à Livie. Messaline aurait probablement conservé son empire jusqu'à la mort de Claude, si elle ne se fût brouillée avec les affranchis. Elle fit périr Polybe et menaça Narcisse, qui résolut de la prévenir; elle lui en fournit l'occa-

sion par un acte d'extravagance qui étonne même après ce que l'on sait de sa conduite précédente. Elle devint éperdument amoureux de Silius, le plus beau des Romains, jeune, de grande naissance et destiné aux plus hautes dignités; comme premier gage de leur liaison elle exigea qu'il renvoyât sa femme Silana, et elle-même lui sacrifia son amant, le pantomime Mnester. Silius s'engagea avec regret dans une intrigue aussi périlleuse que criminelle; mais certain de périr s'il dédaignait la passion de Messaline, et ne désespérant pas de tromper l'empereur, il prit des deux partis celui qui lui laissait quelque chance de salut. Messaline ne mit aucune réserve dans ses rapports avec lui. Elle allait souvent le trouver dans sa demeure avec une suite nombreuse, et s'attachait à tous ses pas; elle lui prodigua les richesses, et le fit désigner consul pour l'année suivante. D'après Tacite on eût cru que le pouvoir impérial avait déjà changé de mains en voyant chez l'adultère les esclaves, les affranchis et la cour du prince. Silius ne s'aveuglait pas sur les dangers d'une situation qui, malgré l'imbécillité de Claude, ne pouvait se prolonger longtemps. Il déclara à Messaline que si l'empereur n'était déjà informé de tout, il le serait bientôt, et que sa mort, qui pouvait seule assurer l'impunité des deux coupables, leur donnerait en même temps le pouvoir suprême. Il comptait assez de partisans pour justifier son espérance, et il se déclarait prêt à adopter Britannicus, fils de l'impératrice, en épousant la mère. Il ne s'agissait donc que de faire périr Claude. Messaline reçut cette ouverture froidement, non qu'elle eût horreur de commettre un crime, mais elle craignait que son amant une fois empereur ne voulût plus d'elle. Alors elle conçut une idée extraordinaire. Soit caprice d'une âme dépravée qui cherchait une volupté nouvelle dans l'excès du scandale, soit calcul d'une ambition prévoyante qui espérait lier l'objet de sa passion par une cérémonie solennelle, elle imagina d'épouser Silius en l'absence de Claude qui était à Ostie. « Ce fait, dit Tacite, paratra fabuleux. On aura peine à croire que dans une ville où l'on sait tout, où rien ne se fait, un citoyen, un consul désigné ait eu l'audace de s'unir publiquement à la femme de son empereur, que leur union ait été annoncée d'avance, consignée dans des actes authentiques comme pour assurer la légitimité des enfants, consacrée par les prières des augures, par les cérémonies religieuses, par un sacrifice, au milieu des convives, témoins des caresses que se prodiguaient les deux époux, consommée enfin pendant la nuit. Mais il n'y a là rien d'inventé pour exciter la surprise; je ne rapporterai que ce qu'ont dit ou écrit nos contemporains plus âgés. » Messaline célébra son mariage par des fêtes bruyantes. Comme on était en automne, elle se donna dans le jardin du palais la représentation des vendanges. « Les pressoirs foulèrent le raisin,

le vin coulait dans les cuves, des femmes vêtues de peaux sautaient autour imitant les rites et la démeance des bacchantes. Elle-même, les cheveux épars, agitant son thyrsé, ayant à ses côtés Silius couronné de lierre et chaussé de la coturne, s'avançait aux chants d'un chœur lascif. » Au milieu de l'orgie un des convives, Vectius Valens, monta sur un arbre. On lui demanda ce qu'il voyait : « Un terrible orage du côté d'Ostie, répondit-il. » Ce mot dit au hasard contenait un présage qui se vérifia bientôt. Narcisse avait tout révélé à Claude, et, en lui faisant peur pour sa vie, il lui arracha sans peine l'ordre de tuer l'impératrice et ses complices, et l'entraîna à Rome. Messaline, informée de cette résolution, montra d'abord de la fermeté. Elle envoya ses deux enfants, Britannicus et Octavie, supplier leur père en sa faveur; elle obtint l'intervention de la plus ancienne des vestales; elle-même, se fiant à son pouvoir de séduction, osa s'approcher du cortège impérial, et demanda avec instance à parler à Claude. Narcisse la renvoya durement. Elle revint dans les jardins de Lucullus, une des dévouées de Valerius Asiaticus, et attendit son sort dans des angoisses de terreur entrecoupées d'accès de colère. Cependant Silius et plusieurs chevaliers romains, complices volontaires ou forcés de ses débauches, et jusqu'au pantomime Mnestor, étaient égorgés. Un peu radouci par tout ce sang et par un copieux repas, Claude pensa à sa femme, et voulut qu'on portât à cette malheureuse la permission de venir plaider sa cause. Narcisse, craignant qu'elle n'obtint sa grâce, et sachant que dans ce cas lui, le dénonciateur, était perdu, envoya au tribun militaire qui gardait les jardins de Lucullus l'ordre de tuer immédiatement l'impératrice, et il chargea Evode, un des affranchis du palais de surveiller l'exécution. Le tribun et ses soldats trouvèrent Messaline étendue par terre, n'ayant à côté d'elle que sa mère, Lepida, qui l'exhortait vainement à ne pas attendre les bourreaux. L'arrivée du tribun silencieux et de l'affranchi, qui l'accablait d'injures, la tirèrent de sa stupeur; elle prit le fer qu'on lui présentait, et le porta à son cou et à son sein sans avoir la force de l'enfoncer. Le tribun l'enfonça pour elle, et laissa le cadavre à Lepida. Claude était à table lorsqu'on lui annonça la mort de sa femme; il ne demanda aucun détail, et continua son repas. Les jours suivants il témoigna la même indifférence, et parut ne s'apercevoir ni des larmes de ses enfants ni de la joie insolente des affranchis, qui trouvèrent dans cette juste condamnation une occasion de nouveaux crimes. Le sénat ordonna d'enlever du palais et des édifices publics de Rome le nom, les titres, les images de l'impératrice. Les affranchis, longtemps ses complices, intéressés à rejeter sur elle seule leurs forfaits communs, Agrippine, qui lui succéda dans la couche de Claude, et qui, dans son dessein d'enlever l'empire à Octavie et à Britannicus, essayait de faire

rejaillir sur les enfants l'infamie de leur mère, les écrivains avides de récits scandaleux, les poètes qui se plaisaient aux peintures licencieuses, s'unirent contre la mémoire de la coupable Messaline; mais en faisant la part des exagérations de la mauvaise foi et de la crédulité, il reste à la charge de cette princesse trop de crimes avérés pour qu'il soit permis de lui accorder aucune pitié.

L. J.

Tacite, *Annales*, XI, 1, 2, 12, 26, 27, 28-38; XII, 42. — Dion Cassius, LX, 14-18, 27-31. — Juvénal, *Satir.*, VI, 115-135; X, 333-336; XIV, 331. — Suetone, *Claudius*, 17, 26, 27, 29, 36, 37, 39; *Néron*, 6; *Vitellius*, 2. — Aur. Victor, *Cés.*, IV. — Plin., *Hist. nat.*, X, 63. — Sénèque, *De Mort. Claud.* — Joseph., *Antiquit.*, XX, 8; *Bell.*, II, 12. — C. Merivale, *The Romans under the empire*, I, V.

**MESSALINE** (*Messalina* STATILIA), impératrice romaine, petite-fille de T. Statilius Taurus et troisième femme de l'empereur Néron, vivait dans le premier siècle après J.-C. Dans sa jeunesse elle eut de nombreux amants, parmi lesquels on compta l'empereur Néron. Cependant elle trouva plusieurs prétendants à sa main. Elle fit choix d'Atticus Vestinus, qui était de l'intime société de Néron. L'empereur fut vivement irrité contre Vestinus pour avoir contracté cette union, et il le fit périr peu après. L'année suivante, 66, il épousa Messaline. Cette princesse, restée veuve de Néron, excita l'amour de l'empereur Othon, qui se proposait de l'épouser, et qui, vaincu et réduit à se tuer, lui écrivit pour lui recommander sa mémoire et le soin de ses funérailles. Il n'existe aucune médaille latine de cette impératrice, mais on en connaît une grecque. Y.

Tacite, *Annales*, XV, 68. — Suetone, *Nero*, 35; *Other.* — Eckhel, *Doctrina Nummorum*.

**MESSALINOS**, architecte grec; son nom figure dans une inscription grecque publiée par Chandler (*Inscript. Antiq.*, p. II, t. XXXII) et reproduite dans les éditions de l'*Anthologie* données par Brunck et Jacobs; on ignore à quelle époque et à quel pays il appartenait. G. B.

Osann, *Kunstblatt*, 1830, n° 85. — Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn, supplément au Catalogue des Artistes de l'Antiquité*, p. 352.

**MESSEMAKERS** (*Engelbert*), en latin *Cultrificis*, théologien belge, né à Nimègue, mort vers 1492. Religieux de l'ordre de Saint-Dominique, il fut reçu docteur en théologie, probablement à Cologne, et entreprit en 1465 l'érection d'un convent à Zwolle; il en fut le premier prieur. On a de lui : *Epistola declaratoria privilegiorum FF. Mendicantium contra curatores parochiales et Epistola de simonia vitanda in receptione noviciorum*; Nimègue, 1479, in-4°; Cologne, 1497, in-8°; Paris, 1507, in-8°; e Delft, 1508, in-16, avec plusieurs autres opuscules; — *Carmen de Pane*, dialogue entre un boulanger et sa femme; — *Manuale Confessorum metricum*; Cologne, 1497, in-4°. On lui a attribué à tort le *Speculum veræ Religionis* qui se trouve parmi les Œuvres de Saint Bernard. K.

De Jonghe, *Desolata Batavia Dominicana*, 186-187. —

uëll et Échard, *Script. Ordinis Prædicatorum*, I, 875. —  
artzhelm, *Prodrromus Hist. univers. Colonienfis*, 11.

**MESSENIUS** (*Jean*), historien et juriscon-  
sulle suédois, né en 1584, à Vadstena en Ostro-  
thie, mort à Ule, le 3 février 1637. Après avoir  
assé seize ans en Italie et visité la plupart des  
ontrées de l'Europe, il retourna dans son pays,  
fut nommé professeur de droit et de poli-  
que à l'université d'Upsal. A la suite de discus-  
ons violentes qui s'élevèrent entre lui et Jean  
nsbeck, auxquelles prirent part les étudiants,  
fut appelé à Stockholm comme assesseur au  
ibunal supérieur. Accusé en 1616 d'entretenir  
ne correspondance secrète avec la cour de  
ologne et les jésuites, il fut transféré avec  
omme et enfants au fort de Cajanaborg, en Fin-  
nde; il ne recouvra sa liberté que deux ans  
rant sa mort. On a de lui : *Genealogia Sigis-  
und III, Poloniæ atque Sueciæ regis*; Dant-  
z, 1608, in-8°; — *Æægesis historica cau-  
rum quibus ordines Sueciæ Sigismun-  
um III, regem Poloniæ, in thronum evehe-  
nt*; ibid., 1610, in-4°; — *Chronicon Episcor-  
um per Sueciam, Gothiam et Finlandiam*,  
anno 835 usque 1611; ibid., 1611, in-8°;  
ipzig, 1685, in-8°; — *Tumbæ veterum ac  
perorum apud Sueones Gothosque Regum,  
ginarum, ducum aliorumque heroum et  
roidum*; ibid., 1611, in-8°; — *Sueopenta-  
opolis, seu de primariis et antiquissimis  
ecorum emporiis, Upsalia, Sigtonia, Scara,  
arca et Stockholmia*; ibid., 1611, in 8°; —  
*Secula, ex qua inclityam Suecorum Gotho-  
umque conditionem contemplari licet*; ibid.,  
12, in-8°; traduit en français, Paris, 1655,  
-12; — *Comædia de Haudingo Sueo-Gotho-  
um et Hadingo Danorum rege*; Upsal, 1612,  
-4° : un des premiers essais de littérature dra-  
atique en Suède; — *Leges Suecorum Go-  
orumque per Ragualdum anno 1481 primum  
tinitati donatæ, a multiplici librariorum  
rore vindicatæ*; Stockholm, 1614, in-4°; —  
*Historia Suecorum Gothorumque per Eri-  
m Olai concinnata, ab innumeris erroribus  
ndicata*; ibid., 1615, in-4°; — *Duo Chronica  
ntiqua*; ibid., 1615, in-8°; — *Chorographia  
candinaviæ, per Adamum Bremensem ela-  
orata*; ibid., 1615, in-8°; — *Theatrum No-  
blitatis Suecanæ*; ibid., 1616, in-fol.; — *Scon-  
ia illustrata, seu Chronologia de rebus  
condix, hoc est Sueciæ, Daniæ, Norvegiæ  
tque una Islandiæ Gronlandiæque, tam  
eclesiastica quam politica, a mundi cata-  
ysmo usque ad annum Christi 1612*; ibid.,  
00-1714, 10 vol. in-fol. : publié par les soins  
Peringskiöld; deux volumes supplémentaires,  
étendant jusqu'en 1637, furent ajoutés plus tard;  
cette compilation est écrite sans beaucoup de cri-  
que; — Des tragédies et des comédies latines,  
ont les sujets sont tirés de l'histoire des pays du  
Nord.

*Bibliotheca Hamburgica historica*. — Scheffer, *Sue-  
Literata*. — *Biografisk-Lezikon*.

**MESSENIUS** (*Arnold*), savant homme d'État  
suédois, fils du précédent, né vers la fin du  
seizième siècle, décapité à Stockholm, en 1651.  
Mis en prison sous Gustave-Adolphe, pour avoir  
ouvertement blâmé les mesures politiques de ce  
prince, il resta enfermé pendant quatorze ans;  
après sa mise en liberté, il se rendit en Pologne.  
De retour en Suède, il fut arrêté de nouveau,  
comme soupçonné d'avoir embrassé le catholi-  
cisme et d'entretenir une correspondance secrète  
avec Sigismond, roi de Pologne. Relâché par  
l'ordre de la reine Christine, il fut nommé his-  
toriographe de Suède et employé par cette prin-  
cesse dans diverses négociations. En 1648, il  
perdit un procès qu'il avait engagé contre sa  
sœur; il attribua sa déconvenue à l'inimitié du  
chancelier Oxenstiern, et se mit en rapport avec  
Benoit Skytte et Nils Nilson, pour renverser le  
gouvernement. Son fils Jean, âgé de dix-sept ans,  
en prit occasion pour composer contre la reine,  
Oxenstiern, Jean Matthiæ, le comte La Gardie,  
un pamphlet mordant, qu'il envoya au prince hé-  
ritier éventuel de la couronne, en l'engageant de  
s'emparer du pouvoir. Le prince fit remettre cet  
écrit à Christine; elle fit arrêter les deux Messé-  
nius; le père fut décapité; Jean fut écartelé. O.  
Chanut, *Mémoires*, t. II et III. — *Anecdotes de Suède*  
(La Hays, 1716). — *Historisk Samling* (1793, t. 1). —  
*Biographisk-Lezikon*.

**MESSERSCHMIDT** (*Daniel - Théophile*),  
voyageur allemand, né en 1685, à Dantzig, mort  
à Saint-Pétersbourg, en 1735. Reçu en 1707  
docteur en médecine à Halle, il se rendit en 1716  
à Saint-Pétersbourg; en 1720 il fut envoyé par le  
gouvernement russe en Sibérie, qu'il explora  
pendant sept ans. Avec le modique traitement  
de cinq cents roubles il parvint à réunir beaucoup  
d'objets d'histoire naturelle et de curiosités de  
ce pays, et il en expédia la plus grande partie à  
l'Académie de Saint-Pétersbourg. De retour en  
Europe en 1727, il vécut quelque temps dans sa  
ville natale, et revint ensuite à Saint-Pétersbourg,  
où il passa ses dernières années dans l'indigence.  
La *Relation* de son voyage en Sibérie se trouve  
dans le tome III des *Neue nordische Beyträge  
zur Erd- und Völkerbeschreibung* de Pallas. Il  
a fait une traduction allemande de la *Généalogie  
des Bans mongols* d'Abulgasi Bagadour-Chan;  
elle a été insérée dans les nos 14, 15 et 16 du  
*Historisches Journal* de Gatterer. O.

Hirsching, *Hist. Liter. Handbuch*. — J. Th. Georgi,  
*Beschreibung des russischen Reichs*, p. 51.

**MESSEY** (*Louis-François Antoine-Nicolas*,  
marquis DE), général français, né le 14 janvier  
1748, au château de Braux en Champagne, mort  
à Paris, le 24 novembre 1821. En sortant de l'E-  
cole Militaire, il entra au service comme sous-  
lieutenant de cavalerie, à l'âge de dix-sept ans.  
Il fut nommé chevalier de Saint-Louis le 10 mars  
1787. Messey émigra en 1791, combattit dans  
l'armée des princes, mais profita de l'amnistie  
de 1800 pour rentrer en France. En avril 1814  
il contribua à former la légion à cheval de la

garde nationale de Paris, dont il devint colonel; il passa adjudant commandant à l'état-major général. Le 19 mars 1815 il suivit Louis XVIII à Gand; au commencement de 1816, il fut choisi pour remplir les fonctions de prévôt de Paris. On a de lui : *Mes Souhaits pour l'année 1816*; Paris, in-8°; — *Voyage d'un fugitif français, dans les années 1792 et suivantes*; Paris, 1816, in-8°.

A. DE L.

*Archives de la Guerre.* — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, 1821.

**MESSIER (Charles)**, astronome français, né à Badonviller (Lorraine), le 26 juin 1730, mort à Paris, le 12 avril 1817. Il était le dixième de douze enfants, et resta orphelin à l'âge de onze ans. Venu à Paris, au mois d'octobre 1751, n'ayant pour tout talent qu'une jolie écriture et quelque connaissance du dessin, il fut placé comme copiste chez l'astronome De Lisle. Le secrétaire de De Lisle initia son jeune subordonné aux observations astronomiques, pour lesquelles Messier prit beaucoup de goût. « Dès la fin de 1753, dit Messier dans un de ses mémoires, je commençois à être bien exercé dans le genre de travaux qui me convenoit le mieux. ». De Lisle, ayant été nommé astronome de la Marine, fit obtenir à Messier la place de commis au dépôt aux appointements de 500 fr. par an, et lui donna la table et le logement; mais, en retour, il garda pour lui seul les premières observations qu'il avait chargées Messier de faire sur les comètes. Enfin De Lisle s'étant démis de la chaire d'astronomie du Collège de France, Messier put se livrer librement aux observations astronomiques, et pendant quinze ans il découvrit presque toutes les comètes qui parurent au ciel. Louis XV l'avait surnommé le *uret des comètes*. Pendant sa vie, il observa quarante-six comètes, dont vingt-et-une avaient été découvertes par lui. « En effet, dit La Harpe, il a passé sa vie à éventer la marche des comètes, et les cartes qu'il a tracées passent pour être très-exactes... C'est d'ailleurs un très-honnête homme, et qui a la simplicité d'un enfant... Il envoya la carte d'une de ses comètes au roi de Prusse, qui écrivit sur-le-champ à l'Académie de Berlin pour faire élire M. Messier. » Il fut en outre reçu membre de l'Académie des Sciences de Saint-Petersbourg, et passa astronome de la marine. En 1763 il lui manqua une voix pour arriver à l'Académie des Sciences de Paris, et se vit préférer Bailly. Il n'y fut admis qu'en 1770 : on lui reprochait d'être exclusivement observateur et de négliger les calculs et la théorie. « Sa curiosité pour les phénomènes astronomiques, dit Delambre, s'arrêtait au plaisir de les observer, d'en marquer exactement le temps et les autres circonstances, sans jamais sentir l'ambition de pouvoir les calculer et les prédire... Il faisait tout ce qui était humainement possible avec les moyens dont il pouvait disposer : une très-bonne vue, une excellente lunette, une pendule, et pour la régler un quart

de cercle qui lui servait à prendre des hauteurs correspondantes. Avec un observatoire si peu riche que pouvait-on attendre de lui? Que des comètes et des éclipses de tous genres. Il les observait toutes, et il les observait bien; il dessinait les cartes de ses comètes, et faisait les observations qui en étaient susceptibles, comme les passages de Mercure et de Vénus ou les taches du Soleil. Il calculait aussi, mais pour les yeux seulement et pour les amateurs. »

Messier suivait depuis un an la planète Uranus, signalée en 1781 par Herschel, lorsqu'un accident faillit l'enlever à la science. En se promenant dans les jardins de Monceaux, il tomba dans une glacieuse, se cassa le bras et la cuisse, s'enfonça deux côtes et se fit une large blessure à la tête. Sage lui fit obtenir une pension de 1,000 livres et une gratification de 100 louis; après un an d'inactivité, il reprit ses travaux. Il y avait à peine un an qu'il était académicien pensionnaire lorsque la révolution supprima les académies, sa pension et son traitement de la marine. Au rétablissement des institutions scientifiques il devint membre de l'Institut et du bureau des longitudes. Il survécut à toute sa famille, et à l'âge de quatre-vingt-deux ans i perdit tout à coup la vue. Lalande lui consacra une nouvelle constellation, sous le nom du *Messier* ou *gardoisson*. « En sa qualité d'observateur, d'après Delambre, il ne voyait, n'entendait rien dont il ne prit note. Ses remarques auraient pu faire un supplément, au moins curieux, aux registres de l'Académie; ses jugements, assez sévères, étaient parfois injustes, par un effet de ses préventions contre la science et les savants mais il ne les écrivait que pour lui-même, et le public les aurait sans doute toujours ignorés sans quelques feuilles détachées qui se trouvaient dans les volumes de sa bibliothèque vendus après sa mort par ses héritiers. Messier n'a composé aucun ouvrage; on n'a de lui que quelques *mémoires* où il rend compte de ses observations astronomiques et météorologiques; ils sont disséminés dans les volumes de l'Académie, ou dans ceux de la *Connaissance des Temps*, et l'on a réuni ses éclipses des satellites de Jupiter. Il a fait paraître à part : *Grande comète qui a paru à la naissance de Napoléon le Grand, découverte et observée pendant quatre mois*; Paris, 1808, in-8°. Parmi ses *mémoires* nous citerons : *Observations du passage de Vénus sur le disque du Soleil faite le 6 juin 1761 avec des remarques sur ce passage et les résultats des observations pour la théorie de Vénus* (dans les *Mém. des Savants étrangers à l'Acad. des Sciences*, 1768); — *Catalogue et Notice des principales Observations astronomiques faites dans l'Observatoire de la Marine, à Paris, de 1752 à 1762* (*ibid.*); — *Observation de la plus courte durée du troisième satellite de Jupiter dans l'ombre, faite le 25 janvier 1763, au soir* (*ibid.*); — *Catalogue des nébuleuses et des amas d'étoiles*

ue l'on découvre parmi les étoiles fixes sur l'horizon de Paris (dans les *Mém. de l'Académie des Sciences* 1771); — *Observations météorologiques faites à Pékin, par le père Amyot, jésuite, pendant six années de 1757 à 1762, mis en ordre par Messier (Recueil des Savants étrangers, 1774); — Observation sur des points de lumière qui s'observent sur les anses de l'anneau de Saturne (Mém. de l'Acad., 1774); — Occultations d'étoiles par la Lune (ibid.); — Mémoire sur le froid extraordinaire que l'on ressentit à Paris, dans les provinces du royaume et dans une partie de l'Europe, au commencement de 1776 (Mém. de l'Acad., 1776); — Observation d'une bande obscure qui paroît sur le globe de Saturne (ibid., 1776); — Observation d'une aurore boréale singulière et d'une forme extraordinaire, observée le 26 février 1777 (ibid. 1777); — Observation régulière d'une prodigieuse quantité de têtes globules qui ont passé au-devant du disque du Soleil, le 17 juin 1777 (ibid., 1777); — Observations sur la sublimation du mercure dans la partie vide des tubes du baromètre, produite par les rayons du Soleil (Recueil de la classe des Sciences math. et phys. de l'Institut, tome II, 1799); — Année moyenne, conclue des observations météorologiques faites à Paris pendant trente-trois ans (1763-1781, 1783-1796), par Messier, et Montmorency pendant vingt-neuf ans (1768-1796); ibid., 1803; — Observations : sur les grandes chaleurs, la sécheresse et la diminution des eaux de la Seine, à Paris, pendant les mois de juillet et août 1793, comparées aux chaleurs observées les années précédentes à compter de 1753; 2° Sur la chaleur directe des rayons du soleil sur les thermomètres en 1793; 3° Sur la chaleur de l'eau exposée au soleil dans un bocal de verre très-mince en 1793 (ibid., tome IV, 1803); — Description de cercles ou de courbes de différentes couleurs autour de la lune observées le 4 pluviôse an VII (ibid., tome V, 1804); — Réapparition de la planète Olbers ou Pallas à sa sortie des rayons du soleil, dans la constellation de Pégase (ibid., tome VI, 1806); — Observation et Dessin de la grande et belle nébuleuse de la Ceinture d'Andromède, la première qui fut découverte, de petites nébuleuses, l'une au-dessus de la grande et la seconde au-dessous (ibid., tome VIII, 1807).*

L. L.—r.

Delambre, *Notice sur la vie et sur les ouvrages de Messier*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, tome II, p. 83. — La Harpe, *Correspondance littéraire. Journal de la Librairie*, 1817, page 287. — *Biogr. univ. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire*, — Lalande, *Biblioth. Astronon.*

MESSINE (Antonello de). Voy. ANTONELLI.

MESSINE (Feliciano de). Voy. GUARCENA.

MESSIS (Quentin), peintre flamand, né à Anvers, vers 1450, mort en 1529. On a prétendu que cet artiste, fils d'un forgeron, avait exercé le métier de son père jusqu'à l'âge de vingt ans et qu'une partie des ferrures du puits voisin de l'église de Notre-Dame d'Anvers est son ouvrage. Quant à son changement de profession, en supposant le fait constaté, il y a pour l'expliquer deux versions également accréditées. L'une n'a d'autre garant qu'une inscription composée par Lamponius pour être placée au bas du portrait de ce peintre : selon ce poète obscur ce serait l'amour qui aurait changé le marteau contre la palette. Épris de la fille d'un bourgeois d'Anvers, ami des arts, qui jamais n'aurait consenti à accepter pour gendre un forgeron, Messis se serait mis à étudier les principes du dessin et de la peinture avec cette persévérance qui assure le succès en toutes choses, quand on n'a pas à lutter contre une incapacité absolue naturelle. Après avoir produit de son talent improvisé des preuves irrécusables, Messis aurait obtenu la main de la jeune fille qu'il aimait. L'autre version, qui n'implique pas l'impossibilité de la première, est à notre sens plus acceptable. Obligé à la suite d'une maladie de cesser momentanément, à l'âge de dix-huit ou vingt ans, l'exercice de son rude métier, et ne sachant à quoi occuper ses loisirs forcés, Quentin Messis s'avisait de copier une des images que distribuait, lorsqu'elle sortait en procession, une confrérie établie à Anvers, pour le soulagement des lépreux. Son aptitude pour la peinture se serait révélée ainsi, et, favorisé par les circonstances, Messis aurait fini par conquérir un rang élevé parmi les rares peintres qui florissaient à cette époque.

Le plus célèbre des tableaux de Messis est *La Descente de Croix*, qui lui fut commandée par la corporation des menuisiers d'Anvers. C'est un tableau à volets, sur l'un desquels est figuré le *martyre de saint Jean*, celui qui fut jeté dans une chaudière d'eau bouillante. Sur l'autre est *Hérodiade dansant devant Hérode*. En 1577, le syndicat des menuisiers exposa en vente cette œuvre capitale, dont Philippe II, roi d'Espagne, avait, dit-on, fait offrir inutilement des sommes considérables. Le magistrat d'Anvers l'acheta 1,500 florins (qui représenteraient aujourd'hui 7,000 f.). Sur l'avis de Martin de Vos, fort bon juge en cette matière, Scribanus a fait du chef-d'œuvre de Messis une description très-exacte, où respire l'enthousiasme le plus vrai. Parmi les autres tableaux de ce peintre les plus connus, nous citerons : *Les Usuriers*, toile célèbre qui se trouve dans la galerie de Windsor. *Le Portrait d'un joaillier*, dans la collection impériale de Vienne, une *Madone* et un *portrait d'homme*, dans la collection royale de Berlin. La galerie du prince de Lichtenstein, la Pinacothèque de Munich, la collection de la famille Melhnen à Corshamours (Angleterre), possèdent aussi des toiles de Quentin Messis. Nous pouvons encore mentionner, à Francfort

un magnifique *portrait d'homme* qu'on a cru longtemps être celui du fameux Kniperdolling, chef des anabaptistes, sur la foi d'une inscription placée sur le cadre et ainsi conçue : « Kniperdolling prophet Bourgmaster und König, Munster-Quintus Messii effigiabat mens. juli 21 anno 1534 : inscription doublement fautive, puisque ni Messis ni Kniperdolling n'existaient plus à la date indiquée. — Au musée de Hesse Cassel : *Jeune fille cajolant un vieillard qui tient une bourse remplie d'or*. — A Dresde : tableau représentant *deux hommes occupés à débattre quelque compte*. — A Liège, une toile portant la date de 1495 : elle représente une jeune fille faisant de la dentelle. Ce qui prouverait que l'invention de la dentelle est beaucoup plus ancienne qu'on ne le croit d'ordinaire. Le musée impérial possédait de Messis avant 1815 un tableau de la famille de sainte Élisabeth. Il était primitivement garni de deux volets, considérés aujourd'hui comme œuvres à part, sur l'un desquels se trouve peint le *mariage de Zacharie et de sainte Élisabeth* ; sur l'autre, Zacharie au moment où il perd l'usage de la parole. Il y a enfin au Louvre un tableau de Messis représentant *un joaillier pesant des pièces d'or*.

**MESSIS** (*Jean*), peintre flamand, parent du précédent, vivait au milieu du seizième siècle (1540 à 1553). Il fut son élève et peignit tout à fait dans son genre. On ne connaît de lui qu'un petit nombre de toiles. Dans la collection royale de Berlin : *Saint Jérôme en prières devant un crucifix* ; *Un banquier près d'une table chargée d'or*. La galerie de Guillaume II, roi des Pays-Bas, possédait deux œuvres capitales de cet artiste : l'une représentait un *fauconnier*, l'autre un *portement de croix*, belle composition de six figures.

Jean-Paul FABER.

*Guide des Amateurs de Tableaux*, par Gault de Saint-Germain, IV, in 8°. — Descamps, *Vies des Peintres*. — C. Scribanus, *Origines Antwerpensium*. — *Documents particuliers*.

**MESTADIÈRE** (*Jacques*), magistrat français, né le 4 avril 1771, à La Souterraine (Limousin), mort à Paris, le 4 avril 1836. Lieutenant du génie en 1794, il quitta le service en 1800, devint avocat à Limoges, et se fit remarquer dans plusieurs plaidoiries. De 1817 à 1831, il fut élu cinq fois député par le département de la Creuse. Il se montra à la chambre des députés fortement royaliste, combattit l'attribution qu'on voulait donner au jury des délits de presse, et demanda qu'on en attribuât la connaissance immédiate aux cours royales sans passer par les tribunaux de police correctionnelle. Il s'opposa aussi, dans un rapport, à la proposition d'abroger une loi relative aux cris séditieux. Nommé successivement premier avocat général à la cour royale de Limoges, le 8 décembre 1818, et président de chambre à la même cour, le 22 février 1821, puis conseiller à la cour royale de Paris, le 1<sup>er</sup> avril de la même année, il devint conseiller à la cour de cassation, le 5 novembre 1826. Bien

qu'il fut peu favorable au ministère Polignac, il vint en 1830 contre l'adresse des deux cent vingt et un. Il quitta la cour de cassation le 23 décembre 1852, par suite du décret qui limita l'âge des magistrats. Après 1848 il avait été appelé à siéger au tribunal des Conflits. On de lui : *Opinion sur le projet de la Liberté de la presse* ; Paris, 1818, in-8° ; — *Réponse M. le marquis de Villeneuve* ; Paris, 1821 in-8°.

J. V.

M. de Royer, *Discours de rentrée à la cour de cassation*, le 5 novembre 1836.

**MESTON** (*William*), poète anglais, né vers 1688, à Midmer, en Écosse, mort en 1745, à Aberdeen. Il fit ses études dans cette dernière ville et s'y livra à l'enseignement. Devenu précepteur des jeunes Marshal, il obtint, en 1714, par protection de leur mère, une chaire de philosophie à l'université. Il ne la garda pas longtemps. Ayant embrassé la cause des rebelles en 1711, il fut fait gouverneur d'un château-fort ; mais après la défaite de Sheriffruir, il s'enfuit dans le haut pays. Ce fut là que, pour se distraire, et ses compagnons, il composa la plupart de ses contes burlesques connus sous le titre de *Arthur Grim's Tales*. Ses sentiments royalistes l'assuraient bon gîte et bon accueil dans quelques familles ; lady Marshal et lady Errol lui vinrent en aide. En divers endroits, il ouvrit école ; c'était moins la science qui lui manquait que l'ordre et la bonne conduite, et l'école restait déserte. Il finit comme il avait commencé, par le métier de précepteur. Une maladie de langueur l'emporta au printemps de 1745. Meston avait de son temps le renom d'un savant ; il gaspilla d'heureuses qualités par le laisser-aller de ses habitudes, par amour du plaisir. Ses pièces de vers paraissent d'abord séparément, à mesure qu'il les écrivait, et sans doute pour subvenir à ses besoins ; celle qui a pour titre *The Knight* paraît être de 1723, et a été réimprimée à Londres après les corrections de l'auteur. Le recueil de contes vint ensuite, et quelques années plus tard le poème de *Mob contra Mob*. Ces divers morceaux ont été réunis (Édimbourg, 1767, in-12). En général c'est Butler que Meston a pris pour modèle, parfois il l'a imité avec bonheur. P. L.—y.

*Life of W. Meston*, à la tête de ses Œuvres.

**MESTREZAT** (*Jean*), prédicateur et théologien protestant, naquit à Genève, en 1592, d'une famille originaire de Vérone, qui au seizième siècle abandonna son pays pour cause de religion, et mourut à Paris, le 2 mai 1657. Il fit ses études théologiques à Saumur, et il fut ensuite ministre de Charenton depuis 1615 jusqu'à la fin de sa vie. Il assista au synode national tenu à Charenton en 1623 et il présida celui qui se tint dans le même lieu en 1631. Parmi les événements remarquables de sa vie, il faut citer les trois conférences qu'il eut, la première avec le P. Véron jésuite spécialement chargé de controverser dans tout le royaume, la seconde avec le P. Regour



présence de la reine Anne d'Autriche, et la troisième avec l'abbé de Retz, qui en a rapporté à lui-même les principales circonstances. Mestrezat avait un homme d'une grande fermeté de caractère. Il plaïda, dit-on, un jour la cause de ses religionnaires avec tant de vivacité devant le cardinal de Richelieu, que celui-ci ne put s'empêcher de dire : « Voilà le plus hardi ministre de France. » Comme son collègue Daillé, il inclina vers les opinions des professeurs de Saumur, n'adoptant l'universalisme hypothétique. Ses ouvrages les plus remarquables sont : *De la Communauté de Jésus-Christ au sacrement de l'Eucharistie, contre les cardinaux Bellarmin et Perron*; Sedan, 1624, in-8°; — *Traité de l'Écriture Sainte, contre le jésuite Regourd le cardinal du Perron*; Genève, 1642, in-8°; — *Traité de l'Église*; Genève, 1649, in-4°; — *Sermons sur la venue et la naissance de Jésus-Christ au monde*; Genève, 1649, in-8°; — *Sermons sur les chap. XII et XIII de l'Épître aux Hébreux*; Genève, 1655, in-8°; — *ingt Sermons sur divers textes*; Sedan, 1625, 12; Genève, 1658, in-8°. M. N.

*Mémoires du cardinal de Retz*, collection Petitot, XLIV, p. 130. — Bayle, *Dict. Hist.* — Sennebier, *Histoire t. de Genève*. — Haag, *La France Protest.*

**MESTREZAT** (Philippe), théologien réformé, neveu du précédent, né à Genève, et mort dans cette ville en 1690. Il fut professeur de philosophie dans sa ville natale en 1641, pasteur en 1644 et professeur de théologie en 1649. Il se fit une réputation d'un penseur original et d'un bon éducateur. On a de lui un grand nombre de dissertations, parmi lesquelles on doit citer : *De ratione Personarum in Christo*; Genève, 1682, in-4°; — *De Communicatione idiomatum in Christo facta*; Genève, 1675, in-4°; — *De tolerantiâ fratrum dissidentium in præterdamentalibus*; Genève, 1663, in-4°; — *De taxationum philosophico-theologicarum de libero arbitrio Decas*; Genève, 1655, in-4°.

M. N.

Sennebier, *Hist. Littér. de Genève*.

**MESTRINO** (Nicolas), violoniste et compositeur italien, né à Milan, en 1748 (1), mort à Paris, au mois de septembre 1790. On ignore ses commencements de la carrière de cet artiste. Quelques biographes ont avancé que Mestrino passa longtemps dans les rues, qu'il parvint ensuite à former son talent et qu'il travailla surtout en prison. On ne sait d'où peuvent provenir ces assertions invraisemblables. Tout ce qu'il y a de certain, c'est qu'après avoir quitté l'Italie, Mestrino se rendit en Bohême, où il fut attaché, comme premier violon, d'abord au service du prince Esterhazy, puis à celui du comte Ladislas Erdædy. Ce dernier étant mort au commence-

ment de l'année 1786 et sa chapelle ayant été congédiée, Mestrino alla à Bruxelles et sollicita auprès du duc Albert de Saxe-Teschén et de l'archiduchesse Marie-Christine la place de maître de musique de leur cour, que la mort de N. Croës laissait vacante. N'ayant pu obtenir cette place, qui fut donnée à Witzthumb, il vint à Paris et se fit entendre, au mois de décembre de la même année 1786, au concert spirituel, où il exécuta avec le plus grand succès un concert de sa composition. Mestrino ne tarda pas à se faire une réputation comme virtuose et comme compositeur. En 1789, lorsque l'Opéra italien fut établi par les soins de Viotti à la salle des Tuileries, sous le nom de *Théâtre de Monsieur*, Mestrino fut choisi pour diriger l'excellent orchestre qu'on avait formé, et fit preuve d'un rare talent dans l'exercice des fonctions qui lui étaient confiées. Malheureusement cet artiste ne jouit pas longtemps des avantages attachés à sa position; il mourut l'année suivante. Mestrino a publié douze concertos pour violon principal et orchestre, des duos pour deux violons, des études et caprices pour violon seul, et des sonates pour violon et basse.

D. DENNE-BARON.

Choron et Fayolle, *Dict. historique des Musiciens*. — Fétis, *Biog. univ. des Mus.*

**MESUÉ** (*Abou-Zakaria-Yahiah ben-Masouiah*, appelé communément *Jean*), médecin arabe, né vers 776, au bourg de Khonz, près de Ninive, mort à Bagdad, en 857 (ou selon d'autres en 855). Fils d'un nestorien, Georges Masouiah ou Maseweih, qui, d'abord préparateur à l'école médicale de Dehondchâpour, en Perse, s'était plus tard établi à Bagdad, et d'une esclave chrétienne sarmate, nommée Risalet, Mesué se mit à étudier les lettres et la théologie chrétiennes sous son patriarche Timothée. Mais, après avoir trouvé un protecteur dans son coreligionnaire, Gabriel ben Baktéju, médecin du khalife Haroun, il embrassa la carrière médicale. Ce dernier l'ayant placé auprès de sa personne, Mesué monta bientôt au rang de premier médecin, poste éminent, qu'il conserva sous six khalifes, depuis Haroun jusqu'à Motawakkel, malgré les intrigues de son ancien patron, devenu son rival, Gabriel ben Baktéju, et de Selameweih ben-Bega, qui fut un moment médecin du khalife Motasem. Dès, sous Mamoun, Mesué avait fondé une espèce d'académie de médecine dans sa maison, où se tenaient les réunions des affiliés. Cultivant en outre l'astronomie et l'astrologie, et joignant la pratique de la langue arabe à la parfaite connaissance des littératures grecque, syriaque et persane, Mesué fut chargé par le khalife Mamoun de la surveillance et de la direction des nombreux traducteurs occupés à faire des versions arabes de divers ouvrages littéraires et scientifiques composés dans ces trois langues. En opposition avec son frère Michel, attaché à la routine, Jean Mesné passe en médecine pour un grand novateur, dont les écrits

(1) Plusieurs biographes ont fait naître cet artiste en 180, à Mestri, dans l'État de Venise. M. Fétis a rectifié cette erreur d'après une lettre de Mestrino lui-même, qu'il a trouvée dans les archives du royaume de Belgique.

ont longtemps fait foi en Orient, et pendant quelque temps même en Occident. Il a écrit : les *Démonstrations*, en 30 livres; — *De la Surveilliance* (espèce d'hygiène); — *De la Perfection en médecine*; — *Des Fièvres*; — *Des Aliments*; — *Des Saignées*; — *Des Ventouses*; — *Les grands Pandectes de la Médecine*; — *Commentaire des Grands Pandectes*; — *De l'Amélioration des Aliments*; — *Des Vers dans l'Estomac*; — *Des Guérisons heureuses*; — *Les petits Pandectes ou Kenasch*; — *Des Purgatifs*; — *Des Bains*; — *De la Diarrhée*; — *Des Moyens anti-céphalalgiques*; — *Des Remèdes constipants*; — *Des Raisons qui défendent de donner des remèdes aux femmes enceintes dans certains mois de la grossesse*; — *Des Médecines à donner aux femmes qui ne deviennent pas enceintes*; — *De l'Eau d'Orge*; — *De la Bile noire*; — *Des Catarrhes*; — *De la Manière de tâter le pouls*; — *Des Dents et des Cure-dents*; — *De l'Amélioration des Purgatifs*; — *Des Coliques*; — *Des Scrupules du Médecin*; — *Pharmacopée générale*; — *Traité d'Anatomie*; — *Traité de l'Amélioration des Races ovines en vue du lait*. Quelques-uns de ces traités se trouvent, soit en original, soit en hébreu, en manuscrit dans les bibliothèques impériales de Paris et de Vienne. Parmi les traductions latines des œuvres complètes de Jean Mesuë, on cite celles de Venise, 1471, 3 vol. in-fol., et 1562, 1 vol. in-fol., et celle de Lyon, 1478, in-fol. On ne connaît qu'une seule version italienne de Mesuë; elle parut à Modène, 1475, in-fol.

Ch. RUMELIN.

Ibn-Abou-Osaïbah, *Biog. des Médecins arabes*. — De Rossi, *Dizionario storico degli Autori arabi*. — Hottinger, *Bibliothecarius quadripartitus*. — Hammer, *Histoire de la Littérature arabe*.

**MESUÉ** (*Yahiah ben-Hamec*), médecin arabe, né à Mardin, en Mésopotamie, dans l'an 928, mort en 1018, en Égypte. Chrétien de la secte des Jacobites, il étudia la médecine et les sciences physiques sous le célèbre Avicenne, dans les écoles d'Ispahan et de Nishapour. Enveloppé dans la disgrâce de son maître, il dut se réfugier d'abord à Damas, et puis en Égypte, où il mourut. Il a écrit en arabe des traités *Des Emplâtres*, *des Onguents*, *des Sirops*, dont il y a une traduction hébraïque en manuscrit, à la Bibliothèque impériale de Paris, sous le n° 581. Un grand *Traité de Matière médicale*, en 3 livres, traduit en latin, et publié sous le nom d'un Jean Mesuë de Damas, Lyon, 1548, in-8°, est probablement de lui, de même que le *Receptarium antidotarii*, publié en 1550, in-8°, dans la même ville.

Ch. R.

Ibn-Abou-Osaïbah; *Biographie des Médecins arabes*. — Ibn-Scholmé, *Hist. de Damas*. — Hammer, *Hist. de la Littérature arabe*.

**MÉTAGÈNE**, architecte grec, fils de Ctésiphon ou Chersiphron, aida son père à élever le cé-

lèbre temple de Diane à Éphèse, et, d'accord avec lui, il en fit la description.

G. 1

Strabon, *Geographie*, l. XIV. — Pline, *Hist.*, l. XXXVI.

**MÉTAGÈNE** (Μεταγένης), poète athénien de la comédie ancienne, vivait dans la seconde moitié du cinquième siècle avant J.-C. Il est le fils d'un esclave, suivant Suidas, et contemporain d'Aristophane, de Phrynichus et de Platon. C'est tout ce que l'on sait de lui. On a les titres et des fragments de quatre de ses pièces, savoir *Αἶρα*, *Les Aïrs* ou *Les Vents*. Athénée, en citant un passage de cette pièce, s'exprime ainsi : « près les *Aïrs* de Métagène on le *Mammithus* d'Aristagoras ». Sur cette indication, M. Meineke a conjecturé que la comédie de Métagène avait été remaniée par Aristagoras, poète comique inconnu d'ailleurs, qui l'avait jouée sous le titre de *Μαμμίτιδος*; — *Οὐραπορσαί* (*Les Thuriopenses*), c'est-à-dire les Thuriens, qui imitent le luxe et l'insolence des Perses; — *Ὀμῆρος, ἢ Ἀσκηταί* (*Homère, ou les Ascètes*); — *Φιλοθύτης* (*L'Ami des sacrifices*). Fragments de Métagène ont été recueillis par Meineke, *Fragmenta Comicorum Græcorum* et par J. Bothe, *Poet. com. græc. Fragm.* et la *Bibliothèque grecque* de A. F. Didot.

Meineke, *Historia critica Com. Græc.* — Bergk, *Fragmentationes de reliquiis Comædiæ Atticæ antiquæ*.

**MÉTAPHRASTE** (*Syméon*) (Συμεών ὁ μεταφράστης), hagiographe et chroniqueur byzantin, vivait dans le dixième siècle après J.-C. Issu d'une noble famille de Constantinople, et dut à sa naissance, à ses talents et à son savoir de parvenir aux plus hautes dignités de l'État. Il occupa successivement les fonctions de secrétaire, de logothète, peut-être de grand eunuque ou au moins de *magister* ou président de conseil privé de l'empire. Les écrivains grecs l'appellent souvent *Syméon magister*, surtout quand ils citent ses *Annales*; mais lui donnent plus généralement le surnom de *Métaphraste*, à cause de ses paraphrases des vies des saints. On n'est pas d'accord sur la date de sa vie. D'après l'opinion la mieux fondée, il vivait sous l'empereur Léon VI le Philosophe, fut envoyé en 902, en ambassade auprès des Arabes de Crète, et en 904 auprès des Arabes de Thessalonique, et il leur persuada de renoncer à leur projet de détruire cette ville. Il vivait encore du temps de l'empereur Constantin Porphyrogénète. Ses principaux ouvrages sont *Les Vies des Saints* : il entreprit, dit-on, ce travail à la demande de l'empereur Constantin Porphyrogénète; mais il ne fit pas une œuvre originale, et se contenta de paraphraser ou plutôt de rédiger, dans un style excellent pour son temps, des biographies qui étaient dispersées dans les archives des églises et des monastères. Il omit beaucoup de détails, qui lui paraissaient ou peu convenables ou apocryphes, et il en substitua d'autres, qu'il regardait comme plus

ts ou mieux attestés. On lui a reproché d'ar par ces changements altéré le caractère naïf anciennes hagiographies; son propre ouage a subi beaucoup de remaniements et de tilations, de sorte que sur cinq cent trente-if vies de saints qui lui sont attribuées, cent-igt-deux seulement, si l'on en croit Fabricius, ot bien décidément de lui. Cave pense au conire que sur les quatre cent dix-sept vies qui stent en manuscrit dans diverses bibliothèques l'Europe, la plus grande partie appartient à taphraste. Le moine Agapius en a donné un rait sous le titre de *Liber dictus Paraclitus, illustrium sanctorum vitæ desumptæ ex neone Metaphraste*; Venise, 1541, in-4°; vies les plus importantes ont été publiées en e et en latin dans les *Acta Sanctorum* des landistes; — *Annales*, commençant à l'em- eur Léon Arménien (813-820) et finissant à main, fils de Constantin Porphyrogénète (959-). Il est évident que le Métaphraste, ambas- eur en 902, ne peut pas avoir raconté des évé- nements accomplis soixante ans plus tard; si quelques critiques admettent que la der- re partie des *Annales* a été écrite par un autre phraste, tandis que Baronius pense que eur de tout l'ouvrage vivait au douzième e. Ces *Annales*, précieuses pour l'histoire- antine, furent publiées avec une traduction e par Combéfis, dans ses *Histor. Byzan- e Scriptores post Theophanem*. M. Imma- l Bekker en a donné une édition soigneuse- nt revue dans la collection byzantine de Bonn, 8, in-8°; — *Epistolæ IX*, publiées en grec a latin par Leo Allatius, dans sa *Diatriba de eonibus*; — *Carmina pia duo politica*, s Allatius et dans les *Poetæ Græci veteres Lectius*; Genève, 1614, in-fol.; — *Sermo in m sabbati sancti* en latin, dans le 3<sup>e</sup> vol. de *Biblioth. Concionator.* de Combéfis; — Εἰς ὄρῆνον τῆς ὑπεραγίας θεοτόκου, etc. (*Sur la nentation de la très-sainte Mère de Dieu, quelle embrassait le corps inanimé du ist*), discours publié en grec et en latin par tius; — des *Hymnes* encore usités dans l'É- e grecque; — Ἱετικοὶ λόγοι, discours extrait euvres de saint Basile, publié en grec et en a par Morel; Paris, 1556, in-8°.

**MÉTASTASE** (*Pierre - Bonaventura*), cé- e poète italien, né à Rome, le 13 janvier 1698, t à Vienne, le 12 avril 1782. Son père se imait Felice Trappasi et sa mère Francesca stri. Malgré la pauvreté de ses parents, il our parrain le cardinal Ottoboni. Son ta- our la poésie se manifesta d'abord par une e facilité d'improvisation. Presque tous les s il allait chanter sur la place de la Valli- e des vers de sa composition. Parmi les pas-

sants qui s'arrêtaient pour l'entendre se trouva un jour le littérateur et jurisconsulte Vincent Gravina. Frappé de la grâce enfantine et du ta- lent du jeune improvisateur, il le demanda à ses parents, le prit chez lui et se chargea de son éducation. Il lui donna le nom de *Métastasio*, mot tiré du grec, qui a le même sens que l'i- talien *Trappasi*, et que le jeune Pietro devait rendre célèbre. Gravina recommanda à son disciple l'étude et l'imitation du théâtre grec. Aussi la première pièce de Métastase, *Il Giustino*, composée à l'âge de quinze ans, est-elle écrite d'après les préceptes d'Aristote. Quatre ou cinq ans plus tard il perdit son bienfaiteur, qui lui laissa en mourant quinze mille écus romains. Métastase, dont la vie se partageait entre la poé- sie et les plaisirs, eut bientôt dissipé cette somme, et forcé de se créer des ressources, il alla cher- cher fortune à Naples en 1721. Il eut peu après l'idée d'écrire pour l'anniversaire de la naissance de l'impératrice Elisabeth-Christine une petite pièce, *Les Jardins des Hespérides*, qui fut très- bien accueillie, et qui le mit en rapport avec une actrice alors très-célèbre, Mme Bulgarini. Sous les auspices de cette cantatrice, il composa des tragédies lyriques où elle jouait les premiers rôles, et qu'elle fit vivement applaudir. *La Di- done abbandonata*, représentée à Naples, en 1724, le *Siroe*, joué à Venise, le *Catone*, l'*E- zio*, la *Semiramide*, l'*Artaserse*, l'*Alessan- dro*, donnés à Rome, établirent si bien sa répu- tation que l'empereur Charles VI désira l'attirer à la cour de Vienne, et lui fit offrir le titre de *poeta cesareo* avec un traitement de trois mille florins. Métastase accepta et arriva à Vienne au mois de juillet 1730. Les premiers ouvrages qu'il écrivit pour la cour impériale, le *Demetrio*, et l'*Issipile*, justifiaient les espérances de Charles VI. En 1734 la Bulgarini mourut en lui laissant toute sa fortune, qui s'élevait à trente mille écus. Métastase regretta vivement l'artiste qui avait été sa bienfaitrice, et renonça à la suc- cession en faveur du mari de la cantatrice. Ce trait honorable est l'incident le plus marquant de sa longue existence, qui s'écoula paisiblement dans l'étude, au milieu des jouissances de la fortune et de la gloire. Il s'acquitta consciencieu- sement de ses devoirs de poète impérial. Il ne se donnait point de fête à la cour qu'il ne l'em- bellit de quelque ouvrage, et ces fêtes, alors cé- lèbres par leur magnificence, ne sont plus con- nues que par les vers du poète. La mort de Charles VI, les deux longues guerres qui en furent la suite et qui interrompirent les représentations théâtrales, peut-être aussi la dévotion de l'im- pératrice Marie-Thérèse et un certain change- ment dans le goût du public arrêtaient sa fé- condité dramatique. Son aimable et facile talent poétique trouva de l'emploi dans une foule de cantates composées pour les archiduchesses; dans des traductions d'Horace et de Juvénal, et dans d'autres petites pièces qui ne pouvaient

nuire à sa réputation, alors très-grande en Europe et même supérieure à son mérite. Rousseau, dans *La nouvelle Héloïse*, le proclamait « le seul poète du cœur, le seul génie fait pour émouvoir par le charme de l'harmonie poétique et musicale ». Voltaire trouvait que beaucoup de scènes des tragédies de Métastase étaient dignes de Corneille, quand il n'est pas déclamateur, et de Racine, quand il n'est pas faible. On publiait à Paris en 1780 une magnifique édition de ses *Œuvres* qu'il appelait « la couronne et la gloire de ses vieux ans ». Heureux de ces distinctions littéraires, il ne chercha pas d'honneurs d'un autre genre. Il refusa les titres de baron et de conseiller aulique que lui offrait Charles VI et la croix de Saint-Étienne que voulait lui donner Marie-Thérèse. Il ne consentit pas davantage à recevoir au Capitole la couronne poétique, que l'impératrice et le pape Clément XIV s'unissaient pour lui décerner; mais une faveur qu'il appréciait beaucoup, c'était de recevoir de Marie-Thérèse des petits billets écrits en français, aimables et flatteurs. Il survécut peu à cette princesse, et s'éteignit à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Le pape Pie VI, qui se trouvait alors à Vienne, envoya au poète mourant sa bénédiction apostolique par le nonce Garampi. Métastase laissa quarante mille florins à ses sœurs et le reste de sa fortune (quatre-vingt-dix mille florins) au conseiller aulique Martinez, dans la maison duquel il avait reçu la plus durable et la plus aimable hospitalité.

La gloire de Métastase, aujourd'hui bien diminuée, se maintint intacte jusque vers la fin du dix-huitième siècle. La Harpe a dit de lui dans son *Cours de Littérature*: « Je ne connais point parmi les modernes d'écrivain plus précis que Métastase. Un peuple qui peut se glorifier d'un tel poète ne saurait dire que s'il s'attache exclusivement à la musique, c'est que les paroles sont mauvaises. Un peuple spirituel et instruit ne pouvait pas méconnaître le génie de Métastase, dans l'intérêt des situations et dans la beauté du dialogue et du style. Cependant, c'est à la cour de Vienne, et non dans sa patrie, que ce célèbre écrivain a trouvé des récompenses et des honneurs. » Un critique bien supérieur à La Harpe, M. Schlegel, est presque aussi favorable que lui au poète italien. « La réputation de Métastase, dit-il, a obscurci celle d'Apostolo Zeno, parce qu'en se proposant le même but il eut un talent bien plus flexible et sut mieux se ployer aux convenances du musicien. Une pureté parfaite dans la diction, une grâce et une élégance soutenues ont fait regarder Métastase par ses compatriotes comme un auteur classique, et, pour ainsi dire, comme le Racine de l'Italie. Il a surtout une douceur ravissante dans les vers destinés au chant. Peut-être jamais aucun poète n'a-t-il possédé au même degré le don de rassembler dans un étroit espace les traits les plus touchants d'une situation pathétique. Les monologues lyriques, à la fin des scènes, sont l'ex-

pression harmonieuse à la fois la plus concise et la plus juste d'une disposition de l'âme. Il faut cependant convenir que Métastase ne peint les passions que sous des couleurs très-générales; il ne donne aux sentiments du cœur rien qui appartienne au caractère individuel, ni à la contemplation universelle. Aussi ses pièces ne sont-elles pas bien fortement conçues. Quand on en lit quelques-unes on les connaît toutes. Il ne faut cependant pas être très-sévère: les héros de Métastase sont galants, il est vrai; ses héroïnes possèdent la délicatesse jusqu'à la mignardise, mais peut-être n'a-t-on blâmé cette poésie efféminée que parce que l'on ne songeait pas à la nature de l'opéra. » Cette appréciation est encore trop indulgente. Sans doute Métastase a mérité beaucoup d'éloges pour l'habileté avec laquelle il a mis son style dramatique en harmonie avec le lois du rythme musical. Il sut se plier à la mesure aux exigences du drame lyrique; il raccourcit le récitatif et donna plus de variété au dialogue. On a dit avec raison que, disposant maître de toutes les ressources de sa langue maternelle, il sut rendre la versification italienne si suave et si mélodieuse qu'à une simple lecture on se surprend à chanter les paroles de ses opéras. Ces qualités ne sauraient faire oublier la monotonie et la fadeur qui dominent dans toutes ses œuvres. On raconte que ses poètes favoris étaient Ovide, l'Arioste, le Tasse, Horace et Guarini. Ces deux derniers surtout étaient l'objet de sa prédilection. Il savait Horace par cœur, et il ne se mettait jamais à la composition sans avoir lu quelques pages du *Pastor Fido*. On s'en aperçoit trop à ses œuvres. Si elles offrent quelquefois l'élégance exquise d'Horace, elles offrent plus souvent l'élégance molle et fade de Guarini.

Les éditions de Métastase sont extrêmement nombreuses. Du vivant même de l'auteur on comptait, dit-on, plus de quarante. La plus belle est celle de Paris, 1780-1782, 12 vol. gr. in-8. Cette édition, publiée sous la direction de Pazzi et dédiée à Marie-Antoinette, reine de France, est distribuée ainsi: tome I, *Artaserse*; *Adria in Siria*; *Demetrio*; *Il Nata di Giove*; *Danza*. T. II, *Olympiade*; *Issipile*; *Ezi*; *L'Isola disabitata*; *Le Cinesi*; *Il vero Omaggio*; *L'Amor prigioniero*; *Il Ciclope*. T. III, *Il Didone abbandonata*; *La Clemenza di Tito*; *Siroe*; *L'Asile d'amore*; *La Pace fra la Virtù e la Bellezza*; *Le Grazie vendicate*. T. IV, *Catone in Utica*; *Demofonte*; *Alessandro nell'India*; *Il Tempio dell'Eternità*; *Contessa de' Numi*; *Il Sogno*. T. V, *Achille Sciro*; *Ciro riconosciuto*; *Temistocle*; *Il Parnasso conservato*; *il Parnasso accusato difeso*; *Astrea placata*; *Sonetti e Canzoni*. T. VI, *Zenobia*; *Ipermestra*; *Antigone*; *Gias, re di Giuda*; *Bitulia liberata*; *Saverio*. T. VII, *Semiramide*; *Re pastore*; *L'Eroe cinese*; *Giuseppe ricon-*

*ciuto; La Morte d'Abel; La Passione di Gesù Cristo; Per la Natività del S. Natale; Isacco, figura del Redentore.* T. VIII, *Attilio Regolo; Nittehi; Alcide al Bivio; Epitalamj; La Strada della gloria; Egeria; il Parnaso confuso; Cantate.* T. IX, *Il Trionfo di Clelia; Romolo ed Ersilia; Il Ruggero; Il Trionfo d'amore; I Voti pubblici; La Pubblica felicità; Partenope; La deliziosa imperial Residenza di Schænbrunn.* T. X, *Componenti poetici, cioè: La Galatea, Gli Orti Esperidi, Il Convito degli Dei, L'Endimione (tre idillie); La Morte di Catone (ode); L'Origine delle Leggi (elegia); Il Ratto d'Europa (elegia); Pel Santo Natale (ode); L'Angelica, seranata; Giustino, opera in cinque atti.* T. XI, *L'Ate-naïde, ovvero gli affetti generosi, traduzione della satira III di Giovenale; Teti e Peleo, idillio epitalamico; La Ritrosia disarmata, idillio; La Corona, azione teatrale; L'Ape, componimento drammatico; Satira del libro secondo de Q. Orazio Flacco; la Gara, comp. dram.; Tributo di Respetto e d'amore; La Rispettosa tenerezza; Augurio di felicità; La Pace fra le tree Dei; Invito a cenar d'Orazio a Torquato.* T. XII, *Estratto dell'Arte poetica d'Aristotele e considerazioni su la medesima.* Il faut ajouter à cette édition trois volumes d'*Opere postume*, contenant la *Correspondance* de Métastase; Vienne, 1795, Paris, 1798, in-8°. Parmi les autres éditions on remarque celle de Milan, 1820, 5 vol. in-8°; et celle de Paris (*Opere scelte*), 1823, 3 vol. in-32. Un choix des morceaux de Métastase a paru sous le titre de *Pensieri di Metastasio, ovvero sentenze e massime estratte dalle sue opere*. Trente-quatre pièces de Métastase ont été traduites en français, par Richelet; Vienne (Paris), 1751-1761, 12 vol. in-12.

L. J.

Reizer, *Metastasio; Skizze für seine künflige Biographie*; Vienne, 1782, in-8°. — Torelli, *Elogio del abate Piet. Metastasio*; Naples, 1782, in-8°. — Taruffi, *Elogio storico di Piet. Metastasio*; Rome, 1783, in-8°. — Atulzi, *Storia dell' abate Piet. Trapassi Metastasio*; Assise, 1783, in-8°. — Cordasa, *Discorso in morte di Piet. Metastasio*; Rome, 1783, in-8°. — Mattel, *Memorie per servire alla vita del Metastasio*. — Franceschi, *Apologia delle opere drammatiche di Piet. Metastasio*; Lucques, 1786, in-8°. — Moreschi, *Ragionamento in lode di Piet. Metastasio*; Nice, 1786, in-8°. — Hiller, *Über P. Metastasio und seine Werke*; Leipzig, 1786, in-8°. — Allanes, *Vita di Piet. Metastasio*; Naples, 1787, in-12. — Ch. Burney, *Memoirs of the life and writings of the abate P. Metastasio*; Londr's, 1796, 3 vol. in-8°. — Schlegel, *Cours de Littérature dramatique*, t. II. — F. Reina, *Vita del Metastasio*, dans l'édition de 1820. — Andres, *Dell' Origine, Progressi e Stato attuale d'ogni Letteratura*. — Arleaga, *Rivoluzioni del Teatro musicale Italiano*. — Tiplido, *Biografia degli Italiani illustri*, t. VII.

**METEL** (Hugues) ou METELLUS, écrivain ecclésiastique, dont on possède des lettres et des poésies latines, né à Toul, en Lorraine, vers 1080, mort vers 1157. Ses lettres, pleines d'une vanité naïve et ridicule, contiennent sur lui des renseignements intéressants, parce qu'ils font connaître en même temps les mœurs et les idées

de l'époque. Il était issu de parents riches. Il perdit son père de bonne heure, et dut à la tendresse de sa mère de recevoir une éducation soignée. Il ent pour maître Tiécelin, écolâtre de Toul, qui lui apprit beaucoup de choses, si l'on en croit une lettre où l'élève énumère pompeusement toutes ses connaissances. « Jeune, dit-il, j'ai combattu avec avantage sous les enseignes d'Aristote: ceux avec lesquels j'entrais en lice ne manquaient guère de succomber aux arguments captieux que je leur proposais, à moins d'être extrêmement sur leurs gardes. Me rencontrai-je avec des grammairiens? La manière dont j'expliquais les règles de la belle élocution leur apprenait que je n'étais pas étranger à leur art. Parmi les rhéteurs, je m'escrimais de même sur les figures de la rhétorique. Je faisais aussi ma partie avec les musiciens; je calculais dans la compagnie des arithméticiens; je mesurais la terre avec les géomètres; je m'élevais aux cieux avec les astronomes; j'en parcourais la vaste étendue des yeux et de l'esprit; j'observais les mouvements des astres; je suivais les sept planètes dans leur course irrégulière autour du zodiaque; je disputais sur la nature et les propriétés de l'âme; je faisais en esprit le tour du monde, ayant même pénétré jusqu'à la zone torride, où je plaçais des habitants; je pouvais, en me tenant sur un seul pied, composer jusqu'à mille vers; je pouvais faire des chants rimés de toutes espèces; j'étais en état de dicter à trois copistes à la fois. » Avec cette instruction il se rendit à Rome; mais au lieu d'y perfectionner ses connaissances encyclopédiques, il y gâta ses mœurs: « *Factus sum, dit-il, multorum malorum reus, qui ante fueram multorum bonorum custos fidelissimus.* » De retour dans sa patrie, il se repentit de ses fautes, et pour les expier il embrassa la vie religieuse, après avoir étudié la théologie à Laon, sous Anselme, maître alors célèbre. Il fit profession à Toul, vers 1118, dans l'abbaye des chanoines réguliers de Saint-Léon, où il resta jusqu'à sa mort, que l'on place vers 1157.

On a de Hugues Metel cinquante-cinq lettres, qui avec quelques poésies latines du même auteur ont été publiées par C.-L. Hugo, dans le t. II de ses *Sacræ Antiquitatis Monumenta*; Saint-Dié, 1731, in-fol. La première de ces lettres est adressée à saint Bernard, que Hugues Metel appelle *clarissima lampas*, tandis qu'il se donne à lui-même les qualifications plus humbles de *quondam nugigerulus, nunc crucis Christi bajulus*. Après avoir loué l'incomparable élocution de Bernard, il lui donne des conseils *ad bene agendum et bene dicendum*, tout en s'excusant de prendre, lui homme de rien, une telle liberté à l'égard d'un homme si éminent (*Non te pudeat si te monui.... Nullus aliquem, homulutus, hominem, elinguis facundum, indiscretus discretum.*) S'il a cette hardiesse, c'est dans l'espoir que sa correspondance

avec des hommes célèbres tirera son nom de l'oubli. Il ajoute naïvement : « Mais il aurait peut-être mieux valu me taire que de me produire de la sorte ; car j'ai fait voir mon ignorance par une lettre impertinente, au lieu que j'eusse été philosophe si je m'étais tu. » Il termine sa lettre par ces vers rimés :

Cœli cœlorum munus cœlestè dederunt,  
Cum te, sancte Pater, supera de sede pluerint ;  
Conservet terris Deus acceptabile munus,  
Qui pluit atque tonat, qui regnat trinus et unus,  
Sit propter donum nomen Domini benedictum,  
Et quia propter nos voluit dici maledictum,  
Jam meorum finis est carminum,  
Centumetris hic pono terminum,  
Quibus aptum effodit tumulum,  
Ubi pausent per omne sæculum.

(Les cieux des cieux nous ont donné un présent céleste, saint Père, lorsqu'ils l'ont fait descendre comme la pluie de la région supérieure. Que ce présent si précieux soit conservé à la terre par Dieu, qui pleut et tonne ; qui règne triple et un. Que pour ce don le nom de Dieu soit béni, et parce qu'il a voulu que j'en parlasse mal, je mets fin à mes vers, je pose ici le terme à mes cent mètres auxquels j'ai creusé un tombeau convenable où ils se reposent pendant tous les siècles.)

On a là des échantillons suffisants de la prose et des vers d'Hugues Metel ; tout le reste est de ce goût et de ce style. Cependant ce fatras annonce de la culture et des préoccupations littéraires, et l'on y trouve des détails dont l'histoire des lettres et de la philosophie au douzième siècle peut tirer quelque profit. Parmi ses poésies, qui se composent d'énigmes et d'autres petites pièces, qui n'ont que le mérite de la difficulté vaincue, on remarque une fable satirique assez piquante intitulée : *Le Loup et le Berger* ; mais elle n'est point de Hugues Metel et appartient à Marbode, évêque de Rennes. Dom Calmet a, contre toute vraisemblance, attribué à Hugues Metel le poème français de *Garin le Loherain* (voy. Jean de Flacy).

Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. 1, p. CXXI, et *Bibliothèque de Lorraine*. — *Histoire Littéraire de la France*, t. XII. — Fortia d'Urban, *Histoire et Ouvrages de Hugues Metel* ; Paris, 1839, in-8°.

**METELLI.** Voy. MITELLI.

**METELLUS**, nom d'une noble famille de la gens ou maison plébéienne *Cæcilia*. Cette famille est mentionnée pour la première fois pendant la guerre punique, où un de ses membres obtint le consulat. Cette élévation même, si l'on en croit le vers satirique de Nævius *fato Metelli Romæ sunt consules* (c'est le sort qui a fait des Metellus des consuls à Rome), fut due au hasard plutôt qu'au mérite. Les Metellus devinrent ensuite une des familles romaines les plus distinguées, et dans le second siècle avant J.-C. ils obtinrent un nombre extraordinaire des premières dignités de l'État. Q. Metellus, consul en 143, eut quatre enfants, qui devinrent successivement consuls. Son frère, consul en 142, eut deux enfants, qui furent revêtus de la même dignité. Les Metellus appartenaient constamment au parti aristocratique ou des *optimates*. Y.

Fruemann, *Geschichte Roms*. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

**METELLUS** (*L. Cæcilius*), consul en 25 avant J.-C. Lui et son collègue C. Furius Pacilius, envoyés en Sicile contre les Carthaginois pendant la première guerre punique, restèrent inactifs, à cause de l'extrême terreur que les éléphants de l'armée ennemie causaient à leurs soldats. C. Furius n'osant prendre l'offensive retourna en Italie. Le général carthaginois Asdrubal profita du départ du consul pour attaquer Metellus à Panorme ; mais il essaya une défaite complète, et laissa tous ses éléphants au pouvoir du vainqueur. Ces redoutables animaux ornèrent le triomphe de Metellus. Sa victoire établit la suprématie romaine en Sicile et eut une influence décisive sur la fin de la première guerre punique. Maître des cavaliers sous le dictateur A. Attilius Calatinus, consul pour la seconde fois avec N. Fabius Buteo en 247, souverain pontif en 243, dictateur en 224, Metellus fut comblé de distinctions qui fondèrent la grandeur de sa famille ; mais si l'on excepte la victoire de Panorme, il ne paraît les avoir méritées par aucune action d'éclat. Le trait le plus remarquable de la seconde partie de sa carrière est un acte de ligieux. En 241 il sauva le Palladium, dans l'incendie du temple de Vesta. Ce dévouement lui coûta la vue ; le peuple l'en récompensa en lui faisant élever une statue dans le Capitole et en lui accordant la permission de se rendre au sénat en voiture. Il mourut en 221, un peu avant le commencement de la seconde guerre punique. Son fils Q. Metellus prononça son oraison funèbre.

Y.

Polybe, I, 39, 40. — Florins, II, 2. — Eutrope, II, 24. — Orose, IV, 9. — Frontin, *Strateg.*, II, 5. — Cicéron, *D. Rep.*, I, 1. — Tite-Live, *Epit.*, 19. — Plinè, *Hist. nat.* VII, 43. — Cicéron, *Cat.*, 9 ; *pro Scauro*, 2. — Valère Maxime, I, 4. — Ovide, *Fast.*, VI, 436.

**METELLUS** (*Q. Cæcilius*), fils du précédent mort vers 175 avant J.-C. Pontife en 216, édile plébéien en 209, édile curule en 208, il servit comme légat dans l'armée du consul Claudius Neron, et fut chargé de porter à Rome la nouvelle de la défaite et de la mort d'Asdrubal. Ses services dans cette campagne lui valurent la dignité de consul en 206. Pendant son année de magistrature et l'année suivante comme proconsul, il eut à combattre Annibal, alors renfermé dans le Bruttium et ne remporta aucun avantage. Cependant de retour à Rome, il fut nommé dictateur pour la tenue des comices. A partir de cette époque il n'arriva plus aux premières charges, mais les emplois honorables ne lui manquèrent pas. En 201 il fut un des décemvirs qui distribuèrent les terrains publics dans le Sannium et l'Apulie aux soldats romains qui avaient servi en Afrique contre Annibal, et en 185 il fit partie de l'ambassade envoyée à Philippe, roi de Macédoine, et aux Achéens. Il vivait encore en 179. Cicéron le compte au nombre des orateurs romains, et Valère Maxime cite un fragment d'un de ses discours adressés au sénat. Il s'agit de la fin de la seconde guerre

punique. « Je ne sais pas, dit-il, si cette victoire a fait plus de bien que de mal à la république, parce que si elle a été avantageuse en ramenant la paix, elle n'a pas été sans danger en éloignant Annibal. Son invasion en Italie avait réveillé la valeur assoupie du peuple romain ; il est à craindre que ce peuple, délivré d'un rival infatigable, ne retombe dans le même sommeil. »

Y.

Tit. Live, XXIII, 21 ; XXVII, 21, 36, 51 ; XXVIII, 9, 10, 11, 45, 46 ; XXIX, 10, 11 ; XXXI, 4 ; XXXV, 8 ; XXXIX, 24, 33 ; XL, 46. — Polybe, XXIII, 6. — Pausanias, VII, 8.

**METELLUS (Q. Cæcilius), Macedonicus**, (le Macédonique), fils du précédent, mort en 115 avant J.-C. Officier dans l'armée de Paul Émile en 168, il porta à Rome la nouvelle de la défaite de Persée. En 148 il fut nommé préteur, et reçut pour province la Macédoine, où Andriscus, qui se prétendait fils de Persée, avait excité une grave révolte. Il vainquit le rebelle, le fit prisonnier, et tourna ensuite ses armes contre les Achéens, qui avaient insulté une ambassade romaine et refusé d'écouter des propositions de paix. Au commencement de 146 il défit le préteur achéen Critolaüs, près de Scarpheia, dans la Locride, et vainquit peu après une armée arcadienne à Chéronée; mais l'arrivée du consul Mummius le priva de la triste gloire de porter le dernier coup à l'indépendance grecque. De retour à Rome, il obtint les honneurs du triomphe pour sa victoire sur Andriscus, et reçut le surnom de *Macédonique*. Malgré ses succès militaires, il échoua deux fois dans la demande du consulat, et n'obtint cette dignité qu'en 143. Envoyé comme proconsul dans l'Espagne citérieure (142 et 141) il y fit pendant deux ans la guerre avec avantage contre les Celtibériens. Les historiens louent la prudence et l'habileté qu'il déploya dans cette campagne, la discipline sévère qu'il maintint parmi ses troupes, son humanité à l'égard des ennemis, qualité rare chez un Romain ; mais ils le blâment d'avoir à dessein préparé beaucoup de difficultés à son successeur, Q. Pompée. Metellus fut censeur avec ce même Q. Pompée en 131. Il proposa que tout Romain fût forcé de se marier, afin d'accroître la population libre de Rome. Les discours qu'il prononça à cette occasion existait encore du temps d'Auguste, qui le lut dans le sénat quand cette assemblée discutait la loi *De maritandis ordinibus*. Metellus pendant sa censure rencontra une vive opposition de la part du tribun C. Atinius Labéon, qu'il avait chassé du sénat en 131, et qui, abusant de la toute-puissance tribunitienne, ordonna de le précipiter de la roche Tarpeienne. Metellus ne fut sauvé que par l'intervention d'un autre tribun. Il fit de l'opposition d'abord au second Scipion l'Africain, puis aux Gracques, mais sans violence. Comme les autres nobles romains de son temps, il avait l'amour des arts. Il bâtit un splendide portique avec deux temples, l'un à Jupiter, l'autre à Junon, les premiers temples

en marbre construits à Rome, et sur la façade de ce monument il plaça le célèbre groupe des cavaliers tués à la bataille du Granique. Ces statues étaient l'œuvre de Lysippe, et Metellus les avait rapportées de sa campagne contre Andriscus.

Metellus mourut plein d'années et comblé d'honneurs. Les anciens le citent comme un exemple extraordinaire de la félicité humaine. Non-seulement il se distingua par la noblesse de sa naissance, sa gloire militaire et ses dignités politiques, mais il eut la fortune de voir ses quatre fils parvenir aux premières places de l'État. De ces quatre fils qui portèrent son corps au bûcher deux avaient été consuls, le troisième l'était au moment de la mort de Metellus, et le quatrième était candidat pour la même dignité. Comme son père, Metellus se distingua par son éloquence (1).

Y.

Tit. Live, *Épit.*, 49, 50, 52, 53, 59. — Velleius Paterculus, I, 11. — Tacite, *Annales*, XII, 62. — Florus, II, 14, 17. — Eutrope, IV, 13, 16. — Aurelius Victor, *De Vir. illust.*, 61. — Zonaras, IX, 28. — Pausanias, VII, 13, 15. — Appien, *Hisp.*, 76. — Valère Maxime, II, 7 ; III, 2 ; V, 1 ; VII, 1, 3 ; IX, 3. — Frontin, III, 7 ; IV, 1. — Cicéron, *Oronasticon Tullianum*, dans l'édition d'Orelli. — Meyer, *Orat. Romanorum Fragmenta*.

**METELLUS (L. Cæcilius) Dalmaticus** (le Dalmatique), fils de L. Cæcilius Metellus Calvus (consul en 142) et neveu du précédent, vivait à la fin du second siècle avant J.-C. Il fut consul en 119, avec L. Aurelius Cotta ; et dans le dessein d'obtenir le triomphe, il déclara la guerre aux Dalmates, qui n'avaient aucun tort à l'égard des Romains. Les Dalmates ne lui opposèrent aucune résistance, et après avoir passé tranquillement l'hiver dans leur ville de Salones il revint à Rome, où on lui décerna les honneurs, peu mérités, du triomphe et le surnom de *Dalmaticus*. Censeur en 115, avec Cn. Domitius Ahenobarbus, il chassa trente-deux membres du sénat, entre autres C. Licinius Geta, qui fut plus tard censeur lui-même. Metellus devint aussi souverain pontife. Il vivait encore en 100, et on le cite au nombre des sénateurs qui prirent les armes contre Saturninus.

Y.

Appien, *Illyr.*, 11. — Cicéron, *Ferrès*, I, 55, 59 ; *pro Cluent.*, 42 ; *pro Rabir.*, 7.

**METELLUS (Q. Cæcilius) Numidicus** (le Numidique), frère du précédent, mort vers 91 avant J.-C. Il fut un des personnages les plus considérables de Rome pendant la période qui précéda immédiatement les guerres civiles. Malheureusement presque tous les historiens de cette époque sont perdus, et la vie de Metellus est très-imparfaitement connue. On ne sait rien

(1) Les quatre fils de Metellus sont : Q. Cæcilius METELLUS *balearicus*, le Baléarique, consul en 123 avant J.-C. conquérant des îles Baléares, 123 et 122, triomphe 121, censeur 120. — L. Cæcilius METELLUS *Diadematus*, consul en 117 ; on l'a souvent confondu avec son cousin *Dalmaticus*. — M. C. METELLUS, consul en 115, fait la guerre en Sardaigne, triomphe en 113, le même jour que son frère *Caprarius*. — C. C. METELLUS *Caprarius*, consul en 113, combat en Macédoine, et obtient le triomphe.

sur ses premières années. La date de sa préture est ignorée. Au retour de son administration provinciale, il fut accusé de malversation par un ennemi politique. Telle était dès lors sa réputation d'intégrité que les juges ne voulurent pas même examiner les registres qu'il leur présenta, et le renvoyèrent absous. Il obtint le consulat en 109, avec M. Junius Silanus, et reçut la Numidie pour province avec mission de poursuivre la guerre contre Jugurtha, qui avait cette année même infligé une défaite à l'armée romaine. Metellus releva l'honneur des armes de la république. Jugurtha, reconnaissant qu'il avait affaire à un habile général et à un homme qu'on ne pouvait pas acheter, désespéra du succès, et fit des propositions de paix. Metellus parut se prêter à ces ouvertures, qui lui permettaient d'entrer en relation avec des chefs numides et de les pousser secrètement à abandonner leur prince; mais il continua de s'avancer dans la Numidie. Jugurtha comprit les intentions du consul, et avec sa résolution ordinaire il se jeta brusquement sur l'armée romaine près de la rivière du Muthul. La bataille vivement disputée se termina par la défaite complète des Numides. Metellus ravagea les États de Jugurtha, et ramena ses troupes dans leurs quartiers d'hiver sans avoir pu s'emparer de l'importante ville de Zama. Le coup qu'il avait porté au prince numide n'en était pas moins terrible. Jugurtha, découragé, offrit de se rendre sans conditions et livra aux Romains des éléphants, des chevaux, des armes, et une forte somme de monnaie. Mais quand il s'agit de se livrer lui-même, il recula et rompit les négociations. La seconde campagne ne fut pas aussi décisive que l'attendait le consul; il se fatigua à poursuivre un ennemi qui fuyait toujours et qui ne disparaissait que pour reparaître avec de nouvelles troupes recrutées parmi les tribus nomades du désert. La prise de la forteresse de Thala enleva à Jugurtha son dernier point d'appui en Numidie; mais il trouva un auxiliaire dans Bocchus, roi de Mauritanie. Lorsque cette alliance eut lieu, Metellus avait déjà renoncé à conduire la guerre avec vigueur; car il savait que l'honneur de la terminer était réservé à un de ses lieutenants, à Marius, qui venait d'être nommé consul (*voy. MARIUS*). Irrité et humilié d'être évincé par un homme sans naissance, qu'il avait longtemps protégé, et dont récemment il avait mortellement blessé l'amour-propre, il n'attendit pas le successeur que le peuple lui avait donné, et, remettant l'armée à son lieutenant P. Rutilius, il partit pour Rome. Il fut tout étonné d'y être accueilli avec de grandes démonstrations de respect et d'admiration. Le peuple avait le sentiment d'avoir commis une injustice à son égard, et l'en dédommageait par des applaudissements. Le sénat concourait de toutes ses forces à une manifestation qui protestait contre l'élevation de Marius. Metellus eut les honneurs d'un splendide triom-

phe, reçut le surnom de *Numidique*, et reentra dans la vie privée. Mais le pouvoir croissant du parti démocratique ne devait pas le laisser jouir tranquillement de sa gloire et de son influence. Comme censeur en 102, il s'opposa vainement aux menées de ce parti que soutenait Marius, et dont les chefs les plus turbulents étaient L. Appuleius Saturninus et Servilius Glaucia. Ces deux derniers étaient des ennemis déclarés de Metellus, qui avait voulu les chasser du sénat. Marius mettait un peu plus de réserve dans sa haine, qui était peut-être plus profonde. En 100 le parti démocratique l'emporta aux élections. Marius fut nommé consul, Glaucia préteur et Saturninus tribun. Quelques mois après, à la suite d'une basse intrigue de Marius (*voy. ce nom*) et de mesures violentes de Saturninus, Metellus, qui seul dans le sénat s'était opposé à la loi agraire du tribun, fut expulsé du sénat et condamné à l'exil. Ses nombreux partisans lui proposèrent de le maintenir à Rome par la force des armes. Il refusa de donner le signal de la guerre civile. « Ou les affaires, dit-il, prendront une meilleure tournure, et le peuple se repentira de ce qu'il fait aujourd'hui, alors il me rappellera de lui-même; ou elles resteront dans le même état, et dans ce cas il vaut mieux être éloigné. » Il partit pour Rhodes, et passa tranquillement le temps de son exil, occupé à s'entretenir de philosophie avec le rhéteur L. Ælius Præconinus ou Stilon, qu'il avait emmené avec lui. Pendant ce temps les extravagances de Saturninus et de Glaucia, la mauvaise foi et l'incapacité politique de Marius produisirent dans l'esprit public une réaction contre le parti démocratique. Les amis de Metellus et son fils, que cet acte de piété filiale fit surnommer *Pius*, en profitèrent pour obtenir son rappel, proposé par le tribun Q. Calpidius. Metellus était à Smyrne au théâtre, lorsqu'on lui en apporta la nouvelle. Il attendit stoïquement la fin du spectacle pour ouvrir les lettres qui la lui annonçaient. Une foule immense l'accueillit à son retour, et son voyage de la mer à Rome fut un triomphe. Ces démonstrations ne pouvaient rien sur la marche des affaires, qui se précipitaient vers une solution violente. Metellus disparaît pendant les sombres préliminaires de la guerre civile. Cicéron parle d'un Metellus, sans doute le *Numidique*, qui fut empoisonné par Q. Varius, tribun du peuple, en 91; mais c'est peut-être un conte inventé par la haine de parti.

Metellus fut le personnage le plus éminent de la famille, qui représenta avec le plus de suite, d'autorité et de distinction, le parti conservateur riche, éclairé, modéré, composé plutôt de grandes familles plébéiennes que d'antiques patriciens, dévoué au maintien, de plus en plus difficile, de l'ancienne constitution, ne refusant pas de faire des concessions à la démocratie, mais montrant trop de dédain pour ses chefs. Metellus eut les qualités et les défauts de son



parti. Il se distingua de plus par son intégrité. Il aimait les lettres et les arts, et les protégeait généreusement. Dans sa jeunesse, il entendit Carnéade à Rome; plus tard il fut l'ami et le patron du poète Archias. Cicéron parle avec éloge de l'éloquence de Metellus, dont les discours se liaient encore avec admiration du temps de Fronon. Y.

Salluste, *Jugur.*, 43-83. — Plutarque, *Marius*, — Tite Live, *Épit.*, 65, 69. — Velleius Patereulus, II, 11. — Aurelius Victor, *De Vir. illust.*, 62. — Florus, III, 1. — Eutrope, IV, 27. — Orose, V, 15. — Appien, *Bel. civ.*, I, 28, 33. — Valère Maxime, II, 10; IX, 7. — Aulu Gelle, I, XVII, 2. — Cicéron, passages indiqués dans l'*Onomasticon Tullianum* d'Orelli, t. II. — Meyer, *Orat. oratorum Fragmenta*.

**METELLUS (Q. Cæcilius) Pius** (le Pieux), fils du précédent, né vers 130 avant J.-C., mort vers 63. Il suivit, à l'âge de vingt ans environ, son père en Numidie. Nommé préteur en 89, il fut un des principaux commandements dans la guerre marsique ou sociale; il remporta une victoire décisive sur Q. Pompéidius, chef des Marses, qui périt dans la bataille. Il était encore employé à combattre les Samnites, en 87, lorsque Marius débarqua en Italie et se joignit au consul Cinna. Le autre consul Octavius, se trouvant insuffisant pour résister à cette redoutable coalition, le séta se hâta de rappeler Metellus et de lui offrir le commandement suprême. Metellus, jugeant que la situation était pour le moment désespérée, refusa les propositions du sénat et du consul, et passa en Afrique. Là il rassembla des troupes considérables, qu'augmenta l'arrivée de soldats, qui venait d'Espagne. Mais les deux camps se disputèrent, et Metellus resté seul fut vaincu en 84 par C. Fabius, un des chefs du parti de Marius. Il revint alors en Italie attendant avec impatience le retour de Sylla. Il fut élu par des premiers nobles qui rejoignirent ce général à Brindes, et devint un de ses principaux lieutenants. En 82, il battit successivement deux tribuns de Carbon, et remporta une victoire complète sur Carbon et Norbanus, près de Fantia, dans la Gaule Cisalpine. Sylla, pour le récompenser de ses services, l'admit à partager le consulat avec lui. Au sortir de charge Metellus se rendit comme proconsul en Espagne, où domit Sertorius, un des lieutenants de Marius. Il renvoya pendant huit ans contre ce chef énergique et habile, sans obtenir aucun avantage marqué, et fut obligé de réclamer l'envoi d'une nouvelle armée, sous les ordres de Pompée. Grâce ce renfort, il battit à Sagonte Perpenna, lieutenant de Sertorius, et repoussa une attaque de Sertorius lui-même. Fier de ce succès, il prit le titre d'*imperator*, et se fit décerner des couronnes par les villes de la province. Il invita aussi les poètes à célébrer ses hauts faits. Il se vanta trop de triompher d'un ennemi qui était encore loin d'être abattu. Sertorius redevint bientôt un adversaire formidable pour les Metellus, et il eut probablement défié tous leurs efforts s'il n'eût péri par la trahison de Perpenna

(72). Metellus revint à Rome l'année suivante, et obtint les honneurs du triomphe, le 30 décembre 71. Aucun événement remarquable ne signala la fin de sa vie. Comme son père, dont il avait toutes les qualités, il resta constamment fidèle au parti aristocratique. La dignité de souverain pontife, qu'il possédait et qui depuis un siècle était comme héréditaire dans la famille Metellus, passa à sa mort à Jules César, le plus brillant espoir du parti démocratique. Metellus Pius adopta le fils de Scipion Nasica, qui prit en conséquence le nom de *Metellus Pius Scipio*. Y.

Salluste, *Jug.*, 64. — Appien, *Bel. civ.*, I, 33, 53, 68, 80-91, 97, 103, 108-116. — Aurelius Victor, *De Vir. illust.*, 65. — Orose, V, 18, 28. — Plutarque, *Marius*, 42; *Cras-sus*, 6; *Sertorius*, 12-27; *Cæs.*, 7. — Tite Live, *Épitom.*, 48, 91, 92. — Velleius Patereulus, II, 13, 28-30. — Dion Cassius, XXVII, 37. — Cicéron, *Pro Arch.*, 4, 6, 10; *Pro Planc.*, 29; *Pro Cluent.*, 8; *Pro Balbo*, 2, 22.

**METELLUS (Q. Cæcilius) Celer**, fils de Q. Cæcilius Metellus Nepos, consul en 98, et petit-fils de Metellus le *Baléarique*, mort en 59 avant J.-C. Il servit en 66 comme légat dans l'armée de Pompée en Asie, et il se distingua en repoussant une attaque que Oroeses, roi des Albanais, avait faite contre les quartiers d'hiver des Romains. De retour à Rome, il fut nommé préteur en 63, l'année même du consulat de Cicéron. Comme les autres membres de sa famille, il se montra un des plus fermes soutiens du parti aristocratique. Il sauva Rabirius d'une condamnation capitale en retirant l'étendard du Janicule, et il se joignit à Cicéron pour combattre les complots de Catilina. Quand le conspirateur eut quitté Rome, Metellus, envoyé dans le Picenum, lui ferma les passages des Apennins, et le força de se rejeter sur le consul Antonius. L'année suivante, 62, il eut le gouvernement de la Gaule Cisalpine avec le titre de proconsul, et en 61 il fut élu consul. Il entra en charge en 60, et se montra aussitôt l'adversaire de Pompée, qui désirait obtenir la ratification de ses actes en Asie et une distribution de terres pour ses soldats. Pompée, par sa politique équivoque et ses prétentions, avait offensé tous les partis, et en ce moment il paraissait particulièrement dangereux pour le parti aristocratique; mais il conservait une grande influence personnelle, et Metellus eût agi sagement en le ménageant, tandis que par son opposition il le jeta dans les bras de César, et amena cette fameuse coalition connue sous le nom de *premier triumvirat*. A part cette faute, on ne peut que louer le courage avec lequel il défendit la légalité contre son collègue Afranius, créature de Pompée, et contre Clodius, son propre cousin, le chef le plus turbulent du parti démocratique. Au sortir de sa charge il n'accepta pas la province de Gaule, et préféra rester à Rome pour y continuer sa lutte contre un parti de plus en plus menaçant. Il eut regret de ne pouvoir empêcher César de faire passer une loi agraire en 59, et mourut si subitement au milieu de son opposition, que l'on accusa Clodia, sa

femme, de l'avoir empoisonné. Metellus fut le défenseur courageux et probe, mais hautain et maladroit, d'une cause compromise, et même avec plus de génie et d'influence il n'aurait rien pu contre des démagogues comme Clodius et contre des hommes politiques comme César et Pompée. Y.

Dion Cassius, XXXVI, 37 ; XXXVII, XXXVIII. — Saluste, *Cat.*, 57. — Cicéron, nombreux passages cités dans l'*Onomasticon Tullianum* d'Orelli.

**METELLUS (Quintus), Nepos**, frère du précédent, mort en 55 avant J.-C. Il servit dans la guerre des pirates, en 67, sous les ordres de Pompée, et resta avec lui en Asie jusqu'en 64. Il revint à Rome comme l'agent de Pompée, en 63, et sollicita le tribunat. Le sénat, qui redoutait alors Pompée, s'effraya de cette candidature, et opposa à Metellus l'homme le plus estimé du parti aristocratique, Caton ; mais en obtenant l'élection de celui-ci il ne put pas empêcher celle de Metellus. Le nouveau tribun entra en charge le 10 décembre 63 : il débuta par une violente attaque contre Cicéron, consul sortant, et l'empêcha d'adresser au peuple le discours d'usage, sous prétexte que celui qui avait fait périr des citoyens sans permettre qu'on les entendit n'avait pas le droit d'être entendu lui-même. Cicéron, réduit à ne prêter que le serment ordinaire, jura qu'il avait sauvé la patrie. Le 1<sup>er</sup> janvier 62, il prit sa revanche en lançant dans le sénat contre le tribun un discours très-amer, auquel Metellus répondit le lendemain avec une égale amertume, dénonçant l'ex-consul comme un tyran qui avait fait mourir des citoyens sans jugement, et le menaçant d'une accusation. Cicéron, exaspéré, publia contre le tribun un discours intitulé *Metellina*, tellement injurieux, que Metellus Celer, frère du tribun, mais d'ailleurs engagé dans un autre parti, en témoigna un vif ressentiment. Metellus, d'accord avec César, proposa de rappeler Pompée avec son armée, pour rétablir le calme dans la république. Caton s'opposa fortement à une mesure si dangereuse, et la lutte des deux tribuns fut sur le point de dégénérer en guerre civile et présenta d'étranges alternatives. Metellus l'emporta un moment, grâce à ses gladiateurs, et chassa Caton du forum ; mais les nobles, se ralliant autour du tribun expulsé, le ramenèrent sur le forum, et forcèrent Metellus à prendre la fuite. Il se réfugia auprès de Pompée, et revint à Rome avec lui en 60. Il fut aussitôt nommé préteur, et en 57 il devint consul avec P. Cornelius Lentulus Spinther. C'était le moment où les amis de Cicéron s'efforçaient d'obtenir son rappel. L'illustre banni craignait que le consul ne s'y opposât, et il fut charmé d'apprendre qu'il n'en était pas ainsi. Il lui écrivit pour l'en remercier, et plusieurs fois depuis il se répandit en éloges sur la modération et la magnanimité de l'homme politique qu'il avait tant maltraité dans la *Metellina*. Metellus ne méritait pas ces éloges : agent de Pompée, il suivait toutes les fluctua-

tions de la politique de son chef, et en ce moment Pompée et César, mécontents de l'insolence de Clodius, voulaient l'humilier par le rappel de son plus mortel ennemi. En 56 il eut l'Espagne pour province, et attaqua sans aucun motif les Vaccéens ; mais cette injuste agression tourna à son désavantage. Il revint à Rome, et comme on n'entend plus parler de lui, on suppose qu'il mourut peu après. Y.

Appien, *Mithrid.*, 95. — Florus, III, 6. — Joséphe, *Antiquit.*, IV, 2 ; *Bel. Jud.*, I, 6. — Plutarque, *Cat. Min.*, 20. — Dion Cassius, XXXVII, 38-31 ; XXXIX, 1-7, 54. — Plutarque, *César*, 21. — Cicéron, dans l'*Onomasticon Tullianum* d'Orelli.

**METELLUS (Q. Cæcilius) Creticus**, mort vers 55 avant J.-C. Il était parent des précédents, mais on ignore à quel degré. Il fut consul en 69 avec Q. Hortensius, et eut la province de Crète, que son collègue avait refusée. Cette île était alors en guerre avec les Romains. Metellus partit d'Italie en 68, à la tête de trois légions, et consacra deux ans entiers à la conquête de l'île. Sa tâche fut rendue beaucoup plus difficile par l'intervention de Pompée, qui par la loi *Gabinia* (67) avait été investi du commandement supérieur de toute la Méditerranée. Les Crétois voyant que Metellus s'était déjà rendu maître de Cydonie, de Cnosse et de beaucoup d'autres de leurs villes, s'adressèrent à Pompée, offrant de lui faire directement leur soumission. Pompée s'empressa d'accepter, et leur envoya deux de ses lieutenants, L. Octavius et Cornélius Sisenna. Metellus ne souscrivit pas à cet arrangement, et continua la guerre, où il eut pour adversaires non-seulement les Crétois, mais les deux lieutenants de Pompée, assistés d'un corps de troupes romaines. Metellus triompha de cet obstacle imprévu. Sisenna mourut ; Octavius s'enfuit, et les chefs crétois firent leur soumission au proconsul. De retour en Italie en 66, il n'obtint pas immédiatement le triomphe, à cause de l'opposition des amis de Pompée. Il l'attendait encore, arrêté dans le voisinage de Rome, lorsque la conspiration de Catilina éclata, en 63. Il fut alors envoyé en Apulie, et l'année suivante obtint enfin la permission de faire à Rome une entrée triomphale. Mais il eut le regret de ne pouvoir montrer dans cette cérémonie les deux chefs crétois, Lasthénès et Panarès, qu'un tribut du peuple le força de livrer à Pompée. Il avait trop à se plaindre de ce général pour ne pas joindre contre lui à Lucullus et aux autres chefs du parti aristocratique. Cette opposition fut jouée par le premier triumvirat ; Metellus vivait encore en 57, et faisait partie du collège de pontifes. On ignore la date de sa mort.

Q. Cæcilius Metellus *Creticus* eut deux frères L. Cæcilius METELLUS, préteur en 71, consul en 68 et mort cette année même ; M. Cæcilius METELLUS, préteur en 69 ; il ne fut pas consul, qui annonce le déclin de cette famille, déclin qui est d'ailleurs un cas particulier de la décadence générale de l'aristocratie.

*L. Cæcilius METELLUS Creticus*, fils d'un des précédents. Tribun du peuple en 49 av. J.-C. et fidèle aux principes héréditaires de sa famille, il se montra un des défenseurs les plus déclarés du parti aristocratique. Il ne s'enfuit pas de Rome à l'approche de Jules César, et s'efforça d'empêcher celui-ci de s'emparer du trésor sacré. Il ne céda qu'à la violence, et alla rejoindre Pompée. Ce courageux citoyen disparaît dans la guerre civile; mais c'est peut-être lui que l'on retrouve partisan d'Antoine, prisonnier d'Octave, après la bataille d'Actium, et sauvé par l'intercession de son fils, qui avait combattu dans les rangs d'Octave. Ainsi finit obscurément la plus grande famille consulaire des deux derniers siècles de la république.

Y.

Tit. Live, *Épît.*, 98-100. — Florus, III, 7; IV, 2. — Eutrope, VI, 14. — Orose, VI, 4. — Velleius Paterculus, II, 34, 38. — Justin, XXXIX, 1, 2. — Appien, *Sic.*, 6. — Dion Cassius, *Fragm.*, 178; XXXVI, 1, 2. — Plutarque, *Pomp.*, 29. — Salluste, *Catil.*, 30. — Cicéron, *Verr.*, 1, 9; *Pro Flacc.*, 3, 18, 40; *In Pison.*, 24; *Ad Att.*, 1, 19; *De Har. Resp.*, 6.

**METEREN** (*Emmanuel* (1) VAN), historien flamand, né à Anvers, le 9 juillet 1533, de parents protestants, mort à Londres, le 8 avril 1612. Fils d'un imprimeur, il commença ses études dans sa ville natale, les poursuivit à Tournay et à Duffel, et revint à Anvers en 1549 pour assister à la joyeuse entrée de Philippe II en cette ville. Son père lui laissa le choix entre la carrière commerciale et celle des lettres; le jeune homme opta pour la première, et fut en 1550 mis en apprentissage pour dix ans chez un négociant anversois établi à Londres. Au bout de deux années il revint à Anvers, avec son patron. Les troubles religieux ayant forcé ses parents à s'embarquer pour l'Angleterre, tous deux périrent pendant la traversée, assaillis par un navire français. C'est à pareille école que van Meteren puisa la haine du fanatisme et de l'intolérance, haine qui s'accrut encore par deux voyages qu'il fit en Angleterre (1556 et 1558), et qui le rendirent témoin des persécutions exercées sous le règne de Marie Tudor. Son apprentissage terminé, il s'établit à Londres, où il devint facteur de plusieurs commerçants. Pendant un voyage qu'il fit à Anvers, il fut arrêté comme suspect et relâché au bout de dix-huit jours comme sujet anglais (mai 1575). De retour à Londres, il s'occupa à recueillir des documents relatifs à la révolution des Pays-Bas; mais ce ne fut qu'en 1583 que, cédant aux conseils de son parent Abraham Ortelius, il entreprit d'en faire usage. Depuis longtemps aussi il s'occupait du droit d'entre-cours, et il avait écrit un traité aujourd'hui perdu sur les privilèges dont jouissaient les commerçants flamands

en Angleterre. Élu en 1583 *hoofzman*, ou consul du collège des marchands à Londres, il exerça cet emploi jusqu'à sa mort. L'ouvrage de van Meteren vit d'abord le jour à son insu : l'auteur avait envoyé son manuscrit en Allemagne pour faire graver des estampes en taille douce; on en profita pour publier une traduction allemande : *Historia und Abcontrafeytungh fürnemlich der Niederlendischer geschichten und Kriegshendelen mit hochstem fleiss beschriben durch Merten von Maneuel*, 1593, 2 vol. pet. in-fol. Vers 1597 il en parut également une traduction latine, sans indication de lieu, qui ne contient que dix-sept livres (pet. in-fol.). Van Meteren se décida enfin à publier l'original flamand qui fut imprimé à Delft, en 1599, in-fol., et contient dix-neuf livres. Quelque temps avant sa mort, l'auteur revit son œuvre et la continua jusqu'à la fin de 1611. Cette dernière édition définitive, qui parut à Dordrecht, 2 vol. in-4°, contient trente-deux livres; elle a servi de type à toutes les éditions qui se sont succédées depuis et dont la dernière est celle de Gorinchem, 1748, 10 vol. in-8°; — *L'Histoire des Pays-Bas* de Van Meteren fut traduite en français par I. D. L. Haye (La Haye, 1618, in-fol.; Amsterdam, 1670, in-fol.). On la traduisit aussi en allemand; Arnheim, 1604, 2 vol. in-fol.; Amsterdam, 1640, in-fol.; et Amsterdam (Francfort), 1669, 2 vol. in-fol.

Le style de van Meteren est aride comme celui des chroniqueurs. Lui-même avoue qu'il n'a voulu que rassembler des matériaux pour un futur historien. A cette fin il s'était entouré de tous les documents manuscrits ou imprimés qu'il avait pu se procurer, et s'était mis en relation avec plusieurs ambassadeurs étrangers. Aussi tous les historiens se plaisent-ils à louer son exactitude. On lui reproche seulement trop de partialité en faveur des protestants. Malgré ce défaut, son livre reste une des sources les plus précieuses à consulter pour l'histoire de la grande révolution du seizième siècle. A. WILLEMS.

*Biographie de Van Meteren*, par Simon Ruytincx, en tête de son *Histoire*. — Paquot, *Mémoires*, XII. — S. De Wind, *Bibliothèque des Historiens néerlandais* (en holl.); Middelburg, 1831, in-8°, p. 257.

**METEZEAU**, famille d'architectes français, dont voici les principaux membres :

**METEZEAU** (*Clément*), né à Dreux, où il est mort, vers 1550. On remarque dans son architecture la délicatesse trop recherchée des premières années de la renaissance. En 1516 il entreprit avec Jehan Desmoulins la construction de l'hôtel de ville de Dreux, terminée en 1540. En 1524 il commença le grand portail et les deux tours de l'église Saint-Pierre, œuvre qui fut terminée par son fils Jehan, mort à Dreux, le 26 avril 1600.

**METEZEAU** (*Thibault*), second fils du précédent, né à Dreux, le 21 octobre 1533, mort à Paris, vers 1599. Suivant Germain Brice, il fut un des entrepreneurs du Pont-Neuf, com-

(1) Pendant la grossesse de sa mère, le magistrat fit faire une perquisition dans la maison qu'elle habitait, pour y chercher des livres prohibés qu'on y avait recelés; les recherches ayant été infructueuses, l'enfant qui naquit bientôt après reçut, en mémoire de la protection signalée du ciel, le nom d'*Emmanuel*.

mencé en 1578. Il passe pour avoir aidé Philibert Delorme dans la construction des Tuileries, et avoir fourni les dessins pour la grande galerie du Louvre; il commença sous Charles IX la salle des Antiques. En 1581, il éleva l'avant-portail de la porte Saint-Antoine, et fut nommé, vers la fin de sa vie, architecte du duc d'Alençon; il figure avec ce titre en 1576 avec les *gens de mestier*.

**METEZEAU (Louis)**, fils aîné de Thibault, né à Dreux, vers 1559, mort à Paris, vers 1615. D'après Toussaint Donnant, le palais du Luxembourg, œuvre de Jacques de Brosse, fut élevé sur les plans que Metezeau avait présentés à Marie de Médicis. On a prétendu aussi qu'il était l'auteur du grand escalier des Tuileries; mais il était à peine sorti de l'enfance lorsque ce palais fut achevé. Ce fut lui qui termina en 1596 la grande galerie du Louvre, commencée sous Charles IX; c'est le seul ouvrage qui ne lui soit pas contesté. Il fut nommé en 1596 architecte du roi Henri IV, et parut avoir eu en cette qualité l'ordonnance des fêtes.

**METEZEAU (Jean)**, frère du précédent, fut un partisan de la Ligue; en 1593, après le siège de Dreux par Henri IV, la brèche d'assaut ayant été refermée, on incrusta dans cette partie de la muraille une pierre entourée de huit boulets de quatorze qui subsista jusqu'en 1774; elle portait l'inscription suivante, attribuée à Jean Metezeau :

Par feu , par fer, par bruit, j'ai combattu;  
De sang, de bras, de corps, j'ai cette place teinte,  
Par un pouvoir divers, un roi j'ai combattu;  
Et dans ce lieu iet, j'ai la fureur dépeinte.

Jean Metezeau devint secrétaire de la comtesse de Bar, et se fit connaître par une traduction des Psaumes, qui eut trois éditions.

**METEZEAU (Clément)**, frère des précédents, né à Dreux, le 6 février 1581, mort à Paris, vers 1650. Il éleva le transept et le portail sud de l'église Saint-Pierre de Dreux, construction qui peut être admirée comme l'un des chefs-d'œuvre de la renaissance, mais qui proteste contre le manque d'harmonie pour son application à une édifice gothique. La fameuse digue de La Rochelle, qu'il construisit sous Louis XIII, est un de ses principaux ouvrages. Lorsqu'il conçut le plan de cette digue, dont l'idée première appartient au cardinal de Richelieu, il se trouvait à Paris avec Jehan Tiriot, maître maçon; ils achevèrent les dessins en une nuit, et partirent aussitôt pour rejoindre le cardinal à La Rochelle. Pompée Targone, ingénieur italien, avait déjà présenté ses plans; ceux de Metezeau prévalurent; il fut chargé de la direction de ce gigantesque ouvrage. Ses travaux, commencés le 2 décembre 1627, furent achevés l'année suivante, après une série d'accidents qui firent souvent désespérer du succès. La digue, ouverte au milieu pour le passage des marées, coupait la mer en deux portions sur une longueur de 740 toises, et rendait complètement inutile la flotte anglaise, séparée de la ville par cet obstacle infranchis-

sable. Après la reddition de La Rochelle, la reconnaissance du cardinal ne fit pas défaut à Metezeau; on rapporte qu'il le présenta lui-même au roi et que Louis XIII fit son entrée dans la ville appuyé sur l'épaule du célèbre architecte. Quelque temps après, il reçut avec la confirmation de son titre d'architecte du roi, qu'il possédait avant la prise de La Rochelle, une pension de 1,800 livres et un logement au Louvre. On lui attribue, mais sans raison, les plans de l'église de l'Oratoire, du château de La Meilleraye, du château de Chilly, de la porte Saint-Antoine, etc., qui sont dus, en partie à un fils de Louis Metezeau, nommé *Louis* comme son père, et en partie à Thibault Metezeau. On avait inscrit au-dessous de son portrait les vers suivants, composés par Mathurin Bourgeois, procureur à l'élection de Dreux, vers qui font connaître quelle était sa réputation auprès de ses contemporains :

Dicitur Archimedes terram potuisse movere;  
Æquora qui potuit sistere non minor est.

**METEZEAU (Paul)**, fils de Jean, né à Dreux, vers 1582, mort à Calais, le 17 mars 1632. Il embrassa l'état ecclésiastique, et devint aumônier du roi; il eut la réputation d'un savant théologien, et contribua à fonder la *Congrégation de l'Oratoire*, qu'il établit à Tours et à Angers. On a de lui : *Theologia sacra juxta formam evangelicæ prædicationis distributa*; Paris, 1625; — *L'Exercice de l'homme intérieur*; Paris, 1627.

J. H. JOB.

Fontenai, *Dictionnaire des Artistes*. — A. Berty, *La Renaissance monumentale en France*. — *Archives de Dreux*. — *Docum partietiers*

**MÉTHÉRIE (La)**. Voy. LA MÉTHÉRIE.

**MÉTHODE (Saint)**. Voy. CYRILLE (Saint).

**METHODIUS de Patara (Patarensis)** (Saint), surnommé aussi *Eubulus* et *Eubulius*, théologien grec, mort au commencement du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il occupa successivement les sièges épiscopaux d'Olympe et de Patara en Lycie et de Tyr en Phénicie. Selon Suidas il mourut martyr, sous le règne de Dèce (249-251) et de Valérien; mais il y a là une erreur évidente, puisque Dèce et Valérien ne régnaient pas en même temps; il est plus probable que Methodius périt pendant la grande persécution de Dioclétien et de Galerius. L'Église célèbre sa fête le 18 septembre. On a de ce saint : *Περὶ Ἀναστάσεως (De la Résurrection)*, contre Origène; saint Epiphane dans son *Panarium*, Photius dans sa Bibliothèque et saint Jean Damascène en ont donné des fragments; — *Περὶ τῶν γενητῶν (Sur les Choses créées)*, dans Photius; — *Περὶ Αὐτεξουσίου καὶ πόθεν τὰ κακά (Sur le libre arbitre et l'origine du mal)*, publié par Leo Allatius et par Combéfis; — *Περὶ τῆς ἀγγελιομύητου παρθενίας καὶ ὄγνεϊας (De l'angélique Virginité et de la Chasteté)*, écrit en forme de dialogue: c'est un curieux ouvrage, qui rappelle à la fois le *Banquet* de Platon et le

*Cantique des cantiques*, et qui à un fonds d'idées toutes chrétiennes et à un enthousiasme sincère pour les vertus qu'il célèbre mêle de grandes libertés de langage. Photius prétend qu'il a été interpolé, et qu'on y trouve des traces d'arianisme; ces traces ont disparu des manuscrits qui existent actuellement et d'après lesquels l'ouvrage fut publié pour la première fois par Leo Allatius, sous ce titre : *S. Methodii, episcopi et martyris, Convivium decem Virginum Leo Allatius hactenus non editum primum græce vulgavit, latine vertit; notas et diatriben de Methodiorum scriptis adjecit*; Rome, 1656, in-8°. En même temps qu'Allatius, le P. Poussines (Possinus) prépara une édition, qui parut à Paris par les soins de Henri de Valois (*S. Methodii Convivium Virginum græce et latine nunc primum editum*); 1657, in-8°. Les principaux ouvrages de Methodius, *Sur le libre Arbitre, La Résurrection*, deux homélies et les fragments conservés dans Photius ont été publiés par Combéfis, en grec et en latin, avec des notes; Paris, 1644, in-fol., avec les œuvres d'Amphilochus et d'André de Crète; le même éditeur a donné le *Convivium Virginum* dans son *Auctarium Biblioth. PP. Græcorum*, 1672; ces écrits ont été insérés dans la *Bibliotheca maxima Patrum*, de Lyon, t. III. On y a joint des *Revelationes de rebus quæ ab initio mundi contigerunt et deinceps contingere debent*, attribuées probablement à tort à Methodius de Palara, et qui paraissent appartenir à un autre Methodius, patriarche de Constantinople en 1240. Ces prophéties ou *Révelations* eurent plusieurs éditions dans les premiers temps de l'imprimerie; la plus ancienne est d'Augsbourg, gothique, sans date, in-4° (*Titulus in libellum sancti Methodii martyris episcopi Partinensis ecclesie provincie Græcorum, continens in se revelationes divinas a sanctis angelis factas de principio mundi et eradicatione variorum regnorum atque ultimi regis Romanorum gestis et futuro triumpho in Turcis atque de liberatione christianorum ac oppressione Sarracenorum, etc., etc.*). Hoffmann cite six autres éditions de cet ouvrage; Augsbourg, 1496, in-4°; Paris, 1498, in-4°; Bâle, 1498, in-4°; Bâle, 1504, in-4°; Bâle, 1515, in-4°; Bâle, 1516, in-4°.

Y.

Photius, *Cod.*, 234-237. — Cave, *Hist. Lit.* — Henschen, dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, t. IV. — Nath. Lardner, *Credibility of the Gospel History*, t. V. — Oudin, *Comment. de Scriptoribus eccles.*, vol. 1. — André Sixt, *Dissert. de Methodio, Tyri quondam episcopo*; Altorf, 1787, in-4°. — Fabricius, *Bibl. Græca*, t. VII, édit. de Harles.

**METHODIUS** le Confesseur (Ὁμολογητά), patriarche de Constantinople, mort le 14 juin 846. Il était né à Syracuse, vers la fin du huitième siècle. Il se rendit à Constantinople, où il entra dans les ordres après avoir donné ses biens à l'Église et aux pauvres. Comme il était ferme adhérent du culte des images, il fut persécuté

sous le règne de Léon l'Arménien, se réfugia à Rome, et ne revint à Constantinople qu'après la mort de l'empereur. Peu après, le patriarche Nicéphore le chargea d'une mission auprès du pape Pascal. Il rapporta de Rome une lettre dans laquelle le pape demandait à l'empereur Michel de cesser ses persécutions contre les orthodoxes. Irrité de cette missive, l'empereur condamna le porteur de la lettre à recevoir sept cents coups de fouet. Après ce terrible supplice, Méthodius, jeté mourant dans une prison d'une île de la Propontide, y serait mort de faim sans la charité d'un pêcheur. Il passa plusieurs années dans sa prison; mais comme il avait du talent et du savoir, Théophile, fils et successeur de Michel, le tira de son cachot et le logea au palais. Méthodius ne jouit pas longtemps de la faveur impériale. Il offensa Théophile par son orthodoxie, fut fouetté de nouveau et ramené dans son île. Cependant l'empereur, qui appréciait ses talents, le rappela, et le garda près de lui pendant plusieurs campagnes contre les Arabes. Des envieux l'accusèrent d'avoir eu des rapports avec une courtisane, qui, subornée par eux, se déclara amante de lui. Les chroniqueurs byzantins racontent que le pieux personnage prouva qu'il était dans l'impossibilité physique de commettre le crime qu'on lui imputait et que ses calomnieux furent confondus. Théophile mourut en 842. Sa veuve Théodora, régente pendant la minorité de Michel III et orthodoxe zélée, donna toute sa confiance à Methodius, qu'elle fit nommer patriarche de Constantinople cette année même. Methodius occupa cette place jusqu'à sa mort, et déploya constamment la plus grande activité pour supprimer l'hérésie des iconoclastes et rétablir le culte des images. Ce patriarche était un savant homme : il composa un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs ont été imprimés; savoir : *Encomium S. Dionysii Areopagite*; publié en grec; Florence, 1516, in-8°; Paris, 1562, in-8°; en grec et en latin, dans le second volume des *OEuvres* de saint-Denis l'Aréopagite; Anvers, 1634, in-fol.; — *Oratio in eos qui dicunt : Quid profuit Filius Dei crucifixus?* publié en grec et en latin, par Græfser, dans le second vol. de son traité *De Cruce*; — *De Occursu Simeonis et Annæ in templo et in ramos palmarum*, deux sermons publiés par Combéfis dans son édition de Methodius de Palara, mais qui appartiennent plutôt au patriarche Methodius; — *Encomium S. Agathæ, Virginis et Martyris*, grec et latin dans la *Diatriba de Methodiis* de Leo Allatius; — *Constitutio de iis qui diverso modo et diversa ætate post abnegationem coactam vel voluntariam ad fidem christianam revertuntur*, publié en grec et en latin par Goar, dans son *Euchologia Græcorum*; — *Tres versus iambici ad Theodorum et Theophanem graptos, tribus illis quos ad ipsum miserant responsorii*; dans les *Comm. de Bibl. Vind.* de Lambèce et à la suite de la

*Chronique* de Constantin Manassés de l'édit. du Louvre. Y.

Leo Allatius, *Diatriba de Methodiis*. — *Acta Sanctorum* des Bollandistes, t. II. — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. VII. — Cave, *Hist. Lit.* — Baronius, *Annal.*, à l'ann. 842. — Contin. de Théophraste, I, 8; III, 24; IV, 3, 6, 10. — Siméon Métaphraste, *Theophil.*, c. 23; *Michael et Theodora*, c. 3. — Georges le Moine, *Michael et Theodora*, c. 1.

**METIUS** ou **METTIUS FUFETIUS**, préteur ou dictateur d'Albe, sous le règne de Tullus Hostilius, troisième roi de Rome, dans le septième siècle avant J.-C. Il commandait les Albains dans la guerre qui se termina par le combat des Horaces et des Curiaces. La victoire des Horaces assura la suprématie à Rome, et quelque temps après Metius reçut de Tullus Hostilius l'ordre de venir assister les Romains dans leur lutte contre les Fidénates et les Veiens. Il obéit avec une arrière-pensée de trahison, et sur le champ de bataille il retira ses troupes de la mêlée, et attendit pour se déclarer l'issue du combat. Les Romains l'emportèrent, et le préteur albein, se portant contre les Veiens vaincus, acheva de les mettre en déroute. Ce service tardif ne le justifia pas aux yeux de Tullus Hostilius, qui le lendemain fit désarmer les Albains et arrêter leur chef. Metius fut par son ordre attaché à deux chars que des chevaux tirèrent en sens contraire, et périt écartelé. Ce récit, surtout avec les détails donnés par les historiens anciens, n'a rien d'authentique; c'est un épisode d'une légende épique, dont l'origine et le caractère seront discutés à l'article Tullus Hostilius. Y.

Denys d'Halicarnasse, III, 5, 7, 30. — Tite Live, I, 23, 26-28. — Varron, *Fragm.*, p. 240, édit. Biss. — Florus, I, 3. — Valère Maxime, VII, 4. — Frontin, *Strat.*, II, 7. — Polyen, *Strat.*, VIII, 5.

**MÉTIUS** (*Adrien*), géomètre hollandais, né le 9 décembre 1571, à Alkmaër, mort le 17 septembre 1635, à Franeker. Il appartenait à une famille d'habiles ingénieurs militaires : son grand-père, Antoine Mélius, construisit ou répara plusieurs places fortes en Hollande, et contribua en 1573 à la défense d'Alkmaër. Il hérita de son père, qui se nommait aussi Adrien (1), le goût des sciences exactes, étudia le droit et la médecine, reçut des conseils de Tycho-Brahé, et se fit connaître en Allemagne en donnant des leçons fort suivies d'astronomie. De retour en Hollande, il seconda son père dans l'inspection des travaux de défense, et depuis 1598 jusqu'à sa mort il professa les mathématiques à l'université de Franeker. Reçu docteur en 1625, il exerça peu la médecine. Si Mélius traita de chimères les pratiques de l'astrologie, il tomba en revanche dans celles de l'alchimie, et perdit dans de vaines recherches la meilleure partie de son bien. On a de lui : *Doctrinæ sphaericæ lib. V*;

(1) Ce savant a, comme tant d'autres, essayé de déterminer exactement le rapport du diamètre à la circonférence, qu'il croyait être de 113 à 355. Ce fut le problème de la quadrature du cercle, déjà posé dans l'antiquité, qui fit naître toutes ces recherches, multipliées à l'infini.

Franckfort, 1592, in-8°; Franeker, 1598, in-80; — *Universæ Astronomiæ Institutio; accessio tractatus de novis auctoris instrumentis et modo quo stellarum fixarum situs motusque Solis per eadem observantur*; Franeker, 1605 ou 1608, 4 tom. in-8°; la seconde édition est la seule qui contienne le traité de Mélius sur les instruments qu'il avait inventés; on a réimprimé cet ouvrage en hollandais (1614, in-4°) et en latin, avec des additions (1630, in-4°); — *Arithmeticae lib. II et Geometriæ lib. VI practica*; Franeker, 1611, in-4°; nouv. édit., augmentée. Leyde, 1626, 1640, in-4°; — *De Usu utriusque Globi*; Franeker, 1611, 1624, in-4°; Amsterdam, 1626, in-8°; — *Nieuwe geographische Onderwysinghe*; *ibid.*, 1614, in-4°, fig.; — *Praxis nova Geometrica*; *ibid.*, 1623, in-4°, traité dédié à Galilée; — *Problemata Astronomica, geometricæ delineata*; Leyde, 1625, in-4°; — *Astrolabium*; Franeker, 1626, in-8°, et 1627, in-4°; — *Calendarium perpetuum articulis digitorum computandum*; Rotterdam, 1627, in-8°, écrit en hollandais; — *Primum mobile, astronomice, sciagraphice, geometricæ et hydrographice nova methodo explicatum*; Amsterdam, 1631, 1633, in-4°; la deuxième édition a été revue par Guillaume Blaeu. K.

Ménélas Winseus, *Oraison funèbre d'Adrien Mélius* (en lat.); Franeker, 1636, in-4°. — Voss, *De Scientiis mathematicis*, cap. 16, 27 et 36. — Sweert, *Athenæ Belgicæ*, p. 400. — Vriemoot, *Series Profess. acad. Franec.*, p. 10. — Eloy, *Dict. de la Méd.*, III. — Montucla, *Hist. des Mathém.*, I. — Lalande, *Biblioth. Astronom.*

**MÉTIUS** (*Jacob*), frère puîné du précédent, né à Alkmaër, passe pour avoir inventé, vers 1609, la lunette d'approche ou télescope. « Il y a environ trente ans, écrit Descartes dans la *Dioptrique*, qu'un nommé Jacques Mélius, homme qui n'avait jamais étudié, mais qui prenait plaisir à faire des miroirs et des verres brulants, ayant à cette occasion des verres de différentes formes, s'avisait de regarder au travers de deux, dont l'un était convexe, l'autre concave, et il les appliqua si heureusement au bout d'un tuyau que la première des lunettes en fut composée. » Cette invention, revendiquée par Dutens en faveur des anciens, a été également attribuée à J.-B. Porta, à Antoine de Dominis, à Zacharie Janssen et à Jean Lipppersheim. Il paraît résulter des recherches qu'on a faites à ce sujet que la ville de Middelbourg est le berceau de cet admirable instrument. K.

Vriemoot, *Athenæ Frisicæ*, 99. — Pierre Borcl, *De vero Telescopii Inventore*. — Montucla, *Hist. des Mathém.*, liv. IV.

**MÉTOCHITE** (*Georges*), Γεώργιος ὁ Μετοχίτης, théologien grec, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle. Grand-diacre de l'Église de Constantinople, il fut l'ami intime et le ferme adhérent de l'empereur Andronic l'ancien, et se prononça pour la réunion des deux Églises grecque et latine. Ses opinions le firent exiler sous l'empereur Andronic le jeune. Il mourut dans l'exil. Il était le parent, peut-être le père, de

Théodore Métochite, avec lequel on l'a souvent confondu. Il écrivit divers ouvrages importants sur l'histoire du temps, et pleins d'énergie dans leur style rude et presque barbare. Sa *Réfutation* (Ἀντιρρήσεις) de trois chapitres de *Platone*, et sa *Réponse à Manuel Nepos de Crète* ont été publiées par Leo Allatius, dans la *Græcia Orthodoxa*, t. II. Le même a donné un fragment des discours de Métochite *Sur la Réunion des Églises*, et un fragment du quatrième livre de son traité *Sur la Procession du Saint-Esprit*, dans la *Diatriba contra Hottingerum*. Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. X, p. 412. — Cave, *Hist. Lit.*

**MÉTOCHITE** (Théodore), Θεόδωρος ὁ Μετοχίτης, théologien grec, mort en 1332. Il fut le partisan et l'ami de l'empereur Andronic l'ancien, qui le nomma grand-logothète de l'Église de Constantinople et lui confia plusieurs missions. Au milieu de ses fonctions officielles, il trouva du temps pour la composition de divers ouvrages qui font honneur à son savoir. Aussitôt après l'usurpation d'Andronic le jeune (1328) il fut envoyé en exil. L'empereur ne tarda pas à le rappeler; mais Métochite, dégoûté des affaires, se retira dans un couvent, où il mourut. Nicéphore Grégoras, disciple de Métochite, prononça son oraison funèbre et écrivit son épitaphe. Ses principaux ouvrages sont : un *Commentaire* (Παράφρασις) sur divers traités d'Aristote : *Physica*, *De Anima*, *De Cælo*, *De Artu et Interitu*, *De Memoria et Reminiscentia*, *De Somno et Vigilia*, publié en latin par Gent. Hervet; Bâle, 1559, in-4°; Ravenne, 1614, in-4°; le texte grec est resté inédit; — une *Histoire romaine* (Χρονικόν), depuis Jules César jusqu'à Constantin le Grand, publiée en grec avec une traduction latine par Jean Meursius; Leyde, 1618, in-4°; — des *Mémoires et des Pensées*, publiés par Janus Bloch, sous le titre de *Specimina Operum Theod. Metochitæ*; Copenhague, 1790, in-8°. Parmi ses ouvrages inédits on cite : *Περὶ νεωτερικῆς κοροσθείας* (*Sur la Corruption de l'époque récente*); — deux livres sur l'histoire ecclésiastique; — *Capita philosophica et historica miscellanea CXX*, dont Lambèze et après lui Fabricius ont publié les titres, qui donnent une idée favorable du savoir de Métochite et de ses recherches; — *l'Épitaphe* de Michel Paléologue et de l'impératrice Irène; — des *Astronomica*, et des *Commentaires* sur la *Magna Syntaxis* de Ptolémée. Y.

Nicéphore Grégoras et Jean Cantacuzène, *Hist.* — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. X. — Cave, *Hist. Lit.* avec l'*Appendix* de Wharton. — C.-F. de Bodenbourg, *De Th. Metochitæ Scriptis Notheias vulgo instrumentis*, dans les *Miscellan. Lipsiensia*, t. XII.

**MÉTON** (Μέτων), célèbre astronome et géomètre athénien, dont le nom est inséparable de ceux de deux autres géomètres athéniens de la même époque : PHÆINUS (Φαεινός) et EGGRÉMON (Ευκράμων), vivait dans la seconde moitié

du cinquième siècle avant J.-C. La biographie de ces trois personnages est très-incertaine. L'existence de Phæinus n'est attestée que par un passage de Théophraste (*De Signis Tempest. sub init.*), qui prétend qu'il avait observé les tropiques solaires à Athènes sur le Lycabette, et que Méton apprit de lui le cycle de dix-neuf ans.

Méton était fils de Pausanias. Au rapport de Ptolémée il fit des observations à Athènes, dans les Cyclades, en Macédoine et en Thrace. Il paraît, par un vers du poète comique Phrynicius, qu'il était habile dans l'hydraulique. La date des observations sur les solstices faites conjointement avec Euclémon n'est pas fixée d'une manière certaine. « On rapporte, dit Ptolémée, que cette observation fut faite à Athènes, sous l'archontat d'Apseudas, le 21 du mois de phamenoth au matin. Maintenant, de ce solstice à celui qui fut observé par Aristarque, dans la cinquantième année de la première période de Callippe, il s'est écoulé, d'après Hipparque, 152 années. Et depuis cette cinquantième année, qui était la quarante-quatrième après la mort d'Alexandre jusqu'à la quatre cent soixante-troisième, qui est celle de mon observation, il s'est passé quatre cent dix-neuf années. » On s'est appuyé sur ces données et sur un passage de Diodore pour placer le commencement de la période de Méton en 432; mais elles sont insuffisantes. Si la date particulière du cycle n'est pas établie avec précision, la date générale de la vie de Méton ne laisse pas de doute. Élien rapporte qu'afin de ne pas faire partie de l'expédition de Sicile (415), il feignit la démence, et l'année suivante Aristophane, dans sa comédie des *Oiseaux*, lui fit jouer un personnage ridicule.

Le nom de Méton est resté attaché à son *ennéadécatéride*, ou nouvelle manière de distribuer le temps au moyen d'un cycle de dix-neuf ans. Le calendrier grec était encore vers la fin du cinquième siècle dans un état d'indétermination qui donnait lieu aux plus embarrassantes confusions. Les Grecs avaient pris pour base de leur division du temps les révolutions de la Lune. Ils admiraient d'abord que douze mois lunaires et demi égalèrent une révolution solaire, et imaginèrent une période de deux ans, au bout de laquelle on intercalait un mois. L'erreur était trop grossière pour rester longtemps imparee. Du temps de Solon on constata qu'une révolution lunaire est d'environ 29 jours  $\frac{1}{2}$ , et on institua les mois alternativement *caves*, ou de 29 jours, et *pleins*, ou de 30 jours. L'année fut ainsi exactement divisée par rapport à la Lune, sauf une erreur de 9 heures; mais il était difficile de la concilier avec le cours du Soleil. On tâcha d'y remédier par l'*octaétéride* attribuée à Cléstrate de Ténédos. Cette période comprenait 2,922 jours, distribuée en 99 lunaisons, savoir les 96 de huit années communes et trois intercalaires de 30 jours, qui s'inséraient à la fin de

la troisième, de la cinquième et de la huitième. « Cet arrangement, dit Montucla, aurait été fort heureux si l'année lunaire se fût trouvée précisément de 354 jours 4 heures 18'; mais elle est plus grande de 4 heures et demie environ, ce qui dans huit années fait 36 heures. Ainsi les 99 lunaisons font réellement 2,923 jours 12 heures et quelques minutes, de sorte que la Lune qui aurait dû se renouveler à l'expiration de huit années solaires, s'en trouvait encore éloignée d'un jour et demi. » Cet écart produisit à la longue dans le calendrier une perturbation qui eut de bizarres résultats, même en politique. L'époque des fêtes et des trêves sacrées qui accompagnaient les grandes fêtes devint si incertaine que pendant les guerres certaines villes en abusèrent pour signifier à leurs adversaires des trêves sacrées, qui interrompaient les hostilités sans que l'on fût à l'époque réelle de la fête. Ce singulier abus, introduit dans le droit de guerre, et d'autres inconvénients plus graves rendirent une réforme du calendrier indispensable. Méton et Euctémon la tentèrent, et proposèrent leur célèbre *ennéadécatéride* ou cycle de 19 ans. « C'était une période de 19 années lunaires, dont douze étaient communes ou de 12 lunaisons, et les sept autres de 13, ce qui faisait en tout 235 lunaisons; les années où l'on intercalait étaient les 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>. Il faut remarquer que Méton changea aussi quelque chose à la distribution des mois caves et pleins. Dans l'usage ordinaire, l'année commune en avait autant de pleins que de caves. En le conservant et en faisant tous les mois intercalaires pleins, cela n'aurait composé que 121 lunaisons pleines et 114 caves. Méton voulut qu'il y en eût 125 des premières et 110 seulement des dernières. Par ce moyen les mouvements de la Lune et du Soleil sont très-heureusement conciliés, et ces deux astres se rencontrent à la fin de la période, à très-peu de chose près, dans le même lieu du ciel d'où ils étaient partis au commencement. » Le cycle de Méton (avec son année de 365 jours  $\frac{1}{4} + \frac{1}{7}$ ), quoique heureusement inventé, n'était point parfait et offrait un excédant qui exigea une nouvelle combinaison appelée la période de soixante-seize ans ou *Callipique*, du nom de son inventeur Callippe (voy. CALLIPPE). Le cycle de Méton reçut le nom de *Cycle d'Or*, et c'est sous ce titre qu'il est encore employé par les églises occidentales pour la computation de la fête de Pâques.

D'Euctémon lui-même, indépendamment du fait de sa collaboration astronomique avec Méton, on ne sait rien. Comme Geminus et Ptolémée se réfèrent souvent à son autorité pour le lever et le coucher des étoiles, on pense qu'il avait laissé quelque ouvrage sur ce sujet. L. J.

Suidas, au mot *Μέτων*. — *Ællen, Var. Hist.*, X, 7; XIII, 12. — Censorinus, *De Die nat.* — Diodore, XII, 36. — Ptolémée, *Syntaxis magna*, I, 163; III, 2. — Geminus,

*Int.*, dans l'*Uranologie* du P. Petau. — Weidler, *Histor. Astron.* — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. I, p. 158. — Ideler, *Handbuch der Technischen Chronologie*.

**MÉTRAL** (Antoine-Marie-Thérèse), littérateur français, né à La Motte, près de Chambéry (Savoie), le 25 octobre 1778, mort à Paris, le 31 août 1839. Après avoir fait son droit à Grenoble, il plaida dans cette ville et se fit connaître par un *Mémoire sur une naissance tardive*, que Maurice Méjan inséra dans ses *Causes célèbres*, en 1809. Au commencement de 1814, Métral, renonçant au barreau, vint se fixer à Paris, où il s'occupa surtout de littérature, et travailla à différents journaux ou recueils périodiques, comme *Le Moniteur*, le *Magasin encyclopédique*, la *Revue encyclopédique* et le *Bulletin universel*. On a de lui : *Cantates de Métastase*, traduites de l'italien; Grenoble, 1807, in-12; — *Eugénie de Nermon*, roman; Paris, 1810, 2 vol. in-18; — *Défense de l'article 8 de la Charte qui proclame le principe de la liberté de la presse*; Paris, 1814, in-8°; — *Reflexions sur la constitution proposée par le Sénat au peuple, et au roi*; Paris, 1814, in-8°; — *Conjectures sur les livres qui passeront à la postérité*; Paris, 1818, in-8°; — *Histoire de l'Insurrection des Esclaves dans le nord de Saint-Domingue*; Paris, 1818, in-8°; — *Plan d'un Dictionnaire des idées*; Paris, 1818, in-8°; — *De la Liberté des Théâtres dans ses rapports avec la liberté de la presse*; Paris, 1820, in-8°; — *Conjuration contre Attila dans l'ambassade des Romains*, en 449; Paris, 1821, in-8°; — *Le Phénix, ou l'oiseau du soleil*; Paris, 1824, in-12; — *Histoire de l'Expédition des Français à Saint-Domingue sous le consulat de Napoléon Bonaparte, suivie des Mémoires et Notes d'Isaac Louverture sur la même expédition et sur la vie de son père*; Paris, 1825, in-8°; — *Description naturelle, morale et politique du Choléra Morbus à Paris*; Paris, 1833, in-12; — *Vicissitudes de la Louisiane et du Champ d'Asile*; in-8°; — *Considérations sur le Caractère et le Gouvernement de l'Amérique, dictateur du Paraguay*; in-8°; — *De la Littérature haïtienne*. On lui doit la première édition du *Testament de J.-J. Rousseau*, trouvé à Chambéry, en 1820, avec sa justification envers M<sup>me</sup> de Warens; Paris, 1820, in-8°. J. V.

Quéraud, *La France Littér.*

**MÉTRODORÉ** (Μητρόδορος) de Cos, philosophe grec, fils d'Épicharme et petit-fils de Thyrsus, vivait vers 460 avant J.-C. Comme plusieurs autres membres de cette famille, il s'adonna à la fois à l'étude de la philosophie pythagoricienne et à la science médicale. Il écrivit un traité sur les *Œuvres d'Épicharme*, dans lequel, d'après l'autorité d'Épicharme et de Pythagore, il maintint que le dorique était le dialecte propre des hymnes orphiques. Y.



Jamblique, *Vita Pyth.*, c. 34. — Fabricius, *Bibliot. Græca*, vol. 1, p. 852. — Bodc, *Gesch. der Hellen. Dichtk.*, vol. 1, p. 190.

**MÉTRODORE** de Lampsaque, philosophe et critique grec, mort en 462 avant J.-C. Il fut le contemporain et l'ami d'Anaxagore. Il écrivit un ouvrage sur l'interprétation d'Homère, et s'efforça de démontrer que les divinités et les inventions de ce poète sont des allégories qui représentent les forces et les phénomènes de la nature. Ce système d'interprétation singulièrement faux et inintelligent fit fortune chez les anciens, et il a joui même chez les modernes d'une grande et longue faveur. Y.

Platon, *Ion.*, c. 2. — Diogène Laërce, II, 11. — Tatten, *Cont. Hell.* — Fabricius, *Bibli. Græca*, vol. I, p. 517. — Vossius, *De Hist. Græcis*, p. 180, édit. de Westermann.

**MÉTRODORE** de Chios, philosophe grec, vivait au commencement du quatrième siècle avant J.-C. Il eut pour maître Démocrite ou un disciple le Démocrite, et fut lui-même, dit-on, le maître d'Anaxarque. Il composa un traité *Sur la Nature* (*Περὶ φύσεως*), qui jouit d'une grande célébrité dans l'antiquité et qui, au rapport d'Aristotèles dans la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, commençait par ces mots : « Aucun de nous ne sait rien ; nous ne savons pas même si nous savons ou si nous ne savons pas. » Diogène Laërce apporte la même sentence avec cette variante : Métrodore disait qu'il ne savait pas même s'il ne savait rien. » Enfin Cicéron a donné cette idée sous une forme plus développée : *Chius Metrodorus initio libri qui est de Natura* : « Nego, inquit, scire nos, sciamus ne liquid, an nihil sciamus ; ne id ipsum quidem nescire aut scire, nec omnino sit ne liquid an nihil sit. » Il est impossible de proclamer le scepticisme d'une manière plus formelle et plus énergique. Cependant Diodore professait sur l'ensemble et les phénomènes de la nature les opinions dogmatiques, que Bayle a ainsi résumées : « Il enseignait l'éternité de l'univers ; car si l'univers, disait-il, avait commencé, il aurait été produit de rien. Il le faisait infini par une raison tirée de son éternité, et immobile par une raison tirée de son infinité. Il disait que les nues et ensuite la pluie se formaient de l'air condensé, et que la pluie qui tombait sur le soleil l'éteignait, mais que la raréfaction qui succédait à cette extinction le rallumait ; qu'à la longue cet astre s'épaississait par la sécheresse, et que l'eau brillante lui servait de matière pour produire des étoiles. Voilà comment il donnait raison de la suite alternative des jours et des nuits, et en général des éclipses. » Quoi qu'il en soit de ces hypothèses absurdes telles qu'elles son énoncées, mais qui peut-être ne nous ont pas été transmises exactement, il est évident que Métrodore pensait que l'on peut connaître les causes des phénomènes physiques et par conséquent savoir quelque chose. Mais la contradiction entre son scepticisme et son dogmatisme n'est qu'apparente : comme les sceptiques de l'école d'Élée,

Melissus, Zénon, et comme la plupart des sophistes, il distinguait entre la connaissance absolue, certaine, qui est interdite à l'homme, et la connaissance relative, probable, qu'il lui est donné d'atteindre par l'observation et le raisonnement. La philosophie embrassait toutes les sciences alors connues ; Métrodore n'en négligea aucune, et s'attacha particulièrement à la médecine. On croit qu'il enseigna cette science ; mais la chronologie ne permet pas de placer, comme on l'a fait, Hippocrate au nombre de ses disciples (1). Athénée (IV, p. 184) cite des *Ἱπποκράτους*, description ou histoire de la Troade par un Métrodore de Chios, peut-être le même que le philosophe. L'auten des *Ἱπποκράτους* peut aussi avoir composé les *Ἱωνικά* mentionnés par Plutarque (*Qu. Conviv.*, VI, 2, 694) comme l'œuvre d'un Métrodore. L. J.

Eusèbe, *Præp. Evang.*, XIV, p. 765. — Cléron, *Academica*, II, 23. — Diogène Laërce, IX, 58. — Suidas aux mots *Δημόκριτος, Πύθωνος*. — Fabricius, *Bibliot. Græca*, vol. II, p. 660. — Vossius, *De Historicis Græcis*, p. 54, 470, édit. West. — C. Muller, *Fragmenta Historicorum*, t. III, p. 205. — Bayle, *Dictionnaire Historique et crit.*

**MÉTRODORE**, philosophe grec de Lampsaque (suivant Strabon et Cicéron, ou d'Athènes, d'après Diogène Laërce, dont le texte paraît ici corrompu), frère de Timocrate, citoyen athénien du dème de Potamus de la tribu Leontis, né en 230 avant J.-C., mort en 277. Il fut un des disciples les plus distingués d'Épicure, avec lequel il vivait dans les termes de la plus étroite amitié. On rapporte qu'après avoir fait la connaissance de ce philosophe, il ne le quitta qu'une seule fois, pendant six mois, pour faire un voyage dans son pays. Il mourut sept ans avant son maître, auquel il devait succéder, et laissa deux enfants, un fils nommé *Epicure* et une fille. Épicure par son testament confia cette fille à Aynomaque et Timocrate et pourvut à sa dot. Dans une lettre écrite de son lit de mort, il recommanda également les enfants de Métrodore à leur oncle Idoménee. Ces témoignages d'une durable amitié furent consacrés par les disciples d'Épicure, qui célébraient le 20 de chaque mois une fête en l'honneur de leur maître et de Métrodore.

Métrodore semble avoir exagéré encore le sensualisme d'Épicure. Suivant Cicéron il prétendait que le parfait bonheur consiste dans la parfaite santé d'un corps bien constitué, et il blâmait son frère de ne pas admettre que le ventre est l'épreuve et la mesure de tout ce qui

(1) On connaît trois autres médecins du nom de Métrodore, savoir : MÉTRODORE disciple de Chryssippe de Cnide et maître d'Erasistrate, qui vivait à la fin du quatrième siècle avant J.-C. ; il fut le troisième mari de Pythias, fille d'Aristote, de laquelle il eut un fils, qui porta le nom du grand philosophe ; — MÉTRODORE élève de Sabinus et un des commentateurs d'Hippocrate vers la fin du premier siècle après J.-C. ; — MÉTRODORE auteur d'un ouvrage cité par Plin (Hist. Nat., XX, 81), sous le titre de *Ἐπιτομή τῶν Ἱπποκράτους*, qui vivait dans le premier siècle avant J.-C.

contribue au bonheur. Un passage d'une lettre de Diodore à Timocrate, cité par Athénée, confirme l'assertion de Cicéron. Métrodore composa beaucoup d'ouvrages, parmi lesquels Diogène Laërce mentionne Πρὸς τοὺς ἰατρούς (*Contre les Médecins*), en trois livres; — Περὶ αἰσθήσεων (*Sur les Sensations, à Timocrate*); — Περὶ μεγαλοψυχίας (*De la Grandeur d'âme*); — Περὶ τῆς Ἐπικουρίου ἀβρωστίας (*Sur la Maladie d'Épicure*); — Πρὸς τοὺς διαλεκτικούς (*Contre les Dialecticiens*); — Πρὸς τοὺς σοφίστας (*Contre les Sophistes*, en neuf livres); — Περὶ τῆς ἐπὶ σοφίαν πορείας (*Du Chemin à la Sagesse*); — Περὶ μεταβολῆς (*Sur le Changement*); — Περὶ πλοῦτου (*Sur la Richesse*); — Πρὸς Δημόκριτον (*Contre Démocrite*); — Περὶ εὐγενείας (*Sur la Noblesse*). A cette liste il faut ajouter d'après Plutarque et Athénée : Περὶ ποιητῶν (*Sur les Poètes*), dans lequel il attaque Homère; — Πρὸς Τίμαρχον (*Contre Timarque*); — Περὶ συνηθείας (*Sur l'Intimité*).

L. J.

Diogène Laërce, X, 22, avec les notes de Ménage. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. III, p. 606. — Bode, *Gesch. der Hellen. Dichtkunst*, vol. I.

**MÉTRODORE** de Scepsis, philosophe et voyageur grec, contemporain et ami de Démétrius de Scepsis, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Né de parents pauvres, il acquit de la réputation et de la fortune par ses écrits, et épousa une riche Carthaginoise. Quittant la philosophie pour la politique, il s'attacha à Mithridate Eupator, et fut élevé par lui à la dignité de juge suprême du royaume du Pont. Plus tard cependant il abandonna Mithridate pour Tigrane, roi d'Arménie. Tigrane le renvoya au roi du Pont, mais il mourut en route, de mort violente et par l'ordre de Mithridate suivant les uns, ou de maladie d'après Strabon. Métrodore était célèbre par sa haine contre les Romains, son éloquence, l'étendue et la ténacité de sa mémoire. Son style était d'un genre nouveau et agréable. On ne connaît pas les titres de ses ouvrages de philosophie; mais on cite de lui un traité Περὶ ἀλειπτῆς (*Sur la Gymnastique*), et un ouvrage de géographie (Περὶ γῆσις), où il était question des Amazones.

Y.

Vossius, *De Hist. Græcis*, p. 180, édit. de West. — C. Müller, *Fragm. Historic. Græcorum*, t. III, p. 203.

**MÉTRODORE** de Stratonice en Carie, philosophe grec, vivait vers 110 avant J.-C. Il fut d'abord un disciple de l'école d'Épicure, mais il la quitta pour suivre Carnéade. Cicéron parle de lui comme d'un orateur de beaucoup de feu et de volubilité.

Y.

Diogène Laërce, X, 9. — Cicéron, *Acad.*, II, 6, 24; *De Oral.*, I, 11. — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. III, p. 607.

**MÉTRODORE** d'Athènes, peintre et philosophe grec, vivait dans le second siècle avant J.-C. Paul Émile, après sa victoire sur Persée, en 168, demanda aux Athéniens de lui envoyer leur meilleur philosophe pour élever ses enfants, et leur meilleur peintre pour représenter son triom-

phe. Les Athéniens lui envoyèrent Métrodore comme le plus propre à remplir les deux fonctions, et Paul Émile approuva ce choix. C'est Pline qui rapporte ce fait, et son commentateur le P. Hardouin, a eu tort de confondre ce Métrodore avec Métrodore de Stratonice.

Y.  
Pline, *Hist. Nat.*, XXXV, 11. — Bayle, *Diction. Hist. et crit.*

**MÉTRODORE**, écrivain grec, contemporain de Constantin. Il paraît qu'il s'appliqua à la grammaire et aux sciences exactes; il reste de lui un trentaine d'épigrammes, dans lesquelles il discute des problèmes d'arithmétique; elles ont été insérées dans les *Analecta* de Brunck, t. I, p. 477, et dans l'édition de l'*Anthologie* donnée par Jacobs, t. III, p. 181.

G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. II, p. 721; t. IV, p. 48 édit. de Harles. — Jacobs, *Animadversiones in Anthologium*, t. III, p. III, p. 477.

**MÉTROPHANE** (Μητροφάνης), théologie grec, évêque de Smyrne, mort vers la fin du neuvième siècle. Il est connu dans l'histoire ecclésiastique par son opposition à Photius. Evêque de Smyrne et ami du patriarche Ignace lorsqu'il fut remplacé par Photius, il reconnut d'abord le nouveau patriarche; mais bientôt se déclara contre lui avec tant de vivacité qu'il fut déposé de son siège épiscopal et jeté en prison. Quand Ignace fut rétabli dans le patriarcat par l'empereur Basile I<sup>er</sup>, Métrophane recouvra son siège, et dans le concile de Constantinople en 869, il se montra un des adversaires les plus ardents de Photius. A la mort d'Ignace, en 877 Photius redevint patriarche, et Métrophane dut quitter encore une fois son évêché. Il n'en continua pas moins de parler et d'écrire contre Photius, et fut excommunié en 880. Il passa la fin de sa vie dans une obscure retraite, et on ignore la date de sa mort. On a de lui une *Lettre au patrice Manuel sur les faits survenus dans la cause de Photius de 858 à 870*; ce document précieux pour l'histoire ecclésiastique du neuvième siècle a été publié en grec avec un traduction latine dans les *Concilia* de Labbe, t. VIII, et dans les *Acta Concilii C. P. quæ de Raderus*; Ingolstadt, 1604, in-4<sup>o</sup>. On lui a tribué encore une *Lettre au patrice Manuel* divisée en quatre parties, dont trois traitent du manichéisme et la quatrième du mystère du Saint-Esprit; mais cet ouvrage paraît appartenir plutôt à Photius.

Y.

Fabricius, *Biblioth. Græca*, vol. XI, p. 700. — Baronius, *Annal.*, ad ann. 870. — Hanckius, *Scriptores Byzantini* XVII, 1; XVIII, 66.

**MÉTROPHANE** (*Christopoulo*), théologie grec, né à Berrhœa, vers 1569, mort en 1658. embrassa la vie monastique, et parvint à la dignité de protosyncelle de l'église de Constantinople. Le patriarche Cyrille Lucas, désirant connaître l'état des Églises protestantes de l'Europe chargea Métrophane d'aller en Angleterre examiner attentivement l'état des doctrines religieuses. Le protosyncelle ne se rendit pas dire

ement en Angleterre; il débarqua à Hambourg, et parcourut l'Allemagne. Là il composa une confession de foi de l'Église grecque, dans laquelle il se rapproche en plusieurs endroits des royaumes protestants. « Malgré cela, dit Moréri, elle ne laisse pas d'être exacte en d'autres endroits. L'auteur s'attache principalement à faire connaître les dogmes, et raisonne assez en théologien et en homme de bon sens. » Cette *Confessio catholicæ et apostolicæ in Oriente ecclesiæ* parut en grec, avec une traduction latine de Horneyus; Helmstædt, 1661, in-4°. On ignore

Métrophane accomplit son voyage projeté en Angleterre. De retour en Orient, il fut nommé patriarche d'Alexandrie. Outre l'ouvrage déjà cité, il a de lui : *Oratio panegyrica et dogmatica de nativitate Jesus-Christi*; Altdorf, sans date, in-4°; — *Epistola de vocibus in musica liturgica Græcorum usitatis*: cette lettre, adressée à Henri Kirchberg et datée de Nuremberg, 14 mai 1626, a été publiée par Jérémie Crull, Wittemberg, 1740, et insérée par l'abbé Gerbert dans ses *Scriptores ecclesiastici de musica sacra*, t. III, en grec avec une traduction latine; — *Emendationes et Animadversiones Jo. Meursii Glossarium Græco-Barbarum*; Leipzig, 1787, in-8°.

Z.

Boissard, *Icones*, pars 8. — Moreri, *Grand Dictionnaire Historique*. — Aug. Dietelmaier, *De Metrophane patriarcha Alexandrino*; Altdorf, 1770, in-4°.

**METS** (Laurent DE), prélat flamand, né à Grammont, vers 1520, mort à Namur, le 17 septembre 1580. Il fit sa théologie à Louvain, et devint curé de Deinse, pléban et chanoine de Sainte-Gudule à Bruxelles (4 janvier 1562), et en après vicaire du cardinal de Granvelle, archevêque de Malines et son official pour Bruxelles. Il occupait ces diverses charges lorsque, le 7 juin 1569, l'université de Louvain le nomma conservateur de ses privilèges, alors fort contestés. Laurent de Mets ne remplit pas longtemps cette pénible fonction, car dès le 16 novembre de la même année il fut promu à l'évêché de Bois-le-Duc. Du 11 juin au 14 juillet 1570, il assista au concile provincial de Malines, et le 29 mai 1571 il convoqua un synode qui rendit vingt-neuf ordonnances : les plus remarquables, et elles peignent les mœurs du temps, sont : « Défense aux arrains et marraines d'aller boire dans les tavernes avec l'enfant qu'ils viennent de tenir sur les fonts baptismaux, sous peine d'un écu applicable à la table des pauvres; — On ne donnera point aux enfants des noms de païens, mais des noms d'anges ou de saints. — Aueun prêtre n'admettra à la cérémonie des relevailles les accouchées non mariées, sous peine de suspension; — Défense aux curés de dispenser les fiancés qui voudraient se dégager mutuellement de leur promesse de mariage; — Défense aux prêtres d'exercer aucun office vénal ni de s'attacher au service d'aucun laïque; — Défense de faire durer plusieurs heures les repas funèbres et d'y boire

des santés comme si l'on voulait y noyer dans le vin la mémoire des morts; — Ordre aux fossoyeurs de faire des fosses profondes au moins de quatre pieds, etc. » Les règlements de ce synode sont d'ailleurs regardés par Paquot « comme très-sensés et des plus instructifs ». Laurent de Mets venait de fonder un séminaire et de publier un rituel à l'usage de son clergé lorsque, le 24 novembre 1577, il dut se relire devant l'insurrection des calvinistes. Il se réfugia d'abord à Cologne, puis à Namur, où, le 30 novembre 1578, Grégoire XIII lui confia les fonctions épiscopales vacantes par la mort d'Antoine Havet. On a de lui : *Statuta Synodi Diocæsanæ Buscoducensis anno Domini M. D. LXXI*, etc.; Bois-le-Duc, 1571, in-8°; — *Manuale Pastorum diocæsis Sylvæducensis*; Bois-le-Duc, 1572, in-4°.

A. L.

Guillaume Gazet, *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas* (Arras et Valenciennes, 1614, in-4°), p. 120. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 622. — Le même, *Fast.*, p. 70. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, p. 810. — Le même, *Chronologia Episcoporum Belgii*, p. 110. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XII, p. 319-327.

**METTENLEITER** (Jacques), peintre allemand, né à Grosskuchen, en 1750, mort à Saint-Pétersbourg, en 1825. Fils d'un maître d'école, il apprit la peinture à Mannheim, dans l'atelier de Brand. Après avoir parcouru une grande partie de l'Allemagne, il se rendit en Hollande, où il s'engagea comme soldat. Envoyé au Cap, il y fit un grand nombre de portraits, dont le produit lui permit de se racheter du service. De retour en Europe, il habita successivement Rome, Munich et Augsbourg, et se fixa enfin, en 1786, à Saint-Pétersbourg. Une de ses principales toiles, *La Résurrection*, est à la cathédrale d'Augsbourg; outre les sujets historiques, il peignait aussi des tableaux de genre et des paysages. O.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon*.

**METTENLEITER** (Jean-Michel), graveur et lithographe allemand, frère du précédent, né à Grosskuchen, en 1765, mort en 1845. Après avoir appris le dessin sous la direction de son frère, qu'il accompagna à Rome, il s'établit à Munich, où il se livra à la gravure à l'eau-forte. Chargé d'illustrer un grand nombre de publications, notamment l'*Histoire de Bavière* de Westenrieder, il fit preuve d'un talent éminent, comparable à celui de Chodowiecky, et qui lui valut, en 1790, l'emploi de graveur de la cour. Quelques années plus tard il se mit à essayer de faire servir la pierre comme moyen de reproduire le dessin. Ignorant les tentatives de ce genre, que Senefelder faisait à la même époque, il arriva le premier à un degré de perfection satisfaisant dans cet art nouveau de la lithographie. Après avoir créé plusieurs ateliers lithographiques à Munich, il fut appelé en 1818 à Varsovie, pour fonder un établissement de ce genre. Il a raconté lui-même l'histoire de son invention dans l'*Artistisches München* de

Schade (année 1835). Parmi ses gravures, qui atteignent au chiffre de plus de dix-huit cents, nous citerons : *Les Hongrois en voyage et L'Écurie* d'après Wouwermans, quarante-deux planches dans la *Geschichte der berühmtesten Königreiche*, etc. O.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexikon*.

**METTERNICH-WINNEBURG-OCHSENHAUSEN** (Clément-Wenceslas-Népomucène-Lothaire, comte, puis prince DE), duc de PORTELLA, célèbre homme d'État autrichien, né à Coblenz, le 15 mai 1773, mort à Vienne, le 5 juin 1859. Il appartenait à une ancienne famille qui avait des possessions sur les bords du Rhin. Son père, le comte François-Georges-Charles de Metternich, diplomate distingué au service de l'Autriche, créé prince en 1802, et admis dans le collège des princes allemands à la diète de Ratisbonne, occupa jusqu'à sa mort, en 1818, la place de ministre d'État à Vienne. Le comte Clément fut envoyé à l'âge de quinze ans à l'université de Strasbourg, où il suivit le cours de droit public du professeur Koch et eut pour condisciple Benjamin Constant. Les premiers événements de la révolution troublèrent ses études, et il quitta Strasbourg pour aller assister au couronnement de l'empereur Léopold à Francfort, le 9 octobre 1790. Il remplit à cette occasion les fonctions de maître de cérémonies pour le collège des comtes catholiques de Westphalie. Il reprit ensuite ses études, non à Strasbourg, mais à Mayence, et se prépara à la carrière diplomatique. Au sortir de l'université, il visita l'Angleterre et la Hollande. Il venait d'être nommé ministre de l'empereur à La Haye lorsque les conquêtes des Français le forcèrent de retourner en Allemagne. Il se rendit avec son père à Vienne, où il épousa, le 27 septembre 1795, la comtesse Éléonore Kaunitz, petite-fille et héritière allodiale du célèbre ministre de ce nom. Il accompagna à Rastadt son père, premier plénipotentiaire de l'Autriche, et figura au congrès comme représentant du collège des comtes de Westphalie. En 1801 il fut nommé ministre à Dresde, et dans ce poste secondaire il noua des relations qui plus tard lui furent utiles. Envoyé avec le même titre à Berlin dans l'été de 1803, il eut à suivre des négociations fort délicates avec le cabinet prussien. Il s'agissait de surveiller de près la politique équivoque de la Prusse et de décider cette puissance à entrer dans une coalition contre la France. Le cabinet de Postdam hésitait, et le jeune ambassadeur n'avait pas encore triomphé de l'irrésolution des ministres et du roi quand l'Autriche prit l'initiative de la guerre. L'empereur de Russie, qui vint à Postdam pour presser Frédéric-Guillaume de prendre un parti énergique, remarqua le jeune ambassadeur, et désira l'avoir à Saint-Petersbourg. Le comte Stadion, ministre des affaires étrangères, consentit volontiers à donner cette place à M. de Metternich; mais les événements en décidèrent

autrement. L'Autriche, vaincue à Austerlitz, accepta la paix de Presbourg, qui entraînait la dissolution du vieil Empire Germanique et qui plaçait toute l'Allemagne sous l'influence prépondérante de la France. Les plus grandes affaires devaient se traiter à Paris. Le comte Stadion envoya M. de Metternich avec le titre d'ambassadeur. La mission était des plus difficiles, ne pouvait pas réussir. Il fallait choisir entre soumission et la guerre; le moyen terme adopté par l'Autriche offrait peu de sécurité et de dignité. M. de Metternich se tira aussi bien que possible d'une position fautive. Il transmit à l'Autriche, de la part de l'Autriche, des protestations d'amitié qui n'engageaient à rien, laissa croire qu'il était personnellement favorable et même dévoué à la politique française, et attendit les événements. Le séjour de Paris lui était d'ailleurs fort agréable. On dit que dans un moment avancé il se reportait avec un plaisir infini aux temps de l'empire et à son ambassade à Paris. Les anecdotes qu'il se plaisait à raconter pendant cette période de sa vie n'étaient pas exclusivement diplomatiques. Jeune, d'une figure distinguée, avec de grandes manières et beaucoup d'esprit, il fut très-bien accueilli dans la famille impériale. Napoléon lui-même le traita avec bienveillance sans lui épargner toutefois des brqueries, qu'il supporta avec une dignité calme. Mais les succès personnels de l'ambassadeur n'exerçaient aucune influence sur la politique impériale, qui devenait chaque jour plus mécontente. La défaite et le démembrement de la Prusse en 1806 et 1807, l'invasion du Portugal et de l'Espagne, l'entrevue d'Erfurt (1808), où s'était agité, dit-on, le partage de l'Europe entre la Russie et la France, firent craindre à l'Autriche que son existence fût en péril, et la décidèrent à des préparatifs de guerre. Tandis que le comte de Metternich multipliait les assurances pacifiques aux Turcs, les armements étaient poussés avec activité aux bords du Danube. En apprenant que Napoléon s'était enfoncé en Espagne, le cabinet de Vienne résolut de commencer la guerre; mais comme il avait encore besoin de quelques mois pour achever ses préparatifs, il ordonna à l'ambassadeur de continuer à Paris sa comédie pacifique. Napoléon, alors occupé à poursuivre l'armée anglaise dans la Péninsule, fut prévenu des projets de l'Autriche, partit précipitamment de Valladolid, le 17 janvier 1809, et arriva aux Villes le 22 dans la nuit. Il se montra peu favorable à l'égard de M. de Metternich, car il n'avait pas l'intention de déclarer immédiatement la guerre; mais son retour annonçait que les hostilités ne tarderaient pas à éclater. Les négociations

(1) Une de ces scènes de brusquerie est restée célèbre. Le 15 août 1808, à une grande réception, Napoléon, en parlant des armements de l'Autriche, alla à M. de Metternich le saisissant par le col de son habit, lui dit : « Ce qu'il veut, c'est enfin que vent votre empereur ? » — « Ce qu'il veut, répondit M. de Metternich, il veut que vous respectiez son ambassadeur. »

tinuèrent entre les deux cours, sans autre but que de gagner du temps. M. de Metternich resta à Paris, même après qu'Andréossi, ambassadeur français à Vienne, eut quitté cette capitale. Le 2 mars seulement il annonça officiellement au cabinet français que l'Autriche armait comme mesure de précaution, mais sans se départir de ses intentions pacifiques. Enfin dans les premiers jours d'avril Napoléon apprit qu'un courrier français avait été arrêté à Braunau par les Autrichiens et qu'on lui avait enlevé ses dépêches. Il prescrivit aussitôt qu'on arrêtât les courriers autrichiens. Les dépêches qu'on leur enleva lui révélèrent que l'armée autrichienne se préparait à franchir l'Inn pour surprendre les troupes françaises et bavaïses. En même temps M. de Metternich demandait ses passeports. L'empereur, dans sa colère, ordonna au ministre de la police, Fouché, de faire reconduire l'ambassadeur par la gendarmerie jusqu'aux avant-postes autrichiens. Fouché croyait peu à la durée de l'empire, et prévoyait que M. de Metternich était destiné aux plus hauts emplois : il crut donc prudent de le ménager. Il alla le voir, lui exposa les ordres qu'il avait reçus, en exagéra peut-être la rigueur, se fit un mérite de le adoucir, et remit à M. de Metternich ses passeports, en lui donnant pour escorte un capitaine de gendarmerie. La guerre, commencée le 10 avril 1809, se termina à Znaïm, le 11 juillet, par un armistice qui laissait au pouvoir des Français la capitale, les plus belles provinces et plus d'un tiers de la population de l'Autriche. Si le traité de paix consacrait les conditions de l'armistice, cette puissance tombait au rang des États secondaires. Dans cette extrémité l'empereur François pensa à son ambassadeur à Paris, et lui proposa la place de ministre des affaires étrangères et la mission de négocier avec Napoléon (août 1809). M. de Metternich refusa de devenir ministre avant la conclusion du traité définitif; mais il consentit à diriger les négociations : elles furent longues, à cause des exigences de la France, et M. de Metternich, n'ayant obtenu que de faibles concessions, fut remplacé par MM. de Bubna et de Lichtensteln, qui signèrent, le 14 octobre, la paix de Vienne, bien dure encore, mais moins accablante que l'armistice de Znaïm. Malgré son échec, M. de Metternich fut nommé chancelier d'État et ministre des affaires étrangères (8 octobre). Il était alors, ou il voulait paraître, grand partisan de l'alliance française, et dès qu'il connut le projet de divorce de Napoléon, il fit faire des insinuations pour un mariage autrichien, que l'empereur, plein de l'idée d'un mariage russe, accueillit froidement. Mais l'union avec une princesse russe ayant éprouvé des difficultés, Napoléon se décida brusquement en faveur d'une princesse autrichienne (février 1810). En recevant du prince de Schwarzenberg, ambassadeur de Paris, la demande de Napoléon, M. de Metternich la fit immédiatement agréer

par l'empereur François I<sup>er</sup>, et obtint avec autant de facilité l'adhésion de la jeune archiduchesse Marie-Louise; car François avait voulu que son ministre annonçât à la jeune princesse la brillante alliance qui l'attendait. Le mariage eut lieu à Vienne, le 11 mars 1810, et quelques mois après M. de Metternich se rendit à Paris, où il fut accueilli avec beaucoup de distinction. Il revint à Vienne toujours partisan de l'alliance impériale, et songeant à tirer parti pour relever l'Autriche de la grande lutte qu'il présentait entre la France et la Russie. Quand Napoléon entreprit la guerre contre cette puissance, il demanda le concours de la Prusse, qui l'accorda avec empressement, et celui de l'Autriche, qui y mit plus de réserve. M. de Metternich s'exerçait déjà à cet art qu'il devait pratiquer si habilement l'année suivante, de donner plus de prix à l'adhésion de l'Autriche en la faisant désirer. Le 14 mars 1812, un traité fut signé par lequel l'Autriche fournissait à la France contre la Russie trente mille auxiliaires, et recevait en échange, outre la garantie de son intégrité, la promesse de cessions territoriales et même de la restitution de l'Illyrie en cas de rétablissement de la Pologne. La campagne des Français en Russie aboutit à une retraite désastreuse, et quelques débris de la plus grande armée des temps modernes repassèrent le Niémen au mois de décembre 1812. Le corps auxiliaire autrichien, faiblement engagé, avait peu souffert. M. de Metternich ne voulut point qu'il s'exposât pour couvrir la retraite des Français; il ne voulait pas non plus qu'il allât, comme le corps prussien, grossir les rangs des Russes; il le rappela donc en Pologne. Bien qu'il se proposât dès lors de modifier la politique de 1810, il voulait mettre dans ce changement de la prudence et de la dignité, et c'était par des degrés savamment ménagés qu'il devait passer de l'alliance à la guerre. Au mois de janvier 1813, il chargea M. de Bubna de porter à Paris l'assurance de la fidélité de l'Autriche, mais de recommander fortement la paix et d'offrir dans ce cas l'intervention de l'empereur François. Napoléon accepta l'entremise de l'Autriche mais de mauvaise grâce, et avec l'intention de tenter d'abord les chances de la guerre contre les Russes, qui, favorisés par le soulèvement national de l'Allemagne, s'avançaient sur l'Elbe. Il se faisait l'illusion de croire que l'Autriche, enchaînée par le mariage de l'archiduchesse, ne se tournerait pas contre lui. Il ne voyait pas que l'empereur François et son ministre même, bienveillants pour la France, ne pouvaient pas résister à l'opinion publique allemande, exaltée au dernier degré, et devait suivre l'exemple du roi de Prusse et de M. de Hardenberg (mars 1813). M. de Metternich n'aimait pas cette exaltation, qui avait un caractère révolutionnaire, et il fit arrêter quelques-uns des ennemis les plus déclarés de la France, entre autres M. de Hornmayer; mais pour avoir le

droit d'être prudent avec les Allemands il avait besoin d'être ferme avec les Français, et il donna à Napoléon des conseils sensés, que M. Thiers appelle admirables et qui peuvent se résumer ainsi. L'empereur Napoléon, sans rien sacrifier de sa puissance, devait donner à l'Europe quelques garanties. Il devait restituer l'Espagne aux Bourbons, les villes anséatiques à l'Allemagne, supprimer la Confédération du Rhin, laisser partager le grand-duché de Varsovie entre la Prusse, la Russie et l'Autriche, et rendre l'Illyrie à cette dernière. A ces conditions, que l'Autriche offrait d'appuyer fortement, on était presque certain d'obtenir la paix. Malheureusement Napoléon ne comprit ni les dangers de sa propre situation, ni le mouvement d'opinion qui emportait l'Autriche vers la guerre. Aux conseils de Metternich il répondit par la proposition de détruire la Prusse et de s'en partager les dépouilles, sauf à dédommager le roi de Prusse avec la Pologne. Cet étrange projet n'avait aucune chance d'être agréé, et il produisit un fâcheux effet sur M. de Metternich, qui persista avec peu d'espoir dans son rôle de médiateur, et en faisant des armements considérables. Au mois de mai 1813, tandis que les Français victorieux enlevaient la Saxe aux coalisés, il déclara que le traité du 14 mars 1812 n'existait plus, et que l'Autriche prenait la position de médiatrice armée, et en même temps il envoya le comte de Bubna à Napoléon, le comte Stadion aux alliés pour énoncer les conditions de la paix. conditions que nous avons déjà citées et qui étaient très-favorables à la France. Napoléon ne les accepta pas; mais, pour ne pas avoir immédiatement la guerre avec l'Autriche, il signa le 4 juin l'armistice de Pleiswitz, qui fut suivi de négociations ou plutôt de projets de négociations, car l'Autriche seule voulait la paix de bonne foi. Les parties belligérantes et surtout Napoléon ne voyaient dans l'armistice qu'un moyen de se donner le temps de renforcer leurs armées. M. de Metternich, inquiet de ces retards, se rendit à Dresde, et eut le 28 juin avec Napoléon une conférence qui dura près de six heures, et qui est restée célèbre. Cette entrevue, qui n'eut point de témoins, n'a pu être racontée, que par les deux interlocuteurs. Napoléon en rapporta peu exactement, à ce qu'il semble, quelques détails à M. Maret, qui plus tard les a transmis avec quelque exagération à divers écrivains. Il en est résulté un récit qui n'est pas parfaitement conforme à la vérité. M. de Metternich a écrit lui-même avec le plus grand détail toutes les particularités de cet entretien. Sa version a été admise par M. Thiers, et sauf quelques nuances, elle paraît incontestable; parce qu'elle est bien d'accord avec la politique connue des deux interlocuteurs. Le prince Berthier, en conduisant le ministre jusqu'à l'appartement de l'empereur, lui dit : « Eh bien, nous apportez-vous la paix?... Soyez donc raisonnables... terminons cette guerre, car nous avons besoin de la faire cesser, et vous

avant que nous. » C'était la paix que M. de Metternich apportait et aux meilleures conditions possibles; mais il lui fut impossible d'obtenir une parole de franche adhésion de la part de l'empereur, et après une conversation interminable et déconvenue, où le principal interlocuteur mit le plus regrettable emportement, le ministre autrichien se retira persuadé que la paix était impossible, et se résolu cependant à y travailler jusqu'à la fin. « La longueur de l'entretien, dit M. Thiers, avait fort préoccupé les habitués de l'antichambre impériale. L'anxiété des visages était plus grande encore que lorsque M. de Metternich était entré. Le major général Berthier, accouru pour savoir quelque chose de ce qui s'était passé, demanda à M. de Metternich s'il était content de l'empereur. — Oui, répondit le ministre autrichien, j'en suis content, car il a éclairé ma conscience, et, je vous le jure, votre maître a perdu la raison. » M. de Metternich, persistant à vouloir faire aboutir une négociation qui promettait si peu, et voyant que l'empereur ne cherchait qu'à gagner du temps, déclara que si le 10 août à minuit les propositions de l'Autriche n'étaient pas admises, cette puissance se réunirait aux alliés contre la France. Ces conditions étaient la dissolution du grand-duché de Varsovie et sa répartition entre l'Autriche, la Russie et la Prusse, avec Dantzic à la Prusse; le rétablissement de Hambourg et de Lubeck comme villes libres anséatiques; la renonciation au protectorat du Rhin; la reconstruction de la Prusse avec une frontière tenable sur l'Elbe, la cession des provinces illyriennes à l'Autriche. Il était difficile de proposer à la France une paix plus avantageuse, puisqu'on lui laissait, outre les frontières des Alpes et du Rhin, l'Italie et la Hollande; cependant Napoléon n'accepta point ces propositions, et n'envoya pas même en temps utile des contre-propositions aux négociateurs réunis à Prague. Après avoir vainement attendu pendant toute la journée du 10, M. de Metternich signa enfin l'adhésion de l'Autriche à la coalition, et annonça le lendemain matin avec un chagrin visible que le congrès de Prague était dissous, et que l'Autriche était forcée par ses devoirs envers l'Allemagne de déclarer la guerre à la France. Telle fut cette célèbre négociation, une des plus importantes qu'ait jamais conduites un homme d'État. M. de Metternich avait désiré la paix; et n'avait pas craint la guerre; n'ayant pu, malgré toute l'influence de l'Autriche, obtenir la paix de Napoléon, il mit la même influence au service des alliés et fit pencher la balance en leur faveur. Un général autrichien, le prince de Schwarzenberg, fut nommé généralissime des armées coalisées, et le ministre des affaires étrangères de l'Autriche eut dans les conseils des alliés la principale influence jusqu'à l'arrivée de lord Castlereagh. Après la bataille de Leipzig (octobre 1813) l'empereur créa son ministre-prince de l'Empire. Au milieu des succès des alliés M. de Metternich conservait ses

dispositions calmes et pacifiques. Deux choses l'inquiétaient : l'effervescence des esprits en Allemagne, menaçante pour l'ordre établi, et la prépondérance de la Russie menaçante pour l'équilibre de l'Europe. Une prompte paix lui eût donc paru très-désirable; et il était disposé à offrir à la France des conditions excellentes, mais qu'il lui était malheureusement aussi difficile de faire accueillir des alliés que de Napoléon. A Francfort (novembre 1813), avec l'assentiment de lord Aberdeen et de M. de Nesselrode, représentants de l'Angleterre et de la Russie, il remit à M. de Saint-Aignan, ministre de la France à Weimar, une courte note contenant les énonciations suivantes : la paix devait être générale, et maritime aussi bien que continentale. Elle serait fondée sur le principe de l'indépendance de toutes les nations, dans leurs limites ou naturelles ou historiques. La France conserverait pour frontières le Rhin, les Alpes, les Pyrénées, mais devrait s'y renfermer; la Hollande et l'Italie seraient indépendantes. Napoléon reçut ces propositions le 14 novembre 1813; malheureusement il fit une réponse tellement équivoque que toute la bonne volonté du ministre autrichien fut paralysée; lorsqu'il les accepta en décembre, il était trop tard. Les coalisés étaient décidés à faire rentrer la France dans les limites de 1792. Dans cette nouvelle phase de la guerre, M. de Metternich fit tous ses efforts pour décider Napoléon à accepter les conditions formulées par les négociateurs étrangers, au congrès de Châtillon (février et mars 1814); mais ces conditions n'étaient plus celles de Prague et de Francfort, et Napoléon aimait mieux succomber les armes à la main que de s'y soumettre. M. de Metternich se tint à l'écart des transactions qui ôtèrent le trône au gendre et à la fille de son empereur (avril); mais quand il s'agit de partager entre les vainqueurs les immenses dépouilles du vaincu, l'Autriche réclama l'honneur de réunir à Vienne le congrès souverain qui allait remanier l'Europe. M. de Metternich obtint pour son pays une part magnifique, ce qui ne l'empêcha pas de jeter un regard d'envie sur les agrandissements de la Russie et de la Prusse. Il lui déplaisait surtout que la Russie prétendit prendre toute la Pologne et la Prusse toute la Saxe. Sur ces deux points il se trouva parfaitement d'accord avec le ministre français; M. de Talleyrand, et obtint l'assentiment du ministre anglais Castlereagh. Un traité secret d'alliance fut signé entre l'Autriche, la France et l'Angleterre. Cette grave transaction, vue principalement à M. de Talleyrand, aurait peut-être amené la dissolution du congrès et fourni à la France une occasion de recouvrer quelques-unes des provinces perdues, si Napoléon en débarquant à Cannes (mars 1815) n'eût établi la concorde parmi les anciens coalisés par la terreur commune qu'il leur inspira. Dans cette crise M. de Metternich ne songea pas un moment, quoi qu'on en ait dit et quoiqu'il entre-

nt certains rapports avec Fouché, à se rapprocher de Napoléon. Après le triomphe de la seconde invasion, il n'appuya que faiblement les puissances qui voulaient enlever plusieurs provinces à la France, et il se montra modéré en ce qui touchait l'exécution des stipulations du traité de 1815. En général, pendant la restauration, il chercha mais avec peu de succès à s'entendre avec la France. Le gouvernement français flotta entre la Russie et l'Angleterre, sans jamais aller jusqu'à l'Autriche, dont l'action en Europe diminua peu à peu. Dans les années qui suivirent 1815 l'attention du premier ministre autrichien dut se porter sur l'Allemagne qu'agitaient encore les suites du mouvement de 1813. L'organisation de la confédération germanique sous la présidence de l'Autriche n'avait ni acquitté les promesses des princes ni répondu aux vœux des peuples. Des symptômes de troubles prochains se manifestèrent, et M. de Metternich provoqua la réunion du congrès de Carlsbad (1819), où furent prises de dures mesures de répression contre les universités allemandes et la liberté de la presse. Cependant l'agitation devenait générale en Europe et des insurrections éclataient dans les parties de l'Italie voisines des possessions autrichiennes. Deux nouveaux congrès à Troppau et à Laybach donnèrent à l'Autriche l'appui moral de la Russie et de la Prusse, le seul que sollicitait M. de Metternich, et ses armées rétablirent l'ancien régime à Naples et dans le Piémont. Le prince de Metternich, en imposant à ces deux pays de ne pas introduire de dispositions libérales dans leur législation, croyait s'être assuré de l'avenir; mais c'était une illusion et l'œuvre de conservation était toujours à recommencer. A peine les questions d'Italie et d'Espagne étaient-elles tranchées que la question d'Orient devint assez grave pour exiger une solution. M. de Metternich, toujours conservateur, ne voulait pas qu'on intervînt en faveur des Grecs; il eut le chagrin de voir la France, l'Angleterre et la Russie reconnaître l'urgence de cette intervention et intervenir en effet (1827). Bientôt après, l'invasion des Russes en Turquie (1828), que l'Angleterre laissa faire, que la France vit avec plaisir, menaça sérieusement la position de l'Autriche sur le Danube. L'épuisement de l'armée de Diebitch et les remontrances de M. de Metternich arrêlèrent les Russes à Andrinople, mais ne les empêchèrent pas de séjourner plusieurs années dans les principautés danubiennes.

La révolution de juillet 1830 mit à une rude épreuve la politique de Metternich. Cependant, toujours modéré, il ne chercha pas à former une coalition contre la France et il fut un des premiers à reconnaître le nouveau gouvernement. Deux questions fort graves se présentèrent presque immédiatement : l'insurrection de la Pologne contre la Russie, et le soulèvement de plusieurs états de l'Italie. Pour la Pologne,

M. de Metternich admettait la reconstitution complète, à condition que ce pays serait indépendant, et il avait même en 1814 offert de sacrifier la Galicie; mais la reconstitution complète sous la suzeraineté de la Russie lui paraissait très-dangereuse pour l'Allemagne; il avait même vu avec déplaisir la reconstitution partielle de 1815; quand cette combinaison disparut dans la tourmente de 1830, il n'en éprouva aucun chagrin, et se borna à empêcher que le mouvement se propageât en Galicie. En Italie la situation était plus difficile, et aurait pu devenir périlleuse pour l'Autriche sans la prudence du gouvernement français. Cependant quand le cabinet de Vienne, enhardi par la longanimité de Louis-Philippe, voulut régler à sa fantaisie les affaires de l'Italie et intervint militairement dans les États du pape, l'occupation d'Ancone par les troupes françaises (23 février 1832) montra qu'il y avait des limites que la monarchie de Juillet ne laisserait pas franchir. Depuis cette époque la position de l'Autriche en Italie fut défensive. M. de Metternich ne mit point d'obstacles aux divers remaniements d'États qui portèrent atteinte aux traités de 1815, et il se contenta de faire des vœux pour don Carlos et don Miguel. Les échecs habilement dissimulés de sa politique extérieure ne nuisirent pas à son crédit. Après la mort de François I<sup>er</sup>, en 1835, il resta le premier ministre, le conseiller suprême de Ferdinand I<sup>er</sup>, le nouvel empereur d'Autriche. Inquiet de l'alliance de la France et de l'Angleterre, il fut charmé de voir la question d'Orient amener en 1840 entre ces deux puissances une rupture voisine de la guerre; mais prévoyant qu'une prise d'armes générale produirait une immense perturbation en Orient et tournerait en définitive au profit de la Russie, il s'entremît pour la pacification, et facilita au gouvernement français la rentrée dans le concert européen (juillet 1841). L'alliance anglo-française se renoua un moment pour se rompre de nouveau à la suite des mariages espagnols (1846), et le cabinet français se rapprocha de l'Autriche; mais ce rapprochement était très-précaire, et les deux gouvernements ne purent pas même se mettre d'accord sur les affaires de Suisse (1847), où M. de Metternich aurait voulu une intervention armée et où M. Guizot se contenta de renoncements peu écoutés. En Italie l'avènement de Pie IX (1846) avait donné le signal d'une agitation libérale, qui gagnait le royaume Lombard-Vénitien, la Hongrie, la Bohême, et contre laquelle le vieux ministre cherchait vainement un remède. Tandis qu'il hésitait entre la résistance et les concessions, le trône de Louis-Philippe s'ébranla, le 24 février 1848, et cette chute produisit en Europe un ébranlement général. M. de Metternich espéra un moment surmonter cette crise formidable comme il avait surmonté celle de 1830, et il parut disposé à des réformes; mais avant d'en avoir tenté aucune, il fut renversé

par l'insurrection de Vienne du 13 mars 1848. Forcé de donner sa démission d'une place qu'il occupait depuis plus de trente-huit ans, il s'enfuit, non sans courir des dangers, à Dresde, et de là en Hollande, d'où il passa en Angleterre. Quand la tranquillité commença à se rétablir sur le continent, en novembre 1849, il vint demeurer à Bruxelles. En juin 1851 il revit sa belle campagne du Johannisberg, où il reçut la visite du roi de Prusse, et dans l'automne de la même année il revint à Vienne. Le jeune empereur lui fit aussitôt une visite. Mais il ne fut pas question de son retour aux affaires; on se contenta de lui demander des conseils, qu'il aimait beaucoup à donner, que l'on écoutait pour la forme et dont on tenait peu de compte. Comme tous les consultants, le prince de Metternich se plaignait qu'on ne suivit pas ses avis, et il jugeait sévèrement la politique dure et unitaire du prince de Schwarzenberg. Le temps lui a donné raison sur ce point, et cette politique est abandonnée aujourd'hui. Il passa ses dernières années assez mécontent de la tournure des affaires, et avant de mourir, à l'âge de quatre-vingt-six ans, il vit son pays en guerre avec la France; mais il ne vit pas le traité de Villafranca, qui détacha la Lombardie de l'Autriche et porta à son œuvre de 1815 une atteinte définitive. — Le prince de Metternich a été trois fois marié. Resté veuf de sa première femme en 1825, il épousa, le 5 novembre 1827, la baronne Marie-Antoinette de Leykham, qui mourut en couches, le 12 janvier 1829. Il épousa en troisième noces, le 30 janvier 1831, la comtesse Mélanie Zichy, qu'il perdit le 3 mars 1854. Des sept enfants qu'il eut de sa première femme il reste trois filles, dont l'aînée a épousé le comte Sandor; de sa seconde femme il eut un fils, le prince *Richard de Metternich*, né le 7 janvier 1829 et aujourd'hui ambassadeur à Paris. De sa troisième femme il eut une fille, mariée au comte Joseph Zichy, et deux fils, *Paul*, né en 1834, *Lothaire*, né en 1837.

Comme tous les hommes qui ont joué un grand rôle politique, le prince de Metternich a été l'objet de jugements passionnés et contradictoires, et le moment n'est pas encore venu où l'histoire pourra porter sur sa longue carrière un jugement impartial; mais il est douteux que sa renommée grandisse avec le temps. Il semble que ses amis et ses adversaires se soient également plu à exagérer son importance; les uns l'ont représenté comme le grand adversaire du progrès, poursuivant l'esprit nouveau partout où il se présentait et l'écrasant tantôt par la ruse poussée jusqu'à la déloyauté, tantôt par la violence poussée jusqu'à la cruauté; les autres le peignent comme un homme d'État éminent, qui par son génie a maintenu pendant trente ans l'ordre en Europe. M. de Metternich n'a mérité ni tous ces reproches ni tout cet éloge. Homme d'esprit et non de génie, plus capable de profiter des circonstances que de les faire naître, plus



habile à tourner les difficultés qu'à les résoudre, devant beaucoup à sa haute naissance, il eut le mérite et le bonheur de conduire supérieurement les affaires de son pays à travers la crise de 1813, et depuis il vécut un peu sur sa réputation. A force d'entendre dire qu'il représentait le génie de la résistance, il avait fini par le croire, et il aimait à se donner pour un professeur infaillible de politique conservatrice. On a publié dans ces derniers temps plusieurs de ces leçons mêlées de confidences qu'il débitait si volontiers à ses auditeurs avec une lenteur solennelle, surtout quand ses auditeurs étaient des hommes d'État et des écrivains. Sans les admettre comme parfaitement sincères, on doit les étudier comme une représentation fidèle de l'esprit du vieux diplomate, c'est à ce titre que nous citons un passage des mémoires de Varnhagen. C'était en 1834; M. de Metternich, qui désirait s'attacher le publiciste prussien, lui exposa sa politique sous le jour le plus favorable.

« En affaires, disait-il, je n'ai ni haine ni préférence. Je vois la chose, et je choisis les hommes d'après leur aptitude à l'exécuter. Quiconque me comprend et avance l'œuvre est mon homme, qu'il ait été jusque là mon adversaire personnel ou non, ou quelle que soit la divergence de nos vues générales. Je n'ai jamais poursuivi personne pour lui-même, jamais que pour l'action que j'avais à combattre ou à supprimer. Les principes que j'ai adoptés au début ont triomphé de toutes les épreuves de ma vie et de ma politique, et depuis vingt-cinq ans que je suis à la tête du cabinet, je n'ai pas à me reprocher d'y avoir failli une seule minute. Là où tout chancelle, où tout change, il faut bien qu'il y ait quelque part quelque chose de stable et de permanent où puissent se rattacher les gens qui cherchent un refuge. J'ai été ce quelque chose, cet appui contre la tempête et le naufrage, dont beaucoup ont douté, que plusieurs ont vu de mauvais œil, et que tous ont fini par mieux juger. Il y eut un temps où la Russie voulait ma chute; dans un autre temps ce fut la France, et les événements se sont chargés de démontrer à ces deux puissances que j'étais pourtant vraiment l'homme qu'il leur fallait. Ce que je dis des gouvernements, je pourrais le dire aussi bien des partis. Mon calme imperturbable, mon invincible, mon immuable stabilité, m'ont valu la confiance de tout le monde, et cette confiance, amis comme ennemis ne cessent de me la témoigner. Les hommes les plus considérables de tous les partis, entendez-moi bien, je dis de tous les partis, se sont rapprochés de moi, liés avec moi, plus ou moins. J'ai reçu la confiance de leurs plans les plus secrets, et nul ne s'en est mal trouvé.

« Je suis l'homme de la vérité, et je n'ai pas à craindre la lumière du jour; je puis répondre à tout le monde et rendre compte de tous mes actes; il n'est pas de débat ni de discussion que je ne puisse aborder franchement. C'est pour moi le plus grand préjudice que mes travaux restent confinés dans le cercle étroit des cabinets: je ne pourrais que gagner à la publicité; je n'aurais même, pour ce qui me concerne, aucune objection contre la tribune parlementaire: elle me serait profitable; si je la déteste malgré cela, c'est pour des motifs qui touchent à la chose même. Bien des choses que le

public me croit étrangères sont très-voisines de moi; d'autres qu'il se figure être sur mon chemin sont en dehors. J'admire l'institution des Jésuites, comme font aussi beaucoup de protestants; mais je hais le jésuitisme comme la peste; il n'a pas de plus grand ennemi que moi; en religion, je suis catholique croyant, mais je hais le piétisme; il m'en arrive de même avec le libéralisme; je suis son irréconciliable ennemi, mais je puis me vanter d'être libéral dans la meilleure acception du mot. »

Le publiciste éminent qui recueillait ces confidences ajoute: « Rien sans doute dans sa longue carrière ne lui a vraiment réussi, et tout son ministère n'a été qu'un laisser-faire continu; il a subi bien des faits qu'il avait commencé par combattre, et de toutes manières il a livré et perdu bien plus de choses qu'il n'en a défendu et sauvé. Tout cela est vrai, mais n'est que la moitié de la vérité. Il faut tenir compte des circonstances où s'est trouvé Metternich et songer combien est hétérogène et incohérente la composition de l'État qu'il représente, combien il lui a fallu d'efforts et d'adresse pour maintenir dans une situation tolérable et dans son ancienne considération ce débris d'un autre temps au milieu d'un monde nouveau. » Cette appréciation, datée de 1834, n'a pas été démentie par les faits. Il reste toujours au prince de Metternich l'honneur d'avoir dirigé avec fermeté et modération les affaires étrangères de son pays pendant trente-huit ans et d'avoir été un des soutiens les plus dévoués de la paix européenne. A l'intérieur il semblait avoir pris pour devise les mots de Walpole *quieta non movere, ne pas agiter les choses tranquilles*, maxime qui n'a que l'apparence de la sagesse, car il est des questions qui doivent être absolument résolues, et ce que l'on gagne à ne pas les résoudre en temps calme, c'est d'être forcé de les résoudre en temps de révolution. On s'étonne que le premier ministre d'un grand État n'ait pas compris que certaines réformes étaient indispensables. Il se sent aussi que tout en reconnaissant leur nécessité, il n'ait pas eu assez de pouvoir pour les exécuter. Sa justification est dans ces paroles qu'après sa chute il adressait à M. Guizot, en 1848: « J'ai quelquefois gouverné l'Europe, je n'ai jamais gouverné l'Autriche. »

Le portrait de M. de Metternich ne serait pas complet si l'on n'ajoutait qu'il aimait les lettres, les arts et les sciences, qu'il dessinait et gravait à l'eau-forte et qu'il prétendait que la culture des sciences était sa véritable vocation. Il écrivait à M. de Humboldt, en 1846: « J'ai, dans l'âge où la vie prend une direction, éprouvé un penchant que je me permettrais de qualifier d'irrésistible pour les sciences exactes et naturelles et un dégoût que j'appellerais absolu pour la vie d'affaires proprement dite, si je n'avais vaincu mon dégoût et résisté à mon penchant. C'est le sort qui dispose des hommes, et leurs qualités comme leurs défauts décident de leurs carrières. Le sort m'a

éloigné de ce que j'aurais voulu, et il m'a engagé dans la voie que je n'ai point choisie. » L. J.

Binder, *Fürst Clement von Metternich und sein Zeitalter; geschichtlich. biographische Darstellung*; Ludwigsbourg, 1836, in-8°. — Jos. v. Hormayr, *Kaiser Franz und Metternich*; Berlin, 1843, in-8°. — Gross-Hoffinger, *Fürst Metternich und das österreichische Staatssystem*; Leipzig, 1846, 3 vol. in-8°. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. VIII, XI, XII, XV, XVII, XVIII. — Capéguie, *Diplomates contemporains*, t. I. — Gerwinus, *Geschichte des neunzehnten Jahrhunderts*. — Varnhagen d'Ense, *Denkwürdigkeiten von Vermischte Schriften*, t. VIII. — *Briefe von Alexander von Humboldt*; Leipzig, 1860, in-8°. — *Männer der Zeit*; Leipzig, 1858.

**METRIE (LA)**. Voy. LA METRIE.

**METZ (Conrad-Martin)**, graveur allemand, né à Bonn, en 1755, mort en 1827. Il se rendit de bonne heure en Angleterre, où il passa vingt ans; il y apprit la gravure dans l'atelier de Bartolozzi. En 1801 il alla s'établir à Rome. Ses gravures, au nombre de plusieurs centaines, se distinguent par la correction du dessin et l'énergie de la touche; les principales sont : *Le Jugement dernier* de Michel-Ange, formant 15 planches in-fol.; — *Imitations of drawings by Parmegiano*; Londres, 1790, 33 pl., ouvrage très-rare; — *Schediasmata ex archetypis Polydori Caravagiensis*; Londres, 1791, 63 pl., également rare; — *Imitations of ancient and modern drawings*; Londres, 1798, in-fol., 109 pl. d'après des maîtres italiens; — *Grosses Zeichenbuch oder Anleitung zum Zeichnen (Méthode de dessin)*, in-fol. O.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon*.

**METZ (Pierre-Claude BERBIER DU)**, général français, né le 1<sup>er</sup> avril 1638, à Rosnai, en Champagne, tué le 1<sup>er</sup> juillet 1690, à Fleurus. Fils d'un trésorier des parties casnelles, il fut porté dès l'âge de neuf ans sur les cadres du régiment de La Meilleraye, avec lequel il fit deux campagnes. Il passa ensuite dans le corps de l'artillerie, où les occasions de se distinguer étaient plus fréquentes, et ce fut en y exerçant la charge de commissaire qu'en 1657 il reçut un coup de canon au visage; cette blessure, dont il fut marqué toute sa vie, lui fit manquer la campagne de 1658, la seule à laquelle il ne se trouva pas jusqu'au moment de sa mort. En 1667 il servit aux sièges de Tournai, de Douai et de Lille. La bravoure et le sang-froid qu'il montra devant cette dernière place lui valurent la lieutenance générale de l'artillerie en Flandre, Artois et Hainaut, pays auxquels le roi ajouta en 1671 la Picardie, la Lorraine et le Luxembourg français. Durant la guerre de Hollande, il commanda l'artillerie presque à tous les sièges, particulièrement à ceux de Maëstricht, de Cambrai, de Gand et d'Ypres, fut blessé à la bataille de Senef et au combat de Saint-Denis, et fut le premier officier général qui pénétra dans Valenciennes. Le 4 août 1676 il avait été nommé maréchal-de-camp. Pendant la paix il résida en Flandre comme gouverneur de Lille, puis de Gravelines. Promu le 24 août 1683 au grade de lieutenant général, il servait sous les ordres du maréchal de Luxem-

bourg lorsqu'il fut tué, à la bataille de Fleurus, d'un coup de mousquet à la tête. Louis XIV professait une grande estime pour cet éminent officier, qui avait poussé la perfection de l'artillerie au point où Vauban avait porté le génie. Berbier du Metz fut inhumé à Gravelines, où on lui éleva un tombeau, exécuté par Girardon. P. L.

Perrault, *Recueil des hommes illustres*, II, 41. — Courcelles (De), *Dict. hist. des Généraux français*, II, 130 131.

**METZ (Gautier DE)**. Voy. GAUTIER.

**METZGER (Jean-Daniel)**, médecin allemand, né à Strasbourg, le 7 février 1739, mort à Königsberg, le 10 septembre 1805. Reçu en 1767 docteur en médecine à l'université de sa ville natale, il devint, quatre ans après, médecin du comte de Bentheim-Schweinfurth. En 1777 il fut nommé professeur d'anatomie à Königsberg; par la suite il y obtint les fonctions de médecin de plusieurs hôpitaux, de professeur d'accouchement, de *physicus*, ou inspecteur de la police médicale de la ville. Comblé des plus hautes distinctions honorifiques, il fut nommé en 1776 membre de la Société des Scrutateurs de la Nature de Berlin. On a de lui : *Curationes chirurgicæ quæ ad fistulam lacrymalem hucusque fuere adhibitæ*; Munster, 1772, in-12; — *Adversaria medica*; Francfort, 1774-1778, 2 vol. in-8°; — *Grundriss der Physiologie (Éléments de Physiologie)*; Königsberg, 1777 et 1783, in-8°; — *Dubia physiologica*; Königsberg, 1777, in-4°; — *Gerichtlich-medicinische Beobachtungen (Observations de Médecine légale)*; Königsberg, 1778-1780, 2 parties, in-4°; — *Vermischte medizinische Schriften (Mélanges de Médecine)*; *ibid.*, 1781-1784, 3 vol. in-8°; suivi de *Nouveaux Mélanges*; *ibid.*, 1800, in-8°; — *De controversa fabrica musculosa uteri*; *ibid.*, 1783-1790, 2 parties, in-4°; — *Grundsätze der allgemeinen Semiotik und Therapie (Principes de Sémiotique et Thérapie générale)*; *ibid.*, 1785, in-4°; — *Observationes Anatomico-Pathologicæ*; *ibid.*, 1787, in-4°; — *De Morbis Militum*; *ibid.*, 1787, in-4°; — *Opuscula Anatomica et Physiologica*; Gotha, 1790, in-8°; — *De Moysse Ben Maimon*; Königsberg, 1791, in-8°; — *Materialien für die Staatsarzneykunde (Matériaux pour la Médecine légale)*; *ibid.*, 1792-1795, 2 vol. in-8°; — *Skizze einer pragmatischen Litteraturgeschichte der Medicin (Esquisse d'une Histoire littéraire pragmatique de la Médecine)*; *ibid.*, 1792, in-8°; un volume d'additions parut en 1796, in-8°; — *Exercitationes Anatomicae*; *ibid.*, 1792, in-8°; — *Physiologische Adversarien*; *ibid.*, 1796, in-8°; — *Gerichtlich-medicinische Abhandlungen (Mémoires de Médecine légale)*; *ibid.*, 1803-1804, 2 vol. in-8°; — *Medicinchgerichtliche Bibliothek (Bibliothèque de Médecine légale)*, Königsberg, 1784-1786, 2 vol. in-8°, avec la collaboration d'Elser; — *Annalen für Staatsarzneykunde*; Züllichau, 1789-1790, 2 vol. in-8°. O.

Mensel, *Galerries Deutschland*, I, V, X et XIV. — Rotterdam, Supplément à Jöcher.

**METZU** (*Gabriel*), célèbre peintre hollandais, né à Leyden, en 1615, mort à Amsterdam, en 1668. MetzU, écrit Descamps, fut sans contredit un des plus grands artistes de sa nation; c'est en dire beaucoup, sans trop en dire. Il est étrange que la vie d'un homme aussi remarquable soit restée complètement ignorée. On ne sait même pas qui l'initia dans son art. Descamps attribue cet honneur tantôt à Gérard Dow, tantôt à Gérard Terburg. En effet, la manière de MetzU procède de ces deux habiles maîtres; mais Gérard Dow, compatriote de MetzU, il est vrai, n'avait que deux années de plus, et ce peu de différence d'âge nous les présenterait plutôt comme deux émules, que comme un professeur et un élève. Quant à Terburg, sa vie s'écoula presque complètement en Italie, en Bavière, et surtout en Angleterre: ce ne peut donc être lui qui forma le talent de MetzU. Descamps s'est trompé dans ces deux hypothèses: d'ailleurs MetzU débuta à Amsterdam, où il gagna sa célébrité, et y termina sa courte carrière à la suite d'une opération de la pierre; il est probable qu'il apprit la peinture dans cette ville, chez Pierre Lastman ou chez l'un des Pinas. Descamps ajoute que MetzU se proposa Miéris comme modèle; mais Miéris est né en 1635, et par conséquent il était fort jeune quand MetzU mourut à quarante-trois ans. Les rôles sont évidemment intervertis. MetzU, comme dessinateur et comme coloriste, est resté supérieur à Miéris; il règne le même fini dans leurs ouvrages; mais les sujets de MetzU sont mieux choisis; ses figures n'ont pas la sécheresse qu'amène presque toujours une exécution précieuse. Elles sont gracieuses, quoique bien caractérisées. Il possédait l'harmonie des tons à un point éminent, et semble n'avoir jamais éprouvé le besoin d'opposer une couleur à une autre. Pourtant ses ombres sont vigoureuses et ses clartés éclatantes; mais la fusion est naturelle, et l'œil sur ses toiles saisit le moindre détail sans effort, sans fatigue, sans distraction; l'air y circule bien et la perspective ne laisse rien à désirer. Les ouvrages de MetzU sont justement recherchés. Nous citerons seulement les principaux: *Portrait de l'amiral Tromp*; — *Un Chimiste lisant près d'une fenêtre*; — *Le Marché aux Herbes d'Amsterdam* (tableau capital); — *L'Intérieur d'une Cuisine*; — *Un Concert*; — *Une Femme qui dessine*; — *Une Marchande de Poisson*; — *Une Femme qui marchande un lièvre tandis qu'on lui enlève sa bourse*; — *Une jeune Fille qui regarde par la croisée voltiger un papillon*: une cage est attachée à la muraille que des pampres recouvrent; c'est délicieux de fini, d'exécution; la gravure a souvent reproduit ce petit chef-d'œuvre; — *Le Médecin des Urines*; — *Le Roi boit!* — *L'Enfant prodigue parmi les prostituées*; — *Une Femme*

*en couches recevant des visites*; — *Une Marchande de Bijoux*; — *Une Femme qui cure un chaudron* (chef-d'œuvre); — *Un Apothicaire*; — de nombreuses scènes d'intérieur; — des tavernes; — des corps de garde, etc., etc. Presque tous les tableaux de MetzU ont été gravés ou lithographiés.

A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. II, p. 51-57. — Charles Blanc, *Histoire des Peintres*, livraisons 44 et 45, école hollandaise, nos 12-13.

**MEUCCI** (*Vincenzo*), peintre de l'école florentine, né à Florence, en 1694, mort en 1766. Un des meilleurs élèves de Gian-Gioseffo del Sale, il peignit surtout à fresque, et principalement de grandes compositions que les Italiens nomment *opere macchinose*; en ce genre il n'eut de rival, parmi ses contemporains, que son condisciple Ferretti. Il a enrichi de ses ouvrages les églises de presque toutes les villes de la Toscane. Parmi ses tableaux, inférieurs aux fresques, on cite *Le Mariage de sainte Catherine*, une *Résurrection*, un *Mariage de la Vierge*, à Florence.

E. B.—K.

Orlandi, Lanzi, Ticcozzi.

**MEUILLON** (*Raymond DE*), ou DE MEVOUILLON, archevêque d'Embrun, né vers 1235, mort au Buis, dans le Dauphiné, le 29 juin 1294. Il était de l'ancienne famille des barons de Meuillon, en Dauphiné. Ayant fait profession d'observer la règle de Saint-Dominique au couvent de Sisteron, il fut élu prédicateur général de l'ordre, en 1264: nous le voyons dans la suite adjoint au définitiveur, puis définitiveur. A ce titre, le chapitre général de 1278 le chargea d'aller en Angleterre réprimer les trop libres discours de quelques dominicains, accusés d'irrévérence envers la mémoire de saint Thomas. Nous connaissons les détails de cette affaire: ils sont intéressants, puisqu'ils touchent à l'histoire des grandes controverses du treizième siècle. Saint Thomas, disciple fidèle d'Aristote, avait soutenu que toutes les formes, considérées comme inhérentes ou comme adjacentes à la substance, ont un principe commun, la forme substantielle. Ce qui était de beaucoup réduire le nombre des êtres multipliés sans nécessité, et devait, en conséquence, révolter des théologiens anglais, attachés aux doctrines de l'école d'Oxford. L'école d'Oxford était au treizième siècle la grande fabrique des abstractions réalisées. Un ancien franciscain, Jean Pekham, archevêque de Cantorbéry, ayant publiquement censuré la forme substantielle de saint Thomas, plusieurs dominicains avaient eux-mêmes pris part à cette polémique. Ayant donc rempli la mission qu'on lui avait confiée, Raymond de Meuillon vint rendre compte de son voyage au chapitre assemblé dans la ville de Paris, en mai 1279. Les délinquants furent condamnés, et les prieurs de l'ordre invités à punir rigoureusement quiconque oserait renouveler de tels excès. Ensuite il récompensa Raymond de son zèle, en le nom-

nant définitif pour la seconde fois. Quelques années après, en 1281, notre docteur fut introduit dans l'église séculière par les suffrages des chanoines de Gap, qui le nommèrent leur évêque. Le P. Touron, écrivant l'histoire de son ordre, dit, en style biblique, « qu'ainsi la lumière fut mise sur un digne chandelier ». Les dominicains du treizième siècle ne qualifiaient pas de la même manière ces changements d'état : à leur jugement, quitter l'habit des réguliers pour prendre celui des séculiers, c'était déroger. Combien d'autres religieux du même ordre furent sollicités de devenir évêques, et n'y consentirent pas ! Dans la suite, le 8 octobre 1289, Raymond de Meillon fut transféré sur le siège archiepiscopal d'Embrun.

Les écrits de Raymond de Meillon peuvent être partagés en deux catégories bien distinctes, ses statuts, et ses livres dogmatiques. *L'Histoire Littéraire* analyse successivement les uns et les autres. Ses livres dogmatiques ont eu la plus étrange fortune. Ils ont été traduits en grec, et c'est la version grecque que nous avons conservée ; le texte latin est ou paraît perdu. Ajoutons que l'exemplaire unique de cette version grecque, autrefois conservé dans le monastère de Saint-Germain-des-Prés à Paris, où il a été vu et décrit par Montfaucon, est aujourd'hui à la bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg, avec un grand nombre d'autres manuscrits du même fonds, transférés au même lieu par un composable ravisseur. Il faut consulter à cet égard le *Catalogus codic. Bibl. impèr.* de M. Édouard de Muralt, et l'excellent article de M. V. Lecercler dans *L'Histoire Littéraire*. B. H.

*Hist. Littér. de la France*, t. XX, p. 252. — Touron, *Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, t. 1. — Echart, *Script. ord. Prædic.*, t. 1, p. 438. — *Gallia Christ.*, t. 1, col. 465, et t. III, col. 1081.

**MEULAN** (Théodore, comte DE), général français, né à Paris, en 1777, mort à Mende, le 20 novembre 1833. Dans son enfance, il fut emmené à Cayenne par sa famille. A son retour, appelé par la première conscription, il entra dans l'armée, s'éleva de grade en grade, et devint aide de camp du général Baraguay-d'Hilliers. Il fit les guerres d'Italie, d'Autriche et d'Espagne, et obtint le grade de major et la croix d'officier de la Légion d'Honneur. En 1813 il commandait le dépôt des prisonniers anglais à Verdun, et se fit tellement aimer et respecter de ces prisonniers qu'à la paix, lorsqu'il furent rendus à la liberté, ils lui firent présent d'une épée, et lui adressèrent une lettre fort honorable. En 1814 il fut nommé commandant de l'École militaire de La Flèche. Pendant les Cent Jours il essaya d'aller rejoindre les Bourbons en Angleterre ; mais ayant été arrêté à Rouen, il fut mis en prison. En 1815 il fut nommé chef de division au ministère de la guerre. Promu maréchal de camp en 1817, il présida le conseil de révision de la première division militaire, et après 1830 il obtint le commandement du départe-

ment de la Lozère. Sa sœur avait épousé M. Guizot et s'est fait connaître par des ouvrages d'éducation pleins d'intérêt. A. J.

Courcelles, *Histoire des Généraux français*.

**MEULAN** (Pauline DE). Voy. GUIZOT (M<sup>me</sup>)

**MEULEMEESTER** (Van). Voy. DEMEULEMEESTER.

**MEULEN** (Jean VER), en latin *Molanus* théologien belge, né en 1533, à Lille, mort le 18 septembre 1585, à Louvain. Ses parents, qui étaient originaires de Louvain, le ramenèrent bientôt dans cette ville, où il fit toutes ses études et dont il ajouta le nom au sien. Reg-docteur en 1570, il professa la théologie pendant quelques années. Les ouvrages qu'il publia sur l'antiquité ecclésiastique lui attirèrent plusieurs marques de faveur de la part du pape et du roi d'Espagne : ainsi il obtint de l'un un canonicat de l'église de Saint-Pierre, et de l'autre les emplois de censeur des livres et de directeur d'un séminaire récemment fondé à Louvain. Barce-nius a fait un grand éloge de lui dans sa préface du *Martyrologe romain*. On a de Ve Meulen : *De Picturis et Imaginibus sacris*; Louvain, 1570, 1574, 1595, in-8°; réimprimé trois fois à Anvers : cet intéressant traité, connu aussi sous le titre : *De Historia sacrarum Imaginum et picturarum Lib. IV*, a été revu par Paquot qui l'a enrichi de notes et de supplément (Liège, 1771, in-4°); la partie relative aux erreurs commises par les artistes dans la représentation des objets religieux a fourni à l'abbé Méry l'idée de la *Théologie des Peintres, sculpteurs et dessinateurs*; Paris, 1765, in-12; — *Annale urbis Lovaniensis ac obsidionis illius historia*; Louvain, 1572, in-4°; — *Calendarium Ecclesiasticum*; Anvers, 1574, in-12; — *De fide hæreticis servanda lib. III; quartum item de fide rebellibus servanda, et quintum de fide ac juramento quæ a tyrannis exigitur*; Cologne, 1584, in-8°; — *De piis Testamentis*; Cologne, 1584, 1661, in-8°; — *Theologiæ practicæ Compendium*; Cologne 1585, 1590, in-8°; — *Orationes III de agni Dei, de decimis dandis et de decimis recipiendis*; Cologne, 1587, in-8°; — *De Canonici Lib. III*; Cologne, 1587, in-8°; — *Militia sacra Ducum ac Principum Erabantæ cum annotat. Petri Louwii*; Anvers, 1592, in-8°; ce livre, un des plus curieux de Meulen, contient l'histoire des guerres entreprises par les ducs de Brabant pour cause de religion; — *Metricorum ecclesiasticum Diarium*; Louvain 1595, in-8°; ouvrage posthume, publié par H. Cuyck, qui l'a fait précéder d'un éloge historique de l'auteur; — *Natales Sanctorum Belgii et eorum chronica recapitulatio*; Louvain, 1595, in-8°; Douai, 1626, in-8° (avec un supplém. d'Arnold de Raisse); — *Bibliotheca materiarum Theologica quæ a quibus auctoribus, quum antiquis, tum recentioribus sint pertractæ*; Cologne, 1618, in-4°; la se-

grande partie de cet ouvrage, qui se trouvait entre les mains d'Aubert Le Mire, n'a pas été publiée. Ver Meulen a donné une bonne édition du *Martyrologium* d'Usuard (Louvain, 1568, in-8°); dans les réimpressions subséquentes il fut obligé d'en retrancher plusieurs passages touchant la supposition de quelques écrits attribués à des Pères de l'Église et la fausseté de certaines légendes. Il a travaillé à l'édition des œuvres de saint Prosper (Anvers, 1574) et de saint Augustin (ibid., 1577). On lui a attribué un poème historique assez bien écrit et intitulé *Antverpias* (Leyde, 1605, in-8°), qui appartient à un autre Molanus, natif de Breda. Enfin, il a laissé en manuscrit *Martyrologium romanum*, et *Annales urbis Lovaniensis Lib. XIV.* K.

H. Cuyck, *Éloge à la tête du Diarium Medicorum.* — J. Loos, *Illustrium Germaniæ Script. Catalogus.* — Le Mire, *Elogia Belgica.* — Valère André, *Fasti academici lovaniensium.* — Saunders, *De Scriptor. Flandriæ.* — Lessier, *Éloges.* — Foppens, *Biblioth. Belgica.* — Niceron, *Mémoires*, XXVII.

**MEULEN (Antoine-François VAN DER)**, peintre flamand, né en 1634, à Bruxelles, mort le 15 octobre 1690, à Paris. Élève de Pierre Noyers, il s'appliqua de bonne heure à dessiner des chevaux, des campements et des rencontres de cavalerie; il ne tarda pas à surpasser son maître. Vers 1666 il fut, par l'entremise de Le Brun, appelé à Paris par Colbert, qui lui offrit une pension de 2,000 livres, un logement aux Gobelins et l'assurance d'être employé dans le genre où il excellait. Depuis la campagne de Flandre, en 1667, il suivit le roi dans ses rapides conquêtes; on peut dire qu'il en fut le peintre historiographe. Chaque jour il venait prendre les ordres du roi, qui discutait avec lui le choix des sites, des épisodes ou des personnages. Il dessinait sur le terrain, relevant toute chose avec rapidité, et rendant si exactement les détails d'une action que chaque témoin s'y reconnaissait sans peine. La plupart de ses compositions sont des improvisations aussi brillantes que fidèles. Les sujets ordinaires en sont des sièges, des combats, des marches, des haltes, des escarmouches, les incidents si variés de la vie des camps. « Van der Meulen, dit Taillasson, est original dans les sujets qu'il a traités et par la manière dont il les a peints. Le caractère distinctif de son talent est d'avoir rendu des formes françaises avec le coloris flamand; celui-ci n'a rien perdu de sa beauté, et le peintre a parfaitement saisi l'air et l'esprit des personnages du temps et des lieux où il vivoit. » Reçu membre de l'Académie de Peinture le 13 mai 1673, il en devint conseiller en 1681. Honoré de la protection de Louis XIV, qui tint un de ses fils sur les fonts baptismaux, vivant dans l'intimité du premier peintre de la cour, comblé des dons de la fortune, il aurait dû vivre heureux; pourtant la dernière moitié de sa vie fut empoisonnée par le chagrin que lui causa la conduite, plus que légère, de la nièce de Le Brun, sa seconde

femme, chagrin si vivement ressenti qu'il en mourut, dit-on. La plupart des tableaux militaires de van der Meulen étaient transportés au château de Marly; il y en avait quatre dans la chambre du roi. On en voyait aussi à Versailles et à Rambouillet. Au jugement de Mariette, on y admire une grande vérité dans les fabriques, un beau choix d'arbres, un pinceau facile et léger; sa touche est pleine d'esprit et approche beaucoup de celle de David Teniers. Le Louvre possède de vander Meulen vingt-trois tableaux : *L'Armée du roi devant Tournai; Arrivée de Louis XIV devant Douai; Entrée du roi et de la reine à Douai; Marche sur Courtrai; Vue de Lille; Combat près du canal de Bruges; Reddition de Dôle; Passage du Rhin en 1672; Vue d'Oudenarde; Maestricht; Prise de Dinan; Prise de Valenciennes; Vue de Luxembourg; Vue de Fontainebleau; trois batailles; Convoi militaire; Halte de cavaliers*, etc. On voit aussi quelques compositions de cet artiste au musée de Bruxelles et à la galerie du Belvédère, à Vienne. Parmi les tapisseries exécutées à la manufacture des Gobelins d'après van der Meulen, nous citerons : *Le Mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse*, et *L'Alliance du roi avec les Suisses*. D'excellents graveurs, tels que Romain de Hooge, Lepautre, Simonneau aîné, Cochin, Ertinger, ont popularisé ses ouvrages dans une série de belles estampes, au nombre de cent treize.

Les principaux élèves de ce peintre sont Dominique Nolle, Martin Boudevyns, Martin Bonnard et Jean van Huchtburg. — Son frère cadet, Pierre VAN DER MEULEN, commença par exercer la sculpture; mais étant passé en Angleterre, il se mit aussi à peindre des sièges et des batailles, et fut employé par le roi Guillaume.

P. L—Y.

Descamps, *Vies des Peintres flamands.* — Houbraken, *Vies des Peintres hollandais.* — Mariette, *Abecedario.* — Taillasson, *Observat. sur quelques grands Peintres.* — Ch. Blanc, *Hist. des Peintres*, liv. 157. — Villot, *Notice des Tableaux du Louvre* (école française).

**MEUN (Jean DE)**, poète français, né vers 1279 ou 1280, était originaire de la petite ville de Meun (Loiret), dont il prit le nom. Cette ville, située à quatre lieues d'Orléans, est bâtie sur la Loire. Cette circonstance inspira le vers suivant à Cl. Marot,

De Jean de Meun s'enfle le cours de Loire (1).

On le surnomma aussi *Clopinel*, parce qu'il était réellement boiteux, et il eut le bon esprit d'accepter ce surnom (2). Ces sobriquets d'ailleurs étaient fort communs au moyen âge, et tenaient lieu de noms patronymiques, dont l'usage n'était pas encore généralement établi. Non-seule-

(1) Préface de son édition du *Roman de la Rose*.

(2) Un autre trouvère du treizième siècle (Adam d'Arras) avait reçu à tort le surnom de *Bossu*; il protesta hautement contre ce sobriquet injurieux :

On m'apele Bochu, mais je ne le sui mie,

(*Du Roi de Sezille*, poème monorime publié par Buchon dans les *Chroniques nationales*, t. VII, p. 25.)

ment Jean de Meun était né poète, mais il fut encore un des plus savants hommes de son temps. Estienne Pasquier (1) le compare au célèbre Dante, dont il était contemporain, et le met au-dessus des poètes italiens sous le rapport de la profondeur de la pensée et de l'élégance du style. L'éfait de Jean de Meun a été un sujet de controverse entre les savants. La Croix du Maine, parlant d'après J. Bouchet, auteur des *Annales d'Aquitaine*, dit que, suivant l'opinion de quelques écrivains, Jean de Meun était docteur en théologie à Paris, et de l'ordre des Dominicains; mais cette opinion s'accorde mal avec les traits de satire dont il aceable tous les ordres religieux: Du Verdier ne l'a point adoptée. Cl. Fauchet, sans apporter aucune preuve, prétend que Jean de Meun était docteur en droit. Ce qui est plus certain, c'est que, né de parents riches et considérés, il avait fait de bonnes études (2); il nous l'apprend d'ailleurs lui-même par ces vers de son Testament :

Diex m'a trait sans reproche de jonesce et d'enfance;  
Diex m'a par maints perils conduit sans meschance,  
Diex m'a donné au mieix honneur et grant eueance,  
Diex m'a donné servir les plus grans gens de France (3).

Ce dernier vers fait supposer qu'il était attaché à la maison de quelque grand personnage, peut-être même à quelque prince de la famille royale.

Honoré Bonnet fait dire à Jean de Meun qu'il composa la continuation du *Roman de la Rose* dans un hôtel orné d'un jardin qu'il possédait :

Je suis maistre Jehan de Meun,  
Qui par maint vers, sans nul prose,  
Fis cy le Roman de la Rose,  
Et cest hostel que cy voyez  
Pris pour accomplir mes souhez (4).

Jean de Meun prend soin de nous faire connaître, par une prophétie faite après coup qu'il met dans la bouche de l'Amour, le nom de l'auteur et la date de l'achèvement de ce célèbre roman :

Pnis vendra Jehan Clopinél,  
Cis aura le roman si chier  
Qu'ile voudra tout parfurnir  
Se tens et leu Ven puet venir;  
Car quant Guillaume cessera,  
Jehans le continuera  
Après sa mort, que ge ne mente,  
Ans trespasés plus de quarante v. 10,600 (5).

Les mêmes indications sont reproduites dans un sommaire ajouté entre les vers 4070 et 4071, où commence en effet l'œuvre du continuateur. Plus de deux siècles après sa composition, A. Baif en

(1) *Recherches de la France*, I. VII, c. 3.

(2) « Je ne sauroye pas estudier comme vous fites jauls. » Honoré Bonnet, *L'Apparicion de Jean de Meun*, p. 9. Maître Gontier Col, conseiller du roi, qualifié J. de Meun de « vrai catholique, solennel maistre et docteur... en sainte théologie, philosophe très-perfent et excellent, sachant tout ce qui a entendement humain est scible, duquel la gloire et renommée vit et vivra es aages à venir ».

(3) Vers 53 et suiv.

(4) *L'Apparicion de maistre Jehan de Meun*, p. 7, 8; et p. 8<sup>e</sup>, note II.

(5) Toutes nos citations des vers du *Roman de la Rose* sont extraites de l'édition de Méon, la dernière et la meilleure, sans contredit: Paris, 1814, 4 vol. in-8<sup>e</sup>.

a exposé le plan dans un sonnet qu'il adressa Charles IX; nous en transcrivons ici quelques vers :

Sire, sous le discours d'un songe imaginé,  
Dedans ce vieux roman vous trouverez rédulte  
D'un amant désireux la pénible poursuite,  
Contre mille travaux en sa flamme obstinée,  
L'amant dans le verger, pour loyer des traverses  
Qu'il passe constamment, souffrant peines diverses,  
Cueil du rosier fleuri le bouton précieux.

Sire, c'est le sujet du *Roman de la Rose*,  
Où d'amours épineux la poursuite est enclose;  
La Rose, c'est d'amour le guerdon gracieux.

Le *Roman de la Rose* n'est pas uniquement roman d'amour. Plus savant que Guillaume Lorris, Jean de Meun en a fait une espèce de cyclopédie, où il a rassemblé sans aucun ordre des traits d'une morale bonne ou mauvaise, portraits, des réflexions critiques, des détails galanterie, des faits historiques; la fable de Nécisse, celle de la Toison d'or, celle de Pygmalion tirées des *Métamorphoses* d'Ovide, les amours de Didon et d'Énée, prises dans l'*Énéide* de Virgile, celles de Samson et de Dalila, puis dans la Bible; l'histoire de Virginie et la mort de Sénèque, qui appartiennent à l'histoire romaine. Les deux auteurs ont employé la forme allégorique. Les principaux personnages que l'on voit figurer sont des génies bienfaisants, comme *Amour*, *Bel-Accueil*, *Pilié*, *Franchise*, des génies malfaisants, comme *Faux-Semblant*, *Danger* (Fierté), *Male-Bouche*, *Jalousie*. Tout est vivant, tout est animé sous la plume de deux poètes. Ils peignent l'amour avec ses charmes dont il est bien difficile de se défendre et les règles pour y réussir occupent la majeure partie de l'ouvrage. Aussi *Le Roman de la Rose* est-il un art d'aimer; la route pour parvenir au comble de ses désirs y est tracée à travers les détours et les obstacles d'une fiction continuelle contrairement à la manière d'Ovide, qui ne bout à bout les préceptes qu'il enseigne. D'un autre côté, on y rencontre bon nombre de réflexions plus propres à éteindre les feux de l'amour qu'à les allumer. Notre continuateur y peigne en maint endroit, et d'une manière très-vive, les inquiétudes et les alarmes où cette passion nous jette; elle y est représentée comme le joug le plus pesant, le plus dur esclavage qu'on puisse imaginer. J. de Meun y fait aussi une longue énumération des maux qu'elle entraîne à sa suite. Les beaux vers où Lucrèce décrit si bien les funestes effets de l'amour, et où il dit que lorsqu'on s'abandonne on ne compromet pas moins sa santé, sa liberté, sa fortune, ses devoirs, sa réputation; tout cela est habilement résumé en deux vers :

Maint il perdant, bien dire l'as,  
Sens; tens, chatel, curs, anne et fos. (v. 4642).

Suivant notre poète, un remède seul peut guérir ce mal, tout à la fois si attrayant et si terrible :

Riens n'l vaut herbe ne racine;  
Sol foiren est medicine (v. 16917).

Il peint aussi les femmes sous les couleurs le

noires et les plus propres à en faire un objet de mépris et d'aversion. Boileau reconnaît que Paris au dix-septième siècle renfermait jusqu'à trois femmes que l'on pouvait citer de Meun au quatorzième ose affirmer il n'en existe point de vertueuse.

Toutes ces, seras, ou futes  
De faget ou de volente putes  
Et qui bien vous en chercheroit,  
Toutes putes, vous trouveroit (v. 3192)

De passage, dit-on, souleva un violent orage le poète, qui fut sur le point d'expier son concevable boutade sous les verges des dames ravagées. Il fut assez heureux pour se tirer de mauvais pas, grâce à sa présence d'esprit, ne l'abandonna point dans le moment le critique. Il réussit à désarmer ses ennemis irrités, prêts à frapper, en s'avouant pable et en soutenant que c'était à celle qui reconnaissait le mieux dans ses vers à porter le premier coup. Ces mots firent tomber armes des mains des dames. Si l'anecdote manque de preuves, la tournure d'esprit de Jean Meun la rend du moins vraisemblable (1). Le poète n'épargne pas davantage les *clercs* (ecclésiastiques) : la plupart, dit-il, n'ont que l'habit des dehors de leur état.

C'est à robe religieuse ;  
Donques est-il religieux ;  
C'est argument est trop fleurs (captieux) :  
La robe ne fait pas le moine (v. 1199).

Un dernier vers a passé en proverbe. Notre poète brille surtout par la satire pleine de verve il fait des hypocrites. Un lecteur timoré recommande la suppression on l'omission du passage fermé entre les vers 11262 et 12184. La satire avec laquelle cette suppression est proposée fait sourire : « Ce qui s'ensuit trespassez à lire devant genz de religion et mesmement avant ordres mendiens, car il sont sotif, araux (ins, artificieux), si vos porroient tost ver ou nuire, et devant genz du siecle, que la porroit mettre en erreur ; et trespaseroiez ques à ce chapitre où il commence ainsi : Les Semblant dit : Amors, di moi... (2) »

Le *Roman de la Rose* excita à la fois l'indignation et l'enthousiasme. La cour, la ville, la

chaire, le barreau même, tout retentissait en même temps de l'éloge et de la satire de ce livre, et par une contradiction trop ordinaire, tandis que les uns l'anathématisaient comme un ouvrage immoral et dangereux, les autres le mettaient au rang des livres moraux, même édifiants, et ils en recommandaient la lecture comme utile aux mœurs et à la religion. Ces derniers, au sentiment desquels s'est rangé Cl. Marot lui-même, n'y virent plus et ne voulurent y faire voir qu'une pieuse allégorie, une espèce de théologie morale, et prétendaient que cette rose dont la conquête avait coûté tant de peines à l'amant, n'était autre chose que la sagesse. Il faut vraiment avoir un goût décidé de spiritualité pour en aller chercher jusque là. Le célèbre Piron a composé d'après le roman un opéra comique intitulé *La Rose*. Cette pièce a rencontré beaucoup de censeurs, qui ont crié au scandale ; mais personne ne s'est avisé d'y trouver un sujet d'édification, pas plus que dans la *Macette* de Regnier (1), puisée à la même source. Enfin, il n'y a pas jusqu'aux alchimistes qui, avec aussi peu de raison, n'aient cru y découvrir le grand œuvre de la transmutation des métaux. Jean de Montrenil, secrétaire de Charles VI, Gontier Col, conseiller du roi, firent très-sérieusement l'apologie du *Roman de la Rose*, et regardaient les détracteurs de cet ouvrage comme des gens sans goût, des envieux et des calomnieux (2). Les débats qu'il suscita au commencement du quinzième siècle, entre les personnages les plus éminents, sont curieux à étudier au point de vue des mœurs, des opinions et de l'histoire littéraire de ce temps-là. Christine de Pisan, « femme de hault et eslevé entendement, digne d'honneur, » comme la qualifie l'un de ses adversaires, ne craignit point d'entrer en lice contre les partisans de ce poème, « afin, dit-elle, de soutenir par defenses véritables contre aucunes opinions à honesteté contraires, l'honneur et louenge des femmes, laquelle plusieurs clerks et autres se sont efforcés par leur dittez (écrits) d'amenuisier, qui n'est chose loisible à souffrir. Et ne croiez, chier sire, dit-elle à maître Gontier Col, ne aucun autre n'ait opinion que je die ou mette en ordre ces dites defenses par excuseation favorable, pour ce que femme suis, car véritablement mon motif n'est simplement fors soutenir pure verité (3). » Dans la lutte morale qu'elle avait résolument engagée contre *Le Roman de la Rose* et ses partisans, Christine avait trouvé un puissant auxiliaire dans le célèbre J. Gerson, qu'elle surnommait l'élu des élus (4). Afin de

(1) *Satires*, liv. I, sat. 13.

(2) *Poy. de M. Martène, Peter. Monum. Ampliss. Col-lect.*, t. II, p. 349, Epist. 64, 66, 67.

(3) *Le livre des Epistres sur le Roman de la Rose*, manuscrit. 7217 anc., 836 nouv. Bibl. Impér.

(4) « Pour l'accroissement de vertu et le destruction de vice, dit Christine, de quoy le dit de *la Rose* puet avoir empoisonné plusieurs cuers humains, pour y obvier, très vaillant docteur et maistre en theologie, souffisant, digne, louable clerc, solempnel esleu entre les es-

(1) Une aventure analogue est attribuée à un troubadour, Guillaume de Berguedan, qui vivait du temps du comte Raimond Bérenger, et est par conséquent plus ancienne que J. de Meun. Le mot que l'on prête à l'un et à l'autre, comme on le voit, est une imitation forcée du mot de Jésus-Christ, qui sauva la femme adultère.  
(2) J. de Meun fut inhumé aux Dominicains de la Saint-Jacques. On dit qu'il légua à ces religieux un coffre qu'il déclara rempli de choses précieuses, mais dont l'ouverture ne devait être faite qu'après ses funérailles. Au lieu du trésor espéré, ces bons pères ne trouvèrent dans ce coffre que des ardoises couvertes de chiffres et de figures géométriques. A cette vue les religieux, indignés, coururent examiner le corps du défunt ; mais le parlement les contrainquit à lui donner une sépulture honorable. J. Bouchet, raconte ce fait dans ses *Annales d'Aquitaine*, comme un oui-dire, et ajoute qu'il ne croit pas. Cependant on ne peut nier qu'il ne s'accorde en ne peut mieux au genre d'esprit, fin et moqueur, de J. de Meun.

prouver que le bon droit est de son côté, Christine en appelle aux pères de famille : « Hahay ! entre vous qui belles filles avez, et bien les desirez introduire à vie honneste, baillez-leur, baillez et requerez *Le Roman de la Rose* pour apprendre à discerner le bien de mal ; que dis-je ! mais le mal du bien, et à quel utilité ne à quoy profite aux oyans ouir de laidures ? » — « Je dis que se on lisoit le livre de *la Rose* devant les roynes ou princeces, que il leur convendroit couvrir la face de honte rougeie. » Sa sollicitude maternelle lui dicte ces vers, adressés à son fils :

Si tu veulx chastement vivre  
De *la Rose* ne lis le livre,  
Ne Ovide de *l'Art d'aimer*  
Dont l'exemple fait à blâmer (1).

Quoique vive, la critique que Christine fait de ce roman n'est pas tellement absolue qu'elle ne reconnaisse ce qu'il y a de louable chez l'auteur. « Bien est vray que mon petit entendement y considere grant joliveté en aucunes pars, très-solennellement parler de ce qu'il vult dire ; et par moult beaux termes et vers gracieux bien leonimez, ne mieulx ne pourroit estre dit (2). »

La plupart des trouvères se complaisent dans l'emploi des termes les plus obscènes ; et leurs lecteurs ou auditeurs n'en étaient point choqués. J. de Meun cherche à s'excuser d'avoir suivi l'exemple de ses devanciers :

Blaus amis, ge puis bien nommer,  
Sans moi faire mal renommer,  
Apertement, par propre nom  
Chose qui n'est se bonne non,  
N'encor ne fais ge pas pechié  
Se ge nomme sans metre gloses,  
Par plain texte les nobles choses  
Que mes peres en paradis  
Fist de ses propres mains jadis.

A cet argument, Christine répond : « Je dis et confesse que voirement crea Dieu choses pures et nettes.... Ne en l'estat d'innocence ne eust esté laidure les nommer ; mais par la polucion de pechié devint homme immonde, dont encore nous est demouré pechié originel. » Elle paraît en quelque sorte honteuse d'avoir lu un ouvrage si licencieux : « Vray est que pour la matere qui en aucunes pars n'estoit à ma plaisance, m'en passoye outre comme coq sur bresse, si ne l'ay planté veu (3). » Les règles du vieux français, encore assez bien observées dans la prose de Brunetto Latini, laissent peu de traces dans *Le Roman de la Rose*. Les manuscrits de ces deux ouvrages sont très-nombreux ; on en trouve dans presque chacun des dialectes parlés au treizième siècle. Cette multitude de copies montre combien ces deux ouvrages étaient goûtés dès l'origine. De tous les monuments de notre ancienne littérature, *Le Roman de la Rose* est celui qui eut le plus de succès, ce qui tient peut-être, indépendamment du sujet, à ce que,

leus, compila une œuvre en brief, conduite moult notablement par pure theologie. »

(1) *Enseignemens moraux*, XIX. Voir *Essai sur les écrits politiques de Christine de Pisan*, p. 110.

(2) *Epistres sur le Roman de la Rose*, déjà citées.

(3) *Ibid.*

l'un des derniers en date, il fut publié le premier et surtout au talent des deux auteurs. Il manqua à Guillaume de Lorris et à Jean de Meun pour égaler Ovide, leur modèle, qu'une laideur aussi perfectionnée que la sienne. Ils eurent tant d'invention, plus de naturel et de verve, et connurent aussi bien la théorie de l'amour que ce grand maître. Cet abus de l'esprit, qu'Ovide poussa quelquefois jusqu'à la puérilité, n'aurait séduit les deux écrivains français ; s'ils n'étaient moins poètes, moins beaux-esprits que leur modèle, ils sont plus vrais dans la peinture moeurs de leur temps. C'est dans la nature de G. de Lorris et J. de Meun ont étudié la fertilité. On conçoit qu'une telle peinture demandait tant de liberté que d'énergie ; cependant, il faut l'avouer, le tableau est trop chargé. Les nuances dont ce poème fourmille auraient pu être gazées, et les maximes de morale et de philosophie qui s'y trouvent sont peu capables de détruire l'effet que produisent toujours ces peintures voluptueuses. Quoi qu'il en soit, Dante l'origine prèdit le durable succès de ce ouvrage, et l'amitié qui l'attachait à Jean de Meun (1) ne l'aveugle point dans cette préférence, que nous voyons sanctionnée par la postérité. Cependant la publication de quelques-unes de nos plus vieilles chansons de geste a perdu de nos jours beaucoup du prestige de *Le Roman de la Rose*. Malgré la difficulté d'entendre les français dans lequel elles sont écrites, commence à goûter les chansons de Roland, Raoul de Cambrai, de Garin le Loherain, de Gier l'Ardenois, de Berte aux grans piés, de la ruse la duchesse, du châtelain de Coucy, Toutes ces productions sont antérieures au poème de Guillaume de Lorris et de J. de Meun. Prédiment empreintes de l'esprit français, dans leur naïveté, leur rudesse originale, elles sont étrangères à la science, à la malignité et aux raffinements de l'allégorie qui ont fait la fortune de *Le Roman de la Rose*.

La part que Jean de Meun eut à ce célèbre roman n'est pas son seul titre à la gloire littéraire ; son *Testament*, ses traductions de la *Consolation* de Boèce, de la *Valerie* de Végèce et des épîtres d'Héloïse d'Abailard, sont des monuments remarquables toujours recherchés.

J. Molinet, chanoine de Valenciennes, traducteur en prose notre célèbre roman, et il y a inséré une foule de traits qui ne sont point dans l'original. Son but était d'en faire un livre de piété. Il débute par ces vers, d'un comique vraiment

C'est *Le Roman de la Rose*  
Moralisé cler et net  
Translaté de rime en prose  
Par vostre humble Molinet.

(1) « Le bon maître Jehan de Meung estoit com pourcein, c'est-à-dire du même temps et faculté d' Dante, qui preceda Petrarque et Boccaccio. Et l'un émulateur et nonobstant ami des études de l'autre ( J. Le Maire de Belges, *Temple de Vénus*.)



1. Marot se chargea de rétablir le texte du *Man de la Rose*, altéré par la négligence ou l'ignorance des premiers éditeurs; il y fit une multitude de corrections plus ou moins heureuses, changea les expressions surannées, éclaircit les passages obscurs, et ajouta souvent des vers entiers. En un mot, il défigura le texte en voulant le corriger, et son style, enchâssé dans le langage des treizième et quatorzième siècles, présente une fâcheuse disparité (1). L'édition revue et corrigée par Marot fut imprimée pour la première fois en 1527. Aujourd'hui nous en possédons une bonne, collationnée et imprimée d'après les meilleurs manuscrits par Méon (Paris, 1814, 4 vol. in-8°). Cette dernière édition reproduit fidèlement le texte original, accompagné de quelques d'utiles variantes. P. CHABAILLE.

Meunier, *Origine de la Poésie*. — La Croix du Maine. — Pasquier. *Recherches* — Massieu, *Histoire de la langue française*. — Goujet, *Biblioth. franc.* — Les Bénédictins sur le *Roman de la Rose*, ms 7217 anc., 836. — Bibl. Impér. — Mariène, *Peter. Monum. Ampliss.* — etc. etc.

**MEUNIER (Jean-Antoine)**, littérateur français, né le 30 juin 1707, à Châlons-sur-Saône, est mort, le 20 octobre 1780. Élevé gratuitement au séminaire des Oratoriens, il obtint, par la protection de l'évêque Madot, un canonicat et le prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Il était le disciple de J.-J. Rousseau et entretenait une correspondance avec Voltaire, qui porta sur lui le jugement suivant : « Un épais curé de village a été né le naturel, l'enjonnement et la grâce de ces des courtisans les plus polis du siècle de Louis XIV. » On a de Meunier : *L'Apologétique de Tertullien*; Paris, 1822, in-12, traduction publiée par Dampmartin. Il a aussi laissé quelques ouvrages manuscrits. P. L.

Meunier, *La France Littéraire*.

**MEUNIER (Hugues - Alexandre - Joseph)**, général français, né le 23 novembre 1757, à Montlouis (Roussillon), mort le 9 décembre 1831, à Poitiers. Pourvu à l'âge de dix ans d'une sous-lieutenance, il devint lieutenant en 1774, se trouva aux sièges de Mahon et de Gibraltar, et obtint à l'ancienneté la croix de Saint-Louis. Nommé lieutenant-colonel en 1792, il prit avec Dumouriez et fut chargé d'assurer la retraite de l'armée depuis Grand-Pré jusqu'à Sainte-Menehould; en voulant soutenir le choc de sept escadrons ennemis, il reçut un coup de baïonnette qui le priva de l'usage du bras gauche. À l'armée du nord il défendit avec un corps de mille hommes les lignes de Pont-à-Marcq et de Mons-en-Puelle. Envoyé en Vendée, il fut nommé général de brigade sur le champ de bataille de Quiberon (16 juillet 1795) et désigné tout après pour commander en chef une expédition dirigée contre le Cap de Bonne-Espérance. On ne donna pas de suite à ce projet. Retourné à Paris, il y travailla à l'organisation

(Est. Pasquier était mécontent de ce qu'il l'avait fait à la moderne, et le blâmait de cette *livrature de l'ancien et nouveau* (Lettre à Cujas, liv. II).

de l'armée et fut nommé directeur du dépôt de la guerre; ce fut sur sa proposition que Berthier forma le corps des ingénieurs géographes, d'où sortirent tant de bons officiers. Il prit peu de part aux événements militaires du régime impérial. Après avoir ramené la paix dans le Finistère et contraint les chefs royalistes à se rendre, il fut employé à l'intérieur comme inspecteur général d'infanterie; mis à la retraite en 1809, il commanda en 1810 la succursale des Invalides à Louvain et en 1812 l'École militaire de Saint-Cyr. La Restauration le promut au grade de lieutenant général (10 août 1814). Depuis 1815 il vécut obscurément à Poitiers. En 1808 il avait reçu le titre de baron de l'empire. On a de lui : *Rapport fait au ministre de la guerre sur les exercices et manœuvres de l'infanterie*; Paris, 1799, in-8°; — *Dissertations sur l'ordonnance de l'infanterie*; Paris, 1805, in-8°, avec pl.; — *Évolutions par brigades*; Paris, 1814, in-8° avec pl. P. L.

*Nouv. Biogr. des Contemporains*. — *Fastes de la Légion d'Honn.*, III.

**MEUNIER (Victor - Amédée)**, publiciste français, né à Paris, en 1820. Il se fit de bonne heure connaître par divers articles publiés dans *L'Écho du monde savant* et par plusieurs ouvrages scientifiques. On a de lui : *Histoire philosophique des progrès de la zoologie générale*; Paris, 1839, in-8°; — *Essais scientifiques*; Paris, 1858, t. I-IV, in-18. Peu après il publia la *Revue synthétique*, 4 vol. in-8°, 1842; — *Jésus-Christ devant le conseil de guerre*, 1848; 2<sup>e</sup> édit., 1849; — *L'Apostolat scientifique*; Paris, 1859, in-18. Il a donné des articles scientifiques aux journaux *La Phalange*, *La Démocratie pacifique*, et rédigé jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1855 le feuilleton scientifique de *La Presse*, époque à laquelle il fonda *L'Ami des Sciences*. Il est maintenant rédacteur de la partie scientifique du *Siècle*.

*Documents particuliers.*

**MEUR (Vincent)**, fondateur d'ordre français, né à Tonguedec (diocèse de Tréguier), en 1628, mort à Vieux-Château-en-Brie, le 26 juin 1668. Il obtint, fort jeune, une place d'aumônier à la cour de Louis XIV. Il s'ennuya de l'oisiveté qui régnait dans ses fonctions, et décida quelques autres ecclésiastiques, ses amis et ses collègues, à fonder une institution où le catholicisme pourrait sans cesse trouver des prédicateurs, des apôtres. Telle fut l'origine des Missions étrangères. Douze membres s'assemblèrent d'abord dans une petite maison de la rue de la Harpe, sous la présidence de Meur. Le P. de Rhodes, officier supérieur des Jésuites, comprit tout l'avantage que son ordre aurait à s'adjoindre de semblables auxiliaires. Il les affilia à la Compagnie de Jésus dès 1652, et les engagea à aller prêcher la foi catholique dans le Tonquin. Meur voulut, avant de se mettre en mission, avoir l'approbation du pape. C'était alors Alexandre VII. Meur se présenta

devant lui en 1657; le souverain pontife l'engagea fortement à suivre sa vocation. Néanmoins, Meur laissa partir ses compagnons, et vint à Paris s'occuper de discussions théologiques. Il attaqua Jansenius et ses adhérents (1658), se fit nommer, en 1664, supérieur du séminaire des Missions étrangères, accepta le prieuré de Saint-André (en Bretagne), fit quelques missions à Dijon, à Auxerre, et dans d'autres villes de la Bourgogne, où il avait des amis. Il revenait de recueillir en Bretagne l'héritage de son père et celui de son frère, lorsqu'il mourut en route, à quarante ans, à la suite d'une indigestion. Son corps fut inhumé dans l'église des Missions étrangères de Paris. A. L.

Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée*.

✱ **MEURICE** (*François-Paul*), auteur dramatique français, né à Paris, en février 1820. Son père, qui était orfèvre, avait succédé à Froment, dont il épousa la veuve, et c'est ainsi que M. Paul Meurice était le frère utérin de Froment Meurice. Il fit ses études au collège Charlemagne, et débuta dans les lettres par une imitation de Shakespeare intitulée *Falstaff*, comédie en six actes. Il traduisit encore quelques pièces avec M. Aug. Vacquerie, et travailla avec M. Alexandre Dumas. En 1848, lors de la fondation de *L'Événement*, M. Meurice en eut la rédaction en chef. Traduit plusieurs fois devant les tribunaux comme gérant responsable d'articles incriminés, il fut en dernier lieu condamné, le 15 septembre 1851, à neuf mois de prison et 3,000 fr. d'amende par la cour d'assises de la Seine, pour un article de M. François-Victor Hugo sur le renvoi des étrangers, convaincu d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement. Il subissait sa peine lorsque les événements de décembre 1851 amenèrent la suppression de son journal. Revenu à la littérature, il composa à la Conciergerie un drame qui eut un succès éclatant. Il aime à choisir des sujets populaires, et son talent se ressent de l'école de M. Victor Hugo; des sentiments bien prononcés, des contrastes très-accentués; un style vif et nerveux, visant à l'effet. On a de lui : *Antigone*, tragédie de Sophocle, traduite en vers (avec M. Aug. Vacquerie), jouée à l'Odéon; Paris 1844, in-18; — *Paroles*, comédie tirée de Shakespeare (avec le même); Paris, 1844, in-12; — *Hamlet, prince de Danemark*; drame en cinq actes et huit parties en vers, imité de Shakespeare (avec M. Alexandre Dumas), représenté sur le Théâtre Historique; Paris, 1848, in-18; — *Benvenuto Cellini*, drame en cinq actes représenté à la Porte-Saint-Martin; Paris, 1852, in-18; 1859, in-4<sup>o</sup>; — *Schamyl*, drame en cinq actes, représenté à la Porte-Saint-Martin; Paris, 1854, in-18; — *Paris*, drame historique en cinq actes et vingt-six tableaux, joué au théâtre de la Porte Saint-Martin; Paris, 1855, in-18; — *L'Avocat des Pauvres*, drame en cinq actes et six tableaux, joué au théâtre de

la Gaité; Paris, 1856, in-4<sup>o</sup>; — *Scènes foyer*; *La Famille Aubry*; Paris, 1857, in-1; — *Les Tyrans de village*; Paris, 1857, in-1; — *Fanfan la Tulipe*, comédie en cinq actes sept tableaux, jouée au théâtre de l'Ambig Paris, 1858, in-18; 1859, in-4<sup>o</sup>; — *Le Maître d'école*, drame en cinq actes, joué à l'Ambig Paris, 1858, in-18. On attribue à M. Paul Meurice une grande part aux romans d'*Amour d'Ascanio*, publiés par M. Alexandre Dum. Il a donné des poésies à la *Revue de la province et de Paris*. L. L.—T.

*Dict. de la Convers.* — Bourquetot, *La Littér. Française contemporaine*.

**MEURIER** (*Gabriel*), grammairien belge, vers 1530, à Avesnes (Hainaut). S'étant ren habile dans les langues anglaise, française, flamande et espagnole, il les enseigna pendant près d'un demi-siècle dans l'école qu'il avait fondée à Anvers. Il est probable qu'il mourut dans cette ville. Il ne manquait pas d'instruction, et ses ouvrages, devenus rares, sont recherchés. Voici les principaux : *La Grammaire Française*; Anvers, 1557, in-12; — *Dictionnaire Flamand-Français*; ibid., 1562, in-8<sup>o</sup>; — *Traité pour apprendre à parler françois et espagnol*; Rouen, 1563, in-16; — *Le Bouquet de Philosophie morale*; Anvers, 1568, in-12; *Coloquios familiares*; ibid., 1568, in-12, espagnol et en français; — *Recueil de Sentences notables, dictes et dictions communes proverbes et refrains, traduits du latin* (italien et espagnol); ibid., 1568, in-12; cette compilation a été réimprimée sous ce titre : *Trésor des Sentences dorées, proverbes et dits communs, selon l'ordre philosophique*; Lyon 1577, in-16, et on en a fait depuis plusieurs éditions; — *Livre d'Or, contenant la charité des parents, les préceptes du bon maître, le devoir des enfants et l'office d'une bonne matrone*; Anvers, 1578, in-12; l'auteur s'est en beaucoup d'endroits aidé de l'*Educatorum Piiorum* de Fr. Philéphe; — *La Guirlande de jeunes Filles*; Cologne, 1617, in-12. K.

Paquet, *Mem. Litt.*, VII. — Brunet, *Man. du Libraire*.

**MEURISSE** (*Martin*), historien français, à Roye, en Picardie, mort à Metz, le 22 août 1644. Entré dans l'ordre des Cordeliers, il professait à Paris la théologie. Il était évêque de Meaux en 1618, et coadjuteur de Henri Bourbon, depuis duc de Verneuil, fils naturel de Henri IV, et évêque de Metz, lorsqu'en 1633 le parlement fut établi dans cette ville. L'établissement d'institution n'accordait le titre de conseiller d'honneur qu'à l'évêque même; mais Meurisse obtint des lettres patentes qui lui donnaient le droit de séance en cette cour, et il y fut reçu en 1635 comme conseiller d'honneur; avec vote délibératif. Il fonda les religieuses bénédictines de Montigny près Metz. On a de lui : *Apologie de l'adoration et élévation de l'hostie*; Paris, 1620, in-8<sup>o</sup>; — *Rerum metaphys.*

*rum Libri tres*; Paris, 1673, in-4°; — *Tractatus de sancta Trinitate*; Paris, 1631, in-8°; — *Statuta Synodi Diocesanæ Metensis hæc anno 1633*; Metz, 1633, in-8°; — *Histoire des Evêques de l'église de Metz*; Metz, 1634, fol.; — selon dom Joseph Cajot, la préface est de Jacques Le Duchat, et le corps de l'ouvrage, à peu de chose près, une copie de la chronique de Vigneulle, avec laquelle il l'a soigneusement comparée; — *Cardinalium virtutum corpus*; Paris, 1635, in-4°; — *Histoire de la naissance, des progrès et de la décadence de l'Hérésie dans la ville de Metz*; Metz, 1672, 1670, in-4°. On trouve dans ces ouvrages des de zèle que d'érudition.

E. R.

Dom Calmet, *Bibliothèqueorraine*. — E. Michel, *Procès du parlement de Metz*, 1853, in-8°. — Dom. J. de, *Les Antiquités de Metz*, préf. — Lelong, *Bibliothèque de la France*.

**MEURISSE (Henri-Emmanuel)**, chirurgien français, parent du précédent, né à Saint-Quentin, mort le 17 mai 1694, dans un âge peu avancé. Il se fit recevoir à Paris, et y exerça sa profession avec talent. Il contribua beaucoup à la reconstruction de l'Opéra; directeur de Saint-Germe et a laissé un *Traité sur la Saignée*; Paris, 1686 et 1689, in-12: cet ouvrage, publié anonymé par Jean Devaux, était fort estimé de ses temps. Une troisième édition a été publiée sous le titre de: *L'Art de saigner, accommodé aux principes de la circulation du sang*; Paris, 1738, in-12. Meurisse a fourni à Devaux les documents nécessaires pour établir son *Index funereus Chirurgicorum Parisiensium ab anno 15 ad annum 1714*; Trévoux, 1714, in-12.

L—Z—E.

Devaux, *Index funer. Chirurg.* Paris; préface et notice. — Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Eloge historique de Devaux* (Amsterdam, 1772, in-8°). — Moréri, *Dict. Hist.* — Desmolets, *Mémoires de Littérature et d'histoire*, t. VIII, p. 725.

**MEURSIUS**, nom latinisé de de Meurs (van), philologue hollandais, né à Losdun, près de La Haye, en 1579, mort à Sora, en Danemark, le 20 septembre 1639. A peine avait-il six ans que son père, ministre à La Haye, commença à lui enseigner les principes de la langue latine. Il mit ensuite à l'école à La Haye, où l'enfant écrivait quatre ans; puis il l'envoya à Leyde. A dix ans Jean Meursius écrivait le latin avec facilité. Il ne fit pas des progrès moins rapides dans la langue grecque, pour laquelle il conçut un goût particulier. A treize ans il composait des vers grecs, et à seize il écrivit un commentaire sur Lycophron, le plus obscur des auteurs grecs. Cet ouvrage, un peu diffus et confus, où l'on trouve plus de recherches que de goût et qui annonce plutôt du savoir et de la mémoire que du génie critique, n'en est pas moins étonnant de la part d'un si jeune homme. Après avoir fini ses études avec éclat, il devint précepteur des enfants de Jean Barneveldt, demeura d'ans avec eux, et les accompagna dans un voyage dans divers pays del'Europe. Ce fut pour

lui une occasion de visiter les savants et d'examiner les grandes bibliothèques. En passant à Orléans en 1608 il se fit recevoir docteur en droit. A son retour en Hollande, les curateurs de l'académie de Leyde le nommèrent, en 1610, professeur d'histoire, puis de grec, et l'année suivante les états de Hollande le choisirent pour historiographe. Le jugement et le supplice de Barneveldt et les persécutions exercées contre ses partisans portèrent le trouble dans la paisible et studieuse existence de Meursius. Comme il ne s'était mêlé ni de politique ni de théologie et qu'il remplissait très-bien ses devoirs de professeur, le parti triomphant n'avait pas même un prétexte contre lui. Il essaya cependant des tracasseries, qui le dégoûtèrent de Leyde et il n'attendit qu'une occasion favorable pour quitter cette université. En 1625 Christian IV, roi de Danemark, lui offrit une chaire d'histoire à l'université de Sora et la place d'historiographe royal. Il se rendit immédiatement en Danemark, où il fut traité avec honneur, et où il mourut après quelques années d'un brillant enseignement. Meursius avait un savoir plus étendu que profond, et il manquait de cette haute sagacité qui fait les grands critiques. Travaillant beaucoup et facilement, il corrigea, commenta, expliqua et édita tant d'ouvrages que, d'après Jean Impérialis, plus d'auteurs grecs avec des traductions latines ont été publiés par Meursius que par tous les autres savants de son temps. A ces éditions il faut joindre une foule de dissertations sur divers sujets d'archéologie et d'histoire ancienne. Scaliger, qui lui était fort supérieur, l'a traité de pédant, d'ignorant, de présomptueux. De ces trois épithètes, il en est une au moins qui n'est pas méritée. Les ouvrages de Meursius ne sont que des compilations, mais des compilations d'un homme fort instruit, qui ont été longtemps d'un bon secours pour l'étude de l'antiquité et qui méritent encore d'être consultées. Nicéron a cité de lui soixante-sept ouvrages; nous ne reproduirons pas cette liste; incomplète quoique longue, et bien qu'il soit difficile de faire un choix entre des œuvres qui contiennent toutes quelque chose d'utile et dont aucune n'est d'un mérite supérieur, nous ne mentionnerons que les principales, savoir: *Exercitationes criticæ, sive curæ Plautinæ et animadversionum miscellanearum libri IV*; Leyde, 1599, in-8°; — *De funere Liber singularis, in quo græci et romani ritus explicantur; item de puerperio syntagma*; La Haye; 1604, in-8°; — *Roma luxurians; sive de luxu Romanorum*; Leyde, 1605, in-4°; — *Glossarium Græco-Barbarum*; Leyde, 1610, in-4° avec des additions; Leyde, 1614, in-4°; c'est un glossaire de la basse grécité ou des mots corrompus et barbares qui se trouvent dans les auteurs byzantins; — *Aristoxeni Elementa Harmonica, Nicomachi Enchiridion Harmonices et Aegypti Isagoge mu-*

*sica*; Leyde, 1616, in-4°; — *De Populis Atticæ*; Leyde, 1616, in-4°; — *Atticarum Lectionum Libri VI*; Leyde, 1617, in-4°; — *Orchestra, sive de saltationibus veterum*; Leyde, 1618, in-4°; — *Græcia feriata, sive de festis Græcorum libri VI*; Leyde, 1619, in-4°; — *Panathenæo, sive de Minervæ festo gemino*; Leyde, 1619, in-4°; — *Etruscinia, sive de Cereris Eleusinæ sacro et Festo*; Leyde, 1619, in-4° : des nombreuses monographies de Meursius consacrées aux antiquités athéniennes, celle-ci est la plus connue, et quoique dépourvue de critique, elle est restée jusqu'au grand travail de Lobeck la principale source d'information pour les mystères d'Eleusis; — *Archontes Athenienses, sive de iis qui Athenis summum illum magistratum obierunt*; Leyde, 1622, in-4°; — *Fortuna Attica, seu de Athenarum origine... magnitudine... et occasu*; Leyde, 1622, in-4°; — *Cecropia, seu de Athenarum arce et ejusdem antiquitatibus*; Leyde, 1622, in-4°; — *Græcia Ludibunda, sive de ludis Græcorum*; Leyde, 1622, in-8°; — *Pisistratus*; Leyde, 1623, in-4°; — *Areopagus*; Leyde, 1624, in-4°; — *Athenæ Atticæ, sive de præcipuis Atheniensium antiquitatibus libri III*; Leyde, 1624, in-4°; — *Salon, sive de ejus vita, legibus dictis atque scriptis*; Copenhague, 1632, in-4°; — *Regnum Atticum, sive de Regibus Atheniensium*; Amsterdam, 1633, in-4°; — *Miscellanea Laconica*, publié par Puffendorf; Amsterdam, 1661, in-4°; — *Ceramicus geminus, sive de Ceramicis Atheniensium utriusque antiquitatibus*; Utrecht, 1662, in-4°; — *Creta, Cyprus, Rhodus*; Amsterdam, 1675, in-4°; — *Theseus, sive de ejus vita; accedunt Meursii Paralipomena de pagis Atticis, et excerpta ex Jacobi Sponii Itinerario*; Utrecht, 1684, in-4°; — *Themis Attica*; Utrecht, 1685, in-4°; — *De Regno Laconico libri II*; Utrecht, 1687, in-4°. Ces dissertations ont été insérées dans le *Thesaurus Antiquitatum Græcorum* de Gronovius, ou dans le *Th. Ant. Romanarum* de Grævius. Outre ses travaux archéologiques, Meursius écrivit, comme historiographe de la Hollande, mais avec trop de liberté au gré de ses compatriotes, *Rerum Belgicarum Liber primus de induciis belli Belgici*; Leyde, 1612, in-4°; — *Ferdinandus, sive libri IV de rebus per sexennium sub Ferdinando, duce Albano, in Belgio gestis; additur quintus seorsim antea excusus, in quo induciarum historia et ejusdem belli finis explicatur*; Leyde, 1614, in-4°; — *Guillelmus Auriacus, sive de rebus toto Belgio gestis*; Leyde, 1620, in-4°; — *Athenæ Batavæ, sive de urbe Leydensi et academiâ*; Leyde, 1625, in-4°; — *Historia Danica usque ad annum 1523*; Copenhague, 1630, in-4°. Les œuvres complètes de Meursius ont été recueillies par le P. Lami; Florence, 1741-1763, 12 vol. in-fol. Z.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*. — Swert, *Athen Belgicæ*. — Baillet, *Enfants célèbres*. — Moréri, *Grand Dictionnaire Historique*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XII.

**MEURSIUS** (Jean), érudit hollandais, fi du précédent, né à Leyde, en 1613, mort ve 1654. Sa vie est presque inconnue. Nicéron d qu'il suivit son père à Sora, où il mourut à la fleu de l'âge. Cependant il paraît qu'il vivait encore e 1653. On a de lui : *Majestas Veneta*; Leyde, 1640, in-12; — *De Tibiis Veterum*; Sora, 1644 in-8°; — *Observationes Politico-miscellaneæ* Copenhague, 1641, in-8°; — *Arboretum Scrum, sive de arborum consecratione*; Leyde, 1642, in-12; — *De Coronis*; 1653, in-4°.

Un petit ouvrage extrêmement licencieu parut sous ce titre : *Aloisix Sigex Toletan Satyra sotadica de arcanis Amoris et Veneri Aloysia hispanice scripsit : latinitate d navit J. Meursius*, sans date ni lieu d'im pression, mais probablement à Grenoble, ve 1680. Ce titre contenait une double impostur. Le livre n'était point l'œuvre d'une dame e pagnole et n'avait pas été traduit en latin p Jean Meursius, le père ou le fils : il était l'ou vrage de Chorier (voy. CHORIER). Le nom e Meursius n'en resta pas moins attaché à cet indigne composition, qui fut plusieurs fois réim primée sous le titre de *J. Meursii elegantii latini sermonis*. Z.

Foppens, *Bibl. Belgica*. — Nicéron, *Mémoires pou servir à l'hist. des hommes illustres*, t. XII. — Brun Manuel du Libraire.

**MEUSCHEN** (Jean-Gérard), savant théolo gien et philologue allemand, né à Osnabrück, 4 mai 1680, mort à Cobourg, le 15 décembre 1743. Élevé sous la direction du conseiller de cour impériale Brunning, son cousin du côté e sa mère, il se fit recevoir en 1702 maître e arts à Leipzig; nommé en 1703 professeur e philosophie à Kiel, il devint l'année suivante p dicateur à l'église de Sainte-Catherine dans ville natale. Appelé en 1708 à La Haye com pasteur de l'église luthérienne, il obtint en 17 l'emploi de premier prédicateur du comte e Hanau. En 1723 il devint surintendant d églises du pays de Cobourg et professeur e gymnase de cette ville. On a de Meuschen *Historische Beschreibung des heiligen Ha ses zu Loreto* (Description historique de sainte Maison de Lorette); Léna, 1702, in-8 — *De cynicis Philosophis*; Kiel, 1703, in-4 — *De antiquo et moderno Ritu salutari sternutantis*; Kiel, 1704, in-4°; — *De Fal Pythagoricis mysticis*; Kiel, 1704, in-4°; *Curieuse Schaubühne durchlauchtigst g lehrter Dames, als Kaiserinnen, Königinne Fürstinnen, etc. voriger und jetziger Ze* (Théâtre curieux d'illustres et savantes dam des temps anciens et modernes, telles qu'imp ratrices, reines, princesses, etc.) ; Francfort Leipzig, 1706, in-8°; — *Bibliotheca Medicinæ seu recensio scriptorum qui Scripturam S*

*ram ex medicina et philosophia naturali illustrarunt*; La Haye, 1712, in-8°; — *Bibliotheca selectissima, cum dissertatione de imposturis auctonum librariorum*; La Haye, 1715, in-8°; — *Diatribè de Nasi principe Syedrii magni Ebræorum*; Cobourg, 1724, in-4°; — *Vitæ summorum dignitate et eruditione Viatorum*, 1735-1741, 4 vol. in-8°; — *Nom Testamentum, ex Talmude et antiquitatibus Ebræorum illustratum*; Leipzig, 1736, in-4°; — *Hugonis Grotii Vita*, dans le tome VII des *Observationes selectæ Hallenses*. On doit Meuschen une édition, munie d'un glossaire et basse latinité, du *Chronicon universale*, d'Hermann Gigas; Leyde, 1643, in-4°. O.

*Programma funebre in Meuschenum* (dans les *Acta Historico-Ecclesiastica* de Leipzig, t. VII). — Strieder, *Leitische Gelehrte Geschichte*, t. IX. — Ludwig, *Ehre des Casimirianum*. — Götten, *Gelehrtes Europa*, t. II, p. 111.

**MEUSCHEN** (Frédéric-Chrétien), naturaliste allemand, fils du précédent, né à Hanau, en 1719, mort vers la fin du dix-huitième siècle. Après avoir été pendant plusieurs années secrétaire de légation au service du Danemark, il occupa le même emploi à la légation du duc de Saxe-Cobourg à La Haye. Il avait réuni une collection de coquilles, regardée de son temps comme une des plus belles. Il était membre de la Société impériale des Naturalistes, de la Société royale des Sciences de Londres, etc. On a de lui : *Miscellanea Conchyliologica*; Amsterdam, 1773, 5 vol. in-8°; c'est le catalogue raisonné des principales collections de coquilles rendues à cette époque en Hollande, telles que celles de Chais, Mieden, Oudan, Leers, Nyvelt, etc. O.

*Das jetztlebende Dantzig* (1786, p. 88). — Meusel, *Konon*.

**MEUSEBACH** (Charles-Hartwig-Grégoire, baron DE), littérateur allemand, né le 6 juin 1781, au château de Bockstedt, près d'Artern, mort à Baumgartenbruck sur la Havel, le 22 août 1847. Nommé, en 1803, assesseur de chancellerie à Dillembourg, il devint, lors de l'occupation française, procureur au tribunal de cette ville. En 1814 il se rendit à Trèves, auprès du gouverneur Justus Gruner, qui lui confia dans la suite la présidence de la cour provisoire de cassation. Là, il eut des relations fréquentes avec un grand nombre d'hommes des plus distingués, entre autres avec Clausewitz, Gneisenau, Max de Srenkendorf, Stein, Schulze, Hebel, Goethe, Tieck, etc., que la fin de la guerre y avait amenés. En 1819, il se rendit en qualité de conseiller intime du conseil supérieur de révision à Berlin. Là aussi il entra en rapport avec des hommes de science et des littérateurs distingués, tels que Savigny, le général de Bellow, Bettina d'Arnim, Lachmann, les frères Grimm, Ph et G. Wackernagel, Haupt, Hoffmann, Massmann, etc. Il y consacra à la connaissance approfondie de la littérature nationale la plu-

part des heures de loisir que lui laissaient ses fonctions. Ce fut avec une ardeur infatigable qu'il étendit ses recherches sur la littérature allemande en général, et principalement sur les chants populaires, les cantiques, les écrits de Luther et de Fischart. Il rassembla une très-belle bibliothèque, acquise en 1849 par le gouvernement prussien. Ses œuvres posthumes renferment un riche trésor des plus excellentes recherches et remarques critiques, grammaticales, biographiques, bibliographiques et esthétiques, parmi lesquelles on distingue surtout les commentaires de la *Geschichtsklitterung* de Fischart. En 1842, il quitta entièrement le service de l'État, et se retira à Baumgartenbruck, non loin de Potsdam. Là il vécut avec ses livres et dans une retraite complète jusqu'à sa mort. On a de lui : *Kornblumen von Alban* (Les Bluets d'Alban); Marbourg, 1804; — *Geist aus meinen Schriften, durch mich selbst herausgegeben und an das Licht gestellt von Markus Huepfinscholz* (Esprit de mes écrits publié par moi-même et mis dans son vrai jour par Marcus Huepfinscholz); Francfort, 1809; — *Zur Recension der deutschen Grammatik v. J. Grimm* (Pour servir à la critique de la grammaire allemande publiée par Jacob Grimm); Cassel, 1826; — deux excellentes critiques, imprimées dans la *Gazette littéraire universelle de Halle*, la première sur une édition du *Glueckhaften Schiff* de Fischart (1829), et la deuxième sur *Goethe's Briefwechsel mit einem Kinde* (Correspondance de Goethe avec un enfant); 1835.

H. W.

Zacher, *Die deutschen Sprichwoerteransammlungen nebst Beitrægen zur Charakteristik der Meusebacherschen Bibliothek*; Leipzig, 1852.

**MEUSEL** ou **MOEZEL** (Wolfgang), en latin *Musculus*, hébraïsant et théologien protestant, né le 8 septembre 1497, à Dieuze (Lorraine), mort à Berne, le 30 août 1563. Pendant longtemps la vie fut pour lui des plus dures. Pauvre et avide d'instruction, il ne put, malgré les sacrifices de son père, qui était tonnelier, aller suivre les leçons des écoles étrangères, qu'en gagnant son pain à chanter de porte en porte : sa belle voix ayant charmé le prieur d'un monastère de Bénédictins établi près de Lixheim, il entra comme novice dans ce couvent, à l'âge de quinze ans. Après des études opiniâtres, il fut ordonné prêtre, et se livra au ministère de la prédication. La lecture de quelques écrits de Luther, qu'un de ses amis lui avait donnés vers 1518, le fit incliner vers les principes de la réformation. Élu prieur de son couvent, il refusa cette charge, pour conserver son indépendance. Il commença à peu près vers ce temps à prêcher les doctrines protestantes si ouvertement qu'on ne le désigna bientôt plus dans les environs que sous le nom de *moine luthérien*. Meusel quitta bientôt après son couvent, avec le con-

sentement du prieur, et il se retira d'abord à La Petite-Pierre dont le seigneur Reinhart de Rougemont s'était déclaré son protecteur. De là il gagna Strasbourg, vers la fin de 1527. Il y épousa une parente de son ancien prieur. Mais, dépourvu de tout moyen d'existence, il fut presque aussitôt forcé de se séparer de sa femme, qui entra en service chez le pasteur Nigri, tandis qu'il se plaçait lui-même comme apprenti chez un tisserand. Ses vicissitudes n'étaient pas à leur terme. Le tisserand chez lequel il s'était mis en apprentissage était anabaptiste : il voulut convertir Meusel à ses opinions; n'y ayant pas réussi, il le chassa. Il ne lui restait plus, pour gagner sa vie, qu'à aller travailler comme manœuvre aux fortifications de la ville, quand Bucer le tira pour le moment de la misère, en le prenant pour secrétaire. En même temps, il fut chargé, sur la recommandation de celui-ci, d'aller prêcher à Dorlitzheim tous les dimanches. Plus tard on jugea convenable qu'il y résidât; mais comme il ne recevait aucun traitement pour les fonctions de pasteur et d'instituteur, qu'il y remplissait à la fois, il vivait encore dans une profonde misère. En 1529 il fut nommé vicaire à la cathédrale de Strasbourg.

Meusel profita des loisirs que lui laissaient ses fonctions pour suivre les leçons de Bucer et de Capiton et pour étudier la langue hébraïque. En 1531 il fut prié par le sénat d'Augsbourg de venir exercer son ministère dans cette ville pendant quelques années. Sur ce nouveau terrain, il se trouva attaqué à la fois par les catholiques et par les anabaptistes. Ses principes de modération et de tolérance lui valurent l'approbation du sénat, qui le chargea de quelques missions importantes. En 1536, il fut envoyé à l'assemblée de Wittenberg, où il signa le formulaire d'union entre les églises de la haute et de la basse Allemagne sur l'article de l'eucharistie. En 1540, il fut envoyé par le sénat d'Augsbourg aux conférences tenues à Worms entre les catholiques et les protestants, et ensuite à celles de Ratisbonne. L'année suivante, il rédigea les actes de la dispute d'Eckius et de Melancthon. En 1544, il organisa la réforme à Donauwörth, où il se montra comme un prédicateur distingué. Au milieu de ces occupations multipliées, il trouva le temps d'apprendre le grec et même l'arabe.

Ayant refusé en 1548 d'adhérer à l'*Interim*, il sortit d'Augsbourg. Il erra pendant quelque temps, avec sa nombreuse famille. De Constance, où il s'était rendu, en quittant Augsbourg, il alla à Saint-Gall, puis à Zurich, où il passa six mois auprès de Haller. Enfin, le 9 avril 1549, il fut appelé à Berne pour occuper la chaire de théologie. Depuis il refusa diverses propositions avantageuses qui lui furent faites de différents côtés, par reconnaissance pour la ville de Berne, qui l'avait honorablement accueilli dans sa détresse.

Meusel était un esprit sage et modéré, plus

propre à la pratique qu'à la spéculation. Au il n'a pas exercé d'action sur le développement de la théologie protestante. C'est surtout ses commentaires qu'il mérite une place dans l'histoire de la science. On estime surtout ceux sur la Genèse, les Psaumes et Esaie.

En outre de sermons et de traductions latines de l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe, des lettres de Polybe Mégaloopolitain, des œuvres de Basile le Grand, on a de Meusel : *Anti-chlæus primus, adversus J. Cochleii de sacdotio ac sacrificio novæ legis libellum*; Augsbourg, 1644, in-4°; trad. allem., 1545; — *Commentarii in D. Joannis Evangelium*; Bâle, 1545, in-fol.; plus édit.; — *Commentarii in Matthæum*; Bâle, 1548, in-fol.; plus. édit.; — *Dialogi IV de Quæstione: Licetæ homini christiano evangelicæ doctrinæ gnaro papisti superstitionibus ac falsis cultibus exter societate communicare?* 1549, in-8°, sous pseudonyme d'Eutychius Hyo; — *Commentarii in psalmos*; Bâle 1559, in-fol.; plus édit.; — *In Decalogum Explanatio*; Bâle, 1561, réimprimé dans les *Loci communes*; — *Commentarii in Genesim*; Bâle, 1554, in-fol.; plus édit.; — *Commentarii in Epistolam Pauli ad Romanos*; Bâle, 1555, in-fol.; plus. édit.; — *Commentarii in Esaiam prophetam*; Bâle, 1567, in-fol.; plus. édit.; — *Commentarii in Epistolas ad Corinthios, ad Galatas, Ephesios*; Bâle, 1559, in-fol.; 2<sup>e</sup> édit., 1561; — *Loci communes Theologiæ sacræ*; Bâle, 1561, in-fol.; plus. édit.; trad. franc. par Du Pin Genève, 1577, in-fol.; — *Commentarii in Epistolas ad Philippenses, Colossenses, Thimoteenses et in primam ad Timotheum*; Bâle, 1565, in-fol.; plus. édit.; — *Synopsis fatalium concionum, authore de Wolf. Marcullo Dusanio. Ejusdem vita, obitus, eruditæ carmina. Item clariss. virorum in ipsius obitum epicedia*; Bâle, 1595, in-12. La vie de Meusel, contenue dans ce volume est de son fils Abraham, qui composa ce recueil, qui ne fut publié toutefois que par le petit-fils de Meusel.

M. NICOLAS.

Melch. Adam, *Vita Theologorum*. — Bayle, *Dict. Hist.* — *Histoire de la Réformation de la Suisse* Ruchat, liv. XIII. — Teissier, *Eloges des hommes illustres*. — Haag, *La France Protest.*

**MEUSEL** (Jean-Georges), savant historien et bibliographe allemand, né à Eyrichshof près de Bamberg, en 1743, mort à Erlangen, le 27 septembre 1820. Après avoir étudié à Gœttingue les belles-lettres et l'histoire sous la direction de Heyneet d'Achenwall, et avoir ensuite passé deux ans à Halle auprès de Klotz, il obtint, en 1770, une chaire d'histoire à Erfurt, science qu'il enseigna depuis 1779 à l'université d'Erlangue. On a de lui : *De Theocritii et Virgilii Pœbueolica*; Gœttingue, 1766, in-4°; — *De interpretatione veterum poetarum*; Halle, 1768, in-4°; — *De Lucani Pharsalia*; Halle, 1768, 2 parties, in-4°; — *Betrachtungen über*

*ue historische Werke* (Considérations sur les nouveaux ouvrages historiques); 1769-1778, vol. in-8° : les cinq premières années de ce recueil furent imprimées à Altembourg, les quatre dernières à Halle; — *Geschichte von Frankreich* (Histoire de France); Halle, 1771-1776, vol. in-4°; l'auteur publia à Halle (1775-79), en 5 vol. in-8°, un *Abregé* de cet ouvrage, qui fait partie de la *Allgemeine Welthistorie*; — *Einleitung zur Kenntniss der Geschichte der europäischen Staaten* (Introduction à la connaissance de l'histoire des pays de l'Europe); Leipzig, 1775 et 1800, in-8°; — *deutsches Künstlerlexikon* (Dictionnaire des artistes allemands); Lemgo, 1778-1789 et 1808-09, 2 vol. in-8°; un volume de supplément fut en 1814; ce livre contient des notices biographiques sur les artistes vivants, ainsi que des détails sur les galeries, bibliothèques et collections de tout genre de l'Allemagne et de la Suisse; *Miscellaneen artistischer Inhalts* (Mélanges concernant les arts); Erfurt, 1779-1787, cahiers, formant 5 vol. in-8°; ce recueil intéressant, qui contient des biographies, des dissertations archéologiques, des critiques sur des œuvres d'art, fut continué successivement sous les titres de : *Museum für Künstler und Kunstliebhaber* (Musée pour les artistes et les amateurs); Mannheim, 1787-1792, 18 cahiers; — *Neues Museum*, etc. (Nouveau Musée); Mannheim, 1793-1794, 4 cahiers; — *Neue Miscellaneen*, etc. (Nouveaux Mélanges); Leipzig, 1795-1814, 14 cahiers, et enfin sous le titre de *Archiv für Künstler und Kunstliebhaber*; Dresde, 1803-1808, 8 cahiers; — *Beyträge zur Erweiterung der historischen Wissenschaft* (Documents pour servir au développement des sciences historiques); Augsburg, 1780-1782, 2 vol. in-8°; — *De præcipuis Commerciorum in Germania Epochis*; Erlangen, 1780, in-4°; — *Bibliotheca Historica*; Leipzig, 1782-1784, 11 vol. in-8°; cet excellent ouvrage, auquel celui de Buder a servi de base, contient des notices sur les historiens anciens et modernes avec une appréciation de leurs écrits; il est resté inachevé; il y manque les parties concernant l'histoire moderne de l'Italie, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Angleterre et du nord de l'Europe; *Der den Kaiser Joseph II* (Sur l'empereur Joseph II); Leipzig, 1790, in-8°; — *Litteratur und Statistik* (Bibliographie de la Statistique); Leipzig, 1790-1797, 3 vol. in-8°; *ibid.*, 1806-07 et 1817, 2 vol. in-8°; — *Lehrbuch der Statistik* (Traité de Statistique); Leipzig, 1792, in-8°; une quatrième édition, très-augmentée, fut en 1817; — *Gelehrtes Deutschland* (Allemagne savante); Leipzig, 1796-1800, 4 vol. suivis de 3 vol. de supplément (1803-06), plus d'un volume de tables (1808) et enfin 4 vol. (1808-1812) contenant des notices sur les écrivains du dix-neuvième siècle: cet ouvrage, auquel Ersch et Lindner ajoutèrent

encore 7 volumes, contient les biographies de plus de dix mille auteurs vivants à l'époque de la publication, ainsi que l'indication exacte et complète de leurs écrits; l'idée de le composer vint à Meusel, lorsqu'il eut fait paraître la quatrième édition du supplément qu'il donna en 1774 à l'ouvrage de Hamberger, portant le même titre; — *Leitfaden zur Geschichte der Gelehrsamkeit* (Matériaux pour servir à l'histoire des lettres et des sciences); Leipzig, 1799-1800, 3 vol. in-8° : livre des plus utiles aux bibliographes; — *Lexikon der von 1750 bis 1800 verstorbenen deutschen Schriftsteller* (Dictionnaire des auteurs allemands morts de 1750 à 1800); Leipzig, 1802-1816, 15 vol. in-8° : cet ouvrage, comme tous les autres de Meusel, témoigne de recherches aussi consciencieuses que approfondies. On doit encore à cet écrivain laborieux une traduction allemande de la *Bibliothèque* d'Apollodore; (Halle, 1768, in-8°) et des *Dissertations sur l'Art et l'Antiquité* de Caylus (Altembourg, 1768-1769, 2 vol. in-4°). — Enfin Meusel a inséré un grand nombre de mémoires et d'articles dans divers recueils et journaux, tels que le *Geschichtsforscher*, la *Erlanger Literatur-Zeitung*, qu'il dirigea de 1799 à 1801, dans le *Historisches und literarisches Magazin*, dans le *Teutscher Merkur*, dans la *Allgemeine deutsche Bibliothek*, dans les *Acta litteraria* de Klotz, etc.

*Conversations-Lexikon.*

**MEUSNIER** (*Philippe*), peintre français, né en 1656, à Paris, où il est mort, le 27 décembre 1734. Il appartenait à une famille d'artistes qui avait embrassé, dans le seizième siècle, la foi protestante. En sortant de l'atelier de Jacques Rousseau, il fit un voyage à Rome pour compléter son instruction. Il travailla activement à la décoration des bâtiments royaux ainsi qu'à la chapelle de Versailles. Mais par suite de désagrémens qu'il eut à essuyer, et dont on ne connaît pas la cause, il quitta la France et passa quelque temps à la cour de Munich. Selon d'Argenville, il ne tarda pas à être rappelé sur l'ordre exprès de Louis XIV, qui faisait un cas particulier de ses talents. De retour à Paris, vers 1701, il regagna, peut-être au prix d'une abjuration, toute la faveur royale; on dit même que Louis l'honora plus d'une fois de sa visite. Meusnier avait un logement aux galeries du Louvre. Le 30 juillet 1700, il fut reçu membre de l'Académie de Peinture, qui le choisit ensuite pour trésorier. Il excellait dans l'architecture et la perspective; ses tableaux produisaient beaucoup d'effet par l'intelligence avec laquelle il savait distribuer les clairs et les ombres.

Le fils de cet artiste, qui porta aussi le nom de *Philippe*, fut un des bons élèves de Largillière; vers 1685 il fut emmené en Angleterre, où se trouvent encore quelques ouvrages de lui.

P. L.

D'Argenville, *Vie de quelques Peintres.*

**MEUSNIER DE QUERLON** (*Anne-Gabriel*), littérateur français, né le 15 avril 1702, à Nantes, mourut le 12 avril 1780, à Paris. Fils d'un capitaine de vaisseau, il fut envoyé à Paris pour achever ses études. Reçu avocat en 1723, il renonça bientôt au barreau, et obtint, vers 1727, à la bibliothèque du Roi un modique emploi, qui lui permit de se livrer sans réserve à son goût pour les travaux littéraires; il employa les huit années qu'il y passa à acquérir une érudition solide en divers genres. Il s'était fait connaître par quelques ouvrages de critique lorsqu'il s'associa avec le propriétaire de la *Gazette de France*, qu'il rédigea pendant cinq ans. Presque en même temps il travailla au *Journal Économique* (1751), au *Journal Étranger* et aux *Affiches de Province* (1752 à 1776). Cette dernière feuille, dont il avait obtenu le privilège et à laquelle il appela Coste et l'abbé de Fontenay, devint entre ses mains un véritable recueil littéraire et eut beaucoup de succès. Au dire de Palissot, si l'on en détachait presque tous les articles qui concernent les livres nouveaux, on aurait peut-être le meilleur journal qui ait paru en France. Telle n'était pas l'opinion du sévère La Harpe, qui, dans sa *Correspondance*, traite fort lestement Querlon de « bavard qui écrit, d'un style platement bourgeois ou ridiculement burlesque, des annonces de livres à acheter ou de maisons à vendre ». Sans ambition et sans intrigue, fuyant les querelles littéraires, il n'avait, malgré un dur labeur, retiré d'autre avantage de ses travaux que « d'avoir vécu et de n'avoir point fait de dettes ». Jusque dans un âge avancé il resta aux gages des libraires. Il aurait été réduit à vendre ses livres sans la générosité du financier Beaujon, qui, sur la recommandation de Mercier de Saint-Léger, lui offrit une retraite dans son hôtel, avec le titre de bibliothécaire. Peu de temps après, M. de Maurepas lui fit accorder une pension. Querlon joignait à une instruction solide des connaissances variées; il pensait avec plus de finesse que de force, et il écrivait avec plus de jugement et de pureté que de goût et d'élégance. On a de lui : *Les Soupers de Daphné et les Dortoirs de Lacédémone, anecdotes grecques*; Oxford (Paris), 1740, in-8° : satire des soupers de Marly et de ceux que Samuel Bernard donnait à Passy; — *Réfutation d'une lettre* (de Fréron) *sur l'oraison funèbre du cardinal de Fleury, ou défense du P. de Newville*; Issy (Paris), 1743, in-4° de 12 p.; — *Code lyrique, ou règlement pour l'Opéra de Paris*; Utopie (Paris), 1743, in-12 : « Les statuts de l'Opéra, dit Fréron, sont d'un homme d'esprit, établi depuis longtemps à Saint-Domingue »; — *Problème sur les femmes*, trad. du latin d'Acidalius; 1744, in-12; — *Testament littéraire de l'abbé Desfontaines*; La Haye (Paris), 1746, in-12 : critique de la réception de Voltaire à l'Académie Française; — *Psaphion, ou la courtisane de Smyrne, fragment érotique, où l'on a joint*

*les Hommes de Prométhée*; Londres (Paris), 1748, in-12 : roman agréable, mais un peu libre; — *Le Roman du jour, pour servir à l'histoire du siècle*; Londres (Paris), 1754, 2 vol. in-12 : attribué aussi au chevalier d'Arcy; — *Mémoires de M. de\*\*\*, pour servir à l'histoire du dix-septième siècle*; Amsterdam (Paris), 1759, 2 vol. in-12; et 1765, 3 vol. in-8° : ouvrage intéressant, et qui n'est pas du comte de Bregy, comme on le donne à entendre dans la préface; — *Les Impostures innocentes, ou les opuscules de M\*\*\**; Magdebourg (Paris), 1761, in-12 : recueil de divers morceaux que l'auteur avait publiés dans sa jeunesse comme traduits du grec, du latin et de l'italien; — *Journal historique de la Campagne de Dantzic en 1734*; Amsterdam (Paris), 1761, in-12; — *Lettre à M. d'Estaing*, 1763, in-12 : publiée sous le pseudonyme de *Kearney* et suivie du *Naufrage et Retour de Kearney*; 1764, in-8°; — *Histoire naturelle de Pline*, trad. du latin; Paris, 1771-1782. Il est encore auteur en société avec Surgy, des trois derniers volumes de l'*Histoire des Voyages* de l'abbé Prévost. Comme éditeur Meusnier de Querlon a rendu des services aux lettres; il a publié : *Géographie méthodique*, de Sourné (1741-1742, 2 vol. in-12), avec un *Essai sur l'histoire de la géographie*; le poème de Lucrèce (1744, in-12), avec notes; les *Fables de Phèdre* (1748, in-12), avec notes; *Les Dons de Comus*, de Marin (1748-1753, 3 vol. in-12); les *Poésies de Lattaignant* (1750); *L'Éloge de la folie* (1751, in-12), traduction corrigée de Guendeville; *Le Recueil B.* (1752, in-12); *L'École d'Uranie, ou l'art de la peinture*, de Dufresnoy et de Marsy (1753, in-8°), avec remarques; la traduction du poème de Marsy est de l'éditeur; les *Poésies d'Anacréon* (1754, in-12), trad. par Gacon; *Collection historique, ou mémoires pour servir à l'histoire de la guerre terminée par la paix d'Aix-la-Chapelle*, de O'Hanlon (1758, in-12); les *Œuvres de Grécourt* (1761, 4 vol. in-12); *L'Anthologie française*, de Monnet (1765, 3 vol. in-8°), qu'il a accompagnée d'un *Mémoire historique sur la Chanson française*; *Les Grâces* (1769, in-8°), choix des meilleurs écrits faits à la louange des Grâces; *Meursii Elegantiæ Latini Sermonis* (1774, in-8°); le *Journal du Voyage de Montaigne en Italie* (1774, in-4°, et 3 vol. in-12), avec notes; l'*Histoire de la Chirurgie*, par Dujardin (1774, t. 1<sup>er</sup>); les *Poésies de Malherbe* (1776, in-8°), dont il a maladroitement rajeuni le style. Ce laborieux écrivain a eu part à plusieurs ouvrages qui ont paru sous d'autres noms, comme à ceux de Buon, Mouton et Bourdet, chirurgiens-dentistes, aux *Lettres sur la Grèce*, etc.

P. L.—V.

*Nécrologe des hommes célèbres*, 1781, p. 301-316. — La Harpe. *Corresp. littér.*, 1, 368. — Miorcec de Kerdanel, *Ecrivains de la Bretagne*. — Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Quérard, *Supercheries littér.*

**MEUSNIER** (*Jean-Baptiste-Marie*), général



et physicien français, né à Paris, le 19 juin 1754, mort à Mayence, le 13 juin 1793. Après avoir achevé ses études, il fut placé chez Bertaout pour se préparer à entrer à l'école de Mézières; ses progrès furent si rapides que bientôt il servit de professeur à ses camarades. Lorsqu'il se présenta aux examens de l'école du génie, l'examinateur lui ayant demandé : « Que savez-vous ? » Il répondit : « Interrogez-moi sur ce que vous savez. » Cette réponse dépit, et il ne fut pas reçu. Six mois après cet échec, Meusnier envoya à l'Académie des Sciences un mémoire de haute analyse, plein de vues neuves. La même année il fut admis dans le corps du génie, et entra en 1784 à l'Académie des Sciences. Il imagina une machine pour dessaler l'eau de la mer en la distillant dans le vide : l'eau obtenue avait un goût fade; il lui restitua l'air qui lui manquait en adaptant à l'appareil une spirale par le moyen de laquelle l'eau était saturée d'air. Meusnier déduisit le premier la décomposition de l'eau des expériences qu'Hasenfratz lui avait envoyées d'Allemagne; il fit depuis avec Lavoisier l'expérience de la décomposition de l'eau en se servant d'un appareil qui en opérât aussi la composition. Le soufflet hydrostatique de Lavoisier lui donna l'idée d'un gazomètre, appareil propre à régler et à mesurer l'écoulement des gaz. En 1783, il proposa une nouvelle construction de lampes à cheminée, lampes qu'Argant exécuta le premier, que Lange perfectionna et que Quinquet s'appropriâ en leur donnant son nom. Meusnier s'occupa aussi du perfectionnement des aérostats. Il inventa d'abord une machine destinée à mesurer la force de résistance des étoffes. L'Académie des Sciences le chargea de rédiger un rapport sur les ballons et sur leur emploi dans les recherches scientifiques. Meusnier rédigea un mémoire dans lequel il détermine la meilleure forme à donner au ballon et propose un moyen de monter et descendre à volonté sans perte de gaz et sans lest, en même temps qu'il indique un moyen de se mouvoir en l'air (1). Meusnier concourut sous

la direction de Cossart à l'exécution des travaux des forts de Cherbourg avec Caffarelli. Il y fit construire des fours pour rougir les boulets et des affûts de côte et de mer très-faciles à manœuvrer. Il était lieutenant-colonel lorsque éclata la révolution, dont il embrassa la cause avec ardeur. On lui dut une machine ingénieuse pour la gravure des assignats en taille-douce. Après le 10 août 1792, le ministre de la guerre Servan confia à Meusnier, devenu général de division, l'organisation et le mouvement de nouvelles armées, qu'ils créèrent ensemble. Vers la fin de la même année Meusnier quitta ses fonctions au ministère de la guerre, et prit sa place à l'armée du Rhin. Chargé de la défense du fort de Krenstein, il s'y maintint avec honneur; le manque

ferme l'enveloppe imperméable. Celle-ci est en taffetas léger enduit de caoutchouc; elle est d'une capacité plus grande que le volume du gaz qu'elle doit contenir, en sorte qu'elle ne doit jamais être tendue, et qu'aucune force n'y sollicite le fluide à traverser la mince cloison qui le sépare de l'air atmosphérique. L'enveloppe de force peut être simplement de toile, mais elle doit aussi être recouverte d'un enduit. La résistance dont elle doit être capable est augmentée à l'extérieur par un réseau de cordes. Elle est destinée à contenir de l'air atmosphérique comprimé; un tuyau de même matière qu'elle la fait communiquer avec une pompe foulante placée dans la gondole : en faisant agir cette pompe on introduit entre les deux enveloppes un volume d'air atmosphérique dont l'effet est d'augmenter la pesanteur spécifique moyenne des fluides contenus dans le ballon, et par conséquent de le rendre plus pesant, ce qui donne le moyen de descendre. Pour remonter on livre une issue à cet air comprimé et à mesure qu'il s'échappe la légèreté spécifique se rétablit, et le ballon remonte jusqu'à une hauteur qui n'a pour limite que l'expansion du gaz dans le ballon, laquelle ne doit pas atteindre la tension de son enveloppe. D'ailleurs on n'a plus besoin de lest, ou si l'on veut, on en trouve partout, puisque l'air atmosphérique en tient lieu. Quant aux moyens de locomotion, Meusnier ne compte que sur les courants atmosphériques lorsqu'il s'agit d'aller vite; et la facilité que l'on a de monter et descendre au moyen du roulement de l'air entre les deux enveloppes permet toujours d'atteindre le courant désiré; s'il est question de se mouvoir dans un air tranquille pour chercher un rhumb de vent qui conduise l'aérostat à sa destination, on peut se contenter d'une vitesse médiocre. Meusnier l'obtient sans autre force motrice que les bras de l'équipage, car tout moteur plus puissant serait selon lui un poids ajouté à celui que le ballon porte déjà et il faudrait y joindre un surcroît d'approvisionnements pour le moteur, de sorte que pour se procurer un accroissement de force, il faudrait construire un ballon plus grand; la résistance serait augmentée, les frais de construction plus considérables et l'avantage espéré pourrait être nul. Le choix du moteur décide celui du mécanisme. Meusnier emprunte aux moulins à vent le système de leurs ailes en les multipliant autour de l'axe, afin de pouvoir les raccourcir sans diminuer la superficie totale; il leur donne une inclinaison telle qu'en frappant l'air elles transmettent à l'axe une impulsion dans le sens de sa longueur, impulsion qui est la cause du mouvement de translation imprimée au ballon. L'équipage est employé à faire tourner rapidement cet appareil; le choc des ailes contre l'air fournit une force qui, décomposée suivant la direction de l'axe, donne l'effet utile que l'on peut produire. Cherchant par le calcul un résultat maximum, le plus que Meusnier obtint en employant toutes les forces de l'équipage, c'est de communiquer au ballon une vitesse d'une lieue à l'heure. L'auteur termine son mémoire par quelques détails d'exécution et le devis des frais de construction et des dépenses qu'entraînerait sa vaste entreprise qui n'eût pas même un commencement d'exécution.

(1) Meusnier se proposait de faire servir les ballons à des voyages de long cours. Il commence son mémoire par des recherches sur les conditions de stabilité du système du ballon avec la nacelle, et il détermine le métacentre de ce système par des formules analogues à celles qui fixent le même point sur un vaisseau. Meusnier s'occupa de réduire à sa moindre étendue la partie de l'enveloppe où la compression produite par le poids de l'appareil fait perdre le gaz à travers l'étoffe; il recommande de multiplier à cet endroit les précautions et les enduits. Il détermine ensuite la forme et les dimensions d'un aérostat capable de transporter, outre ses agrès, un équipage pour les manœuvres, les observateurs et leurs instruments, plus une quantité de provisions proportionnée à la durée de la plus longue navigation que l'on aurait à faire sans relâcher en des lieux où l'on pût remplacer ce qui aurait été consommé. Il adopte pour son ballon la forme elliptique, et propose d'entourer le globe contenant le gaz d'une seconde enveloppe qui lui procure assez de solidité pour résister aux tourmentes atmosphériques et aux chocs des atterrages, et qui lui donne la faculté de monter, de descendre, de se tenir à la hauteur que l'on veut. Dans le projet de Meusnier, cette seconde enveloppe, dite *enveloppe de force*, ren-

de vivres l'ayant forcé de se rendre, il fut aussitôt échangé et envoyé à Cassel. Il éleva rapidement des fortifications autour de cette ville. Dans une sortie sur Biberach et Mosbach, au commencement de juin 1793, un bisciaen l'atteignit au genou. Il mourut quelques jours après l'amputation qu'on dut lui faire. Le roi de Prusse, qui lui avait envoyé des remèdes et des rafraîchissements, exprima des regrets sur la perte du savant général. Les débris de plusieurs machines de Meusnier et ses papiers, qu'il avait laissés à Cherbourg, furent dispersés après sa mort. On a de lui : *Mémoire où l'on prouve par la décomposition de l'eau que ce fluide n'est pas une substance simple* (avec Lavoisier), dans le *Recueil de l'Académie des Sciences*, 1781 ; — *Description d'un appareil propre à manœuvrer les différentes espèces d'airs dans les expériences qui en exigent des volumes considérables, par un écoulement continu parfaitement uniforme et variable à volonté, et donnant à chaque instant la mesure des quantités d'air employées avec toute la précision qu'on peut désirer*, dans le même *Recueil*, 1782 ; — *Mémoire sur les moyens d'opérer une entière combustion de l'huile et d'augmenter la lumière des lampes, en évitant la formation de la suie, à laquelle elles sont ordinairement sujettes*, dans le même *Recueil*, 1782 ; — *Mémoire sur la courbure des surfaces, avec deux planches, dans le Recueil des Savants étrangers à l'Académie des Sciences*, tome X, année 1785.

L. LOUVET.

*Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. histor.* — Quérard, *La France Littéraire.* — *Moniteur*, 1793, nos 96 et 179.

**MEUSY** (Nicolas), auteur ascétique français, né en 1734, à Villersexel, mort en 1772, à Rupt (Franche-Comté). Il fut vicaire de ce dernier village, et mourut, jeune encore, d'une maladie épidémique. Il a laissé deux ouvrages estimés : *Le Code de la Religion et des mœurs*; Paris, 1770, 2 vol. in-12 : recueil des principales ordonnances royales relatives à la religion; il en a paru un extrait en 1825; — *Le Catéchisme historique*; Vesoul, 1771, in-12; fréquemment réimprimé jusqu'à nos jours.

P. L.

Quérard, *La France Littér.*

**MEXIA** (Feranto), généalogiste espagnol, né à Jaen, où il occupait des fonctions municipales vers la fin du quinzième siècle. Son livre intitulé *Nobiliario perfectamente compylado et ordenado* (Séville, 1492, in-fol.) est devenu extrêmement rare; une édition datée de 1485 a été signalée, mais son existence est fort douteuse.

G. B.

La Serna Santander, *Dict. Bibliogr. du quinzième siècle*, t. III, p. 171.

**MEXIA** (Pedro), écrivain espagnol, né vers 1496, à Séville, mort en 1552. Il fut distingué par l'empereur Charles Quint, et il dut surtout la réputation dont il jouit à la rédaction d'une compilation dans le genre des *Nuits attiques*

d'Alu-Gelle; il l'intitula *Silva de varia lectione* et la fit paraître à Séville, 1543; souvent réimprimée avec d'amples augmentations. Claud Graget en donna une traduction française, qu'il vit le jour en 1552 et qui reparut plusieurs fois plus ou moins amplifiée. Dans ces *Diverses Leçons* toutes sortes de sujets sont passés en revue; mais aujourd'hui on peut à peine lire quelques pages de cette compilation indigeste où des dissertations soi-disant scientifiques et de réflexions morales sont entremêlées à des traits d'histoire (la plupart apocryphes). Mexia; laissé de plus six dialogues imprimés à Séville en 1547, qui roulent sur la convenance d'avoir un médecin, sur les invitations à des fêtes, sur les causes du tonnerre et des tremblements de terre sur les comètes. Les connaissances de l'auteur en fait de physique sont bien incomplètes. Mais son style est léger et assez vif; l'ouvrage fut bien accueilli. Dès 1548 il fallut le réimprimer deux fois. Une édition signalée comme la dixième a vu le jour à Madrid en 1776. Ces *Colloquia* furent traduits en français en 1571, et on les retrouve parfois à la suite des *Diverses Leçons* Charles Quint le chargea d'écrire l'histoire de son règne, mais il paraît que ce travail ne fut pas achevé; du moins il n'a jamais été reproduit par l'impression. Mexia se préparait à cette tâche en écrivant l'histoire de tous les empereurs romains depuis Jules César jusqu'à Maximilien d'Autriche. Quoiqu'il n'y ait dans cette série de biographies aucun mérite réel soit pour le fond, soit pour la forme, elles ont été réimprimées plusieurs fois à partir de 1545.

G. B. Pacheco, *Semanario Pintoresco*, 1844, p. 405. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. I, p. 337 e 355. — Brunet, *Manuel du Libraire*, t. III, p. 380. — Viollet-Leduc, *Catalogue*, t. II, p. 123.

**MEY** (Jean DE), théologien et naturaliste hollandais, né en 1617, mort le 8 avril 1678. Après s'être fait recevoir docteur en médecine et en théologie, il devint prédicateur à Middelbourg, et y enseigna pendant de longues années la théologie. On a de lui : *Commentario physica, sive expositio locorum Pentateuchi in quibus agitur de rebus naturalibus*; Middelbourg, 1651, in-4°; — *Sacra physiologia, sive expositio locorum Scriptura in quibus agitur de rebus naturalibus*, ibid., 1661, in-4°; — *Metamorphosis et historia naturalis Insectorum autore J. Goedartio, cum commentariis*; ibid., 1662, 3 parties, in-8°, avec planches; à la suite se trouvent deux dissertations *De Hemerobis* et *De Natura Cometarum et vanis ex iis divinationibus*. Les *Œuvres* complètes de Mey ont été publiées à Delft, 1704, et Leyde, 1706, in-fol. O. Witte, *Diarium*. — Bayle, *Diction.* — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

**MEY** (Claude), jurisconsulte français, né à Lyon, le 15 janvier 1712, mort à Sens, le 12 juin 1796. Reçu avocat au parlement de Paris en 1739, il s'appliqua surtout à l'étude des matières

canoniques. Il se mêla aux discussions religieuses de son temps, se prononça pour les appelants, mais dans la suite se déclara contre la constitution civile du clergé, et signa la consultation rédigée par Jabineau, le 15 mars 1790, premier écrit dirigé contre l'œuvre de l'Assemblée constituante. Parmi les nombreux travaux de Mey, nous citerons (en société avec Maulbrot) : *Apologie des Jugemens rendus en France contre le schisme*; 1752, 3 vol. in-12; 1753, 4 vol. in-12: ouvrage judicieux et solide, suivant Camus; — *Dissertation dans laquelle on démontre que la bulle Unigenitus n'est ni la loi de l'Église ni la loi de l'État*; 1752 et 1753, 2 parties in-12: la première partie a été réimprimée en 1753, et cette seconde édition est plus correcte et plus complète que la première; — *Essai de Métaphysique, ou principes sur la nature et les opérations de l'esprit*; 1756, in-12; — *Mémoire pour les abbés, prieurs et religieux des abbayes de Saint-Vincent du Mans, de Saint-Martin de Sees, de Saint-Sulpice de Bourges, de Saint-Allire de Clermont, et de Saint-Augustin de Limoges*; Paris, 1764, in-4°: on y trouve, depuis la page 131 jusqu'à la page 462, un excellent traité des élections; — (en société avec Aubry et Maulbrot) *Maximes du droit public français*; 1772, 2 vol. in-12; Amsterdam, 1775, 2 vol. in-4°, ou 6 vol. in-12: « cet ouvrage a été proscrit, dit Peignot, et le gouvernement en a fait faire des recherches très-sévères. » Tous ces écrits ont paru sans nom d'auteur. Mey a coopéré, dit-on, à la pièce facétieuse de l'avocat Marchand intitulée : *Requête des sous-fermiers du domaine du roi, pour demander que les billets de confession soient assujettis au contrôle*; 1752, in-12. Il dirigea la rédaction des *Nouvelles ecclésiastiques*, et, lié d'amitié avec M. de Montazet, archevêque de Lyon, il coopéra à sa *Lettre à l'archevêque de Paris*, en 1760. Il se retira à Sens à l'époque de la terreur. E. R.

Arnault, Jay, Jouy et de Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Barbier, *Dict. des Ouvrages anonymes.* — G. Peignot, *Diction. des principaux Livres condamnés au feu*, etc., 1, 314.

**MEYDANY** (*Aboul Fadhl Ahmed ben Mohamed al*), écrivain arabe, né à Nichapour, vers 1060, mort en 1124, dans la même ville. Il a écrit un traité des *Noms propres et des Synonymes*, augmenté par son fils Abou Sayd, et un traité de *Grammaire arabe en vers*. Mais il doit surtout sa réputation à un *Recueil* de proverbes arabes (*Medjmé al amtsal*), qui, au nombre de six mille, sont classés selon l'initiale du premier mot, et accompagnés d'éclaircissements et d'exemples. Reiske a le premier donné un choix de ces proverbes, avec une traduction allemande; Leipzig, 1758, in-4°. Pococke traduisit tout l'ouvrage de Meydany en latin, et en déposa le manuscrit à la bibliothèque bodleyenne d'Oxford. Schultens fils en tira 120 proverbes, qu'il publia (texte et traduction latine); Lon-

dres, 1773, in-4°; et Macbride tira du même recueil un certain nombre d'autres, publiés dans les *Mines d'Orient*. D'autres choix ont été publiés par Ev. Scheid, Harderwyk, 1775, in-4°; par Schröder, Leyde, 1795, in-4°; par Charles-Frédéric Rosenmüller, Leipzig, 1796, in-4°; et par Chr.-M. Habicht, Breslau, 1826, in-4°. G.-W. Freytag donna enfin une édition complète du texte arabe des proverbes de Meydany, avec la traduction latine, dans son ouvrage intitulé : *Arabum Proverbia vocalibus instruxit, latine vertit, commentario illustravit*; Bonn, 1838-1842, 3 vol. in-8°. Dans cet ouvrage classique de M. Freytag, les proverbes de Meydany remplissent les deux premiers volumes. Ch. R.

Hadjl-Khalifa, *Lexicon Bibliographicum et encyclopaedicum.* — De Rossi, *Dizionario storico degli Autori arabi.* — Ibn Khallikan, *Dictionnaire Biographique arabe* (en anglais). — Hammer, *Histoire de la littérature arabe.*

**MEYER** (*Jacques DE*), plus souvent appelé *Meyerus*, historien flamand, né le 17 janvier 1491, à Vleteren, près Bailleul, mort le 5 février 1552, à Bruges. Ayant fait ses humanités à Bailleul, il se rendit à Paris pour étudier la philosophie et la théologie. De retour en Flandre, il y prit les ordres et s'établit à Ypres; de là il passa à Bruges, où il ouvrit une école dont la renommée s'étendit au loin, et qui fut pendant une longue suite d'années fréquentée par la jeunesse. Le zèle qu'il déployait à restaurer dans son pays les bonnes études lui valut un des bénéfices attachés à l'église de Saint-Donatien. Vers la fin de sa vie, il renonça à l'enseignement pour prendre possession de la cure de Blankenberg, dans les environs d'Ostende. « Meyer, dit Paquot, fit toujours sa principale étude de l'histoire de son pays: il ne se contenta pas de l'étudier dans les livres imprimés, il se procura, malgré la modicité de ses revenus, quantité de manuscrits, et en emprunta encore un plus grand nombre; il fit aussi différents voyages pour s'instruire de la vérité des faits et ne rien avancer au hasard, comme tant d'autres avaient fait avant lui. Il était lié d'amitié avec Érasme, Desputère et d'autres gens de lettres. » On a de lui : *Flandricarum Rerum tomus X*; Bruges, 1531, in-4°, et Anvers, 1531, in-12; recueil de dissertations sur l'origine des Flamands, les mœurs, la noblesse, les souverains, etc.; on en fait moins de cas que des *Annales*; — *Bellum quod Philippus, Francorum rex, cum Othone Augusto, Angli, Flandrisque gessit*; Anvers, 1534, in-8°. C'est un long fragment de la *Philippide* de Guillaume le Breton. Meyer, l'ayant trouvé en manuscrit à Bruges, en retoucha le style, et le fit imprimer en y ajoutant quelques poésies latines de sa façon; — *Hymni aliquot ecclesiastici et carmina pia*; Louvain, 1537, in-12; — *Chronica Flandriæ*; Nuremberg, 1538, in-4°. Cette première édition s'étend depuis 445 jusqu'en 1278; la seconde, intitulée *Commentarii seu Annales*

*Rerum Flandricarum lib. XVII*; Anvers, 1561, in-fol., et publiée par les soins d'Antoine de Meyer, a été continuée par l'auteur jusqu'en 1477; on la trouve aussi dans les *Annales* de Feyerabend (Francfort, 1580, t. 1<sup>er</sup>, in-fol.). Cette chronique est estimée; elle est écrite d'un style aisé et eoulant. Le défaut de critique a jeté Meyer dans diverses erreurs sur les premiers temps. On l'a surtout blâmé d'avoir témoigné une grande animosité contre les Français; il les juge ainsi dans un passage du liv. 17 : *res suas Galli non majore solent scribere fide quam gerere*. Cet écrivain a laissé plusieurs ouvrages en manuscrit. K.

Ferri de Locre, *Chron. Belg.*, 557 et 687. — Sander, *Flandria illustrata*, II, 412, et III, 289. — Sweert, *Athenæ Belgicæ*, 367-368. — Paquet, *Mémoires*, VII.

**MEYER (Antoine de)**, poète latin, neveu du précédent, né vers 1527, à Vleteren, mort le 27 octobre 1597, à Arras. Après avoir complété ses études à Paris, il suivit l'exemple de son oncle, et tint une école d'humanités à Tirmont et à Cambrai. Appelé à Arras vers 1560, il y occupa jusqu'à l'époque de sa mort la place de principal du collège. On a de lui : *Camericum*, poème; Anvers, 1556, in-12; le même volume contient un autre poème, *Comites Flandriæ*, qui est un extrait de la chronique de Jacques de Meyer; — *Isocratis Parænesis ad Demonicum lat. versa*; Cambrai, 1561, in-4<sup>o</sup>; la même année il publia une 2<sup>e</sup> édit. des *Annales* de son oncle; — *Ursus, seu Vita D. Vedasti episc. Atebatensis*; Paris, 1580, in-12; il composa cette vie de saint Waast à la prière de Jean Sarrasin, archevêque de Cambrai; — *Threnodia, seu illustrium virorum epicedia et tumuli*; Arras, 1594, in-4<sup>o</sup>; — *Sententiæ B. Nili martyris*, en vers latins; — des *Épigrammes* et des *Anagrammes* latines, en mss.

Un de ses fils, *Philippe*, mort en 1637, à Arras, lui succéda comme principal du collège de cette ville. Il cultiva surtout la poésie latine et continua les *Annales* de Flandre jusqu'en 1617; cet ouvrage manuscrit était conservé à l'abbaye de Saint-Waast d'Arras. K.

Foppens, *Biblioth. Belgica*.

**MEYER (Dietrich)**, peintre-graveur suisse, né en 1572, à Eglisau (canton de Zurich), mort en 1658, à Zurich. Il laissa quelques bons portraits, et compta parmi ses élèves Mérian l'ancien, qui lui dédia un des livres de sa *Chronique historique*. Les principales productions dues à son burin sont : *Les douze Mois de l'année* (1599), paysages dans le goût de Théodore de Bry; *Danses de village* (1599), et l'*Armorial de la ville de Zurich* (1605). K.

Nagler, *Neues allgem. Künstler-Lexikon*.

**MEYER (Rhodolphe-Théodore)**, fils aîné du précédent, né en 1605, mort en 1638. Élève de son père, il voyagea en Allemagne et en Italie, et travailla à Francfort pour le compte des Mérian. Il grava d'après ses propres dessins

*Les Saisons, Les Danses de Gueux* (18 pl.), *Les Jeux d'enfants*, les *Emblèmes* de D. Cramer (1630, 80 pl.), et les figures de l'*Helvetia sacra* de Murer. K.

Nagler, *Lexikon*. — Fuessli, *Lexikon*, 428.

**MEYER (Conrad)**, peintre-graveur, frère du précédent, né en 1618, à Zurich, où il est mort, en 1689. Après avoir reçu de son frère aîné l'instruction première, il fréquenta les ateliers de J. Werner, de Plepp et de Merian le jeune, qui était l'ami de sa famille. Livré à la peinture et à la gravure, il produisit dans l'un et l'autre genre un nombre considérable d'ouvrages; il réussit dans le paysage et le portrait, et dessina d'une manière piquante et spirituelle. Ses œuvres sont encore recherchées; elles rappellent les traditions d'Holbein, qui s'étaient conservées chez quelques maîtres de l'école suisse. C'est à cet artiste qu'on est redevable de la substitution du vernis mou au vernis dur, dont jusqu'alors s'étaient servis les plus habiles graveurs. Cette méthode lui avait été transmise par son père, qui, dit-on, en avait lui-même trouvé le secret. Gaspard Fuessli, qui avait entrepris de former l'œuvre de Conrad Meyer, avait réuni plus de 900 pièces, et encore s'est-il arrêté à l'année 1650. Nous citerons de lui les suites les plus importantes : 122 *sujets tirés du Nouveau Testament*; *Adam et Ève*; *Les Œuvres de miséricorde*; 24 *préceptes de Jésus-Christ*; *Le Miroir du Chrétien* (16 pl.); *La Danse des Morts* (Zurich, 1650, 1657, 60 pl. in-4<sup>o</sup>); *Les Ages de l'Homme* (11 pl.); *Les Prédicateurs illustres* (64 pl. in-fol.); *Les Bourgmestres et les Pasteurs de Zurich* (69 pl. in-fol.); des *Paysages*, etc.

Son fils cadet, *Jean Meyer*, né en 1655, mort en 1710, cultiva aussi la gravure avec succès. Il travailla aux *Antiquités romaines* de Sandrart, et exécuta une série d'environ deux cents sujets bibliques. Cette famille d'artistes a compté d'autres représentants à Zurich, tels que *Jean-Jacob*, mort en 1812, et *Jean-Henri*, qui ont gravé tous deux des paysages. K.

Fuessli, *Allgem. Künstler-Lexikon*. — Huber et Rost, *Manuel des Amateurs*, I, 272. — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amat. d'estampes*.

**MEYER (Félix)**, peintre et graveur suisse, né à Winterthur, le 6 février 1653, mort à Widen, près d'Husen, le 28 mai 1713. Il était fils d'un ministre protestant qui lui donna une excellente éducation. Voyant son goût pour le dessin dominer ses autres exercices, ce père intelligent l'envoya étudier la peinture à Nuremberg dans l'atelier d'Ermels. Félix Meyer y reçut les conseils de Bemel, de Théodore Roos, de Rugendas, et s'adonna au paysage. Il fit le voyage d'Italie; mais il revint bientôt vers ses montagnes, trouvant, avec raison, un pays aussi accidenté naturellement propre, par excellence, à le perfectionner dans son genre. Il visita aussi le Tyrol et la Styrie. Les tableaux de Félix Meyer sont nombreux :

distingue surtout ceux dont ses amis Roos et Legendas ont peint les figures ; car, comme presque tous les paysagistes, Meyer n'était pas habile à peindre la figure. La ville de Genève le chargea de décorer quelques-uns de ses monuments ; d'autres villes l'employèrent aussi, et sa réputation devint telle que les princes et les seigneurs le firent travailler à l'envi. Werner lui conseilla alors de remplacer sa manière soignée, consciencieuse, par une autre plus rapide, plus facile. Meyer le crut, et gagna de la sorte des sommes considérables ; mais ses derniers ouvrages, fruits d'une déplorable facilité, sont d'une blessure qui a bien nuï à la réputation de leur auteur. Ses compatriotes le nommèrent membre du grand conseil, et plus tard, en 1708, gouverneur du château de Wysen. On cite comme ses meilleures œuvres la décoration de l'abbaye de S. Erihan en Autriche, et *Jésus-Christ apaisant une tempête*. Ses gravures sont très-estimées : la plupart représentent des sites de la Suisse.

A. DE L.

Descamps. *La Vie des Peintres allemands*, etc., t. II, 370-372. — Pilkington, *Dict. of Painters*.

**MEYER (André)**, biographe allemand, né à Göttingue, le 21 février 1742, mort en 1807. Après avoir étudié la théologie, il devint conseiller à Cour de Bayreuth, et plus tard maître de poste à Wundenbach. On a de lui : *Briefe eines Reisenden durch Liefland, Kurland und Teutschland* (Lettres d'un Voyageur en Livonie, Courlande et Allemagne) ; Erlangen, 1777, in-8° ; — *Biographische Nachrichten von den Schriftstellern die gegenwärtig in den Fürstenthümern Anspach und Bayreuth leben* (Notes biographiques sur les auteurs vivant actuellement dans les principautés d'Anspach et de Bayreuth) ; Erlangen, 1782, in-8°. O. Gadebusch, *Livländische Bibliothek*, t. II.

**MEYER (Jean-Baptiste)**, homme politique français, né à Mazamet (Languedoc), le 13 octobre 1750, mort à Carcassonne, le 18 octobre 1830. Il était médecin au moment où les principes révolutionnaires surgirent ; il les accepta vaillamment. Député en septembre 1792 à la Convention nationale par le département de l'Ardèche, il y vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Après le 13 vendémiaire, devenu membre du Conseil des Cinq Cents, il en sortit en 1798, et fut aussitôt réélu à celui des Anciens. En décembre 1799, il passa au nouveau Corps législatif, d'où il sortit en 1803. Il reprit sa profession, et vivait fort tranquille quand la loi du 2 janvier 1816 le frappa comme régicide ; il se réfugia en Suisse, dans le canton de Saint-Gall. Il revint octogénaire en France (septembre 1830), et mourut un mois plus tard ; il légua sa fortune aux hospices de Carcassonne, de Vinçon, de Mazamet. Dans cette dernière ville, il fonda une école gratuite mutuelle.

Un autre MEYER, né à Gand et président de l'administration de l'Escaut, fut député de ce dé-

partement au Conseil des Cinq Cents en 1798. Le 4 nivôse an VII il fit un rapport sur les troubles qui agitaient son département, troubles qu'il attribuait aux menées des puissances étrangères. En décembre 1799, il devint membre du Corps législatif, et en sortit aussi en 1803. Le reste de sa vie n'offre rien d'intéressant pour l'histoire.

H. L.—R.

*Le Monteur universel*, ann. 1793, n° 19 ; an VII, n° 99. — *Biographie moderne* (1800). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains* (1824). — *Petite Biographie Conventiennelle* (1818).

**MEYER (Jean-Henri)**, archéologue allemand, né à Stæfa, sur le lac de Zurich, le 16 mars 1759, mort à Weimar, le 14 octobre 1832. Livré à la peinture, il séjourna de 1784 à 1788 en Italie, où il se lia d'amitié avec Goethe, qui le fit venir à Weimar, où il devint en 1807 directeur de l'académie de dessin ; il occupa cette place jusqu'à sa mort. Il destina, dans son testament, 33,000 thalers (132,000 fr.) à la fondation d'un établissement pour les pauvres de Weimar, qui, en mémoire de Meyer et de sa femme, morte en 1825, prit le nom d'*Institution de Meyer et d'Amélie*. On a de Meyer : une édition des *Œuvres de Winckelmann*, qu'il publia avec Fernow, et, après la mort de celui-ci, avec J. Schulze ; Dresde, 1808-1817, 8 vol. ; — *Geschichte der bildende Kuenste bei den Griechen* (Histoire des Arts plastiques chez les Grecs) ; Dresde, 1824-1836, 3 vol., ouvrage continué par Riemer ; — un grand nombre d'articles de critique, disséminés dans les *Propylées*, dans les *Heures* et dans le *Journal de Goethe, Kunst und Alterthum*. H. W.—s.

*Conv.-Lexikon. — Correspondance de Goethe.*

**MEYER (Frédéric-Jean-Laurent)**, littérateur allemand, né à Hambourg, le 22 janvier 1760, mort le 21 octobre 1844. Il fit ses études à Göttingue, et voyagea ensuite en Suisse, en Italie et en France. On a de lui : *Skizzen zu einem Gemaelde von Hambourg* (Esquisse d'un tableau de Hambourg) ; Hambourg, 1800-1804, 6 cahiers ; — *Darstellungen aus Italien* (Tableaux écrits de l'Italie) ; Berlin, 1792 ; — *Fragmente aus Paris* (Fragments écrits de Paris) ; Hambourg, 1798, 2 v. ; — *Briefe aus der Hauptstadt und dem Innern Frankreich's* (Lettres adressées de la capitale et de l'intérieur de la France) ; Tubingue, 1803, 2 vol. Elles contiennent des documents intéressants relatifs à l'histoire des premières années du gouvernement de Bonaparte ; — *Darstellungen aus Norddeutschland* (Tableaux écrits de l'Allemagne du nord) ; Hambourg, 1816 ; — *Brieffragmente vom Taunus, Rhein, Neckar und Main* (Fragments épistolaires du Taunus, du Rhin, du Neckar et du Mein) ; Hambourg, 1822 ; — *Darstellungen aus Russlands Kaiserstadt und ihrer Umgegend* (Tableaux tracés dans la capitale de la Russie et ses environs) ; Hambourg, 1829. H. W.—s.

*Conv.-Lex.*

**MEYER** (\*\*\*), général français, d'origine suisse, né à Lucerne, en 1765, mort à Saint-Domingue, en janvier 1803. Il entra en 1784 dans les gardes suisses, avec le grade de sous-lieutenant. En 1792 La Fayette le prit pour aide de camp, et l'emmena aux armées du centre et du nord. Meyer passa peu après à l'armée des Pyrénées comme officier d'état-major. Il y devint adjudant général, puis général de brigade (1795). Après la paix de Bâle (1795), il fut envoyé à l'armée des côtes de l'Océan, et en 1798 à celle d'Italie, où il fut pris par les Autrichiens et conduit en Hongrie. Rendu à la liberté, il reçut l'ordre de conduire des renforts à l'armée d'Égypte; mais les croisières anglaises l'empêchèrent d'accomplir sa mission. En 1802, il fit partie de l'expédition de Saint-Domingue, placée sous les ordres du général Victoire-Emmanuel Leclerc, et mourut, d'une fièvre épidémique, dans cette île. On a de Meyer des *Lettres familières sur la Carinthie et la Styrie, adressées à Mme Bianchi, de Bologne, par un officier général français prisonnier de guerre en Autriche en 1799*; Paris, 1800, in-8°.

A. DE L.  
*Moniteur général*, t. III, p. 142. — *Biographie moderne* (Paris, 1806). — De Courcelles, *Dictionnaire des Généraux Français*.

**MEYER** (Jean-Daniel), juriste hollandais, né à Arnheim, le 15 septembre 1780, mort à Amsterdam, le 6 décembre 1834. Après avoir été juge d'instruction au tribunal de première instance dans sa ville natale, il fut nommé, sous le gouvernement français, membre du conseil général du département du Zuyderzée, et fut chargé en 1808 de la direction de la *Gazette officielle*. Il exerça la profession d'avocat à Amsterdam, et plaida, entre autres, pour l'ex-roi Louis-Napoléon contre le roi Guillaume au sujet du pavillon de Harlem. On a de lui : *Dubia de doctrina Thomæ Payneii*; Amsterdam, 1796, in-8°; — *Mémoire couronné par l'Académie du Gard, sur cette question : Déterminer le principe fondamental de l'intérêt, les causes de ses variations et ses rapports avec la morale*; Amsterdam, 1808, in-8°; — *Principes sur les questions transitoires, considérés indépendamment de toute législation positive et particulièrement sous le rapport de l'introduction du Code Napoléon*; Amsterdam et Paris, 1813, in-8°; — *Esprit, Origine et Progrès des Institutions judiciaires des principaux pays de l'Europe*; 1818 et 1823, 5 vol. in-8°; un volume de supplément parut en 1823, sous le titre de *Résultats*; excellent ouvrage; — Plusieurs *Mémoires* en hollandais, dans le *Recueil de l'Institut des Pays-Bas*; un *Mémoire sur la différence relative à l'usage de la langue flamande ou wallonne des Pays-Bas*, dans le tome III des *Nouveaux Mémoires de l'Académie de Bruxelles*; plusieurs articles dans la *Thémis*.

O.

Quérard, *La France Littéraire*. — *Revue étrangère et française de Législation*, t. III.

\* **MEYER** (Jean-Marie-Louis), peintre hollandais, né à Amsterdam, le 9 mars 1809. De M. Picneman, il suivit les cours de l'Académie d'Amsterdam, et reçut la médaille en or décernée par la société *Felix meritis*. En 1827, il vint à Paris; il y reçut les conseils de M. race Vernet, et cinq ans après il retourna dans sa patrie, où il se mit à peindre des paysages, ensuite des marines. Il exécuta dans une grande dimension, le *Navfrage de l'Imagination à vapeur Le Guillaume I<sup>er</sup>, brisé en un banc de corail dans les grandes Indes*, tableau placé au musée de Harlem. En 1831, il obtint à Paris une médaille de troisième classe pour la grande toile des *Pêcheurs de Normandie*, qui se trouve au musée du Puy, et il vint à l'exposition de Saint-Petersbourg un *vet de glace*, qui fut acheté par l'empereur de Russie. Ce peintre a encore exposé à Paris en 1843, le *Débarquement de Napoléon à Malakka*, en revenant d'Égypte, tableau de grande dimension; en 1845, un *Souvenir d'Égypte*, récompensé d'une médaille de deuxième classe en 1847, *Barques hollandaises aux environs de Flessingue*; *Chien de Terre-Neuve devant une femme*; en 1852, *Marine, soleil levant*; *Marine, effet du matin*; à l'exposition universelle de 1855, où il reçut une médaille de troisième classe : *Coup de vent sur la côte de Scheveningue*; *Navire échouant sur les côtes d'Angleterre*. M. Meyer a été nommé membre de la Légion d'Honneur en 1847. Il a quitté de la France, et est venu s'établir à La Haye.

G. DE F.

*Livrets des Expositions.*

\* **MEYERBEER** (Jacques ou Giacomo), célèbre compositeur allemand, né à Berlin, le 5 septembre 1794, est l'aîné de deux frères qui sont également distingués dans les sciences et les lettres (voy. Guillaume et Michel Benoit). Sa vocation musicale se révéla dès sa plus tendre enfance; à peine âgé de cinq ans, il fut confié à son père aux soins du pianiste Lanska, élève de Clémenti (1), et se fit entendre pour la première fois avec un grand succès dans un concert donné à Berlin, le 14 octobre 1800 (2). Il fut encore applaudi dans deux autres concerts (17 nov. 1803 et 2 janv. 1804), si bien que l'âge de neuf ans il passait pour un des meilleurs pianistes de la capitale de la Prusse. C'est pendant son séjour à Berlin, tenant honneur de lui donner des leçons, et un habile organiste, l'abbé Vogler, fut tellement frappé de l'originalité de ses compositions, qui lui avaient été envoyées par Bernard-Anselme Weber (chef d'orchestre de l'opéra de Berlin et alors le maître du jeune Meyerbeer), qu'il lui écrivait ces

(1) Ce fut vers cette époque qu'un ami de la famille nommé Meyer, laissa à l'enfant, aux progrès duquel s'intéressait vivement, toute sa fortune par testament à condition que celui-ci ajouterait à son nom le surnom de Meyerbeer.

(2) Voy. la *Gazette musicale* de Leipzig, 1800.

es : « Il y a pour vous un bel avenir dans art : venez près de moi ; rendez-vous à Darmstadt, je vous recevrai comme un fils, et je vous en puiser à la source des connaissances musicales. » Le jeune artiste s'empressa de répondre à l'appel du maître : il se distingua rapidement dans les exercices de fugue et de contrepoint, fut nommé à dix-sept ans compositeur de la cour grand-ducale de Hesse-Darmstadt, après avoir composé plusieurs morceaux de musique religieuse, ainsi qu'un oratorio (*Dieu et la Nature*), exécuté le 8 mai 1811, au Théâtre-Royal de Berlin. Trois ans plus tard il fit représenter à Munich son premier ouvrage dramatique, *La Fille de Jephthé*, en trois actes. C'était un oratorio plutôt qu'un opéra, tout hérissé de combinaisons harmoniques, au détriment de la mélodie ; il n'eut pas de succès. Meyerbeer se rendit alors à Vienne, la ville des pianistes ; il y promit une vive sensation par son jeu, aussi hardi que pur. Moschelès, qui l'entendit, répéta souvent, depuis que si Meyerbeer s'était posé dès lors comme virtuose, peu de pianistes auraient à lutter avec lui ! Mais, suivant la pente naturelle de son génie, il se livra bientôt presque exclusivement à des compositions dramatiques, et en conservant de ses études premières un avenir ineffaçable. Au sentiment de M. Fénelon, qui le vit, en 1845, tenir le piano dans les succursales de salon donnés par le roi de Prusse à la reine d'Angleterre au château de Stolzenfels à Coblenz, c'est le plus parfait accompagnateur de piano qu'on puisse entendre. « Par les manières fines, délicates et poétiques de sa manière d'accompagner, je compris alors, ajoute cet excellent juge, la multiplicité des répétitions exigées par lui pour la mise en scène de ses ouvrages. Je doute qu'il soit jamais complètement satisfait ses chanteurs et de l'orchestre (1). »

À la suite des succès qu'il avait obtenus à Vienne en 1813, notamment par l'exécution d'un monodrame avec chœur, intitulé *Les Amours de Theolinda*, Meyerbeer fut chargé de la composition d'un opéra comique, *Abimelech, ou les deux califes*, pour le théâtre de la cour. La partition, écrite à peu près dans le même style que *La Fille de Jephthé*, fut accueillie avec une froideur extrême : la musique italienne, patronnée par le prince de Metternich, était alors seule en faveur à Vienne : on n'y applaudissait que les opéras de Nicolini, de Farinelli et de Pavesi. Salieri consola le jeune compositeur de son échec : il lui prédit un brillant avenir, à la condition d'aller en Italie s'instruire dans l'art de la vocalisation. Meyerbeer suivit ce conseil, et arriva à Venise au milieu de l'enthousiasme qu'avait excité l'apparition du *Tancredi*, de Rossini. La musique italienne, qui lui avait été jusque alors antipathique, fit subir à son talent une véritable transformation. Le savant élève de Vogler

s'initia à toutes les grâces de la mélodie, et écrivit pour la Pisaroni *Romilda e Costanza*. Cet opéra semi-seria, représenté en 1818, à Padoue, fut vivement applaudi par les Italiens, comme une production de leur école. Il fut suivi, en 1819, de la *Semiramide riconosciuta*, écrite à Turin pour la Bassi, et, en 1820, de *Marguerite d'Anjou* et d'*Emma de Resburgo* ; la première fut représentée sur le théâtre de la Scala à Milan, et l'autre à Venise, avec un succès inattendu, à la même époque où paraissait *Eduardo e Cristina*, de Rossini. *Emma* eut les honneurs d'une double traduction allemande, sous les titres d'*Emma von Leicester* et *Emma von Roxburg*, et obtint le même succès sur les principaux théâtres de l'Europe. A *Marguerite*, qui fut jouée à Paris, à Munich et à Londres, succéda, en 1822, sur le théâtre de Milan, l'*Esule di Grenata* ; cet opéra seria allait échouer, lorsque un duo du deuxième acte, chanté par Lablache et la Pisaroni, enleva tous les suffrages. Ce fut à la fin de 1822 que Meyerbeer tomba malade à Rome, pendant les répétitions d'*Almansor*, dont il ne put achever la partition pour l'époque désignée. Il ne recouvra la santé que par un voyage qu'il fit en 1823 aux eaux de Spa et à Berlin. Dans cet intervalle il écrivit un opéra allemand, *Das Brandenburgerthor*, qui, pour des motifs inconnus, est resté inédit. Toutes ces compositions, empreintes d'une puissance et d'une flexibilité de talent extraordinaires, témoignent combien leur auteur avait réussi à s'assimiler le caractère de la musique italienne. Mais ce qui aurait dû être un sujet d'admiration lui fut, au contraire, imputé à crime : les maîtres allemands, Charles-Marie de Weber en tête, ne pouvaient pardonner à Meyerbeer d'avoir abandonné les traditions nationales pour celles d'une école étrangère. Quand la critique a pour motif (comme c'était le cas de Weber) l'amour pur, désintéressé, du beau et du vrai, il faut l'écouter : elle remplit sa mission avec conscience ; elle ne mérite, au contraire, que le dédain du silence quand elle repose sur l'ignorance, sur l'étroitesse de l'esprit ou sur la bassesse des sentiments. Avec la sagacité qui le distingue, le jeune maestro sut bientôt démêler ce qu'il y avait de vrai ou de faux dans les critiques dont il était l'objet, et il en profita à merveille. Le *Crociato*, qu'il donna à Venise, le 25 décembre 1824, est le premier essai d'une alliance tentée entre l'école allemande et le style italien. On voit s'y dessiner nettement ce génie si merveilleusement apte à rendre les situations dramatiques à la fois par toutes les richesses de l'harmonie et tous les charmes de la mélodie. Le *Crociato* est le digne précurseur de *Robert et des Huguenots*. Représenté, de nouveau, en 1860, sur le Théâtre Italien à Paris, il a été mieux apprécié qu'en 1826, où les habitués de ce théâtre n'admettaient pas alors la possibilité d'autres compositions que celles de Rossini.

Meyerbeer venait d'ouvrir une voie nouvelle,

(1) *Revue Contemporaine*, 15 avril 1859.

où il devait s'immortaliser. Ses travaux, un moment interrompus par son mariage et par la perte douloureuse de deux enfants, furent repris avec vigueur dès 1828. Il en sortit un des chefs-d'œuvre de l'art musical, *Robert le Diable*, écrit pour le grand Opéra de Paris, et représenté pour la première fois le 22 novembre 1831 (1). Cette magnifique création fut bientôt vivement applaudie sur tous les théâtres de l'ancien et du nouveau Monde; c'est de *Robert le Diable* que date la fortune de l'Opéra de Paris, où les recettes de 10,000 francs étaient auparavant inconnues (2). Dès les premiers jours de 1833, le grand compositeur fut chargé de faire la musique des *Huguenots*; il consentit en même temps à un dédit de 30,000 francs dans le cas où la partition ne serait pas livrée dans un délai convenu. Mais, par suite d'une maladie de sa femme, à qui les médecins avaient conseillé le séjour en Italie, il fut obligé de demander qu'on retardât de six mois la mise en répétition de son œuvre. On refusa d'accueillir cette juste demande. Meyerbeer paya le dédit, et partit. Mais l'entrepreneur, pour empêcher le public de s'éloigner de son théâtre, courut après la partition : il rendit le dédit, et *Les Huguenots*, représentés à Paris, le 21 février 1836, partagèrent le succès de *Robert*. N'est-ce pas surtout aux opéras de Meyerbeer que l'on pourrait appliquer ce mot, bien connu : *Habent sua fata libelli* ?

Un intervalle de près de treize ans sépara la première représentation des *Huguenots* de celle du *Prophète*. Ce troisième chef-d'œuvre,

(1) M. Véron, alors directeur de l'Opéra, donne au sujet de cette représentation des détails curieux dans ses *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*. Ainsi, à la suite du magnifique trio de la fin du cinquième acte, Levasseur, qui remplissait le rôle de *Bertram*, devait se jeter seul dans une trappe anglaise pour retourner dans l'empire de Pluton. Nourrit, qui jouait *Robert*, devait, au contraire, rester sur la terre pour épouser enfin la princesse Isabelle. Mais cet artiste passionné, entraîné par la situation, se précipita dans la trappe à la suite du dieu des enfers. « Il n'y eut plus, ajoute M. Véron, qu'un cri sur le théâtre : Nourrit est tué ! M<sup>lle</sup> Dorus (qui jouait *Alice*) quitta la scène, pleurant à sanglots. Il se passait alors sur le théâtre, dans le dessous et dans la salle, trois scènes bien diverses : le public, surpris, croyait que *Robert* se donnait au diable et le suivait aux sombres bords. Sur la scène, ce n'étaient que des gémissements et du désespoir. Au moment de la chute de Nourrit on n'avait pas encore heureusement retiré l'espèce de lit et les matelas sur lesquels tomba Levasseur. Dans le dessous du théâtre, Levasseur, calme, regardait tranquillement sa loge : « Que diable faites-vous ici ? dit-il à Nourrit en le rencontrant ; est-ce qu'on a changé le dénouement ? » *Robert* se pressait trop de venir rassurer tout le monde par sa présence, pour engager une conversation avec son ami *Bertram*. Il reparut entraînant avec lui M<sup>lle</sup> Dorus, qui cette fois pleurait de joie. D'unanimes applaudissements éclatèrent dans toute la salle, le rideau tomba, et les noms des auteurs furent proclamés au milieu d'un enthousiasme frénétique. » (t. III, p. 165.)

(2) On a dit et répété que M. Véron avait monté *Robert le Diable* à contre-cœur et malgré lui, que Meyerbeer avait été obligé de payer même sur ses propres deniers l'orgue employé au cinquième acte, etc. Toutes ces assertions sont fausses, comme l'atteste la lettre que l'illustre compositeur a adressée à M. Véron, le 9 février 1834. (*Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, t. III, p. 153.)

depuis si longtemps attendu, parut enfin à Paris le 16 avril 1849. « Pour tout autre que l'auteur de *Robert* et des *Huguenots*, dit un jugement critique, ces longs retards dans la mise en scène d'un ouvrage presque passé à l'état de mythe auraient fatigué l'attention publique; la curiosité aurait succédé à l'indifférence... Mais le public n'a pas de rancune pour Meyerbeer, il le traite en amant dont le retour fait oublier les infidélités. Pour lui, les révolutions ne sont pas de misères : peu importe que le gouvernement soit monarchique ou républicain; que Rome, Florence et Livourne renversent les idoles la veille; que les Maggyares repoussent l'offensive : le grand événement qui précède, c'est la première représentation d'un ouvrage du maître, et pour s'y rendre, une assemblée nationale déserte son vote sur une question brûlante (1). » Dans cet intervalle, Meyerbeer n'était pas resté inactif : nommé directeur de la musique du roi de Prusse, Guillaume I<sup>er</sup>, il composa pour la cour de Berlin, outre un grand nombre de psaumes, de cantates religieuses et de mélodies de divers genres, *La Festa a corte di Ferrara*, grande cantate avec tableau exécutée pendant une fête donnée par le roi de Prusse le 7 décembre 1843; il fit représenter le 7 décembre 1844 pour l'inauguration du nouveau théâtre de l'Opéra de Berlin, *Ein Feldlager in Schlesien* (Un camp en Silésie), opéra allemand, reproduit en 1847 sur la scène de Vienne, sous le titre de *Wielka*, avec beaucoup de changements et de additions; en 1846, il mit en musique *Struensee*, drame posthume de son frère Michel Beer. C'est là, au jugement de M. Fétis, une des plus belles productions du génie de Meyerbeer : « aucune peut-être n'est plus complète et n'approche davantage de la perfection; c'est une création qui peut mettre en parallèle avec ce qu'il y a de plus beau dans le troisième et dans le cinquième acte de *Robert*, ainsi que dans le quatrième acte des *Huguenots* (2). » Dans la même année, il écrivit, à l'occasion du mariage du roi de Bavière avec la princesse Wilhelmine de Prusse, le *Fakeltanz* (Danse aux flambeaux), grand morceau pour un orchestre d'instruments à cuivre. Malheureusement toutes ces pièces sont à peu près inconnues du public parisien, qui, après un moment d'hésitation, finit par applaudir *Le Prophète* avec le même enthousiasme que ses aînés. Après le grand succès de cette partition, Meyerbeer retourna à Berlin, et y écrivit sur un poème du roi Louis de Bavière, la *Marche des Archers bavares* (*Bayerischer Schützenmarsch*), grande cantate pour quatre voix d'hommes et chœur, avec accompagnement d'instruments à cuivre. Cette œuvre fut suivie, en 1851, d'une grande composition avec solos de chant, chœur et orchestre (exécutée lors d

(1) M. Fétis, dans la *Revue contemporaine*, 15 avril 1859.

(2) *Ibid.*, p. 590.



l'inauguration de la statue de Frédéric le Grand), et un hymne de fête à quatre voix et chœur, sur le vingt-cinquième anniversaire du mariage du roi de Prusse; et en 1853 de grands morceaux composés pour les mariages des princesses Anne (Charlotte de Prusse).

Cependant au concert d'enthousiasme qui entoure les œuvres de Meyerbeer, la critique a su élèver sa voix discordante. On lui a reproché que la mélodie manque de naturel, qu'il pousse jusqu'à l'excès les effets de sonorité et qu'il est dépourvu, en général, de grâce, d'élégance et de légèreté. Au lieu de répondre à ces reproches en montrant le succès de ses œuvres, le grand maître s'est interrogé lui-même, et après avoir sondé les échos d'un talent si éminemment flexible, il écrivit pour l'Opéra-Comique, qui passe pour l'expression exacte du goût français en musique, *L'Étoile du Nord*, représentée pour la première fois à Paris, le 16 février 1854. Trois ans après, il donna, sur le même théâtre, *Le Pardon de Ploermel* (joué le 4 avril 1859). L'enthousiasme avec lequel ces deux partitions furent accueillies, l'abondance des mélodies qu'on y remarque, jointe à une manière neuve et heureuse avec laquelle les motifs sont ramenés, ainsi qu'au système d'instrumentation, très-différent de celui des grands ouvrages écrits pour l'Opéra, et rempli de détails fins et délicats, tout cela forme la meilleure réponse aux musiciens critiques qui ne savent pas toujours se défendre d'un sentiment d'envie ou d'injustice. La production la plus récente de Meyerbeer, c'est la *Grande Arche*, exécutée aux applaudissements de tous les amateurs, à Paris, en décembre 1859, l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Schiller. Espérons qu'elle sera bientôt suivie de la mise au jour des œuvres que le grand maître tient depuis si longtemps en portefeuille. Le caractère fondamental de la musique de Meyerbeer, c'est une alliance intime de l'harmonie avec la mélodie, de la science allemande avec la grâce italienne, alliance heureuse, seule capable de rendre toutes les situations dramatiques primaires par la voix humaine et par l'instrumentation. Ses ouvrages produisent, à la première audition, un sentiment d'étonnement et d'admiration aux oreilles du profane aussi bien que de l'initié aux secrets de l'art. Il faut les entendre plusieurs fois pour en être pleinement satisfait, et si l'on veut en goûter toutes les beautés, il faut répéter les partitions sur le piano, après s'être bien pénétré du sens des paroles et avoir marqué les passages les plus saillants : c'est alors seulement que l'on pourra admirer toutes les ressources du génie de l'artiste dans le jeu et le choix calculés des instruments, vent ou à cordes, dans les modulations variées du chant, dans la coupe des morceaux, dans la nouveauté des intonations et des transitions, dans l'art d'allier le rythme avec la mélodie et d'en diversifier le caractère par la cons-

truction des phrases et par la disposition des temps de la mesure. C'est surtout à rendre les contrastes que le grand maître excelle : la prière et l'imprécation, le ciel et l'enfer, la douceur et la colère, l'amour et l'horreur, etc., voilà les situations où se déploie dans toute sa magnificence l'originalité de son talent. A l'appui de cela, nous n'avons qu'à citer au hasard tous les principaux morceaux de ses opéras. Ainsi, dès le début de *Robert*, on est frappé de la gaieté bruyante dans le chant bachique des chevaliers (*Versez à tasses pleines*, etc.) mise en contraste avec la naïveté crédule dans la ballade de Raimbaud (*Jadis régnait en Normandie*, etc.), suivie des accents célestes d'Alice apportant à Robert la dernière pensée de sa mère (*Va, dit-elle*, etc.), délicieuse romance, à laquelle succède la scène du jeu, où tout est merveilleusement rendu, jusqu'au dédain de la richesse (*L'or est une chimère*, etc.), la passion du joueur et la pitié ironique de Bertram (finale du premier acte). La même ironie, jointe à une séduction diabolique, est parfaitement exprimée au troisième acte, dans le duo toujours applaudi de Bertram et Raimbaud (*Ah, l'honnête homme!* etc.). Les couplets si harmonieux d'Alice (*Quand je quittai la Normandie*, etc.), interrompus à plusieurs reprises par les éclats stridents de la Valse infernale, la frayeur d'Alice à l'aspect de Bertram, dont elle a surpris le mystère, Bertram excitant Robert, qui hésite à cueillir le rameau de Sainte-Rosalie, la scène de l'évocation, la procession et la danse des nonnes, le grand duo entre Isabelle et Robert (*Grand Dieu, toi qui vois mes alarmes*, etc., *Robert, moi qui t'aime*, etc.), le chœur des moines, la prière avec accompagnement d'orgue, le trio final entre Bertram, Alice et Robert, sollicité en sens contraire par son bon et son mauvais génie, en un mot le quatrième et le cinquième acte de *Robert* contiennent tout ce qu'il est possible d'exprimer de terreur, de remords, de perplexité cruelle, de supplications tendres et anxieuses, par l'art musical. Dans *Les Huguenots* et *Le Prophète* il y a des morceaux qui peuvent figurer au même rang; tels sont : la *conjuración* et la *bénédictión des poignards*, le grand duo entre Valentine et Raoul (*Plus d'amour*, etc.) du quatrième acte et tout le cinquième acte des *Huguenots*; la complainte de la mendiantine, la prière et l'imprécation, le chœur général du quatrième acte, la cavatine de Fidès (*A toi qui m'abandonnes*, etc.), et toute la fin du cinquième acte du *Prophète*. La gradation de l'intérêt dramatique est merveilleusement rendue dans ces chefs-d'œuvre. L'opéra comique se prête bien moins que le grand opéra à cette magnifique interprétation des passions tumultueuses de l'âme, interprétation dans laquelle Meyerbeer ne sera peut-être jamais surpassé. Cependant rien de plus suave, rien de plus gracieux que l'air de Dinorah (*Ombre légère*, etc.) dans le deuxième acte du *Pardon de Ploermel*; puis, que d'entrain et de franche gaieté

dans l'air de Danilowitz de *L'Étoile du Nord*. Les critiques, qui sont loin d'être toujours des juges compétents, ne devraient jamais prononcer leurs arrêts sur les grandes productions de Meyerbeer après une première représentation. Combien de ces sentences sommaires n'ont pas été cassées par le public!

La vie de Meyerbeer, comme celle de tous les grands artistes, est toute dans ses œuvres. Quelques voyages en Italie, de fréquentes tournées en Allemagne et en France, de longs séjours à Paris, à Berlin et aux eaux de Spa, où l'illustre compositeur vient de temps à autre se reposer de ses labeurs et raffermir une santé délicate, rudement éprouvée en diverses circonstances, et qui ne se maintient qu'à force de sobriété, tels sont les principaux incidents d'une vie si bien remplie. Chaque ouvrage est pour lui une source de fatigues, à cause des nombreuses retouches qu'il y fait et des soins inimaginables qu'il apporte aux répétitions. D'une politesse exquise envers tout le monde, il refoule en lui-même toutes les sensations pénibles que lui font éprouver les fautes des exécutants de la scène et de l'orchestre. A cette douloureuse contrainte viennent s'ajouter les préoccupations, beaucoup trop vives, de la critique qui se laisse dominer par des influences de coteries, ou qui, aussi ignorante que superficielle, n'apprécie point les difficultés vaincues et ne sait presque jamais s'identifier avec la pensée du maître. Mais, Meyerbeer n'est pas seulement une grande intelligence, c'est aussi un noble cœur. Possédant une fortune considérable, il en fait l'usage le plus généreux : bien des misères ont été adoucies par lui avec une délicatesse et une discrétion dont on ne trouvera guère d'exemples, surtout parmi les hommes qui se sont illustrés dans la même carrière.

Voici la liste complète des ouvrages de Meyerbeer : I. COMPOSITIONS DRAMATIQUES : *Dieu et la Nature*, oratorio, paroles allemandes d'Aloys Schreiber; Berlin, 1811; — *Le Vœu de Jephté*, opéra en trois actes, paroles allem. de Schreiber; Munich, 1812; — *Abimelek, ou les deux califes*, opéra bouffe en deux actes (le même que celui sur les paroles allemandes, intitulé : *Wirth und Gast*, de Wohlbruck); Vienne, 1813; — *Romilda e Costanza*, paroles ital.; Padoue, 1819; — *Semiramide riconosciuta*, paroles de Métastase; Turin, 1819; — *Emma di Resburgo*, paroles italiennes; Venise, 1819; — *Margherita d'Angio*, paroles de Romani; Milan, 1820; — *L'Esule di Granata*, paroles de Romain; ibid., 1822; — *Almanzor*, paroles de Rossi, 1822 (non représenté); — *La Porte de Brandebourg*, un acte, paroles allemandes, 1823 (non représenté); — *Il Crociato in Egitto*, paroles de Rossi; Venise (Théâtre de la Fenice), 1824; — *Robert le Diable*, en cinq actes, paroles de Scribe et Delavigne; Paris, 1831 (chanteurs : Lévassour, Nourrit, Prevost, Alexis Du-

pont, Massol; Cantatrices : Damsoreau-Cin Dorus-Gras.); — *Les Huguenots*, en cinq actes paroles de Scribe; Paris, 1836; — *Le Camp Silésie*, opéra de circonstance, en trois actes paroles allemandes de Rollstab; Berlin, 1844; *Struensee*, paroles de Michel Beer; Berlin, 1844; — *Le Prophète*, opéra en cinq actes, paroles Scribe; Paris, 1849; — *L'Étoile du Nord* opéra comique en trois actes, paroles de Scril Paris, 1854; — *Le Pardon de Ploermel*, opéra comique, en trois actes, paroles de Barbié et Carré Paris, 1859.

II. CANTATES, INTERMÈDES, MÉLODIES, etc. I. *Amours de Theolinda*, monodrame pour : piano, chœur et une clarinette obligée dans coulisses, figurant un personnage éloigné; Munich, 1813; — *Sept chants religieux*, paroles Klopstock, à quatre voix, sans accompagnement; — *A Dieu*, hymne de Gubitz, à quatre voix; — *Le Génie de la Musique au tombeau de Beethoven*, solo avec chœur; — *Cantate*, à quatre voix avec chœur, pour l'inauguration de la statue de Guttenberg à Mayence; — *Entre-acte* (en majeur), pour deux violons, alto, flûtes, hautbois, clarinette, bassons, cors et basse; à Milan; morceau magistral, fondé sur trois notes; — *La Fête de la Cour de Ferrare*, grande cantate avec tableaux vivants; Berlin, 1843; — *quali Fekeltänze* (Danses aux flambeaux), 1844; 1850, 1853; Berlin; — *Marche des Archers bavares*, cantate pour quatre voix d'hommes chœurs, avec accompagnement d'instruments cuivre, paroles du roi Louis de Bavière; — *O au sculpteur Rauch*, solo, chœur et orchestre; Berlin, 1851; — *Hymne de fête*, à quatre voix et chœur, exécuté au château de Berlin pour vingt-cinquième anniversaire du mariage du roi de Prusse; — *Quarante mélodies*, à une et à plusieurs voix, avec paroles françaises et allemandes et avec accompagnement de piano, publiées séparément et à diverses époques. Elles sont au nombre des productions les plus originales du grand artiste. Pas une de ces pièces, dit M. Kreutzer, « le caractère mélodique soit en désaccord avec l'esprit du texte; la musique s'y montre si étroitement attachée à la poésie, que les intentions sont toujours nettement saisies, parce qu'elles sont toujours placées à propos, lucides, frappantes et que le trait porte coup »; — *Une Cantate et une grande marche pour la fête du centième anniversaire de la naissance de Schiller*; Paris, 1859.

III. OUVRAGES EN PORTEFEUILLE : *Les Euménides*, tragédie d'Eschyle, avec chœur et intermèdes d'orchestre; — *Aimez*; — *Printemps caché*; — dix-huit *canzonette* de Métastase; — vingt mélodies pour les airs tirés du roman d'Auerbach, intitulé *Schwarzwalder Dorfgeschichten* (Contes de village de la forêt Noire), — différents morceaux de musique vocale. Enfin parmi les ouvrages destinés à être mis bientôt à jour, nous citerons : *L'Africaine*, opéra en cin-

— *Pater Noster* à quatre voix, sans orchestre; — *Cantique*, tiré de l'*Imitation de Jésus-Christ*, à six voix et basse récitante; — le *Saïsme* de David, pour deux chœurs et soli.

F. H.

**M. Compositeurs contemporains**, par Léon Kreutzer, dans la *Revue contemporaine*, 1853. — **Meyerbeer**, par M. de Saint-Foix, dans sa *Biogr. univ. des Musiciens*, et dans la *Revue contemporaine*, 1853. — Henri Blaze, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1836 et 1<sup>er</sup> octobre 1859. — Iron, *Mémoire d'un Bourgeois de Paris*. — Documents particuliers.

**MEYER (Liévin de)**, théologien et poète belge, né le 25 février 1655, à Gand, mort le 29 mars 1730, à Louvain. Admis dans la Société des Jésuites (1673), il professa successivement les humanités, la philosophie et la théologie, et fut ensuite recteur du collège de Louvain. Adversaire déclaré des jansénistes, il les combattit vigoureusement dans ses écrits, dont le nombre est considérable; nous citerons les principaux: *De Libertate*, III; Anvers, 1694, in-4°: poème en vers élégiaques, qui a eu plusieurs éditions et dont l'auteur lui-même a donné une version en flamand; *De Grampschap*; Louvain, 1707, in-8°; Gand, 1827, in-8°; — *Poematum Liber VI*; Bruxelles, 1703, in-8°: ce recueil contient les trois livres *De Ira*, deux livres d'épigrammes et un de vers lyriques; il a été augmenté et réimprimé double dans l'édition de Bruxelles, 1727, in-8°; — *Historia Controversiarum de divinx auxilii sub pontif. Sixto V, Clemente VIII et Paulo V, lib. VI*; Anvers, 1705, in-4°; 2<sup>e</sup> édit., Bruxelles, 1715, in-fol. Le P. de Thier a édité cet ouvrage, qui est de Théod. Balthus, pour l'opposer aux Actes de Thomas de Lemos et à l'Histoire des Congrégations d'auxilii du P. Serry, dominicain; — *De Institutione Principis Lib. III*; Bruxelles, 1716, in-4°: poème en vers héroïques; — *Incedit Mechtiniense, sive Luna ardens nocte die 27 et 28 januarii anni 1687*; s. l. n. d., in-4°: ce poème, réimpr. en 1807, in-8°, à Louvain, a été traduit en prose par M. de Reiffenberg sous ce titre: *La Lune incendiaire* (dans les *Archives philologiques*, 1826, t. Ier, p. 73 et suiv.).

K.

**Meyeri**, *Grand Dict. Hist.* — Goethals, *Lectures relatives à l'hist. des sciences et des lettres en Belgique*, t. 1<sup>er</sup>.

**MEYERING (Albert)**, peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1645, mort le 17 juillet 1714. Fils de son père, Frédéric Meyering, peintre très fécond qu'il habile, le jeune Albert Meyering se perfectionna à Paris, puis à Rome. Avec son ami Jean Glauber, il exécuta de nombreux tableaux, tant en France qu'en Italie, et ne rentra dans sa patrie qu'après dix années d'absence. Il fut chargé aussitôt de la décoration de plusieurs maisons royales, entre autres du château de Stuyck, appartenant à la reine Marie d'Angleterre. Meyering peignait avec une grande facilité, tout en composant agréablement. On loue surtout ses vues de châteaux, de forêts, de carrières, etc.; plusieurs de ses toiles sont

animées d'une quantité prodigieuse de figures, et cela sans confusion. La ville de Rouen possédait deux de ses meilleurs morceaux: *Le Matin* et *Le Soir*. Les ouvrages d'Albert Meyering, rares en France, sont communs en Italie et en Hollande.

A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. I, p. 299. — Pilkington, *Dictionary of Painters*. — Jacob Campo Weyerling, *De schilderconst der Nederlanders*, t. III, p. 67, 59.

**MEYERN (Guillaume-Frédéric)**, romancier allemand, né en 1762, à Anspach ou dans les environs, mort à Francfort, le 15 mai 1829. Il reçut chez un ecclésiastique de campagne une éducation toute distinguée, étudia le droit à Altdorf, et s'y appliqua en même temps aux mathématiques, à l'histoire, et aux sciences naturelles. Un violent désir de voyager l'entraîna en Angleterre, où il cherchait en vain à entrer au service de la marine. Plus tard, après avoir servi pendant très-peu de temps comme lieutenant d'artillerie en Autriche, il voyagea avec deux jeunes gentilshommes en Italie, en Grèce et dans l'Asie Mineure. Vers 1807, il séjourna quelque temps avec l'ambassade d'Autriche en Sicile, et y forma de vastes projets de colonisation, qui ne furent pas réalisés. En 1809 il rentra comme capitaine dans l'artillerie autrichienne. En 1815 il dirigea à Paris les négociations pour la restitution des œuvres d'art enlevées à l'Italie. Ensuite il fut attaché d'ambassade à Rome et à Madrid, jusqu'au temps où il fit partie de la commission militaire siégeant à la diète de Francfort. On a de lui: *Dya-na-Sore, oder die Wanderer* (Dya-na-Sore, ou les Voyageurs); Vienne, 1787-1791, 5 vol. C'est un roman politique plein d'esprit, mais écrit dans un style bizarre: il eut à son apparition un succès extraordinaire. Il paraît que beaucoup de ses travaux, qu'il regardait lui-même comme trop médiocres, se sont perdus. Ce qui en a été conservé a été publié par Feuchtersleben: *Meyern's hinterlassene kleine Schriften* (Petites Œuvres posthumes de Meyern); Vienne, 1842, 3 vol. H. W. Conv.-Lex.

**MEYRET ou MEIGRET (Louis)**, grammairien français, né vers 1510, à Lyon, mort après 1560. S'il n'avait ajouté à son nom celui de son pays natal, on ne connaîtrait aucune des particularités de la vie de celui qui a doté la langue française de sa première grammaire. Il fit probablement ses études à Lyon, et il les poussa même assez loin; car on voit par ses ouvrages qu'il n'était pas étranger aux lettres grecques et latines. Vers 1538 il vint à Paris, et se logea sur le Petit-Pont. Tout en travaillant à des traductions, il mûrit le plan d'une vaste réforme orthographique, qu'il s'efforça longtemps de faire prévaloir. Ainsi il publia: *Le second livre de C. Plinius Secundus sur l'histoire des Œuvres de Nature*; Paris, 1540, in-8°; la 2<sup>e</sup> édit., ibid., 1552, in-8°, est corrigée par l'auteur « tant de langage que de sens », ou plutôt

appropriée à son système grammatical; — *Le Livre du Monde fait par Aristote*; Paris, 1541, in-8°; — *Les troisième et quatrième livres de L. Moderatus Columella, traitans du labour des vignes*; Paris, 1542, in-8°. Ces écrits ne l'avaient pas tiré de l'obscurité. « Or ne scay je, s'écriait plus tard Guillaume des Autels, qui est ce Meygret, sinon que l'on le m'a dict estre un de ces triviaux et vulgaires translateurs qui ne savent rien faire, sinon nous rompre les oreilles de leurs sottés versions ou plus tost perversions, et empunaisir leur propre pais de ces drogues aménées des lieux estrangers. »

En 1542 Meygret lança son manifeste sous le titre de : *Traité touchant le commun usage de l'écriture françoise, auquel est debattu des faulx et abus en la vraye et ancienne puissance des lettres*; Paris, in-4° de 56 p. Ce livre, réimprimé en 1545, pet. in-8°, avec plusieurs opuscules de Dolet, n'aurait pas fait grand bruit si l'auteur, qui « s'estoit mis depuis plus de douze ans à rechercher la rayson de bien escrire », n'eût fait de nouveaux efforts pour répandre ses idées. Il se remit à traduire et donna successivement : *Les VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> livres de C. Plinius Secundus*; Paris, 1543, pet. in-8°; — *La III<sup>e</sup> oraison d'Isocrates faite en la personne de Nicocles, roi de Chipre*; Paris, 1544, in-8°; — *Les III livres de Marc Tulle Ciceron des Offices ou devoirs de bien vivre*; Paris, 1547, in-8°; — *Le Menteur, ou l'in-crédule de Lucian*; Paris, 1548, in-4° de 56 p. Ce dernier livre, imprimé par Chrétien Wechel avec des caractères fondus exprès, est le premier où « l'écriture qadr' à la prolacion françoese », et où chaque lettre soit remise « en sa vraye puissance ». Ravi de calquer l'écriture sur la prononciation, Jacques Peletier, du Mans, chanta les louanges de Meygret (*Apologie à Louis Meigret*; Paris, 1550), et marcha avec ardeur sur ses traces; mais ils ne s'accordèrent pas dans l'exécution, par la bonne raison que, prenant tous deux la prononciation pour base, ils écrivirent comme on parlait l'un dans le Lyonnais, l'autre dans le Maine. La divergence des dialectes les divisa et fit ressortir un insurmontable obstacle. Aussi le maître tança-t-il assez aigrement la hardiesse de son premier disciple dans la *Réponse à l'apologie* (Paris, 1550, in-4°, de 10 ff.). Un jeune Bourguignon, Guillaume des Autels, avait opposé, en 1548, au système de Meygret un *Traité touchant l'ancienne écriture de la langue françoise*. Meygret le traita avec grossièreté dans ses *Défenses touchant son livre de l'ortografe françoese contre les censures et calomnies de Glaomalis de Vezelet* (Guillaume des Autels) et ses *adherans* (Paris, 1550, in-4° de 18 ff.). Celui-ci revint aussitôt à la charge, et publia une *Réplique aux furienses défenses de Louis Meygret* (Lyon, 1551); il y affirmait entre autres choses que l'orthographe nouvelle créait une foule d'a-

nomiales et d'équivoques et qu'elle était im-  
 ticable à cause des diversités de la prononciation  
 sur laquelle on ne saurait échafauder de res-  
 solides. « Ce n'est donc pas fait de bon s-  
 de permettre à nostre langue ceste licence de  
 corrompre ainsi de jour en jour et sortir  
 vray chemin de la raison pour se fourvoyer  
 les sentiers de l'abus.... Pour ce que nous l-  
 sons, sans reigle et (comme l'on dit) à b-  
 avalée, courir nostre usage de parler, les  
 ignorants auront autorité de la gaster. » C-  
 polémique mordante se termina par la *Répe-  
 de Louis Meygret à la desesperée replique  
 Glaomalis de Vezelet, transformé en t-  
 laome des Aoteltz* (Paris, 1551, in-4° de 95).

Dans le fort de cette dispute, Meygret, il  
 avait annoncé une grammaire, la fit par-  
 chez Chrétien Wechel, sous ce titre : *Le tré-  
 de la Grammiere françoëze, fet par Lis  
 Meigrêt, Lionoës*; Paris, 1550, in-4°, de 3  
 feuillets. Il n'existait encore aucun manuel de  
 genre, et notre langue eut la singularité forte  
 d'être exposée à une destruction totale d  
 part même de celui qui s'avisait le premier  
 formuler les lois. Vingt ans auparavant, Palsgr  
 et Dubois (Sylvius) avaient, l'un en anis  
 (1530), l'autre en latin (1531), rédigé leur g-  
 maire française. Ce double travail n'arriva  
 bablement pas jusqu'à Meygret, ou s'il en eut  
 connaissance, il faut reconnaître qu'il en tint u-  
 de compte. Bien différent de ses devancier  
 semblait prendre la rupture des traditions ur-  
 but, l'anarchie pour mobile. Après avoir é-  
 claré « que la poursuyte d'une grammaire et j-  
 qu'impossible en nostre lange », il déduisit es  
 termes les motifs qui l'ont amené à si fort al-  
 traiter l'ancienne écriture :

Quelle rezon sarions-nous mettr' en avant ur  
 couvrir cete grande betize e sott' opiniatreté  
 non que nous recourions soudein à la franze  
 commune des anes, allegans que cet l'uzaje, q  
 e vraye couverture d'un sac moullé. Car come l  
 iture ne soet que la vray' imaje de la parolle, à  
 rezon on lestimera faoss', abzuvise, si ele ne l  
 et conforme par un asseblement de lettres ce-  
 nantes ao bâtiment dé voes.

Pour sortir enfin de « l'inoranc' e supér-  
 cion », il n'est qu'un moyen : c'est de « fèr-  
 drer le' lettres e l'ecrittur' ao voes e à la o-  
 nonciacion, sans avoir egart ao les sophis es  
 de' derivezons e diferences. » Peu conséquen-  
 reste dans ses principes, Meygret change sou-  
 d'une page à l'autre, l'orthographe du même  
 et il conserve en grand nombre ces lettres y-  
 lomogiques qu'il a flétries de l'épithète d'oï-  
 s. La bizarrerie et l'inconséquence d'un text-  
 venu presque illisible sont la meilleure cri-  
 que de son système. Mais, pour peu qu'on ad-  
 te comme secondaire une vaine théorie, dont  
 fait l'objet principal de ses efforts, on verrait  
 quelle sagacité d'observation et par quelle fin-  
 se d'aperçus Meygret se recommande aux g-

mairiens. Il commence par établir que « nous prononçons en notre langue des vocables que le latin ni le grec ne sauroient écrire par leurs caractères », et il trace un alphabet où les lettres sont classées « selon leur affinité ». A la suite des voyelles *a, é, è, i, o, ou, u*, il met les consonnantes *b, p, f, ph, v*; — *c, k, g, q, ch* dur; — *d, t, th*; — *s, ç, z, ch* doux; — *l, ll, m, n, gn, r*; — *j, x, cs, ks, gs*. C'est, on le voit, à peu de chose près, l'ordre que l'on a admiré à la fin du siècle suivant dans la grammaire raisonnée de Port-Royal. Passant ensuite aux articles, Meygret n'en admet que deux, *le* et *la*, qui ont en commun *les* pour le pluriel; quant à *de, du, des*, il les renvoie aux prépositions. Du nom et de l'adjectif il ne fait qu'une seule espèce, déniait totalement au premier la présence du cas; la raison en est, dit-il, que « les noms français ne changent point leur fin ». Toutefois il n'a pas oublié de signaler dans les pronoms *moi, toi, soi*, la trace de la déclinaison latine. Au lieu de reconnaître comme nous deux sortes de superlatif, l'un relatif, l'autre absolu, il reporte la première forme parmi les comparatifs. Après avoir traité d'une façon diffuse des pronoms, excepté dans le passage où il appelle si heureusement la tierce personne « celle de qui l'on parle sans lui adresser la parole », il passe au verbe. « Le verbe est une partie du langage signifiant action ou passion avec temps et modes »; définition reproduite par Lancelot dans les premières éditions de sa *Méthode latine*. Comme Tory et Dubois, il trace un tableau des verbes auxiliaires et des quatre conjugaisons, calquées sur celles des Latins; il paraîtrait mal choisir ses exemples en prenant *voir* et *lire* pour modèles de verbes réguliers, s'il ne s'était avisé de rapporter les verbes irréguliers, selon la désinence de l'infinitif, à leur conjugaison respective, au lieu d'en faire une catégorie à part. Il définit fort bien du reste les propriétés des mots indéclinables: « l'adverbe est une partie sans article. la signification duquel se joint communément aux verbes, qualifiant leur action ou passion... L'interjection est une voix d'une passion excessive. » Un des chapitres les plus curieux de la grammaire de Meygret est celui qui concerne « le ton des syllabes et dictions », et dans lequel il cherche à noter, non plus la prononciation, non plus l'accent qui distingue les différents sons d'une même voyelle, mais l'accent tonique, l'accent nécessaire au rythme du langage. Il a beau, pour résoudre une question presque insoluble, appeler la musique à son aide, afin de mieux fixer les valeurs d'intonation dans la mémoire, il ne réussit qu'à s'envelopper d'obscurités. Dans la ponctuation, il a donné quelque extension aux usages de son temps, et s'il a abusé de l'apostrophe, on lui doit en revanche le ç cédille, qu'il emprunta aux Espagnols ainsi que le trait (*tilde*) qui surmonte *n* pour figurer *gn*.

« Au fond, cet écrivain, dit M. Wey, savait

à peu près ce que depuis ont professé les grammairiens; mais dans la constitution des langues le fond est souvent emporté par la forme: or, sur ce point, il a fait parade d'un jugement faux et d'un funeste esprit. Dénué, comme la plupart de ses émules, de principes et d'érudition sains, il va de contradiction en contradiction. Défenseur du langage, il en sape les bases; grammairien, il sème l'anarchie; panégyriste du génie naturel du français, il dédaigne les origines. Ennemi juré des *latiniseurs*, il latinise intrépidement à son insu. Il semble croire que l'idiome naisse pour lui, par lui. » Que devint entre les mains de Meygret ce système qu'il exposa avec tant de zèle, sans s'occuper, disait-il, s'il serait ou non suivi? Il tomba vite dans l'oubli. A peine si les lettrés contemporains s'en émurent autrement que pour le réprouver. Meygret n'eut de son vivant qu'un disciple, Peletier, qui ne tarda pas à s'ériger en maître. S'il est parvenu à l'honneur de faire une secte, ce n'a été qu'après sa mort (*voy. RAMUS et DANGEAU*). L'indifférence générale le força bientôt lui-même d'abandonner son système, par l'impossibilité où il fut mis de trouver un imprimeur. C'est ce qu'il nous apprend dans la préface du *Discours touchant la création du monde* (Paris, 1554, in-4°). « Au demeurant, dit-il, si le bâtiment de l'écriture vous semble autre et différent de la doctrine qu'autrefois je mis en avant, blamez-en l'imprimeur, qui a préféré son gain à la raison: espérant le faire beaucoup plus grant et avoir plus prompt de pesche de sa cacographie que de mon orthographe. » Condamné à la *cacographie* des imprimeurs, Meygret reprit son ancien métier de traducteur, et publia encore: *Les deux livres de Robert Vallurin touchant la discipline militaire*; Paris, 1555, in-fol.; — *L'histoire de Crispe Salluste de la conjuration de L. Serge Catilin, avec la première harangue de Cicéron contre celui: ensemble la guerre Jugurthine*; Paris, 15... in-fol.; Lyon, 1556, in-16; — *Les quatre livres d'Albert Durer de la proportion des parties et pourtraits des corps humains*; Paris, 1557, in-fol. Depuis cette dernière date il cessa d'écrire, et si profond devint l'oubli dans lequel il tomba qu'on ignore le lieu et la date de sa mort.

Paul LOUISY.

Du Verdier et La Croix du Maine, *Biblioth. franç.* — *Bulletin du Bibliophile*, 1834, no 6. Blanchard, *Présidents à mortier du parlement de Paris*, 203-208. — Paolmy (De), *Mélanges*, XIX. — Nicéron, *Mémoires*, XI. — Génin, *Recréations philologiques*, II. — F. Wey, *Hist. des Variations du Lanoage français*. — Livet, *La Grammaire et les Grammairiens au seizième siècle*; Paris, 1859, in 8°. — Brunet, *Man. du Libraire*.

**MEYNIER (Honorat)**, ingénieur français, né vers 1570, à Pertuis, près d'Aix, mort en 1638. Il prit le parti des armes, et se distingua dans les guerres de la religion et de la Ligue. Vers 1608, il quitta le service, se retira en Provence, et composa plusieurs ouvrages, dont voici les titres: *Le Bouquet bigarré d'Honorat Meynier*; Aix, 1608: choix de poésies françaises

et provençales; — *L'Arithmétique, enrichie de ce que les plus doctes mathématiciens ont inventé de beau et d'utile en la divine science des nombres*; Paris, 1614, in-4° : ce traité, qui fut bien accueilli du public, s'adressait également aux marchands, financiers, receveurs, géomètres, chefs d'armée, etc.; — *Les Principes et les Progrès de la guerre civile, opposés aux gouverneurs de Provence*; Paris, 1617, in-8° : selon Papon, c'est une histoire abrégée et très-partiale des guerres en Provence depuis la mort de François I<sup>er</sup> jusqu'en 1592; — *Règles, Sentences et Maximes de l'art militaire et remarques sur le devoir des simples soldats et de leurs supérieurs*; Paris, 1617, in-8°. Il explique dans cet ouvrage, qui est dédié à Louis XIII, les devoirs de chacun depuis le simple soldat jusqu'au souverain; il a négligé pourtant de parler du maréchal de France; — *Les nouvelles Inventions de fortifier les places, présentées au roi*; Paris, 1626, in-fol. fig.; — *Cantique royal sur la réduction de La Rochelle*; Paris, 1628, in-8°; — *Poésies françaises*; Paris, 1634; elles ne sont guère au-dessus du médiocre; — *Les Demandes curieuses et les Réponses libres*; Paris, 1635 : on y traite de politique et de guerre; « si les raisons et les exemples n'ont rien de rare, ils ne laissent pas, dit Bayle, d'être pleins de bon sens; » — *Avertissement sur la Noblesse française* : cité par Bayle.

P. L.

Bayle, *Dict. Hist. et crit.* — Collet, *Hist.* (manuscrit) de la Poésie. — Achard, *Dict. de la Provence.*

**MEYNIER** (*Jean-Jacques*), littérateur français, né le 26 août 1740, à Offenbach, mort le 9 octobre 1783, à Erlangen. Fils d'un pauvre fabricant de bas, il n'eut pas d'autre maître que lui-même. Il était chantre à l'église française d'Erlangen, lorsqu'en 1742 il devint professeur de langue française à l'académie de Baireuth, laquelle fut l'année suivante transférée à Erlangen. Meynier appartenait à une famille de protestants français, et c'est dans notre langue qu'il a écrit la plupart de ses ouvrages. On cite de lui : *L'Illusion combattue*; Erlangen, 1741, in-4°; — *Grammaire générale et raisonnée*; ibid., 1746, in-8° : édit. annotée de la *Grammaire de Port Royal*; — *Le Raconteur des Nouvelles, servant d'avant-coureur aux événements mémorables*; ibid., 1756-1762, in-8°; — *Discours académiques sur les Grammaires françaises*; ibid., 1758, in-8° : le tome I<sup>er</sup> seul a paru; il y est principalement question de *L'Art de bien dire* de M. de La Touche; — *Nouvel A B C*; ibid., 1763, in-8°; — *Allgemeine Sprachkunst* (La Grammaire générale); ibid., 1763, in-8°; — *La Grammaire française réduite à ses vrais principes*; ibid., 1767, 2 part. in-8°; plusieurs édit., augmentées; — *Événements mémorables du monde littéraire*; ibid., 1771, in-8°; — *Etymologische Tabellen der Französischen Sprache* (Tableaux étymologiques de

la langue française); Nuremberg, 1775, in-fol. — *Abrégé historique du Vieux et du Nouveau Testament, avec des réflexions*, trad. Seiler; Erlangen, 1784, 2 vol. in-8°. En outre Meynier a travaillé au *Journal français d'Erlangen* (1743-1771), ainsi qu'au *Journal français* de Francfort. K.

Rotermund, *Supplém.* à Jöcher.

**MEYNIER** (*Claude*), peintre français, né 1759, à Paris, où il mourut, le 6 septembre 1832. Élève de Vincent, il remporta le prix de Rome en 1789. Après s'être distingué par plusieurs beaux ouvrages de qualités de style et de dessin il fut nommé, en 1816, membre de l'Académie des Beaux-Arts. Ses principaux tableaux sont : *Adieux de Télémaque à Eucharis*; — *76<sup>e</sup> régiment de ligne retrouvant son drapeau dans l'arsenal d'Inspruck*, 1808; — *Érato écrivant sous la dictée de l'Amour*, 1808; — *Entrée des Français dans Berlin*, 1810; — *La Sagesse préservant l'Adolescence*, 1814; — *Dédicace de l'église de Saint-Desprit en présence de Charlemagne*, dans la sacristie de cette église; — *Phorbas présentant Édipe enfant à Péribé, femme du roi de Corinthe*, 1814 : ce tableau fait partie du Musée du Louvre; — *Saint-Louis recevant le viatique*, 1817; — *Une Femme de Mégare donnant la sépulture aux cendres de Phocion*, 1819; — *Vincent de Paul recommandant les enfants trouvés*, 1820. Cet artiste a peint au Louvre la coupole de la salle d'Apollon, et le plafond de la Salle des Bronzes du Musée égyptien. Au moment de sa mort il travaillait à un tableau ayant pour sujet *Bias racontant des filles prises par des pirates*. G. DE

*Annuaire des Artistes français, 1833-1834.* — *Journal des Beaux-Arts, 1832, II<sup>e</sup> vol.*

**MEYRANX** (*Pierre-Stanislas*), médecin naturaliste français, né dans les Landes, en 1771, mort à Paris, le 30 juin 1832. Après avoir terminé ses études de médecine à Montpellier, il vint à Paris, où il commença par donner quelques leçons à la Société des Bonnes Études; puis il fut nommé professeur d'histoire naturelle au collège Bourbon, et le ministre Montbel lui donna sa place à la bibliothèque de l'arsenal. Meyranx fit aussi quelques cours au collège de Juilly, et en dernier lieu il devint professeur au collège Charlemagne. On a de lui : *Appréciation de la cautérisation dans la variole et dans quelques autres maladies éruptives*; Paris, 1805, in-8°; — *Anthropographie, ou résumé d'extomie du corps humain, précédé d'une Introduction historique, et suivi d'une Biographie des Anatomistes, d'un Catalogue et d'un vocabulaire analytique*; Paris, 1827, in-32; — *Résumé de Mammalogie, ou d'histoire naturelle des mammifères*; Paris, 1828, in-32 (faisant partie de l'*Encyclopédie portative*); — *Précis de Mammalogie, ou d'histoire naturelle des mammifères*; Paris, 1829, in-8° (dans le même ouvrage). J. V.

Henlon, *Annuaire biographique*. — Quérard, *La France Littéraire*.

**MEYRICK** (Sir Samuel-Rush), antiquaire anglais, né le 26 août 1783, à Londres, mort le 2 avril 1848. Il fit ses études à Oxford, et pratiqua pendant de longues années la profession d'avocat près la cour ecclésiastique et la cour de l'amirauté. La collection d'armes et d'armures à laquelle il consacra la meilleure partie de son bien est devenue une des plus rares curiosités de Londres; elle passa, en 1848, entre les mains du colonel Meyrick. Ce savant fut chargé par le roi Georges IV de l'arrangement des galeries de la Tour de Londres et du château de Windsor; il reçut, en récompense de ces services, l'ordre du Hanovre et des lettres de noblesse. On a de lui : *The History and antiquities of the County of Cardigan*; Londres, 1810, gr. in-4°, pl.; — *Costumes of the original inhabitants of the British islands from the earliest period to the sixteenth century*; Londres, 1814-1815, gr. in-4°, pl. col. : recueil publié en société avec le capitaine Charles Smith; — *A critical Inquiry into ancient armour, as it existed in Europe, but particularly in England, from the Norman conquest to Charles II, with a glossary of military terms of the middle ages*; Londres, 1823, 3 vol. in-4°, avec 70 pl. col. et des vignettes; une nouvelle édition de cet ouvrage de luxe a paru en 1843, corrigée et augmentée par Albert Way; — *Lewis Dwnn's Heraldic Visitation of Wales*; Londres, 1843, in-4°, pl. Sir Samuel a fourni des matériaux à divers recueils archéologiques, tels que *Encyclopædia of Antiquities* de Fosbroke (1825), *Engraved Illustrations of ancient Armour* de J. Skelton (1830, 2 vol. in-4°), et des articles à l'*Archæologia*, au *Gentleman's Magazine* (1822 à 1839), à l'*Analyst*, au *Cambrian Archæological Journal*, etc. P. L.

*Cyclop. of English Literature* (biogr.).

**MEYSSENS** (Jean), peintre belge, né à Bruxelles, le 17 mai 1612, mort vers 1672. Il eut successivement pour maîtres Antoine van Opstal et Nicolas van der Horst. Il peignait avec talent l'histoire et le portrait; mais il quitta la palette pour se livrer au commerce des estampes. Ses meilleurs ouvrages sont les portraits du comte Henri de Nassau, de la comtesse de Stirum, du comte de Benthem, etc. A. DE L.

Desamps, *La Vie des Peintres flamands*, t. 1, p. 31. — Pilkington, *History of Painters*.

**MEYSSENS** (Cornelle), graveur belge, fils du précédent, né à Anvers, en 1646, mort en 1672. Quoique bon élève de son père, Cornelle Meyssens préféra la gravure à la peinture. Il réussit surtout dans le portrait. Sa taille est douce, bien fondue, sans mollesse. On cite parmi ses meilleures estampes : *Effigies Imperatorum domus Austriacæ*, etc.; Anvers, 1662, in-4°; — *Les Effigies des Souverains, princes et ducs de Brabant* (avec Jode, Wau-

mans, van Schuppen); les plus remarquables sont les portraits : d'*Octave, duc d'Anemberg*; du *cardinal Antonio Barberini*; du *cardinal Rinaldo, prince d'Est*; de *Jean de Witt, grand-pensionnaire de Hollande*; de *Gaspard Keidewerdius, pasteur protestant*; de *Dawid, comte de Weissenwolff seigneur de Son et de Ensegg*, etc. A. DE L.

Basin, *Dict. des Graveurs anciens et modernes*. — Giovanni Gori Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*.

**MEYSSONNIER** (Lazare), médecin français, né en 1602, à Mâcon, mort en 1672, à Lyon. Après avoir achevé ses études médicales à Montpellier, où il fut reçu docteur, il exerça la médecine à Bourgoin, en Dauphiné, puis à Lyon. Reçu membre du collège de médecine de cette ville, nommé lecteur et professeur en chirurgie, sa réputation se répandit au loin : en 1642 le cardinal de Richelieu lui fit expédier, gratuitement, un brevet de conseiller et de médecin du roi, qui lui fut confirmé par Louis XIV, dont le frère unique le choisit également pour son médecin, et le pape Alexandre VII lui envoya sa bénédiction. Meyssonnier fut un médecin fort habile; mais en voulant *diviniser et spiritualiser* la médecine, en cherchant à « conserver et rétablir non moins les corps que les esprits, » il abandonna l'étude des faits, pour se jeter dans le vague des théories abstraites et de l'astrologie judiciaire. Il se flattait d'avoir fait « une science positive » de cet amas incohérent d'erreurs et de superstitions, et comme *preuve* il donnait une traduction de la *Magie naturelle* de Porta avec une *Introduction à la belle Magie, surnaturelle et artificielle* (1659); puis il se vantait de prédire l'avenir, et il affirmait qu'il pourrait augmenter les *Centuries* de Nostradamus. Il avait été élevé dans le protestantisme par ses parents; mais, dans la suite, il se fit catholique. Resté veuf, mais non sans enfants, il prit l'habit ecclésiastique et mourut chanoine de l'église Saint-Nizier de Lyon. Meyssonnier a composé environ soixante ouvrages latins et français; nous mentionnerons les suivants : *Œnologie, ou discours sur le vin et toutes ses propriétés pour l'entretien de la santé et pour la guérison des maladies les plus grandes*; Lyon, 1636; — *Cures par les vins décrits par l'auteur*; Lyon, 1639, in-8°; — *Les vingt-cinq Maximes de Santé*; Lyon, 1639, in-8°; — *Pentagonum Philosophico-Medicum*; Lyon, 1639, in-4°; — *Nova et Arcana doctrina Febrium*; Lyon, 1641, in-4°; — *Histoire de l'Université de Lyon et du Collège de Médecine faisant partie d'icelle*, harangue prononcée à l'ouverture des leçons publiques de chirurgie (5 novembre 1643); Lyon, 1644, in-4°, petit ouvrage extrêmement rare; — *Litanie des Saints-médecins*; Lyon, 1646; — *Médecine française, contenant un moyen facile de pratiquer la médecine aux champs et aux armées par le moyen de quinze re-*

mèdes; Lyon, 1650; — *Le Cours de Médecine en François*, par L. Guyon; Lyon, 1659-1678, in-4°: Meyssonnier augmenta beaucoup cet ouvrage, dont il donna six éditions; — *Les Fleurs de Guidon* (Guy de Chauillac), corrigées et augmentées de la Pratique de Chirurgie; Lyon, 1650 et années suivantes; — *Les Aphorismes d'Hippocrate traduits en François*; Lyon, 1668, in-12; — *Almanach chrétien, catholique, moral, physique, historique et astronomique*; Lyon, 1657 à 1666. Cet almanach, que Meyssonnier publia durant dix ans sous les divers titres de *Véritable Almanach*, *Grand Almanach*, *Almanach du bon Hermite*, fut de tous ses écrits celui qui eut le plus de vogue et produisit le plus d'argent: il en vendit jusqu'à vingt mille exemplaires dans une année; — *Secrets, Instructions, Observations de Médecine*, 2 vol. mss. J.-P. Abel JEANDET.

Le P. Colonia. *Hist. Littér. de Lyon*. — Moréri, *Grand Dict. Hist.* — G. Peignol, *Dict. Hist. et bibliograph.* — J.-P. Pointe, *Loisirs médicaux*; Lyon, 1844, in-8°.

**MEYTENS** (Martin VAN), peintre suédois, né à Stockholm, en 1695, mort à Vienne, en 1770. Fils de Pierre Meytens, qui fut chargé de peindre plusieurs tableaux pour la cour de Suède, il se rendit en 1714 en Angleterre, où il apprit l'art de peindre en miniature et sur émail. Après avoir passé quelque temps à Paris, où il fit les portraits du régent, de Louis XV et de Pierre le Grand, qui essaya en vain de l'attirer en Russie, il visita Dresde et ensuite Vienne; il y peignit en 1721 l'empereur Charles VI et l'impératrice Christine. Ayant fait un séjour de cinq ans en Italie, pendant lequel il se mit à peindre à l'huile, il revint en 1726 à Vienne. Nommé peu de temps après peintre de la cour, il devint en 1759 directeur de la galerie impériale. Ses portraits, très-estimés de son temps, sont bien modelés et ne manquent pas de grâce; mais les poses en sont souvent maniérées. Ceux de Marie-Thérèse, de François Ier, de Charles de Lorraine, de Joseph II, et du roi de Prusse Frédéric Ier, ont été gravés par Kilian, Haid, Daullé et autres artistes; celui de Mrylens lui-même, qui se trouve à la galerie de Florence, a été reproduit par le burin de Haid. O.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon*.

**MEZ** (Henri CLÉMENT DU), maréchal de France, mort en 1214, à Angers. Quoiqu'on ignore la date précise à laquelle il reçut le brevet de maréchal, on peut par le titre de *notre maréchal* que lui donne Philippe-Auguste, lors de la cession qu'il lui fit du château d'Argentan, en juin 1204, avancer d'une façon presque certaine qu'il remplissait déjà cette charge avant cette époque. Après s'être joint à Guillaume, sénéchal d'Angers, qui avait entrepris pour le roi la conquête de l'Aquitaine, il marcha contre les seigneurs de Mauléon et de Mortemer, qui ravageaient le Poitou, les battit et les fit prisonniers. Ce fait d'armes eut pour conséquence immé-

diatement la reddition de Poitiers, assiégé par le roi en personne, et la soumission des places environnantes ainsi que d'une partie de la Saintonge.

Le fils d'Henri, Jean du Mez, fut, malgré sa jeunesse, conservé dans la charge de maréchal et figura en cette qualité à l'assemblée de grands tenue à Saint-Denis en septembre 1230. On place vers 1262 la date de sa mort. P.

Anselme, *Grands-Officiers de la Couronne*, VI, 621. — Pinard, *Chronologie militaire*, II, 107, 108.

**MÉZERAY** (François Eudes DE), historien français, né en 1610, au hameau de Ri, diocèse de Séz, mort à Paris, le 10 juillet 1683, était fils d'un chirurgien, nommé Isaac Eudes, et de Marthe Corbin. Il avait pris son nom de Mézeray d'un des réages appartenant à la paroisse de Ri. Son frère aîné, Jean, fut le fondateur de l'ordre des Endistes (*voy.* Eudes). Il eut autre frère, nommé Charles Eudes d'Houa, autre village dépendant de la paroisse de Ri, trois sœurs, qui se marièrent. François de Mézeray fit ses études à Caen, où il eut pour professeur de rhétorique Antoine Halley, dont les œuvres latines contiennent des vers en l'honneur de son élève, devenu un historien illustre. Il quitta de bonne heure son modeste village pour aller à Paris, se mettre sous le patronage de Nicolas des Yveteaux, fils du poète Vauquelin. La Fresnaye, et connu par sa vie licencieuse, est probable que la liberté un peu cynique qu'il faisait parade l'ex-précepteur de Louis XIV exerça sur le futur historien une fâcheuse influence. Ce fut lui cependant qui lui donna l'excellent conseil d'abandonner la poésie pour l'étude de l'histoire et qui lui fit obtenir un emploi de commissaire des guerres. C'est à ce titre, selon d'autres biographes, en qualité d'officier peintre, que Mézeray fit en Flandre les deux campagnes de 1635 et de 1636. A son retour, s'enferma au collège Sainte-Barbe, feuilletonnait et jura les manuscrits et les livres pour recueillir les matériaux de l'histoire qu'il avait déjà pris la résolution d'écrire. L'excès du travail le rendit malade, et il aurait succombé peut-être, épuisé par la fièvre et par la faim, lorsque le cardinal de Richelieu, « appliqué, dit l'abbé d'Olivet, à découvrir tout ce qu'il y avait de mérite caché dans les galetas de Paris, apprit le même temps le nom, la maladie et les projets du jeune historien; et sur-le-champ lui envoya 500 écus d'or (d'autres disent 200 seulement dans une bourse ornée de ses armes.) » Mézeray passa probablement l'année 1638 dans son hameau natal, où il dut venir raffermir sa santé au sein de sa famille, et où l'on montre encore un ormeau qu'il y aurait planté lui-même, le jour de la naissance de Louis XIV. A son retour à Paris, le protégé de Richelieu reprit ses fortes et sévères études. Il donna, en 1644, une traduction du *Traité de la Religion chrétienne*, de Grotius, et du livre de Jean de S.



bury : *Polycraticus, sive de nugis curiarum et vestigiis philosophorum*, publié à Leyde en 1639. C'est en 1643 que parut le premier volume de son *Histoire de France*. Une dédicace à la reine régente y remplaçait celle qu'il avait déjà composée pour le cardinal, et on l'a retrouvé l'original à la Bibliothèque impériale. Le livre était orné d'images et de portraits tirés de *La France métallique* du graveur Bie, et dont chacun était accompagné de vers latins composés par J. Baudoin, de l'Académie Française, ami de Mézeray. Il portait au-dessous du portrait équestre de Louis XIII, avec une inscription laudative. Le second volume de ce grand ouvrage, qui obtint à son apparition un succès immense, fut publié en 1646, et le troisième en 1651. Il avait fait dans cet intervalle plus d'une diversion à ses travaux historiques. Son esprit caustique et railleur n'avait pu se contenir au milieu de l'agitation fiévreuse qui pendant la Fronde avait donné naissance à tant de pamphlets et de diatribes, en vers et en prose, contre le cardinal Mazarin. Ce ne furent ni les moins méchants ni les moins bizarres que l'on attribua à Mézeray, accusé d'avoir caché son nom sous le pseudonyme de *Saudricourt*. Il avait, en 1650, mis son nom à une *Histoire des Turcs*, qui lui avait été demandée par les libraires. Dès 1649, membre de l'Académie Française, où il succéda à Voiture, il remplaça Conrart en qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie compagne, en 1675. Il fit partie avec Patru de ce petit groupe d'hommes qui rapelaient assez volontiers qu'ils appartenaient à cette génération née avant la Fronde et se piquaient d'une certaine brusquerie de manières et d'une indépendance allant quelquefois assez loin. Le jour de la visite faite par la reine Christine à l'Académie (le 11 mars 1668), Mézeray, faisant l'office de secrétaire, lut à cette princesse l'article *Jeu du Dictionnaire*, dans lequel se trouvait cette locution proverbiale : *Jeux de princes, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font*. « Pour éclaircir le mot *Comptable* dans le même dictionnaire et en haine des hommes de finance, il avait mis cette phrase : *Tout comptable est pendable*, et quand il fut obligé de céder aux instances qui lui furent faites pour qu'il supprimât cet étrange axiome, il écrivit en marge : *Rayé, quoique véritable*. » Comme dernier trait de la vie d'académicien, nous ajouterons qu'il se piquait de mettre une boule noire à chaque élection nouvelle, afin de prouver, disait-il, à la postérité, par cette marque, qu'il y avait à l'Académie liberté dans les élections. Il paraît, d'après un *privilege* trouvé parmi ses papiers, que Mézeray aurait eu en 1663, c'est-à-dire deux ans avant la fondation du *Journal des Savants*, par M. de Sallo, l'intention de publier toutes les semaines sous le titre de *Journal Littéraire général* toutes les nouvelles découvertes dans les arts, les lettres et les sciences.

On ne sait pour quelle raison ce fut un autre que lui qui fut appelé à diriger une publication à laquelle d'ailleurs son caractère le rendait peu propre. Une fois privé de sa pension, Mézeray garda le silence sur les affaires du royaume. Il mit à part dans une cassette les derniers appointements qu'il avait reçus en qualité d'historiographe, et il y joignit un billet portant ces paroles : « *Voici le dernier argent que j'ai reçu du roi : il a cessé de me payer, et moi de parler de lui, soit en bien, soit en mal.* » Sur son exemplaire de l'*Histoire universelle* de d'Aubigné, il avait laissé, selon son habitude, des notes critiques qui indiquaient sa mauvaise humeur contre cet historien : « *Tu te mêles d'abrégé de Thou, et tu ne l'entends pas*, écrit-il dans un endroit. — *Vous êtes un sot, d'Aubigné*, a-t-il écrit sur une autre page; *le cardinal de Bourbon étoit mort trois mois auparavant.* »

L'*Abrégé chronologique*, qu'il publia en 1667, ne fut pas moins favorablement accueilli. M. de Châteaubriand a considéré comme un trait de lumière cette phrase dans laquelle Mézeray, à la suite de l'article de Hugues Capet, remarque « que le royaume de France a été tenu, pendant plus de trois cents ans durant, selon les lois des fiefs, se gouvernant comme un grand fief plutôt que comme une monarchie. » « Tout ce que l'on a rabâché depuis sur les temps féodaux, ajoute l'auteur des *Études historiques*, n'est que le commentaire de cet aperçu de génie. » Pour cet *Abrégé chronologique*, qui parut en trois volumes, Mézeray s'était fait aider, quant à la partie ecclésiastique, par le docteur Launoy. Pour ce qui concerne les finances, il y avait traité avec une telle sévérité les maltôtiers et les traitants, et s'était donné si librement carrière en s'occupant de l'origine des impôts, de la taille, de la paulette, de la gabelle, etc., que Colbert le fit avertir par l'académicien Perrault qu'il avait mis fortement en péril sa pension d'historiographe. Mézeray, qui tenait malheureusement autant à l'argent qu'à la vérité historique, écrivit aussitôt au contrôleur général des lettres suppliées, que l'on voudrait supprimer, pour l'honneur de sa mémoire. Il proposa en vain une seconde édition, dans laquelle il *passerait l'éponge* sur tous les endroits jugés dignes de censure. Ses corrections ne parurent pas suffisantes, et il supporta, à son grand déplaisir, d'abord la diminution, plus tard même la suppression totale de sa pension. Outre cette pension, portée à 4,000 livres, Mézeray recevait encore des gratifications et des pensions annuelles du chancelier Seguier, du duc de Brunswick-Lunebourg, et de Magnus de La Gardie, ministre de Suède. L'avarice n'était pas le seul défaut du célèbre historien, qui, devenu riche sans être plus large, entassait ses écus derrière ses livres, soit dans sa maison de la rue Montorgueil, soit dans sa maison de campagne de Chaillot. Son genre de

vie, surtout dans ses dernières années, fut loin d'être régulier; on le vit lié d'amitié avec un cabaretier de La Chapelle-Saint-Denis, nommé Le Faucheur, son compagnon d'orgie, dont il fit son légataire universel; et quand la goutte le visita, il eut raison de dire qu'elle lui venait « de la fillette et de la feuillette. » Nous laissons à son biographe Larroque la responsabilité de la plupart des anecdotes auxquelles a donné lieu le caractère de Mézeray, devenu de plus en plus bizarre et original. Il se mettait assez mal pour se faire prendre pour un vagabond et un malfaiteur. Il s'était accoutumé, même en été, à fermer ses volets en plein midi et à travailler à la chandelle; il reconduisait, lumière en main, les visiteurs jusqu'à sa porte. Il affectait des manières grossières, un langage cynique, une indifférence religieuse portée assez loin pour que les philosophes du dix-huitième siècle se soient crus autorisés à le ranger parmi les libres penseurs. Cette liberté n'allait, ni en politique ni en religion, aussi loin qu'on pourrait le croire. On a remarqué en tête de son exemplaire de l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné une inscription latine dans laquelle Mézeray exprimait le désir de voir avant de mourir « la liberté du peuple français et chacun rétribué selon ses œuvres ». Cette formule n'avait pas, il faut bien le dire, au temps de Mézeray la même portée que nous pourrions lui donner aujourd'hui. Nous en dirions autant des paroles dans lesquelles Mézeray a pu exprimer quelques opinions marquées au coin du scepticisme. Il les a désavouées plus tard : « Oubliez, dit-il en prenant plusieurs de ses amis à témoin de son orthodoxie, ce que j'ai pu vous dire autrefois de contraire, et souvenez-vous que Mézeray mourant est plus croyable que n'était Mézeray en vie. »

Mézeray survécut à ses deux frères, le P. Eudes, mort en 1680, et Charles Eudes d'Houay, chirurgien comme son père et d'une humeur indépendante et libre, comme son frère l'historien. On a cité la fière réponse qu'il fit au comte de Grancey, maréchal de France, indigné de ce qu'il s'opposât, en sa qualité d'échevin, à la démolition d'une tour de l'horloge qui faisait partie des anciennes fortifications d'Argentan. — « D'où viens-tu donc, lui dit le maréchal, et et qui es-tu, pour résister à mes ordres? — Nous sommes trois frères, répondit-il, adorateurs de la vérité : l'ainé la prêche, le second l'écrit, et moi je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir. »

Au commencement du mois de juillet 1683 Mézeray, sentant sa fin approcher, manifesta des sentiments religieux, dont l'expression ne pouvait être que sincère de la part d'un homme habitué à ne pas déguiser ses pensées et à ne pas se montrer trop esclave de l'opinion publique. Il conserva ces sentiments jusqu'au jour de sa mort, arrivée à l'âge de soixante-treize ans. Il était

d'une taille médiocre, plutôt petit que grand; sa physionomie ne décidait ni pour lui ni contre lui, et son esprit le distinguait mieux que son air: vif, fécond, enjoué, prompt à l'attaque, mordant à la réplique, sincère jusqu'à l'affectation, tel était l'esprit de Mézeray. Colbert fit mettre les scellés sur ses papiers, parmi lesquels, sur sa vieille réputation de frondeur, on croyait trouver quelques écrits, et entre autres quelques volumes d'*Anecdotes*, que l'on supposait devoir être publiés à l'étranger. On n'y trouva rien d'important. Son légataire, Le Faucheur, plus heureux, recueillit, si l'on en croit le témoignage de Racine, dans les coins du cabinet parmi les livres et la poussière, cinquante mille livres. Mézeray avait autrefois communiqué de La Chambre un projet d'inhumation de Chaillot sur une petite éminence, à l'extrémité de sa vigne, et de construction d'un mausolée en pyramide, soutenue sur un piédestal orné de bas-reliefs, où devaient être gravés cinq ou six volumes avec le titre d'*Anecdotes*, avec une inscription destinée à instruire le public qu'il avait composé ces anecdotes dans les dernières années de sa vie et qu'elles contenaient des choses tout à fait singulières, que l'on ignorerait sans cela. Mais lorsqu'il fut revenu d'autres sentiments, il renonça à ce projet, pédigne de l'humilité chrétienne, et dans un testament porté par lui, le 6 septembre 1681, un an après la mort du P. Eudes, chez M<sup>lle</sup> Gille Roussel, conseiller notaire du roi au Châtelet de Paris, il recommanda qu'on lui fit des obsèques plus modestes, dans le cimetière des Innocents. Le Faucheur exécuta les dernières volontés de l'historien, fit embaumer son corps dans une urne, et porté aux Carmes de Billettes, au Marais, avec l'inscription suivante

D. O. M.

Ici devant repose le cœur de François Eudes Mézeray, historiographe de France et secrétaire perpétuel de l'Académie Française.

Ce cœur, après sa foi vive en Jésus-Christ, n'est rien de plus cher que l'amour de sa patrie. Il l'est constamment ami des bons, irréconciliable ennemi des méchants; ses écrits rendront témoignage à la postérité de l'excellence et de la liberté de son esprit, amateur de la vérité, incapable de flatterie, qui, sans aucune affectation de plaire, s'était uniquement proposé de servir à l'utilité publique.

Il cessa de respirer le dixième juillet 1683.

Voici les titres des différents ouvrages de Mézeray : *Histoire de France, depuis François Ier jusqu'à présent, œuvre enrichie de plusieurs belles et rares antiquités et d'un Abrégé de la vie de chaque règne dont il n'était presque point parlé ci-devant avec les portraits au naturel des rois, régents et dauphins, etc.*; Paris, Matthieu Guillemé in-folio, 1643-1646-1651; très-belle et rare édition; 2<sup>e</sup> édition, corrigée par l'auteur, 1685, in-folio moins rare. Réimpression; Paris, 1830, sans g

ures; défectueuse (voyez BRUNET, *Manuel du Libraire*; et M. Scipion Combet, *Notice sur Mézeray*); — *Histoire des Turcs depuis 1612 jusqu'à 1649*, in-fol. C'est l'ouvrage dont parle Larroque; d'abord révision d'une traduction française de Vigenère, d'une version latine faite par Conrad Clauser, de Zurich, sur l'histoire des Turcs écrite en grec par Chalconyle; ouvrage peu estimé; — *Les Vanités de la Cour*, 1640, in-4°. C'est la traduction du *Polycraticus* de Salisbury; — *Abrégé chronologique, ou Extrait de l'histoire de France*, divisé en trois tomes, in-4°, Paris, 1668; seize éditions, 6, 8, 10, 13, 14 vol. in-12. Contrefaçons en Hollande; Amsterdam, 1673, 1674, 1682, 6 vol. in-12; édition très-recherchée. Traductions: en flamand, Amsterdam, 1682; en anglais, par J. Buteel, Londres, 1683 (voir, pour plus de détails, l'excellente note de M. Scipion Combet, *Notice sur Mézeray*, p. 25, note 1.); — *Histoire de France avant Clovis. L'Origine des François et leur établissement dans les Gaules*. C'est l'*Avant-Clovis*, mis en tête de la seconde édition de la grande *Histoire* et inséré, moins le 4<sup>e</sup> livre, à la tête de l'*Abrégé chronologique*.

M. Scipion Combet cite une *Histoire de la Mallôte*, regrettée par Châteaubriand, dont l'original manque, et dont on trouve des copies dans quelques bibliothèques. Il cite aussi un *Dictionnaire de France*, recueil posthume imprimé à Amsterdam, en 1732, in-12 (Camusat, *Mémoires historiques et critiques sur divers points de l'histoire de France et plusieurs autres objets curieux*). Ce doit être encore un fragment des *Anecdotes*: On a attribué aussi à Mézeray l'*Histoire de la mère et du fils*, l'*Histoire de Henri le Grand*, de Péréfixe, et les pamphlets Saudricourt.

En 1853, sur une maison située au village d'Houay, que la tradition assure être celle du chirurgien Isaac Eudes, ont été placés, par les soins du comte de Vignerot, trois médaillons en terre cuite représentant les frères Eudes, œuvre de M. Montzey, allié à la descendance directe de Charles d'Houay, avec le concours de M. Lautour-Mézeray, frère du préfet d'Alger, se glorifiant aussi tous deux d'un nom qui rappelle leur parenté avec ce célèbre historien. Plus tard, en 1854, par les soins du conseil municipal de la ville d'Argentan et de l'*Institut des Provinces*, un monument, consacré à la mémoire des trois frères Eudes, a été élevé sur la place publique de cette ville. Il a été exécuté par un statuaire normand, M. Le Harivel du Rocher. C. HIPPEAU.

Larroque, *Vie de François Mézeray*. — Scipion Combet, *Notice sur Mézeray*. — Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. VIII, 2<sup>e</sup> édition. — Gustave Levasseur, *Notice sur les trois frères Jean Eudes, François Eudes et Charles Eudes de Mézeray*; Paris, 1855.

MÉZERAY (Jean Eudes de). Voy. EUDES.

MÉZERAY (Marie-Antoinette-Josephine), actrice française; née à Paris, le 10 mai 1774,

morte à Charenton, le 20 juin 1823. Son père était limonadier de la Comédie-Française, et le contact des comédiens qui fréquentaient son établissement ne contribua pas peu à développer chez la jeune fille le goût du théâtre, qui s'était, pour ainsi dire, manifesté chez elle dès sa plus tendre enfance. Elle était à peine âgée de dix-sept ans, lorsqu'elle débuta, le 21 juillet 1791, par les rôles de Lucile dans *Les Déhors trompeurs*, et de Zénéide, dans la comédie de ce nom. Une figure charmante, une tournure gracieuse et quelques heureuses dispositions déterminèrent sa réussite: Ce qu'on trouvait principalement à louer en elle, c'était un son de voix enchanteur et une tenue irréprochable sur la scène.

Incarcérée en 1793, avec la plupart de ses camarades, à la suite des représentations de *Paméla*, où elle remplissait le rôle de mylady Daure, Josephine Mézeray fut rendue à la liberté, après le 9 thermidor; et entra au théâtre Louvois, dirigé par M<sup>lle</sup> Raucourt, où elle joua jusqu'à la fermeture de cette salle (4 septembre 1797), par ordre de l'autorité. Elle s'engagea à l'Odéon, et revint ensuite à la Comédie-Française, en 1800, qui était alors formée, en grande partie, de ses anciens camarades. Elle fut reçue dans la société; mais il semble, à partir de ce moment, que, rassurée sur son sort, elle prit peu de souci de l'étude de ses rôles et parut se résigner à une honnête médiocrité. Il résulta de cette négligence que, bien que sa beauté n'eût rien perdu, le public ne l'accueillit plus qu'avec beaucoup de froideur. Elle ne manquait pourtant pas d'intelligence; mais celle-ci était étouffée chez cette actrice par le goût de la dissipation, qu'elle avait au plus haut degré. Aussi le public passa-t-il bientôt de la froideur à l'hostilité, et le lui témoigna-t-il durement en plus d'une occasion. Lorsque le progrès des années et l'abus des plaisirs lui eurent enlevé le prestige de ses attraits, elle chercha vainement à réparer le temps perdu, en s'occupant sérieusement des devoirs de sa profession; mais il était trop tard: tous les ressorts étaient brisés chez elle, et plus d'une cruelle épreuve lui fut réservée. Elle dut quitter le théâtre le 1<sup>er</sup> avril 1816, avec une pension de 5,000 fr. Mais que pouvaient ces modiques ressources pour une femme habituée de tout temps aux plus grandes dissipations, et qui n'avait jamais compté avec l'argent? Elle se vit dans la gêne, exposée aux poursuites de ses nombreux créanciers; afin de s'étourdir sur ses peines, elle fit abus des liqueurs fortes, et pour comble d'infortune elle fut tourmentée d'une maladie hystérique. Bientôt sa raison s'égara complètement, et s'étant un jour enfuie de sa demeure; à peine vêtue, on la retrouva ivre-morte dans un des anciens fossés remplis d'eau des Champs-Élysées où elle était tombée, et où elle passa la nuit. Retirée encore vivante, on la transporta dans la maison des fous à Cha-

renton, où elle vécut encore quelques mois.

Ed. de M.

*Journal de Paris. — Almanach des Spectacles.*

**MEZIRIAC.** Voy. BACHET.

**MEZLER** (*François-Xavier*), médecin allemand, né à Krozingen, le 3 décembre 1756, mort à Sigmaringen, le 8 décembre 1812. Après avoir exercé la médecine dans diverses petites villes, il devint en 1787 médecin du prince de Hohenzollern-Sigmaringen. Fondateur de la Société des Médecins de Souabe, il était correspondant de l'Académie Joséphine de Vienne et de l'Académie de Médecine de Paris. On a de lui : *Unfehlbares Wahrmittel gegen die Wuth* (Remède infailible contre la rage); Fribourg, 1781, in-8°; — *Bedenklichkeiten über die jetzige Lage der Heilkunst* (Considérations sur la situation actuelle de la médecine); Augsburg, 1785, in-8°; — *Versuch einer Geschichte des Adertassens* (Essai d'une histoire de la saignée); Ulm, 1793, in-8°; — *Über den Einfluss der Heilkunst auf die praktische Theologie* (Sur l'influence de la médecine sur la théologie pratique); Ulm, 1794, 2 vol. in-8°. Mezler a publié en commun avec Martenkeil la *Medicinisich-chirurgische Zeitung*; Salzbourg, 1790-1801, 24 vol. in-8°. Après 1801 il a encore inséré plusieurs mémoires dans ce recueil O.

Meusel, *Gelehrtes Deutschland*, t. V et X. — Gradenmann, *Das gelehrte Schwaben*. — Rolermond, *Supplément à Jöcher*.

**MEZZABARBA** (*Francisco*, comte), en latin *Mediobarbus*, antiquaire italien, né en 1645, à Pavie, mort le 31 mars 1697, à Milan. D'une famille patricienne, il étudia le droit, et vint exercer à Milan la profession d'avocat. L'empereur Léopold lui donna la charge de fiscal pour la Lombardie autrichienne, et fit revivre en sa faveur le titre de comte, que ses ancêtres avaient porté autrefois. Très-versé dans l'étude des antiquités, il avait formé une bibliothèque et un médaillier, qui furent comptés parmi les plus belles collections particulières de l'Italie. Il entretenait un commerce de lettres avec Magliabecchi, le cardinal Noris, Pedruzi, Gronovius et quelques autres savants. On a de lui : *Adolphi Oeconis Imperatorum Romanorum Numismata, cum notis et additamentis*; Milan, 1683, in-fol. : cette édition, sur laquelle Charles de Valois a publié des observations critiques (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, XII, XIV et XVI), est de beaucoup inférieure à celle qu'a donnée en 1730 Argelati; — *Numisma triumphale ac pacificum*; Milan, 1687, in-4°, dédié à Jean III, roi de Pologne; — *Tractatus peculiaris de Comodi Nummis*, en manuscrit. P.

Argelati, *Biblioth. Mediolanensis*, II, col. 2127.

**MEZZABARBA** (*Gian-Antonio*, comte), antiquaire, fils du précédent, né le 7 octobre 1670, à Milan, où il est mort, à la fin de 1705. Après avoir pris en 1689 l'habit religieux dans la con-

grégation des Somasques, il termina son éducation à Rome; quelques pièces de vers lui ouvrirent les portes de l'Académie des Arcades. Il professa ensuite la rhétorique à Brescia et à Pavie, et occupait une chaire d'humanités au collège de Turin lorsqu'il fut, en 1698, chargé par le duc de Savoie d'enseigner la géographie et la théologie morale à l'université de cette ville. En 1701 il accompagna le nonce du pape à Paris, y connut les PP. Hardouin et La Chaise, et prononça en 1703 en l'honneur de Louis XIV un panegyrique en latin, qui lui valut un riche présent et une pension de 600 écus. De retour à Milan, il se retira au collège de Saint-Pierre, et fonda une société littéraire dont il fut le chef, et qui ne lui survécut pas. On a de lui : *Ludovico Magno Panegyris, imperatorum Romanorum nummis contexta*; Paris, 1703, in-4°; traduit la même année en italien par l'auteur et en français par Baudelot de Dairval; — *Lettre au sujet d'une médaille de Sévère, frappée à Acrase*, dans les *Mémoires* de Trévoux, décembre 1703; — *L'Italia, canzone*; Milan, 1704, in-4°, en vers italiens et latins; — *La Vittoria navale riportata dal Enrico da Toleda, oda*; Milan, 1704, in-4°; et quelques autres pièces de vers. P.

Argelati, *Bibl. Mediol.*, II, col. 912.

**MEZZAVACCA** (*Flaminio*), astronome italien, né à Bologne, mort le 4 décembre 1704, à Pieve di Cento. Juge du tribunal des marchands en 1690, et professeur de jurisprudence en 1691, à Bologne, il devint ensuite gouverneur de Pieve, bourg fortifié des environs de cette ville. Il se livra à l'étude des mathématiques et de l'astronomie, et continua la série des éphémérides célestes commencée par Montebruni et Palazzi. On a de lui : *De Terræ Motu*; Bologne, 1672; — *Ephemerides Felsinæ recentiores, ad longitudinemerurbis Bononiæ, ab a. 1675 usque ad a. 1720*; *ibid.*, 1675-1686-1701, 4 vol. in-4°; le troisième recueil, qui parut en 2 vol. in-4°, contient en outre des calculs de Tycho-Brahé, de Kepler, de Cassini et de l'observatoire de Paris, des éléments d'astronomie, etc.; — *Tabulæ Astronomicæ*; *ibid.*, 1697, in-4°. P.

Lalande, *Biblioth. Astronom.* — Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*.

**MEZZOFANTI** (*Joseph*), célèbre polyglotte et cardinal italien, né à Bologne, le 17 septembre 1774, mort à Rome, le 15 mars 1849. Il eut pour premier maître Philippe Ciccoti, prêtre de sa ville natale, entra aux écoles pies et acheva ses études au séminaire épiscopal de Bologne. Ordonné prêtre le 23 septembre 1797, il ouvrit un cours élémentaire de langue arabe, qu'il fut obligé de suspendre, par suite de son refus de prêter le serment civique à la république, exigé des professeurs de l'université de Bologne. Libre alors des soins de sa chaire, il se livra avec ardeur à l'étude des langues, et sa mémoire s'enrichit de

es trésors de linguistique qui lui valurent une renommée européenne. En 1804, Mezzofanti, nommé professeur de grec et de langues orientales à l'université de Bologne, garda cette chaire jusqu'au 15 novembre 1808, reçut le titre de professeur émérite et accepta en 1812 les fonctions de bibliothécaire-adjoint de sa ville. Le 18 avril 1814 il reprit sa chaire de langues orientales à l'université, et le 15 août suivant devint bibliothécaire titulaire de la ville. En 1819 il publia l'*Éloge du P. Emmanuel d'Antoine, jésuite espagnol*, retiré à Bologne, célèbre helléniste, sous la direction duquel il avait appris la langue d'Homère. Cet *Éloge*, seule production avouée par Mezzofanti, se trouve dans les *opuscules littéraires de Bologne*. Ce fut à cette époque qu'il apprit le suédois et l'arménien, et que le P. Mingarelli, chanoine de Saint-Étienne, lui enseigna le copte. En 1820 Mezzofanti visita Modène, Pise, Livourne, comme il avait précédemment visité Rome, et alla à Mantoue saluer le berceau de Virgile. En 1831 il reçut du Grégoire XVI le titre de prêtre domestique et de protonotaire apostolique, et vint en octobre 1831 habiter Rome. L'année suivante il devint chanoine de Sainte-Marie-Majeure, puis premier conservateur de la bibliothèque du Vatican et directeur du séminaire placé sous la dépendance de cette basilique. Enfin, il reçut le chapeau de cardinal dans le consistoire du 12 février 1838. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Onuphre, près du tombeau du Tasse. Ce qui distinguait surtout Mezzofanti, c'était son aptitude extraordinaire pour l'étude des langues. Voici la liste des langues qu'il savait : albanais, allemand, amharic, anglais, angola, arabe, araméen, arménien ancien et moderne, hobémite, bulgare, catalan, chaldéen, celtique, chinois, copte, curaçon, danois, danois, espagnol, éthiopien, français, géorgien, grec ancien et moderne, hébreu rabbinique, hollandais, hongrois, illyrien, indousan, irlandais, italien, latin, malais, maltais, mongol, norvégien, persan, polonais, portugais, russe, samaritain, sanscrit, sarde, singalais, syriaque, suédois, tartare, turc et valaque. Il savait en outre beaucoup de dialectes, avec leur prononciation, et d'une manière si délicate qu'en entendant parler un étranger il reconnaissait à son accent quelle était sa province et lui répondait dans son patois. Le cardinal Mezzofanti était comme une des curiosités de Rome, et tous les voyageurs voulaient le voir et l'entendre. « Mezzofanti, dit lord Byron, est un prodige de langues, un Briarée des parties du discours, une polyglotte ambulante qui aurait dû vivre aux temps de la tour de Babel pour servir d'interprète universel, vrai miracle et sans prétentions. Je l'ai éprouvé sur tous les idiomes dont je ne connaissais qu'un blasphème ou une imprécation, et morbleu ! m'en a remontré dans ma propre langue. » Lors de son élévation au cardinalat, quarante-trois évêques

de la Propagande le complimentèrent chacun dans sa langue, et Mezzofanti répondit de même. François I<sup>er</sup>, empereur d'Autriche, passant à Bologne en 1819, voulut voir Mezzofanti, et il le fit interroger par les personnes de sa suite appartenant aux diverses nations de l'empire. Le savant abbé parla couramment polonais, hongrois, allemand, illyrien. L'empereur Nicolas, lors de son voyage à Rome sous Grégoire XVI, déclarait que Mezzofanti parlait le russe mieux qu'un bourgeois de Saint-Petersbourg. Un prince indien fut ravi de trouver en lui un interprète près du même pape. L'ambassadeur de Turquie, la reine des Pays-Bas, le prince Alexandre, aujourd'hui empereur de Russie, tous les personnages, en un mot, qui ont visité Rome de son vivant, sont restés émerveillés de cette prodigieuse facilité. Presque tous ont emporté sur leurs albums quelques vers ou quelques lignes qu'il ne refusait jamais d'écrire dans la langue qu'on lui désignait. On a trouvé dans sa bibliothèque cent quarante dictionnaires, dont quelques-uns très-rare, et autant de grammaires annotées de sa main. Il reste de lui l'explication, malheureusement inachevée, d'un curieux manuscrit mexicain. Le cardinal Mezzofanti appartenait à un grand nombre d'académies, qui s'honoraient de le compter parmi leurs membres. H. FISQÜET.

G. Stolz, *Biografia del cardinal Giuseppe Mezzofanti*, dans le *Journal de Rome* du 5 février 1850. — *L'Ami de la Religion*, 1849. — *La Civiltà cattolica*, fasc. 41. — *Revue catholique de Louvain*, septembre 1853. — A. Manavit, *Esquisse historique sur le cardinal Mezzofanti*; Paris, 1854, in-8°. — Russell, *Life of the cardinal Mezzofanti; with comparative memoirs of other eminent linguists, ancien et modern*; Londres, 1857, in-8°.

**MEZZO-MORTO** (1) (*Hucéin*), dey d'Alger, et amiral turc, né vers 1648. Le lieu de sa naissance et l'époque de sa mort sont inconnus. Quelques historiens le font Turc, d'autres Africain; il est probable qu'il était renégat italien ou maltais. La même obscurité environne la première partie et la fin de sa vie, et cela à ce point que plusieurs biographes en ont fait deux personnages : l'un souverain d'Alger, l'autre capitain-pacha ottoman. Rien ne semble autoriser cette division. Mezzo-Morto, quelle que fût son origine, débuta à Alger, comme Dragut, comme Kair ed Dyn et son frère Aroudj (les Barberousse), par le métier de corsaire, dans lequel il se rendit fameux; pris par les Espagnols, à la suite d'un combat sanglant, où il fut laissé pour mort, les vainqueurs attachèrent un tel prix à sa capture qu'il ne put se racheter qu'après dix-sept années de captivité. De retour à Alger, Mezzo-Morto recommença la course; sa bravoure, son expérience, ses succès lui valurent d'être appelé au commandement de la flotte algérienne, lorsque, en juin 1683, le célèbre amiral Abraham Du-

(1) Ce nom se trouve écrit aussi *Mezzomorto* et *Mezo-Morto*; il signifie (à moitié mort). Hucéin reçut ce nom après le combat où il fut pris, couvert de blessures par les Espagnols.

quesne vint, pour la seconde fois (1), bombarder Alger, Baba-Hassan y gouvernait alors. Il déploya une grande énergie dans la défense; mais pressé par son peuple, et voyant la moitié de la ville, les principaux monuments et son palais lui-même, écrasés ou incendiés, il invita le P. Le Vacher, consul français, à se rendre auprès de Duquesne pour solliciter la paix (27 juin). L'amiral français consentit à suspendre le feu; mais, avant d'entrer en négociation, il demanda que tous les esclaves chrétiens lui fussent envoyés sans rançon; qu'une somme de 1,500,000 francs lui fût versée à titre d'indemnité, et que jusqu'à l'accomplissement complet de ces conditions des otages choisis parmi les principaux habitants de la ville lui fussent remis. Il désigna parmi eux le capitain Mezzo-Morto et Aly, rais de la marine. La première de ces conditions sembla exorbitante aux Algériens, qui en perdant leurs esclaves perdaient des sommes considérables; cependant Hassan parvint à enlever à leurs maîtres cinq cent quarante-six de ces malheureux et les envoya à Duquesne; mais comme un grand nombre était répandu dans les campagnes, il demanda quelques jours de trêve pour les rassembler, envoyant d'ailleurs les otages stipulés. Quant aux 1,500,000 fr. il déclara positivement qu'il était hors d'état de payer une pareille somme. Les pourparlers traînaient en longueur, lorsque Mezzo-Morto dit à Duquesne que s'il voulait le laisser aller à terre « il ferait plus en une heure que Baba-Hassan en quinze jours ». Duquesne y consentit : en arrivant à Alger le capitain se rendit chez le dey, et lui reprocha sa faiblesse. Hassan répliqua qu'il ne voyait pas le moyen de résister. Mezzo-Morto courut alors dans les casernes, souleva la *taïf* (milice turque); et lorsque le soir le bey rentrait dans son palais, il tomba frappé de quatre coups de feu. Sa tête fut aussitôt exposée sur la place publique, et Mezzo-Morto fut investi du souverain pouvoir. Le nouveau dey informa Duquesne de son avènement, et, espérant atteindre le temps où les Français ne pourraient plus tenir la mer, demanda à l'amiral de lui proposer de nouvelles conditions, lui signifiant que si le bombardement était recommencé, il lui enverrait des prisonniers français en guise de projectiles. Duquesne rouvrit le feu le 21 juillet, et le continua jusqu'au 19 août sans interruption. Le barbare Mezzo-Morto tint parole : vingt-quatre chrétiens furent amenés sur le môle. Là attachés à la bouche de canons, sur un signe du terrible dey, leurs membres épars furent lancés jusque sur la flotte assiégeante. Parmi eux se trouvait le vénérable

P. Le Vacher, vicaire apostolique et consul à France; ce vieillard était perclus; il fut enfoncé dans un des plus gros canons, et dans cette position on le somma d'apostasier : il refusa, quoique la pièce qu'il contenait creva en partant la victime n'en fut pas moins mise en lan beaux (1). Plusieurs fois ces exécutions recommencèrent. Mezzo-Morto comprit qu'après de pareilles atrocités, il ne devait s'attendre à aucune capitulation; il résolut donc de s'envelir sur les ruines de sa ville. Cependant il avait été blessé au pied d'un éclat de bombe; ses mains étaient brûlées, sa flotte détruite, ses murailles épuisées et son artillerie hors de service. Un gros parti s'était levé contre lui demanda à traiter à tout prix; on en était venu aux mains et son énergie avait pu seule triompher de la révolte. Des tempêtes réitérées et le manque de bombes le sauvèrent en forçant encore Duquesne à regagner Toulon sans avoir pu obtenir la satisfaction qu'il exigeait. Mais Mezzo-Morto était hors d'état de faire pendant plusieurs années aucune entreprise contre les chrétiens. Il comprit d'autant mieux que Duquesne avait laissé trois gros vaisseaux et quelques bâtiments légers pour bloquer le port. La famine déclara dans la ville; le féroce Mezzo-Morto résigna donc à offrir la paix aux conditions qui avaient été imposées à son prédécesseur. Cette paix fut signée en avril 1684; mais elle fut pas de longue durée, car à la suite de nouveaux griefs, en juin 1628, le maréchal d'Estrée chargé d'une nouvelle expédition contre Alger écrivait à Mezzo-Morto les lignes suivantes :

« Le maréchal d'Estrées, vice-amiral de France, vice-roi d'Amérique, commandant l'armée navale de l'empereur de France, déclare aux puissances et milices du royaume d'Algérie que si dans le cours de cette guerre on exerce les mêmes cruautés qu'ont été ci-devant pratiquées contre les sujets de l'empereur, son maître, il en usera de même avec ceux d'Alger, à commencer par les plus considérables, qu'il a entre les mains et qu'il a eu ordre de mener à cet effet avec lui. »

Le dey essaya de s'excuser sur l'indiscipline de ses capitaines, mais refusa toute indemnité

(1) Le premier bombardement avait duré du 26 août au 4 septembre 1682; les effets en avaient été terribles, mais le mauvais temps avait forcé la flotte française de regagner Toulon, au moment où les Algériens demandaient à traiter. Les barbaresques ayant recommencé leurs pirateries, Louis XIV se décida à les châtier de nouveau.

(2) Le 29 juillet les Algériens s'emparèrent par surprise d'une chaloupe venant de Toulon et commandée par M. le chevalier de Choiseul-Beaupré. Cet officier fut condamné à périr par le canon. Déjà il était attaché à une pièce, et dix de ses compagnons avaient reçu la mort lorsqu'il fut reconnu par un capitaine algérien que Lhéry avait autrefois pris dans ses courses et qu'il avait conjointement avec ses officiers, au nombre duquel était Choiseul, traité avec les plus grands égards. Choiseul avait même obtenu sa liberté sans rançon. Touché de voir le Français dans cette triste position, l'Algérien fit tout ce qui dépendait de lui pour que sa grâce lui fût accordée; mais n'ayant pu rien obtenir de Mezzo-Morto, il étroit le chevalier dans ses bras, s'adressant à l'artilleur : « Tire, dit-il, puisque je ne puis sauver mon ami, mon libérateur, j'aurai du moins la consolation de mourir avec lui. » Témoin de cet acte de générosité, le farouche dey en fut attendri, et Choiseul fut sauvé. Ce trait est raconté par le chevalier lui-même, dans une lettre adressée à M. de Seignefay, en date du 19 décembre 1683.

Estrées exécuta un nouveau bombardement, et causa dans Alger d'affreux ravages et qui mena des actes de cruauté de part et d'autre. Des de quarante chrétiens; et, entre autres le musul français Piollo, furent immolés par la bouche des canons de Mezzo-Morto; d'Estrées repréailles fit égorger quelques Turcs dont les cadavres furent placés sur un radeau lancé vers le port. Les Algériens comprirent que la France voulait leur ruine complète, et l'année suivante ils traitèrent de la paix, qui ne fut ratifiée qu'en 1690, après la supplice d'un ambassadeur du dey que Louis XIV daigna accueillir. Cette fois l'orgueil de Mezzo-Morto était vaincu. Ne songeant plus à lutter contre la France, il s'occupait activement à réparer ses pertes; mais dès lors la puissance d'Alger déclinait. Néanmoins Mezzo-Morto, qui n'avait pas encore été reconnu par la Porte, désireux de mériter son investiture, conduisit en personne une escadre qui rallia la flotte ottomane et combatta puissamment en 1696 à la prise de Chio de quelques autres villes de l'archipel, après la défaite de deux flottes égyptiennes. Le sultan Mustapha II le récompensa en le reconnaissant comme souverain d'Alger avec le titre de pacha à trois queues, et le nomma capitain-pacha et vizir honoraire. A partir de cette époque Mezzo-Morto disparaît de la scène historique.

Alfred de LACAZE.

La Mothe de La Hode. *Histoire de Louis XIV*, liv. XLI, p. 252. — Limers, *Histoire du règne de Louis XIV*, t. IX, p. 416. — *Arch. cur.*, t. IX, p. 153. — Richer, *Vies des marquis Duquesne*, dans les *Vies des plus célèbres Français*, t. VI, p. 156-177. — Gérard, *Duquesne, dans ses Vies et campagnes des plus illustres marins français*, p. 20-22. — Van Tenac, *Histoire générale de la marine*, t. II, p. 366-370. — Leynadier et G. Clausel, *Histoire des Victoires et Conquêtes des Français en mer*, t. I, p. 111-112. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXV, p. 455. — Jb. M<sup>re</sup> Jouannin et van Gaver, *Turquie*, dans l'*Univers pittoresque*, t. 308.

**MIAOULIS (Joseph)**, général français d'origine polonaise, né à Varsovie, en 1750, guillotiné à Paris, le 25 mai 1793. Il était officier dans sa patrie, et avait vaillamment combattu pour en assurer l'indépendance, lorsque l'invasion qui prépara le second démembrement de la Pologne le força à se réfugier en France. Il demanda aussitôt du service, et fut envoyé avec le grade de maréchal de camp (août 1792) à l'armée des Ardennes, commandée par Dumouriez. Quoique fort aimé de ses soldats, il ne fut pas heureux dans sa carrière militaire. Le 31 août, avec 1,500 hommes seulement, il rejeta l'avant-garde de Clerfayt derrière la Meuse, et dégagna Stenay; mais mal secondé par Dillon, il dut se replier. Le 4 octobre (1792), il attaqua sans succès le corps des émigrés français, retranchés près de Scy. A Rolduc il se vit surpris par les Autrichiens (1<sup>er</sup> mars 1793), et dut exécuter une retraite, qui coûta 1,000 hommes aux Français. Cependant il parvint à rejoindre Dumouriez, et arriva le 18 mars

au soir à Tirmont, où il rencontra Miranda blessé qui fuyait du champ de bataille de Nerwinde au moment où Dumouriez se croyait vainqueur. Si Miackzinski ne put décider l'aile gauche de l'armée française à se reporter en avant, du moins il maintint l'ennemi et empêcha que la retraite des soldats découragés ne se changeât en fuite. Le 31 mars lorsque Dumouriez leva l'étendard contre la Convention, il détacha Miackzinski, avec une division, pour occuper Lille. Miackzinski s'avança sur cette place, et confia au maître Saint-Georges, qui commandait un régiment de la garnison, le secret de son entreprise. Celui-ci engagea Miackzinski à se présenter dans la place avec une légère escorte. L'imprudent général se rendit à ce conseil, et une fois entré dans Lille il fut entouré et livré aux autorités. On le transféra aussitôt à Paris, où il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire. Il se défendit avec assez de présence d'esprit; mais ni ses réponses ni l'éloquent plaidoyer de son défenseur Julienne ne purent le sauver d'une condamnation à la peine de mort comme coupable de trahison (1). Lorsqu'il eut entendu son jugement, il s'écria : « Citoyens jurés et citoyens juges, vous venez de condamner un innocent! Vous faites assassiner celui qui a versé son sang pour la république! Je marcherai à la mort avec le même sang-froid que vous me voyez à présent. Puisse mon sang consolider le bonheur du peuple souverain! » Il reçut la mort avec le plus grand courage. H. L.

Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. III, liv. XIII, p. 299 et 318. — Bertrand de Molleville, *Histoire de la Révolution*. — *Biographie moderne* (Paris, 1808). — Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. III, liv. XXIV, p. 288, 293; t. IV, liv. XXXVII, p. 4, 6.

**MIAOULIS (André)**, amiral grec, né en 1772, à Négrepont, mort le 24 juin 1835, à Athènes. Son père, Démétrius Bokos, petit caboteur de cette île, lui confia de bonne heure le commandement d'une felouque, en turc *miaoul*, d'où lui vint le surnom de *Miaoulis*. Le commerce des grains qu'il fit entre Odessa et les côtes de France et d'Espagne, en dépit des croisières anglaises, lui ayant rapporté des profits considérables, il alla s'établir à Hydra, où il acquit en peu de temps une grande influence. Aussi distingué par son sang-froid et sa bravoure que par son expérience, Miaoulis était une acquisition trop précieuse pour que les chefs de l'insurrection nationale de 1821 ne cherchassent pas à l'attirer dans leurs rangs; il hésita longtemps à embrasser leur parti, mais à la fin il s'y décida, et dès cet instant il se dévoua entière-

(1) Bertrand de Molleville assure « que Miackzinski vint lui proposer, en juillet 1792, d'épier les démarches de Dumouriez, dont il se disait l'ami, et de faire envelopper et tailler en pièces l'avant-garde de l'armée qui lui était confiée, et cela moyennant deux cent mille francs qu'il demandait à Louis XVI. Ces offres furent rejetées avec mépris. » Rien ne corrobore l'assertion de Molleville. La tentative de Miackzinski sur Lille la dément au contraire.

ment à la cause de la révolution. Il arma donc un bâtiment, auquel il donna le nom de *Léonidas*, et se joignit à la flotte grecque. Nommé commandant en chef en 1822, il battit les Turcs successivement à Patras, le 5 et le 6 mars, et dans le canal de Spezzia, le 10 septembre. N'ayant pu empêcher le débarquement d'Ibrahim-Pacha, il résolut d'incendier sa flotte dans le port de Modon, et il y réussit, le 12 mai 1825. Le 8 décembre suivant, il alla attaquer le capitain-pacha, à qui il brûla une frégate et enleva plusieurs transports. Le 8 janvier 1826, il se retrouva en présence de la flotte turco-égyptienne, près du cap Papas, et après un combat acharné, il eut encore le dessus, mais sans pouvoir empêcher la chute de Missolonghi. Ce fut son dernier exploit, l'arrivée des flottes alliées ayant condamné la flotte grecque à l'inaction. L'année suivante, il consentit d'abord à se ranger sous les ordres de lord Cochrane; cependant, ne voulant pas participer à l'exécution de plans qu'il n'approuvait pas, il ne tarda pas à se retirer à Poros, puis à Hydra, où il vécut dans la retraite jusqu'à l'arrivée de Capo-d'Istria, qui lui confia le commandement de la flotte et l'inspection du port de Poros. Mais la bonne intelligence ne régna pas longtemps entre eux. Mécontent de l'état de déperissement où le gouvernement laissait la flotte, Miaoulis se jeta dans le parti de l'opposition, en 1830. Après d'inutiles tentatives de rapprochement, en 1831 il se mit à la tête des Hydriotes révoltés, s'empara des vaisseaux à l'ancre dans le port de Poros, et y mit le feu de peur qu'on ne les lui reprît. La frégate *L'Hellas*, construite en Angleterre, et la seule que possédassent encore les Grecs, fut misérablement détruite en cette occasion. On instruisait contre lui un procès de haute trahison, lorsque la mort du président (9 octobre 1831) fit suspendre les poursuites, et dès le commencement de l'année suivante Miaoulis fut nommé, par la commission gouvernementale qui siégeait à Perachore, grand-navarque et inspecteur de toutes les stations grecques dans l'Archipel. La fuite du président provisoire ayant assuré la victoire aux patriotes, Miaoulis se rendit à Nauplie pour essayer de réconcilier les partis. Il obtint un succès complet dans cette tentative délicate. Lorsque l'assemblée nationale reconnut pour roi Othon de Bavière, Miaoulis fut chargé, avec quelques autres, d'aller lui offrir la couronne. A cette occasion, le roi Louis de Bavière le nomma commandeur de son ordre. En 1833, la réorganisation de la marine grecque fournit au nouveau gouvernement l'occasion de récompenser ses services : Miaoulis fut élevé au grade de contre-amiral et de préfet maritime. En 1835, la place de vice-amiral, qui n'existait point dans la marine de la Grèce, fut créée en sa faveur. Cependant, la situation malsaine de l'île de Poros, siège de sa préfecture, et les désagréments qu'il avait eu à essayer dans l'accomplissement

des devoirs de sa charge avaient déjà, à cette époque, altéré gravement sa santé. Il fut forcé de donner sa démission peu de temps après, se retira à Athènes, où il expira, le 24 juin 1835, vivement regretté de son souverain. On lui fit remettre à son lit de mort la grand'croix de l'ordre du Sauveur. Son corps fut solennellement enterré au Pirée, près du monument de Thémistocle, et son cœur envoyé à Hydra, dans une urne d'argent. [*Encycl. des G. du M.*, art. addit.]

*Revue des Deux Mondes*, 1839.

**MICAL** (N.....), mécanicien français, né v. 1730, mort en 1789 ou 1790. Ses études achevées, il entra dans les ordres, et fut pourvu d'une bénéfice qui joint à une petite fortune personnelle suffisait à ses besoins modestes. Vivant dans la retraite, il consacrait ses loisirs à la mécanique et à la musique, et construisit d'abord deux automates qui jouaient de la flûte, puis il en construisit d'autres, formant avec ceux-ci un concert entier. Rivarol louait la beauté de ces figures et la perfection de leur jeu; l'auteur les détruisit, parce qu'on avait blâmé l'indécence de ces figures qui étaient nues. L'abbé Mical se promit alors de mieux fabriquer que des têtes; il en fit une enroulée qui articulait de petites phrases, et qu'il brava encore parce qu'un indiscret à qui il l'avait montrée en avait fait un pompeux éloge dans un journal. Cependant il se remit à l'ouvrage, et en 1783 il présenta à l'Académie des Sciences des têtes parlantes, dont la voix était *surhumaine*. Vicq d'Azyr fut chargé de faire le rapport à l'Académie sur ces deux têtes, qui étaient posées sur des boîtes dans l'intérieur desquelles on avait disposé des glottes artificielles rendant des sons plus ou moins graves, imitation imparfaite de la voix humaine. Néanmoins, le rapporteur donna de grands encouragements à l'inventeur, qui disait-il, avait en partie atteint son but. Rivarol nous apprend en outre que ces deux têtes parlaient au moyen de deux claviers, l'un cylindrique donnant un nombre déterminé de phrases aux intervalles des mots et la prosodie marquée correctement, l'autre contenant dans l'étendue d'un ravalement toutes les syllabes de la langue française réduites à un petit nombre par une méthode ingénieuse. L'abbé Mical était parti de cette donnée que l'organe vocal était dans la glotte comme un instrument à vent qui aurait son clavier dans la bouche; qu'en soufflant du dehors en dedans, comme dans une flûte, on n'obtenait que des sons filés; mais que pour articuler des mots, il fallait souffler du dedans au dehors; qu'l'air en sortant des poumons se change en son dans le gosier et que ce son est morcelé en syllabes par les lèvres et la langue aidée du palais et des dents; qu'un son continu n'exprimerait qu'une seule affection de l'âme, et se rendrait par une seule voyelle; mais que coupé à différentes intervalles par la langue et les lèvres, il se chargeait chaque coup d'une consonne et se modifie et



ne infinité d'articulations pour rendre la variété des idées. Sur le rapport du lieutenant de police Lenoir, le gouvernement refusa d'acheter les deux têtes parlantes de l'abbé Mical. Montucla suret pourtant qu'elles furent vendues, mais il ne dit pas à qui. Le *Dictionnaire* de Chaudon et Delandine raconte que l'abbé Mical brisa ses efforts-d'œuvre dans un moment de désespoir, et mourut très-pauvre, en 1789. Montucla le fait mourir seulement l'année suivante, et ne parle pas de sa détresse.

L. L.—T.

Ataroli, *Lettres à M. le président de....* — Vica d'Azry, *Rapport à l'Académie des Sciences.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., crit. et bibliogr.* — Biogr. *iv. et portat. des Contemp.* — *Mémoires secrets*, VI, 215.

**MICALI** (*Joseph*), historien italien, né à Livourne, vers 1780, mort en 1844. Fils d'un riche négociant de Livourne, il profita de sa fortune pour voyager dans divers pays de l'Europe, particulièrement en France et en Allemagne. À son retour à Livourne, il se consacra à des travaux d'archéologie et d'histoire. Il est connu par un important ouvrage intitulé *L'Italia avanti dominio de' Romani*; Florence, 1810, 4 vol. in-8°, avec un atlas in-fol. de 67 pl. Le mérite de cet ouvrage et la protection de la grande-duchesse Élisabeth valurent à l'auteur un des prix biennaux institués par le gouvernement français en Italie. Cependant le travail de Micali n'échappa point aux critiques, et Inghirami le jugea sévèrement au point de vue archéologique. Micali revint son œuvre, la perfectionna, en donna une seconde édition; Florence, 1821, 4 vol. in-8°. *L'Italia avant la domination des Romains* est divisée en deux parties, dont chacune remplit six volumes. La première est consacrée à l'histoire de l'Italie avant la fondation de Rome; la seconde à la longue lutte des Italiens contre les Romains jusqu'au siècle d'Auguste. L'atlas se compose de soixante-et-dix planches gravées sur cuivre avec beaucoup de soin, et représente les principaux monuments qui nous restent de l'Italie indépendante de Rome. On y trouve, avec une bonne carte de l'Italie antique, les plans des ruines des cités étrusques dans leur état actuel, et des dessins de ces murs que l'on appelle *murs cyclopéens ou pélasgiques*, etc. Quoique depuis 1821 il ait paru divers ouvrages qui, comme archéologie et comme histoire, sont bien supérieurs à celui de Micali, *L'Italia avant la domination des Romains* est encore bonne à consulter. Micali est trop systématique; il croit que la civilisation italienne primitive, que l'histoire archéologique ne constate pas; mais si ses propres hypothèses ont peu de valeur, il est ingénieux pour combattre celles des autres. Sismondi a dit de lui: « Appelé à rassembler, avec une patience infinie, tout ce qui se trouvait épars dans les écrivains de la Grèce et de Rome, sur un sujet qui lui était étranger et qu'ils ne traitaient qu'incidemment, il a eu beaucoup plus à démolir qu'à édifier; il a dévoilé leurs erreurs, il a montré

la futilité des fables dont ils se contentaient; mais souvent il ne lui a point été donné de nous faire voir la vérité qui devait remplacer tous ces rêves poétiques. Il nous conduit ou au doute ou à l'incrédulité sur la plupart des traditions que d'autres auraient admises sans critique; mais il reste à leur place un vide qu'il sera à jamais impossible de remplir. » Une traduction française, que Fauriel avait entreprise et abandonnée et que MM. Joly, Gence et Raoul Rochette exécutèrent sans beaucoup de soins, parut sous ce titre: *L'Italie avant la domination des Romains... traduit de l'italien... avec des notes et des éclaircissements historiques* par M. Raoul Rochette; Paris, 1824, 4 vol. in-8°, avec un atlas in-fol. Micali refondit son ouvrage sous le titre de *Storia degli antichi Popoli Italiani*; Florence, 1832, 3 vol. in-8°, avec un atlas in-fol. de 120 pl.: réimprimé à Milan, 1836, 3 vol. gr. in-8°; une autre édition, très-augmentée, parut à Florence, 1843 et ann. suiv., 4 vol. gr. in-8°, avec atlas in fol. de 180 pl. Z.

Rabbe, *Biographie universelle des Contemporains.* — Inghirami, *Osservazioni sopra i monumenti antichi uniti all' opera intitolata l'Italia avanti il dominio de' Romani, dans la Collezione d'Opuscoli scientifici e letterarii*; Florence, t. XII. — Sismondi, dans la *Revue Encyclopédique*, t. XIII, p. 411; t. XXVII, p. 363.

**MICAULT** (*Louis-François*), littérateur français, né vers 1641, à Nuits, mort en 1713, à Vaulse, près d'Avallon. Après avoir été capucin pendant quelques années, il passa dans la congrégation du Val des Choux, qui l'éleva prieur. Il était docteur en théologie. On a de lui: *Le véritable Abbé commendataire*; Dijon, 1674, in-12: ouvrage supprimé par arrêt du parlement de Dijon; — *La Science civilisée ou dépaycée des écoles d'Athènes*; Châtillon-sur-Seine, 1677, in-8°. Vers la fin de ses jours il avait composé un traité des abus inhérents à chaque état de la vie, et dont tous les chapitres se terminaient par cette phrase, qui servait de titre au livre: *Laissons le monde comme il est.* P. L.

Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*, II, 48.

**MICAULT DE LA VIEUVILLE** (*Mathurin-Jules-Anne CHEVALIER*), officier supérieur et philanthrope français, né à Lamballe, le 16 avril 1755, mort le 24 décembre 1829. En 1771 il entra dans les gardes du corps du comte de Provence (depuis Louis XVIII), et en 1790 passa dans la maison de Louise-Marie-Joséphine de Savoie, comtesse de Provence. Echappé aux dangers de la journée du 10 août 1792, il se tint caché durant la tourmente révolutionnaire. En 1804 il fonda à Montmartre l'*Asile de la Providence*, établissement qui sert de retraite à soixante vieillards ou infirmes des deux sexes; Micault en fut le premier directeur. Il créa peu après la *Société de la Providence*, dont le but était de venir en aide aux pauvres qui ne pouvaient entrer à l'Asile. En 1814, Micault de la Vieuville rentra, comme sous-lieutenant, dans la compagnie des gardes du corps de Monsieur (comte d'Artois,

depuis Charles X), avec le rang de lieutenant-colonel de cavalerie et fut nommé chevalier de Saint-Louis. Ce fut peu après qu'il organisa l'*Association paternelle des chevaliers de Saint-Louis*, œuvre destinée à venir en aide aux membres de cet ordre atteints par la misère ou la maladie. Lorsque le comte d'Artois monta sur le trône, sa compagnie fut fondue dans les compagnies royales (septembre 1824). Micault prit alors sa retraite et ne s'occupa plus que d'œuvres charitables. Il mourut très-peu de temps après.

H. L.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*.

**MICCA** (*Pierre*), artillerie piémontais, né en 1666, à Andorno (Verceilais), se fit sauter à Turin, le 29 août 1706. Il faisait partie de la garnison de cette capitale du Piémont lorsqu'elle fut assiégée par l'armée française sous les ordres du duc d'Orléans. Maîtres des ouvrages avancés, les Français poussèrent une vigoureuse attaque contre la citadelle dans la nuit du 29 août 1706. Déjà ils pénétraient de toutes parts lorsque Micca saisit une mèche, courut à une mine que l'ingénieur Antonio Bertola avait préparée, et se fit sauter avec une grande quantité d'assaillants. Ce dévouement sauva la place et donna le temps à l'armée austro-sarde, commandée par le prince Eugène, d'accourir et de forcer les Français à se retirer. On retrouva le corps carbonisé de Micca : il fut enseveli avec de grands honneurs et sa famille fut gratifiée à perpétuité de... deux rations de pain par jour. En 1828, le roi de Sardaigne, Charles-Félix ayant eu connaissance de l'héroïsme de l'artillerie et de la modicité de la récompense, fit rechercher les descendants de Micca, et leur donna d'honorables positions. Il fit frapper une médaille commémorative, et en 1837 Charles-Albert lui fit élever un magnifique monument en bronze dans l'arsenal de Turin. Mme Louise Lemercier, née Viberti, a pris le dévouement de Pierre Micca pour sujet d'un drame intitulé : *Le Siège de Turin*; Paris, 1830, in-12.

A. DE L.

De Grégory, *Histoire de la Littérature et des Arts du Verceilais*.

**MICCO SPATARO**. Voy. SPATARO.

**MICHAELENSIS** (*Jean*), théologien du douzième siècle, né et mort en des années incertaines. On ne sait pas même comment il faut traduire son nom en français. Fleury l'appelle Jean de S.-Michel; mais cette interprétation est évidemment inexacte. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* proposent Jean de La Michaille, La Michaille étant, selon Beaudran, une partie du Bugy. Ce n'est encore là qu'une conjecture. Nous trouvons un Jean de Michaelis désigné par le pape évêque de Lausanne, en 1466. N'était-il pas de même famille que le théologien du douzième siècle? On ne sait rien de la vie de ce Jean Michaelensis, si ce n'est qu'assistant au concile de Troyes en 1128, il y fut chargé de

dresser une règle pour les chevaliers du Temp et s'acquitta sur-le-champ de cette difficile glorieuse commission. Cette règle, souvent primée, l'a été pour la première fois par Aub Lemire dans sa *Chronique de Cîteaux*. On l'a souvent attribuée à saint Bernard, mais sans fondement.

B. H.

Fleury, *Hist. Eccles.*, liv. 67, n. 55. — Mabillon, *Op. Bernardi*, t. I, p. 571. — *Hist. Littér. de la France*, t. p. 66. — Ruchat, *Abrégé de l'Histoire Eccles. du p de Vaud*, p. 75.

**MICHAELER** (*Charles-Joseph*), historien érudit allemand, né à Inspruck, le 6 décembre 1735, mort le 22 janvier 1804. Entré dans l'ordre des Jésuites, il fut appelé, en 1776, à enseigner l'histoire à l'université de sa ville natale, et devint en 1783 conservateur en chef de la bibliothèque de l'université de Vienne. On a de lui : *Tabula parallelæ antiquissimarum teutonicarum dialectarum*; Inspruck, 1776, in-8°; — *Versuch über die erste Gestalt und Bevölkerung Tyrols* (Essai sur l'état et la population primitive du Tyrol); Vienne, 1783, in-8°; — *Collectio Poetarum elegiacorum stylo et sapore Calliano scribentium*; Vienne, 1784, 2 vol. in-8°; — *De Origine Lingue*; Vienne, 1788, in-8°; — *Collectio Poetarum elegiacorum stylo et sap. Ovidiano scribentium*; Vienne, 2 vol. in-8°; — *Das Neueste über die geographische Lage des irdischen Paradieses* (Nouvelles Recherches sur la position géographique du paradis terrestre); Vienne, 1796, in-8°; — *Ueber das Geburts- und Sterbejahr Jesu-Christi* (Sur l'année de la naissance et de la mort de Jésus-Christ); Vienne, 1796-1797, 2 vol. in-8°; — *Ueber die phöniciischen Mysterien* (Sur les Mystères phéniciens); Vienne, 1796, in-8°; — *Geschichte in der Fabel oder Versuch über den Ursprung der griechischen Theogonie* (L'Histoire dans la fable, ou Essai sur l'origine de la théogonie grecque); Vienne, 1798, 2 vol. in-8°; — *Historisch kritischer Versuch über die ältesten Völkerstämme* (Essai historique et critique sur les plus anciens peuples); Vienne, 1801-1802, 3 vol. in-8°.

O.

Mensel, *Gelehrtes Deutschland*, t. V, X et XI. — *Gelehrtes Oestreich*. — Rotermund, *Supplément à l'Annuaire*.

**MICHAELIS** (*Sébastien*), dominicain français, né en 1543, à Saint-Zacharie (Provence), mort à Paris, le 5 mai 1618. Il introduisit le noviciat dans plusieurs maisons de son ordre, et obtint l'assentiment de la cour de Rome et de la papauté pour une congrégation particulière. Le P. Michaelis fut le premier vicaire général des Dominicains de cette réforme, et, après avoir refusé en 1579 l'évêché de Fréjus, il devint prieur du nouveau couvent des Frères prêcheurs que, par ses efforts, il fit élever au mois de septembre 1611, rue Saint-Honoré. Il fut élu prieur le 23 mars 1613, et obtint la permission de faire construire à Paris un couvent de Dominicains, rue Saint-Honoré. Il peut être regardé comme le restaurateur de l'ordre de Saint-Dominique en France.

rance, œuvre continuée de nos jours par le Lacondaire. Outre quelques ouvrages de été, on a de lui, *L'Histoire véritable de ce qui s'est passé sous l'exorcisme de trois filles assédées au pays de Flandre*, avec un *Traité des Sorciers et des Magiciens*; Paris, 1623, 2 pl. in-8°. Ce livre est aussi curieux que rare; il attribua à conduire Gaufridy sur le bûcher. H. L. Le Vêre, *Calendrier historique et chronologique de l'église de Paris*. — H. Du Tems, *Le Clergé de France*.

**MICHAELIS** (*Jean-Henri*), orientaliste allemand, né à Klottemberg (royaume de Saxe), le juillet 1668, et mort à Halle, le 10 mars 1738. Après d'assez mauvaises études dans sa ville natale et à Elrich, où il était impossible de trouver des ressources nécessaires, il se rendit en 1683 à Brunswick, pour entrer dans le commerce; mais son goût l'entraînant irrésistiblement vers la carrière libérale, il entra dans l'école de Saint-Martin, dont le recteur le prit en affection et lui confia l'instruction de quelques enfants. Il continua ensuite ses études à Nordhausen, et en 1686 il se rendit à Leipzig pour suivre les cours de l'université. Il se livra à la théologie et donna des soins particuliers à l'étude de l'hébreu. Il fut bientôt en état d'enseigner lui-même cette langue. Il entra ensuite au séminaire théologique de Halle, où il donna des leçons de grec, d'hébreu et de chaldéen. En 1793 il quitta momentanément cet établissement pour diriger les dernières études classiques d'un de ses frères et d'un de ses parents; mais l'année suivante il prit ses fonctions au séminaire théologique, et en 1697 il ajouta à l'enseignement des trois langues qui viennent d'être citées celui du syriaque, du samaritain, de l'arabe, de l'idiome rabbinique. En 1698 il se rendit à Francfort, auprès de Ludolf, avec lequel il avait noué d'intimes relations; et il apprit de lui en fort peu de temps l'hébreu, qu'il parvint, dit-on, à parler avec facilité. L'année suivante il fut rappelé à Halle pour succéder à Franc dans la chaire de grec de langues orientales. En 1707 il fut chargé de l'inspection de la bibliothèque de l'université, et en 1709 il fut nommé professeur ordinaire de théologie.

Parmi les nombreuses dissertations de Michaelis on peut citer : *Conamina brevioris manuductionis ad doctrinam de accentibus Hebræorum vocalibus*; Halle, 1695, in-8°; — *De Accentibus vocalibus interinctionibus Hebræorum metricis*; Halle, 1700, in-8°, traité court, mais substantiel; — *De peculiaribus Hebræorum loquendi modis*; Halle, 1702, in-8°; — *De Historia Linguæ Arabicæ*; Halle, 1706, in-8°; — *De Textu novi Testamenti græco*; Halle, 1707, in-8°; — *De Codicibus manuscriptis Bibliæ hebræicæ, arabicæ, et Syriacæ Erfurtensibus*; Halle, 1706, in-8°; — *De Usu LXX inter prætum in Novo Testamento*; Halle, 1715, in-8°; — quelques écrits relatifs à la langue éthiopienne, tels qu'une version faite avec des notes, de la traduction éthio-

pienne des Psaumes, et une vie de P. Heglings, qui avait voyagé en Éthiopie. — Son ouvrage principal est une excellente édition, avec des notes critiques fort bien faites, de *la Bible hébraïque*; Halle, 1720, 2 vol. in-4° et in-fol. Michaelis prit pour base de ce travail l'édition de Jablonsky, qu'il compara avec dix-neuf autres éditions imprimées et cinq manuscrits d'Erfurt, dont trois contenaient la *Masore*. M. N.

**MICHAELIS** (*Chrétien-Benoît*), hébraïsant allemand, frère du précédent, né à Elrich (Saxe), le 26 janvier 1680, mort à Halle, le 22 février 1762. Il fut nommé professeur de philosophie à Halle en 1713. En 1731 il passa à la chaire de théologie, et en 1738 à celle de littérature grecque et de langues orientales. Il était versé dans la langue syriaque; il était surtout un très-bon grammairien. On a de lui : *De Vocum litterarum Significatione hieroglyphica*; Halle, 1717, in-4°; — *De Pœnis capitalibus in Sacra Scriptura commemoratis, imprimis Hebræorum*; Halle, 1730, in-4°; — *De antiquissima Idumæorum Historia*; Halle, 1733, in-4°; — *Notiones superi et inferi, indeque adscensus et descensus*; Halle, 1735, in-4°; — *Uberiores annotationes philologicæ exegeticæ in hagiographos V. T. libros* (avec des notes de J.-H. Michaelis et d'autres de J.-J. Rambach); Halle, 1720, 3 vol. in-4°. M. N.

**MICHAELIS** (*Jean-David*), célèbre orientaliste et théologien allemand, fils du précédent, né à Halle, le 27 février 1717, et mort à Gœttingue, le 22 août 1791. Les maîtres que lui donna son père ne surent lui inspirer qu'une forte répulsion pour les études grammaticales; mais quatre ans de séjour à l'école des Orphelins de Halle compensèrent en partie les défauts de cet enseignement privé, et en comblèrent en partie les lacunes. En 1733 il commença à suivre les cours de l'université. Après avoir pris le grade de maître ès arts et soutenu deux thèses, l'une sous la présidence de son père, *De Antiquitate Punctorum hebraicorum*, le 7 octobre 1739, et l'autre, *De Psalmo XXII*, le 17 du même mois, en 1740, il fit un voyage en Angleterre. En se rendant dans ce royaume, il vit à Leyde Alb. Schultens, qui l'accueillit avec bienveillance. A Londres et à Oxford il eut des relations fort utiles avec plusieurs savants distingués. A son retour à Halle, il reprit ses études, qu'il dirigea principalement sur l'exégèse biblique et des langues hébraïque, syriaque et chaldéenne. A la mort du chancelier Ludwig, il fut chargé de mettre en ordre sa bibliothèque, une des plus riches de l'Allemagne et d'en rédiger le catalogue. Le soin et la méthode qu'il apporta à ce travail ont fait du catalogue des livres de ce célèbre juriconsulte (1745, 2 vol. in-8°) un modèle pour ce genre d'ouvrage. Le séjour de Halle, centre des missions protestantes pour l'Asie, lui fut d'une grande utilité pour l'étude des langues orientales; mais l'étroite ortho-

doxie qui régnait alors dans cette université ne lui aurait permis que difficilement d'appliquer les grandes connaissances qu'il avait acquises à l'interprétation de la Bible. Ce fut un bonheur pour lui et pour les sciences théologiques d'être appelé sur une scène nouvelle, où il trouva des hommes du plus grand mérite, joignant à une vaste érudition cet esprit d'indépendance sans lequel il ne peut y avoir aucun travail littéraire sérieux. En 1746, Michaelis fut nommé à Göttingue professeur de philosophie. Il est assez singulier que cet homme, qui était principalement versé dans la théologie et dans les langues orientales, n'ait jamais été appelé à une chaire qui lui permit d'enseigner les parties qu'il connaissait le mieux. Ce fut par l'influence de Münchhausen, principal fondateur de l'université de Göttingue, qu'il y fut nommé professeur. Il se montra digne de prendre place à côté de ses illustres collègues, Haller, Mosheim, Gessner, et il contribua puissamment, pour sa part, à jeter un brillant éclat sur cette université naissante. En 1751 il rédigea avec Haller les statuts de la Société des sciences qu'on avait fondée à Göttingue et dont il fut secrétaire depuis la fondation jusqu'en 1756, et directeur de 1761 à 1770. Quelques différends qu'il eut alors avec ses collègues l'engagèrent à se retirer de cette société savante. De 1753 à 1770, il dirigea la publication des *Göttinger gelehrten Anzeigen* (Annonces savantes de Göttingue). Il fut aussi chargé de 1761 à 1763 des fonctions de bibliothécaire de l'université. Enfin après la mort de Gessner, en 1761, il consentit à diriger gratuitement le séminaire philologique, utile enseignement qui allait périr sans le dévouement de Michaelis. Pendant la guerre de Sept Ans, il n'eut qu'à se louer de la conduite des officiers français, qui avaient pris des précautions pour sauver sa bibliothèque, dans le cas où l'armée française en se retirant aurait eu devoir incendier Göttingue. Ce fut à cette même époque qu'après avoir suggéré au comte de Bernstorff, ministre de Frédéric V, roi de Danemark, le projet d'une expédition scientifique en Arabie, il se trouva chargé d'en préparer lui-même en grande partie l'exécution; il rédigea entre autres l'instruction et une série de questions relatives aux objets sur lesquels on appela l'attention de la commission. Cet écrit remarquable a été publié sous ce titre : *Fragen an eine Gesellschaft gelehrter Männer die nach Arabien reisen* (Questions à une société de savants qui partent pour l'Arabie); Francfort, 1762, in-8°; il a été traduit en français. Michaelis fut membre d'un grand nombre de sociétés savantes. La Société royale de Londres l'admit dans son sein en 1789, et l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres de Paris le nomma cette même année associé étranger.

Michaelis s'était destiné aux études historiques, vers lesquelles son goût l'entraînait. Mais l'université de Göttingue manquait d'un théologien

distingué; Münchhausen crut Michaelis capable de le devenir; il l'engagea à se livrer tout entier aux études théologiques, dans l'espoir qu'il serait pour elles ce que Haller et Gessner, ces deux gloires de Göttingen, étaient pour l'histoire naturelle et la philologie classique. Le succès répondit en grande partie aux désirs aux vœux du célèbre fondateur de l'université de Göttingue. Michaelis, sans produire précisément une révolution dans la théologie, y apporta de nouvelles idées, des habitudes critiques et un érudition de bon aloi qui étaient restées trop étrangères aux théologiens antérieurs. Il est peu de sujets qu'il n'ait touchés; il a surtout réussi dans celles des études théologiques qui tiennent à la philologie, à l'archéologie et à l'histoire. Il avait le talent de rendre ses leçons intéressantes de faire aimer l'étude des langues orientales. Aussi forma-t-il un grand nombre d'orientalistes distingués, qui, devenus professeurs à leur tour, répandirent dans les universités allemandes une connaissance plus approfondie et mieux fondée des langues orientales, dont ils firent en même temps une plus heureuse application à la critique biblique et à l'interprétation des livres saints. Cette influence exercée par Michaelis mérite de ne pas être oubliée. Il convient aussi de rappeler qu'il avait adopté les principes de Schultze pour l'hébreu, en leur faisant subir toutefois quelques modifications importantes.

On a de Michaelis un grand nombre d'ouvrages que nous classerons en cinq catégories : 1° Ouvrages se rapportant aux langues orientales. Des premiers de ces ouvrages, l'auteur appartient à l'ancienne école qui s'attachait principalement aux grammairiens juifs; dans les derniers il incline au contraire fortement vers l'école de Schultens; — *De Punctorum Hebræorum antiquitate*; Halle, 1739, in-4°, au point de vue erroné des Buxtorf; — *Hebräische Sprachlehre* (Grammaire Hébraïque); Halle, 1741, in-8°; 3<sup>e</sup> édit., 1778; — *Anfangsgründe der hebräischen accentuation* (Principes élémentaires de l'Accentuation hébraïque); Halle, 1741, in-8°; — *Beurtheilung der Mittel, welche man anwendet die ausgesetzene hebräische Sprache zu verstehen* (Appréciation des moyens employés pour l'intelligence de la langue mère des Hébreux); Göttingue, 1756, in-8°. C'est le premier ouvrage dans lequel, abandonnant l'ancien système, il se tourne vers celui de l'école hollandaise, qu'il suivit depuis lors. Les réflexions judicieuses qu'il présente sur cette méthode contribuèrent puissamment à la faire triompher en Allemagne; — *Grammatica Chaldaica*; Göttingue, 1771, in-8°; — *Supplementa ad Lexica hebraica*; Göttingue, 1785-1792, 6 volumes, in-4°, ouvrage bien fait et utile; — *Grammatica Syriaca*; Halle, 1784, in-4°. Michaelis prépara pour la rédaction de cette grammaire du Syriac de son père et des notes manuscrites qu'il y avait ajoutées; — *Syrische Chrestomathie*;

alle 1768; Gœttingue, 1783, in-8° : suivie d'un traité sur la langue syriaque, dont la 2<sup>e</sup> édit. est de 1786, in-8°; — *Arabische Grammatik, ebst einer arabischen Chrestomathie*; Gœttingue, 1771, in-8°; 2<sup>e</sup> édit., remaniée, Gœttingue, 1781, in-8°; 3<sup>e</sup> édit., 1817. La 1<sup>re</sup> édition n'était que la grammaire arabe d'Erpenius fondue et arrangée; la 2<sup>e</sup> édit. et la 3<sup>e</sup> sont un ouvrage presque nouveau; la grammaire est précédée d'un avant-propos sur le goût des Arabes dans les ouvrages poétiques et historiques. La chrestomathie n'est guère autre chose que l'appendice de la grammaire d'Erpenius — 2<sup>o</sup> Ouvrages de critique biblique : *Einleitung in die göttlichen Schriften des neuen Testaments* (Introduction aux écrits sacrés de la nouvelle Alliance); Gœttingue, 1750, in-4°. Ce livre, faible d'abord, gagna peu à peu en valeur; dernière édition, 1787-1788, 2 vol. in-4°, est un ouvrage presque entièrement différent. C'est sur cette 4<sup>e</sup> édit. qu'il a été traduit en anglais par Marsh, qui y a ajouté des notes; Cambridge, 1793-1801, 4 part. in-8°; les notes de Marsh ont été traduites en allemand par E.-F.-K. Rosenüller; Gœttingue, 1795 et 1805, 2 vol. in-4°. Une traduction française de l'introduction de Michaelis a été faite en français par M. Chénèbre sur la traduction anglaise; Genève, 1822, vol. in-8°; — *Einleitung in die göttlichen Schriften des alten Bundes* (Introd. aux écrits sacrés de l'ancienne Alliance); Hambourg, 1787, in-4° : ouvrage non terminé et ne contenant que la partie qu'on désigne sous le nom d'*Introduction spéciale*; — *Curæ in versionem syriacam Actorum apostolorum*; Gœttingue, 1755, in-4°; — *Tractatio critica de variis lectionibus Novi Testamenti, caute colligendis et dijudicandis*; Halle, 1749, in-4°; — *Paraphrasen und Anmerkungen über die Briefe Pauli an die Galater, Ephes., Philip., Coloss., Thessal., Timoth., Tit. und Philem.* (Paraphrases des *Épîtres de saint Paul aux Galates*, etc.); Brême, 1750 et 1769, in-4°; — *Poetische Umschreibung des Predigers* (Paraphrase en vers de l'*Écclésiaste*); Gœttingue, 1751 et 1762; — *Erklärung des Briefes an die Hebræer* (Explicat. de l'*Épître aux Hébreux*); Francfort, 1762-1764 et 1780-1786, 2 vol. in-4°; — *Ueber die drei wichtigsten Psalmen von Christis, XVI, XL und CX* (Des trois principaux Psaumes relatifs au Messie); Gœttingue, 1759, in-8°; — *Epistolæ de 70 hebdom. Danielis*; Londres, 1773, in-8°, publié par Job Pringle; — *Observationes philologicae et criticae in Jeremiae vaticinia et Chronos*; Gœttingue, 1793, in-4°, édité par J.-F. Schlessner; — une traduction allemande de la Bible avec des notes destinées non aux théologiens, mais à des lecteurs éclairés : l'*Ancien Testament*, Gotha, 1769-1783, 13 part. in-4°, et le *Nouveau Testament*, 1788-1792, 2 vol. in-4°. Cette traduction manque d'énergie et surtout de couleur poétique. Des apocryphes il n'a traduit

que le 1<sup>er</sup> livre des *Machabées*; Francfort, 1778, in-4°, avec des notes historiques très-bien faites; c'est un de ses meilleurs travaux. — 3<sup>o</sup> Ouvrages historiques : Les meilleurs écrits de Michaelis appartiennent à cette catégorie; — *Spicilegium geographicæ Hebreorum exteræ*; Gœttingue, 2 part.; la 1<sup>re</sup>, 1768, in-4°, et la 2<sup>e</sup>, 1770, in-4° : savant commentaire du chap. x de la *Genèse*; l'auteur a mis à profit tous les renseignements postérieurs à Bochart et dus principalement à Assemani, à Busching, à Forster et à Buttner. Il voit dans les noms propres de ce chapitre non des désignations d'individus, mais des désignations de peuples. Il faut joindre à cet ouvrage les observations que J.-R. Forster publia sur la 1<sup>re</sup> partie, sous le titre de : *Epistolæ ad J.-D. Michaelis hujus Spicilii. geographicæ Hebr. jam confirmantes, jam castigantes*; Gœttingue, 1772, in-4° : éditées par Michaelis lui-même; — *Compendium Antiquitatum Hebræorum*; Halle, 1753, in-4°; — *Abhandlung von den Ehegesetzen Moses* (Traité des lois par lesquelles Moïse interdit le mariage entre proches parents); Halle, 1755, in-4°; deux nouvelles édit.; — *Paralipomena contra Polygamiam*; Halle, 1757, in-4°; contre le livre de Premontrai; — *Comment. ad leges divinas de pœna homicidii*; Halle, 1747, in-4°; — *Dissert. de mente ac ratione legis mosaicæ usuram prohibentis*; Halle, 1745, in-4°; 2<sup>e</sup> édit., augm., 1767, in-4°; — *Lex mosaica Deuter. XXII 6 et 7, ex historia naturali et moribus Ægyptiorum illustrata*; Gœttingue, 1757, in-4°; 2<sup>e</sup> édit., augm., 1767; — *De iudiciis gnosticæ philosophiæ tempore LXX interpretum et Philonis Judæi*; Gœttingue, 1767, in-8°; — *Mosaïches Recht* (Droit mosaïque); Francfort, 1770-1775 et 1775-1780, 6 vol. in-8° : le plus célèbre des ouvrages de Michaelis. Le 1<sup>er</sup> vol. contient, en outre de l'introduction, le droit public des Israélites; le 2<sup>e</sup> et la plus grande partie du 3<sup>e</sup> le droit civil; la fin du 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> le droit administratif appliqué aux intérêts de l'État, de la religion et des particuliers; le 5<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> le droit criminel. Reçu d'abord avec la faveur la plus marquée, le *Droit mosaïque* fut bientôt attaqué par l'école de Heyne, qui accusait Michaelis de n'avoir pas bien compris l'esprit de l'antiquité, reproche qui n'est que trop fondé. Il est probable que le séjour qu'il avait fait en Angleterre et le goût qu'il y avait pris pour la constitution anglaise exercèrent sur son esprit une influence à laquelle il ne sut pas résister, et l'entraînèrent à voir dans les institutions mosaïques des idées libérales et modernes qui n'y sont certainement pas. En somme, on peut dire avec Eichborn que les détails valent mieux que l'ensemble; il faut peut-être ajouter qu'à côté des travaux antérieurs l'ouvrage de Michaelis peut passer pour un chef-d'œuvre. — 4<sup>o</sup> Ouvrages de dogmatique et de morale : Michaelis suit en général les principes de la philosophie de Wolf; mais il les

applique plus à l'exposition populaire de la théologie qu'à son développement scientifique; — *Entwurf der typischen Gottesgelahrtheit* (Esquisse de Théologie typique); Gœttingue, 1755 et 1763, in-8°; — *Compendium Theologiæ dogmaticæ*; Gœttingue, 1760, in-8°. Cette dogmatique fut supprimée en Suède, comme dangereuse. On revint bientôt sur cet ordre sévère, et le roi de Suède, sur les représentations du comte Læpken, que la confiscation du livre avait engagé à le lire, envoya à l'auteur l'ordre de l'Étoile polaire. Michaëlis publia aussi cet ouvrage en allemand; Gœttingue, 1784, in-8°; et plus tard il fit paraître un volume de développements; — *Von der Pflicht die Wahrheit zu reden* (Du Devoir de dire la vérité); Gœttingue, 1750, in-8°; — *Gedanken über die in heilig. Schr. geoffenbarten Lehre, der Genugthuung* (Pensées sur la doctrine de la satisfaction); Francfort, 1748, in-8°; — *Gedanken über die Lehre der heil. schrift von Sünde und Genugthuung* (Pensées sur les doctrines du péché et de la satisfaction); Hambourg, 1752, in-8°; 2<sup>e</sup> édit., augm., 1779, in-8°; — *Erklärung der Begräbniss und Auferstehungsgeschichte Christi* (Explication de l'histoire de l'ensevelissement et de la résurrection de Jésus-Christ); Halle, 1783 et 1785, 2 part. in-8°, contre les fragments de Wolfenbuttel, publiés par Lessing; — *Ueber den Einfluss der Sprachen auf die Meinungen der Menschen* (De l'Influence réciproque des langues sur les opinions des hommes); Brême, 1762, in-4°; traduit en français par Mérian et Prémontval, Brême, 1762, in-8°; mémoire couronné par l'Académie de Brême en 1759. — 5<sup>o</sup> Écrits divers : Il faut ranger dans cette catégorie : Les *Réflexions sur les universités protestantes de l'Allemagne*; Gœttingue, 1769-1773, 4 vol. in-8°; — un poëme assez mauvais sur Moïse; — une traduction de *Clarisse*, etc. Les ouvrages suivants méritent plus d'attention : *Orientalische und exegetische Bibliothek*; Francfort, 1771-1789, 24 part., avec plus. suppl. in-8°; — *Neue orientalische und exegetische Bibliothek*; Gœttingue, 1786-1793, in 8°; les 9 dernières sont de Tychsen. Michaëlis avait voulu faire de ces deux publications périodiques un magasin de tout ce qui se publiait d'intéressant dans la littérature biblique et dans la littérature orientale. Ces deux recueils ne sont pas sans importance pour l'histoire de ces deux branches d'étude; — *Syntaxa commentationum*; Gœttingue, 1759 et 1767, 2 part. in-4°; — *Commentationes in Soc. Reg. Scient. Gotting. per annos 1758-1762, prælectæ*; Brême, 1763 et 1774, in-4°; — *Comment. in Soc. Reg. Scient. Gotting. per annos 1763, 64, 65 et 68 obtatæ*; Brême, 1769, in-4°; — *Vermischte Schriften*; Francfort, 1766 et 1769, 2 vol. in 8°; — *Zerstreute kleine Schriften*; Iéna, 1763-1795, 3 livr. in-8°; — *Lebensbeschreibung von ihm selbst abgefasst* (Biographie

écrite par lui-même); Rintel et Leipzig, 17 in-8°, avec des notes de Hassencamp, Eichhorn, Schulz et Heyne. Michel NICOLAS.

J.-D. Michaëlis dans l'*Allgem. Bibliothek d'Eichhorn* III<sup>e</sup> vol., 1791, pag. 827-906. — *Memoria viri illius J.-D. Michaëlis celebrata in consensu Societatis I. Scient.* 1791, par Heyne.

**MICHAËLIS (Jean)**, théologien protestant suédois, né à Stralsund, le 27 janvier 1612, et mort à Greiffswald, le 11 mars 1674. Après avoir étudié la philosophie, les langues et la théologie à Kœnigsberg et à Rostock, il alla à Leyde pour apprendre l'arabe et l'hébreu rabbinique. Il fut nommé, à son retour, professeur d'éloquence à Greiffswald; plus tard il passa à la chaire de théologie. Il fut aussi pasteur d'une des paroisses de cette ville et l'assesseur du consistoire. Il laissa en mourant plusieurs ouvrages, dont son fils n'a fait imprimer que les suivants : *Lexicon particularum hebraicarum, ebraicorum, arabicorum, persicorum, turcicorum, zantium studii non incommodum*; Rostock, 1688, in-4°; 2<sup>e</sup> édition, revue et augmentée. Tympe, Iéna, 1734, in-4°; — *Notæ exegeticae in Novum Testamentum*; Rostock, 1706, in-8°. M. N.

Jöcher, *Gelehrten-Lexikon*. — Winer, *Handbuch der theologischen Literatur*.

**MICHAËLIS (Pierre)**, théologien protestant, né à Greiffswald, le 26 décembre 1653, et mort à Demmin, le 19 septembre 1719. Il fit ses études dans sa ville natale et à Rostock; il fut ensuite adjoint à la faculté de philosophie de Greiffswald et plus tard pasteur à Demmin. Il s'occupa principalement de casuistique et de droit ecclésiastique. La plupart de ses ouvrages roulent sur ces matières, et depuis longtemps ni intérêt ni utilité. M. N.

**MICHAËLIS (Jean-Georges)**, théologien protestant, né à Zerbst, le 22 mai 1690, et mort à Halle, le 16 juin 1758. Il fut recteur de 1717 à 1727 à Dessau, et dirigea ensuite à Francfort-sur-l'Oder l'école de Frédéric, où il devint aussi professeur de philologie en 1733. Deux ans après il fut nommé professeur de théologie à Halle. On a de lui : *De duabus Avibus purgationis prosi destinatis*; Halle, 1737, in-4°; — *Tempestate maris a Christo miraculose non sedata*; Halle, 1739, in-4°; — *Observationes sacræ*; Utrecht, 1738, in-8°; Arnheim, 1741, in-8°; — *Exercitatio theologico-philologica de eo : num solemnis expiationum dies sub templo secundo fuerit celebratus ?* Halle, 1754, in-4°; — *Exercitationes theologico-philologicae*; Leyde, 1757, in-8°. M. N.

Winer, *Handbuch der theologischen Literatur*.

**MICHAËLIS (Jean-Benjamin)**, poëte allemand, né le 31 décembre 1746, à Zittau, et mort à Halberstadt, le 30 septembre 1772. Il étudia la médecine à l'université de Leipzig, où il se lia d'amitié avec Gottsched, qui le décida pour la carrière littéraire. Il débuta par collaborer au *Correspondant de Hambourg*, et eut pour patrons Gleim et G. Jacobi. Il composa des fables,

es poésies lyriques et des satires, qui sont les-estimées. Plusieurs de ses écrits inédits se trouvent à Halberstadt, parmi les papiers posthumes de Gleim. Ses *Œuvres poétiques* ont été cueillies par Schmidt; Giessen, 1780, 2 vol. Quant à ses *Œuvres complètes*, elles ont été publiées à Vienne, en quatre volumes, en 1791.

H. W—s.

Conv.-Lex.

**MICHALLON (Claude)**, sculpteur français, né à Lyon, vers 1751, mort à Paris, le 11 septembre 1799. Encore enfant, il exécuta des vases en bois qui attirèrent l'attention. Il vint à Paris avec une recommandation pour Bridan, professeur à l'Académie, qui l'admit dans son atelier. Ses progrès furent rapides, et Coustou, chargé de la restauration d'une partie du Louvre, l'employa à la sculpture des mascarons de palais. Michallon n'en continuait pas moins ses études, auxquelles il employait la nuit. Ses vases furent récompensés : il obtint le premier grand prix. Il était à Rome lorsqu'en 1788 mourut Drouais, son ami. L'exécution du tombeau de ce peintre fut mise au concours par les vases, et Michallon fut jugé digne d'en être chargé. Ce monument, élevé dans l'église Sainte-Anne *in-via-lata*, à Rome, contribua beaucoup à l'éputation de son auteur, notamment le bas-relief, qui, dans la proportion d'un mètre centimètres, représente la Peinture, la Sculpture et l'Architecture traçant à l'encre le nom de Coustou sur une pyramide. Après avoir couru de grands dangers, en sa qualité de Français, sous les troubles qui eurent lieu à Rome en 1793, Michallon revint à Paris. Il fut employé à l'exécution des statues colossales qui ornent les fêtes publiques, prit part à différents concours, et remporta plusieurs prix. C'est lui qui donna le projet d'obélisque dont le modèle a été vu sur le terre-plein du Pont-Neuf. Il exécuta aussi, pour les fabricants de bronze, des modèles de pendule qui eurent un grand succès, surtout celui de *L'Amour et Psyché*. Il travailla à l'intérieur du Théâtre de la République (aujourd'hui Théâtre-Français), à des bas-reliefs qui eurent disparu, lorsqu'une chute causa sa mort. Un buste de *Jean Goujon*, qui était au Musée des Monuments français et une statue de *Raton d'Ulrique*, qui devait être exécutée en bronze pour le Corps législatif, sont ses derniers ouvrages.

G. DE F.

Arnaud, Jay et Jouy, *Biographie des Contemporains*. — Robinet, Vieille de Boisjolin, *Biographie des Contemporains*.

**MICHALLON (Achille-Etna)**, peintre français, fils du précédent, né le 22 octobre 1796, à Paris, où il mourut, dans la nuit du 23 au 24 septembre 1822. Né avec une véritable vocation, il dessinait et peignait même dès sa plus tendre enfance. A douze ans, pendant qu'il jouait à la balle dans la cour, le prince russe Youssoufอฟ admirait dans l'atelier ses essais de peinture et

fondait en sa faveur une pension qu'il lui fit payer jusqu'à l'incendie de Moscou, où ce prince perdit une grande partie de sa fortune. Le jeune Michallon eut pour maîtres Bertin, David et Valenciennes. En 1812 il obtint le second grand prix de paysage, et à l'unanimité des suffrages le premier grand prix en 1817. Il envoya de Rome : une *Vue du lac de Renni*, qui figura au salon de 1819; *La Mort de Roland*, tableau exécuté avec beaucoup d'énergie, et qui offre un site montagneux avec d'assez grandes figures; enfin, le *Combat des Lapithes et des Centaures*. Ses autres tableaux principaux sont : *Les Ruines du Cirque*; une *Vue des environs de Naples*; une *Cascade suisse*; *Vue de Witterhorn*; le *Passage de la Schaldegg, au canton de Berne* : ces deux derniers tableaux exposés au salon de 1822; une *Vue de Frascati*, maintenant au musée du Louvre; plusieurs vues du parc de Neuilly, pour le duc d'Orléans. La mort prématurée de ce peintre n'a pas empêché son nom d'obtenir une assez grande réputation, que le temps a un peu atténuée, et qui fut plus méritée par ses premiers ouvrages que par ceux qui ont suivi son séjour à Rome : il avait fait de bonnes études d'après nature, il rapporta de Rome un talent de convention. Lami Denozan a publié en 1829 des *Vues d'Italie et de Sicile* dessinées d'après nature par Michallon et lithographiées par Villeneuve et Deroy, in-fol., précédées d'une notice biographique. Le catalogue des tableaux, dessins, etc., de Michallon, imprimé en 1822, contient 463 numéros.

G. DE F.

Henlon, *Annuaire Biographique*. — Aug. Vannier, *Oraison funèbre*, 1822. — *Docum. part.*

**MICHAUD DE COURCELLES (Comte Hugues)**, diplomate savoyard, né en Savoie, vers 1505, mort à Chambéry, en 1572. Allié aux plus nobles maisons de la Savoie, il fut élevé à la cour du duc Charles III, dit *le Bon*, qui le prit pour son secrétaire intime. Michaud de Courcelles rendit de grands services à son maître dans les guerres qu'il eut à soutenir contre le roi de France François I<sup>er</sup>, contre l'empereur Charles Quint et contre les Suisses. Michaud ne put empêcher Genève et Lausanne de secouer l'autorité de son maître, ni les Valaisans de s'emparer du Chablais; mais il réussit à faire une paix avantageuse avec François I<sup>er</sup>, et obtint de Charles Quint la cession du comté d'Aoste. Charles III donna à son fils le prince de Piémont Philibert-Emmanuel, dit *Tête de Fer*, Michaud pour gouverneur; tous deux se rendirent à la cour de Charles Quint, qu'ils suivirent dans les campagnes des Pays-Bas. L'empereur fut si content des services du sire de Courcelles, que le 15 février 1549 il le créa comte palatin. Michaud se distingua à la bataille de Saint Quentin (10 août 1557), et lorsque Philibert-Emmanuel rentra dans ses États, à la suite du traité de Cateau-Cambrésis (1559), Michaud reçut le gouvernement de la Bresse et du Bugey. Il

mourut conseiller maître des comptes (ministre des finances) de la Savoie. Il avait épousé, en 1564, Nicolle des Molettes, dont il laissa plusieurs enfants, qui créèrent les branches des *Michaud de Nice*, des *Michaud de Mognard*, et des *Michaud d'Albens*. A. D'E—P—C.

Guichenon, *Histoire de la Maison royale de Savoie*. — J.-L. Vincent, *Histoire de Savoie*, etc. — Claude Genoux, *Histoire pittoresque de la Savoie*. — Tonsi, *Vita Emmanuels-Philiberti, Allobrogum ducis*. — Bruslé de Montplanchamp, *Histoire d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie* (Amsterdam, 1692, in-8°).

**MICHAUD (Claude-Ignace-François)**, général français, né le 28 octobre 1751, à Craux-Neuve, dans le Jura, mort le 19 septembre 1835, à Luzancy (Seine-et-Marne). De 1780 à 1783 il servit comme enrôlé volontaire dans un régiment de cavalerie. A part ce court espace de temps, il passa la première moitié de sa vie au milieu des forêts et des rochers de son pays natal, et il s'endurcit de bonne heure aux fatigues de la guerre. Lorsque la révolution éclata, il organisa dans son canton un bataillon de volontaires (1791), et y figura comme capitaine, puis comme lieutenant-colonel. Il avait alors quarante ans. Nommé commandant de Porentruy, il contribua beaucoup à la réunion de cette principauté à la France. Dans la même année il reçut les grades de général de brigade (19 mai) et de général de division (25 septembre 1793); sa brillante conduite à l'armée du Rhin l'en avait rendu digne. Opposé au corps de Condé, il ne cessa de le tenir en échec jusqu'au moment où les Français furent obligés de se replier derrière la Lautern; placé à l'arrière-garde, il manœuvra avec tant d'habileté qu'il fit éprouver à l'ennemi des pertes considérables. Aussitôt qu'on reprit l'offensive, il participa à la prise des lignes de Wissembourg, et arriva le premier à Landau. Pichegru ayant été appelé dans le nord, Michaud fut désigné par Merlin de Thionville, dont il était l'ami, pour prendre le commandement de l'armée du Rhin (8 janvier 1794). N'ayant sous ses ordres que 18,000 hommes, il défendit le Palatinat pendant tout l'hiver contre les Autrichiens et les Prussiens, dont les forces réunies s'élevaient à près de 100,000 combattants; après les avoir chassés du fort Vauban, il prépara, par une suite de succès, la victoire de Schifferstadt (23 mai). Entraîné bientôt après dans le mouvement de retraite de l'armée de la Moselle, il reprit promptement l'offensive, gagna le combat d'Offenbach (3 juillet), délogea les Prussiens du Plätzberg et du Saukopf, qu'ils avaient fortifiés, enleva d'assaut Tripstaf, Nenstadt, Kaiserslautern, Frankenthal, et marcha de succès en succès jusqu'à Mayence. Il commença sans retard le blocus de cette place, et malgré l'âpreté de l'hiver, l'infériorité de ses forces et les difficultés de toutes espèces il poussa les travaux de siège avec tant d'ardeur qu'ils étaient terminés à la fin de pluviôse (février 1795). Blessé d'un coup

de biscaïen à la jambe dans le combat du 26 mars, Michaud tomba dangereusement malade, et fut forcé de remettre le commandement à Kieber (mai 1795). Cette campagne, si courte et si féconde, est le plus beau titre de gloire de ce général, auquel Gouvion Saint-Cyr a décerné des éloges mérités. « Michaud, dit-il, était un patriote franc, un des meilleurs Français que j'aie connus. Nommé au commandement de l'armée du Rhin, il n'avait accepté ce poste éminent que par obéissance et comme un sacrifice que son dévouement à la patrie ne lui permettait pas de refuser obstinément. Sous sa direction, l'armée du Rhin a fait une des plus belles campagnes; ses succès ont été aussi brillants que ceux des autres armées, auxquels il avait prodigué toutes espèces de secours. » Après être resté quelque temps en disponibilité, Michaud commanda en 1798 l'armée de l'ouest, et en 1799, par intérim, l'armée d'Angleterre. Envoyé en Italie, il assista au passage du Mincio, battit 4,000 Autrichiens et celui de l'Adige, bloqua Mantoue, qui avait été pris par les Autrichiens en 1799. Ils n'abandonnèrent cette place qu'à la paix de Lunéville (1801). Sous l'empire il commanda les troupes stationnées en Hollande (1805), devint gouverneur des villes anseatiques (1806), de Berlin (1807) et de Metz (1808), et inspecteur général d'infanterie (1813). Il n'eut d'occasion de se signaler qu'au siège de Dantzig, où il eut l'aile gauche sous ses ordres. En 1814 il quitta définitivement la carrière militaire, et se retira au village de Luzancy près La Ferté-sous-Jouarre. Son nom est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile. P. L.

Gouvion Saint-Cyr, *Campagnes de l'Armée du Rhin*. *Le Moniteur*, 30 sept. 1835. — *Victoires et Conquêtes* et li [nouv. édit.].

**MICHAUD (Jean-Baptiste)**, homme politique français, né à Pontarlier, mort près Lausanne, en décembre 1819. Il était homme de loi avant la révolution, et devint administrateur du Doubs. Il fut élu, par les électeurs de ce département, membre de l'Assemblée législative, en 1791, puis député à la Convention nationale (septembre 1792). Il y vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Il occupa la place de secrétaire de cette assemblée en juillet 1794. Le 29 décembre suivant il dénonça les persécutions endurées par les patriotes, et demanda qu'il fût décrété que les sociétés populaires avaient bien mérité de la patrie. Il fut élu en mai 1795 l'un des commissaires chargés d'examiner la conduite de Joseph Lebon. Il passa au Conseil des Cinq Cents la même année, et dénonça une protestation de Camille Joré contre les événements du 18 fructidor an 4 (septembre 1797). Sorti du Conseil des Cinq Cents en mai 1798, il fut nommé président du tribunal criminel du Doubs et envoyé en août 1799 au Conseil des Anciens; il fit partie de ce conseil jusqu'à sa suppression, par suite du coup d'État



le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). Il resta depuis éloigné des affaires publiques. Atteint par la loi dite d'amnistie du 12 janvier 1816, il se réfugia dans le canton de Lausanne, où il mourut.

H. L.

*Le Moniteur universel*, an II, n° 259, 278; an III, n° 101; an IV, n° 8. — *Biographie moderne* (Paris, 1806).

**MICHAUD** (*Joseph*), historien et poète français, né à Albens, en Savoie, en 1767, mort à Passy, près Paris, le 30 septembre 1839. Il appartenait à une très-ancienne famille, dont plusieurs membres se sont illustrés dans la profession des armes. Son père ne suivit point une carrière militaire de ses aïeux, et s'était fait notaire pour recouvrer quelque chose de sa fortune perdue. Joseph Michaud fit ses études au collège de Bourg en Bresse, dirigé alors par des frères séculiers; il y montra des goûts littéraires très-vifs; un de ses maîtres, charmé un jour d'une de ses compositions, lui dit : « Vous voulez donc être de l'Académie? » c'était un pressentiment d'avenir. A sa sortie du collège, en 1786, obligé de se créer des ressources, Michaud vint à Lyon, et occupa sa jeune activité dans une maison de librairie. Un *Voyage littéraire au Mont Blanc*, en 1787, fut son premier essai; sa nature, qu'il aimait toujours beaucoup, les montagnes, dont il admirait les sublimes aspects, recevaient ainsi les hommages d'un talent naissant. Un écrit intitulé : *Origine poétique des mines d'or et d'argent, conte oriental*, suivit de près le *Voyage littéraire*. Ce fut à Lyon qu'il sentit les premières commotions politiques qui devaient ébranler le monde; les têtes coupées le 14 juillet 1789 et les 5 et 6 octobre lui inspirèrent de l'horreur pour la révolution; nous ne devons pas entendre dire qu'il s'était trouvé royaliste par un goût naturel de conservation, d'ordre et de justice. Il désirait se rendre à Paris afin de prendre rang parmi les défenseurs de la monarchie, si menacée; le passage à Lyon, en 1790, et la comtesse Fanny de Beauharnais fut pour lui une occasion d'exécuter ce projet; quelques succès lui ayant valu la bienveillance de la célèbre comtesse, il prit, grâce à ce patronnage, la route de Paris; mais il fit le voyage en hiver, dans une saison qui l'abritait mal, et gagna un rhume qui fut l'origine de la maladie de poitrine dont il souffrit toute sa vie. Le jeune royaliste rédigea la *Gazette universelle* avec Cerisier et le *Postillon de la Guerre* avec Esménard : ces deux feuilles soutenaient la cause du roi et s'inspiraient du club des Feuillants. Elles disparurent dans la tempête du 10 Août. Michaud s'étant arrêté au milieu d'un groupe qui battait des mains, un feu de joie, reconnu des morceaux de numéros de la *Gazette universelle*. Après les massacres de septembre, il vivait au jour le jour, tantôt dans un humble réduit à Paris, tantôt dans les environs; il était marcheur, et ses courses agabondes le conduisirent un jour à Ermenonville; ce fut le sujet d'un petit poème intitulé :

*Ermenonville, ou le tombeau de Jean-Jacques*. Sous Robespierre, Michaud travaillait au *Courrier républicain* de Poncelin, qui n'était pas républicain du tout; ce titre était une étiquette sans laquelle le journal n'aurait pu paraître. C'était alors un acte de courage que de ne point applaudir à la terreur. Nous le trouvons, après la chute de Robespierre, collaborateur de Fiévée et de Poncelin dans la *Gazette Française*. En 1794, il fonda la *Quotidienne*, avec Rippert et Riche, et sa polémique très-vive et très-spirituelle donna au nouveau journal un immense retentissement.

Le 13 vendémiaire faillit lui coûter la vie : s'étant réfugiée du côté de Chartres sous le toit d'un ami, il fut arrêté par ordre de Bourdon (de l'Oise) et conduit à Paris entre deux gendarmes à cheval. On l'emprisonna aux Quatre-Nations, aujourd'hui palais de l'Institut. Le conseil militaire chargé de le juger siégeait au Théâtre-Français. En traversant le Carrousel pour se rendre au tribunal, son entrain et sa gaieté, soutenus par les efforts heureux de son ami Guinet, réussirent si bien auprès des gendarmes qui le conduisaient, qu'il se débarrassa d'eux à l'aide d'un déjeuner chez un traiteur. Le conseil militaire le condamna à mort par contumace; c'était le 27 octobre 1795; Michaud était « convaincu d'avoir par son journal constamment provoqué à la révolte et au rétablissement de la royauté. » Il reprit la plume dans la *Quotidienne* aussitôt après l'établissement du Directoire. Ce fut alors que la fille de Louis XVI, étant rendue à la liberté (décembre 1795), Michaud osa lui adresser des hommages dans un écrit intitulé : *Les Adieux à Madame*. Les querelles de Chénier et de Louvet lui inspirèrent sa *Petite Dispute entre deux grands hommes*. Il figura sur la liste des proscrits du 18 fructidor; mais il échappa à la déportation, et Bourdon n'y échappa point. Michaud, fugitif, revint à Paris après deux ans d'exil, quand le gouvernement consulaire eut remplacé le Directoire; il égaya le public au sujet de la *Mort d'une grande dame* (la République), et comprit que le consulat était l'avènement de César. Son dévouement bourbonnien réclamait le trône pour d'autres que pour le jeune vainqueur de l'Italie et de l'Égypte; il lança en 1799 les *Adieux à Bonaparte* et ensuite les *Derniers Adieux à Bonaparte victorieux*, deux écrits qui taillèrent de la besogne à la police consulaire. Michaud expia sa vaillance par un emprisonnement au Temple, où il eut pour compagnons de captivité Bourmont et Fiévée. Redevenu libre, mais ne pouvant plus se servir de son arme accoutumée, il s'occupa de littérature; il écrivit une *Histoire de l'Empire de Mysore*.... En rentrant à Paris après la chute du Directoire, il avait rapporté des solitudes qui avaient protégé sa tête *Le Printemps d'un Proscrit*; ce poème vit le jour en 1803, et tout le monde le lut « parce que, disait Michaud, c'était l'histoire

de tout le monde. » La dernière édition de ce poème renferme les *Lettres sur la Pitié*, adressées à l'abbé Deille et remplies de fines observations; *L'Enlèvement de Proserpine*, où les beaux vers abondent; et des poésies fugitives. En 1806, Michaud fit paraître, avec son frère et deux autres collaborateurs, la *Biographie moderne, ou dictionnaire des hommes qui se sont fait un nom en Europe depuis 1789*; c'est la première biographie des contemporains qui ait été publiée. Quoique cet ouvrage portât la rubrique de Leipzig, il sortait des presses de Giguet et de Michaud: l'ouvrage fut saisi. Michaud, qui avait le sens littéraire délicat, accompagna de notes excellentes la traduction des *Bucoliques* de Virgile par Langeac et la traduction des six derniers chants de *L'Énéide* par Deille. L'absence de toute liberté politique l'enfermant de plus en plus dans la culture des lettres, il se tourna vers l'étude de l'histoire. En 1808 parut le premier volume de l'*Histoire des Croisades*; Michaud eut l'idée de ce livre après avoir écrit un *Tableau historique* des trois premières croisades en tête de *Mathilde* de Mme Cottin.

Tout ce qui chantait ou pouvait chanter, en 1810, célébra le mariage de Napoléon avec Marie-Louise; Michaud, pressé par des amis, qui voulaient lui assurer de la liberté pour ses travaux, publia, à l'occasion de ce mariage, le 13<sup>e</sup> chant de *L'Énéide*; par suite des mêmes instances, et sous le coup de l'obsession particulière d'Esmenard, il composa en 1811 des *Stances sur la naissance du roi de Rome*. Toutefois, le gouvernement impérial ne s'y était pas trompé: il ne considéra point Michaud comme un rallié; Fontanes fit auprès de lui d'inutiles démarches.

Michaud fonda en 1811, avec son frère, la *Biographie universelle*; mais il n'y donna pas ses soins jusqu'au bout. En 1814, il fut élu membre de l'Académie Française, en remplacement de Cailhava, auteur dramatique assez oublié; il ne prononça pas de discours et n'eut pas de séance de réception; Michaud disait qu'il était « entré à l'Académie avec les alliés ». Son royalisme éclata avec la résurrection de *La Quotidienne* en 1814, à la rentrée des Bourbons. Pendant les Cent Jours, le département de l'Ain lui offrit un refuge: il y retrouvait des parents et des amis d'enfance. A la seconde restauration, il publia une brochure intitulée: *Histoire des quinze Semaines, ou le dernier règne de Bonaparte*; cette brochure eut en peu de temps vingt-sept éditions. En 1815, il fut nommé député de l'Ain; mais la faiblesse de son organe et sa timidité naturelle ne lui permirent pas de jouer à la chambre un grand rôle. Il continuait à diriger *La Quotidienne*, dont l'influence était considérable: l'importance politique de cette feuille appartenait à l'histoire de la restauration. Les combats et la fidélité de Michaud avaient été récompensés par la croix d'officier de la Légion

d'Honneur et la modeste place de lecteur d'roi. Sous le ministère de M. de Villèle, dont il était l'adversaire, il perdit cette place par avoir défendu à l'Académie la liberté de la presse. Charles X avait signé avec chagrin la destitution de son cher Michaud, et il ne tarda pas lui rendre ce peu qu'on lui avait donné. Du rest Michaud cherchait l'obscurité comme d'autre cherchent l'éclat. Il reçut, sans les avoir demandées, la croix de Malte et la croix du Mérite civil de Savoie. Dans les dernières années de restauration, il partageait son temps entre *La Quotidienne* et l'*Histoire des Croisades*. Il avait joint à son histoire une *Bibliographie des Croisades*, qu'il refondit en quatre volumes, sous le titre de *Bibliothèque des Croisades*: c'est un analyse de toutes les chroniques d'Orient d'Occident relatives aux vieilles guerres de croix. Le quatrième volume, qui contient les extraits des chroniques arabes, est l'ouvrage de M. Reinaud.

Michaud, toujours préoccupé de la plus grande œuvre de sa vie, partit pour l'Orient, au mois de mai 1830, malgré ses soixante-trois ans et sa santé fragile, afin d'éclairer l'*Histoire des Croisades* de la lumière des lieux; il visita la Grèce, l'Archipel, Constantinople, Jérusalem et l'Égypte, et revint à Paris, au mois d'août 1831. Il avait pour compagnon l'auteur de cet article associé à ses travaux depuis 1828; les deux voyageurs s'étaient séparés à Jérusalem pour explorer des contrées différentes. La *Correspondance d'Orient*, composée de sept volumes, publiée de 1832 à 1835, renferme le récit de ces lointaines pérégrinations des deux amis. De l'association littéraire sortit aussi la *Nouvel Collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France* (32 volumes grand in-8°, 8 deux colonnes); les notices sur Joinville, Bonicaud et la partie de la notice sur Jean d'Arc qui est relative au procès de l'héroïque pucelle sont dues à la plume de Michaud. La seconde moitié de l'*Abrégé de l'Histoire des Croisades*, publié en 1838, lui appartient. Aux derniers mois de cette même année, il alla chercher un peu de santé sous le soleil de Pis; de là il s'achemina vers Rome, où le pape Grégoire XVI lui donna des témoignages d'estime; il avait demandé à Sa Sainteté la permission de lui faire hommage d'un exemplaire de l'*Histoire des Croisades*, et Grégoire XVI dit: « Nous avons ce beau livre dans notre bibliothèque, nous l'avons lu ». Michaud, rentré en France au mois de juin 1839, mourut la même année à Passy, où depuis 1832 il avait choisi un retraite.

Depuis son retour d'Orient, Michaud songea à faire entrer dans l'*Histoire des Croisades* le produit de son voyage; un grand nombre d'exemplaires de la quatrième édition restait encore; pour que l'écolement en devint rapide et pour donner une première satisfaction à sa conscience d'écri

vain, Michaud, sous forme de carlons, introduisit des changements considérables dans les deux premiers volumes de son livre, et offrit au public, au commencement de 1838, d'importantes améliorations avec le titre de cinquième édition ; mais tous les points de son ouvrage n'avaient pu être revus. Il souhaitait un remaniement plus complet, et les derniers mois de sa vie s'étaient passés dans ce travail d'éclaircissement, de rectification et de perfection. Il mourut sans avoir achevé la dernière édition de l'*Histoire des Croisades*, édition enrichie de l'exactitude et de la couleur des lieux. Le compagnon de ses travaux et de ses voyages a terminé et publié en six volumes, en 1841, cette édition définitive, précédée d'une vie de Michaud.

L'historien des croisades s'était marié en 1812 ; il n'a pas laissé de postérité. La Harpe disait de Michaud, alors fort jeune : « C'est l'homme de Paris qui a le plus d'esprit. » En effet Michaud en avait beaucoup ; c'était un causeur ravissant et un polémiste plein de traits. Dans sa carrière politique, il a été puissant par sa conversation autant et plus peut-être que par ses écrits. Incorruptible honnête homme, il garda l'indépendance de son caractère ; encourageant ami de la jeunesse, il s'intéressait à toute destinée qui pouvait grandir. Ses formes étaient simples et douces, son commerce enchanteur, son humeur tolérante, malgré des convictions fortement arrêtées. *Le Printemps d'un proscrit* est un charmant et harmonieux souvenir de nos mauvais jours. L'*Histoire des Croisades* a ouvert au dix-neuvième siècle une voie nouvelle. Michaud est le premier qui ait remis en honneur ce moyen âge jusque là si méprisé. On peut avoir plus de verve et d'éloquence, on ne saurait avoir une plus belle conscience d'historien, une marche plus aisée et plus réglée, plus de goût, de bon sens et de clarté. L'*Histoire des Croisades* est à la fois une date et un monument. Les lettres de Michaud dans la *Correspondance d'Orient* sont comme une causerie sur les lieux les plus célèbres de la terre et sur les sujets les plus dignes d'occuper l'esprit de l'homme. Châteaubriand disait que l'historien des croisades en se faisant croisé « s'était mis dans son livre ». Michaud s'est mis aussi dans son livre en écrivant ses lettres de la *Correspondance d'Orient* ; il est là avec tout le naturel de son esprit et tout l'abandon de son talent. Parfois il a l'air d'un sage de l'antiquité, et le génie de l'Orient semble être devenu le sien.

POUJOLAT.

Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*. — Véron, *Mém. d'un Bourgeois de Paris*. — Villeneuve, *Notice historique sur Michaud*, 1839. — Merle, *Quotidienne*, 9 oct. 1839. — *Documents partic.*

MICHAUD jeune (Louis-Gabriel), littérateur français, frère du précédent, né à Bourg en Bresse, en 1772, mort aux Ternes, le 12 mars 1858. Ses études achevées, il entra comme sous-lieutenant dans un régiment d'infanterie, avec lequel il fit les premières campagnes de la révolution.

Il était parvenu au grade de capitaine lorsqu'il quitta le service, en 1797. Il se fit alors imprimeur à Paris en société avec Giguet, et partagea les opinions et les dangers de son frère, qui faisait de la propagande royaliste. Michaud jeune fut arrêté plusieurs fois. En 1799, il resta trois mois enfermé à la prison de l'Abbaye pour avoir imprimé un ouvrage que Royer-Collard lui avait transmis par ordre de Louis XVIII. En 1806, ils firent paraître une *Biographie moderne*, dont les exemplaires furent saisis. L'imprimerie Michaud devint vraiment sous le régime impérial, suivant l'expression d'un biographe, « l'imprimerie du roi, à Paris ». La plupart des publications royalistes, plus ou moins voilées, qui parurent à cette époque sortirent de ses presses. Après la mort de Giguet, en 1810, Michaud entreprit avec son frère la *Biographie universelle*, dont le 1<sup>er</sup> vol. parut en 1811. En avril 1814 Michaud imprima les écrits les plus importants des souverains alliés, du gouvernement provisoire et des hommes les plus avancés du parti royaliste. Au mois de mai, Louis XVIII permit à Michaud jeune de prendre le titre d'imprimeur du Roi, qu'il avait promis autrefois à son associé Giguet, mais sans lui confier aucun travail. En 1815, après les Cent Jours, Louis XVIII se souvint pourtant qu'il avait un imprimeur et lui fit envoyer de Cambrai une proclamation que Michaud imprima et fit afficher dans Paris, malgré l'opposition de la police, deux jours avant la rentrée du roi. Michaud, en relation avec les mécontents de son parti, ayant imprimé deux écrits dont les auteurs étaient des prêtres, et qui furent l'un dénoncé, et l'autre condamné comme contraires à la Charte, parce qu'ils réclamaient contre la vente des biens nationaux, se vit retirer son brevet par ordonnance royale du 24 septembre 1816. Il vendit son imprimerie en 1817, et se borna dès lors à sa librairie. En 1824, Peyronnet, dans l'espoir d'attacher *La Quotidienne* à son ministère, nomma Michaud aîné directeur de l'Imprimerie royale ; mais, par suite d'un malentendu, Michaud jeune reçut la commission, et garda la place ; il la perdit quelques mois après, et obtint une indemnité. Depuis lors il ne s'occupa plus que de librairie. La *Biographie universelle* achevée en 1828, il entreprit d'y joindre un Supplément, qui est parvenu à la lettre V. Les articles de cette grande publication et de son supplément portent les signatures de leurs auteurs ; quelques-uns aussi sont signés de Michaud jeune. On a de lui : *Adieux de Marie-Thérèse-Charlotte de Bourbon, ou Almanach pour 1796* ; Bâle, 1796, in-8° ; — *Tableau historique et raisonné des premières guerres de Napoléon Bonaparte, de leurs causes et de leurs effets* ; Paris, 1814, deux parties in-8° ; — *Vie publique et privée de Napoléon Bonaparte* ; Paris, 1844, in-8° ; extrait de la *Biographie universelle* ; 2<sup>e</sup> édition, revue et augmentée d'une *Notice histo-*

rique sur le général Rogniat ; Paris, 1846, in-8° ; — *Histoire du saint-simonisme et de la famille de Rothschild, ou Biographie de Saint-Simon et de Bazard, suivie de la biographie de Mayer Anselme Rothschild et de Nathan son fils* ; Paris, 1847, in-8° : extrait de la même *Biographie universelle* ; — *Biographie ou Vie publique de Louis-Philippe d'Orléans, ex-roi des Français depuis sa naissance jusqu'à la fin de son règne* ; Lagny, 1849, in-8° : on trouve joint à ce volume *Appendice pour l'histoire de Louis-Philippe d'Orléans, ex-roi des Français ; Canonnade de Valmy ; Conspiration de 1816 ; Assassinat du prince de Condé*. — Il a édité la *Biographie universelle ancienne et moderne, ou histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes* ; Paris, 1811-1828, 52 vol. in-8°, avec trois volumes de mythologie (1832-1833), et un supplément ; Paris, 1834-1855, 29 vol. (tome LVI-LXXXIV) : il paraît, depuis 1842, une seconde édition de la *Biographie universelle*. Michaud a, en outre, édité la *Biographie des hommes vivants* ; Paris, 1815, 5 vol. in-8°, les *Œuvres* de Delille et d'autres ouvrages.

L. L.—T.

Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérad, *La France littéraire*. — Bourquelot, *La Littér. Franç. contemp.*

**MICHAULT** (Pierre), poète français, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Les renseignements qu'on a sur sa vie sont incertains et contradictoires. Il était sujet de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, comme il le dit lui-même dans l'épître dédicatoire du *Doctrinal de Court*, qu'il présentait à ce prince ; mais on ignore s'il était né en Bourgogne ou en Franche-Comté. Plusieurs savants de cette dernière province, notamment Jules Chifflet, Payen et Lampinet, le réclament comme leur compatriote, et lui donnent pour lieu de naissance le bourg d'Essertaines ou celui de La Chaux-Neuve, situé dans le bailliage de Pontarlier. Dans les *Mémoires* d'Olivier de La Marche, il est question d'un Michault le *rhétoricien*, attaché à la cour de Bourgogne, et peut-être est-ce le même qu'un autre Michault, de Certaines (aujourd'hui Essertaines), qui, en 1449, soutint un assaut contre Jean Rasoier, de Hainaut, dans les environs de Châlons. Quoi qu'il en soit, il est certain que notre auteur remplit les fonctions de secrétaire auprès du comte de Charolais, plus tard si fameux sous le nom de Charles le Téméraire. On n'a pas retrouvé le nom de Pierre Michault dans l'*État des officiers et domestiques des ducs de Bourgogne*, imprimé à la suite des *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne* de dom Guillaume Aubrey, d'où l'on conjecture qu'il était mort en 1467, un peu avant Philippe le Bon. Quant aux ouvrages qu'il a laissés, on

a fait à cet égard d'étranges confusions ; voici ceux qu'on peut lui attribuer avec certitude : *Le Doctrinal du temps présent* ; Bruges, s. d. (1466), pet. in-fol. goth. avec fig. en bois ; cette édition, devenue fort rare, est probablement la plus ancienne ; elle a été réimprimée sous le titre : *Le Doctrinal de Court, par lequel on peut estre clerc sans aller à l'escole* ; Genève, 1522, in-4°, goth. C'est une satire des mœurs du temps, morale et allégorique à la fois, écrite en prose mêlée de vers de huit ou dix syllabes. L'auteur suppose qu'en se promenant dans une forêt il aperçut un jour, fuyant « grant alleure, comme se chassée fust », une belle dame, qu'il retint par sa robe : c'était la *Vertu*. Elle accepta ses services, et, revenant sur ses pas, elle lui fit visiter les écoles, d'où on l'avait bannie, et dont les chaires étaient occupées par *Vantance* (Orgueil), *Vaine Gloire*, *Concupiscence*, *Ambition*, *Rapine*, *Corruption*, etc. Chacun de ces faux maîtres donne des leçons appropriées à son caractère. Tout en devisant sur ce qu'ils viennent d'entendre, *Vertu* et le poète s'acheminent, à travers un désert couvert de pierres et de ronces, vers un temple en ruines, et là, quatre maîtres sans disciples, *Justice*, *Prudence*, *Atrempance* (Tempérance) et *Force*, leur tiennent les plus sages discours. Cette production remarquable, où Michault a déployé un talent souvent ingénieux, n'a pas été inutile à l'auteur de *L'Abusé de Court*, poème de la même époque. Elle a été l'objet d'une *Dissertation* de l'abbé Joly, insérée dans le *Mercur de France* (mars 1741), et d'une analyse fort exacte par Legrand d'Aussy dans les *Notices des manuscrits de la Biblioth. du Roi* (tom. V) ; — *La Danse des Aveugles* ; Genève (vers 1480), pet. in-4°, goth. avec 4 fig. en bois. Cette édition, regardée comme fort ancienne, a été plusieurs fois reproduite à Lyon et à Paris, sans date, et en caractères gothiques ; mais elle est moins complète que celle publiée par Lambert Doux fils : *La Danse aux Aveugles et autres poésies du quinzième siècle, extraites de la bibliothèque des ducs de Bourgogne* ; Lille, 1748, pet. in-8°. Le but de ce poème satirique, aussi mi-parti de vers et de prose, est de montrer que tout ici-bas est assujéti à trois guides aveugles, *Amour*, *Fortune* et *Mort*, qu'il y en a peu qui se soustraient à l'empire des deux premiers, et que le troisième est inévitable. Le poète s'exprime ainsi dans l'argument placé à la tête de l'ouvrage :

Amour, Fortune et Mort, aveugles et bandez,  
Font danser les humains chacun par accordeance ;  
Car aussitôt qu'Amour a ses traits desbandez,  
L'homme veut commencer à danser basse dance,  
Puis Fortune, qui sait le tour de discordance,  
Pour un simple d'amour fait un double branler.  
Plus inconstant beaucoup que feuille d'arbre en l'air  
Du dernier tordion la Mort nous importune.  
Et si n'y a vivant qu'on ne voye esbranler  
A la dance de Mort, d'Amour et de Fortune.

On a attribué à Pierre Michault quelques autres productions, comme une *Vie en vers de Char-*

es. VII, roi de France, dont le manuscrit a été vu par J. Chifflet à la bibliothèque de Escorial; des *Poésies du temps de Charles VII*, l'*Histoire de Grisélidis*. P. L.—y.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. françaises*. Galland, *Discours sur quelques anciens poètes*, dans *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. II, in-4°. — Montfaucon, *Biblioth. des mss.*, 793, 795 et 1188. — *Le Mercure de France*, mars 1741. — Goujet, *Biblioth. française*, p. 345-366. — Bruet, *Manuel du Libraire*.

**MICHHAULT (Jean-Bernard)**, philologue et bibliographe français, né le 8 janvier 1707, à Dinan, mort le 16 novembre 1770. Fils d'un procureur au parlement, il étudia le droit, devint procureur royal et contrôleur ordinaire des guerres de Bourgogne. Son goût pour les lettres le fit nommer secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon. On remarque de lui dans les *Mémoires* de cette académie : *Sur les Pluies extraordinaires* (1762); *Examen philosophique du globe terrestre* (1763); *Sur les Erreurs de quelques Médecins et sur le Charlatanisme des Uroscopes* (1769). Il publia, en 1747, le plan d'une histoire générale de Bourgogne, comprenant la géographie, l'histoire naturelle, les mœurs, les usages, les antiquités et la biographie de cette province. Les matériaux de cet ouvrage ont été recueillis par Bégouillet et Courtépée dans leur *Description du gouvernement de Bourgogne*. La géographie fut une de ses études favorites; il s'appliquait surtout à faire connaître ces auteurs qui nous ont droit à la célébrité ne méritent pas tout fait l'oubli où on les laisse. Il a fourni un grand nombre de notices pour les *Mémoires* du P. Niron (*Histoire des hommes illustres dans la république des lettres*). Il lut à l'Académie de Dijon l'*Éloge de Jolyot de Crébillon* et un mémoire sur le caractère tragique de ce poète. C'était le premier chapitre d'une étude complète qu'il avait commencée sur la vie et les œuvres de son illustre compatriote. Nous possédons le plan de cet intéressant travail tracé de la main même de Michault (septembre 1766). Ce savant bibliophile a laissé plusieurs ouvrages inachevés; parmi ceux qu'il a publiés nous citerons : *Réflexions sur l'Élégie*; Dijon, 1734, in-8°; — *Lettre à M. Bryois* (8 septembre 1735); — *Sur la situation de la Bourgogne par rapport à la géographie botanique*; Dijon, 1738, in-8°; — *Dissertation historique et critique sur le vent de galerne* (sous le pseudonyme de Mureau de Cherval); Genève, 1740; ce jeu d'esprit, dans le goût des commentaires du faux docteur Mathasias, destiné à montrer l'abus qu'on a fait trop souvent de l'érudition, fut pris au sérieux et valut de vives critiques à son auteur; — *Mélanges historiques et philologiques*; 1754 et 1770, 2 vol. in-12. Abel JEANDET (de Verdun). Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, II. — *France Littéraire*, 1787, p. 150. — *Nécrologe des hommes célèbres de France*, 1772. — Guyton de Morveau, *Discours publics et Éloges*, 1782, t. III. — C.-X. Girault, *Essais sur Dijon*, p. 505, et *Lettres inédites... adressées à l'Académie de Dijon*, p. 78 et 151. — *Autographes bourguignons*, Collect. J.-P.-A. Jeandet.

**MICHAUX (André)**, botaniste français, né le 7 mars 1746, à la ferme de Satory, près Versailles, mort le 13 novembre 1802, à Madagascar. Fils d'un riche fermier, qui le familiarisa de bonne heure avec la pratique de l'agriculture, il n'avait d'autre ambition que celle d'exploiter ses propriétés lorsque après la mort prématurée de sa femme il chercha quelque allègement à sa douleur dans l'étude de la botanique. Après avoir cédé sa ferme à son frère, il fréquenta assidûment le jardin du Roi, et acquit, sous la direction de Jussieu et de Lemonnier, les connaissances les plus étendues. En 1779 il rapporta d'Angleterre un grand nombre d'arbres destinés au parc du duc de Noailles. En 1780, en compagnie de Lamarck et de Thouin, il alla herboriser sur les montagnes d'Auvergne, puis il parcourut celles des Pyrénées, passa en Espagne, et fit une ample moisson de graines, qu'il distribua aux savants et aux cultivateurs. C'était surtout vers les contrées lointaines que l'entraînait la passion des voyages. Ayant obtenu, par l'intermédiaire de Lemonnier, l'autorisation d'accompagner Rousseau, qui venait d'être nommé consul en Perse, il s'embarqua en 1782, et s'arrêta quelque temps à Bassora pour prendre des informations sur le pays et s'instruire à fond de la langue persane. Pris et dépillé par les Arabes qui ne lui laissèrent que ses livres, il se remit bientôt en route, grâce à la générosité du consul anglais Delatouche, et se rendit à Ispahan, où il fut bien traité par le shah, qu'il eut le bonheur de guérir d'une maladie réputée incurable. A travers des difficultés de toutes sortes et des dangers auxquels l'exposait sans cesse la guerre civile qui déchirait le pays, il voyagea pendant deux années, depuis la mer des Indes jusqu'à la mer Caspienne. Au moment où il se proposait de pénétrer dans le Thibet, il fut rappelé en France, et rapporta à Paris une riche collection de graines et de plantes (juin 1785). Quelques mois plus tard il fut chargé par le gouvernement de créer aux environs de New-York une vaste pépinière destinée à recevoir les arbres et arbustes qui croissent dans l'Amérique septentrionale. Michaux consacra à cette nouvelle exploration douze années, et ne se décida à l'abandonner qu'après y avoir engagé toute sa fortune. Il serait superflu d'énumérer ses longs et pénibles voyages à travers les espaces, alors à peu près déserts, qui s'étendent d'un océan à l'autre; l'un des plus utiles fut celui qu'il accomplit en 1792 de Charlestown jusqu'à la baie d'Hudson. La révolution ayant suspendu le paiement de ses appointements, Michaux engagea ses propriétés pour subvenir aux frais de ses voyages; mais, se voyant bientôt à bout de ressources, il revint en France, où il avait envoyé soixante mille pieds d'arbres et quarante caisses de graines. Pendant la traversée le bâtiment qu'il montait fut brisé par une tempête sur les côtes de Hollande; il perdit tous ses effets, et ne conserva que les caisses

renfermant ses collections. Arrivé à Paris, le 25 décembre 1797, il sollicita vainement le règlement des arrérages de sa pension ; pressé par le besoin, il vécut avec une simplicité antique, couchant sur une peau d'ours et mangeant les mets grossiers qu'il apprêtait lui-même. Choisi pour faire partie de l'expédition du capitaine Baudin en Australie (1800), il profita d'une relâche à l'île-de-France pour se livrer à de nouvelles études. Au printemps de 1802 il se rendit dans l'île de Madagascar, où, avec l'aide de quelques indigènes, il commença l'établissement d'une pépinière. Atteint d'une fièvre pernicieuse, il succomba, à l'âge de cinquante-six ans. « Courageux pour entreprendre, a dit son biographe, intrépide dans l'exécution, d'autant plus persévérant qu'il rencontrait plus d'obstacles, d'une exactitude scrupuleuse dans ses observations et dans ses écrits, tel fut Michaux comme voyageur et savant. » L'administration du Museum d'Histoire naturelle fit placer son buste sur la façade de la serre tempérée avec ceux de Commerson, de Dombey et d'autres voyageurs. On a de Michaux : *Histoire des Chènes de l'Amérique septentrionale*; Paris, 1801, in-fol. fig.; — *Flora Boreali-Americana, sistens characteres plantarum quas in America septentrionali collegit et detexit*; Paris, an xi (1803), 2 vol. in-8° et in-4°, fig., ou 1820, 2 vol. in-8°. Ces deux ouvrages ont été publiés par le fils de l'auteur. Aiton a donné au *mindium* de Jussieu, de la famille des campanulacées, le nom de *michauxia*, adopté depuis par les botanistes. P. L.

Deleuze, *Notice sur la vie et les voyages d'André Michaux*; dans les *Annales du Museum*, III.

**MICHAUX** (François-André), botaniste français, fils du précédent, né en 1770, à Versailles, mort le 23 octobre 1855, à Vauvray, près Pontoise. Dès sa jeunesse il étudia l'histoire naturelle, fut reçu docteur en médecine et accompagna son père aux États-Unis, où jusqu'en 1803 il fut chargé de diverses explorations pour le compte du gouvernement français. En 1816 il fut élu correspondant de l'Académie des Sciences (section d'économie rurale). On a de lui : *Mémoire sur la naturalisation des arbres forestiers de l'Amérique*; Paris, 1805, in-8°; — *Voyage à l'ouest des monts Alleghany, dans les États de l'Ohio, du Kentucky et du Tennessee*; Paris, 1805, in-8°, avec une carte; — *Histoire des Arbres forestiers de l'Amérique septentrionale*; Paris, 1810-1813, 4 vol. gr. in-8° ou in-4°, avec 72 pl. col.; trad. en anglais par l'auteur : *The North American Silva*; Paris, 1817-1819, 4 vol. in-8°, fig. col.; — quelques écrits agricoles. P. L.

*Nouv. Biogr. des Contemp.*

**MICHÉE** (1), dit *l'ancien*, prophète hébreu, fils de Jemla, de la tribu d'Éphraïm, vivait en l'an du monde 3107 (av. J.-C. 893). Ce fut cette année-là que Achab, roi d'Israël, ayant ré-

solu de faire la guerre à Benadad, roi de Syri et de reprendre la ville de Ramoth en Galaad invita Josaphat, roi de Juda, à l'aider dans cette expédition. Celui-ci accepta, mais, ne faisant aucun cas des discours de Sédécias et des autres prophètes de Baal, qui promettaient tous à Achab un heureux succès, il souhaita qu'on fit venir quelque prophète du Seigneur. On appela Michée qui répondit au roi que, loin de réussir, il périrait devant Ramoth, et que le Seigneur avait permis au démon de mettre le mensonge dans la bouche de tous les prophètes de Baal afin de conduire le roi d'Israël à sa perte. Alors Sédécias donna un soufflet à Michée, en disant : « L'esprit du Seigneur m'a-t-il donc quitté ou n'a-t-il parlé qu'à toi ? » Michée lui répliqua : « Tu le verras lorsque tu passeras de chambre en chambre pour te cacher. » Achab ordonna que le prophète fût emprisonné jusqu'à son retour. L'événement véritalement prédit de Michée. Achab fut blessé mortellement d'un coup de flèche. On ignore que devint Michée : les historiens grecs ont écrit qu'il fut pendu par l'ordre d'Ochosias, fils et successeur d'Achab, et marquant sa fête au 14 août comme celle d'un martyr; mais il paraît qu'il l'ont confondu avec Michée le jeune, dit *le Morasthite*. Le nom de Michée se voit dans quelques nouveaux martyrologes latins. A. L.

*Reg.*, lib. III, cap. xxxii, § 2-4. — Baillet, *Vies des Saints*, t. IV, au 14 août. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

**MICHÉE** dit *le jeune* et *le Morasthite*, sixième des douze petits prophètes hébreux, à Morasthi (*Maresa*), bourgade de la tribu de Juda (1). Le prophète de l'an 740 à celui de l'avant J.-C., c'est-à-dire sous les règnes de Joatham, d'Achaz et d'Ézéchias, rois de Juda, ainsi qu'il est dit dans le 1<sup>er</sup> verset du chapitre 1<sup>er</sup> de ses prédictions. On ne sait aucun particulier de sa vie, et son genre de mort est fort controversé. L'auteur *De la Vie et de la Mort des Prophètes*, faussement attribué à saint Épiphane, écrit que Michée le Morasthite fut précipité par ordre de Joram, fils d'Achab, et ne pouvait souffrir la liberté de langage avec lequel il lui reprochait ses désordres. Ce récit est plein de graves erreurs : d'abord Joram était le fils de Josaphat, roi de Juda, et non pas d'Achab, roi d'Israël, qui eut pour fils et successeur Ochosias (Les Rois, liv. III, chap. xii, v. 40, 50-51 et Paratipomènes, lib. II, chap. xx, § 3 cap. xxi, § 1), et ces princes vivaient au moins cent trente années avant Michée le jeune. Il est évident que l'auteur a confondu Michée le vieux, fils de Jemla (et non de Jérula) avec Michée de Morasthi. Saint Jérôme dit que Michée le jeune fut enterré à Morasthi, et Sozomène assure que son tombeau fut révélé à Joram, évêque d'Éleuthéropolis (2), vers 38

(1) Située à l'ouest de Lachis, près de la vallée de Sabaïm.

(2) Ville de Palestine, située à 7 ou 8 lieues de Jérusalem et tout proche de Maresa.

(1) Ce nom signifie en hébreu : *qui est semblable à Dieu*.

ous le règne de Théodose le Grand. Les Grecs, onfondant la fête de Michée le jeune avec celle de Michée-l'ancien, la célèbrent le 14 août, et es Latins le 15 janvier ; mais elle ne figure pas ur le calendrier usuel.

Les prophéties de Michée se composent de sept hapitres. Dans le premier, qui contient 18 versets, i prédit les malheurs de Samarie, qui fut prise ar Salmanazar, et ceux de Juda, qui fut ravagée ar Sennacherib, sous le roi Ézéchiass. Il s'élève ans le second, en 13 versets, contre les péchés u peuple et prédit la captivité des dix tribus ez les Assyriens et leur délivrance par Cyrus. ans le troisième (12 versets) le prophète clafe en menaces contre les princes de Juda, es juges d'Israël et les faux prophètes. Dans le uatrième (13 versets) il annonce la venue du essie et le triomphe de son Église. Le cinquième (14 versets) est consacré au règne du essie ; il prédit qu'il naîtra à Bethléem Éphrata, era la consolation des fils de Jacob et étendra a domination jusqu'aux extrémités du monde. e sixième (16 versets) parle des malheurs que ingratitude du peuple juif attirera sur sa tête : ieu, dans sa colère, rejettera ses sacrifices et ses rières. Le septième (20 versets) est un hymne a gloire du Dieu miséricordieux qui, lassé de rapper, détruira les ennemis de son peuple et lui onnera enfin le bonheur. Le style de Michée est récis, clair, plein de force et de poésie. A. L.

La Bibl. — Baillet, *Vies des Saints*, t. IV, 15 janvier. — Richard Simon, *Critique de Du Pin*, t. IV, p. 436. — Dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible*. — Richard t. Giraud, *Bibliothèque Sacrée*. — Winer, *Bibl. Real-lexicon*.

#### I. MICHEL souverains.

**MICHEL**, roi des Bulgares, né vers 1235, assassiné en 1258. Lorsqu'il succéda, en 1245, à son frère Caloman, l'empereur grec Jean Vatace, croyant le moment venu d'exécuter ses projets, nourris depuis longtemps, d'abaisser la puissance des Bulgares, s'empara de Serres, de Mélanique et d'un grand nombre d'autres places en Macédoine. La paix entre les deux princes fut resserrée quelques années après par le mariage de Michel avec Hélène, fille de l'empereur. Mais à la mort de ce dernier (fin de 1255) Michel entreprit de recouvrer les contrées qui lui avaient été enlevées, et il y parvint sans grande peine. Il s'était déjà avancé jusque sur l'Hèbre, lorsqu'il fut attaqué par Théodore Lascaris, le nouvel empereur ; défaut en cette rencontre, il perdit successivement toutes ses conquêtes, et se vit contraint, au commencement de 1258, de conclure, sous la médiation de son beau-père, Urus, roi de Russie, un traité, qui rendait à l'empire toutes les villes prises par Vatace sur les Bulgares. Quelques mois plus tard il fut assassiné près de Ternove par son cousin Calliman. Urus accourut avec une armée pour venger le meurtre de son gendre ; Calliman fut battu et tué dans sa fuite. Michel n'ayant pas laissé d'en-

fants, ce fut Myzès, son beau-frère, qui lui succéda. O.

Acropole, *Hist.*, ch. 42-44, 54 et suiv. — Grégoras, *Hist.*, liv. III. — Du Cange, *Hist. Byzantina*, liv. IV. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, liv. XCVIII et XCIX.

**MICHEL I<sup>er</sup>**, *Rhangabe* ou *Rhagabe* (Μιχαήλ ὁ Ῥαγγάβη ou Ῥαγαβή), empereur de Constantinople de 811 à 813. Il était fils de Théophylacte, un des hauts fonctionnaires qui avec Stauracius conspirèrent contre Constantin VI. Il avait pris de son aïeul le surnom de *Rhangabe*. Il était honnête, de bonne mine, bien-faisant, pieux ; mais à beaucoup de qualités il joignait un caractère faible, et ce défaut effaçait presque tout son mérite. Il fut en grande faveur auprès de l'empereur Nicéphore, qui l'éleva à la dignité de maître du palais, la première place de l'empire, et lui donna sa fille Procopia en mariage. Stauracius, fils et successeur de Nicéphore, n'hérita point des sentiments de son père pour Michel. Se sentant mourir d'une blessure reçue dans une bataille contre les Bulgares, et désirant laisser le trône à sa femme Théophane, il ordonna de crever les yeux à Michel, qui pouvait devenir un prétendant redoutable. Le patrice Étienne, qu'il chargea de l'exécution de ce crime, se hâta d'en informer Michel. Celui-ci prit des mesures en conséquence, et se fit proclamer empereur, le 2 octobre 811. Stauracius obtint la permission d'aller mourir dans un monastère. L'avènement de Michel fut accueilli avec beaucoup de joie par le peuple, mais déplut aux soldats ; le nouvel empereur les gagna, pour le moment, en leur prodiguant les trésors accumulés sous le dernier règne. Il rendit la paix à l'Église et rappela de l'exil Léon l'Arménien, célèbre général auquel il accorda imprudemment toute sa confiance. L'année suivante il marcha contre Crum, roi des Bulgares, qui avait envahi de nouveau le territoire de l'empire ; mais il eut l'imprudence de se faire accompagner par l'impératrice Procopia. La présence d'une femme dans le camp et l'autorité dont elle jouissait révoltèrent les soldats. Le départ de Procopia ne les apaisa pas, et Michel, n'attendant rien d'une armée désobéissante et mutinée, retourna à Constantinople. Les Bulgares le poursuivirent, et mirent à feu et à sang la Thrace et la Macédoine. Il en résulta dans toute la population un mécontentement que les iconoclastes, ennemis de Michel, excitèrent encore. Une sédition éclata dans Constantinople, et quoique réprimée par Léon l'Arménien, elle laissa dans l'empire des semences de troubles. Les guerres étrangères se joignirent aux troubles intérieurs pour rendre la situation de Michel difficile. Les fils d'Haroun-al-Raschid se disputaient la dignité de khalife, et au milieu de leurs dissensions d'anciennes provinces de l'empire, la Syrie, la Palestine, l'Égypte et l'Afrique, étaient impitoyablement ravagées. Un grand nombre de chrétiens se réfugièrent à Constantinople. Sur

ces entrefaites Crum, poursuivant ses conquêtes, mit le siège devant Mesembria, et fit à Michel des propositions de paix fort modérées, que l'empereur désirait accepter et que ses conseillers le décidèrent à rejeter. En février 813 il se remit en campagne, et cette fois encore il emmena avec lui sa femme Procopia. La présence de l'impératrice produisit des effets encore plus fâcheux que la première fois. Le mécontentement des soldats, secrètement fomenté par Léon l'Arménien, eut pour résultats la défaite d'Andrinople, le 22 juin 813, la fuite de Michel à Constantinople, sa déposition, son remplacement par Léon l'Arménien (voy. LÉON V). L'empereur détrôné se retira dans un couvent, où il traîna pendant plus de trente ans une obscure et tranquille existence. Y.

Cedrenus, *Chr.*, p. 48, etc. — Zonaras, vol. II, p. 125, etc. — Constantin Manassès, p. 94. — *Continuat.* de Théophane, p. 8. — Glycas, p. 286. — Joël, p. 178. — Genesius, p. 2, etc. — Léon le Grammaire, p. 445, etc. — Syméon Métaphraste, p. 402. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XII (édit. de Saint-Martin).

**MICHEL II le Bègue** (Μιχαήλ ὁ Ἰσχυρός), empereur de Constantinople de 820 à 829. Il était natif d'Armorium, et de basse extraction; dans sa jeunesse il fut garçon d'écurie. Il entra ensuite dans l'armée, et quoique bègue et illettré, il obtint par son audace et par un mariage avec Thécia, fille d'un de ses supérieurs, un avancement rapide. Il se distingua sous les ordres du célèbre Bardanes, et devint un des meilleurs généraux grecs. L'empereur Léon V, qui lui dut en partie le trône, l'éleva aux premières dignités de l'empire. Michel avait dans son langage une liberté grossière qui n'épargnait pas même Léon V. Celui-ci, irrité, renvoya le médisant général en Asie avec le titre de *commandant de l'Orient*; puis, redoutant son ambition, il le rappela près de lui pour le surveiller plus facilement. Les preuves de mécontentement impérial ne rendirent pas Michel plus réservé; il continua de s'exprimer avec peu de convenance sur l'empereur et l'impératrice, et reçut de nouveau l'ordre de se rendre en Asie. Cette fois il refusa d'obéir et entra dans une conspiration contre Léon. Découvert et condamné à être brûlé vif dans la fournaise des bains du palais, il fut sauvé par un hasard merveilleux. Son supplice n'avait été que remis; mais dans la nuit de Noël 820 les conspirateurs tuèrent Léon, et tirèrent immédiatement Michel de prison pour le placer sur le trône. Dans leur empressement, ils ne lui ôtèrent pas ses chaînes; et les grands et le peuple acclamèrent un empereur qui avait les fers aux pieds. Le premier soin de Michel fut de faire mutiler et enfermer dans un monastère les quatre fils de Léon. Après s'être assuré la possession du trône par cet acte cruel, il songea à ramener la paix dans l'Église, déchirée par les querelles des orthodoxes et des iconoclastes. Léon s'était prononcé avec violence contre le culte des images. Michel, plus

modéré, parce qu'il était indifférent, rappela les exilés orthodoxes et déclara qu'il laisserait chacun libre de suivre tel parti qu'il voudrait, mais que pour éviter des troubles, il ne permettrait pas de placer des images à Constantinople. Les orthodoxes, non satisfaits de cette demi-tolérance, montrèrent tant de prétentions que Michel revint à la politique de Léon, dans laquelle il porta toute la brutalité de son caractère. L'Église se trouva plus troublée que jamais; mais une formidable révolte attira bientôt sur un autre point l'attention de Michel. Thomas, commandant en chef de l'Orient, refusa de reconnaître le nouvel empereur et déclara qu'il voulait venger le meurtre de Léon. Peu de mois après avoir levé l'étendard de la révolte, il était maître de toutes les possessions byzantines en Asie. Il fit alors alliance avec les Arabes, et prit le titre d'empereur à Antioch (821). N'ayant pas d'enfant, il adopta un jeune homme inconnu, lui donna le nom de Constance le créa auguste, et marcha contre Constantinople avec quatre-vingt mille hommes. Son fils adoptif fut peu après; il en adopta un autre, auquel il donna le nom d'Anastase. Traversant en suite l'Hellespont, il mit le siège devant Constantinople. Michel, réduit à un petit nombre de soldats, résista avec vigueur, et força Thomas à lever le siège en 822. Le rebelle se retira en Thrace, y reçut des renforts et revint bloquer Constantinople par terre, tandis que sa flotte composée de trois cent cinquante vaisseaux, essayait de forcer l'entrée de la Corne d'Or. Michel parvint à détruire une grande partie de la flotte ennemie; mais malgré son énergie et le dévouement de son fils Théophile et de quelques généraux de mérite, il ne put pas obliger Thomas à abandonner le blocus; il voyait approcher le moment où la famine le forcerait de se rendre. Dans cette extrémité il fut sauvé par le roi des Bulgares, Mortagon, qui, bien que Michel eût décliné ses offres de secours, attaqua les assiégeants, et les contraignit à se retirer en Thrace. Michel y poursuivant, se fit livrer le chef des rebelles par les habitants d'Andrinople. Thomas eut les mains et les pieds coupés; dans ce état on le mit sur un âne et on le promena dans les rues. Michel se donna le plaisir barbare de suivre cette procession; il ordonna ensuite de jeter l'ancien chef des rebelles dans une prison et de l'y laisser mourir de ses blessures (octobre 824). Le cadavre de Thomas fut attaché à un gibet. L'empereur se contenta d'exiler ses complices. Raffermi sur le trône par la mort de l'usurpateur, Michel songea à renouveler l'alliance qui avait existé entre ses prédécesseurs et les empereurs des Francs ou d'Occident. Il envoya en 824 une ambassade à Louis le Pieux ou le Débonnaire, avec une lettre qui fut remise à ce prince à Rouen, et qui existe encore; elle est d'un style dévot et remplie de passages de l'Écriture; mais elle n'en est pas moins pleine de mensonges. La suscription offre une particularité remarquable.



Les empereurs byzantins ne reconnaissant point le titre impérial des rois des Francs, la lettre est adressée à *Ludovicus qui vocatus est Francorum et Longobardorum imperator*. Dans la même année 824 une bande d'Arabes espagnols, commandés par un certain Abou Hafiz, fit une descente en Crète, s'empara de cette île, et y fonda une nouvelle capitale, Candax, qui devint depuis le nom de l'île entière (Caudie). La Crète fut à jamais perdue pour l'empire. Vers le même temps les Serviens s'emparèrent de la Dalmatie; mais l'empire éprouva bientôt une perte plus sensible. Euphémus, gouverneur de la Sicile, mécontent de Michel, invita Ziadet Allah, troisième khalife des Aglabites en Afrique, à venir prendre possession de cette île puissante et fertile. Ziadet Allah envahit en 827 la Sicile, qui resta plus de deux siècles au pouvoir des Arabes. Michel, plus occupé de ses plaisirs que des affaires de l'empire, ne témoigna aucun regret de la perte de ces provinces et n'essaya point de les reconquérir. Il mourut le 1<sup>er</sup> octobre 829. Outre son fils *Théophile*, qui lui succéda, il avait eu de sa femme, Thecla, une fille nommée *Helène*, que Théophile fit épouser à sa sœur Théophobe. Y.

Cedrenus, p. 491, etc. — Léon le Grammairien, p. 447. — Zonaras, vol. II, p. 132, etc. — Genesius, p. 13, etc. — *Continuat.* de Théopane, p. 214. — Syméon Métaphraste, p. 403, etc. — Glycas, p. 287. — Constantin Porphyrogénète, *De Administr. Imp.*, c. 22. — Constantin Manassés, p. 93. — Joel, p. 178. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XIII, l. LXIX (édition de Saint-Martin).

**MICHEL III**, fils de Théophile et petit-fils de Michel II, le Bègue, empereur de Constantinople de 842 à 867. Il n'avait que trois ans à son avènement, et il régna sous la tutelle de sa mère, Théodora. Cette princesse active et intelligente s'occupa de rétablir le culte des images, et rendit à l'Église une certaine tranquillité, malgré les intrigues de Photius. Le prosélytisme chrétien fit des progrès chez les peuples barbares. Les Khazares se convertirent en 847, et peu après les Bulgares adoptèrent la religion du Christ. Théodora ne fut pas aussi heureuse quand elle essaya de reprendre la Crète et l'Égypte sur les Arabes. L'occupation passagère de Damiette fut l'unique résultat d'une expédition qui ne comptait pas moins de trois cents vaisseaux. Le zèle de l'impératrice pour le culte des images excita la dangereuse révolte des Pauliciens (848), qui s'allièrent avec les Arabes et résistèrent à tous les efforts des armées grecques. Tandis que Théodora gouvernait l'empire avec des succès mêlés de revers, le jeune Michel III montrait de fâcheuses dispositions au plaisir. A l'âge de quinze ans il eut une intrigue avec une jeune dame de la plus haute noblesse, Eudoxia, fille d'Ingerius. Théodora, pour le retirer de cette liaison, lui fit épouser une autre Eudoxia, fille de Décapolite. Michel accepta la femme légitime, et garda sa maîtresse. Fatigué des remontrances que lui faisait sa mère, il prêta l'oreille aux suggestions de

Bardas, frère de Théodora, contre Théoctiste, le principal ministre de la régente. L'assassinat de Théoctiste eut lieu par l'ordre et presque sous les yeux du jeune empereur. Théodora n'attendit pas que le pouvoir lui fût arraché; elle le déposa devant le sénat avec beaucoup de dignité, et entra dans la vie privée (854). Bardas succéda à Théoctiste dans la place de grand logothète. Débarassé de sa mère et avec un premier ministre qui favorisait ses vices, Michel s'abandonna à une vie de débauches qui égale ce que l'on raconte des plus indignes empereurs païens, et qui est sans exemple parmi les plus mauvais empereurs chrétiens. Si l'on en croit les chroniqueurs byzantins, l'empereur, dans ses amusements licencieux, n'épargnait pas même le christianisme et se faisait un jeu de contrefaire les plus saintes cérémonies. « Chacun de ses courtisans, dit Le Beau, portait le titre d'un métropolitain; il prenait lui-même le nom d'archevêque de Colouée. Le patriarche était représenté par un certain Théophile, effronté blasphémateur que l'empereur avait surnommé *Himère*, c'est-à-dire *aimable* et *charmant*, et que toute la ville nommait *le Porc*, à cause de sa physionomie et de ses mœurs. Cette troupe exécrationnelle se faisait un divertissement d'outrager Dieu même dans la personne du saint patriarche Ignace. Lorsque ce prélat, à la tête de son clergé, faisait des processions dans la ville, ces misérables, ayant l'empereur au milieu d'eux, allaient à sa rencontre montés sur des ânes, comme un chœur de satyres, jouant des instruments, chantant des chansons infâmes sur le ton des psaumes, et insultant à la piété des fidèles par des gestes obscènes. Michel n'épargnait pas même sa mère. » A la débauche et à la prodigalité le jeune empereur joignait dans ses moments d'ivresse des accès de cruauté furieuse. Sans raison et même sans prétexte, il condamnait des innocents aux supplices les plus atroces. Heureusement ses ministres exécutaient rarement ses ordres, et le prince, au sortir de son ivresse, leur savait gré de leur désobéissance.

Bardas, nommé César en 856, fit enfermer l'impératrice Théodora dans un couvent et gouverna l'empire avec une autorité presque absolue, mais avec la perspective d'être victime de quelque caprice de Michel. Malgré ses vices et ses crimes, Bardas ne fut pas un ministre méprisable. Il protégea avec autant d'éclat que d'intelligence les arts, les sciences et les lettres, qui avaient été très-négligés sous les règnes précédents. Son intervention dans les affaires ecclésiastiques fut moins louable, puisqu'elle eut pour résultat la déposition du patriarche Ignace, qui fut remplacé par Photius, en 857. La guerre avec les Arabes recommença l'année suivante. Le général Léon remporta sur eux plusieurs victoires, les poursuivit au delà de l'Euphrate et pénétra jusque dans le voisinage de Bagdad. Ces succès excitèrent l'émulation de Michel, qui voulut

lui aussi battre les Arabes, mais qui fut complètement vaincu sous les murs de Samosate. Une seconde défaite, en 860, dégoûta Michel du commandement, et il revint à Constantinople, laissant le général arabe Omar ravager la Cappadoce, le Pont et la Cilicie. Un jeune frère de Bardas, Pétronas, gouverneur de la Lydie et de l'Ionie, aidé de Nazar, gouverneur de Galatie, releva l'honneur des armes grecques. Michel témoigna d'abord une grande joie des succès de Pétronas, et en consacra le souvenir par la construction d'un magnifique hippodrome; puis il en fut jaloux, et résolut de reprendre le commandement, en 864. A peine arrivé en Asie, il fut rappelé à Constantinople par l'apparition d'une flotte russe de deux cents larges barques qui pénétra dans le Bosphore et attaqua la Corne d'Or. Les hardis pirates normands qui étaient alors maîtres de la Russie bloquèrent le port de Constantinople et firent s'emparer de l'empereur; mais une tempête dispersa et détruisit presque tous leurs vaisseaux.

Délivré des Arabes par les victoires de Pétronas et des Normands par la tempête, Michel trouva pesants les services de Bardas, qui ne lui étaient plus nécessaires, et reporta sa faveur sur un courtisan plus souple, Basile le Macédonien. Celui-ci répudia sa femme pour épouser la vieille maîtresse de l'empereur, Eudoxia Ingérine, et en échange il livra sa sœur, Thecla, à l'empereur. Cette honteuse transaction privée fut le prélude du meurtre de Bardas, qui fut tué par Basile en présence et par l'ordre de Michel (866). C'était le second premier ministre que ce prince faisait assassiner. Basile, qui maintenant occupait la place de Théocliste et de Bardas, prévint qu'il aurait le même sort, et résolut de ne pas l'attendre. Il trouva facilement des complices pour le meurtre de l'empereur, et saisit l'occasion d'un banquet que l'impératrice mère Théodora donnait à son fils, le 24 décembre 867. Michel s'abandonna avec tant d'intempérance à son goût pour le vin qu'il fallut le porter au lit. Dans le lourd sommeil de l'ivresse, il fut tué par une bande d'assassins que Basile avait introduite secrètement dans le palais de Théodora. Michel fut un des princes les plus méprisables qui aient occupé le trône de Constantinople; mais son règne est un des plus importants de l'histoire byzantine, et mérite d'être étudié avec soin, à cause de quelques grands événements qui s'accomplirent de son temps, et excitent encore l'intérêt du philosophe, de l'historien et du théologien. Y.

Cedrenus, p. 523, etc. — Zonaras, vol. II, p. 182, etc. — Léon le Grammaire, p. 437. — Syméon Métaphraste, p. 428. — *Continuation* de Théophraste, p. 92, etc. — Genesios, p. 37, etc. — Joël, p. 179. — Constantin Manasses, p. 100. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, I, XIII, l. LXX. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*, t. IX.

**MICHEL IV, le Paphlagonien** (Μιχαήλ ὁ Παφλαγών), empereur de Constantinople de 1034 à 1041. Il était frère de l'eunuque Jean, premier

ministre de Constantin IX et de son successeur Romain III. Parmi les quatre frères de Jean Michel et Nicéas étaient d'abord changeurs et dit-on, faux monnayeurs; Constantin et Georg étaient eunuques comme lui et médecins de profession. Jean plaça son frère Michel auprès de l'empereur Romain, en qualité de chambellan place à laquelle, suivant la remarque de Gibbon il convenait parfaitement, parce qu'il était beaucoup stupide. Le nouveau chambellan plut à l'impératrice Zoé, et bientôt leur liaison devint la fable de la cour. Romain d'abord n'en voulut rien croire il savait que Michel était épileptique, et ne supposait pas capable d'inspirer une vive passion. Cependant, comme il devait finir par se rendre l'évidence, les deux amants jugèrent plus prudent de s'en défaire. Romain périt empoisonné et noyé dans son bain, le 11 avril 1034. Le lendemain du meurtre Zoé annonça au sénat qu'elle avait choisi Michel pour époux et qu'elle désirait qu'il fût reconnu empereur. La proclamation eut lieu immédiatement. Le premier ministre, qui avait secrètement présidé à l'intrigue, au crime, entendait régner sous le nom de son frère, et celui-ci, dont l'intelligence médiocre était encore affaiblie par de fréquents accès d'épilepsie n'essaya point de retenir le pouvoir. Zoé aurait été plus ambitieuse, mais Jean la retint comme prisonnière dans le palais, et la priva de toute autorité. Le commencement du règne de Michel ou plutôt de Jean fut marqué par un tremblement de terre qui dura quarante jours presque sans interruption. Peu après les Arabes envahirent de tous côtés le territoire de l'empire, et couvrirent l'Archipel de leurs flottes. Jean parvint à traiter avec les Arabes de Sicile et d'Égypte à des conditions raisonnables; il fit avec la paix avec les Serviens, et eut la satisfaction d'apprendre que les Arabes de Bagdad avaient été battus sous les murs d'Édesse, en 1037. Vers ce temps une guerre civile qui éclata parmi les Arabes de Sicile fournit aux Grecs une occasion de reprendre quelques-unes de leurs possessions dans cette île. Léon Opus, gouverneur de l'Italie méridionale et après lui Maniacès, le meilleur des généraux grecs, assisté d'une petite troupe d'auxiliaires normands, sous les ordres des trois fils de Tancredè, s'emparèrent de plusieurs villes de la Sicile, entre autres de Messine et de Syracuse. Deux grandes expéditions des Arabes d'Afrique pour venir au secours de leurs frères de Sicile en 1039 et 1040, échouèrent complètement. Malheureusement une dispute de Maniacès et de l'amiral grec Stephanus rendit ces succès inutiles. La disgrâce de Maniacès et l'incapacité de ses successeurs perdirent les affaires des Grecs et avant la fin de 1040 la Sicile avait cessé d'être une province byzantine. Dans la même année eut lieu une révolte des Bulgares, qui en vahirent la Thrace et la Macédoine. Michel, forcé de s'enfuir précipitamment de Thessalonique, où il tenait sa cour, laissa son trésor sous la garde

Un certain Ibazas, Bulgare au service des Grecs ; mais ce trésorier infidèle s'enfuit chez ses compatriotes. Constantinople était en grand danger de tomber au pouvoir des Bulgares, quand, à la grande surprise de tout le monde, l'empereur prit une résolution généreuse. Quoique souffrant d'une hydropisie incurable, il déclara son intention de se mettre à la tête de son armée. En sa des amis et l'impératrice essayèrent de le dissuader de son projet, il leur répondit noblement : « Je n'ai pas fait de conquêtes, je ne veux que par ma faute l'empire perde rien. » Il marcha donc contre les Bulgares. Il était si faible qu'on était forcé de le porter sur son cheval, et que matin ses troupes en le voyant croyaient qu'il ne vivrait pas jusqu'au soir. Il vécut cependant assez pour chasser les barbares de la Thrace et de la Macédoine, et pour les poursuivre en Bulgarie. Il revint triomphant à Constantinople. Ce dernier effort avait épuisé ce qui restait de vie. Sentant sa fin prochaine et remplé de remords, il s'imposa pour pénitence de ne plus voir l'impératrice, et épuisa les richesses de l'empire en aumônes et en constructions pieuses. Il faisait chercher partout des anacrétes et leur rendait les devoirs les moins respectés de la majesté impériale. Il s'abaissait aux pieds de l'humilité la plus profonde, comme de servir les lépreux et de les servir dans les bains. Le peuple, qui jusque là ne le regardait qu'avec respect, comme un homme possédé du diable, revint à l'honorer comme un saint. Au milieu de ces pratiques d'une dévotion puérile, averti que Jean, il choisit pour successeur son neveu Michel. Il mourut le 10 décembre 1041. Y.

Cedrenus, p. 734, etc. — Zonaras, vol. II, p. 235, etc. — Manassés, p. 125. — Juel, p. 183. — Glycas, p. 314, etc. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XIV, l. LXXVII.

**MICHEL V Calaphates** ou le *Calfateur* (Μιχαήλ ὁ Καλαφάτης), empereur de Constantinople depuis décembre 1041 jusqu'à avril 1042. Était fils de Stéphaneus, beau-frère de Michel IV. Stéphaneus avait été calfateur de vaisseau, et le peuple fit de cette profession le surnom de son fils. Ce jeune homme fut adopté par Michel IV l'impératrice Zoé. Mais il montra bientôt de mauvaises dispositions que l'empereur révoqua par l'exclusion du trône ; la mort ne lui en donna pas le temps. Michel Calaphates, appelé à régner avec Zoé, et sous une sorte de tutelle de la part de Jean, le premier ministre des règnes précédents, commença par bannir la vieille impératrice et l'ancien ministre. Il commit encore quelques actes imprudents qui exaspérèrent la population de Constantinople. Une insurrection éclata ; Michel tenta de l'apaiser en rappelant Zoé. Mais le peuple furieux ne s'arrêta pas et fit le palais d'assaut. Michel et son oncle Constantin eurent les yeux crevés et furent enfermés dans le couvent de Surla Zoé et sa sœur Théodora furent proclamées impératrices, le 21 avril 1042. Y.

Cedrenus, p. 749. — Zonaras, vol. II, p. 242. — Manassés, p. 125. — Glycas, p. 316. — Joël, p. 183. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XIV, l. LXXVIII.

**MICHEL VI Stratioticus** ou le *Guerrier* (Μιχαήλ ὁ Στρατιωτικός), empereur de Constantinople de 1056 à 1057. La vieille impératrice Théodora le choisit pour successeur. Il jouissait de quelque réputation militaire, si l'on en croit son surnom ; mais il était cassé par l'âge et d'un esprit faible. Il monta sur le trône, le 22 août 1056. Il eut presque immédiatement à réprimer la révolte de Théodose, cousin du dernier empereur Constantin X, Monomaque. Après une lutte qui inonda de sang les rues de Constantinople, Théodose posa les armes, et fut puni par l'exil. Catacalon, le premier des généraux byzantins, fut rappelé de son gouvernement d'Antioche et remplacé par Michel, cousin de l'empereur. Il revint à Constantinople mécontent de sa disgrâce et rencontra d'autres généraux dont les services n'avaient pas été mieux récompensés. Il forma avec eux une conspiration contre Michel. Les mécontents offrirent la couronne à Isaac Comnène, qui l'accepta après quelque hésitation. Michel ne put pas résister aux révoltés. Vaincu à la bataille d'Hade par Isaac et Catacalon, il abdiqua le 31 août 1057, et se retira dans un couvent. Y.

Cedrenus, p. 792, etc. — Zonaras, vol. II, p. 262, etc. — Manassés, p. 128, 129. — Glycas, p. 132. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XIV, l. LXXIX.

**MICHEL VII Ducas Parapinaces** (Μιχαήλ ὁ Δούκας ὁ Παρραπινάκης), fils de Constantin XI Ducas, empereur de Constantinople, de 1071 à 1078. Constantin Ducas en mourant désigna pour lui succéder ses trois fils Michel, Andronic et Constantin. Mais à cause de leur jeunesse le pouvoir suprême passa à leur mère, Eudoxie, qui épousa Romain Diogène. Ce général distingué jouit du titre d'empereur et de la toute-puissance jusqu'à sa défaite par Alp Arslan, sultan des Seldjoukides, au mois d'août 1071. Le César Jean, oncle du jeune empereur, en apprenant que Romain Diogène avait été vaincu et fait prisonnier, se hâta de proclamer Michel. Peu après, Romain revint de sa captivité ; mais il arriva trop tard pour ressaisir le pouvoir. Il fut arrêté, eut les yeux crevés, et mourut des suites de l'opération, en octobre 1071. Eudoxie fut enfermée dans une prison. Michel n'essaya point de s'opposer à ces violences, et il laissa ses ministres abuser d'une autorité qu'il était incapable d'exercer lui-même. Jean, archevêque de Sida, le César Jean, et Nicéphorize gouvernèrent l'empire. Le sultan Alp Arslan, ne recevant pas la rançon convenue avec Romain Diogène, envahit les provinces d'Asie. Les deux généraux grecs Isaac et Alexis Comnène marchèrent à sa rencontre, et furent vaincus ; Isaac tomba même au pouvoir des Turcs, qui lui firent payer une grosse rançon. La guerre, conduite de part et d'autre avec peu de talent et d'activité, fut brusquement interrompue par la révolte d'Oursel, aventurier écossais, du sang royal, qui commandait un corps d'auxiliaires

francs au service des Grecs. Oursel s'étant rendu maître de quelques forteresses de l'Anti-Taurus et de quelques districts de l'Arménie et de la Lazique cessa de prendre part aux hostilités entre les Turcs et les Grecs, et chercha à fonder une souveraineté indépendante. Le César Jean, envoyé contre lui, se laissa vaincre, prendre et proclamer empereur par son vainqueur, qui ne lui laissa que le choix de la couronne ou de la mort. Les Turcs, également ennemis de l'usurpateur et du prince légitime, tombèrent sur celui qui était le plus à leur portée, et défirent Oursel et Jean. Les deux vaincus se rendirent prisonniers, et furent promptement rachetés, Oursel par sa femme, Jean par son collègue Nicéphorize, qui voulait le faire périr. L'ex-césar échappa à la punition en se faisant moine. Oursel à peine libre recommença à guerroyer, rebomba au pouvoir des Turcs, qui le vendirent aux Grecs, et fut confiné dans une prison, en 1073. On voit que les batailles se réduisaient à des escarmouches et que les généraux avaient plus à craindre pour leur argent que pour leur vie. C'est à ce degré de décadence misérable qu'était tombé un peuple qui portait encore le nom de romain.

En 1074, les Bulgares, exaspérés par l'insatiable cupidité de Nicéphorize, se révoltèrent, et décernèrent la couronne de Bulgarie à Bodinus, petit-fils de Michel, roi de Servie. Damian Dalassène, favori du ministre et général incapable, envoyé contre les insurgés, fut défait et pris. Nicéphore Bryenne, qui lui succéda avec le titre de César, justifia par d'éclatants succès la confiance de Michel; mais après avoir soumis les Bulgares, forcé les Grecs à la paix, délivré l'Adriatique et la mer d'Ionie des pirates normands, réprimé une révolte de l'armée, craignant une disgrâce pour prix de ses services, il se fit proclamer empereur, en 1077. Il envoya son frère Jean assiéger Constantinople, que défendirent Constantin Ducas, Alexis Comnène et Oursel, que Michel avait rendu à la liberté. Une contre-révolte vint bientôt porter au comble le danger de l'empereur. Dix jours après que Bryenne eut pris le titre impérial, Botoniate suivit son exemple en Orient, et marcha sur Constantinople avec une armée composée principalement de Turcs. Jean de Bryenne leva le siège de Constantinople; mais Michel, délivré d'un ennemi, ne se crut pas assez fort pour résister à l'autre, et il abdiqua la couronne en faveur de son frère Constantin, qui la refusa (25 mars 1078). Botoniate entra sans obstacle dans Constantinople. Il craignait si peu Michel, qui venait de prendre l'habit monastique, qu'il le laissa vivre et le nomma archevêque d'Éphèse. Michel était né avec un esprit faible, et son éducation augmenta encore son infirmité intellectuelle. Son maître, le savant et pédant Psellus, ne fit de l'élève impérial qu'un grammairien, un rhéteur et un poète ridicule. Il semble qu'il fut honteux de son élève; car après avoir écrit l'histoire de son temps

jusqu'au règne de Michel VII, il ne dépassa l'avènement de ce prince.

Y.  
Zonaras, vol. II, p. 286, etc. — Bryenne, I, II, III, — Scylitza, p. 850, etc. — Glycas, p. 329, etc. — Nassés, p. 134, 135. — Joel, p. 183. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, t. XV, l. LXXX.

**MICHEL VIII Paléologue** (Μιχαὴλ ὁ Ἰλαϊολόγος), empereur de Nicée, puis de Constantinople, né en 1224, mort le 11 décembre 1282. Il était fils d'Andronic Paléologue et reine Angela, petit-fils de l'empereur Alexis l'Anatolien. Sa naissance et son mérite l'élevèrent de bonne heure aux dignités, dans la petite cour de Nicée, mais l'exposèrent aussi aux soupçons de l'empereur Vatatzes. Plusieurs fois sa vie fut menacée. Il dut se réfugier pendant quelque temps chez le sultan d'Iconium. Dans une autre circonstance on lui proposa de se justifier par la preuve du fer ardent. Il eut le bon sens de refuser, et l'empereur, n'osant pas le faire périr, tâcha de se l'attacher en le nommant grand-maître. Théodore II Lascaris, successeur de Vatatzes, envoya Michel gouverner Durazzo, une possession la plus importante et la plus riche de l'empire de Nicée; mais sur des soupçons, peut-être sans fondement, il l'ordonna d'aller à la résidence impériale. Aussitôt arrivé, Michel n'eut pas de peine à se justifier auprès de l'empereur, qui, loin de le maltraiter, lui témoigna plus grande confiance et même, en prévision d'une mort prochaine, lui recommanda ses enfants. Théodore mourut au mois d'août 1254, laissant pour héritier son fils Jean, alors âgé de neuf ans, qui régna sous la tutelle du patriarcat Arsénien et du grand domestique Muzalon. Les deux tuteurs étaient détestés du peuple et des soldats, comme amis des Latins. Michel se vengea de leur impopularité pour les supplacer. Neuf jours après la mort de Théodore, pendant que l'on célébrait ses funérailles à Magnésie, la garde impériale, faisant brusquement irruption dans la cathédrale, massacra Muzalon, ses frères et ses principaux adhérents. Michel remplaça le grand-domestique comme tuteur, et peu après il se donna le titre de despote. C'était un premier pas vers une usurpation plus complète. Maître du trésor impérial, il s'en servit pour acheter la garde varangienne et le clergé, et se fit proclamer empereur à Magnésie. Lui et son fils aîné reçurent en même temps la couronne impériale à Nicée, le 1<sup>er</sup> janvier 1260. L'avènement de Michel fut salué avec beaucoup d'espoir par les Grecs, avec beaucoup de crainte par les Latins, qui retenaient encore un reste de puissance, faible débris de la domination française. Baudouin II, débile représentant de cette dynastie d'empire, prit un ton fier avec le nouvel empereur, et lui fit offrir de le reconnaître à condition que Michel lui céderait Thessalonique et toute la Macédoine jusqu'à Constantinople. Le règne de Michel commença par se moquer des dép

lui apportaient cette proposition, puis il leur fit sérieusement que s'ils voulaient la paix il fallait lui payer un tribut à peu près égal à celui que Baudouin retirait du commerce de Constantinople. Cette demande équivalait à une déclaration de guerre. Paléologue était sur le point de mettre le siège devant Constantinople lorsque les projets ambitieux de Michel d'Épire lui causèrent de graves embarras. Le despote d'Épire, voyant un enfant sur le trône de Nicée, l'empire grec troublé, la puissance française courante, conçut l'espérance de se faire lui-même empereur en s'emparant de Constantinople. Il comptait sur les secours de ses deux gendres, ainfiroy, roi de Sicile, et Guillaume de Ville-Hardouin, prince d'Achaïe et de Morée. Sa première tentative ne réussit pas. Il fut vaincu à Acrida par Jean Paléologue, frère de Michel. Les Grecs leur tour essayèrent une défaite complète à Corymba. Peu inquiet de cet échec, Michel mit le siège devant Constantinople à la fin de 1260 ; mais n'espérant pas enlever cette place d'assaut, alla attendre à Nicée, puis dans sa résidence favorite de Nymphæum près de Smyrne, que le césar Jean Paléologue, qui conduisait le siège, ne s'attendait pas à un prompt succès lorsque le hardouin lui livra la ville. Cutrizacus, commandant un corps auxiliaire, informé de l'existence d'un passage souterrain qui conduisait de l'extérieur dans la maison d'un particulier, conçut le projet de surprendre Constantinople. Il s'introduisit dans le souterrain avec cinquante hommes, pénétra dans la ville, s'empara de la porte la plus voisine et ouvrit aux Grecs. Les habitants se précipitèrent en faveur de leurs compatriotes, et les Latins, saisis d'une terreur panique, se dispersèrent dans toutes les directions. L'empereur hardouin eut à peine le temps de se réfugier sur la galère de Venise, qui le transporta en Italie. Le matin du 25 juillet 1261 les Grecs furent entièrement maîtres de leur capitale, qui était restée au pouvoir des Latins pendant cinquante-sept ans trois mois et treize jours.

Michel fit une entrée triomphale dans Constantinople, le 14 août ; mais il ne trouva pas cette ville telle qu'elle avait été jadis. Sous la domination latine, l'incendie, le pillage, la dévastation avaient dépouillée de son ancienne splendeur. Le commerce avait déserté son port, et des milliers de familles opulentes avaient abandonné leurs palais pour ne pas rester en contact avec les étrangers détestés. Le premier soin de Michel fut de réparer les ruines de Constantinople et d'y appeler des habitants. Il confirma les privilèges accordés que les empereurs latins avaient accordés aux Vénitiens, aux Génois et aux Persans. Quoique les souverains de Nicée se regardassent comme les maîtres légitimes de l'empire byzantin, Michel voulut solenniser sa prise de possession de Constantinople par une cérémonie importante, et il se fit couronner dans la cathédrale de

Sainte-Sophie. Son jeune pupille ne participa point à cet honneur, et cette circonstance parut un fâcheux augure, qui se réalisa bientôt. Michel ordonna de crever les yeux au jeune empereur, et le relégua bientôt dans une forteresse éloignée (décembre 1261). Ce crime causa tant d'horreur au peuple que Michel eut besoin de toute son énergie pour se maintenir sur le trône. Il fut excommunié par le patriarche Arsénus, auquel son courage coûta le siège patriarcal. Sur ces entrefaites la situation s'aggrava dans la partie occidentale de ses États. Michel d'Épire et Ville-Hardouin, poussés par le pape Urbain IV, remportèrent des succès sur les Grecs et menacèrent Constantinople. Michel échappa à ce danger en promettant de faire tous ses efforts pour réunir les deux Églises. A cette condition le pape intervint, et la paix fut conclue avec Ville-Hardouin en 1263, avec Michel d'Épire en 1264. Le despote mourut peu après, laissant l'Épire à l'aîné de ses fils légitimes, Nicéphore, qui avait épousé Eulogia, sœur de l'empereur ; la meilleure partie de son royaume, la Thessalie, revint à son fils naturel Jean, prince belliqueux. Quelques révoltes facilement apaisées remplirent les années suivantes ; mais en 1269 Michel se trouva engagé dans une lutte dangereuse avec Charles de Sicile, qui voulait rétablir Baudouin, et avec le despote de Thessalie Jean. Celui-ci remporta une victoire en 1271, et marcha sur Constantinople ; il fut rappelé en Thessalie par une défaite de sa flotte et par la prise de Négrepont. Cette fois encore Michel, se croyant menacé d'une croisade générale des Latins, essaya de conjurer l'orage en proposant l'union des deux Églises. Il envoya à cet effet au concile de Lyon, en 1274, le savant Veccus, accompagné de plusieurs des membres les plus distingués du clergé grec. Les envoyés grecs cédèrent sur les deux points essentiels, la procession du Saint-Esprit et la suprématie du pape, et l'union s'accomplit ; mais la grande majorité des Grecs repoussa cette transaction, et resta invinciblement attachée à l'orthodoxie. Michel persista dans sa politique, où il voyait un moyen de salut pour son empire. Il déposa le patriarche orthodoxe Joseph, et le remplaça par Veccus. Des mesures rigoureuses furent prises contre ceux qui se refusaient à l'union, et de nouvelles causes de trouble et de ruine vinrent s'ajouter à toutes celles qui menaçaient l'avenir de l'empire. Tous les efforts de Michel en faveur de la réunion des Grecs à l'Église latine furent inutiles, et cette tentative avortée le rendit odieux à ses sujets, sans même lui assurer l'amitié des Latins. La croisade qu'il avait cru prévenir par ses concessions religieuses se reforma sous le prétexte de replacer sur le trône Philippe, frère de Baudouin. Le pape Martin IV, Charles d'Anjou, roi de Sicile, et les Vénitiens y prirent part. Soliman Rossi, commandant les forces alliées, envahit le nord de l'empire, et rencontra près de Belgrade les troupes grecques,

commandées par le grand-domestique Tarcariotes. Les Grecs remportèrent une victoire assez complète pour mettre l'empire à l'abri d'une nouvelle invasion (1281). Non content de se défendre victorieusement, Michel porta bientôt un coup terrible au principal des confédérés, Charles d'Anjou, en entrant dans les projets de Procida et en fournissant à ce hardi conspirateur les moyens de soulever la Sicile contre les Français. Il en coûta 20,000 onces d'or au monarque byzantin; mais les Vêpres siciliennes eurent lieu (1282), et mirent pour toujours l'empire grec en sûreté du côté de la dynastie angevine de Naples. Dans l'automne de la même année Michel marcha contre Jean de Thessalie; avant d'avoir rien accompli d'important, il tomba malade, et mourut, le 11 décembre 1282, à l'âge de cinquante-huit ans, laissant la réputation d'un prince énergique et habile, mais perfide et cruel. La gloire d'avoir rétabli pour près de deux siècles l'empire de Constantinople n'a pas fait oublier à la postérité qu'il avait acquis le pouvoir suprême par l'assassinat de Mazalon et qu'il s'était affermi sur le trône en faisant crever les yeux au jeune Lascaris, son pupille et son collègue. Il eut pour successeur son fils Andronic II.

Y.

Pachymère, I. I-VI. — Nicéphore Grégoras, I. IV-V. — Acropolite, c. 76, etc. — Phranzes, I. I. — Du Cange, *Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français*. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XVIII, I. XCIX, C, CI.

**MICHEL IX, Paléologue**, empereur de Constantinople, né en 1277, mort le 12 octobre 1320. Il était fils d'Andronic II, qui l'associa à l'empire, le 21 mai 1295. Il mourut avant son père, et c'est à l'article de ce dernier qu'il faut chercher les événements de leur commun règne (*voy. ANDRONIC II*); nous ne rapporterons ici que le fait qui abrégé ses jours. Michel avait deux fils, *Adronic* et *Manuel*. Les deux frères aimaient la même femme sans savoir qu'ils étaient rivaux, et, par un hasard déplorable, Andronic tua son frère. Michel mourut du chagrin que lui causa ce tragique accident.

Y.

Pachymère, *Andronicus Paléologus*. — Nicéphore Grégoras, I. VI-X. — Cantacuzène, *Hist.*, I, 1, etc. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, I. XIX.

**MICHEL I<sup>er</sup>**, grand-prince de Russie, mort en 1176, dixième fils d'Iouri Dolgorouki. Il fut appelé, en 1174, par les Vladimiriens à succéder à son frère André Bogolioubski, chassé par eux la même année, et reconnu enfin pour leur souverain, le 15 juin 1175. D'après une vieille chronique, il connaissait les langues grecque et latine et les parlait comme le russe; il aimait la lecture des livres sérieux, et recherchait la conversation des hommes instruits, avec lesquels il discutait volontiers sur les causes des phénomènes de la nature (1). Il ne régna qu'une année. Dans un siècle de barbarie et de troubles, remarque Karamzin, aucune cruauté, aucune per-

fidie, ne souilla jamais son cœur généreux, et il préféra toujours le repos de son peuple à sa gloire personnelle. »

A. G.

*Histoire de Russie*, par Tatlichchef, III: — par Karamzin, III, ch. 2; — par S. Solovief, II, p. 270.

**MICHEL II**, grand-prince de Russie, né en 1271, mort le 22 novembre 1319, était fils de la rosiaf de Tver; il régnait dans cette ville lorsqu'il fut légitimement appelé, en 1304, à la mort d'André III, à prendre le premier rang parmi les princes russes, soumis, à cette époque, au bon plaisir de la horde tatar. Son neveu Iour de Moscou lui disputa le trône. Il souleva contre lui les Novgorodiens, et, en 1313, il obtint du khan Usbeck, dont il avait épousé la sœur, le titre de grand-prince. Secondé par une armée mogole, il assiégea Michel à Tver, fut repoussé et perdit la meilleure partie de ses troupes. Peu de temps après, sa femme, qui était tombée dans les mains du vainqueur, mourut subitement. Iouri prit aussitôt parti de cette circonstance pour accuser Michel de meurtre. Ce dernier vint au camp d'Usbeck et tenta de se justifier. Accusé et condamné à mort sans explication, pour avoir eu l'intention de se réfugier chez les Allemands

*pour avoir envoyé des trésors au pape*

*Rome* (1), et pour avoir empoisonné la princesse de Moscou, il fut encore forcé, avant de subir cet inique jugement, de servir de jouet au khan et de le suivre à la chasse le cou serré dans un carcan, durant deux mois. Il se fortifiait contre ces humiliations et ces tortures en communiait souvent de la main de trois prêtres qu'il avait amenés avec lui et en se faisant lire les psaumes. Suivant l'usage tatar, il fut longuement tourmenté et foulé aux pieds avant d'être pendu à un mur par la chaîne qu'il avait au cou; mais ce mur n'était pas solide: il s'écroula; le martyr eut la force de se redresser; un homme du prince de Moscou, appelé Rimanez, lui plongea en le poignard dans le flanc droit, et, le retournant dans la blessure, il lui arracha le cœur. L'Église russe le vénéra comme un saint. Péc A. G.

*Chronique de Nikon*. — Abul, *Hist. des Tatars*. — *Hist. de Russie*, par Karamzin, IV, ch. 7: — par Solovief, III, 269-279; — par Levesque, II, 134.

**MICHEL FÉODOROVITCH**, premier tzar de la dynastie des Romanof, né le 12 juillet 1597, mort le 13 juillet 1645. Il était fils de Féodor ou Théodore Romanof, qui fut, en 1601, forcé par Godonof de prendre l'habit religieux, et qui devint patriarche de Moscou dans la suite sous le nom de Philarète. Exilé d'abord à Biélo-Ozéro, avec sa tante la princesse Tchekaski, il fut rendu, dès 1602, à sa mère et honoré par elle dans un couvent à Kostroma, où, avant qu'il eût atteint sa dix-septième année, on vint lui apporter la couronne. La race de Rurik n'était pas éteinte (elle ne l'était pas encore aujourd'hui), et celle de Michel était loin d'être assez illustre pour la supplanter (2)

(1) *Essai sur l'histoire de la Civilisation en Russie*, par N. Gerebtzof, I, 119.

(1) Solovief, III, 277.

(2) Elle avait pour fondateur un certain André Kobil

protégé par ses infortunes et surtout par l'influence cléricalle, il fut cependant préféré même au héros qui venait de sauver la patrie (1), et, après trois jours et trois nuits de débats orageux, la chambre des Boyards (*douma Boiarskaïa*), réunie à celle des communes (*douma Zemskaïa*), proclama, le 21 février 1613, tzar de toutes les Russies le fils de l'évêque Philarete et de la religieuse Marthe (2). Nul empire ne présente le spectacle d'une élection aussi singulière!

La situation de la Russie à l'avènement de Michel était affreuse. « Ses villes frontières, selon la remarque d'un historien (3), qui auraient dû la défendre, étaient entre les mains d'étrangers ou de brigands; les Suédois étaient maîtres de Kexholm, Oréchék, Koporié et même de Novgorod; les Polonais de Smolensk, Dorogobouje, Poutivle et Tchernigof; les alentours de Pskof étaient au pouvoir de Lisovski; Rezàn, Kachira et Toulà pouvaient à peine repousser les Tatars de Crimée et les Nogais; Zaroutzki ravageait Astrakhan; Kazan était un repaire de révoltés. A l'intérieur, des bandes de kosaques du Don et du Dniéper, des détachements entiers de Polonais et de Tatars tombaient sur les villes et les monastères non encore détruits, et s'avancèrent jusqu'en vue de la capitale. Tout le pays était dévasté; les soldats mouraient de faim; l'impôt n'était plus levé; il n'y avait plus un kopek au trésor. Les bijoux des tzars, les couronnes précieuses, les sceptres, les pierres fines, les vases, tout avait été dérobé et transporté en Pologne. Le trône du jeune souverain était entouré de courtisans appartenant à différents partis: c'étaient les commensaux de Godounof, les serviteurs d'Otrépief, les défenseurs de Chouiski, les affidés de Wladislas, c'étaient même les complices du voleur de Touchino; tous différaient entre eux d'opinion; tous s'accordaient entre eux par la fierté et l'ambition. Les classes inférieures, agries par dix ans de misères, s'étaient habituées à l'anarchie et ne rentraient pas aisément sous le joug de la loi. » L'honneur de

qui, selon Karamzin (*Hist. de Russie*, VII, c. 7), est venu, au quatorzième siècle, en Russie de la Prusse. Voy. aussi Camperhausen, *Genealogisch-chronologische Geschichte des Hauses Romanow und seines vorseitlichen Stammhauses*; Leipzig, 1805, in-4<sup>o</sup>.

(1) Dmitri Pojarski (voy. ce nom).

(2) Le prince Pierre Dolgorouki affirma, dans une très-courteuse *Notice sur les principales familles de la Russie* (Berlin, 1808, p. 35), que ces chambres imposèrent au premier des Romanof une constitution, qu'il jura d'exécuter, ainsi que le fit, en 1645, son successeur Alexis. Cette constitution, dit-il, ne permettait pas au souverain d'établir de nouveaux impôts, de déclarer la guerre, de conclure des traités de paix et de signer des arrêtés de mort sans le vote préalable des deux chambres. En effet, jusqu'à Pierre 1<sup>er</sup> tous les oukazas portaient en tête cette formule: *Tzar oukazal i boïaré prigovoritii*, (Le tzar a ordonné et les boyards ont décidé). Pierre 1<sup>er</sup> qui avait peu de goût pour les formes constitutionnelles, abolit ces deux chambres, et depuis aucun livre russe n'a osé seulement en faire mention; mais les documents officiels existent aux archives de l'empire.

(3) Onstrimof, *Histoire Russe*.

la Russie exigeait qu'elle ne mit pas bas les armes; sa sécurité réclamait impérieusement le repos; elle était rassasiée de guerres civiles et de destructions. Déçu dans ses démarches vis-à-vis de la Suède, le tzar envoya le prince Troubetzkoï reconquérir Novgorod; les Suédois le défèrent avant même qu'il parvint sous ses murs; mais, forcés à leur tour de lever le siège de Pskof, ils furent contraints de signer à Stolbova, le 26 janvier 1616, une paix par laquelle le tzar recouvra Novgorod en cédant l'Ingrie et la Carélie, en renonçant à la Livonie et à l'Esthonie et en payant une indemnité de 20,000 roubles. Mais l'ennemi le plus constant et le plus acharné de la Russie était toujours la Pologne. Après avoir vainement essayé de lui reprendre Smolensk, Michel conclut avec elle, le 1<sup>er</sup> décembre 1618, une trêve de quatorze ans, qui brisait seulement les chaînes de son père, encore retenu en Pologne contre tout droit des gens. Sigismund III étant mort juste à l'expiration de cette trêve (29 avril 1632), Michel envoya de nouveau attaquer Smolensk, et fut de nouveau amené, après un siège de dix mois, à souscrire à Viazna (1634) un traité qui ne lui rendait aucune des places conquises par les Polonais. Malgré ces insuccès, qu'il serait puéril d'atténuer, Michel a rendu d'incontestables services à la Russie: il a consolidé et étendu sa puissance du côté de la Sibérie (1); il a ouvert ses ports au commerce européen, et avait hâte de commencer l'œuvre civilisatrice. Il reçut et envoya un grand nombre d'ambassades, et sentit que le meilleur moyen d'avoir des relations stables avec les souverains étrangers était de se rapprocher d'eux par les liens du sang. Dans ce but, il forma le dessein de marier sa fille aînée à Waldemar, fils naturel de Christiern IV, à condition seulement que ce prince danois embrasserait la foi grecque. Waldemar vint à Moscou en 1644 (*voy. GULDENLOWE*); le tzar lui fit un splendide accueil, et chargea les plus savants ecclésiastiques qu'il put trouver de le convertir; mais ceux-ci n'y réussirent pas, et cela chagrina tant le tzar, assure le métropolitain Eugène (2), qu'il en tomba malade, le 12 juillet 1645, et succomba presque subitement.

Michel avait été marié en premières noces, durant quatre mois, à une princesse Dolgorouki; trente jours après l'avoir perdue, il épousa Eudoxie Strechnef, dont il eut deux fils et trois filles. Les relations des voyageurs étrangers qui ont pénétré jusqu'à Moscou sous le règne du tzar Michel s'accordent avec les traditions nationales pour louer sa sagesse et sa modération. « La première chose que le nouveau grand-duc fit à son avènement à la couronne, rapporte Adam Oléa-

(1) A son avènement, la Russie comptait douze millions d'habitants et huit millions de kilomètres carrés; à sa mort, elle possédait treize millions d'habitants et quatorze millions de kilomètres carrés.

(2) *Dict. historique des Ecrivains de l'Eglise russe* article du protopope Michel.

rius (1), ce fut de conclure la paix avec les princes ses voisins et d'abolir la mémoire des cruautés de ses prédécesseurs par un gouvernement si doux, qu'on demeurait d'accord que depuis plusieurs siècles la Moscovie n'avait point eu de prince dont les sujets eussent eu plus lieu de se louer... Philarète fut élu patriarche... Le fils, qui était bon et qui avait beaucoup de disposition à la dévotion, a toujours vécu dans un profond respect pour le père, se servant de ses avis dans les délibérations des affaires importantes et lui faisant l'honneur de l'inviter à toutes les audiences et les cérémonies publiques, où il lui faisait toujours prendre la première place. »

P<sup>re</sup> Augustin GALITZIN.

Berch, *Le Règne de Michel Féodorovitch* (en russe); Saint-Petersbourg, 1832, 2 vol. — Ivanof, *Description des Archives impériales* (en russe); Moscou, 1842. — *Histoire de Russie*, de Le Clerc et de Levesque. — Strahlenberg, *Description hist. de l'Empire Russe*. — Schnitzler, *Histoire intime de la Russie*. — Busching, *Magazin für die neue Historie und Geographie*. — Schmidt-Phiseldack, *Materialien zu der Russischen Geschichte*; Riga, 1825. — *Journal de Gœteteris* (en holland.); La Haye, 1619. — Danckaert, *Reyze door Moscovien ofte Rus-Landt*; Amsterdam, 1615. — *Relation e Viaggio della Moscovia* del. sig. Ercole Zani; Bologna, 1690.

**MICHEL VSÉVOLODOVITCH**, prince de Tchernigof, issu de Rurik et de saint Vladimir, mort en 1244. Il a une grande place dans les annales de la Russie pour avoir tenté de la délivrer du joug des Tatars. Après avoir vainement cherché, à deux reprises, d'obtenir l'assistance de la Hongrie, Michel fut réduit à aller se disculper auprès du fameux Bâti, dont il avait rêvé de détruire la puissance. « Il partit pour la horde, dit Karamzin, après avoir reçu de son confesseur la bénédiction et quelques hosties consacrées. Encouragé par les exhortations chrétiennes de ce religieux, le prince arriva au camp des Mogols avec son petit-fils Boris de Rostof, et Théodore, un des principaux boyards de sa cour. Déjà il allait pénétrer sous la tente de Bâti, lorsque les mages ou prêtres des païens, conservateurs de-leurs superstitieuses cérémonies, exigèrent qu'il passât au milieu du feu sacré, allumé devant la tente, et qu'il adorât leurs idoles. Michel s'y refusa avec courage. Alors des assassins s'élançèrent sur lui, l'accablèrent de coups et de blessures, et finirent par lui trancher la tête. » L'Église russe a placé ce prince au nombre de ses saints.

P<sup>re</sup> C. A. G.—N.

Karamzin, IV, ch. 1. — Lévesque, II, 63.

**MICHEL KORIBUTH WIĘCNOWIĘCKI**, roi de Pologne, né en 1638, mort à Lemberg, le 10 novembre 1673. Son père, le prince Jérémie Więcnowiecki, descendant de Koributh, frère du Jagellon, s'était engagé dans une longue guerre avec les Cosaques, ce qui avait ruiné sa maison. Michel ne paraissait pas devoir la relever; vivant d'une pension de six mille livres, qu'il tenait de la

reine Louise de Gonzague, il passait sa vie à satisfaire un appétit monstrueux et à étudier le français et l'italien. En 1669 il se trouva à la diète chargée d'élire un nouveau roi après l'abdication de Jean-Casimir. Après de longues discussions, entremêlées de combats, les factions convinrent d'abandonner au sort le choix des candidats, Charles de Lorraine et le duc de Neubourg; mais le 19 juin des amis de Marie-Casimire, l'ambitieuse femme du grand-maréchal Sobieski, laquelle, malgré la volonté de son mari, intriguait pour lui faire donner la couronne, se mirent tout à coup à crier : « Un Piast! un Piast! » mot servant à demander pour souverain un Polonais. Ils proposent aussitôt le nom de Michel Koributh; la petite noblesse les prend au mot, et acclame Michel, qui en moins de deux heures se trouve porté au trône. Il crut d'abord que les respects qu'on lui marquait étaient une raillerie; lorsqu'il ne put plus douter de sa fortune, il fut effrayé du poids de la couronne et versa des larmes. Mais de cet excès d'humilité il se précipita bientôt dans celui de l'orgueil. « Le royaume ne lui suffit plus, dit M. Salvandy dans son *Histoire de Pologne*, il lui fallait la tyrannie. Il ne se soumit à jurer les *Pacla conventa* qu'avec une restriction mentale dont il ne tarda point à se vanter; tous les obstacles irritaient déjà ce fantôme, et il comptait pour des obstacles les talents, la vertu, la gloire. Sobieski surtout le gêna : roi obscur, parvenu incapable, il s'aperçut tout d'abord qu'il n'était pas le citoyen le plus grand de la république; son âme aussi peu élevée que son génie, se prit d'une haine violente pour un sujet à la fois plus glorieux et plus puissant que lui. Cette haine est tout son règne; il ne vécut que pour faire du mal au grand-maréchal de la couronne, et tous les coups qu'il voulut porter à son illustre lieutenant retombèrent sur leur commune patrie. » S'abandonnant à la puissance de la famille de Paz, ennemie jurée de Sobieski, il épousa sur leur conseil Éléonore, sœur de l'empereur Léopold; cette union, conclue contre la volonté de la diète et du sénat, augmenta encore l'inimitié des grands contre le nouveau roi. Ce lui-ci, tout occupé à réprimer leur violence ou position, ne prêta aucun secours à Sobieski, pendant les années 1670 et 1671 repoussa par des prodiges de valeur les invasions des Cosaques et des Tartares. De même il ne fit en 1672 aucun préparatif pour résister à l'attaque prochaine des Turcs, parce que augmenter l'armée c'était donner à Sobieski de nouveaux moyens de se signaler à la reconnaissance de sa patrie. Tant d'ineptie et de manque de cœur exaspéra les grands; ils se décidèrent à le déposer et à lui donner pour successeur le jeune duc de Longueville, qui s'engagea à épouser la reine Éléonore, qui à ce prix s'offrait à travailler à la chute de son époux. Mais au milieu de l'année 1672, au moment où ils s'apprétaient

(7) *Voyages très-curieux et très-renommés faits en Moscovie, Tartarie et Perse*, etc.; Amsterdam, 1727, I, 274. L'édition originale allemande de ces *Voyages* parut à Schleswig, 1646, in-folio.



à exécuter leurs desseins, ils apprirent la mort du jeune duc. Averti du danger qui l'avait menacé, Michel, pour se venger, réunit à Varsovie la pospolite, ou diète armée, qui, dominée par la petite noblesse, se mit à proscrire les ennemis du roi, au lieu d'aller combattre les Osmanlis. Ceux-ci, ne trouvant devant eux que la petite armée de Sobieski, avaient pris Kaminiék et arrivèrent sous les murs de Lemberg. A cette nouvelle la pospolite fit quelques lieues en avant, entraînant le roi, qui voulait fuir. Rassurée bientôt par les victoires inespérées de Sobieski à Calusz et à Boudchaz, elle reprend le procès instruit contre la plupart des sénateurs. Michel, au moment où Sobieski allait poursuivre ses succès, signe le traité honteux de Boudchaz; abandonnant au sultan l'Ukraine et la Podolie, il s'engage encore à lui payer un tribut annuel. Plusieurs mois d'anarchie complète suivirent cet événement; enfin Sobieski (voy. ce nom) parvint à rétablir l'ordre; dès le mois d'avril 1673 il reçut de la diète plein pouvoir pour la paix et la guerre; surmontant les difficultés incessantes que lui suscitait Michel, il parvint à réunir une armée de trente mille hommes, avec lesquels il alla gagner sur les Turcs la fameuse victoire de Kozzim. La veille de la bataille, Michel mourut, abandonné à Lemberg; des ulcères dans les intestins, suites de sa voracité prodigieuse, avaient amené sa fin précoce. « On ne peut, dit M. Salvandy, considérer ce règne sans une pitié profonde. Tout y est calamité pour le prince aussi bien que pour ses peuples. Il vit au milieu des trahisons. A ces disgrâces privées se joignent de toutes parts les malheurs publics. Il n'a de l'ambition que ses désespoirs. Son âme est toujours en proie ou à l'envie ou à l'épouvante. Enfin, ses chagrins semblent quelquefois passer ses fautes. On dirait que la Providence châtie la médiocrité à l'égal du crime chez ces hommes privilégiés ou misérables qui ont reçu du sort et accepté la tâche de gouverner les hommes. » O.

Naruszewicz, *Histoire de la Nation Polonoise*. — Olszowski, *Litteræ*. — Zaluski, *Litteræ historiceæ*. — Connor, *State of Poland*.

## II. MICHEL non souverains.

**MICHEL d'Éphèse**, écrivain grec sur lequel on manque de renseignements. Il existe dans divers manuscrits des commentaires sur Aristote qui portent ce nom; mais on n'en sait pas davantage. Quelques érudits ont cru qu'il fallait attribuer ces travaux à Michel Psellus; d'autres ont pensé à l'empereur Michel Ducas, ce qui n'est pas vraisemblable. Une portion seulement de ces commentaires sur l'*Éthique* d'Aristote a été publiée, dans le recueil publié chez les Aldes en 1536 : *Eustratii et aliorum insignium peripateticorum Commentarii in libros decem De Moribus*. Des remarques de Michel sur quelques autres ouvrages d'Aristote ont été jointes à l'édition des commentaires de

Simplicius sur le *Traité De l'Âme*; Venise, 1526. Le traité de Porphyre : *De non necandis Animalibus*, imprimé à Florence chez les Juntas, en 1548, contient en grec les scholies sur le livre *De Partibus Animantium*, et elles ont été publiées en latin à Bâle, 1559, in-8°. Un assez mince volume in-fol. (Venise, chez Jérôme Scotus, 1552, in-4°) contient des notes, traduites en latin par Evangelista Langus Asulanus, toujours avec le nom de Michel d'Éphèse, sur divers livres d'Aristote. On voit ainsi que cet écrivain était un homme fort laborieux; mais il y a bien peu de chose à apprendre dans ses commentaires, et ils sont tombés dans un profond oubli. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, II, 110; III, 203 (édit. Harles).

**MICHEL Cerularius**, patriarche de Constantinople depuis 1043 jusqu'en 1058. Il s'est rendu célèbre dans l'histoire ecclésiastique par ses violentes attaques contre l'Église latine. En 1053 il écrivit à Jean, évêque de Trani (dans la Pouille), une lettre dans laquelle il rappelait avec une extrême acrimonie les griefs, tous futiles, que les orthodoxes grecs reprochaient aux Latins. Cette lettre devait être communiquée au pape et à toute l'Église d'Occident. Le pape Léon IX commença par y faire une réponse savante et étendue; il envoya ensuite à Constantinople les cardinaux Humbert et Frédéric, avec Pierre, évêque d'Amalfi, pour tâcher de ramener Michel à une conduite plus modérée. Leurs efforts obtinrent si peu de succès que Humbert crut devoir excommunier le patriarche. Michel à son tour excommunia les trois légats, et effaça le nom de Léon IX des diptyques, ou registres sacrés. En 1057 il céda l'empereur Michel Stratiotique à céder le trône à Isaac Comnène; mais il ne resta pas longtemps en bonne intelligence avec le nouvel empereur, et un jour que tous deux disputaient sur la puissance respective de l'Église et de l'État, le patriarche dit à Isaac : « Je vous ai donné la couronne, je saurais bien vous l'ôter. » Cet emportement fut puni par l'exil, et le prélat était sur le point d'être déposé lorsqu'il mourut, dans l'île de Proconèse. On a de lui : *Decisio synodica de nuptiis in septimo gradu; De matrimonio prohibito*, grec et latin, dans le *Jus Græco-romanum* de Leunclavius, t. III et IV; — *Epistolarum II ad Petrum Antiochenum*, grec et latin, dans les *Eccles. Græcæ Monumenta* de Cotelier, t. II; — *De sacerdotis uxore adulterio polluta*, dans les *Patres Apostol.* de Cotelier; — *Σμείωμα, Edictum synodale adversus Latinos, seu de excommunicatione a latinis legatis in ipsum ab ipso in legatos vibrata*, anno 1054, *die septimo junii factum*; dans le *De Libris ecclesiasticis Græcorum*, de Leo Allatus. Y.

Baronius, *Annales Ecclesiastici*, ad ann. 1053, etc. — Cave, *Historia Litter.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. XI, p. 195, etc.

**MICHEL** de Corbeil, archevêque de Sens, mort le 1<sup>er</sup> décembre 1199. Il fut d'abord doyen de l'église de Meaux, vers 1167, puis de celle de Laon en 1191, et de Paris en 1192. Il fut, en 1194, nommé patriarche de Jérusalem, et quinze jours après élu archevêque de Sens. C'était, suivant Du Boulay, un professeur d'une grande renommée. On cite parmi ses écrits *Distinctiones in Psalmos*, manuscrit mentionné par Sander et Montfaucon.

B. H.

*Hist. Litt. de la France*, XV, 324. — *Gallia Christiana*, XI, col. 55.

**MICHEL SCOT**, philosophe écossais, né à Balwearie (comté de Fife), vers 1190 (1), mort vers 1291. Après avoir fait ses études à Oxford, il se rendit à Paris, selon l'usage, de *more*. Tel était alors l'éclat de l'université de Paris, qu'on ne pouvait être compté parmi les maîtres avant d'avoir compté parmi les écoliers de cette grande ville. On le voit plus tard à Tolède, en 1217, puis, après 1240, en Allemagne, où Frédéric II l'accueille avec une faveur marquée. Enfin, il entra dans sa patrie, et parut à la cour d'Angleterre, où il fut en crédit sous le règne d'Édouard I<sup>er</sup>. Nous le trouvons, en 1286, chargé par Édouard d'une mission en Écosse. On croit donc connaître les principales circonstances de sa vie; mais on regrette beaucoup d'en ignorer les détails. Michel Scot fut en effet, même dans son temps, où parurent tant de brillants esprits, un homme véritablement extraordinaire : l'étrange renommée qu'il a laissée nous atteste la grande opinion que ses contemporains eurent de son savoir, de son mérite; mais recherchons-nous comment cette opinion s'est formée, on ne nous raconte que des fables. Dante le place dans l'enfer, où il le représente sous la figure d'un insigne magicien :

Quel' altro, che ne fianchi e casi poco,  
Michele Scotto fit; che veramente  
Delle magiche frode seppe il giuoco.

Boccace, Folengo l'introduisent en scène sous les mêmes traits. Procureur du démon sur cette terre, il remplit cette charge avec un prodigieux succès, ne redoutant ni Dieu ni les hommes : il invite ses amis à dîner, et fait servir par des ministres de l'enfer des mets enlevés par eux aux tables des rois de France, d'Angleterre; en d'autres instants il disparaît à la vue du public, sur un cheval noir dont les ministres de Satan ont enchanté la bride. C'est le récit de Folengo, dans son poème macaronique :

Conserare facit freno conforme per ipsos (2)  
Cum quo vincit equum nigrum nulleque vedutum,  
Quem quo vult, tanquam tureherca sagitta, cavalcet.

Cependant il n'est pas même certain que Michel Scot se soit jamais occupé de magie, et que, dans un âge où toutes les superstitions avaient un grand nombre de sectaires, il ait donné dans cet égarement. On sait de reste qu'Albert le

Grand, réputé comme lui magicien, fut un des hommes les plus éclairés et conséquemment les moins crédules de son siècle. Michel Scot n'a pas assez douté de l'astrologie et de la chiromancie. Cela est incontestable : mais il n'est pas nécessaire de lui imputer d'autres singularités.

En parlant des écrits, assez nombreux, qu'il nous a laissés, nous corrigerons diverses erreurs commises par Daunou, dans le tome XX d'*l'Histoire Littéraire*. Michel Scot, ayant appris l'arabe durant son séjour en Espagne, traduisit de l'arabe en latin plusieurs ouvrages d'Aristote. Daunou suppose que ses traductions d'Aristote se bornent à *l'Histoire des Animaux*. Ajoutons à *l'Histoire des Animaux* le *Traité du Ciel et du Monde*, avec les commentaires d'Averrhoès, ainsi que le *Traité de l'Âme*. On se demande, en outre, si ces traductions, dont il existe de nombreux manuscrits, ont été publiées et quelques critiques assurent même qu'elles l'ont pas été. Ils se trompent : les traductions de Michel Scot existent notamment dans l'édition d'Aristote donnée par les Juntas en 1550. Bien que nous ayons cru devoir, sur le témoignage de Jourdain et des manuscrits même de la Bibliothèque impériale, attribuer à Michel Scot plusieurs traductions d'Aristote que conteste M. Daunou, nous avons hésité à en donner encore, avec Balée, une version latine *l'Éthique*, et, suivant une conjecture de Jourdain, des versions de la *Métaphysique*, de la *Physique*, du quatrième livre des *Météores*, des *Parva Naturalia*, du *Traité de la Génération et de la Corruption*, qui nous seules offertes par les numéros 943 de la Sorbonne et 75 de Navarre. Ces attributions restent douteuses. Enfin Michel Scot a traduit le *De Substantia Orbis* d'Averrhoès. M. Renan le considère donc à bon droit comme le premier traducteur d'Averrhoès dans le monde latin. Ce suffit à sa gloire. L'influence d'Averrhoès : nos premiers philosophes a été tout à la fois utile et funeste. Elle a propagé de funestes erreurs; elle a produit dans tous les esprits une agitation utile. Aristote, commenté par Averrhoès n'est pas le véritable Aristote, c'est-à-dire plus prudent et le plus délié des logiciens : lui de là, c'est un métaphysicien téméraire. Mais un disciple engourdi la témérité du maître est un stimulant opportun. Michel Scot ne s'est pas d'ailleurs, contenté d'introduire Averrhoès dans les écoles latines, il leur a fait connaître encore Avicenne, plus sage et plus fidèle interprète d'Aristote. Il y a lieu de croire, suivant Daunou, que Michel Scot n'a traduit d'Avicenne que la version arabe des livres d'Aristote. « Cependant, ajoute-t-il, on a inscrit sous le nom du philosophe écossais un livre intitulé *Abbreptiones Avicennæ*, sans donner une indication assez précise pour que nous puissions dire où se rencontre. » Daunou se trompe : l'indication précise qu'il regrette avait été donnée

(1) Et non en 1211, comme le suppose M. Daunou.

(2) Les diables.

Journal dès l'année 1819. Jourdain avait alors signalé, dans le manuscrit du roi qui porte le numéro 6443 cet Abrégé d'Avicenne, et reproduit ces mots, qu'on lit au premier feuillet : « *Abbreviationes Avicennæ*. Frederico, domine mundi, accipe devote hunc librum Michaelis Scoti, ut sit gratia capiti tuo et torquis collo tuo. » Aucune édition de cet ouvrage n'était connue, selon M. Daunou. C'est une autre erreur. Jourdain avait retrouvé les *Abbreviationes Avicennæ*, avec la traduction de Michel Scot, dans une édition de quelques opuscules d'Avicenne et d'Alfarabi, publiée à Venise en 1509. A ces traductions d'Averroès, d'Avicenne il faut joindre celle du *Traité de la Sphère* d'Alpetrondj. Jourdain nous l'indique dans plusieurs manuscrits de la Bibliothèque impériale. Daunou ne l'a pas connue. Mais il inscrit parmi les œuvres de Michel Scot un commentaire sur la *Sphère* de Jean de Holywood (*Joannes de Sacro Bosco*), publié à Bologne en 1495, in-4°, et à Venise en 1631, in-fol. Ce commentaire de Michel Scot n'a-t-il pas plutôt pour objet la *Sphère* d'Alpetrondj que celle de Jean de Holywood? C'est une question dont l'examen doit être renvoyé aux experts. Il est certain, toutefois, qu'il faut distinguer le commentaire imprimé de la version inédite. La version porte, en effet, une date; elle est de l'année 1217, et fut faite dans la ville de Tolède, tandis que le commentaire, composé à la prière de l'empereur Frédéric, est un ouvrage évidemment postérieur. Nous venons de donner la liste des écrits plus ou moins originaux de Michel Scot. A cette catégorie appartiennent encore un traité *De Sole et Luna*, publié à Strasbourg en 1622, dans le tome V du *Theatrum Chemicum*, un opuscule *De Chiromantia*, souvent imprimé dans le quinzième et le seizième siècle, et un autre *De Physiognomia et de hominis Procreatione*, dont M. Daunou a compté dix-huit éditions, ouvrage plus souvent intitulé *De Secretis Naturæ*. Nous avons en outre retrouvé dans un manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, n° 1614, deux traités inédits de Michel Scot, intitulés : *De Notitia conjunctionis Mundi terrestri cum caelesti et De Definitione utriusque mundi*, et *De Præsignis stellarum et elementaribus*. Il s'agit, dans ces deux traités, de l'influence exercée sur les choses de la terre par les mouvements des autres planètes, et, comme on le suppose, des observations vraies s'y trouvent mêlées à beaucoup de frivoles hypothèses. Notre embarras serait grand si nous avions à charge de discerner ici les propres imaginations de Michel Scot et celles de ses maîtres, les Arabes. Nous croyons cependant que personne ne les lira sans quelque profit. Ainsi les grammairiens eux-mêmes y trouveront l'origine du mot *tokubohu* : « æther, qui dicitur *tohu* et *böhu*. » Nous n'osons guère les recommander aux astronomes; peut-être néanmoins ne leur

sera-t-il pas tout à fait indifférent d'y voir Michel Scot comparant la terre à un œuf, paraphraser de diverses manières cette comparaison ingénieuse. Enfin Albert le Grand attribue à Michel Scot un écrit pseudonyme intitulé : *Quæstiones Nicolai Peripatetici*, ouvrage très-mal famé, auquel Vincent de Beauvais a emprunté la définition de l'iris, et dont nous avons publié un assez long fragment d'après le volume (ms.) 841 de la Sorbonne. B. HAURÉAU.

*Hist. Littér. de la France*, t. XX, p. 43. — Leland, *Comment. de Script. Brit.* — Pits, *De Rebus Anglicis*, t. 1, p. 374. — G. Naudé, *Apologie des grands Hommes accusés de magie*. — Renan, *Averroès et l'Averroïsme*. — Jourdain, *Recherches critiques sur les traductions d'Aristote*. — B. Hauréau, *De la Philosophie scolastique*, t. 1, p. 467 et suiv.

MICHEL (*Jean*), évêque d'Angers, né à Beauvais, mort le 11 septembre 1447. Il fut d'abord conseiller de Louis II, roi de Sicile, puis chanoine de Rouen, d'Aix et d'Angers. Élu évêque d'Angers le 28 février 1439, il prêta serment au roi le 30 mars. Pendant ce temps Guillaume d'Estouteville, archidiacre d'outre-Loire dans la même église, avait obtenu des bulles du pape pour l'évêché. Muni de ses bulles, il se présente au chapitre, et demande l'éloignement de Michel; mais c'est le postulant qui est écarté. Il ne cède pas toutefois, et va siéger comme évêque d'Angers au concile de Florence, tandis que Jean Michel siège, avec le même titre, au concile de Bâle. De là d'orageuses discordes. Le pape Eugène essaye d'y mettre fin, le 3 novembre, en nommant Guillaume évêque de Digne, et, le 18 décembre, cardinal. Cependant, un homme aussi considérable par son origine, aussi puissant par ses alliances, n'était pas fait pour se prêter à des transactions. Ses intrigues continuent et entretiennent dans l'évêché d'Angers une agitation constante. Mais le plébéien Jean Michel avait des partisans résolus. Peu de prélats ont laissé dans l'église d'Angers d'aussi honorables souvenirs. Les rois de France ont eux-mêmes plusieurs fois demandé à Rome sa canonisation; mais ils ne l'ont pas obtenue. B. H.

*Gallia Christiana*, t. XIV, col. 580.

MICHEL (*Jean*), médecin et poète dramatique français du quinzième siècle. Des témoignages incontestables établissent qu'il y eut au quinzième siècle à Angers un médecin célèbre, doué d'aptitudes diverses, et portant le même prénom que l'évêque d'Angers auquel est consacré le précédent article. Le cartulaire de l'Université d'Angers et les registres de la faculté de médecine de cette ville font souvent mention de *maître Jehan Michel*. Le *Catalogue des conseillers du parlement de Paris*, par Blanchard, le donne comme premier médecin du roi (Charles VIII) et comme ayant été nommé conseiller au parlement en 1491. Enfin, on lit dans *Le Verger d'Honneur* d'André de La Vigne, poète contemporain : « Le 22 août 1493 mourut à Quiers (en Piémont) maître Jehan Michel, pre-

mier médecin du roy, très-excellent docteur en médecine, duquel le roy fut fort marry. » Il est probable que c'est à ce docteur en médecine que doivent être attribuées les *additions* et *corrections* faites au *Mystère de la Passion* par très-éloquent et scientifique docteur maistre Jehan Michel.

Telle n'est pas l'opinion de La Monnoye, de Beauchamps et de M. Louis Paris, qui s'appuient d'un passage d'un écrivain du seizième siècle pour assigner cet ouvrage à l'évêque d'Angers. Dans les *Épistres familières et morales* de Jean Bouchet (1545), on lit une Épître qui lui est adressée par Pierre Gervaise, assesseur de l'official de Poitiers : voulant lui prouver que les fonctions de la magistrature, pas plus que celles du sacerdoce, ne sont incompatibles avec le culte des lettres, il lui rappelle l'exemple

De bons pasteurs et prélats de l'Église  
Qui en leur temps ont chacun à leur guise  
Bien composé. . . . .  
Voy par après ce maistre Jehan Michel,  
Qui fust d'Angiers evesque et patron tel  
Qu'on le dit saint. Il fit par personnages  
La *Passion* et aultres beaux ouvrages.

Ce témoignage a paru concluant, et il ne l'est pas. Rien ne prouve en effet que Pierre Gervaise n'ait pas fait une confusion de noms. A l'autorité suspecte de cet assesseur de l'official de Poitiers, M. Paulin Paris, après les frères Parfait, oppose avec raison le silence de tous les écrivains qui ont parlé de l'évêque d'Angers. Ils racontent assez longuement sa vie; ils font l'éloge de sa piété, de ses vertus et de ses talents, et il n'en est pas un seul qui lui attribue les remaniements du *Mystère de la Passion*. Il se demande d'ailleurs si le titre de *très-éloquent et scientifique docteur* ne convient pas mieux à un médecin qu'à un évêque. De plus, ces *additions* et ces *corrections* ne peuvent guère être l'œuvre de l'évêque d'Angers; car il mourut en 1447, et tout porte à croire que l'ouvrage original était le *mystère* d'Arnoul Gresban, lequel paraît avoir été composé vers 1450. Enfin, un fait qui jusque ici n'a pas été remarqué, nous semble confirmer l'opinion des frères Parfait et de M. Paulin Paris. Le *scientifique docteur*, outre ses *additions* et *corrections* au *Mystère de la Passion*, a lui-même composé un *Mystère de la résurrection* qui, comme l'atteste le titre de l'ouvrage imprimé (Paris, A. Vérard, in-fol., goth.), « fut joué à Angiers triumpalement devant le roy de Sicile. » Les frères Parfait croient devoir assigner à cette représentation la date de 1475; mais, le roi René ayant été dépouillé de l'Anjou par Louis XI, et étant allé se fixer depuis dans son comté de Provence, il faut avancer la date de cette représentation : toutefois on ne saurait la reporter au delà de 1455, époque où le bon roi, après avoir été chassé de Naples et avoir cédé à son fils son duché de Lorraine, vint s'établir dans l'Anjou. Sans doute il est possible que la composition de l'ouvrage

remonte plus haut; mais n'est-il pas probable que ce mystère a été représenté et imprimé peu après avoir été composé?

Nous croirions volontiers que cette *Résurrection* fut le premier ouvrage dramatique de Jean Michel. C'est un mystère en trois journées, de 20,000 vers environ, et qui comprend depuis le mort du Christ jusqu'à la Pentecôte. Il est vrai semblable que c'est le succès éclatant qu'obtint ce mystère qui valut à son auteur le titre de *très-éloquent et scientifique docteur*, et qu'il l'engagea à remanier la *Passion* d'Arnoul Gresban. De là le *Mystère de la Passion de N.-S. J.-C. avec les additions et corrections*, etc. lequel mystère fut joué à Angiers moult triumpalement et sumptueusement, en l'an 1486 en la fin d'août, ouvrage dont il existe au moins quatre éditions, données par différents libraires à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle, et qui fut représenté en différentes villes, notamment à Paris en 1507.

Un simple coup d'œil jeté sur la *Passion* d'Arnoul Gresban et sur celle de Jean Michel suffit pour faire reconnaître que celle-ci est postérieure à l'autre. Les *additions* et *correction* de Jean Michel, ayant été bien accueillies, on nui à l'ouvrage de son devancier : tandis que le premier est demeuré manuscrit, le second a obtenu plusieurs éditions. Le drame de Jean Michel se compose de 50,000 vers environ; c'est près du double de la *Passion* de Gresban; mais le *Mystère* n'a pas gagné à tous ces remaniements. L'ouvrage de Gresban, dans sa simplicité première et avec ses proportions plus modestes se laisse encore lire sans trop de fatigues. Au contraire, il est difficile de supporter la lecture de celui de Jean Michel, tout surchargé de détails inutiles, écrit avec précipitation et sans élégance. Les tableaux de mœurs y sont beaucoup plus nombreux et plus développés que dans le *Mystère* de Gresban; Jean Michel se complait à tracer des scènes de bourgeois, de gueux et de truands du quinzième siècle, qu'il transporte au temps de Jésus-Christ, sans se soucier de l'anachronisme; il aime le trivial et ne recule pas devant l'obscène. C'est ce qui fit son succès auprès des contemporains, et ce qui, à défaut d'un vrai mérite littéraire, conserve à son ouvrage un intérêt historique. A. CHASSANG.

Foncevagne, *Eclaircissements sur la personne et les ouvrages de J. Michel*, dans les *Mémoires de l'Acad. de Inscr.*, XVI, 246, et XVII, 546. — O. Leroy, *Études sur le Mystères*. — *Biblioth. de l'École des Chartes*, 1<sup>re</sup> série III, 473. — La Croix du Maine, *Biblioth. fr.* — Nicéron *Mémoires*, t. XXXVII. — Les frères Parfait, *Hist. de Th.-Fr.*, t. II, p. 238. — Beauchamps, *Recherches sur le Théâtres*. — L. Paris, *Les Toiles peintes de la ville de Reims*, *Introd.* — Paulin Paris, *MSS. franc. de la Bibl. Imp.*, t. VI, p. 280 et suiv., et *Revue des Cours publics* du 24 juin 1855. — Magnin, *Journal des Savants*, 1848. — Brunel, *Manuel du Libraire*.

MICHEL de Tours (Guillaume), poète français, vivait au commencement du seizième siècle. On ignore la date exacte de sa naissance e

elle des a mort. L'épître dédicatoire à Antoine de  
orraine, placée à la tête de la version de Jo-  
seph, nous apprend qu'il était né à Châtillon-  
sur-Indre; le nom de Tours, qu'il ajoutait or-  
nairement au sien, fait supposer qu'il habi-  
ta cette ville ou qu'il y avait étudié. Peut-être  
même y enseignait-il les belles-lettres, car il s'est  
fissé représenter sur le frontispice des *Buco-  
ques* (édit. de 1529) un rouleau dans la main  
entouré de jeunes gens. Ce n'est que grâce  
ses ouvrages qu'il est connu des bibliophiles.  
Le plus important est intitulé: *La Forest de  
conscience, contenant la chasse des princes  
virtuelle*; Paris, 1516, 1520, in-8°, goth.  
en bois. L'auteur déclare, en ces termes, quel  
était son projet: « J'ai voulu du fond de mon  
desireux vouloir faire saillir ceste élucelation  
amour divin, inexplicable miséricorde, pneu-  
matique douceur sur la refragance du miel et  
finie bonté de quantité sy profonde que l'an-  
ticipale science la surdante concavité n'en at-  
teinte ». Cette citation suffit pour donner une  
idée du style de Michel, formé d'expressions  
étaphoriques et figurées, maladroitement em-  
pruntées du latin, quelquefois du grec; il en ré-  
sulte une obscurité impénétrable. Les écrits de  
cet auteur, tous d'une lecture fastidieuse, sont:  
*Penser de royal memoire, auquel sont  
intenus les epistres envoyez par le royal  
prophete David au magnanime prince, ce-  
ste champion et tres-chrestien roy de France  
françoys premier*; Paris, 1518, in-4°, goth.;  
*Le Siecle doré, contenant le temps de paix,  
amour et concorde, en ryme*; Paris, 1521,  
in-4°, goth.; — *Elegies, Threnes et Complains  
sur la mort de madame Claude, jadis  
royne de France*; Paris, 1524, in-8°, goth.  
Guillaume Michel ne s'appliqua pas toujours  
à écrire des ouvrages originaux; il donna aussi des  
traductions en français, telles que: *Les Bucoc-  
ques de Virgile Maron*; Paris, 1516, in-4°,  
goth.; — *Les Géorgiques*; Paris, 1519, in-8°,  
goth.; ces deux traductions, en vers avec l'ex-  
position en prose, ont été réimprimées ensemble;  
Paris, 1529, in-fol.; — *Lucius Apuleius de  
l'Asne doré*; Paris, 1517, in-4°, goth., et 1518,  
in-fol., goth.; — *Les trois livres de Polydore  
Virgile, des Inventeurs des choses*; Paris, 1520,  
in-8°; — *Eutropius et Paulus Diaconus: des  
Faicts des roys et emperours romains et des  
consuls de Rome, pareillement des roys d'Ita-  
lie*; Paris, 1521, in-fol.; — *L'Epitome de  
Valere le Grand intitulé le Floraliere*; Paris,  
1524, in-4°, goth.; — *Les Œuvres de Justin  
et Gestes de Troge Pompée*; Paris, 1526, in-8°;  
— *Vie, Faicts et Gestes des XII Césars, dis-  
tinguée et reduycte par Suetone Tranquille*;  
Paris, 1530, in-fol., goth.; — *Josephe juif et  
Lebrieu historiographe grec de l'antiquité ju-  
daïque*; Paris, 1534, 1539, in-fol., goth.; —  
*La Pandore de Janus Olivier, pere spirituel  
et esveque d'Angers*; Paris, 1542, in-8°. Selon

son usage, le traducteur place dans ses vers une  
foule de mots latins qu'il affuble d'une terminai-  
son française, *delubres, smaragdines, come*, etc.  
Tout à fait illisibles, les vers de Michel sont  
pourtant fort recherchés des amateurs de livres  
rars. En 1556 le libraire Jacques Kerver réim-  
prima un autre ouvrage de cet auteur, mais en  
prose et d'un genre différent: c'est un traité *De  
la Justice et de ses especes, livre tres-profitable  
pour tous ceux qui desirent connaitre le  
moyen pour vivre heureusement et paisible-  
ment* (Paris, in-8°); on n'en connaît pas la pre-  
mière édition. P. L.—y.

Goujet, *Biblioth. française*, X, 323. — Chalmel, *Hist. de Touraine. — Catalogues* Gaigniat et La Vallière. — Brunet, *Manuel du Libraire*. — Viollet Le Duc, *Biblioth. Poétique*, I, 156.

MICHEL DE LA ROCHEMAILLET (*Gabriel*),  
jurisconsulte français, né à Angers, le 19 octobre  
1562, mort à Paris, le 9 mai 1642 (1). Fils d'un  
avocat au présidial d'Angers, il étudia le droit  
dans cette ville, et vint à Paris, où, sous la di-  
rection de son compatriote Chopin, il se fit ad-  
mettre parmi les avocats au parlement, dont il  
fut plus tard le doyen; mais atteint, jeune en-  
core, de surdité, il se renferma dans son cabinet,  
et consacra tout son temps à l'étude. Après la  
mort de Charron, son intime ami, il obtint par  
ses soins et ses démarches, et malgré les efforts  
de la Sorbonne et de l'université, la permission  
de publier l'édition du livre *De la Sagesse*, qui  
parut en 1604, et à laquelle il joignit une *Vie*  
de l'auteur. On a en outre de lui: *Théâtre géogra-  
phique du royaume de France, contenant les  
cartes gravées de Jean Leclerc et les descrip-  
tions de G. M. de La Rochemaillet*; Paris,  
1632, in-fol.; — *Les Coutumes du pays et  
duché d'Anjou, conférées avec celles du  
Maine et des pays circonvoisins*, etc., en-  
semble les *Notes de M. Charles du Molin*;  
Paris, 1633, in-12; — *Vie de Scévole de Sainte-  
Marthe*, etc.; Paris, 1629, in-4°, réimprimée  
en tête des *Œuvres* de Scévole et Abel de Sainte-  
Marthe; Paris, 1633, in-4°. — Michel a donné  
des éditions annotées et augmentées de divers  
ouvrages, notamment: *Recueil des arrêts pris  
des mémoires de Georges Louet*; Paris, 1610,  
in-4°; — *Les Édits et Ordonnances des Rois  
de France depuis Louis le Gros, l'an 1108,  
jusqu'au roi Henry IV, recueillis par Ant.  
Fontanon*; Paris, 1611, 3 vol. in-fol.; — *Le  
Code du roi Henry III, par Barnabé Bris-  
son, avec les Édits des rois Henry IV et  
Louis XIII*; Paris, 1622, in-fol.; — *Coutumes  
générales et particulières du royaume de  
France et des Gaules*; Paris, 1604, 2 vol.  
in-fol.: les notes de l'éditeur sont reproduites

(1) Il appartenait, selon Ménard, à la famille Michieli de Venise, qui a donné des doges à cette république, et l'un de ses ancêtres s'étant attaché à Louis II, duc d'Anjou, l'avait suivi en France et s'y était établi. Sa famille acheta en 1453 la terre de La Rochemaillet, dont elle porta depuis le nom.

dans le *Nouveau Coutumier général* de Bourdot de Richebourg; Paris, 1724, 4 vol. in-fol.; — *La Conférence des ordonnances royales, distribuée en douze livres à l'imitation du Code de Justinien, par Pierre Guénois*; Paris, 1678, 2 vol. in-fol. Enfin, il a traduit du latin en français le *Commentaire latin* de R. Chopin sur la *Coutume de Paris*; Paris, 1614, in-4°. E. REGNARD.

P. Ménard, *Elogium Gabrielis Michel de La Roche-maillet, dans la Bibliothèque des Coutumes*, par Berroyer et de Laurière; Paris, 1699, in-4°, p. 59. — Nicéron, *Mémoires*. — Moréri, *Dict. Hist.* — Lelong, *Biblioth. Hist. de la France*, édit. de Fevret de Fontette.

**MICHEL DE LA ROCHEMAILLET** (*René*), poète latin, fils du précédent, né en 1597, à Paris, mort en 1644, à Champlant, près de Versailles. Il fut vicaire du village de Massy et curé de celui de Champlant. Ses talents littéraires l'avaient mis en rapport avec Camus, évêque de Belley, les deux Colletet, du Ryer, et autres savants. On a de lui des *Opuscula Poetica* (Paris, 1634, in-8°), réimpr. en 1658 sous le titre de *Michaelis Rumpallei Poemata*. P. L.

Moréri, *Grand Dict. Hist.*

**MICHEL** (*Jean*), poète languedocien, né à Nîmes, vers le milieu du dix-septième siècle. On est privé de renseignements sur cet écrivain, qui jouit parmi ses contemporains d'une réputation assez étendue. Né dans une classe obscure, il ne s'éloigna guère de sa ville natale, où il mourut, vers 1700. On a de lui un poème en vers burlesques, intitulé : *L'Embarras de la fièvre de Boucaïro*; Amsterdam, 1700, in-8°, ou Beaucaire, 1783, in-12, souvent réimprimé et inséré dans le *Recueil des poètes gascons* (Amsterdam, 1702, 2 vol. in-12), où l'on trouve encore de sa façon quelques chansons et sonnets. K.

Mary-Lafon, *Tableau hist. du Midi de la France*.

**MICHEL** (*François*), visionnaire français, né en 1661, à Salon, en Provence, mort à Lançon, le 10 décembre 1726. A ce nom se rattache le souvenir d'une aventure extraordinaire qui, vers la fin de l'été 1699, fit grand bruit dans toute la France et surtout à Versailles. D'après ce que Saint-Simon en raconte dans ses *Mémoires*, Michel y joua un rôle analogue à celui qu'a joué de nos jours un paysan beauceron nommé Martin (*voy. ce nom*). Michel exerçait à Salon le métier de maréchal-ferrant. A l'époque dont nous parlons, il était âgé de trente-huit ans, père de famille et bien famé dans son pays. Un soir, dans la campagne, en revenant chez lui, il aperçut un pied d'un arbre et environnée d'une grande lumière, une belle femme blonde, vêtue de blanc, avec un par-dessus à la royale, qui, appelant Michel par son nom, lui dit qu'elle était la fève reine (Marie-Thérèse), qui avait été l'épouse du roi; après lui avoir confié des choses de la dernière importance, elle lui donna l'ordre, sous peine de mort, d'aller le révéler au roi, ajoutant que si d'abord il ne pouvait arriver jusqu'à lui, il demandât à voir un ministre d'État; mais qu'il réservât certains secrets au roi seul. Cette appa-

rition se renouvela trois fois à quelques jours d'intervalle. Cédant enfin à des injonctions plus en plus menaçantes, le maréchal se rendit à Aix, chez l'intendant de Provence, qui, surp du bon sens et de la fermeté de cet homme, donna des lettres pour les ministres et paya son voyage. Cette histoire merveilleuse se répandit au loin; les curieux accoururent de toutes parts sur le passage de Michel (1). A peine arrivé à Versailles, il s'adressa à M. de Brissac, mais des gardes du corps, et sans se lasser des rebuffades, il insista beaucoup pour avoir accès auprès du roi. Louis XIV, instruit de la singulière obstination de Michel, lui fit dire d'aller trouver M. de Barbezieux; Michel refusa parce que n'était pas un ministre d'État. Tout le monde fut très-surpris de cette distinction faite par un homme qui jusque alors n'était jamais sorti de son village. M. de Pomponne, à qui Michel s'adressa, l'entretint à trois reprises différentes. Enfin, d'après ce que lui rapporta le ministre, le roi consentit à recevoir le maréchal-ferrant et eut avec lui deux entretiens de plus d'une heure chacune. Dans la dernière, Michel parla au roi d'un fantôme que, vingt ans auparavant, ce prince avait vu dans la forêt de Saint-Germain, chose dont il était sûr de n'avoir jamais rien dit à personne. Cette particularité fut la seule que le roi révéla de ses entretiens avec Michel; quant aux ministres, ils gardèrent le plus profond secret sur ce qu'ils avaient appris à ce sujet. Saint-Simon rapporte que le lendemain de la première fois que le roi eut reçu Michel, « maréchal de Duras, qui était sur le pied d'une considération et d'une liberté de dire au roi tout ce qu'il lui plaisait, se mit à parler de ce maréchal avec mépris et à dire le mauvais proverbe « que cet homme était un fou ou que le roi n'était pas noble ». A ce mot, le roi s'arrêta, et se tournant au maréchal de Duras, ce qu'il ne faisait presque jamais en marchant : « Si cela est, dit-il, je ne suis pas noble, car je l'ai entretenu longtemps; il m'a parlé de fort bon sens, et vous assure qu'il est fort loin d'être fou. » Le propos du roi ayant été répété, la curiosité publique s'en accrût : le maréchal ferrant devint le héros du moment et plusieurs peintres se disputèrent l'honneur de faire son portrait (2).

Après avoir accompli sa mission, Michel retourna dans sa province, muni d'une somme

(1) On lui fit l'application de ce quatrain de Nostradamus, dont il était le compatriote :

Le pénultième de surnom de prophète  
Prendra Diane pour son jour et repos;  
Loin vaguera par frenétique tête,  
Et délivrera un grand peuple d'impôts.

Voilà comment on l'expliquait. Michel était le pénultième enfant de son père; il portait le nom du prophète Michel sa mère se nommait Diane; son voyage à Versailles énoncé par le troisième vers, et le quatrième se rapportait à la diminution d'impôts qui eut lieu après le traité de Ryswick.

(2) On a deux portraits de Michel, format in-4° : l'un de Bonnard, l'autre de Rousselet.

d'argent et d'une lettre dans laquelle le roi recommandait à l'intendant de Provence de protéger cet homme, sans pourtant le tirer de son métier, et de faire en sorte qu'il ne manquât de rien pour le reste de sa vie. Michel montra beaucoup de désintéressement et de modestie, trouvant toujours qu'on lui donnait trop. Il ne parut différent en rien de ce qu'il était auparavant; jamais il ne parlait de Paris ni de la cour, et se louait volontiers du roi, mais en deux mots, sans laisser entendre s'il l'avait vu en curieux ou d'une autre manière. On glosa beaucoup sur ce singulier voyage. Tandis que les uns admettaient la réalité d'une mission providentielle, les autres ne voyaient là qu'un « tissu de hardie friponnerie dont la simplicité du bonhomme avait été la première dupe ». On s'avisa de mettre toute l'histoire sur le compte d'une M<sup>me</sup> Arnoul, femme intrigante et romanesque, veuve de l'intendant de marine de Marseille, et qui entretenait depuis longtemps avec M<sup>me</sup> de Maintenon un commerce secret et intime. « Ces deux choses sont vraies, ajoute Saint-Simon; la troisième, que je me garderais bien d'assurer, est que la vision fut un tour de passe-passe de cette femme, et que ce dont le maréchal de Salon fut chargé par cette triple apparition qu'il avait eue n'était que pour obliger le roi à déclarer M<sup>me</sup> de Maintenon reine. Ce maréchal ne s'en nomma jamais et ne la vit point. De tout cela, l'amaïson ne sut davantage (1). » Michel, fatigué de la curiosité dont il était l'objet, se retira bientôt à Lançon, village près d'Aix, où il mourut, âgé de soixante-cinq ans.

P. L.—v.

Saint-Simon *Mémoires*, II, 16 et suiv. (édit. Cheruel).  
Proyart. *Vie du Dauphin père de Louis XVI*.

**MICHEL (Robert)**, sculpteur français, né en 1720, au Puy, mort le 31 janvier 1785, à Madrid. Il avait à peine vingt ans lorsqu'à la fin de 1740 il se rendit à Madrid, où il continua de résider jusqu'à l'époque de sa mort. Chargé à cette époque des travaux d'art de la chambre du roi Ferdinand VI et attaché comme professeur à l'académie de Saint-Ferdinand, il fut nommé directeur de cette compagnie par le roi Charles III, qui en outre plaça dans ses attributions la surveillance de tous les ouvrages de sculpture exécutés dans les résidences royales. Cet artiste, dont le nom ne figure dans aucun recuei. biographique, avait beaucoup de vigueur et d'imagination; il a laissé un grand nombre d'œuvres qui se trouvent toutes en Espagne, et parmi lesquelles nous citerons : à Madrid, *Saint Ferdinand* et *Sainte Barbe*, statues en marbre qui décorent l'oratoire du Buen-Retiro; les quatre

*Prophètes*, à l'église de Saint-Millan; *La Charité* et *L'Espérance*, à Santo-Justo; *Saint Pascal*, à Santo Bernardino; *Saint Philippe de Neri*, à l'église de ce nom; la *Statue équestre de Philippe V*, à l'acad. roy. de Saint-Ferdinand; — à Aranjuez, toute l'ornementation de la corniche de la chapelle royale; — à Vittoria, le buste de *Charles III*; — à Pampelune, *Le Tombeau du comte de Gages*, au couvent des Capucins; — à Osma, *La Conception*, dans la cathédrale.

P. L.

Dussieux, *Les Artistes français à l'étranger*, 2<sup>e</sup> édit.

**MICHEL (Jean-Baptiste)**, graveur français, né en 1748, à Paris, mort en 1804. Il avait appris son art sous la direction de Pierre Chenu. On ignore à quelle époque il passa à Londres; mais il est certain qu'il y acquit une belle réputation et que, durant un séjour de plusieurs années, il travailla activement à reproduire les œuvres des maîtres italiens, flamands et français. Son nom se rattache à la *Collection des tableaux de Catherine II* publiée par Boydell (1788, 2 vol. in-fol.), pour laquelle il a gravé dix-neuf planches. Michel était de retour en France avant la révolution. Ses principales productions sont : *Le Frappement du rocher*, de Poussin; — *Abraham, Sara et Agar et Agar dans le désert*, de Berrettini; — *Le Fils prodigue*, de Salvator Rosa; — *La Mort de saint Joseph*, de Velasquez; — *Les trois Grâces*, et *la Foi, l'Espérance et la Charité*, de Rubens; — *Alfred III visitant Guillaume d'Albanac*, de West; — *La Cuisine*, de Téniers; — et quelques portraits.

P. L.

Basan, *Dict. des Graveurs*, II, 38. — Nagler, IX, 244.

**MICHEL (Claude-Louis-Samson)**, magistrat et littérateur français, né à Maubeuge, le 16 décembre 1754, mort à Douai, le 16 janvier 1814. Professeur de rhétorique au collège de sa ville natale, il avait été reçu avocat au parlement de Flandre et plaïdait devant la prévôté royale de Maubeuge, qui se trouvait dans le ressort de cette cour souveraine. A partir de 1790, il fut successivement administrateur du département du Nord, vice-président, puis président du tribunal criminel du département des Deux-Nèthes, et commissaire du pouvoir exécutif près de divers tribunaux du Nord et du Pas-de-Calais. Enfin, de 1800 à 1811, il remplit les fonctions de commissaire du gouvernement près le tribunal d'appel de Douai et celles de procureur général à la cour impériale de la même ville. On a de lui : *Nouveau Système de répartition de la contribution foncière*; Douai, 1802, in-4<sup>o</sup>, attribué à tort, par *La France Littéraire* de Quérard, à J.-E. Michel, administrateur du département des Bouches-du-Rhône; — *Le Charlatan de la Chine, conte moral en vers*; Douai, 1806, in-8<sup>o</sup>; — *Essai sur les attractions moléculaires*; Douai, 1809, in-8<sup>o</sup>; — *Considérations nouvelles sur le droit en général, et particulièrement sur le droit de la*

(1) L'abbé Proyart, dont le récit à ce sujet diffère sur plusieurs points de celui de Saint-Simon, rapporte que, suivant l'opinion populaire, Michel serait venu annoncer au roi la décadence de son règne. Il dit aussi que Michel fut la troisième personne à qui s'adressa le fantôme de la jeune reine, les deux premières ayant été frappées de mort pour avoir indiscrettement révélé ce qui leur avait été confié.

*nature et des gens*; Paris, 1813, in 8° et in-12.

E. R.

Duthilleul, *Galerie Douaisienne*.

✚ **MICHEL** (*Emmanuel*), fils du précédent, né à Douai, le 4 juillet 1799. Il étudia le droit à Paris, et devint en 1821 substitut au tribunal de Montreuil-sur-Mer. Après avoir exercé les mêmes fonctions et celles de procureur du roi dans plusieurs autres villes, il fut nommé substitut du procureur général à la cour royale de Metz, puis, en 1834, conseiller à cette cour, dont il fait encore partie comme conseiller honoraire depuis qu'il a pris sa retraite, en 1851. Ancien membre de l'Académie de Metz, dont il est associé libre, il est en outre correspondant de la Société des Antiquaires de France et de celle des Antiquaires de la Morinie. Nous citerons de lui : *Histoire du Parlement de Metz*; Metz, 1843, in-8°; — *Biographie populaire du département de la Moselle, première partie : Artistes, Artisans, Industriels et Ouvriers*; Metz, 1849, in-18; — *Biographie du Parlement de Metz*; Metz, 1853, in-8°. Il a donné divers travaux à la *Revue d'Austrasie* et aux *Mémoires de l'Académie de Metz*.

E. R.

*Documents particuliers.*

**MICHEL** (*Claude-Étienne*, comte), général français, né le 3 octobre 1772, à Pointre, dans le Jura, tué le 18 juin 1815, à Waterloo. Il s'engagea en 1791, et prit une part glorieuse à presque toutes les guerres de la république et de l'empire. Souvent blessé, fait deux fois prisonnier de guerre, en 1793, par les Prussiens, et en 1799 par les Anglais, il se distingua à Austerlitz, à Eylau, à Friedland; colonel des grenadiers de la garde (1807), baron de l'empire (1808), il fit comme général de brigade (24 juin 1811) les campagnes de Russie et de Saxe. Promu, le 20 novembre 1813, au grade de général de division, il concourut au gain de la bataille de Montmirail; quoique grièvement blessé, il resta jusqu'à la fin de la journée à la tête de sa division, et le 30 mars suivant il combattit encore, le bras en écharpe, sous les murs de Paris. La première restauration lui donna la croix de Saint-Louis et le commandement d'un régiment formé de soldats de l'ancienne garde impériale et portant le nom de *corps royal de chasseurs*. Lors du retour de l'empereur, Michel fut créé comte et envoyé à l'armée du nord. Ce qui a immortalisé son nom, c'est sa belle conduite à Waterloo, où il tomba frappé mortellement après avoir ramené les Anglais jusqu'au delà du plateau de la Haie-Sainte. Il y a lieu de croire que c'est lui qui prononça les fameuses paroles longtemps attribuées à Cambronne. « Le général Michel avait fait former le carré à la jeune garde, qu'il commandait. Un autre carré, qui était près du sien, venait d'être enfoncé. Le péril était imminent; alors le général réunit les officiers en cercle; il les harangua brièvement, énergiquement, et il termina par ces mots d'éternelle mémoire : *La garde*

*meurt, et ne se rend pas.* » Ce récit, fait par M. Pons (de l'Hérault), a été confirmé par plusieurs vétérans de Waterloo, entre autres par le baron Martenot. Malgré la force et la concision des réclamations, malgré l'ensemble de preuves fournies par les fils du général Michel, la ville de Nantes n'en a pas moins fait inscrire le piédestal de la statue de Cambronne en cette phrase, qu'il avait lui-même désavouée. P.

*Docum. particuliers.*

**MICHEL** (*Jules*), officier supérieur et vain militaire français, né à Caen, en 1790, mort à Lorient, le 22 avril 1838. Il fit ses études dans sa ville natale, s'adonna surtout aux mathématiques, entra à l'École polytechnique (1807) d'où il passa deux ans plus tard à l'École d'application du génie à Metz. Il en sortit lieutenant d'artillerie de marine. Il combattit à Lutzen (2 mai 1813), à Bautzen, et dès l'âge de vingt-trois ans (1813) était capitaine et décoré. Les Bourbons ne se privèrent pas de ses services, il devint successivement directeur de la fonderie de Nevers, de l'arsenal de La Guadeloupe, puis port de Lorient, avec le grade de lieutenant-colonel d'artillerie. On a de lui : *Le Memorial de l'Artilleur marin*, rédigé suivant l'ordre alphabétique des matières; Paris, 1828, in-8°; *Observations sur le corps royal de l'artillerie de marine*; 1835. M. Rocquemauvel, lieutenant de vaisseau, répondit à ces *Observations* par *Considérations sur la question de l'artillerie navale*, etc.; 1835.

A. DE L.

*Annales maritimes* (1835).

**MICHEL de Bourges** (*N....*), avocat, homme politique français, né à Aix, en 1771, mort à Montpellier, le 16 mars 1853. Il avait peine un an lorsque son père, zélé républicain, fut assassiné dans sa maison par des royalistes. Le jeune Michel fit des études brillantes au collège d'Aix. En 1815 il fit le coup de fusil contre les verdets du midi, et s'engagea comme simple soldat dans un régiment de ligne. S'étant fait remplacer, il vint en 1820 étudier à Paris, où il retrouva M. Thiers, qui avait été son condisciple au collège d'Aix. En 1820, il prononça l'oraison funèbre du jeune Lallemand, tué par un soldat de la garde sur le quai des Tuileries, ce qui lui valut les persécutions de la police et la perte de plusieurs inscriptions. L'étude du droit achevée en 1826, Michel alla se fixer à Bourges, où il fonda un recueil mensuel intitulé la *Revue du Cher*, qu'il fit précéder d'une déclaration de principes, dans laquelle il arborait hardiment son drapeau. Bientôt la *Revue du Cher* fut traduite en police correctionnelle pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. Michel s'avoua l'auteur des articles, se défendit avec chaleur, et fut acquitté. Les journées de Juillet trouvèrent chef actif de l'opposition la plus avancée à Bourges. Il organisa promptement une légion de patriotes, fit arborer le drapeau tricolore, et tint en respect le général Canuel, qui



mandait la 15<sup>e</sup> division militaire. Lié avec Mont (de l'Eure), il refusa le poste de procureur général à Bourges, qui lui fut offert. Il fit sa première apparition au barreau de Paris au mois de mai 1831, où il défendit M. Danton, l'un des sept jeunes gens emprisonnés pendant les troubles occasionnés par le procès des ex-militaires de Charles X. L'acquiescement de tous les juges fut dû en grande partie au plaidoyer de Michel. Quelques mois après il obtint un nouveau succès dans un procès analogue, en faisant acquiescer des étudiants qui avaient été arrêtés pendant les troubles qui éclatèrent au sujet des Prussiens de Pologne. De retour à Bourges, il vint avec d'autres patriotes planter un arbre de liberté, le 27 juillet; une charge de cavalerie l'attaqua par attroupement et blessa plusieurs personnes. L'arbre fut coupé en morceaux et huit personnes arrêtées. Michel, qui était du nombre, ne fut condamné qu'à seulement un mois d'emprisonnement préventif. Au mois d'octobre 1831, il vint défendre dans le journal *La Tribune* dans l'affaire des fusillés de Sarrut. Le journal fut condamné malgré l'absence déployée par Michel. *La Revue du Cher*, suivie au mois de mai 1832 pour vingt-quatre articles, fut acquittée sur sa plaidoirie. Quelque temps après, se trouvant insulté par un rédacteur du *Journal du Cher*, il eut un duel avec le rédacteur de cette feuille. Deux procès politiques éclatèrent de nouveau dans la capitale à la fin de l'année 1833. Dans le procès dit *des vingt-sept*, dont les accusés furent acquittés, il fut poursuivi, comme ses confrères, M<sup>es</sup> Dupont et Pinard, et acquitta le 22 décembre pour six mois, à cause de ses attaques contre M. Persil, procureur général. La veille il avait obtenu l'acquiescement de M. d'Argenson. Lors du procès des accusés du 22 mai 1834 devant la cour des pairs, Michel (de Bourges) s'étant déclaré l'auteur, avec M. Trélat, d'une lettre des défenseurs aux prisonniers accusés d'outrage à la cour, fut condamné à un mois d'emprisonnement et 11,000 fr. d'amende. A l'expiration de sa peine, Michel (de Bourges) se retira dans ses propriétés, où il fut élu d'abord membre du conseil général. Après avoir échoué pour la députation dans le département du Cher, il fut élu député le 22 mai 1837 par le collège électoral de Niort (Deux-Sèvres). Il s'effaça à la chambre des députés, où il parla plus en avocat qu'en homme d'État, dans une question de propriété à propos de mines. Retiré dans la vie privée en 1839, il ne s'occupait plus que de l'exercice de sa profession. On le vit un jour avec étonnement plaider à Nevers pour un fonctionnaire poursuivant civilement des réactions contre la presse. La révolution de 1848 le fit pas sortir d'abord de sa retraite. Cependant il fut envoyé en 1849 par les députés du Cher et de la Haute-Vienne à l'Assemblée législative, et opta pour le département du Cher. Il signa l'acte d'accusation du ministère, et se plaça bientôt à la tête de l'opposition démocratique, qui le porta plusieurs fois

à la vice-présidence de l'Assemblée. Ses facultés oratoires prirent un nouveau développement, et son éloquence subit une remarquable transformation. « Son langage, jadis abrupte, impétueux, véhément, dit M. Paradis, avait, sans perdre entièrement ses qualités, revêtu une tournure élevée, grave, philosophique. » Son discours sur la révision de la constitution fut très-remarquable ainsi que celui qu'il prononça, le 13 novembre 1851, contre la loi du 31 mai. Lors de la discussion de la proposition des questions pour mettre l'armée à la disposition de la chambre, il repoussa cette proposition en défiant la droite, si le pouvoir militaire tombait entre ses mains, de faire un choix qui pût entraîner aucun soldat contre le peuple. Après le coup d'État, Michel ne fut pas au nombre des proscrits; malade depuis longtemps, il partit pour Montpellier, où il mourut. On a de lui : *Observations sur le Code pénal militaire du 12 mai 1793*; Bourges, 1827, in-8°; — *Discours politique*; Paris, 1840, in-12.

L. L.—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, tome III, 1<sup>re</sup> partie, p. 20. — J. Paradis, *Notice dans la Presse* du 24 mars 1853. — *Biogr. des 750 Représ. à l'Ass. législative.* — *Dict. de la Convers.*

\* MICHEL (Francisque-Xavier), archéologue français, né le 18 février 1809, à Lyon. Fils d'André Michel, négociant, et de Marie Gerber, d'origine allemande, il vint à Paris aussitôt qu'il eut terminé son éducation, et se voua tout entier à l'étude des monuments littéraires du moyen âge. Il s'était déjà fait l'éditeur d'un certain nombre d'ouvrages, dont quelques-uns voyaient le jour pour la première fois, lorsqu'en 1833 il fut chargé par M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, de rechercher en Angleterre ce qui pouvait intéresser l'histoire et la littérature ancienne de la France. Une semblable mission lui fut donnée en 1837 par M. de Salvandy, qui, en outre, le chargea de visiter particulièrement l'Écosse. Membre de la Légion d'Honneur depuis 1838, il fut l'année suivante chargé du cours de littérature étrangère à la faculté de Bordeaux, et obtint en 1846 le titre de professeur. Il est correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions), et des académies de Turin et de Vienne, et appartient également au comité des monuments historiques, à la Société des Antiquaires de France, et à celle de Londres. Le 3 mai 1846, il a été reçu docteur ès lettres à Paris. On a de lui : *Rabelais analysé, ou explication de 76 figures gravées pour ses œuvres par les meilleurs artistes du siècle dernier*; Paris, 1830, in-8°; suite de la *Galerie Rabelaisienne*, publication anonyme; — *Job, ou les Pasteurs*; Audefrois le Bâtard; Paris, 1832, in-8°, nouvelles historiques du moyen âge; — *Histoire des Croisades*; Paris, 1833, in-18; — *Véland le forgeron, dissertation sur une tradition du moyen âge*; Paris, 1833, in-8°, avec Depping; — *Œuvres complètes de Sterne et Œuvres choisies de Goldsmith*, trad. de

l'anglais; Paris, 1838, in-8°, fig.; — *Histoire des Races maudites de la France et de l'Espagne*; Paris, 1847, 2 vol. in-8°; — *Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des Étoffes de Soie, d'or et d'argent en Occident pendant le moyen âge*; Paris, 1852-1854, 2 vol. in-4°; — *Études de Philologie comparée sur l'argot et sur les idiomes analogues parlés en Europe et en Asie*; Paris, 1856, gr. in-8° : développement d'un mémoire couronné par l'Institut; — *Le Pays basque, sa population, sa langue, ses mœurs, sa littérature et sa musique*; Paris, 1857, in-8°. M. Francisque Michel s'est fait depuis trente ans l'éditeur d'un grand nombre d'ouvrages du moyen âge, imprimés pour la première fois et écrits en français, en anglais ou en saxon; il les a accompagnés de notes et d'éclaircissements, quelquefois de traductions et de glossaires. Quelques-unes de ces publications, tirées à un petit nombre d'exemplaires, ont été entreprises pour le compte du club Bannatyne d'Édimbourg. En voici la liste : *Chansons du châtelain de Coucy, suivies de l'ancienne musique mise en notation moderne*; Paris, 1830, in-8°; — *Roman du Comte de Poitiers*; Paris, 1831, in-8°; — (avec M. Reinaud), *Roman de Mahomet, en vers du treizième siècle, et le Livre de la loi au Sarrazin, en prose du quatorzième siècle*; Paris, 1831, in-8°; — (avec M. Monmerqué), *Lai d'IGNAURÉS, en vers du douzième siècle, suivi des Lais de Melion et du Trot*; Paris, 1832, in-8°; — *Le Lai d'Harvelok le Danois, treizième siècle*; Paris, 1833, gr. in-8°; — *Roman du Meunier d'Arleux, en vers du treizième siècle*; Paris, 1833, in-8°; — *Roman d'Eustache le Moine, pirate du treizième siècle*; Paris, 1834, in-8°; — *Hugues de Lincoln, recueil de ballades anglo-normandes et écossaises*; Paris, 1834, in-8°; — *Roman de la Violette ou de Gérard de Nevers, en vers du treizième siècle*; Paris, 1834, in-8°; — *Lettre de Philippe de Valois à Alphonse IV, roi d'Aragon*; Paris, 1835, gr. in-8°; — *Gautier d'Aupais, le Chevalier à la Corbeille, fabliaux du treizième siècle*; Paris, 1835, gr. in-8°; — *Charlemagne, an anglo-norman poem of the XII<sup>th</sup> century*; Londres, 1836, gr. in-8°; — *Bibliothèque Anglo-Saxonne*; Paris, 1836, in-8°; — *Tristan, recueil de poèmes en français, en anglo-normand et en grec des douzième et treizième siècles*; Londres, 1835, 2 vol. gr. in-8°; le t. III a été imprimé, mais il n'a pas vu le jour; — *Chroniques anglo-normandes, recueil d'extraits et d'écrits relatifs à l'histoire de Normandie et d'Angleterre dans les onzième et douzième siècles*; Rouen, 1836-1840, 3 vol. in-8°; — *Chronique des ducs de Normandie, par Benoît, trouvère du douzième siècle*; Paris, Impr. roy., 1836-1844, 3 vol. in-4°, pour la *Collection des Docum. inéd. sur l'hist. de France*;

— *Lais inédits des douzième et treizième siècles*; Paris, 1836, in-12; — *La Chanson Roland, du douzième siècle*; Paris, 1838, in-8°; — (avec Th. Wright) *Galfridi de Nemuta Vita Merlini*; Paris, 1837, gr. in-8°; — *Anglo-norman poem on the Conquest of Ireland by Henry II*; Londres, 1837, gr. in-8°; — *La Chanson des Saxons, par Jean Bode*; Paris, 1839, 2 vol. in-12; — (avec Th. Wright) *Relations des voyages de Guillaume de Rubruk, Bernard le Sage et Sæwulf*; Paris, 1839, in-4°; — (avec M. Monmerqué) *Théâtre français au moyen âge, onzième-quatorzième siècles*; Paris, 1839, gr. in-8°; — *Chronicle of the War between the English and the Scots in 1173 and 1174*; Paris, 1840, in-8°; — *Histoire de Foulques Fitz-Warin*; Paris, 1840, in-8°; — *Histoire des Ducs de Normandie et des Rois d'Angleterre, publiée d'après deux mss.*; Paris, 1840, in-8°; — *Roman de la Manekine, par Philippe de Reime*; Paris, 1840, in-4°; — *Le Roman du Saint Graal*; Bordeaux, 1841, in-12; — *Le Roman des Aventures de Fregus, par Guillaume Clerc*; Édimbourg, 1841, in-4°; — *Horn Rimenhild*; Paris, 1845, in-4°; — *Histoire de la Guerre de Navarre en 1276 et 1277 par Guillaume Anelier*; Paris, Impr. impér., 1841, in-4°; — *Gérard de Rossillon*; Paris, 1841, in-12; — *Mémoires du sire de Joinville*; Paris, 1858, in-12. P. L. — y.

Renseignem. particuliers.

\* MICHEL (Marc-Antoine-Amédée), auteur dramatique français, né à Marseille, le 26 juillet 1812. Après avoir fait ses études à Aix, il inséra, sous le pseudonyme *Le scribomane* quelques pièces de vers dans *Le Sémaphor* journal de Marseille. Arrivé à Paris en 1833, il fournit des articles à divers recueils, notamment à la *Revue de France*. Il devint un collaborateur de la *Revue des Théâtres*, *Journal général des Tribunaux*, et du *Drapeau* (1838-1845). En même temps, avec divers collaborateurs, sous le pseudonyme de *Paul Dardré*, ou sous le nom de *Marc-Michel*, il joua un assez grand nombre de pièces sur les théâtres secondaires. Les principales sont *M. de Coyllin* (1832); — *La Chanteuse à rues* (1840); — *Une Femme qui perd ses jorretières* (1851); — *Le Chapeau de paille d'Italie* (1851); — *Maman Saboulex* (1852); — *Mme de Montenfriche* (1856); — *La Dame à jambes d'azur* (1857). G. DE F.

Documents particuliers.

MICHEL II le Brave. Voy. BESSARABA.

MICHEL OBRENOVICH. Voy. OBRENOVICH.

MICHEL. Voy. APOSTOLE, ATTALIOTE, BAHM, BASQUE (LE), et MIGUEL.

MICHEL-ANGE (*Michelangelo Buonarroti*) célèbre peintre, sculpteur, architecte, ingénieur-poète italien, né le 6 mars 1475, au château

après en Toscane, dans le Casentino, mort le 17 février 1564, à Rome (1). Il était fils de Lodovico Buonarroti-Simoni et de Francesca del Verro.

« Il tirait, dit Condivi, son origine des comtes Canossa, famille du territoire de Reggio, noble illustre par son propre mérite et par son alliance avec le sang impérial; car Béatrice, sœur de Henri II, épousa le comte Bonifazio di Canossa, prince seigneur de Mantoue, et de ce mariage naquit la comtesse Mathilde, dame d'une prudence et d'une piété rares, qui après la mort de son mari succéda à Mantoue, Lucques, Parme, Reggio et cette partie de la Toscane que l'on appelle aujourd'hui le territoire de saint Pierre. Un descendant de cette famille, messer Simoni, vint à Florence, en 1250, pour exercer l'office de podestat; il mérita par sa vertu d'être fait citoyen de cette ville et gouverneur de l'un des six quartiers. Le nom de Buonarroti avait toujours été joint à celui de Canossa, mais restait pour ainsi dire en ligne secondaire; plusieurs des Buonarroti ayant occupé de hauts emplois dans la magistrature de la république, leur nom passa insensiblement à toute la famille; car il fut d'usage à Florence dans les assemblées pour les élections des magistrats de réunir les noms du père, de l'aïeul et du bis-aïeul et quelquefois des oncles encore plus éloignés. Ainsi du nom de Buonarroti continué et du nom de Simoni, qui fut le premier de cette famille à Florence, la maison Canossa prit le nom de Buonarroti-Simoni. »

Lodovico Buonarroti était à l'époque de la naissance de son fils podestat de Chiusi et de Arezzo, dans le diocèse d'Arezzo. A l'expiration de sa charge, il mit l'enfant en nourrice à Settignano, village situé à trois milles de Florence, où il avait une maison de campagne. Settignano possédant de grandes carrières, le mari de la nourrice, ainsi que presque tous les habitants du village, était tailleur de pierres; aussi Michel-Ange aimait-il à rappeler que ses premiers jouets avaient été le maillet et le ciseau. Chargé d'une nombreuse famille, que chaque jour il voyait augmenter, Lodovico mit ses fils dans le commerce et l'industrie, et telle devait être aussi la carrière du cinquième, de Michel-Ange. Pour l'y préparer, il l'envoya étudier la grammaire chez un professeur nommé Francesco d'Urbino, et plus tard Michel-Ange prouva par ses écrits qu'il n'avait point perdu son temps à cette école, bien que dès cette époque il employât une partie à s'exercer en cachette au dessin. Gori, éditeur de Condivi, dit avoir vu plusieurs dessins faits par Michel-Ange sur les

murailles de sa maison paternelle, et avoir pu reconnaître déjà dans ces essais la main et le génie qui devaient produire tant de chefs-d'œuvre (1).

Des modèles étaient fournis au jeune Michel-Ange par un ami, Francesco Granacci, qui, bien que plus jeune de trois ans, était déjà entré dans l'atelier de Domenico Ghirlandajo, alors le maître le plus en renom de Florence. Parmi les modèles était une *Tentation de saint Antoine*, excellente gravure qu'avait publiée récemment le célèbre Martin Schœn; Michel-Ange eut la patience de la copier d'abord à la plume avec une exactitude étonnante, puis, la reproduisant sur une plus grande échelle, il la peignit sur bois avec des couleurs et des pinceaux que lui avait prêtés son ami. Condivi dit que cette composition contenant un grand nombre de monstres, Michel-Ange allait dans le marché examiner les écaillés, les nageoires et les yeux des poissons afin de les rendre avec plus de vérité.

Lodovico, après avoir opposé à la vocation de son fils cette résistance qu'ont eu à vaincre presque tous les grands artistes et les grands poètes, lui permit enfin de s'y livrer tout entier, et à l'âge de quatorze ans Michel-Ange entra chez les frères Ghirlandajo (2). Bien que, selon Condivi, il ait eu peu à se louer de la complaisance et des conseils du Ghirlandajo, il ne tarda pas à tenir tout ce qu'il avait promis, laissa bien vite en arrière tous ses condisciples et souvent même égala son maître. Condivi rapporte que le Ghirlandajo lui ayant donné à copier une de ses têtes, il lui rendit la copie pour l'original, et que le maître ne s'en aperçut que par les sourires de ses élèves.

Laurent de Médicis, le *Magnifique*, avait réuni dans ses jardins, voisins de S.-Marco, une foule de statues, de bustes, de bas-reliefs et de fragments antiques, et il y avait fondé une es-

(1) Un petit satyre dessiné au charbon sur le mur est encore en effet religieusement conservé à Settignano, dans la villa, qui n'est pas sortie de la famille des Buonarroti.

(2) Son père écrivait lui-même sur leurs livres la mention suivante, qui nous a été conservée par Vasari. « MCCCLXXXVIII. Je rappelle ce premier jour d'avril comment moi, Lodovico, fils de Lionardo di Buonarroti, je place mon fils Michel-Ange chez Domenico et Davide, fils de Tommazo di Currado, pour les trois années prochaines à venir, avec les conventions et de la manière dont ledit Michel-Ange doit demeurer avec les susnommés pendant le temps convenu pour apprendre à peindre, à faire ses études et ce que ses maîtres lui commanderont. Lesdits Domenico et Davide doivent lui donner pendant ces trois ans 24 florins de rétribution, c'est-à-dire la première année 6 florins, la deuxième année 8 florins et la troisième 10 florins, faisant en tout la somme de 24 livres. » Cette dernière clause, fort rare dans un contrat d'apprentissage, d'après laquelle l'apprenti est payé par le maître, indique suffisamment que dès l'âge de quatorze ans, et avant son entrée dans l'atelier de Ghirlandajo, Michel-Ange avait su acquiescer seul un talent suffisant pour pouvoir déjà se rendre utile à ses professeurs. On sait en effet que dans une des fresques de Domenico Ghirlandajo à Sainte-Marie-Nouvelle un groupe d'hommes à un balcon est dû au pinceau du jeune Buonarroti.

(1) Il ne faut pas s'étonner de trouver dans certains biographes florentins ces dates remplacées par celles de 1374-1383; l'usage était alors de commencer l'année au 1er mars, jour de l'incarnation de Jésus-Christ. On expliquera ainsi facilement la diversité d'orthographe qui règne dans les auteurs, écrivant tour à tour *Bonarota, Buona-ota, Bonarotti, Buonarotti, Buonarruoti, Bonarrotti, Buonarotto, Bonarotto*, etc. Tandis que l'on possède une multitude de manuscrits originaux dans lesquels Michel-Ange a tracé lui-même son véritable nom de *Buonarroti*, nom que d'ailleurs portent encore ses descendants, il n'a cessé d'habiter Florence, où ils ont occupé des positions considérables.

pèce d'académic, dont il avait confié la direction au vieux Bertoldo, élève de Donatello. Peu de sculpteurs ayant répondu à son appel, Laurent s'adressa au Ghirlandajo, le priant de choisir parmi ses élèves ceux qu'il croirait capables de soutenir un jour à Florence l'honneur de la sculpture au même niveau où brillait son école de peinture. Michel-Ange et son ami Granacci furent choisis et envoyés étudier dans les jardins de Saint-Marc, où ils trouvèrent Pietro Torrigiani, qui les avait précédés (1). Le premier ouvrage de sculpture de Michel-Ange, qui n'avait alors que quinze ans et demi, fut la copie en marbre, d'après l'antique, d'un masque de vieux faune, dont il dut suppléer le nez et la bouche, qui étaient brisés. Les sculpteurs employés à la décoration du jardin lui avaient prêté des outils et donné un morceau de marbre. Laurent de Médicis, tout en admirant cet essai, dit en riant au jeune sculpteur qu'il aurait dû savoir que dans la vieillesse on avait toujours perdu quelque dent. Michel-Ange reconnut la justesse de cette observation, et dès qu'il fut seul, il fit sauter d'un coup de ciseau l'une des dents du faune, ayant soin de reproduire avec une exactitude scrupuleuse la gençive cicatrisée. Le masque est aujourd'hui conservé à la galerie publique de Florence, dans la salle de l'Herma-phrodite; il est gravé dans la vie de Michel-Ange par Condivi. Cette docilité ainsi que le talent précoce dont il avait fait preuve valurent à Michel-Ange la faveur de Laurent le Magnifique, qui lui assigna un appartement dans son palais et un traitement de cinq ducats par mois, le donna pour compagnon à ses trois fils, Pierre, Jean et Julien, dont l'un fut plus tard Léon X, et l'admit souvent à sa table, où il réunissait les plus grands personnages de la république. Il donna aussi un emploi dans la douane à Lodovico Buonarroti, dont la fortune était insuffisante, puisque, si l'on en croit Vasari, Michel-Ange était obligé de donner à son père presque toute sa modeste pension. C'est à cette époque que Michel-Ange sculpta un bas-relief dans lequel Vasari et Condivi veulent voir le *Combat d'Hercule et des Centaures*, sujet qui lui aurait été fourni par Ange Politien, auquel il devait la plus grande partie de ses connaissances littéraires. Ce sujet est conservé dans la galerie de Florence (2). Dans cette galerie, on voit une autre

œuvre remontant également aux débuts de Michel-Ange; c'est une *Madone en bas-relief*, faite à l'imitation du style de Donatello. Donnée par Cosme I<sup>er</sup> par Leonardo Buonarroti, elle fut rendue par Cosme II à Michel-Ange le jeune.

Ce fut pendant le cours de ses études au jardin de Saint-Marc et à la chapelle del Carmine où les fresques du Masaccio attiraient tous les jeunes artistes, que Torrigiani conçut contre lui une haine qui, après plusieurs querelles violentes amena enfin la malheureuse rixe dans laquelle Michel-Ange reçut de son adversaire le terrible coup de poing qui, lui brisant le nez, le défigura à jamais. Torrigiani fut obligé de fuir de Florence pour éviter le châtiement qu'il avait si bien mérité, si toutefois, comme il le prétendit, il n'avait pas été provoqué par Michel-Ange (1). Au moment de la mort de son protecteur, arrivée le 8 avril 1492, Michel-Ange, accablé de douleur, dut quitter les jardins de Saint-Marc pour aller vivre avec son père. Il exécuta alors un *Hercule*, qui, pendant plusieurs années au palais Strozzi, fut envoyé à François I<sup>er</sup> par G. B. della Porta. Cette figure, que l'on ne connaît que par une mention qu'en ont faite les auteurs contemporains, a depuis longtemps disparu sans qu'on ait pu en suivre la trace. Pierre de Médicis, successeur de Laurent le Magnifique, continua à Michel-Ange la protection que lui avait accordé son père, lui rendit la chambre qu'il occupait dans son palais et l'admit également à sa table, mais s'il se prévalut quelquefois des connexions de Michel-Ange pour faire des achats de pierres gravées et de médailles qu'il collectionnait sans savoir les apprécier lui-même, il craignit pas de prostituer son talent en lui faisant exécuter un colosse de neige dans la cour de son palais, et dans son estime il le mettait au même rang qu'un habile coureur (2).

A cette période de la vie de Michel-Ange appartient un *Crucifix* de bois, un peu plus petit que nature, qu'il sculpta pour le prieur de Sant

artiste ne trouvait pas indigne de lui, est encore aujourd'hui à Florence, dans la galerie créée par son petit-neveu Michel-Ange le Jeune dans la maison de Buonarroti.

(1) « Un jour, dit Benvenuto Cellini dans ses *Mémoires*, Torrigiani vint à parler de Michel-Ange Buonarroti et propos d'un dessin que j'avais fait d'après un carton de cet homme divin : « Buonarroti et moi, nous dit-il, nous allions, étant enfants, étudier à la chapelle de Masaccio dans l'église du Mont-Carmel. Il avait l'habitude de moquer de tous ceux qui dessinaient. Un jour, et d'autres, qu'il me taquinait, il me poussa à bout, et je le donnai un si violent soufflet à poing fermé que je sentis les cartilages se briser sous le coup, comme si c'eût été une ombre. Je suis sûr qu'il portera toute sa vie la marque que je lui ai faite. » Ces paroles, ajoute Cellini, excitèrent tant de haine en moi, qu'il voyais tous les jours les œuvres du divin Michel-Ange, que non-seulement je n'eus pas envie d'aller avec Torrigiani en Aglicerre, mais que je ne voulais plus le voir. »

(2) « Pierre de Médicis, dit Condivi, se glorifiait d'avoir chez lui deux hommes rares, Michel-Ange, et un valet espagnol qui à une merveilleuse beauté de corps joignait une telle agilité qu'un cheval lancé à toute bride ne pouvait le devancer d'un doigt. »

(1) Telle est la version de Vasari; mais Condivi en présente une toute différente. Selon lui, Francesco Granacci aurait conduit son ami voir les statues antiques réunies dans les jardins de Laurent le Magnifique, et Michel-Ange, émerveillé de ces chefs-d'œuvre, n'aurait plus voulu d'autre modèle et aurait aussitôt quitté Ghirlandajo.

(2) Rien ne ressemble moins à un tel sujet que cette composition, dans laquelle on voit réunies vingt-six figures, parmi lesquelles on découvre à grand peine une seule croupe de cheval. Il faut plutôt y voir un combat de jeunes gens à coups de pierres, donnée qui n'a servi que de motif à des nus habilement dessinés et savamment groupés. Ce bas-relief, œuvre de la jeunesse de Michel-Ange, et qu'à l'apogée de son talent le grand

*Spirito* qui, directeur de l'hôpital attenant au couvent, lui avait fourni les moyens de se livrer à ces études anatomiques auxquelles il dut la perfection de son dessin. Ce crucifix se voit encore aujourd'hui au cœur de l'église de *Santo-Spirito*. On sait qu'en 1494 une révolution chassa de Florence la famille des Médicis. Vasari dit que Michel-Ange, prévoyant ce mouvement populaire, avait pris quelques mois auparavant le parti de se réfugier à Bologne et ensuite à Venise. Condivi assigne à ce voyage une origine plus merveilleuse; il assure, comme tenant de Michel-Ange lui-même, que son maître se décida à quitter Florence parce qu'un musicien improvisateur nommé Cardière lui raconta que deux fois Laurent de Médicis lui était apparu en habits sales et déchirés et lui avait ordonné de dire à son fils Pierre qu'il serait bientôt chassé avec toute sa maison. Cardière n'ayant pas tenu compte de la première sommation que lui avait faite le fantôme, reçut à la seconde un rude soufflet en punition de sa désobéissance. Il prit pour confident Michel-Ange, qui, effrayé de cette vision, s'éloigna aussitôt de Florence après avoir engagé Cardière à raconter son aventure à Pierre de Médicis; mais celui-ci se moqua du songe de l'improvisateur et n'en tint compte. On sait ce qui arriva.

Michel-Ange resta peu de temps à Venise, et manquant d'argent, il revenait à Florence quand en passant par Bologne il fut condamné à une forte amende pour avoir contrevenu à un règlement qui voulait que chaque étranger portât sur l'ongle du pouce un cachet de cire rouge apposé par la police. Incapable de payer, il eût été mis en prison si l'un des *Seize*, Messer Giovanni Francesco Aldovrandi, ne l'eût pris sous sa protection et emmené dans sa maison; où il passa une année, payant l'hospitalité de son hôte en lui lisant chaque jour, avec sa pure prononciation toscane, les écrits de Dante, de Pétrarque et de Boccace (1). Messer Aldovrandi fit donner à Michel-Ange la commande de deux figures qui manquaient au fameux tombeau de saint Dominique dû au ciseau de Giovanni Pisano et de Nicolo de Bari. Ces deux charmantes statuettes, *Sainte Pétrone*, et un *Ange agenouillé tenant un flambeau* sont le plus précieux ornement de ce merveilleux mausolée. Les draperies de l'ange sont plus simples et de meilleur goût que celles de la plupart des autres sculptures de Michel-Ange. Ces figures lui furent payées trente ducats les deux. Les troubles de Florence étant apaisés, Michel-Ange, redoutant, si l'on en croit Condivi, la vengeance d'un sculpteur bolognais auquel on avait promis de faire exécuter les deux statuettes, revint dans sa patrie, où il sculpta un petit *Saint Jean* pour Laurent, fils de Pierre de Médicis, et le *Cupidon endormi*

qui a donné lieu à ces anecdotes qui, diversement rapportées, ont présenté Michel-Ange soit comme voulant donner une leçon à ses contemporains, soit comme ayant cherché à abuser de leur ignorance, en faisant passer pour antique l'œuvre de son ciseau. Ce qui paraît le plus vraisemblable, c'est que Michel-Ange, ayant chargé Baldassare de Milan de vendre à Rome son *Cupidon*, celui-ci l'enterra dans son jardin, puis l'ayant découvert, le vendit comme antique à Raffaele Riario, cardinal de San-Giorgio, moyennant deux cents ducats, écrivant à Michel-Ange qu'il n'en avait pu trouver que cent écus. Le cardinal ayant découvert la fraude voulut savoir quel était l'auteur de la prétendue statue antique; il envoya à Florence un gentilhomme qui, soupçonnant Michel-Ange, vint chez lui pour juger ce qu'il en pouvait être d'après quelque point de comparaison. Il demanda à l'artiste de lui faire voir quelque-une de ses œuvres; celui-ci, qui n'avait rien en ce moment, prit une plume et traça en un clin d'œil cette fameuse main qui a été gravée par Caylus et reproduite dans l'ouvrage de Quatremère de Quincy, et qui du cabinet de Mariette a passé dans la collection du Louvre. Quoique le gentilhomme ait apprécié cette merveille à sa juste valeur et fait son rapport en conséquence, le cardinal, mécontent d'avoir été trompé, fit arrêter le voleur, se fit restituer son argent par lui et par Michel-Ange, et rendit à celui-ci la statue, qui fut acquise par le duc d'Urbin, qui en fit présent à la duchesse Isabelle de Mantoue (1). Le cardinal ne poussa pas plus loin son ressentiment, et même il attira à Rome Michel-Ange, le gardant chez lui près d'un an, mais sans penser à tirer parti de son talent. Ce fut pendant ce temps que Michel-Ange sculpta pour un gentilhomme romain, nommé Jacopo Galli, un autre *Cupidon*, de grandeur naturelle, et un *Bacchus tenant une coupe et accompagné d'un petit satyre mangeant du raisin*, groupe qui a été gravé dans la *Raccolta di Statue antiche e moderne* de Domenico de' Rossi. Michel-Ange avait vingt-quatre ans lorsqu'il exécuta cette œuvre, qui suivant Cicognara approche plus de la perfection grecque que toute autre de ses sculptures, et qui est aujourd'hui l'un des plus précieux bijoux de la galerie de Florence (2). Au *Bacchus* il fit succéder une œuvre d'un genre bien différent. Sur la demande d'un prélat français, que Vasari nomme le car-

(1) On croit que ce *Cupidon* est celui qui est conservé aujourd'hui à Venise, à moins que ce ne soit plutôt *L'Amour dormant* avec deux serpents sur le sein attribué également à Michel-Ange dans la *Collection de l'Académie des Beaux-Arts* de Mantoue.

(2) Quatremère de Quincy reproche pourtant avec quelque raison à Michel-Ange d'avoir donné à son *Bacchus* un commencement d'ivresse que les anciens n'ont jamais supprimé à cette divinité, dont les suivants seuls, d'une essence inférieure, pouvaient être exposés aux suites de l'abus du vin. La galerie de Florence posséda aussi une statue d'*Apollon* ébauchée par Michel-Ange avec son talent ordinaire.

(1) Nous pensons avec Vasari que les premiers vers de Michel-Ange furent composés dans cet exil, dont il consacra une si large part aux études poétiques.

dinal de Saint-Denis, et que l'on croit être Jean de La Groslaye de Villiers, abbé de Saint-Denis, créé cardinal par Alexandre VI, il sculpta pour la chapelle royale de France de l'ancienne basilique de Saint-Pierre le fameux groupe de *La Vierge tenant sur ses genoux son fils mort* connu sous le nom de la *Piété de Michel-Ange*, mais qui dans le principe fut nommé la *Madonna della febbre*. Dans aucun de ces ouvrages le grand artiste n'a fait preuve d'une science plus parfaite du dessin et de l'anatomie, d'une plus grande sensibilité, d'une vérité plus profonde d'expression, et cependant cet admirable groupe produisit peu d'effet, étant placé dans une chapelle trop vaste pour sa proportion et trop obscure pour que l'œil puisse en apercevoir toute la beauté. C'est le seul de ses ouvrages que Michel-Ange ait signé après avoir entendu un étranger l'attribuer à Cristofano Solari, dit le *Gobbo da Milano*. Sur une bande en écharpe soutenant la robe de la Vierge, il a gravé : *Michael Angelus Bonar.* (1).

Ce groupe a été souvent reproduit. Une des meilleures copies est celle en bronze par Raffaello da Montelupo, qui avec les statues de *Rachel et Lia*, empruntées au tombeau de Jules II, décorent à Rome, dans Santa Andrea-Jella-Valle, une chapelle dont le dessin est attribué à Michel-Ange. Ce sujet si pathétique, spectacle le plus touchant de la religion chrétienne, qu'on appelle en Italie *una Pietà*, mot que l'on devrait traduire par *pitié* et non par *piété*, paraît avoir été particulièrement sympathique au génie de Michel-Ange; il l'a reproduit sous toutes les formes, et nous verrons qu'un semblable groupe fut son dernier ouvrage de sculpture. Il a laissé un grand nombre de dessins représentant cette scène, dont plusieurs ont été gravés. Une autre *Pietà*, tableau du palais Barberini, n'est peut-être pas bien authentique, et pourrait bien avoir seulement été exécutée d'après quelqu'un de ses dessins. Nous dirons la même chose d'un bas-relief conservé à l'Albergo de' Poveri de Gènes. Ce chef-d'œuvre mit le comble à la renommée de Michel-Ange, qui, sur le conseil d'un ami, revint à Florence, où il obtint du gonfalonier perpétuel Pier Soderini un énorme bloc de marbre qui, appartenant à la fabrique de la cathédrale, était resté sans emploi depuis près de cent ans, ayant été gâté par Simone de Fiesole, qui avait été forcé de l'abandonner après avoir en vain

(1) On lui reprochait d'avoir fait la Vierge trop jeune et trop belle pour la mère d'un homme de trente-trois ans; il fit cette réponse dans laquelle on reconnaît à la fois l'homme sincèrement pieux, le profond théologien et le grand artiste : « Cette mère fut une Vierge, et vous savez que la chasteté de l'âme conserve la fraîcheur des traits. Il est même probable que le ciel, pour rendre témoignage de la céleste pureté de Marie, permit qu'elle eût en cet âge le doux éclat de la jeunesse, tandis que pour marquer que le Sauveur s'était réellement soumis à toutes les misères humaines, il ne fallait pas que la Divinité nous dérobât rien de ce qui appartient à l'homme. C'est pour cela que la Vierge est plus jeune que son âge, et que je laisse au Sauveur toutes les marques du sien. »

cherché à en tirer une statue colossale, dont n'avait pu obtenir qu'une ébauche estropiée. On avait pensé à confier ce bloc au Sansovino — même à Léonard de Vinci, qui pourtant a pratiqué la sculpture; mais Michel-Ange obtint la préférence. Il s'engagea à tirer du bloc une statue haute de 9 brasses (5<sup>m</sup> 22) sans rapport aucune pièce et il tint sa promesse. Ainsi naquit sous sa main le jeune *David*, cette figure gigantesque qui s'élève à Florence à la porte du Palais vieux, en face de l'*Hercule* de Bandinelli. Si le *David* n'est pas un des meilleurs ouvrages de Michel-Ange, il est au moins un des plus étonnants par la difficulté vaincue; car, ainsi que le dit Vasari, « il fit un véritable miracle en donnant l'existence à un mort ». Cette statue est d'un dessin généralement correct, à l'exception de quelques légers défauts d'ensemble; ses formes sont élégantes; mais l'expression est nue et ce n'est à proprement parler qu'une belle académie (1).

Le *David* fut mis en place au mois de juin 1504 et découvert le 8 septembre de la même année; il remplaça la *Judith* de Donatello, qui fut portée sous la loge d'Orcagna. En avril 1527 dans un soulèvement du peuple contre les Médicis, le bras gauche a été brisé par la chute d'un banc jeté du haut du Palais Vieux; il fut aussitôt restauré. Le colosse a été de nouveau réparé et nettoyé en 1843 par Lorenzo Bartolini. Le gonfalonier Pier Soderini paya le *David*, auquel Michel-Ange avait employé dix-huit mois, 400 ducats et commanda à son auteur une statue en bronze de grandeur naturelle dont on ignore le sujet et un autre *David terrassant Goliath*, également en bronze, qui fut envoyé en France. Ce groupe paraît perdu, et nous en avons vainement cherché la trace. Condivi dit que Michel-Ange coula aussi vers cette époque une *Madone* commandée par de riches marchands florentins, et qui fut envoyée dans leur pays. On ne sait ce qu'elle est devenue; mais dans l'église Notre-Dame de Bruges on admire encore aujourd'hui une statue en marbre de la *Vierge* attribuée à Michel-Ange. On raconte que ce groupe avait été exécuté à Rome pour la ville de Gènes; mais que le navire qui le portait fut pris en sortant de Civitavecchia par un corsaire hollandais, qui conduisit sa prise à Amsterdam. Un négociant de Bruges fit l'acquisition de la statue à bas prix, et à son retour en fit don à l'église Notre-Dame, dont elle était marguillier. Il pourrait bien se faire qu'il eût ici quelque confusion, et que, malgré la confirmation des traditions, les deux statues n'en soient qu'une. Vasari cite ensuite plusieurs bas-reliefs circulaires, en marbre, que Michel-Ange exécuta pour diverses personnes, ainsi qu'il

(1) Il paraîtrait, d'après un croquis original que possédait Mariette, que Michel-Ange avait eu d'abord le projet d'appuyer le pied de *David* sur la tête de Goliath; mais sans doute comme dans cette pose le gonfalonier saisi il aura dû y renoncer faute de marbre.

*Saint Matthieu* qu'il avait commencé pour la cathédrale de Florence. Cette ébauche a été publiée par Cicognara, pl. LVI; elle se trouve aujourd'hui dans la cour de l'Académie des Beaux-Arts de Florence.

Le biographe arrive ensuite à la première peinture de Michel-Ange dont il nous ait conservé le souvenir; c'est celle qui, exécutée pour un riche amateur florentin, Agnolo Doni, est passée dans la galerie des Uffizj, où elle a pris place au milieu des merveilles de la Tribune. Cette composition est de forme circulaire; la Vierge à genoux donne par-dessus son épaule l'enfant Jésus à saint Joseph; dans le fond sont des figures nues, qui semblent plutôt des baigneurs que des anges, et dont tous les muscles sont détaillés en dépit de toute perspective aérienne. Ce tableau, que l'on trouve parfois désigné sous le nom de *La Sainte Famille aux baigneurs*, est une œuvre de la plus haute importance, et parce que son authenticité est hors de doute, et parce que l'on sait de quelle rareté sont les tableaux de chevalet de Michel-Ange; mais on y chercherait vainement des têtes gracieuses, une composition simple, un coloris frais et agréable; on n'y trouve que cette science profonde du dessin, cette hardiesse et cette fierté qui caractérisent le génie de son auteur, et nous sommes forcé de convenir avec Stendhall que « cette peinture fait une singulière figure à côté des chefs-d'œuvre de grâce de Léonard et de Raphaël. C'est Hercule maniant des fuseaux ».

Après avoir peint cette *Sainte Famille*, « Michel-Ange, dit Condivi, resta quelque temps sans manier ni le pinceau ni le ciseau, s'adonnant à l'étude de la littérature italienne, et composant des sonnets pour son plaisir ». Il est probable pourtant que ce temps ne fut pas perdu pour les arts et que Michel-Ange ne négligea pas pour cela ses crayons; car nous allons le voir reparaitre dans l'arène aussi puissant qu'il le fut jamais.

Léonard de Vinci avait été chargé de composer le carton d'une grande fresque représentant un *Combat de cavalerie*, qui devait être exécutée sur l'un des grands côtés de la vaste salle du Palais-veux. En 1504, pendant qu'il s'occupait de ce travail, Pier Soderini demanda le pendant à Michel-Ange, qui prit pour sujet un *Épisode de la guerre de Pise*; le moment où les Pisans, surpris au bain par les Florentins, se hâtent de reprendre leurs vêtements et leurs armes. Aucun programme ne pouvait mieux que celui-là convenir au talent de Michel-Ange, qui put dans cette composition développer à son aise toute son énergie et sa profonde connaissance de l'anatomie. « Ces fantassins nus, écrivait B. Cellini en 1559, courent aux armes, et avec de si beaux mouvements, que jamais ni les anciens ni les modernes n'ont fait œuvre qui arrive à ce point d'excellence. » Vasari vante

surtout l'expression d'un vieux soldat qui, pour se garantir du soleil en se baignant, s'était mis sur la tête une couronne de lierre. « Il s'est assis pour se vêtir, mais ses chausses ne peuvent glisser sur ses membres mouillés, et il entend le tambour et les cris qui s'approchent. L'action des muscles de cet homme et surtout le mouvement d'impatience de la bouche n'ont jamais été rendus avec pareille vérité. » Ce merveilleux carton, qu'au dire de Cellini, Michel-Ange lui-même n'égalait jamais, « *non arrivo a questo segno, mai alla metà,* » exposé dans une salle du palais Médicis, devint l'école de tous les artistes de ce temps, de San-Gallo, de Ridolfo del Ghirlandajo, de Bandinelli, d'Andrea del Sarto, de Francialeigio, de Sansovino, du Rosso, de Pierino del Vaga, de Raphaël lui-même, qui partagèrent leurs études entre les fresques du Masaccio et le carton de la *Guerre de Pise*. Malheureusement ce chef-d'œuvre n'était pas destiné à être exécuté; il ne devait pas même, à l'état de carton, être conservé à l'admiration de la postérité. Si l'on en croit Vasari, Bandinelli avait fait faire une clef de la salle qui le renfermait pour pouvoir y aller étudier à toute heure et sans témoin, et il profita de l'émotion populaire causée en 1512 par la restauration des Médicis pour s'introduire dans la salle et mettre le carton en pièces, soit pour s'en emparer, soit pour en priver ses rivaux, soit par affection pour Léonard de Vinci, qui n'avait pas eu l'avantage dans cette lutte avec Michel-Ange, soit enfin pour assouvir la haine acharnée qu'il portait au prince de l'école florentine. Ailleurs Vasari accuse également Bandinelli d'avoir brisé plusieurs ébauches et même une statue presque achevée que Michel-Ange avait laissées à Florence et d'en avoir employé les marbres à son propre tombeau. Quoi qu'il en soit, il n'est que trop certain que le chef-d'œuvre de Michel-Ange fut détruit par quelque rival ou quelque ennemi. Des fragments, échappés au naufrage, furent gravés par Marc-Antoine en deux planches connues sous le nom des *Grimpeurs*. En 1808 a paru à Londres une planche embrassant la composition entière, comprenant dix-neuf figures, sans compter les mains d'un homme qui disparaît sous l'eau; elle a été gravée par Schiavonetti d'après un dessin que l'on croit avoir été exécuté, avant la destruction du carton, par l'architecte San-Gallo. La composition de Michel-Ange avait sept mètres de largeur sur quatre de hauteur. Ce chef-d'œuvre mit le sceau à sa renommée. Aussi Jules II, après avoir remplacé Alexandre VI sur le trône pontifical, appela près de lui le grand artiste florentin pour lui confier l'exécution du somptueux mausolée qu'il avait résolu d'élever de son vivant. Michel-Ange avait à peine trente ans lorsqu'en 1504 il arriva à Rome pour la seconde fois. Au bout de quelques mois, il présenta au pape un projet qui fut agréé, et aussitôt il partit pour choisir aux carrières de Carrare les marbres nécessaires à cette vaste entre-

prise. Il y passa huit mois, pendant lesquels il avait conçu un instant le projet de tailler en colosse une montagne de marbre tout entière; puis il revint à Rome, après avoir expédié par mer les blocs qui à leur arrivée couvrirent la moitié de la place de Saint-Pierre. Le mausolée de Jules II n'a jamais été exécuté en entier, mais nous le connaissons à peu près par un dessin original qui a appartenu à Mariette et qu'a publié d'Agincourt (qui s'en était rendu acquéreur), ainsi que par la description que nous a laissée Vasari (1). Michel-Ange avait terminé quatre statues et ébauché huit autres figures, lorsque, pour éviter la *mal'aria*, il partit pour passer l'été à Florence, où il avait fait déposer quelques-uns des blocs destinés au mausolée. Ce fut alors qu'il sculpta deux *Prisonniers*, qui plus tard, étant sans emploi lorsque le monument fut réduit, sous Paul III, aux proportions que nous lui voyons aujourd'hui, furent donnés par Michel-Ange à Roberto Strozzi, chez lequel il était tombé malade, et celui-ci en fit présent à François I<sup>er</sup>, qui les donna à son tour au connétable Anne de Montmorency; en effet, du vivant même de Vasari elles étaient au château d'Écouen, et on les y voyait encore lorsque Androuet-Ducerceau publia les vues de ce château. Sauval nous apprend qu'elles en furent enlevées en 1632, pour être transportées dans la superbe demeure que le cardinal de Richelieu avait construite en Poitou. Ce fut le dernier maréchal de ce nom qui les fit transférer à Paris, dans le jardin de son hôtel, et sa veuve les avait placées dans une maison qu'elle habitait au faubourg du Roule. Ce fut là qu'en 1793 M. Alexandre Lenoir les trouva abandonnées dans une écurie et en fit acquisition pour l'État. Du Musée des Monuments français, où ils furent transportés alors, ces deux précieux marbres sont enfin passés au Louvre, où on les admire aujourd'hui. Ces figures ont 2<sup>m</sup> 50 de proportion. L'une d'elles n'a point été terminée entièrement surtout la tête qui paraît avoir dû exprimer la douleur, mais qui est à

peine ébauchée; on n'en reconnaît pas moins dans son ensemble un beau mouvement et cette hardiesse de ciseau que Grégoire XVI parlant à Fr. de La Mennais a si bien caractérisée l'*Empreinte de la griffe du lion*. L'autre statue est presque entièrement terminée, car un pied seul est encore engagé dans la plinthe; elle est, de l'avis de Quatremère de Quincy, un peu trop enthousiaste peut-être, puisqu'il oublie le Moïse la plus belle qui soit née sous le ciseau de Michel-Ange; la tête est pleine de charme et d'expression, la pose est tranquille, le dessin gracieux et l'exécution moelleuse sans mollesse. Cette figure est une preuve de plus que lorsque Michel-Ange n'était pas entraîné par la nécessité du sujet il savait se défendre de toute exagération dans les nus et dans sa manière de rendre les formes musculaires. Les *Prisonniers* du Louvre ont été plusieurs fois publiés, et ils se trouvent gravés autre part dans les *Annales du Musée*. Quatre autres *Captifs*, seulement ébauchés, existent à Florence dans le jardin de Boboli. Un groupe qui avait été également destiné au tombeau de Jules II est aussi resté à Florence. Connus sous le nom de *La Victoire*, il fut donné au duc Cosme I<sup>er</sup> par Leonardo Buonarroti, neveu de Michel-Ange, et placé dans la grande salle du Palais-Vieux, où il est encore aujourd'hui. Ce groupe n'est pas entièrement achevé; malgré sa désignation, on y chercherait vainement une figure féminine. Le vainqueur est un homme aussi bien que le vaincu qu'il terrasse; le premier est jeune, le second déjà mûr. C'est peut-être dans ces figures, plus que dans aucune autre de ses sculptures, que Michel-Ange a fait montre de cette force, de cette saillie violente des muscles que nous lui verrons employer si volontiers et si fréquemment dans ses fresques. La tête du vainqueur est petite et insignifiante. De retour à Rome, Michel-Ange continuait de travailler au monument de Jules II; mais il paraît que Bramante, qui redoutait ses critiques et qui eût désiré l'éloigner de Rome, avait profité de son absence pour chercher à ébranler la résolution du pontife, lui représentant l'énormité de la dépense et lui faisant entendre que préparer une sépulture pouvait porter malheur. Le pape n'eut pas insensible à ces insinuations. Un jour ayant voulu pénétrer auprès du pontife pour obtenir le remboursement d'une somme avancée à des bateliers qui avaient apporté des marbres de Carrare, il se vit refuser la porte par un valet. « Quand le pape; s'écria-t-il indigné, aura besoin de moi, vous lui direz que je suis allé à leurs. » Quelques heures après, il partait à minuit de la nuit et ne s'arrêtait qu'à Poggibonsi, sur le territoire toscan. Là il fut rejoint par plusieurs courriers, chargés par le pape de le ramener; mais il fut sourd aux invitations comme aux menaces, et continua sa route jusqu'à Florence.

Il paraît qu'à cette époque le carton de L

(1) « Le tombeau, dit Vasari, devait offrir un massif de construction rectangulaire de 18 brasses (10<sup>m</sup> 50) de longueur sur 12 brasses (7<sup>m</sup>) de largeur; l'extérieur était orné de niches séparées par 16 termes drapés supportant l'entablement. Chacune de ces figures aurait tenu enchaîné un captif; les prisonniers représentaient les provinces conquises par Jules et réduites sous l'obéissance de l'Église (ou des passions vaincues, des vices enchaînés); on eût vu encore plusieurs autres figures emblématiques des arts soumis à l'empire de la mort, comme le pape qui les avait encouragés. L'entablement aurait porté quatre statues colossales, la Vie active, la Vie contemplative, saint Paul et Moïse, et une espèce de massif fort en reculée lequel comprenait l'amortissement, massif surmonté lui-même de deux figures soutenant un sarcophage; l'une, représentant le Ciel, paraissait se réjouir de ce que l'âme de Jules II était allée jouir de la gloire éternelle; l'autre, représentant la Terre, semblait pleurer la mort du pontife. On devait entrer dans l'intérieur du massif par les deux petits côtés et on y eût trouvé une espèce de petite rondelle au centre de laquelle aurait été placé le véritable sarcophage. Enfin, ce monument aurait eu quarante statues, sans compter les enfants et une foule d'autres ornements. »



*Guerre de Pise* n'était pas entièrement achevé, car Vasari et Condivi disent que Michel-Ange profita pour le terminer du séjour qu'il fit alors dans sa patrie. Il comptait probablement aussi exécuter la fresque elle-même; mais, après trois mois de négociations, il dut se décider à retourner auprès du pape. La seigneurie de Florence avait reçu coup sur coup trois brefs qui réclamaient avec menace le retour du fugitif. Peu s'en était fallu que Michel-Ange effrayé n'eût quitté l'Italie et accepté la proposition du Grand-Seigneur, qui l'avait fait inviter par des religieux franciscains à venir à Constantinople établir un pont sur la Corne d'or, entre Pera et Stamboul. Byzance eût eu un pont trois siècles plus tôt, et peut-être la chapelle Sixtine et la coupole de Saint-Pierre n'eussent jamais existé. Heureusement Pier Soderini, qui, malgré la réputation que lui ont faite quelques naïvetés et le fameux quatrain de Machiavel (1), avait parfois de bonnes idées, eut celle de rassurer Michel-Ange en le renvoyant avec le titre d'ambassadeur de la république florentine, titre qui rendait sa personne inviolable; il chargea même son frère, le cardinal Soderini, de présenter l'artiste au pape, alors à Bologne, dont il venait de s'emparer. C'était en l'an 1506. Jules II, lorsque Michel-Ange se présenta devant lui, s'écria avec colère : « Tu devais venir à nous, et tu as attendu que nous vinssions te trouver ! » faisant ainsi allusion à la distance, moins grande de Bologne à Florence que de Florence à Rome. Michel-Ange s'excusa de son mieux, et le pape lui pardonna. Quelques jours après Jules II lui commanda d'exécuter sa statue en bronze, haute, bien qu'assise, de 5 brasses (2<sup>m</sup> 90), et il put en voir le modèle avant de quitter Bologne. Michel-Ange avait représenté le pontife la main droite élevée dans une attitude si menaçante que Jules II lui demanda si elle donnait des bénédictions ou des malédictions : « Saint-Père, répondit l'artiste, elle avertit le peuple de Bologne d'être sage. » Il voulait placer un livre dans la main gauche : « Mettez-y une épée, dit le fougueux pontife, je ne suis pas un lettré. » Le 21 février la statue colossale prit place au-dessus de la porte de la basilique de Saint-Pétronne, après avoir occupé seize mois de la vie de Michel-Ange; malheureusement, à la rentrée des Bentivoglio à Bologne, en 1511, elle fut renversée et brisée par le peuple; les morceaux furent achetés par Alphonse, duc de Ferrare, qui en fondit une pièce de canon qu'il appela la *Giulia*, n'en conservant que la tête, aujourd'hui perdue. Singulière destinée de la statue de l'un des papes les plus belliqueux qui aient occupé la chaire de saint Pierre !

Vasari accuse le Bramante et Raphael d'avoir persuadé au pape de demander à Michel-Ange

de peindre à fresque la chapelle du Vatican qui avait été bâtie par le pape Sixte IV, espérant nuire à la réputation du grand artiste en le forçant à abandonner la sculpture, qui faisait sa gloire, pour la peinture à fresque, qu'il n'avait jamais pratiquée. Si telle fut leur pensée, et j'ai peine à le croire, surtout en ce qui touche Raphael, leur attente fut cruellement trompée, et ils ne firent que fournir à leur rival l'occasion de produire des chefs-d'œuvre d'un nouveau genre. Lorsqu'à son retour à Rome le pape signifia à Michel-Ange sa nouvelle décision, l'artiste fit tous ses efforts pour le dissuader; mais il dut céder devant la volonté inflexible du pontife. Il ne s'agissait encore que de peindre la voûte de la chapelle.

Bramante fut chargé d'élever les échafaudages nécessaires; mais son système n'ayant point convenu à Michel-Ange, celui-ci en inventa un nouveau, plus simple à la fois et plus solide, et qui plus tard fut employé ailleurs par le Bramante lui-même (1). Lorsque Michel-Ange, ayant terminé ses cartons, voulut se mettre à l'œuvre, il reconnut qu'il ignorait complètement la pratique de la fresque; il fit venir de Florence plusieurs peintres de second ordre, tels que le Granacci, Bugiardini, Aristotile da San-Gallo, Jacopo di Sandro, etc.; il les regarda travailler, et bientôt ayant saisi leurs procédés et mécontent de leur besogne, il les renvoya assez brutalement, puis, effaçant tout ce qu'ils avaient fait, il résolut de se mettre seul à l'ouvrage; au bout de quelques mois, il fut sur le point de tout abandonner; il avait déjà peint le tiers de la voûte, lorsqu'il vit se manifester des moisissures produites par la nature de la chaux de Rome, faite avec du travertin, et la trop grande quantité d'eau qu'il employait dans sa préparation. Heureusement l'architecte Giuliano da San-Gallo put le rassurer en lui expliquant la cause de ces accidents et lui indiquant le moyen d'y remédier pour le passé et de les éviter pour l'avenir. Jules II avait suivi avec un intérêt soutenu le travail de Michel-Ange; mais il n'eût pas la patience de l'attendre jusqu'à la fin. Dès qu'une moitié de la voûte fut terminée, il la livra, le 1<sup>er</sup> novembre 1509, à l'admiration des Romains, qui, comparant cette peinture grandiose aux maigres compositions des anciens maîtres placées au-dessous, s'étonnaient avec raison qu'un siècle entier n'eût pas séparé ces œuvres de celles de Michel-Ange (2). Dans l'espace de vingt

(1) Vasari prétend que Jules II fit détruire les peintures exécutées précédemment dans la chapelle par Luca Signorelli, le Pérugin, Botticelli, Cosimo Rosselli et le Ghirlandajo. C'est une erreur, ces peintures existent encore au-dessous de la corniche, à partir de laquelle seulement commence l'œuvre de Michel-Ange. Peut-être a-t-il voulu parler de quelques figures qui pouvaient se trouver plus haut entre les fenêtres.

(2) Vasari prétend que ce fut pour contrebalancer le succès de son rival que Raphael peignit alors dans l'église de la Pace ses *Sibylles* et ses *Prophètes*. La jalousie devrait être mise au nombre des vertus si elle produisait

(1) La notte che morì Pier Soderini,  
L'alma n'ando dell' Inferno alla bocca,  
E Pluto la grido : anima sciocca,  
Che Inferno? Va nel limbo de' bambini.

autres mois, Michel-Ange mit fin à son œuvre, à laquelle l'impatience du pape, qui par hasard se trouva cette fois d'accord avec les véritables principes de la fresque, ne lui permit pas d'ajouter des retouches à sec, comme se l'étaient permis ses prédécesseurs. Plus tard le pape voulut faire ajouter des dorures et de l'outrémer pour *enrichir*, disait-il, ces compositions; mais la difficulté de rétablir les échafaudages fit qu'heureusement on ne donna pas suite à ce projet. Du reste Michel-Ange se souciait peu de ces soûdais embellissements, et à cette occasion il répondit au pape, qui lui disait que ses peintures paraissaient pauvres : « Saint-Père, les hommes que j'ai peints là-haut ne portaient point d'or dans leur temps; ce ne furent point des riches, mais de saints personnages, qui méprisaient la richesse. » La voûte de la chapelle Sixtine fut découverte tout entière le jour de la Toussaint, 1<sup>er</sup> novembre 1512, en présence d'un immense concours, et le pape officia lui-même en grande pompe. La nécessité où s'était trouvé Michel-Ange, pendant la durée de cet immense travail, d'avoir sans cesse les yeux tournés en haut, faillit lui être fatale. Pendant longtemps il ne pouvait plus lire qu'en élevant le livre au-dessus de sa tête (1). La partie supérieure de la voûte de la chapelle Sixtine présente huit grands sujets tirés de la Genèse : *Le Père éternel porté par des Anges*; — *la Création de la Lumière*; — *la Création de l'Homme*; — *la Création de la Femme*; — un sujet double, *la Tentation d'Adam et Ève* et leur *Expulsion du Paradis terrestre*; — *le Sacrifice de Noé*; — *Le Déluge*; — *L'Ivresse de Noé*. Aux voussures sont sept prophètes, *Zacharie, Jérémie, Joël, Daniel, Isaïe, Ezéchiel* et *Jonas*, et les cinq sibylles, *Persique, Lybique, Delphique, d'Erythrée* et de *Cumes*. Dans ces figures colossales, plus que dans tout le reste de son œuvre, Michel-Ange a déployé tout ce que son génie avait de grandiose et de puissant. Créant dans ses *Prophètes* et surtout dans ses *Sibylles* des figures entièrement nouvelles, il put se livrer librement à toute son imagination et donner tout ce qu'elle lui inspirait. « Et en effet, dit Lanzi, l'imposante gravité des physiognomies des prophètes, la sévérité de leurs regards, l'effet neuf et extraordinaire des draperies, l'attitude et le geste même, tout annonce des mortels auxquels Dieu a adressé la parole, ou par la bouche desquels Dieu a parlé lui-même. » Ces figures ont été gravées par Cherubino Alberti, Giorgio de Mantoue, Giovanni Volpato, Tommaso Piroli et plusieurs autres. Aux angles de la voûte sont quatre autres sujets tirés de l'Ancien Testament,

*David vainqueur de Goliath, Le Serpent d'airain, la Punition d'Aman et Judith venant de couper la tête à Holopherne*. Dans cette dernière composition, le peintre a imité un groupe de deux figures qui se trouve sur une magnifique cornaline antique qui lui servait de sceau et que possède la Bibliothèque impériale, où elle est connue sous le nom de *Cachet de Michel-Ange*. Entre les fenêtres sont des *Pontifes*, deux par deux, représentés dans des niches; enfin sur les archivoltes des fenêtres reposent de grandes figures nues dont la présence ne peut être expliquée que par le désir qu'eut Michel-Ange de faire montre dans ces académies, aux poses souvent contournées et exagérées, de ses profondes connaissances en anatomie et de l'habileté avec laquelle il se jouait des plus grandes difficultés de la science des raccourcis. Ces figures, ainsi que 68 petits groupes généralement gracieux qui occupent les vides triangulaires de l'architecture feinte de la voûte, ont été gravées par Cherubino Alberti, Adam de Mantoue et plusieurs autres. Michel-Ange employa quatre ans et demi à cette vaste entreprise, dans laquelle il ne fut aidé par personne, pas même dans la préparation du crépi de la muraille et des couleurs qu'il broyait lui-même. Sur l'estimation de Giuliano da Sangallo, architecte du pape, il reçut 15,000 ducats (environ 150,000 fr. de notre monnaie).

Jules II (mourant le 21 février 1513) chargea les cardinaux Santi-Quattro et Aginense de surveiller l'achèvement de son tombeau, et Michel-Ange put croire que son œuvre serait enfin exécutée telle qu'il l'avait conçue. Il n'en fut rien : des obstacles de toutes sortes firent encore ajourner cette grande entreprise. Léon X, moins préoccupé du tombeau de son prédécesseur que de la gloire de sa propre famille et de l'embellissement de sa ville natale, envoya, malgré toutes ses réclamations, Michel-Ange à Florence pour élever la façade de *San-Lorenzo*, l'église favorite des Médicis. Ce projet aussi ne dut pas recevoir d'exécution. Après avoir perdu plusieurs années à extraire des marbres, d'abord des carrières de Carrare, puis de celles de Seravezza, Michel-Ange revint à Florence, où il donna le dessin des fenêtres du rez-de-chaussée du *palais Médicis* (aujourd'hui Riccardi). Ce fut également sous le pontificat de Léon X qu'il commença la construction de l'université de Rome, *La Sapienza*, édifice qui fut achevé par Giacomo della Porta et déshonoré plus tard par le bizarre clocher du Borromini. A la même époque, étant allé à La Farnésine visiter Daniel de Volterre, son élève, sans le rencontrer, il lui laissa pour carte de visite cette tête colossale et grandiose dessinée au charbon qui existe encore aujourd'hui et dans laquelle on a voulu à tort voir une satire contre la *mesquinerie* des fresques de Raphaël. La mort de Léon X (décembre 1521) et l'avènement du pape flamand Adrien VI, le moins artiste de tous les pontifes, arrêtaient tous les

souvent de pareils résultats. Bramante aurait, toujours d'après le même biographe, dont l'impartialité est fort suspecte, surtout en ce qui touche la rivalité de Michel-Ange et de Raphaël, intrigué, mais sans succès, pour faire charger ce dernier de la seconde moitié de la voûte.

(1) Cette incommodité lui a fourni le sujet de son LVII<sup>e</sup> sonnet.

travaux, et pendant les vingt mois que dura son règne Michel-Ange ne fit qu'avancer, à tout hasard, quelques figures qu'il avait commencées pour le mausolée de Jules II. Une nouvelle ère s'ouvrit pour les arts lorsqu'en 1523 un autre Médicis, Clément VII, monta sur le trône pontifical; Michel-Ange avait alors quarante-neuf ans (1). Clément VII, abandonnant le projet de façade de *San-Lorenzo*, demanda à l'artiste de construire la bibliothèque attachée à cette église et la sacristie qui devait renfermer les tombeaux de Laurent et de Julien de Médicis. Les travaux, interrompus par les événements politiques, ne furent terminés que beaucoup plus tard. La *bibliothèque Mediceo-Laurentienne* fut le premier ouvrage d'architecture proprement dite exécuté par Michel-Ange. Le vestibule et la grande salle sont seuls authentiquement son œuvre. Les pupitres ont été dessinés par Michel-Ange, aussi bien que le riche plafond en bois dont les petites broderies en arabesques ne sont guère en harmonie avec la sévérité de décoration des autres parties de la salle. La bibliothèque Laurentienne ne fut terminée qu'après la mort de Michel-Ange, ainsi que l'apprend l'inscription placée au-dessus de la porte (2).

Ces diverses entreprises ne faisaient cependant pas négliger à Michel-Ange son art favori, et c'est de cette époque, 1525 ou 1526, que date le beau *Christ debout tenant sa croix*, qu'on admire et qu'on vénère encore aujourd'hui à Rome dans l'église de La Minerva. Cette figure, qui avait été commandée par Antonio Metelli, fut portée et mise en place à Rome par Urbano da Pistoja, élève de Michel-Ange. Le *Christ de La Minerva* est un des ouvrages les plus achevés de son auteur. Cette statue répandit même hors de l'Italie la réputation de son auteur, comme le témoigne la lettre adressée à Michel-Ange par François I<sup>er</sup> (3). Le *Christ de La Minerva* a été gravé, pour la première fois, du vivant même de Michel-Ange, par le Lorrain Nicolas Beauzet.

(1) C'est fut à cette époque que Vasari fut recommandé par le cardinal de Côtone à Buonarroti, son illustre compatriote, auquel il resta depuis si sincèrement attaché.

(2) Bibliothecam hanc  
Cos. Med., Tuscorum  
Magnus Dux I,  
Perficendam curavit  
An. Dni. MDLXXI, III id. Jun.

(3) Voici cette lettre :

« Sieur Michelangelo,  
« Pour ce que j'ai grand désir d'avoir quelques besongnes de votre ouvrage, j'ai donné charge à l'abbé de Saint-Martin de Troyes (le Primatice), présent porteur que j'envoie par delà; d'en recouvrer, vous priant, si vous avez quelques choses excellentes faites à son arrivée, les lui vouloir bailler en les vous bien payant, ainsi que je lui ai donné charge, et davantage vouloir être content pour l'amour de moi qu'il molle le *Christ de la Minerve* et la *Notre-Dame de la Ferde* (la Piété), afin que j'en puisse orner l'une de mes chapelles comme de choses qu'on m'assure être des plus exquises et excellentes en votre art. Priant Dieu, sieur Michelangelo, qu'il vous ait en sa garde. Écrit à Saint-Germain-en-Laye, le sixième jour de febvrier mil cinq cent et quarante-six. »

Des travaux d'un autre genre allaient fournir à Michel-Ange l'occasion de faire preuve à la fois de patriotisme et de nouveaux talents. En 1527, les bandes du connétable de Bourbon venaient de ravager Rome; la paix s'était faite entre l'empereur et le pape, et l'une des clauses du traité stipulait la rentrée des Médicis, expulsés de Florence. Prévoyant une guerre sérieuse, le conseil des Dix résolut de mettre Florence en état de défense et, confiant les travaux à divers architectes et ingénieurs, il les mit tous sous la direction de Michel-Ange, qui, dit Varchi, eut le titre de *governatore e procuratore generale sopra la fortificazione e ripari della città*. Pour se mettre en état de remplir cette tâche, l'artiste alla à Ferrare étudier le nouveau genre de fortifications employé par le duc Alphonse. Au moment de son départ, le prince lui dit en plaisantant : « Michel-Ange, vous êtes mon prisonnier; si vous voulez avoir votre liberté, il faut que vous me promettiez quelque ouvrage de votre main en peinture ou en sculpture. » Et Michel-Ange le promet. De retour à Florence, il se mit à ses travaux de défense, et s'en acquitta avec un plein succès. Il passa six mois à ces travaux; et quand, en 1529, les troupes impériales et pontificales réunies vinrent mettre le siège devant la ville, il paya bravement de sa personne en dirigeant la défense des bastions qu'il avait élevés. La fortune de la guerre ne fut pas favorable aux assiégés. Après une résistance de six mois, Florence, investie de toutes parts, commençait à perdre l'espoir de faire lever le siège. Le 28 juillet 1529, Michel-Ange, qui avait à se plaindre des Dix, qui gouvernaient la ville, s'enfuit secrètement à Venise. C'est pendant le court séjour qu'il fit dans cette ville qu'il donna pour la reconstruction du pont de Rialto un projet fort vanté par Vasari, mais qui ne reçut point d'exécution. Cependant le siège de Florence durait toujours, et ses habitants envoyèrent à Michel-Ange une députation pour le supplier de reprendre la direction des travaux de défense. De retour à Florence, son premier soin fut de garantir le clocher de S.-Miniato qu'il avait lui-même armé de deux pièces de canon, et qui, étant devenu le point de mire de l'artillerie des assiégeants, commençait à menacer ruine, malgré la solidité de sa construction. Il le garnit de ballots de laine qui le préserverent de telle sorte qu'il subsiste encore aujourd'hui quoique portant de glorieuses cicatrices. Sur l'un des bastions qu'il avait élevés, il avait sculpté en demi-relief une figure représentant *La Vertu militaire*; elle a été plusieurs fois reproduite par la gravure. Malgré son héroïque résistance, la ville assiégée fut réduite à capituler; les troupes de l'empereur et du pape y entrèrent en 1530, et l'artiste, proscrit, dut chercher un asile dans la maison d'un ami; mais il ne resta pas longtemps en disgrâce; le pape lui rendit bientôt sa faveur, et lui demanda

de continuer les travaux de la sacristie de San-Lorenzo. Pendant le temps même où il travaillait aux fortifications de Florence, Michel-Ange avait commencé les statues qui devaient faire de cette sacristie un des sanctuaires de l'art (1). Afin d'en accélérer l'achèvement, il se fit aider par Raffaello da Monte-Lupo et Giovanni Agnolo. La sacristie neuve de S.-Lorenzo, appelée aussi *Chapelle des Tombeaux* (*Capella de' Depositi*), avait été commencée par Brunelleschi. Michel-Ange en conserva la disposition générale; mais dans les détails il s'éloigna entièrement du projet de son prédécesseur. Cette salle offre dans son plan et son élévation un carré parfait surmonté d'une coupole circulaire d'une hauteur de 27 mètres dans œuvre. Si sous le rapport architectural la chapelle des Tombeaux n'est pas une des meilleures productions de Michel-Ange, les deux mausolées qu'il y plaça sont au nombre des chefs-d'œuvre de la sculpture moderne. Le premier tombeau que l'on trouve à droite en entrant est celui du frère de Léon X, de *Julien de Médicis, duc de Nemours*, troisième fils de Laurent le Magnifique, né en 1478 et mort en 1516. La statue de Julien, assise dans une niche, et tenant dans sa main le bâton de commandement, est assez insignifiante, dans sa physio-

nomie, dans son expression, dans tout son ensemble. Au-dessous, sur un sarcophage assez bizarrement contourné, sont couchées les statues du *Jour* et de *La Nuit*. Cette dernière, qui seule est caractérisée par une chouette, est représentée endormie, et un poète du temps, G.-B. Strozzi, en fit le sujet d'un quatrain (1). En face du tombeau de Julien est celui de son neveu, du père de la trop fameuse Catherine de Médicis, de ce Laurent si différent de son aïeul, qui, par la plus odieuse iniquité, enleva Urbain aux La Rovère, près desquels, dans le malheur, il avait trouvé un refuge. Il est assis et médite profondément, près de sa tombe; mais les pensées du tyran en ce moment suprême doivent être des remords, et on les lit sur ce front encore plein de vie. C'est cette statue sublime qui a été jugée digne d'être surnommée *Il Pensiero*, la Pensée ou *Il Penseroso*, le Pensif. Cette figure a inspiré à Milton un poème assez mal intitulé *Il Penseroso*. Quelle put être l'idée de Michel-Ange en plaçant sur ce tombeau les statues que l'on nomme *L'Aurore* et *Le Crépuscule*? On l'ignore; mais toute la science anatomique, toutes les beautés idéales, toute l'étude du torse du Belvédère dont Michel-Ange lui-même se plaisait à se dire l'élève, se trouvent réunies dans ces belles figures, et rien ne ressemble plus véritablement à de la chair que les corps de *La Nuit* et de *L'Aurore*; en un mot, à aucune statue plus qu'à celles-ci on ne peut appliquer ces mots de Virgile : *Vivos ducent de marmore vultus*. Une autre œuvre de Michel-Ange enrichit la sacristie de S.-Lorenzo; c'est une *Madone* qui malheureusement n'a pas reçu le dernier coup de ciseau et dont les draperies assez singulièrement ajustées, sont bien loin de la noble simplicité grecque. Le mouvement de l'enfant se tournant vers sa mère est vrai et gracieux; mais sa musculature convient moins à Jésus qu'à un Hercule enfant.

Les travaux de la sacristie de S.-Lorenzo et de la bibliothèque Laurentienne n'étaient pas encore entièrement terminés quand Clément VII

(1) Si l'on en croit Vasari, ce fut pendant la dernière période du siège, au milieu des combats et au fracas de l'artillerie, qu'il pensa à remplir l'engagement qu'il avait contracté à Ferrare. Il peignit à la détrempe une *Léda* qu'il destinait au duc Alphonse. Malheureusement celui-ci envoya chercher le tableau par un gentilhomme ignorant et maladroit, qui choqua l'artiste par ses propos et dut s'en retourner les mains vides. Mécontent, il fit présent de son œuvre à Antonio Mini, son élève, qui, ayant deux sœurs à doter, porta la *Léda* en France ainsi que plusieurs dessins, modèles et cartons qu'il tenait également de la libéralité de son maître. Il vendit la *Léda* à François I<sup>er</sup>, qui la fit placer à Fontainebleau. D'Argenville et de Piles assurent que ce tableau, en réalité fort indécot, fut brûlé sous Louis XIII, par ordre du ministre François Sublet-Desnoyers. Mariette affirme que le tableau fut seulement gâté et non brûlé, et qu'en 1740 il le vit repaître, bien qu'en très-mauvais état. On prétend encore qu'il fut restauré par un peintre médiocre et envoyé en Angleterre. Une ancienne note manuscrite, placée au bas d'une gravure de la *Léda* dans les portefeuilles de la Bibliothèque impériale, donne peut-être la clef de cette énigme, en expliquant la confusion dans laquelle serait tombé Mariette. Il y est dit qu'en 1740 on vit repaître une *Léda* du Corrège, qui avait fait partie du cabinet du régent, et dont le prince son fils jeta la tête au feu, donnant le reste à Charles Coypel, et que le peintre Deslyens ayant refait la tête de mémoire, ce tableau fut en 1758 acheté 3,000 fr. par le roi de Prusse, qui le plaça à Sans-Souci. Ce qui n'est que trop certain, c'est que le tableau de Michel-Ange est aujourd'hui perdu, et qu'il nous serait entièrement inconnu si cette composition ne nous avait été conservée par la gravure, qui l'avait reproduite plusieurs fois avant sa destruction, si regrettable.

Les autres ouvrages de Michel-Ange apportés en France par Antonio Mini n'eurent pas, en général, une destinée beaucoup plus heureuse; les uns furent détruits, les autres volés, un petit nombre seulement fut conservé à la postérité. On ignore le sort du carton de la *Léda* qui, selon Vasari, fut rapporté à Florence et qui depuis, des mains de la famille Vecchietti, était passé en Angleterre. B. Cellini dit dans ses mémoires avoir rapporté plusieurs cartons des *Prophètes* de la chapelle Sixtine; ils sont également perdus.

(1) Voici ce quatrain :

La notte che tu vedi in sì dolci atti  
Dormire, fu dà un *Angelo* scolpita  
In questo sasso; e perche dorme, ha vita.  
Destala se no'l credi, e parleratti,

« La nuit que tu vois dormir dans une si douce attitude fut sculptée dans ce marbre par un *Ange*; puisqu'elle dort, elle vit. Si tu en doutes, éveille-la, elle te parlera. »

A ces vers le grand artiste répondit par ceux-ci, triste allusion à la perte de la liberté de sa patrie par la faute même de celui qui faisait ériger le monument, et à son abaissement par suite des ambitions particulières et des haines des partis :

Grato mi è il sonno, e più l'esser di sasso,  
Mentre che il danno e la vergogna dura;  
Non veder, non sentir m'è gran ventura;  
Però non mi destar; deh! parla basso!

« Il m'est doux de dormir, plus doux encore d'être de marbre, en ce temps de malheur et d'opprobre. Ne rien voir, ne rien sentir est un grand bonheur pour moi. Ne m'éveille donc point; de grâce, parle bas! »

appelé Michel-Ange à Rome, voulant lui faire ériger aux deux extrémités de la chapelle Sixtine *Le Jugement dernier* et la *Chute des anges rebelles*, compositions dont il savait que ce grand artiste avait déjà depuis longtemps fait de nombreuses esquisses. Au moment où il allait remettre la main aux cartons du *Jugement dernier*, de nouvelles tribulations vinrent l'assaillir. Les agents du duc d'Urbin l'accusèrent d'avoir reçu 16,000 écus pour le mausolée de Jules II, et de n'avoir pas rempli ses engagements. Grâce à l'intervention de Clément VII, un nouveau traité fut conclu, et on décida que le tombeau serait réduit à une seule façade adossée à la muraille et décorée de six statues de la main de Michel-Ange. On eût pu croire que ce monument, projeté depuis si longtemps, allait enfin être terminé; il n'en fut rien: de nouveaux délais retardèrent encore son achèvement. Forcé par Clément VII de s'occuper du carton du *Jugement dernier*, ce ne fut que rarement et même à la dérobée que Michel-Ange put donner quelques coups de ciseau aux statues du mausolée. Le successeur de Clément VII (mort le 9 septembre 1534), Paul III, n'avait pas moins l'intention de voir achever la splendide décoration de la chapelle Sixtine; ce qui la prouve, c'est l'effet qu'il adressa à Michel-Ange, le 1<sup>er</sup> septembre 1535, par lequel « voulant, dit-il, le récompenser et le satisfaire pour la peinture qui est à faire dans sa chapelle représentant l'histoire du *Jugement dernier*, et considérant ses travaux et son talent, avec lesquels il ornera amplement son siècle, il lui accorde un revenu annuel de 1,200 écus d'or, dont moitié à prélever sur le péage du passage du Pô près Plaisance. » Nous ignorons si cette promesse a été mieux tenue par Paul III que toutes celles dont pendant si longtemps il berça B. Cellini. Comme Michel-Ange objectait toujours ses engagements pour le monument de Jules II, le pape se rendit dans son atelier, accompagné de dix cardinaux, et lui promit de lui faire rendre sa liberté. En effet, il obtint des agents du duc d'Urbin, neveu de Jules II, une nouvelle modification au traité, grâce à laquelle ils se contentaient de trois statues de la main de Michel-Ange et de trois autres sculptées sur ses modèles par d'autres artistes. C'est ainsi que fut enfin terminé ce mausolée, qui fut placé dans l'église de S.-Pietro-in-Vincoli, et non dans la basilique de Saint-Pierre. Dans la nouvelle composition, les quatre esclaves sont remplacés par les *Termes*: les niches qui devaient être occupées par des Victoires renferment les statues allégoriques de la *Vie active* et de la *Vie contemplative*, sous les noms de *Lia* et de *Rachel*. La première tient de la main gauche une couronne de fleurs et de l'autre un miroir; la seconde, assez heureusement composée, a le genou appuyé sur un socle et dirige ses regards vers le ciel. Entre elles est le chef-d'œuvre de Michel-

Ange et de la sculpture moderne, le *Moïse*, colosse qui, destiné à être vu à 7 mètres de hauteur, est malheureusement dans la nouvelle composition du monument posé presque sur le sol. La tête et le visage de Moïse sont l'œuvre de la plus haute pensée; on y trouve une largeur et une fermeté de style inspirées par un sentiment vif et profond, une grandeur de formes et une hardiesse de ciseau qui ne laissent guère à la critique le courage de blâmer les singulières draperies dont le prophète est affublé et qu'une étude plus complète de l'antique, un goût plus épuré eussent fait éviter à Michel-Ange. Les deux bras et les mains de Moïse sont des études d'un fini précieux jusque dans les moindres détails, sans que ce fini nuise en rien à la largeur et au grandiose du style (1). Libre enfin de cet engagement, Michel-Ange put s'adonner tout entier aux travaux de la chapelle Sixtine, et l'on vit naître sous son pinceau cette page immense qui en couvre une muraille entière (2).

La composition du *Jugement dernier* peut être divisée en onze groupes principaux ainsi disposés :

	4	5	
3		11	6
2		10	7
1		9	8

(1) Parmi les nombreuses poésies inspirées par la sublime figure de Moïse, nous ne citerons que ce beau sonnet, qui, composé par G.-B. Zappi, nous a été conservé par Condivi :

Chi è costui che in sì gran pietra scoltò  
Siede gigante e le più illustri e conte  
Opere dell' arte avanza, e avive e pronte  
Le labre sì che le parole ascolto?

Questi è Mosè; ben m'el dimostra il folto  
Onor del mento e il doppio raggio in fronte;  
Questi e Mosè quando scendea dal monte  
E gran parte del Nume avea nel volto.

Tal era allor che le sonanti e vaste  
Acque ei sospese a se d'intorno o tale  
Quando il mar chiuse e ne fè tomba altrui.

E voi, sue turbe, un rio vitello alzate!  
Alzato avete inuogo a questo eguale,  
Ch' era uen fallo l'adorar costui.

« Sculpté dans cet énorme bloc, quel est ce géant assis qui surpasse les plus illustres, les plus parfaits chefs-d'œuvre de l'art, et dont les lèvres vivantes semblent laisser tomber des paroles que j'entends ?

« Ce géant, c'est Moïse ! Je le reconnais à cette barbe immense, honneur de son menton, à ce double rayon qui jaillit de son front. Ce géant, c'est Moïse lorsqu'il descendait de la Montagne, portant encore sur son visage le reflet de la divinité.

« Tel il était lorsqu'il partageait et tenait suspendus les ondes mugissantes de la vaste mer, et que les laissant se refermer, il en faisait la tombe des ennemis.

« Et toi, peuple insensé, tu élevas un veau d'or pour en faire une idole. Que n'as-tu élevé une image comme celle-ci ? On t'eût pardonné de l'adorer. »

(2) Sebastiano del Piombo, qui à cette occasion se brouilla avec le grand artiste, avait persuadé au pape de faire peindre *Le Jugement dernier* à l'huile, et déjà l'enduit était préparé à cet effet; mais Michel-Ange refusa de travailler autrement qu'à fresque, disant que : « L'art de la peinture à l'huile n'était qu'un art de femme, bon seulement pour des paresseux et des lâches, tels que Sebastiano. »

Au milieu du onzième groupe, Jésus Christ est représenté au moment où il prononce la terrible sentence qui condamne tant de millions d'hommes aux supplices éternels. On reproche avec raison à cette figure de n'avoir pas la beauté et la majesté sublime d'un dieu, ni même la physiologie impassible d'un juge; c'est plutôt un homme haineux et colère, qui prend plaisir à frapper ses ennemis. Là, il faut l'avouer, Michel-Ange est resté inférieur à l'Orcagna, qui dans sa fresque du Campo-Santo de Pise, a su donner au Christ une expression plus noble, une pose plus digne d'un dieu. A gauche et au bas du tableau, le premier groupe représente les morts que la trompette réveille de la poussière des tombeaux. Des pécheurs tremblants, qui serap-prochent de Jésus-Christ, forment le deuxième groupe, où l'on remarque un des élus attirant à lui un homme et une femme à l'aide d'un chapelet. Le troisième groupe, placé à la droite du Christ, est composé des femmes dont le salut est assuré. Des anges sans ailes, portant les instruments de la Passion, forment les quatrième et cinquième groupes. Le sixième représente les hommes élus; on y voit des parents, des amis, qui se reconnaissent et s'embrassent. Des saints placés au bord du groupe portent les instruments de leur martyre. Là se trouvent le *saint Sébastien* et cette *sainte Catherine* auxquels, pour éviter la destruction dont Paul IV menaçait la fresque entière pour cause d'indécence, Daniel de Volterre fut chargé de donner des vêtements, ce qui lui valut le surnom du *Brachettone* (faiseur de brayettes) et ces vers piquants de Salvator Rosa :

E pur era un error sì brutto e grande  
Che Daoiete di pol fece da sarto  
In quel Giudizio a lavorar muloade.  
Sat. III, *La Pittura*.

Le septième groupe suffirait seul pour graver à jamais dans la mémoire le souvenir de l'œuvre de Michel-Ange. Jamais peintre n'a offert un spectacle plus horrible et plus saisissant; en représentant ces malheureux damnés, entraînés au supplice par les démons, le grand artiste a traduit les affreuses images que l'éloquence brûlante de Savonarole avait jadis gravés, dans son âme. Les sept péchés capitaux y sont personnifiés, et Daniel de Volterre eut encore à masquer une partie de l'horrible punition infligée à l'un de ces vices. Un des damnés semble avoir voulu s'échapper; deux démons l'ont rattrapé et l'entraînent en enfer; se tenant la tête à deux mains, ce misérable offre l'image la plus vraie, la plus navrante du désespoir. Dans ce groupe, plus que dans aucun autre, Michel-Ange a trouvé occasion de faire preuve de sa prodigieuse science de l'anatomie et de l'art des raccourcis. Par un mélange bizarre du sacré et du profane, que l'autorité de Dante a maintenu longtemps en Italie, l'artiste a supposé que les damnés, pour arriver en enfer, ont dû passer sur la barque de

Caron; tel est le sujet du huitième groupe, emprunté aux vers de l'*Inferno* :

Caron demonio con oechi di bragia  
Loro accennando, tutte le raccoglie;  
Batte col remo qualunque s'adagia.

Nous assistons au débarquement; Caron, yeux enflammés de colère, pousse à grands coups d'aviron, les damnés hors de la barque, de les griffes des démons. Là se trouve ce malheureux aux traits contractés par la douleur et désespoir, qu'un diable entraîne avec une force recourbée. Là aussi se voit ce personnage à oreilles d'âne, affligé par un serpent d'un si singulier supplice; ses traits sont ceux de Messer Biagio maître des cérémonies de Pie III et l'un des traicteurs de Michel-Ange. Biagio s'en étant plu au pape, celui-ci lui demanda dans quel endroit du Jugement dernier Michel-Ange l'avait placé. « En enfer », dit Biagio. « J'en suis fâché, répond le pape; si c'eût été dans le purgatoire, il y aurait eu remède; mais dans l'enfer *nulla est redemptio*. » C'est ainsi que messer Biagio s'est vu condamné à l'immortalité. Dans cette partie de l'œuvre, Michel-Ange n'a pas dédaigné de s'inspirer parfois des fresques peintes par Luca Signorelli à la cathédrale d'Orvieto. La caverne qui dans le bas, au milieu de la composition, contient seulement quelques figures de démons forme le neuvième groupe, et représente le purgatoire, vu en ce moment. Au-dessus, le dixième groupe ou sept anges sans ailes réveillant les morts au son de leurs terribles trompettes. Ils sont accompagnés de quelques docteurs chargés de montrer aux peuples la loi qui les condamne. La plus vive terreur enfin semble glacer le onzième groupe qui entoure Jésus-Christ. La Vierge elle-même, placée à droite, détourne la tête en frissonnant. A gauche du Christ sont Adam et Abel, et l'un de ces patriarches antédiluviens dont l'extrême vieillesse est admirablement rendue. Enfin le groupe est complété par la foule des saints et des apôtres parmi lesquels on reconnaît à leurs attributs saint Pierre, saint André, saint Barthélemy, saint Laurent. Le Jugement dernier couvre un muraille de 16<sup>m</sup> 60 de hauteur sur 13<sup>m</sup> 30 de largeur. On n'y compte pas moins de trois cent figures. Afin que, par l'effet de la distance, ce qui occupent le haut de la composition ne fussent pas plus petites, Michel-Ange a augmenté graduellement leur grandeur à partir du bas du tableau. En effet, les personnages inférieurs ont 2<sup>m</sup> de proportion; les groupes placés au-dessus ont 2<sup>m</sup> 65, et enfin ceux qui se trouvent au-dessus de Jésus-Christ ont jusqu'à 4<sup>m</sup>. Le Jugement dernier fut livré à l'admiration de Rome et du monde entier le jour de Noël 1541; Michel-Ange avait employé huit années à cette œuvre gigantesque, dans laquelle il a réuni, comme en se jouant, les groupes les plus divers, les plus compliqués, les plus et les mouvements les plus difficiles, même à imaginer, la science la plus étonnante de l'anatomie humaine, mais où l'on chercherait vainement

te lumière céleste; cette inspiration divine que l'on trouve dans *La Transfiguration* ou *La Marie de Saint-Sixte*. L'œuvre de Michel-Ange est point de celles que l'on comprend tout bord; il faut, avant d'oser l'affronter, que l'œil reçu une éducation préalable, et c'est avec son que Constantin, dans ses *Idées italiennes*, conseille à l'amateur de passer par *L'Aurore* Guidé, la *Psyché* et la *Galatée* de Raphaël à Farnésine, les fresques du Dominiquin et du archin à S. - Andrea-della-Valle, à Saint-uphré et au palais Costaguti, pour arriver à chapellet Sixtine. Sans cette étude préparatoire, erait exposé à ne voir, comme le Genevois mond, homme d'esprit pourtant, dans le *Jugement dernier* que « des tas de grenouilles, des mmes à la crapaudine et un pouding de suscités ». Sous une forme triviale, ces pas ont quelque apparence de vérité, et nous ons avec un autre Genevois, M. Coindet, que os cette immense fresque « il n'y a point de os, point de ces grandes lignes qui dirigent il et font saisir l'ensemble de la composition; st une masse confuse de corps nus dans les itudes les plus violentes; un péle-mêle, admi- ble sans doute quand on l'a débrouillé, mais que la fort difficile à comprendre. Le talent de Michel-Ange, plus sympathique avec le terrible avec la grâce, se révèle dans toute sa puis- sance dans ces groupes où les damnés luttent entre les démons qui les entraînent, ou se li- ent à un sombre désespoir. Rien dans la peinte n'a égalé cette œuvre pour la grandeur et énergie de l'expression ». Cette fresque célèbre souffert un peu de l'humidité, beaucoup de la mée des milliers de cierges allumés dans la apelle Sixtine aux cérémonies de la semaine ante; aussi doit-on se réjouir d'en voir à l'École s Beaux-Arts de Paris une excellente copie à uille exécutée par Sigalon de la grandeur de riginal (1).

Quant à la *Chute des anges rebelles*, qui avait être peinte en face du *Jugement dernier*, on exécution resta à l'état de projet. Mais on voit que Michel-Ange avait dessiné le carton, et ne c'est d'après ce carton qu'un Sicilien, son ève, avait peint une fresque assez médiocre à la Trinité-du-Mont. « On y reconnaissait, dit

(1) Au musée de Naples est une autre copie, peinte par Jacopo Venzani, sous les yeux mêmes de Michel-Ange, rec. une rare perfection, mais sur une très-petite chelle; elle n'a que 2<sup>m</sup> 65 de hauteur.

La *Jugement dernier* a été souvent reproduit par la gravure. L'estampe la plus ancienne paraît être celle publiée à Rome en 1562 par Nicolas Beaurizet, du vivant même de Michel-Ange. On y voit les figures de sainte Agnès, de saint Sébastien et des autres dans l'état de nudité, où elles se trouvaient avant d'avoir été voilées par Daniel de Volterre. Il en est de même de la gravure de Glialio Bonasoni, et même de plusieurs publiées après le travail de Daniel, telles que celles de Giacombo Vvfi de 1589 et de Claudio Duchetti de 1593, et même de celle, bien plus moderne, de Mariette; Nicolas Beaurizet, et d'autres, et au commencement de ce siècle comasso Piroli ont gravé *Le Jugement dernier* par groupes séparés.

Vasari, le dessin de Michel-Ange dans ces figures nues qui pleuraient du ciel. » En face de la chapelle Sixtine et de l'autre côté de la *Sala reale*, Paul III avait fait construire par Antonio da San-Gallo une autre chapelle, à laquelle il avait donné son nom. Il voulut que la chapelle Pauline fût aussi décorée de la main de Michel-Ange. A la manière dont Vasari parle de ce nouveau travail, il semblerait qu'il succéda immédiatement à la peinture du *Jugement dernier*. Il n'en fut rien; huit années s'écoulèrent entre *Le Jugement dernier* et les deux seuls sujets que Michel-Ange ait peints à la chapelle Pauline, le *Crucifiement de saint Pierre* et la *Conversion de saint Paul* (1). Les fresques de la chapelle Pauline ont, comme celles de la Sixtine, beaucoup souffert de la fumée des cierges; elles ont été gravées par G.-B. Cavalleri, Antonio Lafreri et plusieurs autres.

Pour entretenir sa santé par l'exercice du maillet, qu'il trouvait salutaire, Michel-Ange ébaucha un groupe composé de quatre figures colossales, représentant *Le Christ descendu de la croix soutenu par la Vierge accompagnée de Nicodème et de l'une des Marie*. Cette œuvre, à laquelle il travailla jusqu'à sa mort, et qui eût été digne de lui, est malheureusement restée inachevée; elle n'en est pas moins un des plus précieux trésors que possède la cathédrale de Florence, où, en 1712, elle fut placée, derrière le maître autel, par ordre de Cosme III, après être restée longtemps dans le dépôt des marbres de la chapelle des Médicis (2).

En 1546, après la mort de San-Gallo, qui dirigeait les travaux de Saint-Pierre, Michel-Ange fut désigné pour le remplacer. Le sublime artiste, ici comme pour la chapelle Sixtine, refusa d'abord de se charger d'une telle entreprise, alléguant l'insuffisance de ses études architecturales; mais il dut céder à l'insistance de Paul III. Il se rendit à Saint-Pierre pour examiner le modèle que son prédécesseur avait composé et fait exécuter en relief à grands frais, modèle qui existe encore aujourd'hui, et dans lequel il sem-

(1) Varchi dit positivement dans l'oraison funèbre de Buonarroti qu'il exécuta ces fresques, ses dernières peintures, à l'âge de soixante-quinze ans, c'est-à-dire en 1549; c'est ce qui explique leur faiblesse relative. Du reste Vasari lui-même dit avoir entendu Michel-Ange se plaindre d'avoir éprouvé de grandes fatigues en exécutant ces compositions, et dire que la peinture et surtout la fresque ne convenaient pas aux vieillards.

(2) On lit au dessous du groupe cette inscription, composée par le sénateur Buonarroti, un des descendants de Michel-Ange :

Postremum Michaelis Angeli Bonarrotæ opus,  
Quamvis ab artifice ob vitium marmoris neglectum,  
Eximium tamen artis canonæ  
Cosmus III magni dux Etruriæ  
Romæ jam advectum hic p. ci. auno  
1579 CCCCXII.

Il paraîtrait, d'après cette inscription, que Michel-Ange aurait interrompu son travail à cause d'un défaut qu'il aurait découvert dans le marbre. Vasari ne fait pas mention de cette circonstance, et tout annonce que ce fut plutôt le temps qui manqua à l'artiste.

chef-d'œuvre de Michel-Ange, aussi irréprochable que l'église elle-même. Rien d'imposant, rien de majestueux comme l'immense cloître soutenu par cent colonnes de marbre blanc. Si à tous ses édifices, le grand artiste avait donné la noble simplicité du cloître et de l'église des Chartreux, ils fussent devenus l'école des architectes, et ce grand homme eût exercé sur l'art des siècles suivants une influence toute différente et bien autrement favorable au bon goût. A la demande de Pie IV, Michel-Ange composa aussi le plafond de Saint-Jean de Latran, et donna pour la cathédrale de Milan les dessins du tombeau de Gian-Jacopo Medici, frère de ce pontife. Les statues de bronze qui accompagnent ce monument sont de Leone Leoni d'Arezzo. Il serait trop long de mentionner tous les autres travaux de Michel-Ange, dont les biographes n'ont pas indiqué l'époque ou qui lui sont seulement attribués.

Quant à ses peintures, nous ne parlerons que pour mémoire d'une *Cléopâtre* que, dans la vie de Properzio de' Rossi, Vasari dit avoir été envoyée au duc Cosme I<sup>er</sup> par Messer Tommaso Cavaliere, gentilhomme romain, aussi bien que d'une *Annonciation* qui a fait partie de la collection du duc de Mantoue, et que nous ne connaissons que par la gravure de Beautrizet; nous indiquerons seulement les *Trois Parques* du palais Pitti, précieux tableau qui a été gravé par Marais, Dambun, Travalloni et plusieurs autres. Beaucoup de tableaux, dans les galeries, sont attribués à Michel-Ange qui ont été seulement exécutés sur ses dessins.

Les dessins de Michel-Ange sont presque innumérables. La seule galerie de Florence en possède plus de deux cents; on en trouve plusieurs aux académies de Florence et de Venise, et le musée du Louvre n'a rien à leur envier; on en voit à Crémone dans la galerie du comte Agla di Ponzone, à Péronse dans le palais Oddi, etc. Un grand nombre de gravures ont été exécutées d'après ses compositions, qui ne paraissent pas avoir été jamais peintes; telles sont, une *Sainte Famille avec l'enfant endormi*, *La Samaritaine*, *Le Christ sur la croix avec les saintes Femmes*, une grande figure de *Saint Paul*, un *Saint Jérôme* dans un grand paysage, *Camille et Brennus*, *Le Géant Titye dévoré par le vautour*, *la Chute de Phaëton*, *Apollon écorchant Marsyas*, *Apollon et Daphné*, *les Vices attaquant la Vertu*, etc.

Nourri de la lecture des poésies latines et italiennes, et surtout de celles de Dante et de Pétrarque, puisant dans le premier l'austérité des conceptions, dans le second la forme poétique, l'immortel artiste a écrit aussi des madrigaux, des sonnets, des *capitoli*, des stances qui pour la pureté et l'élégance de leur style étaient dignes, disait l'Arétin, d'être conservés dans une urne d'émeraude et ont mérité l'honneur d'être mis par l'Académie de la Crusca au nombre des

*Testi di lingua*; mais « on sera étrangement déçu, dit son traducteur, M. Lannau-Rollat si l'on croit trouver dans les vers de Michel-Ange ces délicatesses de l'art, ces mièvreries fines et gracieuses, ces recherches de cadence ces ciselures fantaisistes mises en vogue toute une école de charmants esprits. On trouvera pas davantage les tirades lyriques longs poèmes, les flots de vers et les drames grondent dans les gros livres, le bruit des tailles ou le déroulement d'une épopée. Les poésies de Michel-Ange ont un tout autre caractère. Elles sont l'œuvre du loisir; elles sont tombées une à une de son cœur et de sa plume, sans effort, sans prétention, sans recherche, aux heures qui passaient dans son âme un frémissement amoureux, une tristesse ou un élan vers le ciel. Elles sont austères comme Michel-Ange lui-même, amères comme sa passion, simples comme son cœur; parfois rudes et bizarres de forme, comme les œuvres d'art où son mâle génie a laissé l'impression de son audacieuse originalité, toujours nobles et élevées. » Les poésies de Michel-Ange avaient déjà été publiées de son vivant, à Paris en 1538, à Venise en 1544.

En 1623 ces poésies furent toutes réunies pour la première fois à Florence par les soins de son petit-neveu Michel-Ange le jeune et imprimées par Giuntii. D'autres éditions complètes ont paru successivement à Florence, en 1720, 1817, et à Paris en 1821. Ce n'est qu'en 1821 enfin qu'il parut, avec une nouvelle édition du texte, une traduction française par M. Lannau-Rollat. L'ensemble des poésies de Michel-Ange comprend cinquante-trois sonnets, cinquante madrigaux, deux *Capitoli*, un *Conzone*, cinq épigrammes, un épigramme et deux pièces en stances (1).

Michel-Ange a laissé aussi un grand nombre d'écrits en prose; sa correspondance adressée à Vittoria Colonna, à l'Arétin, à Vasari, à Ciceron, aux princes, aux cardinaux et autres personnages illustres de son temps, et quelques *giornamenti* ou dissertations sur divers points d'art ou de philosophie lui assurent un rang distingué parmi les prosateurs italiens. Dans ses lettres surtout, on trouve souvent des vues des enseignements artistiques du plus haut intérêt. Telle est par exemple la réponse à Benedetto Varchi sur cette question : *Quelle est la supériorité respective de la peinture et de*

(1) L'art lui a fourni le sujet de plus d'une pièce, et que celle sur le beau idéal :

« Comme guide fidèle dans ma vocation, dès ma naissance me fut donné ce sentiment du beau qui dans deux arts me sert de flambeau et de miroir, et si qu'un pense autrement, il se trompe. Ce don seul élève le regard jusqu'à cette hauteur que je m'efforce d'atteindre pour peindre et pour sculpter. Ce sont des esprits tendres et grossiers qui réduisent à un effet sensuel beauté par laquelle toute saine intelligence se sent élever et transportée vers le ciel. Les yeux atteints de cette infirmité ne s'élèvent pas des objets mortels à la divinité ne montent jamais à cette hauteur où toute pensée sans la grâce divine est impuissante à s'élever. »



lpture? Parmi ses dissertations, l'une des plus remarquables est le commentaire lu à l'Académie della Crusca sur le sonnet de Pétrarque :

Amor che nel penser mio vive e regna...

Enfin, il avait, dit Condivi, projeté d'écrire un traité sur tous les mouvements humains et tous les effets extérieurs des os, avec une érudition ingénieuse qu'une longue expérience lui avait fait trouver. « Malheureusement pour la célérité, qui y eût puisé de si précieux enseignements, le temps manqua à Michel-Ange pour l'exécution de ce projet. Miné par une fièvre chronique, le divin artiste sentit approcher sa fin. Quelques jours avant sa mort, il dicta son testament en ce peu de mots : « Je laisse mon âme à Dieu, mon corps à la terre, mes biens à mes proches parents ». Le soir du 17 février 1564, il expira, à l'âge de quatre-vingt-huit ans et trois mois et quinze jours (1). On a remarqué

son corps fut porté en grande pompe dans l'église des Saints Apôtres, où il resta déposé; le pape avait le projet de lui élever un monument dans Saint-Pierre; le duc Cosme 1<sup>er</sup> ne voulant pas que la Toscane, déshéritée des cendres de Dante, le fût aussi des os de son plus grand artiste, s'entendit avec Léonard Buonarroti, son neveu, qui fit enlever secrètement le corps de son oncle et l'expédia comme un ballot de marchandises. Arrivé à Florence, le 10 mars, il fut déposé dans la chapelle de l'Assomption derrière Sant'Antonio-Maggiore d'où la nuit suivante il fut porté à Santa-Croce, à la laeure de torches innombrables, et au son d'un immense concours. « Alors, dit Vasari, Don Lorenzo Borghini, lieutenant ou vice président de l'Académie, qui s'y était rendu en vertu de sa charge, ou de la confiance, croyant faire une chose agréable à tous les assistants, et désirant lui-même, comme il l'avait coutume, contempler les traits de ce grand homme, qu'il estimait à un âge qui ne lui en laissait presque aucun souvenir. Nous croyions trouver le corps pétrifié et corrompu, car depuis vingt-deux jours il était renfermé dans un cercueil; mais, loin de là, il n'exhalait aucune mauvaise odeur; il semblait jouir d'un sommeil doux et paisible; le visage était légèrement pâle, comme il l'avait coutume, en touchant la tête et les joues, on était tenté de croire que peu d'heures avant il existait encore. » Les artistes florentins résolurent de concourir à l'érection d'un monument à celui qu'ils avaient reconnu pour leur chef et auquel ils avaient décerné le titre de premier académicien. Une commission fut nommée et eut le plein pouvoir de disposer de tous les membres de l'Académie; elle était composée de deux peintres, de deux sculpteurs, et de deux architectes, l'Amalato et Benvenuto Cellini. Les préparatifs de ces splendides funérailles retardèrent jusqu'au 24 juillet la cérémonie qui devait avoir lieu le 28 juin dans l'église de Santa-Croce, que Michel-Ange avait enrichie de ses chefs-d'œuvre. Nous ne décrivons pas cette pompe sans exemples, décorations prodigieuses d'arbres aux pinceaux et aux ciseaux des premiers artistes au temps. On en trouva un tableau le plus complet et le plus détaillé dans Vasari, surtout dans l'ouvrage intitulé : *Esequie del divino Michelangelo Buonarroti, celebrate in Firenze dall'Accademia de Pittori, Scultori ed Architetti nella chiesa S. Lorenzo, il di 23 giugno MDLXIII*; Florence, 1564. Le corps de Michel-Ange ne resta pas dans l'église de Santa-Croce; il fut transporté dans le Panthéon florentin, l'église de Santa-Croce, où un monument lui fut élevé par son neveu Lionardo. Le grand-duc Cosme fit faire un sarcophage, et Vasari donna le dessin du marbre. Sur ce sarcophage est posé le buste de Michel-Ange par Bartolomeo Lorenzi, auquel on doit également les divers ornements, parmi lesquels les trois couronnes entrelacées, symbole des trois arts dans lesquels il avait excélé également,

comme pour consacrer la terre d'une si grande perte, Galilée était né deux jours avant la mort de Michel-Ange.

Dans les diverses galeries on montre des portraits de Michel-Ange que l'on dit peints par lui-même; tel était celui longtemps indiqué comme tel au musée du Louvre, et qui le représente à l'âge de quarante-sept ans. Aucun n'est parfaitement authentique, pas même celui de la collection iconographique de Florence. Les deux qui paraissent avoir été peints d'après nature et avoir servi de type à tous les autres sont ceux de Jacopo del Conte et de Bugiardini. Ce dernier n'est jamais sorti de la famille, et se trouve encore, comme nous venons de le dire, dans la maison Buonarroti à Florence. Un buste de bronze du palais des conservateurs du Capitole est également apocryphe. Plus authentique est le portrait que nous a laissé Vasari.

« Michel-Ange, dit-il, était d'une complexion saine et vigoureuse, d'un tempérament sec et nerveux. Il fut souvent malade dans son enfance et plus tard il eut deux fortes maladies; cependant, il était capable de supporter les plus grandes fatigues. Dans sa vieillesse, il se trouva attaqué de la gravelle; mais son ami, maître Realdo Colombo, parvint à le guérir. Il était d'une taille moyenne, avait les épaules larges et le corps bien proportionné. Sur la fin de sa vie, il portait durant des mois entiers sur ses jambes nues des bottines de peau de chien. Il avait la tête ronde; le front carré et spacieux, coupé par sept lignes droites; les tempes bombées; les oreilles un peu grandes, le nez écrasé, comme nous l'avons dit, par un coup de poing du Torr'gani; les yeux plutôt petits que grands, de couleur de corne et tachetés d'étoiles

lément, un bas-relief placé dans la partie supérieure représentant la Descente de croix et enfin une des trois figures assises sur le devant du tombeau, celle qui représente *La Peinture*. *La Sculpture* est de Valerio Cioli, et *L'Architecture* de Giovanni dell'Opera. Sur le sous-sol est sur un lit cette épitaphe :

Michaeli Angelu Bonarotlo  
E vetusta Simoniorum familia  
Sculptori, pictori et architecto  
Fama omnibus notissimo

Leonardus patruo amatiss. et de se optime merito  
Translatis Roma ejus ossibus atque in hoc templo major  
Suor. Sepulcro conditis cohortante sereniss. Cosmo Med.  
Magno Hetruriae Duce P. C.  
Ann. Sal. C. D. C. L. X. X.  
Vixit ann. I. X. X. X. V. III. M. XI. D. XV.

Un autre monument, non moins intéressant, consacré à Florence le souvenir de Michel-Ange. Dans la maison qu'il habita dans la strada Ghibellina, son petit-neveu, Michel-Ange le jeune, a fait construire, sur des dessins de Pierre de Cortone, une galerie dont nous avons déjà dit quelques mots. Ses murailles et son plafond sont couverts de peintures représentant les principaux traits de la vie de Michel-Ange exécutés par les meilleurs artistes du temps, tels que Domenico Passignani, Gio. B. Biverti, Anastasio Fontebuoni, Matteo Rosselli, Giovanni da San-Giovanni, etc. Dans cette galerie et dans les salles qui lui font suite, on conserve plusieurs sculptures que nous avons indiquées, une ébauche de tableau, des dessins, des manuscrits de Michel-Ange, une épée, deux béquilles, et quelques meubles lui ayant appartenu, son portrait par Bugiardini, enfin sa statue assise, en marbre, par Antonio Novelli. La maison dans laquelle Michel-Ange a rendu le dernier soupir existe aussi à Rome, au pied du Capitole, via delle Tre-Pie, n<sup>o</sup> 62. Elle est fort modeste; mais son élégant vestibule et son escalier pittoresque ont souvent été reproduits par le crayon et le pinceau.

jaunes et azurées; les sourcils peu épais; les lèvres minces, mais celle de dessous légèrement saillante; le menton bien proportionné; les cheveux noirs; la barbe de même couleur, peu épaisse, fourchue et semée de poils blancs.»

La plupart des biographes de Michel-Ange se sont plu à le représenter comme un misanthrope fuyant le monde par haine et par orgueil; ils n'ont point compris son caractère. S'il recherchait la solitude, c'est que le génie a besoin de tranquillité et de loisir autant que de fermeté et de constance, et « que, comme dit Vasari, Michel-Ange n'était jamais moins seul que lorsqu'il était seul ».

Les caractères les plus saillants du talent de Michel-Ange sont l'originalité et la force. Il dut sans doute la première de ces qualités à la nature, la seconde qualité il la devait à son génie propre et aux occasions qu'il eut de produire des colosses dans tous les arts. Jusqu'à lui on n'avait point eu en Italie une idée du dessin comme science profonde de l'organisation du corps humain, comme manifestation principale de la vie. L'étude sérieuse de l'anatomie qu'il fit pendant douze années, et dans laquelle il avait été guidé par un habile médecin, Realto Colombo, devait l'amener à rechercher toutes les occasions d'appliquer cette science si laborieusement acquise (1); mais il avait su comprendre que la sculpture est par son essence ennemie des grands mouvements, des contorsions et des poses violentes; aussi, dans les œuvres de son ciseau, se montre-t-il en général moins prodigue de saillies exagérées des os et des muscles, plus calme, plus simple, plus noble dans les poses, que dans ses peintures, produit d'un art qui, par une illusion plus complète due à la couleur, se prête davantage à l'action. Le *Moïse* eut peut-être été froid en peinture; les *damnés* de la chapelle Sixtine eussent à coup sûr été ridicules en sculpture. — Michel-Ange a été surnommé le *Dante des arts*; il eut en effet plus d'un rapport avec l'illustre poète. Si Dante choisit les sujets les plus difficiles à chanter et sut trouver dans les matières les plus abstraites des beautés qui lui ont mérité les épithètes de grand, de profond, de sublime, Michel-Ange chercha ce qu'il y avait de plus difficile dans le dessin, et se montra également profond et habile dans la manière dont il l'exécuta. On pourrait reprocher à l'un et à l'autre une certaine affectation de savoir, et c'est ce qui a autorisé certains critiques à dire que Dante était plus théologien que poète, et que Buonarroti était plus anatomiste que peintre. Il serait plus vrai et plus juste de dire que Michel-Ange était devenu par l'étude aussi savant anatomiste qu'il était sublime artiste par son génie. Il y avait en lui le génie des

vastes combinaisons et le talent de leur exécution.

Ernest BRETON.

Vasari, *Vite*. — Condlvi, *Vita di Michelagnolo Buonarroti*. — Quatremère de Quincy, *Vie de Michel-Ange*. — Baldinucci, *Notizie de' Professori*. — Orlandi, *Abbeccedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Scamuccia, *Le Finezze de' pennelli italiani*. — Winckmann, *Neues Mahlerlexikon*. — D'Agincourt, *Histoire de l'Art par les monuments*. — L'abbé Hauchecote, *Vie de Michel-Ange*. — Cleognara, *Storia della Scultura*. — Sandrart, *Academia Artis Pictoriae*. — Ticozzi, *zionario*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle-Art*. — Gualandi, *Lettere artistiche*. — Beyle, *Histoire de la Peinture en Italie*. — Simond, *Voyage en Italie*. — Colndet, *Histoire de la Peinture en Italie*. — Orlandi, *Histoire de la Peinture en Italie*. — Cellini, *Memoire*. — Dumesnil, *L'Art italien*. — Campori, *Gli Arneghi Stati Estensi*. — Taccoli, *Memorie Reggiane*. — C. Frediani, *Ragionamento storico su le diverse falte a Carrara da Michelangiolo Buonarroti*. — Taja, *Descrizione del Palazzo apostolico Vaticano*. — Pistolesi, *Faticano illustrato*. — Gailhabaud, *Mémoires anciens et modernes*. — Lanna-Rolland, *Mio Ange poète*. — Calemard de La Fayette, *Dante, Michel-Ange et Machiavel*. — Docteur de' Rossi, *Raccolta Statue antiche e moderne*. — Waagen, *A History through the Art-Treasures exhibition at Manches*. 1857. — Romagnoli, *Cenni Storico-Artistici di Siena*. — *Catalogues des musées de Florence, de Venise, Rome, de Munich, de Saint-Petersbourg, etc.*

MICHEL-ANGE des Batailles. Voy. C. QUOZZI.

MICHELBURNE (1) (Sir Edward), voyage anglais, né vers 1574, mort en 1611. Il appartenait à une famille fort riche, et se laissait traîner par le goût des voyages, qui régnait à cette époque. En 1604, il s'associa au célèbre J. Davis, qui était alors justement regardé comme des meilleurs marins des Îles Britanniques. Michelburne fournit les fonds nécessaires à l'équipement de deux navires; Davis se chargea de la direction. L'Angleterre était alors en hostilité avec l'Espagne. On se prépara donc autant pour la course que pour un voyage de découvertes. Le bâtiment partit de Cowes (île de Wight), le 10 décembre 1604. La première relâche fut sur celle de Fernando-da-Noronha, île de l'Océan équinoxial, située sur la côte du Brésil, par 34° 10' long. ouest et 3° 56' lat. sud. Une violente tempête vint assaillir les navigateurs, et une de ces chaloupes fut engloutie avec ceux qui la montaient. Michelburne fit ensuite aiguade dans la baie de Saldanha, au nord du cap de Bonne-Espérance. Une nouvelle tempête le sépara de sa consorte. *The Whelp* (9 mai 1605) et le mit en grand danger. Il traversa, sans s'arrêter, les nombreux archipels qui couvrent la mer des Indes depuis Madagascar jusqu'aux îles de la Sonde, et arriva à Bata (2). Davis y attaqua et prit plusieurs petits navires portugais. Le 9 août les Anglais entrèrent dans la baie de Prianam, où ils relâchèrent le *Whelp*. En allant à Bantam, où ils arrivèrent le 21 août, ils s'emparèrent de dix-huit navires et de cent cinquante hommes. Les Européens naufragés étaient retenus prisonniers.

(1) Un dessin de Michel-Ange, publié par d'Agincourt, pl. 177, représente deux personnages diséquant à la lueur d'une chandelle plantée dans le ventre même d'un cadavre.

(1) Quelques auteurs de recueils de voyage sont écrits nom *Melbourne* et plus souvent *Michelbourn*. Voy. notre art. DAVIS (John).

(2) Grande île à l'ouest de Sumatra.

dans une île voisine. Ils s'y rendirent et défilèrent sept hommes et trois femmes appartenant à la nation portugaise. Parmi ces malheureux était la jeune femme du gouverneur de Brancor, qui avait été forcée de céder aux desirs du chef des pirates. Michelburne, malgré la guerre qui existait entre le Portugal et la Grande-Bretagne, se conduisit en cette occasion avec une grande humanité et descendit les captifs à Benlam après les avoir comblés de soins et de présents, jusqu'à faire cadeau à la jeune dame d'une partie de la cargaison d'un riche navire de Guzarate dont il s'empara. Quelques mois plus tard, dans les passages de Patane, Michelburne rencontra une jonque remplie de Malais qui, faute de pilote, erraient à l'aventure. Le navigateur anglais eut l'imprudence d'en faire monter vingt-cinq à son bord, tandis qu'il envoyait Davis visiter la jonque. Les Malais, qui avaient caché leurs armes, engagèrent une lutte terrible contre eux. Davis et ses compagnons furent massacrés sur la jonque, et Michelburne n'échappa au même sort qu'en faisant pointer deux pièces d'artillerie contre les forcenés qui s'étaient barricadés sur son navire et essayaient de l'incendier. Il fallut tuer jusqu'au dernier, et ce ne fut pas sans éprouver des pertes sérieuses. Michelburne fut plus heureux quelques jours après : il déchargea une jonque chinoise de sa riche cargaison de soieries. Poussé par un ouragan vers des îles désertes, il y recueillit des Portugais qui avaient déjà vu plusieurs de leurs compagnons succomber à la faim et allaient éprouver le même sort si Michelburne ne leur fût venu en aide. Il les conduisit à Bantam, où il se ravitailla; mais le roi de cette ville lui ayant défendu d'attaquer les Chinois, avec lesquels il trafiquait, Michelburne se vit fermer les ports de Java. Privé de cette ressource, il dut sacrifier un de ses navires et réunir ses deux équipages. Sa position devenant chaque jour plus difficile, il se résigna à renoncer à faire de nouvelles prises, et reprit le chemin de l'Europe (5 février 1606). Il débarqua à Portsmouth, le 9 juillet. Les fatigues qu'il avait éprouvées lui occasionnèrent une maladie dont il mourut quelques années plus tard. Le voyage de Michelburne, on le voit, avait été entièrement fait dans un but intéressé; néanmoins, sa relation offre des détails curieux sur les pays qu'il a parcourus et leur position géographique.

A. DE L.

Purchas, *His Pilgrimages*, t. I. — Prevost, *Histoire générale des Voyages*. — Harris, *Collect of Voyages*. — Jug. Saint-John, *The Lives of celebrated Travellers*, t. I. Davis; Londres, 1831-1832, 3 vol. in-12.

**MICHELE DEL GHIRLANDAJO** ou **DI ROLFO**, peintre de l'école florentine, vivait en 1550. Son véritable nom était *Michele Biondi*; mais lorsqu'il eut quitté l'atelier de Gianantonio Sogliani pour celui de Ridolfo del Ghirlandajo, il prit le nom de celui-ci. Il a souvent travaillé avec son second maître, et c'est à leur collaboration que l'on doit deux beaux tableaux

de Florence, *Le Christ portant la croix*, à Santo-Spirito, et *Le Christ et la Vierge dans une gloire*, à San-Felice. On voit de Michele seul trois tableaux à l'Académie des Beaux-Arts de Florence : *Le Mariage mystique de sainte Catherine* en présence de plusieurs saints; une *Madone avec saint Jacques, saint François, saint Laurent et sainte Claire*; et *le Supplice de dix mille martyrs*. E. B.—N.

Vasari, *Vite*. — Descr. de l'Académie des Beaux-Arts de Florence.

**MICHELE** ou **MICHELIELI** (*Parrasio*), peintre de l'école vénitienne, né à Venise, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Élève du Titien, il s'attacha ensuite à Paul Véronèse, et sut profiter avec habileté des nombreux dessins qu'il obtint de lui. Parmi les ouvrages fort estimés qu'il a laissés à Venise, on vante surtout une *Piété*, qu'il peignit pour la chapelle de sa famille à San-Giuseppe, composition dans laquelle il introduisit son propre portrait. E. B.—N. Ridolfi, *Vite degli illustri Pittori Veneti*. — Zanetti, *Della Pittura Veneziana*. — Orlandi, *Abecedario*.

**MICHELESSI** (*Domenico*), littérateur italien, né en 1735, à Spinetoli, dans la Marche d'Ancone, mort le 3 avril 1773, à Stockholm. Il fit ses études à Ascoli, embrassa la carrière ecclésiastique et enseigna la rhétorique à Montalto; il fut ensuite secrétaire des cardinaux Caprara et Carafa. Ses talents littéraires lui acquirent des marques de considération de la part de plusieurs souverains, entre autres de Frédéric II, à la cour duquel il résida quelque temps. Appelé en Suède par Gustave III, il fut comblé d'honneurs par ce prince et admis dans sa plus intime confidence. Il fit partie de l'Académie des Sciences de Stockholm. Telle était, dit-on, la facilité de Michelessi pour l'étude des langues qu'en l'espace de six mois il apprit assez bien le suédois pour traduire en cette langue des morceaux tirés du grec et du latin. On a de lui : *Memorie intorno alla vita ed agli scritti del conte Francesco Algarotti*; Venise, 1770, in-8°, dédiés à Frédéric II; la traduction de Castillon (Berlin, 1772, in-8°) forme le t. VIII de la version française des *Œuvres d'Algarotti*, publiée par Belletier sous la direction de l'abbé Michelessi; — *Gustavi III, Sueciæ regis, Orationes a sueco in latinum versæ*; Berlin, 1772; — *Lettera a monsignore Visconti, arcivescovo d'Efeso, sopra la rivoluzione di Svezia succeduta il 19 agosto 1772*; Stockholm, 1773, in-8°, trad. en français (ibid., 1773, in-12) et en allemand; — *Versi sciolti a Maria-Antonietta, principessa di Baviera*; — *Opere in prosa ed in verso, composte in Svezia*; s. l. n. d., in-8°. Le recueil le plus complet des poésies de Michelessi a paru à Fermo, en 1786, par les soins de Paccaroni. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, t. 1, 162.

**MICHELET** (*Étienne*), poète français, né en 1787, à Marseille, mort en 1829, à Fort-Royal (Martinique). Entré au service en 1810, il fit les

campagnes d'Espagne et de France, donna sa démission à l'époque du retour de Napoléon, et obtint, à la fin de 1815, le grade de capitaine dans un régiment d'infanterie. De bonne heure il s'était fait connaître par un talent marqué pour la poésie. On a de lui : *La Mort du duc d'Enghien*, Paris, 1820, in-8°, poème composé dès 1804; — *La Naissance du duc de Bordeaux, ode*; Paris, 1820, in-8°; — *Le Combat de Navarin, poème*; Perpignan, 1827, in-8°; — et plusieurs pièces de vers insérées dans les journaux royalistes. P. L.

Quéraud, *La France Littéraire*.

\* **MICHELET (Jules)**, historien français, né à Paris, le 21 août 1798. Son père était imprimeur. Le jeune Michelet travailla d'abord dans l'imprimerie de son père en même temps qu'il suivait les cours du lycée Charlemagne. Ses études achevées, il s'occupa d'enseignement, donnant à la fois des leçons de langues, de philosophie et d'histoire. En 1821, il fut nommé, par voie de concours, professeur suppléant au collège Charlemagne. En 1825 et 1826, il préleva par deux ouvrages élémentaires à de plus grands travaux historiques. Un travail sur Vico lui valut la place de maître de conférences pour l'histoire à l'École Normale. Après la révolution de Juillet, il fut nommé chef de la section historique aux Archives du royaume. En 1834 et 1835, il suppléa M. Guizot à la faculté des lettres, et en 1837 il donna sa démission de la place qu'il occupait à l'École Normale; l'année suivante l'Institut et le Collège de France le présentèrent comme candidat pour la chaire d'histoire et de morale au Collège de France. Il l'obtint. La même année il fut élu membre de l'Académie des Sciences morales et politiques (section de l'histoire générale et philosophie). Ayant attaqué les jésuites dans son cours, il eut bientôt à se défendre contre de violents articles de journaux et contre des livres du parti clérical; il s'en prit ensuite au catholicisme lui-même, et prêcha le culte de la patrie, de la France, de la révolution. Il avait commencé une histoire de la France; il fit paraître une histoire de la révolution. A la fin de 1847, son cours fut suspendu dès la deuxième séance. Après les événements de 1848, il refusa toute fonction publique, voulant se borner, disait-il, à être l'historien de la révolution. En 1851 son cours fut de nouveau suspendu, par arrêté du ministre de l'instruction publique. Après le coup d'État il perdit ses places aux archives et au Collège de France, par refus de serment. Porté par l'opposition comme candidat à la députation dans la troisième circonscription de la Seine, en septembre 1852, il obtint 6594 voix, et ne fut pas élu. Depuis lors, renfermé dans ses études, il a continué ses travaux historiques et publié des ouvrages d'histoire naturelle écrits dans un style original et quelque peu lyrique. M. Michelet s'est fait une place à part parmi les historiens; il cherche bien moins à exposer les faits qu'à caractériser une époque par des tableaux pleins

de couleur, puisés aux sources les plus authentiques et les moins étudiées; son style est vigoureux, naïf parfois à la manière des chroniqueurs hardi à l'extrême, et, ainsi qu'on l'a dit, « témérairement elliptique ». Dans ses écrits la pensée se heurte et jaillissent au milieu d'une profusion d'images; mais elles sont abondantes, originales, elles entraînent et forcent à réfléchir, penser soi-même. On a de lui : *Tableau chronologique de l'histoire moderne depuis la prise de Constantinople par les Turcs jusqu'à la révolution française*, 1453-1789; Paris, 1825, in-8°; — *Tableaux synchroniques de l'histoire moderne*, 1453-1648; Paris, 1822, in-4°, oblong; — *Précis de l'histoire moderne*, Paris, 1827, in-8°; 8° édit., 1841, in-8°; — *Principes de la philosophie de l'histoire*, traduits de la *Scienza nuova* de J.-B. Vico, précédés d'un discours sur le système et la vie de l'auteur; Paris, 1827, in-8°; — *Introduction à l'histoire universelle*; Paris, 1831, in-8°; — *Histoire Romaine; la République*; Paris, 1831, 2 vol. in-8°; — *Précis de l'histoire de France jusqu'à la révolution française*; Paris, 1833, in-8°; — *Histoire de France*; Paris, 1833-1860, 12 vol. in-8°; — *Mémoires de Luther, écrits par lui-même*, traduits et mis en ordre; Paris, 1835, 2 vol. in-8°; — *Œuvres choisies de J.-B. Vico*, contenant ses *Mémoires* écrits par lui-même, la *Science nouvelle*, les *Opuscules*, etc., avec une introduction; Paris, 1835, 2 vol. in-8°; — *Origines du Droit français cherchées dans les symboles et formules du droit universel*; Paris, 1837, in-8°; — *Précis des Templiers*, dans la *Collection des Documents inédits sur l'histoire de France*; Paris, 1841-1851, 2 vol. in-4°; — *Les Jésuites* (avec M. Edgar Quinet); Paris, 1843, in-8°; plusieurs fois réimprimés, in-18; — *Du Préjugé de la femme, de la famille*; Paris, 1844, in-18; — *Le Peuple*; Paris, 1846, in-18; — *Histoire de la Révolution*; Paris, 1847-1848, 7 vol. en plusieurs parties in-8°; — *Pologne, Russie. Légende de Kosciusko*; Paris, 1848, in-18; — *Jeanne d'Arc (1412-1432)*; Paris, 1853, in-18; — *Louis XI et Charles le Téméraire (1461-1477)*; Paris, 1853, in-18; — *Principautés danubiennes; Mme Rosetti*, 1844, Paris, 1853, in-4°; — *Légendes démocratiques du Nord*; Paris, 1854, in-18; — *Pologne, Russie; Les martyrs de la Russie; Principautés danubiennes; Mme Rosetti*; Paris, 1854, in-4°; — *Les Femmes de la révolution*; Paris, 1854, in-18; — *L'Oiseau*; Paris, 1854, in-18; — *L'Insecte*; Paris, 1857, in-18; — *L'Amour*; Paris, 1858, in-18; — *La Femme*; Paris, 1859, in-18; ces quatre derniers ouvrages ont déjà eu plusieurs éditions.

M. Michelet avait marié sa fille à M. Imensin, penseur aussi profond que modeste, qui suppléa M. Edgar Quinet au Collège de France, après la révolution de Février, et publia

les travaux remarquables sur les arts, une étude sur Benvenuto Cellini, Léonard de Vinci, B. Paissy, etc. L. L.—T.

L. Louvet, *Études biographiques* : M. Michelet. — J. Castille, *Portraits politiques au dix-neuvième siècle*, n° 13 : Michelet. — Eugène de Mirecourt, *Les Contemporains*, n° 81 : Michelet. — Sarrut et Saint-Edme, *Biog. des Hommes du Jour*, tome II, 2<sup>e</sup> partie, p. 263.

\* **MICHELET (Charles-Louis)**, philosophe allemand, né à Berlin, en 1801. D'une famille protestante, réfugiée en Prusse après la révocation de l'édit de Nantes, il étudia le droit et ensuite la philosophie et la philologie. Nommé en 1825 à une chaire de philologie au collège français, qu'il garda jusqu'en 1850, il fut chargé en 1829 d'enseigner la philosophie à l'université. Il est un des principaux disciples de Hegel, dont il a publié l'*Histoire de la Philosophie*. On a de lui : *Die Ethik des Aristoteles in ihrem Verhältniss zum System der Moral* (L'Éthique d'Aristote dans ses rapports avec le système de la morale); Berlin, 1827; — *System der philosophischen Moral* (Système de la morale philosophique); Berlin, 1828; — *De Sophoclis ingenii principio*; Berlin, 1830; — *Examen critique du livre d'Aristote intitulé Métaphysique*; Paris, 1836, ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales de Paris; — *Ueber die Sixtinische Madonna* (Sur la Madone de la chapelle Sixtine); Berlin, 1837; — *Geschichte der letzten Systeme der Philosophie in Deutschland von Kant bis Hegel* (Histoire des derniers Systèmes de Philosophie en Allemagne depuis Kant jusqu'à Hegel); Berlin, 1838; 2 vol.; — *Entwicklungsgeschichte der neuesten deutschen Philosophie* (Histoire du Développement de la Philosophie allemande la plus récente); Berlin, 1839; — *Schelling und Hegel*; Berlin, 1839; — *Anthropologie und Psychologie*; Berlin, 1840; — *Ueber die Persönlichkeit Gottes und die Unsterblichkeit der Seele* (Sur la personnalité de Dieu et sur l'immortalité de l'âme); Berlin, 1841; — *Die Epiphanie der ewigen Persönlichkeit des Geistes* (La manifestation de l'éternelle personnalité de l'esprit); Berlin, 1844-1852, 3 vol.; — *Die Geschichte der Menschheit in ihrem Entwicklungsgange seit dem Jahre 1775 bis auf die neuesten Zeiten* (Histoire du Développement de l'Humanité depuis 1775 jusqu'aux temps les plus récents); Berlin, 1859, in-8°. — M. Michelet a aussi publié plusieurs articles dans divers recueils, ainsi qu'une édition commentée de l'*Éthique* d'Aristote; Berlin, 1829-1835 et 1848, 2 vol. O.

*Conversations-Lexikon.*

**MICHELETTI (Giovanni Battista)**, littérateur italien, né le 16 juillet 1763, à Aquila, mort le 24 avril 1833, à Naples. Il consacra toute sa vie à l'étude des lettres, et fit partie de plusieurs sociétés savantes d'Italie. On a de lui : *Apologia del SS. Padri dei primi secoli della Chiesa*; Naples, 1788, 2 vol. in-8°; — *Il monte di Are-*

*tea*, roman moral; Aquila, 1793, in-4°; — *Lettere solitarie*; Aquila, 1801, 2 vol. in-8°; recueil de mélanges historiques et littéraires; — *Tragedie*; Aquila, 1812, 3 vol. in-8°; — *Pre-saggi scientifici sull' arte della stampa*; Aquila, 1814, in-8°; — *Lezione del flamme Eriteo al suo nipote Aristone di Tracia e viaggi medesimo*; Naples, 1827, 2 vol. in-8°; — *Visione mirabile di tre Italiani*; Macerata, 1829, in-8°; — *Apogetici della cattolica religione*; Aquila, 4 vol. in-8°, ouvrage posthume. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, VI, 120-124.

**MICHELI**, nom d'une des plus anciennes et des plus illustres familles de Venise. Cette famille fut toujours influente dans les affaires de la république vénitienne, et a fourni un grand nombre d'hommes remarquables. Parmi eux on remarque les suivants :

**MICHELI (Vitale 1<sup>er</sup>)**, trente-quatrième doge de Venise, mort en 1102. Il s'était distingué par de nombreux exploits sur mer et occupait un rang élevé dans la république lorsqu'à la mort de Vitale Faliero il fut porté au dogat (1096). C'était l'époque de la première croisade; Micheli jugea que les Vénitiens auraient beaucoup à gagner en facilitant ce débordement de l'Occident vers l'Orient; aussi ne mit-il pas moins de deux cents vaisseaux au service des princes croisés. Il en nolisait un plus grand nombre, moyennant un bon prix, et se fit assurer de plusieurs colonies pour la garantie du tout. La flotte vénitienne ne prit la mer qu'en août 1095, et alla directement hiverner à Rhodes. Elle aurait borné là sa campagne si l'escadre pisane, qui portait aussi des croisés, n'était passée en vue de Rhodes. Les Vénitiens, oubliant sa mission et la leur, lui donnèrent la chasse, et, plus forts des trois quarts, la dispersèrent après un rude combat. Ils revinrent ensuite reprendre leur mouillage et se partager le butin fait sur des chrétiens. L'année suivante, ils atterrirent à Joppé (*Jaffa*), dont les croisés s'étaient déjà rendus maîtres. Après avoir acheté à vil prix tout ce que les chrétiens et les juifs voulurent vendre des riches dépouilles des Sarrasins, et s'être débarrassés à gros bénéfices de leurs provisions, les Vénitiens furent rappelés par Micheli, qui jugea que son peuple avait assez coopéré pour sa part dans la grande querelle religieuse qui poussait l'Europe sur l'Asie. En passant en Grèce les Vénitiens achetèrent les reliques de saint Nicolas et de quelques autres bienheureux; ils les rapportèrent dans leur patrie, où diverses églises furent édifiées en leur honneur. Vitale Micheli 1<sup>er</sup> eut pour successeur Ordelafo Faliero.

**MICHELI (Domenico)**, trente-sixième doge de Venise, mort en 1130. Il était déjà plus que sexagénaire lorsqu'il fut appelé à remplacer Ordelafo Faliero (1117). Sa valeur, sa prudence et sa fortune l'avaient placé au premier rang

des citoyens de Venise. Il inaugura son règne en faisant une paix honorable avec Étienne II, dit *le Foudre*, roi de Hongrie. En 1123, à la sollicitation de Bandouin II, roi de Jérusalem, il conduisit en Palestine une flotte considérable, avec laquelle il battit, à la hauteur de Jaffa, celle du khalife d'Égypte Aboul II Mansour. L'année suivante, il prit part au siège de la ville de Tyr, défendue par Mostached, khalife de Syrie, et après divers assauts, força les mahométans à capituler. Cette expédition valut aux Vénitiens le tiers de Tyr, avec la confirmation de plusieurs privilèges qui leur avaient été accordés dans la Terre Sainte par le roi Baudouin I<sup>er</sup>. En 1125, Domenico Micheli, en regagnant la Vénétie, ravagea les îles de l'archipel grec pour se venger de l'empereur Jean II Comnène, qui, jaloux des succès que les Vénitiens avaient fait obtenir aux croisés, avait donné l'ordre à ses bâtiments de courir sur ceux de la seigneurie. Domenico Micheli mourut fort âgé, et eut son gendre Pietro Polano pour successeur.

**MICHELI (Vitale II)**, trente-neuvième doge de Venise, tué le 27 mai 1173. Lorsqu'il succéda à Domenico Morosini, en 1156, la république vénitienne était depuis longtemps en guerre avec celle de Pise. Vitale II se hâta de terminer des hostilités aussi coûteuses qu'inutiles. En 1163 Ulrich, patriarche d'Aquilée, ayant fait une descente dans l'île de Grado, le doge y accourut avec quelques galères, fit prisonniers le patriarche et la plupart des siens, et les amena à Venise (31 janvier). On était alors en carnaval; le prélat, pour recouvrer sa liberté, s'obligea d'envoyer tous les ans à Venise, le dernier mercredi gras avant le Carême, un taureau et douze porcs gras qui devaient être tués le lendemain et distribués au peuple, avec douze gros pains. Cet usage dura aussi longtemps que la république vénitienne (1), c'est-à-dire jusqu'en 1797. En 1167 les Vénitiens, étant entrés dans la ligue des villes de Lombardie contre l'empereur Frédéric I<sup>er</sup> Barbe-Rousse, forcèrent ce monarque à évacuer l'Italie. Vitale Micheli, en 1171, reprit Zara, qu'Étienne III, roi de Hongrie, venait d'enlever à la seigneurie. Les Vénitiens possédaient alors un vaste comptoir à Constantinople; une rue entière leur appartenait, et seuls de tous les négociants étrangers, ils étaient exempts des droits d'entrée ou de sortie. Ces faveurs exceptionnelles les rendirent très-hautains à l'égard des autres nations, et surtout pour les Lombards, « qu'ils baïssaient mortellement pour avoir quitté leur parti dans les guerres d'Italie. » Leurs querelles étaient fréquentes, et remplissaient la ville de trouble, malgré les édits et les menaces de l'empereur Manuel I<sup>er</sup> Comnène.

(1) « Le peuple s' imagine, écrit Muratori, que cela fut établi pour marquer qu'on avait coupé la tête au patriarche et à douze de ses chanoines; mais les gens instruits savent le contraire. »

Les Vénitiens en vinrent jusqu'à piller les Lombards, abattre leurs maisons et tuer ou maltraiter plusieurs d'entre eux. Manuel condamna les coupables à dédommager les victimes. Les Vénitiens tournèrent en dérision l'arrêt impérial. Un pareil procédé ne pouvait rester impuni sans compromettre l'empereur lui-même. Sur un ordre secret, il ordonna que tous les Vénitiens résidant dans son empire fussent arrêtés le même jour et leurs bâtiments saisis. Cet ordre fut exécuté (22 mars 1171); les Vénitiens promirent alors de satisfaire au décret rendu contre eux; sous cette condition ils furent remis en liberté et recouvrèrent leurs biens. Ils demandèrent quelques jours pour conférer entre eux; mais, au lieu de remplir leurs engagements, ils s'enfuirent au plus vite et vinrent se plaindre dans leur patrie d'avoir été spoliés et injustement emprisonnés. Après de longs pourparlers, qui n'eurent pas, le doge se mit en mer pour venger les injures de ses compatriotes avec une flotte de cent galères et de vingt bâtiments de transport. Faisant servir son armement à un double but, il reprit chemin faisant, sur les Hongrois Zara, Trau et Raguse en Dalmatie, puis, doublant la Morée, il vint mettre le siège devant Négrepont. La mauvaise saison l'obligea d'aller hiverner à Scio, où la peste se déclara parmi les soldats et y fit de grands ravages. Micheli, ne pouvant amener l'empereur à une paix avantageuse, s'enfuit devant la maladie, et regagna Venise. La flotte y apporta le mal dont elle était infectée; bientôt le peuple, décimé chaque jour, s'en prit au doge; une sédition s'éleva, et Vitale Micheli en voulant l'apaiser tomba frappé mortellement. Sebastiano Ziani ou Tiani lui succéda sur le refus d'Orïo Malipiero. A. DE L.

Dandolo, *Chron.* — Sanuto, *Vite de' Duchi di Venezia* — Verdzotti, *Fatti dei Veneti.* — Daru, *Histoire de Venise*, t. 1<sup>er</sup>. — Julio Faroldo, *Annali Veneti.* — *Istoria dell' Assedio e della Ricupera di Zara*, dans les *Memorie Veneziane* de Morelli.

**MICHELI (Andrea)**, dit *Andrea Vicentino*, peintre de l'école vénitienne, né à Vicence, en 1539, mort en 1614. Il est probable qu'il fut élève de Palma le vieux. Son style se rapproche tantôt de celui de Paul Véronèse, tantôt de celui du Titien. Comme il ne brilla ni par le goût ni l'invention, il ne se faisait pas faute de prendre ce bien où il le trouvait. Il y a peu de ses compositions dans lesquelles on ne puisse reconnaître de groupes entiers, des fragments importants d'architecture empruntés, sans scrupule, aux ouvrages des autres maîtres. Il rachetait ses défauts par une grande habileté d'exécution, un pinceau moelleux et délicat, un coloris riche, brillant et plein d'effet. Malheureusement cette dernière qualité est en partie perdue pour nous; la mauvaise préparation de ses toiles ayant fait pousser au noir la plupart de ses peintures. Les ouvrages de ce maître sont très-nombreux à Venise, où l'on trouve : au palais ducal, *Les Forges de Vulcain*; la *Présentation du prince Othon a*

pape Alexandre III; l'Élection de l'empereur Baudouin dans Sainte-Sophie de Constantinople; Pepin battu par les Vénitiens dans le canal Orfano; la Prise de Callaro; la Bataille de Lépante; l'Arrivée de Henri III au Lido; — à Saint-Sébastien, plusieurs traits de la vie de saint Jérôme et de celle de saint Charles Borromée; — à Saint-Raphael, La Vierge et quelques saints; — à Saint-Thomas, Le Père éternel, la Vierge et quelques saints (1602); — à Saint-Fantin, une Cène; — à Santa-Maria de'rari, Le Christ sur la croix; Le Paradis; Le jugement dernier. — L'Oratoire del Duomo, à Vicence, possède deux tableaux de Micheli, une Gloire d'Ange; et La Vierge embrassant le Christ à la porte du Temple. — Le Musée de Florence en compte quatre : La Reine de Saba; Banquet de Salomon; La Visitation, et une Sainte Reine chez un ermite. — Indiquons encore à la Pinacothèque de Munich : une Réunion de têtes couronnées; — au Musée du Louvre, l'esquisse du tableau de Venise, l'Arrivée d'Henri III au Lido.

Andrea eut pour élève son fils Marco MICHELI, dit Marco Vicentino, qui, plus pauvre encore d'invention que son père, ne fit guère que reproduire ses ouvrages. On connaît cependant à Venise trois tableaux originaux dus à son pinceau : la Chute de la Manne; la Nativité de la Vierge; et Sainte Catherine. E. B.—N.

Ridolfi, *Illustri Pittori Veneti*. — Federici, *Memorie veneziane su le Opere di Disegno*. — Zanetti, *Della Pittura Veneziana*.

MICHELI (Romano), compositeur italien, né en 1575, à Rome, mort vers 1660. Après avoir étudié la musique sous la direction de Soriano de Nanini, il reçut l'ordination sacerdotale, et obtint un bénéfice dans l'église d'Aquilée. Il entreprit ensuite de longs voyages dans les principales villes d'Italie, et s'arrêta même quelque temps à Concordia, pour y enseigner la musique. Rappelé à Rome par le cardinal de Savoie, il devint en 1625 maître de chapelle de Saint-Louis des Français. Il vécut jusqu'à un âge très-avancé; car à quatre-vingt-quatre ans il dressa un manifeste aux musiciens d'Italie. Micheli était fort instruit, comme le prouvent ses nombreux canons, qui sont remplis de recherches curieuses. On a de lui : *Musica vaga ed artificiosa*; Venise, 1615, in-fol.; recueil de 150 canons; — *Compieta a VI voci*; ibid., 1616, in-4°; — beaucoup de canons en feuilles volantes imprimées à Venise de 1618 à 1620; — *Li Salmi*; Rome, 1638, in-4°; — *Canoni musicali composti sopra le vocali di più parole*; Rome, 1645, in-fol. etc. P.

Fénel, *Biogr. univ. des Musiciens*.

MICHELI DU CREST (Jacques-Barthélemi), avant suisse, né en 1690, à Genève, mort en mars 1766, à Zoffingen. D'une ancienne famille de Lucques, dont plusieurs membres avaient occupé des emplois publics à Genève, il fut de

bonne heure capitaine dans un régiment suisse au service de France. Revenu en 1728 dans son pays, il prit une part active aux troubles politiques, et subit une longue détention au château d'Arbourg. Dès sa jeunesse il avait annoncé les plus heureuses dispositions pour les sciences. Il se roidissait contre les difficultés, et les surmontait à force d'énergie et de volonté. « Un procès qu'il voulut soutenir, dit Senebier, lui fit apprendre le droit civil; les dissensions de Genève lui firent étudier le droit politique; ses malheurs l'engagèrent à s'appliquer à la théologie; son métier lui avait fait pousser très-loin les connaissances du génie, de l'architecture civile et militaire et du dessin; son goût lui fit faire des progrès dans la physique expérimentale. » L'aptitude particulière de Micheli pour le génie le rapprocha du maréchal de Puységur, qui fit avec lui des expériences sur le cours des fleuves. Saisissant avec force les objets, il laissait dans toutes ses conceptions la trace d'idées neuves et profondes. Il construisit un thermomètre dans la graduation duquel il prit pour le point *minimum* non la glace fondante, mais la température moyenne annuelle des caves de l'observatoire de Genève. La collection des plans et des cartes qu'il a levés, tant en France qu'en Suisse, est très-considérable et se recommande par l'exactitude et par l'élégance du dessin. Enfin il a fait graver un panorama des glaciers de la Suisse, dont il détermina les hauteurs géométriques, et il eut le premier l'idée de les figurer en relief. Micheli a entretenu un commerce de lettres avec Mairan, Bouguer, Jalabert, Haller et Tronchin. On a de lui : *Description d'un thermomètre universel*; Paris, 1741, in-4°; — *Recueil de diverses pièces sur le thermomètre*; La Haye, 1756, in-4°; — *Mémoire sur la sphéricité de la Terre*; Berne, 1760, in-4°; — *Recueil physique sur le tempéré du globe de la Terre, sur la lumière, sur la pesanteur, les marées, le cours des astres et la comète de 1680*; Berne, 1760, in-4°; — *Traité du Déluge*; Bâle, 1561, in-4°; — *Traité de Météorologie*, in-4°. P. L.

Senebier, *Histoire Littéraire de Genève*, III, 166-169.

MICHELI, surnommé *Il Pazzo* (le Fou), chef populaire napolitain, né en 1769, massacré à Naples, en juin 1799. Il était garçon marchand de vin lorsque l'armée française, commandée par Championnet, s'avança contre Naples (janvier 1799). Micheli, par sa force, son énergie, et aussi ses débauches, était en grande réputation dans la populace napolitaine. Les lazaroni le placèrent à leur tête. Ce nouveau Masaniello exerça une dictature sans bornes dans la ville : il fit massacrer et piller tous ceux des citoyens qu'il supposa être attachés au parti républicain, et remporta quelques avantages contre les Français; mais, fait prisonnier dans une sortie, il fut conduit à Championnet, qui, n'ignorant pas l'influence de son captif, lui offrit le grade de général de brigade s'il voulait embrasser le parti

libéral. C'en fut assez pour décider Micheli, qui contribua plus que tous à faire ouvrir les portes de la ville aux assiégeants (23 janvier 1799). Il se montra aussi dévoué aux Français et à la république parthénoépénne qu'il leur avait été hostile, et combattit avec un grand courage les bandes du cardinal Ruffo; aussi lorsque ce prélat et ses sicaires rentrèrent à Naples (13 juin 1799) Micheli, au mépris de la capitulation qui lui assurait la liberté et la vie, fut-il égorgé avec des raffinements d'une cruauté inouïe. H. L.—R.

Colletta, *Storia del Regno di Napoli*.

**MICHELI.** Voy. MICHELE.

**MICHELI** (*Michele SAN*). Voy. SAMMICHELI (*Michele*).

**MICHELINO**, peintre de l'école milanaise, né à Milan, florissait vers 1435. Il peignit quelques sujets historiques; mais il excella surtout à reproduire des scènes familiales et des groupes d'animaux. Lomazzo lui reproche, avec raison d'avoir, suivant la méthode des anciens maîtres, fait ses fabriques hors de toute proportion par leur petitesse avec la grandeur de ses figures.

E. B.—N.

F. Lomazzo, *Idea del Tempio della Pittura*. — Orlandi, *Abbedario*.

**MICHELINO** (*Domenico di*), peintre de l'école florentine, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. On ne connaît de lui qu'un seul ouvrage, longtemps attribué à l'un des Orcagna, mais qui lui a été restitué par Gaye. Ce tableau, placé dans la nef de gauche de la cathédrale, représente le *Dante* debout, vêtu d'une robe rouge, couronné de lauriers, tenant d'une main *La Divine Comédie*, et de l'autre montrant au fond de la composition l'Enfer, le Purgatoire et le Paradis. C'est le plus ancien monument consacré par les Florentins à la mémoire de leur grand poète.

E. B.—N.

Gaye, *Carteggio inedito di Artisti*. — Follini, *Finanze antica e moderna*. — Fantozzi, *Nuova Guida di Firenze*.

**MICHELOT** (*Pierre-Marie-Joseph*), comédien français, né à Paris, le 5 juin 1785, mort à Passy, le 28 décembre 1856. Il avait reçu une bonne éducation; mais la révolution ayant ruiné sa famille, il débuta, le 29 mars 1805, sur la scène française par les rôles de Britannicus et de Dormilly (*Les fausses Infidélités*). Il réussit dans l'un et l'autre genre, et comme il ne manquait ni de verve ni d'intelligence, il fut applaudi avec transport par les jeunes gens, qui n'apercevaient pas les efforts inouïs de l'acteur; tandis que les gens éclairés s'impatientaient de voir trop souvent Michelot sous la tunique d'Hippolyte ou le manteau de Pyrrhus. En effet ses qualités extérieures n'étaient pas favorables à la représentation des héros tragiques. Sa taille était au-dessous de la moyenne; il avait la physionomie sèche et dure, et peu propre à reproduire les émotions tendres et pathétiques; de plus, il avait adopté un système de déclama- tion monotone. Cependant, guidé par les conseils éclairés de

Talma, il le modifia plus tard; mais il ne le corrigea jamais entièrement. Michelot ne fut reçusociétaire qu'en 1812. A partir de cette époque il ne se montra plus dans le répertoire tragique qu'à de rares intervalles. Il se fit remarquer avec avantage dans certains rôles de persifleur. Mais lorsqu'il voulut aborder les grands rôles de la comédie, il y échoua complètement, et l'événement lui apprit du moins la nécessité de se renfermer dans un cercle plus restreint. Un commencement de surdité l'obligea, en 1831, à prendre retraite. Il emporta avec lui la réputation d'un comédien instruit, homme de goût, quoique peu naturel, et qui, s'il ne put prétendre au premier rang mérita cependant d'occuper au théâtre une place assez distinguée. Il avait été nommé en 1818 professeur de déclama- tion spéciale au Conservatoire; enseignement qu'il échangea en 1820 contre celui de déclama- tion lyrique. Il se démit de ses fonctions le 10 mai 1851, pour se livrer entièrement à son goût pour les lettres.

E. DE MANNE.

*Cours de Littérature dramatique de Geoffroy*. — *Revue part.*

**MICHELOZZI** (*Michelozzo*), architecte-sculpteur italien, né à Florence, à la fin du quatorzième siècle ou au commencement du quinzième, mort à l'âge de soixante-huit ans. Il étudia le dessin et la sculpture sous Donatello, qu'il aidans plusieurs de ses travaux. C'est ainsi qu'il sculpta une statue de *La Foi* au mausolée du pape Jean XXIII (1427), érigé par son maître dans la basilique de Florence; dans la même église travailla à un devant d'autel en argent, et exécuta un *Saint Jean* en ronde bosse. Il étudia l'architecture sous Brunelleschi, à ce qu'on croit, et l'employa sur lui lorsqu'il présenta à Cosme de Médicis ses dessins pour le *palais de la Via larga*. Cet édifice, type de l'architecture florentine n'a pour rival que le palais Strozzi. L'emploi des bossages, sans perdre son caractère de force, a été ménagé avec plus de variété qu'au palais Pitti. Les fenêtres à double arcade sont partagées par une colonne; le soubassement présente des arcades, dont la principale sert d'entrée, tandis que les autres renferment des fenêtres. L'ensemble de l'édifice est riche, mais un peu massif. Michelozzi, reconnaissant de la protection de Cosme, le suivit volontairement dans son exil à Venise (1433). Il y fut chargé de plusieurs travaux, notamment d'un crucifix en bois très-féminé dans l'église du couvent de S.-Giorgio Maggiore. Rentré à Florence (1434), il dirigea les réparations du *Palazzo Vecchio*, construit par Arnolfo di Lapo, en 1298, avec peu de solidité; et appropria l'intérieur aux exigences d'une civilisation plus avancée. « Après les Brunelleschi, dit Vasari, pour l'architecte de son temps le plus ingénieux dans l'art d'ordonner les distributions intérieures des palais, des couvents, des maisons. » Dans la même période, de 1432 à 1452, Michelozzi éleva le couvent et la biblio-



thèque de Saint-Marc, le noviciat et la chapelle Médicis de Santa-Croce, le palais en forme de forteresse de Caffagnolo à Mugello, le couvent des Capucins de Bosco, la villa Carreggi, où il sut amener des eaux abondantes. Tous ces travaux furent exécutés par ordre et aux frais de Cosme l'ancien, auquel il fournit aussi le projet d'un hospice de pèlerins, qui fut envoyé à Jérusalem. A Fiesole, Michelozzi construisit pour Jean de Médicis un palais, aujourd'hui palais Mozzi, pour lequel il profita habilement de la déclivité du terrain. Au point le plus élevé de la même ville, il refit l'église et le couvent de Saint-Jérôme. Il se trouvait à Assise lorsqu'il donna les dessins de l'ancienne citadelle de Pérouse. A Florence, il construisit encore le palais Tornabuoni (aujourd'hui Corsi). Vers la même époque il fut chargé d'orner et d'agrandir un palais dont François Sforce, duc de Milan, avait fait don à Cosme. Ce palais, qui a été reconstruit depuis, conserve de Michelozzi la porte de marbre avec ses ornements et ses deux figures de femmes armées. Pendant son séjour à Milan, en 1462, il ajouta à l'église Santo-Eustorgio la chapelle de saint Pierre martyr.

Enfin, après la mort de Cosme, en 1464, Michelozzi, par ordre de son fils Pierre de Médicis, dessina pour l'église des Servites la chapelle de l'Annonciation enrichie de marbres et de dorures. Ce travail parait avoir été le dernier de Michelozzi, qui mourut au faite de sa gloire, et fut enterré dans l'église Saint-Marc. E. B—X.

Vasari, *Vite*. — Lorenzo Scradero, *Monumenta Italica*. — Orlandi, *Abecedario*. — Baldinucci, *Notizie de' Professori del Disegno*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Quatremère de Quincy, *Vie des Architectes illustres*.

**MICHELSEN** (André-Louis-Jacques), historien et jurisculte allemand, né en 1801, à Sâtrup dans le Sleswig. Après avoir étudié le droit, il parcourut l'Allemagne, la Suisse, la France et la Hollande, et passa trois ans à Copenhague, occupé à faire des recherches dans les archives. Nommé, en 1829, professeur de droit public à Kiel, il défendit avec ardeur la nationalité allemande des duchés de Sleswig-Holstein et accepta en 1842 une chaire de droit à l'université de Iéna. En 1848 il devint membre du gouvernement provisoire de Sleswig-Holstein, et fut élu peu de temps après au parlement allemand; il y siégea au centre droit, et il fut appelé à la vice-présidence de la commission de législation. Après la dissolution de cette assemblée, il reprit son enseignement à Iéna, où il fut nommé en 1854 membre de la cour de cassation. On a de lui : *Geschichte von Nordfriesland im Mittelalter* (Histoire de la Frise septentrionale au moyen âge); Sleswig, 1828; — *Das alte Dithmarschen in seinem Verhältniss zum Bremischen Erzstift* (L'ancien Pays des Dithmarses dans ses rapports avec l'archevêché de Brême); Sleswig, 1829; — *Ueber die vor-malige Landesvertretung in Schleswig-Holstein* (Sur l'ancienne Représentation nationale de

Sleswig-Holstein); Hambourg, 1831; — *Urkundenbuch zur Geschichte des Landes der Dithmarsen* (Diplômes pour servir à l'histoire du pays des Dithmarses); Altona, 1834; — *Ueber die erste Holsteinische Landestheilung* (Sur la première Division territoriale du Holstein); Altona, 1833; — *Ueber die Schleswig-Holsteinische Landestheilungen unter dem Oldenburgischen Hause* (Sur les Partages du Sleswig-Holstein sous la maison d'Oldembourg); Altona, 1839; — *Schleswig-Holstein-Lauenburgische Urkundensammlung* (Collection d'actes et diplômes concernant le Sleswig, le Holstein et le Lauenbourg); Kiel, 1839-1842; — *Sammlung altdithmarscher Rechtsquellen* (Collection d'anciennes sources juridiques de l'ancien pays des Dithmarses); Altona, 1842; — *Acta judicialia in causa quæ inter comites Holsatiæ et consules Hamburgenses medio sæculo XIV agitata est, de libertate civitatis Hamburgensis publica*; Iéna, 1844; — *Ueber die Genesis der Jury*; Leipzig, 1847; — *Ueber den Mainzer Hof zu Erfurt am Ausgang des Mittelalters* (Sur la Cour de l'électeur de Mayence à Erfurt, à la fin du moyen âge); Iéna, 1853; — *Ueber die Ehrenstücke und den Rautenkrantz in der Heraldik* (Sur l'Emploi des pièces d'honneur et du crancelin dans le blason); Iéna, 1854; — *Ueber die Festuca nodata und die Germanische Traditionssymbolik* (Sur la *Festuca nodata* et la Symbolique de l'investiture chez les Germains); Iéna, 1855; — *Ueber die Rathsverfassung von Erfurt im Mittelalter* (Sur la Constitution du sénat d'Erfurt au moyen âge); Iéna, 1855; — *Die deutsche Hausmarke* (Les Limites de la maison en Allemagne); Iéna, 1855; — *Urkundlicher Ausgang der Grafenschaft Orlamunda* (Extinction du comté d'Orlamunda d'après les documents); Iéna, 1856; — *Rechtsdenkmale aus Thuringen* (Monuments de Droit en Thuringe); Iéna, 1852; — *Codex Thuringiæ diplomaticus*; Iéna, 1852; — *Archiv für Staats und Kirchengeschichte der Herzogthümer Schleswig, Holstein, Lauenburg und der angrenzenden Länder und Staaten* (Archives pour l'histoire politique et ecclésiastique des duchés de Sleswig, Holstein, Lauenbourg et des pays et des villes avoisinants); Altona, 1833-1843, 10 vol.; enfin il a écrit plusieurs brochures politiques, dont la plus importante est la *Polemische Erörterung über die Schleswig-Holsteinische Staatssuccession* (Exposé polémique sur la succession de la souveraineté sur le Sleswig-Holstein); Leipzig, 1844-1846, 2 parties, in-8°. O.

Piercer, *Ergänzungen*.

**MICHELSON** (Ivan-Ivanovitch), célèbre général russe, né en Livonie, en 1735, mort à Boukharest, le 19 août 1807. Il fit ses premières armes dans la guerre de Sept Ans, combattit ensuite avec valeur en Turquie (1770), en Pologne (1772), et se distingna principalement

en 1774, en détruisant l'armée de Pougatchef. Catherine II le combla d'honneurs et de richesses pour l'avoir délivrée de ce fameux Kosaque, qui avait pris le titre de Pierre III et avait failli un moment ébranler son trône en promettant à ses partisans la liberté et le pillage. Après quelques années de repos, Michelson participa à la guerre que la Russie eut avec la Suède de 1788 à 1790. Paul I<sup>er</sup> le nomma commandant d'un corps en Volhynie; l'empereur Alexandre lui confia celui de l'armée du Dniester, qui opéra en 1806 et en 1807 contre les Turcs. P<sup>ce</sup> A. G.—N.

Bantich-Kamenski, *Dict. des Russes dignes de mémoire*; Moscou, 1836. — A. Pouchkin, *Le faux Pierre III*; Paris, 1838.

\* **MICHEUZ** (*Georges*), compositeur allemand, né en 1805, à Laybach. Il étudiait le droit à Vienne lorsqu'il se lia avec Beethoven, qui, malgré son caractère sombre, finit par l'aimer et lui conserva jusqu'à sa mort une affection vraiment paternelle. Dès lors il se voua exclusivement à la musique. En 1826, il fit représenter au théâtre du faubourg Léopold trois opéras comiques : *L'Enfant de la Fée*, *Un Domestique infidèle*, et *La Cure radicale*, qui eurent un grand succès. En 1827, il composa *Le Jeu de rimes*, pour le théâtre du faubourg Joseph, et une cantate, *Le Pèlerin et le Ruisseau*, qui lui valurent l'amitié de Fr. Schubert. En 1833, il donna un opéra en cinq actes, *Les Planètes*, et en 1840 *Le Masque*, œuvre jonnée sur tous les théâtres de l'Allemagne. Pendant son séjour en Hongrie, il publia une série de compositions sur des sujets nationaux. Depuis 1845 il s'est fixé à Paris, où il a publié un grand nombre de morceaux brillants pour le piano et plusieurs chansons françaises et allemandes. G. MAURER.

*Documents particuliers.*

**MICHEL** (*Giustina* RENIER, dame), femme auteur italienne, née le 15 octobre 1755, à Venise, où elle est morte, le 7 avril 1832. Petite-fille et nièce des deux derniers doges de Venise, elle reçut une excellente éducation au couvent des Capucines de Trévise et dans un établissement dirigé à Venise par une dame française. A vingt ans elle épousa le patricien Marc-Antoine Michiel, et passa une année à Rome. Le reste de sa longue vie s'écoula dans sa ville natale, où son salon demeura toujours ouvert aux étrangers de distinction, qui rendirent plus d'une fois hommage à ses éminentes qualités. Elle avait puisé à l'école de Cesarotti, qu'elle appelait « son maître », des connaissances profondes et variées; elle parlait et écrivait avec facilité en français et en anglais; avide de savoir, elle apprit successivement la géométrie, la physique, les beaux-arts et les sciences naturelles. Ses principaux écrits sont : les traductions d'*Otello* et de *Macbeth* (Venise, 1798); de *Coriolan* (ibid., 1800); — *Feste Veneziane*; Venise, 1817-1827, 5 vol. in-8°; Milan, 1829, 7 vol. in-12, fig. La première édition contient, en regard du texte ita-

lien, une version française rédigée sous les yeux de l'auteur. On trouve à la fin de cet ouvrage une *Lettre* de M<sup>me</sup> Michiel, publiée en 1807 dans un journal de Pise, et adressée à Château-briand, qui avait fort maltraité Venise et son peuple. P.

P. Zannini, *Saggio della vita e degli studi di Giustina R. Michiel*, lu à l'Athénée de Venise. — Tiplado, *Biogr degli Italiani illustri*, II.

**MICHIELE** (*Pietro*), poète italien, né à Venise, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il s'exerça dans le genre de l'épopee chevaleresque, qui commençait à passer de mode et consacra treize chants à célébrer les exploits de Gui le Sauvage, fils naturel de Renaud de Montauban. Le poème *Del Guidon Selvaggi* parut en 1649, à Venise. P.

Crescembenti, *Storia della Volgare Poesia*, V, 189.

**MICHIELI** (*Pietro-Antonio*), en latin *Nichilinus*, botaniste italien, né le 11 décembre 1679 à Florence, où il est mort, le 2 janvier 1737. Ses parents étaient pauvres : ils le placèrent tout enfant chez un libraire. Le goût de la pêche éveilla en lui le goût de la botanique. Ayant entendu dire que le tithymale (*euphorbia characias*) avait la propriété d'engourdir les poisons, il se mit à la recherche de cette plante, et le désir de la connaître le jeta dans la lecture de Mattioli. Il se forma un herbier, parcourut les bois et les montagnes, et apprit, seul et sans maître, la langue latine. Deux mémoires, dont l'un avait pour objet les plantes les plus rares de l'Étrurie, le tirèrent de l'obscurité. On eut pitié de son isolement et on lui facilita les moyens d'apprendre : plusieurs riches Florentins mirent leurs bibliothèques à sa disposition, comme Buonarroti, del Papa, et Magalotti; le grand-duc jeta même les yeux sur lui pour une mission scientifique en Égypte; Sherard l'aïda de ses conseils. Adjoint en 1706 à Tilli, professeur à Pise, il fut particulièrement chargé d'approvisionner le jardin botanique de cette ville et plus tard celui de Florence. Dans ce but il entreprit de longs voyages en Italie, en Autriche, en Prusse, en Allemagne; des obstacles sans cesse renaissants l'empêchèrent de passer en France. Il réunit ainsi par lui-même des collections aussi belles qu'abondantes, et suppléa à ce qui lui manquait par une active correspondance avec les savants étrangers. Bien qu'il embrassât dans ses patientes recherches toutes les parties de l'histoire naturelle, il s'appliqua surtout à la découverte des plantes sauvages. Il ne se lassait pas d'étudier, multipliant les expériences et exposant ses doutes; le livre à la main, il vérifia la justesse des descriptions de Colonna, d'Anguillara, de Boccone, et d'autres. Toujours mécontent de lui-même, il ne se décida à publier le résultat de ses travaux qu'à l'âge de cinquante ans. Après l'apparition des *Nova Genera*, Michieli reçut de toutes parts des témoignages d'estime et d'admiration : tandis que ses ennemis affectaient d'

voir en lui qu'un jardinier, Boerhaave l'appela *omnium mortalium in pervestigandis arboribus sagacissimus*; Linné recherchait ses conseils, et Sherard le mettait au-dessus de tous les botanistes contemporains. Pendant une excursion qu'il fit au mont Baldo, dans le Véronais, gagna une pleurésie, qui en quelques jours le conduisit au tombeau. Michieli était doué d'une mémoire prodigieuse; comme Lyonnet, il avait le soin extrême de ne pas accroître sans nécessité absolue le nombre des victimes de ses observations scientifiques. La grande quantité de plantes désignées du nom de *michiéliennes* dans les ouvrages de Vaillant, de Boerhaave, de Lili, etc., témoignent de la facilité avec laquelle communiquaient les connaissances qui lui avaient coûté. En 1716 il avait fondé une société botanique, dont les membres étaient tous ses amis ou ses amis, et qui se constitua régulièrement en 1734. On a de ce savant : *Relazione dell'erba detta dai botanici orobanche*; Florence, 1723, in-8°; réimpr. en 1752 avec les *aggiornamenti* de Montelatici; — *Nova Plantarum Genera juxta methodum Tournefortii disposita*; Florence, 1729, in-fol., avec 108 planches ce recueil, qui conserve encore du prix d'aujourd'hui, Michieli a décrit 1,900 plantes, dont 1,400 étaient tout à fait nouvelles. Il a montré la véritable structure des graminées, découvert leur fleur à deux pétales et en a créé une classe distincte, qu'il place entre la quatorzième et la quinzième de Tournefort. Il a rangé parmi les plantes à fleurs sans feuilles les cistes et autres de même espèce qui en avaient séparés mal à propos, et il a groupé ensemble les qui portent la semence sur leurs feuilles et dont on avait jusque là fait deux classes à part. Le premier il a reconnu les organes de la reproduction des champignons, des truffes, des mousses, etc. son catalogue des plantes marines a été enrichi de ses soins d'une vingtaine de genres nouveaux. Suivant l'exemple de Plumier, il a donné à plusieurs plantes les noms de ses amis, Targioni, Bonarroti, Marsigli, Linck, Salvini, Vallisneri, Jungermann; — *Historia Plantarum horti Arnesiani*; Florence, 1748, in-folio; — *Catalogus Plantarum horti Cæsarei Florentini*; Florence, 1748, in-fol. Targioni fut l'éditeur de cet ouvrage; il avait promis de publier le second volume des *Nova Genera*, projet qu'il n'a pas réalisé. Mais il a recueilli dans ses *Relazioni alcuni Viaggi in Toscana* (Florence, 1754, 2 vol. in-8°) plusieurs des excursions de Michieli accomplies en 1728, en 1733 et en 1734. Michieli a laissé un herbier considérable, une collection de feuilles de minéraux, de coquillages, de poissons et de serpents, et une centaine de manuscrits, parmi lesquels nous citerons *Illustrationes Plantarum operis Andreæ Cæsariani*; *Catalogus Plantarum circiter 2,500 in agro Florentino sponte nascentium*; *Catalogi Plantarum horti sicci sui*; *Descriptiones et*

*Figuræ plurium Insectorum et exsurgium aquaticorum*; *Specimen Lexici Etrurii Artium*, etc.

A. Cocchi, *Elogio di P.-A. Micheli*; Florence, 1787, in-4°. — G. Marsili, *Di P.-A. Micheli, botanico insigne del secolo XVII*; Venise, 1845, in-4°. — Fabroni, *Vita Itatorum*, IV, 111-169. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustrati*, X. — Cuvier, *Hist. des Sciences naturelles*.

✱ MICHIELS (Joseph-Alfred-Xavier), littérateur français, né à Rome, le 25 décembre 1813, d'un père hollandais et d'une mère française. Amené en France à l'âge de quatre ans, il fit ses études au collège Saint-Louis; il étudia ensuite le droit à Strasbourg. Après avoir parcouru une partie de l'Allemagne, il revint à Paris, où il se consacra aux travaux littéraires. On a de lui : *L'Allemagne*; Paris, 1839, in-8°; — *Histoire des Idées littéraires en France au dix-neuvième siècle et de leurs progrès dans les siècles antérieurs*; Paris, 1842, 2 vol. in-8°; — *L'Angleterre*; Paris, 1844, in-8°; — *Histoire de la Peinture flamande et hollandaise*; Bruxelles, 1845, in-8°; 2<sup>e</sup> édit., Paris, 1847, 4 vol. in-8°. M. Arsène Houssaye ayant fait paraître, en 1847, un ouvrage portant le même titre, M. Michiels, dans une lettre au journal *Le Charivari* (18 août 1847), l'accusa de s'être emparé non-seulement de son titre, mais aussi de ses idées, du résultat de ses recherches, des faits qu'il avait découverts, et d'avoir même copié textuellement plusieurs passages. Peu de temps après, il publia, sous le pseudonyme de Jules Perrier, une brochure intitulée : *Un Entrepreneur de Littérature* (1847, in-8°), dans lequel il insiste plus explicitement sur les plagiat reprochés à M. Arsène Houssaye. Celui-ci répondit par quelques pages ayant pour titre *Un Martyr littéraire, touchantes révélations*, que M. Michiels entreprit de réfuter par *Les nouvelles Fourberies de Scapin*; 1847, in-12; — *Les Peintres brugeois*; Bruxelles, 1846, 1847, in-12 : extrait de *l'Histoire des Peintres flamands*; — *L'Architecture et la Peinture en Europe depuis le cinquième siècle jusqu'à la fin du seizième*; Paris, 1853, in-8° : ce travail a fait partie aussi de celui publié par MM. P. Lacroix et Octave Seré sous le titre de *Le Moyen-Age et la Renaissance*; — *Rubens et l'École d'Anvers*; Paris, 1854, in-8°; — *Le nouveau Pêché originel*; 1856, in-32 : extrait de la *Revue de Paris*; — *Les Bûcherons et les Schlitters des Vosges*; 1856, in-8°; — *Contes des montagnes*; 1857, in-18; — *Le Lundi de la Pentecôte, tableau des mœurs strasbourgeoises avant 1789, d'après Arnold*; Paris, 1857, in-4°, avec 40 pl.; — *Les Contes d'une nuit d'hiver*; 1860, in-18. M. Michiels a traduit de l'anglais : *L'Oncle Tom* (1852); *Le Capitaine Firmin* (1853), etc. Il a donné des articles aux journaux *Le Temps*, *La Réforme*, *Le Siècle*, la *Revue de Paris*, la *Revue indépendante*, le *Musée des Familles*, etc. G. DE F.

Docum. part. — Journ. de la Librairie.

MICHON (Pierre), médecin français, plus

connu sous le nom de l'abbé Bourdelot, né le 2 février 1610, à Sens, mort le 9 février 1685, à Paris. Il était fils d'un chirurgien et descendait, par sa mère, de Théodore de Bèze. Après avoir fait ses premières études médicales, il vint trouver à Paris ses oncles maternels, Jean et Edme Bourdelot (voy. ces noms), qui en 1634 lui imposèrent leur nom. Il passa une année à Rome avec le comte de Noailles, et devint en 1637 le médecin du prince Henri II de Condé, qu'il accompagna dans le Roussillon. En 1642 il fut reçu docteur. Appelé en 1651 à la cour de Suède par l'intermédiaire de Saumaise, il donna ses soins à la reine Christine, et cette princesse lui fit obtenir en récompense l'abbaye de Massay. Bourdelot avait reçu du pape Urbain VIII les dispenses nécessaires pour posséder des bénéfices, à la condition qu'il exercerait gratuitement la médecine, ce qu'il observa, dit-on, avec tant de scrupule qu'il allait jusqu'à distribuer tous les jours des remèdes aux malades indigents. Vers 1645 il avait commencé de tenir dans l'hôtel de Condé, où il logeait, une sorte d'académie composée de savants et de lettrés ; à son retour de Suède, ces réunions continuèrent d'avoir lieu dans sa maison toutes les semaines. Il mourut à soixante-quinze ans, victime de l'erreur d'un valet qui avait placé inconsidérément un morceau d'opium dans un pot de roses muscades, dont il se servait pour se purger. Comme il était tombé dans un état d'insensibilité apparente et qu'on s'empressait de le réchauffer, on lui brûla le talon avec une bassinoire ; la gangrène se mit dans la plaie, et il en mourut. On a de Bourdelot : *Recherches et Observations sur les vipères* ; Paris, 1670, in-12 ; — *Du Mont Etna* ; — *Relation des appartements de Versailles* ; Paris, 1684, in-12 ; — *Conférences* ; Paris, 1765, in-12. Son neveu, Pierre BONNET (voy. ce nom), hérita de sa fortune, à charge de porter le nom de Bourdelot.

P. L.

Kloy, *Dict. hist. de la Médecine*, I.

**MICHOT** (Antoine), comédien français, né à Paris, en 1759, mort le 25 novembre 1830. Après avoir débuté, en 1781, au Théâtre des Petits Comédiens, dit Beaujolais, il passa en 1785 à celui des Variétés, et parut en 1791 sur le théâtre de la République. Ce fut alors qu'on put apprécier les qualités de Michot, au premier rang desquelles on doit mettre le naturel, l'aisance et la rondeur. Les rôles de Michaud de *La Partie de Chasse*, de Boniface dans *La belle Fermière*, de Burk dans *Les Querelles des deux Frères*, de Dominique dans *La Brouette du Vinaigrier*, d'Ambroise dans *Le Philosophe sans le savoir* donneront la mesure de son talent ; le rôle du *Bourgeois gentilhomme* fut celui qu'il choisit pour sa représentation de retraite. Cartigny disait de Michot « qu'il était le *La Fontaine du théâtre* ».

Th. M.—Y.

Ricord aîné, *Fastes de la Comédie française. — Journal hist. des Acteurs et du Théâtre*, 1810.**MICHOVIUS**. Voy. MIECHOV.

**MICHU** (Benoît), peintre français, né à Paris vers 1610, mort dans la même ville, en 1703 : ignore les particularités de sa vie, et il n'est connu que par ses travaux. Il peignait surtout sur verre, et passait pour le plus habile art en ce genre de son temps. Son procédé consistait simplement à fixer les couleurs sur le verre, non à les incorporer, comme on le faisait moyen âge et comme on sait de nouveau le faire aujourd'hui. Ce genre d'exécution est connu sous le nom de *peinture en apprêt*. Michu a colé de la sorte les beaux vitraux de la chapelle de Versailles, ceux de la chapelle des Indes, ceux du cloître des Feuillants de rue Saint-Honoré (transportés au Musée National français), et beaucoup d'autres de ces édifices publics et des propriétés particulières. Il peignit souvent sur les dessins d'Elzevir, quoique lui-même composât fort bien. Ses couleurs sont d'un beau coloris et d'une exécution très-soignée. La lumière, chose très-difficile à bien ménager dans la peinture sur verre, distribuée sur ses vitraux avec beaucoup de goût, et en augmente heureusement l'effet. A. DE

Ferdinand de Lasteyrie, *Hist. de la Peint. sur Verre*.

**MICHU** (Louis), chanteur et français, né à Reims, le 4 juin 1754, se noya volontairement à Rouen, en 1802. Sa jeunesse est peu connue. Bien fait, d'une figure fort agréable, chantant bien et avec chaleur quoique sa voix ne fut pas forte, il vint à Paris, et débuta avec succès au Théâtre Italien, devenu depuis 1792 théâtre Favart, dans les rôles de *premier amoureux* (18 janv. 1775). Il y créa les rôles du *Magnifique* ; Colin dans *La Clochette* ; de Célicourt dans *L'Épave de la maison*, et se fit applaudir des dilettanti parisiens dans *Blaise et Babet*, *Azémia*, *Félix Paul* et *Virginie*, *Sargines*, *Lisbeth* ; et une quantité d'autres pièces dans lesquelles le célèbre Elleviou ne l'a point fait oublier. Michu gagnait de beaux appointements, mais ayant placé ses économies dans l'exploitation du théâtre Favart, il ruina par la faillite de l'administration de ce théâtre, et ne fut pas réengagé à Feydeau. Il prit alors la direction du théâtre de Rouen ; mais ne réussit pas à couvrir ses frais. Quoiqu'il excellent père de famille, la calomnie l'attaqua dans ses mœurs : on lui imputait des goûts honteux. Le désespoir s'empara de lui, et il mit fin à ses jours en se jetant dans la Seine.

Une de ses filles, Mme Paul Michu, a chanté avec un véritable talent à l'Opéra-Comique de 1807 à 1829.

E. D.—S.

*Almanachs des Spectacles de 1775 à 1799.* — *Feuille Biogr. universelle des Musiciens*.

**MICIPSA** (Μικίψας), roi de Numidie, fils de Massinissa, mort en 118 avant J.-C. Il est l'aîné des fils de Massinissa qui survécurent à leur père. Il paraît pour la première fois dans l'histoire en 150. Son père l'envoya en ambassade à Carthage avec Gulussa, pour deman-

appel des partisans de Massinissa qui avaient été envoyés en exil; mais les Carthaginois fermèrent leurs portes aux envoyés numides, et reoussèrent les demandes du vieux souverain. Après la mort de Massinissa, en 148, Scipion partagea la Numidie entre Micipsa et ses deux frères Gulussa et Mastanabal, de manière à donner au premier Cirta, capitale du royaume, et les trésors qui y étaient accumulés. La mort de Gulussa et de Mastanabal laissa à leur aîné la possession de toute la Numidie. Le long règne de Micipsa contient peu d'événements. La chute de Carthage délivra le prince numide de voisins redoutables, et pour s'assurer une domination paisible lui suffit de se maintenir en bonne intelligence avec les Romains. Il leur fournit des auxiliaires contre Viriathes en Espagne, en 142, et contre Nubance. Dans cette dernière occasion les auxiliaires furent commandés par Jugurtha, neveu de Micipsa, jeune homme de grande espérance, mais montrant une ambition dont le souverain numide redoutait les effets pour le salut du reste de sa famille. En mourant il laissa le trône à ses deux fils Adherbal et Hiempsal et à son neveu Jugurtha, et il leur recommanda la concorde. Le règne de Micipsa fut en général prospère, mais en 125 la Numidie fut ravagée par une peste qui, dit-on, n'enleva pas moins de 800,000 personnes. Diodore l'appelle le plus vertueux de tous les rois d'Afrique, et rapporte qu'il attira à sa cour des poètes et des philosophes grecs, et qu'il consacra ses dernières années à l'étude de la philosophie. Micipsa donna beaucoup de soin à l'embellissement de sa capitale, Cirta, l'orna de nombreux édifices publics et y appela des colons grecs.

Y.

Appien, *Punica*, 70, 106; *Hisp.* 67. — Tite-Live, I, LXII. — Salluste, *Jugurtha*, 8-11. — Orose, V, 14, 15. — Florin, III, 2. — Zonaras, IX, 27. — Diodore, XXXV. — Herodotus, XVII.

**MICKIEWICZ (Adam)**, célèbre poète polonais, né en 1798, à Nowogrodek, petite ville de la Lithuanie, mort à Constantinople, le 26 novembre 1855. Il était d'une famille noble, mais pauvre; son père exerçait la profession d'avocat. Mickiewicz reçut sa première instruction à Nowogrodek et à Minsk, et à l'âge de dix-sept ans il alla terminer ses études à l'université de Wilna, où son oncle, ancien jésuite, était professeur. Cette université, sous le patronage du prince Czartoryski et sous les auspices du mathématicien Śniadecki, avait alors atteint un haut degré de prospérité, et était un centre d'instruction pour les onze millions de la population polonaise soumise à la Russie. L'esprit de la nationalité s'exaltait dans ce centre, où affluait la jeunesse. Thomas Zan, l'ardent patriote, fondait des sociétés secrètes, où l'on préparait la délivrance de la Pologne; Lelewel, professeur d'histoire, entretenait parmi les étudiants l'amour de la patrie, opprimée et la haine des oppresseurs. L'empereur Alexandre, qui n'avait pas entièrement renié le libéralisme de sa jeunesse, surveillait, mais ne comprimait pas

encore, ces tentatives de renaissance. Mickiewicz acheva ses études au milieu de ce mouvement. On assure qu'il montra d'abord du goût pour la chimie; mais les lettres l'emportèrent, et il fut nommé professeur de littérature classique dans le petit collège de Kowno. En 1822, il fit paraître deux petits volumes qui le placèrent immédiatement au premier rang des poètes de son pays. Mickiewicz, au fond de la Lithuanie, n'était pas resté indifférent aux tentatives que des hommes de talent ou de génie faisaient dans d'autres contrées pour agrandir le champ de l'inspiration poétique, et l'on reconnaît dans ses vers l'influence du romantisme, dont Gœthe et Byron étaient les principaux représentants; mais à travers ces souvenirs de littératures étrangères l'originalité du poète slave se faisait jour. Son recueil contenait des ballades imitées des chants populaires des Lithuaniens et d'un mérite fort inégal et deux poèmes, *Grajina* et *Dziady*, qui sont au nombre de ses productions les plus remarquables. *Grajina* est une peinture historique et poétique de l'époque où la Lithuanie païenne luttait contre les chevaliers de l'ordre Teutonique. Le lieu de la scène est le vieux château de Nowogrodek, dont les ruines se voient encore près de la ville natale du poète. *Grajina*, femme du duc de Lithuanie, Litavor, pour sauver la vie et l'honneur de son mari, se jette dans la mêlée, où elle trouve la victoire et la mort. Ce sujet très-simple est admirablement traité, dans un style d'une pureté classique. Au jugement des meilleurs critiques de son pays, Mickiewicz n'a rien écrit de plus parfait. Ce beau poème était la lecture favorite d'une héroïne lithuanienne plus réelle, Emilia Plater, qui en 1830 combattit dans les rangs de l'insurrection polonaise, et dont Mickiewicz a célébré la mémoire. Les *Dziady*, ou *les ancêtres*, sont une composition plus puissante, plus vaste que *Grajina*, mais moins harmonieuse. C'est une sorte d'autobiographie dramatique dans laquelle le poète figure sous le nom de Gustave. Elle devait se composer de quatre parties. La première partie, qui devait renfermer les plus jeunes années de l'auteur, ses impressions de collège, ses amours pour Maria Wereszczakowna, sœur d'un de ses camarades, n'a pas été composée ou du moins achevée. *Dziady* ne comprenait d'abord que deux parties. « Le canevas de ces deux premières parties est fort simple, dit M. de Loménie; il s'agit d'un drame intime, enchaîné dans un cadre fantastique. La tendance philosophique, politique et sociale n'apparaît que plus tard, dans la troisième partie, composée dans l'exil, après les tourments de la captivité de Wilna et la chute de la patrie... Un jeune homme passionné, d'une imagination vive et ardente, aime une jeune fille, qui, préférant l'éclat de la fortune au bonheur, donne sa main à un homme qu'elle n'aime pas; l'amant trahi se désespère, et finit par se tuer. Tel est le fond, un peu banal, des deux premières parties

des *Dziady*; mais cette banalité du fond, l'auteur a su la racheter par la richesse et l'originalité des détails. Le drame s'ouvre après la mort du héros, au milieu d'une cérémonie religieuse et populaire dont l'origine remonte aux temps païens de la Lithuanie : le jour de la fête des trépassés, le peuple s'assemble la nuit dans un cimetière pour évoquer les âmes des morts. Un joueur de lyre, qui est en même temps chanteur, attire autour de lui, par la vertu de ses sortilèges, tous les esprits errants entre la terre et le ciel. Ils arrivent en foule pour demander des aliments et des prières; et c'est à cette fête des morts qu'apparaît le jeune homme qui s'est suicidé par amour. Un arrêt de Dieu le condamne à quitter sa tombe pour venir chaque année accomplir le même crime. C'est autour de cette grande et sombre pensée, de cette pensée digne de Dante, que se meut le drame tout entier; et bien que le lecteur s'égaré quelquefois au milieu de ce demi-jour fantastique et de toutes ces traditions d'une époque de crédulité naïve, il se sent maîtrisé par l'expression chaleureuse et vraie de la passion. »

Ces deux volumes rendirent le nom de Mićkiewicz populaire parmi les Polonais, et la popularité du poète augmenta quand on sut qu'il était persécuté comme patriote. L'auteur des *Dziady* venait d'être arrêté comme prévenu de faire partie d'une des sociétés secrètes de Wilna. Emprisonné pendant plus d'un an dans le couvent de Saint-Basile à Wilna, Mićkiewicz fut condamné en 1824 à un exil perpétuel dans l'intérieur de la Russie. A l'âge de vingt-six ans il quitta la Pologne, qu'il ne devait plus revoir. A Saint-Pétersbourg, où on lui permit d'abord de résider, il se lia avec des libéraux russes, plus ou moins engagés dans des complots contre le gouvernement impérial et favorables à la Pologne. Dans une dédicace « *A nos Amis en Russie* » il cite Ryléïeff et Bestoujef, deux des chefs du mouvement insurrectionnel qui éclata à l'avènement de Nicolas, l'un mis à mort, l'autre condamné aux travaux forcés; il ajoute que d'autres ont été frappés d'une condamnation plus sévère, car ils se sont vendus au tzar. On croit qu'il y a là une allusion à un autre de ses amis de Russie, au poète Pouchkine, que l'on appelle le *Byron russe*, comme on appelle Mićkiewicz le *Byron polonais*. La police de Saint-Pétersbourg, regardant d'un mauvais œil les liaisons de Mićkiewicz, l'interna à Odessa, à l'autre extrémité de l'empire. Il obtint peu après la permission de faire un voyage en Crimée, et il en rapporta une suite de *Sonnets sur la Crimée*, les premiers sonnets composés dans la langue polonaise. Ces petites poésies, où l'on trouve trop d'images communes et de faux brillants, ont acquis plus d'intérêt depuis que la guerre de Crimée a rendu célèbres quelques-uns des lieux chantés par le poète, Eupatoria, Bala-klava. Les *Sonnets de Crimée* valurent à Mićkiewicz une invitation du prince Galitzin, gouver-

neur de Moscou, et ensuite son rappel à Saint-Pétersbourg. C'est dans cette ville, en 1828, qu'il publia son grand poème de *Konrad de Wlenrod*. La censure de Varsovie interdit le poème, et la censure de Saint-Pétersbourg l'autorisant fit preuve de beaucoup de complaisance ou de peu de sagacité. Le récit se rapporte au quatorzième siècle, mais le déguisement est transparent. Un Lithuanien tâche d'arriver à la grande-maîtrise de l'ordre des chevaliers l'ordre Teutonique dans le but de détruire l'ordre. C'était indiquer clairement aux Polonais que devait être leur politique à l'égard de la Russie comment par leur adhésion même à la puissance conquérante ils pouvaient préparer la délivrance de leur pays. Pour plus de clarté, le poète mit en tête de son œuvre, inspirée par un profond et ardent patriotisme, cette épigraphe, qui semble empruntée à Machiavel : *Bisogna essere volpe leone* (Il faut être renard et lion). Mais, après cette politique n'était menaçante que dans l'avenir; dans le présent elle ne contrariait pas la noblesse et la bourgeoisie. Deux traductions russes paraissent sans que l'autorité y mit obstacle. L'empereur Nicolas fit complimenter l'auteur, et lui offrit, dit-on, un poste diplomatique. Mićkiewicz demanda qu'un passeport pour l'étranger lui fût obtenu par l'entremise du poète russe Zoukoff, et quitta la Russie pour toujours.

Il traversa l'Allemagne, passa quelques jours auprès de Goethe, et se rendit à Rome, où l'auteur avait également son admiration pour l'antiquité et sa foi catholique. Il y apprit qu'une insurrection avait éclaté à Varsovie et s'était fait tuer un grand nombre de Polonais. L'auteur se mit à chanter de son *Ode à la Jeunesse* (novembre 1830). La Pologne était libre; mais elle avait à défendre son indépendance contre des forces accablantes. Le poète partit pour aller prendre part à cette lutte nationale; en arrivant à Posen, il apprit qu'elle s'était terminée par la victoire des Russes. Désolé, il se retira à Dresde et y composa la troisième partie des *Dziady*, qui parut à Paris en 1832. Œuvre vigoureuse et troublée, étrange et émouvante, où la fantaisie poétique et le mysticisme superstitieux sembleraient à l'histoire contemporaine, la troisième partie des *Dziady* marque le plus haut point de puissance où soit parvenu le talent du poète; mais elle montre dans ce talent de fâcheuses tendances vers des idées confuses que repoussent également la raison et la religion. Dans les premières parties de son poème il avait raconté l'histoire de ses amours; dans cette troisième partie il peint les scènes de son emprisonnement à Wilna. Ces scènes sont admirables de vérité et de pathétique; malheureusement il les a fait précéder d'une scène d'exorcisme plus bizarre que poétique; en somme cette composition, que Georg Sand place au niveau, sinon au-dessus, de *Faust* et de *Manfred* nous paraît, comme œuvre d'art intérieure à *Grajina* et à *Conrad de Wallenrod*. Quelques passages de la troisième partie de

ziady pouvaient faire douter de l'orthodoxie du poète. Miĳkiewicz, sincèrement catholique, fit l'acte de foi religieuse en même temps que de patriotisme libéral par ses *Pèlerins polonais* (1832), que M. de Montalembert traduisit en français. « Ce livre, dit le traducteur dans sa préface, est la première révélation d'une nouvelle direction de l'esprit de Miĳkiewicz. Il y abdiqua les formes de la poésie pour y exposer à ses compatriotes, en prose biblique et populaire, l'éminente mission que le Créateur a, selon lui, assignée à la Pologne dans le passé comme dans l'avenir de l'Europe. Il leur prêcha la sanctification de leur existence infortunée par une humble et implicite confiance dans la miséricorde divine, par l'union la plus absolue, par l'absence de toute réminiscence du passé, et par une foi impénétrable au triomphe de la cause du droit et de la liberté. » Ce jugement est fondé sans doute; pendant les admirateurs du poète s'inquiétaient de le voir incliner de plus en plus vers le mysticisme, et les catholiques sévères n'étaient pas satisfaits en voyant *Les Pèlerins polonais* servir de modèle aux *Paroles d'un croyant*. Le dernier grand poème de Miĳkiewicz, *Pan Thadeusz, ou Monsieur Thadeus*, est une peinture familière et minutieuse, mais animée et intéressante de la Pologne en 1812, à l'approche de Napoléon. En 1839, M. Miĳkiewicz accepta la place de professeur des littératures anciennes à l'Académie de Varsovie. Il était à peine depuis quelques mois dans ce pays, où son enseignement avait conquis tous les suffrages, lorsque M. Cousin, ministre de l'instruction publique, fit créer pour lui la chaire des langues et des littératures slaves au Collège de France. Le cours de Miĳkiewicz, ouvert le 22 décembre 1840, offrit d'abord un grand intérêt. « Il y a quelque chose de singulièrement attrayant, écrivait un des auditeurs, dans Loménie, à entendre ces vieux chants polonais, russes, bohémiens ou serbes, qui vous semblent reproduits dans toute leur rudesse et dans une simplicité homérique, à travers une parole franche, abrupte, cadencée, hachée et pittoresque. La personne même du professeur est en harmonie avec son sujet; s'il y a du contemporain dans ce regard profond et dans cette physionomie triste et rêveuse, il y a aussi du vieux slave dans ces traits anguleux, dans cette bouche périmée et sillonnée aux deux coins, dans ce ton de voix aux brusques intonations, et dans cette allure constamment impassible, au milieu de l'hilarité provoquée parfois par telle ou telle naïveté de ses héros bohémien ou russe du dixième siècle. » Bientôt le cours de slave prit une étrange direction. Le professeur était tombé sous l'influence d'un singulier personnage, André Towianski, révélateur et apôtre d'une nouvelle religion, le messianisme, dont un des traits caractéristiques est le culte de Napoléon, mais dont la tendance principale était le panslavisme, ou réunion de toutes les branches de la race slave sous l'hégémonie de

la Russie. Il serait pénible d'insister sur ce déplorable épisode de la vie du poète sincère dans son erreur; il suffit de rappeler que le gouvernement dut interdire le cours de slave au mois de mai 1844. En 1848, Miĳkiewicz sortit de sa retraite, et alla en Italie, où il fut bien accueilli par le pape Pie IX. Mais la nouvelle révolution ne rendit pas l'indépendance à la Pologne. Le poète revint à Paris, et fut nommé en 1851 sous-bibliothécaire à l'Arsenal. Toujours dévoué à la cause nationale, Miĳkiewicz, au commencement de la guerre d'Orient, vint, à la tête d'une députation de Polonais, demander à l'empereur Napoléon III le rétablissement de la Pologne, et en 1855 il reçut une mission en Orient pour l'organisation des légions polonaises qui devaient être employées à la guerre contre la Russie; mais peu de jours après son arrivée à Constantinople il mourut, à l'âge de cinquante-sept ans. Ses restes, rapportés à Paris, ont été ensevelis dans le cimetière Montmartre.

Une édition des *Poésies* de Miĳkiewicz parut à Paris et à Genève, 1828-1829, 3 vol. in-18, avec une préface par Léonard Chodko. — La troisième partie des *Dziady* (*Dziadom czesę trzecia*) fut publiée à Paris, 1833, in-18, et *Pan Thadeus* (*Pan Thadeusz czyli ostatni na liturii. Historia szlachecka z 1811-1812*), Paris, 1832, 2 vol. in-12. Ses *Poésies* ont eu plusieurs éditions. Son cours au Collège de France parut sous ce titre : *Les Slaves*; Paris, 1840-1849, 5 vol. in-8° : t. I, 1840-1841, *Les Pays slaves et la Pologne : histoire et littérature*; — t. II, 1841-1842, *La Pologne et le Messianisme : histoire, littérature et politique*; — t. III, 1842-1843, *idem*; t. IV, 1843-1844; *L'Église officielle et le Messianisme : Philosophie et Religion*; t. V, *L'Église et le Messie*. Plusieurs ouvrages séparés de Miĳkiewicz ont été traduits en français savoir : *Konrad Wallenrod*; Paris, 1830, in-18, et in-8°; — *Le Livre des pèlerins polonais, trad. du polonais par le comte Ch. de Montalembert, suivi d'un Hymne à la Pologne par F. de La Mennais*; Paris, 1833, in-18. Les *Œuvres poétiques complètes* ont été traduites en français par M. Christiern Ostrowski; Paris, 1859 (quatrième édition), 2 vol. in-12. *Wallenrod* a été traduit en prose anglaise par Léon Jablonski; Édimbourg, 1841, et en vers anglais par Cattley; Londres, 1842.

N.

George Sand, *Essai sur le drame fantastique* : Goethe, Byron, Miĳkiewicz, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> décembre 1839. — Loménie, *Galerie des Contemporains illustres*, t. III. — Chr. Ostrowski, *Préface* de sa traduction des *Œuvres* de Miĳkiewicz, édit. de 1859, et *Lettres Slaves*, p. 66-303, et 377. — *Athenæum anglais* pour l'année 1856. — *English Cyclopædia* (Biography). — Monquielot, *La Littérature française contemporaine*.

MICKLE (William-Julius), poète anglais, né le 29 septembre 1734, à Langholm, en Écosse, mort le 28 octobre 1788, à Forrest-Hill, près d'Oxford. Il était l'un des dix enfants d'un médecin, qui avait pris les ordres et avait eu part à la

traduction anglaise du *Dictionnaire* de Bayle. Il passa deux ans à la grande école d'Édimbourg, où la lecture des poètes l'enflamma d'une belle ardeur pour les lettres; on l'en retira pour lui apprendre le commerce, et bon gré malgré il se vit à vingt-et-un ans propriétaire d'une brasserie, à la condition d'entretenir toute sa famille. Ignorant des affaires, il en abandonna le soin à des subalternes, qui abusèrent de sa confiance; le démon de la poésie se réveilla, et lui souffla deux ou trois charmantes pièces de vers. Enivré d'un premier succès, Mickle rima de plus belle, et pendant qu'il composait sur *La Mort de Socrate* un drame philosophique il fit banqueroute. Comme on doutait moins de sa bonne foi que de sa capacité, on lui accorda du temps pour se tirer de ce mauvais pas; l'échéance venue il se trouva un peu plus misérable et obtint de nouveaux délais. Il attendait son salut de la poésie. Pour satisfaire ses créanciers il leur promit, comme une proie magnifique, les bénéfices d'un poème moral qu'il avait intitulé : *La Providence, ou Arandus et Emilée*; le poème parut en 1762, à Londres, et si mince fut le profit que l'auteur fut déclaré insolvable presque aussitôt. A bout de ressources, Mickle échappa aux poursuites, sinon à la misère, en gagnant Londres à petites journées (mai 1763). Le fol espoir de vivre de sa plume le soutint pendant deux années. Il travailla beaucoup, remit sur le métier le poème de *La Providence*, s'aïda des sages conseils de lord Lyttelton, composa un volume d'odes, dont une seule, *Pollion*, vit le jour, et inséra quelques articles de circonstance dans les *Magazines* du temps. Après avoir fait tout cela il songea à partir pour La Jamaïque, la Caroline ou les Indes, aux gages de quelque marchand, et pour ne pas mourir tout à fait de faim. Un hasard heureux lui permit d'entrer comme correcteur à l'imprimerie Clarendon, qui était à Oxford (1765). Dans cette ville savante, il trouva enfin le repos, une existence assurée, des amis littéraires, une gloire honorée. Ce fut là qu'il écrivit sa traduction des *Lusiades*, qui lui procura le moyen d'acquitter ses dettes et de venir au secours de ses sœurs. En 1772 il se retira quelque temps dans une ferme des environs. Après avoir refusé d'entrer dans les ordres, où l'évêque Lowth lui promettait une position honorable, il prit le parti de suivre, en qualité de secrétaire, le commodore Johnstone (1779), visita avec lui le Portugal, et y fut reçu par le duc de Bragance membre de l'Académie royale de Lisbonne; de retour à Londres, il accepta une place d'agent des prises (1780), et se maria avec la fille d'un fermier. Mickle mérite d'occuper un rang distingué parmi les poètes anglais; ses vers ont de la simplicité, de la force et de l'harmonie. On a encore de Mickle : *Syr Martyn, or the concubine*; Oxford, 1767, 1778, in-8°, poème dans la manière de Spenser; — *Letter to Harwood*, qui avait donné une fort mauvaise

version du Nouveau Testament; — *Voltaire the shades, or dialogues on the deistic controversy*; ces deux écrits avaient pour objet de venger la religion révélée des attaques la philosophie; — un recueil poétique, continuation de celui de Dodsley (Londres, 174 vol.), et qui contient de lui plusieurs pièces — *Camoens's Lusiad*; Oxford, 1775, in-8°. Cette traduction passe, à l'*Iliade* de Pope, pour le plus beau morceau de ce genre, quoiqu'on lui trouve des incorrects et certaines licences qui déparent en plus d'endroit les beautés de l'original. Mickle l'a précédé d'une vie de Camoens et d'une *histoire de la découverte des Indes*; — *The Siege of Marsailles*, tragédie que Garrick et Sheridan refusèrent de jouer; — *Almeda Hill*, poëme 1780; — des *ballades, articles* dans des *European Magazine*, etc. On a recueilli ses meilleures poésies en 1794 (Londres, in-4°). P. L.— Johnson et Chalmers, *Poets*, 1810.

MICON (Μίκων), peintre athénien, fils Phanochus et contemporain de Polygnote, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. L'histoire personnelle de Micon est peu connue. Il fut des peintres choisis par les Athéniens pour peindre sur les galeries du Céramique, récemment agrandies ou rebâties par Cimon, leurs grands victoires sur les Perses. Les Athéniens lui confièrent aussi la décoration des murailles du temple de Thésée à Athènes, comme à un de leurs artistes les plus éminents. Il représenta la *bataille des Amazones et des Athéniens* sous Thésée dans la galerie du Céramique, qui, à cause de ses peintures dont elle était ornée, s'appela la *galerie peinte* ou le *Pécile* (ἡ ποικίλη στοά, paraît qu'il assista aussi Panænus dans le tableau de la *bataille de Marathon* dans la même galerie, car on raconte qu'il fut condamné à une amende de trente mines pour avoir peint les barbes plus grands que les Grecs. Dans le temple de Thésée il peignit une autre *bataille des Amazones et des Athéniens*, et lui donna pour pendant *combat des Centaures et des Lapithes*. Micon peignit encore une troisième muraille dans le même temple; mais ce tableau fut tellement effacé par le temps que le voyageur archéologue Pausanias ne put pas en découvrir le sujet. Micon décora aussi, avec Polygnote, le temple des Ictures; il y représenta pour sa part le *retour d'Argonautes en Thessalie avec Médée*, et les *filles de Pélias, Astérope et Antinoé*. Pausanias prétend que ce qu'il y avait de mieux dans cette peinture était Acaste et ses chevaux. Micon cherchait les sujets qui lui fournissaient l'occasion de représenter des chevaux, genre de peinture où il excellait. Cependant Simon, qui fut à la fois un artiste et l'auteur d'un traité de critique, reprocha à Micon d'avoir donné à ses chevaux des cils à la paupière inférieure, ce qui est contraire à la réalité. Ce reproche ne prouve rien contre l'habileté du peintre puisqu'un



ère et exercé ne put relever dans ses tableaux et ce léger défaut. Une figure d'une des batailles Micon fut l'origine d'un proverbe athénien. Le peintre représenta un guerrier nommé Boutès assés ou caché par un rocher, de sorte que l'on voyait que sa tête et ses yeux. Cette manière péjorative de peindre un guerrier parut si inépuisable que lorsqu'on parlait de quelqu'un qui avait tiré d'affaire à peu de frais, qui avait appliqué sa tâche à la hâte, on disait c'est Micon qui a peint Boutès (Βούτην Μίκων ἔγραψεν) ou son expéditif que Boutès (θάρττον ἢ Βούτης). On Plinie Micon fut avec Polygnote le premier qui fit usage, comme couleur, de l'ocre attique (sillis) et qui se servit d'un noir fait avec des scions de vigne brûlés. D'après Varron il est un de ces artistes qui conservèrent les manières conventionnelles et mal finies dont Apelles et Protogènes s'éloignèrent. Mais Varron n'est un connaisseur en beaux-arts, et le défaut qu'il remarque dans Micon et ses contemporains, par rapport aux peintres du siècle suivant, se remarquerait aussi bien dans les œuvres de Michel-Ange et même dans celles de Raphaël comparées aux ouvrages des peintres de l'école florentine. Micon fut aussi un statuaire, et il fit la statue de Callias, vainqueur au pancrace, dans l'7<sup>e</sup> olympiade.

On connaît encore un MICON, fils de Nicérate, statuaire de Syracuse, auteur de deux statues de Perseus II à Olympie, l'une à cheval, l'autre à pied. Elles furent faites après la mort de Hiéron, l'ordre de ses fils. Cet artiste vivait donc vers 215 avant J.-C.

L. J.

*Encyclop. Hist. Nat.*, XXXIII, 13; XXXV, 6, 19. — Pausanias, I, 15, 17, 18; VI, 6, 12. — Elien, *Hist. An.*, IV, 50; 38. — Varron, *Ling. Lat.*, VIII, 12, édit. de Müller. — Lucien, II, 71. — Sopater, *Rhet. Græci*, p. 340, éd. Ald. — Eusebius, *Proverb.*, I, 11. — Böttiger, *Ideen zur Archæologie der Malerei*, vol. I, p. 254-260. — Sillig, *Catalogus Artificum*.

**MICQUEAU (Jean-Louis)**, théologien français, né à Reims, vers 1530; mort vers la fin du seizième siècle. Il prit le parti de la réforme, alla ouvrir une école à Orléans, en 1567, et professa les humanités au collège de la même ville. Lié d'amitié avec Gentien Hervet, moine de Reims et originaire d'Orléans, la différence de leurs religions ne tarda pas à les séparer, et il s'en suivit quelques écrits virulents échangés entre eux. On a de lui : *Lycamonia castri obsidio et excidium*; 1554; — *De constituenda apud Aurelios juventutis disciplina Oratio*; 1558; — *Aureliæ urbis memorabilis ab Anglis obsidio, anno 1428, et annoz Virginis Lotharingæ res gestæ*, 1560; — Réponse au discours de Gentien Hervet, sur ce que les pilliers, voleurs et bruliers des églises disent qu'ils n'en veulent qu'aux prêtres; 1564; — *Deuxième Réponse de Jean-Louis Micqueau, maître d'école à Orléans, aux des reveries, exécérables blasphèmes; erreurs et mensonges de G. Hervet*; 1564. A. L.

*Revue historique et littéraire de la Champagne*, n° 11, 15 novembre 1854, p. 74.

**MICRÆLIUS (Jean)**, historien et publiciste allemand, né à Cöslin, en 1597, mort en 1658. Nommé en 1627 professeur d'éloquence au *Pædagogium* de Stettin, il y enseigna par la suite la philosophie et la théologie. On a de lui : *Das alte Pommerland* (L'ancienne Poméranie); Stettin, 1639 et 1722, 2 vol. in-4°; — *De mutationibus rerum publicarum earumque causis, præsagibus et curatione*; Stettin, 1652, in-4°; — *Lexicon Philosophicum*; Iéna, 1653, et Stettin, 1662, in-4°; — *Regia politica Scientia*; Stettin, 1654, in-12; — une trentaine d'opuscules théologiques, philosophiques et historiques, dont quatre furent mis à l'index.

O. Freher, *Theatrum*. — Witte, *Memoriæ Theologorum* — Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

**MICYLLUS**. Voy. MOLTZER.

**MIDDELBOURG (Paul DE)**, savant mathématicien hollandais. Il tirait son nom de la ville où il naquit, en 1445; il mourut à Rome, le 15 décembre 1534. Il fit ses études à Louvain; de retour dans sa patrie, il entra dans les ordres, et devint chanoine de Saint-Barthélemy de Middelbourg. Il professa dans cette ville la philosophie, la théologie, la médecine et les mathématiques; mais comme les sciences étaient alors peu goûtées en Zélande, au lieu de voir de nombreux élèves accourir à ses leçons, il se vit persécuté par la magistrature et le clergé, qui le bannirent et confiscèrent son petit patrimoine. Paul, il est vrai, avait attaqué imprudemment l'ignorance, les vices, et les superstitions de ses concitoyens. Il nous apprend lui-même ces faits dans sa *Lettre Apologétique sur la célébration de la Pâque*, où il remercie le ciel de ce « qu'ayant pris naissance dans un pays de barbares et d'ignorants, où l'ivrognerie est regardée comme la principale vertu, il a trouvé dans son exil des étrangers qui lui ont offert plus qu'on n'avait pu lui enlever chez lui (1) ». Il revint d'abord à Louvain, et y enseigna les mathématiques avec un tel succès que la seigneurie de Venise l'appela à Padoue pour y professer cette science; Middelbourg occupa sa chaire peu de temps, et se mit à voyager à travers l'Italie, se faisant admirer partout par sa science, son éloquence et sa belle latinité. Enfin il se fixa auprès de Francesco-Maria della Rovera, duc d'Urbino, qui le prit pour médecin et lui donna l'abbaye de Castel-Duranti. Sur la recommandation de ce duc et celle de l'archiduc Maximilien (depuis empereur), dont Middelbourg avait su gagner l'amitié, le pape Alexandre VI le nomma évêque de Fossombrone, le 30 juillet 1494. Quoique

(1) « Gratias Deo agemus quod Middelburgo oriundi, et glacialis Oceani barbara Zelandiæ insula; etsi fas sit dicere, vervecum in patria; aut cerdonum regione nati; in qua ebrietas sola, ut virtus summa, laudatur; uberrime id Dei benignitate consecuti sumus, ut external; et Itali plura nobis sponte afferenda donabunt (donarent) quam civis nostri a nobis auferre et usurpare poterunt. »

étranger, les papes Jules II et Léon X, appréciant son haut mérite, le députèrent pour assister et présider au cinquième concile de Latran (commencé en 1512, terminé en 1518). Il y insista fréquemment pour la réforme du calendrier; mais des affaires plus pressantes obligèrent le saint-siège de renvoyer à un autre temps cette réforme, qui ne fut accomplie que sous Grégoire XIII, le 24 février 1582. Middelbourg passa le reste de sa vie occupé de ses devoirs épiscopaux et de ses études, partageant son temps entre Fossombrone et Rome. Il assistait à l'office divin dans cette dernière ville, lorsqu'il mourut subitement, à l'âge quatre-vingt-neuf ans. Il fut enterré à Notre-Dame del Anima (église des Allemands). Jules-César Scaliger (1) le qualifie ainsi : « Omnium sui sæculi mathematicorum, ex nationis prærogativa, facile princeps. » On a de Paul de Middelbourg : *Giudizio dell' anno mille quattrocento ottanta*, s. l. n. d.; le titre seul est en italien, le texte est en latin : l'auteur y censure fortement divers mathématiciens célèbres à l'époque, inconnus aujourd'hui, tels que : Bianchini, Proscedimo, Baldomando, Alpenagio, Giovanni Anglico, Henri de Malines, etc.; — *Prognosticon ad Maximilianum Austriacum*, Louvain; réimprimé sous le titre de *Practica de pravis Constellationibus, ad Maximilianum Austriacum*; Urbin, 1484; — *Defensio Prognostici adversus Joannem Barbum*; Urbino, 1484; Giovanni Barbo était neveu du pape Paul II; — *Invectiva in superstitiosum Valtem*; lorsque Paul de Middelbourg fut parvenu à l'épiscopat, il défendit la réimpression des quatre ouvrages précédents, et en fit détruire le plus grand nombre d'exemplaires possible; aussi sont-ils excessivement rares (2); — *Operetta del numero de gli Atomi, contro l'ingordigia de gli Usurari*; — *Epistola ad Universitatem Lovaniensem : De Paschate recte observando*, 1487. Cette lettre fut attaquée par Pierre de Rivo, docteur en théologie de l'université de Louvain; Middelbourg y répondit dans une *Epistola apologetica magistri Pauli de Middelburgo, alumni universitatis Lovaniensis*; Louvain, in-4°, s. d.; Pierre de Rivo riposta par trois livres intitulés *Responsum ad Epistolam apologeticam*, etc.; 1488; — *Prognosticon ostendens anno Domini M. D. XXIV nullum, neque universale, neque particulare diluvium futurum*; Fossombrone, 1523. — *Paulina, de recta Paschæ Celebratione, et de die Passionis Domini nostri Jesu-Christi*;

(1) Paul de Middelbourg fut le parrain de Scaliger, et lui donna le nom de Jules, malgré le père de l'enfant, qui voulait l'appeler Camis. « Canes tul, lui dit Paul, sua fortuna defuncti sunt : hunc dictatorem alterius fati, novi sane caput oportet esse. » Le père consentit enfin à changer le nom de Camis en celui de César.

(2) Ce fut vers cette époque que Paul se créa des armoiries qui prouvent en faveur, sinon de sa modestie, du moins de son orthodoxie. Son écusson portait un soleil d'or, deux étoiles d'argent à huit rayons et un croissant renversé d'or, le tout formant la croix.

Fossombrone, 1513, in-fol. Cet ouvrage, qui est fort savant pour le temps (1), est divisé en quatre-vingt-trois livres, suivant le nombre des années de la vie de Jésus-Christ; les quatorze premiers sont dédiés au pape Léon X, les dix-neuf autres à l'empereur Maximilien I<sup>er</sup>. L'auteur y explique la nécessité de la réforme du calendrier depuis que la précession des équinoxes, dont on n'avait pas tenu compte, avait tellement dérangé l'ordre des saisons que l'on célébrait la Pâque quelquefois un mois entier avant le terme marqué par le concile de Nicée. L'auteur ne se bornait pas à critiquer le calendrier Romain, il examinait aussi ceux des Égyptiens, des Juifs, des Arabes, et se proposait de donner une notion exacte de tous les temps. Il s'y occupe aussi longuement de l'année et du jour de la naissance de Jésus-Christ, ainsi que de la date exacte de sa mort. A. L.—Z.—E.

Jules-César Scaliger, *Exercit., ad Caræan.*, p. 266. — Le Mire, *Elogia Belgica*, p. 28. — Le même, *Scripta Sæculi XVI* (1<sup>re</sup> edit.), p. 25, 26. — Sweet, *Athe Belgicæ*, p. 595-596. — Valère André, *Bibl. Belgica*, t. 1. — Gerard Geldenhaver (Noviomagus), *Ep. de Zelam Situ.* — Fabricius, *Bibl. med. et inf. Latinit.*, t. p. 641. — Ughelli, *Italia Sacra*, t. II, p. 334. — G. Voss, *De Scientiis Italia Mathematica* (edit. de 1660), p. 229. — Smallegang, *Cronyk van Zeeland*, p. 323. — Bernard Baldi, *Cronica de' Matematici* (Urbin, 1707, in-4°), p. 116. — La Rue, *La Zelande Lettrée*, p. 72-74. — Heussen, *Historia Episcopatus*; Middelb., p. 25. — Lak Concil., ann. 1512-1518. — Lelong, *Bibliothèque Sacra*, p. 896. — Prosper Marchand, *Dictionnaire*, t. II.

**MIDDENDORP** (Jacques DE), historien hollandais, né à Ootmerssum (2) (Over-Yssel), 1537, mort à Cologne, le 16 janvier 1611. Il ses études à Zwolle, sous Jean Telgius, van Logen et Boëe Epo. En 1580 il fut nommé docteur ad gradus du chapitre de Notre-Dame de Cologne, s'y fit recevoir docteur en droit et en théologie, le 4 septembre 1582, et professa long-temps la philosophie au collegium Montanum de cette ville. Ses principes étaient ceux des théologiens scholastiques. Les troubles excités par Gebhard Trübner obligèrent Middendorp à se retirer en Westphalie, où il donna des leçons publiques dans plusieurs académies. De retour à Cologne en 1594, il obtint, le 30 août 1601, une prébende presbytérale de la métropole, et devint successivement chanoine et doyen de Saint-André, recteur et vice-chancelier de l'université. On a de lui plusieurs ouvrages écrits d'un style simple et pur, mais avec peu d'ordre et sans critique. Les principaux sont : *De celebrioribus universitatibus Academiis*, libri duo; Cologne, 1567 et 1571, in-12; réimprimé une troisième fois, sous le titre de *De Academiis celeberrimis universitatibus terrarum orbis*, libri tres, etc.; Cologne, 1594, in-12, une quatrième édition, corrigée et contenant huit livres, parut à Cologne, en 1602, in-12. L'auteur s'y étend longuement sur l'origine des académies

(1) Les cardinaux Pierre d'Ailly et Nicolas de Cusa (voir ces articles) avaient déjà écrit sur cette matière et avait résolu d'en traiter dans les conciles de Constance et de Bâle; mais cette décision était restée sans effet.

(2) Et non à Oldenzeel, comme l'ont écrit Swert, Valère André et Poppens.

coloris, et grava à l'eau-forte neuf pièces, dont plusieurs sont justement estimées pour la force du dessin et l'intelligence de la pointe. A l'époque où il fit ces planches, vers 1637, « personne ne gravait avec plus de maîtrise, même en Italie ».

Nicolas Mignard a laissé deux fils. L'aîné, Pierre, étudia l'architecture et la peinture sous la direction de son oncle, Pierre Mignard. Il peignait avec assez de correction, mais froidement et sans génie; il devint peintre de la reine Marie-Érèse et architecte du roi, et fut reçu de l'Académie, le 31 décembre 1671. Il mourut en 1725.

Paul, second fils de Nicolas Mignard, naquit à Avignon et mourut à Lyon, le 5 octobre 1691, âgé de cinquante-deux ans. Il fut reçu membre de l'Académie royale de peinture le 11 juin 1672, sur la présentation du portrait de son père. Suivant Walpole, il travailla beaucoup en Angleterre.

Une Note sur quelques anciens Artistes d'Avignon, par M. P. Achard, archiviste du département du Vaucluse, insérée dans les *Archives de l'Art français* (IV, 177), signale un Pierre MIGNARD, peintre et architecte, qui fut reçu le 1<sup>er</sup> février 1750, dans la confrérie des pénetants blancs d'Avignon, et qui devait être le fils de l'un des deux derniers artistes dont nous venons de parler.

H. H—N.

F. VUOT, *Notice des Tableaux du Louvre. — Archives de l'Art français. — J. Renouvier, Des Types et manières des maîtres Graveurs. — L. Dusseux, Les Artistes français à l'étranger. — Robert-Dumesnil, Le peintre graveur français.*

MIGNARD (Pierre), dit le Romain, célèbre peintre français, frère du précédent, né à Troyes, le 11 novembre 1610, mort à Paris, le 31 mai 1695. Destiné par son père à la médecine, il renonça de bonne heure à cette carrière pour se livrer tout-entier à son goût pour les arts, et fit ses premières études à Bourges, sous la direction de Jean Boucher (1). Il ne resta qu'un an dans l'atelier de ce peintre, revint travailler pendant quelque temps dans sa ville natale, puis se rendit à Fontainebleau, où il ne consacra pas moins de deux années à l'étude des chefs-d'œuvre rassemblés dans cette résidence et qui attiraient alors l'élite des jeunes artistes. A peine de retour à Troyes, il fut chargé de peindre divers tableaux sur la chapelle du château de Coubert, en Brie, appartenant alors au maréchal de Vitry. Ces premiers essais lui valurent la protection du maréchal, qui l'emmena à Paris et le fit entrer dans l'atelier de Simon Vouet. Ce dernier jouissait d'une grande réputation, et les élèves venaient en foule chez lui; il distingua bien vite

Mignard, le prit en affection et le fit accepter comme maître de dessin de M<sup>lle</sup> de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans. Pressant la destinée du jeune artiste et voulant se l'attacher par des liens intimes, Vouet lui offrit sa fille en mariage. Mais Mignard brûlait du désir de voir l'Italie; il refusa une alliance qui, si elle assurait l'avenir, enchaînait son indépendance. Au mois de mars 1635, il partit pour Rome, où résidait toute une colonie française d'artistes et de gens de lettres. Au premier rang se distinguait Poussin, qui en était comme le chef; puis venaient son beau-frère Gaspard Duguet, ses élèves Pierre Érad, Jean et François Lemaire; enfin Claude Lorrain, Sébastien Leclerc, Chapon, Gabriel Naudé, etc. Il y rencontra encore Alphonse Dufresnoy, qu'il avait connu dans l'atelier de Simon Vouet, et forma avec lui une liaison des plus étroites. Les deux amis « logèrent ensemble, mirent en commun leurs ressources, leur mauvaise fortune, leurs sentiments, leurs pensées ». Ensemble ils se livrèrent à l'étude d'un art pour lequel ils éprouvaient la même passion. Mignard donnait à Dufresnoy d'utiles conseils sur la pratique de son art et recevait de lui des enseignements non moins précieux pour un homme dont l'éducation première avait été presque nulle.

Pendant les neuf premières années de son séjour à Rome, Mignard s'adonna presque exclusivement à l'étude des maîtres. Des travaux auxquels il se livra jusqu'en 1644 on ne connaît guère que des portraits (1); ceux de Hugues de Lionne, secrétaire des commandements de la reine Anne d'Autriche et plénipotentiaire de France en Italie, de Henri Arnauld, depuis évêque d'Angers, du pape Urbain VIII. Plus tard il peignit ceux du cardinal J.-B. Pamphili, des deux cardinaux Médicis, d'Alexandre VII, et il décora de peintures à fresque les églises de Saint-Charles des quatre fontaines et de Sainte-Marie in Comitelli. En 1653, cédant aux vives instances de Dufresnoy, il se rendit à Venise après avoir visité Florence, Parme, Modène, Mantoue. A Bologne il fut pendant quelques jours l'hôte de l'Albane. C'est pendant les huit mois qu'il resta à Venise que Mignard peignit les premières de ces vierges auxquelles les Italiens donnent le nom de *mignardes*.

Arrivé à l'âge de quarante-sept ans, fixé depuis vingt-deux ans en Italie, compté au nombre des maîtres de ce pays, marié à une Romaine, Mignard semblait destiné à terminer sa carrière loin de sa patrie, lorsqu'il se vit obligé de céder aux sollicitations de M. de Lionne, qui le pressait

(1) Jean BOUCHER, ou ROUCHIER, peintre et graveur, à Bourges, le 20 août 1668, mort vers 1633, peignit dans une manière des peintres verriers et dans un goût tout français, bien qu'il ait fait trois voyages en Italie, en 1600, 1611 et 1625. « Il a laissé six estampes gravées, dit M. Robert-Dumesnil, d'une pointe qui ressemble plus à celle de Pierre Scabergue, dans ses bonnes pièces, qu'à tout autre. » Ces estampes sont très rares. [Voir *Recherches sur la vie de quelques Peintres provinciaux de l'ancienne France*, par M. de Chennevières-Poinet.]

(1) En 1643 et 1644 Poussin avait employé Mignard à faire quelques copies de maîtres italiens pour M. de Chantelou, et il écrivait à celui-ci. « Mignard a fait sa copie différente pour le coloris de l'original autant comme il y a du jour à la nuit. » Le 16 août 1648, Poussin écrivait encore : « J'aurai déjà fait faire mon portrait pour vous l'envoyer comme vous le désirez, mais il me fâche de dépenser une dizaine de pistoles pour une tête de la façon de M. Mignard, qui est celui qui les fait le mieux, quoiqu'elles soient fardées, sans force ni vigueur. »

de la part du roi de se rendre en France et l'assurait de la protection du cardinal Mazarin. Cependant en s'éloignant de Rome il nourrissait la secrète pensée d'y revenir si son voyage ne répondait pas à ce qu'il en espérait; aussi laissa-t-il sa femme et ses enfants derrière lui. A Avignon, il fut atteint d'une maladie grave et obligé de s'arrêter pendant plusieurs mois dans cette ville, où résidait son frère Nicolas. A peine rétabli, il reprit ses pinceaux, et fit pour l'église de Caillon un tableau de *Saint Vêran terrassant le dragon de la fontaine de Vaucluse*. Il peignit aussi le portrait de la belle et infortunée marquise de Ganges, « qui, raconte Monville, pour échauffer l'imagination du peintre, employa le même moyen dont un orateur grec s'était servi pour emporter les suffrages de l'aréopage en faveur de Pluryné, dont il plaidait la cause ». C'est encore à Avignon que Mignard et Molière se rencontrèrent et se lièrent d'une vive et durable amitié (1). Arrivé à Fontainebleau (septembre 1658), Mignard fut introduit à la cour par M. de Lionne et chargé aussitôt de faire le portrait du roi destiné à être envoyé à l'infante d'Espagne, Marie-Thérèse, fiancée à Louis XIV. La réussite de cette œuvre établit tout d'un coup la réputation de l'artiste. Bientôt il eut un parti à la cour, et entra en lutte ouverte avec Le Brun, le peintre officiel de la majesté royale; les courtisans se disputèrent ses ouvrages; la reine mère le nomma son peintre ordinaire, et le chargea de la décoration du dôme du Val-de-Grâce, qu'elle venait de faire construire. Il est bien difficile de porter un jugement certain sur cette œuvre, la plus importante que nous ait laissée Mignard. Le temps n'a pas respecté cette fresque curieuse, qu'avec le concours de Dufresnoy il acheva en moins d'une année. Des retouches faites après coup, et par les procédés ordinaires de la peinture, ont disparu et détruit l'effet du tableau. Malgré cela, on est frappé de la belle ordonnance de la composition et du savoir de l'artiste, qui d'un pinceau plutôt gracieux que ferme, plutôt habile qu'inspiré, a mené à fin une si vaste entreprise.

Après avoir achevé ce grand travail (1664), Mignard, renonçant à l'Italie, fit venir sa famille en France. Mais s'il avait pris rang dans le nombre des grands artistes français de son temps, la première place parmi eux appartenait toujours au protégé du roi et de Colbert. Le Brun était directeur de l'Académie. Mignard refusa de s'élever au-dessus de lui (2). Élevant autel contre autel, il tenta de restaurer les vieux privilèges des

maîtres jurés de la corporation de Saint-Luc, fit nommer prince de la maîtrise et prit la plus active aux querelles de ce corps, con l'Académie naissante (1). Il contribua cependant aux grands travaux artistiques qui s'accomplirent à cette époque; et lorsque la mort de Colb (1683) eut fait passer la surintendance des beaux arts entre les mains de Louvois, Mignard fut chargé d'une partie de la décoration des appartements de Versailles. En juin 1687 il mourut.

Le Brun mourut au mois de février 1686. Mignard fut aussitôt nommé premier peintre du roi et directeur des Gobelins (2); en même temps les ordres du roi lui ouvraient les portes de l'Académie, que du vivant de son illustre rival avait refusé de franchir. Le 4 mars 1690, dans la même séance, il fut agréé, reçu académicien, nommé recteur, chancelier, puis directeur de cette compagnie, qu'il avait tant combattue, où, en revanche, il était détesté et accusé, sans de fortes raisons, de jalousie et d'avarice. En guise de tableau de réception, le nouvel académicien offrit à ses collègues une copie en saillies de la coupole du Val-de-Grâce qu'il avait fait exécuter, dit-on, par Michel Corneille. À partir de cette époque Mignard parut se relever dans sa gloire; il ne peignit plus que quelques sujets de sainteté. Il mourut le 13 mai 1695, au moment où il espérait encore exécuter la décoration de la coupole des Invalides sur des plans achevés en moins de deux mois et qu'il avait fait agréer par Louvois (3). Mignard avait alors de cinquante ans lorsqu'il revint d'Italie; à la fin de ses ouvrages qu'il fit en France sont-ils presque tous le fruit de sa vieillesse. C'est surtout comme peintre de portraits qu'il se fit parmi nous une réputation. On porte à plus de cent trente le nombre de ceux qu'il exécuta pour les courtisans de Vaugondy, Mmes de La Vallière, de Montespan, de La Fayette, de Maintenon, de Sévigné, de La Fayette, Bossuet, Turenne, Colbert posèrent successivement devant lui. Ses ouvrages ornent la plupart des collections de l'Europe, parmi lesquelles nous citerons : le musée du Louvre (qui possède huit tableaux de lui), plusieurs églises et l'église de Rome, les musées du Belvédère de Vienne, de L'Ermitage à Saint-Petersbourg, de Berlin, Dresde, Darmstadt, Bruxelles, Copenhague, Madrid. En 1663 Mignard avait contri-

(1) Voir à ce sujet le *Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts*, fascicule I, p. 70 et suiv. ainsi que les *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie royale de Peinture*, publiés pour la première fois par M. A. Montaignon.

(2) « Successeur de Ch. Le Brun en 1680, P. Mignard, trop âgé pour exercer utilement les fonctions de directeur des manufactures royales, n'en eut guère que le titre. La partie active fut confiée à M. de La Chapelle, architecte, Intendant des bâtiments du roi et directeur au département de Paris... » Lacordaire, *Notice historique sur les manufactures impériales de tapisseries des Gobelins*; 1855.

(3) Les peintures de la coupole des Invalides ne furent exécutées que huit ans plus tard.

(1) *La Jeunesse de Molière*, par P.-L. Jacob (P. Lacroix); Paris, 1839.

(2) « Monsieur, nous nous sommes informés de votre Académie entièrement; on nous a assuré que nous ne pourrions pas en être sans y tenir et exercer quelques charges, ce que nous ne pouvons pas faire, n'ayant ni le temps ni la commodité de nous en acquitter, pour être éloignés et occupés comme nous le serons au Val-de-Grâce; nous étions venus vous remercier de l'honneur que vous avez fait à vos très-humbles serviteurs MIGNARD et DUFRESNOY (sic), ce 12 fév. 1663. »

avec Dufresnoy et le sculpteur Michel Anguier à la décoration de l'hôtel d'Hervart, ancien hôtel l'Épernon, aujourd'hui hôtel des Postes. Il exécuta, vers 1678, pour Philippe d'Orléans, frère du roi, les plafonds du palais de Saint-Cloud. La peinture du grand salon et la descente de croix qu'il fit pour la chapelle de cette résidence sont rangées au nombre de ses meilleurs ouvrages. A Versailles il avait également peint en 1684 les plafonds de la petite galerie, ceux des salons qui en dépendent et les appartements de Monsieur. Le souvenir de ces derniers ouvrages, qui furent détruits en 1723, nous a été conservé par les gravures de Gérard Audran. Enfin, il a gravé une *Sainte Scolastique agenouillée devant la Vierge*, et publié en 1684 l'ouvrage posthume de son ami Dufresnoy : *De Arte graphica*.

Un très-grand nombre des ouvrages de Mignard ont été gravés par les principaux artistes de son temps, les Poilly, les Audran, Van Schuppen, Janteuil, Edelinck, Masson, etc.

Mignard a été porté aux nues par ses contemporains; on l'a mis au rang des plus grands peintres; Molière, Scaron, La Bruyère, M<sup>me</sup> de Sévigné l'ont illustré. On lui a reconnu tous les mérites d'un grand génie, et par-dessus tout on lui a su gré d'avoir voulu être un peintre italien.

Mignard s'était fait à Rome, dit son complaisant biographe, l'abbé de Monville, une manière conforme à celle des Carrache, mêlant avec beaucoup d'art la grâce et l'onction de Louis à la vivacité et à la fierté d'Annibal. Tous les ouvrages qu'il a faits à Rome depuis 1645 jusqu'à son départ et ceux qu'il fit à son retour en France ont de cette première manière, à laquelle dans la suite il substitua celle du Guide. » C'est précisément cela que nous lui reprochons aujourd'hui. Dessinateur incorrect, coloriste sans force ni magie, il se sauve par un certain art d'arrangement, un savoir-faire qui devine le goût d'une époque, se l'approprie, meurt avec elle et n'est pas nécessairement un titre de gloire auprès de la postérité. « Ce qui manqua à Mignard, dit M. Ch. Blanc, ce fut l'originalité. Il n'eut ni la grandeur ni les défauts mêmes du génie. Aussi dirai-je volontiers que P. Mignard fut un peintreminent; mais je n'irai point jusqu'à dire avec La Bruyère : Vignon est un peintre; l'auteur de *Pyrame* est un poète; mais Corneille est Corneille, Mignard est Mignard (1). » On connaît trois élèves de Mignard : Jérôme Sorlay, Nicolas Fouché et un Flamand nommé Carré.

Mignard avait épousé à Rome Anguilla Aularda ou Avolaria, suivant de Monville, fille d'un architecte, et il en eut quatre enfants. Charles, né à Rome, en 1646, devint gentilhomme de la chambre de Monsieur, frère de Louis XIV, et mourut sans postérité; Catherine-Marguerite, née également à Rome, en 1652, mourut sans en-

fants, le 2 février 1742. Elle eut une très-grande réputation d'esprit et de beauté et servit de modèle à son père pour un grand nombre de ses ouvrages. Elle épousa, le 16 mars 1696, Jules de Pas, comte de Feuquières (1). Les deux derniers enfants de Mignard furent François-Pierre, né en janvier 1664, qui fut religieux mathurin, et Rodolphe, qui vivait encore en 1743.

H. H.—N.

Léplé, *Vie de Mignard*, dans les *Mémoires inédits sur les membres de l'Académie royale de peinture*. — De Monville, *Vie de Mignard*. — Ch. Blanc, *Hist. des Peintres de toutes les écoles*. — *Magasin Pittoresque*, XVIII, 1859. — F. Villot, *Notice des tableaux du Louvre*. — L. Dussieux, *Les Artistes français à l'étranger*. — J. Renouvier, *Des Types et Manières des maîtres graveurs*. — Robert Duménil, *Le Peintre graveur français*. — Ch. Ferrault, *Les Hommes illustres de ce siècle*.

\* MIGNARD (Thomas-Joachim-Alexandre-Prosper), littérateur français, de la famille des précédents, né à Châtillon-sur-Seine, le 15 décembre 1802. Fils d'un juge de paix, il étudia le droit, et exerça moins de deux années, à la cour royale de Paris, la profession d'avocat, qu'il quitta pour se consacrer à l'étude. Il est correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, et membre de l'Académie de Dijon. Nous citerons de lui : *Éclaircissements sur les pratiques occultes des Templiers*; Dijon, 1851, in-4° : insérés d'abord sous le titre de *Suite des Antiquités d'Essarois*, dans le tom. III des *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*; — *Monographie du Coffret de M. le duc de Blacas*; Paris, 1852, in-4° : — *Suite de la Monographie du Coffret de M. le duc de Blacas, ou preuves du manichéisme de l'ordre du Temple*; Paris, 1853, in-4°; — (en société avec M. L. Coutant) *Découverte d'une ville gallo-romaine, dite Landunum*; Paris, 1854, in-8°; — *Histoire de l'idiome bourguignon et de sa littérature propre, ou philologie comparée de cet idiome*, suivie de quelques *Poésies inédites de Bernard de La Monnoye*; Dijon, 1856, in-8° : ces cinq ouvrages ont été mentionnés honorablement par l'Académie des

(1) « Ce Jules de Pas n'avait jamais fait grand' chose, dit Saint-Simon, et sa femme, avant son mariage, avait en un enfant de M. Blouin, premier valet de chambre du roi et gouverneur de Versailles. Après son alliance avec Feuquières, elle continua paisiblement son commerce avec Blouin, chez qui les deux époux étaient logés. » Avant son mariage Marguerite Mignard avait en « une fille que Blouin a fait élever, qu'il appelle sa nièce et qui était à marier en 1712. » Voyez les *Mémoires de Saint-Simon*, le *Journal de Dangeau* et les *Archives de l'Art français*, tome IX. C'est cette contesse de Feuquières qui a fourni à l'abbé de Monville les renseignements fort suspects d'après lesquels il a écrit la vie de Mignard. Il est curieux de comparer les quelques lignes consacrées par le biographe à la fille de son héros aux passages de Saint-Simon et de Dangeau où il est question d'elle et de son mari.

Les deux enfants de Mignard dont nous venons de parler, Charles et Catherine-Marguerite, naquirent avant le mariage de leurs parents, ainsi que le prouvent les curieux documents insérés dans le IX<sup>e</sup> vol. des *Archives de l'Art français*.

(1) Ch. Blanc, *Hist. des Peintres de toutes les écoles*.

Inscriptions et Belles-Lettres; — *Biographie du général baron Testot-Ferry, et Exposé des événements militaires de 1792 à 1815*; Paris et Dijon, 1859, in-8°. M. Mignard a publié comme éditeur : *Le Roman en vers de très-excellent, puissant et noble homme Girart de Rossillon, jadis duc de Bourgogne, etc.*; Paris et Dijon, 1858, gr. in-8°; — *Noëls d'Aimé Piron, en partie inédits*; Dijon, 1858, in-12, avec un glossaire, et la musique des airs les plus anciens et les moins connus : Aimé Piron était père de l'auteur de *La Métromanie*. M. Mignard a fourni aussi des articles aux *Mémoires de l'Académie de Dijon*. E. R.

*Documents particuliers.*

**MIGNAULT** (*Claude*), plus connu sous le nom de *Minos*, érudit français, né vers 1536, à Talant, bourg près de Dijon, mort le 3 mars 1606, à Paris. Il ne commença qu'à l'âge de douze ans ses études, et en sortant du collège de Dijon il vint à Paris professer la philosophie et les humanités; du collège de Reims, où il resta quatre années, il passa dans celui de La Marche, puis dans celui de Bourgogne (1574). En 1578, il étudia le droit à Orléans, où il s'était retiré à cause de la fièvre pestilentielle qui désola vers cette époque une partie du nord de la France, et ce fut probablement après y avoir pris ses degrés qu'il fut pourvu de la charge d'avocat du roi au bailliage d'Étampes. On ignore à quelle époque il revint à Paris; mais il est certain qu'en 1597 il y remplissait les fonctions de doyen à la faculté de droit. En 1600 et en 1601, il fut chargé, de concert avec Edmond Richer, Nicolas Écclain et Jean Gallart, de réformer l'université. Mignault joignait à beaucoup d'érudition une probité rare; il était fort considéré par les savants de son temps, et le cardinal Bona l'a appelé avec raison *vir multæ lectionis et eruditionis*. On a de lui : *Eidyllium de felici et christiana profectioe principis Caroli a Lotharingia ad sacrum bellum in Turcos susceptum anno 1572*; Paris, 1572, in-4° : poëme traduit en vers français par l'auteur et imprimé dans la même année; — *De Re litteraria Orationes III*; Paris, 1574, 1576, in-8° : le troisième discours, intitulé *Ad Alciati Emblemata Laudatio*, a été réimpr. dans plusieurs éditions des notes de Mignault sur ces emblèmes; — *Alciati Emblemata cum notis Minois*; Anvers, 1574, in-16. Ce commentaire obtint un tel succès qu'on en fit une foule d'éditions jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Il semblait, selon la remarque du P. Nicéron, qu'à cette époque on n'avait pas une parfaite éducation lorsqu'on ne savait pas Alciat ainsi expliqué. Ce travail ne parut pas encore suffisant à Mignault, il le compléta par une traduction de l'ouvrage même d'Alciat en vers français de différentes mesures : *Les Emblèmes latin-français du seigneur André Alciat, avec la vie d'Alciat*; Paris, 1584, in-12. Il nous apprend

dans la préface que dès 1582 il y travailla heures qu'il estoit contraint de perdre dans un bateau, voyageant plusieurs fois par occasion d'Estampes à Paris, à Corbeil, et d'illec à Estampes, n'ayant pour lors autre chose meilleur pour passer-tems et récréer son esprit; — *I liberali Adolescentum Institutione Declamationes*; Paris, 1575, in-8°; — une vingtaine de distiques latins, insérés à la tête du traité *I Peste curanda* de Claude Fabry; Paris, 1566 in-8°. Ce savant a encore publié des éditions annotées, telles que les *Satires* de Perse (Paris, 1574, in-4°); *Partitiones oratoriæ Ciceronis* (1576, in-4°); *Audomari Talæi Rethorici* (1577, in-4°); *Ausonii Griphus ternarii nameri* (1583, in-8°); *Commentarii in oratione Ciceronis pro Sylla et pro Marcello* (Paris, 1584, in-4°); *Ausonii Eidyllia II* (158 in-8°), *Q. Horatii Epistolarum Libri II* (Paris, 1584, in-8°); *Epistolæ Arnulphi episcopi, Lexoviensis* (1585, in-8°), *C. Plinii Secundi Epistolarum Lib. X* (1588, in-8°), etc. Quelques-unes de ces éditions sont estimées. P.

Papillon. *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*, II. — De Molets, *Mémoires de Littér.*, VII, 200. — Nicéron, *Mémoires*, XIV. — Goujet, *Biblioth. française*, VII.

\* **MIGNE** (*Jacques-Paul*), éditeur français né à Saint Flour, le 25 octobre 1800. Il fut professeur au collège de Châteaudun, ordonné prêtre en 1824, et curé de Puiseaux (Loiret) en 1825. En 1833, il vint fonder à Paris *L'Univers religieux*, et résolut de publier un *Cours complet de Théologie et d'Écriture Saint* (*Bibliothèque universelle du Clergé*), qui devait se composer de 2,000 volumes. Il a fondé à Petit-Montrouge, près de Paris, un vaste établissement réunissant tout ce qui se rattache à la typographie. G. DE F.

*Biographie du Clergé contemporain*, t. III.

\* **MIGNET** (*François-Auguste-Marie*), historien français, né à Aix, le 8 mai 1796. Élevé d'abord au collège de sa ville natale, il y termina sa quatrième, lorsque des inspecteurs frappés de son intelligence, le firent nommer demi-boursier au collège d'Avignon. Rentré à Aix en 1815, pour y suivre les cours de droit il rencontra dès le premier jour, aux bancs de l'école, M. Thiers, arrivant de Marseille, avec lequel il se lia dès lors d'une amitié qui ne se pas démentie depuis. Tous deux, dans la même année, en 1818, furent reçus au barreau d'Aix. La thèse de M. Mignet, sur *l'Absence*, fut remarquée pour la partie philosophique : les calculs de probabilité qui ont servi au législateur à établir les principes de la matière y étaient habilement déduits et exposés. Mais, comme M. Thiers il avait beaucoup plus de goût pour les études littéraires que pour les luttes du prétoire. Tandis que son ami était couronné à Aix pour un *Éloge de Vauvenaryes*, M. Mignet l'était à Nîmes pour un *Éloge de Charles VII*. Il obtint bientôt un succès plus élevé : l'Académie des Inscriptions et

les-Lettres avait proposé pour sujet d'un prix décerner en 1821 « d'examiner quel était à l'événement de saint Louis l'état du gouvernement et de la législation en France et de montrer quels étaient à la fin du règne de ce roi les effets de ses institutions ». Le prix fut partagé entre M. Mignet et M. Arthur Beugnot. Daurin, en rendant compte, dans le *Journal des Savants* de mai 1822, du travail de M. Mignet, connaissait « que les vues par lesquelles l'auteur avait étendu son sujet et éclairci les préliminaires supposaient une étude approfondie de l'histoire de France », et il trouvait que ce travail recommandait moins par l'exactitude des détails que par l'importance et la justesse des conclusions générales ». Il insistait sur cette importance des résultats généraux, et signalait « la profondeur et quelquefois la hardiesse des pensées, la précision et souvent l'énergie du style ». Ce premier et remarquable travail, M. Mignet manifestait sa vocation naturelle, en même temps que le procédé le plus habituel de son enseignement. Désormais le séjour d'une petite ville ne de plus lui suffire, et en juillet 1821 il se rendit à Paris, où M. Thiers le rejoignit deux mois plus tard. Patronné par Manuel, l'un des chefs du libéralisme, il entra à la rédaction du *Courrier Français*, où ses articles sur la politique extérieure furent remarqués par Talleyrand, qui se lia avec lui. Bientôt il ouvrit à l'Athénée des cours qui eurent un éclatant succès. Après avoir pris part à la réforme et le seizième siècle, il traita avec des traits saillants l'histoire de la révolution et de la restauration en Angleterre. Une de ses leçons surtout, celle sur la Saint-Barthélemy, produisit un tel effet, qu'il fut obligé de répéter devant un public aussi nombreux et attentif. En 1824 parut son *Histoire de la Révolution française* : elle fut accueillie du public avec une faveur extrême, et bientôt traduite dans toutes les langues. Des matériaux importants employés l'auteur ont jeté un jour nouveau sur des points jusque alors peu connus. Au récit des événements il a su mêler des appréciations philosophiques, qui ajoutent à leur intérêt. On a reproché, cependant, d'avoir trop cherché l'originalité ou du moins l'excuse des moyens parvenus à ces résultats.

Mignet se proposait d'écrire aussi une *Histoire de la Réforme*, et en préparait les matériaux lorsque les événements politiques de 1829 et 1830 vinrent le distraire de ce travail. Il attacha son nom au *National*, fondé par M. Thiers et Ferdinand Carrel, et devint un des champions les plus actifs de la guerre que ce journal faisait pour le droit. Il fut un des signataires de la protestation des journalistes contre les ordonnances de juillet 1830 ; mais il ne prit aucune part active aux événements qui suivirent. Sans ambition, il se borna à accepter les fonctions de conseiller d'État en service extraordinaire et la place de directeur des archives des affaires étran-

gères, qui était vacante par le décès du titulaire (M. d'Hauterive). A la mort de Ferdinand VII, il fut chargé d'aller porter à l'ambassadeur français le mot du changement de politique dans les circonstances nouvelles que créait le rétablissement de la succession féminine. La révolution de février lui fit perdre son titre de conseiller d'État et son emploi au ministère. Membre de l'Académie des Sciences morales depuis la formation, en 1832, il entra à l'Académie Française, en remplacement de Raynouard, en 1837. A la mort de Comte, en 1837, la première de ces académies le choisit pour secrétaire perpétuel. M. Mignet, ami intime de Béranger, est un des écrivains les plus purs de notre temps.

Voici la liste des ouvrages de M. Mignet : *De la Féodalité, des Institutions de saint Louis et de la Législation de la France* ; Paris, 1822, in-8° : c'est la reproduction du travail que l'Académie des Inscriptions avait couronné ; — *Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'en 1814* ; Paris, 1824, 2 vol. in-8° ; 6<sup>e</sup> édit., 1836 ; — *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV, ou Correspondances, Mémoires et Notes diplomatiques concernant les prétentions et l'avènement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne, etc.* ; 1836-1842, 4 vol. in-8° : cet ouvrage fait partie de la *Collection de Documents inédits pour l'histoire de France* ; on en a tiré à part *Introduction aux négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV, 1842, in-4°* : cette *Introduction* est un chef-d'œuvre de sagacité, de méthode et de style ; — *Discours de réception à l'Académie française* ; 1837, in-8° ; — *Notices et Mémoires historiques lus à l'Académie des Sciences morales et politiques de 1836 à 1843* ; 1843, 2 vol. in-8°. M. Mignet a lu depuis à cette Académie d'autres notices, qui devront être l'objet d'une nouvelle série ; — *Antonio Perez et Philippe II* ; 1845, in-8° ; 2<sup>e</sup> édit., revue et augmentée, 1846, in-8° ; avait d'abord paru dans le *Journal des Savants*, en mars et août 1845 ; — *Petits Traités publiés par l'Académie des Sciences morales et politiques* ; 1848 ; — *Vie de Franklin* ; 1848, in 8° ; — *Histoire de Marie Stuart* ; 1851, 2 vol in-8°. Comme secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales, il a prononcé dans des séances publiques de ce corps les éloges de divers membres décédés, éloges qui ont été insérés dans le *Recueil de l'Académie* et dont quelques-uns ont été imprimés à part, tels que celui de *Cabanis* (1850, in-8°) et celui de *Droz* (1852, in-8° et in 4°). Il a donné des articles au *Journal des Savants*, au *Dictionnaire de la Conversation* et à la *Revue des Deux Mondes*. Il travaille depuis longtemps à une *Histoire de la Réforme, de la Ligue et du règne de Henri IV*. G. DE F.

M Sainte-Beuve, *Revue des Deux Mondes*, mars 1845. — *Documents particuliers*.

**MIGNON** (1) (*Abraham*), peintre allemand, né à Francfort, en 1639, mort à Wetzlar, en 1679. Son père, protestant français réfugié, s'étant ruiné dans le commerce, Jacques Murel, peintre de fleurs, se chargea du jeune Mignon, âgé seulement de sept ans, et lui apprit son art. Il le plaça ensuite dans l'atelier du célèbre Jean-David de Heem, dont il devint le meilleur élève. Mignon ne tarda pas à acquérir de la réputation, et ses ouvrages furent recherchés; il put alors venir en aide à sa famille, et mourut dans l'aisance. Il coloriait avec une grande vérité et composait ses tableaux avec harmonie. Ses fleurs ont la fraîcheur de la nature: sa touche facile leur donne une certaine animation. Van Huysum seul le dépassa en ce genre. Mignon a peint aussi des fruits, des insectes, du gibier, des poissons, des oiseaux, etc. Le musée du Louvre possède cinq morceaux de ce peintre; d'autres sont à Dusseldorf, à Cassel, à La Haye, à Rotterdam; mais le plus beau était à Leyde, et représentait *Un Chat de Chypre renversant, sur une table de marbre, un vase rempli de fleurs*. Suivant Weyerman « l'eau qui sortait du vase était si bien représentée qu'on craignait d'en être mouillé ».

A. DE L.

Jacob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. II, p. 392. — Descamps, *La Vie des Peintres allemands*, etc., t. II, p. 225

**MIGNOT** (*Jean*), architecte français, né vers 1346, mort vers 1410. Quoique la première partie de sa vie soit inconnue, il devait avoir une assez grande réputation puisqu'en 1399, Jean Galeas Visconti, seigneur de Milan, l'appela dans cette ville pour concourir à l'érection de la fameuse basilique dite *il Domo*, commencée en 1386 (2). Mignot y allait remplacer le *géomètre* (architecte) parisien Nicolas de Bonaventure (*voy.* ce nom), que des contestations avec ses collègues italiens, et surtout avec Jacopo da Compione, avaient forcé de quitter Milan. Mignot emmena avec lui deux artistes désignés dans le registre des lettres ducales, conservé aux archives de Milan, sous les noms l'un de Jean Compariasi ou Compomosis, Normand, l'autre de Jacques Cova, natif de Bruges. Ces noms ont été évidemment italianisés. Mignot ne fut pas plus heureux que Bonaventure. Il avait terminé la belle sacristie du côté sud de la cathédrale, quand une querelle avec les autres architectes le fit destituer par le conseil de la fabrique, malgré la protection du duc, qui faisait grand cas de ses talents. Mignot était de retour en France en 1402. On ignore le reste de sa vie et l'époque exacte de sa mort.

A. DE L.

*Archives de Milan.* — Cicognara, *Storia della Scultura.* — Pirovano, *Guida di Milano.*

**MIGNOT** (*Jacques*), pâtissier-traiteur français, qui vivait à Paris dans la seconde moitié

du dix-septième siècle. Sa boutique était rue la Harpe, vis-à-vis la rue Percée. Quelques vers de Boileau, dans sa 3<sup>e</sup> satire, l'ont rendu immortel :

Ma foi, vive Mignot, et tout ce qu'il apprête!  
s'écrie l'amphitryon du repas ridicule; et l'auteur ajoute :

Les cheveux cependant m'en dressaient sur la tête  
Car Mignot, c'est tout dire, et dans le monde en  
Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.

Mignot, dont la réputation était faite dans toute la France, et qui en outre avait la charge de maître queux de la maison du roi et celle d'écurier de la bouche de la reine, crut son honneur intéressé à la répression de cette injure. Il porta plainte contre Boileau au lieutenant criminel Desfieux, mais ni ce magistrat ni M. de Riants, procureur du roi, ne voulurent y donner suite, et ils le renvoyèrent, en disant « que ce dont il se plaignait n'était qu'une plaisanterie dont il devait se contenter tout le premier ». Cette réponse ne fit qu'accroître sa colère: c'était être bien ingrat et bien désobligeable, car qui connaîtrait aujourd'hui le nom de Mignot sans les vers de Boileau? Voyant qu'il ne pouvait attendre de satisfaction par la voie de la justice, il résolut de se venger lui-même. Voici comme il s'y prit. L'abbé Coignard, également maltraité dans la même pièce de Boileau, venait d'y répondre par la *Critique satirique* sur les satires du temps (t. I, in-8°); Mignot la fit imprimer à ses dépens quand on venait lui acheter des biscuits, et il avait la réputation de faire excellents et de tous les gourmets de Paris se fournissaient chez lui, il les enveloppait dans un exemplaire de cette pièce. Ainsi ces deux victimes de Boileau associaient leurs talents contre l'ennemi commun. Le satirique en rit beaucoup, et il se mit à envoyer chercher de ces biscuits, afin de plaisanter de cette ingénieuse vengeance avec ses amis. Par la suite, Mignot s'apaisa, lorsqu'il vit que les vers de Boileau, loin de l'avoir humilié, comme il le craignait, n'avaient fait que répandre de plus en plus son nom, et lui attirer une vogue incroyable. Il ne tarda pas à s'établir, et il avouait volontiers qu'il devait sa célébrité à Boileau.

Il est probable que, lors de la satire de Boileau, en 1665, Mignot était assez jeune et n'avait été bu depuis peu d'années, car l'*Almanach de la France*, *Livre commode des adresses* d'Abraham Pradel nous le montre encore au même point en 1691: « Le sieur Mignot, rue de la Harpe, y est-il dit, n'a pas seulement beaucoup de réputation pour la pâtisserie, mais encore pour toute espèce de ragoûts, étant pâtissier-traiteur. Les boutiques de la plupart des pâtissiers d'alors étaient de véritables restaurants, comme on dirait aujourd'hui; on venait en parties fines chez Ragueneau, Flechmer ou Mignot, comme chez la Boisselière ou la Duryer. Victor Four-

Note de Brosselle sur les vers de la 3<sup>e</sup> satire de Boileau.

(1) Weyerman écrit MIGNON.

(2) Continuée par Ludovic il Moro, après une assez longue interruption, ce magnifique monument ne fut terminé que sous Napoléon I<sup>er</sup>.



**MIGNOT** (*Jean-André*), auteur ecclésiastique français, né le 23 janvier 1688, à Auxerre, où il est mort, le 14 mai 1770. Il était grand-aumônier à la cathédrale de sa ville natale. Possédant toute la confiance de M. de Caylus, il fut beaucoup de part à la rédaction du *Bréviaire*, du *Missel*, du *Processionnal* et du *Martyrologe* d'Auxerre, publiés par cet évêque. À sa qualité d'appelant, il fut mêlé aux discussions qui troublèrent de son temps l'Église. Il a publié la *Tradition de l'Église d'Auxerre*, avec l'abbé Le Bœuf (1719), des *Observations critiques sur les deux premiers volumes de l'Histoire de France* de Velly, dans le *Journal de Verdun*, janv. 1763, et un *Mémoire historique sur les statues de saint Christophe*; 168, in-8°. Il était membre de la Société Littéraire d'Auxerre, qu'il avait, dit-on, contribué à établir.

P. L.

Chaudon et Delandine, *Dict. universel*.

**MIGNOT** (*Étienne*), savant littérateur français; né le 17 mars 1698, à Paris, où il est mort, le 23 juillet 1771. Dès sa jeunesse il se voua à la religion et aux lettres. Il entra dans la communauté des trente-trois, y prit rapidement première place, et fut reçu en 1722 docteur en théologie. Ne se bornant point aux études qu'exigeait sa profession, il joignit aux sciences ecclésiastiques la connaissance des monuments de l'antiquité profane; possédant à fond le droit romain et le droit coutumier, il aurait pu briller comme barreau, et mérita l'estime et la confiance de plusieurs magistrats l'honorèrent, entre autres le chancelier d'Aguesseau. Mais, doué d'une modestie rare, il cachait sa vie, refusait les places qui l'auraient exposé au grand jour, et ne mettait pas même son nom à ses ouvrages. On ne le vit jamais paraître aux assemblées de la faculté de théologie. Attaché aux doctrines des appelants, lié avec les principaux d'entre eux, tels que Debonnaire, de La Tour et Boidot, il prit une part active aux controverses du temps, et soutint ses opinions avec autant de chaleur que de bonne foi. En 1761 il fut admis à l'Académie des Inscriptions. Agé de plus de soixante ans, il s'y présenta, dit Le Beau, avec une défiance égale à la précomption d'un jeune novice. » On a de l'abbé Mignot : *Traité et polémiques de la fin du monde, de la venue d'Élie et du retour des Juifs*; Amsterdam, 1737-1738, 3 vol. in-12 : ouvrage rempli d'érudition, attribué quelquefois aux abbés Debonnaire et Boidot; — *Discours sur l'accord des sciences et des belles-lettres avec la religion*; Paris, 1753, in-12; — *Paraphrase et explication des Proverbes de Salomon, de l'Écclésiaste, de la Sagesse et de l'Écclésiastique*; Paris, 1754, 2 vol. in-12 : attribué aussi à l'abbé Joly; — *Paraphrase sur le Nouveau Testament*; 1754, 4 vol. in-12; — *Réflexions sur les connaissances préliminaires au Christianisme*; Paris, 1755; in-12; — *Paraphrase et explication des Psaumes*; Paris,

1755, in-12; — *Analyse des vérités de la religion chrétienne*; 1755, in-12; — *Traité des droits de l'État et du prince sur les biens du clergé*; Amsterdam (Paris), 1755 et ann. suiv., 6 vol. in-12; — *Histoire de la réception du concile de Trente dans les États catholiques*; Amst. (Paris), 1756, 1766, 2 vol. in-12; — *Mémoire sur les libertés de l'Église gallicane*; Amst. (Paris), 1756, in-12; — *Histoire du Dénéché de Henri II avec Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry*; Paris, 1756, in-12; — *Traité des Prêts de commerce, ou de l'intérêt légitime et illégitime de l'argent*; nouv. édit., augmentée, Paris, 1759, 1767, 4 vol. in-12. Cet ouvrage, d'abord publié en 1738, in-4°, et dont l'auteur anonyme est peut-être Aubert, curé du diocèse de Mâcon, a été corrigé et refondu par Mignot, qui s'y déclare pour le prêt; on peut y ajouter les *Observations* (1769, in-12) qu'il fit paraître en réponse à la critique de ses sentiments contenue dans le t. III des *Principes sur l'usure* de l'abbé Barthélemy de La Porte; — divers petits écrits de controverse dirigés surtout contre Soanen, d'Ettemare, et ce qu'on appelait alors le parti des *figuristes*. Comme membre de l'Académie des Inscriptions, l'abbé Mignot a fourni au recueil de cette compagnie vingt-neuf mémoires, dont cinq *Sur les anciens Philosophes de l'Inde* (t. XXXI, 1768) et vingt-quatre *Sur les Phéniciens* (t. XXXIV, XXXV, XXXVIII, XL et XLII, 1770-1786); l'auteur y essayait de prouver que les Indiens comme les Phéniciens ne sont redevables qu'à eux-mêmes de leur culte, de leur police et de leur doctrines.

P. L.—v.

Le Beau, *Éloge de l'abbé Mignot*, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, XXXVIII. — Barbier, *Dict. des Anonymes*.

**MIGNOT** (*Vincent*), historien français, neveu de Voltaire, né vers 1725, à Paris, mort en septembre 1791. D'une famille originaire de Sedan, il embrassa l'état ecclésiastique, et obtint, sans avoir reçu la prêtrise, plusieurs bénéfices, entre autres l'abbaye de Scellières en Champagne. Il fut aussi pourvu de la charge de conseiller-clerc au grand conseil, et suivit les membres de ce corps dans le parlement de Meaupeou, dont ils firent partie (1771-1774). Il était frère de Mme Denis et neveu de Voltaire, avec qui il eut constamment des relations de bonne parenté. Grimm parle de lui plusieurs fois dans sa correspondance. « Ce neveu, dit-il, n'est pas le premier homme du siècle après son oncle; il est un peu épais.... L'oncle est sec comme une allumette; le neveu est gros comme un tonneau; l'oncle a des yeux d'aigle, le neveu a la vue basse. Tout ce qui les rapproche, c'est que le neveu est un fort honnête homme et que l'oncle est un bienfaisant, malin et charmant enfant. » L'abbé Mignot assista Voltaire dans ses derniers moments, et signa avec le marquis de Villeville la profession religieuse qu'il fit avant de

mourir. Dans la crainte que le clergé de Paris élevât des difficultés pour la sépulture de son oncle, il s'empressa de faire transporter les restes de ce grand écrivain à Scellières, d'où ils furent retirés pour être placés au Panthéon. Un des héritiers de Voltaire, il consacra la meilleure partie de sa fortune à soulager les malheureux. On a de lui : *Histoire de l'impératrice Irène*; Amsterdam (Paris), 1762, in-12; — *Histoire de Jeanne Ire, reine de Naples*; La Haye (Paris), 1764, in-12; — *Histoire des Rois catholiques Ferdinand et Isabelle*; Paris, 1766, 2 vol. in-12; — *Histoire de l'Empire Ottoman depuis son origine jusqu'à la paix de Belgrade*, en 1740; Paris, 1771, in-4° ou 4 vol. in-12; trad. en allemand (1774, 3 vol. in-8°) et en anglais (1788, 4 vol. in-8°). C'est le meilleur des ouvrages historiques de Mignot, qui en général a de l'exacritude et de l'impartialité, mais dont le style manque de vigueur et de pureté; — *Trailés de Cicéron sur la vieillesse et l'amitié*, trad. en français; Paris, 1780, in-12; — *Quinte Curce et les suppléments de Freinshemius*, trad. en français; Paris, 1781, 2 vol. in-8°.

P. L.

Desessarts, *Les Siècles Littéraires*. — Grimm, *Corresp.* — *Biblioth. d'un homme de goût*, III.

¶ **MIGUEL** (Dom Marie-Evariste), ex-roi de Portugal, né à Lisbonne, le 26 octobre 1802. Troisième fils de dom João, régent de Portugal (depuis Jean VI), et de Carlotta-Joachima d'Espagne (morte le 6 janvier 1830), il fut toujours l'enfant favori de sa mère (1), qui ne cessa d'intriguer pour le faire parvenir au trône. Dom Miguel, âgé de cinq ans, suivit ses parents lorsque ceux-ci, fuyant les armées françaises, s'embarquèrent pour le Brésil (27 novembre 1807). Arrivé à Rio-Janeiro (8 mars 1808), « il fut abandonné à la valetaille de la cour, et ne reçut aucune édu-

cation. Dès l'âge de dix ans, il avait contracté l'habitude de boire... A mesure qu'il grandissait il se livrait à la débauche et y mêlait de la férocité, fustigeant les négresses dont il venait d'abuser. Il tua un jour un petit nègre d'un coup de fusil, et dans un accès de colère coucha avec son frère aîné. » A dix-neuf ans il ne savait ni lire ni écrire. Ce fut à cette époque (21 juillet 1821) qu'il revint en Portugal avec son père. On lui donna alors quelques professeurs, mais c'était trop tard : « l'étoffe avait pris son pli ». Il n'apprit rien, et continua à se livrer à tous les excès : la chasse et les courses de taureau furent ses grandes occupations. Il choisit pour compagnons des gens tarés ou de bas étage cependant son père ne prit aucune mesure pour arrêter ses désordres.

Dom João VI, à la mort de sa mère, don Maria I<sup>re</sup>, avait échangé son titre de régent contre celui de roi (16 mars 1816); mais il persistait à rester au Brésil. En son absence, une révolution éclata (24 août-15 septembre 1820), une junta suprême fut constituée, des cortès convoquées et une constitution proclamée. Le roi revint en Europe, accepta de bonne foi ces événements, et jurant sa fidélité à la constitution (9 mars et 23 septembre 1822). La reine, opposée à toute concession, résolut de détrôner son époux, et dom Miguel, instrument docile entre ses mains, se laissa place par elle à la tête du parti absolutiste. Carlotta Joachima se liguait avec la famille Sylveira, avec des moines fanatiques, gagna quelques généraux ambitieux, quelques magistrats prévaricateurs prodigua l'argent et les promesses, et fit éclater la guerre civile dans la province la plus arriérée du Portugal, celle de Tras-os-Montes. En février 1823, le comte d'Anarante leva l'étendard de la révolte à Villaréal. En mai, plusieurs régiments largement soudoyés, les mêmes qui avaient établi le régime constitutionnel, demandèrent à grands cris le rétablissement de l'absolutisme à leur tête, se trouvaient le colonel Sampaio et le général Manôel-Ignacio Martins Pamplona depuis comte de Subsera, qui sous Massena avait servi dans l'armée française contre sa patrie. Condamné à mort comme traître, il avait été amnistié en 1821 par les cortès. Élu député, il affecta pendant deux années des sentiments tellement libéraux que le ministère de la guerre lui fut confié; gagné par la reine, il n'eut pas de peine à entraîner la garnison de Lisbonne; il déclara alors les cortès dissoutes et la constitution annulée (29 mai 1823). Là ne s'arrêta pas le but de la reine; elle voulait la déchéance de João VI et l'acclamation de dom Miguel. L'enfant se rendit à Villaréal, où il fut rejoint par toutes les troupes de la capitale; mais tandis qu'il courait se faire reconnaître à Santarem, le roi, prévenu à temps par son fidèle serviteur, le vieux marquis de Loulé, se rendit lui-même à Villa-Franca, et se montra aux troupes qui rentrèrent aussitôt dans le devoir et lui jurèrent de

(1) Cette affection particulière a donné lieu aux bruits les plus fâcheux. Suivant quelques biographes, « Jean VI regarda toujours l'enfant dom Miguel comme adultérin, et Charlotte-Joachime paraît avoir confirmé ce soupçon par l'aveu, à ce qu'on assure, qu'elle fit à son fils, au mois de mars 1828. Voici le discours qu'elle dut lui tenir et qui dut être entendu par une dame du palais dans une pièce voisine : cela nous a été communiqué par une personne digne de foi, à qui cette dame en aurait fait confidence. Après avoir avoué à son fils que Jean VI n'était pas son père, elle aurait ajouté ces mots : « Je te fais cet aveu afin que tu sèves sans retard et aveuglément mes conseils pour te faire proclamer roi. Si tu t'en écarter, je me verrai forcée de confesser mon crime à la nation portugaise et au monde entier, et tu perdras ainsi la couronne que je te ménage depuis tant d'années. » (Rabbe, Vielh de Boisjolin, etc. *Biographie universelle et portative des Contemporains*). Aucune preuve n'étant venue appuyer ce récit, nous laissons la responsabilité de ces lignes à leurs auteurs. Cependant on s'est appuyé sur l'illégitimité de dom Miguel pour expliquer d'une part l'indifférence que don João montra pour l'éducation de ce prince, et de l'autre la haine que l'enfant manifesta contre son père et contre son frère don Pedro « qu'il regardait, dit-on, comme des étrangers ». Au surplus il est avéré que Charlotte-Joachime de Bourbon, d'une conduite au moins légère, mariée à don João, le 8 mai 1784, avait cessé depuis 1798 d'entretenir de bonnes relations avec son époux, et qu'en 1806 leur rupture devint publique (roy. JOÃO VI).

nouvelles fidélités. Cet incident dérangerait le plan des conjurés; don Miguel, qui déjà avait pourvu aux principales charges du royaume, se vit contraint de demander pardon à son père. Le faible João VI non-seulement pardonna à l'infant, mais il eut l'imprudence de le nommer généralissime des armées portugaises. Ses complices furent également graciés et maintenus en charge. La reine seule, s'étant obstinée à ne pas reconnaître les nouvelles lois du royaume, fut exilée; elle n'en continua que plus activement ses menées. Le roi conserva le pouvoir absolu; il appela au ministère le comte de Palmeira, et nomma une junte pour aviser au mode le plus convenable de constituer la nation. Cependant don Miguel persévérait dans son projet. En attendant une occasion opportune, il se vengea du marquis de Loulé, qu'il fit assassiner dans la demeure royale de Salvaterra presque sous les yeux du roi, assassinat auquel il faut en croire quelques historiens, il prit la part active (1). Le roi ordonna une enquête tout de suite pour la forme que dans l'intention de punir les coupables, qui étaient connus de toute la cour; aussi cette recherche n'aboutit-elle à rien. Cependant la reine, impatiente de gouverner, essayait son fils de frapper un coup décisif. Sous prétexte de prévenir un prétendu complot des constitutionnels et des francs-maçons, on excita des troupes à la révolte, et le 30 avril 1824 une nouvelle insurrection éclata: elle fut d'abord couronnée de succès. Le roi fut consigné dans le palais de Bemposta; les ministres furent arrêtés, et avec eux un grand nombre de personnalités, qui, quoique ennemis du régime constitutionnel, avaient préféré la faiblesse inoffensive de João VI à la réaction terrible que préparait don Miguel. La terreur régna dans Lis-

bonne. Dans l'impossibilité où il était de mettre un frein aux fureurs des absolutistes, et craignant avec raison la réalisation d'un plus grand attentat, le roi invoqua la protection du corps diplomatique; elle ne lui faillit point, et grâce à la courageuse initiative du baron Hyde de Neuville, ambassadeur français, il put gagner en sûreté le vaisseau anglais *Windsor-Castle*, mouillé dans le Tage (9 mai 1824). Don Miguel vit encore ses plans renversés. Il essaya néanmoins de retenir le pouvoir, qui lui échappait pour la seconde fois: il se rendit auprès de son père, se jeta à ses genoux en sanglotant, et alléqua pour excuse qu'il ne s'était emparé du gouvernement et n'avait décrété des mesures violentes que pour déjouer un immense complot tramé contre la vie du roi et celle de sa famille. Selon lui, le but des conspirateurs, déjoués et punis, n'était rien moins que d'abolir d'un seul coup la monarchie et la religion. João se montra fort incrédule, et lui répondit « qu'il n'existait d'autre complot que celui dont il était lui-même (l'infant) le chef ». Et il ajouta: « C'est toi et ta mère seuls qui voulez m'arracher la vie. » Repoussé de ce côté, don Miguel se présenta aux casernes, et chercha à entraîner les soldats en leur promettant le pillage des libéraux et des négociants étrangers; mais les chefs surent maintenir l'ordre dans leurs troupes. L'infant, découragé, revint à bord du *Windsor-Castle*, et se mit à la discrétion de son père. Les témoins de cette entrevue disent qu'il avoua tous ses crimes, l'assassinat du marquis de Loulé et ses tentatives répétées pour détrôner son père: ce rapport est douteux. Quoi qu'il en soit, le roi, qui avait ordonné une enquête sur la dernière rébellion, la fit mettre à néant, ainsi que les procédures commencées au sujet du meurtre de Loulé. Il craignit de trop en apprendre et de ne pouvoir reculer devant une punition exemplaire. Don Miguel avait d'ailleurs de chalenreux partisans dans les cours étrangères, et don João dut céder beaucoup aux influences diplomatiques (1). Il se borna à retirer à l'infant le commandement des armées avec ordre de quitter le Portugal pour voyager; la reine fut reléguée au château de Queluz; quant à leurs complices, le marquis José d'Abrantès et quelques autres individus moins marquants, ils furent seuls envoyés en exil. Don Miguel fut conduit à bord d'un bâtiment portugais qui mit à la voile, le 13 mai 1824, pour Brest. De ce port il se rendit à Paris, où ses manières rudes et impérieuses lui attirèrent peu de sympathie. Présenté à Louis XVIII, ce monarque crut devoir lui adresser quelques remontrances mêlées de bons conseils; l'infant y ré-

(1) Voici en quels termes cet assassinat est rapporté dans la *Biographie portative des Contemporains*. « Vers fin de janvier 1824, le roi s'étant rendu à Salvaterra pour y passer le carnaval, don Miguel proposa de faire jouer sur le théâtre de cette maison de plaisance une comédie dans laquelle l'infant et le marquis de Loulé devaient remplir des rôles. On commença les répétitions, et après elle qui eut lieu le soir du 28 février tout le monde se tira, à l'exception de don Miguel, du marquis José Abrantès (voy. ce nom), du marquis de Loulé (voy. ce nom), d'un ancien cocher Leonardo, et d'un conducteur de charreaux, aml de ce dernier et protégé du marquis Abrantès. Pour rentrer au palais il fallait traverser un corridor: c'est là que fut assassiné le marquis de Loulé. Le cocher Leonardo, d'après les ordres qu'il avait, dit-on, reçus de l'infant, jeta sur la victime une couverture qu'il portait sous le bras, et lui en enveloppant la tête, l'étouffa. On lut porta ensuite plusieurs coups, et l'infant même expira sans avoir pu pousser un seul cri. On respiraît déjà plus quand don Miguel, selon les mêmes récits, survint et lui enfonça dans la bouche un couteau dans lequel fendit la lèvre inférieure et lui blessa le palais ». — « Il aurait-il dit, de lui apprendre à se taire ». — « Le cadavre fut porté dans la nuit hors de la demeure royale, et jeté au lieu des décombres dont elle est entourée. La veille du jour où ce crime fut commis, don Miguel avait emprunté au marquis de Loulé, peu d'heures avant l'assassinat, il lui avait prodigué toutes les marques de la plus franche et cordiale amitié. Le crédule marquis avait chèrement son imprudente sécurité! » (BARBE VIELLE, ROISJOLIN et SAINTE-PREUVE)

(1) La consulte que les principaux cabinets de l'Europe ont tenue longtemps avec don Miguel, et la désapprobation ou le rappel de tous les ambassadeurs présents à Lisbonne (celui de Russie excepté) qui prirent part aux événements de mai 1824, feraient croire que la réussite des projets de l'infant aurait été vue favorablement par les membres de la Sainte-Alliance.

pondit dans des termes très-inconvenants. Son séjour en France fut de courte durée. Il partit pour Vienne, où le prince de Metternich lui donna des maîtres, parvint à lui faire acquérir quelques connaissances et à polir un peu sa rudesse de formes et d'esprit. Ce fut aussi à la cour d'Autriche que l'infant se perfectionna dans l'art de la dissimulation, art pour lequel au surplus il avait déjà donné des preuves de dispositions naturelles.

Le 10 mai 1826, João VI mourut subitement. Nous ne pouvons nous rendre ici l'organe des récits divers qui furent alors répandus; nous imiterons ici la sage réserve d'un de nos collaborateurs, M. Ferdinand Denis. « Si l'historien, dit-il à ce sujet, doit mentionner de tels bruits, il ne peut les donner comme dignes de foi que lorsque des preuves irréfragables les ont fait entrer dans le domaine de la vérité. » Ce qu'il y a de positif, c'est que dès le 6 mars 1826 le roi avait institué la régence du royaume (1). « qui devait pourvoir à l'administration du royaume et gouverner même jusqu'à ce que celui à qui appartenait la couronne eût fait connaître sa volonté. Le roi ne désignait pas assez clairement « celui à qui appartenait la couronne »; car don Pedro avait alors accepté la couronne impériale du Brésil, couronne séparée solennellement de celle du Portugal, et sous aucun prétexte ces deux États ne pouvaient appartenir désormais au même monarque. De cette lacune naquirent les prétentions de dom Miguel et tous les malheurs qui désolèrent si longtemps le Portugal. Dom Pedro, se regardant comme héritier légitime de son père, ne tarda pas à faire connaître sa volonté. Il octroya aux Portugais une charte, publia une amnistie générale pour les faits politiques, et déclara qu'il abdiquerait le trône de Portugal en faveur de sa fille aînée, dona Maria da Gloria, aussitôt que la charte serait jurée, et que le mariage de sa fille avec dom Miguel serait effectué. Cette dernière clause n'avait d'autre but que d'éviter désormais toute guerre civile, en réunissant les deux branches dans un même intérêt. En attendant il confirmait l'infante Isabel-Maria dans la régence à laquelle elle avait été appelée par João VI. Le serment à la charte fut prêté par tous les fonctionnaires de l'État sans opposition (juillet 1826). Une chambre des députés fut élue, un sénat installé. Ce fut de Vienne, le 4 octobre 1826, que dom Miguel prêta serment à don Pedro comme roi de Portugal, à la reine dona Maria, son héritière, et à la charte (2). Il

accepta toutes les conditions qui lui furent imposées. Le 29 octobre suivant, il signa ses fiançailles avec sa nièce. Durant ce temps, sa mère, d'accord avec son frère Ferdinand VII et les apostoliques d'Espagne, préparait un mouvement réactionnaire en Portugal. En effet, le 9 janvier 1827, le comte d'Amarante, devenu marquis de Chavès, et d'autres membres de la famille des Sylveira et des Fonseca, relevaient l'étendard de l'absolutisme à la tête de huit à dix mille hommes, secondés par la population presque entière des provinces de Tras-os-Montes, de l'Alentejo et de Beira. Le comte de Villa-Flores marcha contre les rebelles avec sept mille soldats, les joignit près de Conches de Beira, et après un combat acharné les força à se réfugier sur le territoire espagnol, où du reste ils furent si bien reçus, que dès le mois suivant Chavès rentra par Ruivaco dans la province de Minho à la tête de quatre mille fantassins, cinq cent cavaliers et avec dix pièces de canon. Villa-Flores opéra sa jonction avec le marquis d'Angeja, général en chef des troupes de la régence. Tous deux attaquèrent les miguelistes, et, du 4 au 21 février, ils les obligèrent, après plusieurs défaites à regagner l'Espagne. Sur ces entrefaites un débarquement de troupes anglaises, sollicité par la régente, causa un vif mécontentement à Lisbonne, et les cris de *A bas la Constitution vive le roi dom Miguel!* se firent entendre de toutes parts, le 30 avril, dans les rues de Lisbonne. En apprenant ces événements, don Pedro qui ignorait l'état des esprits en Portugal, crut tout concilier, en accordant, par un décret du 3 juillet 1827, la régence à dom Miguel aussitôt que ce prince aurait atteint sa majorité (octobre 1827); mais en même temps il l'invitait à se rendre au Brésil pour conférer avec lui et mettait à sa disposition un vaisseau qui devait le prendre à Brest. Conseillé par l'Angleterre par l'Autriche, et aussi par ses propres instincts l'infant n'eut garde de se confier à la loyauté de son frère aîné. Il se rendit à Londres, y reçut les félicitations et les assurances d'amitié de Georges IV, et débarqua à Lisbonne, le 28 février 1828. Une ovation lui était préparée: au sortir de la cathédrale, où il était allé renouveler ses serments, la populace l'accueillit en criant: « Viv dom Miguel, roi absolu. » Ses intentions devinrent alors si manifestes que dona Isabel-Maria crut devoir lui résigner ses pouvoirs en séance publique (1). Le 13 mars 1828 le nouveau régent prononça la dissolution de la chambre des députés. Le 15 avril eut lieu un mouvement po-

(1) Cette régence, composée de plusieurs membres, était présidée par l'infante Isabel-Maria, née en 1801, et deuxième enfant du roi João VI.

(2) En prenant cette imprudente mesure don Pedro céda à l'influence britannique. Sir William A. Court, ambassadeur d'Angleterre à Lisbonne, soutenait ouvertement que la régence appartenait de droit à l'infant, et pourtant rien n'était plus positif que son exclusion, d'après l'article de la charte de don Pedro, qui déclarait

incompatibles les fonctions de régent avec la qualité d'époux de la reine régnante.

(1) En rentrant dans ses appartements, on rapporte que don Miguel dit d'un air triomphant à ses valets: « Comme je viens de les duper! » A quoi le barbier-chirurgien Parès (depuis vicomte de Queluz) répondit: « Personne ne sait mieux feindre que votre altesse royale! » Le prince de Metternich lui-même avait cru ce jour-là à la sincérité de son élève.

naire qui invitait dom Miguel à s'emparer du trône. Plus tard la majorité des pairs lui présenta une adresse dans le même sens. Les municipalités de la plupart des communes de Portugal furent suivre cet exemple. Le 3 mai dom Miguel fit son premier acte de souveraineté en convoquant les trois états des anciennes cortès, composés de gens choisis par lui et dévoués à sa cause. Cette assemblée déclara, le 11 juillet 1828, dom Miguel seul roi légitime du Portugal. La ville de Porto, seule, protesta contre ce coup d'état, et devint le quartier général des partisans de la constitution et de dona Maria (16 mai 1828). Une junte constitutionnelle fut formée, et la guerre civile éclata. Plusieurs régiments vinrent grossir l'armée constitutionnelle, qui obtint d'abord quelques succès et occupa Coïmbre; mais la division se mit dans ses rangs. Le général Saldanha abandonna la lutte le premier, et se réugia en Galice, où le 6 juillet 1828 le suivirent les débris des pédristes, conduits par Joachim de Souza de Pizarro et Bernardo de La Nogueira, qui avaient combattu jusqu'au dernier moment. Un soulèvement qui s'était opéré dans les Alarves avait été comprimé dès le 7 juin 1828. Il fut alors qu'on vit s'organiser en Portugal un système de terreur et de concussions, suivi et exécuté sans relâche par dom Miguel, et ses satellites, au premier rang desquels figuraient les ducs de Cadaval et de Lafões. L'échafaud est teint du sang de têtes illustres et honorables, plus de cent mille personnes, appartenant surtout aux classes aisées, furent incarcérées ou déportées. Leurs biens furent confisqués ainsi que ceux des citoyens qui par l'émigration se dérochèrent aux courreaux.

Tandis que ces faits s'accomplissaient en Europe, dom Pedro dès le 3 mars 1828 abdiquait formellement à Rio-de-Janeiro, la couronne de Portugal en faveur de sa fille, qui prit aussitôt le titre de dona Maria II. Le 5 juillet suivant, elle partait pour aller à Vienne terminer son éducation dans le palais de l'empereur François, son aïeul. Mais, arrivée à Gibraltar, le 3 septembre, le marquis de Barbacena Filisberto Calceira Brant, qui la conduisait, apprenant les nouveaux événements, crut devoir faire voile pour l'Angleterre, où la jeune reine arriva le 24 septembre. Le gouvernement britannique, dirigé alors par le duc de Wellington et lord Aberdeen, accueillit pas tout d'abord dona Maria comme reine légitime.

Cependant les îles Açores ayant refusé de recevoir les fonctionnaires délégués par l'usurpateur devinrent le point de ralliement des constitutionnels. Le 6 janvier 1829, une expédition d'émigrés, partie de Plymouth et commandée par le comte de Saldanha, chercha à débarquer à Terceira; mais, canonnée par les bâtiments anglais, elle dut rebrousser chemin et se réfugier à Brest (fin janvier). Dom Pedro, justement mécontent des procédés de l'Angleterre, rappela sa

filie près de lui (30 août). Le général Diocleciano Cabreira ayant quitté Terceira, le jeune comte de Villa-Flor fut nommé, au nom de la reine, capitaine général. Il vint occuper les Açores avec quelques troupes aguerries (fin juin), et le 11 août il obtint un avantage signalé contre l'expédition que dom Miguel avait dirigée sur Terceira. Le 3 mars 1830 arriva dans cette île un conseil de régence nommé par dom Pedro (15 juin 1829) et présidé par le marquis de Palmella. Ce conseil était chargé de faire valoir par tous les moyens les droits de la reine. Son action fut entravée par les intrigues des cours d'Angleterre, de France, des Pays-Bas, d'Autriche, et dom Miguel put contracter assez facilement un emprunt de 50 millions. Mais les journées de Juillet vinrent tout à coup changer la politique européenne. L'opinion publique se déclara hautement en France contre dom Miguel. Le ministère Wellington fut renversé; une influence plus libérale domina dans le Foreign-Office. Des secours en hommes et en argent sortirent des ports français pour venir en aide aux constitutionnels portugais. Dom Miguel déploya alors de nouvelles rigueurs, et les journées des 6 février et 16 mars 1831 furent marquées par de sanglantes et nombreuses exécutions. Un incident fortuit vint forcer la France à intervenir d'une manière plus directe dans les actes du gouvernement migueliste. Un vieillard de soixante-quinze ans, M. Saurinet, et un autre Français, M. Bonhomme, négociants honorables, sur des motifs dénués de tout fondement, furent condamnés, le premier à la déportation perpétuelle en Afrique, le second à la flagellation par les rues de Lisbonne. Le consul français, M. Casas, protesta énergiquement contre cette sentence inique; et comme il n'en put suspendre l'exécution, il amena son pavillon et le 19 avril quitta Lisbonne. Une petite division navale, sous les ordres du capitaine Rabaudy, vint demander réparation pour les Français qui avaient souffert dans leur honneur et dans leurs intérêts. Dom Miguel refusa toute satisfaction. Alors le Tage fut bloqué et une expédition fut préparée sous les ordres des contre-amiraux Roussin, commandant en chef, et Hugon. Elle se composait des vaisseaux *Le Suffren*, *Le Trident*, *Le Marengo*, *L'Algésiras*, *La Ville de Marseille*, *L'Alger*; des frégates *La Melpomène*, *La Pallas*, *La Didon*; des corvettes, *La Perle* et *L'Églé*; des bricks *L'Endymion* et *Le Dragon*. Cette escadre partit de Brest le 16 juin 1831, et arriva en vue du cap de La Roque le 25. L'amiral Roussin s'étant convaincu que, loin de vouloir céder, dom Miguel se préparait à une vigoureuse défense, le somma le 9 juillet d'avoir à satisfaire le gouvernement français dans les vingt-quatre heures. Le vicomte de Santarem, qui dirigeait alors le cabinet de Lisbonne, rejeta tout accommodement. « L'heure était venue de punir (1). » L'attaque

(1) Rapport du baron Roussin, 11 juillet 1831.

commença le lendemain à une heure; en deux heures et demie les forts Saint-Julien, Bugio, de Belem amenèrent pavillon; les passes du Tage furent forcées, les nombreuses batteries de terre démontées, la flotte portugaise capturée (1), et à cinq heures la flotte française était mouillée à 300 toises des quais de la ville, en face du palais royal. Dom Miguel, terrifié, adhéra à toutes les demandes de la France: elles furent les mêmes qu'avant la victoire; on rendit les bâtiments loyalement conquis, « *la France paya sa gloire* ». Mais un coup terrible venait d'être porté aux absolutistes (2).

Pendant ce fait d'armes l'empereur dom Pedro, sous le titre de *duc de Bragançe*, débarquait en Angleterre. Quelques mois plus tard, la reine dona Maria II descendit à Brest, où elle trouva un royal accueil. La régence de Terceira n'était pas restée inactive; elle avait arraché le drapeau migueliste des îles de l'Atlantique. Désormais les événements marchèrent vite: le 10 février 1832, dom Pedro, sûr de l'appui de la France, partait de Belle-Isle pour se rendre aux Açores, où il arrivait le 22. Il prit alors la direction générale des affaires, et le 7 juillet débarqua en Portugal, à Mendelo, entre Villa do Conde et Porto. L'armée constitutionnelle obtint immédiatement des avantages. Le 8 elle entra à Porto. La lutte entre les deux frères se prolongea avec des chances diverses. Tous deux avaient appelé à leur service de nombreux auxiliaires étrangers, et ce fut entre ces troupes que se décida véritablement le sort du Portugal. Deux légions françaises que dom Pedro avait prises à sa solde ne furent pas de peu de poids dans cette guerre. Dom Miguel bombarda durant onze mois Porto, sans pouvoir forcer la place à capituler. Le 5 juillet 1833, l'amiral anglais Napier (sous le nom de Carlos Ponza) détruisit la flotte migueliste à la hauteur du cap Saint-Vincent. Les pédristes, débloqués par mer, purent recevoir des renforts et reprendre la campagne. La victoire d'Almostes (13 février 1834), gagnée par le maréchal Saldanha, vint aggraver la position de dom Miguel. Le 10 avril suivant la reine régente d'Espagne Christine reconnut dona Maria comme légitime souveraine du Portugal: cet acte important fut accepté par la France et par l'Angleterre; la question politique se trouva dès lors décidée. Villa-Flor, devenu duc de Terceira, et l'amiral Napier décidèrent la question militaire: le 8 mai le duc entra à Coïmbre, et le 16 il mit en déroute l'armée absolutiste à Asseiceira; en même temps l'amiral réduisait

Villa de Figueira de Fez (8 mai) et Ouren. Santarem capitula, et le Tage fut franchi. Dom Miguel demanda un armistice, qui lui fut refusé. Le duc de Terceira et le maréchal Saldanha ayant opéré leur jonction marchaient sur Lisbonne, lorsque, le 26 mai, le général migueliste Guedro vint se rendre à discrétion avec les débris de son armée (26 mai). Dom Miguel était alors à Evora avec le prétendant espagnol don Carlos de Bourbon; menacé de voir sa retraite coupée, il sollicita une convention particulière, qui lui fut accordée (29 mai). Par cette capitulation il renonça à toutes prétentions au trône de Portugal et s'engagea solennellement à ne jamais se mêler des affaires politiques de la péninsule hispano-lusitanienne. On lui accorda une pension de 60 contos de réis (36,082 fr. 60 c.), et il s'embarqua à Sines, le 1<sup>er</sup> juin 1834. Mais à peine arrivé à Gênes, il adressa à tous les souverains de l'Europe une protestation contre l'acte qu'il avait signé à Evora. Depuis ce temps il vit retiré à Rome, dans le plus grand oubli.

En août 1846, Reginald Mac Donnel essaya de soulever le Portugal aux cris de *Pro lege et rege*. Il proclama dom Miguel 1<sup>er</sup> dans les provinces de Minho et Tras-os-Montes. Un prêtre fanatique, surnommé *El padre Casimiro*, se mit également à la tête de quelques bandes de contrebandiers espagnols et portugais; mais ce soulèvement isolé n'eut aucun écho. Il fut calmé par l'envoi de quelques troupes de ligne et le bon esprit des habitants. Il ne paraît pas, au surplus, que dom Miguel ait pris une part active à ce soulèvement.

A. DE L.

J.-M. de Souza-Monteiro, *Historia de Portugal, desde o reinado da Senhora dona Maria Ia ate a convenção d'Evora-Monte*, etc. : Lisbonne, 1833, 2 vol. in-12. — *Revista historica de Portugal desde a morte de dom João VI ate o fallecimento do imperador don Pedro*; Coïmbre, 1840, in-8°. — Hlyde de Neuville (comte de Bemposta), *De la Question portugaise*; Paris, 1830, in-8°. — Jozé Liberato Freire de Carvalho, *Memorias com o titulo de annaes para a historia do tempo que durou a usurpação de dom Miguel*; Lisbonne, 1831-1843, 4 vol. in-8°. — Le même, *Ensaio politico sobre as causas que preparão a usurpação do infante dom Miguel*; 1842, in-8°. — Le marquis de Rezende, *Éclaircissements historiques relatifs aux affaires de Portugal*; Paris, 1832, in-8°. — Le colonel Hodjes, *Narrative of the expedition of Portugal in 1832*, etc.; Londres, 1833, 2 vol. in-8°. — Ralmund-Jozé da Cunha-Maltos, *Memoria da campanha do senhor dom Pedro*; Rio-de-Janeiro, 1833. — *Journal d'un officier français au service de dom Miguel*; Paris, 1834, in-8°. — Owen, *Civil War in Portugal and the siege of Oporto*; 1835. — John Armltage, *Historia do Brazil desde a chegada da familia de Bragança ate a abdicacão do imperador D. Pedro*; Rio-de-Janeiro, 1837. — Chameuil de Stella et Auguste de Santéül, *Essai sur l'histoire de Portugal*; Paris, 1839, 2 vol. in-8°. — *Retratos e Biographias de personagens illustres de Portugal*; Lisbonne, 1842, in-fol. — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, t. IV, p. 286-297. — *Exposé des droits de S. M. dona Maria II*; Paris, 1830, in-4°. — Ferdinand Denis, *Portugal*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 409-419.

MIKITAR. Voy. MEKHITAR.

MIKKEL (*Heinrich*), poète danois, vivait au quinzième siècle; il fut chanoine de l'église de Saint-Alban à Odensee. Il reste de lui trois

(1) Elle se composait du *Dom João VI*, vaisseau de 74; de trois frégates de 48, trois corvettes, deux bricks.

(2) « En voyant un succès si complet, combien il nous a peu coûté, je ne craindrai point devoir affaiblir son prix; c'est au vaincu seulement à regretter de n'avoir pas su honorer suffisamment sa défaite. Celle-ci consiste dans la destruction du prestige qui faisait la force d'un gouvernement orgueilleux, qu'adoptait l'Europe entière: l'impénétrabilité du Tage du côté de la mer. » (*Rapport* de l'amiral Roussin.)

poèmes *Sur la Création des Choses, Sur la Vie de l'Homme et Sur le Rosaire de la Vierge*, imprimés à Copenhague, en 1514 et 1515. Ces compositions ont peu de valeur au point de vue littéraire, mais elles ont quelque intérêt pour l'étude des progrès de l'idiome danois. G. B.

*Danske Dilektonsts Historie*, t. VI. — Nyerup, *Litteratur. Lexikon for Danmark*, p. 389.

\* **MIKLOSICH** (François), philologue styrien, né en 1813. Après avoir exercé quelque temps la profession d'avocat à Vienne, il fut chargé en 1849 d'enseigner à l'université de cette ville les langues et les littératures slaves. On a de lui : *Radices Lingux Paleoslovenicæ*; Leipzig, 1845; — *Lexicon Lingux Paleoslovenicæ*; Vienne, 1850; — *Slawische Bibliothek*; Vienne, 1851; — *Vergleichende Grammatik der slawischen Sprachen* (Grammaire comparée des Langues Slaves); Vienne, 1852-1856, 3 vol.; — *Formlekre der altslawischen Sprache* (Formes de l'ancienne Langue Slave); Vienne, 1854; — *Die Sprache der Bulgaren* (Langue des Bulgares); Vienne, 1856. O.

Plerer, *Neueste Ergänzungen*.

**MILÆUS**. Voy. MILIEU.

**MILANI** (*Aurelio ou Aureliano*), peintre de école bolognaise, né à Bologne, en 1675, mort à Rome, en 1749. Il reçut de son père, Camillo, les premières leçons de dessin, et passa par les ateliers de Pasinelli et de Gennari, qu'il abandonna tentôt pour se livrer à l'étude des œuvres des maîtres. Il ne tarda pas à se faire connaître par l'un de leurs plus heureux imitateurs. Après Cignani, aucun peintre ne soutint mieux que lui le dessin et le crédit de l'école. Après avoir peint à Bologne un assez grand nombre d'ouvrages, dont les plus estimés sont le *Saint Jérôme* et le *bienheureux Buonaparte Ghisleri*, de Santa-Maria della Vitta; *Le Christ avec sainte Gertrude et plusieurs saints dans une gloire*, de la cathédrale, et des *enfants en camaïeu* à l'Annunziata, il alla se fixer à Rome. Nous citerons surtout de lui dans cette ville le *S. Pamachio* de l'église Saint-Jean-et-Paul, et à Santa-Maria-Maddalena le *cul-de-four* fresque représentant la *Prédication de Jésus-Christ*, bonne composition, mais dont le coloris est un peu criard dans certaines parties. Aureliano enseigna à Rome pendant un grand nombre d'années; les plus connus de ses élèves sont Giuseppe-Marchesi dit le *Sansone*, et le Padouan Antonio Gionima. E. B.—N.

Zanotti, *Vita del Pasinelli*. — Zanotti, *Storia dell'Accademia Clementina*. — Crespì, *Felsina pittrice*. — Calvasia, *Pittura di Bologna*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Orlandi. — Lanzi. — Ticcozzi.

**MILANO** (*Ambrogio DA*), sculpteur italien, florissait dans la seconde moitié du quinzième siècle. A Ferrare, dans le chœur de l'église de S. Giorgio, on admire de lui le beau *mausolée de l'évêque Lorenzo Roverella*, qu'il a exécuté en 1475. E. B.—N.

Cittadella, *Cose piu rimarcabili di Ferrara*.

**MILANO** (*Giovanni DA*), peintre de l'école florentine, né et mort à Milan, florissait de 1350 à 1370. Élève favori de Taddeo Gaddi, il l'aida dans plusieurs de ses travaux, tels que des fresques d'Arezzo, aujourd'hui détruites, et divers tableaux à Florence. Sa manière tient de celle du Giotto. Vasari donne de grands éloges aux tableaux que Giovanni avait faits pour le maître de l'église d'Ogni-Santi, et pour la chapelle de saint Gérard de Villemagne à Santa-Croce, aussi bien qu'à ses fresques d'Assise, représentant *l'Histoire de la Vierge* et *Le Christ sur la croix entre sa mère et sainte Claire*. L'Académie de Florence possède de lui un tableau représentant *Le Christ mort entre les bras des Marie*, et signé : *Jo Govani* (sic) *da Melano depinsi questa tavola* i MCCCLXV. Giovanni avait peint dans un tabernacle extérieur de l'église Santa-Maria-Alberighi une *Annonciation* à fresque, qui était connue sous le nom de *Madonna de' Ricci*, parce que cet ouvrage avait été commandé par Rosso de' Ricci. Le 11 juillet 1501, un certain Antonio Rinaldeschi, sortant furieux d'une maison où il s'était ruiné au jeu, lança de la boue sur cette image sacrée, et peu de jours après paya de sa vie son impiété. Ce châtement miraculeux a donné lieu, en 1508, à la fondation de l'église de la *Madonna de' Ricci*, où la fresque de Giovanni, transportée en grande pompe, est encore aujourd'hui l'objet de la vénération des fidèles. En 1370, cet artiste retourna à Milan, rappelé sans doute par les Visconti, et il y termina sa carrière, après avoir encore eu le temps d'enrichir sa ville natale d'un assez grand nombre de peintures à fresque et en détrempe. E. B.—N.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — O. Brizzi, *Guida di Arezzo*. — Fantozzi, *Nuova Guida di Firenze*.

**MILBERT** (*Jacques-Gérard*), peintre et voyageur naturaliste français, né le 18 novembre 1766, à Paris, où il mourut, le 5 juin 1840. Il était depuis 1795 professeur de dessin à l'École des Mines lorsqu'en 1800 il fit partie, comme dessinateur, de l'expédition pour les terres australes, commandée par le capitaine Baudin. Contraint par le mauvais état de sa santé de s'arrêter à l'Ile-de-France, il utilisa les deux années qu'il y passa, en réunissant les matériaux d'un ouvrage qu'il rédigea plus tard. En 1815 il se rendit dans l'Amérique du Nord, et, chargé par Hyde de Neuville, alors ministre de France près du gouvernement des États-Unis, de recherches d'histoire naturelle, il y consacra sept années, et y mit « une persévérance inouïe », au dire de Georges Cuvier. L'importance des services rendus par Milbert lui valut le titre de correspondant du Muséum d'histoire naturelle, auquel il avait fait de nombreux envois de plantes et d'animaux. Il a publié : *Voyage pittoresque à l'Ile-de-France, au cap de Bonne-Espérance, et à l'Ile de Ténériffe*; Paris, 1812, 2 vol. in-8°.

et atlas in-4°, dont les vues sont en partie gravées par l'auteur; — *Itinéraire pittoresque du fleuve Hudson et des parties latérales de l'Amérique du Nord, d'après les dessins originaux pris sur les lieux*; Paris, 1828-1829, 2 vol. in-4° et atlas. E. R.

*Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, L. V (1826), p. 173. — *Rapport par les professeurs administrateurs du Muséum d'Histoire naturelle sur les travaux de M. Milbert, etc.*, en tête du t. 1<sup>er</sup> de *Vitinéraire pittor. du fleuve Hudson, etc.* — *Moniteur univ.* du 3 novembre 1840.

**MILBOURNE (Luke)**, littérateur anglais, mort le 15 avril 1720, à Londres. Il obtint en 1704 un des bénéfices ecclésiastiques de cette ville. Ayant osé s'attaquer à Dryden, et d'une façon peu louable, ce poète se vengea en le couvrant de ridicule; Pope ne le traita pas mieux dans *La Dunciade*. Cependant Milbourne, quoique d'une vanité excessive, n'était dépourvu ni de talent ni de savoir. On a de lui : *Poetical Translation of Psalms*; Londres, 1698; — *Notes on Dryden's Virgil*; *ibid.*, 1698, in-8°; — *Vindication of the Church of England*; *ibid.*, 1726, 2 vol. in-8°; — des pièces de vers, des sermons, etc. K.

*Works of Dryden*, édit. Malone, I, 314; IV, 635, 645. — Johnson, *Life of Dryden*. — Chalmers, *General Biogr. Dict.*

**MILCENT (Jean-Baptiste-Gabriel-Marie)**, littérateur français, né le 23 juin 1747, à Paris, mort en 1833. Il était le dernier et le seul qui survécut, des vingt-et-un enfants d'un marchand de bois. Élevé par les Jésuites, il fut admis de bonne heure dans la société de Diderot et de d'Alembert, qui lui ouvrirent le salon de M<sup>me</sup> Geoffrin. Pendant plus de vingt ans il dirigea le *Journal d'Agriculture*, et depuis 1782 les *Affiches de Normandie*, recueils qui paraissaient l'un et l'autre à Rouen et dont il se défit au début de la révolution, afin de suivre à Paris le mouvement politique. Nommé, le 1<sup>er</sup> juin 1795, secrétaire de l'Académie royale de Musique, il remplisit ces fonctions jusqu'au mois d'août de l'année suivante. Depuis cette époque il se renferma dans ses travaux littéraires. On a de lui : *Azor et Zimeo, conte moral, suivi de Thiamis, conte indien*; Paris, 1775, in-12; — *Le dix-huitième Siècle vengé, épître*; Paris, 1775, in-8°; — *Agnès Bernauer, pièce héroïque en vers libres*; Rouen, 1784, in-8°, imitée de l'allemand; — *Les deux Frères, comédie en deux actes et en vers*; Paris, 1785, in-8°; — *Les deux Statues, comédie en prose*; Rouen, 1794, in-8°; cette pièce obtint plus de deux cents représentations au théâtre de l'Ambigu; — *Hécube, tragédie lyrique en trois actes*; Paris, 1800, in-8°; — *Praxitèle ou la Ceinture, opéra en un acte*; Paris, 1800, in-8°; — *Éléments de Géographie*; Paris, 1801, in-12; — *Ode sur l'avènement de Napoléon au trône*; Paris, 1804, in-8°; — *Médée et Jason, tragédie lyrique en trois actes*; Paris, 1813, in-8°; — *Lord Davenant, drame*; Paris, 1825,

in-8°, avec Vial et Gensoul. Outre les pièces imprimées, Milcent en avait composé plusieurs autres, qui n'ont pas été jouées.

Un écrivain du même nom, MILCENT (C.-I. M.), né à Saint-Domingue, rédigea pendant la révolution des journaux consacrés aux intérêts des hommes de couleur, tels que *Le Creux d'Angers* (1791), la *Revue du Patriote* (179) et *Le Créole patriote* (1793). Exclu du club des Jacobins pour avoir prêté sa plume à des partisans de Brissot, il fut arrêté comme suspect et exécuté le 16 mai 1794. P. L.

*Nouv. Biogr. des Contemp.* — Quérard, *La Fra Litteraire*

**MILÉ (Francisque)**, peintre belge d'origine française, né à Anvers, en 1644, mort à Paris en 1680. Son père était un habile tourneur ivoire, natif de Dijon, qui suivit le prince Condé dans les guerres de Flandre. Francisque Milé montra dès son enfance beaucoup de goût pour le dessin. Son père seconda ses dispositions en le plaçant dans l'atelier des Français qui l'adoptèrent, en quelque sorte, et l'y voyèrent à Paris étudier les œuvres du Poussin. Milé revint dans sa patrie, où il épousa, quoiqu'il n'eût que dix-huit ans (1652), la fille de Constantin Franck. Il visita alors l'Angleterre, l'Hollande, et revint à Paris chargé de travaux. Il ne voulut plus revoir sa ville natale, et fut de Paris qu'il expédia les tableaux que lui avaient été demandés. L'Académie française de Peinture lui ouvrit ses rangs, et bien qu'il y professât. Le roi Louis XIV et les principaux seigneurs de sa cour lui commandèrent un grand nombre de tableaux; la réputation de Milé était égale à celle des plus grands maîtres si, à peine âgé de trente-six ans, il n'eût été frappé par la mort. « Il avait beaucoup d'envieux, et on assure, dit Descamps, qu'il mourut d'un poison qui l'a rendu fou. » Milé fut enterré à Saint-Nicolas-Champs. Son dessin était correct, sa touche légère et suave; ses paysages et ses ciels remplis de vérité et de force. Ses compositions, presque toutes choisies, sont groupées agréablement. Outre onze tableaux de ce maître qui se voient au Louvre, il fit pour Saint-Nicolas-du-Chardonnet *Le Sacrifice d'Abraham* et *Éli dans le désert*. Les musées de Bruxelles, Dordrecht, Dusseldorf, La Haye, Rotterdam possèdent chacun plusieurs paysages avec figures sortis du pinceau de Milé. A Middelbourg, galerie Cauwerven, on voyait le meilleur tableau de ce maître : il représentait *La Femme adultère*.

A. DE L.

Descamps, *Vie des Peintres flamands*, t. II, p. 101.  
**MILET OU MILLET (Jacques)**, poète français, né vers 1425, mort à Paris, en 1466. Le nom est guère connu que par ses œuvres. Milbert, poète fort médiocre, qui vivait sous Charles VIII et Louis XII, a laissé, à l'état de manuscrits, de nombreux fragments composés par les littérateurs de la génération qui l'a



précédé. L'un d'eux, intitulé *l'Építaphe de Jacques Millet* (1), représente Millet reçu aux Champs Élyséens; Calliope prononce la *complainte* du défunt; elle interpelle la Mort, et lui lit :

« Fausse mort, qui tous maux octroye,  
Tu as bien serrée (fermé) la bouche  
Qui la *Destruction de Troye*  
Mit jadis en si haute couche  
Et si bien les histoires touche  
Sans riens laisser qui soit de choix,  
Que riens à cest œuvre n'atouche  
Au moins pour langage François. »

L'építaphe nous informe en outre que Milet,

Au temps de son adolescence,  
Fit, pour honneur de sa maîtrise;  
Un livre de grand excellence  
Nommé la *Forest de tristesse*.

Le mélancolique produit a échappé à nos recherches. Calliope poursuit :

C'est la bouche que je esteus  
Qui, au temps de prospérité,  
Fit *Fulgur Apollinæus*.  
Pour Agnès, dame de Beauté,  
Ce mettre (2) est en solennité  
Écrit à Loches sur la lame;  
Le quel a plusieurs incité  
De prier à Dieu pour son âme (3).  
Et ainsi jadis escrivoit  
Contre la mort et sa villé  
Quand les complaintes escrivoit  
De sa grand importunité (4).

Milet fut choisi, en 1450, par le roi Charles VII, pour composer l'építaphe d'Agnès Sorel, et cette pièce commence en effet par ce vers :

*Fulgur Apollinæus*, rutilantis luxque Dianæ, etc. (6).

Milet à cette époque, déjà maître es arts de l'université de Paris, étudiait les lois à l'école d'Orléans, où il prit le degré de licence. Il composa cette même année l'ouvrage qui l'a rendu célèbre et qui a pour titre : *La Destruction de Troye la grant*. C'était alors comme on fait admis que les rois de France descendent du roi *Francus*, petit-fils de Priam. Un en de généalogie directe rattachait donc l'histoire des Troyens à celle de Charles VII. Milet entreprit de traduire du latin en vers français et de mettre en mystère par personnages le poème antique dans lequel les Grecs ont raconté l'histoire des Troyens. Il nous fait savoir qu'il commença son ouvrage le deuxième jour de septembre 1452. La pensée qui l'animait, et que nous venons de reproduire, est exprimée, ou plutôt cachée, sous un voile allégorique, dans le *prologue* ou introduction du drame. Il a dédié son œuvre à trois princes du nom de Charles, qui tous trois représentent actuellement, dit-il, la lignée des fleurs de lis. Ces trois princes, comme on l'indique et comme le déclare, en propres termes,

(1) Ou *Complainte faite par Maître Alain Charrier de la mort de M<sup>e</sup> Jacques Millet*, etc. (Cette complainte est fictive; Charrier étant mort avant Milet.)

(2) Mètre, *metrum*, poésie.

(3) L'âme d'Agnès.

(4) Manusc. français 1716 (olim: Bèthune 7885), f<sup>o</sup> 20.

(5) Voy. le texte entier dans Delort, *Essai critique sur l'œuvre Sorelle*, 1824, in-8<sup>o</sup>, p. 209.

*l'építaphe*, sont Charles VII, roi de France, son cousin, Charles d'Orléans, le poète, et son beau-frère, Charles d'Anjou, comte du Maine. Cet építaphe, inédit, porte que l'ouvrage fut terminé en deux ans inclusivement, le 15 octobre 1454 (1). La Bibliothèque impériale de Paris possède cinq manuscrits de la *Destruction de Troye la grant*, savoir : 1<sup>o</sup> supplément français, n<sup>o</sup> 431; 2<sup>o</sup> Sorbonne, n<sup>o</sup> 442; plus, trois autres : nos 1415, 1625 et 1626 du fonds général des manuscrits français. Le premier, sur parchemin, orné de nombreuses et très-curieuses miniatures, quoique assez négligées, paraît être le plus lisible, et, matériellement, le plus recommandable. Mais tous se distinguent individuellement par quelque avantage spécial. L'ensemble de ces manuscrits offrirait des variantes et des compléments d'un véritable intérêt, si la reproduction de ce *mystère* tentait le zèle et le courage de quelque nouvel éditeur. La première édition imprimée a pour titre : *Destruction de Troye la grant, mise par personnages*, etc.; Paris, 1484, in-fol. goth., avec gravures sur bois. Viennent ensuite celles de Lyon, 1485 (1486), in fol., et de Paris, 1490. La dernière est de 1544.

V. DE V.

Manuscrits cités. — J.-C. Brunet, *Manuel du Libraire*.

**MILET DE NUREAU** (*Louis-Marie-Antoine DESTOUFF*, baron), homme politique français, né le 26 juin 1756, à Toulon, mort le 6 mai 1825, à Paris. D'une famille noble originaire de Lorraine, il fut admis à quinze ans dans le corps du génie, où servaient son père et son oncle, et obtint en 1779 le grade de capitaine. Nommé député suppléant aux états généraux de 1789 par la noblesse de Toulon, il remplaça Lapoype-Vertrieux, et vota quelquefois avec le côté droit. Il s'éleva contre la composition des états-majors, où il proposa d'admettre des officiers de toutes armes, et fit décréter l'impression, aux frais de la nation, des manuscrits de La Pérouse, ainsi que la fonte du métal de cloche converti en monnaie de billon, et le type des pièces de quinze et de trente sols. En 1792 il reprit du service, et commanda l'artillerie aux armées des Alpes et d'Italie. Après avoir pris part à l'occupation du comté de Nice, il revint à Paris, et y fut chargé de l'exécution du décret concernant la publication du *Voyage de La Pérouse*. Ce travail l'occupait pendant plusieurs années; il le rédigea d'après les journaux que l'infortuné navigateur avait envoyés du Kamtschatka et de Botany-Bay, et le fit paraître sous ce titre : *Voyage de La Pérouse autour du monde pendant les années 1785-1788*; Paris, impr. de la République, an v (1797), 4 vol. in-4<sup>o</sup> et atlas in-fol; réimpr. en 1798, en 4 vol. in-8<sup>o</sup>, et traduit en allemand, en anglais et en suédois.

(1) Le Manuscrit 1626 f<sup>o</sup> 211, qui nous révèle ce précieux renseignement, porte 1464 : *mil III<sup>e</sup> lxxiiij*. Mais c'est là une erreur de scribe, qui se trouve démentie et pour ainsi dire corrigée par le texte même.

Il éprouva, dit-on, beaucoup de difficultés de la part du gouvernement, qui prétendait assujettir la rédaction de l'ouvrage aux formes du style révolutionnaire. Grâce à la protection de Barras, il fut nommé général de brigade (7 janvier 1796), directeur du génie, de l'artillerie et des transports au département de la guerre, et ministre de la guerre, à la place de Scherer (21 février 1799). Il marqua son court passage au pouvoir en donnant à Massena les moyens de réorganiser l'armée d'Helvétie, service signalé qui permit à ce général de contrebalancer les revers de cette campagne par la victoire de Zurich. Millet de Mureau, en quittant le ministère, fut promu au grade de général de division (2 juillet 1799). Peu de temps après il reprit, par *interim*, le même portefeuille durant l'absence de Bernadotte. Mis en état de réforme après le 18 brumaire, il sollicita en vain d'être employé dans l'expédition de Saint-Domingue. De 1802 à 1810 il administra, comme préfet, le département de la Corrèze, et vécut dans la retraite jusqu'à la première restauration. Créé directeur du dépôt général de la guerre par la protection du duc d'Angoulême, il fut envoyé, au mois de mai, dans l'île de Corse, où il déploya autant de fermeté que de patriotisme. Atteint en 1816 par la mesure qui réformait en grande partie l'état-major général de l'armée, il reçut comme dédommagement la place de membre du conseil d'administration de l'hôtel des Invalides. En 1809 il avait reçu le titre de baron de l'empire.

P. L.

*Nouv. Biogr. des Contemp.* — Mahul, *Annuaire néolog.*, 1825.

**MILHOMME (Aimé)**, sculpteur français, né vers 1780, à Lille, mort en 1822, à Paris. Il vint à Paris étudier la sculpture, remporta en 1801 le grand prix, et devint pensionnaire de l'académie de France à Rome. Ce fut là qu'en 1806 il exécuta une statue de *Psyché*, qui, après avoir paru au salon de 1810, fut acquise par le gouvernement; elle est aujourd'hui au Louvre. On connaît encore de cet artiste plusieurs productions remarquables, qui ont figuré aux expositions; en 1812, *Le général Hoche*, statue en marbre; *La Seine et le Tibre*, modèles de bas-reliefs; les bustes du général *Miollis*, de *Mlle Duchesnois* et de *Talma*; — en 1814, les bustes d'*Henri IV*, de *Pie VII* et de *Léonard de Vinci*; — en 1817, *L'Abondance*, figure colossale pour le marché Saint-Germain; *L'Histoire*, bas-relief pour la fontaine projetée de la place de la Bastille; — en 1819, la statue de *Colbert*, destinée au pont de la Concorde; *La mort de Camille, reine des Volsques*.

Gabet, *Dict. des Artistes.* — *Livrets des salons.*

**MILICH (Jean-Théophile)**, savant allemand, né à Schweidnitz, en 1678, mort en 1726. Après avoir parcouru plusieurs contrées de l'Europe, il exerça dans sa ville natale la profession d'avocat. Il rassembla une très belle bibliothèque, qu'il légua à la ville de Gœrlitz et sur laquelle

Neumann a publié, de 1784 à 1785, dix dissertations. On a de Milich : *De Diis Deabusque Milichis*; Leipzig, in-4°; — *De Bulconis, duc Silesiæ, constitutione de successione ab intestato*; Strasbourg, 1701, in-4°; — *De Poëpictoribus*; 1712; — *Variorum intra Italia monumentorum Inscriptiones*; Strieg, 171 in-8°; sous le pseudonyme d'*Amadeus de Benignis*.

O. *Olto, Lexikon der Oberlausitzschen Schriftsteller*. II. — Sinapius, *Silesia curiosa*, t. II.

**MILIEU (Christophe)**, en latin *Mylæus* savant littéraire suisse, né vers le commencement du seizième siècle à Estavayer, dans le pays de Vaud, mort en 1570. Après avoir été professeur au collège de La Trinité de Lyon, il embrassa la réforme, visita l'Allemagne, la Turquie et l'Italie. On a de lui : *De primordiis clarissimæ urbis Lugduni Commentarius*; Lyon, 1545, in-4°; — *De scribenda universitatium rerum*; Florence, 1548, in-4°; Bâle, 1551 1576, in-fol.; reproduit dans le *Penus archæologicæ* (Bâle, 1579, in-8°); réimprimé sous le titre de *Hermes*, Léna, 1624, in-8°, par J. Muller : cet ouvrage, maintenant sans valeur, contient un essai sur l'histoire générale de la littérature, dont Milieu fut, avec Gesner, premier à signaler l'intérêt; — *De Imitatio ciceroniana*; Bâle, 1551; — *Vita Ciceroni ibid.*; — *De relinquendis ingenii et litterarum Monumentis*; — *De prisca Gallorum Lingua Libri III; in quibus multa de Druidum doctrina disseruntur et ex vestigiis hodiernæ linguæ plurima veterum scripturarum testimonia comprobantur*; — *De Commendatione litterarum*; — *De Historiæ lib. III* à la suite d'un recueil de plusieurs écrits précités, publié en 1577.

O.

Gesner, *Bibliotheca.* — Rosotti, *Syllabus Scriptorum Pedemontii* — Le P. Ménestrier, *Les divers Caractères des ouvrages historiques*, p. 181.

**MILIUS (Pierre-Bernard)**, amiral français, né à Bordeaux, en janvier 1773, mort à Bourbonne-les-Bains, le 11 août 1829. Fils d'un armateur, il s'embarqua dès l'âge de quatorze ans sur le bâtiment que commandait son père, et fit plusieurs voyages de long cours. En 1793, il entra, comme chef de timonerie, dans la marine de l'État. Il croisa d'abord sur les côtes d'Espagne et dans les Açores sur les frégates *L'Andromaque* et *La Fraternité*, qui firent nombreuses prises sur les Anglais. En 1794, passa aspirant sur *La Précieuse*, et rallia la flotte de Villaret-Joyeuse. Dans le sanglant combat que cet amiral livra devant Ouessant, le 1<sup>er</sup> prairial an II (1<sup>er</sup> juin 1794), aux forces britanniques commandées par Howe, Milius sauva un vaisseau français désarmé qui allait tomber aux mains de l'ennemi. Cet acte de courage de sang-froid lui valut le grade d'enseigne de bord de *la Virginie*, et sur cette frégate il prit une part brillante à la bataille de l'île de Groix (juin 1795). Nommé lieutenant (21 mars 1796),

partie, sur le vaisseau *La Révolution*, de la  
 alheureuse expédition d'Irlande. Il tomba aux  
 mains des Anglais, et ne revit la France qu'en 1799.  
 Sous les ordres de Bruix, il combattit vaillamment  
 plusieurs fois dans la Méditerranée, et en  
 1800 il fut appelé au commandement en second de  
 l'expédition composée de la corvette *Le Naturaliste*  
 et de la gabarre *Le Géographe* qui, sous les  
 ordres du capitaine Baudin (voy. ce nom), devait  
 exécuter un voyage scientifique de circumnavigation.  
 Vers le milieu de décembre 1801, Milius  
 tomba gravement malade à la Nouvelle-Hollande,  
 et ne put regagner l'île-de-France qu'après une  
 longue convalescence. Il y trouva *Le Géographe*,  
 qui venait de perdre le capitaine Baudin (16 sep-  
 tembre 1803). Milius fut chargé de ramener ce  
 navire en France, et après un séjour de quelques  
 semaines au cap de Bonne-Espérance, il débarqua  
 à l'orient, le 25 mars 1804. L'année suivante il prit  
 le commandement de la frégate *La Didon*, rallia  
 la flotte franco-espagnole à La Martinique, et as-  
 sista au combat du cap Finistère, livré le 22 juillet  
 1805. Villeneuve à sir Robert Calder. Milius fut  
 nommé au Ferrol pour chercher l'escadre de  
 l'empereur, aux ordres du contre-amiral Allemand,  
 mais le retard empêchait Villeneuve d'exécuter les  
 ordres de l'empereur; mais après quelques jours  
 de navigation, le 10 août 1805, il rencontra la  
 frégate anglaise *Phoenix*, et malgré une résis-  
 tance énergique dut amener son pavillon. Con-  
 traint une seconde fois en Angleterre, Milius fut  
 mis en liberté sur parole, en juin 1806. Il fut  
 nommé sous-chef des mouvements maritimes  
 à Toulon, d'où il passa à Venise en qua-  
 lité de directeur du port (octobre 1811). Vers  
 la même époque, il fut promu au grade de capi-  
 taine de vaisseau (décembre 1811). Rentré en  
 France après la chute de l'empire, Louis XVIII  
 chargea d'aller reprendre possession des colonies  
 françaises des Antilles que les Anglais  
 refusaient de restituer à la France par le traité  
 de 1814. Parti en août 1814, Milius  
 arriva à Brest à la fin de janvier 1815. Il reçut  
 aussitôt la mission de conduire à Cronstadt les  
 vaisseaux russes qui se trouvaient encore prison-  
 niers des Français, surtout en Hollande. Les  
 jours s'écoulèrent durant ce voyage, et  
 Milius n'eut pas l'embaras de choisir entre  
 l'empire et la royauté. A son retour, les Bour-  
 bonnais lui donnèrent la direction du port de Brest,  
 en mars 1818 le gouvernement de l'île Bour-  
 bon. Cette colonie lui doit beaucoup; il releva  
 le commerce, que la guerre avait complètement  
 ruiné, et montra beaucoup de dévouement à l'épo-  
 que du choléra, qui décimait les habitants. Ce fut  
 vers cette époque qu'il fut créé baron; mais sa santé  
 s'étant sensiblement altérée, il demanda son rappel (juil-  
 let 1821). A peine rétabli, il fut appelé au  
 gouvernement de Cayenne; et y fonda l'établis-  
 sement situé à l'embouchure de la Mana, éta-  
 blissement bien situé pour l'exploitation des bois  
 de teinture et d'ébénisterie, qui abondent dans

cette partie de la Guyane. L'insalubrité du cli-  
 mat fit périr presque tous les colons, puis on  
 abandonna ce poste. Cette fois encore la santé  
 du baron Milius trahit sa volonté, et il sollicita  
 un emploi sous un climat moins insalubre. A  
 son départ, les habitants de Cayenne lui of-  
 firent une épée d'honneur. Le gouvernement  
 lui donna le commandement du vaisseau *Le*  
*Scipion* et celui de la station du Levant. Le  
 20 octobre 1827; ce bâtiment se trouva un des  
 plus engagés dans le combat de Navarin; quatre  
 fois le feu prit à son bord, et son équipage  
 éteignit l'incendie sans cesser de tirer à la fois  
 des deux bords sur la ligne ennemie et sur  
 les batteries de terre. La conduite de Milius en  
 cette occasion lui mérita le grade de contre-  
 amiral. En 1828, chargé de l'inspection du per-  
 sonnel de la marine dans les ports de Brest,  
 Cherbourg et Lorient, il fut, malgré l'activité  
 continuelle de sa vie, atteint de paralysie. Il  
 chercha un remède à son mal aux eaux de  
 Bourbonne; mais il y succomba à une nouvelle  
 attaque. Si, mal servi par les circonstances, l'a-  
 miral Milius ne figure pas, pour ses faits de  
 guerre, au premier rang des amiraux français;  
 il a laissé la réputation d'un administrateur aussi  
 intègre qu'intelligent. Il était commandeur de la  
 Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre (anglais)  
 du Bain et de l'ordre (russe) de Saint-Wladimir.  
 On a de lui : *Relation d'un Voyage fait en*  
*Chine en l'an X (1802) par l'est de la Nouvelle-*  
*Zélande*, dans les *Annales maritimes* de 1817,  
 p. 673-700, et de 1818, p. 349-361. C'est le  
 complément de l'ouvrage intitulé : *Voyage du*  
*capitaine Baudin aux terres australes de*  
*1800 à 1804, par les frégates Le Géographe et*  
*Le Naturaliste*; Paris, 1807, 3 vol. in-4°. La  
*Relation* de Milius est suivie d'un vocabulaire fran-  
 çais-hollandais et cafre assez étendu; — *Extrait*  
*du Journal d'un passager à bord d'un bâti-*  
*ment parti de France, au mois de mai 1818,*  
*pour se rendre à l'île Bourbon, contenant des*  
*Remarques sur la navigation, sur plusieurs*  
*Phénomènes observés à la mer, sur la Pêche*  
*de la Baleine; des détails historiques et sta-*  
*tistiques sur les îles du cap Vert et sur le cap*  
*de Bonne-Espérance; quelques Notions nou-*  
*velles sur les Hottentots, les Coffres et les*  
*Bochemans; enfin des observations générales*  
*d'économie maritime, de géologie et d'his-*  
*toire naturelle*; dans les *Annales maritimes*  
 de 1819, p. 425-469; — *Notice historique et*  
*statistique du port de Brest*, même recueil,  
 année 1821, p. 378-395. A. DE L.

*Archives de la Marine.* — *Le Moniteur universel*,  
 ann. 1814, p. 952. — *Annales maritimes*, ann. 1817, 1818  
 et 1819. — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*,  
 t. IV, p. 252-254. — Dulaure, *Hist. de la Restauration*,  
 t. VIII, chap. x, p. 193, 194. — William Smith, *Voyages*  
*autour du Monde*, t. VI, p. 169-219.

**MILIZIA** (*Francesco*), architecte et archéolo-  
 gique italien, né en 1725, à Oria, dans la Terre  
 d'Otrante, mort en mars 1798, à Rome. D'après

l'esquisse rapide qu'il a tracée lui-même de sa propre vie, il appartenait à la plus riche et la plus ancienne famille d'Orta. Placé sous la direction d'un oncle qui exerçait la médecine à Padoue, il fut un assez mauvais écolier; à seize ans, irrité de quelques réprimandes sévères, il s'enfuit jusqu'à Milan, et rejoignit à Rome son père, qui le conduisit à Naples, où il suivit les cours de Genovesi et d'Orlandi pour la logique et la chimie. Entraîné par le désir de voir le monde, il se mit en route pour la France; mais à Livourne le manque d'argent le força de rentrer dans sa famille. A vingt-cinq ans il se maria, s'établit à Gallipoli, et partagea son temps entre les plaisirs et l'étude des beaux-arts. En 1761 il vint à Rome, où il se fixa définitivement; il avait près de quarante ans lorsqu'il s'adonna, sans savoir même le dessin, à l'architecture, qu'il regardait comme le plus beau et le plus utile des arts. L'étude de la philosophie lui avait inspiré cet esprit d'indépendance qu'il apporta bientôt dans la critique. Devenu l'ami intime de Rafael Mengs et d'Azara, qui se montraient alors philosophes parmi les artistes, il alla plus loin qu'eux; il attaqua sans ménagement tous ceux qui, dans le passé comme dans le présent, lui paraissaient jouir d'une réputation usurpée, et indigné contre la foule des gens médiocres, il finit souvent par maltraiter ceux même qui avaient droit à ses égards. Tel est l'esprit dominant de la plupart de ses ouvrages. Voici le portrait qu'il trace de lui-même : « Je suis courageux, à grandes idées, sans préjugés, docile aux raisons d'autrui, curieux de nouveautés, et d'un jugement sain; je suis peu pénétrant, peu réfléchi, peu attentif, avide de savoir, laborieux, compatissant, bon ami, galant homme. Mes écrits m'ont fait la réputation d'un savant; mais je sais qu'il n'en est rien. » On a de Milizia : *Le Vite de' più celebri architetti d'ogni nazione e d'ogni tempo, precedute da un Saggio sopra l'Architettura*; Rome, 1768, in-4° fig.; trad. en français par Pingeron (Paris, 1771, 2 vol. in-12) et en anglais (Londres, 1826, 2 vol. in-8°), et réimpr. par l'auteur avec des corrections sous le titre : *Memoria degli Architetti antichi e moderni*; Parme, 1781, 2 vol. in-8°; — *Del Salasso*; Rome, 1770, in-4°, trad. de l'*Encyclopédie*; — *Elementi di Matematiche pure secondo il metodo de La Caille*; Rome, 1771, gr. in-8°; la troisième édition (Venise, 1796, in-8°) est augmentée de traités rédigés d'après Boscovich, Euler, Bossut et autres savants; — *Del Teatro*; Rome, 1772, in-8°. Il se prononça dans ce traité contre la forme et le plan suivis dans la construction des théâtres modernes et contre la direction immorale donnée à ce genre de plaisir. Quelques vérités, énergiquement exprimées, déplurent au clergé, qui fit saisir l'ouvrage; mais il fut peu après réimprimé à Venise, 1794, in-4°; — *Principii d'Architettura civile*; Finale, 1781, 3 vol. in-8°; 3<sup>e</sup> édit., améliorée, Bassano,

1785 et 1804, 1813, 1825, 3 vol. in-8°, fig. Cet ouvrage, le meilleur qu'ait écrit Milizia, est destiné à rechercher les vrais principes qui doivent servir de règles dans les arts, et à combattre tous les préceptes pédantesques qui les ont trop souvent remplacés; — *L'Arte di vedere nelle belle arti*; Venise, 1781, in-8°, et 1823, in-12: c'est une sorte de critique générale, écrite avec beaucoup de causticité et dans laquelle l'auteur, s'il y porte Mengs aux nues, ne ménage pas Michel-Ange; — *Introduzione alla Storia e alla Geografia fisica di Spagna*, trad. de William Bowles; Parme, 1783, 2 vol. in-8°; — *Roma delle Belle-Arti del Disegno*; Bassano, 1787, in-8°. Irrité contre ses ennemis, qui avaient encore réussi à faire prohiber cet ouvrage, Milizia cessa de se livrer à ses occupations favorites. Ce traité, avec celui de l'*Arte di vedere*, a été traduit en français par le général Pommereul (Paris, 1798, 1799, in-8°); — *La Storia dell'Astronomia di Bailly, ridotta in compendio*; Bassano, 1791, in-8°; — *Dell' Incisione nelle Stampe*; Bassano, 1797, in-8°; — *Dizionario delle Belle Arti del Disegno*; Bassano, 1797, 2 vol. in-8°, extrait en grande partie de l'*Encyclopédie méthodique* — *Memoria sull'economia pubblica*; Rome 1798, in-4°; Milan, 1803, in-8°; — *Notizie di F. Milizia, scritte da lui medesimo*; Bassano 1804, in-8°; — *Lettere del Milizia al conte Sangiovanni*; Paris, 1827, in-8°. Les Œuvres complètes de Milizia ont été réunies à Bologne 1826-1827, 9 vol. in-8°, fig., et un choix en a été fait par B. Gamba (Venise, 1826, in-16). F

Cicognara, *Memoria intorno all' indole e agli scritti di F. Milizia*, dans les *Atti de la società italiana*, t. 1 — Ugolini, *Notice*, à la tête des *Lettere*. — Tibaldi, *Biografia degli Italiani illustri*, IV, 482-495. — *Uomini illustri del regno di Napoli*, XII. — *Storia della Letteratura italiana nella seconda metà del secolo XVIII*.

MILL (Jean), en latin *Millius*, savant théologien anglais, né à Shap (Westmorland) vers 1645, mort à Oxford, le 23 juin 1707. Il étudia à Oxford, où il prit le grade de maître ès arts en 1666. Un discours qu'il prononça dans cette université, en 1669, commença sa réputation. Après avoir pris les ordres, il s'adonna à la prédication, dans laquelle il se distingua. En 1676, son compatriote et ancien condisciple, docteur Lamphugh, évêque d'Exeter, lui donna une prébende. Il passa en 1681 au rectorat de Blechingdon, dans l'Oxfordshire. En décembre de la même année, Charles II le nomma son chapelain ordinaire. En 1685, il fut appelé à la direction du collège de Saint-Edmond à Oxford. Enfin, la reine Anne lui accorda, en 1704, à recommandation de l'archevêque Sharp, un canonicat dans l'église de Cantorbéry. Mill dut sa grande partie la réputation dont il jouit pendant sa vie à ses talents de prédicateur, quoiqu'il n'ait jamais fait imprimer qu'un seul sermon. Mais auprès de la postérité son véritable titre de gloire est une édition critique du *Nouveau*

**Testament en grec**; Oxford, 1707, in-fol., réimprimée depuis plusieurs fois, principalement par les soins de Kusterus, Rotterdam, 1710, in-fol., avec de nouvelles recherches, et par ceux de Wetstein, Amsterdam, 1735, in-8°, avec d'importantes additions. Mill recueillit trente mille variantes, dans cent vingt manuscrits qu'il consulta, dans un grand nombre d'anciennes versions et dans les citations du Nouveau Testament faites par les Pères de l'Église. Il prit pour base de son travail le texte de l'édition de Robert Estienne, de 1550. L'ouvrage s'ouvre par des prolégomènes (168 pages) qui selon l'épithaphe gravée sur la tombe de Mill « dureront plus que le marbre », et qui sont réellement remarquables. Les trente mille variantes de Mill épouvantèrent un grand nombre de théologiens anglicans, qui craignirent qu'on ne partît de là pour rendre douteux le texte du Nouveau Testament et pour ébranler l'autorité de la révélation. Dan. Whitby se fit l'organe de ces appréhensions dans son *Examen variarum lectionum Joannis Millii*; Londres, 1710, in-fol., de 100 pages, et Collius prouva qu'elles étaient pas imaginaires, en s'appuyant, dans son *Discourse of freethinking*, sur ce grand nombre de variantes, pour en conclure l'incertitude de l'enseignement évangélique. Bentley répondit à Collins dans un ouvrage intitulé *Remarks on the Discourse of freethinking*. Chaupié a raconté au long, dans son *Dictionnaire historique*, toute cette discussion. Il importe de faire remarquer qu'elle tourne autour d'une question mal posée. Il ne s'agit pas en effet de savoir si les trente mille variantes recueillies par Mill sont ou ne sont pas dangereuses, mais si elles sont utiles; c'est un fait à constater, et l'on ne saurait s'arrêter devant les inconvénients qui pourraient en résulter pour telle ou telle théorie théologique.

M. NICOLAS.

Chaufepié, *Dict. histor.* — Meyer, *Geschichte der Schriftklärung*. — Chalmers, *General Biograph.* *Dict.*

**MILL (David)**, théologien et orientaliste allemand protestant, né à Königsberg, le 13 avril 1692, mort à Utrecht, le 22 mai 1756. Il fut professeur de théologie et de langues orientales à Utrecht. On a de lui : *Catalecta Rabbinica, in sum scholarum privatarum edita*; Utrecht, 1728, in-8°; — *Dissertationes selectæ variarum litterarum et antiquitatis orientalis capita exponentes et illustrantes*; Utrecht, 1724, in-8°; 2<sup>e</sup> édit. augmentée, Leyde, 1743, in-4°; — *Miscellanea sacra*; Amsterdam, 1754, in-4°; — une édition des *LXX*, avec une préface et des variantes; Amsterdam, 1725, vol. in-8°.

M. N.

Gotten, *Neues Gelehrtes Europa*, t. VII.

**MILL (James)**, historien et économiste anglais, né à Montrose, le 6 avril 1773, mort à Kensington, le 23 juin 1836. Il fut élevé dans la maison de sir John Stuart, membre du parlement, dans le Kincardineshire, et alla achever ses études à l'université d'Édimbourg, où il se pré-

para à la carrière ecclésiastique. Il se distingua dans l'étude du grec, et s'occupa particulièrement de métaphysique et de morale. Dalzel, professeur de grec à Édimbourg, le recommanda comme précepteur au marquis de Tweedale. Mill obtint un diplôme de prédicateur en 1798; mais il ne tarda pas à renoncer au ministère évangélique, et suivit en 1800 sir John Stuart à Londres. Il y dirigea un recueil littéraire et scientifique, le *Literary Journal*, qui vécut peu, et il travailla à diverses publications périodiques, entre autres à l'*Edinburgh Review*. Dès les premiers temps de son séjour à Londres, il se lia avec M. Bentham, dont il devait bientôt adopter et développer quelques-uns des principes philosophiques. Il commença en 1806 son *Histoire de l'Inde (History of British India)*, grand travail, qui ne fut publié qu'en 1818, 5 vol. in-8°. C'est le seul ouvrage qui donne une idée nette, juste et complète de la manière dont s'est fondé et maintenu l'empire des Anglais dans l'Inde. Non-seulement les faits y sont racontés avec clarté et exactitude, mais l'auteur y développe des vues sensées, étendues, bienfaisantes, qui étaient neuves alors et qui ont été adoptées depuis. Le style est simple et nerveux; mais il manque d'éclat, et ce n'est pas tout à fait à tort que Macaulay lui reproche d'être sec et sans attrait. Il faut reconnaître cependant que dans beaucoup de passages M. Mill s'élève avec son sujet, et que sa narration, toujours claire, est souvent intéressante, surtout dans le récit des opérations militaires. Une nouvelle édition de l'*History of British India* a été publiée avec une continuation par Wilson. Ce grand ouvrage, où la Compagnie des Indes était parfois traitée avec une juste sévérité, mais qui attestait une profonde connaissance du sujet, attira l'attention de la cour des directeurs, et l'impartial historien fut attaché en 1819 à l'administration de la Compagnie des Indes pour la partie de la correspondance qui concernait les finances. Plus tard il eut tout le département de la correspondance avec l'Inde. Vers le temps où il achevait son *Histoire*, Mill devint le collaborateur du supplément de l'*Encyclopædia Britannica*, et écrivit pour cet ouvrage divers articles, dont les principaux sont : *Gouvernement, Éducation, Jurisprudence, Droit international (Law of Nations), Liberté de la Presse, Colonies, Régime pénitentiaire (Prison, Discipline)*. Ces essais, recueillis en un volume, ont obtenu beaucoup de succès et sont peut-être la production la plus distinguée de leur auteur. On a rarement porté autant de pénétration et de fermeté dans l'étude des questions sociales. L'essai sur le *Gouvernement*, écrit à un point de vue trop abstrait et avec trop de dédain pour l'histoire, fut vivement attaqué par Macaulay dans la *Revue d'Édimbourg*. Mais Macaulay en ne reproduisant pas dans la collection de ses *Essais* les deux articles contre Mill a semblé reconnaître qu'il avait été injuste. Les *Éléments d'Éco-*

*nomie politique*, publiés par Mill en 1822, n'ont pas la même valeur que les *Essais*, et ne sont que l'exposé clair et précis des principes de l'école de Bentham. Ces principes se retrouvent dans *L'Analyse des Phénomènes de l'Esprit humain* (*Analysis of the Phenomena of the human Mind*), publiés en 1829, la production la plus travaillée de M. Mill, mais aussi la plus sujette à contestation. D'un examen minutieux des phénomènes intellectuels et-moraux les plus compliqués, l'auteur tire la conclusion qu'ils se résolvent en trois éléments simples ou premiers : les *sensations*, les *idées* et la *suite des idées*. Il explique ainsi ce qu'il entend par les termes *sensations* et *idées* : « Nous avons, dit-il, deux classes de sentiments : l'une qui existe quand l'objet sensible est présent, l'autre qui existe quand l'objet sensible a cessé d'être présent. J'appelle la première classe *sensations*, j'appelle l'autre, *idées*. » Ces sensations sont de huit ordres, d'abord cinq ordres de sensations provenant des cinq sens ; puis 6° les *sensations de la désorganisation*, ou de l'approche de la désorganisation, dans une partie quelconque du corps ; 7° *sensations musculaires* ou celles qui accompagnent l'action des muscles ; 8° les *sensations du canal alimentaire*. M. Mill passe ensuite aux *idées*, copies ou images des sensations ; puis aux *associations d'idées*, qu'il décrit longuement, sans parvenir à les définir avec précision. C'est par ces trois éléments que M. Mill prétend expliquer les phénomènes intellectuels et moraux. Sa théorie ingénieuse, mais sans profondeur et sans élévation, dérive de Bacon et de Locke avec une plus forte tendance vers le matérialisme. Le dernier ouvrage de Mill fut un *Fragment on Mackintosh*, qui parut anonyme, en 1835. C'est un examen, sévère jusqu'à l'injustice, de la *Dissertation sur l'Histoire de la Philosophie morale* insérée par sir James Mackintosh dans l'*Encyclopædia Britannica*. M. Mill appartenait au parti radical, et ne laissait échapper aucune occasion de marquer fortement la distance qui le séparait de l'ancien parti whig. Quand le parti radical fonda le *Westminster Review*, Mill devint un des collaborateurs de ce recueil, auquel il fournit divers articles, parmi lesquels on distingue l'article *Sur la Formation des Opinions* (n° XI), et l'article sur le *Scrutin secret* (*Ballot*) (n° XXV). N.

*Edinburgh Review*, 1829. — *English Cyclopædia* (Biography).

‡ **MILL** (*John-Stuart*), publiciste anglais, fils du précédent, né le 20 mai 1806, à Londres. Il entra en 1823 dans les bureaux de la Compagnie des Indes, où son père occupait une position élevée, et, très-jeune encore, il s'associa aux travaux de la remarquable école qui s'était formée autour de Bentham. Cet illustre publiciste le chargea de préparer pour l'impression le manuscrit de son *Rationale of judicial Evidence*, qui parut en 1827, avec des notes et plusieurs

chapitres supplémentaires par M. Mill. Lorsque le contre-coup de la révolution de juillet 1830 produisit en Angleterre un mouvement politique dans le sens libéral, M. Stuart Mill se mêla activement à la polémique qui précéda le bill de réforme, et il continua ensuite, pendant quelques années, d'écrire dans des journaux d'un libéralisme avancé. De 1835 à 1840 il dirigea le *London and Westminster Review*, organe du parti radical, d'abord avec son ami sir William Molesworth, puis seul. Son premier ouvrage de longue haleine fut un *Système de Logique rationnelle et inductive* (*System of Logic ratiônative and inductive*) ; Londres, 1843, 2 vol. in-8°. La logique, telle qu'elle a été constituée par Aristote, repose sur la déduction et a pour instrument le syllogisme ; M. Mill a essayé de constituer une logique nouvelle en prenant pour base l'induction, c'est-à-dire qu'il a voulu substituer une base positive à l'abstraction aristotélique ; mais il n'est pas facile d'appliquer des lois absolues aux phénomènes relatifs que poursuit et constate l'investigation inductive, et, malgré les prétentions de Bacon et de ses disciples, le *Novum Organum* qui doit remplacer l'*Organum* d'Aristote n'est pas encore trouvé. Ce nouveau système de logique a pour but, dit l'auteur, « de contribuer à la solution d'une question que la déchéance des anciennes opinions et l'agitation qui trouble l'Europe jusque dans ses profondeurs les plus reculées, rendent actuellement aussi importante aux intérêts pratiques de la vie humaine qu'elle doit l'être en tout temps à l'achèvement de notre connaissance spéculative : cette question c'est « si les phénomènes moraux et sociaux sont réellement une exception à la certitude générale et à l'uniformité du cours de la nature, et jusqu'à quel point les méthodes par lesquelles tant de lois du monde physique ont été comptées parmi les vérités irrévocablement acquises et universellement reconnues peuvent servir à former un semblable corps de doctrines reconnues dans la science morale et politique. » M. Stuart Mill cherche donc à appliquer à l'étude des phénomènes moraux les méthodes des sciences positives, et il espère obtenir des résultats aussi certains que ceux qu'obtiennent les naturalistes et les mathématiciens ; c'est aussi la prétention de l'école positiviste française. Les rapports qui existent entre les théories de M. Mill et celles de M. Auguste Comte sont évidents. M. Littré les constata en signalant à l'attention le remarquable traité du publiciste anglais. Depuis cette époque M. Mill a poursuivi l'application de ses principes dans divers ouvrages, qui attestent un esprit original, étendu, vigoureux, libéral mais trop systématique ; ils sont intitulés : *Essay on some unsettled Questions of political Economy* ; Londres, 1844, in-8° : ce volume contient cinq essais : *Sur l'Échange international* ; *D l'Influence de la Consommation sur la Pro*

duction; Sur les Mots Productif et Improductif; Sur les Profits et l'Intérêt; Sur la Définition de l'Économie politique et la méthode d'investigation qui y est propre; — *Principles of political Economy, with some of their applications to social philosophy*; Londres, 1848, 2 vol. in-8°, 4<sup>e</sup> édit. 1854; c'est une exposition des principes de l'économie politique considérés particulièrement dans leurs applications aux questions politiques et sociales les plus importantes de notre époque; l'auteur y traite De la Production; De la Distribution; De l'Échange; De l'Influence du progrès de la société sur la production et la distribution; De l'Influence du Gouvernement. Ce dernier essai fut très-remarqué. M. Mill en a repris et développé les idées dans le traité *Sur la Liberté*, 1859, in-8°. En 1856 M. Mill a été appelé à la position de directeur de la correspondance des Indes, place que son père avait longtemps occupée.

N.

Millr, *Conservation, Révolution et Postivisme*; 1859; in-12. — *English Cyclopædia* (Biography). — *Edinburgh Review*, octobre 1848.

**MILLAIS (John-Everett)**, peintre anglais, né le 8 juin 1829, à Southampton. Issu d'une famille française, il passa son enfance à Jersey, et suivit à Londres les cours de l'Académie des beaux-arts. Avant d'avoir vingt ans, il avait remporté plusieurs prix à la suite des concours publics et exposé entre autres peintures : *Pizarre faisant l'inca prisonnier* (1846); *Le Denier de la Veuve*; *Les Benjamites enlevant les filles de Siloé* (1847). En 1849 il se joignit à la petite secte dont Hunt, Collins, Rossetti et d'autres étaient les interprètes et qui, sous le nom de *préraphaélisme*, prétendait continuer les traditions des maîtres du quinzième siècle. Dans cette nouvelle manière, à laquelle un critique d'imagination, M. Ruskin, prêta l'appui de sa plume, il peignit *Isabella* (1849); *Jésus dans la boutique du charpentier* (1850); *La Fille du Bûcheron*; *Le Retour de la Colombe à l'arche* (1851). Mais soit par faiblesse, soit par goût naturel, il se départit de la sévérité de ses premiers sujets, et aborda ce genre dramatique et familier tout ensemble où se complait l'école anglaise. Ainsi on vit de lui : *Le Huguenot*; *Ophelia* (1852); — *L'Ordre d'Élargissement*; *Le Proscrit royaliste* (1853); — *Les Feuilles d'Automne*; *L'Enfant du Régiment*; *La jeune Aveugle* (1856). En 1853 il a été admis comme associé à l'Académie royale, et en 1855 le jury de l'Exposition universelle de Paris lui a décerné une médaille de deuxième classe. Le style de M. Millais, comme celui des *préraphaélites* en général, se distingue par l'exagération de la couleur, la bizarrerie de la forme et l'absence de perspective; le rendu et le fini y sont poussés jusqu'aux dernières limites de l'exactitude matérielle.

K.

Ruskin, *Letters to the Times*, 1851. — Th. Gautier,

*Les Beaux-Arts à l'Exposit. univ.*, II. — *The Art Journal*, 1853. — *Men of the Time*.

**MILLAR (John)**, publiciste anglais, né le 22 juin 1735, à Shotts, en Écosse, mort le 30 mai 1801, à Glasgow. Fils d'un pasteur presbytérien, il fut élevé au collège de Glasgow, et surveilla l'éducation du fils aîné de lord Kames, chez lequel il connut David Hume, Adam Smith et d'autres personnages éminents. Reçu avocat en 1760, il obtint au concours, en 1761, une chaire de droit à Glasgow, et il en fit en peu de temps la chaire la plus populaire du royaume. Il parlait avec abondance, d'une façon toujours simple, claire et enjouée; il dissertait sans effort, en bons termes et savait donner à une discussion savante tous les charmes d'une conversation intéressante. Ses leçons étaient d'ordinaire improvisées; mais il avait soin de préparer dans des conférences particulières avec ses élèves les questions qu'il se réservait de développer. Il avait sur l'union de la philosophie et des lois des idées larges et fécondes, qu'il exposa avec une rare sagacité dans quelques ouvrages, où il s'est montré le digne disciple de Montesquieu. On a de lui : *The Origin of the Distinction of Ranks*; 1771, in-8°; réimpr. plusieurs fois et trad. en français par Suard (1773, in-12), en allemand et en italien; — *Historical View of the English government, from the settlement of the Saxons in Britain to the accession of the house of Stuart*, 1787, in-8°; — *Posthumous Works*, 1803, 2 vol. in-8°, consistant en une suite de l'ouvrage précédent et quelques dissertations. K.

Lord Woodhouselee, *Life of lord Kames*. — *Edinburgh Review*, III. — Jardine, *Outlines of a philosophical Education*, p. 463.

**MILLE (Antoine-Étienne)**, historien français, né à Dijon, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Fils d'un conseiller au parlement de Dijon, il y fut lui-même attaché en qualité d'avocat, et fit partie de l'Académie d'Auxerre. On n'a pas d'autres renseignements sur lui. Dès sa jeunesse il s'était appliqué à l'histoire de la Bourgogne, et pendant un grand nombre d'années il rassembla avec persévérance les matériaux de toutes sortes pour lesquels il mit à contribution les dépôts publics aussi bien que les collections particulières. Le résultat de ses longues recherches fut d'abord une *Introduction à l'histoire générale et particulière de Bourgogne*; Dijon, 1769, in-4°, puis l'*Abbrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique, civile et littéraire de Bourgogne, depuis l'établissement des Bourguignons dans les Gaules jusqu'à l'année 1772*; Dijon et Paris, 1771-1773, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, plus complet et plus exact que celui de dom Plancher, est calqué, pour le plan et pour la forme, sur l'*Abbrégé* du président Hénault et porte l'empreinte d'une critique judicieuse. Il est dédié à Voltaire, qui félicita chaudement l'auteur d'avoir entrepris un travail dont les Bénédictins semblaient jusque alors avoir eu le monopole. Une discussion

s'éleva entre ces religieux et Mille, qui leur répondit deux fois, en 1771 et en 1772, quoique d'une manière assez faible. L'ouvrage de Mille s'arrête à l'époque de la réunion du royaume d'Arles à l'empire des Carlovingiens; Courtépée l'a mis largement à profit pour son *Précis de l'histoire de Bourgogne*. P. L.

Quérard, *La France Littéraire*.

**MILLER** (*James*), littérateur anglais, né en 1703, mort le 27 avril 1744, à Chelsea. Un naturel plein de verve et de gaieté, mais enclin à la satire, le poussa de bonne heure vers la littérature dramatique; il étudiait encore à l'université d'Oxford lorsqu'il y composa presque entière sa meilleure comédie, *The Humours of Oxford*, qui fut jouée avec succès en 1729. Cependant il était entré dans les ordres et avait même été attaché à une des chapelles de Londres; afin de suffire à ses besoins, il continua d'écrire pour la scène. Mais si, par la vérité des caractères, il reçut un bon accueil du public, il excita contre lui des adversaires puissants, qu'il avait dépeints avec trop de liberté et qui finirent par lui fermer les portes du théâtre. Usant de subterfuge, Miller traduisit la tragédie de *Mahomet*, de Voltaire, et l'envoya sans nom d'auteur à Drury-Lane, où elle fut représentée aux applaudissements de toute la salle. Peu de temps avant de mourir, il fut pourvu d'un riche bénéfice. Cette bonne fortune ne lui porta guère, ni à lui ni à sa famille, qu'il laissa dans le dénuement; le goût du théâtre, incompatible avec la profession qu'il avait embrassée, causa le malheur de sa vie entière: il y perdit le patronage de son évêque, tout espoir d'avancement et toute considération. Miller a écrit huit comédies: *The Humours of Oxford* (1730), *The Mother in law* (1734), *The Man of taste* (1735), *Universal Passion* (1737), *The Coffee-House* (1737), *Art and Nature* (1738), *An Hospital for fools* (1739), *The Picture, or the cuckold in conceal* (1745), *The Savage*, et *Sir Roger de Coverly*. On a encore de lui: *Mahomet the impostor* (1744, in-8°), des brochures politiques, des pièces de vers, etc. Il a traduit avec Baker le *Théâtre* de Molière. P. L.—Y.

Baker, *Biographia Dramatica*.

**MILLER** (*Jean-Martin*), poète et romancier allemand, né le 3 décembre 1750, à Ulm, où il est mort, le 21 juillet 1814. Fils de Jean-Michel Miller, professeur de langues orientales, il étudia en 1770 la théologie à Göttingue et y fonda avec Bürger, Voss, Hölty, Leisewitz, Stolberg, une société littéraire, devenue célèbre dans les annales de la poésie allemande (*Der Göttinger Dichterbund*). Il passa ensuite quelque temps à Hambourg, auprès de Klopstock, se lia à Leipzig avec Cramer, et devint en 1775 professeur au gymnase d'Ulm, et en 1783 prédicateur à la cathédrale. Ses élégies et *Lieder* (chants), dont plusieurs sont restés populaires, expriment avec élégance des sentiments déli-

cats. Ses romans, empreints d'un mysticisme vague, eurent à leur apparition un grand succès. Son *Sieewart* fut avec *Werther* l'une des sources de cette fausse sentimentalité qui régna en Allemagne dans la dernière moitié du dix-huitième siècle. On a de Miller: *Beiträge zur Geschichte der Zärtlichkeit aus den Briefen zweier Liebenden* (Un Épisode de l'histoire de la tendresse, tiré des lettres de deux amants); Leipzig, 1776 et 1780, in-8°; — *Briefwechsel dreier akademischer Freunde* (Correspondance de trois Amis d'académie) Ulm, 1776-1777 et 1778-1779, 2 vol. in-8°; — *Predigten für das Landvolk* (Sermons pour les Paysans); Ulm, 1776-1784, 3 vol. in-8°; — *Sieewart, eine Klostergeschichte* (Sieewart une histoire de couvent); Leipzig, 1776, 2 vol. in-8°; souvent réimprimée, traduite en français Paris, 1785; en polonais, Breslau, 1779, in-8° en hollandais, Amsterdam, 1779, in-8°, etc.; mi en vers par Bernritter, Mannheim, 1777, in-8° — *Geschichte Karls von Buchheim und Emilien von Rosenau* (Histoire de Charles d Buchheim et d'Émilie de Rosenau); Leipzig 1778-1779, 4 vol. in-8°; — *Karl und Karoline*; Vienne, 1783, in-8°; — *Gedichte* (Poésies); Ulm, 1783, in-8°; — *Geschichte Godefroid Walters* (Histoire de Godefroi Walter) Ulm, 1786, in-8°; — beaucoup d'articles dans divers recueils périodiques, notamment dans les *Beobachtungen zur Aufklärung des Verstands und Besserung des Herzens*. O.

Gladmann, *Gelehrtes Schwaben*. — Jordens, *Lexikon — Zeitgenossen*, n° XIII. — Prutz, *Der Göttinger Dichterbund*.

**MILLER** (*Hugh*), géologue anglais, né le 12 octobre 1802, à Cromarty, dans le nord de l'Écosse, mort le 24 décembre 1856, dans même ville. Il appartenait à une famille de pauvres marins; de bonne heure il perdit son père et fut en quelque sorte abandonné à lui-même. À l'école de sa paroisse, la seule qu'il fréquentait, il se distingua par une imagination vive et un goût de la poésie. Un de ses parents lui donna quelques leçons d'histoire naturelle. Malgré d'heureuses dispositions, il se vit contraint par la nécessité d'apprendre le métier de maçon. Tout en travaillant il continuait sur les matériaux de construction les observations qu'il avait commencées dans la campagne; au heures de loisir il lisait ou il rimait. Le jour auquel il adressa ses premiers vers ayant refusé de les imprimer, il résolut de les publier lui-même: cette tentative, si elle ne l'éleva point au rang des poètes, eut pour résultat de le tirer de l'obscurité; il trouva des amis qui lui donnèrent les moyens de compléter son instruction en le plaçant dans les bureaux d'un banquier de sa ville natale. Il devint alors le collaborateur de plusieurs journaux, et plus particulièrement de *l'Inverness Courier*. Son premier ouvrage en prose, intitulé *Scenes and Legends*



of the north of Scotland (1835), et devenu promptement populaire, se recommande par la vivacité des peintures et par les agréments du style. A cette époque l'Église d'Écosse était en proie à des querelles intestines, dont le bruit retentit jusqu'à la chambre des lords et qui la conduisirent à un brusque déchirement. Ceux qui aspiraient à seconder le joug du haut clergé, les indépendants, ralliaient à leurs sentiments la majorité du peuple; Miller, qui avait pris parti pour eux, leur vint en aide de la façon la plus efficace dans une brochure qui obtint un succès de vogue; nous voulons parler de sa *Letter from one of the Scotch people to lord Brougham* (1839), lettre dont M. Gladstone rendit compte avec éloges dans son *Church Principles*. Aussitôt on lui offrit la direction d'un journal qui venait d'être fondé, *The Witness*; il l'accepta, et la conserva jusqu'au moment de sa mort. Ce fut là que, sans cesser de traiter les matières politiques et religieuses, il fit paraître, dans une série d'articles, le fruit de ses observations géologiques. Il les communiqua au premier congrès de la *British Association*, qui se tenait à Glasgow (1840). MM. Charles Lyell, Murchison, Beckland et Agassiz s'accordèrent à le féliciter de ses découvertes, et le nom de *Pterichthys Milleri* fut donné, séance tenante, à un grand poisson fossile qu'il avait décrit. Miller publia ses articles sous le titre : *The old Red sandstone, or new walks, in an old field* (Édimbourg, 1841, in-8°). Cet ouvrage, écrit d'un style rapide et animé, et réimprimé plusieurs fois, est encore un des manuels de géologie populaires en Angleterre; son mérite scientifique consiste dans la description d'un certain nombre de nouvelles espèces d'animaux fossiles appartenant à une formation secondaire, le grès rouge, qui jusque alors avait été regardé comme presque entièrement dépourvu d'êtres organisés. A la suite d'un voyage à Londres, qu'il n'avait jamais vu, il écrivit *First Impressions of England and its people* (3<sup>e</sup> édition, 1853, in-8°). Ses derniers travaux ont pour objet ses sciences favorites : *Footprints of the Creator or the Asterolepis of Stromness*, où, dans un tableau général de l'histoire naturelle de la création, il émettait sur la Genèse et sur la constitution primitive du globe des idées neuves confirmées par de récentes découvertes; — *The Geology of the Bass*; 1848, in-8°; — *On certain Peculiarities of Structure in some ancient ganoids (fishes)*; 1850; — *On the fossil Flora of Scotland*; 1855. Vers cette époque il a tracé l'histoire de sa vie et de son éducation sous une forme familière dans le livre intitulé : *My Schools and Schoolmasters*. Peu de temps après, dans un accès de somnambulisme, ce savant mit fin à ses jours d'un coup de pistolet. On a publié après sa mort un ouvrage qu'il venait d'achever : *The Testimony of the Rocks*; Londres, 1858.

P. L.—Y.

*Men of the Time. — Cyclop. of English Literature* (Biogr.)

‡ MILLER (Emmanuel), helléniste français, né à Paris, en 1812. Il entra en 1833 à la Bibliothèque impériale comme employé au département des manuscrits. En 1835 et 1836 il fut chargé, par un savant étranger, d'aller recueillir les scholies d'Aristophane dans les différentes bibliothèques d'Italie. Le résultat de ces recherches parut à Oxford en 1838, 3 vol. in-8°, et servit à M. Dübner pour l'édition des *Scholies d'Aristophane* de la collection Didot. En 1836 il obtint un prix de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour une question mise au concours, et relative à l'*Histoire de l'établissement des Vandales en Afrique*. En 1843 il fut chargé par M. Villemain, ministre de l'instruction publique, d'une mission littéraire en Espagne; la découverte de nombreux fragments de Nicolas de Damas est un des résultats de cette mission qui ne dura que trois mois. A la mort de Beuchot, en 1849, M. Miller fut appelé à le remplacer comme bibliothécaire de l'Assemblée nationale, emploi qu'il a conservé au Corps législatif. Ayant accompagné, en 1856, M. de Morny en Russie, pour les fêtes du couronnement d'Alexandre II, il profita de son séjour à Moscou et à Saint-Petersbourg pour explorer les richesses littéraires qui s'y trouvent, et il rapporta, entre autres, une foule de documents qui intéressent notre histoire nationale. En juillet 1860 il entra à l'Académie des Inscriptions, en remplacement de Le Bas. On a de M. Miller : *Périple de Marcien d'Héraclée, Épitome d'Artémidore, Isidore de Charax, etc., ou Supplément aux dernières éditions des Petits Géographes, d'après un manuscrit grec de la Bibliothèque royale*; Paris, Imprimerie royale, 1839, in-8°, avec une carte; — *Éloge de la Chevelure, discours inédit d'un auteur grec anonyme, en réfutation du discours de Synésius intitulé Éloge de la Calvitie, publié d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale*; Paris, 1840, in-8°; — *Catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque de l'Escurial*; Paris, Imprimerie nationale, 1840, in-4°; l'auteur tient prêt pour l'impression le *Catalogue des Manuscrits grecs de la Bibliothèque royale de Madrid, non compris dans celui d'Iriarte*; — *Notice d'un Manuscrit grec contenant une rédaction inédite des Fables d'Ésope, dans le t. XIV des Notices et Extraits*; — *Recueil des itinéraires anciens, comprenant l'Itinéraire d'Antonin, la Table de Peutinger et un choix des Périples grecs* (avec la collaboration de MM. Hase et Guérard); Paris, Imprimerie royale, 1845, in-4°, avec 10 cartes; cet ouvrage a été publié par M. de Fortia; — *Origenis Philosophumena, sive omnium hæresium Refutatio, e codice Parisino nunc primum edita*; Oxford, 1851, in-8°; — *Manuelis Philæ Carmina, e codicibus Escuria-*

*lensi, Florentino, Parisino, Vaticano, nunc primum edita*; Paris, Typographie impériale, 1854-1855, 2 vol. in-8° : ce recueil, important pour l'histoire byzantine, et qui contient environ 25,000 vers inédits, est destiné à faire suite à la *Collection Byzantine* publiée à Bonn; — *Poème allégorique de Mélieniote*, d'après un manuscrit grec de la Bibliothèque impériale, imprimé dans les *Notices et Extraits*; — *Revue bibliographique analytique, ou compte-rendu des ouvrages scientifiques de la haute littérature publiée en France et à l'étranger* : cet ouvrage périodique, publié de 1840 à 1845, forme 12 vol. in-8°. M. Miller a encore donné, avec M. Hase, une nouvelle édition du *Voyage dans l'Empire Ottoman*, de Choiseul-Gouffier (Paris, 1840-1842, 4 vol. in-4° et atlas in-fol.), et il a publié plusieurs notices dans le *Journal des Savants*. G. NE F.

Renseignem. part.

\* **MILLER** (*William-Allen*), chimiste anglais, né le 17 décembre 1817, à Ipswich. Il étudia la médecine à Birmingham et prit à Londres le diplôme de docteur. Après avoir été quelque temps employé au laboratoire de Liebig à Giessen, il devint démonstrateur (1840), puis professeur de chimie (1845) au collège du Roi à Londres. En 1851 il a été nommé essayeur à la monnaie et à la banque d'Angleterre. Il est président de la Société Chimique et vice-président de la Société royale de Londres. On a de lui : *Elements of Chemistry, theoretical and practical*; Londres, 1850-1856, 3 vol. in-8°; — des mémoires dans les *Philosophical Transactions* et le *Philosophical Magazine*. K.

*Cyclop. of English Literature* (Biogr.).

\* **MILLER** (*William-Hallows*), minéralogiste anglais, né vers 1808. Il prit ses degrés à Cambridge et y succéda en 1832 à Whewell, dans la chaire de minéralogie. En 1838 il fut admis à la Société royale. Il a eu la principale part à la nouvelle édition, refondue et augmentée, qu'il a donnée, avec M. Brooke, de l'*Elementary Introduction to Mineralogy* de W. Phillips, Londres, 1852, et il a communiqué aux *Philosophical Transactions* différents mémoires du plus haut intérêt, entre autres *Sur les Cristaux et l'Acide borique* (tom. III); *Sur les Cristaux trouvés en scories* (III); *Sur la Position des axes de l'élasticité optique dans les cristaux appartenant au système des prismes obliques* (V<sup>e</sup> et VII); *Sur les faux Arcs-en-ciel* (t. VII); et sur les types des poids et mesures, qu'il a été chargé de reconstruire en 1838 (*On the construction of the imperial standard pound and its copies of platinum, and on the comparison of the imperial standard pound with the kilogramme des Archives de France*; *ibid.*, 1857). K.

*Cyclop. of English Literature* (Biogr.).

**MILLERAN** (*René*), grammairien français, né vers 1665, à Saumur. On ignore de sa vie

tout ce que les titres de ses ouvrages ont oublié de nous apprendre, et c'est à peine si l'on sait que l'auteur habita Paris, Lyon, Marseille, Milan, Rome, Amsterdam, et qu'il connaissait l'Angleterre et l'Allemagne, puisqu'il enseignait l'allemand et l'anglais. L'extrême rareté de ses livres en fait le principal mérite. Quant au système d'orthographe que l'auteur essayait d'introniser, il n'est que bizarre sans être même nouveau, et on ne saurait lui attribuer aucunement l'honneur, comme le faisait Nodier, d'avoir de près ou de loin inspiré à Voltaire ses idées d'innovation orthographiques. On connaît de Milleran : *Les deux Grammaires françoises, l'ordinaire d'appréant, et la plus nouvelle qu'on puisse faire sans altérer ni changer les mots par le moyen d'une nouvelle orthographe si juste et si facile qu'on peut apprendre la bôté et la pureté de la prononciation en moins de tans qu'il ne fôt pour lire cet ouvrage*; Marseille, 1694, in-12. Goujet cite une *Nouvelle Grammaire françoise* du même auteur (Marseille, 1692, in-12), qui paraîtrait n'être qu'une première édition du même livre. En tout cas elle est extrêmement rare, ainsi que le premier *Recueil de Lettres* de Milleran, qui en 1700 en était à sa troisième édition et qu'aucun bibliographe n'a pu rencontrer. Le poète Linières attestait ainsi le succès de l'ouvrage :

Cet homme en sa grammaire étale  
Autant de savoir que Varron;  
Et dans ses lettres il égale  
Balsac, Voiture et Cicéron.

L'auteur semble avoir voulu épuiser ce succès en donnant encore *Nouvelles Lettres familières de Messieurs de l'Académie françoise*; Amsterdam, 1705; ou Bruxelles, 1709, in-12; — *Le nouveau Secrétaire de la cour*; Paris, 1714, in-12; — *Dernier Discours sur l'humilité de Jésus-Christ et sur celle de S. Charles Borromée, fait et prononcé à Milan, le 10 avril 1699*; Milan, 1700, in-12, livre aussi rare que singulier, entremêlé de notes, de lazzis, de proverbes et de quolibets. C. PORT.

*Bulletin du Bibliophile*, juin 1843. — Ch. Nodier. *Descrip. d'une jolie Collection de livres*, n° 185. — Goujet, *Bibliot. franç.*, 1, 152.

**MILLES** (*Jeremiah*), antiquaire anglais, né en 1714, mort le 13 février 1784. Neveu de Thomas Milles, évêque de Waterford, connu par une bonne édition des *Œuvres de saint Cyrille* (Oxford, 1703, in-fol.), il prit ses degrés à Oxford, fut pourvu de plusieurs bénéfices, et devint en 1762 doyen d'Exeter. Admis en 1742 à la Société royale de Londres, il présida, en 1769, celle des Antiquaires. On a de lui plusieurs mémoires insérés dans l'*Archæologie* et une très-belle édition, avec un glossaire et des notes, des *Poems* de Rowley (Londres, 1782, in-4°); cet ouvrage, dont il prétendit prouver l'authenticité, lui attira beaucoup de critiques. K. Nichols et Bowyer, *Literary Anecdotes*. — Chalmers *General Biograph. Dictionary*.

**MILLET (Jean)**, traducteur français, né en 13, à Saint-Amour, près Lons-le-Saulnier, mort en mai 1576, dans la même ville. Il eut un protecteur Philibert de La Baume, qui vint avec lui dans son ambassade d'Anvers et qui lui fournit les moyens de faire imprimer plusieurs ouvrages. Il avait reçu le titre de docteur en droit. On a de lui : *Le xaris de Lucien*; Paris, 1550, in-8°; — *Les livres d'Égesippus, contenant plusieurs erreurs des Juifs et la ruine de Jérusalem*; Paris, 1551, 1556, in-4°; — *Histoire d'Æneas Silvius touchant les amours d'Euryalus et de Lucrece*; Paris, 1551, in-8°; — *Les Conquêtes, Origine et Empire des Turcs*, traduit en latin de Christ. Richer; Paris, 1553, in-8°; — Il y a ajouté le récit des guerres de ce temps depuis 1540 jusqu'en 1551; — *Cinq Dialogues ou Délibérations de cinq nobles hommes*, traduits du latin de P. Nanni; Paris, 1559, in-8°; — *Les Chroniques ou Annales de l'An Zonare*; Lyon, 1560, in-fol.; Paris, 1583, in-fol. P. L.

Suppl. *Hist. du Comté de Bourgogne*.

**MILLET (Simon-Germain)**, bénédictin français, né à Venisy, près Sens, en 1575, mort à l'abbaye de Saint-Denis, près Paris, le 28 janvier 1647. Voici ses ouvrages : *Les Dialogues de saint Grégoire*, traduits en français; Paris, 1644, 1644, in-8°; — *Le Trésor sacré, ou inventaire des saintes reliques et autres précieux joyaux de l'église et du trésor de saint-Denis*; Paris, 1638, in-12; — *Vindicta ecclesiæ Gallicanæ de suo Arcopagita Diosio Gloria*; Paris, 1638, in-8°; — *Ad Dissertationem nuper vulgatam de Duobus Anysiss Responso*, contre le chanoine de Senoy; Paris, 1642, in-8°. B. H.

ist. Littér. de la Congrégation de Saint-Maur, p. 28.

**MILLET (Jean)**, auteur dramatique français, né vers 1600, à Grenoble. Les renseignements biographiques font défaut à l'égard de ce poète, qui tient un rang distingué parmi les écrivains rhodaniens qui ont écrit dans le dialecte de leur pays. Son chef-d'œuvre est l'histoire véritable d'une jolie paysanne, qui, demandée en mariage par le secrétaire d'un trésorier de Grenoble, épousa le trésorier lui-même; le titre en est : *Pastorale et tragi-comédie de Janin*. Cette pièce, représentée à Grenoble, et dont la plus ancienne édition date de 1633, a eu jusqu'en 1800 une quinzaine de réimpressions, dans lesquelles on a signalé quelques différences. On doit encore à Millet : *La Faye de Sasage*; Grenoble, 1631, in-4°; — *La pastorale de la Constance de Philin et de Marmon*, précédée d'un prologue; ibid., 1635, in-4°; — *La Bourgeoisie de Grenoble*, comédie en cinq actes et en vers; ibid., 1665, in-8°; — Composé pour célébrer la prise de possession du gouvernement de Dauphiné par le comte de Montfort. On rencontre dans ces pièces des plai-

santeries beaucoup trop vives, dont la *Bibliothèque du Théâtre-Français* cite des exemples, et Millet abuse du privilège de braver en patois l'honnêteté. P. L.

*Biblioth. du Théâtre-Français*, II, 507-530. — Colomb de Batines, *Mélanges relatifs à l'histoire littéraire du Dauphiné*, I, 196-206. — Champollion-Figeac, *Nouvelles Recherches sur les Patois*, 75-94. — *Catal. de la bibliothèque de M. de Sotenne*, III, 356. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

**MILLET (Jean)**, musicien français, né vers 1620, à Fondremand (bailliage de Vesoul). Après avoir été enfant de chœur à la cathédrale de Besançon, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu de l'office de sous-chantre. Il vivait encore en 1682. Il a publié le *Directoire du Chant grégorien*, Lyon, 1666, in-4°, et un *Art de bien chanter en musique*, cité par le P. Martini, et qui est peut-être le même ouvrage que le précédent. P. L.

Féts, *Biogr. univ. des Musiciens*.

**MILLET (Théodore)**, baron, général français, né en Picardie, le 15 septembre 1776; mort à Sourdeval, le 17 février 1819. Il s'engagea, le 16 juin 1793, dans la 40<sup>e</sup> demi-brigade, fit les campagnes d'Italie, combattit à Marengo (14 juillet 1800), à Austerlitz (2 décembre) et dans presque toutes les grandes actions de ce temps. Il y reçut plusieurs blessures; mais sa valeur lui mérita un avancement rapide. En 1808, il était colonel. Il se distingua au passage du Tage (8 août), à la bataille d'Ocaña (17 décembre 1809). Le 12 novembre 1810, à l'attaque du mont de Fuente-Santa, il fut atteint de deux balles à la tête; néanmoins il continua d'encourager ses soldats jusqu'à la défaite des Anglo-Espagnols. Le 28 juin 1813, il fut nommé général de brigade. Louis XVIII, à son retour, le créa chevalier de Saint-Louis et commandeur de la Légion d'Honneur (20 août 1814). Néanmoins dans les Cent Jours Millet se chargea du commandement et de la mobilisation des gardes nationales de plusieurs départements du nord. Aussi après la seconde chute de Napoléon, il fut renvoyé en demi-solde dans ses foyers. Il y mourut, des suites de ses blessures à un âge peu avancé. H. L.—R.

*Le Moniteur universel*, année 1807, p. 67; ann. 1809, p. 1395. — *Archives de la Guerre*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

**MILLET (Frédéric)**, peintre français, né à Charlieu (Forez), en 1786, mort à Paris, en octobre 1859. Élève de François Aubry et de J.-B. Isabey, il se fit une grande réputation par ses portraits en miniature et à l'aquarelle, dont la plupart furent exposés aux divers salons depuis celui de 1806. Un grand nombre de personnages distingués de son temps se sont fait peindre par lui, entre autres : l'impératrice Joséphine, la famille d'Orléans, le duc de Montmorency, le marquis de Semouville, les familles Bassano et de Montebello, la princesse Esterhazy, la duchesse d'Hautpoul, la maréchale de Reggio, lady

**Stuart.** Un portrait de *Mlle Bourgoïn* fort ressemblant a été donné par son fils à la Comédie-Française, en 1860. Il avait reçu deux médailles de deuxième classe aux salons de 1817 et de 1824, une de première classe au salon de 1827. Une grande finesse de touche, la vigueur du dessin, l'expression des physionomies caractérisaient les portraits de ce peintre. G. DE F.

*Annuaire des Artistes français*, année 1836. — *Journal des Arts*, 1859.

\* **MILLET (Aimé)**, peintre et sculpteur français, fils du précédent, né à Paris, vers 1818, élève de David d'Angers et de Viollet-Leduc. Il exposa d'abord quelques dessins aux salons de 1842 et 1843, deux paysages aux salons de 1846, d'autres dessins en 1847, 1849 et 1852; des portraits en 1848. Ses plus importants travaux sont ceux de sculpture, entre autres une statue de *Narcisse* (modèle en plâtre), exposée au salon de 1850; un buste de *Gay-Lussac*, en marbre, pour l'Institut, exposé aux salons de 1852 et 1855; le buste d'une *Jeune fille couronnée de fleurs*, salons de 1853 et 1855; une statue d'*Ariane*, en marbre, au salon de 1857, pour laquelle il reçut une médaille de première classe, et qui lui fut achetée pour le Luxembourg; une statue de *Mercur*e, exécutée pour la cour du Louvre, et dont le modèle parut au salon de 1859. Il a reçu la croix de la Légion d'Honneur en 1859. G. DE F.

*Livrets des Expositions.* — *Renseignem. part.*

**MILLETOT (Bénigne)**, conseiller au parlement de Dijon, mort en 1622. On a de lui : *Traité du délit commun et cas privilégié, ou de la puissance légitime des juges séculiers sur les personnes ecclésiastiques*; Dijon, février, 1611, in-8°. Saint François de Sales faisait une estime singulière de cet ouvrage. Il employa tout son crédit pour empêcher qu'il ne fût mis à l'index des livres défendus à Rome; mais il ne fut pas assez heureux pour réussir. Le traité de Milletot fut rangé dans la première classe de cet index; attaqué par un pamphlet anonyme en vers latins, ce livre fut défendu en vers latins et français par Saumaise, Morisot, Gelyot, etc., réunis en un volume; Dijon, 1612, in-12. R—R.

Taisano, *Vie des Jurisconsultes.* — Fèvret, *De claris fori Burgundici Oratoribus.*

**MILLEVOYE (Charles-Hubert)**, poète français, né à Abbeville, le 24 décembre 1782, mort à Paris, le 26 août 1816, fils unique de Charles-Antoine et de Marie-Anne Hubert. Son enfance débile fut entourée de soins qui lui permirent de supporter les fatigues de l'étude. A peine âgé de neuf ans, il avait fixé l'attention des professeurs de son collège. L'un d'eux devina l'avenir de son élève, et lui inspira le véritable amour des lettres. A treize ans, Millevoye perdit son père et presque en même temps son bienveillant professeur. On l'envoya à l'École centrale des Quatre-Nations, où il remporta le premier

prix de littérature. La modicité de sa fortune et surtout la volonté de sa famille le contraignirent à prendre un état, car la littérature tient lieu de profession qu'après la sanction du succès. Le jeune adepte des lettres se résigna devenir clerc de procureur : il se croit exilé écoutant le langage barbare qui bruit autour lui. Devenu maître de ses actions, il s'abrita dans la boutique d'un libraire. Il avait trouvé un état propre à satisfaire ses goûts. Il y resta trois années, lisant, rimant, étudiant. A dix-huit ans, il débuta par un recueil de vers, dont les pièces les plus remarquables sont les *Plaisirs du Poète*, le *Passage du Saint-Bernard par l'armée française*; cet essai révéla un métrage poétique hors ligne. Encouragé par la réussite, Millevoye tenta des genres différents. Chaque œuvre se fit remarquer par l'élévation des idées, la noblesse des sentiments, la grâce harmonieuse du style et par ce feu poétique qu'alimenter la fois le cœur et l'esprit. Vers 1804 l'Académie de Lyon donna le prix à son *Épître sur le Dégât des romans*. Dans cette pièce la morale est peinte avec une gracieuse éloquence. Un peu plus tard l'Académie Française couronna *L'Impendence de l'homme de lettres*. La noble des pensées y est exprimée avec une élégance et précision poétique. Bientôt *La Mort de Roitr*, *Les Embellissements de Paris*, *Le Voyage des Héros liégeois*, obtinrent successivement des palmes académiques. Le jeune auteur, dans une carrière brillante, n'avait pas encore trouvé son riche filon poétique qui devait lui assurer un gloire incontestable. Il parla bientôt au cœur de ses mères, et sa touchante inspiration, qu'il développa dans *L'Amour maternel*, eut un succès qui révéla sa véritable vocation. *La Demeure abandonnée*, *La Mort de son père*, *Le Bois de l'Épave*, *La Promesse*, *Le Souvenir*, *Le Poète mourant* et *La Chute des feuilles*, placèrent Millevoye au premier rang des élégiaques. Les *Vœux à bosquet*, *Le Déjeuner*, *La jeune Épouse*, *Dante*, *Homère mendiant*, et quelques autres pièces analogues, attestent la variété de son talent. Un charmant tableau, exposé au Louvre, inspiré à Millevoye l'intéressant fabliau d'*Emma Eginard*. La grâce du récit, la chaleur et la délicatesse du sentiment, le coloris brillant des images, la passion, qui donne la vie à tout ce qu'elle peint, grandirent la réputation d'un poète dont les personnages, créés sous une bague magique, deviennent des êtres réels.

Quand Millevoye composa ses poèmes épiques, ses élégies, ses hymnes à la volupté, le délirant fièvre de l'amour l'avait enivré de tristesses et frappé de douleurs. C'est ainsi que le génie, dans les épreuves de la passion, s'empare d'un champ nouveau. Sa poésie est l'écho de son âme, elle se produit instinctivement : le véritable poète écrit comme le ver file sa soie, comme l'abeille distille son miel.

Quoique laborieux et fécond, Millevoye ne

il pas consacré, sans réserve, à son art chéri. Son caractère expansif, sa sensibilité vive et mobile, le livraient à la fluctuation des désirs, le rejetait de la méditation studieuse à la turbulence d'un monde trop réel. Il aimait le geste, et s'entourait volontiers d'objets de luxe. L'amour de la gloire il alliait un peu de vanité, déployait surtout une fierté qui, mesurée par bon goût, sied bien au mérite. Il se faisait illusion sur sa fortune. Il ne concevait pas que la jeunesse restât infidèle au talent. Lorsque la puissance impériale répandait des flots d'or sur les hommes de lettres, Millevoye se hâta de ouvrir sa part en voiture, en chevaux, en ameublements somptueux. L'aménité de son caractère, la grâce de son esprit, le faisaient accueillir dans les plus brillantes sociétés. On aimait en lui un mélange de vivacité et de mélancolie, d'insouciance et de sensibilité, de candeur et de noblesse. Au milieu de rapides émois d'amour-propre et de voluptés, il conçut un attachement profond. Il aima, avec l'impétuosité de l'âme d'un poète, une jeune et charmante fille, sa parente : l'amour devint son unique passion; il lui aurait sacrifié jusqu'à la poésie et la gloire. On refusa de les unir, ils s'aimèrent davantage. Pour l'obtenir, Millevoye se soumit à tout. Le père de la jeune fille fut inexorable. Suppliante, elle le conjura de prendre pitié d'une douleur sans remède, lui révéla, dans son désespoir, de quel tourment la honte l'accablait. Rien ne peut fléchir la rigueur de cet homme bizarre : « Ma fille, disait-il, subira un malheur qu'elle s'est attiré; elle souffrira, se soumettra à toutes les conditions, la pire vaudra mieux que d'être la femme d'un poète. » La jeune fille, désespérée, toujours plus aimante, plus dévouée, languit et mourut, en adorant celui qui avait pu lui faire éprouver qu'un rapide bonheur.

L'âme de Millevoye se brisa de douleur. Longtemps plongé dans un sombre abattement, il essaya pas même d'adoucir ses chagrins en se laissant chanter. Pour une passion trop violente, il ne trouva pas une affection trop amère, le poète ne trouve pas d'allègement dans son art : ce n'est que dans le recueillement de la mélancolie succédant au désespoir, que le cœur cicatrise ses blessures, et se plaît à retracer leurs angoisses. Millevoye, revenu enfin à la poésie, déposa ces vers sur la tombe où il voyait alors se renfermer son bonheur :

Ici dort une amante à son amant ravie ;  
Vers lui le ciel la rappela :  
Grâces, vertu, jeunesse, et mon cœur et ma vie,  
Tout est là.

La société brillante où il vivait, les fréquentes citations des critiques et des éloges, affaiblirent dans l'âme du poète l'empreinte de ses déchirements. Mais le sentiment profond que lui avait inspiré cette femme infortunée se perpétua à travers les agitations de sa vie. Il se manifesta

dans plusieurs de ses élégies. Millevoye, quoique affectant une insouciance légère, était accessible aux plus nobles sentiments. Froivable, dévoué, religieux, il ne resta jamais froid au récit d'une bonne action; un trait de vertu l'enthousiasmait. Un religieux dévouement l'attendrissait jusqu'aux larmes. Lui-même pratiqua ce qu'il admirait chez les autres. On le vit engager ses livres chéris pour en offrir le produit à un ami dans la gêne. Pauvre, il se procura le bonheur du riche, il obligea. Il passait volontiers des enivrements du monde au recueillement de la solitude. Pendant six ans, il habita Ville-d'Avray; là il composa une partie de ses élégies, de ses poésies fugitives, sous les titres de *Dizaines* et de *Huitaines*; puis *L'Invention poétique* et *Les Jalousies littéraires*, épître qui selon l'expression d'un critique célèbre, annonce un caractère trop élevé pour éprouver l'envie, et un talent fait pour l'exciter un jour. Palissot ne s'était pas trompé. Millevoye ne fut pas envieux de ses émules, et sut obtenir l'affection de tous les grands talents, de Chénier, de Ducis, de Lebrun, de Lemercier, de Raynouard et de Nodier.

Vers 1807, Millevoye fut chargé de composer un poème sur les hauts faits de Napoléon; on proposait de l'envoyer, aux frais de l'État, puiser des inspirations sur les lieux immortalisés par nos armes. Mais l'Italie, son beau ciel et ses éloquents débris auraient vainement étalé leurs merveilles aux yeux presque éteints du jeune poète, qui d'ailleurs se serait arraché avec peine aux douces habitudes de la capitale. « Je vois, disait-il, l'Italie telle que l'a rêvée mon imagination; peut-être la réalité en affaiblirait-elle le charme. » Renonçant donc à célébrer le héros dont la grande figure aurait fatigué le peintre en efforts impuissants, il prit un sujet plus éloigné de nous, *Charlemagne à Pavie*. Millevoye se contenta de quelques allusions offertes par le conquérant législateur du moyen âge, dont le génie avait aussi créé un vaste empire. Ce poème ne réussit pas. Le poète n'avait ni cette puissance d'imagination qui combine et assortit les événements, ni cette vigueur de pensée qui maîtrise son sujet, en coordonne toutes les parties, et, par une féconde variété, sait mettre en relief les grands caractères qu'il reproduit. Le poème d'*Alfred*, qui suivit cet essai, est entaché des mêmes défauts et ne les rachète pas par les mêmes beautés de détails. Le genre héroïque ne convenait point à Millevoye. *La Bataille d'Austerlitz*, *Le Héros liégeois*, *La Peste de Marseille*, malgré la peinture de nobles caractères, malgré les scènes déchirantes du désespoir et des horreurs de la contagion, ne sont que des poèmes bien écrits; l'auteur, toujours élégant et pur, reste dénué d'invention et de chaleur; il n'est touchant que dans quelques épisodes. L'auteur tendre et gracieux des *Plaisirs du Poète* et de *L'Amour maternel* fut plus heureux dans

ses essais de traduction de *Illiade* que dans ses versions en vers du *Dialogue des morts* de Lucien et des *Bucoliques* de Virgile. Mais la naïve poésie homérique avait sympathisé avec sa poésie simple, pure et vraie. Il est à regretter qu'il n'ait pas achevé, dans l'éclat de son talent, une œuvre qu'il aurait rendue originale à force de mérite, en l'animant avec la grâce et l'énergie homérique, que Pope n'a pas constamment conservées. Le souffle de la poésie antique, l'enthousiasme sacré animait le poète et le soutenait dans ses œuvres d'imitation. Il excella dans *La Sula-mite* que Voltaire tenta de nous transmettre en beaux vers. Millevoye s'empara en maître de cette conception biblique, mélange d'enthousiasme religieux et d'extase voluptueuse, échos suaves et purs des chants séraphiques d'*Esther* et d'*Athalie*. Il se plut à lutter avec André Chénier dans différentes imitations des anciens. Plus correct, plus harmonieux, il se montre original dans des reproductions où il sait conserver le parfum et le coloris de l'antiquité. Millevoye, cependant, ne s'élève au premier rang que dans l'élegie, le fabliau, la poésie délicatement érotique, où l'esprit est toujours l'intermédiaire de la volupté. Que de naturel et de grâce dans *Emma et Eginard* ! Chaque mère dans *l'Amour maternel* ne croit-elle pas entendre le cri de son propre cœur ! Quoi de plus touchant que *l'Anniversaire*, où le poète déplore la mort de son père ! L'élegie fut-elle jamais plus attendrissante que dans *La Demeure abandonnée*, *Le Poète mourant*, *Le Souvenir*, *La Promesse*, *L'Inquiétude*, *Le Bois détruit*, *La Chute des feuilles* ? Tout rempli des sentiments qui l'animent, le poète dédaigne les soupirs affectés de la langoureuse élégie. Il s'exprime comme il sent. Tout est simple, touchant et vrai, et la magie de sa verve harmonieuse nous dérobe l'art qui nous séduit. Comment donc, avec tant de ressources pour toucher et pour plaire, le poète reste-t-il si inférieur à lui-même dans ses conceptions dramatiques ? Il ne sait ni féconder un sujet, ni développer les mouvements de l'âme, ni combiner les situations théâtrales. Le bon goût de Millevoye l'avertit sans doute de ne point tenter la représentation de ses drames ; les éditeurs de ses œuvres auraient dû imiter sa prudente retenue.

Millevoye éprouvait à trente ans les fatigues de la vieillesse. Mais, ranimé par l'imagination, il se livrait avec une ardeur incessante à l'étude et au plaisir ; il produisit de nombreuses pièces détachées, où sa verve spirituelle et gracieuse ne brillait plus que par intervalles. Abandonné de son goût pur, il revit ses ouvrages, et leur fit parfois subir des corrections, des variantes qui les affaiblirent. Sa santé chancelante le força de quitter Paris ; il habita un hameau voisin de la forêt de Vincennes. On croyait alors que les émanations des troupeaux étaient salutaires aux poitrines affaiblies. Transfuge des

salons de la capitale, le poète élégant vint chaque nuit reposer sous le chaume des pâtisseries. Les opuscules qu'il produisit alors n'ajoutèrent rien à sa gloire. Les lettres d'ailleurs perdirent de leur éclat, et le goût public s'éteignait au milieu des graves événements qui agitaient la France.

Millevoye, triste et languissant, se retira d'une campagne près du lieu de sa naissance. Il espérait y ranimer ses forces, y retrouver sa tranquillité. Il rencontra, dans le voisinage de la campagne, une jeune et charmante fille, douée de grâce, de beauté, de l'esprit, et rallumèrent dans le cœur du poète le sentiment qui l'avait toujours rempli. Il eût désiré prendre pour compagne celle dont la franchise piquante et la gaiété aimable lui promettaient le bonheur. Mais son désir de liberté combattit sa nouvelle passion. Quelque temps il flotta incertain ; cependant, il se résolut à tant et fut tant aimé, qu'il donna son nom à celle qui pouvait lui ramener le bonheur. Cette jeune personne, d'une famille des plus respectables, était M<sup>lle</sup> Delattre de La Morlière. La simplicité domestique de Millevoye s'accrut bientôt par la naissance d'un fils, placé aujourd'hui dans les premiers rangs de la magistrature. Tout son bonheur se passa à Millevoye dans sa tranquille solitude, sa santé se fortifiait du calme de sa vie, lorsque la mort violente chute de cheval lui brisa le col de la colonne ; rétabli lentement de cette grave blessure, il eut peine à se soutenir sur ses membres douloureux. Le mal qui le minait devenait menaçant, mais sa pensée triomphait de ses souffrances ; il passait rapidement de la crainte à la sérénité.

A la fin du printemps de 1816, il retourna à Paris. Sa faiblesse se manifesta chaque jour de plus en plus, et ne diminua pas son zèle studieux. Arrivé au village de Neuilly, il regrette la campagne et vient habiter le village de Neuilly. Mais la souffrance est trop précieuse, et bientôt il veut retourner à Paris. Pendant les préparatifs du départ, il s'assied au bord du fleuve qu'il entend couler, mais ne voit pas. Sa cécité était complète. Là il compose une romance où se révèlent les sentiments qui l'agitent ; en la dictant à sa femme, il adresse, avec une tendre émotion, ce double couplet :

Ma campagne, ma douce amie,  
Objet de mon plus pur amour,  
Je t'avais consacré ma vie...  
Hélas ! et je ne vis qu'un jour.

A sa rentrée à Paris, ses forces se ranimèrent un moment : il les employa à l'étude. Un jour il prie sa femme de lui lire un passage de Fénelon. Il l'écoute attentivement, lui prend la main, la presse longtemps, penche la tête, soupire, la lecture continue : il ne l'entendait plus. Elle s'éteignit, à trente-quatre ans, ce poète donna quelques compositions, interprètes de son cœur, vivantes autant que notre littérature.

DE PONGERVILLE (de l'Académie Française.)

oucharlat, *Cours de Littérature*, t. II, p. 378-397: —  
 e-Beuve, *Portraits littéraires*. — Nodier, *Mélanges*  
*Littérature*, t. I, p. 383 (article inséré dans les *Ann-*  
*es de la Littérature et des Arts*, t. X, p. 321), et *Mé-*  
*langes extraits d'une petite bibliothèque*, p. 295. —  
 Millen, *Histoire de la Poésie française à l'époque*  
*crétale*, t. I et II.

MILLIÉ (*Jean-Baptiste-Joseph*), traducteur  
 français, né en 1772, à Beaune, mort en juillet  
 1816, à Paris. Après avoir été professeur d'humans  
 au collège de Juilly, où il avait fait ses  
 études, il entra dans l'administration des finances,  
 fut chargé, sous l'empire, d'organiser en Por-  
 tugal les contributions directes. A l'époque de sa  
 mort, il était sous-directeur de ce service. On a  
 de lui une traduction estimée du poème de Ca-  
 dmus, *Les Lusiades*; Paris, 1816, 2 vol. in-8°.

K.

Millin, *Annuaire nécrolog.*, 1826.

MILLIET (*Jean-Baptiste*), littérateur fran-  
 çais, né le 28 octobre 1745, à Paris, où il est  
 mort, le 15 juillet 1774. Il fut employé à la bi-  
 bliothèque du Roi, et se fit remarquer par des  
 travaux estimables sur les poètes anciens. Il  
 mourut à l'âge de trente-neuf ans, après avoir  
 écrit : deux *Lettres*, l'une sur la peinture au  
 temple, l'autre sur *Les Guèbres et Les Scythes*,  
 traductions de Voltaire; — *Vies des Poètes grecs*;  
 Paris, 1771, 2 vol. in-12; — *Vies des Poètes*  
*latins*; Paris, 4 vol. in-12; — *Recherches et ré-  
 flexions sur la Poésie en général*; Paris (1772),  
 1 vol. in-12. Ces trois derniers ouvrages font partie des  
*Œuvres de Parnasse* (Paris, 1770-1774, 15 vol.  
 in-8°), recueil édité par l'auteur. P. L.

Millin, *Les trois Siècles littér.*

MILLIEU (*Antoine*), en latin *Millieus*, poète  
 français, né en 1575, à Lyon, mort le 14 février  
 1639, à Rome. Admis à dix-sept ans dans la Com-  
 pagnie de Jésus, il professa successivement les  
 sciences, la rhétorique, la philosophie et la  
 théologie, devint recteur du collège de Vienne,  
 puis de celui de La Trinité à Lyon, et fut envoyé,  
 en qualité de provincial, à Rome, où il mourut,  
 victime de grands sentiments de piété. Il avait déjà  
 écrit la soixantième année lorsque ceux qui  
 méprisaient son talent pour la poésie latine le  
 crurent de mettre au jour les pièces qu'il  
 avait composées en différentes occasions; mais  
 il tomba malade et se croyant en danger, il  
 écrivit les vers qu'il avait faits, au nombre de plus  
 de vingt mille. Le premier chant d'un poème  
 qu'il donna à la destruction, et le P. Millieu con-  
 tinua à l'achever, sur la prière d'Alphonse de  
 Melieu, archevêque de Lyon. Ce poème, di-  
 visé en 28 livres, est intitulé *Moyses viator, seu,  
 Itinerarium militantis Ecclesie mosaicis peregrin-*  
*antis Synagogæ typis adumbrata*; Lyon, 1636-  
 1639, 2 part. in-8°; réimpr. à Dillingen, 1680,  
 2 vol. in-8°.

P. L.

Millin, *Mémoires de Littérature*, II. — Colonia,  
*Annuaire de Lyon*, II. — Titon du Tillet, *Parnasse*  
 français, in-fol., p. 122. — Sotwel, *Scriptores Soc. Jesu.*  
 hollandaise, *Manuscripts de la biblioth. de Lyon*, I, 18.  
 François de Neufchâteau, *Les Tropes*, p. 20.

MILLIN (*Aubin-Louis*), antiquaire français,

connu d'abord sous le nom de Millin de *Grand-*  
*Maison*, né le 19 juillet 1759, à Paris, où il est  
 mort, le 14 août 1818. Son père était intendant des  
 vivres, et fut employé comme tel dans les guerres  
 de Hanovre; sa mère tenait à une famille noble  
 de Bretagne. Millin fit ses études au collège du  
 Plessis, et fut destiné à l'état ecclésiastique; mais  
 ne se sentant pas de vocation, il ne porta pas  
 longtemps le petit collet. Entraîné par un grand  
 amour de la science, et secondé par une excessive  
 facilité, il employa plusieurs années à acquérir  
 une instruction que l'on pourrait appeler ency-  
 clopédique. Il entra fort jeune, comme simple em-  
 ployé surnuméraire, à la Bibliothèque du Roi, ce  
 qui le mit en relation avec les hommes qui ho-  
 noraient alors la littérature française. Ses débuts  
 dans la carrière des lettres furent des traduc-  
 tions de l'allemand et de l'anglais, qu'il publia  
 dans les *Mélanges de Littérature étrangère*  
 (1785-1786, 6 vol. in-12). Bientôt le goût de  
 l'histoire naturelle l'entraîna; il devint un des  
 plus grands partisans du système de Linné, et  
 concourut à fonder à Paris la Société Linnéenne,  
 dont il fut longtemps secrétaire perpétuel. Un  
 esprit vif et enthousiaste comme celui de Millin  
 ne pouvait manquer d'adopter les principes qui  
 firent éclore la révolution de 1789, et c'est dans  
 cette effervescence qu'il rédigea des brochures  
 et des journaux politiques et que, suivant une  
 mode du moment, il substitua à ses noms patro-  
 nymiques celui d'*Éleuthérophile* (ami de la  
 liberté). Mais s'étant compromis par la coura-  
 geuse énergie avec laquelle il avait protesté contre  
 les excès de tous genres, il fut obligé de fuir loin  
 de Paris, et dans l'espérance de faire perdre sa  
 trace, il accepta un emploi subalterne dans les  
 transports militaires. Bientôt reconnu, il fut mis  
 en prison à Saint-Lazare, où il resta une année  
 entière, et il eût partagé le sort de tant d'autres  
 victimes, sans le 9 thermidor. Avec un courage  
 stoïque, il composa sous les verrous les *Élé-*  
*ments d'Histoire naturelle*, qu'il se pressait  
 de terminer dans l'espoir de rendre ses derniers  
 moments utiles. Pendant sa longue détention, il  
 avait éprouvé de grands revers de fortune; l'é-  
 migration de plusieurs personnes chez qui il avait  
 placé des fonds et la réduction des rentes sur  
 l'État consommèrent sa ruine. Ses amis lui pro-  
 curèrent une place de chef de division dans les  
 bureaux du comité d'instruction publique; quel-  
 ques mois après, dans la même année, il obtint  
 une chaire d'histoire aux écoles centrales. En  
 1795, Millin succéda à l'abbé Barthélemy dans la  
 place de conservateur du cabinet des antiques et  
 médailles de la bibliothèque nationale. Alors, il  
 se livra tout entier à la numismatique et à l'ar-  
 chéologie, et il obtint la création d'une chaire  
 d'antiquités, qui répandit cette science parmi les  
 artistes et les gens du monde. En 1795, il prit  
 la direction du *Magasin encyclopédique*, jour-  
 nal fondé en 1792, et qui jusqu'en 1816 fut con-  
 sacré à recueillir les travaux les plus intéres-

sants pour les lettres et les sciences historiques, et où Millin a publié lui-même une foule de dissertations. En 1817, il fut remplacé par les *Annales encyclopédiques*. En même temps, la riche et nombreuse bibliothèque de Millin fut ouverte à tous les savants et à tous les littérateurs français et étrangers. Le travail excessif auquel il se livrait ayant altéré sa santé, il entreprit, en 1805, par le conseil des médecins, des voyages qu'il voulut rendre utiles à l'instruction; il commença par le midi de la France ses courses savantes, dont il donna une relation pleine de recherches sur les monuments, l'agriculture, l'industrie et les mœurs. Ce fut à son retour qu'il fut nommé, en remplacement de Canus, membre de l'Institut dans la classe d'histoire et littérature ancienne, et qu'il reçut la croix de la Légion d'Honneur (1806). Ensuite, Millin jeta les yeux sur la terre classique des arts, et il partit pour l'Italie (10 septembre 1811), où il fit d'importantes découvertes. Il rapporta de son voyage les dessins de plus de 700 monuments et de plus de 1,000 inscriptions. A peine était-il arrivé à Naples (1812) que les tombeaux de Canosa furent ouverts et livrés à la génération présente les antiques trésors qu'ils recélaient depuis un grand nombre de siècles. Millin, à son retour, en donna la *Description*, ainsi que celle de la précieuse mosaïque du Vatican représentant des scènes de tragédie. Il publia l'*Orestéide* (1817, in-4°), dissertation qui renferme le germe et offre le premier fruit d'une idée très-favorable à l'étude de la haute antiquité, en réunissant dans un même recueil tous les monuments authentiques relatifs à chacun des personnages dont les noms sont parvenus des temps héroïques jusqu'à nous. En même temps, il fit imprimer les 4 premiers vol. de son *Voyage* d'Italie. C'est pendant ce voyage que lui arriva un désastre bien sensible pour un homme de lettres, l'incendie d'une partie de sa bibliothèque qu'il avait formée avec tant de soins, et qui renfermait tant de trésors littéraires. « La prodigieuse activité de Millin, dit Gail, semblait se prêter sans efforts à tant de travaux divers : cependant nous le vîmes de bonne heure affaissé sous le fardeau qu'il s'était imposé. Déjà il ressentait les infirmités d'une vieillesse anticipée, et cependant toujours laborieux, se croyant encore des forces lorsqu'il n'avait que du zèle, il lisait, recueillait, écrivait, empressé de ramasser les dernières miettes du banquet de la vie. » Ce laborieux savant appartenait à la plupart des académies de l'Europe; il avait beaucoup d'amis, entretenait une correspondance suivie avec un grand nombre de savants nationaux et étrangers, et secondait de ses conseils tous ceux qui s'adressaient à lui. « Livre de bonne heure aux travaux de l'érudition, dit M. de Laborde, il s'était moins occupé d'approfondir quelques parties de cette science que de déterminer le point où elle était parvenue et le développement qu'elle était susceptible

d'obtenir encore. Cette idée le porta à composer la collection la plus complète dans toutes les langues sur cette matière en ouvrages manuscrits et imprimés. » Possesseur d'un pareil trésor et des connaissances à son usage, il s'en servit utilement pour rédiger de nombreux travaux « fruits en quelque sorte improvisés, qui ont prouvé dans Millin un zèle, une ardeur, une exactitude, un luxe de connaissances auxquelles il n'aurait manqué qu'une forme plus sévère afin de produire des impressions plus durables ».

La liste des productions de Millin est beaucoup trop étendue pour que nous la reproduisions ici; on en a donné un catalogue détaillé, qui a été inséré en 1818 dans le tom. VI des *Annales encyclopédiques*. Nous indiquerons ses principaux ouvrages : *Mélanges de Littérature étrangère*, Paris, 1785-1786, 6 vol. in-12; trad. de l'allemand et de l'anglais; — *Revue générale d'écrits de Linné, trad. de Rich. Pultene*, Paris, 1789, 2 vol. in-8°; le tome II se compose entièrement des notes et des additions du traducteur; — *Discours sur l'origine et les progrès de l'histoire naturelle en France*; Paris, 1790, in-4°, et 1792, in-fol., servant d'introduction aux *Mémoires de la Société d'histoire naturelle*; — *Minéralogie Homérique*; Paris, 1790, 1815, in-8°; trad. en allemand en 1791; — *Antiquités nationales, ou recueil de monuments pour servir à l'histoire de l'empire français*; Paris, 1790-1798, 5 vol. in-4°, 1802. Cet ouvrage, qui n'a point été terminé, manque d'ordre et de critique; il est utile, parce qu'il retrace un grand nombre d'édifices détruits pendant la révolution; — *Annuaire du Républicain ou légende physico-économique*; Paris, 1791, 1794, 1798, in-12; — *Éléments d'histoire naturelle*; Paris, 1794, in-8°; 3<sup>e</sup> édit., augmentée ibid., 1802, in-8°, fig.; trad. en italien en 1795; — *Description des statues du jardin des Tuileries*; Paris, 1798, in-12; — *Monuments antiques inédits ou nouvellement expliqués*, Paris, 1802-1804, 2 vol. in-4° fig.; — *Voyage en Norvège, trad. de l'allemand de Fabricius*; Paris, 1803, in-8°; — *Nouveau Dictionnaire des Beaux-Arts*; Paris, 1806, 3 vol. in-4°; traduit presque en entier de l'ouvrage de Sulzer; — *Histoire métallique de la Révolution française*; Paris, 1806, gr. in-4°, pl.; elle est moins complète que celle d'Hennin sur le même sujet; — *Voyage dans les départements du midi de la France*; Paris, 1807-1811, 4 tom. en 5 vol. in-8° et atlas in-4°, un des ouvrages de Millin les plus intéressants, quoique tout n'y soit pas parfaitement exact; — *Les Beaux-Arts en Angleterre*, trad. de l'anglais de Dallaway avec des notes; Paris, 1807, 2 vol. in-8°; — *Peintures des vases antiques vulgairement appelés étrusques, tirées de différentes collections*; Paris, 1808-1810, 2 vol. in-fol. max. av. 150 pl., ou 1816, 2 vol. in-fol.; — *Cours d'histoire héroïque*; Paris, 1810, in-8°; — *Galer*



thologique, ou recueil de monuments ; Paris, 1811, 2 vol. in-8°, avec 200 pl. ; — *Description des tombeaux découverts à Pompéi* 1812 ; Naples (Paris), 1813, in-8° ; — *Voyage en Savoie, en Piémont, à Nice et à Gènes* ; Paris, 1816, 2 vol. in-8°, fig. ; — *Description des tombeaux de Canosa* ; Paris, 1816, in-fol., — *Égyptiaques, monuments inédits* ; Paris, 1816, in-4°, pl. ; — *Voyage dans le Milanais* ; Paris, 1817, 2 vol. in-8° ; — *Pierres gravées antiques, tirées des plus célèbres cabinets de France* ; Paris, 1817-1825, gr. in-8° ; il n'a écrit que 7 livr. de cet ouvrage, interrompu par le mort de l'auteur ; — *Histoire métallique de Napoléon Bonaparte* ; Paris, 1819, in 4°, pl., publiée par Millingen ; — *Introductions à l'étude de l'archéologie, des pierres gravées et des médailles* ; Paris, 1826, in-8°, réimpression de trois opuscules qui avaient paru en 1796 et 1797. Millin a participé à la rédaction de plusieurs recueils scientifiques et littéraires, dont les plus considérables sont ceux qu'il a édités : le *Journal encyclopédique* (1795-1816) et les *Annales encyclopédiques* (1817-1818). [DUMERSAN, *l'Encycl. des G. du M.*, avec addit.]

*Discours de Cail et d'Alex. de Laborde, dans Le Moniteur univ.*, 17 août 1818. — Augustin, *Éloge de Millin, dans les Mémoires de la Soc. des Antiquaires de France*, t. 29. — Dacier, *Notice dans les Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, VIII, 42. — Krafft, *Notice sur A.-L. Millin*, Paris, 1818, in 8°, et dans les *Annales encyclop.*, t. 1. — Mahul, *Supplément à la Notice de Krafft*, même éd., VI, 303-314. — *Zeitgenossen*, IV, 1819. — Quérard, *le Dictionnaire Littér.*

**MILLIN-DUPERREUX** (*Alexandre-Louisbert*), peintre français, né en 1764, à Paris, est mort, en avril 1843. Élève de Huet et de Valenciennes, il s'engagea avec ardeur dans les voies nouvelles que ce dernier maître avait ouvertes au paysage historique. Il fit de nombreux voyages dans l'intérieur de la France, en Suisse, en Italie et en Espagne ; mais ce fut dans les Pyrénées qu'il mit en relief, pour ainsi dire, toute la force de son talent ; il n'employa pas moins de sept années à étudier ces montagnes sous leurs aspects, à reproduire leurs effets les plus saisissants. Au lieu d'animer ses tableaux de figures insignifiantes, il eut l'idée d'y plaquer des sujets historiques en les rattachant habituellement au site qu'il voulait représenter. Du Guesclin, Charles VII, Bayard, François Ier, Henri IV surtout, lui fournirent d'agréables épisodes. On voit de lui au musée du Luxembourg *La Grande Chartreuse* ; au musée de Tours, *Charles VII et Jeanne Darc* ; à Fontainebleau, *Le tombeau de Diane*, deux *Vues du château de Pau*. Millin-Duperreux obtint en 1806 la grande médaille d'or.

Revue, *Dict. des Artistes*. — *Monit. univ.*, 19 avril 1843.

**MILLINGEN** (*James*), antiquaire anglais, né le 18 janvier 1774, à Londres, mort le 1<sup>er</sup> octobre 1845, à Florence. Fils d'un négociant hollandais, il fut élevé à l'école de Westminster, suivit son père à Paris, à l'époque de la révo-

lution, et entra dans les bureaux d'un banquier. A quelque temps de là, il obtint d'être employé à l'hôtel des monnaies. Dans cette position, qui s'accordait au moins avec le goût qu'il avait manifesté dès son enfance pour les antiquités et les médailles, il fit la connaissance de plusieurs savants distingués, tels que l'abbé Barthélemy, le géographe Barbié du Bocage, Walckenaër, d'Aumont, etc. Mais les jours heureux qu'il passa en leur compagnie ne furent pas de longue durée : en exécution du décret de la Convention qui condamnait tous les sujets anglais à la détention jusqu'à la paix, le jeune Millingen fut arrêté au milieu de la nuit et conduit à la prison des Écosais. Il s'y lia d'amitié avec deux de ses compatriotes, et lorsqu'on les mit en liberté, il s'unifia avec eux pour l'exploitation d'une maison de banque à Paris. Au bout de quelques années, cette association se rompit, à la suite d'une faillite, et Millingen, réduit à ses propres ressources, tira le meilleur parti possible des connaissances qu'il avait acquises dans la numismatique. Sa réputation devint européenne. La faiblesse de sa santé l'obligea en 1821 d'aller vivre en Italie, tantôt à Rome, tantôt à Naples, mais le plus souvent à Florence ; de temps à autre, il se rendait à Paris ou à Londres, toujours occupé de ses ouvrages, trafiquant sans cesse de médailles et d'objets d'art de toutes sortes. Il songeait à se fixer tout à fait à Londres lorsqu'il mourut, à soixante et onze ans, plutôt d'épuisement que du catarrhe dont il souffrait depuis l'enfance. Ce que Millingen a fait pour l'archéologie pratique est de la plus haute importance ; car il est rare de rencontrer un savant qui joigne une si profonde expérience à un goût si sûr et à tant de sagacité. Ses ouvrages sont fort estimés ; quelques-uns sont écrits en français ; en voici les titres : *Recueil de quelques Médailles grecques inédites* ; Rome, 1812, in 4° ; — *Peintures antiques et inédites de vases grecs, tirées de diverses collections, avec des explications* ; Rome, 1813, gr. in-fol., avec 63 pl. ; — *Peintures antiques de vases grecs de la collection de sir John Coghill* ; Rome, 1817, gr. in-fol., avec 52 pl. ; — *Ancient coins of Greek cities and kings* ; Londres, 1821, gr. in-4°, avec 5 pl. ; — *Ancient unedited monuments principally of grecian art* ; Londres et Paris, 1822-1826, 2 vol. in-4°, fig. ; la première partie contient les vases grecs, la seconde les statues, bustes et bas-reliefs ; — *Remarks on the state of learning and the fine arts in Great Britain* ; Londres, 1831, in-8° ; — *Sylloge of ancient unedited coins of Greek cities and kings* ; Londres, 1837, in-4°, avec 4 pl. ; — *Considérations sur la numismatique de l'ancienne Italie, principalement sous le rapport des monuments historiques et philologiques* ; Florence et Paris, 1841, in-8°, avec un supplément publié en 1844. Il a aussi édité l'*Histoire métallique de Napoléon Bonaparte*, de Millin (Londres et Paris,

1819, gr. in-4° avec 60 pl.) Millingen faisait partie de plusieurs compagnies savantes de l'Europe, entre autres de la société royale Littéraire de Londres, de celle des antiquaires de France, des académies de Naples et de Munich, et il avait été élu le 18 janvier 1833 correspondant de l'Institut de France (Acad. des Inscript.).

Son frère cadet, MILLINGEN (J.-G.), ancien chirurgien principal de l'armée anglaise, et directeur d'un asile d'aliénés à Chatam, a publié : *The army medical Officer's Manual upon active service*; Londres, 1819, in-8°; — *Memoirs on the Affairs of Greece*; Londres, 1830; — *Curiosities of Medical Experience*; Londres, 1837, 2 vol. in-8°; réimpr. avec addit. en 1839; — *Aphorisms on the Treatment and management of the Insane*; Londres, 1840, in-18. P. L.—y.

*Classical Museum*, part. XI, p. 91. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

**MILLON (Charles)**, littérateur français, né le 13 septembre 1754, à Liège, mort le 21 juillet 1839, à Paris. Venu jeune à Paris, il fut d'abord sous-bibliothécaire du prince de Condé, place qui, en lui laissant des loisirs, lui permit de se faire connaître par des ouvrages d'histoire et d'imagination. Sous le Directoire, il fut nommé professeur de législation à l'école centrale du Panthéon, où il compta parmi ses disciples MM. Villemain, Chomel, Le Clerc, Nau de Champlouis, etc. Après avoir enseigné quelque temps les langues anciennes au lycée Napoléon, il fut en 1809 attaché à la faculté des lettres de Paris comme professeur adjoint de philosophie; il eut le titre de professeur depuis mai 1814 jusqu'en 1830, époque où il cessa de faire son cours. On a de lui : *In obitum Ludovici XV Carmen*; Paris, 1774, in-4°; — *Vers sur l'avènement de Louis Auguste au trône*; 1774, in-8°; — *Épître en vers à Frédéric roi de Prusse*; 1775, in-8°; — *L'Éventail*, poème en IV chants; Maëstricht, 1781, in-8°; la seconde édition (Paris, 1798, in-12) est augmentée de quelques autres pièces; — *Histoire des Voyages des Papes depuis Innocent 1<sup>er</sup> jusqu'à Pie VI, avec des notes*; Vienne, 1782, in-8°; — *Introduction à l'Histoire des Troubles des Provinces-Unies depuis 1777 jusqu'en 1787*; Londres, 1788, in-8°; — *Tableau sommaire et philosophique du génie des Bataves*, trad. de l'anglais; La Haye, 1789, in-8°; — *Charlotte Belmont*; Amst., 1789, in-8°; — *Les Soirées de Windsor*, trad. de l'anglais; Paris, 1798, in-8°; — *Voyage en Irlande*, trad. de l'anglais de Twiss; Paris, 1798, in-8°; — *Histoire des Descendances qui ont eu lieu en Angleterre, en Écosse et en Irlande depuis Jules César jusqu'à nos jours*; Paris, 1798, in-8°; réimpr. la même année; — *Voyage en Irlande*, trad. d'Arthur Young; Paris, 1798, 2 vol. in-8°, fig.; seconde édition (Paris, 1800).

Beccdelèvre-Hamal, *Biograph. Liégeoise*, II.

\* **MILLON (Eugène)**, chimiste français, né en 1812, à Châlons-sur-Marne, mais originaire de la ville de Paris, où son bisaïeul Millon premier échevin (1730), en même temps que père de Turgot l'économiste était prévôt et marchand. Il vint de bonne heure étudier sciences et la médecine à Paris, où il se fit recevoir docteur. Il fut d'abord chirurgien militaire; mais bientôt il se voua à l'étude de chimie, et entra dans le service des pharmaciens de l'armée. Après avoir parcouru les degrés hiérarchiques et enseigné, pendant plusieurs années, avec beaucoup de succès, la chimie à l'hôpital du Val de Grâce, il fut envoyé comme premier professeur à l'hôpital d'instruction Lille (1847). Aujourd'hui il est à Alger, pharmacien en chef des services militaires. On a de lui *Éléments de Chimie organique, comprenant les applications de cette science à la physiologie végétale*; Paris, t. I, 1845; t. II, 1848, in-8°; ouvrage excellent, par le fond aussi bien que par la forme; — *Recherches sur l'Azote nitrique*; Paris, 1843, in-8°; — *Recherches chimiques sur le Mercure et les constitutions salines*; Paris, 1846, in-8°; — *Recherches sur le Chlore et ses composés oxygénés*; ibid., 1847, in-8°; — *Des Classifications en Chimie, et particulièrement en chimie organique*; ibid., 1848, in-8°; — *De la proportion d'eau et de ligneux contenue dans le blé et dans ses principaux produits*; ibid., 1849, in-8°; un grand nombre d'articles dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, et dans d'autres recueils périodiques; — *Annuaire de Chimie*, de 1849 à 1850, en collaboration avec MM. Reiset et autres; — *De l'Iode et de ses combinaisons avec l'oxygène*; Paris, 1846; — *Découverte de l'Éther nitrique*; ibid.; — *Études de Chimie organique et minérale*; ibid.: contenues des remarques fort importantes sur l'influence des petites quantités dans les réactions chimiques sur la combustion des matières organiques, le rôle de l'eau des bases et des acides; — *Nouvelles Études de Chimie organique*; Lille, 1849: on y trouve: la description d'une nouvelle méthode d'analyse qui permet de briser les matières organiques sans recourir à leur dessiccation; des observations intéressantes sur le sang, le chyle et l'alimentation; un travail sur la respiration, commencé en collaboration avec MM. Regnault et Reiset. Fixé en Algérie depuis 1850, M. Millon a donné : *Étude complète du Blé* (dans le *Moniteur Alg.*, 1854); — *Propriétés des grains d'Afrique, leur lavage, leur décortication*, ibid.; — *La nature des parfums*, dans le *Journal de Pharmacie*, 1856; — *Ensilage des grains*; *Nitrification* (dans les *Comptes rendus de l'Acad.*, 1860). Ces derniers travaux, d'une importance récente, montrent qu'en changeant de climat M. Millon n'a rien perdu de son activité scientifique; c'est d'ailleurs l'un de ces rares chimistes qui savent aller

profondeur des vues à la rigueur de l'expérience.

X.

*Documents partic.*

MILLOT (*Claude-François-Xavier*), historien français, né le 5 mars 1726, à Ornans (Franche-Comté), mort le 21 mars 1785, à Paris. Il était d'une ancienne famille de robe. Admis à bonne heure chez les jésuites, il professa les humanités dans différentes villes, puis la rhétorique au collège de Lyon. Il était déjà sorti avec honneur de plusieurs concours littéraires lorsqu'en 1757, dans un discours proposé par l'Académie de Dijon, il entreprit de faire l'éloge de Fontenay. Ses supérieurs, irrités d'une pareille audace, lui suscitèrent des désagréments à la suite desquels il prit la résolution de rentrer dans le monde. Il trouva du reste un protecteur dans l'archevêque de Lyon, M. de Montazet, qui choisit pour un de ses grands-vicaires. L'abbé Millot, qui s'était déjà appliqué à la prédication, voulut poursuivre une carrière d'où auraient dû éloigner la faiblesse de son organe, sa timidité naturelle et l'embarras de son maintien; après avoir prêché un avent à Versailles et un carême à Lunéville, il y renonça. En 1768 il obtint, sur recommandation du duc de Nivernais, une chaire d'histoire dans le collège des nobles que venait fonder à Parme le marquis de Felino. Ce fut sur ces nouveaux élèves qu'il traça le plan de son *Histoire générale*. Au milieu des troubles l'excitait l'administration de Felino, il s'attacha au ministère, et ne le quitta pas tant qu'il y eut quelque danger à rester auprès de lui. Comme on lui représentait que cette preuve d'affection lui ferait perdre sa place : « Ma place, répondit-il, est auprès d'un homme vertueux, mon bienfaiteur, et que l'on persécute; je ne perdrai point elle-là. » Lors de la retraite de Felino, l'abbé Millot retourna en France, où sa conduite courageuse lui valut l'estime des honnêtes gens en même temps qu'une pension de 4,000 livres au nom de la cour de Parme. Après la mort de Lamoignon, il fut admis à l'Académie Française (1777) par l'influence de la maison de Noailles; un des membres ne lui accorda son suffrage qu'à la condition d'écrire un peu mieux à l'avenir, et D'Alembert rassura les philosophes sur le choix d'un abbé en leur disant : « Il n'a de prêtre que l'habit. » L'année suivante, il devint précepteur du duc d'Enghien (1778); il occupait encore cet emploi lorsqu'il mourut, à l'âge de cinquante-neuf ans. D'un caractère froid et réservé, l'abbé Millot brillait peu en société. Grimm lui trouvait à souffrir et malheureux. « Et c'est cependant, ajoute-t-il, l'un des êtres les plus heureux que je connaisse, parce qu'il est modéré, content de son sort, aimant son genre de travail et de sa vie. » Au jugement de D'Alembert, c'était de tous les hommes qu'il avait connus celui qui avait le moins de préventions et de prétentions. Les ouvrages de cet écrivain ont joui d'un moment de vogue; on les citait au dernier siècle

comme des modèles de concision, d'élégance et de simplicité noble. Il n'est guère possible d'appliquer ces qualités aux discours et aux traductions qu'il a laissés : les uns sont froids et monotones; avec un grand appareil de pensées communes, rien n'y paraît senti; les autres ne soutiennent d'aucune manière la comparaison avec l'original. Quant à ses *Éléments d'histoire* (terme impropre jusqu'alors appliqué aux sciences seules), ils réunissent, il est vrai, le mérite de l'abrégé au talent de bien choisir les faits comme à l'art de les raconter sans passion. Son style est convenable, quoique déparé souvent par la trivialité des réflexions; mais s'il est animé de l'amour de la vérité, il raconte froidement, avec sécheresse, et on lui reproche une certaine affectation à relever les abus qui se sont glissés dans l'Église comme les fautes qui ont échappé aux hommes d'État. On a de l'abbé Millot : *Deux Discours*; Lyon, 1750, in-8°; ils ont pour but de prouver, l'un que le vrai bonheur consiste à faire des heureux, l'autre que l'espérance est un bien inestimable; — *Discours académiques sur divers sujets*; Lyon, 1760, in-12; il y en a huit, déjà imprimés séparément, et dont quatre avaient été couronnés par les Académies de Besançon, de Dijon et d'Amiens; — *Essai sur l'homme, trad. de Pope, avec des notes critiques et un discours sur la philosophie anglaise*; Lyon, 1761, in-12; — *Discours sur le patriotisme français*; Lyon, 1763, in-8°; — *Harangues d'Eschine et de Démosthène sur la Couronne*; Lyon, 1764, in-12; — *Harangues choisies des historiens latins*; Lyon, 1764, 2 vol. in-12; quoique faible de style, cette traduction a été imprimée plusieurs fois et en dernier lieu à Paris, en 1823; — *Éléments de l'Histoire de France depuis Clovis jusqu'à Louis XV*; Paris, 1767-1769, 3 vol. in-12; 6<sup>e</sup> édit., 1787. Traduit en allemand, en anglais et en russe, cet ouvrage a été continué par Millon (1800), Amar du Rivier (1801), Poncelin (1803), Delisle de Sales (1803 et 1804), Boinvilliers (1817) et Buret de Longchamps (1824, 5 vol. in-12); — *Éléments de l'Histoire d'Angleterre, depuis la conquête romaine jusqu'à Georges II*; Paris, 1769, 3 vol. in-12; l'auteur s'est surtout pénétré de l'esprit de Hume. Outre une version anglaise (1771, 2 vol. in-12), on a de cet abrégé de nombreuses éditions, et il a été continué par Millon (1800), Delisle de Sales (1803), et par ces deux écrivains réunis jusqu'à la paix de Tilsitt (1815, 4 vol. in-12); — *Abrégé de l'Histoire romaine*; Paris, 1772, in-12; 4<sup>e</sup> édit., 1805, in-4°, pl.; — *Éléments de l'Histoire générale ancienne*; Paris, 1772, 4 vol. in-12. N'ayant confiance dans aucun système de chronologie, Millot s'est borné à indiquer les époques principales; — *Éléments de l'Histoire générale moderne*; Paris, 1773, 5 vol. in-12. Ces deux ouvrages ont été réunis (5<sup>e</sup> édit., 1778, 9 vol. in-12); Delisle de Sales y a ajouté 2 vol., qui les

conduisent jusqu'au consulat (1809). Ils ont eu un grand succès à l'étranger, où on les a traduits en danois (1775), en hollandais (1776-1784), en suédois (1777), en allemand (1777-1791, 8 vol. gr. in-8°), en italien (1778), en anglais (1778), en portugais (1780), en espagnol, avec des notes (1791, 8 vol. in-8°); — *Histoire littéraire des Troubadours*; Paris, 1774, 3 vol. in-12; rééditée d'après les matériaux de Sainte-Palaye, mais avec aussi peu de soin que de discernement; — *Mémoires politiques et militaires pour servir à l'histoire de Louis XIV et de Louis XV, composés sur les pièces originales recueillies par Adrien-Maurice, duc de Noailles, maréchal de France*; Paris, 1777, 6 vol. in-12; trad. en allemand et en hollandais. « C'est, dit La Harpe, un livre de curiosité et non pas d'esprit. » Dépouillé d'après 200 vol. in-fol., que la maison de Noailles confia à l'auteur, il est instructif et jette un grand jour sur la guerre de 1741; — *Abrégé de l'Histoire ancienne*; Paris, 1778, in-12; — *Abrégé de l'Histoire de France*; Paris, 1778, 2 part. in-12: écrits à l'usage de l'École royale Militaire, ces abrégés ont été réimprimés assez souvent jusqu'à nos jours; — *Discours de réception à l'Académie Française*; Paris, 1778, in-4°; — *Dialogues et Vie du duc de Bourgogne, père de Louis XV*; Paris, 1816, in-8°: composés pour l'éducation du duc d'Enghien, ces dialogues sont au nombre de seize, et la vie du duc de Bourgogne n'est qu'une compilation de celle qu'avait publiée l'abbé Proyart. Les *Œuvres complètes de l'abbé Millot* ont été l'objet de deux éditions: la première (Paris, 1800, 15 vol. in-8°), tirée à petit nombre, et la seconde (Paris, 1819, 12 vol. in-8°), avec la continuation de Millon et de Delisle de Sales, ne renferment que les *Eléments d'Histoire*. On a publié en 1807, sous le nom de l'abbé Millot, des *Eléments de l'Histoire d'Allemagne*, qui sont de Dnchâtel, et on lui a attribué, sans aucune preuve, une *Histoire philosophique de l'Homme* (Paris, 1766, in-8°). Il a laissé en manuscrit une *Histoire de l'Eglise gallicane*, une traduction de l'*Histoire de la Vie civile* par Fergusson, et un petit volume intitulé *Examen de ma Vie*, dont plusieurs passages ont été retranchés par ses héritiers.

P. L.—Y.

Lingay, *Éloge de l'abbé Millot*; Paris, 1814, in-8°. — Tassel, *Hist. de l'Acad. Française*. — Grilum, *Corresp. littér.* — Quérard, *La France Littér.* — Sabatier, *Les trois Siècles Littér.*

**MILLOT (Jacques-André)**, chirurgien français, né en 1738, à Dijon, mort à Paris, en 1811. Il étudia d'abord la chirurgie à Dijon, sous J.-J.-Louis Hoin, et à Paris sous Ruffel. A la mort de ce dernier, il fut jugé digne de prendre sa place, le 30 décembre 1771, à l'Académie royale de Chirurgie. Il se livra exclusivement à la pratique des accouchements; la réputation qu'il y acquit lui procura une clientèle nombreuse et le titre d'accoucheur des princesses de France. Il était, déjà depuis longtemps, maître ès arts de

l'université de Paris et chirurgien du comte de Provence. Millot fit subir une modification importante au forceps de Levret, et en 1775 lut à l'Académie de Chirurgie un *Mémoire sur un nouveau mode d'opération césarienne* qu'il avait employé avec un plein succès l'année précédente. La révolution détruisit sa fortune, et se vit contraint, pour vivre, de recommencer, soixante ans, la pénible carrière d'accoucheur. Ce fut alors qu'il entreprit plusieurs ouvrages formant un système complet d'enseignement médical, philosophique et moral sur l'homme *præ ab ovo* et conduit jusqu'au terme de son existence. Millot n'était point écrivain, et les tristes conjonctures sous la pression desquelles il le devint ne furent pas de nature à développer en lui les qualités nécessaires à un auteur; aussi quoiqu'il eût tous ses ouvrages dénotent un médecin instruit et expérimenté, aucun n'a conservé de place parmi les livres scientifiques qu'on lit encore avec intérêt. Outre des *Observations*, des *Mémoires* ou des *Discours sur les Pertes de Femmes, l'Opération césarienne, les Douleurs de l'Enfantement, l'Amour maternel, la Vaccination*, etc., Millot a publié *De Uteri prolapsu*; 1771, in-4°; — *Histoire physiologique de la génération humaine, suivie de l'Art de procurer les sexes à volonté*; Paris, 1800, in-8°, fig.; 4<sup>e</sup> édit., 1807; — *L'Art d'améliorer et perfectionner les générations humaines*; Paris, an x, 2 vol. in-8°; 2<sup>e</sup> édit. augm., *ibid.*, an xi (1803); 3<sup>e</sup> édit. 1809; *Supplément à tous les traités, tant étranger que national, anciens et modernes, sur l'art des accouchements*; Paris, 1804, in-8°; 2<sup>e</sup> édit., revue et augmentée, *ibid.*, 1809, 2 vol. in-8°. Sabatier fit à l'Institut un rapport très favorable sur cet ouvrage; — *Le Nest Français, ou guide moral et physiologique pour conduire la jeunesse au bonheur*; Paris, 1807, 3 vol. in-8°; — *La Gérocologie, ou Cosmologie et philosophie pour conduire les individus des deux sexes à une longue vie*; Paris, 1807, in-8°, avec portrait; *La Médecine parfaite, ou code des bonnières*; Paris, 1809, 2 vol. in-8°.

J.-P.-A. JEANDET.

Franc. Chopart, *Oratio habita in Regis Chirurgiarum Scholis*; 1771, in-4°. — Dczelmeris, *Dict. histor. de la Médecine*.

**MILLOTET (Marc-Antoine)**, poète français né vers 1560, mort en 1636, à Paris. D'une famille originaire du comté de Bourgogne, il vint en 1594 avocat général au parlement de Dijon, et occupa cette charge jusqu'en 1633; deux ans après, il vint à Paris. Il cultiva la poésie avec succès, et composa, en latin, en français et en italien, un assez grand nombre de pièces de vers semées dans les ouvrages du temps. On lui doit aussi deux inscriptions, dont l'une, vingt-trois vers, se lisait jadis au bas de la statue équestre de Henri IV sur le Pont-Neuf.

seconde, tour à tour attribuée à Passerat et à Bourbon, figurait sur la porte de l'arsenal :

*Aetna haec Henrico vulcania tela ministrat,  
Tela gigantesco debellatura furores.* P. L.

**Papillon**, *Bibl. des auteurs de Bourgogne*, II.

**MILLS** (*Charles*), historien anglais, né le 29 juillet 1788, à Croom's Hill, près Greenwich, mort le 9 octobre 1825, dans le comté de Southampton. Il était le plus jeune des fils de Samuel Mills, chirurgien de la reine Caroline. Destiné à la barre, il passa cinq ans chez des procureurs de Londres, fut reçu avocat en 1809 et laida quelques affaires. A l'excellente éducation qu'il avait eue il ajouta beaucoup par ses propres études et par une lecture assidue; à vingt ans il ignorait rien des grandes œuvres de la chaire, de la tribune et du théâtre, et il publiait, sous le voile de l'anonyme, des articles qui décelaient tant de vivacité dans l'imagination que de solidité dans les connaissances acquises. Comme il ne possédait qu'un assez modique patrimoine, se vit forcé de concilier, de 1809 à 1812, les devoirs de sa profession avec ses goûts littéraires; un voyage en Italie en 1814 apporta un utile soulagement à la phthisie pulmonaire dont il était atteint; mais les travaux excessifs auxquels il se livra ensuite lui ôtèrent tout espoir de guérison, et il succomba, à l'âge de trente-huit ans, après dix-huit mois de souffrances. On a de lui plusieurs ouvrages estimés : *History of Mohammedanism*; Londres, 1812, in-8°, réimpr. depuis et trad. en français (Paris, 1825, in-8°); — *History of the Crusades for the recovery of the Holy Land*; Londres, 1820, 3 vol. in-8°; trad. en français sur la 3<sup>e</sup> édition (Paris, 1825-1835, 3 vol. in-8°); c'est le meilleur ouvrage de Mills, qui a fait beaucoup d'émulations à l'*Histoire* de Michaud sur le même sujet; — *The Travels of Theodore Ducas in various countries in Europe at the revival of letters and arts*; Londres, 1822, 2 vol. in-8°; dans le cadre du *Voyage du jeune Anacharsis*, Mills a donné une bonne description de l'Italie ainsi qu'un exposé brillant de la littérature du seizième siècle; — *History of Chivalry, or Knighthood and his times*; Londres, 1825, 2 vol. in-8°. P. L.—Y.

*Gentleman's Magazine*, 1826.

**MILLER** (*Nicolas-Christiern de Thy*, comte de Thy), officier supérieur et chimiste français, né aux environs de Beaujeu, en 1728, mort à Paris le 17 septembre 1784. Entré fort jeune au service, il devint mestre de camp (colonel commandant) des dragons, chevalier de Saint-Louis et lieutenant dans les Suisses de la garde de Monsieur, comte de Provence (depuis Louis XVIII). Après la bataille de Minden, perdue contre le prince Ferdinand de Brunswick, par les fautes des maréchaux de Contades et de Broglie (1<sup>er</sup> août 1759), le comte de Milly, dégoûté du service français, passa à celui de Charles-Eugène, duc de Wurtemberg, qui le fit successivement adjutant

général, chambellan et chevalier de l'Aigle Rouge. Les traités de Paris et d'Hubertsbourg ayant rendu la paix à l'Europe, Milly rentra dans sa patrie, et se livra à l'étude des sciences, surtout de la chimie et de la physique hermétiques. A force d'analyser et d'essayer des remèdes mystérieux, il mourut comme empoisonné dans son laboratoire de Chaillot. Membre des académies des sciences de Harlem et de Madrid, associé libre de celle de Paris, il a donné à ces sociétés des *Mémoires* sur différents sujets de chimie et de physique, entre autres un *Mémoire sur l'analyse végétale*. Les vues qui y sont développées sont plus ingénieuses qu'exactes. On a aussi de lui *L'Art de la Porcelaine*; Paris, 1771, in-fol. L—z—E.

*Mém. de l'Académie des Sciences de Paris*, ann. — *Dict. Historique*.

\* **MILMAN** (*Henri-Hart*), poète et littérateur anglais, né à Londres, le 10 février 1791, est le dernier fils de sir Francis Milman, médecin de Georges III. Il fit ses études à Eton et à Oxford, et devint agrégé d'un collège de cette université. En 1817, il entra dans les ordres, et fut nommé vicaire de Saint-Mary à Reading. Dès sa première jeunesse il avait montré un goût très-vif pour la poésie et publié un drame intitulé *Fazio*, lequel fut joué avec succès plus tard au théâtre de Covent-Garden, et ce qui est à remarquer, sans qu'on eût demandé la permission de l'auteur. Au commencement de 1818, il donna un poème héroïque en douze chants, *Samor, lord of the Bright city*. Le héros est un personnage de l'histoire légendaire d'Angleterre dans les premiers temps des invasions saxonnes, et *The Bright city* est l'antique cité de Gloucester. Un critique de la *Quarterly Review* affirme qu'il n'est pas une page de ce poème qui n'offre quelque belle expression, une pensée neuve, un tour pathétique, ou une image saisissante : c'est condenser beaucoup d'éloges en peu de mots; mais nous doutons que le sujet ait attiré beaucoup de lecteurs. En 1820, un autre poème, *La Chute de Jérusalem*, fut mis au jour; il est fondé sur le récit que donne l'historien Joseph sur le siège de la cité sainte. On y trouve des parties d'une grande vigueur. L'année suivante, l'auteur fut nommé professeur de poésie à l'université d'Oxford. Trois autres poèmes dramatiques se succédèrent à d'assez courts intervalles, *Le Martyr d'Antioche*, *Belshazzar*, et *Anne Boleyn*. Ces œuvres poétiques témoignent du goût et de l'instruction étendue de M. Milman; mais le génie dramatique, le feu sacré et l'imagination ne s'y trouvent pas pour donner la vie à ses conceptions classiques. En prose, ses travaux n'ont pas été moins nombreux. A partir de 1827 il publia successivement une *Histoire des Juifs*, 3 volumes; une édition de Gibbon avec d'excellentes notes et corrections; et une édition très-soignée d'Horace, avec une vie de ce poète (1849). Cette biographie et les appréciations littéraires dont elle est semée sont remarquables

par le goût et l'élégance du style. Mais le sujet qui semble avoir été l'objet de ses études et recherches approfondies, c'est l'histoire du christianisme, considéré dans ses influences morales, sociales et politiques. Il donna avant 1849 trois volumes sous ce titre : *History of Christianity from the birth of Christ to the abolition of paganism in the Roman Empire*; et quelques années après, la continuation en trois volumes sous le titre de *History of Latin Christianity, including that of popes to the pontificate of Nicolas V (1854)* : l'auteur se propose de continuer l'ouvrage jusqu'à la fin du pontificat de cet illustre pape, c'est-à-dire jusqu'à 1455. Outre ces ouvrages, M. Milman a donné de nombreux articles à la *Quarterly Review*. Après avoir parcouru les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, il est depuis 1849 doyen de la cathédrale de Saint-Paul.

J. C.

*Cyclopædia (English Biography)*. — *Men of the Time*.

\* **MILNE-EDWARDS** (*Henri-Milne Edwards*, plus connu sous le nom de), naturaliste français, né en 1800, à Bruges. Fils d'un Anglais, il fit ses premières études en Belgique, et prit à Paris le diplôme de docteur; mais il abandonna la pratique de la médecine pour se livrer entièrement aux sciences naturelles. Après avoir pendant plusieurs années enseigné l'histoire naturelle au collège de Henri IV, il fut élu, le 5 novembre 1838, membre de l'Académie des Sciences à la place de Frédéric Cuvier. Reçu docteur ès-sciences, puis agrégé des sciences naturelles (1839), il obtint la chaire d'entomologie au Jardin des Plantes (18 décembre 1841). Nommé le 17 août 1844 professeur adjoint de zoologie et de physiologie comparées à la faculté des sciences, il est aujourd'hui doyen de cette faculté. En 1850 il a siégé au conseil de l'université, et il a fait partie, dans la même année, des commissions chargées d'organiser les écoles supérieures de pharmacie ainsi que l'enseignement professionnel. Officier de la Légion d'Honneur, ce savant consciencieux est membre d'un grand nombre de sociétés savantes, françaises et étrangères. Il a épousé une fille du général Trézel. On a de lui : *Manuel de matière médicale*; Paris, 1825, in-18 avec P. Vasseur; 4<sup>e</sup> édit. revue, ibid., 1836, in-18; trad. en allemand et en anglais; — *Manuel d'Anatomie chirurgicale*; Paris, 1826, in-18; trad. en anglais et en hollandais; — (avec P. Vasseur) : *Nouveau Formulaire pratique des hôpitaux, ou choix des formules des hôpitaux de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie*, etc.; Paris, 1832, 1834, 1841, in-32; trad. en anglais et en allemand; — (avec Audouin) : *Recherches pour servir à l'histoire naturelle du littoral de la France*; Paris, 1832-1834, 2 vol. gr. in-8<sup>o</sup>, pl. col. : c'est un recueil de mémoires sur l'anatomie, la physiologie, la classification et les mœurs des animaux des côtes de Normandie; — (avec Ach. Comte) : *Cahiers d'histoire Naturelle à l'usage des*

*collèges*; Paris, 1833-1838, 7 vol. in-12; plusieurs éditions; — *Histoire naturelle des Crustacés*; Paris, 1834-1841, 3 vol. in-8<sup>o</sup> fig.; — *Éléments de Zoologie, ou leçons sur l'anatomie, la physiologie, la classification et les mœurs des animaux*; Paris, 1834-1837; 2<sup>e</sup> édit., 1840-1843, 4 vol. in-8<sup>o</sup>, avec plus de 600 vign. intercalées dans le texte; — *Cours élémentaire de Zoologie*; Paris, 1841, in-12, fig.; — *Observations sur les Ascidies composées des côtes de la Manche*; Paris, 1841, in-4<sup>o</sup>, pl. col.; — *Recherches anatomiques, physiologiques et zoologiques sur les polypes*; Paris, 1842, gr. in-8<sup>o</sup>, pl.; — *Rapport adressé au ministre de l'instruction publique*; Paris, 1844, in-8<sup>o</sup>. Chargé d'étudier la faune marine de Sicile, il s'y rendit au printemps de 1844, en compagnie de MM. de Quatrefages et Blanchard; — *Rapport sur l'empoisonnement des rivières, adressé au ministre du commerce*, dans *Le Moniteur universel* du 7 septembre 1850; — *Leçons sur la Physiologie et l'Anatomie comparée de l'homme et des animaux*; Paris, 1855-1857, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. M. Milne-Edwards, qui s'est toute sa vie attaché à populariser la science, a revu et complété la 2<sup>e</sup> édition de l'*Histoire naturelle des Animaux sans vertèbres* de La Marck (1836-1845, 11 vol. in-8<sup>o</sup>), pour les infusoires, les polypiers, les zoophytes, l'organisation des insectes, les arachnides, les crustacés, les annélides, etc. Il a collaboré aux *Annales des Sciences naturelles*, au *Dictionnaire classique d'histoire Naturelle*, etc.

Son frère aîné, **EDWARDS** (*William-Frédéric*), né le 14 avril 1777, à La Jamaïque, et mort le 23 juillet 1842, à Versailles, résida plusieurs années à Bruges, et passa en France pendant la révolution. Reçu docteur à Paris en 1815, il fit des recherches importantes sur l'anatomie, la physiologie pathologique et l'anatomie comparée. En 1839 il adressa une lettre à M. Amédée Thierry dans laquelle il traitait des *Caractères physiologiques des races humaines considérés dans leurs rapports avec l'histoire* (in-8<sup>o</sup> de 54 p.). Cette lettre produisit une grande sensation, et plaça du premier coup son auteur à la tête des ethnologues français. Associé avec plusieurs autres savants, il fonda, vers la fin de 1839, une *Société Ethnologique*, qui reconnut son zèle et le mérite de ses travaux en le choisissant pour président. Edwards fut admis en 1832 à l'Institut, lors de la création de la classe des Sciences morales et politiques, et il était également membre de la Société royale de Londres. Quoique ayant eu quelques devanciers, il doit être regardé comme le père de l'ethnologie en France, autant pour les progrès qu'il a fait accomplir à cette science, presque nouvelle, que pour la direction à la fois positive et féconde qu'il lui a donnée. On a encore de lui : *Sur l'Inflammation de l'iris et Sur la Cataracte noire*; Paris, 1815, in-4<sup>o</sup>; thèse inaugurale; — *De l'influence des agents phy-*

*siques sur la vie*; Paris, 1824, in-8°; trad. en 1832 en anglais; — *Recherches statistiques sur l'emploi de la gélatine comme substance alimentaire*; Paris, 1835, in-8°; — *Recherches sur les Langues celtiques*; Paris, 1844, in-8°; — *De l'Influence réciproque des races sur le caractère national*; Paris, 1845, in-8°; — *Fragment d'un mémoire sur les Gaels*; Paris, 1845, in-8°. Plusieurs travaux de ce savant sont restés inédits, entre autres : *L'Anatomie, la Physiologie et la Pathologie de la peau* (avec M. Gauthier), couronné par l'Académie de Besançon; — *Sur l'Anatomie de l'Œil*, lu en 1813 à l'Institut; — *De l'Influence des agents physiques sur les animaux vertébrés*; — *Sur la Respiration des animaux à sang chaud*, et *Sur l'Influence des saisons sur l'économie animale*, mémoires couronnés par l'Institut en 1819 et en 1820; — *De la Liaison du règne végétal et du règne animal*, lu en 1826 à l'Institut. P. L.

Callisen, *Medicin. Schriftsteller-Lexikon*. — *Littér. fr. contemp.*

**MILNER (John)**, savant théologien anglais, né en février 1628, à Skircoat, près Halifax, mort le 16 février 1702, à Cambridge. En sortant du collège d'Halifax, il alla prendre ses degrés à Cambridge. D'abord pasteur de Middleton en Lancashire, il fut forcé de quitter cette paroisse après la bataille de Worcester, et vécut dans la retraite jusqu'à l'époque de la restauration. Nommé ministre à Leeds (1662), puis chanoine à Ripon (1681), il refusa de prêter serment de fidélité au prince d'Orange, fut dépouillé de ses bénéfices, et passa le reste de ses jours au collège de Saint-John, à Cambridge. Il joignait beaucoup d'instruction à un zèle vraiment chrétien. Ses principaux ouvrages sont : *Conjectanea in Isaiam IX, 1-2; item in parallela quædam V. ac N. Testamenti, in quibus versionibus LXX interpretum cum textu hebræo conciliatur*; Londres, 1673, in-4°; excellent morceau d'érudition, suivant Castel; — *Collection of the Church history of Palestine from the birth of Christ to the beginning of the empire of Diocletian*; Londres, 1688, in-4°; — *A short dissertation concerning the IV last kings of Judah*; Londres, 1689, in-4°; — *De Nethinim sive Nethinæis*; Cambridge, 1690, in-4°; — *Defence of archbishop Usher against Cary and Vossius with an introduction concerning the uncertainty of chronology*; Cambridge, 1694, in-8°; — *An account of Locke's religion*; Londres, 1700, in-8°. K.

Watson, *Halifax*. — Thoresby, *Vicaria Leodensia*, 114. — Willford, *Memorials*.

**MILNER (Joseph)**, historien anglais, né le 2 janvier 1744, près de Leeds, mort le 15 novembre 1797, à Hull. Après avoir fait de bonnes études à l'école de Leeds, où il se distingua de bonne heure par la puissance de sa mémoire, il obtint une bourse à l'université de Cambridge,

et embrassa l'état ecclésiastique. Il assista ensuite, en qualité de sous-maître et de vicaire, le révérend Atkinson, qui dirigeait l'école et la paroisse de Thorp-Arch près Tadcaster, et ce fut au milieu de ces doubles fonctions qu'il écrivit un poème latin, *Dauidis*, qui lui valut de grands éloges de la part du savant Hurd. Peu de temps après il fut mis à la tête du collège de Hull et attaché comme prédicateur à la principale église de cette ville. Vers 1770 il adopta les sentiments du parti évangélique. On a de lui : *Gibbon's Account of Christianity considered*; 1781, in-8°; — *Some passages in the life of William Howard*; 1785, in-8°; — *Essays on the influence of the Holy Spirit*; 1789, in-12; — *The History of the Church of Christ*; Londres, 1794-1812, 5 vol. in-8°. Cet ouvrage estimé, et qui est moins une histoire qu'un recueil de notices biographiques, a été conduit par l'auteur jusqu'au seizième siècle (t. I à III) et achevé par son frère Isaac. On en a fait plusieurs éditions (la dernière est de 1840, gr. in-8°), et il a été traduit en allemand (1804) et en français (1836-1838, 3 vol. in-12); — *Practical Sermons*; 1801, 2 vol. in-8°. Une édition complète des œuvres de ce théologien a paru en 1810 (8 vol. in-8°) par les soins du doyen de Carlisle. K.

Isaac Milner, *Life of J. Milner*, à la tête des *Sermons*.

**MILNER (Isaac)**, frère du précédent, né le 1<sup>er</sup> janvier 1751, près de Leeds, mort le 1<sup>er</sup> avril 1820, à Kensington-Gore, près de Londres. Il travailla d'abord dans une filature. Élevé par les soins de son frère, il l'aidera à tenir l'école de Hull, fut admis à l'université de Cambridge, et y professa les sciences naturelles et les mathématiques. En 1791 il obtint le titre de doyen de Carlisle. Il mourut chez Wilherforce, avec lequel il était lié depuis longtemps ainsi qu'avec Pitt. On a de lui : *Animadversions on Haweis's History of the Church*; 1800, in-8°; — *Strictures on some of the publications of the rev. Herbert Marsh*; 1813, in-8°; — *Sermons*, 2 vol. Il ajouta deux volumes à l'*Histoire de l'Église*, que son frère avait laissée inachevée. K.

Rose, *New biog. Dict.*

**MILNER (John)**, prélat anglais, né le 4 octobre 1752, à Londres, mort le 19 avril 1826, à Wolverhampton. En sortant du collège catholique anglais de Saint-Omer, il reçut la prêtrise, et fut attaché en 1779 à la chapelle de Winchester. Bien qu'il fût déjà connu par son zèle pour la cause du catholicisme, il refusa de s'associer aux efforts tentés de 1788 à 1791 par ses coreligionnaires pour obtenir du parlement la révocation des anciennes lois. Dans la suite il se trouva engagé dans de nouvelles controverses, soit avec les ministres anglicans, soit avec les chefs du comité catholique, qui l'accusèrent de trop d'ardeur et de vivacité. Il se prononça surtout contre le *reto* accordé au roi sur la nomination des évêques, et, d'accord avec le clergé

d'Irlande, il refusa obstinément de rien céder là-dessus à son propre parti. Ce fut l'examen de cette question qui motiva son voyage à Rome en 1814. Milner devint en 1803 vicaire apostolique du district du milieu sous le nom d'évêque de Castabala, *in partibus infidelium*. Ses connaissances en archéologie lui firent honneur dans le monde savant, et depuis 1790 il fut membre de la Société des Antiquaires de Londres. On a de lui : *Letter to the author of a book called A candid and impartial Sketch of the government of pope Clement XIV*; Londres, 1785, in-8°; — *Droit divin de l'Épiscopat*; 1791, in-8°; — *Recherches sur l'existence et le caractère de saint Georges, patron de l'Angleterre*; 1792, in-8°; — *History civil and ecclesiastical and survey of the antiquities of Winchester*; Londres, 1799, in-4°; — *Letters to a prebendary*; 1800, in-4°; — *The Case of Conscience solved or the catholic claims proved to be compatible with the coronation oath*; 1802, in-8°; *Inquiry into certain opinions concerning the catholic inhabitants and the antiquities of Ireland*; 1808, in-8°; — *Treatise on the ecclesiastical Architecture of England during the middle ages*; 1811, in-8°; — *The End of religious Controversy*: cet ouvrage, qui parut en 1818 et qui forme la suite des *Lettres à un prébendier*, a été traduit en français sous le titre : *Excellence de la Religion catholique*; Paris, 1823, 2 vol. in-8°. K.

Rosc. *New Biograph. Dict.*

✠ **MILNES** (*Richard-Monckton*), député et littérateur anglais, né en 1809, dans le comté d'York. Il fit ses études à Cambridge et y prit en 1831 le grade de maître ès arts. Élu en 1837 député du bourg de Pontefract, il siége encore à la chambre des communes, où il vote avec le parti libéral conservateur. Après avoir publié une relation de voyage intitulée : *Memorials of a Tour in Greece* (Londres, 1834, in-8°), il se mit à cultiver plus particulièrement la poésie; l'ensemble de ses pièces de vers forme quatre recueils : *Poems of many years*, *Memorials of many scenes*, *Poems legendary and historical*, et *Palm leaves*. On a encore de lui : *Life, letters and literary remains of John Keats*; Londres, 1848, in-8°; — plusieurs brochures politiques, et des articles dans la *Westminster Review*. K.

*The parliamentary Companion*, 1860.

**MILON** (Μίλων), de Crotone, fils de Diofime, athlète fameux par sa force extraordinaire, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. Il fut six fois vainqueur à la lutte aux jeux Olympiques, et autant de fois aux jeux Pythiques; mais étant rentré en lice à Olympie une septième fois, il fut vaincu par l'agilité de son adversaire. Ses succès lui donnèrent une telle réputation parmi ses compatriotes que ceux-ci lui confièrent le commandement de leur armée contre les Syba-

rites sous les ordres de Telys. Les Crotoniates l'emportèrent à la grande bataille du Crathis, (511. Diodore prétend même que cette mémorable victoire fut due presque entièrement à la force personnelle de Milon, qui parut sur le champ de bataille avec le costume d'Hercule, et porta sur sa tête sa couronne de vainqueur olympique. Lorsque le médecin Déinoécède se réfugia à Crotone, il se hâta de demander en mariage la fille de Milon, espérant que cette alliance lui servirait de protection même contre le roi de Perses. On trouve chez les auteurs anciens beaucoup de récits sur la force extraordinaire de Milon. Par exemple on dit qu'il porta un veau quatre ans sur ses épaules le long du stade Olympique et qu'il le mangea ensuite en un jour. On raconte ainsi sa mort : un jour qu'affaibli par l'âge il traversait une forêt, il trouva un tronc d'arbre que des bûcherons avaient commencé à ouvrir; il voulut achever de le séparer en deux; mais le bois se referma sur ses mains et le retint attaché. Dans cette position il fut dévoré par les loups. Y.

Diodore, XII, 9. — Hérodote, III, 137. — Pausanias VI, 14. — Philostrate, *Vie Apoll.*, IV, 28. — Athènes X. — Élien, *Var. hist.*, II, 24. — Aulu-Gelle, XV, 16. — Valère Maxime, IX, 12. — Suidas, Μίλων. — Schol. *Theocr.*, IV, 6. — Schol. *ad Aristoph. Ran.*, 55. — Tacite, *Chil.*, II, 460. — Cicéron, *De Sen.* 10.

**MILON** (*T. Anniius-Papianus*), homme politique romain, tué en 48 avant J.-C. Il était fils de C. Papius Celsus et d'Annia, et né à Larvium. Milon tenait son nom d'Anniius de son grand-père maternel T. Anniius Luscius, qui l'avait adopté. Le nom de Milon était commun dans le sud de l'Italie, où les gladiateurs avaient succédé aux athlètes; mais ce nom gréco-italien étrange pour un citoyen romain, n'avait été porté par aucun membre des familles Papius et Anniius; c'était probablement un surnom que se donnaient ceux qui reçurent le jeune T. Anniius, chef de malfaiteurs, de bandits et de gladiateurs plutôt que magistrat romain. Sa carrière politique fut courte et violente. Il fut tribun du peuple en 57, de même que de ces années de convulsions sanglantes qui préludaient à la guerre civile. L'état des parties était alors également menaçant pour le repos de la cité et pour l'avenir de la république. Pompée, Crassus et César s'étaient coalisés (en 60) contre le parti oligarchique ou des *optimates*, et Cicéron était l'instrument brillant et peu solide de cette coalition. Clodius, soutenu par cette coalition, avait rendu une loi qui en atteignant indirectement Cicéron avait forcé cet illustre consul à s'exiler (mars 58); mais Clodius n'avait pu tarder à rompre avec Pompée, et celui-ci paraissait disposé à se rapprocher du parti oligarchique, et à favoriser le rappel de Cicéron. Ce fut alors que Milon entra en scène. De naissance relativement obscure, sans éloquence, sans hautes liaisons politiques, il ne pouvait pas compter d'arriver au consulat s'il ne s'attachait à quelque chef de parti, et il était tellement ende-



que le gouvernement d'une riche province lui était indispensable pour le tirer d'embarras. Il saisit avec habileté le moment où Pompée et l'oligarchie se rapprochaient, pour le rappel de Cicéron, et offrit de mettre au service de ce projet son audace et une troupe de gladiateurs. Ses propositions furent acceptées, et le parti oligarchique le fit nommer tribun. Il combattit Clodius par ses propres armes. Après avoir essayé fort inutilement d'employer les moyens légaux contre un pareil adversaire, il mit ses gladiateurs en mouvement, et le 4 août 57, jour du vote sur le rappel de Cicéron, il déploya une force si redoutable que Clodius n'osa pas engager la bataille. Le retour de Cicéron ne rendit pas la tranquillité à la ville. Clodius, avec la population, assaillit plusieurs fois le grand orateur, qui ne fut sauvé que par les mercenaires de Milon; la même troupe servait de gardes du corps à Pompée. Pendant tout le reste de l'année 57 les deux adversaires continuèrent leur lutte à main armée. Deux fois Clodius attaqua la demeure de Milon, deux fois il fut expulsé du forum, et la dernière fois il échappa avec peine à la mort. A leur guerre à coups d'épée les deux antagonistes mêlaient la guerre légale. Ils s'accusaient mutuellement d'avoir violé la loi *Plotia de vi*, et ils échappèrent au jugement par un nouveau recours aux armes. Clodius, malgré l'intervention de son adversaire, qui rompit plusieurs fois les comices, se fit élire édile curule pour l'année 56, et grâce à sa position il se trouva pour un an à l'abri des accusations. Milon au contraire, dont le tribunal expirait en décembre 57, allait se trouver exposé à une action légale, s'il ne parvenait pas à se réfugier à temps dans une magistrature. Sa position pécuniaire ne lui permit pas de songer à une place aussi dispendieuse que l'édilité curule, et on n'a pas de preuve qu'il ait obtenu ou même demandé la préture. Il n'en demanda pas moins le consulat en 53. Il se peut qu'à cause du désordre du temps on n'observât plus la gradation légale dans la pétition des magistratures. Clodius demandait en même temps la préture. Les deux adversaires se retrouvèrent donc en présence. Clodius, après avoir dispersé les comices consulaires, accusa Milon d'être insolvable. Cicéron essaya de défendre son ami (*De aere alieno Milonis*, dont il reste des fragments). Mais le débat eut une issue prompte et tragique. Le 20 janvier 52, Milon se rendait à Lanuvium, sa ville natale, dont il était le premier magistrat ou le dictateur. Près de Bovilles, sur la voie Appienne, il rencontra Clodius, qui revenait de visiter une de ses propriétés. Tous deux étaient, suivant leur habitude, accompagnés de mercenaires; mais la troupe de Milon était la plus forte. Ils passèrent l'un à côté de l'autre sans se rien dire; mais deux gladiateurs de la suite de Milon se prirent de querelle avec quelques-uns des hommes de Clodius, et bientôt l'engagement devint général.

Clodius blessé se réfugia avec sa bande dans une maison près de Bovilles. Milon l'y assaillit, tua ou dispersa ses défenseurs, le fit achever, et s'éloigna après avoir abandonné le cadavre sur la route. Le corps de Clodius, reconnu sur la voie Appienne et rapporté à Rome par le sénateur Sex. Tediis, fut pendant deux jours exposé à la vue du peuple. Exaspéré par ce spectacle et par les discours des tribuns Munatius Plancus et Q. Pompeius Rufus, il transporta le corps dans la curia Hostilia, lieu des délibérations du sénat, et lui fit un bûcher avec les bancs, les tables et les registres. Le palais du sénat, la basilique Porcia, bâtie par Caton le Censeur, et d'autres bâtiments adjacents furent réduits en cendre. La plèbe voulut aussi brûler la maison de Milon et celle de l'interrex Marcus Lepidus, qui tenait la place des consuls, dont l'élection avait été empêchée par les violences de Clodius, mais des sénateurs et des chevaliers accoururent en armes, et repoussèrent la foule. Milon, effrayé du terrible effet que la mort de Clodius avait produit sur la plèbe, voulait s'exiler; mais quand il vit que les fureurs populaires provoquaient une réaction en sens contraire, il reprit courage, et accompagné de son ami, le tribun M. Cælius, il se présenta hardiment aux suffrages pour le consulat. Peut-être eût-il été élu s'il n'eût trouvé dans Pompée un adversaire secret et tout-puissant. Les élections ne se faisaient pas, et l'anarchie continuait de désoler la ville. Enfin, le sénat pour sortir de cette crise conféra à Pompée une véritable dictature avec le titre de seul consul (25 février 52). Pompée présenta immédiatement trois lois qui avaient une portée rétroactive. Dans la première il spécifia le meurtre de Bovilles, l'incendie de la curia Hostilia et l'attaque contre la maison de l'interroi; par la seconde, il introduisit une pénalité plus rigoureuse dans les cas de brigue électorale; par la troisième, il augmenta la sévérité des lois déjà existantes contre les conventions (*sodalitia*) attentatoires à la liberté des comices. La durée des jugements *de vi, ambitu, sodalitiis* fut diminuée, et l'on n'accorda plus que trois jours pour l'accusation, la défense et l'examen des témoins. Ces lois étaient évidemment dirigées contre Milon; Cælius les attaqua comme rétroactives; mais il n'en put empêcher l'adoption. Milon fut donc mis en jugement. Soutenu par les *optimates* et défendu par Cicéron, il espérait un acquittement; mais il avait contre lui Pompée, qui s'était entouré d'une force militaire imposante. Le jugement commença le 4 avril 52. Les accusateurs étaient pour le chef de violence (*de vi*) les deux Clodius, neveux du mort; pour le chef de brigue (*de ambitu*), Q. Petuleius et L. Cornificius; pour le chef de conventions illégales, P. Fulvius Neratus. L. Domitius Ahenobarbus présida les débats. Ce procès, qui avait attiré les curieux de toutes les parties de l'Italie, se termina promptement.

Cicéron, effrayé par l'appareil militaire que Pompée avait déployé, ne prononça que quelques mots, et Milon fut déclaré coupable sur le premier chef. Il n'attendit pas la sentence sur les deux autres chefs, et s'exila volontairement à Marseille. Quelque temps après, il reçut la magnifique défense que Cicéron était censé avoir prononcée et qu'il avait travaillée à loisir dans le silence du cabinet. Il s'écria après l'avoir lue : « Je suis heureux que Cicéron n'ait pas prononcé cette belle harangue; car s'il eût parlé aussi bien qu'il a écrit, je ne mangerais pas d'aussi bon poisson à Marseille. » M. Brutus composa aussi une défense de Milon, et soutint que Clodius, perturbateur de la république, avait été justement tué.

Les nombreux créanciers de Milon firent mettre ses propriétés en vente, et on accusa Cicéron d'en avoir acheté quelques-unes à bas prix et d'avoir profité de la ruine de son client. La fin de Milon fut digne de sa vie. Exclu de l'amnistie accordée par César en 49, il profita de l'absence du dictateur pour s'associer en 48 à la tentative désespérée de son ami l'ancien tribun M. Cælius, alors préteur. Cælius, non moins obéré que Milon, avait proposé une loi pour le règlement (ou plutôt l'abolition) des dettes; le sénat avait non-seulement rejeté cette mesure, mais il avait expulsé le promoteur. Cælius appela alors à son aide son ami Milon. Tous deux, rassemblant quelques bandes de gladiateurs, de pâtres, de bandits, d'esclaves fugitifs, essayèrent de soulever le Samnium et le Brutium. Milon se proclamait le lieutenant de Cneius et de Sextus Pompée. N'ayant pas trouvé d'adhérents dans la Campanie, il se retira dans la Lucanie, où il fut poursuivi par le préteur Q. Peditus. Il périt obscurément, sous les murs d'une petite ville du territoire de Thurium. Il avait épousé en 57 Fausta, fille de Sylla. Elle ne lui fut pas fidèle, et l'on raconte qu'il la surprit en adultère avec l'historien Salluste. L. J.

Cicéron, *Pro Milone* et dans divers passages qui ont été relevés dans *l'Onomast. Tullianum* d'Orelli. — Plutarque, *Pompeius*, *Cicero*, *Cæsar*. — Dion Cassius, XXXIX, 6-8, 18-21; XL, 48-55. — Appien, *Bel. Civ.*, II, 16, 20-24, 48. — César, *B. C.*, III, 21-23. — Drumond, *Gesch. Roms*, vol. I, p. 43, etc. — Ch. Merivale, *History of the Romans under the Empire*, t. I. et II.

**MILON**, moine français, mort le 20 juin 872. Dès sa jeunesse il se soumit à la règle monastique dans l'abbaye de Saint-Amand. Quelques critiques l'ont compté parmi les abbés de cette maison; mais c'est une assertion erronée. Milon était écclâtre de Saint-Amand, quand, sur la renommée de son savoir, Charles le Chauve lui confia l'éducation de Pepin et de Drogon, ses fils. Il est remarquable qu'en cette circonstance le roi ne crut pas devoir appeler Milon à sa cour, mais qu'il envoya les deux princes à Saint-Amand. Nous avons conservé bon nombre des poésies de Milon. Sa *Vie de saint Amand*, en vers héroïques, est dans le recueil de Bollandus, au

5 février. On regrette de ne pas trouver dans ce recueil un supplément en prose à *Vie de saint Amand* du moine Baudemon Henschenius prétend, il est vrai, que ce supplément n'est pas l'ouvrage de Milon; mais les manuscrits, l'építaphe de Milon, et l'autorité Mabillon condamnent ici l'assertion d'Henschenius. On peut lire ce supplément dans Surius au 6 février. Mabillon et Bollandus ont, en outre publié deux sermons de Milon sur saint Aman qu'on trouve aussi dans les œuvres de Philipp abbé de Bonne-Espérance. Aux écrits déjà désignés ajoutons une *Homélie sur saint Princip* éditée par Surius; un petit poème *Sur le Pri* temps et l'Hiver, publié par Casimir Oudin, dans son *Supplementum de Scriptoribus ecclesiasticis a Bellarmino omissis*; une építaphe de princes Drogon et Pepin, dans le recueil Bollandus, 16 juin, attribuée à notre docteur par Mabillon; deux pièces en vers hexamètres *Sur la Croix*, qui sont encore inédites; et un poème *Sur la Sobriété*, publié par Marten *Anecd.*, t. I, p. 44. B. H.

Trithemius, *De Script. eccles.*, c. 283. — Mabillon *Anal.*, t. I, p. 427. — *Hist. litt. de la France*, t. V, p. 4

**MILON**, prélat français, né dans les dernières années du onzième siècle, mort le 16 juillet 115. Nous le voyons d'abord retiré du monde, et vivant dans une âpre solitude, où l'avait précédé saint Josse; plus tard, embrassant la règle de chanoines de Prémontré, et institué par saint Norbert lui-même, en 1121, abbé du monastère de Dommartin; enfin, en l'année 1131, élu confirmé évêque de Térouanne. Le premier acte de son épiscopat paraît avoir été, cette année même, la consécration de Simon, abbé de Saint Bertin. C'était un homme zélé pour la discipline qui se montrait lui-même attentif à remplir tous ses devoirs épiscopaux, aussi bien qu'à faire valoir tous ses droits. Un certain Arnoul, à qui était échue l'advocatie de Térouanne, ayant fait construire un château qui paraissait à Milon un menace contre son indépendance épiscopale, fut obligé de le détruire. En 1148, Milon assista au concile de Reims où fut jugée la cause de Gilbert de La Porrée. En 1150, il s'engagea dans un débat avec Thierry, comte de Flandre, qui l'avait protégé contre Arnoul. En 1157, délégué par le souverain pontife, il jugea un différend qui s'était élevé entre l'évêque d'Amiens et l'abbé de Corbie. Baronius a loué la religion et le savoir de Milon; d'autres ont adressé leurs hommages à son humilité; enfin Claude La Saussaye lui a donné place dans son *Martyrologe*, et Luc, abbé de Saint-Corneille, lui a dédié ses *Commentaires sur le Cantique des cantiques*. Ainsi, dans un temps fécond en illustres prélats, Milon a été une des gloires de sa province.

Personne n'a fait jusqu'à ce jour une rigoureuse distinction de ses écrits authentiques et des œuvres, plus nombreuses, qui paraissent lui avoir été improprement attribuées. Pierre le

hantre, dans son *Verbum abbreviatum*, cite un sermon de Milon, où nous lisons cette phrase : Il ne convient pas aux dames chrétiennes de sauter derrière leurs talons de longues robes, rec lesquelles elles soulèvent les ordures du pavé des rues. Sachez, mesdames, que si une robe de cette espèce vous était nécessaire, la nature, pour remédier à cet inconvénient, vous aurait elle-même attribué quelque chose de propre à balayer la terre. »

B. H.

*Gallia Christ.*, t. X, col. 1347, 1546. — *Hist. litt. de la France*, t. XIII, p. 236.

**MILON**, prélat français, né en Angleterre, mort à Térouanne, le 14 septembre 1169. M. Dauvois dit qu'il était neveu du précédent. Mais est-ce pas une simple conjecture? Robert du Mont n'a pas parlé de cette parenté : les auteurs de *Gallia Christiana* l'ont d'autant moins supposée, qu'ils ont fait naître le premier Milon d'une famille française, et le second d'une famille anglaise. Quoi qu'il en soit, Milon, évêque de Térouanne, étant mort, en 1158, on lui donna pour successeur un autre Milon, auparavant archidiacre de cette église. C'est à ce dernier qu'il faut, selon toute apparence, attribuer une lettre en faveur de Thomas Becket, écrite au pape Alexandre III. C'était un des amis de Jean de Salisbury, évêque de Chartres, qui lui a adressé deux de ses épîtres.

B. H.

*Gall. Christiana*, t. X, col. 1548. — *Hist. Littér. de la France*, t. XIII, p. 237.

**MILON**, cardinal français, mort vers l'année 12. Étant religieux de Saint-Benoît au monastère de Saint-Aubin, à Angers, Milon fut envoyé à Rome par son abbé. Urbain II, qui occupait alors le trône pontifical, le retint quelque temps près de lui, le nomma cardinal, évêque de Palestrine, puis lui donna l'ordre de retourner en France et de prêcher contre la simonie. Milon assistait en 1095 au concile de Clermont. Après la mort d'Urbain II, il fut le légat de Pascal II. Nous le voyons en 1103 travaillant à concilier l'évêque d'Autun et l'abbé de Cluni. Il arbore à fait son éloge, que Mabillon a publié dans le t. V de ses *Annales*. Martenne a publié, dans son *Voyage littéraire*, t. II, p. 244, quelques vers d'un certain Milon que l'on croit cardinal évêque de Palestrine.

B. H.

*Hist. Littér. de la France*, t. X, p. 20. — Frizon, *Galles Purpur.*, p. 116.

**MILON**, légat apostolique en France, mort à Montpellier, en 1209. On le croit Français de naissance; mais cette opinion est conjecturale. Milon, envoyé par Innocent III prêcher une croisade contre les Albigeois, se rendit d'abord auprès de Philippe-Auguste, à Villeneuve, dans le diocèse de Sens, et le sollicita de prendre part à l'entreprise. Philippe-Auguste, trop occupé d'un autre côté, ne put s'engager dans cette affaire; mais il autorisa les prédications de Milon, qui eurent trop de succès. Au mois de juin 1209, une assemblée d'évêques a lieu dans la ville de

Montélimart, et le comte de Toulouse, dénoncé par Milon comme fauteur des hérétiques albigeois, est assigné à jour fixe. Il comparait devant ses juges, et Milon lui impose la plus dure pénitence. Le légat se rend ensuite à la tête des croisés sous les murs de Béziers, l'assiège, la prend et la livre à l'incendie, après en avoir fait égorgé tous les habitants. Nous retrouvons Milon pour la dernière fois dans un concile qui se tint à Avignon, le 6 septembre 1209. Dans la collection des lettres d'Innocent III publiée par Baluze on lit deux lettres de son légat. On attribue aussi à ce fanatique une prière à la Vierge qui a été insérée par le P. Benoit dans son *Histoire des Albigeois*, t. I, p. 279.

B. H.

*Hist. Litt. de la France*, t. XVII, p. 26.

**MILON (L.-J.)**, chorégraphe français; né en 1765, mort le 25 novembre 1849, à Neuilly près Paris. Entré comme figurant à l'Opéra en 1782, il devint chef des écoles de danse en 1789, et professeur de danse pantomime depuis 1815 jusqu'en 1822. Au mois d'avril 1827, il prit sa retraite; il était depuis 1799 attaché au même théâtre en qualité de second maître de ballets. On a joué de lui à l'Opéra plusieurs ballets qui ont obtenu du succès, tels que *Héro et Léandre* (1800); *Les Noces de Gamache* (1801); *Lucas et Laurette* (1803); *Ulysse* (1807); *L'Enlèvement des Sabines* (1811); *Nina, ou la Folle par amour* (1813); *L'Épreuve villageoise* (1815); *Le Carnaval de Venise* (1816); *Clari* (1820); etc.

P. L.

Quérard, *La France Littéraire*.

**MILONOF (Michel - Vasilievitch)**, poète lyrique russe, né en 1792, mort à Saint-Petersbourg, le 17 octobre 1821. Il est auteur de diverses pièces d'un style souple et abondant, chaleureux et coloré; la plupart ont été rassemblées en un volume, sous ce titre : *Satires, Épîtres et Élégies*; Saint-Petersbourg, 1819. P<sup>ce</sup> A. G.—N.

Gretsch, *Essai sur l'histoire de la littérature russe*.

**MILORADOVITSCH (Comte Michel de)**, général russe, né à Saint-Petersbourg, en 1770, tué dans la même ville, le 25 décembre 1825. Sa famille, originaire de Servie, était venue s'établir dans la Petite-Russie, sous le règne de Pierre I<sup>er</sup>, auquel elle avait rendu de grands services, d'ailleurs largement récompensés. Le jeune Michel Miloradovitsch entra au service dès l'âge de dix ans comme cadet, dans le régiment des gardes d'Ismaïlowski. Il combattit vaillamment contre les Turcs (1789), contre les Polonais (1792) et avait déjà atteint le grade de général major, lorsqu'il suivit Souwarow en Italie (1799). Il reçut le commandement de l'avant-garde, et contribua au succès de la bataille de Cassano, où il eut trois chevaux tués sous lui (28 avril 1799). A l'attaque du pont de Lecco, voyant les Russes reculer devant l'impétuosité de la 18<sup>e</sup> brigade légère, Miloradovitsch saisit un drapeau, et s'élança au milieu des rangs français en criant à ses soldats : « Voyez du moins mourir votre

général! » Il combattit avec le même courage à la Trebbia (17, 18, 19 juin), aux sièges de Peschiera, de Pizzighitone, des citadelles de Milan et de Turin, à la bataille de Novi (15 août), au passage du Saint-Gothard (21 septembre); et lorsque Souwarow vit ses brillants succès changés tout à coup en une retraite désastreuse, ce fut Miloradovitsch qui sauva les débris de l'armée russe en défendant opiniâtement contre Masséna les défilés de la vallée de la Reuss et de celle d'Engi. Lieutenant général en 1805, lorsque la guerre recommença entre la France et la Russie, il obtint l'avantage aux affaires de Amsteten et de Crems, et combattit avec une grande valeur à la bataille d'Austerlitz (2 décembre 1805), où il commandait une division du centre de l'armée russe. La paix de Presbourg (26 décembre suivant) lui permit à peine de prendre quelque repos; car, en 1808, il força Moustapha Bairakdar à lever le siège de Bucharest, et battit ce pacha à Giurgewo. Le czar lui envoya lui-même, outre la décoration de Saint-Alexandre, une épée d'or portant ces mots : « Au sauveur de Bucharest. » Miloradovitsch enleva aux Turcs plusieurs places importantes, et les défit complètement à Rijovate. Il fut nommé général d'infanterie et gouverneur de Mohilew. A la reprise des hostilités avec Napoléon, Miloradovitsch fut chargé de rassembler une armée de réserve à Kalouga. Il la conduisit à la bataille de la Moekowa (7 septembre 1812), où il prit le commandement du deuxième corps, après la mort du prince Bagration. Après la défaite, il forma l'arrière-garde de l'armée russe, et eut souvent à soutenir de nombreuses attaques des Français. Lorsque l'avant-garde de l'armée victorieuse atteignit les faubourgs de Moscou (14 septembre), Miloradovitsch menaça Murat, qui la commandait, d'incendier la ville s'il ne lui donnait le temps de l'évacuer. La condescendance du roi de Naples laissa le temps aux Russes d'emporter leur artillerie, leurs bagages, leurs blessés : la presque totalité des habitants émigrèrent aussi chargés de leurs effets les plus précieux. La catastrophe que Murat avait voulu éviter devint ainsi facile à accomplir, les Russes n'ayant plus intérêt à ménager une ville abandonnée. On peut justement regarder Miloradovitsch comme le principal instigateur de la mesure sauvage, mais efficace, qui devint si fatale pour l'expédition française, et arrêta la fortune de Napoléon. Toujours infatigable, il surprit à Winkowe (4 octobre) le corps du général Sebastiani et l'eût détruit sans la prompt arrivée du prince Joseph Poniatowski. Le 11 octobre Napoléon lui dépêcha Murat à l'effet d'arrêter les bases d'un accommodement; mais les conférences n'aboutirent pas : Miloradovitsch après avoir fait éprouver à Wiazma des pertes sensibles aux Français, se porta à marches forcées en arrière de Smolensk, et prit une forte position à Krasnoé où il essaya d'écraser successivement les débris de l'armée française, qui avaient com-

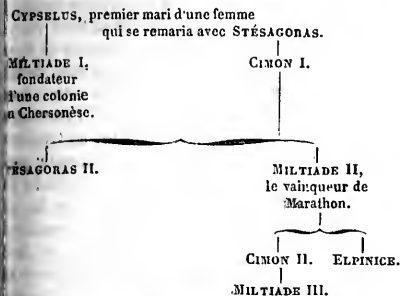
mis la faute de se diviser en divers corps écartés à une journée de marche. Ils durent passer sur le corps pour s'ouvrir, l'un après l'autre, un sanglant passage (du 3 au 6 novembre) Ney, qui formait l'extrême arrière-garde, ne put même y parvenir et n'échappa à une destruction complète que par des prodiges de valeur. Miloradovitsch se remit aussitôt à la poursuite des Français, et les harcela jusqu'en Pologne, ce qu'il en tua ou prit est incalculable. En 1818 il entra à Varsovie, et s'avança en Silésie à tête de 30,000 hommes. Il forma ensuite le régiment de Glogau. Appelé, après la bataille de Izen (2 mai 1813), à soutenir la retraite de l'armée coalisée, il fut battu à Fischbach par le général Charpentier (12 mai). Attaqué le 20 à Bautzen, il dut se replier sur le général prussien Yorck. Réuni au général Kleist (prussien) au prince Colloredo, feld-zeugmeister autrichien il réussit à envelopper à Nollendorf (16 septembre) le général Vandamme, qui, après une vive résistance, fut obligé de mettre bas les armes. A Leipzig (16 octobre), Miloradovitsch commandait les réserves prussiennes et russes qui décidèrent de la victoire. Durant la campagne de France (1814), il prit part aux combats de Brienne (29 janvier), d'Arcis-sur-Aube de Fère-Champenoise (25 mars), et de Paris. Il reçut alors le titre de comte et la croix de Saint-André. A son retour dans sa patrie, il fut nommé gouverneur de Kiew et en 1819 gouverneur de Saint-Pétersbourg. En 1820 il fut appelé au conseil de l'empire. A la mort du czar Alexandre (1<sup>er</sup> décembre 1825), une vaste conspiration militaire se forma pour mettre sur le trône le grand-duc Constantin, ou du moins sous le prétexte de défendre ses droits, quoique ce prince eût abdicé en faveur de son frère Nicolas. Averti à plusieurs reprises des menées des conjurés, Miloradovitsch n'y voulut pas croire, jusqu'au moment où ils parurent en armes dans les rues. Confiant dans son influence, il courut à ranger les révoltés sur la place de l'Amiral, mais il tomba presque aussitôt frappé d'un coup de pistolet tiré par un nommé Kakhowski, mourut dans la nuit. L'empereur Nicolas arriva sur ces entrefaites, lui rendit aussitôt une visite, et lui témoigna de ses regrets et de son attachement. Il lui fit faire de magnifiques funérailles, auxquelles il assista en personne. Le mort de Miloradovitsch fut vengée par celle des principaux insurgés.

A. DE LAGAZE.

Lakter, *Rousskaia Guereldika. — Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre entre la France et la Russie en 1812*; Londres, 1815. — Boutourlin, *Hist. milit. de la Campagne de 1812*; Paris, 1824. — Le marquis Chambray, *Hist. de l'Expédition de Russie*; Paris, 24. — La Baume, *Relation circonstanciée de la Campagne de Russie*; Paris, 1814. — Ségur, *Histoire de Napoléon et de la grande armée*, passim. — Thiers, *Hist. Consulat et de l'Empire*, t. VIII.

MILTIADE (Μιλτιάδης), célèbre général athénien, mort en 489 avant J.-C. Il appartenait à la famille des Cimonides. Nous donnons ici

ableau généalogique des membres connus de cette famille, qui était issue de l'île d'Égine, et qui prétendait descendre d'Éacus.



Sous le gouvernement de Pisistrate les Thraces anciens, habitants de la Chersonèse, attachés par les Thraces Absinthiens, demandèrent secours aux Athéniens. Pisistrate accueillit favorablement la proposition d'envoyer une colonie dans la Chersonèse, et Miltiade, citoyen noble qui supportait avec peine la tyrannie de Pisistrate, se chargea volontiers de conduire une expédition qui devait fournir aux mécontents d'Athènes des ressources et un refuge. A son arrivée dans la péninsule, il fut reconnu pour despote ou tyran d'une population mêlée de Thraces et d'Athéniens. Il ne perdit pas de temps pour fortifier l'isthme étroit qui joint la Chersonèse au continent par un mur de quatre milles et demi qui allait de Cardia à Pactya, ce qui interdit aux Absinthiens l'entrée de la Chersonèse. Il fit aussi la guerre à la ville de Lampyria, située sur la côte opposée d'Asie; mais elle tomba dans une embuscade, et fut fait prisonnier. La protection de Crésus, roi de Lydie, dont il s'était, on ne sait comment, concilié la faveur, lui sauva la vie. Il régna encore quelque temps, et mourut sans laisser d'enfants. Son neveu Stésagoras, qui lui succéda, périt assassiné peu après la mort de Pisistrate à Athènes. Les événements durent s'accomplir entre 555 et 525. Hippias, successeur de Pisistrate, envoya en Chersonèse Miltiade II, frère de Stésagoras II et neveu du fondateur de la colonie. Le nouveau gouverneur en arrivant trouva les affaires de la Chersonèse assez troublées. Peut-être les indigènes voulaient-ils recouvrer leur indépendance et les Athéniens secouer le joug des Pisistratides. Miltiade s'empara par un stratagème des chefs de la population, les refit prisonniers, et prit à sa solde une troupe de mercenaires. Pour fortifier sa position, il épousa Hésoispylle, fille d'un prince thrace nommé Olorus. Il fut un des petits princes ou tyrans que le roi de Perse Darius emmena dans son expédition en Scythie vers 516, et qu'il laissa à la garde du pont du Danube. Quand le temps fut fixé par Darius lui-même pour son retour se fut éconlé, Miltiade conseilla aux Grecs, si l'on en croit Hé-

rodote, de rompre le pont : avis qui, s'il avait été suivi, eût entraîné la destruction de toute l'armée perse. Miltiade semble avoir quitté la Chersonèse peu après l'expédition de Scythie, peut-être pour se dérober à la colère de Darius; mais il revint bientôt à la demande des Dolonciens; la chute des Pisistratides, en 510, le laissa exposé à la haine de ses compatriotes, qui détestaient maintenant jusqu'au nom de la tyrannie; mais il était hors de leur atteinte, et il s'efforça de gagner leur bienveillance en étendant les possessions d'Athènes. Les îles de Lemnos et d'Imbros, habitées par une population pélasgique et adonnée à la piraterie, venaient d'être soumises par les Perses; Miltiade les reprit, en expulsa la population, et y établit des colons athéniens. Hérodote rattache cette conquête à un ancien oracle et la représente comme la punition d'un crime commis par des Pélasges, qui, plusieurs siècles auparavant, à l'époque légendaire, avaient été expulsés de l'Attique par les Athéniens et s'étaient réfugiés à Lemnos. Cet historien ne donne pas de détails sur les causes immédiates et les circonstances de l'expédition de Miltiade, laquelle eut lieu sans doute entre 502 et 494, lorsque les satrapes perses s'occupaient à comprimer la révolte de l'Ionie. Après la soumission des Ioniens, la flotte phénicienne fit voile vers la Chersonèse pour punir l'attaque de Miltiade. Celui-ci quitta à la hâte son gouvernement avec cinq vaisseaux, et atteignit Athènes en sûreté; mais son fils aîné Métiocbus tomba entre les mains des Perses (493). En arrivant à Athènes il fut mis en jugement pour abus de pouvoir. Le peuple, qui se souvenait de la prise de Lemnos, et qui, dans la prévision d'une invasion des Perses, ne voulait pas se priver des services d'un chef aussi vaillant, l'acquitta, et le nomma en 490 un des dix généraux annuels. L'élection eut lieu vers le solstice d'été, lorsque la grande expédition perse, commandée par Datis et Artapherne, faisait déjà voile pour les côtes de l'Attique. Miltiade, qui connaissait bien les Perses pour avoir combattu avec eux et contre eux, ne s'effraya pas de leur approche, et par sa calme énergie il rassura ses compatriotes. La petite armée athénienne, au lieu d'attendre les Perses derrière les fortifications d'Athènes, marcha à leur rencontre sur la plage de Marathon. Le polémarque ou général en chef était Callimaque d'Aphidnes, et parmi les autres généraux on comptait Aristide et Thémistocle. Miltiade savait que la démocratie athénienne n'avait pas à craindre seulement les deux satrapes, mais aussi l'ancien tyran Hippias, qui était dans le camp des Perses; il craignait qu'un mouvement en faveur du fils de Pisistrate n'éclatât à Athènes, alors dégarinée de ses meilleurs citoyens. Contre ce dernier danger il ne vit d'autre moyen de salut qu'une bataille immédiate. Les généraux hésitaient à attaquer avec dix mille hoplites une armée qui comptait au moins cent mille combattants, et vou-

laient attendre l'arrivée des auxiliaires spartiates. Miltiade n'en persista pas moins dans son avis, et l'arrivée d'un renfort de mille Platéens mit fin aux hésitations. Les stratèges rangèrent leur armée en bataille. Miltiade, voulant éviter que la petite armée fût enveloppée, donna à sa ligne de bataille une étendue au moins égale à celle des Perses; mais comme il fallait que cette même ligne offrît assez de profondeur pour enfoncer la ligne ennemie, il déploya son centre, formé par les tribus Antiochis et Leontis, en longues files, et donna à ses deux ailes plus de force et de profondeur. Il lança ensuite ses soldats contre les Perses. Les Athéniens chargèrent en chantant le péan. Les deux ailes enfoncèrent rapidement les lignes ennemies; le centre au contraire céda, et fut mis en déroute. Miltiade, qui avait prévu cet accident, accourut avec son aile victorieuse, et dégagea le centre. La poursuite devint générale; mais les Perses, arrivés au bord de la mer, résistèrent vigoureusement aux Athéniens, les repoussèrent et opérèrent leur embarquement en bon ordre. Ce fut le moment le plus vif du combat. Le polémarque Callimaque, Stésilaüs l'un des dix généraux, et plusieurs citoyens notables, entre autres Cynégire, frère d'Eschyle, furent tués. Les Perses eurent six mille quatre cents hommes tués, au rapport d'Hérodote; les Athéniens en perdirent cent quatre-vingt-douze. Les Perses, quoique fort maltraités, ne semblaient pas disposés à renoncer à leur expédition. Leur flotte prit la direction du cap de Sunium. En même temps, on vit briller, sur une des collines de l'Attique, peut-être sur le Pentélique, un bouclier qui, à cause de sa surface polie, s'apercevait de loin. C'était un signal que les partisans d'Hippias faisaient aux Perses pour leur annoncer que la ville était restée sans défenseurs et qu'un débarquement près d'Athènes aurait pour résultat la prise de la ville. Miltiade devina le sens de ce signal, et sans perdre un moment, le jour même de la bataille, il ramena ses soldats à Athènes. Son prompt retour déconcerta les Perses, qui n'osèrent pas débarquer. La bataille se livra le 6 du mois de boédromion (septembre) de l'année 490. Dans cette journée Miltiade avait sauvé deux fois son pays; la grandeur de ce service lui donna sur les Athéniens une influence sans bornes, dont, malheureusement pour sa gloire, il ne tarda pas à abuser. Il demanda qu'on mit à sa disposition un armement de soixante-dix vaisseaux, avec un corps de troupes proportionné au nombre des vaisseaux, pour les employer à une expédition dont il se réservait le secret. Ses concitoyens, dans leur confiance en lui, adoptèrent cette proposition irrégulière. Il fit voile immédiatement pour Paros, et mit le siège devant cette ville, menaçant de la détruire entièrement si on ne lui payait pas une contribution de cent talents. Il donna pour prétexte à cette attaque que les Pariens avaient

fourni une trirème à Datis; mais son véritable motif, suivant Hérodote, était de se venger du Parien nommé Lysagoras, qui lui avait nuï l'esprit du satrape Hydarnès. Le siège traîna longuement. Miltiade, impatient et se fiant trop facilement aux indications d'une captive de Paros, nommée Timo, qui avait été servante dans un temple de Cérés, situé près de la ville, essaya de pénétrer pendant la nuit dans l'enceinte de ce temple. Le récit d'Hérodote est ici très-inexact, n'étant fondé que sur une rumeur accréditée à Paros. On rapportait que Miltiade franchit la clôture, mais, qu'arrivé dans le sanctuaire, il fut frappé d'une terreur panique et s'enfuit précipitamment. En franchissant la porte il se cassa la jambe. Après l'étrange accident de ce chef, le corps expéditionnaire leva le siège, et revint à Athènes. En apprenant qu'un armement aussi considérable avait été si déraisonnablement employé, les Athéniens furent indignés, et Xanthippe, père de Périclès, usant d'un langage très-fondamental de la constitution athénienne, demanda la mise en jugement de Miltiade, et tint l'accusation et requit l'application de la peine de mort. L'illustre accusé était alors dans un état désespéré. La gangrène s'était mise dans sa plaie, et quand on le porta devant les juges, il ne put rien dire pour sa défense. Ses amis parlèrent pour lui; ils rappelèrent la victoire de Marathon et la prise de Lemnos, donnée aux Athéniens. Le peuple, touché, rejeta la peine de mort proposée par l'accusation, et condamna Miltiade à cinquante talents de dommages intérêts envers la ville. Miltiade mourut peu après, et son fils Cimon paya les cinquante talents. C'est le simple et indubitable récit d'Hérodote; les écrivains postérieurs y ajoutèrent des circonstances nouvelles et fausses, celle-ci, entre autres, que Miltiade était mort en prison. C'est un fait commun historique de reprocher aux Athéniens une sentence aussi juste que modérée. On ne trouve pas chez Hérodote de trace d'un pareil sentiment. Ce grand historien, qui connaît les faits, qui savait que d'après les lois athéniennes tout fonctionnaire devait rendre ses comptes, et qu'un général même vainqueur ne devait pas être soumis à un jugement sévère et passible des peines les plus graves, Hérodote donc, qui connaissait ces faits, qui se trouvaient anciennement dans tous les gouvernements libres, comme aujourd'hui dans le gouvernement anglais, ne trouva point que Miltiade fût traité injustement. Avant de devenir un thème de déclamations absurdes sur l'iniquité et la légèreté des Athéniens, le triste sort du vainqueur de Marathon avait été un sujet de réflexions sur les rapides changements de la fortune et sur le danger de se laisser enivrer par ses succès. Les hommes religieux voyaient dans cette catastrophe la main des dieux. Quand les Pariens consultèrent l'oracle de Delphes sur le traitement qu'ils devaient infliger à Timo, cette femme, qui ait

qué au général athénien l'entrée du temple d'Apollon, la Pythie répondit que Timo n'était pas coupable, qu'elle n'avait été que l'instrument d'une volonté supérieure, et qu'il « fallait que l'instrument finit mal (ἀλλὰ δεῖν γὰρ Μιλτιάδεα τῶν μὴ εὔ). »

Miltiade, petit-fils du général, est mentionné dans Eschine comme un héraut envoyé à Sparte avant la conclusion de la trêve de trente ans. On cite encore un Miltiade qui se bécota avec Lysanire et Philocharès la dernière année de la guerre du Péloponnèse; mais malgré l'identité du nom, il est probable que cet ennemi d'Athènes n'était pas de la même famille que le vainqueur des Perses. Après la mort de Miltiade, on lui éleva un monument sur le champ de bataille de Marathon. L. J.

Herodote, IV, 137; VI, 34, 36-38, 40, 41, 104, 136. — Cornélius Nepos, *Miltiad.* — Plutarque, *Cimon.* — Pausanias, III, 12. — Thirlwall, *History of Greece*, vol. II, p. 104. — Grote, *History of Greece*, t. IV.

MILTIADE ou MELCHIADE (Saint), trentième pape, mort le 10 ou 11 janvier 314. Il est né en Afrique suivant quelques traditions, à Madrid, selon d'autres écrivains. Il fut élu le 2 juillet 311, à saint Eusèbe, après la vacance du saint-siège de plus de neuf ans. Son pontificat fut remarquable par la persécution de Constantin et la victoire de ce empereur sur Maxence. Ce double événement délivra l'Église de la persécution et assura sa prospérité. Les actes particuliers de Miltiade, conservés dans ce grand événement, sont inconformes. On sait seulement qu'il créa douze évêques et fut enterré dans le cimetière de Calixte et transporté dans l'église de Saint-Sylvestre-intérieur par le pape saint Paul I<sup>er</sup>. On a contesté à Miltiade le titre de *saint*, parce qu'il ne souffrit pas le martyre; mais beaucoup d'autres ont été canonisés pour avoir confessé la foi chrétienne dans des temps difficiles. Saint Sylvestre lui succéda. A. L.

Grégoire de Tours, *Historia de Vita Pontificum*, 1<sup>o</sup> xlii. — Artaud, *Antiquité, Hist. des souverains Pontifes romains*, t. I, p. 145-150. — Fleury, *Hist. ecclésiastique*, t. II, p. 598. — Grégoire, t. I, p. 106.

MILTIZ (Charles), prélat allemand, né dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort en 1529. D'une des premières familles de Misnie, il fut nommé canonique à Mayence, à Trèves et à Cologne. Nommé plus tard camérier du pape Léon X, il fut envoyé en 1518 comme nonce en Espagne, pour y apaiser la querelle des Innocents, qui venait d'être soulevée par Luther (sous ce nom). Son habileté et sa douceur triomphèrent d'abord de l'emportement du moine; mais dès 1520 Luther repoussa toutes les propositions d'accommodement que lui fit Miltiz. Miltiz repartit en 1529 pour Rome; au passage du Mein, près de Steinau, il tomba dans la rivière, et se noya. Les lettres et mémoires qu'il écrivit à propos de Luther sont disséminés dans divers recueils, tels que la *Reformations-His-*

toire de Cyprian, dans les *Nachrichten* de Riederer, dans le *Altes und Neues von theologischen Sachen*, etc. O.

Seeckendorf, *Historie des Lutherthums.* — Schræckh, *Kirchengeschichte seit der Reformation*, t. I.

MILTIZ (Charles-Borromée DE), littérateur et compositeur allemand, né à Dresde, le 9 novembre 1781, mort dans cette ville, le 19 janvier 1845. A onze ans il jouait les morceaux de piano les plus difficiles, et commença dès lors à s'essayer dans la composition. Entré en 1798 dans l'armée saxonne, il en sortit en 1811 avec le grade de capitaine; trois ans après, il reprit du service, et fit la campagne contre la France. Après la paix il revint à ses études musicales, qu'il n'avait jamais entièrement abandonnées, et dans lesquelles il avait été dirigé par Weissing et Rochlitz. Après un séjour de trois ans en Italie, il fut nommé en 1824 gouverneur du prince royal. On a de lui : une *Messe*, en sol mineur; l'opéra de *Saül*, représenté avec succès en 1833; — une *Ouverture* de concert, inspirée des poésies d'Ossian; — beaucoup de morceaux de piano et des chansons; — des articles de musique dans la *Cæcilia*, dans la *Musikalische Zeitung* de Leipzig et dans d'autres recueils; — *Orangenblüten* (Fleurs d'Oranger); Leipzig, 1822-1825, 3 vol. in-8<sup>o</sup> : mélange de nouvelles, de poésies, de critiques musicales, etc.; — *Gesammelte Erzählungen* (Recueil de récits); Leipzig, 1825-1828, 4 vol.; — beaucoup de nouvelles dans divers recueils. O.

*Conversations-Lexikon.*

MILTON (John), l'un des plus célèbres écrivains anglais, né à Londres, le 9 décembre 1608, mort le 8 novembre 1674, dans la même ville. Sa puissante intelligence se révéla dès son plus jeune âge. Elevé au milieu des troubles civils, il joignit à l'ardeur de l'étude un entraînement irrésistible vers les mouvements politiques. Il fut assidu aux cours de l'université de Cambridge. Bien jeune encore, il se fit remarquer dans les controverses politiques et religieuses, premiers symptômes de la catastrophe révolutionnaire. Son esprit était ardent, son caractère hargneux; il voulut se faire prêtre. L'étude des langues semblait une de ses passions, et son labeur excessif affaiblit sa vue. Son goût poétique se révéla par des vers latins. Agé de vingt-cinq ans, retiré à la campagne chez son père, il écrivit beaucoup sans produire aucune œuvre de valeur. Ses premiers vers anglais sentent l'effort d'un talent sans souplesse; la rime semble lui coûter beaucoup; cette difficulté, qu'il ne pouvait vaincre, le porta sans doute, dans la suite, à composer son grand ouvrage en vers non rimés. « Savez-vous pourquoi, disait Pope, il n'a point rimé son beau poème *Le Paradis perdu*? C'est qu'il ne l'a pas pu. » Le vrai poète a la conscience de l'étendue et du genre de son talent. Parmi ses premiers essais, on distingua *L'Allegro* et *Le Penseroso*. Ces productions, « qui répondent assez mal à leur titre, »

dit un critique célèbre, obtinrent quelques succès. Sa passion de l'étude des langues le porta à voyager. Il parcourut la France, l'Italie, et profita, en homme habile, des entretiens des savants étrangers; partout il fut accueilli avec la distinction méritée par l'élévation et la vigueur originale de son esprit. Les littératures modernes lui devinrent familières. Il étudia aussi l'hébreu et le syriaque, afin de puiser directement aux sources des inspirations bibliques, vers lesquelles son goût l'appelait. Pendant ses pérégrinations, il s'adonna à la culture des vers latins; c'est en Italie qu'il publia ses premières poésies dans la langue de Virgile. C'est là qu'il annonçait, avec une assurance divinatoire, qu'un jour un poète chanterait, dans un rythme nouveau et sublime, les œuvres et les jugements du Très-Haut. *Le Paradis perdu* était dans cette prédiction.

Le poète voyageur eut le bonheur de se lier à Naples avec Manso, marquis de Villa, qui dans sa jeunesse avait été l'ami et l'un des protecteurs des infortunes du Tasse. Milton s'enflammait aux récits des triomphes de l'auteur de la *Jérusalem*, et s'indignait contre ses persécuteurs. Il eut des entretiens philosophiques avec Galilée, alors reclus et non pas enchaîné comme on l'a faussement répété; le savant habitait une délicieuse campagne, où il n'éprouvait d'autre tourment que de se voir contraint de rétracter les vérités qu'il eut la gloire de proclamer. C'est en Italie que Milton conçut, dit-on, le plan de son chef-d'œuvre, après avoir assisté à la représentation des *Mystères sur la désobéissance d'Ève et d'Adam*. Mais le poète anglais, familier avec les littératures latine, italienne et française, ne pouvait ignorer les nombreux ouvrages qui traitaient ce sujet : *Les Semailles* de Dubartas, poème connu depuis près d'un siècle, et plusieurs autres productions analogues, jouissant d'une certaine célébrité, entre autres le poème latin d'Avitus, évêque de Vienne, *Sur le péché et la punition d'Adam*. Plusieurs passages de ce poème semblent reproduits dans l'ouvrage de Milton, avec la supériorité du génie. Pendant son séjour en France, il dut entendre parler de l'*Hymne des Anges, ou la révolte des esprits célestes contre Dieu*, d'Anne d'Urfé, frère de l'auteur de *L'Astrée*. Après tout, qu'importe le foyer où s'enflamma son génie ? Il brilla de son propre éclat. Milton, riche de sa récolte littéraire, revint dans sa patrie; mais au lieu de se consacrer à son art, son ardeur de réforme le livra trop aisément aux agitations de ces novateurs politiques, de ces adorateurs fanatiques d'une liberté idéale, poursuivie à travers des ruines.

De temps en temps, il composa des ouvrages très-différents par le fond et par la forme, de petits poèmes, des élégies, des intermèdes, des traités de théologie, des vers latins, un commencement d'*Histoire d'Angleterre*, et des pamphlets politiques. L'écrivain se fit entièrement homme de parti, et son génie, descendu dans une

triste arène, s'éclipsa. S'abandonnant à d'inminables querelles, Milton y luttait avec une violence; un tel homme ne pouvait rien faire de demi. En éparpillant ainsi les richesses de son intelligence, il ajournait sa gloire et négligeait sa fortune. Il se créa une ressource analogue à ses goûts : dans l'un des quartiers solitaires de Londres, il ouvrit une classe aux jeunes gens destinés aux lettres ou à l'Église. Malgré la dénégation de plusieurs biographes, ce fait est incontestable; et l'on ne comprend pas qu'il puisse paraître atteinte à la gloire de Milton, qui comme on le sait, comme finit le tyran de Syracuse. Quoique préoccupé de ses travaux de maître d'école, sa bouillante imagination lui inspirait simultanément les ouvrages les plus disparates; et il consumait dans une ardeur infructueuse, ce qui, souvent le génie, pressé par l'impérieuse nécessité de produire, tourne cent fois sur lui-même et demeure longtemps tourmenté par une fièvre d'incertitude, avant de s'élançer au but.

Le fardeau des embarras de Milton s'aggrava par un mariage malheureux. Sa femme le quitta bientôt. Il vécut longtemps loin d'elle; il le regretta, devint père de trois filles; il perdit sa femme, se remaria presque aussitôt, et redouta de venir au bout d'une année. Malgré sa position modeste et incertaine, son talent, son zèle patriotique, et peut-être aussi sa singularité, lui acquirent un certain renom, bien au-dessus de ce qu'il méritait déjà. Car dans une partie de ses poésies, il révélait le chantre de l'Éden et dans sa prose perçaient souvent des traits d'une rare éloquence, comme dans le Discours sur la liberté de la presse, dont Thompson admettait le style chaleureux et précis; dans les traités sur les principes religieux, et dans cette espèce d'hymne philosophique où Milton fait écho à sa généreuse indignation contre le massacre des Vaudois.

L'Angleterre, sonillée du meurtre de son roi, s'abrita sous la dictature de Cromwell. Ce maître nouveau donna à Milton la charge de *secrétaire latin*. Le latin était alors la langue de la diplomatie. Le Protecteur, qui connaissait Milton, en fit bientôt son secrétaire intime. Depuis quelque temps son confident et son ami. Le poète rédigea la plupart des manifestes et des déclarations de guerre. Il était déjà presque aveugle, et bientôt sa cécité devint complète. Un envoyé suédois, à qui l'on faisait attendre une réponse, sous le prétexte que Milton souffrait de la vue, s'écria : « Chose étrange qu'en Angleterre il n'existe qu'un homme sachant écrire le latin, et que cet homme soit aveugle. »

On conçoit que la sympathie naturelle entre les esprits supérieurs dut rapprocher Cromwell et Milton, et soumettre l'homme d'imagination et de cœur à l'ascendant de l'homme d'action : sans se ressembler, ils se touchaient par mille endroits; tous deux novateurs téméraires, publicains, mais aristocrates, désirant la pro-



du pays avec une égale ardeur : l'homme  
 at pour lui-même, le philosophe pour ses  
 citoyens. Celui-ci croyait voir dans son chef  
 réalisation vivante des théories qu'il avait  
 les; il le respectait, il l'aimait, sans doute;  
 s le caractère: despotique et bizarre de  
 mwell domina le puissant esprit du poète;  
 gouvernement sentait le prix d'un si éloquent  
 interprète. Voilà les causes des rapports  
 nes de ces deux hommes extraordinaires,  
 t l'un ne fit de grandes actions que par  
 ul; égoïste, impitoyable, hypocrite, il rem-  
 tous ses rôles avec chaleur, mais sans  
 fiction; ne considéra que le pouvoir et mé-  
 a les hommes. L'autre, au contraire, sin-  
 dans son enthousiasme, aimait la gloire,  
 me l'aliment de sa belle âme, dont il ne ca-  
 t aucun repli. Il désirait la prospérité pu-  
 ue avec passion, applaudissait à tout ce qui  
 blait y contribuer, rendait hommage au mé-  
 et croyait à la vertu. Aussi le contact avec  
 nipotence absolue et cruelle n'a souillé sa  
 d'aucun acte coupable, d'aucune de ces rir-  
 ars que les gouvernements appellent des né-  
 cés. Cependant on souffre de voir Milton  
 rvir son génie et se détourner de sa glo-  
 se carrière. Aigle enchaîné, ne prenant  
 or que dans les limites tracées par un maître,  
 and poète ne s'apercevait pas que la ty-  
 ien qu'il haïssait avait seulement changé de  
 e. Il osa justifier les actes criminels de l'ab-  
 tisme, en invoquant la liberté; enfin l'homme  
 le génie devait enfanter *Le Paradis perdu*.  
 e sage plaidoyer de Saumaise. Le talent  
 refusa à cet effort honteux, et Milton fit à  
 is un mauvais ouvrage et une mauvaise ac-  
 e. Il y a des mots qui sont des crimes. Malheur  
 erivain qui l'oublie! Il n'appartient qu'au  
 tisme de secte ou de parti de jeter l'outrage  
 victimes par delà l'échafaud.

Milton cependant se releva de son abaisse-  
 ment coupable en composant la *Défense du*  
*prophète*. Dans cette œuvre du moins, il semble  
 voulu justifier sa propre conduite; il y re-  
 une partie de l'histoire de sa vie, et rend  
 apte de sa mission politique avec une fran-  
 e courageuse. Quand le protecteur eut ran-  
 ni le gouvernement sur des bases nouvelles,  
 ourut tout à coup. Son œuvre était si soli-  
 ment établie qu'on offrit à son fils de la lui  
 tier. Sagesse ou crainte, il refusa le brillant  
 eau. L'édifice de la révolution s'écroula.  
 s un seul homme réside souvent la desti-  
 d'une nation. Le bouleversement nou-  
 qu'on appela restauration flatta le peuple  
 contemple toujours avec joie la chute de  
 que lui-même éleva. Son inconstance salua  
 venue des Stuarts avec autant d'ardeur qu'elle  
 avait manifesté autour de l'échafaud de Char-  
 les I<sup>er</sup>. Milton résigna ses hautes fonctions, et  
 blabité par des écrits virulents le retour du  
 ace qui déjà marchait vers le trône paternel,

aux acclamations de toute l'Angleterre. La hache  
 des bourreaux tranche la tête de la plupart des  
 hommes marquants dont Milton avait été le par-  
 tisan et l'ami. Il s'abrite, isolé et craintif, jus-  
 qu'à la publication de l'amnistie (*l'acte d'oubli*),  
 accordé par Charles II. On assure qu'on donna  
 et retira plusieurs fois l'ordre de l'arrêter. Son  
 mérite, ses infirmités, ses malheurs désarmè-  
 rent-ils la rigueur du pouvoir nouveau? Un pro-  
 tecteur influent, à qui, dit-on, il avait sauvé la  
 vie, attira-t-il sur lui la clémence? Enfin, Milton  
 vécut tranquille, et reprit ses travaux litté-  
 raires. Mais, par une singularité inconcevable,  
 déjà vieux, souffrant, aveugle, pauvre, il se  
 remarque pour la troisième fois, à une femme  
 plus pauvre que lui. Méconnu de tous, n'ayant  
 que soi-même pour appréciateur, il se mesure  
 avec la grandeur de son infortune. Le poète, con-  
 tenu longtemps dans l'homme de parti, se déve-  
 loppe tout entier : c'est le fleuve divisé en de  
 nombreux canaux, et qui de ses flots réunis  
 abreuve largement et féconde ses rivages.

L'illustre vieillard est frappé d'une entière  
 cécité; mais deux de ses filles ont des yeux pour  
 lui. Elles ont appris à lire les langues savantes  
 où le poète cherche des inspirations. Leur in-  
 génieux dévouement les a habituées à lire des  
 idiomes qu'elles n'entendent pas. La nuit, quand  
 Milton enfante ses hymnes sublimes, ses pieuses  
 filles accourent à son signal, et leurs mains di-  
 ligentes fixent sur le papier les vers destinés à  
 se graver dans la mémoire des hommes. Après  
 avoir alternativement accompli leur pieuse tâche,  
 elles veillent encore pour écarter l'indigence et  
 n'en pas laisser deviner l'approche à leur père,  
 livré à la douce illusion du poète. Toujours in-  
 quiètes, elles prêtent une oreille craintive aux  
 rumeurs d'une cour où se mêlaient aux chants  
 des plaisirs effrénés des cris de haine et de ven-  
 geance. Quand ses illusions poétiques abandon-  
 naient Milton, la crainte le poursuivait. On le  
 sent dans les passages de son poème où il in-  
 voque l'oubli de ses puissants adversaires; il  
 implore le secours de la muse divine, qui, dit il,  
 le visite dans l'ombre de sa nuit sans fin. Il  
 connut la peur, car il n'était pas sans reproche;  
 mais si rien n'efface le crime, l'infortune glo-  
 rieuse peut absoudre les erreurs.

Cet homme supérieur, frappé par la foudre  
 des révolutions, ne reste pas longtemps abattu.  
 Il sait que son œuvre n'est pas accomplie. Son  
 courage inflexible acquittera la dette de son génie  
 envers la postérité. Tout ce que les hommes lui  
 refusent, il le trouve en lui-même. Souffrant,  
 aveugle, abandonné, il ne voit plus avec des  
 yeux mortels, ainsi qu'il le dit lui-même; le  
 grand livre de la nature se ferme ou ne lui offre  
 plus qu'un *blanc universel*. Mais sa vue in-  
 time, le regard du poète, pénètre au delà des  
 limites du monde; sur l'aile magique de l'ima-  
 gination, il parcourt les enfers, les cieux, l'in-  
 fini. Il assiste aux conseils de l'Éternel; aux com-

bats de l'empyrée, à la chute des pouvoirs infernaux. Le grand poème qui depuis si longtemps couvrait dans sa vaste imagination est enfin terminé : *Le Paradis perdu* prend place à côté des épopées que le génie poétique enfanta en si petit nombre dans l'espace de trois mille ans. Le succès est lent à se produire. Le sujet, quoique sympathique aux idées qui agitaient alors l'Angleterre, était éloigné des principes littéraires que la renaissance répandait dans l'Europe occidentale. Les systèmes religieux servaient encore de point de ralliement aux différents partis, mais les scènes bibliques n'étaient plus en faveur ; on leur préférait les ingénieuses fictions de la mythologie, qui, moins sévères, rapprochent les hommes des divinités par les vertus et les faiblesses. L'œuvre de Milton ne met pas en relief ses grands tableaux, par la magie du style abondant, coloré, harmonieux et flexible de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Il ne peint point, comme Virgile, la nature réelle dans sa noble simplicité, ni les joies et les douleurs humaines ; en un mot le poète anglais est dépourvu de cette mélodie éloquente qui est la musique de l'âme et dont toutes les âmes sont émues. Son idiome est rude, incomplet dans son apparente richesse ; Milton est contraint pour interpréter sa pensée de rechercher des expressions vieillies, d'emprunter des tours, des locutions helléniques et hébraïques. Il viole même la syntaxe de sa propre langue, et, comme le remarque Addison, il la contraint de fléchir sous son génie. Entre son œuvre et les autres épopées il ne peut se produire de jugement comparatif. Sa témérité originale lui donne une place à part. Son plan tient un peu de la variété désordonnée de l'empire du chaos, qu'il a si bien décrit. Milton se distingue surtout par une conception vaste et hardie ; mais, dans de nombreux détails, il imite les poètes de tous les temps et s'approprie leurs richesses par droit du génie. Il se permet tout, s'abandonne à l'essor de sa verve, et les bornes de l'humaine raison une fois franchies, le vol du poète s'élève sans cesse et traverse les déserts de l'infini ; l'impossible n'existe plus dans les régions dont il s'empare. Mais lorsqu'il semble nous échapper sous le nuage de ses fictions, le profond penseur se révèle, et sous d'ingénieux emblèmes il nous découvre les principes, agents éternels de la nature, dont les succès et les revers alternatifs entretiennent l'équilibre du monde moral. Poète et penseur, disciple des penseurs et des poètes de l'antiquité, Milton plane au-dessus de tous les prestiges modernes. Il parle à la conscience du croyant comme à l'esprit du rigoureux philosophe, et souvent il relève l'homme en lui rappelant qu'il est l'œuvre de prédilection du grand artisan qui sème les mondes et qui sur ce globe le plaça, environné de délices qui émurent l'enfer de jalousie. Combattu par Satan, l'homme succombe, mais son rival victorieux ne peut l'empêcher de se relever jus-

qu'aux pieds du Créateur. Le poète hardi agrandit les traditions bibliques. Que sont les divinités de l'Olympe auprès des dieux de Milton ? Il n'eût pas donné au génie poétique de s'élever plus haut, ni de développer une aussi féconde variété dans un sujet qui accable celui qui ne sait que vainement en triompher. Sujet vaste, où l'imagination cesse d'être enchaînée par la rigoureuse exigence des dogmes religieux.

Après avoir contemplé le beau côté du monument de Milton, il est indispensable d'en examiner les défauts. On ne peut nier que le vol du poète ne se soutient pas constamment. L'ensemble du plan manque de proportion ; les ornements les plus riches sont souvent peu liés au sujet. Dans les formes et le ton les disparates sont fréquentes, la noblesse des idées et du langage dégénère souvent en trivialité ; à côté d'une hardiesse heureuse se place un trait de mauvais goût. A ravissantes images succèdent de naïves bizarreries ; une énergique expression poétique est suivie de l'âpre langage d'une civilisation incomplète. On sent que l'auteur du dix-septième siècle anglais paye un tribut à son époque. Cet homme est de son siècle, lors même qu'il le défie par son génie. Milton doit peut-être attribuer à sa brusque et vigoureuse originalité à la rudesse frugueuse de ses compatriotes ; peut-être sa verve énergique est-elle l'écho du fracas des luttes intestines. Témoin des grandes catastrophes, il apprit à les peindre. Il semble, en effet, avoir introduit les débats politiques dans le *Pandemonium*. Le poète a trouvé sur la terre les exemples de la révolte des cieux. Il avait vu, il avait lui-même encouragé l'effervescence d'un peuple qui, au nom de la liberté, se détournait brusquement de la voie de l'ordre, pour se précipiter au lieu de ruines sanglantes vers un but qui reculait longtemps devant ses ténébreuses exigences.

Les orages dont la vie de Milton fut agitée ont contribué à l'essor de son génie ; mais l'ardeur militante avait laissé à ses contemporains des préventions qui retardèrent pour lui le jour de la justice ; le poète restait caché sous l'écran vain révolutionnaire. On eut beaucoup de peine à obtenir cinq livres sterling du libraire qui imprima *Le Paradis perdu* ; à peine reçu quelque éloge restreint. Le public resta également insolvable envers le poète. On dit que, dans son mérite, il en appelait avec confiance à la postérité. Il dut souffrir. Eh ! quel esprit courageux ne finit par se défier de soi-même, quand il se voit seul contre tous !

Milton, dont l'ardente imagination n'était point lassée par la souffrance, composa quelques poèmes, acheva un dictionnaire latin, et ce fut *Le Paradis retrouvé*. Vaine fécondité, toutes les ressources de son génie s'étaient épuisées dans sa première épopée. Son goût affaibli demandait toutefois la préférence à son dernier ouvrage. Erreur de père, dont la tendresse redoublait pour les derniers nés.

Milton mourut âgé de soixante-six ans, dans l'exil d'oubli. Cependant l'année même de sa mort on réimprima *Le Paradis perdu*, avec quelques changements et divisé en douze chants. Quatre ans plus tard un libraire en fit une nouvelle édition, sans en trouver le débit : Addison, le premier, proclama le mérite de Milton. Ce nom retentit efficacement en Angleterre, qui rés de longues années d'indifférence s'en-ousiasma tout à coup pour son poète épique ; son pays ingrat s'enorgueillit de la gloire sthume de celui qu'il laissa mourir dans l'ingence. A côté de l'admiration surgit la critique vieuse. On fit au poète ce singulier reproche voir voulu peindre les beautés de l'Éden, il n'avait pu connaître : de l'admiration blâtre et de la satire haineuse, on doit s'adre à tout. La réputation de Milton s'accrut les controverses. Cependant sa renommée lente à passer sur le continent. Le fond du n'était pas en harmonie avec la pensée du huitième siècle. Enfin, l'arbitre universel de raison et du goût, Voltaire, dont la royauté éraire et philosophique gouvernait son époé, ne permit pas que l'épopée de l'Éden restât connue à la France ; il appela l'attention de ses contemporains sur ce chef-d'œuvre. Lui-même traduisit librement quelques passages et son ample excita les traducteurs, dont le premier Dupré de Saint-Maur, le second le fils du nd Racine, initié aux secrets de la poésie et la langue anglaise. Quoique prosateur faible erbeux, L. Racine indique du moins les tours, images, la force et les inspirations de l'aur original. Ensuite parurent les essais de L. de is-Germain, de Moneron, et de quelques aus, qui ne surent profiter ni du travail exact des erreurs de leurs devanciers.

au commencement du siècle, un poète célèbre, à vieux, mais dont le talent n'eut point de elin, traduit en vers *Le Paradis perdu*. Le oès de sa version fut éclatant ; il semblait ancer le retour du beau temps de la littérature. mais l'auteur de *L'Imagination* n'avait ntré plus de fermeté de pinceau ; ce Rubens la poésie, en reproduisant toutes les nuances son modèle, marche du même pas que lui, parfois dégage ses hardiesses de certaines arrières natives. Il semble se les approprier en mettant en relief. Il faut cependant reconre que dans ce grand travail, terminé en enze mois, la précipitation du traducteur nêcha de s'emparer de différentes beautés arses au milieu des fautes de goût et de la heresse argumentative du poète anglais.

Un homme de mérite, à qui les circonstances un talent fécond ont fait une grande renom-e, voulut traduire Milton, dont il connaissait peu l'idiome. Il rendit le mot par le mot, produisit chaque phrase avec une exactitude térielle, qui d'une langue à l'autre détruit te ressemblance. L'excessive fidélité amène

des contre-sens, en faussant l'esprit du langage, et le travail d'un auteur distingué fait avec ce système n'a produit qu'une version dont les phrases calquées n'étaient d'aucune langue. M. de Châteaubriand le reconnut lui-même.

En 1838 parut une autre traduction, qui a obtenu de nombreuses éditions ; mais il ne m'est pas permis d'en parler.

DE PONGERVILLE, de l'Académie Française.

\* **MILUTINOWITSCH** (*Siméon*), poète serbe, né à Sarajewo en Bosnie, le 16 octobre 1791. Fils d'un négociant, il fit ses études au collège de Karlowicz ; après avoir été sept ans greffier du tribunal de Belgrade, il prit part en 1813 à l'insurrection contre les Turcs. Forcé de fuir, il se cacha pendant quelque temps chez un Turc de Widdin en qualité de garçon jardinier. A la nouvelle des succès de Miloch Obrenowitsch, il retourna à Belgrade, et occupa pendant quelque temps une place auprès du frère de ce prince. Il se rendit ensuite en Bessarabie pour y revoir ses parents ; il prolongea son séjour dans ce pays à cause des troubles qui venaient d'éclater de nouveau dans les provinces du Danube. Grâce à une subvention de l'empereur de Russie, il put se livrer alors à son goût inné pour la poésie. En 1825 il alla suivre les cours de l'université de Leipzig ; deux ans après il se rendit dans le Monténégro, où il fut accueilli par le métropolitain Petrowitsch. Il rentra en Serbie en 1840. Ses poésies se distinguent par la hardiesse des images et la chaleur des sentiments. On a de lui : *Serbianka* ; Leipzig, 1826, 4 vol. : cycle de chants épiques ayant pour sujet l'insurrection serbe ; — *Nekolike pjesnice stare* ; Leipzig, 1826 : autre recueil de poésies ainsi que : *Zorica* ; ibid., 1827 ; — *Chants populaires des Monténégrins et des Serbes de l'Herzégowine* ; Leipzig, 1837 : le texte original ; — *Histoire de la Serbie de 1813 à 1815* ; Leipzig, 1838, en serbe. O.

Convers.-Ler.

**MIMAUT** (*Jean-François*), diplomate et littérateur français, né à Méru (Oise), en 1774, mort le 31 janvier 1837. Son père, médecin distingué, l'envoya de bonne heure au collège de Beauvais, puis à celui des Grassins à Paris, où, en 1798, il obtint le prix d'honneur. Rivaud, qui l'avait couronné lui-même, étant nommé en 1798 ambassadeur près la République Cisalpine, l'emmena avec lui en qualité de secrétaire particulier. En 1804 il fut nommé secrétaire général du ministère des relations extérieures du roi d'Italie. Après la chute de l'empire, il devint successivement consul à Cagliari (1814), à Carthagène (10 décembre 1817), à Venise (19 juillet 1826), à Alexandrie (5 février 1829), enfin consul général dans cette dernière résidence (7 octobre 1830). Par son crédit auprès de Méhémet-Ali, il eut la plus grande part à la cession de l'obélisque de Louqsor qui décore aujourd'hui la place de la Concorde à Paris. Il avait trouvé le temps d'amasser une riche col-

lection d'antiquités égyptiennes, qu'il s'occupait de mettre en ordre, lorsque la mort le surprit, à Paris, où il avait été appelé pour rendre compte de ses travaux. Mimaut est auteur des écrits suivants : *L'Ouverture de la Campagne d'Italie*; 1796, in-8°; — *Notice historique sur l'état actuel des mœurs et des productions des îles de Malte et de Goze*; Paris, 1798, in-8°; — *Le nouveau Faublas, ou aventures de Florbelle, pour faire suite au Faublas de Louvet*; Paris, 1799, 4 vol. in-18; — *Les Veillées du Tasse*, par Compagnoni, traduites de l'italien; Paris, 1800, in-12; — *Mémoire sur la nature des maladies endémiques à Carthagène et dans le midi de l'Espagne, et particulièrement sur celle de la fièvre jaune*; Paris, 1819, in-8°; — *L'Auteur malgré lui*, comédie en trois actes, en vers; 1825, in-8°; jouée au Théâtre-Français sous le pseudonyme de Saint-Remy; — *Histoire de Sardaigne, ou la Sardaigne ancienne et moderne considérée dans ses lois, sa topographie, ses productions*; Paris, 1825, 2 vol. in-8°, avec cartes et planches; cet ouvrage, estimé, puisé à de bonnes sources, est écrit avec ordre et clarté. Mimaut a aussi travaillé à la *Bibliothèque des Romans*.

G. DE F.

*Le Moniteur*, 13 mars 1837. — Notice en tête du Catalogue de la collection égyptienne de Mimaut, 1837.

**MIMEURE** (Jacques-Louis VALON, marquis DE), membre de l'Académie Française, né le 19 novembre 1659, à Dijon, mort le 3 mars 1719, à Auxonne. Il appartenait à une ancienne famille de Flandre, qui avait donné un grand nombre de magistrats au parlement de Bourgogne. Ses talents précoces le firent placer en qualité de menin auprès du dauphin, fils de Louis XIV, avec une pension destinée à contribuer à son éducation. Après avoir pris part comme volontaire à l'expédition d'Alger (1683), il devint sous-lieutenant des gendarmes anglais. Son courage et sa conduite, et aussi l'affection que lui témoignait le duc de Bourgogne, lui méritèrent en peu de temps les grades de brigadier, de maréchal de camp et de lieutenant général; il se distingua surtout dans les batailles et les sièges de la surte de Flandre. Vers la fin de sa vie, il fut nommé gouverneur d'Auxonne. M. de Mimeure cultiva les lettres par délassement. Poète courtisan, il composa en français et en latin plusieurs pièces de vers à l'honneur du roi et des princes; « mais il ne voulut jamais les faire imprimer, dit D'Alembert, prévoyant sans doute en philosophe le peu d'intérêt que la postérité prendrait un jour à ces éloges éphémères ». On ne connaît de lui qu'une imitation de l'*Ode à Vénus* d'Horace, morceau assez agréable, qui, au jugement de Voltaire, n'est pas indigne de l'original. Ce fut le principal titre de son admission à l'Académie Française, où il prit la place de Cousin (1<sup>er</sup> décembre 1707). Soit modestie, soit insouciance,

le nouvel élu se reposa sur La Mothe du soin de composer son discours de réception, bien qu'il en fût très-capable. On lui attribue quelquefois une médiocre traduction poétique de l'*Art d'aimer* d'Ovide. Il fut en relation avec Voltaire, dont la correspondance renferme un certain nombre de lettres adressées à sa veuve. P. L.—Y.

D'Alembert, *Histoire des Membres de l'Académie Française*, III, 421. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, II. — Saint-Simon, *Mémoires*, I (édit. Chéruel).

**MIMNERME** (Μίμνερος), célèbre poète élégiaque grec, vivait vers 610 avant J.-C. On n'en a pas fixé sur le lieu de sa naissance. On le fait naître généralement à Colophon, ville ionienne de l'Asie Mineure; mais il semble plutôt, d'après un fragment de ses poésies, qu'il descendait des Colophoniens qui reconquirent Smyrne sous les Éoliens, et qu'il naquit dans cette dernière ville. Il appartenait dans les deux cas à cette race ionienne qui, parmi les tribus helléniques, fut la première à se civiliser, et qui ressera aussi la première quelques-uns des mauvais effets d'une civilisation trop hâtive. Les Ioniens s'amollirent dans le bien-être, et n'opposèrent qu'une résistance inefficace à leurs puissants voisins, les Lydiens, qui les asservirent peu à peu. Mimnerme vit s'accomplir la conquête étrangère. Les meilleures autorités le font vivre dans la seconde moitié du septième siècle avant J.-C., et au commencement du siècle suivant. A cette époque Colophon avait déjà été prise par les Lydiens, et Smyrne était menacée du même sort. Ces tristes circonstances influèrent sur sa poésie, qui témoigne d'un certain découragement. Il adopta une forme de versification nouvellement inventée, et que l'on nomma plus tard l'*élégie*. Le vers élégiaque n'était au fond que l'hexamètre adapté à la musique et aux accompagnements de la flûte. Callinus, qui passe pour l'avoir inventé, l'employa dans des exhortations guerrières, que Tyrtée imita sans les égaler. Archiloque le perfectionna, l'employa d'une manière plus variée, et en fit l'expression de la vie réelle. Tout en lui conservant ce caractère de réalité qui distingue l'*élégie* de la grande fabuleuse de l'épopée, de la violence hyperbolique de l'iambe, et de l'exaltation de l'épique, Mimnerme lui donna le caractère qu'elle a toujours gardé depuis; il en fit par excellence la poésie de l'amour et de la réflexion mélancolique. Sans doute les vaillants sentiments de Callinus ne lui sont pas étrangers; il prend plaisir aux faits de guerre, et il se plaît à chanter la lutte victorieuse des habitants de Smyrne contre Gygès et les Lydiens; mais ces élégies brèves ne étaient point celles que les anciens admiraient le plus. Ils regardaient Mimnerme comme le poète de l'amour. Propertius a dit

Plus in amore valet Mimnermi versus Homero.

Son principal ouvrage était trois livres d'*élégies* adressées à une joueuse de flûte nommée Naïa.

Mimnerme lui-même jouait de la flûte, car à cette époque la musique était inséparable de la poésie. Il ne reste de ces élégies que des fragments peu nombreux, mais d'une grande beauté : le poëte y exprime des sentiments qui depuis ont été répétés par tous les poëtes élégiaques, mais qui alors étaient neufs, et il les exprime avec une simplicité et une grâce admirables. Parmi les fragments qui nous restent de lui on trouve un passage célèbre chez les anciens, et qui commence ainsi : « Qu'est-ce que la vie, et qu'y a-t-il d'agréable sans les dons d'Arrodite (1) ? » Le poëte s'attriste à l'idée que la fleur de la jeunesse est si vite ravie, et que la vieillesse arrive inévitablement avec son cortège de maux. La même idée revient dans un autre passage, où Mimnerme, se rappelant une comparaison d'Homère, assimile les hommes aux feuilles que fait pousser le printemps prodigue de fleurs, et il ajoute que quand la saison est passée, il vaut mieux mourir que vivre. Plusieurs il dit : « Que je vive exempt de maladies et de soucis cruels et que la mort m'advienne soixante ans. » Solon eut connaissance de ces vers, et il y répondit par une courte épigramme où il propose au poëte ionien cette variante que la mort m'advienne à quatre-vingts ans (2). »

D'après Suidas, Mimnerme écrivit beaucoup d'ouvrages (ἔγραψε βιβλία πολλά) ; ces ouvrages étaient en vers, car la prose n'existait pas encore, uniquement sur des sujets élégiaques. Alcibiade, dans son traité *Sur l'Exil*, rapporte que les élégies de Mimnerme, avec un grand nombre d'autres poésies érotiques d'anciens auteurs grecs, furent brûlées par les moines byzantins. Si le fait est exact, on s'étonne que des théologiens aussi sévères aient respecté les comédies d'Aristophane et les dialogues des courtisanes de Xénophon, tandis qu'ils livraient aux flammes des poésies de Mimnerme, érotiques sans doute, mais qui, si nous en jugeons par les fragments qui subsistent, ne contiennent aucune expression licencieuse. Outre les sentiments tendres qui font le charme de ces précieux débris, on trouve des détails intéressants. Mimnerme est le plus ancien poëte qui mentionne une éclipse de soleil et qui en parle comme d'un événement menaçant et attristant. Il est aussi la plus ancienne autorité sur le mythe du Soleil qui, après s'être couché à l'occident, est transporté à l'est autour de la terre, dans une corbeille d'or,

ouvrage de Hephaëstos, par le fleuve Océan. Dans son récit du voyage de Jason, il plaçait le palais de Aëtès sur les bords de l'Océan. Les fragments de Mimnerme ont été publiés dans les principales collections des lyriques et des petits poëtes grecs, par H. Estienne, Brunck, Gaisford, Boissonade et Bergk. Il en existe une édition séparée par Bach ; Leipzig, 1826. L. J.

Suidas, au mot Μίμνερμος. — Strabon, IV, 643 ; XIV, 634, 643. — Hermesianax, dans Athénée, XIII, p. 597. — Athénée, XI, p. 470. — Diogène Laërte, I, 60. — Horace, *Epist.*, II, 2, 100. — Propertius, I, 9, 11. — Plutarque, *De Facie in orbe Lunæ*, p. 931. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. I, p. 733. — Ot. Müller, *Histoire de la Littérature de l'ancienne Grèce* (en allem.). — Bode, *Gesch. der Hellen. Dichtkunst*, vol. II, p. 173, 175, 247, etc.

**MINA** (Francisco Espoz y), fameux chef de guerillas espagnol, surnommé *El Rey de Navarra*, né en 1784, dans un village de la haute Navarre, mort en 1835. Il appartenait à une riche famille de cultivateurs, et lui-même, propriétaire de beaux terrains, vivait tranquillement dans ses *haciendas* (fermes). Au moment de la guerre entre Napoléon et le peuple espagnol (1), son neveu Xaviero Mina (*voy.* ce nom), qui étudiait à Logroño, jeta la robe ecclésiastique, réunit quelques partisans, appela son oncle auprès de lui, et se rendit redoutable aux détachements français par des attaques multipliées et inattendues. Vaincu enfin et fait prisonnier, il fut envoyé à Vincennes. La considération dont jouissait son oncle détermina la bande, restée sans chef, à le forcer en quelque sorte à prendre le commandement. Mina accepta, sous la condition d'une obéissance passive de la part de ceux qui le proclamaient, volontairement, leur supérieur, et en effet il n'est pas d'exemple que les ordres de ce chef improvisé eussent été jamais impunément méconnus. Il acquit bientôt les connaissances nécessaires à un *guerrillero mayor*. Une certaine bravoure à l'occasion, une grande connaissance des localités, de bons espions, du sang-froid, une activité continuelle et surtout un semblant outré de dévotion, telles étaient les qualités qu'il possédait pour jouer ce rôle. Mina effaça bientôt ses plus illustres émules : *El Empeinado* (don Juan Martin Diaz), *El Medico* (don Juan Palarea), *El Marquesito* (don Juan Diaz Porlier), *El Frayle* (le franciscain Nebot), le berger et marin Pablo Morillo, le soldat don Julien Sanchez, *El Pastor* (don Gaspar Jaureguy y Jaureguy), le forgeron don Francisco Thomas Longa, le curé Merino, etc., etc., qui exerçaient le métier de *guerrilleros* dans les diverses parties de l'Espagne ; et parmi les chefs qui ont pris part à cette guerre de grande route dans la Péninsule, il n'en est pas dont le nom soit resté à juste titre plus populaire des deux côtés des Pyrénées que celui de Mina. Les jour-

(1) Horace a fait allusion à cette élégie dans ces vers :

SI, Mimnermus uti ceoset. sine amore jocisque

Nil est jucundum, vivas in amore jocisque.

*Epist.*, I, 6, 65.

(2) Chénier, dans sa XXXII<sup>e</sup> élégie, a rassemblé et rendu les principaux fragments de Mimnerme ; mais son imitation est imparfaite. On cite encore les traductions et imitations allemandes par Stolberg, Herder, Seckendorf et A. W. Schlegel.

(3) Solon dans ses vers appelle Mimnerme Αἰγροστίαρις, le poëte à la voix sonore.

(1) Les causes de cette guerre ayant été suffisamment développées dans les articles CHARLES IV, FERDINAND VII, GODOÏ, *Joseph I<sup>er</sup>* BONAPARTE, il serait superflu d'y revenir ici.

naux espagnols du temps rendent compte des entreprises hardies qu'il conçut et qu'il exécuta. La Catalogne, la Navarre et l'Aragon furent le théâtre de ses exploits. Il sut s'y maintenir constamment malgré les efforts des Français, quoique n'ayant habituellement avec lui que six à sept mille hommes, mais tous d'une bravoure éprouvée et infatigables comme leur chef; dignes, c'étaient les termes de leur engagement, *de mourir pour la patrie*. Il refusait d'admettre dans ses rangs les officiers de l'armée régulière, en disant : « Ils sont enorgueillis de leur théorie, et pourtant rien ne leur réussit. » L'audace et la rapidité de ses mouvements déconcertaient sans cesse l'ennemi, et paralysaient des forces quadruples des siennes. Quand il se trouvait dans une position à ne pouvoir résister à ses adversaires, il faisait, à l'exemple des généraux vendéens, dissiper son corps d'armée par petits pelotons après leur avoir indiqué un rendez-vous général, et c'est ainsi qu'il déjouait toutes les combinaisons des Français, qui ne purent jamais lui porter un coup décisif. Une fois entre autres, que vingt mille hommes crurent l'avoir entouré, ils pénétrèrent dans son camp, qu'on trouva vide, et Mina reparut deux jours après, à onze lieues plus loin, à la tête d'un corps considérable. On l'a vu souvent, après un combat livré avec avantage, se retirer à l'approche de forces plus nombreuses, et aller à quinze lieues de là surprendre et détruire un autre détachement. Rien n'égalait son sang-froid et sa présence d'esprit. Il veillait à ce que l'ordre fût troublé le moins possible. S'il permettait le pillage en masse, il faisait fusiller impitoyablement les maraudeurs qui se livraient après l'affaire à des actes répréhensibles. Informé des brigandages commis par un chef de bande nommé Etchevarria, il le fit arrêter et fusiller. Les espions français qu'il découvrait n'étaient pas mis à mort : il les faisait amener devant lui, et s'étant convaincu de leur culpabilité, les renvoyait après leur avoir fait couper une oreille et imprimer sur le front avec un fer rouge : *Viva Mina !* Ces misérables, repoussés de tous, périsaient ordinairement de faim et de misère dans les montagnes où ils cachaient leur honte. Néanmoins, Mina se servait lui-même et habituellement de l'espionnage. C'est à ce moyen qu'il dut la plus grande partie de ses succès. Ses agents l'informaient de ce qui se passait dans les camps français; il exécutait ensuite à coup sûr selon leurs rapports. Ce fut ainsi qu'il put, en octobre 1810, intercepter sur la route de Bayonne à Madrid un convoi d'argent destiné à la solde des armées françaises et prit douze chariots chargés de deux cent mille écus. Une autre fois il dispersa entre Salinas et Arbalon un détachement de 2,000 soldats qui conduisaient en France un grand nombre de prisonniers espagnols dont il grossit ses rangs. Pendant ses victoires furent aussi mêlées de nombreux revers. En décembre 1810, il eut devant Estella une affaire très-vive

contre le général Simon, qui parvint à s'emparer de cette ville. La perte des Espagnols fut considérable, et les rapports français annoncèrent qu'il la bande de Mina était anéantie; mais il ne tarda pas à reparaitre, plus redoutable que jamais. En 1811, les Cortès le nommèrent colonel d'un corps franc qui s'éleva jusqu'à 15,000 hommes. C'était trop de monde à diriger pour les capacités militaires de Mina. En 1812, il se laissa surprendre à Robrès par le général Pannetier, cerné par les Français dans la maison où il était logé, il en défendit vigoureusement l'entrée, n'ayant pour toute arme que la barre de la porte, jusqu'à ce que quelques-uns de ses compagnons fussent venus le dégager et se fussent dérobés avec lui aux poursuites des assaillants. Il fut encore, la même année, mis à Sanguenza ou Suessa (Navarre) dans une déroute complète par les généraux Reille et Caffarelli. Mais on ne put jamais l'empêcher de tenir la campagne. En 1813 la régence le promut au grade de maréchal de camp. Il parcourut alors l'Alava, et remporta quelques avantages, compensés par le défaut que le colonel de Morandière (du 75<sup>e</sup> ligne) lui fit subir. Après l'évacuation de la Péninsule par les Français, Mina se retira à Saint-Jean-Pied-de-Port où il resta paisible jusqu'à son retour du roi Ferdinand VII. Il se réunit d'abord aux braves qui crurent que la rentrée du monarque assurerait la liberté de leur patrie; mais quand il vit Ferdinand affecter les formes despotiques, congédier les cortès, abolir la constitution; quand il vit les meilleurs citoyens proscrits, l'armée sans solde, sans vêtements, sans nourriture, les anciens officiers poursuivis comme *libéraux* ou exilés dans les provinces, tandis que les grades supérieurs étaient donnés à des courtisans qui n'avaient pris aucune part à la guerre de l'indépendance, il fut tristement désabusé. Appelé alors à Madrid, il s'expliqua avec beaucoup de hardiesse sur les devoirs du gouvernement, osa molester un prêtre de la maison du roi, et se vit le point d'être arrêté, [se retira en Navarre, où il fut attaché à l'armée de cette province, mais son titre honoraire. Ses liaisons avec quelques courtisans mécontents ne tardèrent pas à le faire destituer. Il crut alors n'avoir rien à ménager pour délivrer sa patrie et rétablir en Espagne le gouvernement constitutionnel, auquel il fut toujours sincèrement attaché. Il se mit en rapport avec la plupart des régiments qui avaient servi sous ses ordres, de concert avec son neveu, devenu libre depuis la paix, dans la nuit du 25 septembre 1814 il marcha sur Pampelune à la tête de quatre bataillons. Il chargea le colonel du 1<sup>er</sup> régiment de voltigeurs, qui s'était muni d'échelles, d'escalader la citadelle; mais, au moment de l'exécution, les soldats refusèrent de prendre part à cette entreprise audacieuse, et la plus grande partie des officiers opposèrent, malgré les offres qu'on leur en fit, une résistance imprévue. Ezpeleta, qui commandait dans la place, prit alors les armes. Mina s'

fuit en France avec son état-major. Il fut arrêté à Paris, sur la demande d'un envoyé du roi d'Espagne; mais Louis XVIII le rendit aussitôt à la liberté, et destitua le commissaire de police qui avait exécuté son arrestation. Dans les Cent Jours Napoléon offrit un commandement à Mina, qui vivait dans la Côte-d'Or; le général refusa, et passa en Belgique. Il revint à Paris en octobre 1815. Il est probable qu'il ne resta pas indifférent aux nombreuses conspirations qui se succédèrent dans la patrie; rien pourtant ne prouva sa participation active; aussi le gouvernement français refusa-t-il constamment de le livrer à Ferdinand VII, qui déclama plusieurs fois son extradition. En 1817, il refusa de suivre son neveu en Amérique et désapprouva formellement son projet.

En mars 1820, lorsque, après l'insurrection de Rafael Riego et d'Antonio Quiroga, la Galice, Sarragosse, Taragone, Gironne, Pampelune et la Catalogne eurent proclamé la constitution de 1812, Mina, pour se soustraire à la surveillance de la police française, qui épiait toutes ses démarches, feignit d'être gravement malade, puis il partit tout à coup. Reconnu à Bayonne, il échappa au commissaire qui venait pour l'arrêter, et abandonnant ses bagages, il gagna rapidement les provinces basques. Sa présence électrisa la population, qui le nomma capitaine général de la Navarre en remplacement d'Espeleta. Les constitutionnels triomphèrent un moment. Mina, appelé aux cortès, céda son commandement au général Lopez-Baños. La guerre civile éclata bientôt dans toute la Péninsule; il se fit avec une cruauté inouïe des deux parts. Les absolutistes avaient rassemblé une quantité de bandits, de moines débauchés, d'étrangers mal famés, qui, sous le nom tristement célèbre d'*Armée de la Foi*, parcouraient le pays pillant et massacrant tous les citoyens supposés attachés au gouvernement constitutionnel, c'est-à-dire la partie la plus éclairée, la plus riche de la nation. Ces soldats de la foi étaient commandés par un moine, Antonio Maraño, surnommé *le Trappiste*, qui montait à l'assaut un crucifix d'une main, un long fouet de l'autre: ce singulier général prit La Seu d'Urgel, Balaguer, Castellfolit, Puycerda, Mequinenza et quelques autres villes, dont il fit passer au fil de l'épée les garnisons et une partie des habitants. Les cortès, pour arrêter le progrès de l'insurrection absolutiste, réunirent en Catalogne vingt mille hommes, dont ils confièrent le commandement à Mina. Il chassa les royalistes des villes dont ils s'étaient emparés, les mit en pleine déroute à Bellver, et força la régence absolutiste de fuir en France. Mais lui-même exerça de terribles représailles. Castellfolit et San-Llorens furent dévotement : les meurtres, le pillage et l'incendie furent littéralement mis à l'ordre du jour (octobre 1821) (1). Lorsque Louis XVIII eut dé-

cidé l'entrée d'une armée française en Espagne (28 janvier 1823), Mina fut chargé de défendre la Catalogne; il se montra digne de la confiance que sa patrie mettait dans ses talents; il fit des efforts inouïs pour résister au maréchal Monecy, et sa défense ne fut pas sans gloire. Il avait su se maintenir dans de bonnes positions, lorsqu'à la nouvelle de la délivrance du roi et de la dissolution du gouvernement constitutionnel (octobre 1823), il n'hésita pas à cesser une lutte devenue inutile et conclut une capitulation honorable avec les Français, auxquels il remit successivement Lerida (18 octobre), Barcelone (1<sup>er</sup> novembre), puis Hostalric et Taragone. Appréciant à sa juste valeur la bonne foi et la clémence de Ferdinand VII, il ne jugea pas prudent de se fier à des conventions qui après le départ des Français pourraient être impunément violées. Il savait aussi combien de rancunes, de passions haineuses étaient accumulées dans le cœur des absolutistes, et quoique souffrant encore d'une chute de cheval, il s'embarqua pour l'Angleterre. Nul doute que s'il n'eût pris ce parti il n'eût partagé le sort du général Riego, pendu à Madrid huit jours plus tard (7 novembre 1823). Mina vécut dans le repos jusqu'en août 1830, où il tenta avec Lopès-Baños, Boutron et le colonel Valdès un mouvement révolutionnaire en Navarre. Maître d'abord de la ville d'Urdax, il fut mis en pleine déroute par le général Llauder; sa tête fut prise à prix. Traqué comme une bête fauve, il passa trente heures dans une fente de rocher pour échapper aux battues dirigées contre lui par des hommes avec des chiens. Il put enfin repasser la frontière. Après un court séjour en France, il retourna en Angleterre. En 1834, il revint dans sa patrie défendre le trône constitutionnel de la jeune reine Izabel II, menacé par don Carlos. Un décret du 22 septembre lui confia le commandement d'un corps d'armée destiné à agir dans la Navarre contre le célèbre général carliste Zumalacarrégu. Mais il n'eut pas tout le succès qu'on attendait de son énergie et de sa vieille expérience. Accablé de blessures et de douleurs, il passait la plus grande partie du temps sur son lit. Il était forcé de se faire suivre dans ses marches par deux ânesses dont le lait était sa seule nourriture. Il avait fait construire une espèce de capuchon en forme de capote de cabriolet qui, lorsqu'il montait sur sa mule, couvrait toute sa personne, ne lui laissant de vue que par une petite ouverture placée devant lui. On comprend tout le désavantage qu'il devait avoir

de Castellfolit portait : « La ville n'est plus qu'un désert. Les habitations, les remparts, tout a disparu; et pour rappeler aux autres cités la fin tragique qu'elles doivent attendre de leurs folles entreprises si, prêtant l'oreille à de perfides suggestions, elles osent prendre les armes pour s'allier aux ennemis de notre félicité, sur la partie d'un des murs qui sont restés debout, on a tracé cette inscription : Ici fut Castellfolit. Villes, apprenez par cet exemple à ne pas favoriser les ennemis de la patrie ! »

(1) Le bulletin par lequel Mina rendait compte du sort

en présence d'un adversaire jeune, actif, intrépide, qui, enfant du pays, connaissait jusqu'au moindre buisson de la Borunda et de l'Araquil. Mina opéra dans le Bastan jusqu'à la fin de février pour y recevoir un convoi venant de France, chargé d'armes, d'effets et de 1,300,000 francs. Il força deux fois Zumala-Carreghi à lever le siège d'Elisondo, et lui prit deux mortiers et un obusier dans la forêt de Bertiz; il incendia Lecaroz et en décima les habitants (14 mars 1835); mais il ne put frapper son ennemi d'un coup décisif. Enfin le 8 avril il donna sa démission, alléguant les souffrances corporelles et intellectuelles qu'il endurait : « C'était pour lui, écrivait-il, un tourment intolérable de ne pouvoir à tout moment partager les fatigues et les dangers de ses compagnons d'armes, et de voir qu'il était forcé de laisser échapper les occasions les plus avantageuses de frapper l'ennemi. » Le ministre de la guerre don Jeronimo Valdès vint le remplacer. Quelques mois plus tard Mina succomba à ses souffrances.

A. DE LACAZE.

Nelerto Liorente, *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution d'Espagne*; Paris, 1814, 3 vol. in-8°. — De Pradt, *Mém. historiques sur la Rév. d'Espagne*; Paris, 1816, in-8°. — De Toreno, *Hist. du Soulèvement, de la Guerre et de la Rév. d'Espagne*; Paris, 1835, 5 vol. in-8°. — Sarrazin, *Hist. de la Guerre d'Espagne et de Portugal*; Paris, 1814, in-8°. — Le vic. de Martignac, *Essai historique sur la Rév. d'Espagne et sur l'intervention de 1823*; Paris, 1832. — Milano, *Examen crítico de las Revoluciones de España*; Paris, 1837, 2 vol. in-8°. — Joseph Lavallée, *Espagne dans l'Univers pittoresque*, p. 199-342. — *Historia de la Vida y reinado de Fernando VIIº de España*; Madrid, 1843; 3 vol. in-4°. — Curti, *La Spagna dall'ordinamento delle Cortes nel 1813 fino all'anno 1835*; Lugano, 1836, in-12. — Marliani, *L'Espagne et ses révolutions*; Paris, 1833, in-8°. — Aleala Galliano, *Hist. de España*; Madrid, 1845, 6 vol. in-8°. — Florent Galli, *Mém. sur la dernière guerre de Catalogne*; Paris, 1828, in-8°. — Cordova, *Mém. justificativa*; Paris, 1837, in-8°. — Charles-Frédéric Henningsen, *Mém. sur Zumala-Carreghi*, trad. de l'anglais; Paris, 1836, 2 vol. in-8°. — Zarategui, *Vida y Hechos de don Tomas Zumala-Carreghi*; Paris, 1845, in-8°. — *Hist. de la Rév. d'Espagne de 1820 à 1823*, par un Espagnol témoin oculaire; Paris, 1824, 2 vol. in-8°; t. II, p. 159-488. — J.-A. DuLaur, *Hist. de la Restauration, 1814-1830*; Paris, 1845, 8 vol. in-8°; t. VII, p. 817.

MINA (Don Xavier), chef militaire espagnol, neveu du précédent, né dans la haute Navarre, en 1789, fusillé à Mexico, le 11 novembre 1817. Il était destiné par sa famille à l'état ecclésiastique; mais l'invasion des Français en Espagne vint développer chez lui des dispositions belliqueuses qu'on ne lui supposait pas. Il jeta la soutane, rassembla une bande de montagnards, et à la tête de cette guerilla devint la terreur des Français et de leurs partisans dans la Navarre. Quoique brave et actif, il dut sa réputation, il faut le dire, plutôt à la férocité de ses soldats qu'à ses exploits personnels. Il tomba enfin entre les mains des Français, et s'attendait à une mort bien méritée, lorsqu'il fut conduit à Vincennes, où il resta quatre ans. Il en profita pour achever son éducation avec des officiers français, qui donnèrent à ses idées une direction plus libérale, plus généreuse. La chute de Na-

poléon (11 avril 1814) lui permit de revoir sa patrie. Plein d'enthousiasme et d'espérance, crut d'abord que l'avènement de Ferdinand V. assurerait à l'Espagne la liberté et le bonheur mais il fut rapidement désillusionné. Au bout de quelques mois, le nouveau monarque congédia les cortès, abolissait la constitution, rappelait le parti clérical et rétablissait tous les abus qu'avaient aliéné à son père la majorité des espagnols. Xavier Mina ne put dissimuler son mécontentement, et s'étant lié avec quelques chefs de son opinion, se concerta avec son oncle, le célèbre général de guerillas Espoz y Mina, et en septembre 1814 ils tentèrent de s'emparer de Pampelune. Leur projet échoua et ils durent chercher un refuge en France. L'inaction ne convenait pas don Xavier Mina, qui, quoique maigre et d'une frêle santé, était dominé par un caractère plein d'ardeur. Il passa en Angleterre, et forma le projet d'affranchir le Mexique. Il embarqua à Liverpool sept cents caissons d'armes et d'objets d'équipement pour deux mille fantassins et cinq cents cavaliers, et mit à la voile avec quinze autres officiers espagnols, italiens, anglais. Il débarqua à Norfolk dans la baie de Chesapeake au mois de juin 1816. Il se rendit à Baltimore, il réunit et arma environ deux cents volontaires. Après avoir beaucoup souffert des tempêtes des maladies, cette petite expédition débarqua à Galveston, le 24 novembre. Mina essaya de mettre en communication avec le commodore Aury, général de l'armée mexicaine et gouverneur du Texas, et avec le général Vittoria, qui occupait la province de La Vera-Cruz; mais ces chefs, ne disposant que de forces très-faibles occupés d'ailleurs de leurs projets particuliers ne purent lui venir en aide. Mina se rendit alors à La Nouvelle-Orléans. Les Louisianais l'encourageaient à tenter une expédition contre Pensacola; mais ce projet étant purement commercial, Mina ne put l'accueillir. Il retourna à Galveston (16 mars 1817), et y reçut le renfort du colonel Perry (1) qui, avec une centaine d'Américains, venait de quitter le commodore Aury. Il se décida à entrer aussitôt en campagne, et monta la rivière de Santander, et s'empara de Soto-la-Marina. Deux cents insurgés vinrent se joindre : il continua à s'avancer, occupa Hecacasitas; el valle des Mais près de Panuco, où dispersa quatre cents cavaliers espagnols (8 juin); la hacienda de Peofillos, où il battit le 15 juin dix-huit cents royalistes commandés par le colonel Armiano; Real del Pinos, où il fit trois cents prisonniers; et le 24 juin il arriva au fort de Sombrero (*Comanja*), occupé par les patriotes sous les ordres de Pedro Morino. Il venait de faire deux cent vingt lieues en trent

(1) Perry abandonna Mina dès le mois d'avril suivant et chercha à regagner les États-Unis; mais il fut égorgé avec cinquante-et-un des siens par la garnison espagnole de Matagorda.



ours, toujours environné de forces supérieures, mais pourtant n'avait perdu que trente-neuf hommes. Mina ne tarda pas à s'apercevoir de la détermination qui existait entre les divers chefs mexicains. Chacun d'eux s'était constitué un simulacre de junte et gouvernait dans sa province. Il essaya vainement de les réunir; cependant il ne resta pas inactif. Le 30 juin, avec quatre cents hommes, il attaqua à la hacienda de San-Juan-de-los-Llanos sept cents Espagnols que conduisait le colonel don Felipe Castaño. Cet officier et cinq cent vingt-neuf des siens restèrent sur le champ de bataille; Mina ne perdit que dix-sept hommes. Il prit ensuite possession de la hacienda de Jaral d'où il emporta un butin estimé 206,700 piastres fortes ou douros (environ 1050,381 fr.). Il fut moins heureux dans l'attaque qu'il tenta contre Villa-de-Leon. Don Pedro-Celestino Negrete le repoussa, et lui tua une centaine de ses plus braves aventuriers. Vers la fin d'août, Mina se mit à la tête de mille cavaliers créoles, et harcela les Espagnols qui assiégeaient le fort de Los Remedios, principal arsenal des patriotes. Il emporta d'assaut la hacienda de Biscocho, le pueblo de San-Luis-de-Az, mais fut défait devant le fort Sombbrero (10 octobre). Mal secondé par ses soldats, il dut s'enfuir avec sa petite armée, et se retira avec cinquante-dix hommes seulement à la rancho del Venadito (à trois lieues d'Irapuato). Un prêtre signala sa retraite au général espagnol don Francisco de Orrantia. Mina, surpris le 17 octobre, fut conduit à Mexico et fusillé après un simulacre de jugement. Il avait à peine vingt-huit ans.

A. DE L.

*Resumen historico de la Insurreccion de Nueva-España, desde su origen hasta el desembarco del señor X. de Mina; Mexico, 1821. — Memoirs of the Mexican Revolution, chap. IX et X.*

**MINARDOUS (Jean-Thomas)**, médecin et historien italien, né à Rovigo, vers 1540, mort à Florence, en 1615. Après avoir terminé ses études de médecine, il passa sept ans dans diverses contrées de l'Orient; de retour en Italie, il fut nommé médecin du duc de Mantoue; en 1596 obtint une chaire de médecine à Padoue. On de lui : *De Morbo cirrhorum, seu de heloide, quæ Polonis gozdzyck*; Padoue, 1590, in-4°; — *Medicarum Disputationum Liber*; révisé, 1590 et 1610, in-4°; — *Historia della guerra fra Turchi e Persiani, anno 1576* (1588); Venise, 1594, in-4°; cet ouvrage, que l'auteur défendit par une *Apologia* (Venise, 1596, in-4°), contre les attaques de Leunclavius, et trouve traduit en latin dans les *Scriptores Historiæ Persicæ*; Francfort, 1601, in-fol.; — *De humani Corporis Turpitudinibus cognoscendis et curandis*; Padoue, 1600, in-fol.; — plusieurs dissertations et consultations médicales, dont quelques-unes sont dans le recueil de Lauterbach.

Son frère *Aurèle*, qui exerça la médecine à Venise, a publié : *De Virulentia venerea*;

Venise, 1596, in-4°; il y rejette l'emploi du mercure, et conseille celui des sudorifiques. O. Castellani, *Vitæ Medicorum*. — Papadopoli, *Hist. Gymnasii Patavini*, t. I, p. 345.

**MINARD (Antoine)**, magistrat français, né en Bourbonnais, vers 1505, assassiné à Paris, le 12 décembre 1559. Son père était trésorier général du Bourbonnais; lui-même débuta fort jeune au barreau de Paris, et s'y distingua par son savoir et son éloquence. En 1535, François 1<sup>er</sup> le nomma avocat général à la chambre des comptes, et en 1544 général à mortier au parlement de Paris. En 1553 Antoine Minard fut nommé curateur et principal conseiller de la reine d'Écosse, Marie Stuart. François II, ayant résolu d'extirper de France la religion réformée, publia un édit (15 novembre 1559) par lequel il défendit, sous peine de mort, aux protestants de tenir aucune assemblée publique ou secrète. Il créa en même temps dans chaque parlement une chambre qui connaissait exclusivement des cas de religion : on nomma ces tribunaux exceptionnels *chambres ardentes*, parce qu'en effet, dit Mézeray, « elles brûloient sans miséricorde tous ceux qui se trouvoient convaincus d'hérésie ». Antoine Minard fut appelé à présider la chambre ardente de Paris. « Zélés catholiques, lui et l'inquisiteur Demochares (1) y travailloient avec une grande chaleur, et allaient eux-mêmes relancer les suspects jusque dans le fond des caves sur les dénonciations de quelques mouchards. La torture faisoit le reste, et les exécutions se succédèrent avec rapidité. » Anne du Bourg (voy. ce nom), conseiller au parlement de Paris et fils du dernier garde des Sceaux, fut cité devant la chambre ardente. Sa condition, son mérite, ses vertus, sa qualité d'ecclésiastique, semblaient devoir le soustraire à une condamnation infamante. Il n'en fut rien; Minard montra une telle animosité, que du Bourg crut devoir le récuser et, comme prêtre, en appela à un tribunal ecclésiastique; mais Minard retint la cause, et refusa de s'abstenir. Du Bourg, indigné, eut l'imprudence de lui dire « que Dieu le ferait bien abstenir ». Quelques jours plus tard, un soir, en sortant du Palais, le premier président tomba mortellement frappé d'un coup d'arquebuse (2). Robert Stuart, gentilhomme écossais, fut arrêté comme coupable de ce meurtre; déjà plusieurs fois il avait été accusé de pareilles expéditions, mais il souffrit les plus cruels tourments sans rien avouer, et fut seulement chassé du royaume. La haine des catholiques se reporta sur du Bourg qui fut dégradé, étranglé, puis brûlé sur la place de Grève. S'il faut en croire Ch. de Bourgueville, Amelot de

(1) Cet inquisiteur se nommait *de Mouchy*; les espions qu'il employait reçurent le nom de *mouchards* (Mezeray), de là le nom de *mouchard*, donné généralement aux espions.

(2) Ce fut à ce sujet que le parlement rendit la fameuse ordonnance appelée *la minarde*, portant « qu'à l'avenir les audiences de l'après-midi, depuis la Saint-Martin jusqu'à Pâques, finiraient à quatre heures ».

La Houssaye et quelques autres historiens du temps, les calvinistes se mirent peu en peine de dissiper les charges qui pesaient sur leur parti en général et sur Robert Stuart en particulier. Ils adressaient hautement cette menace à Charles de Guise, cardinal de Lorraine :

Garde-toi, cardinal,  
Que tu ne sois traité  
A la minarde,  
D'une stuarde (1).

Ces historiens ajoutent que le fils de Minard, faisant des recherches pour découvrir les meurtriers de son père, on lui fit dire « que s'il ne restait tranquille, il irait rejoindre son père ». Enfin, ces écrivains expliquent le grand ressentiment des calvinistes contre Minard parce qu'il avait conseillé à Henri II de mettre à mort Louis I<sup>er</sup> de Bourbon, prince de Condé, l'un des plus puissants chefs du parti protestant. Ce prince, ou du moins ses favoris furent accusés par les catholiques de ne pas être étrangers à l'assassinat du premier président. Un nommé Mizauld publia sur la mort d'Antoine Minard un poème en cent vers intitulé : *In violentam et atrocem cædem Antonii Minardi, præsidiiis inculpatisimi, Nænia*; Paris, 1559, in-4o.

A. D'E—P—C.

Mezeray, *Abrégé chronologique de l'histoire de France, règne de François II*, t. VIII, p. 165-171. — Charles de Bourqueville, *Recherches et Antiquités*, etc. — Amelot de La Houssaie, *Mém. historiques*; Paris, 1722, 1737, 1742, 3 vol. in 12). — De Thou, *Hist. sui temporis*, l. XXIII, p. 702. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. XVIII, p. 123. — Castelnau, *Mém.*, l. I. chap. v, p. 9.

**MINARD (Louis-Guillaume)**, écrivain ecclésiastique français, né à Paris, le 31 janvier 1725, mort dans la même ville, le 22 avril 1798. Orphelin dès l'âge de douze ans, il entra au Collège de France par les soins de Rivard, dont il fut l'élève favori. Ses études terminées, il entra chez les frères de la doctrine chrétienne, et fut élu, fort jeune encore, à des emplois supérieurs dans sa congrégation. Il passa dans le clergé séculier, et obtint la cure de Bercy près Paris. Sa tolérance et la façon éclairée avec laquelle il professait la religion lui valurent plusieurs admonitions de ses supérieurs; enfin, Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, lui interdit les fonctions sacerdotales à propos d'un livre intitulé : *Panegyrique de saint Charles Borromée*, dans lequel l'auteur avait tracé un tableau tout chrétien des vertus apostoliques. L'irascible prélat crut y voir la critique de sa conduite. Minard continua d'habiter au milieu de ses ex-paroissiens, consacrant tous ses instants à l'étude et à la charité. En 1778, il refusa le généralat que les doctrinaires lui offraient. Il ne sortit de sa retraite qu'en 1795. Il devint alors membre du presbytère de Paris, et contribua à l'organisation du culte dans la capitale. Cet homme respectable mourut pauvre et in-

firme. On a de lui, outre le *Panegyrique de saint Charles Borromée*, condamné par la Sorbonne et son proviseur, l'archevêque de Paris : *Avis aux fidèles sur le schisme dont l'Église de France est menacée*; Paris, 1791, in-8°. L'auteur y prouve qu'assermentés et inassésmentés doivent se réunir pour rétablir le culte dans l'Église; que d'ailleurs la résistance d'une partie du clergé aux lois est aussi nuisible à culte qu'à l'État. Cet écrit fut réfuté par le P. Bernard Lambert La Plaigne, dominicain janséniste, qui, aidé de Maultrot, écrivit quatre *Lettres aux ministres de la ci-devant église constitutionnelle*, 1795-1796. Minard répondit par un *Supplément à l'Avis aux Fidèles*; Paris, in-8°. S'il ne put convaincre son adversaire, du moins il l'ébranla à ce point que le P. Lambert dans une réplique intitulée : *Dissertation où l'on justifie la soumission aux lois et le serment de liberté*, 1796, in-8°, convint que sans admettre sans condition les constitutionnels, il ne les considère pas comme absolument en dehors de l'Église. A. L.

*Nouvelles ecclésiastiques*; Utrecht, ann. 1798. — *Dictionnaire historique*.

**MINAS. Voy. MINOÏDE.**

**MINCUCCIIS (Antoine de')**, jurisconsulte italien, né en 1380, à Prato-Vecchio, en Toscane, mort en 1468. Après avoir suivi à Bologne le leçon de Florian de San-Petro et de Paul de Castro, et après avoir assisté en 1409 au concile de Pise, il se mit en 1410 à professer le droit à Bologne; en 1424 il obtint le bonnet de docteur de 1431 à 1438 il professa tantôt à Florence tantôt à Padoue, tantôt à Sienne; en 1438 revint à Bologne, et il y mourut. On a de lui des commentaires sur l'*Infortiat* et sur le *Digeste* un *Repertorium Bartoli*, qualifié sur le frontispice d'*aureum* et publié sous le nom d'*Antonius de Prato Veteri*. C'est de même sous ce nom que parut son traité *De Feudis*, qui a longtemps joui d'une haute réputation. Schilter a publié à Strasbourg en 1695, in-4°, et en 1720, in-folio, et Migliorotto Mancioni a mis au jour à Livourne, en 1764, des *Osservazioni sopra diritto feudale concernenti l'istoria e le opinioni di Antonio da Prato-Vecchio*. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Latina mediæ ævi*, t. V, p. 24. — Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, t. VII, p. 98-117. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. X, p. 341. — Savigny, *Histoire du droit romain au moyen âge*. — Weber, *Handbuch der Lehnrechts*, t. I, p. 23.

**MIND (Godefroi)**, célèbre peintre de chats suisse, né à Berne, en 1768, mort en 1814. Fils d'un pauvre menuisier, originaire de Liptsch en Hongrie, il fut recueilli par un peintre allemand du nom de Legel, qui lui enseigna le dessin; ensuite, il entra dans l'atelier de Freudenberger où il apprit le lavis et l'aquarelle. Amateur passionné de chats, il savait les peindre avec une nature si parfaite, qu'on l'appela le *Raphael des chats* (1). Il avait aussi le talent de découper

(1) On appelait *stuarde* les balles empoisonnées dont on prétendait que Robert Stuart se servait pour accomplir ses meurtres.

(1) Il fut au désespoir lors du massacre général de

avec beaucoup d'art du bois ou des marrons l'onde en forme d'ours ou d'enfants de paysan. Contrefait et gâté, il ne se plaisait que dans la société de ses animaux favoris. Beaucoup de ses dessins et aquarelles ont passé en Angleterre. Plusieurs de ses groupes de chats ont été lithographiés à la craie (Leipzig, 1827, dix planches). D'autres ont été reproduits par Brodtkann (6 planches), qui a aussi lithographié un certain nombre des *Jeux d'enfants* de Mind (10 planches); enfin Hegi a gravé à l'eau-forte quatre planches de ses chats. O.

Magler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexikon*.

**MINDERER (Raimond)**, médecin allemand, né vers 1570, à Augsbourg (1), mort dans cette ville, le 13 mai 1621. Reçu en 1597 docteur en médecine à Ingolstadt, il exerça son art dans divers corps d'armée, devint médecin de l'empereur Matthias et de l'électeur de Bavière, et fut fixé en 1606 à Augsbourg, où il fut nommé premier médecin de la ville. Il découvrit un produit chimique (acétate d'ammoniaque), qui porte encore le nom d'*esprit de Minderer*. On a de lui : *Pestilentia*; Augsbourg, 1608 et 1619, in-8°; *Alsedarium Marocostinum*; Augsbourg, 1616, in-8°; ib., 1622 et 1626, in-12; — *De Alcantho, seu Vitriolo*; ib., 1617, in-4°; — *Prenodia medica, seu plantus medicinz luntis*; ib., 1619, in-8°; — *Medicina militaris*; Augsbourg, 1620, 1623 et 1634, in-12; Nuremberg, 1668 et 1679, in-12, avec des notes de Cardelicus; traduit en anglais, Londres, 1774, in-8°. E. G.

Witte, *Diarium*. — Vellh, *Bibl. Augustana*.

**MINDERHOUT (\*\*\*)**, peintre belge, né à Anvers, en 1577, mort à Bruges, en 1663. On ne sait de qui il fut élève; mais il fut reçu à l'Académie de Peinture d'Anvers en même temps que Rubens. Il alla plus tard s'établir à Bruges, entra dans la société des peintres de cette ville en 1662. Il mourut l'année suivante plus qu'occagénéraire. Les tableaux de Minderhout, quoiqu'en nombre, sont recherchés. Il se plaisait à représenter des ports de mer, des rades, des bassins remplis de vaisseaux, et réussissait parfaitement dans ce genre. Ses effets de lumière sont bien étagés : il a su trouver de belles oppositions sans choquer l'œil; on doit pourtant critiquer ses couleurs, lourdes, trop nombreuses, mal groupées, et ses ciels opaques. On voit que Minderhout a travaillé que dans sa patrie, entouré d'une nature plantureuse, mais monotone et sous une atmosphère brumeuse. Ses compositions ont beaucoup prêté à la gravure; parmi les principales, on doit citer à Paris : un *Port du Levant* et la *Ville de Bruges* prise du côté du Suisin; — au musée de Rouen, une autre *Vue*

*de Bruges*, — à Anvers, le *Port* de cette ville; — à Malines, dans l'église de Leliendael, une belle *Marine*, mais retouchée par Huysman; — à Bruges, dans la collégiale du Saint-Sauveur, un ex-voto représentant une *marine* avec beaucoup de vaisseaux. C'est du reste à Bruges que l'on trouve le plus de tableaux de Minderhout.

A. DE L.

Jacob Kampo Weyerman; *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. III, p. 195. — Descamps, *La Vie des Peintres flamands*, etc., t. II, p. 229. — Pilkington, *Dictionary of Painters*.

**MINÉE (Julien)**, évêque constitutionnel français, né à Nantes, en 1739, mort à Paris, le 25 février 1808. Fils d'un pharmacien établi à Nantes, il s'embarqua d'abord comme matelot, et s'engagea plus tard dans une troupe de comédiens qui parcourait la Bretagne et la Normandie. Par suite de l'inconstance de son caractère, il quitta le théâtre, et parvint à se faire admettre aux ordres sacrés. Nommé curé de la paroisse des Trois-Patrons, à Saint-Denis, il remplissait ces fonctions lorsque la révolution éclata. En ayant embrassé les principes avec enthousiasme, il fut un des premiers ecclésiastiques du diocèse de Paris qui prêtèrent le serment imposé par la constitution civile du clergé, et son patriotisme le fit élire, le 6 mars 1791, curé constitutionnel de Saint-Thomas d'Aquin et presque en même temps évêque de la Loire-Inférieure. Peu après, il cessa ses fonctions, et fut placé à la tête de l'administration départementale de la Loire-Inférieure, pendant la terreur. Dès ce moment il remit ses lettres de prêtrise d'abord au département, puis à l'assemblée populaire, dont il devint un des membres les plus actifs. Ses relations avec Carrier l'ayant rendu odieux aux habitants de Nantes, il revint à Paris, s'y maria, et parut comme témoin dans le procès de Carrier. Ce fut le dernier acte de sa vie politique. Il mourut sans s'être réconcilié avec l'Église. H. F.

H. Fiquet, *La France pontificale* (sous presse). — Tresvoux, *L'Église de Bretagne*.

**MINELL (Jean)**, en latin *Minellius*, érudit hollandais, né vers 1625, à Rotterdam, où il est mort, à la fin de 1683. Toute sa vie se passa dans sa ville natale. Après y avoir terminé ses études, il fut chargé d'enseigner les belles-lettres au collège nommé l'*école d'Érasme*. A part une version hollandaise des comédies de Térence (Rotterdam, 1663, in-8°), il s'est appliqué exclusivement à commenter les auteurs classiques, et il en a donné des éditions qui ont servi de modèle au P. Jouvency. Les plus connues sont celles de Salluste (1653), de Valère Maxime (1662), de Florus (1664), de Térence (1665), de Virgile (1666), d'Horace (1668), d'Ovide (1697), et de Cicéron (1704). Elles ont toutes paru à Rotterdam, in-12 ou in-16, et ont joui d'une grande vogue dans l'enseignement des collèges; ses éditions données par Carpzov, Cellarius, Juncker et d'autres savants ont été composées sur le même plan. Burmann faisait peu de cas des scholies de

ats ordonné à Berne en 1809, parce que plusieurs entrés eux étaient atteints de la rage, et il ne s'en conta jamais bien.

(1) Michel, dans ses *Beiträge zur Oettingischen Geschichte*, prétend que Minderer était né dans la principauté d'Oettingen.

Minell ; il l'accuse de souiller les textes anciens de remarques frivoles et d'expliquer des phrases intelligibles par d'autres phrases, qui disent la même chose en termes moins expressifs. K.

Burmann, *Préface de l'édit. de Justin*, 1723, in-12. — Paquot, *Mémoires*, XVII, 244-253. — Moréri, *Grand Dict. Hist.* (édit. 1789).

**MINERBETTI** (*Piero di Giovanni*), chroniqueur italien, né à Florence, fut de 1469 à 1479 gonfalonier di *giustizia* dans cette ville. Il a laissé une *Cronica Fiorentina*, qui s'étend depuis 1385 jusqu'en 1409 et qui a été insérée dans la *Continuazione degli Scrittori delle cose italiane* (II, 73).

Deux autres membres de cette famille méritent une mention. *Bernardo*, évêque d'Arezzo et ambassadeur du grand-duc Cosme I<sup>er</sup> auprès de Charles-Quint, traduisit en vers italiens trois livres de *L'Énéide*, et mourut en 1574. — *Cosimo*, évêque de Cortone en 1622, accompagna le grand-duc Ferdinand II dans ses voyages, et mourut en 1628, à Brissine. Il a publié : *Orationes III in laudem Rudolphi II imperatoris, Ferdinandi I et Cosmii II, magnorum Etruriæ ducum*; Florence, 1609-1621, 3 part. in-4<sup>e</sup>. P.

Ughelli, *Italia Sacra*

**MINERVA** (*Paolo*), philosophe italien, né à Bari, mort le 7 mars 1645, à Naples. Il était fils d'un médecin. Après avoir achevé ses études à Bologne, il fit profession dans l'ordre de Saint-Dominique. En 1582 il devint assistant et garde du sceau de l'inquisition à Milan; il revint au bout de plusieurs années à Naples, où il fut revêtu des fonctions de provincial. Il ne se borna pas seulement à l'étude de la théologie : il acquit une connaissance approfondie des mathématiques, de la philosophie, de l'astrologie, de la poésie et de la nautique, et écrivit sur la plupart de ces sciences ; il savait fort bien les langues anciennes, et se rendit l'espagnol assez familier pour publier une version d'un traité de Louis de Grenade. Ses principaux écrits sont : *Sententia de Deo et creaturis paræneticæ S. Nili, cum commentariis et scholiis*; Naples, 1604, in-4<sup>e</sup>; — *Vita di suor Maria Raggi*, trad. du latin; Naples, 1609, 1617, in-4<sup>e</sup>; — *Relazione d'alcuni padri e suore dell'ordine de' Predicatori*; — *Tractatus Rerum naturalium philosophicis, seu commentaria in libros Aristotelis de Philosophia naturalis*; Naples, 1615, in-4<sup>e</sup>; — *De præsagitura temporum juxta cælestem, meteorologicam et terrestrem viam lib. III*; Naples, 1616, 1620, in-fol.; — *De libro apocrypho, cum catalogo librorum apocryphorum*; Naples, 1640, in-4<sup>e</sup>; — *De neomeniis Salomonis perpetuis lib. II*; Vico, 1699, in-4<sup>e</sup>. Entre autres ouvrages inédits, il a laissé un traité *De Stabilitate Terræ, contra Copernicum*, 3 vol. in-fol. P.

Echard et Quétif, *Scriptores Ord. Prædicat.*, II, 546.

**MINERVINO** (*Ciro-Saverio*), antiquaire ita-

lien, né le 7 août 1734, à Molfetta (Pouille), et le 21 mai 1805, à Naples. Il compléta ses études à Rome, où il fut reçu prêtre et docteur *in utroque jure*. Après avoir refusé la chaire de droit que lui offrait le duc de Parme, il fut chargé, en 1773, d'enseigner l'histoire au collège de la Naziatella, dont il fut un des directeurs. Il avait formé une collection qui était surtout riche en médailles et en objets d'histoire naturelle. O. de lui : *Memoria pel ceto de' secolari di Molfetta*; Naples, 1765, in-4<sup>e</sup>; — *Dell' Origin Corso del fiume Meandro*; ibid., 1768, in-mémoire qui lui valut les éloges de Villosior de Le Beau; — *Dell' Etimologia del monte Vulture*; ibid., 1778, in-8<sup>e</sup>; — une vingtaine d'ouvrages inédits. P.

*Uomini illustri del regno di Napoli*, VIII.

**MINGA** (*Andrea DEL*), peintre de l'école romaine, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut élève de Ridolfo Ghirlandajo et de Michele Bigordi. Certains critiques l'accusent d'avoir manqué d'invention et de correction. Forcés de reconnaître la présence de qualités dans le *Christ au jardin des Oliviers* de Santa-Croce de Florence, ils ont avancé sans preuves, que pour cette composition il a été aidé par trois de ses amis, Stefano Piccini et Jean Bologne. Vasari dit pourtant que Minga peignit « avec autant d'invention que goût » une composition allégorique pour les nœuds de Michel-Ange (1564). La galerie publique de Florence possède du Minga *Deucalion et Pyrrha*, et la galerie Pitti la *Création d'Ève et Adam et Ève chassés du paradis*, tableaux qu'il avait exécutés sur les cartons de Bandinelli, qui en fit hommage à la duchesse Leonora. E. B.—N.

Vasari, *Vite*. — Borghini, *Il Riposo*. — Orlandi, *La Ticozzi*. — Fantozzi, *Nuova Guida di Firenze*.

**MINGARELLI** (*Jean-Louis*), érudit italien, né à Grizzana, près de Bologne, le 27 février 1717, mort dans cette ville, le 6 mars 1793. Entré chez les chanoines réguliers du Saint-Sauveur, il enseigna la philosophie et la théologie dans la maison de son ordre, et devint consultant de la congrégation de l'Index, et en 1777 général de son ordre. En 1779 il retourna à Bologne, et y gouverna jusqu'à sa mort le couvent du Saint-Sauveur. Il entretenait une correspondance avec Tiraboschi, Assemani; les lettres qu'il recevait d'eux se trouvent conservées à la bibliothèque de Saint-Pierre-ès-liens. On a de lui : *Marci Marini Annotationes in Psalms, cum auctoris vita et Hebræorum canticorum explanatione*; Bologne, 1748, 2 vol. in-4<sup>e</sup>; — *Epistola de quodam S. Gregorii Thaumaturgi sermone*; Bologne, 1770, in-4<sup>e</sup>; — *Pindari odis conjecturæ*; Bologne, 1772, in-4<sup>e</sup>; — *Græci codices apud Nanius patricios netos asservati*; Bologne, 1784, in-4<sup>e</sup>; — *Ægyptiorum codicum reliquiarum in bibliotheca Naniana asservatarum*; Bologne, 1785, 2 par-

o. Mingarelli, qui a aussi donné une traduction latine du *Traité de la Trinité* de Dine d'Alexandrie, Rome, 1756, in-4°, a inséré dans la *Nuova Raccolta Calogerana* plusieurs dissertations sur l'antiquité ecclésiastique; il a aussi plusieurs ouvrages inédits conservés à la bibliothèque du couvent de Saint-Sauveur à Bologne. O.

alleri, *Vita di Mingarelli*; Ferrare, 1817, in-8°. Spaldo, *Biographia degli Ital. illust.*, t. V, p. 59.

MINGARELLI (Ferdinand), savant italien, né du précédent, né à Bologne, en 1724, mort à Faenza, le 21 décembre 1777. Entré dans l'ordre des Camaldules, il enseigna la théologie à l'université de Malte, et devint professeur de droit canonique et de belles-lettres à Faenza. On a de lui : *Vetera Monumenta ad classem Romanam nuper eruta*; Faenza, 1756, in-4°; *Epistola de Interociensi Trajani et Roman Antonini inscriptione*; Rome, 1758, in-4°; — *Veterum Testimonia de Didymo Zandrino*; Rome, 1764, in-4°; — *Epistola ad Cl. N. Celotti emendatio vers. XI-XVII Athæi, cap. I, rejicienda ostenditur*; Rome, 1764, in-4°. O.

Matuzzi, *Scrittori Bolognesi*.

MINGOTTI (Regina), cantatrice italienne, née en 1728, à Naples, morte en 1807, à Neureg. Son nom de famille était *Valentini*. Elle fut la fille d'un officier allemand. Pour se soustraire aux mauvais traitements de sa mère et de ses sœurs, elle épousa un vieux Vénitien, Minelli, qui dirigeait l'opéra de Dresde. Confiée par son mari aux soins de Porpora, alors maître de la chapelle de la cour de Saxe, elle fit des progrès remarquables dans l'art du chant que presque aussitôt après ses débuts sur le théâtre de l'électeur, elle fut appelée à Naples (1748). Elle parut avec éclat à Madrid (1751), où Farinelli la réserva pour les concerts de la cour, à Paris, à Londres et dans les principales villes d'Italie. En 1763 elle s'établit à Munich, d'où elle se retira en 1787, à Hambourg. Elle mérita d'être rangée parmi les plus célèbres cantatrices de son temps; elle parut avec éclat à la musique avec une véritable science. Son portrait, peint par Rosalba, est dans la galerie de Dresde. P.

Manzoni, *Pensieri sopra il canto figurato*; 1774. — *Mini illustri del regno di Napoli*. — Fétis, *Biogr. des Musiciens*.

MINIANA (Joseph-Emmanuel), historien français, né à Valence, le 15 octobre 1671, mort à la même ville, le 27 juillet 1730. Il entra dans l'ordre des religieux de la Rédemption pour racheter des captifs, et professa la langue latine et la rhétorique dans divers collèges de son pays. Il quitta l'enseignement en 1704, pour se consacrer uniquement à des travaux d'histoire et d'archéologie; mais il ne publia rien. Ses ouvrages parurent qu'après sa mort; le plus important est une continuation en latin de l'*Histoire d'Espagne* de Mariana, en dix livres et jusqu'aux dernières années de Philippe III; cette conti-

nuation parut pour la première fois avec l'édition de Mariana; La Haye, 1733, 4 tom. en 2 vol. in-fol.; elle fut traduite en espagnol et publiée dans l'édition d'Anvers (Lyon), 1737-1739, 16 vol. in-12; elle a été aussi publiée séparément : *Continuacion de la historia general de España del P. Juan de Mariana, por Fr. Jose Manuel Miñana, traducida de latin al castellano por D. Vicente Romero*; Madrid, 1804, pet. in-fol. — On a encore de lui : *De Bello rustico valentino libri tres*; La Haye, 1752, in-8°; — *De Theatro Saguntino; de circi antiquitate et ejus structura*, dans le *Supplément de Poleni aux Antiquitates* de Gronovius. Z.

Mayans, *Préface du De Bello rustico valentino*.

\* MINIE (Claude-Étienne), inventeur français, né à Paris, en 1810. Il s'engagea étant encore fort jeune, fit plusieurs campagnes en Afrique, et parvint au grade de capitaine dans un bataillon de chasseurs. C'est alors qu'il s'occupait de perfectionner l'arme de ce corps. Encouragé par le duc de Montpensier, il présenta au comité d'artillerie, qui les approuva, des améliorations importantes sur la fabrication des canons de carabine, sur la fabrication des cartouches, sur la forme des balles, et donna à cette arme une portée et une précision qui frappèrent tous les hommes spéciaux. En vain la Russie lui fit les offres les plus brillantes et lui promit un grade supérieur pour l'attirer à son service, il refusa, et ne voulut même pas exploiter son invention en prenant un brevet. L'empereur lui donna une somme de vingt mille francs pour l'indemniser de ses frais, le nomma chef de bataillon hors cadre et le chargea de l'instruction à l'école du tir fondée à Vincennes. La carabine Minié est maintenant adoptée, pour les troupes d'élite, par toutes les puissances de l'Europe. On a surtout apprécié les mérites de cette invention dans les dernières campagnes. A. J.

*Documents particuliers.*

\* MINKWITZ (Jean), littérateur allemand, né en 1812, à Luckersdorf près de Kamenz. Il visita l'Italie, et se fixa en 1842 à Leipzig, où depuis 1855 il fait des cours à l'université. On a de lui : *Lehrbuch der deutschen Verskunst* (Traité de Versification allemande); Leipzig, 1844 et 1854; — *Gedichte* (Poésies); Leipzig, 1847; — *Lieder und Oden* (Chants et Odes); Leipzig, 1854. *Lehrbuch der rhythmischen Materei der deutschen Sprache* (Traité de l'Harmonie imitative dans la langue allemande); Leipzig, 1855. — Minkwitz a aussi publié des traductions allemandes très-estimées d'Eschyle, de Sophocle, d'Aristophane et de Lucien; c'est lui enfin qui a édité les *Œuvres posthumes* de Platen avec une notice biographique; Leipzig, 1852. O.

Pierer, *Ergänzungen*.

MINO DI SIMONE (Ser), appelé aussi *Maestro Mino* ou simplement *Minuccio*, peintre de l'école de Sienne, vivait en 1287. Il succéda à Guido da Siena sans que rien toutefois prouve

qu'il ait été son élève. Il a laissé dans la salle du conseil du palais public de Sienne une immense fresque représentant *La Vierge et l'enfant Jésus sur un trône entouré d'anges et sous un dais soutenu par les apôtres*. Cette fresque fut longtemps attribuée au fameux mosaïste Frà Mino da Tarrita, lequel, selon toute apparence, ne peignit jamais; ce n'est qu'en 1809 que dans un registre de la *Biccherna* (ancien tribunal de la république de Sienne), on a découvert qu'elle fut exécutée en 1287 par Ser Mino di Simone, qui est désigné sous le titre d'ingénieur de la commune. Cette œuvre est remarquable par l'invention et la grandeur du style; les figures ont peu de roideur pour l'époque, les têtes de la Vierge et de l'Enfant sont pleines de grâce; celles des apôtres ont pour la plupart de la noblesse et de la majesté. Cette peinture si curieuse occupe tout le fond de la salle; elle a malheureusement beaucoup souffert dans sa partie inférieure. E. B—N.

Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*. — Della Valle, *Lettere senesi*. — Mucci, *Siena*.

**MINO DA FIESOLE**, célèbre sculpteur florentin, né à Fiésole vers 1430, mort en 1486. On ne peut admettre avec Vasari qu'il ait été élève de Desiderio da Settignano, quand on sait par Vasari lui-même que celui-ci mourut en 1485, à l'âge de vingt-huit ans. Plusieurs années avant 1466, époque de la mort de Léonardo Salutati, évêque de Fiésole, Mino avait exécuté par ordre de ce prélat le magnifique retable de sa chapelle dans la cathédrale. Ce retable, d'une riche architecture, présente trois niches; dans celle du milieu est *La Vierge ayant à ses pieds l'enfant Jésus*; dans la niche de gauche est *Saint Léonard et devant lui est agenouillé le petit saint Jean*; dans la troisième, enfin, est *Saint Remi guérissant un estropié*. Le monument entier est surmonté d'une admirable tête de Christ et porte sur sa frise ces mots : *Opus Mini*. En face de l'autel est le tombeau de Leonardo Salutati, dont l'élégant sarcophage repose sur deux consoles; au-dessous est le buste du prélat, le plus vivant peut-être qu'ait produit la statuaire du quinzième siècle; il porte également les mots *Opus Mini*. Déjà célèbre par ces beaux travaux, Mino partit pour Rome, où il fut chargé par Paul II de sculpter ses armes sur la façade du palais de Saint-Marc. Après la mort de ce pontife, arrivée en 1471, Mino fut chargé de son tombeau pour Saint-Pierre; ce travail fut achevé dans l'espace de deux années, et au dire de Vasari fut regardé comme le plus riche monument qui eût encore été érigé à un pape. Parmi ses autres ouvrages à Rome, on remarque le *Tabernacle des Saintes-Huiles* à Santa-Maria-in-Transtevere et le beau *Mausolée de Francesco Tornabuoni* à La Minerva.

Le retour de Mino à Florence doit avoir eu lieu vers 1475; car avant l'année 1481 il avait exécuté de nombreux travaux, qui n'avaient pas dû demander moins de cinq ou six années. Il

suffira de citer deux *tabernacles* de marbre pour les religieuses de Saint-Ambroise, de *Madones* en bas-relief conservées à la Badi Florence, le *tombeau de Bernardo Guicciardini*, enfin le magnifique *mausolée du comte Hugues de Magdebourg*, qu'il fit pour la même église qui fut terminé en 1481. Dans une niche de plus précieuse architecture, le comte est couché sur un sarcophage que domine une statue de Charité, et dans le tympan du fronton est un charmant médaillon de la Vierge. Au centre stylobate, le cartel de l'inscription est soutenu par deux anges en demi-relief pleins de grâce et de légèreté. La chaire de la cathédrale de Prato qui a été par erreur attribuée tout entière à Mino par Vasari et ceux qui l'ont copiée, n'est réellement de ce maître que deux bas-reliefs de la vie de saint Jean-Baptiste, qui ne sont pas le nombre de ses meilleurs ouvrages. Vers la même époque, il fit les *bustes de Pierre et de Laurent de Médicis* et celui de la femme du dernier, ainsi qu'une *statue* en marbre de *La Vierge*. Il passa ensuite à Pérouse, où il fit un *bas-relief de saint Jean et saint Jérôme*, et à Volterra où il sculpta pour la cathédrale le *tabernacle du Saint-Sacrement*, qui fut probablement son dernier ouvrage. Ce grand artiste, qui n'eut qu'un seul rival à redouter, Andrea Ferrucci son compatriote, mourut d'une pleurésie à l'âge de soixante ans, et fut enterré dans la cathédrale de Fiésole, qu'il avait enrichie de ses chefs-d'œuvre. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizia*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario storico-critico della Cattedrale di Prato*; in-8°, 1846.

**MINOCCI (Pietro-Paolo)**. Voy. MINZONI (Pietro-Paolo).

**MINOÏDE MINAS** ou **MYNAS** (Μίνωϊδος Μηνᾶς), philologue grec, originaire de la Macédoine, né vers 1790, mort en février 1860, était professeur au collège de Sérès (Roumélie) quand l'insurrection grecque l'obligea de quitter son pays, et il vint s'établir en France, où il publia divers ouvrages qui avaient pour but d'attirer l'attention sur la lutte que les Grecs soutenaient contre les Turcs, soit de répandre la connaissance de la langue grecque. Minoïde Minas était peu au courant des travaux de l'érudition moderne. Les siens n'offrent d'autre intérêt que de représenter les traditions de l'enseignement grec chez les Byzantins lorsque cette langue était encore vivante, traditions qui subsistent dans les collèges de la Roumélie et de l'Épire. Ses attaques contre le célèbre Coraï furent dépourvues par tous les hellénistes. En 1840 M. Minolmain chargea Minoïde Minas d'aller explorer les bibliothèques de la Turquie d'Europe et de l'Asie Mineure et d'acheter ou de transcrire les manuscrits grecs qui lui paraîtraient offrir l'intérêt. Cette mission fut fructueuse. M. Minoïde Minas trouva dans les monastères du mont Athos quelques manuscrits, parmi lesquels dix

importants : l'un contient une *Réfutation de les les hérésies* et paraît être l'œuvre de saint polyte (voy. ce nom) ; l'autre renferme des es en vers choliambiques par Babrius (voy. om), dont le manuscrit original fut vendu lui subrepticement au British-Museum, tan- qu'il avait affirmé à M. A. Firmin Didot et Villemain qu'il ne possédait que la copie en avait faite au mont Athos, où ce uscrit était resté. On a de Minoïde Mi- *Coup d'œil sur la politique du cabinet ichien envers la Grèce*, en grec moe avec une traduction française par le vite A. de Ludre ; Paris, 1826, in-8° ; — *Ap- à la nation allemande et aux peuples de rope en faveur des Grecs*, en grec mod. avec franç. par A. de Ludre ; Paris, 1826, in-8° ; *Orthophonie grecque, ou traité de l'ac- uation et de la quantité syllabique, avec ques considérations sur la ponctuation r les chapitres et les paragraphes ; sui- les notes sur les différences qui se remar- t entre le grec ancien et le grec vul- e* ; Paris, 1824, in-8° ; — *Calliope, ou traité la véritable prononciation de la langue ue* ; Paris, 1825, in-8° ; — *Théorie de la mnaire et de la Langue Grecques*, en grec français ; Paris, 1827, in-8° ; — *Grammaire ue contenant.... les dialectes et la diffé- e avec le grec vulgaire* ; Paris, 1828, ; — *Canaris, chant pindarique* en vers a, avec trad. française ; Paris, 1831, in-12 ; *la Grèce constituée, et les affaires d'O-* t ; Paris, 1836, in-8° ; — *Aristote : Rhéto- e*, texte grec avec une trad. française ; Paris, in-8° ; — *Saint-Paul, Épîtres*, trad. franç. ; s, 1838, in-8° ; — *Dialectique de Galien* ; s, 1844, in-8° ; — *Diagramme de la créa- du monde de Platon, découvert et expli- en grec ancien et en grec moderne* après ans ; Paris, 1848, in-8° ; — *Philostrate, a Gymnastique*, en grec avec trad. franç. ; s, 1852, in-8° ; — *Gennadius, Contre les tes de Pléthon sur Aristote*, en grec, avec fr. ; 1858, in-8°. A ces divers ouvrages on ajouter encore : les *Facéties* d'Hiérocès et hilagrius ; — un traité de l'empereur Théodore aris sur divers sujets de physique, d'histoire relle et de morale, deux *glossaires* ; — un uscrit des *Assises* de Jérusalem, etc. N. pport adressé à M. le ministre de l'instruction ue par M. Minoïde Minas ; Paris, 1846, in-8°. — e de *Bibliographie* de MM. Müller et Aubenas, t. V.

**MINOJA** (*Ambrogio*), compositeur italien, e 21 octobre 1752, à l'Ospitaletto, près de i, mort le 3 août 1825, à Milan. Né dans ance, il embrassa la carrière musicale moins nécessité que par goût. Après avoir reçu de des leçons de composition, il fut accompa- eur au théâtre de la Scala, où il fit jouer *nelle Gallie*, opéra sérieux (1787). En il en écrivit un autre à Rome, *Zenobia*.

De retour à Milan, il obtint la place de maître de chapelle à l'église des PP. de la Scala, et dès lors il s'adonna tout à fait à la musique religieuse. On a encore de lui une *Symphonie funèbre en l'honneur du général Hoche* ; un *Te Deum* ; et un *Veni Creator* exécuté dans la cérémonie du couronnement de Napoléon à Milan ; des quatuors pour violon ; des sonates, etc. Un opuscule de Minoja, *Lettere sopra il canto* (Milan, 1812, in-8°), a été traduit en 1815 en allemand. P.

FÉLIS, *Biogr. univ. des Musiciens*.

**MINOT** (*Georges-Richard*), historien amé- ricain, né le 22 décembre 1758, à Boston, où il est mort, le 2 janvier 1802. Fils d'un marchand, il prit ses degrés à l'université de Harvard, étudia le droit, et acquit beaucoup de réputation comme avocat consultant. Nommé en 1781 secrétaire de la chambre des représentants du Massachu- setts, il remplit successivement les fonctions de juge des testaments dans le comté de Suffolk (1782), de premier juge de la cour des plaids com- muns (1799), et de juge à la cour municipale de Boston (1800). Il fut l'un des fondateurs de l'*His- torical Society*, dont il édita les trois premiers volumes. On a de lui : *History of the Rebellion in Massachusetts* ; Boston, 1788 ; — *History of the province of Massachusetts from 1748 to 1765* ; Boston, 1798-1803, 2 vol. in-8° ; cet ouvrage, qui passe pour un modèle d'éloquence dans le genre historique, est la continuation de celui de Hutchinson. K.

Loring, *Hundred Boston Orators*, 146.

**MINOT** (*Laurence*), poète anglais, florissait dans le quatorzième siècle. On a publié sous ce nom un volume de *Poésies* (1794, in-8°), qui jusqu'alors avait passé pour appartenir à Chaucer. Il y a de la facilité et de l'harmonie. Les renseigne- ments font complètement défaut sur ce poète, que l'éditeur, Ritson, a comblé de louanges, peut-être exagérées. K.

*Critical Review*, 1797.

**MINOZZI** (*Bernardo*), peintre de l'école bolonaise, né à Bologne, en 1699, mort en 1769. Elève de Nunzio Ferrajuolo, puis du Ca- vazzone, il devint habile paysagiste et se forma une manière qui lui était propre, introduisant dans ses compositions de riches fabriques : fruits de l'étude qu'il avait faite de l'architecture sous An- tonio Chiarini et un Français nommé Chamant, architecte du grand-duc de Toscane. Il peignit habilement la fresque et fit des aquarelles qui lui servaient de modèles pour des gravures coloriées. Il a beaucoup travaillé pour Venise, Florence et Rome. Il fut membre des académies de Florence et de Bologne.

Son fils *Flaminio-Innocenzio*, mort en 1817, s'adonna également à la peinture. E. B.—N.

Crespi, *Felsina pittrice*. — Zanotti, *Storia dell' Aca- demia Clementina*. — Malvasia, *Pitture di Bologna*.

**MINTO** (*Gilbert Elliot*, comte DE), homme politique anglais, né à Londres, le 23 avril 1751, mort le 21 juin 1814. Il fut élu en 1774 membre de la chambre des communes ; mais quoique

d'une famille de whigs, il ne partagea point la politique de l'aristocratie anglaise, en favorisant la rébellion des colonies. En 1788, il fut nommé ambassadeur à Copenhague, et vint en octobre 1790 à Paris, où il eut plusieurs conférences avec le parti révolutionnaire. Après la soumission de la Corse aux Anglais, Elliot fut, le 19 juin 1794, nommé vice-roi de cette île, et présida en cette qualité l'assemblée générale des Corses où fut adopté un code de lois constitutionnelles assez analogue à celui de la Grande-Bretagne. En 1796, il traita avec la Toscane pour l'occupation de l'île d'Elbe et de Porto-Ferrajo. Des insurrections suscitées par les partisans de la France forcèrent Elliot d'abandonner la Corse, et, pour le récompenser de ses services, Georges III le nomma, le 26 octobre 1797, pair de la Grande-Bretagne, sous le titre de baron de Minto. L'ambassade de Vienne lui fut confiée en 1799. A son retour, il provoqua la réunion de l'Irlande à la couronne d'Angleterre, et s'opposa ensuite à l'émancipation des catholiques irlandais et à la conclusion du traité d'Amiens en 1801. Nommé en 1806 président du bureau du contrôle pour les affaires de l'Inde, il devint l'année suivante gouverneur général du Bengale, et contribua à la conquête de Java et des autres établissements hollandais dans l'Inde. Remplacé, le 18 novembre 1812, il reçut en 1813 le titre de comte. H. F. Rose, *New Biogr. Dictionary*. — *Peerage of Scotland*.

**MINTO** (Gilbert Elliot Murray Kynningmond, comte de), fils du précédent, né à Lyon, le 16 novembre 1782, mort le 31 juillet 1859, à sa résidence d'Eaton-Square. Élevé à l'université d'Édimbourg, il entra en 1806 dans la chambre des communes et siégea en 1814 à la chambre des lords, où il se montra l'un des plus ardents ennemis du gouvernement de Napoléon I<sup>er</sup>. Ses principes whigs l'écartèrent des emplois publics jusqu'au moment où, lors du triomphe définitif de ses amis, il fut en 1832 envoyé à Berlin en qualité de ministre plénipotentiaire. En 1835, il entra dans le ministère Meibourne comme premier lord de l'amirauté, conserva ces fonctions jusqu'en 1841, et fit en 1846 partie du ministère de lord John Russell, son gendre, comme lord du sceau privé. Au mois de septembre 1847, il fut chargé d'une mission spéciale en Suisse, ainsi que près des cours de Florence, de Turin, de Rome et de Naples, dans le but de renseigner le gouvernement anglais sur l'état de l'Italie, et d'encourager Pie IX et Charles-Albert dans leurs tentatives libérales. De retour en Angleterre, au mois de mai 1848, il reprit son poste de lord du sceau privé, et se retira en février 1852.

*Morning-Post*, 1<sup>er</sup> août 1859.

**MINTURNI** (Antoine-Sébastien), poète et canoniste napolitain, né à Trajetto (1) (terre de Labour), mort à Crotone, en 1574. Après avoir

parcouru les divers degrés de la hiérarchie ecclésiastique, il fut nommé évêque d'Ugento (1 d'Otrante) et quelque temps après il assista au concile de Trente. Le 15 juillet 1565, il fut transféré à Crotone (Calabre ultérieure), où il mourut. Ce prélat passait pour un des plus érudits de son temps. On a de lui : *De Poeta*, libri 3; Venise, 1559, in-4° : l'auteur y traite de la nature et des exigences de l'art poétique; il le préfère à l'orateur qu'en poète : son ouvrage est pas moins estimable; — *De Officiis Ecclesiarum præstandis*; Venise, 1564, in-12 : Mint examine dans cet écrit si les évêques sont supérieurs aux simples prêtres de droit divin et ce droit les oblige à résider dans leur diocèse. Ces questions furent agitées au concile de Trente pendant seize ans; — *Rime*; ces poésies se trouvent dans les *Rime scelte da diversi autori* de Ludovico Dolce; Venise, 1565, in-12. — *Arte poetica, nella quale si contengono precetti eroici, tragici, comici, satirici, e ogni altra poesia*; Venise, 1594, in-4°. L'auteur s'occupe spécialement de la poésie toscane; il donne toutes les règles; — *Epistola ad Iulium Jovium*, dans le recueil des lettres publiées par Pierre Burmann; Utrecht, 1697, in-4°; — divers autres ouvrages restés manuscrits.

Rapin, *Avertissement* en tête des *Réflexions touchant la Poétique*. — Ughelli, *Italia sacra* (édit. de 1721), p. 111 et 387. — Nicodème, *Addit. ad Toppii Bibliotheca Neapol.*, p. 23. — Crescimbeni, *Istoria della vulgare lingua*, lib. II, p. 156.

**MINUCCIO** (Minucci), savant prélat italien, né en 1551, à Serravalle, mort à Munich, en 1616. Après avoir été prévôt à Cettingen, il donna conseil au duc de Bavière. Il fut secrétaire des papes Innocent IX et Clément VIII. Ce dernier le nomma, en 1596, archevêque de Spalato en Dalmatie. Il fut chargé par la république de Venise de négocier la paix avec les Uscoques, aventuriers qui, réfugiés depuis un demi-siècle à Segna, vivaient des brigandages qu'ils exerçaient sur les contrées avoisinantes. Il écrivit en italien l'histoire de ces flibustiers jusqu'en 1602; elle fut publiée à Venise, 1676, in-4°, sous le titre *Storia degli Uscochi*, avec une continuation jusqu'en 1616 par Paolo Sarpi. On a encore de Minuccio : *Vita sanctæ Augustæ de Serravalle*, dans les Bollandistes au (27 mars) et dans le supplément de Surius.

Ughelli, *Italia Sacra*, t. V.

**MINUCIUS FELIX**, un des premiers apôtres du christianisme, vivait dans le troisième siècle après J.-C. On ne sait rien de sa vie, si ce n'est qu'il était homme de loi ou avocat à Rome. Minucius nous l'apprend dans l'unique ouvrage qui nous reste de lui; mais rien dans cet ouvrage n'indique avec précision l'époque à laquelle il fut composé. Quelques critiques le font remonter jusqu'à Marc Aurèle (du v<sup>e</sup> siècle), d'autres le font descendre jusqu'à Dioclétien (quatrième siècle). C'est entre ces deux limites extrêmes, mais plus près de la première que de la seconde, qu'on peut placer

(1) Et non à Utrecht, comme l'écrivit Valère André dans sa *Bibliotheca Belgica*, p. 688.



resemblance la date de l'existence de Minucius (x. Saint Jérôme, dans son catalogue des hommes illustres, le met entre Tertullien et saint Irénée, c'est-à-dire dans la première moitié du deuxième siècle.

L'ouvrage de Minucius Felix est un dialogue intitulé *Octavius*. Les interlocuteurs sont un païen, Cecilius Natalis, un chrétien, Octavius, et leur ami commun Minucius, chrétien aussi. Ces trois personnages se promenaient sur le bord de la mer, près d'Ostie, pendant les vendanges. Cecilius apercevant une statue de Sérapis fit le geste consacré de porter la main à ses lèvres. Ce témoignage de vénération, rendu à une idole, lui attire un reproche direct, mais très-vif, de la part d'Octavius, qui engage Minucius à tirer leur ami de son déplorable égarement. Le païen, piqué, garde le silence, et tombe dans une profonde rêverie. Ses amis lui demandent ce qu'est devenue sa gaieté; il répond qu'il a sur le cœur les paroles d'Octavius et qu'il veut enfin approfondir le grave sujet de leurs croyances contraires. Le débat s'engage entre les deux amis, et Minucius est choisi pour arbitre. Cecilius commence. Son discours est une attaque contre les chrétiens plutôt qu'une apologie du paganisme; c'est un résumé des objections qui circulaient contre les nouvelles doctrines dans la société romaine, une révérence, tenant au paganisme par habitude, par routine, conservant les formes extérieures de l'ancienne religion, mais au fond sceptique et choqué par-dessus tout du dogmatisme impérial chrétien. Cecilius commence par déclarer qu'il n'est pas difficile de démontrer que tout ce qui est problématique et incertain, que toutes les écoles de philosophie n'ont produit que d'inanimes et vaines disputes. Il ne faut pas s'en vanter; comment l'esprit humain pourrait-il franchir l'immense intervalle qui le sépare de la vérité? Il y a même à le tenter une témérité légère. Après cela ne doit-on pas s'indigner au lieu de la présomption de certains gens de leur pays, du peuple, sans savoir, sans études, étrangers à toute espèce de littérature, qui osent se mêler des questions que les plus sublimes philosophes n'ont pas pu résoudre? Dans cette attitude générale des choses, au lieu de raisonner sur des sujets qui se dérobent au raisonnement, ne vaut-il pas mieux suivre les traditions des ancêtres, ne pas se prononcer sur l'existence de la divinité et accepter les dieux qu'ont admis aux Romains les âges primitifs, reconnaître les vérités morales que contient la mythologie et conserver un culte indissolublement lié à la grandeur de l'empire? Ces dieux que Rome a méprisés et méprisés contre de féroces étrangers et qui ont bravé l'attaque des Gaulois, n'ont-ils pas bravé-t-elle à une poignée de factieux qui, au lieu de la sottise d'hommes ramassés dans les bas-fonds de la société et de la crédulité de quelques femmes, attaquent le culte établi avec

cette audace désespérée qu'inspire le fanatisme? Ici Cecilius fait un tableau des chrétiens tels que les supposait la haine aveugle des païens. Il les accuse de se livrer dans leurs réunions secrètes à des plaisirs infâmes, et il demande pourquoi ils se cachent s'ils n'ont rien de honteux à cacher. Enfin il leur reproche d'effrayer les simples en prêchant que le monde périra dans un embrasement universel, et de mêler ainsi deux notions contradictoires, l'immortalité des êtres humains et la mortalité du monde. Il termine en rappelant à ses auditeurs le précepte de Socrate « que la grande science consiste à confesser son ignorance et à suspendre son jugement dans les choses douteuses ». Octavius répond à ce plaidoyer. Il repousse d'abord le dédain qui veut exclure les simples et les indigents de la méditation des plus hauts objets de l'intelligence. Il ne s'agit pas de savoir à quelle classe sociale appartiennent les chrétiens, mais s'ils sont dans le vrai. Or la base du christianisme c'est l'existence de la Providence, et la Providence est attestée par l'ordre du monde. L'unité de Dieu ne se révèle pas moins clairement dans le monde et à la conscience de l'homme; elle se révèle même, altérée mais reconnaissable, dans les traditions païennes qui ont conservé quelque trace de la théologie primitive. Les mots seuls varient; au fond tous les peuples sont d'accord sur l'unité d'un Être tout-puissant. Les poètes ont placé à la tête de leurs divinités un Dieu suprême, qu'ils ont proclamé père des dieux et des hommes. Il y a eu de tout temps une croyance généralement établie qu'il régnait dans l'univers une puissance invisible qui voit tout, qui fait tout dans le monde suivant sa volonté. Octavius s'efforce de démontrer que l'idée d'un premier principe, un, infini, qui a créé le monde et qui le gouverne se retrouve au fond des doctrines de tous les philosophes grecs, et particulièrement chez Platon, dont la doctrine serait divine s'il ne l'avait altérée par sa complaisance pour la religion de l'État (*nisi persuasionis civilis nonnumquam admixtione sordesceret*). C'est cette religion de l'État chez les Romains qu'Octavius attaque maintenant avec une véhémence qui explique pourquoi des esprits conservateurs et sincèrement attachés à leur pays voyaient les progrès du christianisme avec autant d'effroi que d'horreur. « Vous liez, dit-il, le polythéisme à la grandeur romaine; mais toute cette grandeur, depuis Romulus fraticide et ravisseur, n'a été qu'un enchaînement de violences, de perfidies et de cruautés. D'ailleurs ces dieux dont on pillait les temples, et que l'on transportait à Rome comme les trophées de la victoire, ont-ils empêché les défaits de Thrasy-mène et de Cannes? » Après cette attaque contre le paganisme, Octavius justifie les chrétiens des crimes que leur imputait une aveugle crédulité. Beaucoup des prétendus coupables ont été mis à la torture; ils n'ont jamais avoué un seul des crimes dont le seul aveu les eût sauvés; car s'ils

s'étaient reconnus coupables en désavouant leur croyance, tout leur eût été pardonné. Les tourments ne leur ont jamais arraché qu'un aveu, celui qui devait les perdre, l'aveu de leur chaste et pure croyance. Octavius répond ensuite au reproche fait aux chrétiens de n'avoir ni statues, ni autels, ni temples. « Non, dit-il, la majesté de Dieu ne saurait être représentée par des simulacres, ni enfermée dans l'enceinte d'un bâtiment. C'est l'homme qu'il a fait à sa ressemblance, qui est sa plus noble image. Quel temple bâti de la main des hommes serait digne de lui quand l'univers, ouvrage de ses mains souveraines, est trop étroit pour son immensité? Son véritable temple c'est le cœur de l'homme. Quelles victimes peuvent lui être plus agréables qu'une conscience pure, un cœur innocent, une conduite irréprochable? Pratiquer la justice, c'est prier; cultiver la vertu, c'est sacrifier; sauver son frère du péril, c'est immoler la meilleure des victimes; telle est l'essence du culte des chrétiens, et parmi eux le plus pieux c'est le plus juste. » Il développe ensuite les idées chrétiennes sur l'immensité et la toute-puissance de Dieu, et il en conclut « que si Dieu a créé le monde, il pourra bien le détruire; s'il a fait l'homme de rien, il pourra bien le ressusciter ». Il clôt son plaidoyer par une magnifique apologie des mœurs pures des chrétiens, opposées à la corruption des païens. A peine Octavius a-t-il fini de parler que Cecilius, sans attendre la sentence de l'arbitre, s'écrie : « Octave et moi nous sommes également victorieux; il triomphe de moi et je triomphe de l'erreur. Je crois à la Providence; je me rends à Dieu, et je confesse que la religion des chrétiens, au nombre desquels je me mets dès à présent, est la seule qui enseigne la vérité. » Telle est cette célèbre apologie, un des monuments les plus intéressants des premiers siècles du christianisme. On remarquera que dans tout ce qui n'est pas une réfutation des attaques de Cecilius, l'avocat de la foi nouvelle se tient dans des généralités philosophiques, que les dogmes du christianisme n'y sont point spécifiés, et que les pratiques du culte des chrétiens n'y sont pas indiquées. On en a conclu que les dogmes et les pratiques du christianisme n'étaient pas encore assez arrêtées pour être soumises à une discussion publique; mais il est plus juste de reconnaître que l'*Octavius* n'est pas une apologie complète, que ce dialogue n'est qu'une introduction philosophique à l'étude d'une croyance que beaucoup de païens éclairés, mais prévenus, regardaient comme indigne de leur attention. Octavius ne prétend pas enseigner le christianisme à Cecilius, il veut lui prouver que les chrétiens ne méritent ni le dédain ni les injures de leurs adversaires, que la vérité n'est pas dans le polythéisme, qu'elle est dans le christianisme, et que c'est là qu'il faut la chercher et l'étudier. Le ton général du dialogue est net et vif. L'interlocuteur païen n'est pas trop

sacrifié au chrétien. Les arguments sont bien choisis et posés avec précision. Le style est très trétement pur pour le temps; mais il manque d'originalité, et semble trop souvent composé de phrases recueillies dans les auteurs classiques. Quelques passages enfin ne sont pas exempts de déclamation. Ces légers défauts n'empêchent pas l'*Octavius* d'être fort remarquable même au point de vue littéraire. On trouve dans le traité *Idolorum Vanitate* de saint Cyprien des phrases et même des pages, qui sont aussi dans l'*Octavius*. On ne sait pas avec certitude quel est de lui des deux apologistes qui a copié l'autre; mais il est probable que l'*Octavius* a précédé le *Idolorum Vanitate*.

L'*Octavius* fut longtemps regardé comme une œuvre d'Arnobé et imprimé à la fin du 17<sup>e</sup> siècle *Adversus Gentes*, malgré le témoignage formel de saint Jérôme. Balduinus le premier le revédiqua pour son véritable auteur, et le publia séparément; Heidelberg, 1560. Depuis cette époque il en a paru un grand nombre d'éditions. Les meilleures sont celles de Jacques Gronovius dans la série des classiques *variorum*; Leyde, 1707, in-8°; celle de Lindner, Langensalza, 1811, in-8°; réimprimée avec une préface d'Ernest Rebell, Zurich, 1836, in-8°. L'*Octavius* a été traduit en allemand par J.-G. Russwurm; Hambourg, 1824, in-4°; et par J.-H.-B. Lübke, Leipzig, 1836, in-8°; en français par Nic. Perrin d'Ablancourt; Paris, 1660, in-12; et par M. Ricaut; Lyon, 1823, in-8°.

L. J.

Saint Jérôme, *De Viris illustribus*, 53; *Epistolae Magnum*; *Apol. ad Pamph. Epitaph. Nepot.* — tance. *Dir. Instit.* 1, 9; V, 1. — Balduinus, *Dissert.* en tête de son édition. — J.-D. van Hoven, *Epistola ad Gerh. Mann*, dans l'édition de Lindner. — H. Meier, *Comment. Minucio Felice*; Zurich, 1824, in-8°. — Dupin, *Bibliocl.* vol. 1, p. 117. — Funecius, *De Ling. Lat. vegeta salute*, X, 10-16. — Le Nourry, *Apparat. ad Bibl. Patr.* vol. II. — Schroeck, *Kirchengeschichte*, vol. III, p. 1. — Schönemann, *Bibl. Patr. Lat.*, III. — Bæhr, *Gesch. der Römisch. Litt. Suppl.* Band II Abtheil. 13-14. — Guillon, *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église*, t. II, p. 117.

MINUT (*Gabriel* DE), littérateur français né à Toulouse, vers 1520, mort à Castéra, dans le département de Saint-Gaudens, dans les premiers mois de l'année 1587. Issu d'une famille originaire de Milan, il était fils de Jacques de Minut, qui mourut le 6 novembre 1536, premier président du parlement de Toulouse. Conduit à Paris à l'âge de quinze ans, il étudia la jurisprudence, la philosophie, la médecine et la théologie. Reçu docteur en droit, il devint successivement maître des requêtes de Catherine de Médicis et gentilhomme ordinaire de la chambre. De 1552 à 1560, il fut sénéchal de Rouergue, et se retira dans sa terre de Castéra. On a de lui : *Morbis Gossu infestantis salubris curatio et sancta medicina, hoc est malorum quæ intestini crudeleque Gallorum bellum inflammant, remedium*; Lyon, 1587, in-8°; — *De la Beauté, discours divers, pris sur deux fort belles façons de parler, desquelles l'Hebreu* le

*Grec usent : l'hébreu טוב ( tob ) et le grec καλὸν κάγαθόν, voulans signifier que ce qui est naturellement beau est aussi naturellement bon ; avec la Pavle-Graphie, ou Description des beautés d'une dame Tholosaine, nommée la Belle-Pavle ; Lyon, 1587, in-8°. Bien que le style en soit assez vil, et que l'on y rencontre parfois des traits un peu libres, ce traité fut, comme le précédent, publié par l'abbesse Charlotte de Minut. La Paule-Graphie forme une œuvre des plus curieuses et des plus amusantes ; les apps, même les plus secrets, de la belle Toulousaine, y sont décrits, que l'on nous passe l'expression, avec la plus savante minutie ; — Dialogue ou soulagement et consolation de tous les affligés ; interlocuteurs : Gabriel, malade patient, et Blaise, chirurgien agent ; Toulouse, in-4° ; — plusieurs pièces de vers ; — un livre de la Musique, resté manuscrit. Il se proposait de publier l'Histoire de France par Julien Tabouet, son ami, précédée de la Vie de l'auteur ; mais la mort ne lui en laissa pas le temps. Gabriel de Minut est lié avec les hommes les plus illustres de son époque ; Jules Scaliger lui adressa ses Dialogues, imprimés chez Vascosan, 1556, in-4°, sur les deux livres Des Plantes, qu'on a faussement attribués à Aristote, et du Bartas lui dédia son *Tranié*.*

H. FISQUET (de Montpellier).

La Croix du Maine et du Verdier, *Bibliothèques françaises*, tomes, I, II et V. — Du Mége, *Histoire des Institutions religieuses*, etc., de Toulouse. — *Biographie toulousaine*. — Ouvrages de Gabriel de Minut, *passim*.

**MINUTI (Mario)**, peintre de l'école napolitaine, né à Syracuse, en 1577, mort en 1640. Élève du Caravaggio, chez lequel il travailla à Rome et qu'il aida dans plusieurs de ses travaux, il imita sa manière, mais avec plus de grâce et de morbidesse dans les contours, moins de force et d'énergie dans le coloris. Il passa la plus grande partie de sa vie artistique à Messine, où il répandit sur toute la Sicile des ouvrages d'autant plus nombreux, que, si l'on en croit la tradition, il faisait exécuter par douze élèves des tableaux qu'il vendait comme siens après les avoir retouchés et signés. C'est ce qui explique l'infériorité relative de beaucoup de peintures exposées sous son nom. A Messine sont de ses meilleurs ouvrages, *Le Trépassé de Saint-Paul*, aux Capucins, et une *Madone*, aux Vernelles.

E. B.—N.

Hackert, *Memorie de' Pittori Messinesi*.  
**MINUTIANUS (Alexandre)**, littérateur et imprimeur italien, né à San-Severo, dans la Pouille, vers 1450, mort au commencement de 1522. Il vint de bonne heure à Venise, et suivit les cours de Georges Merula ; il ne tarda pas à se faire remarquer du célèbre professeur, qui s'attacha à lui et le choisit même souvent pour suppléant. Enfin, Barthélemi Calchi, premier secrétaire d'État du duc de Milan, ayant demandé à Merula un récepteur pour ses jeunes enfants, celui-ci désigna Minutianus, qui alla s'établir à Milan, dans

la maison de Calchi. Il conserva cette position jusqu'en 1489 ; à cette époque, la mort de François Pozzuolo (*Puteolanus*, en français Du Puits) laissa vacante une place de professeur dans les fameuses écoles palatines, et Minutianus l'obtint. Trois ans auparavant (1486), il avait publié à ses frais une bonne édition d'Horace, accompagnée des commentaires d'Acron et de Porphyryon ; et il travaillait alors à une édition de Tite Live, qui fut imprimée chez Uldéric Scinzenzeler et parut en 1495. L'intérêt qu'il portait à ses élèves lui fit naître l'idée d'une entreprise plus considérable encore ; il résolut de donner une édition, aussi complète que possible, des œuvres de Cicéron, dont les différents traités n'avaient jusque là été publiés que séparément. Guillaume Signere, imprimeur de Rouen, qui était venu avec son frère fonder une imprimerie à Milan, s'engagea, moyennant un prix fixé d'avance, à exécuter ce travail. Mais bientôt Minutianus, fatigué des lenteurs qu'apportaient les frères Signere dans l'accomplissement du marché, acheta leur imprimerie tout entière, et la fit transporter dans sa propre maison ; aussi la souscription du second volume des œuvres de Cicéron est-elle ainsi conçue : *Impressit Alexander Minutianus nono Kalendas decembres 1498, in inclitya civitate Mediolani*. Le premier volume porte le nom des frères Signere : on ne peut donc faire remonter plus haut que 1498 l'édition du traité *De Oratore*, qui fut imprimée par Minutianus, et qui est sans date ; or ce traité ayant été publié à Rome en 1466, par Sweinheim et Pannartz, c'est à tort que M. l'abbé Guillon a voulu donner à Minutianus l'honneur d'en avoir été le premier éditeur. Minutianus, lui-même nous le dit à la fin du volume, publia ce traité presque exclusivement pour ses élèves : *impressit ut adolescentes quos rhetoricis initiaret sacris, ob librorum inopiam non cessaret quin, eo interprete et duce, ad sacratissima hujus divinæ veritatis adyta penetrarent*. En revanche, Minutianus est bien le premier qui ait réuni en un seul corps d'ouvrage les écrits de Cicéron ; cette édition, qui forme 4 vol. in-fol., est devenue extrêmement rare ; il n'en existe plus que quelques exemplaires, dont deux sont à Paris, l'un à la Bibliothèque impériale, l'autre à la bibliothèque Sainte-Geneviève. On doit encore à Minutianus une édition de Suétone, *De claris Grammaticis*, qui est aujourd'hui perdue, et qu'on rapporte à l'année 1502 ; une édition de Tacite, imprimée en 1516, et copiée sur celle que Philippe Beroalde publiait alors à Rome par ordre de Léon X ; — *Lettres patentes de Louis XII données à Vigevano, le 11 novembre 1499* : on ne connaît qu'un seul exemplaire, qui est conservé dans les archives de Milan ; — *Georgii Merulæ Alexandrini Antiquitates Vicecomitum* ; — *Liber de Complexione*, par Pierre Arluns ; — les *Abrégés de Justin, de Florus, et de Sextus Rufus*. On ne

peut fixer avec certitude l'époque de la mort de Minutianus; mais le dernier ouvrage publié par lui portant la date de 1521, on peut supposer qu'il mourut au commencement de l'année suivante. Ses éditions sont toutes remarquables par la correction des textes et la beauté du papier et des caractères. Un de ses fils, nommé Vincent, publia, du vivant même de son père (1514), une édition de Térrence, à laquelle il joignit des commentaires; mais c'est le seul ouvrage auquel il ait attaché son nom.

Alfred FRANKLIN.

J. A. Sassi *Historia Litteraria Mediolanensis*. — Philippe Argellati, *Scriptorum Mediolanensium Acta*. — J. Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*. — A. Guillon, *Notice sur l'édition princeps du recueil des œuvres de Cicéron, et sur Alexandre Minutianus, dans la Bibliographie de la France*, année 1820, pages 317, 331, et 348. — Petit-Radel, Lettre sur le même sujet, dans le même recueil, page 406.

**MINUTOLI**, nom d'une famille italienne, originaire de Florence, établie à Lucques, au quatorzième siècle, et dont Bayle dans son *Dictionnaire* a surfait quelque peu l'importance et l'illustration. Les plus célèbres personnages de cette maison sont :

**MINUTOLI (Jacques)**, prélat italien, né en 1434. Avant d'être promu à l'évêché d'Agde, il fut l'un des commissaires du saint-siège dans la guerre contre Robert Malatesta, seigneur de Rimini, et se conduisit avec tant de prudence et de courage qu'il réduisit à l'obéissance toute l'Ombrie. Ces succès lui valurent, mais non pas immédiatement, la place de secrétaire de la pénitencerie apostolique, que lui accorda Paul II. Il ne jouit pas d'une moindre faveur auprès de Sixte IV, qui le fit gouverneur de Spolète et lui donna l'évêché de Nocera. Ce prélat étant venu en France à la suite du cardinal légat La Balue, Louis XI, qui eut occasion de l'apprécier, réussit à se l'attacher et en fit son agent ou procureur général auprès du saint-siège. En 1476, sur la demande de ce roi, Minutoli fut transféré de Novare à Agde. Il fit partie, en qualité d'orateur et conseiller, de l'ambassade envoyée au sénat de Venise pour l'engager à se joindre à la pacification de l'Italie. En 1477, Louis XI l'envoya administrer par interim l'évêché de Cambrai, ville dont il s'était emparé. Il existe dans les registres du chapitre métropolitain une curieuse lettre de créance de Louis XI, tout à fait inédite, adressée aux dignitaires de l'église de Cambrai, où le roi Louis recommanda avec force menaces de prêter appui à son orateur, ainsi qu'il qualifie Minutoli. Cette haute protection ne l'empêcha point, quoiqu'il administrât d'ailleurs son diocèse avec équité, d'être en butte aux brocards et à un mépris du peuple cambrésien, qui s'obstinait à l'appeler évêque *Maraffiné*. Ce qui lui avait valu cette injurieuse dénomination était l'amitié qu'il punissait à Maraffin, créature du roi, établi par lui gouverneur de Cambrai, et qui était devenu odieux à juste titre à tous les habitants. Louis XI, ayant été contraint dans la

suite d'abandonner son prétendu droit d'occuper les villes de l'empire qui étaient à sa convenance, rendit Cambrai à son légitime possesseur, ce qui mit fin à la mission de Minutoli. Dans la *Gallia Christiana* on affirme que Minutoli mourut en France; mais on ne précise pas l'époque.

J.-P. FABER.

Bayle, *Dict.* — *Gallia Christiana*, VIII — Ughelli *Italia Sacra*. — Campanella, *Lettres à Genti d'Urbino*. — *Epistolarum Virorum*. — Documents inédits.

**MINUTOLI (Vincent)**, littérateur suisse, né à Genève, mourut en 1710. D'abord ministre de la religion réformée en Hollande, il quitta ce pays pour se rendre à Genève, où il fut nommé professeur d'histoire et de belles-lettres à l'académie de cette ville, en 1681, un an après avoir été réintégré dans sa fonction de pasteur. Il se lia d'une étroite amitié avec Bayle, auquel il fournit le mémoire sur la famille Minutoli. Il fut l'ami aussi du célèbre Spon, auquel il consacra une notice dans les *Nouvelles de la République des Lettres* de Bayle (juin 1686). On a de lui en outre : *Histoire de l'embarquement de Paul du Rhône*; Genève, 1670, in-12; — *Dissertation sur un monument trouvé dans le Rhône*, 1678; — diverses *Relations de voyages*, traduites du hollandais; — *Vie de Galeace Caraccioli*; 1681, in-12; trad. de l'italien; — *Journé de Just Colier*; 1672, in-12; trad. de l'allemand. Il avait commencé en 1693 une publication périodique sous le titre de *Depêches du Parnasse ou gazette des savants*, dont il n'a paru que cinq numéros : une contrefaçon que l'on envoie à Lyon lui enlevant ses abonnés, il se vit forcé de renoncer à son entreprise.

J.-P. F.

Bayle, *Dict.* — *id.*, *Nouvelles de la République des Lettres*. — Senebier, *Hist. Littéraire de Genève*.

**MINUTOLI (Henri, baron DE)**, militaire archéologue allemand, né à Genève, le 12 mai 1772, mort en 1846. Entré de bonne heure dans l'armée prussienne, il fut par la suite nommé professeur à l'école des Cadets de Berlin, devint gouverneur du prince Charles, et reçut le grade de général major. Ses connaissances archéologiques lui valurent d'être chargé de la direction de l'expédition scientifique envoyée en 1820 en Égypte par le gouvernement prussien. Accompagné de Liman, Ehrenberg, Hemprich et Schlegel (voy. ces noms), il pénétra jusqu'à Assuan, recueillit un grand nombre d'objets d'antiquité et d'histoire naturelle, dont une partie périt avec le navire qui les transportait en Allemagne; le reste fut placé au musée de Berlin. De retour dans cette ville au mois d'août 1822, il fut nommé bientôt après membre de l'Académie des Sciences. Il passa les dernières années de sa vie en Suisse. On a de lui : *Betrachtungen über die Kriegskunst* (Considérations sur l'Art de la Guerre); Berlin, 1816; — *Reise zu dem Tempel des Jupiter Ammon und nach Oberägypten* (Voyage au temple de Jupiter Ammon et dans la haute Égypte); Berlin, 1824-1827, 2 vol. in-4<sup>o</sup> au

lanches; — *Beiträge zu einer Biographie Friedrich Wilhelms III* (Documents pour la biographie de Frédéric-Guillaume III); Berlin, 1843; — *Militärische Erinnerungen* (Souvenirs d'un Militaire); Berlin, 1845.

Sa femme, née comtesse de SCHOULEMBOURG, qui l'a accompagné pendant son voyage, a écrit des *Souvenirs d'Égypte*, publiés en 2 vol. in-18; Paris, 1826, par les soins de sa belle-sœur.

*Conversations-Lexikon. — Zeitschrift für Kriegswissenschaften* (année 1847).

\* **MINUTOLI** (*Jules*, baron DE), homme d'État et publiciste allemand, fils du précédent, né à Berlin en 1805. Nommé en 1846 directeur de police à Berlin, il donna sa démission après la révolution de 1848, et devint en 1851 consul général de France en Espagne et en Portugal. On a de lui : *Ueber das Römerrecht auf dem linken Rheinufer* (Le Droit romain sur la rive gauche du Rhin); Berlin, 1831; — *Ueber das Straf- und Besserungssystem Europas* (Le système de Pénalité et de correction en Europe); Berlin, 1843; — *Ueber die Zustände Berlins im 15 Jahrhundert* (L'État de Berlin au quinzième siècle); — *Spanien und seine fortschreitende Entwicklung* (L'Espagne et son développement progressif); Berlin, 1852; — *Die Canarischen Inseln, ihre Vergangenheit und Zukunft* (Les îles Canaries, leur passé et leur avenir); Berlin, 1854; — *Portugal und seine Colonien im Jahre 1854* (Le Portugal et ses colonies en 1854); Stuttgart, 1855. O.

*Conversations-Lexikon.*

**MINZOCCHI** ou **MENZOCCHI** (*Francesco*), peintre de l'école bolonaise, né à Forlì, vers 1600, mort en 1574. Il fut surnommé *il Vecchio S.-Bernardo*, parce que sa demeure était voisine de l'église consacrée à ce saint. Fils de Sebastiano Minzocchi, plus connu par une *Histoire de Forlì* que par ses peintures, il étudia dans sa patrie les ouvrages du Palmezzani. C'est à cette époque que datent ses premiers tableaux, un dessin un peu maigre, tels que *Le Christ au tombeau* des Carmes déchaux de Forlì. Le jeune homme étant venu dans cette ville décorer la chapelle de San-Francesco, Minzocchi s'attacha à lui, et ne cessa de l'aider dans ses travaux jusqu'à sa mort, arrivée en 1551. Ce dévouement ne l'empêcha pas dans un voyage à Venise de se passionner pour la manière du Pordenone, de fréquenter quelque temps son école et de s'efforcer de l'imiter. Sous l'inspiration de ces vieux maîtres, il changea sa manière, et se forma un style correct, gracieux, animé, plein d'expression et de vérité. Parmi les œuvres les plus précieuses de Minzocchi, on compte : deux fresques qui décorent le transept de droite de la basilique de Lorette, *Le Sacrifice de Melchisédech* et *La Chute de la Manne*, grandes compositions où l'on trouve un contraste saisissant entre la majesté et la noblesse de Moïse et

de Melchisédech et l'expression simple et vulgaire du peuple qui les entoure; — à Forlì, *Le Père Éternel dans une gloire et au-dessous plusieurs saints*; une *Assomption* (1540); *Les trois Fleuves du Paradis terrestre*; une belle *Sainte Famille*; *La Vierge, saint Joseph, saint Jacques et saint André*; *Le Christ sur la croix, avec saint Nicolas de Bari, saint Jérôme, saint Étienne et saint François*; enfin, dans une salle du couvent appartenant à l'église de Santo-Biagio quelques fresques en mauvais état : les *Marie*, et *Saint Jérôme*, avec cette signature : *F. Sancti Bernardi P. Foroliviensis MDXXXII*. Pendant son séjour à Venise, Minzocchi avait peint pour le patriarche Grimani quatre sujets de l'*Histoire de Psyché*, que l'on admire encore dans le palais de cette famille. Minzocchi tint école dans sa patrie, et outre ses deux fils, *Sebastiano* et *Pietro-Paolo*, il compta parmi ses élèves Federico Barocci d'Urbino. Il modelait en stuc avec quelque talent. Un portrait de lui a été gravé en 1585 par Mercuriale Varini. E. B.—N.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Oretti, *Memorie*. — Scannelli, *Microcosmo della Pittura*. — Lanzi, *Storia*. — Baldinucci, *Notizie*. — Gianuzzi, *Descrizione della santa Casa di Loreto*. — G. Casali, *Guida di Forlì*.

**MINZOCCHI** (*Sebastiano*), peintre italien, fils du précédent, vivait vers 1575. Il n'égalait pas son père; sa manière est ancienne; un tableau qu'il avait peint en 1593 pour l'église Saint-Augustin eût pu être attribué à un maître d'une époque bien plus reculée. On ne connaît de lui qu'un seul tableau, à Forlì, un *Christ sur la Croix* (1580). E. B.—N.

Lanzi, *Storia*. — G. Casali, *Guida di Forlì*.

**MINZOCCHI** (*Pietro-Paolo*), stucateur et peintre italien, frère du précédent, né à Forlì, vivait vers 1580. Son style est naturel, ses inventions sont abondantes, mais communes, et leur exécution est généralement d'une grande faiblesse. Il faut sans doute en accuser sa fécondité extrême. Marchesi raconte qu'il peignit toute la voûte de l'église des Jésuites, aujourd'hui supprimée, et trente-six lunettes dans les cloîtres des Mineurs Observantins de Santo-Girolamo, fresques dont il reste peu de chose. Beaucoup d'autres de ses ouvrages existent encore à Forlì : *La Madone et plusieurs saints de l'ordre des Dominicains*; *La Vierge avec saint Mercuriale et saint Valérien*; *Saint Jean enfant avec un dévot en prières*; *La Vierge apparaissant à saint François avec une vue de Forlì*, tableau peint sur soie en 1576; *Le Christ bénissant la Charité* (1578); le *Baptême de Jésus-Christ*; et *L'Annonciation*. Dans l'art de la plastique, il fut un des plus habiles de son temps, et sa réputation le fit appeler à Florence en 1565 pour exécuter une partie des stucs si élégants qui décorent le *Cortile* du Palais Vieux. Une inscription placée dans ce cortile lui donne par erreur le nom de *Minocci*, ce qui a fait croire à tort à plusieurs historiens que l'auteur

de ces stucs était un artiste différent de Minzocchi.

E. B.—N.

Viviano Marchesi, *Vitæ Virorum illustrium Foroliviensium*. — Lanzi, *Storia*. — Ticozzi, *Dizionario*. — G. Gasali, *Guida per la città di Forlì*. — Fantozzi, *Nuova Guida di Firenze*.

**MINZONI** (*Onofrio*), poète italien, né le 25 janvier 1734, à Ferrare, où il est mort, le 30 mai 1817. Élevé chez les Jésuites, il se fit prêtre, enseigna la philosophie à Venise, et prêcha avec succès dans les principales villes d'Italie. Nommé en 1780 chanoine à Ferrare, il y passa le reste de sa vie. En 1783 ses compatriotes firent frapper une médaille en son honneur. Minzoni s'est fait comme poète une réputation considérable en Italie. Il a peu écrit : son principal titre de gloire est un volume de sonnets (*Sonetti*; Venise, 1794, in-8°), réimprimé pour la treizième fois en 1821, à Ferrare. Comme le Dante et l'Arioste, ses auteurs favoris, il a souvent de la profondeur dans la pensée et de l'énergie dans l'expression; dédaigneux de la forme, il n'emprunte rien à cette versification, aussi vide que brillante, qu'on assimilait trop aisément, au dernier siècle, à la poésie véritable. On lui a reproché de manquer de sentiment. P.

*Memorie di Letteratura*, XIII; Modène, 1828. — Tibaldi, *Biog. degli Italiani illustri*, I, 76.

**MIO** (*Giovanni de*), dit *Fratina*, peintre de l'école vénitienne, vivait en 1556. On le croit né à Vienne et élève du Maganza. Tenu en grande estime par ses contemporains, il fut appelé à Venise pour décorer la grande salle de la bibliothèque de Saint-Marc en concurrence avec le Padovanino, le Schiavone, G.-B. Zelotti, le Pordenone et Paul Veronèse; il a représenté au plafond *La Nature féconde devant Jupiter et La Religion*. E. B.—N.

Zanetti, *Della Pittura Veneziana*.

**MIODUSZEWSKI** (*Michel-Martin*), littérateur polonais, né vers 1800. Il appartenait à la congrégation de la Mission, et a publié un *Livre de Chants* et un recueil de *Noëls* polonais anciens et modernes. Son Livre de Chant (*Spiewnik*), Krakow, 1838, in-8°, a reçu plusieurs suppléments; Leipzig, 1842-1853 et 1854. Ses *Noëls* avec musique, auxquels on a ajouté plusieurs mélodies populaires, ont été publiés à Cracovie en 1843, et sans musique à Leipzig en 1853. C'est une des plus touchantes œuvres qui aient été inspirées par l'amour de la patrie.

P<sup>ce</sup> A. GN.

Sowinski, *Les Musiciens polonais et slaves*.

**MIOLLIS** (*Sextius-Alexandre-François*, comte), général français, né à Aix (Provence), le 18 septembre 1759, mort dans la même ville, le 18 juin 1828. L'un des seize enfants de Joseph-Laurent Miollis, conseiller à la chambre des comptes d'Aix, il entra, en 1772, dans le régiment de Soissonnais-infanterie, y devint sous-lieutenant en 1779, et partit aussitôt pour l'Amérique. Blessé d'un éclat de bombe au siège d'York-Town (1781), il obtint à son retour le grade

de capitaine (1789). Partisan de la révolution ses compatriotes l'éluèrent lieutenant-colonel du 3<sup>e</sup> bataillon des Bouches-du-Rhône. Le 30 septembre 1792, il entra à Nice avec un corps de troupes, se porta le lendemain sur Villefranch et battit complètement les Piémontais. L'année suivante, en passant à Antibes, il sauva par fermeté les victimes dévouées à la mort, à suite des événements du 31 mai 1793, et contribua à rétablir la tranquillité dans le Var. Quelques autres actions d'éclat lui valurent le grade de général de brigade (25 février 1794). C'est en cette qualité qu'il combattit à Dego et Mondovi; mais il s'illustra surtout pendant le siège de Mantoue (1796 et 1797), où il défendit avec une poignée de braves le faubourg de Saint-Georges contre les troupes autrichiennes commandées par le général Provera, dix fois plus considérables que les siennes. Vainement il fut sommé de se rendre; il manœuvra avec tant d'habileté qu'il prit l'offensive, et parvint à obliger le général autrichien à capituler avec sa division forte de cinq mille hommes. Ce fait d'armes fut mis à l'ordre du jour de l'armée, et valut au général Miollis le commandement de Mantoue (février 1797). La sagesse de son administration, le vif intérêt qu'il prêtait aux arts, aux lettres et aux sciences, son désintéressement de sa conduite, tout concourut à lui mériter l'affection générale. Il fit convertir un marais infect en une place agréable, à laquelle il donna le nom de place Virgilienne; son centre fut élevé un obélisque en l'honneur de l'illustre poète latin, qui fut inauguré le 15 octobre 1797. Après le traité de Campo-Formio Miollis continua de servir avec distinction dans l'armée d'Italie. Forcé d'évacuer Gènes, ce fut lui que Masséna chargea d'opérer la remise de la place aux troupes anglo-autrichiennes. Après avoir lutté longtemps avec succès contre les entreprises d'un grand nombre d'insurgés toscans soutenus par les Autrichiens, Miollis, menacé par une nouvelle armée de seize mille hommes, marcha contre eux à la tête de trois mille soldats seulement, repoussa leur avant-garde à Sar Donato, culbuta une colonne de six mille hommes d'infanterie, la poursuivit dans le plus grand désordre jusqu'à Sienna dont il fit briser les portes, les coups de canon, et traverse la ville en revenant tout ce qui cherche à s'opposer à sa marche victorieuse. Deux ans après, ayant émis un vote négatif à la proposition du consulat à vie il fut mis en non-activité, le 23 septembre 1800 puis chargé d'aller organiser et discipliner les troupes coloniales réunies à Belle-Île en mer. Nommé de nouveau gouverneur de Mantoue, le 28 août 1805, il y fit reconstruire l'obélisque élevé en l'honneur du chantre d'Énée, et profita d'un court séjour à Ferrare pour faire transférer aussi avec pompe les cendres de l'Arioste à l'université de cette ville. Enfin, Vérone lui donna la restauration de son cirque, l'un des monu-

ments les plus intéressants et les plus remarquables de l'antiquité romaine. Il prit quelque temps après possession de l'État de Venise, passa de là à l'armée de Dalmatie, devint gouverneur de Livourne (19 décembre 1807), et bientôt après gouverneur de Rome et des États de l'Église. Dans la position délicate où le général français se trouva placé, lors des différends qui s'élevèrent entre Pie VII et Napoléon, il sut se conserver toujours l'estime du peuple romain, et le pape lui sut bon gré de la modération avec laquelle il usa de son autorité dans ces mesures politiques ordonnées contre lui par l'empereur. De retour en France en 1814, Miollis fut chargé par Louis XVIII du commandement de la division militaire de Marseille, et gagna vainement en mars 1815 de s'opposer à la marche de l'empereur revenant de l'île d'Elbe. Pendant les Cent jours il obtint le gouvernement militaire de Metz, et fut enfin mis à la retraite le 4 septembre 1815. Retiré des affaires publiques, il retourna dans son pays natal, où, malgré son âge et quelques infirmités occasionnées par de nombreuses blessures, il vivait comme au milieu des camps, c'est-à-dire dans un exercice continu et avec un genre de vie très-frugal. Il mourut subitement, d'une chute faite au moment où il allait monter en voiture pour se rendre à Paris. Son nom est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

**MIOLLIS** (*Charles-François - Melchior-Bienvenu*), frère du précédent, prêtre français, né à Aix, le 19 juin 1753, mort dans la même ville, le 27 juin 1843. Ordonné prêtre en 1777, à Carpentras, il émigra pendant la révolution, et devint en 1804 curé de Brignoles. Un décret du 28 août 1805 l'appela à l'évêché de Digne. Il assista en juin 1811 au concile national de France réuni à Paris, fut un des évêques qui s'opposèrent aux prétentions de l'empereur, et donna sa démission, le 31 août 1838. Outre de nombreux mandements et des lettres pastorales, il a laissé en manuscrit un ouvrage considérable de 8 vol. in-8°, qui offre une étude approfondie de *Rome ancienne et de Rome moderne*.

Son frère, **MIOLLIS** (*Honoré-Gabriel-Henri-Arnon de*), né à Aix, mort à Paris, le 10 décembre 1830, âgé de soixante-douze ans, fut régent du Finistère (25 mars 1810). H. FISQUET.

*Revue encyclopédique*, 1838. — *Fastes de la Légion d'Honneur*. — *Docum. partic.*

**MIONNET** (*Théodore-Edme*), numismate français, né le 10 septembre 1770, à Paris, où il est mort, le 5 mai 1842. Après avoir terminé ses études au collège du Cardinal Le Moine, il passa à l'École de Droit, et fut reçu avocat en 1789. Forcé bientôt après de partir pour l'armée, il gagna une maladie de peau à laquelle, malgré l'efficacité des remèdes employés, il attribuait une partie des souffrances qui l'affligèrent dans la suite. Revenu à Paris, il fut attaché aux bureaux de l'Instruction publique, et il obtint enfin un

congé définitif. De bonne heure il avait pris un goût particulier pour les médailles, et il se vit encouragé par Bertinazzi, l'ancien *Carlin* de la Comédie italienne, M. d'Haumart, riche amateur, et l'abbé Barthélemy. Sur la recommandation de ce dernier, il fut admis au Cabinet des Médailles. Chargé de faire le catalogue, il s'occupa d'abord d'une classification régulière. Il fit aussi une collection d'empreintes des plus belles médailles, en moula lui-même environ vingt mille, en fit les creux en plâtre, et eut chez lui un atelier dans lequel il tira des empreintes en soufre qui, vendues à des prix modiques, se répandirent dans toute l'Europe. En 1806 il commença le *Catalogue descriptif des médailles grecques et romaines*, recueil le plus complet qui ait paru en ce genre, et qui l'occupait pendant plus de trente ans. Deux fois la faiblesse de sa santé le força de suspendre ces travaux. Il voyagea en Italie, où d'utiles recherches lui procurèrent des pièces rares, et où il fut mis au nombre des membres des principales sociétés savantes. Mionnet n'était encore que conservateur-adjoint, lorsque l'Académie des Inscriptions l'admit dans son sein, le 5 mai 1830. Il a publié : *Catalogue d'une Collection d'empreintes de soufre de médailles grecques et romaines*; Paris, 1800, in-8°; — *Description des médailles antiques, grecques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation*; Paris, 1806-1813, 6 vol. in-8° et 1 vol. de planches; les tomes VI, VII et VIII, 1835-1837, in-8°, avec 9 planches; *Supplément*, 1819-1833, 6 vol. in-8°, avec pl. L'ouvrage suivant forme une addition à celui-ci : *De la Rareté et du Prix des Médailles romaines, ou recueil contenant les types rares et inédits des médailles d'or, d'argent et de bronze frappées pendant la durée de la république et de l'empire romain*; Paris, 1815, in-8°; 3<sup>e</sup> édit., 1847, 2 vol. in-8°, avec 40 pl. Ce dernier ouvrage, malgré son grand succès, dû surtout à l'utilité dont il est pour les amateurs, est cependant inférieur aux précédents sous le point de vue scientifique, parce qu'au lieu d'avoir continué à suivre l'ordre chronologique, l'auteur a rangé les médailles dans l'ordre alphabétique des légendes; — *Atlas de Géographie numismatique, pour servir à la description des médailles*, dressé par M. H. Dufour; Paris, 1839, in-4°, avec 7 pl. Mionnet ne trouvant pas sur les cartes de géographie ancienne les villes qui avaient frappé monnaie mentionnées dans sa nomenclature méthodique, voulut remédier à cet inconvénient, en faisant dresser, sous sa direction, cet atlas spécial, où les cartes donnent la nomenclature, l'emplacement des villes nommées dans les volumes qu'il a publiés, et celles dont on a retrouvé les noms sur des médailles nouvellement découvertes; — *Poids des médailles grecques, d'or et d'argent, du Cabinet royal de France, désignées*

par le numéro d'ordre de la Description des médailles antiques grecques et romaines, etc. 1839, in-8°. L'auteur y indique le poids des médailles comme un moyen de distinguer les vraies des fausses. Les tables numériques que cet ouvrage renferme peuvent servir aussi à ceux qui veulent approfondir les systèmes monétaires et financiers des peuples anciens. G. DE F.

Walckenaer, *Notice dans les Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, XVI, 1850. — Dumersan, *Biogr. Numismatique*, mai 1842.

\* **MIOUCEC DE KERDANET** (*Daniel-Louis-Mathurin O.*), biographe français, né en 1793, à Lesneven (Finistère). D'une ancienne famille bretonne, il fut reçu docteur en droit, pratiqua le barreau à Brest, et fut, sous la Restauration, bibliothécaire de la ville de Rennes. On a de lui un recueil biographique, intitulé *Notices chronologiques sur les écrivains de la Bretagne depuis le commencement de l'ère chrétienne*, Brest, 1818, in-8°, où l'on trouve d'utiles renseignements; — *Vie de Bertrand d'Argentré*; Rennes, 1820, in-8°; — *Histoire de la Langue des Gaulois et par suite de celle des Bretons*; Rennes, 1821, in-8°; — plusieurs mémoires et notices historiques. K.

Quérand, *La France Littéraire*.

**MIOSENS.** Voy. ALBRET.

**MIOT** (*André-François*), comte de MELTRO, homme d'État et érudit français, né à Versailles, le 9 février 1762, mort à Paris, le 5 janvier 1841. Il entra très-jeune dans l'administration militaire, et devint promptement chef de bureau. A l'âge de vingt-six ans, il fut envoyé en qualité de commissaire des guerres au camp d'exercice formé à Saint-Omer. Il y remarqua le mécontentement que faisaient naître dans les troupes les efforts maladroits de quelques officiers généraux pour les soumettre à la tactique et à la discipline prussiennes, si antipathiques à l'esprit français, et jugea avec sagacité l'influence fâcheuse que ce mécontentement devait produire plus tard. De retour à Versailles après une courte absence, il vit se développer l'effervescence des opinions et des passions qui annonçaient le triomphe prochain de réformes sérieuses. Par ses idées et son éducation, le jeune Miot appartenait à cette cause, mais avec intelligence et mesure; par sa position, il était simple spectateur du grand mouvement politique qui commençait. Mais on voit dans ses *Mémoires* quelles étaient alors ses impressions. Ami sincère de la royauté, mais convaincu de la nécessité de grandes réformes, il déplore d'autant plus les fautes et la résistance, souvent intempestive, de la cour, qu'il en prévoyait le danger pour elle et pour la France. Après le 6 octobre, le siège du gouvernement ayant été transféré de Versailles à Paris, Miot, toujours attaché aux bureaux de la guerre, dut aussi aller s'y établir. Dans le cours des trois années qui s'écoulèrent jusqu'à la chute de la monarchie, il fit partie

du club des Feuillants, c'est-à-dire des constitutionnels modérés, bien qu'il y assistât rarement, et il fut promu à l'emploi de chef de division. Les fréquents changements de ministères n'avaient point entravé son zèle. Il sembla d'abord que la catastrophe du 10 août dut briser, et même entraîner pour lui les plus graves conséquences. Il fut en effet compris dans la proscription qui frappa plusieurs employés de son administration; l'ordre fut donné de l'arrêter et de le conduire dans les prisons, où l'aurait trouvé les égorgés de Septembre. Heureusement pour lui, ce jour même il était sorti de Versailles voir sa femme et sa fille, de sorte qu'il était inquiet. Les agents chargés du mandat d'arrêt le trouvèrent absent. Miot, informé de leur visite, se cacha quelque temps, puis accepta un poste obscur de contrôleur dans l'administration des convois militaires; et le général Beurnot, un ami de Dumouriez, étant arrivé au ministère de la guerre, Miot fut rétabli dans son emploi de chef de division. Mais les vicissitudes du temps étaient un sujet fréquent d'anxiété et de danger; il saisit l'occasion de quitter sans éclat le ministère de la guerre. Le nouveau ministre (Deforgues des Affaires étrangères lui ayant proposé la place de secrétaire général, Miot se hâta d'accepter ces fonctions nouvelles. Il y trouva des collègues dont quelques-uns arrivèrent plus tard à de hauts postes éminents. Son chef, chose remarquable pour cette époque de terreur, donnait de grands dîners au ministère, et y réunissait, à défaut de diplomates étrangers, beaucoup de membres importants de la Convention. Miot y assistait assez souvent, et c'est là qu'il eut occasion de voir et d'entendre causer Danton, Lacroix, Fabre d'Églantine, Camille Desmoulins et Robespierre. On juge qu'avec ces terribles convives il était attentif à garder un profond silence. Après la condamnation de Danton et de ses amis, le protecteur de Miot fut éloigné. Les ministères furent remplacés par des commissions exécutives. Le nouveau commissaire des relations extérieures était un obscur individu, nommé Bichot, ancien maître d'école dans une petite ville du Jura. « Son ignorance, ses manières ignobles, sa stupidité surpassaient, dit Miot, tout ce qu'on peut imaginer. On ne le trouvait jamais dans son cabinet, et quand il était indispensable de lui faire donner sa signature, il fallait aller lui arracher au billard du café Hardy, où il passait habituellement ses journées. » Cet étranger, si nul pour les affaires, n'avait d'activité que pour seconder les fureurs du parti jacobin. Il dénonça comme modérés Miot et trois de ses collègues. Le comité de sûreté générale venait de lancer un mandat d'arrêt lorsque la révolution du 9 thermidor éclata. Peu après Miot fut nommé commissaire des relations extérieures. Pendant les dix-huit mois qu'il avait passés à ce ministère comme secrétaire général, il avait étudié avec soin la science



et l'histoire de la diplomatie. Il rétablit l'ordre dans le service, et suivit avec habileté et sagesse les négociations avec les pays qui s'étaient rapprochés de la France. Mais les plus importantes ne passaient point par le ministère même : le comité de salut public se les était réservées. La position de Miot était donc loin l'avoir l'importance d'un ministre ordinaire : il désira l'échanger contre un poste d'envoyé au dehors. On lui offrit le choix entre la légation des États-Unis et celle de Toscane : il préféra Florence (1795). De violents préjugés dominaient alors dans les cours étrangères. On ne pouvait se persuader que les envoyés de cette Convention qui avait fait frissonner d'horreur et d'effroi l'Europe entière pussent être des hommes civilisés. « Les bruits les plus étranges, dit Miot, m'avaient précédé à Florence. On s'attendait à voir une espèce de sauvage vêtu d'une manière extraordinaire, ne se servant que du plus grossier langage, n'ayant aucune idée des convenances sociales et disposé à les heurter avec candale. » Il parvint aisément à dissiper les premières impressions ; mais il lui fut bien plus difficile de faire accepter le gouvernement qu'il représentait. Le cabinet de Florence, le plus porté, cause de sa position, à ménager la France, mais forcé aussi de ménager l'Angleterre, et uni à l'Autriche par des liens étroits, donnait souvent des motifs de plaintes légitimes. Il était encouragé par le peu de succès que nos armes, victorieuses ailleurs, avaient obtenu du côté des Alpes. Les rapides victoires du général Bonaparte, Montenotte, Millesimo, Diego, Mondovi étonnèrent Miot, et lui firent pressentir la grandeur du rôle qu'allait jouer le nouveau général. Il eut avec lui une entrevue à Brescia. Le motif de ce voyage était de lui présenter un envoyé napolitain qui, au nom de son gouvernement éphémère, venait solliciter une suspension d'hostilités. Ce point réglé, les affaires de la péninsule et la politique du Directoire furent mises sur le tapis. Bonaparte y laissa percer ses hautes pensées et ce besoin d'action indépendante qui le dominait. Un armistice avait été accordé à la cour de Rome. Miot fut chargé par le général Bonaparte d'aller à Rome pour assurer l'exécution des arrangements. Malgré ses préventions contre le saint-siège, il porta dans cette mission des égards et une convenance dont les représentants de la république ne donnaient pas alors toujours l'exemple. Mais les négociations traînèrent ; Miot retourna à Florence, et peu après eut sa nomination de ministre plénipotentiaire en Piémont. Avant d'en prendre possession, il fut chargé par le Directoire, comme commissaire extraordinaire, de recevoir la soumission de la Corse, que les Anglais venaient d'être forcés d'abandonner, d'y rétablir l'ordre et d'y calmer les animosités de parti. Cette tâche n'était pas aisée ; mais la force de prudence et de fermeté il parvint en

cinq mois à réprimer partout l'anarchie, à organiser l'administration et à rétablir, en grande partie, l'ordre et la paix (1797). Ce fut pendant cette mission qu'il connut Joseph Bonaparte, et que commença à se former entre eux une liaison qui devait avoir une grande influence sur le reste de sa carrière. De retour sur le continent de l'Italie, il trouva les préliminaires de Leoben déjà signés, et le général Bonaparte à Milan dans tout l'éclat de sa gloire et de sa puissance. La mission de Miot à Turin se passa en pénibles froissements. Les agents secrets du Directoire cherchaient à exciter en Piémont des mouvements séditieux dans le sens républicain. L'esprit sensé et modéré de Miot les désapprouvait. Dans son sincère désir de sauver le gouvernement piémontais, il avait essayé de l'éclairer sur le danger des répressions sanglantes et exagérées qu'il opposait aux tentatives de ses ennemis intérieurs. Le cabinet de Turin, blessé de ces remontrances, demanda le rappel du ministre, et le Directoire, qui ne le trouvait pas assez favorable à ses projets révolutionnaires, accéda aux vues de cette cour. Le nouveau ministre qui fut accrédité auprès d'elle fit bientôt regretter celui dont on avait méconnu la bienveillance. Peu de mois après le roi de Piémont était réduit à se réfugier dans l'île de Sardaigne. Miot retourna donc en France, après une absence de près de trois ans, et y resta dans une sorte de disgrâce (avril 1798). Quelque temps après cependant on l'envoya en Hollande, avec une mission diplomatique déguisée sous l'apparence d'une négociation financière ; c'est là qu'il apprit la révolution du 18 brumaire. Miot vint siéger d'abord quelques mois au Tribunal, puis il fut appelé au conseil d'État, dont les attributions législatives et administratives avaient alors beaucoup d'importance. De toutes ses places, c'était celle qui convenait le mieux à ses goûts, à ses opinions, à son caractère franc et loyal. Ce ne fut donc pas sans une vive contrariété qu'il se vit enlever à cette existence pour une mission difficile et délicate (1801). Le premier consul, s'étant décidé à suspendre dans la Corse le régime constitutionnel et légal, que ne comportaient pas l'état sauvage du pays et la violence des factions qui le divisaient, le chargea de l'administrer pendant cette suspension. Mais bientôt dégoûté des intrigues qui s'agitaient en Corse et à Paris, Miot demanda à plusieurs reprises son rappel. Il ne l'obtint qu'au bout de dix-huit mois (novembre 1802), et reprit sa place au conseil d'État. Joseph, devenu roi de Naples, demanda et obtint qu'on mit le conseiller Miot à sa disposition pour l'employer dans ses nouveaux États (1806). A partir de ce moment et jusqu'aux derniers mois qui précédèrent la chute de Napoléon 1<sup>er</sup>, l'existence de Miot, étroitement liée à celle de Joseph, qu'il suivit de Naples à Madrid, devint presque étrangère à la France. Successivement ministre de la guerre et de l'intérieur à Naples, il eut la plus grande part

aux réformes qui introduisirent dans ce royaume les principes français. En Espagne, simple intendante de la maison du roi, il n'exerça pas sur les affaires une influence officielle et directe; mais il fut constamment le confident, le conseiller, quelquefois trop peu écouté, de Joseph, qu'il essaya vainement de décider à l'abdication, lorsqu'il fut devenu évident que l'invincible répugnance de la nation espagnole et les exigences de l'empereur ne rendaient ni possible ni honorable sa domination en Espagne. Miot revint en France avec Joseph, peu après la bataille de Vittoria (1813). Il reprit sa place au conseil d'État. Il fut témoin de cette crise suprême de l'empire, qui aboutit à la prise de Paris et à l'abdication de Fontainebleau. Fidèle à l'amitié qu'il avait pour Joseph, il suivit la régence à Blois, bien qu'il se fût vivement opposé au départ de Paris. Cette circonstance l'empêcha, après le rétablissement des Bourbons, d'être maintenu sur la liste du conseil d'État, où il ne demandait pas mieux que de rester. Mis ainsi à l'écart, Miot se rattacha sans difficulté en 1815 au régime impérial. Il rentra au conseil d'État, et fut même un des commissaires extraordinaires envoyés dans les départements avec la mission de changer les autorités civiles, d'encourager les fédérations de volontaires et de diriger ces forces sur les frontières menacées. Il eut en partage les départements de la douzième division militaire, dont La Rochelle était le chef-lieu. Là se trouvait un grand nombre de partisans des Bourbons et d'ennemis acharnés du gouvernement impérial. Miot ne se dissimulait pas que sa mission, rapidement accomplie, n'eût qu'assez peu de succès. A son retour, il eut avec Napoléon un entretien, où il fut frappé de l'air soucieux et du découragement de l'empereur. « Cette confiance, dit-il, qui jadis se manifestait dans ses discours, ce ton d'autorité, cette hauteur de pensée qui dominait dans ses paroles et dans ses mouvements, avaient disparu; il semblait déjà sentir la main de l'adversité, qui devait bientôt s'appesantir sur lui; déjà il ne comptait plus sur sa destinée. » La défaite de Waterloo vint peu après justifier ces tristes pressentiments. Elle produisit pour Miot de cruelles afflictions de famille. Son gendre, général, resta sur le champ de bataille; son fils y reçut une blessure mortelle. Il perdit donc à la fois dans ce grand désastre sa position, sa fortune, et ce qui devait consoler et soutenir sa vieillesse. Étranger désormais aux affaires publiques, condamné à la vie privée par son manque même de fortune, il se consacra tout entier à des travaux littéraires, qui lui ouvrirent en 1835 les portes de l'Institut. Le seul incident qui interrompit la monotonie de cette retraite fut un voyage qu'il fit en 1825 aux États-Unis pour y visiter Joseph Bonaparte. A son retour, il alla vivre pendant plusieurs années auprès de sa fille unique, mariée en Allemagne, et c'est là qu'il entreprit vers 1827 la traduction

de Diodore de Sicile, achevée seulement en 1838, faite principalement sur la traduction latine, car Miot n'était qu'un médiocre helléniste. Il revint à Paris en 1831, où son gendre, le général de Fleischmann, venait d'être nommé ministre plénipotentiaire du roi de Wurtemberg.

Les *Mémoires* qui a laissés, et qui n'ont été publiés qu'en 1858, sont du plus haut mérite pour le talent du récit, la franchise des jugements et la portée des appréciations politiques et morales. On y voit partout l'honnête homme et une haute intelligence. Voici les titres de ses travaux : *Histoire d'Hérodote, suivie de la vie d'Homère*, Paris, 1822, 3 vol. in-8°. Bien plus exact que celle de Larcher, elle est encore un rang honorable parmi les philologiques. — *Bibliothèque historique de Diodore de Sicile*, traduction française; Paris, 1835-1-38, 7 vol. in-3° avec tous les nouveaux fragments. — *Mémoire sur le consulat, l'empire et le roi Joseph*, Paris, 1858, 3 vol. in-8°. J. C.

Walckenaër, *Notice dans le Moniteur*, 27 oct. 1844. — *Mémoires du comte Miot*. — *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> avril 1839. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Éloge univ. et portat. des Contemp.*

**MIQUEL** (Antoine), médecin français, né à Béziers, le 6 mars 1796, mort dans la même ville le 17 juin 1829. Reçu docteur en 1818 à Montpellier, il se fit connaître par *La Médecine végée*, poème en quatre chants, Paris, 1819, in-8° et publia l'*Éloge de Parmentier*; Paris, 1821, in-8°; — *Traité des Convulsions chez les femmes enceintes, en travail et en couches*, Paris, 1823, in-8°; — *Lettres à un Médecin de province, ou exposition critique de la doctrine médicale de M. Broussais*; Paris, 1821, in-8°; 2<sup>e</sup> édit., corrigée et augmentée d'un *Lettre sur les variations de la médecine physiologique*; Paris, 1826, in-8°; — *Un Mot de réponse à un mot de critique de M. Broussais*; Paris, 1825, in-8°; — *Nouvelle Lettre à un Médecin de province, ou résumé des discussions qui ont eu lieu entre MM. Roch Bousquet, Casimir Broussais et Miquel sur la doctrine physiologique et sur la mortalité du Val de Grâce*, supplément à la 1<sup>re</sup> et à la 2<sup>e</sup> édit. des *Lettres à un Médecin de province*; Paris, 1828, in-8°. H. F.

*Journaux de Médecine*. — H. Flisquet, *Biog.* (inédit. de l'Hérault).

**MIR**, roi des Suèves d'Espagne, mort en 58. Ayant succédé en 569 à son père Théodemir, convoqua deux ans après le second concile de Brague, qui, présidé par saint Martin de Dumoy (voy. ce nom), régla divers points de la discipline ecclésiastique. En 572 il assembla les grands et les prélats du royaume pour faire procéder à une nouvelle division diocésaine du pays, rendue nécessaire par l'établissement de la métropole de Lugo. Attaqué trois ans après par Leuwigilde, roi des Goths, pour avoir envoyé des secours aux juifs révoltés de ce prince, il se hâta de conclure avec lui une trêve. En 580 il envoya des ambassa-

eurs auprès de Gontran, roi des Francs, pour engager à contribuer à faire cesser la persécution dirigée par Leuwigilde contre les catholiques; mais ces ambassadeurs, arrêtés à Poitiers par Chilpéric, autre roi des Francs, ami du roi oth, ne purent parvenir auprès de Gontran. En 82, Mir prit les armes pour soutenir Herménégilde, qui, appuyé par les catholiques, s'était évolté contre son père, Leuwigilde. Ce dernier marcha au-devant de l'armée des Suèves, et les ayant cernés dans un défilé, il contraignit Mir à signer la paix. Mir ne survécut pas longtemps à la défaite; il eut pour successeur son fils Éboric, qui ne régna que deux ans, après quoi le royaume des Suèves fut annexé à celui des Goths. O.

Jean de Bède, *Cornicon*. — Grégoire de Tours, *ist.*, liv. V, c. 42; liv., VI, c. 43. — S. Isidore, *Chronicon Suevorum*.

**MIR GHOLAM HOUCEÏN-KHAN**, historien iranien, né à Delhi, en 1723, mort en 1786, à Zerabad. Fils de Hiday et Alip-Khan, qui gouverna successivement plusieurs provinces de l'Indoustan sous la souveraineté du Grand-Mogol, il a composé : *Dévouement du Pontife*, poème de vers en l'honneur de son aïeul, qui à l'âge de soixante-dix-sept ans s'était mis, en 1742, à la tête de l'armée mogole contre les Ahattes; — *Seïaral Motakherin* (Revue des temps modernes), qui contient l'histoire générale de l'Indoustan de 1705 à 1783, et l'histoire spéciale des dynasties du Bengal, de l'Aoudh et des Grands-Mogols. Cette histoire, écrite en persan, fut traduite en anglais par Hadji Mousafa, et publiée pour la première fois par un libraire français à Calcutta, 1789, 3 vol. in-4°. Le texte persan fut publié, avec une nouvelle traduction anglaise, par le colonel de l'armée de Madras, John Briggs; London, 1832, et 1848, 2 vol. in-8°. Un abrégé de cette histoire a été écrit, sous le nom de *Molouk es al Tewarikh*, dans les *Chronologies royales*, par Mewlewe Aboul Kerim-Khan; Calcutta, 1827, in-4°. R.—N. Mohammed Masanderani, *History of Nadir-Chah*.

**MIR WÉIS**, fondateur du royaume d'Afghanistan, de la dynastie des Kholdja ou Ghildjis, né à Candahar, vers 1675, mort en 1715, dans la même ville. Intendant de la province de Candahar, il tua en 1709, par trahison, le gouverneur Gourghin-Khan, et se mit à sa place. Il souleva ensuite toutes les tribus afghanes, au nom de la Sounnah (tradition orthodoxe de l'Islam), contre les Persans chiïtes ou hétérodoxes. Après s'être fait proclamer roi de l'Afghanistan, il battit les troupes du roi des Perses en plusieurs rencontres, et défit sous les murs de Candahar même Hosrof-Khan, wali de Géorgie, qui d'une armée de trente mille hommes ne ramena à Isphahan que sept à huit cents hommes. Au moment où il disposait à soumettre à son sceptre quelques tribus afghanes récalcitrantes, il mourut d'une chute de cheval.

Ch. R.

Perrin, *Voyage dans l'Afghanistan*. — John Malcolm, *History of Persia*.

**MIRA DE MESCUA** (*Antonio*), poète dramatique espagnol du dix-septième siècle, né à Cadix (royaume de Grenade). Jeune encore, il fut nommé chanoine de la cathédrale de cette ville; en 1610, il était à Naples, attaché à la cour du comte de Lemos, protecteur zélé des lettres, et en 1620 chapelain de Philippe IV. Ses œuvres n'ont point été recueillies et sont dispersées dans les collections. Sa fécondité fut extrême, car on connaît de lui une cinquantaine de *comedias*, et il n'est pas douteux qu'il ne s'en soit perdu un grand nombre. Quelques-unes d'entre elles paraissent un peu téméraires pour l'époque; *La Raynal* ne put être jouée qu'après avoir été grandement modifiée; l'autorité s'effraya de voir mettre sur la scène un épisode (apocryphe d'ailleurs) de la vie du roi Alphonse VIII, représenté comme disposé à renoncer à sa couronne afin d'obéir à la passion qu'il éprouvait pour une juive de Tolède. Du reste, Mira de Mescua se conformait au goût du public de l'époque; il traitait volontiers des sujets religieux, sur lesquels il répandait des épisodes qui paraîtraient aujourd'hui un peu étranges. Mira de Mescua a aussi composé quelques *autos*. Ce qu'il a fait de mieux, en ce genre est *La mayor Soperuia humana*, qui mit en scène l'histoire de Nabuchodonosor. Indépendamment de ceux des *autos* imprimés à part, il s'en trouve deux dans un volume publié à Madrid en 1664 : *Navidad y Corpus Christi Festejados*.

G. B.

Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. I. — Pellicar, *Bibliotheca*; t. I, p. 89. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. I, p. 315. — A.-F. von Schuck, *Geschichte der dramatischen Literatur und Kunst in Spanien*, t. II, p. 455-469.

**MIRA BAÏ**, poétesse indienne, dont le *Bhakta mala* raconte les miracles et les vertus. Ses hymnes à Vichnou jouissent d'une grande popularité, et quelques-unes de ses odes sacrées ont été insérées dans le rituel de la secte vichnaïte. Cette femme célèbre vivait sous le règne d'Akbar (1555-1605), qui fut un de ses admirateurs et qui se rendit auprès d'elle en personne pour la connaître. Il se fit accompagner dans cette visite par le musicien Tan-Sen, qui s'accorda avec Akbar pour proclamer la supériorité de Mira et la déclarer digne de l'estime et de la vénération générales. Mira était fille d'un petit raja. Elle avait épousé un adorateur de Déos. S'étant convertie à la doctrine de Vichnou, et son mari ne voulant pas suivre cet exemple, elle résolut de le quitter pour pouvoir se livrer librement au culte de la divinité de son choix. Son mari essaya de l'empoisonner; elle avala la potion mortelle d'un seul trait sans qu'il en résultât le moindre inconvénient pour sa santé. Le coupable, étonné et confus, consentit alors à la séparation demandée, et assigna à sa femme une petite rente, qui lui assura l'indépendance. Elle se retira à Dvaraka, où elle se vena au culte de Ranachhor, qui est une des nombreuses incarnations de Krichna enfant. Pendant un pèleri-

nage qu'elle faisait dans l'Inde, une persécution éclata contre les sectaires; les brahmanes voulurent la ramener à Dvaraka. Elle entra dans le temple de la divinité tutélaire pour en prendre congé. A son aspect, l'image du dieu se fendit en deux. Mira s'élança dans l'ouverture et disparut pour toujours.

DELATRE.

*The Religions of the Hindou*, par Wilson. — *Le Bhakta mala de Kabad*. — *L'Histoire de la Littérature hindoustanie* par M. Garcin de Tassy.

**MIRABAL** (N...), voyageur et officier français, né en Gascogne, vers 1671. Il a exercé toute sa vie le métier des armes. On a de lui : *Voyage d'Italie et de Grèce avec une Dissertation sur la bizarrerie de ses opinions des hommes*; Paris, 1698, in-12.

R.—R.

**MIRABAUD** (Jean-Baptiste DE), littérateur français, né en 1675, à Paris, où il est mort, le 24 juin 1760. Il embrassa d'abord le métier des armes, et se trouva à la bataille de Steinkerque. Le goût de la retraite et de l'étude lui fit passer quelques années dans la congrégation de l'Oratoire. Appelé ensuite auprès de la duchesse d'Orléans comme secrétaire des commandements, il fut chargé de l'éducation des deux dernières filles de cette princesse. Il aimait singulièrement les lettres, et pendant longtemps il les cultiva pour elles-mêmes; plusieurs ouvrages qu'il avait écrits sur des objets intéressants d'histoire et de philosophie ne virent jamais le jour. Il venait, à la sollicitation de ses amis, de publier la traduction de *La Jérusalem délivrée* lorsqu'il fut admis dans l'Académie Française à la place du duc de La Force (28 septembre 1726); l'influence de la maison d'Orléans ne fut pas étrangère à ce choix bizarre d'un écrivain presque inconnu. La douceur et l'honnêteté de ses mœurs le rendirent cher à ses confrères, qui d'une commune voix le choisirent pour secrétaire perpétuel lorsqu'en 1742 cet emploi vint à vaquer, par le décès de l'abbé Honteville. Il l'occupa peu de temps; son âge et ses infirmités l'obligèrent de s'en démettre entre les mains de Duclous; mais il conserva jusqu'à sa mort le logement au Louvre et la pension qui y étaient attachés. Buffon a tracé de lui un magnifique cloge en recevant son successeur. « Libre de passions, dit-il, et sans autres liens que ceux de l'amitié, il était plus à ses amis qu'à lui-même. Il a passé sa vie dans une société dont il faisait les délices. Ses ouvrages portent l'empreinte de son caractère : plus un homme est honnête et plus ses écrits lui ressemblent. Mirabaud joignit toujours le sentiment à l'esprit; mais il avait si peu d'attachement pour ses productions, il craignait si fort et le bruit et l'éclat qu'il a sacrifié celles qui pouvaient contribuer le plus à sa gloire. » On a de Mirabaud : *La Jérusalem délivrée, poème*; Paris, 1724, 2 vol. in-12; nouv. édit., Paris, 1836, 2 vol. in-18. Cette traduction, la première dont la lecture fût supportable, obtint du succès; mais elle n'est ni fidèle ni complète, et elle a été surpassée par celle de Lebrun; — *Alphabet*

*de la fée Gracieuse*; Paris, 1734, in-16, composé pour M<sup>lle</sup> de Beaujolais; — *Roland furieux poème*; Paris, 1741, 4 vol. in-12. Il a suivi dans cette version les mêmes errements que dans la précédente. « *Le molle et facetum* de l'Arioste dit Voltaire, cette urbanité, cet atticisme, cette bonne plaisanterie répandue dans tous ses chants n'ont été ni rendus ni même sentis par Mirabaud qui ne s'est pas douté que l'Arioste se raille de toutes ses imaginations. » — *Sentimens de philosophes sur la nature*. — *Poème* impr. en 1743 dans les *Nouvelles Lettres de Voltaire*, et en 1770, dans le *Recueil philosophique* de Nageon; — *Le Monde, son origine et son antiquité*; Londres (Paris), 1751, in-8°, cet ouvrage paraît avoir été en partie inséré dans les *Dissertations* mêlées de J.-F. Bernard (1766, 2 vol.); les éditeurs Du Marsais et Le Mascricr, ont développé et y ont ajouté un *Essai sur la Chronologie*, des notes et une préface; — *Observations des anciens sur les Juifs*; — *Réflexions sur l'Évangile*; Londres, 1769, in-8° : ces deux opuscules ont été revus par Nageon; le premier se trouve, mais plus court, dans le recueil de Bernard, déjà cité; le second a été réimprimé avec le nom de Fréret sous le titre d'*Examen critique du Nouveau Testament*; Londres 1773 ou 1777, in-12. On a mis le nom de Mirabaud au *Système de la Nature*, code d'athéisme qu'on sait être aujourd'hui du baron d'Holbael P. L.—Y.

D'Alembert, *Hist. des Membres de l'Acad. Française* V, 615. — Tastet, *Hist. de l'Acad. Française*.

**MIRABEAU** (Jean-Antoine Riquetti DE), fils d'Honoré III de Riquetti, né le 29 septembre 1666, mort le 17 mai 1737. Cet aïeul du grand orateur était doué de l'extérieur le plus imposant. A une force de corps prodigieuse il unissait une indomptable énergie de caractère. Au moral comme au physique, rien n'égalait son impétuosité naturelle; mais comme toutes ses inclinations étaient tournées vers le bien, sa vie entière n'offrit que des faits honorables. Entré à service dès l'âge de dix-huit ans, il ne dépassa point le grade de colonel. Honoré de l'affection particulière du duc de Vendôme, il se distingua sous lui dans la guerre d'Italie. En 1705, laissé pour mort sur le champ de bataille de Cassano par suite de ses blessures, il resta privé de l'usage du bras droit, et fut obligé toute sa vie de porter un collier en argent, les muscles du cou ayant été brisés en partie par une balle. Une pension considérable lui fut alors offerte : il la refusa, et obtint qu'elle fût partagée entre six capitaines mis, comme lui, hors de combat à la bataille de Cassano. Cependant il quitta le service bientôt après, et vécut retiré dans son château. Il avait épousé une demoiselle de Castellane, dont il eut sept enfants; quatre moururent avant lui et trois lui survécurent : Victor, qui fait l'objet de l'article suivant; Louis-Alexandre, qui mourut en 1761, sans postérité, laissa peu de souvenirs

ean-Antoine-Joseph (né le 8 octobre 1717), connu sous le nom de *bailli de Mirabeau*. Ce dernier fut gouverneur de la Guadeloupe, servit, en 1756, au siège de Mahon, et accepta le généralat des galères.

*Mémoires de Mirabeau*, t. I.

**MIRABEAU** (Victor Riquetti, marquis de), économiste français, né à Pertuis, le 5 octobre 1755, mort à Argenteuil, le 13 juillet 1789 (1). Aîné des fils survivants du marquis Jean-Anne (voy. la note) il entra à quatorze ans au service comme enseigne, et devint capitaine de grenadiers au régiment de Duras, dont son père avait été colonel et qu'il avait vendu, en 1712, au marquis de Gensac. Il se distingua aux sièges de Kehl et de Philipsbourg, à l'attaque des lignes de Dettingen, où il fut blessé, aux combats de Hirsberg et de Clausen ; il fit la campagne de Favière en 1742, et fut décoré de la croix de Saint-Louis en 1743. Cette même année il quitta le service, et épousa Marie de Vassan (née le 3 décembre 1725), veuve depuis 1737 de François de Ferrières, marquis de Saulveuf. Dès 1735 le marquis de Mirabeau s'était occupé de théories d'économie politique ; il écrivit de nombreux volumes et mémoires, ceux-ci à la fois par leur esprit dogmatique et par leur style, bizarre et obscur. « Prends donc garde, lui disait son frère le bailli : ton style n'est pas clair, même pour les gens instruits ; tes figures rendent tes ouvrages intraduisibles dans les autres langues (2). » Wantant se rapprocher de la capitale, il quitta la Provence, « où on ne pratiquait plus, disait-il, ce culte de respect attaché à des races antiques, » acheta, en 1740, la terre de Bignon, près de Nemours, et y fit bâtir, en 1742, un hôtel à Paris. Il faut se rappeler ici que l'orgueil nobiliaire touchait chez le marquis de Mirabeau à la folie, et fut la principale cause des persécutions qu'il faisait subir à son fils, auquel il reprochait de « déshonorer sa race ». A cet indomptable orgueil se joignait une vaine exaltation de charité, mêlée d'une humilité apparente. « Puisque, écrivit-il à son frère, la vocation m'est connue et mon devoir tracé, de n'être promis intérieurement d'employer toute la vie mon peu de talent et les entrées que me donnent un rang au-dessus du médiocre, et que

je n'ai pas mérité, de les employer, dis-je, à promouvoir, par tous les moyens, ce que je sais être la vérité utile, les principes simples que je sais pouvoir opérer le soulagement de mes frères, cela prendra aujourd'hui, demain ou jamais, mais j'aurai rempli ma tâche de charité. Tant que mon tempérament me permettra d'écrire, j'écrirai ; tant que l'âge et la décence me souffriront aux lieux où l'on peut dire avec fruit, j'y paraîtrai et dirai. Quand les signaux de la nature m'indiqueront la nécessité de la retraite, j'irai alors pratiquer la charité envers mes voisins de la campagne ; telle est ma mission, tels sont mes châteaux (1). » Sa fortune, qui n'était pas aussi considérable qu'on le prétendait, reçut de graves échecs par l'état d'abandon où il laissa ses principales terres, par de ruineux essais agricoles, par l'entreprise, infructueusement dispendieuse, d'une grande exploitation de mines. Une des causes encore qui contribuèrent le plus à diminuer sa fortune fut l'opiniâtreté que, dans l'intention de former deux branches de sa race, il se mit à acheter de grandes terres lointaines, qu'il fallut revendre, notamment, en Gascogne, le duché de Roquelaure, dont il espérait obtenir le titre. Quant à son intérieur, qui, fort paisible pendant les quinze premières années de son mariage, était devenu si orageux, il est ainsi raconté par l'illustre fils de l'économiste. « En 1757, la mort du marquis père de la marquise de Mirabeau appela celle-ci en Limousin, où elle ne fut pas accompagnée par son mari, retenu dans la capitale, ou auprès, par des chimères d'écrivain chef de secte ; des difficultés pécuniaires, d'imprudentes suggestions maternelles, des conseils pernicieux, une fougue naturelle et habilement exaltée par de pervers obsesseurs, des écarts, même des torts respectifs, jetèrent entre les deux époux des germes de discorde rapidement envenimés. Pendant ce temps s'installait au Bignon une rivale déjà depuis longtemps préférée, madame de Pailly, dont l'empire devait durer jusqu'aux derniers jours du marquis, femme également dangereuse par sa jeunesse, par sa beauté, par son esprit, profondément artificieux. Le ressentiment de la marquise éclata ; des actes d'un odieux despotisme répondirent à ses plaintes véhémentes, mais légitimes ; sa rage ne connut plus de bornes ; une haine furieuse, des procès scandaleux s'ensuivirent pendant plus de quinze ans ; et cette lamentable subversion d'un ménage formé sous d'heureux auspices empoisonna la seconde moitié de la vie de deux époux, détruisit une maison considérable, rendit, pour ainsi dire, orphelins les enfants, à qui manquait une mère, naturellement préposée pour excuser auprès du père l'ignorance et la légèreté de leur âge ; pour tempérer auprès d'eux la sévérité des leçons, l'aigreur des reproches, la

(1) Son petit-fils, le célèbre orateur, dans une notice insérée dans le tome I<sup>er</sup> des *Mémoires de Mirabeau*, publiés par Lucas de Montigny, fait remonter sa famille à Arrighetti, qui, appartenant au parti gibelin, furent bannis de Florence en 1268, et vinrent s'établir en Provence, où ils se livrèrent particulièrement au commerce. Un de ses aïeux, Jean de Riquetti, premier consul de Marseille en 1562, acheta, entre autres, la terre de Mirabeau. En 1660 son petit-fils Thomas logea chez lui Louis XIV avec le cardinal Mazarin, lors des troubles de la régence, qui avaient gagné Marseille, comme le reste du royaume. Ce fut à cette occasion que le jeune roi acheta la terre de Mirabeau en *marquisat* ; mais les formalités de l'enregistrement ne furent remplies que sept ans plus tard, sous Honoré III, fils de Thomas Riquetti.

(2) Lettre du 7 décembre 1770.

(1) Lettre du 12 juin 1759.

dureté des châtimens paternels, et jeta la plupart de ces enfans dans une carrière sans terme de dangers et de désordres, d'égaremens et d'infortunes (1). »

Les travaux du marquis de Mirabeau sur les finances et l'économie politique, matières peu connues alors et pour ainsi dire encore mystérieuses, lui valurent des adversaires et des amis, également passionnés. Il compta même parmi ses partisans plusieurs souverains, tels que le margrave de Bade, le grand-duc de Toscane Léopold, devenu empereur en 1790, Stanislas-Auguste, roi de Pologne; Gustave III, roi de Suède, qui lui envoya, en 1772, la plaque de Wasa. Ce dernier prince, ayant eu l'occasion de rencontrer plus tard le marquis économiste à Paris, lui parla un jour de Montesquieu. « Les rêveries surannées de cet homme, répondit le marquis, ne sont plus estimées que dans quelques cours du Nord. » On cita même le dauphin, fils de Louis XV, qui qualifiait l'*Ami des hommes* « le bréviaire des honnêtes gens, » et le savait, disait-il, par cœur. *L'Ami des hommes* offrit aussi l'hospitalité à J.-J. Rousseau, qui le paya par quelques formules de politesse, et on sait que lui-même était grand admirateur de Lefranc de Pompignan, que Voltaire a si cruellement persiflé. Ses grands principes philosophiques étaient de *cultiver la sensibilité et déraciner l'amour-propre, et que ce sont les bonnes œuvres qui font la vie, le reste n'étant que végétation*. Les principaux écrits du marquis de Mirabeau sont : *Mémoire concernant l'utilité des états provinciaux relativement à l'autorité royale*; Rome (Paris), 1750, in-12; — *L'Ami des hommes, ou traité de la population*; Avignon (Paris), 3 vol. in-4° ou 8 vol. in-12, 1756 : c'est le principal ouvrage de l'auteur; traduction italienne, Sienna, 1783; — *Théorie de l'Impôt*; 1760, in-4° et in-12; — *Lettres sur les Corvées*; 1760, in-4°; — *Philosophie rurale, ou économie générale et politique de l'agriculture, réduite à l'ordre immuable des lois physiques et morales qui assurent la prospérité des empires*; Amsterdam (Paris), 1763, in-4°, 1764, in-12; — *Lettres sur le Commerce des Grains*; Amsterdam et Paris, 1768, in-12; — *Les Économiques*; Paris, 1769, 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-12; — *Leçons économiques*; Amsterdam, 1770, in-12; — *Les Devoirs*; Milan, 1770, in-8°; — *Instruction populaire, ou la science, les droits et les devoirs de l'homme*; Lausanne, 1774, in-12; — de nombreux articles, la plupart sous forme de lettres, dans les *Éphémérides du Citoyen* (Journal qui forme 40 vol. in-12), et dans le *Journal de l'Agriculture, du Commerce et des Finances*; — *Lettres* (inédites), au bailli de Mirabeau, dont la plupart sont reproduites dans les Mé-

moires de Mirabeau; — *Hommes à célébrer pour avoir, en ces derniers âges, mérité leur siècle et de l'humanité, relativement l'éducation politique et économique, ouvrage posthume*, publié par le P. Boscowich; Basse 1789, 2 vol. in-8°. F. H.

*Mémoires de Mirabeau*, t. I-III.

**MIRABEAU** (Honoré - Gabriel RIQUET comte DE), célèbre orateur français, fils du précédent, naquit au Bignon, près de Nemours, 9 mars 1749, et mourut le 2 avril 1791, à Paris. À l'âge de trois ans il eut la variole, qui laissa sa figure des marques ineffaçables (1). Il annonça de bonne heure le caractère violent et passionné, qui, renfermé dans les étroites limites de la vie privée, comme un torrent impétueux entre deux rives resserrées, brise tous les obstacles sur son passage, mais qui plus tard au large sur la vaste scène d'une révolution devint la source d'un admirable éloquence. Son père, homme d'un caractère despotique, voulut se rendre maître de ses emportemens (2), et lui donna d'abord pour précepteur Poisson, puis l'abbé Choquard (3). Mais s'il y échoua il parvint du moins à inculquer à son fils ces précieuses notions de la science économique qui à l'Assemblée constituante donnèrent une éclatante supériorité sur ses collègues. Les rapports entre le père et le fils s'aggravant de jour en jour, le marquis destina son jeune homme à la profession des armes; il le fit le 19 juillet 1767, incorporer dans le régiment de marquis de Lambert (4). Cinq années furent au-

(1) « La mère, qui avait plus de tendresse que de raison, s'avisa d'essayer sur la figure tuméfiée des fontanelles hasardées et l'application d'un collyre qui causa que le visage de l'enfant resta profondément gonflé et cicatrisé; aussi le marquis écrivait-il quel temps après au bailli : « Ton neveu est laid comme ce diable de Satan. » — « L'accident qui défigura ainsi Gabriel vint de leçon au père, qui fit vacciner ses autres enfans » (*Mémoires de Mirabeau*, t. I, p. 241.)

(2) Voici le portrait extravagant qu'il en fait, dans lettres au bailli : « Cet enfant ne ressemble pas mal à Polichinelle, étant tout ventre et tout dos; il me paraît apte à faire la manœuvre de la tortue : il présente sa queue, et se laisse frapper. » — Ailleurs : « C'est un petit de travers, fantasque, fougueux, incommode, chantant vers le mal avant de le connaître. » — Puis : « C'est une intelligence, une mémoire, une capacité qui se sent, ébahissent, épouvantent. » — Puis encore : « C'est un rien enlôvé de fadaïses, qui donnera de la pose aux yeux des caillettes, mais qui ne sera jamais qu'un quart d'homme, si, par aventure, il est quelque chose. » (*Lettres du marquis au bailli de Mirabeau* dans les *Mémoires de Mirabeau*, t. I, p. 252 et suiv.)

(3) « Mon rude fils, écrivait-il au bailli, est enfin en résidence bien appropriée à ses mérites : j'ai voulu donner la dernière façon par l'éducation publique et je l'ai mis chez l'abbé Choquard. Cet homme est roide et force les punitions dans le besoin; je lui ai dit de ne pas épargner ce dernier essai fait et rempli, s'il n'y a rien d'amendement, comme je n'en espère point, je le payerai à forfait. Le père l'avait fait inscrire sous le nom de Pierre Buffière, afin qu'un nom habitué à quelque lustre ne fût pas entraîné sur les bancs d'une école de correction. » (*Mém. de Mirabeau*, t. I, p. 276.)

(4) « Lambert est redouté comme le grand-prévôt de son aïeul, Grévin, qu'il donnera pour mentir à son fils, est rigoureux, ainsi que je l'ai demandé. » (*Lettre du marquis au bailli de Mirabeau*, du 31 mai 1767.)

(1) *Mémoires de Mirabeau*, t. I, p. 222.

sacrées à l'étude des diverses branches de la science militaire; et Mirabeau écrivait plus tard du comte de Vincennes : « Je puis montrer des exemples de trois cents auteurs militaires , et des mémoires de moi sur toutes les parties du métier, mais les plus grands objets de la guerre jusqu'aux détails de l'artillerie, du génie, des vivres, etc. » Le jeune volontaire montra dès son début une grande aptitude pour la carrière militaire, et allait obtenir un brevet de sous-lieutenant, quand un incident, facile à prévoir, vint enflammer la colère du père. Gabriel, à son régiment, avait perdu quarante louis au jeu ; il avait aussi contracté quelques dettes. A ce tort, inexcusable aux yeux d'un archer de Saintes avait plu au marquis de Lambert ; elle avait plu aussi au jeune Mirabeau : le sous-lieutenant supplanta le colonel Lambert s'en vengea en faisant insultes au jeune Mirabeau rival par une caricature grossière. Des vives discussions s'en suivirent : le colonel Mirabeau défia l'autorité de son grade au secours de son propre irrité. Le jeune volontaire entreprit s'y soustraire en quittant son poste pour aller à Paris. C'était là un crime aux yeux des chefs, et il fut enfermé dans le fort de l'île de Ré au moyen d'une lettre de cachet obtenue de son père (1). C'est dans cette prison qu'il écrivit l'*Essai sur le Despotisme*. Au sortir du fort de Ré, il partit pour la Corse avec le régiment de Royal-Comtois. Il paraît qu'il se conduisit avec distinction dans cette campagne, car ses chefs sollicitèrent pour lui le brevet de capitaine de dragons. Mais le marquis, par manie d'économisme, refusa de consentir à vouloir détourner son fils de la carrière militaire et « à le faire rural ». — « Je ne veux pas, disait-il, de rêveries romanesques, de voyages dans les planètes et d'amusements infructueux. C'est le travail et son succès qui font le plaisir. Les cinq sens de nature sont pour nous aider au travail. La vue et le tact, l'odorat et le goût nous permettent de discerner les objets, l'ouïe pour correspondre ; et le plaisir, qui n'est qu'une virgule dans la vie, ne peut aller qu'après le travail. » En même temps il lui recommandait de méditer ses *Économiques* et ses *Éphémérides*. Mais la science économique avait peu d'affaires pour Mirabeau ; la théorie lui paraissait abstraite, fautive, systématique ; près de son père il se bornait à énoncer timidement quelques doutes, qui semblaient autant de sacrilèges ; de loin il se permettait plus ouvertement, et ses discours étaient rapportés et envenimés par les espions domestiques dont son père l'entourait toujours. Pendant qu'il embrassa avec courage un travail pénible, qui lui était imposé relativement à la

terre de Mirabeau, où il continua de résider avec son oncle le bailli. Celui-ci réussit enfin à réconcilier le père avec le fils, qui vint le 21 septembre 1770 trouver son père à Aigueperse en Limousin : il y arrivait au moment de la mort de sa grand'mère maternelle, la marquise de Vassan. La mère de Mirabeau s'y trouvait aussi, animée par la vue d'une riche succession, aigrie par un long exil, emportée par la fougue de son caractère. Quels que fussent ses torts domestiques, peut-être exagérés et d'ailleurs compensés par ceux de son mari, elle voulait se saisir de sa fortune et de sa liberté : elle annonçait l'intention de plaider, en cas de besoin. C'est ainsi que se préparait le long scandale des débats judiciaires dont les tribunaux retentirent pendant plus de quinze ans, et mirent Mirabeau dans une des positions les plus difficiles, celle d'un fils placé entre un père et une mère ouvertement divisés, qui, aveuglés par leur passion respective, exhalaient devant lui, l'un contre l'autre, la haine la plus furieuse. Le 22 juin 1772, Mirabeau épousa Marie-Émilie de Covet, fille unique du marquis de Marignane, alors âgée de dix-huit ans ; « elle était d'une figure très-ordinaire et même vulgaire au premier abord ; brune, même un peu mauricaude, de beaux yeux, de beaux cheveux, mais un joli rire continuel ; ayant la taille petite, mais bien, quoique se tenant de côté ; montrant bien de l'esprit ingénu, fin et sensible, vif, gai et plaisant et un des plus essentiellement jolis caractères (1). » Quelque brillant que fût ce mariage sous le rapport de la fortune, les avantages n'en pouvaient être réalisés que dans un avenir lointain, et ils ne le furent jamais. Mirabeau ne dissipa point la dot de sa femme, comme on l'a dit, car il ne reçut pas un écu de dot, mais seulement une pension de trois mille francs et une promesse de trois cent mille francs payables après la mort du marquis de Marignane, qui survécut de douze ans à son gendre (2). Marié, il se retira avec sa jeune femme dans le château de Mirabeau, où il se proposait de vivre tranquillement et avec beaucoup d'ordre. Mais la vanité de son rang l'emporta ; et comme il aimait à vivre grandement et que sa fortune n'était considérable qu'en apparence, il contracta en peu de temps pour 160,000 fr. de dettes. Son père, indigné, provoqua son interdiction ; et à la suite d'affaires graves avec un M. Villeneuve de Mohans, il fut renfermé, le 23 septembre 1774, au château d'If, dans le golfe de Marseille. Sa femme se retira à Aix avec son père ; et depuis cette époque les deux époux ne devaient jamais se revoir. Du château d'If il fut transporté au fort de Joux, dans le Jura, près de Pontarlier. Il obtint bientôt du commandant de ce fort la permission de se rendre dans la ville ; et il fut accueilli dans les meilleures maisons. L'une d'elles était celle du

(1) Lettre du marquis au bailli de Mirabeau du 14<sup>er</sup> septembre 1772.

(2) *Mem. de Mirabeau*, t. II, p. 6 et suiv.

(1) « Je le compte », écrivait-il au bailli, engagé maintenant dans l'île de Ré, et bien recommandé au bailli de Joux, qui le jugera au futur. J'ai donné seulement un note qu'il était fougueux, l'esprit de travers et mené par instinct. J'ai ordonné à Grévin de le suivre et de prendre les ordres. » (*Mémoires de Mirabeau*, t. I, p. 97).

marquis de Monnier, ancien président de la chambre des comptes de Dôle. Ce vieillard septuagénaire avait une jeune femme pleine d'attraits et d'esprit. Mirabeau lui fit la cour. « Je me craignais moi-même, a-t-il dit. J'étais très-malheureux; et le malheur donne de la sensibilité. On me témoignait de l'intérêt, on développait tous les charmes qui peuvent me séduire fortement, ceux d'une âme généreuse et d'un esprit agréable. Eh! quel consolateur plus délicieux que l'amour!... Elle est douce, et n'est ni timide ni nonchalante comme tous les naturels doux; elle est sensible, et n'est pas faible; elle est bienfaisante; et sa bienfaisance n'exclut ni le discernement ni la fermeté. Hélas! toutes ses vertus sont à elle; toutes ses fautes sont à moi. » Dans une petite ville cette intrigue ne pouvait rester longtemps secrète. Mirabeau parvint à s'échapper, et se réfugia avec madame de Monnier d'abord en Suisse, puis en Hollande. Il vint se fixer à Amsterdam. Les deux fugitifs furent bientôt arrêtés. Le 8 juin 1777 Mirabeau entra au fort de Vincennes. C'est de ce fort qu'est datée sa célèbre correspondance avec Sophie, œuvre d'une passion brûlante, mais dont le style incorrect ne rachète pas toujours la monotone situation des deux amants. Il annota dans cette prison les *Baisers* de Jean Second; il écrivit un *Traité de la Mythologie*, un *Traité de la Langue Française*, un *Essai de la Littérature ancienne et moderne*, un *Essai sur les Lettres de Cachet et sur les Prisons d'État*, toutes œuvres dont on ne parlerait même pas si elles n'étaient de Mirabeau. Enfin, au bout de quatre ans il sortit de Vincennes. Son premier soin fut de chercher à faire révoquer l'arrêt qui l'avait condamné à la peine capitale, comme ravisseur de madame de Monnier, et à rétablir ses droits d'époux à l'égard de madame de Mirabeau. C'est dans ces diverses affaires qu'il déploya pour la première fois toutes les ressources d'une éloquence passionnée; et il disait lui-même d'un de ses mémoires publiés dans l'affaire de Pontarlier: « Si ce n'est pas là de l'éloquence inconnue à nos siècles barbares, je ne sais ce que c'est que ce don du ciel si séduisant et si rare. » A Aix son affaire avec sa femme donna lieu à des plaidoires restées célèbres dans le barreau provençal; et on raconte que son adversaire, Portalis, les larmes aux yeux de dépit, rongea le crayon qu'il tenait à la main, pour prendre des notes, tant il se sentait inférieur à son rival. Le jour où Mirabeau plaida pour la première fois, M. de Marignane, au sortir de l'audience, demanda à sa fille ce qu'elle pensait de cet homme. « Je pense, reprit-elle, qu'il a encore plus d'esprit qu'il n'est méchant. » Sorti de toutes ces épreuves de la vie domestique, Mirabeau se rendit à Londres pour faire imprimer ses *Considérations sur l'Ordre de Cincinnatus*. Revenu en France en 1785, il publia une brochure sur la Caisse d'Escompte; et attaqua la banque de Saint-Charles dans une

autre. M. de Vergennes lui confia bientôt la mission pour Berlin, où il arriva quelques jours avant la mort de Frédéric II. Il paraît qu'il réussit pas au gré du ministre; car ayant de temps après demandé la place d'envoyé près de la cour de Bavière, il éprouva un refus. Mirabeau revint en France, où il publia le *Monarchie prussienne de Frédéric le Grand*, compilation médiocre.

Cependant l'acte de violence des électeurs du royaume venait de passer. Mirabeau écrivit à Cerutti: « Je désire personnellement être élu député aux états généraux. Je ne crois pas que j'y sois inutile. » Il partit pour la ville d'Aix. Ici commence la vie historique de Mirabeau. Le 17 août 1789 son loge est terminé. A peine arrivé, l'ordre de noblesse chercha à le repousser de son loge, car elle ne voulait admettre que des nobles possesseurs de fief. Rejeté par les sénéchaux, il se laissa pour adieux ces paroles:

« Dans tous les pays, dans tous les âges, les tyrans ont implacablement poursuivi les amis du peuple, si je ne sais par quelle combinaison de la fortune il s'en est élevé quelquefois dans leur sein, c'est ce qui a surtout qu'ils ont frappé, avides qu'ils étaient d'inspirer la terreur par le choix de la victime. Périt le dernier des Gracques de la main des patriciens; mais atteint du coup mortel il lança une poussière vers le ciel, et de cette poussière naquit Marius, Marius mourut grand pour avoir exterminé les Cimbres que pour avoir abattu dans Rome le pouvoir dominateur des nobles. »

Le lendemain on lisait sur une pancarte gros caractères, au-dessus d'une boutique: *Mirabeau, marchand de drap*. Le tiers-état fut élu comme premier député de la sénéchaussée d'Aix. Le premier acte public de Mirabeau fut une éclatante revendication de la liberté de la presse. Il avait publié la première feuille du *Journal des États généraux*; un arrêt du conseil du roi, du 6 mai 1789, le supprima. A cette occasion, le député d'Aix publia une lettre à ses commettants, où se trouvent ces nobles paroles, qui peuvent servir de leçon à plus d'une époque:

« Il est donc vrai, dit-il, que nous en sommes au point où les formes les plus despotiques marchent aussi rudement qu'une administration légale! Vingt-cinq millions de voix réclament la liberté de la presse; et c'est alors qu'un ministère, soi-disant populaire, ose effrontément mettre le sceuil sur nos pensées, privilégier le trafic du mensonge, et tenir comme objet de contrebande l'indispensable exaltation de la vérité... Mais quel est le crime de cette feuille qu'on a cru devoir honorer d'une imprérogative particulière? Le crime de cette feuille, dit-il pour lequel il n'y a pas de rémission, c'est d'avoir annoncé la liberté, c'est de ne pas avoir en l'idole du jour, d'avoir cru que la vérité était un nécessaire aux nations que la louange, et qu'il importait plus même aux hommes en place d'être satisfaits que flattés. Quels sont les papiers publics qu'on autorise? Tous ceux avec lesquels on se flatte d'éclairer l'opinion. On pousse l'indignité jusqu'à forcer la confiance du public par ces archives de mensonge; et ce public, trompé par abonnement, devient



complice de ceux qui l'égarèrent.... Je continue le journal des États généraux. »

Le lundi 18 mai il prit pour la première fois parole sur la motion de Rabaut-Saint-Étienne, et demandait qu'on autorisât messieurs du bureau des communes à conférer avec les commissaires du clergé et de la noblesse pour obtenir de tous les membres des états généraux se réunissent et procédassent en commun à la confirmation des pouvoirs. Il fut d'avis qu'on s'adressât qu'au clergé, et qu'on laissât à ce clergé continuer sa résistance. L'assemblée prit la motion de Rabaut; mais les événements immédiats donnèrent raison au bon sens politique de Mirabeau. Le 23, comme un secrétaire lisait une lettre adressée à M. de Brezé de l'ordre du tiers par le marquis de Brezé, au nom du roi, et que terminaient ces paroles : « J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec un sincère attachement. » — Mirabeau se leva et dit : « A qui s'adresse, dit-il, ce sincère attachement ? » Le secrétaire répondit : « A M. de Brezé de l'ordre du tiers. » — « Il ne convient à aucune personne dans le royaume, ajouta Mirabeau, de s'adresser ainsi au doyen des communes. » Le 24 juin il appuya la proposition de Sieyès sur que l'assemblée se constituât, et proposa qu'elle prit le titre d'*Assemblée des représentants du peuple français*. Le 23 il s'exprima en ces termes, après le départ du roi : « Messieurs, j'avoue que ce que vous venez d'entendre pourrait être le salut de la patrie, si les effets du despotisme n'étaient toujours dangereux. Quelle est cette insultante dictature ? L'appareil des armes, la violation du temple national, pour vous commander d'être heureux ? Qui s'est fait ce commandement ? Votre mandataire.... Une force militaire environne les états ! Catilina est-il à nos portes ? Je demande qu'en vous couvrant de votre dignité vous vous renfermiez dans la religion de votre serment ; il ne vous permet de nous séparer qu'après avoir fait votre constitution. » Alors M. de Brezé s'avança vers l'assemblée, et prononça quelques mots d'une voix basse et mal assurée. « Plus haut ! » lui criaient. — « Messieurs, dit le grand-maitre des cérémonies, vous avez entendu les ordres du roi. » — « Oui, monsieur, répliqua Mirabeau, nous avons entendu les intentions qu'on a suggérées au roi ; mais vous, qui ne sauriez être son organe auprès des états généraux, vous qui n'avez ici ni place ni droit de parler, vous n'êtes pas fait pour nous répéter son discours. Cependant, pour éviter toute équivoque, je déclare que si l'on vous a chargé de nous faire sortir d'ici, vous devez demander des ordres pour employer la force, car nous ne quitterons nos places que par la puissance des baïonnettes. (1) » Ces paroles sont justement

célèbres. L'assemblée hésitait; mais ces mots hardis, jetés si à propos, fixèrent sa décision; et le président, Bailly, annonça à M. de Brezé que l'Assemblée allait continuer ses délibérations.

Le 8 juillet Mirabeau fit la motion du renvoi des troupes de Versailles; le 16, celle du renvoi des ministres. A cette occasion il prononça ces paroles : « Les représentants du peuple, revêtus d'une invincible puissance et presque d'une véritable dictature, quand ils sont les organes de la volonté générale, ne sont que des pygmées impuissants s'ils osent substituer à leur mission sacrée des vues intéressées ou des passions particulières. » Le 26 septembre l'assemblée discutait le plan financier de Necker. Comme elle n'arrivait à rien, Mirabeau se leva, et dit :

« Avons-nous un plan à substituer à celui que le ministre nous propose ? Oui, s'écrie un député. — Je conjure celui qui a répondu oui de considérer que son plan n'est pas connu, qu'il faut du temps pour le développer, l'examiner, le démontrer; que fût-il soumis à notre délibération, son auteur a pu se tromper; que quand tout le monde a tort, tout le monde a raison. Il se pourrait donc que l'auteur de cet autre projet, même en ayant raison, eût tort contre tout le monde, parce que sans l'assentiment de l'opinion publique le plus grand talent ne peut triompher des circonstances. Il faut donc en revenir au plan de M. Necker..... Votez ce subsidie extraordinaire. Votez-le. Eh, messieurs, à propos d'une ridicule motion du Palais-Royal, d'une risible insurrection qui n'eût jamais d'importance que dans les imaginations faibles ou dans les desseins pervers de quelques hommes de mauvaise foi, vous avez entendu naguère ces mots forcés : *Catilina est aux portes de Rome, et l'on délibère!* Et certes, il n'y avait autour de nous ni Catilina, ni Rome, ni périls. Aujourd'hui la banqueroute est là; elle menace de consumer vous, vos propriétés, votre honneur; et vous délibérez ! »

On raconte que l'assemblée fut entraînée par ce discours. Elle adopta de confiance le plan du ministre, qui fut invité à formuler lui-même un projet de décret. Ce projet fut décrété dans la séance du 6 octobre. Le 20 novembre l'orateur attaqua vivement la Caisse d'Escompte, et déploya dans cette discussion des connaissances économiques du premier ordre. Il combattit la centralisation d'une banque unique à Paris.

« Nous avons aboli, dit-il, les privilèges; et vous voulez en créer un. Nous livrerons à cette caisse nos recettes, notre commerce, notre industrie, notre argent, notre crédit public et privé ! Nous ferons plus encore, tant nous craignons de ne pas être assez généreux ! Nous avons partagé le royaume en quatre-vingts départements, nous les vivifions par le régime le plus sage et le plus fécond que l'esprit humain ait pu concevoir, les assemblées provinciales. Mais, comme si l'argent et le crédit n'étaient pas nécessaires partout à l'industrie, nous rendons impossibles à chaque province les secours d'une banque locale qui soit avec son commerce ou ses manufactures dans un rapport aussi immédiat que son administration. Car, le privilège de la nouvelle banque fût-il limité à la capitale, quelle banque particulière subsisterait

(1) Telle est la rédaction du *Moniteur*. La phrase positive est celle-ci : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en quittons que par la puissance des baïonnettes. »

ou tenterait de s'établir à côté de celle qui verserait dans la circulation des billets garantis par la société entière? »

Le 20 mai 1790 Mirabeau donna son opinion dans la grande question du droit de paix et de guerre. « La question est insoluble, dit-il, si on la pose ainsi : Faut-il déléguer au roi l'exercice du droit de faire la paix ou la guerre? Faut-il l'attribuer au corps législatif? Je me suis posé ainsi la question : Ne faut-il pas attribuer concurremment le droit de faire la paix ou la guerre aux deux pouvoirs que notre constitution a consacrés? » Son opinion fut adoptée.

Le 27 septembre il défendit la création des nouveaux assignats :

« Nos assignats, dit-il avec la plus grande éloquence, ne sont point ce qu'on appelle vulgairement du papier-monnaie. Il est absurde en changeant la chose de s'obstiner à garder le mot. Nos assignats sont une création nouvelle, qui ne répond à aucun terme ancien, et nous ne serions pas moins inconséquents d'appliquer à nos assignats l'idée commune de papier-monnaie, que nos pères ont été peu sages d'avoir estimé le papier de Law à l'égal de l'or et de l'argent. Je poursuis. Qu'est-ce qui constitue le prix des métaux monnayés? C'est leur valeur intrinsèque, et leur faculté représentative qui résulte de cette valeur. A la différence de ceux-ci, les assignats n'ont aucune valeur intrinsèque; mais ils ont une valeur figurative qui fait leur essence. Je demande à tous les philosophes, à tous les économistes, s'il n'y a pas plus de réalité, de richesse véritable dans la chose dont nos assignats sont le type que dans la chose adoptée sous le nom de monnaie. Je demande dès lors si à ce papier figuratif du premier des biens une nation comme la nôtre ne peut pas attacher aussi cette faculté de représentation générale qui soit l'attribut conventionnel du numéraire.... »

Le 14 janvier 1791 Mirabeau lut un projet d'adresse au peuple français sur la constitution civile du clergé. Le 16 il fut nommé membre du département de Paris, et le 31 président de l'Assemblée nationale. Le 28 février il combattit énergiquement une loi proposée contre l'émigration; et comme on murmurait : « Messieurs, dit-il, la popularité que j'ai ambitionnée, et dont j'ai eu l'honneur de jouir comme un autre, n'est pas un faible roseau : c'est un chêne dont je veux enfoncer la racine en terre, c'est-à-dire dans l'inébranlable base de la raison, de la justice et de la liberté. » Interrompu par les cris de la gauche : « Au traître! A la vénalité! » Il se redresse, et d'une voix ferme : « Silence aux trente voix! » s'écrie-t-il.

Nous touchons au terme de la carrière de ce grand orateur. Le 22 mars il parla sur la question de la régence; et le 27 sur les mines. Ce fut la dernière fois que l'assemblée entendit savoir. Le lendemain il tomba malade; et le 2 avril 1791, qui était un samedi, il expira dans son hôtel de la rue de la Chaussée-d'Antin, sur les huit heures et demie du matin, âgé de quarante-deux ans. Autour de son lit se trouvaient Cabanis, son médecin, le comte de Lamarek, Frochet, Talleyrand.

A la séance du 2 avril, le président annonça en termes cette douloureuse nouvelle : « J'ai en ce moment une fonction bien douloureuse à remplir (Un murmure sourd se répand dans toutes les parties de la salle; on entend ces mots : *Ah est mort!*)... Je dois vous annoncer la prématurée que vous venez de faire de M. Mirabeau l'aîné. Il est mort ce matin à huit heures et demie. Je ne vous rappellerai pas les applaudissements que vous avez donnés si fréquemment à ses talents; il a des titres bien plus grands à nos regrets et à nos larmes. » Un morne silence régna dans toute l'Assemblée. *Le Moniteur* raconte ainsi ses funérailles : « La pompe funèbre de Mirabeau a eu lieu lundi 4. Jamais cérémonie ne fut plus majestueuse. A cinq heures le cortège a commencé à se former. Le clerc précédait le corps. Le bataillon de la Garde Nationale, dont Mirabeau était commandant, voulut se charger de ce poids glorieux; le comte entouré de gardes nationaux, était porté à nativement par seize soldats citoyens..... le cortège, qui remplissait un espace de plus d'une lieue, marchait dans le plus grand ordre. On arriva qu'à minuit à Sainte-Geneviève; et le corps a été déposé auprès de celui de Descartes »

Il nous reste maintenant à examiner Mirabeau comme homme dans sa vie publique comme orateur, comme écrivain et comme homme d'État. De sa personne il était laid, avec une chevelure épaisse, des joues pendantes marquées de la petite vérole, un cou de veau, une constitution athlétique; mais il avait un front rayonnant d'intelligence, les sourcils élevés, l'œil noyé de lumière. « Mirabeau, dit le comte de Lamarek, son intime ami, ne s'accoutait pas un moment de repos. Tantôt à la bibliothèque, tantôt dans son cabinet, à l'affût de ce qui se passait et se disait, dictant à ses secrétaires Peflenc et Comps, écrivant lui-même, visant les écrits qu'il faisait faire, provoquant des discussions, et par-dessus tout cela ne blâmant pas ses plaisirs; tel fut cet homme, qui il y avait un débordement de facultés intellectuelles et physiques qui agitaient continuellement son impétueuse nature, et qui toutes les fois cherchaient à se faire jour. » Il y avait en lui un incroyable amalgame de contrastes bizarres. Ainsi il était orgueilleux à l'excès; empruntait cinquante louis au comte de Lamarek qu'il connaissait à peine lors de l'ouverture des états généraux; bien plus, il acceptait de quelques mois après cent louis par mois. Il était tribun populaire, et fier d'un autre côté de sa naissance, répétant que Coligny était son cousin, mais honteux de sa pauvreté, de son union domestique, de son petit appartement. L'honneur public, qui n'est que le reflet de l'homme privé, était en lui la même démoralisation. Rien ne lui faisait mal comme de voir un homme de grand nom de Mirabeau sauter de joie en apprenant que Louis XVI paye ses 208,000 fr. de dettes, et

onne 6,000 fr. par mois pour prix de ses services (1). Il écrivait avec une extrême difficulté, et qui parlait avec tant d'éloquence. Ses moins billets étaient couverts de ratures. Excepté ses immortels discours, il n'a laissé aucun ouvrage vraiment remarquable. Son *Courrier de Provence* est un très-médiocre journal.

Mais Mirabeau fut un incomparable orateur. Un ot de Barnave dans ses *Mémoires* peint à merveille son genre d'éloquence : « Mirabeau, dit-il, est le *Shakspeare de l'éloquence*. » En effet sa manière de parler avait quelque chose de rude, de sauvage, de souverainement expressif. Il marrait ses mots ; il saccadait ses phrases ; il avait ses éclats inattendus, des sorties imprévues. Le comte de Staël, qui l'entendit parler, dit dans ses *Considérations sur la Révolution française*(2) : « Rien n'était plus *impressif* que sa voix. » Le marquis de Ferrières, son collègue à l'assemblée, écrit dans ses *Mémoires* : « Il joignait aux sens naturels qui sont les orateurs une étude réfléchie de l'art oratoire. Il savait que l'homme de génie parle encore plus aux sens qu'il ne parle à l'esprit. Aussi son geste, son regard, le son de sa voix, tout, jusqu'à sa manière de se mettre d'arranger ses cheveux, était calculé sur une connaissance approfondie du cœur humain. Son éloquence rude, rapide, animée, remplie d'images gigantesques, maîtrisait les délibérations de l'assemblée. Son style dur, rocailleux, semblable à un fort marteau entre les mains d'un artiste habile, façonnait les hommes à sa volonté. »

Mirabeau avait également reçu de la nature, si prodigieusement en lui, toutes les facultés qui font d'un homme d'État, et qui ne s'allient pas toujours à ces facultés oratoires : décision du caractère, vivacité, expérience des faits, tact des hommes, coup d'œil rapide des causes et des effets ultérieurs, de l'ensemble et des détails, science de la combinaison et de la mise en mouvement des événements. Son génie excellait surtout à prévoir les issues des choses, à les adapter à ses plans, et elles étaient favorables, ou à les détourner si elles étaient funestes. Dans une de ses remarquables notes au roi, du 10 mai 1790, « Je donnerai mon opinion écrite sur les événements, dit-il, sur les moyens de les diriger, de les prévenir si on les craint, d'y remédier s'ils sont ardens. Il me faut deux mois pour me faire mes idées. Ma marche sera insensible ; mais chaque jour je ferai un pas. Un empirique promet la guérison soudaine ou tue ; un vrai médecin observe, agit par le régime, dose, mesure et écrit quelquefois. Il ne faudra jamais juger ma conduite partiellement, ni sur un fait, ni sur un discours. On ne peut juger que sur l'ensemble et sur ce que par l'ensemble. Il est impossible de gouverner l'État jour par jour. Je promets au roi la sagesse, le zèle, l'activité, tout, hors le succès, qui dépend jamais d'un seul. »

La place de Mirabeau est à côté de celle de Pitt, de Fox, de Burke, de Canning, de Jefferson, c'est-à-dire à côté de ces grands hommes parlementaires qui surent allier à beaucoup de bon sens politique une vaste éloquence.

H. BOSSELET.

Les ouvrages de Mirabeau sont fort nombreux ; il est difficile d'en dresser une liste complète. Nous ne donnerons que les titres de ceux qui lui appartiennent ou qui lui ont été attribués avec quelque fondement : *Mémoire à consulter pour J.-B. Jeanret contre Bricard, employé des fermes* ; Neufchâtel, 1775, in-8° ; — *Essai sur le Despotisme* ; Londres, 1776, in-8° ; 3<sup>e</sup> édit., corrigée, Paris, 1792, in-8° ; — *Lettre sur le sacre de Louis XVI* ; 1776, in-8° ; — *Histoire du règne de Philippe II* ; Amsterdam, 1777, 4 vol. in-12, trad. de l'anglais de Watson ; — *Le Lecteur y mettra un litre* ; Londres, 1777, in-8° ; où l'on trouve d'excellentes vues sur la musique instrumentale ; — *La Gusmanade, ou l'établissement de l'inquisition* ; Amsterdam, 1778, in-8° ; attribué à Mirabeau ; — *Recueil de Contes (et de nouvelles)* ; Londres, 1780, 1785, 2 part. in-8° ; des seize morceaux qu'il contient quinze ont été tirés ou abrégés du *Conservateur*, ouvrage périodique publié de 1756 à 1761 ; — *Des Lettres de cachet et des Prisons d'État* ; Hambourg, 1782, 2 vol. in-8° ; Paris, 1820, in-8° ; on a prétendu que cet ouvrage était du bailli de Mirabeau ; — *Ma Conversion* ; 1785 ; écrit des plus licencieux ; — *Erotika Biblion* ; Rome, impr. du Vatican (Paris), 1785, in-8° ; nouv. édit., corrigée, Paris, 1801, in-18 ; recueil graveleux, où sont signalés les écarts de l'amour physique chez les différents peuples ; — *Le Chien après les moines, poème* ; Amsterdam, 1784, in-8° ; — *Le Libertin de qualité, ou confidences d'un prisonnier au château de Vincennes* ; Hambourg, 1784, in-8° ; ouvrage licencieux — *Précis historique de la maison des Comnène* ; Amsterdam, 1784, in-8° ; écrit anonyme, qui passe pour être de Démétrius Comnène ; — *Considérations sur l'ordre de Cincinnatus* ; Londres, 1784, in-8° ; réimpr. en 1815, ce livre, dont quelques traits appartiennent à Chamfort, parut en anglais et en français ; il est accompagné de notes fournies par Target ; — *Doutes sur la liberté de l'Escaut* ; Londres, 1783, in-8° ; contre les vues de l'empereur Joseph II ; — *Lettres d'un défenseur du peuple à Joseph II* ; Dublin, 1785, in-8° ; — *De la Caisse d'Escompte* ; 1785, in-8° ; — *De la Banque d'Espagne dite de Saint-Charles* ; 1785, in-8° ; cette lettre, ainsi que la précédente, fut supprimée par arrêt du conseil d'État ; — *Réponse à l'écrivain des administrateurs de la Compagnie des Eaux de Paris* ; Bruxelles, 1785, in-8°. Cette violente attaque contre Beaumarchais est peut-être ce qu'il a produit de plus éloquent. « Il répliqua, dit Laharpe, en homme que le mépris rend furieux, et prodigua les personnalités les plus injurieuses. » On a réuni les divers écrits de Mirabeau sur les eaux de Paris (Paris, 1786, in-8°) ; — *Tableau raisonné de l'état actuel de la banque de Saint-Charles* ; Amsterdam, 1786, in-8° ; — *Lettres sur Cagliostro et Lavater* ; Berlin, 1786, in-8° ; — *Lettres sur l'invasion des Provinces-Unies* ; Bruxelles, 1787, in-8° ; — *Lettre remise à Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, le jour de son avènement au trône* ; 1787, in-8° ; — *Sur Moses Mendelssohn, sur la Réforme politique des*

(1) Voy. *Corresp. de Mirabeau et du comte de Lamarche*.

(2) T. I, p. 313.

*Juifs, etc.*; Londres, 1787, in-8°; — *Dénonciation de l'agiotage au roi et à l'Assemblée des Notables*; 1787, in-8°; diatribe contre Calonne et Necker; — *De la Monarchie prussienne sous Frédéric le Grand, avec un appendice contenant des Recherches sur la situation actuelle des principales contrées de l'Allemagne*; Londres (Paris), 1788, 4 vol. in-4° ou 8 vol. in-8°; avec un atlas composé par Mentelle. Ce fut Mauvillon qui rédigea la plus grande partie de cette compilation indigeste, mais instructive, à laquelle eut aussi part J.-C. Laveaux; — *Aux Batailles, sur le stathoudérat, avec des notes*; 1788, in-8°; il y a un passage curieux sur la déclaration des droits du peuple; — *Le Despotisme de la maison d'Orange prouvé par l'histoire*; en Hollande, 1788, in-8°; — *Lettre à Guibert sur son Éloge de Frédéric et son Essai général de Tactique*; Paris, 1788, in-8°; — *Conseils à un jeune prince qui sent la nécessité de refaire son éducation*; 1788, in-8°; cette lettre à Frédéric-Guillaume II est un fragment d'un ouvrage considérable abandonné par l'auteur; — *Observations d'un voyageur anglais sur la maison de force (Bicêtre), suivies de réflexions sur les effets de la sévérité des peines imitées de l'anglais*; 1788, in-8°; — *Réponse aux alarmes des bons citoyens*; 1788, in-8°; — *Les Candidats de Paris jugés, ou contre-poison adressé aux électeurs*; Paris, 1789, in-8°; — *Sur la Liberté de la Presse, imité de l'anglais de Milton*; Londres, 1789, in-8°; — *Théorie de la Royauté, d'après la doctrine de Milton*; 1789, 1791, in-8°; traduite par Salaville; — *Histoire secrète de la Cour de Berlin, ou correspondance d'un voyageur français du 5 juillet 1786 au 19 janvier 1787*; Alençon, 1789, 2 vol. in-8°; ouvrage attribué à Mirabeau, et qu'il désavouait; il le composa, dit-on, afin de prévenir la faillite de son libraire. Lejay, auquel il avait de grandes obligations. Condamné comme injurieux pour le corps diplomatique, ce livre fut brûlé par la main du bourreau; — *Courrier de Provence*; 1789-1791, 422 numéros, formant 8 vol. in-8°. Ce journal porta le titre de *Journal des États généraux* jusqu'au 7 mai 1789, où il fut supprimé, par arrêt du conseil; Mirabeau en tira des *Lettres à ses commettants*; Paris, 1791, in-8°; — *Plan de division du royaume*; 1790, in-8°; — *Correspondance avec Cerutti*; 1790, in-8°; — *Avis aux princes de l'Europe sur le mal français*; Francfort, 1790, in-4°; — *Observations sur l'état du Commerce des États-Unis d'Amérique*, trad. de Sheffield; Paris, 1795, in-8°; — *Travail sur l'éducation publique*, publié par Cabanis; Paris, 1791, in-8°; recueil de divers morceaux qui font peu d'honneur aux idées spéculatives de Mirabeau; — *Mémoires du ministère du duc d'Anguillon*, publiés par Soulavie; Paris, 1792, in-8°; — *Lettres de Mirabeau à un de ses amis en Allemagne, publiées par Mauvillon*; Brunswick, 1792, in-8°; — *Lettres originales de Mirabeau, écrites du donjon de Vincennes pendant les années 1777-1780, contenant tous les détails de sa vie privée, ses malheurs et ses amours avec Sophie de Monnier*, recueillies par Manuel; Paris, 1792, 4 vol. in-8° ou 8 vol. in-18. On les a abrégées, sous le titre de *Choix de Lettres à Sophie*; Paris, 1812, 1819, 1824, 4 vol. in-18, et 1828, 6 vol. in-32; — *Élégies de Tibulle avec des notes, suivies des Baisers de Jeon Second*; Tours, 1796, 5 vol.; cette traduction est en grande partie l'œuvre de La Chabeaussière; — *Lettres de Mirabeau à Chamfort*; Paris, 1796, in-8°; — *Contes et Nouvelles*; 1797, in-8°; — *Nou-*

*velles de Boccace*; Paris, 1802, 4 vol. in-8° fig; — *Lettres inédites de Mirabeau, Mémoires et extraits de Mémoires, écrits en 1781-1785*; Paris, 1806, in-8°; extrait des sept volumes de *Mémoires et Observations* publiés par Mirabeau dans le cours de son procès en réhabilitation et en séparation; *Mémoires biographiques, littéraires et politiques de Mirabeau, écrits par lui-même, par son père, son oncle et son fils adoptif*, publiés par M. Lu de Montigny; Paris, 1834, 8 vol. in-8°; — *Correspondance de Mirabeau et du comte de Marck*; Paris, 1831, 3 vol. in-8°. Les discours de Mirabeau ont été l'objet de diverses publications telles que *Collection complète des travaux de Mirabeau à l'Assemblée nationale*, recueillis par Méjan; Paris, 1791, 5 vol. in-8°; — *Mirabeau peint par lui-même*; Paris, 1791, 4 vol. in-8°; — *Œuvres oratoires de Mirabeau*; Paris, 1819, 2 vol. in-8°; — *Discours et Opinions de Mirabeau*; Paris, 1820, 5 vol. in-8°; et *Chefs-d'Œuvres oratoires de Mirabeau*; Paris, 1822, 1825, 2 vol. in-8°. Enfin deux éditions ont été faites des Œuvres de cet homme célèbre, l'une en 1820-1821, 8 vol. in-8°; l'autre en 1825-1827, 9 vol. in-8°; elles sont loin d'être complètes. P. L.

*Précis de la vie ou confession générale du comte Mirabeau*; Maroc (Paris), 1789, in-8°. — *Vie politique de Mirabeau*; Paris, 1791, in-8°. — Regau Warin, *Éloge de Mirabeau*; Paris, 1791, in-8°. — Clésard, *Esprit de Mirabeau*, précède d'une notice; Paris, 1797, 1800, 2 vol. in-8°. — J.-A. Debry, *Éloge funèbre de Mirabeau*; Laon, 1791, in-8°. — Pithou, *Abbrégé de la Vie et des Travaux de Mirabeau*; Paris, 1791, in-8°. Cabanis, *Journal de la maladie et de la mort de Mirabeau*; Paris, 1791, in-8°. — *Mémoires sur Mirabeau et son époque, sa vie littéraire et privée*; Paris, 1804, 4 vol. in-8°. — Étienne Dumont, *Souvenirs sur Mirabeau*; Paris, 1832, in-8°. — Lucas de Montigny, *Mémoires biographiques*. — Schneidewind, *Mirabeau und Zeit*; Leipzig, 1831, in-8°. — *Mirabeau, a life historical*; Londres, 1848, 2 vol. in-8°. — *Voy. en outre tous les ouvrages de la révolution française.*

**MIRABEAU** (André-Boniface-Louis Riquet, vicomte de), surnommé *Mirabeau-Tonneau* à cause de son obésité et de son penchant à l'engourdissement, officier supérieur français, frère du comte de Mirabeau, naquit au Bignon (Gâtinais), le 30 novembre 1754, et mourut à Fribourg (Brigantia) le 15 septembre 1792. Dès le berceau il fut élevé sous les contrôles de la chevalerie de Malte. Ses études furent peu suivies; mais la vivacité de l'esprit suppléait chez lui au défaut d'instruction. Sa gaieté et sa jolie figure lui gagnèrent la faveur de son père, qu'il s'aliéna plus tard par ses goûts dissipés. En 1775, il se rendit à Paris, utile par son sang-froid et son activité à la suppression de quelques troubles occasionnés à Paris et au rétablissement de la confiance des étrangers. Il se livra à des spéculations vaines par une disette factice. Son père l'envoya faire passer à Malte, à la suite d'une orgie il fut condamné publiquement une procession, et fut emprisonné pendant trois ans. À l'expiration de cette peine, il fut renvoyé en France (avril 1778). Il s'embarqua alors pour l'Amérique septentrionale, que les Français avaient à conquérir sa liberté, et servit avec distinction sous les ordres des amiraux de Guichen et de Grasse. Il passa dans l'île de terre comme aide major général, et fit preuve d'une bravoure qui allait jusqu'à la témé-

aux combats d'York-Town, de Saint-Eustache et de Saint-Christophe, où il fut blessé dangereusement. Le roi lui donna le commandement du régiment de Touraine (infanterie), à la tête duquel il combattit en Amérique jusqu'à la paix. Il fut le retour en France le 8 juillet 1782. Député en 1789 aux états généraux, par la noblesse de la Sénéchaussée du Limousin, il s'opposa de toutes les forces à la réunion des ordres, et ne céda qu'un des derniers. Il ne cessa, quoique décoré de l'ordre républicain de Cincinnatus, de harceler le côté gauche par de violentes interruptions et par des sarcasmes où l'esprit manquait moins que la convenance. Il les dirigeait de préférence contre son frère, qui, loin d'abuser de sa supériorité et de lui riposter, le ménageait toujours et le défendait souvent. Champion déclaré de l'aristocratie et du privilège, le vicomte de Mirabeau s'écartait avec une opiniâtreté aveugle toute modification dans la forme de l'ancien gouvernement. Après la séance du 4 février 1790, où Louis XVI annonça qu'il adoptait les bases de la constitution, il brisa son épée en sortant de la salle, et s'écria : « Puisque le roi renonce à son royaume, un gentilhomme n'a plus besoin d'épée pour le défendre. » On l'entendit cependant signaler à la tribune l'abus de certaines faveurs du cour, et entre autres de celles qui valaient à la famille de Noailles plus de 200,000 livres par an. Dans un duel, pour cause d'opinion, avec le comte de La Tour-Maubourg, il reçut un coup d'épée. Son frère vint aussitôt le voir; lorsqu'il se retira, le blessé lui dit : « Je vous remercie de votre visite; elle est d'autant plus gratuite, que vous ne me mettez jamais dans le cas de vous en rendre une pareille. » Ce reproche était plus piquant que fondé; mais avec le vicomte de Mirabeau, qui ne connaissait de droit public que son épée, quoiconque n'était pas toujours en garde n'était pas réputé brave. Le 5 décembre 1789, embrassant la cause du parlement de Rennes attaqué par Robespierre, il interrompit brutalement l'orateur, s'empara de la tribune, et malgré les rappels à l'ordre garda durant une heure, au milieu du tumulte. En juin 1790, le régiment de Touraine, en garnison à Perpignan, s'insurgea contre ses officiers. Le vicomte y courut; mais n'ayant pu y rétablir la discipline, il repartit emportant avec lui les cravates des drapeaux. Cette action causa une grande rumeur; pour se voir atteint à Castelnaudary, il fut mis en prison. Cette nouvelle, le comte de Mirabeau, invoquant le principe de l'inviolabilité des députés, demanda que son frère fût admis à expliquer sa conduite à la tribune. L'assemblée se rendit à ce vœu : le vicomte comparut devant elle le 27 juin : il parla cette fois avec mesure et dignité, et l'assemblée passa à l'ordre du jour. Cette affaire ne le rendit pas plus prudent. Excellent militaire, mais avant tout homme de loisir, il dut à son amour de la bonne chère

un tel embonpoint qu'avant l'âge de trente ans il pesait déjà plus de deux cents livres, ce qui lui valut, du peuple parisien, le surnom de Mirabeau-Tonneau. Il dîna habituellement au Palais-Royal, chez le restaurateur Beauvilliers. Un jour, plus ébriolé que d'ordinaire, il se mit à l'un des balcons qui donnaient sur le jardin, et apostropha la masse des passants par les paroles les plus grossières, s'adressant surtout à ceux qui par leur costume semblaient appartenir au parti constitutionnel. Bientôt la foule s'attroupa : quelques citoyens le reconquirent, et, peu indulgents pour son état de raison, montèrent avec l'intention de le jeter par la fenêtre. Pressé de toutes parts, il se retrancha vaillamment dans une embrasure, et l'épée à la main tenait ferme contre les assaillants, lorsqu'heureusement pour lui une patrouille de gardes nationaux vint le dégager. A la suite de cette nouvelle incartade, son frère se rendit chez lui, et lui reprocha l'habitude qu'il avait de boire avec excès. « Eh ! de quoi vous plaignez-vous, repartit le vicomte, de tous les vices de la famille, vous ne m'avez laissé que celui-là ! »

L'Assemblée, lassée des excentricités de Mirabeau-Tonneau, allait enfin sévir contre lui lorsqu'il jugea prudent d'émigrer. Au delà du Rhin il leva cette fameuse *légion de Mirabeau*, plus connue sous le nom de *hussards de la mort*, qui fit aux républicains (1792) une guerre d'escarmouches aussi sanglante qu'inutile. Durant cinq mois à la solde des princes de Hohenlohe, la formation et l'entretien de ce corps, qui s'éleva jusqu'à 3,000 hommes, avaient occasionné à son chef des fatigues et des dépenses infinies. Mirabeau-Tonneau succomba, à la suite d'une attaque d'apoplexie. Quelques contemporains prétendent que ce fut des suites d'un duel malheureux. Il fut inhumé à Saltzbach, à l'endroit même où fut frappé Turanne, et y reçut les honneurs funèbres dus à son rang.

Le vicomte de Mirabeau avait défini lui-même de la manière la plus heureuse son esprit, sa moralité et les qualités de toute sa race : « Dans toute autre famille, dit-il, je passerais pour un mauvais sujet et pour un homme d'esprit; dans la mienne, je suis un sot et un honnête homme. »

On a de lui deux pamphlets politiques fort piquants : *La Lanterne magique nationale*, 1789; 3 n<sup>os</sup> in-8<sup>o</sup>; — et *Voyage national de Mirabeau cadet*; 1790, in-8<sup>o</sup>; — plusieurs articles dans *Les Actes des Apôtres*; — un recueil de *Contes* posthumes, dont la versification est facile et gracieuse, et qui offrent une foule de traits d'esprit et de gâté; — des *Chansons*, etc.

Alf. DE L.

*Galerie historique des Contemporains*; Mons, 1827. — P.-A. Vieillard, *Encyclopédie des Gens du Monde*. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*.

**MIRABEAU** (Jean-Antoine-Joseph-Charles-Elzéar de RIQUETTI, chevalier puis bailli de), marin français, oncle des précédents et frère

cadet du marquis Victor Riquetti de Mirabeau, né à Pertuis (Provence), le 8 octobre 1717, mort à Malte, le 18 avril 1794. Dès son enfance il fut destiné à l'ordre de Malte, sort assez communément réservé à cette époque aux fils cadets de famille noble. A douze ans le jeune Elzéar de Mirabeau faisait sa première campagne dans le corps des galères (1); à trente-quatre il était capitaine de vaisseau (1751). Il s'était distingué dans maintes affaires, et avait été grièvement blessé au combat de La Ciolat, livré par les escadres franco-espagnoles commandées par Decourt contre l'amiral anglais Matthews (février 1744), et en 1746 il avait été atteint d'un boulet. En 1752 le chevalier de Mirabeau fut nommé gouverneur de La Guadeloupe; mais sa santé le força de rentrer bientôt en France, au grand regret des colons, dont il était l'appui et le bienfaiteur. Il reprit le service actif, et eut une glorieuse part dans la victoire navale que le marquis de La Galissonnière remporta dans les eaux de Minorque sur la flotte anglaise de l'amiral John Byng (20 mai 1756). Mirabeau y fut encore blessé. Il dut renoncer durant quelque temps à pratiquer la mer, et remplit les fonctions d'inspecteur général des garde-côtes depuis la Picardie jusqu'à La Rochelle. En 1761, ayant perdu son principal protecteur, le maréchal duc de Belle-Isle, il se retira à Malte, où il accepta le généralat des galères de la religion. En 1766 il fut pourvu de la commanderie de Sainte-Eulalie (Rouergue). Il y vécut modestement, jusqu'à la révolution. Il revint alors chercher un abri à Malte, et y mourut en répétant sa maxime favorite : « Je prie Dieu de me traiter comme j'ai traité les autres. » M. Lucas de Montigny a recueilli du bailli de Mirabeau un certain nombre de lettres qui décèlent un caractère vif, mais droit; souvent même sa franchise allait jusqu'à la brusquerie. Son originalité éclatait aussi dans ses réparties. Lorsqu'à la retraite de M. de Moras, l'abbé de Bernis le présenta à Mme de Pompadour pour tenir le portefeuille de la marine, la marquise ne put s'empêcher de faire allusion à la *mauvaise tête* des Mirabeau : « Vive Dieu ! Madame, s'écria-t-il, les bonnes et froides têtes ont fait tant de sottises et perdu tant d'États, qu'il ne serait peut-être pas mal d'essayer des mauvaises ! Assurément elles ne feraient pas pis. » Cette boutade du bailli fit échouer sa candidature. Comme tous les nobles et les officiers de ce temps, il méprisait singulièrement les hommes de robe et de finances; aussi ne put-il aimer une

(1) C'était un corps spécialement destiné au service des galères ou galères, bâtiments très-éfilés allant à voiles et à rames. Ce corps avait des allures tout à fait en dehors de la marine de haut bord. Son quartier général était à Marseille. Il était commandé par un *général des galères*, qui avait rang de grand-officier de la couronne et dont le dernier fut J.-Ph. chevalier d'Orléans, grand-prieur de France, mort le 16 juin 1748. Le corps des galères, formé en 1410, fut réuni à celui de la marine par une ordonnance royale du 27 septembre 1748.

révolution qui amenait le tiers état à la possession des principaux emplois du royaume. Da sa colère, il écrivait avec son langage énergique : « Quel spectacle ! quelle douleur ! voir succéder des drôles armés de plumes à des hommes armés de fer ! La France, qui avait les vices de la force n'a plus que ceux de la faiblesse et de l'astuce le troupeau, qui était autrefois dévoré par les loups, l'est aujourd'hui par les poux ! »

On assure que le bailli de Mirabeau est l'auteur de l'ouvrage intitulé *Des Lettres de Cachet des Prisons d'État*; Hambourg, 1782, 2 vol. in-4. Paris, 1820, in-8°. Cet ouvrage est généralement attribué à son neveu, le célèbre comte Gabriel Mirabeau; « mais on y trouve trop de citations, observe M. Quérard, pour croire qu'elles aient pu être composées au donjon de Vincennes. »

A. DE L.

*Archives de l'ordre des Hospitaliers de Saint Jean Jérusalem.* — Lucas de Montigny, *Mémoires de Mirabeau*, t. III. — Quérard, *La France Littéraire*.

**MIRABELLA** (*Vincenzo*), antiquaire italien né en 1570, à Syracuse, mort en 1624, à Madica, en Sicile. D'une famille noble, il consacra sa vie à l'étude des sciences et des lettres, cultiva par délassément la poésie et la musique. Il fut membre de l'Académie des *Lincei* de Rome et de celle des *Oziosi* de Naples. On a de lui *Madrigali*; Palermo, 1606, in-4°; — *Dichiarazione della pianta dell' antiche Siracuse e d'alcune scelte medaglie d'esse*; Napoli, 1613, in-fol., insérée dans le t. II *Dell' antichità Siracusa* de Bonanni et dans le t. X du *Taurus Antiquitatum Italiae* de Burmann. Il a laissé inédite une *Histoire de Syracuse* en latin.

Mongitore, *Bibliot. Sicilia*, II.

**MIRADORI** (*Luigi*), dit le *Genovesino*, peintre de l'école de Crémone, né à Gênes, travailla encore en 1651. Il alla fort jeune habiter Crémone, où peut-être il fréquenta l'école du Néron, et où certainement il se forma par l'étude des ouvrages de ce maître et des élèves Carrache. Chargé de nombreux travaux par le duc de Milan, Plaisance et autres villes de la Lombardie, il se fit remarquer par un coloris plein de charme, un effet harmonieux et surtout une manière grandiose, qualité principale d'une œuvre de composition conservée au palais municipal de Crémone et représentant le *Miracle de la multiplication des pains et des poissons*. E. B. Zaist, *Notizie di Pittori-Genovesi*. — Grassetti, *Galleria di Cremona*.

**MIRÆUS**. Voy. LE MIRE.

**MIRAMION** (*Marie BONNEAU*), dame française, fondatrice d'ordre religieux, née à Paris, le 2 novembre 1629, morte dans la même ville, le 24 mars 1696. Elle était fille de Jacques Bonneau, seigneur de Rubelles, et de Marie d'Isigny, tous deux fort riches. Elle épousa, en mars 1644, Jean-Jacques de Beauharnais, seigneur de Miramion, conseiller au parlement, qui mourut le 2 novembre de la même année, la laissant

einte d'une fille dont elle accoucha cinq mois  
près. Plusieurs partis avantageux sollicitèrent  
à main, entre autres le comte Roger de Bussy-  
Rabutin, qui poussa la passion jusqu'à la faire  
lever, le 9 août 1648, comme elle allait d'Issy  
à ses dévotions au Mont-Vaérien. Il la fit  
conduire au château de Launay, situé à trois  
lieues de Sens, et qui appartenait à Hugues de  
Bussy-Rabutin, grand-prieur de France. Quoique  
le comte Roger de Bussy-Rabutin n'eût alors que trente  
ans et fût l'un des cavaliers les plus aimables de  
son cour, M<sup>me</sup> de Miramion lui jura sur le Christ  
qu'elle ne l'épouserait jamais. Pour prouver à  
un ravisseur combien sa décision était formelle,  
elle refusa toute nourriture durant trente-huit  
jours. La crainte qu'elle ne mourût et aussi la  
nouvelle que plus de six cents hommes se ras-  
semblaient à Sens pour venir assiéger le château  
de Launay décidèrent le comte à la mettre en  
liberté. Elle gagna Sens, où elle fit une longue et  
dangereuse maladie. Pour éviter le retour d'un  
désobligeant événement, ses parents la pressèrent  
de se mettre sous la protection d'un mari; mais elle  
préféra se consacrer à Dieu et au soulagement des  
malades et des malades, et fit vœu de chasteté, le  
1<sup>er</sup> février 1649, âgée de moins de vingt ans. Il  
fallait trop long de rapporter tous les actes de  
piété et de piété dont elle remplit chaque heure  
de sa vie. Son biographe, l'abbé de Choisy, nous  
en fait du moins fait connaître les principaux. Ayant  
été chargé qu'à l'hôtel-Dieu les prêtres étaient  
confondus avec les autres malades, elle fit éta-  
blir une salle particulière pour les ecclésiasti-  
ques. En 1660 elle recueillit vingt-huit pauvres  
parisiennes que la guerre avait chassées de la Pi-  
cardie, les nourrit et les entretint durant plus  
de six mois. On doit à son zèle et à ses libéra-  
lités la maison du Refuge et celle de Sainte-Péla-  
gienne; elle dressa les règlements de ces deux mai-  
sons, destinées à servir d'asile aux femmes ou-  
bliées repentantes. Elle contribua largement à la  
fondation du séminaire des Missions étrangères.  
La guerre civile avait augmenté la misère du  
peuple de Paris; M<sup>me</sup> de Miramion vendit son  
bijou, estimé 24,000 livres et sa vaisselle d'ar-  
gent, et en distribua le produit en secours, en  
dépenses. En 1661 elle établit une communauté  
de douze filles destinées à tenir les petites écoles  
de campagne, à panser les blessés, à assister les  
malades. Cette petite réunion fut appelée *la  
Famille*; M<sup>me</sup> de Miramion la réunit plus  
tard aux filles de Sainte-Geneviève, qui déjà  
étaient instituées dans le même but. Elle leur  
légua alors une vaste maison sur le quai de la  
Mousselle, et dota suffisamment l'établissement,  
et elle consentit à devenir supérieure. Elle  
avait plus de soixante-dix mille livres à sa pas-  
sage de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, dont elle  
fit le séminaire d'une somme de trente-cinq  
mille francs. L'hôpital des Enfants-Trouvés, les  
filles de la Providence, celles que l'on nommait  
du Port de la Tournelle lui eurent aussi de

grandes obligations. Cette respectable dame  
mourut à l'âge de soixante-six ans, d'un cancer  
au sein, qui la tourmentait depuis vingt-six ans  
sans que sa patience et sa sérénité en fussent af-  
fectées. On attribue à M<sup>me</sup> de Miramion la com-  
position de quelques remèdes qui ont été souvent  
employés avec succès.

Sa fille avait épousé le président de Nesmond,  
dont la maison touchait à la communauté de  
M<sup>me</sup> de Miramion. S'il faut en croire Saint-Si-  
mon, « elle ressemblait peu à sa mère: c'é-  
tait une créature suffisante, aigre, altière. Elle  
poussa la vanité jusqu'à faire graver en lettres  
d'or au-dessus de la porte de sa maison *Hôtel  
de Nesmond*; c'était la première femme de ma-  
gistrat qui osât se donner un pareil air. On s'en  
scandalisa d'abord, on en rit ensuite; mais l'écri-  
teau demeura et servit d'exemple (1). » Devenue  
veuve, la présidente de Nesmond crut devoir  
se faire dévote, mais sans quitter le monde. Elle  
mourut fort âgée.

E. D.

Abbé de Choisy, *Vie de madame de Miramion*; Paris,  
1706, in-4<sup>o</sup>. et 1707, in-8<sup>o</sup>. — Saint-Simon, *Mémoires*. —  
Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

**MIRAN-SCHAH** (*Mirza Moezz ed Dyn*), grand-  
khan de la Tartarie et de la Perse, de la dynas-  
tie des Timourides, né à Kesch, en Djagataï, vers  
1366, mort en 1408, à Serderond, près de Té-  
bris. Troisième fils de Tamerlan, il contribua à la  
prise de Bagdad, en 1392, et fut nommé par  
son père gouverneur de toutes les provinces  
conquises à l'ouest. Il administra ces pays avec  
beaucoup de douceur: quelques historiens arabes  
lui attribuent une lettre où il reproche à Tamer-  
lan les horreurs commises au sac de Delhi en  
1397. A la mort de son père, en 1405, il lui  
succéda, et fut peu de temps après détroné par  
son propre fils, qui l'envoya en prison. Rendu  
à la liberté, il perdit la vie dans une bataille, où  
son fils Aboubekr fut battu par Kara Yousef,  
fondateur de la dynastie des Turcomans du Mou-  
ton noir. Miran-Schah, dont la famille dut céder  
plus tard le trône du grand-khan à une autre  
branche des Timourides, est le trisaïeul de Ba-  
ber-Chah, qui fonda l'empire du Grand-Mogol  
aux Indes orientales.

CH. R.

Mohammed Ferishta, *Rise and fall of the Mohamme-  
dan Empire in India*. — Wassaf, *Histoire des Mogols*. —  
Raschid ed Din, *Histoire des Mogols*.

**MIRANDA** (Don Juan GARCIA DE), peintre  
espagnol, né à Madrid, le 12 septembre 1677,  
mort dans la même ville, le 8 mai 1749. Il était  
élève de Juan Delgado, qu'il égala. Son mérite  
était tel que le marquis de Miraval, gouverneur  
du conseil, le nomma appréciateur des tableaux  
(1724), et que plus tard don José Patino, ministre  
d'État, lui confia la restauration des peintures  
anciennes endommagées dans l'incendie du pa-  
lais royal de Madrid, en 1734. Le 15 avril de  
l'année suivante, Philippe V choisit Miranda  
pour son peintre particulier, aux appointements

(1) Il se voit encore de nos jours.

de 2,000 ducats (23,720 fr.). Cet artiste était né sans main droite; il se faisait attacher sa palette et peignait de la main gauche; néanmoins, excellent dessinateur, ses tableaux ne laissent rien non plus à désirer du côté de la finesse de la touche et de l'accord des nuances. Ses principales toiles se trouvent à Madrid, à Alcalá de Henarez et à Valladolid. Un sujet qu'il traita de prédilection ce fut la Conception. On compte au moins dix tableaux de ce mystère sortis de son pinceau; cependant la composition en est toujours différente.

Miranda eut un fils nommé aussi *Juan*, et qui possédait toutes les qualités d'un grand peintre lorsqu'il mourut, à vingt-et-un ans. On voyait de lui à Monserrate un *Christ*, un *Saint Pierre*, un *Saint Paul* et quelques tableaux de religion traités d'une manière supérieure.

Miranda père eut encore pour élève son frère *Nicolas GARCIA DE MIRANDA*, né à Madrid, en 1698, mort dans la même ville, en 1738. Il était excellent paysagiste. Sa couleur, agréable et naturelle, la hardiesse de ses compositions lui donnèrent beaucoup de vogue. Le musée de Madrid possède de ce maître cinq tableaux, qui témoignent de son habileté. Il était en outre bon musicien, et a laissé un recueil de musique légère.

Un autre élève de Juan de Miranda fut son neveu *don Pedro RODRIGUEZ DE MIRANDA*, né à Madrid, en 1696, mort dans la même ville, le 8 mars 1766. Il peignait bien l'histoire et le portrait; mais les genres dans lesquels il réussit surtout furent le paysage et la bambochade. Il y mettait autant de vérité que d'esprit et de goût. En 1749, le roi Ferdinand VI le nomma son premier peintre. Les œuvres de Rodriguez de Miranda sont nombreuses et répandues dans les musées royaux et les galeries des principaux amateurs espagnols. On cite de lui : une *Conception* et deux sujets de la *Vie de bienheureux* (1) *Francesco Caracciolo*, fondateur de l'ordre des *Réguliers mineurs*, placés dans le cloître del Santo-Spirito à Madrid; — quatre autres tableaux, tirés de l'*Histoire du prophète Élie*, que l'on voyait aux Carmes déchaussés, mais qui ont été transportés au Rosario; — les *portraits des infants don Felipe et don Luiz*; de la *duchesse d'Albe*; du *père Aller*, confesseur de Philippe V; de *don Juan Pucheco*; du *baron Casa d'Avalillo*; de *don José Ximenes-Breton*, etc. Ses tableaux de genre se voient surtout dans les galeries des palais de Boadilla et de Villa-Viciosa.

Deux autres membres de la famille Miranda se sont aussi distingués dans la peinture : *Francisco RODRIGUEZ DE MIRANDA*, peintre d'histoire, né à Madrid, en 1701, mort dans la même ville, en 1751. Il était attaché à la maison royale, et peignit, en 1746, douze grands tableaux de la *Vie de saint Pierre d'Alcantara*, pour le cou-

vent de Saint-Gil de Madrid. Il a laissé aussi d'excellentes études de chevaux.

Le second, son frère *don Nicolas RODRIGUEZ DE MIRANDA*, né à Madrid, où il mourut, en 1750, acquit de la réputation par ses paysages. A. DE L.

Jean Bermudez, *Diccionario historico de las mas Profesores de las Bellas Artes en Espana.* — Quillet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

**MIRANDA** (*Don Francisco*), célèbre général péruvien, premier fondateur de la liberté dans les provinces de l'Amérique du Sud, né à Caracas (Venezuela), en 1750, mort à Cadix, en janvier 1816. Il entra au service de l'Espagne, et dès l'âge de dix-sept ans il était capitaine dans les troupes de Guatemala. Il fit avec les Français les campagnes des États-Unis (1779-1781). Frappé de l'analogie existant entre la situation politique des colonies anglaises et celle de sa patrie, il conçut l'idée de son émancipation. S'étant retiré du service après la paix de Paris (3 septembre 1783), il s'occupa de mettre son projet à exécution; mais ses menées furent découvertes, et il dut pour sauver sa liberté, et peut-être sa vie, quitter précipitamment l'Amérique. Il vint à Paris, visita la Grande-Bretagne, et presque tous les pays de l'Europe. En Russie il fut présenté, par le prince Grégoire-Alexandre drotitch Potemkin, à l'impératrice Catherine II qui l'invita fortement à rester à sa cour. Miranda refusa poliment, et lui confia le plan qui avait conçu pour la délivrance de sa patrie. Cette princesse lui témoigna, dit-on, le plus vif intérêt pour le succès de son entreprise. Miranda retourna à Paris, et peu après partit pour Londres où il fut présenté à Pitt, par son ami le gouverneur Pownall. Il sollicita l'aide de ce ministre pour l'affranchissement du Pérou; mais l'Espagne ayant, sur ces entrefaites, satisfait aux exigences de l'Angleterre, les conférences n'eurent pas de suite. Miranda revint alors en France, dans l'espoir d'être plus heureux. Il ne manquait pas de connaissances; il fut bien accueilli de Pétion, du parti girondin, auxquels il soumit les moyens de révolutionner l'Espagne et ses colonies. Ses vues furent fort goûtées, et, en attendant que l'on pût les mettre à exécution, le gouvernement résolut de mettre à profit ses talents militaires; il fut nommé général de division, combattit vaillamment sous Dumouriez contre les Prussiens, qui venaient d'envahir la Champagne (1792), et se distingua dans la campagne de Belgique. En septembre 1792, il fut appelé au commandement de l'armée de Flandre, en remplacement de La Bourdonnaie, et prit pendant l'hiver le commandement en chef par intérim en l'absence de Dumouriez. En février 1793, il investit Maëstricht par ordre du conseil exécutif; mais le général Lanoue, qui occupait la Roër, s'étant laissé surprendre et battre à Aldenhoven, il fut obligé de lever le siège de Maëstricht après vingt jours de bombardement. Ce mauvais succès, qui fut attribué en partie à l'imprévoyance de M

(1) Il a été canonisé en 1807, par Pie VII.



uda, renversa entièrement les plans de Dumouriez. Ce général en chef, contraint d'évacuer Hollande, reparut à la tête de l'armée de Belgique, et Miranda se trouva à la bataille de Neerwinden (18 mars 1793), chargé du commandement de l'aile gauche placée en potence depuis maël jusque vers les hauteurs d'Oplinter et destinée à servir de pivot à l'armée française. Après quelques avantages, attaqué par l'archiduc Charles en personne, par le prince de Wurtemberg et le général Beniowski, Miranda, renforcé par la division Miaczinski, et quoiqu'il ne fût poursuivi, cédant à un premier revers, battit en retraite jusqu'au delà de Tirlémont, laissant à découvert le flanc de l'armée française, ce qu'il y eut de plus fatal dans ce désordre, est que Dumouriez ne l'apprit que le soir, alors qu'il n'était plus temps de le réparer, soit que Miranda eût oublié de lui envoyer des officiers d'ordonnance, soit qu'ils eussent été interceptés par l'ennemi. Dumouriez accusa justement Miranda d'avoir abandonné son poste avant la fin du combat et d'avoir, par sa retraite précipitée, neutralisé les avantages importants obtenus par la droite et le centre des Français et causé ainsi la perte de cette importante bataille, qui s'appela la Belgique aux coalisés. Miranda chercha vainement à se défendre qu'à accuser ses collègues Dumouriez lui-même. Dans une longue lettre il écrivit au ministre de la guerre Pache, il déclara « que l'expédition de Hollande avait été reprise contre son avis, qu'il en avait prévu les conséquences; mais que Dumouriez, de concert avec Thouvenot, avait tout décidé sans le consulter. Quant à la défaite de Nerwinde, on assure qu'il essaya de faire entendre qu'elle était due à la trahison du général en chef et de ses adhérents; et, vantant les talents du premier, avec une perfidie qu'il ne prenait pas même la peine de voiler, il en conclut qu'il était impossible d'attribuer les échecs de l'armée française à son incapacité. En même temps il demandait rendez-vous à Pétion « pour lui révéler des complots qu'il n'oserait confier au papier ». Il est possible que Dumouriez, qui avait réellement le droit de se plaindre de son lieutenant, ait exagéré ses torts; mais les correspondances de Miranda avec Pétion et avec Pétion prouvent que, s'il ne chercha pas à perdre son ancien général, au moins se fit-il peu de scrupule de profiter de sa disgrâce. Il n'en continuait pas moins à correspondre avec Dumouriez, et cette double précaution faillit lui être bien funeste; car, sur la saisie de ses lettres, l'arrêta lui-même après la défection de Dumouriez, comme complice de ce général, et, subsidiairement, d'avoir occasionné, par sa désobéissance et ses fausses manœuvres, la perte de la bataille de Neerwinden. Il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire; mais après onze séances consacées à son procès, grâce à son sang-froid et à l'éloquence de son défenseur l'illustre Tronson Ducoudrai, il fut absous à l'unanimité, porté

chez lui en triomphe et couronné de fleurs (mai 1793). Arrêté de nouveau, quelques jours plus tard, à cause de ses relations avec les girondins, il n'obtint sa liberté qu'après le 9 thermidor an II, quoiqu'il eût été appelé le 25 messidor à la barre de la Convention pour s'y justifier. Ce fut Pelet (de la Lozère) qui lui fit rendre la liberté. En vendémiaire an IV (octobre 1795), il essaya de recouvrer quelque influence en pérorant dans les clubs et affectant un grand zèle pour la Convention. Ce moyen lui réussit mal; car le 1<sup>er</sup> brumaire (22 octobre) suivant il fut décrété d'arrestation avec Aubry et J.-B. Lomont, comme s'étant montré favorable à la révolte des sections, et compromis gravement dans la correspondance royaliste de P.-J. Lemaitre. Ces deux députés furent bientôt remis en liberté. Miranda, moins heureux, fut condamné à la déportation, et essaya vainement de faire révoquer cette sentence. Il fut remis à des gendarmes chargés de le conduire à la frontière; mais en route il leur échappa, revint audacieusement à Paris, et demanda la révision de son procès. Cette affaire traîna en longueur, et quoiqu'il eût pour ennemi particulier le directeur C.-L.-F.-H. Letourneur (de la Manche), Miranda n'eût pas été inquiété si par la véhémence de ses discours contre le Directoire, et par de nouvelles intrigues politiques, il n'eût attiré sur lui l'attention du gouvernement. Le 18 fructidor an V (4 septembre 1797), il fut encore compris dans la grande mesure de déportation. Il s'évada de prison, et s'enfuit en Angleterre. Il ne fut pas du nombre des proscrits amnistiés par les consuls en l'an VIII (décembre 1799); il revint néanmoins à Paris en 1803, où, soupçonné d'intriguer contre le gouvernement consulaire, il fut encore une fois expulsé.

En 1804, lors de la reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre, Pitt s'occupait de nouveau de l'indépendance de l'Amérique du Sud. Cette question fut discutée entre Pitt, lord Melville, sir Home Popham et Miranda. Une expédition, sous les ordres de sir Arthur Wellesley (depuis duc de Wellington), fut même préparée à Cork (Irlande); mais l'envoi en fut ajourné par l'espoir du rétablissement des relations pacifiques entre l'Angleterre et l'Espagne. Ce fut alors que Miranda prit le parti de retourner en Amérique et de mettre seul ses desseins à exécution. Il débarqua aux États-Unis en 1806, s'aboucha avec deux citoyens de New-York, le colonel Smith et Ogden. Par leur entremise, il acheta un navire, *Leander*, de 30 canons, y embarqua deux cents volontaires, et, avec un millier de livres sterling, fit voile pour La Trinidad. L'amiral Cochrane, qui commandait dans ces parages, lui fournit quelques goëlettes et des chaloupes canonnières. Se voyant à la tête de quinze voiles et de cinq cents soldats, il débarqua le 2 août 1806 à la Vela de Coro (côte de Caracas); il battit d'abord un corps de 1,000 Espagnols,

auxquels il enleva 20 canons; mais attaqué par des forces supérieures, et ne recevant pas de secours des Anglais, il se rembarqua pour La Trinidad. Au commencement de 1811, profitant des troubles existant entre les Espagnols, dont une partie reconnaissait la royauté de Joseph Bonaparte, tandis que la majorité proclamait Ferdinand VII, Miranda reparut dans la province de Venezuela, et n'eut pas de peine à décider les habitants à se déclarer indépendants. Le gouvernement de Caracas lui donna le commandement supérieur des troupes républicaines, avec lesquelles il réduisit Valencia, Puerto-Cabello, et fit triompher le mouvement dans la Nouvelle-Grenade. Nommé député au congrès insurrectionnel, il s'y fit beaucoup d'ennemis par la présentation d'un plan de constitution semblable à celle du gouvernement colonial espagnol. L'opposition au système fédéral était imposante; cependant le 23 décembre 1811 une constitution basée sur ce système fut adoptée. Un tremblement de terre effroyable (26 mars 1812), qui détruisit les villes de Caracas, San-Felipe, La Guayra, Merida, Mayguetta et endommagea Barequisemeto, Valencia, La Victoria et plusieurs autres, vint ruiner la nouvelle république: 26,000 habitants avaient été écrasés; un nombre triple errait à l'aventure, mourant de faim. Les Espagnols mirent à profit ce désastre, et sous les ordres du commandant général don Domingo de Monte-Verde ils reprirent Barequisemeto, Araura, San-Carlos. La désertion se mit dans les rangs des indépendants, qui livrèrent aux Espagnols les défilés de Cabrera. Miranda, menacé d'être tourné, abandonna Valencia et se replia sur La Victoria. Au même temps l'importante forteresse de Puerto-Cabello tomba au pouvoir des royalistes par la trahison de l'officier de garde américain, qui arma lui-même ses prisonniers et força Bolivar (voy. ce nom) à capituler. Trop faible pour continuer la lutte, Miranda conclut avec Monte-Verde une capitulation (25 juillet) en vertu de laquelle 1° le fort de La Guayra et les villes de Caracas et de Barcelona seraient rendus; 2° la constitution des cortès d'Espagne serait aussi celle de Caracas; 3° personne ne serait inquiété pour ses opinions politiques; 4° les propriétés particulières seraient respectées; 5° tous ceux qui voudraient quitter le Venezuela pourraient le faire librement. Miranda devait être transporté aux États-Unis. Il se rendit à La Guayra, afin de s'embarquer pour Cartagena, où était déjà Bolivar; mais, au mépris de la capitulation, il fut arrêté (26 août 1812) et conduit à Porto-Rico. De là le général fut envoyé à Cadix, où il mourut, dans un des plus horribles cachots de l'inquisition.

Peu d'hommes dans ce siècle ont eu une existence aussi orageuse et aussi variée que ce célèbre aventurier. Quoique son génie intrigant lui ait fait jouer quelquefois un rôle peu honorable, il possédait plusieurs de ces qualités bril-

lantes qui font la fortune d'un chef de parti. A une grande bravoure personnelle il joignait une adresse et une vigueur peu communes, qui en firent un des plus fameux *toreadores* de son temps et lui valurent souvent les applaudissements des nombreux spectateurs de ces fêtes sanglantes. Ses avantages extérieurs n'étaient pas moins remarquables; sa taille était haute, sa physionomie noble et sa démarche imposante. Son esprit était actif et plein de ressources. Il possédait à fond tous les secrets de la science militaire, surtout la partie du génie. Il ne lui manquait qu'un peu plus d'expérience et de jugement. Il eût certainement pu accomplir de grandes choses; mais son caractère, inquiet turbulent, ambitieux, nuisit toujours à ses desseins. On a de lui: *Correspondance avec Dumouriez depuis janvier 1793*; — *Ordre de Dumouriez pour la bataille de Nerwinde et la retraite qui en a été la suite*; 1793, in-8° — *Opinion sur la situation de la France 1793, in-8°*. Alf. DE L.

Wilcoke, *History of the Vice-Royalty of Buenos-Ayres* London, 1806. — Brackenridge, *Voyage to South America* (London, 1830), t. II, p. 105. — James Biggs, *History of Miranda's Attempt to effect a revolution in South America*; London, 1809. — Restrepo, *Revolucion de Columbia*, etc., t. IX, *Documentos*, no 14. — *Biographie étrangère* (1819). — Dumouriez, *Mémoires*. — Le même *Correspondance avec Pache pendant la campagne à Belgique en 1792*; Paris, 1793, in-8°. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. II, p. 296-300. — Lamar tine, *Hist. des Girondins*.

**MIRANDA (SA DE)**. Voy. SA.

**MIRANDOLE (DE LA)**. Voy. PIC DE LA MIRA-  
RANDE.

**MIRASSON (Isidore)**, littérateur français, n vers 1720, à Oloron (Béarn), mort en 1787. Après avoir fait profession dans la congrégation des Barnabites, il enseigna les humanités et la rhétorique; son attachement au parti janséniste le fit interdire par l'archevêque de Paris et il subit même en 1772 quelques mois de prison à ce sujet. On a de lui: *Examen du discours qui a remporté le prix de l'Académie Française*; 1760, in-12: il s'agit de l'éloge de d'Aguesseau; — *Toinette Le Vasseur, châbrière de Jean-Jacques, à la femme philosophe*; 1762, in-12: réflexions sur un écrit de P. Abrassevin, intitulé *Tout le monde a tort*. — *Le Philosophe redressé*, 1765; in-12: critique du livre de D'Alembert sur la destruction des Jésuites; — *Histoire des troubles du Béarn, au sujet de la religion, dans le dix-septième siècle, avec des notes*; Paris, 1766, in-12; elle est bien écrite et intéressante. P. J. Quécard, *La France Littér.*

**MIRAULMONT (Pierre DE)**, sieur de MAIRIE, historien français, né à Amiens, vers 1550, mort à Paris, le 8 juin 1611 (1). Il occupa

(1) Date donnée par L'Estoile dans son *Journal de Règne de Henry IV*; cependant la dédicace de la 2<sup>e</sup> édition des *Mémoires sur l'origine et institution des cours souverains* est du 26 décembre 1611.

ndant vingt-deux ans une charge de conseiller  
roi en la chambre du trésor de Paris, et fut  
suite nommé lieutenant de la prévôté de l'hôtel.  
était, dit La Croix du Maine, homme docte  
grand chercheur d'antiquités. » On a de  
: *Mémoires sur l'origine et institution des*  
*crs souveraines et autres juridictions sub-*  
*ernes, encloses dans l'ancien palais royal*  
*Paris*; Paris, 1584, in-8°; réimprimé sous  
titre : *De l'Origine et Etablissement du*  
*rement*; Paris, 1612, in-8°; — *Traité des*  
*ancelleries, avec un recueil des chan-*  
*iers et gardes des sceaux de France*;  
is, 1610, in-8°; — *Le Prévôt de l'Hôtel et*  
*and-Prévôt de Paris*; Paris, 1610, in-8°,  
nprimé avec les arrêts, réglemens et ordon-  
nces concernant la juridiction du prévôt; Paris,  
5, in-8°; des exemplaires de cette dernière  
ion portent la date de 1651. Ces travaux,  
s être bien profonds, sont le fruit de re-  
ches érudites et curieuses. E. R.

Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. françaises*,  
foréri, *Grand Dict. historique*.

MIRBECK (Frédéric-Ignace DE), juriscou-  
ne français, né à Neuville (Lorraine), le 1<sup>er</sup>  
1732, mort le 26 décembre 1818. Il se fit  
voir avocat à la cour souveraine de Lorraine,  
evint conseiller particulier du roi Stanislas I<sup>er</sup>  
czinski). En 1774, il vint à Paris, et acheta une  
rge d'avocat aux conseils et de secrétaire du  
Il s'y distingua par ses lumières et une  
de éloquence. En 1791 il fut envoyé à Saint-  
ningue en qualité de commissaire du roi. Il  
vint, sans mesures violentes, à calmer, du  
ins momentanément, l'agitation qui régnait  
as cette colonie. Ce fut alors que Mirbeck se  
ntimement avec son compatriote François de  
schâteau, qui remplissait les fonctions de pro-  
eur général au conseil supérieur de Saint-  
mingue. Lorsque, le 3 septembre 1793, l'auteur  
*Paméla* fut incarcéré à La Force, et n'atten-  
t plus que la mort, Mirbeck osa prendre hau-  
ent sa défense, et obtint que François de  
schâteau serait transféré au Luxembourg;  
si lorsque François arriva au ministère de  
térieur (16 juillet 1797), il appela Mirbeck à  
irection de l'Opéra, qu'il conserva jusqu'à la  
te de son protecteur (23 juin 1799). Mirbeck  
l'un des fondateurs du *Lycée de Jurispru-*  
*nce* (depuis *Académie de Législation*). On a  
lui une grande quantité de *Mémoires*, de  
*ruées*, dont la liste se trouve dans *La France*  
*téraire*, ainsi que de nombreux articles dans  
*Répertoire de Jurisprudence*. Ces pièces se  
ingent par une forte dialectique alliée avec  
sentiment.

L—Z—E.

llenave, art. *François de Neufchâteau* dans l'*En-*  
*opédie des Gens du Monde*. — Querard, *La France*  
*téraire*. — Voltaire, *Correspondance*, ann. 1777. —  
essarts, *Causes célèbres*, etc.; Paris, 1773-1787, 211 vol.  
2.

MIRBEL (Charles-François BRISSEAU), bo-  
iste français né le 27 mars 1776, à Paris,

mort le 12 septembre 1854, à Champerret, près  
Paris (1). Fils d'un jurisconsulte qui l'éleva  
dans les principes du jansénisme, il venait de  
terminer ses études au pensionnat de Picpus  
lorsqu'il fut appelé au service militaire. Au lieu  
de se rendre à son poste, il s'enfuit à Toulouse,  
où il resta caché quelque temps. En 1794 il  
entra au bureau de topographie, et son talent  
pour le dessin lui procura un prompt avance-  
ment. Obligé d'en sortir deux ans après pour  
avoir fait évader un royaliste condamné à la  
déportation, il se rendit dans le midi, et suivit  
à Tarbes le cours de botanique de Ramond. Dès  
lors sa vocation fut fixée. Constamment secondé  
par le savant professeur, qui était devenu son  
ami, il se livra avec ardeur à l'étude des scien-  
ces naturelles et accomplit de nombreux voyages  
à travers les Pyrénées, entre autres, une double  
ascension au mont Perdu. Mirbel revint en 1798  
à Paris, et fut attaché au Muséum d'Histoire na-  
turelle. Presque aussitôt il débuta par quelques  
mémoires insérés dans le *Bulletin de la Société*  
*Philomathique*, et il ouvrit en 1800 un cours de  
botanique, dont il fut chargé à l'Athénée. Pen-  
dant qu'il collaborait aux *Suites à Buffon* de  
Soncini, il présenta à l'Institut un mémoire sur  
l'anatomie et le développement des organes  
élémentaires des végétaux, travail qui lui valut  
les encouragements du ministre Chaptal (1802).  
L'année suivante, par le crédit de sa première  
femme, qui avait gagné les bonnes grâces de  
Joséphine, il obtint la place d'intendant des  
jardins de La Malmaison (1803), où il fit, sous  
la direction de Desfontaines, une étude atten-  
tive de la structure des tissus des plantes et de  
l'évolution de leurs organes. Le désir d'ac-  
quérir une position indépendante de fortune le  
fit passer, vers la fin de 1806, à la cour de  
Louis Bonaparte, roi de Hollande, qui le nomma  
secrétaire de ses commandements et conseiller  
d'État; mais il ne tarda pas à revenir à Paris  
avec mission d'y organiser, en qualité de direc-  
teur des beaux-arts, une académie de peinture  
pour les jeunes artistes hollandais. Cette sin-  
cure lui laissa le loisir de continuer ses re-  
cherches sur l'organographie et la physiologie  
végétale, et dans la même année il devint pro-  
fesseur adjoint de botanique à la faculté des  
sciences et membre de l'Institut, à la place de  
Ventenat (31 octobre 1808). Sous la restaura-  
tion, il se décida, par amitié pour M. Decazes,  
à rentrer dans la carrière administrative, et  
exerça auprès de lui les fonctions de secrétaire  
général, d'abord au ministère de la police gé-  
nérale (9 juin 1817), puis à celui de l'intérieur  
(31 décembre 1818). Il prit une part active à  
toutes les mesures en faveur de l'agriculture et  
de l'industrie manufacturière, ainsi qu'à la fon-  
dation d'une société pour l'amélioration des  
prisons, et saisit avec empressement l'occasion

(1) C'est par erreur que dans l'*Éloge* de M. Payen la  
date du décès est fixée au mois de décembre

d'être utile aux savants et aux artistes. S'associant à la disgrâce de M. Decazes, il donna sa démission (20 février 1820), et reprit ses travaux scientifiques pour ne plus les quitter. En 1828 il fut nommé professeur de culture au Jardin des Plantes. « Ce fut surtout pendant les vingt années qui s'écoulèrent de 1826 à 1846, dit M. Payen, que les travaux de Mirbel prirent un caractère plus élevé, que ses recherches organographiques atteignirent un rare degré de finesse et de précision, qu'il parvint à fonder une méthode précieuse d'observations, sous le microscope, suivant pas à pas les phases successives de la formation des tissus et de l'évolution des organes. » La mort de sa seconde femme (voy. ci-après), qui l'entourait d'une affection toute filiale, et l'affaiblissement de sa mémoire affligèrent sa vieillesse; il vécut pendant plusieurs années « d'une sorte d'existence végétative », et s'éteignit doucement, à l'âge de soixante-dix-huit ans. On a de Mirbel : *De l'influence de l'histoire naturelle sur la civilisation, discours*; Paris, 1801, in-8°; — *Traité d'Anatomie et de Physiologie végétales*; Paris, 1802, 2 vol. in-8°; — *Histoire naturelle des Végétaux, classés par familles*; Paris, 1802 ou 1826, 15 vol. in-18 fig., en société avec Lamarck, qui a travaillé aux t. I à III; — *Exposition de la Théorie de l'Organisation végétale*; Paris, 2<sup>e</sup> édit., revue et augmentée, 1809, in-8°; la première édition a été publiée en 1808 en Hollande par Bilderdyk, qui y joignit une version allemande en regard; — *Éléments de Botanique et de Physiologie végétale*; Paris, 1815, 2 vol. in-8° et 1 vol. de planches; l'auteur déclare, dans l'avertissement, avoir été aidé des conseils et du travail de M. Massey. Il a eu beaucoup de part à l'*Histoire naturelle des Plantes* de Sonnini (tom. I à VI). Ce savant a écrit en outre un grand nombre de mémoires, de rapports et de dissertations, insérés dans le *Bulletin de la Société Philomathique*, le *Bulletin de Physique*, les *Mémoires de l'Institut*, les *Annales du Muséum*, le *Journal de Botanique appliquée* (1813-1814), les *Annales des Sciences naturelles*, les *Archives de Botanique* (1833-1834), les *Mémoires de la Société centrale d'Agriculture*, les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, et l'*Encyclopédie moderne*. Nous citerons les plus importants : *Anatomie des Organes élémentaires* (1802); *Observations sur l'origine et le développement des vaisseaux propres et du liber* (1809); *Considérations sur la manière d'étudier l'histoire des végétaux* (1810); *Sur l'Anatomie et la Physiologie des Labiées* (*Annales du Muséum*, XV, 1810); *Nouvelles Recherches sur la structure et le développement de l'ovule végétal* (*Méd. Acad. des Sciences*, IX, 1830); *Recherches sur le*

*Marchantia polymorpha* (*ibid.*, XIII, 1832) qui contient une suite de travaux remarquables sur les métamorphoses des végétaux phanérogames; *Sur la Composition du Cambium et rôle qu'il joue dans l'organogénie végétale* (*Comptes rendus*, XVI, 1843), avec M. Payer et *Recherches sur le Dracæna australis* (*ibid.* XIX, 1844). P. L.

Payen, *Éloge hist. de M. de Mirbel*, 1858, in-1

**MIRBEL** (*Lizinska Aimée-Zoé RUE*, dardé), femme du précédent, portraitiste française née à Cherbourg, le 26 juillet 1796, morte à Paris le 31 août 1849. Elle devint vers 1820 la seconde femme de Brisseau Mirbel, et continua à se livrer à la peinture en miniature, qu'elle avait étudiée chez Augustin. Ses portraits, qui se distinguaient par la finesse et la correction du dessin, par la fraîcheur et l'harmonie du coloris, eurent un grand succès; elle peignit plusieurs souverains, un grand nombre de personnages distingués de son temps, et reçut sous la restauration le titre de peintre en miniature du Roi. Les suivants furent le plupart exposés à divers salons : *Charles le duc de Fitz-James* (année 1827), *le duc Decazes*, *la princesse de Chalais*, *le comte Demidoff* (1834), *Louis-Philippe*, *la Reine des Belges* (1835), *le duc d'Orléans*, *le Comte de Paris*, *Fanny Essler* (1839), *le général Gougoud* (1841), *mesdames Guizot* et *Martin de Nord* (1844), *la duchesse de Trévise* (1844), *la maréchale de Reggio* (1847), *M. Emile Girardin* (1848), etc. Mme de Mirbel a fait aussi des portraits à l'aquarelle. Elle a reçu trois médailles, dont une de première classe. G. de

*Liivrets du Salon. — Annuaire des Artistes*, 1836. *Journal des Beaux-Arts*, septembre 1849.

\* **MIRECOURT** (*Charles - Jean - Baptiste JACQUOT*, dit *Eugène DE*), publiciste français né à Mirecourt (Vosges), le 19 novembre 1811. Destiné à la prêtrise, il fut élevé dans un séminaire, et préféra lorsqu'il en sortit suivre la carrière des lettres. Après avoir exercé quelque temps à Chartres le métier, peu lucratif, de maître d'école, il vint débiter à Paris dans les petits journaux, sous le nom sonore d'*Eugène de Mirecourt*. Il avait publié quelques nouvelles, dignes d'être remarquées, lorsqu'il fit paraître avec M. Leupol un ouvrage pittoresque en trois volumes, *La Lorraine* (Nancy, 1839-1840), qui donna à son nom une certaine notoriété. Ce fut alors qu'il entreprit de faire connaître les nombreuses collaborations dont s'était servi Alexandre Dumas dans la série de romans publiés sous ce nom. Malheureusement, dans l'ouvrage intitulé : *Maison Alexandre Dumas et compagnie, fabrique de romans* (1845), il dépassa les bornes d'une critique modérée et s'attaqua plus souvent à la vie privée d'Alexandre Dumas qu'à sa vie littéraire. Cet écrit lui valut une première condamnation à six mois de prison. Il publia ensuite plusieurs romans, et fit avec M. Marc Fournier un drame (*Mme de Tenin*

lut joué aux Français. Sa brochure contre Alexandre Dumas lui avait inspiré l'idée de se en revue, dans des publications analogues, les célébrités de l'époque : en 1854 il comença la *Galerie des Contemporains*, qui souleva contre lui toute la presse. Cette galerie, dans laquelle il couvre de ridicule plusieurs grandes notations, eut un succès momentané, auquel suivirent ni les disputes sans nombre, ni l'édition des procès soulevés contre l'auteur par Lamartine, Georges Sand, Jules Janin, Proudhon, et de Girardin, Venillot, Millaud, etc. La *Galerie des Contemporains* fut terminée en 1857 (60 vol. in-32). M. E. de Mirecourt fonda le journal *Les Contemporains*, qui paraissait toutes les semaines et contenait dans chaque numéro un article biographique. Ce journal, dans lequel il donna pleine carrière à son humeur mordante, souleva d'aussi vives disputes et d'aussi nombreux procès. Les tribunaux se montrèrent toujours sévères à son égard; *Les Contemporains*, après une série de condamnations, tombèrent dans l'oubli. Outre les ouvrages déjà cités, on doit à M. E. de Mirecourt : *Les Confessions de Marion Delorme*; 4 vol.; — *Mémoires de Ninon de Lenclos*, 1852, et quelques autres romans et nouvelles.

A. H.—T.

zerolle, *Confession d'un Biographe; Fabrique de graphies, maison E. de Mirecourt et compagnie* (Paris, in-18). — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç.* t. 1, p. 100.

**MIREPOIX** (Gui DE LEVIS, seigneur DE), guerrier français, mort en 1230. Il était fils aîné de Philippe de Levis, chevalier, qui est regardé comme le plus ancien membre de cette illustre famille que, d'après certaines traditions fabuleuses, on a voulu faire descendre de la tribu de Lévi. En 1190 Gui fonda l'abbaye de Roche, en Mirepoix. Il se rangea sous le drapeau de Simon de Montfort, son voisin et son ami, prit une part active à la guerre des Albigeois, et reçut dans l'armée des croisés le titre de *maréchal de la Foi*, titre qu'il transmit à ses héritiers directs (1209). En 1211 il amena ses troupes au comte de Montfort, assiégé dans Castelnaudary. Il s'établit dès cette époque à demeure dans le midi, et avant de mourir il obtint le territoire situé dans le diocèse de Toulouse, qu'on en détacha plus tard pour former les diocèses de Mirepoix et de Pamiers.

**MIREPOIX** (Gui III DE LEVIS, seigneur DE), 3<sup>e</sup> fils du précédent, vivait encore en 1286. Il accompagna Charles d'Anjou en Italie, et se trouva en 1266 à la bataille de Bénévent. Il fut maintenu en 1269 dans la possession de connaître et d'user du fait d'hérésie dans toutes ses terres de Languedoc.

P. L.

Merri, *Grand Dict. Hist.*

**MIREPOIX** (Charles-Pierre-Gaston-François DE LÉVIS, marquis, puis duc DE), maréchal de France, né le 2 décembre 1699, à Belleme (prévôté de Dieulouard), mort le 25 sep-

tembre 1758, à Montpellier. Il entra en 1718 aux mousquetaires, et devint en 1719 colonel du régiment de Saintonge. Ayant obtenu en 1734 le régiment de marine, il servit à l'armée du Rhin, et fut choisi en 1737 pour aller en qualité d'ambassadeur à Vienne, où il signa le traité de paix du 8 novembre 1738. De retour en 1740, il fut employé en Bohême, se trouva à la tête des troupes qui escaladèrent les remparts de Prague, forma le blocus d'Egra, et battit le prince de Lobkowitz au village de Sahaï, dans un combat de cavalerie. Envoyé en Italie (1744), il se distingua à l'attaque des retranchements de Montalban. Après s'être emparé de deux batteries et de quatorze drapeaux, il poussa en avant une reconnaissance en compagnie du chevalier de Lévis, son cousin, lorsqu'il rencontra deux bataillons piémontais qui s'étaient retirés dans un chemin creux. Sans hésiter, tous deux coururent vers l'ennemi en criant : « Bas les armes ! Vous êtes entourés. » Cet acte d'audace fit passer le marquis de Mirepoix au grade de lieutenant général (2 mai 1744). Il continua de servir, soit en Italie, soit en Flandre, jusqu'à la fin de 1748. Nommé ambassadeur à Londres (1<sup>er</sup> janvier 1749), il ne réussit pas à conjurer la guerre qui se préparait, et n'en fut pas moins créé duc à son retour (13 septembre 1751). Le roi, qui avait pour lui une estime particulière, le combla de faveurs : il le nomma successivement commandant en chef du Languedoc (1755), capitaine des gardes du corps (1756), et maréchal de France (24 février 1757). Il mourut l'année suivante, dans un âge peu avancé. Marié deux fois, il n'eut pas d'enfants, et son titre ducal s'éteignit avec lui. Sa seconde femme, Anne-Gabrielle de Beauvau-Craon, fut dame du palais de la reine Marie Leczinska et vivait encore en 1790.

P. L.  
Luyne (Duc DE); *Mémoires*. — Pinard, *Chronologie milit.* — De Courcelles, *Dict. des Généraux français*.

**MIRKHOND** (*Hamam ed Dyn Mirkhawend Mohammed Ibn-Khawend-Châh*, appelé vulgairement), célèbre historien persan, né en 1433, près de Nichapour, mort à Hérat, en juillet 1498. Il eut dans Aly-Chir, vizir du sultan Houcéin Bahadour de Khorasan et poète lui-même, un puissant protecteur. Retiré dans un monastère d'Hérat, il consacra ses loisirs à la composition de son grand ouvrage historique, intitulé : *Rouzat al safa fi sirat al nabin wal molouk wal Kholafa* (Jardin de la Pureté, contenant l'histoire des prophètes, rois et khalifes). Outre l'introduction, traitant de l'importance de l'histoire, cet ouvrage comprend sept parties et un appendice. La première partie parle de la création du monde, des patriarches, prophètes, anciens philosophes, et des rois de Perse depuis Kaïomors jusqu'à l'islam. La seconde raconte la vie de Mahomet et des quatre premiers khalifes; la troisième celle des XII Imams, des khalifes ommaïades et abbassides. La qua-

trième renferme l'histoire des dynasties des diverses parties de l'Asie du temps des Abbassides. Après avoir exposé l'histoire antique des Tartares et Moghols, la cinquième donne la vie de Djinghiskhan et de ses successeurs en Tartarie et en Perse; puis l'histoire des Ilghaniens, Djoubaniens et Serbédariens. La sixième et dernière trace la biographie de Tamerlan, de ses fils et petits-fils jusqu'à Abou-Saïd. Le fils de Mirkhond, Khondemyr, qui a fait un abrégé de l'ouvrage entier de son père, a ajouté une septième partie, qui traite de la vie du sultan Houcêin Bahadour. Il y a joint divers mémoires posthumes de son père, sur l'histoire de la ville d'Hérat, l'ambassade en Chine par Chah-Rokh, en 1417, la biographie d'Aly-Chir, ainsi que divers sujets de géographie et d'histoire naturelle. Malgré ses maigres renseignements littéraires, l'ouvrage de Mirkhond est la source principale pour l'histoire de la Perse ancienne et du moyen âge, et même la source unique pour certaines périodes. Le texte persan du *Rouzat al Safa* a été pour la première fois publié en entier à Téhéran, dans l'imprimerie royale, 7 vol. in-8°, 1852-1854, par Ali Kouli Khan. Celui-ci y a ajouté trois autres volumes, qui conduisent l'histoire de la Perse de 1500 jusqu'en 1856, Téhéran, 1853-1856, in-8°. La Bibliothèque impériale de Paris possède cinq manuscrits de la première partie, cinq de la deuxième, deux de la troisième, quatre de la cinquième, et un de la septième. Un manuscrit de la quatrième partie se trouve aux archives du ministère des affaires étrangères. La bibliothèque de l' Arsenal possède également un manuscrit de quelques parties du Rouzat. D'autres manuscrits se trouvent aux bibliothèques de Londres, Gœttingue, Berlin, Vienne. Un auteur portugais, Pedro Teixeira, a fait un résumé de l'ouvrage entier, sous le titre : *Relaciones del origen, descendencia y sucesion de los reyes de Persia*; Coïmbre, 1610, in-8°. Cet extrait des récits de Mirkhond a été traduit en français sous le pseudonyme de Cotelendi; Paris, 1681, in-12. Pour ce qui concerne les éditions partielles du texte persan de Mirkhond, ou les traductions, faites en Occident, on en a publié jusqu'à présent les parties suivantes : *La Préface*, traduite par Silvestre de Sacy dans le t. IX des *Notices et extraits des Manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris*; 1812, in-4°; — *Histoire des anciens Rois de Perse, de Kaiomors à Alexandre le Grand*, traduite en anglais, avec notes, par David Shea; Londres, 1832, in-8°; — *Histoire de la Dynastie des Sassanides*, texte persan, par Amédée Jaubert, à l'usage des élèves de l'école des langues orientales savantes; Paris, 1843, in-8°; — *Id.*, traduite en français, par Silvestre de Sacy, dans ses *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*; Paris, 1793, in-4°; — *Histoire des Tahérides et des Soffarides*, texte persan et traduction

latine, sous le titre : *Historia priorum Regum Persarum post firmatum in regno Islamisum*, par le baron de Jenisch; Vienne, 1785, in-4°; — *Histoire des Tahérides*, persan et en latin, par G. Mitscherlich; Gœttingue, 1814, in-8°; et 2<sup>e</sup> édition, Berlin, 1818, in-8°; — *Histoire des Samanides, et celle du Daïléme Cabous*, en persan et en latin, par Frédéric Wilken; Gœttingue, 1808, in-4°; — *Id.*, en persan et en français, par Th. I. frémery; Paris, 1848, in-8°; — *Histoire des Ghasnévides*, en persan et latin, par Frédéric Wilken; Berlin, 1832, in-4°; — *Histoire des Bouvides*, en persan et en allemand, par Frédéric Wilken; dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin* de 1835, et tirée aussi à part, Berlin, 1835, in-4°. Il faut y rattacher l'ouvrage de François d'Erdmann, intitulé : *Explications et suppléments à l'histoire des Bouvides de Mirkhond* (en allemand); dans *Mémoires de l'Académie de Kasan*, 1835, in-8°; — *Histoire des Ghourides d'Inde de Perse et des Karakhitaiens de Tartarie*, en persan et en latin, par Mitscherlich, Francfort-sur-le-Mein, 1818, in-8°; — *Histoire des Ghourides*, en extraits français, par M. I. frémery; dans le *Journal Asiatique de Paris* 1843 et 1844; — *Histoire des Seldjoukides*, texte persan et notes latines, par Jean-Augustin Vullers; Giessen, 1837, in-8°; — *Id.*, traduit en allemand par le même avec notes; Giessen, 1838, in-8°; — *Histoire des Ismaéliens*, persan et en français, par A. Jourdain, le t. I. des notices et extraits, et aussi à part; Paris, 1812, in-4°; — *Histoire des Atabeks de la Syrie et de la Perse*, trad. en anglais, par W.-H. Morley, Londres, 1848, in-8°; — *Histoire des Sultans du Kharezme*, texte persan avec des notes, par M. Deffémery; Paris, 1841, in-8°; — *Histoire de Djenghiskhan*, texte persan, par Am. Jaubert, Paris, 1841, in-8°; même, traduite en français par Langlès, dans tome V des *Notices et extraits*. Quelques autres extraits ont été donnés par Fr. Wilken en latin et en persan dans sa *Chrestomathia Persica* Leipzig, 1805, in-8°; par M. Charmon, dans les *Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg*, 6<sup>e</sup> série, tome. III; par M. de Hammer, dans ses *Origines russes*, Saint-Pétersbourg, 1825, in-4°; par M. Owen, dans ses *Histoire des Afghans* (en anglais), Londres, 1829, in-4°; et par M. Elliot, dans son *Bibliographical Index of the historians of mohammedan India*; Calcutta, 1849. M. Jourdain enfin a traduit la *Conclusion géographique* de Rouzat avec le texte persan dans le tome I. des *Notices et Extraits des Manuscrits*. Ch.

Jones, *Anthologia Persica*. — Wilken, *Chrestomathia Persica*. — Hammer, *Geschichte der schönen und edelsten Persiens*. — Zenker, *Bibliotheca Orientalis*. — *Catalogues des Manuscrits orientaux du British Museum, de la bibl. imp. de Paris, de la biblioth. royale de Berlin*.

**MIRMET** (*Pierre*), abbé d'Andernes, né à Charroux, près de Poitiers, mort au mois de mars 1193. On raconte qu'il n'avait pas reçu son père ce nom de *Mirmet*, mais qu'il lui en donna dans la suite à cause de sa petite fille : *Prior de Fraxineto magister Petrus, in momento Mirmet, id est parvus* (dans le *Chronicon Andernense*, publié par d'Achery). Au lieu de *Mirmet* nous disons aujourd'hui *Marmot*. Après avoir fait vœu d'observer la règle de Saint-moût, Pierre Mirmet parcourut Rome, l'Espagne, et partie de l'Afrique. De retour en France, il prit, dans l'abbaye de Charroux, l'habit monastique, qu'il avait, il paraît, abandonné, et fut plus tard prieur de Fraisnais, ou de La Esnaye (*Fraxineti*), puis abbé d'Andernes. Il paraît avoir joui d'une assez grande autorité. Philippe, comte de Flandres, ayant besoin de se faire traiter à Rome une question délicate, le choisit pour son ambassadeur. On recherche d'autant plus d'aujourd'hui les écrits des moines voyageurs du douzième siècle; mais nous ne pouvons en désigner aucun sous le nom de Pierre Mirmet. Il avait, selon la *Chronique d'Andernes*, composé une vie de sainte Rodé; mais les Bollandistes assurent qu'elle est due.

B. H.

*Hist. Litt. de la France*, XV, 48. — *Gall. Christ.*, X, 1604.

**MIROMESNIL** (*Armand-Thomas HUE DE*), ministre français, né en 1723, dans l'Orléanais, mort le 6 juillet 1796, à Miroménil, en Normandie. D'abord attaché au grand conseil, il fut nommé en 1757 premier président du parlement de Rouen. Lors des réformes du chancelier Maupeou, il les repoussa d'une manière énergique, et fut exilé ainsi que la cour qu'il présidait (1771). Cette disgrâce le rapprocha de son oncle, le comte de Maurepas, qui, banni aussi de la cour, avait réuni au château de Pontchartrain une société nombreuse. On y rimait force chansons et épigrammes, qui couraient la France. On jouait aussi la comédie, et Miromesnil, dont le caractère était égal et gai, s'accommodait de tout, et accepta, dit-on, plus d'une fois les rôles de comédien. Lorsque Maurepas fut appelé dans les conseils de Louis XVI, il n'oublia pas son ami Miromesnil, auquel il fit donner la charge de premier président des sceaux (24 août 1774). Ce dernier fut un faible ministre, de capacité médiocre et d'un caractère. Il travailla de tous ses moyens à empêcher le rappel des parlements, ce qui fit dire au duc de Choiseul : « Maupeou a versé la charrette à gauche, Hue la verse à droite. » Après avoir été ministre, Hue fut nommé intendant de la province de Turgot, il se liguait avec Vergennes contre le duc de Choiseul, et chargé de lui désigner un successeur, il choisit d'abord Joly de Fleury, puis de Lamoignon (1783), qui ne firent l'un et l'autre que d'augmenter le désordre des finances. Son caractère se maintint jusqu'à l'assemblée des notables; mais à cette époque, de concert avec le duc de Choiseul, il cabala contre Calonne, et fut im-

puissant à le renverser. Forcé de donner sa démission (8 avril 1787), il céda les sceaux à Lamoignon, et vécut depuis dans l'obscurité. Le plus grand éloge qu'on peut faire de ce ministre est qu'il ne profita pas de son passage au pouvoir pour s'occuper de lui, des siens ou de sa fortune. Il eut aussi le mérite de seconder les vues de Louis XVI en rédigeant la déclaration du 24 août 1780 relative à l'abolition de la question préparatoire.

P. L.—v.

D'Aiguillon, *Mémoires*. — Droz, *Hist. de Louis XVI*. — *Hommes illustres de l'Orléanais*, II.

**MIRON** ou **MIRO** (*Gabriel*), médecin français, né à Perpignan, mort en 1490, à Nevers. Sa famille était originaire de Tortose en Catalogne. Il prit le grade de docteur à Montpellier, et y parvint aux premières places. Appelé en 1489 à la cour comme premier médecin du roi Charles VIII, il mourut en allant prendre possession de cet emploi. Dans une inscription placée en son honneur sur la façade de la Faculté de Montpellier, il est qualifié de *medicinæ divinum Oraculum*, ce qui a fait dire à Astruc que cet oracle n'a point parlé, puisqu'il n'a laissé après lui aucun ouvrage.

**MIRON** (*François*), frère du précédent, fut aussi médecin et conseiller de Charles VIII; il accompagna ce prince en Italie, et mourut à Nancy vers la fin du quinzième siècle.

**MIRON** (*Gabriel*), fils de François, occupa la même charge près du roi Louis XII, de la reine Anne de Bretagne et de la reine Claude, dont il soigna les enfants. Il fonda à Tours, dans l'église des Cordeliers, une chapelle qui porta son nom. On a de lui : *De Regimine Infantium Tractatus III amplissimi*; Tours, 1544, 1553, in-fol.

**MIRON** (*François*), fils du précédent, fut reçu docteur à Montpellier, en 1509, et à Paris, en 1514. La place de premier médecin des rois Henri II, François II et Charles IX, qu'il occupa successivement, est la seule preuve que l'on ait de son mérite. Il a écrit une *Relation de la mort du duc de Guise*, qui a été imprimée dans le *Journal de Henri III* et dans d'autres recueils.

**MIRON** (*Marc*), de la même famille que les précédents, mort le 1<sup>er</sup> novembre 1608, à Paris. Il était du diocèse de Tours. Attaché au duc d'Anjou, il le suivit en 1573 en Pologne, et favorisa l'évasion de ce prince par les démonstrations d'une maladie supposée. Henri III, aussitôt qu'il fut roi de France, le déclara médecin de sa personne, le revêtit du titre exceptionnel de *comes archiatrorum*, et prit souvent conseil de lui dans les affaires épineuses. Ce médecin siégea aux états de Blois en 1576 et en 1579 comme député de la faculté de Paris.

P. L.

Astruc, *Mém. pour servir à l'hist. de la faculté de Montpellier*. — Eloy, *Dict. hist. de la Médecine*.

**MIRON** (*François*), prévôt des marchands, petit-fils du précédent, né à Paris, où il est

mort, le 4 juin 1609. Son père, Gabriel Miron, seigneur de Beauvoir, fut conseiller au parlement en 1546, puis lieutenant civil. Quant à lui, élevé dans les lettres et dans la jurisprudence, il fut reçu conseiller au même corps (18 décembre 1585), et exerça successivement les charges de maître des requêtes, de président au grand conseil, de chancelier du dauphin et de lieutenant civil. Il fut élu prévôt des marchands en 1604 et remplacé en 1606 par Sanguin. « Je ne vous dirai autre chose pour vous exhorter à votre devoir, dit Henri IV à ce dernier, sinon que vous suiviez le lieutenant Miron, qui vous a devancé; car ma ville de Paris sous sa prévôté a été de beaucoup embellie de bâtiments pour les commodités publiques. » En effet il seconda activement les grandes vues du roi. Voici comment Mézeray rend justice à ses talents administratifs : « Plusieurs rues élargies (1), plusieurs pavées de nouveau et accommodées en pente pour écouler les eaux, huit ou neuf places et carrefours ornés de fontaines jaillissantes (2), la rivière bordée de quais et de porls avec des abrenvoirs, plusieurs petits ponts sur les ruisseaux et égouts, une nouvelle porte bâtie à la Tournelle, celle du Temple refaite et ouverte après avoir été bouchée pendant quarante ans, en seront des marques à la postérité. Mais il n'y en a point de plus belle que la face de l'hôtel de ville, lequel semblaient être demeuré imparfait depuis soixante-et-douze ans, pour donner lieu à ce magistrat d'en faire un monument à sa gloire et d'exercer sa générosité, en employant tous les revenus de sa charge à le mettre en l'état où nous le voyons. » Miron doubla en outre la quantité d'eau dont Paris avait disposé jusque alors; il donna à la ville la première machine à faire monter de l'eau qu'elle ait eue, en construisant la maison de la Samaritaine, attenante au Pont-Neuf. Par son énergique intervention, il arrêta en 1605 la suppression des rentes constituées sur l'hôtel de ville. Il avait épousé une fille du président Brisson. P. L.

Mézeray, *Histoire de France. — Remerciement fait par les Parisiens à M. Miron; Paris, 1606. — Le Mercure français, 1606. — Félibien, Histoire de Paris. — Poirson, Hist. de Henri IV, II, 2<sup>e</sup> partie. — Legrain, Décade, I. VIII. — Lazare, Dict. des Rues de Paris.*

**MIRON (Robert)**, frère du précédent, mort en 1641. Après avoir été chargé d'une ambassade en Suisse, il fut intendant des finances en Languedoc, et prévôt des marchands. En 1614 il présida l'assemblée du tiers aux états généraux tenus à Paris. Il avait depuis 1595 charge de conseiller au parlement. Les mémoires qu'il avait rédigés sur les affaires des Suisses et de la Valteline (1619-1624) n'ont pas vu le jour.

*Robert MIRON, maître des comptes, qui fut*

(1) Les rues de la Cité, celles de la Vieille-Draperie, du Ponceau, de la Mortellerie, etc.

(2) Les fontaines du palais de Justice, du Ponceau, des Halles, de la Reine, des Filles-Dieu, etc.

massacré le 4 juillet 1652, au sortir de l'hôtel de ville, était son fils aîné. P. L.

Moréri, *Grand Dict. Histor.*

**MIRON (Charles)**, prélat français, fils de Marc, né en 1569, mort le 6 août 1628. A l'âge de dix-huit ans, en 1587, déjà abbé de Combray et d'Airvaux, il fut nommé par le roi évêque d'Angers. On assure que par son mérite il avançait de beaucoup son âge. Nous voulons le croire; cependant il nous semble difficile de mettre que la faveur n'ait pas été pour quelque chose dans une semblable promotion. L'année suivante, à dix-neuf ans, Charles Miron fut élu évêque de Blois. Dira-t-on qu'il avait l'intelligence des affaires de l'État aussi précoce que celle des affaires de l'Église? Nous admettons plus volontiers que les choses étaient mieux réglées dans l'ancienne coutume, et que l'élection, observant les prescriptions canoniques, eût mieux servi l'intérêt de l'Église et de l'État. Mais les partis qui divisaient alors la France, Miron fut bientôt du parti d'Henri IV. Le jour où le prince fit son entrée dans Paris, l'évêque d'Angers convoqua le peuple dans son Église, et célébra cet heureux événement; il fut aussi des prédicateurs qui prononcèrent l'éloge funèbre du roi quand il eut été frappé par le couteau de Ravallac. Mais depuis quelque temps Miron ne résidait plus ordinairement à Angers. Né parmi les courtisans, il était retourné à Angers avec sa cohorte. C'est alors que s'élevèrent de graves démêlés entre l'évêque et son chapitre. Le chapitre se disait libre de toute juridiction épiscopale : l'évêque traitait cela de rébellion. Les débats que provoqua cette affaire amenèrent Miron à quitter l'évêché. Il transmit l'évêché à Guillaume Fouquet de La Varenne, et devint, par voie de permutation, abbé de Saint-Lomer de Blois. Cette transaction fut conclue en 1615. Mais en 1621 Guillaume Fouquet mourut, Miron, qui regrettait son évêché, le réclama, l'obtint une seconde fois, et revint à Angers, le 23 avril 1622. Bientôt commencent les discussions entre l'évêque et le chapitre. Elles ne furent terminées que par une nouvelle retraite de Miron, nommé par le pape archevêque de Lyon, le 2 décembre 1626. Aussitôt cette nomination est dénoncée par Talon comme attentatoire aux libertés de l'Église gallicane. Miron se voit sur le point d'être à la fois déposé de tous ses bénéfices. Cependant le roi ne peut pas donner de suites à la dénonciation. I. H.

*Gallia Christiana, IV, col. 192. XIV, col. 584-585.*

**MIRONE (Giuseppe)**, médecin italien né en 1752, à Catane, où il est mort, en 1804. Après avoir été reçu médecin, il fut appelé à professer la chimie dans l'université de Catane et choisit pour texte de ses leçons les nouvelles doctrines chimiques de Fourcroy, qu'il en fit le mérite de populariser en Sicile. En 1786 il analysa les eaux minérales des environs de Catane.



et en détermina toutes les qualités. En 1787 il observa l'éruption de l'Etna, et en publia une relation détaillée, travail qui n'est pas indigne d'être mis à côté de celui du célèbre Gioeni. Les autres écrits de Mirone sont : *Filosofia china di Fourcroy*; Catane, 2 vol. in-4°, traduction annotée; — *Meditazioni mediche all' uomo vivente*; ibid., 1809, in-8°, avec une exposition de la théorie de Brown. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani Illustri*, 1, 213.

**MIRRI** (Luigi), architecte italien, né en 1747, à Forlì, mort en 1824. Après avoir étudié Rome sous Giansimoni, il revint dans sa patrie, que, pendant une longue carrière, il a enrichie de plusieurs monuments, tels que l'église de La Madonna del Fuoco (1818) et les palais Bresselli et Romagnoli. En 1772 il entreprit de rendre au jour les peintures des thermes de Titus, et les fit débayer à ses frais. Le résultat de ses travaux parut dans les deux ouvrages suivants : *Le antiche Camere delle Terme di Tito le loro pitture restitute al pubblico* (Rome 1776, pet. in-fol.), et *Vestigia delle Terme di Tito* (Rome, 1776, in-fol. max.); le premier contient le texte explicatif par Carletti, le second un recueil de planches gravées par Carloni d'après les dessins de Smugliewicz et de Brenna. P.

Casali, *Guida per la città di Forlì*.

\* **MIRZA ALEXANDER KAZEM BEG** (Mohammed Ali), orientaliste contemporain, né à Techt, dans la province persane de Ghilan, le 2 août 1803. Fils d'un savant mollah persan, qui en 1809 entra au service de la Russie, il se lia avec des missionnaires anglicans, qui lui firent, en 1822, embrasser le christianisme. A son nouveau nom *Alexandre*, il ajoute alors celui de son père, *Kazem Beg*. En 1825 il devint interprète des langues turco-tartares à Omsk (en Sibérie), et en 1826 lecteur à l'université de Kazan. Il est aujourd'hui professeur de langue et littérature persane à l'université de Saint-Petersbourg. On a de lui : *Sur le mérite distinctif du christianisme, comparé à l'islam* (en arabe); Astrakan, 1821; — *Essai sur la littérature des Arabes* (en persan); Kazan, 1832; — *Les sept planètes sur l'histoire des princes tatares, ou Histoire des Khans de Crimée, de Mengheln I à Mengheln II, par Saïd Mohammed Riza, en turc*, publiée d'après le seul manuscrit connu, par Alexandre Kazem Beg, avec une préface russe; Kazan, 1832, in-8°; — *Guide des jeunes Voyageurs en Orient* (en russe); Kazan, 1841; — *Grammaire des langues turco-tartares* (en russe); Kazan, 1839; 2<sup>e</sup> édit., 1846, traduite en allemand par Théodore Zenker, Leipzig, 1848, in-8° (les critiques, assez fondées, qui ont été faites de cet important ouvrage, en provoqueront sans doute une nouvelle édition révisée); — *Makhtasar el Wikayé, ou Compendium de la Wikayé*, publié en arabe, avec les notes et les

commentaires de plusieurs auteurs célèbres, en arabe aussi, et avec une introduction russe; Kazan, 1844 (c'est un traité célèbre de jurisprudence musulmane, d'après le rit hanéfite); — *Mohammediyé, ou Traité philosophique et religieux d'après le système des Soufis, en vers turcs, par Yazidechisi Zade Mohammed Effendi* (du quinzième siècle), publié avec notes et indices, et avec introduction, par Mirza K. B.; Kazan, 1841; — *Sabat al Kodjasmî, ou le Soutien des faibles*, poème en langue dchagataï, avec notes; Kazan, 1847; — le *Derbend Nameh, ou Histoire du Derbend et Daghestan*, traduite du persan en anglais, avec des notes et commentaires (dans les mémoires de l'Académie de Saint-Petersbourg et à part); ibid., 1852; — *Chrestomathie complète des dialectes turco-tartares*, avec des notes et commentaires, en russe; Saint-Petersbourg, 1839. M. Alexandre Kazem Beg a en outre inséré d'importants mémoires dans le *Journal Asiatique de Paris*, en 1835, 1843, 1850, et 1857, et dans d'autres recueils. Il a terminé et tient prêts pour l'impression une *Concordance complète du Koran, avec des passages entiers* (en arabe); — une *Histoire littéraire et biographique de 12,000 hommes célèbres de l'Asie orientale musulmane* (3 vol. en arabe); — enfin, une *Histoire générale des Turks avant les Mogols* (en russe).

Ch. RUMELIN.

*Journal de la Société Asiatique allemande. — Documents particuliers.*

\* **MIRZA CHAFY**, poète turc contemporain, né à Guaiindja, dans la province de Karabagh, en Géorgie, vers 1810. Il est établi à Tiflis, où le voyageur Bodensiedt fit connaissance avec lui en 1844. Le langage de Mirza est riche et imagé; ses poèmes respirent la fraîcheur des montagnes qui entourent son séjour. Ses chants, qui ne semblent pas avoir été imprimés, mais que Bodensiedt dit avoir recueillis de la bouche de l'auteur, ont été traduits par ce dernier sous le titre : *Lieder des Mirza Chafy, in freien Nachbildungen* (Chansons de M. Ch. imitées librement); Berlin, 1851, in-8°; 2<sup>e</sup> édition, ibid., 1853.

Ch. R.

*Conversations-Lex. — Frédéric-Bodensiedt, Reise in den Kaukasus.*

**MIRZA MOHAMMED** (*Mahdi*), appelé aussi *Mohammed Masanderani*, souverain et historien persan, vivait vers le milieu du dix-huitième siècle. Il était prince du Masanderan, sous la suzeraineté du fameux Nadir-Chah. Outre divers traités d'histoire littéraire et quelques poésies, il a écrit en persan l'*Histoire de Nadir-Châh, ou Thamasp Kouli-Khan*. Elle a été traduite en anglais, et enrichie de notes géographiques, ainsi que d'un traité de la poésie orientale, par Guillaume Jones, à Oxford, Londres, 1770, 2 vol. etc. C'est la principale source pour l'histoire de ce fameux conquérant. Ch. R. Gatterer, *Historische Bibliothek*.

**MIRZA SAMUEL**, ou plus court *Mirza Sam*, historien persan, né vers 1490, près d'Ispahan, mort après 1550, près de Meru, en Khorasan. Fils cadet du chah Ismaïl, fondateur de la dynastie des Sofis, il eut pour précepteur le poète Merwaridy. Ayant reçu le gouvernement de Khorasan, il le conserva jusqu'à sa mort, tant sous son père que sous son frère aîné Tharnasp. Il écrivit *Le Cadeau sublime*, ou *Histoire des poètes*. Cet ouvrage, dont le texte persan est resté manuscrit, comprend aussi l'histoire d'autres personnes célèbres de la Perse. Il a été traduit en turc et imprimé à Boulak près du Caire, 1843, in-8°. On en a donné des extraits traduits en français dans les *Notices et extraits des Manuscrits* de la Bibliothèque de Paris, tom. IV, 1798, in-4°, et d'autres en allemand dans les *Notices savantes de Göttingue*, de 1799.

Ch. R.

*Goetting. Gelehrte Anzeigen*, année 1799.

**MISHA PALÉOLOGUE GRIZZIOS**, connu aussi sous le nom de *Mesih Ahmed-Pacha*, célèbre renégat, né vers 1440, à Napoli di Romanie, mort près d'Andrinople vers 1506. Fils de Nicolas Paléologue, gouverneur byzantin de Nauplie, il fut amené à Constantinople, lors de la reddition aux Turcs des forteresses de Morée par son père. Ayant adopté l'islamisme, il reçut du sultan Mahomet II le commandement de quelques places fortes dont une s'appelait *Misha* (*Moucha*). En 1478 il devint capitain-pacha, et commanda l'expédition contre l'île de Rhodes. Irrité de ne pouvoir vaincre le grand-maître, Aubusson, il essaya de le faire empoisonner; mais toutes ses tentatives ayant échoué, il leva le siège, et se rembarqua. Dépouillé de son commandement par Mahomet II, Misha fut relégué à Gallipoli, et ne reentra en grâce que sous Bajazet II, successeur de Mahomet II. Il fut élargi par cet empereur, pour traiter de la paix avec les chevaliers de Rhodes, qui avaient donné asile au prince Zizim ou Djim, et qui refusaient de le livrer. Après avoir conclu un traité assez désavantageux, Misha Paléologue fut, en 1499, nommé grand-vizir, poste qu'il dut bientôt céder à un rival, renégat comme lui. Il s'en vengra en le faisant périr par trahison.

Ch. R.

Phranzas. — Buchon, *Chroniques de Morée*. — Naïma et Lulfi, *Annales de l'Empire Ottoman* (en turc). — Hammer, *Histoire des Ottomans*.

**MISRI-EFFENDI**, sectaire et poète turc, né en Égypte vers 1660, mort à Brousse vers 1710. Il était mollah de cette dernière ville en 1693, quand il réunit une troupe de 3,000 fanatiques, traversa le Bosphore, aborda sur la côte de l'Europe à Rodosto (l'ancienne Héraclée), et s'avança jusqu'à Andrinople, où se trouvait alors le sultan Achmet III. Suivi de son nombreux cortège, il entra dans la principale mosquée à l'heure de la prière de midi, et là, devant tout le peuple, il annonça que le succès de la guerre que les Turcs allaient entreprendre contre les Autrichiens

dépendait de la punition des traîtres qui étaient à la tête du gouvernement. Le sultan, n'osant point faire punir l'audacieux mollah, le fit conduire à Rodosto, d'où il le renvoya à Brousse. Deux jours après un violent incendie éclata dans le camp turc, en même temps qu'un tremblement de terre dévastait les rives de l'Égée. Mineure, on attribua ce désastre au renvoi de Misri et à la dispersion de ses affiliés. Le sultan, par politique ou par superstition, ayant interdit au mollah de revenir continuer ses prédications, celui-ci s'y refusa, en prétextant que sa mission était finie. Misri avait célébré, dans cette pièce de vers, l'incarnation de Jésus-Christ. Dans cette pièce se trouvaient, entre autres, les pages suivantes : « Je suis toujours avec Jésus en union avec lui »; puis : « A cet alphabet mystérieux est joint l'accord de Jésus et de Misri. » Sur la décision du moufti, ces deux ouvrages furent réputés orthodoxes. Toutefois le Divan donna que les copies des poésies sacrées du mollah de Brousse porteraient en tête cette déclaration : « Quiconque parle en vers comme Misri doit être livré aux flammes; mais Misri seul doit être épargné, parce qu'il ne faut pas condamner ceux qui sont possédés de l'entusiasme. » Ce mollah était l'ami du patriote grec, Callinique, de Constantinople, qui à son tour était lié avec quelques chefs protestants des universités allemandes. Il ne nous est resté beaucoup des poésies de Misri, et ce qui n'a pas été imprimé.

Ch. R.

Naïma, *Histoire Ottomane* (en turc). — Les continuateurs du *Dictionnaire Bibliographique d'Hadji-Khalifa*. — Cantemir, *Hist. Ottomane*.

**MISSIESSY** (*Édouard-Thomas* BURG, comte DE), amiral français, né à Quibiers (Bretagne), en 1754, mort à Toulon, en 1832. Il appartenait à une famille dont plusieurs membres s'étaient déjà distingués dans la marine. Il même suivit de bonne heure cette carrière et donna durant la guerre de l'indépendance américaine des preuves de courage et d'habileté. Quelques ouvrages sur l'ancre, l'arrimage, les mâtures, publiés en 1786 et 1789, témoignent de ses connaissances nautiques. Il était lieutenant de vaisseau lorsque éclata la révolution. Au besoin d'officiers instruits il fut nommé commodore contre-amiral. Il ne fut pas employé pendant la terreur, et vivait à Paris dans un voisin de l'indigence lorsque l'an IX (1800) fut rétabli sur le cadre des amiraux actifs. En 1805, l'empereur Napoléon lui confia le commandement de l'escadre de Rochefort, composée de cinq vaisseaux et de quelques frégates. Cette escadre et celle de Toulon, sous les ordres de Villeneuve, devaient sortir simultanément et se réunir aux Antilles. Napoléon comptait ainsi tromper la vigilance anglaise, en dirigeant les flottes britanniques qui volaient habituellement à la défense de leurs colonies pendant ce temps opérer son débarquement.

en Angleterre. Villeneuve devait rallier d'abord la flotte franco-espagnole de Cadix après avoir débloqué ce port, et en attendant son arrivée Missiessy devait opérer dans les Antilles. Cet amiral mit en mer le 11 mai 1805. Après quarante jours de traversée, il atterrit à La Martinique, qu'il ravitailla ainsi que La Guadeloupe. L'escadre se porta bientôt sur La Dominique, où un débarquement fut effectué (23 février 1806), sous les ordres du général Joseph Lagrange (voy. ce nom). La ville des Roseaux fut prise et brûlée; une contribution sauva l'île d'un plus grand désastre; il en fut de même à Nièves, à Saint-Christophe, à Sainte-Lucie, où Lagrange prit plusieurs bâtiments ennemis et d'abondantes munitions. Missiessy gouverna ensuite sur Santo-Domingo, que serrait de près le chef nègre Dessalines. L'apparition de l'escadre française suffit pour faire lever le siège, et Lagrange put ravitailler la ville sans coup férir. Cependant Missiessy ne voyait point arriver Villeneuve (1). Après les avanies considérables qu'il avait fait éprouver au commerce anglais, il crut sa mission suffisamment remplie, et rentra heureusement en Charente. Malgré les succès de cette expédition, Napoléon se montra fort mécontent des résultats obtenus; sa promptitude du retour de Missiessy avait fait avorter ses plans. Aussi, loin d'être récompensé, comme il s'y attendait, l'amiral fut disgracié. Néanmoins le ministre Decrès, qui appréciait ses talents de Missiessy, fit revenir l'empereur de ses préventions, le nomma vice-amiral en 1809, et lui confia le commandement de l'escadre de l'Escaut, réunie à Anvers sous les ordres du maréchal Bernadotte, prince de Ponte-Corvo. Missiessy prit toutes les mesures que la prudence pouvait suggérer, et mit le port et ses navires à l'abri du danger. Il organisa ses équipages, et disposa ses navires de manière qu'il pût en servir à la fois sur terre et sur mer. On a dit de quelle utilité furent ces mesures lors du siège d'Anvers en 1814. Missiessy commandait encore la flotte de l'Escaut lors de la première restauration. Le 24 août 1814, Louis XVIII le nomma grand-cordon de la Légion d'Honneur et réfit maritime à Toulon. Durant les Cent Jours Missiessy resta fidèle au roi. Au retour du monarque il reçut la croix de commandeur de Saint-Louis, et reprit sa préfecture maritime. Dans ce poste important, il contribua beaucoup à la réorganisation de la marine française dans la Méditerranée. On a de lui : *Arrimage des Vaisseaux*; 1789, in-8°; — *Traité de l'Installation des Vaisseaux*; 1789, in-4°; — *Moyens de procurer aux vaisseaux de différents rangs des qualités pareilles et une égale activité dans les manœuvres et le service de l'artillerie*; 1803, in-8°.

A. DE L.

*Archives de la Marine.* — Jurien de La Gravière, *Guerres maritimes sous la république et l'empire*, t. II. — Mullé, *Biog. des célébrités militaires*, art. LAGRANGE. — Gérard, *Éies des plus illustres Marins français* (Paris, 1825, in-12), p. 325. — Van Tenac, *Hist. générale de la Marine*, t. IV, p. 148. — *Chron. de la Marine franç.*, t. V.

**MISSIRIEN** (Gui AUTRET DE), historien français, né en Cornouailles, mort en 1660, à Lezerguë, près Kemper. Il avait d'abord porté les armes, et s'était retiré dans son manoir de Lezerguë, d'où il entretenait une correspondance active avec beaucoup d'hommes instruits de Paris et des provinces. « Sans charge et sans occupation, dit-il, et passant sa vie dans un calme continu, il avait, entre toutes les études, heureusement fait élection de celle de l'histoire comme la plus convenable à ses inclinations ». On a de lui : *Annotations où l'on traite sommairement des privilèges des nobles de Bretagne sur l'arrière-ban et de la nécessité de la guerre contre l'Espagne*; Nantes, 1637, in-4°; — *Projet d'une histoire généalogique des rois, ducs, comtes et princes de Bretagne*; Nantes, 1642, in-4°; cette histoire, à laquelle il travailla plus de quinze ans, ne vit pas le jour; — *Vies, Gestes, Morts et Miracles des Saints de la Bretagne Armorique*; Rennes, 1659, 1680, in-4°. Cet ouvrage, qui est du P. Albert le Grand, contient des notes et des légendes nouvelles, ajoutées par l'éditeur.

P. L.

Miorcec de Kerdanet, *Écrivains de Bretagne*, p. 151.

**MISSON** (François-Maximilien), littérateur français, né à Lyon, mort le 23 janvier 1722, à Londres. Appartenant à une famille protestante, il fut conseiller au parlement de Paris, et perdit cette charge lors de la révocation de l'édit de Nantes. Ayant passé en Angleterre, il surveilla l'éducation du jeune comte d'Arran et l'accompagna, en 1687, dans ses voyages en Hollande, en Allemagne et en Italie. Les prophètes cévenols réfugiés à Londres s'emparèrent si bien de son esprit qu'il se laissa persuader par eux d'aller à Rome et à Constantinople convertir le pape et le sultan; mais il n'est pas probable qu'il pousse jusqu'à l'exécution un projet si ridicule. On a de lui : *Nouveau Voyage d'Italie*; La Haye, 1691-1698, 3 vol. in-12; la 5<sup>e</sup> édit., avec les remarques de D'Addison (Utrecht, 1722, 4 vol. in-12), est la meilleure. Cette relation, réimprimée jusqu'en 1739 et traduite en anglais (1695), en allemand (1701) et en hollandais (1724), est d'une lecture amusante. Les railleries de l'auteur contre les usages de l'Église romaine lui attirèrent de la part du P. Freschot une longue réponse, intitulée *Remarques historiques et critiques faites dans un voyage d'Italie* (Cologne, 1705, 2 vol. in-8°). Misson s'étant justifié dans la préface des *Voyages et Aventures de François Leguat*, qu'il édita, son adversaire répliqua avec vivacité dans la *Nouvelle Relation de la ville de Venise*; — *Mémoires et Observations faites par un voyageur en Angleterre*; La Haye, 1698, in-12; trad. en anglais en 1719,

(1) Cet amiral, sorti le 18 mai 1805 de Toulon, fut contraint d'y rentrer par le mauvais temps; il reprit la mer une seconde fois, mais il ne parut dans les Antilles qu'un mois après le départ de Missiessy.

in-8°; — *Le Théâtre sacré des Cévennes, ou récit de prodiges arrivés dans cette partie du Languedoc et des petits prophètes*; Londres, 1707, in-8°; traduit en anglais dans la même année.

P. L.

Morel. *Grand Dict. Hist.* — Chalmers, *General biograph. Dict.* — Haag frères, *La France Protestante*.

**MISSORIO (Raimondi)**, humaniste italien, né le 7 mai 1691, à Barbarano (diocèse de Viterbe), où il est mort, le 20 septembre 1772. Moine franciscain, il professa la théologie et le droit canon à Assise, à Urbino et à Viterbe, et devint dans cette dernière ville théologien du cardinal évêque, qui fut plus tard le pape Innocent XIII. Il enseigna ensuite l'éloquence à Macerata, fut chargé à Venise de la censure des ouvrages livrés à l'impression, et après avoir encore occupé plusieurs chaires dans l'Italie centrale il se retira au couvent de Barbarano. On a de lui : *Ingenuarum Artium solidarumque Scientiarum Theoremata centum singularia*; Viterbe, 1718, in-4°; — *In duas Epistolas SS. Firmilianii et Cypriani adversus decretum S. Stephani, papæ I, de non iterando hæreticorum baptismo Disputationes criticæ*; Venise, 1733, in-4°; — des lettres, des discours et des poésies en latin. Le P. Sargia, du même ordre, a combattu l'opinion de Missorio dans trois dissertations, qui ont paru à Bologne; 1741, in-4°. P.

*Journal des Savants*, 1733, 1742. — *Biblioth. Sacrée*.

**MISSY (César de)**, littérateur français, né le 2 juin 1703, à Berlin, mort le 10 août 1775, à Londres. Fils d'un protestant français originaire de la Saintonge, il étudia la théologie à Francfort-sur-l'Oder et quitta la Prusse, où on l'avait exclu du saint ministère pour avoir refusé d'adhérer absolument à la formule de foi. S'étant rendu en Hollande, il s'appliqua en même temps à la prédication et à des travaux de poésie et de critique littéraire. Appelé en 1731 à Londres, il desservit dans cette ville l'église de la Savoie, et depuis 1762 la chapelle de Saint-James. Doué d'un bon jugement et d'un goût très-fin, passionné d'ailleurs pour l'étude, il fut honoré de l'amitié de plusieurs savants distingués, tels que Formey, Jordan et Beausobre. Il avait formé une bibliothèque nombreuse, qui passa en grande partie, avec ses manuscrits, dans celle du duc de Sussex. On a de lui : *Paraboles ou fables et autres narrations d'un citoyen de la république chrétienne du dix-huitième siècle, mises en vers*; Londres, 1769, 1770, 1776, in-8°; — *Sermons sur divers textes*; ibid., 1780, 3 vol. in-8°. Missy a été l'un des rédacteurs de la *Bibliothèque britannique*, du *Journal britannique* et du *Magasin français* de Londres. On trouve aussi de lui des pièces de vers ou des articles de critique dans le *Mercur de France*, *The public Advertiser*, etc. P. L.

Chalmers, *General biograph. Dict.*, XI.

**MITCHELL (Joseph)**, poète anglais, né vers 1684, dans un des comtés du nord, mort le

6 février 1738. Fils d'un tailleur de pierres manifesta d'heureuses dispositions pour la poésie et vint chercher fortune à Londres. Il s'y corrompait la faveur du comte de Stair et de sir Robert Walpole; il reçut même de ce dernier tant de marques de générosité que par reconnaissance il s'attacha fortement à ses intérêts et qu'on lui donna le surnom de « poète de Walpole ». Malgré une si puissante protection, son amour pour le plaisir, son insouciance et sa dissipation maintinrent dans un état de continuelle détresse. En 1721 un de ses amis, Aaron Hill, n'osant venir à son secours d'une façon directe, lui céda les bénéfices et le mérite d'une tragédie qui eut du succès, *The fatal Extravaganza*, et qu'il fit imprimer sous le nom de Mitchell, mais celui-ci, trop délicat pour se parer du bien d'autrui, se plut en mainte circonstance à révéler le nom du véritable auteur. Selon Cibber, Mitchell a quelquefois atteint le sublime, quoique ses vers soient en général médiocres; il a peu d'invention, mais on rencontre chez lui quelques étincelles de génie. Les œuvres poétiques de Mitchell ont été publiées à Londres; 1727, 2 vol. in-8°.

P. L.—Y.

Cibber, *Lives of Poets*. — *Biogr. Dramatica*.

**MITCHELL (Sir Andrew)**, diplomate anglais, né vers 1695, mort le 28 janvier 1777 à Berlin. Fils unique d'un ministre protestant, il se maria de bonne heure. Après la mort de sa femme, qu'il aimait passionnément, il abandonna l'étude de la jurisprudence et se mit à voyager. Sans posséder une grande instruction, il recherchait la société des savants, et il s'occupait même de mathématiques sous la direction du célèbre Maclaurin. Vers 1738, il entra dans la carrière politique comme secrétaire du marquis de Tweedale, qui, de 1741 à 1745, occupa le ministère des affaires d'Écosse. Les relations amicales qu'il avait formées avec le haut clergé de ce pays lui facilitèrent en 1747 l'admission dans la chambre des communes, où il siégea pendant quelque temps. Nommé résident à Bruxelles (1751) et créé chevalier pour ses offices, il fut envoyé en 1753 à Berlin en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Mitchell sut par ses manières polies et par son esprit pénétrant beaucoup d'influence sur le roi de Prusse, et parvint à détacher des intérêts de la France l'accompagnant dans ses campagnes, et se trouvait dans sa tente le jour où l'armée de Frédéric II fut taillée en pièces à Cunnersdorf (1762). Ses saillies et ses bons mots devinrent la mode. Après la prise de Port-Mahon, Frédéric dit à l'ambassadeur anglais, qui était venu voir : « Vous avez fait un mauvais début, Mitchell. Quoi! votre flotte battue et le Port-Mahon pris dans votre première campagne! Le plus que vous intentez à votre amiral Byng est de mauvais emblèmes pour la maladie. Vous faites une campagne pitoyable, cela est certain. Sire, répondit Mitchell, nous espérons, »

l'aide de Dieu, en faire une meilleure l'année prochaine. — Avec l'aide de Dieu, dites-vous; je ne savais pas que vous eussiez un tel allié. — Nous comptons beaucoup sur lui, quoiqu'il nous coûte beaucoup moins que les autres. » L'Angleterre payait, comme on sait, des subsides considérables au roi de Prusse. K.

Chalmers, *General Biogr. Dict.* — Thiébault, *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, II.

**MITCHELL (Thomas)**, helléniste anglais, né à Londres, le 30 mai 1783, mort à Steeple-Aston, près de Woodstock, le 6 mai 1845. Il fit ses études à Christ's-Hospital et à Pembroke-College, Cambridge; mais malgré ses succès universitaires il ne put être agrégé ( *fellow* ) au collège de Pembroke parce qu'il était défendu que plus de deux personnes élevées dans la même école fussent agrégées à la fois à ce collège. Ce règlement dérangerait tous les projets de Mitchell, qui espérait pouvoir se livrer tranquillement à ses études philologiques et qui fut forcé de gagner sa vie en donnant des leçons particulières ou en écrivant pour les journaux. En 1813 il commença dans le *Quarterly Review* une série d'essais sur Aristophane et les mœurs des Athéniens (*Quart. Rev.* n° XVII, XLII, XLIII, XLV, XLVIII, LI, LVIII, LXVI, LXXXVIII), ce qui le conduisit à traduire en vers quatre pièces du vieux comique athénien (*Acharniens, Chevaliers, Nuées, Oiseaux*), 1820-1822, 2 vol. in-8°. Une traduction d'Aristophane offre tant de difficultés que Mitchell mérite des éloges quoiqu'il n'ait réussi qu'à demi. Il a généralement bien saisi le sens et a rendu quelquefois avec bonheur le mouvement vigoureux et entraînant du style aristophanesque; mais souvent aussi sa traduction n'est qu'une paraphrase redondante. Pour ses notes il a fait un assez bon usage des excellentes scholies qui nous restent sur Aristophane; mais il a eu le tort de mêler à son commentaire des observations satiriques ou déclamatoires contre la démocratie athénienne, observations peu intelligentes et peu équitables, qu'il fallait laisser ensevelies dans la revue tory. Ses articles attirèrent l'attention des patrons d'une des universités écossaises, qui lui offrit une chaire de grec; mais il fallait signer la confession de l'Église d'Écosse, et Mitchell malgré sa pauvreté refusa d'accepter à ce prix un poste lucratif. Il se retira chez des parents, dans le comté d'Oxford, et y passa les vingt dernières années de sa vie, occupé à surveiller la publication des ouvrages qui sortaient de temps en temps de la *Clarendon press* (imprimerie pour l'université d'Oxford). Pendant les années 1834-1838, il publia en volumes séparés, pour l'éditeur Murray, cinq pièces d'Aristophane (*Acharniens, Chevaliers, Guêpes, Nuées, Grenouilles*), avec des notes en anglais desquelles on peut dire, comme des notes de la traduction, qu'elles contiennent beaucoup d'inutilités et que la violente antipathie de Mitchell pour toutes les démocraties en général et particulièrement pour la

démocratie athénienne le jette dans des digressions déplacées. Après Aristophane, Mitchell aborda Sophocle (1839-1842); mais après la troisième pièce, l'éditeur, effrayé de la longueur du commentaire, refusa d'aller plus loin. Mitchell, privé de cette ressource, se serait trouvé dans un grand embarras si le ministre Robert Peel ne lui avait fait obtenir une pension de 150 l. s. Peu après, Murray (1843) consentit à terminer le Sophocle moyennant des suppressions dans les notes. En 1844 Mitchell entreprit une édition abrégée de sa *Pentalogia Aristophanica*, avec de courtes notes en latin, et l'avait presque achevée lorsqu'il mourut subitement. Z.

*Classical Museum*, vol. III, p. 213. — Rose, *General Biographical Dictionary*.

**MITCHELL (Sir Thomas - Livingstone)**, voyageur anglais, né en 1792, à Craighend (comté de Stirling), mort le 5 octobre 1855, près Sidney, en Australie. Entré en 1808 au service militaire, il prit part aux guerres de Portugal et d'Espagne jusqu'en 1814, où il obtint le grade de major. Employé à lever les plans des champs de bataille de la Péninsule, il dressa une série de cartes d'une exactitude remarquable ainsi qu'un panorama de la basse chaîne des Pyrénées, qu'on a placé dans un des musées de Londres (*United Service*). En 1827 il fut envoyé en Australie, et bientôt après il devint ingénieur en chef (*surveyor general*). Ce fut dans l'exercice de ces fonctions qu'il entreprit quatre voyages, dont les résultats furent des plus féconds pour la géographie. Dans les trois premiers (1831-1832, 1835 et 1836), il découvrit ou reconnut le cours de plusieurs rivières, entre autres celui de Peel, de Nammoy, de Darling et de Glenelg, et pénétra dans une région inexplorée, qu'il nomma *Australia felix*. Sa dernière expédition fut moins heureuse (1845-1846) : il ne réussit pas à atteindre le but qu'il s'était proposé, de trouver une route depuis Sidney jusqu'au golfe de Carpentarie. De retour à Londres, Mitchell reçut les titres de chevalier (1839), de docteur de l'université d'Oxford et de membre des Sociétés royale et de Géographie. En 1854 il fut élevé au grade de colonel. On a de lui : *Outlines of a system of surveying for geographical and military purposes*; Londres, 1827, in-8°; — *Map of the colony of New South Wales*; *ibid.*, 1837, 3 <sup>l</sup>es; — *Three Expeditions into the interior of eastern Australia, with description of the recently explored region of Australia felix*; *ibid.*, 1838, 2 vol. in-8°, fig.; — *Journal of an Expedition into the interior of tropical Australia*; *ibid.*, 1848, in-8°, fig.; — *Australian Geography, with the Shores of the Pacific and those of the Indian ocean*; Sidney, 1850, in-12. K.

*The London illustrated News*, 1855.

\* **MITCHELL (Donald-G.)**, littérateur américain, connu sous le nom de *Ik. Marvel*, né en avril 1822, à Norwich (État du Connecti-

cut). Il fit ses études classiques à Yale-College, et y prit ses degrés en 1841. Après avoir séjourné dix-huit mois en Europe, il revint en Amérique, et commença des études de droit à New-York. Peu après, il publia le récit de ses impressions sous ce titre : *Fresh Gleanings ; or a new sheaf from the old field of continental Europe*; New-York, 1847, in-12. Sa santé s'étant de nouveau altérée, il fit un second voyage en Europe, et résida quelques mois à Paris, pendant 1848. Il adressa à un journal de New-York une série de lettres sur les scènes orageuses de l'époque, et plus tard il les publia en volume sous le titre de : *The battle Summer, being transcriptions from personal observations in Paris during the year 1850*. Dans ce volume, l'auteur vise singulièrement au pittoresque, et il imite avec une malheureuse exagération les formes théâtrales que Carlyle a données aux scènes terribles de la première révolution. Mitchell fit ensuite paraître un recueil littéraire, *The Lorquette, or studies of the town, by an Opera goer* (Études de la ville par un habitué de l'Opéra). Il n'y avait pas mis son nom, et ces esquisses piquantes, pleines d'esprit ou d'allusions à des personnes bien connues, à New-York, firent sensation dans la haute société. Ce recueil forme deux volumes et renferme quelques-unes des meilleures pages de l'auteur. Le style en est pur et élégant. L'ouvrage qui a le plus contribué à sa réputation est : *Reveries of a Bachelor*; New-York, 1851, in-8° illustré ; plusieurs éditions ; à l'aide d'un tissu romanesque, il amène des scènes tour à tour enjouées, sentimentales ou pathétiques. L'année suivante parut un ouvrage du même genre, *Dream-Life*; New-York, in-12, 1852. En 1853, il fut nommé consul à Venise, s'occupa de recueillir des matériaux pour une *Histoire de Venise* qu'il avait en vue, et dans l'été de 1855 il retourna aux États-Unis. Sa dernière production, *Fudge Doings* parut dans le *Knickerbocker Magazine*. C'est une série d'esquisses gaies et moqueuses, dans le genre de *La Lorquette*, sur les travers de la société *fashionable* de New-York. Aujourd'hui M. Mitchell vit dans une agréable campagne, près de New-Haven (Connecticut), où il travaille avec ardeur à son *Histoire de Venise*. Ses œuvres sont très-populaires aux États-Unis. C'est l'auteur favori des jeunes femmes et des jeunes gens. On trouve dans son style un charme particulier de douceur et de mélancolie ; mais il manque de variété. Les *Reveries d'un Célibataire* ont été traduites en français dans le *Moniteur* et dans *L'Illustration*. J. CHANUT.

*Cyclopædia of American Literature*. — *Harper's Magazine*. — *North-York American Review*.

**MITCHELL** (*Samuel-Latham*), naturaliste américain, né le 20 août 1764, à North-Hempstead (État de New-York), mort le 7 septembre 1831, à New-York. Fils d'un fermier quaker, il passa quatre années à l'université d'Édimbourg,

et y reçut le diplôme de docteur en médecine (1786). Après avoir siégé à l'assemblée législative de l'État de New-York, il fut chargé, en 1792, de la chaire de chimie, d'histoire naturelle et d'agriculture au collège de Columbia, et il fut le premier aux États-Unis qui enseigna le nouveau système de Lavoisier en y apportant toutefois quelques modifications. En 1793 il fonda, de concert avec Livingston et S. de Witt, une société pour l'avancement de l'agriculture, de l'industrie et des arts utiles, et lui communiqua à la fin de 1796 un rapport détaillé des observations géologiques et minéralogiques qu'il avait faites dans un voyage aux bords de la rivière Hudson ; ce travail, honorablement cité par Volney, fut inséré dans le *Medical Repository*, recueil périodique, entrepris en 1797 par Mitchell avec les docteurs Elihu Smith et Edward Miller, et qui subsista pendant plus de vingt ans. Lié d'amitié avec Fulton, il consentit à l'accompagner dans son premier voyage en bateau à vapeur (août 1808). Parmi les excursions que l'amour de la science lui fit entreprendre à travers les États-Unis, il suffit de signaler celle du haut Canada (1809) et celle du Chester (1817), où il découvrit le squelette d'un mammoth. Nommé en 1820 professeur de chimie et de matière médicale au Collège des Médecins, il continua son cours jusqu'en 1826, époque où il se retira de la vie publique, Mitchell prit encore une part active aux affaires de son pays : tour à tour membre du sénat (1804) et de la chambre des représentants de l'Union (1800 et 1809), il rendit de grands services à toutes les branches de l'enseignement, et concourut à divers travaux d'utilité publique tels que les canaux exécutés dans l'État de New-York. Il appartenait à presque toutes les sociétés savantes d'Europe et d'Amérique. On a de lui *Remarks on the gaseous oxyd of azote and on the effect it produces*; New-York, 1795, in-12 ; — *On the noxious Exhalations of marshes*, trad. du latin de Lancisi et inséré dans le *Medical Repository* (XIII, 1810) ; — *Description of 166 species of fish, chiefly found in the fresh and salt waters adjacent to the city of New-York*, 1815 ; il décrivit plus tard quarante espèces nouvelles dans le *Bigelow and Holly's Magazine* et plusieurs autres dans le *Journal of the Philadelphia Academy of natural Sciences* ; — *Somnium, or Dream* ; 1815 — *The Pharmacopœa of the United States of America* ; Boston, 1820, in-8° ; — des discours quelques pièces de vers et de nombreux mémoires dans le *Medical Repository*. K.

Callisen, *Medicin. Schriftsteller-Lexikon*. — *Allen American Biography*, 3<sup>e</sup> édit.

**MITELLI** ou **METELLI** (*Agostino*), peintre et graveur de l'école bolonaise, né en 1609, à Battedizzo, près de Bologne, mort à Madrid, en 1660. Son nom de famille était *Stanzani* ; mais celui de *Mitelli* fut adopté par son père, *Giovanni*, qui était aussi peintre. Élève de Gabriel

degli Occhiali, puis du Dentone pour l'ornement, il étudia l'architecture sous Falchetta, et devint un habile peintre de décoration, de perspective et d'architecture. Il enrichit toute l'Italie de travaux dans lesquels il fit preuve d'une imagination féconde, d'un style harmonieux et d'un goût excellent. Il eut d'abord pour collaborateurs ses concisciples en perspective, Andrea Sghizzi, Giovanni Paderna et Domenico Ambrogi; mais plus tard, et pendant vingt-quatre années, il eut pour fidèle associé dans presque toutes ses entreprises son ami Angelo-Michele Colonna (voy. ce nom), qui peignait les figures qui animaient ses compositions. A Bologne, parmi leurs meilleures productions, on compte la chapelle du Rosaire à Saint-Dominique, la voûte de l'Oratoire de Saint-Joseph, et le grand salon du palais Caprara. Une chapelle qu'ils avaient décorée à l'église des Servites, fut récemment plutôt refaite que retouchée. Mitelli peignit seul des architectures aux palais Centivoglio et Pepoli. Hors de Bologne, les deux amis furent presque toujours appelés ensemble. A Parme ils décorèrent une des chapelles de Saint-Jean-Évangéliste; à Forlì, ils ornent la chapelle de Saint-Jean apôtre et celle de la Vierge dans l'église Saint-Philippe de fresques qui, au dire de Scanelli, étaient au nombre de leurs meilleurs ouvrages, mais qui en 1837 furent étiquetées par des retouches maladroites. A Florence, ils peignent le casin des *Orti Orcellari*, la voûte d'une chapelle à San-Gaetano, et dans une salle du palais Pitti des sujets tirés de l'histoire d'Alexandre le Grand. A Gènes, ils furent appelés par le marquis Balbi pour enrichir son palais. A Rome, le cardinal Spada leur confia la principale salle de son palais, et ils l'arrangèrent par des colonnades feintes, des enroulements artificiels, des escaliers figurés animés par des figures revêtues de riches costumes étrangers. En 1647, Mitelli, appelé seul par le duc de Modène, « fit dans le palais de Sassuolo, dit Zantoni, non-seulement tout ce qu'il put faire, mais mieux qu'on ne pouvait espérer qu'un autre fit jamais ». Enfin, appelé en Espagne, avec son collaborateur, par Philippe IV pour décorer les appartements de son palais, il y passa deux années et y termina sa carrière. Voulant laisser aux jeunes artistes des modèles d'ornements qui les préservassent de tomber dans le genre baroque et matéré, vers lequel il voyait incliner le goût public, il publia en 1645 un recueil de 48 fragments de frises et de feuillages gravés à l'eau-forte, près du portique du palais Gozzadini; puis plus tard 24 feuilles d'armes, boucliers, cartouches, feuillages et arabesques de son invention. Il a gravé aussi plusieurs compositions d'autres artistes, tels que *Saint Philippe Neri soutenu par un ange*, de l'Algarde; six feuilles de cartouches d'après Stefano della Bella, etc. Parmi ses élèves il compta son fils *Giuseppe-Maria*. La fille de Mitelli épousa le peintre Baldassare Bianchini.

E. B.—N.

Crespi, *Felsina pittrice*. — Malvasia, *Pittura di Bologna*. — Scanelli, *Il Microcosmo della Pittura*. — Zantoni, *Storia dell' Accademia Clementina*. — Baldinucci, Orlandi, Ticozzi, Lanzi, etc.

**MITELLI** (*Giuseppe-Maria*), graveur italien, fils du précédent, né en 1634, mort en 1718. Il apprit de son père les éléments du dessin et fréquenta ensuite les ateliers de l'Albane, du Guerchin et de Cantarini de Pesaro. On retrouverait difficilement l'inspiration de ces grands maîtres dans le petit nombre de fresques qu'il a laissées à Bologne, telles que *Saint Philippe Neri convertissant les courtisanes de Todi*, *Sainte Agathe*, et *La Charité*. Entraîné par l'amour de la classe et de la musique, il négligea la peinture, et finit même par l'abandonner pour se livrer tout entier à la gravure. Ses travaux en ce genre sont plus recherchés : parmi les nombreuses planches qu'il a exécutées à l'eau-forte, soit d'après ses propres compositions, soit d'après les artistes italiens, nous citerons *Le Sacrifice d'Abraham* et *David coupant la tête de Goliath* (Titien); — *L'Invention de la Croix* (le Tintoret); — *La Nuit* (Corrége); — *Le Spasimo* (Véronèse); — *La Galerie du palais Magnani de Bologne* (Annibal Carrache); — *La Vocation de saint Matthieu* (Lonis Carrache); — *L'Assomption* (Augustin Carrache); *Job sur un trône* (le Guide); — *Saint Alo et saint Pétrone prosternés devant la Vierge* (Cavedone); — *Saint Guillaume prenant l'habit* (Guerchin); — *Saint Antoine de Padoue adorant l'enfant Jésus* (Élisabeth Sirani); — *Le Portrait du duc de Modène*, et toutes les planches de l'ouvrage de Certani (*Maria vergine coronata*, 1675).

P.

Gori, *Notizie degli Intagliatori*. — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'Amat. d'Estampes*.

**MITFORD** (*William*), historien anglais, né à Londres, le 10 février 1744, mort à Exbury, près de Southampton, le 8 février 1827. Il était le fils aîné de John Mitford de Exbury dans le Hampshire. Comme son compatriote Gibbon, il eut une jeunesse malade, et ne reçut qu'une éducation incomplète. Il quitta l'université d'Oxford sans avoir pris aucun grade, étudia quelque temps le droit à Middle-Temple, puis s'en dégoûta, et se trouvant, par la mort de son père, possesseur d'une belle fortune, il abandonna la profession de jurisconsulte à son frère, qui devint plus tard lord Redesdale. Retiré dans une agréable maison de campagne, il consacra ses loisirs à l'étude du grec. En 1769 il fut nommé capitaine de la milice du sud Hampshire. Il avait Gibbon pour major, et ce fut en causant avec le futur historien de la *Chute de l'Empire Romain*, son aîné de sept ans, qu'il conçut le projet ou se confirma dans la résolution d'écrire une histoire de la Grèce; mais un pareil ouvrage exigeait une longue préparation, et Mitford n'en publia le premier volume que quinze ans plus tard. Il débuta par des recherches sur l'harmonie du langage et la versification : *An inquiry into the principles*

*of harmony in languages, and of the mechanism of verse, modern and ancient*; 1774, in-8°. Un *Treatise on the Military force, and particularly the Militia of this kingdom*, date aussi de cette époque, et mérite d'être remarqué, parce qu'il annonce chez l'auteur un goût et une intelligence des choses militaires qui lui furent utiles pour son *Histoire de la Grèce*. Un voyage sur le continent (1777) lui fournit l'occasion de faire connaissance avec Villoison et Sainte-Croix, et son amour pour les lettres grecques s'accrut dans les entretiens des deux jeunes érudits français. De retour en Angleterre, il succéda à Gibbon dans le grade de lieutenant-colonel de la milice, en 1779. Il continua ce service, qui pendant les guerres de la révolution française fut assez actif, jusqu'à l'année 1805, où il donna sa démission, peu de mois après avoir été nommé colonel. De 1785 à 1790, il siégea dans la chambre des communes comme membre pour Newport, dans le Cornwall; de 1796 à 1806 il représenta Beeralston, bourg qui dépendait de son parent maternel le duc de Northumberland, et de 1812 à 1818 il fut membre du parlement pour New-Romney. Il ne prit la parole que rarement et sur des questions militaires, qu'il traitait avec autorité. Son *Histoire de la Grèce* fut publiée par portions successives et à de longs intervalles. Voici les dates de la première édition in-4° : vol. I, 1784; vol. II, 1790; vol. III, 1797; vol. IV, 1808; vol. V, 1818. L'ouvrage s'arrête à la mort d'Alexandre le Grand. L'auteur, affaibli par l'âge et presque aveugle, ne put pas, comme il en avait l'intention, poursuivre son récit jusqu'à la conquête de la Grèce par les Romains. Une édition in-8°, de la partie déjà publiée, parut en 1815; enfin, une édition complète et définitive parut en 1829, 8 vol. in-8°, par les soins du frère de l'auteur, lord Redesdale. Dans les cinquante années écoulées entre la conception première et l'achèvement de l'*Histoire de la Grèce*, l'étude de l'antiquité avait fait des progrès, et de grands événements politiques avaient introduit dans la manière d'apprécier les républiques anciennes des changements dont Mitford n'a pas assez tenu compte. Il a jugé les villes grecques avec le parti pris de justifier les actes des oligarchies ou des tyrans et de condamner la conduite des démocraties. Aussi montre-t-il partout la plus fâcheuse partialité. La démocratie athénienne particulièrement est traitée par lui avec une extrême injustice. On ne saurait rien imaginer de plus partial et de plus faux que son tableau de la grande lutte entre Athènes et Philippe de Macédoine. Philippe, tel qu'il le représente, réunit les perfections d'un roi, d'un héros, et d'un homme d'État accompli; Démosthène au contraire est un démagogue violent, vénal, malhonnête, et les Athéniens sont une bande de lâches et de traitres. A ce défaut de justice, qui gâte toute l'œuvre de Mitford, il faut joindre les défauts d'un style

pénible et incorrect, défigurés encore, du moins dans les premières éditions, par une orthographe bizarre. Cependant, malgré tous ces défauts, quoique bien surpassée depuis par les ouvrages de Thirlwall et de Grote, l'*Histoire de la Grèce* de Mitford mérite encore d'être lue. L'auteur avait beaucoup étudié son sujet, et pour la précision et l'étendue du savoir philologique il n'en cède à aucun de ses successeurs. Il voit même parce qu'il s'obstine à ne regarder qu'un seul côté; mais ce côté, il l'exprime avec beaucoup de netteté et de relief; sa passion politique, qui l'égarait presque toujours, communique à ses récits et à ses personnages un mouvement, un vie qui ne se retrouvent ni dans l'exposé lucide et admirablement impartial de M. Thirlwall ni dans les discussions si profondes, si intelligentes et si neuves de M. Grote. Enfin l'ensemble de son œuvre laisse beaucoup à désirer; mais n'est ni un ouvrage médiocre, ni un ouvrage ennuyeux. On cite encore de Mitford un traité *Sur les anciennes Religions de la Grèce de Rome*, qui peut être regardé comme un supplément à son *Histoire de la Grèce*, et de *Considérations*, publiées en 1791, sur l'opinion énoncée par les membres de la commission de grains que les Îles Britanniques ne produisent pas suffisamment de grains pour leur consommation. Mitford pensait au contraire que les produits céréales des Îles Britanniques suffisaient à la consommation des trois royaumes; opinion qui était inexacte en 1791 et qui l'est bien plus aujourd'hui.

L. J.

Lord Redesdale, *Notice sur Mitford*, en tête de l'édition de l'*History of Greece*; 1829. — *Quarterly Review*. — *Edinburgh Review*. — *English Cyclopaedia* (Biography).

**MITFORD (John)**, littérateur anglais, mort en 1831. Il servit d'abord dans la marine, et livra ensuite à la composition d'ouvrages d'un genre très-différent. Il écrivait indifféremment selon la demande qui lui était faite, des contlicencieux, des livres de piété. Pousant jusqu'à un excès abrutissant le goût des liqueurs fortes il ne se vêtissait que de sordides haillons; peu de pain, de fromage et un oignon suffisait pour ses repas; tout ce qui lui restait sur le p d'argent qu'il recevait des libraires servait à acheter du gin. L'été il couchait volontiers plein air, se roulant sur l'herbe dans quelques champs de la banlieue de Londres. Il ne manquait pas d'ailleurs de verve; quelques-unes de ses chansons devinrent populaires, et un rom maritime de sa façon : *Johnny Newcome in the Navy*, obtint un certain succès. Il rédigea divers journaux facétieux et satiriques, *The Bon-ton Magazine*, *The Swurge* (Le Fléau), *The Quizzical Gazette*, et il mourut, fort délaissé, extrêmement misérable, et justement puni d'avoir fait un très-mauvais usage des facultés que la nature lui avait départies.

G. B.

Timperley, *Encyclopaedia of literary Anecdote*, p. 1.  
**MITFORD (Mary-Russell)**, dame auteur anglaise, née le 16 décembre 1789 à Alresford



ans le Hampshire, morte le 10 janvier 1855. Cette dame est considérée comme le peintre le plus gracieux et le plus fidèle de la vie rurale en Angleterre. Son père était un médecin distingué par l'esprit et l'instruction ; mais, dominé par des goûts de luxe et le manque d'ordre, il dissipa en peu d'années, dans de folles spéculations, la fortune de sa femme et la sienne propre, ce qui formait un capital considérable. Ses affaires étaient dans un triste état, lorsque la Providence sembla venir à son secours. Un ami avait donné à sa fille, âgée de dix ans, un billet de loterie à Dublin pour l'anniversaire de sa naissance. Cet heureux billet gagna 20,000 liv. (500,000 fr.) ! C'était une seconde fortune. Elle se fondit comme l'autre, bien que moins complètement, dans des entreprises aventureuses. Pendant ce temps, Mary Mitford suivait ses études dans une bonne pension, sous la direction spéciale d'une institutrice qui avait une vraie passion pour la poésie et la faculté de la communiquer à ses élèves. Mary Mitford s'y abandonna avec toute l'ardeur de la jeunesse et de l'expérience, et avant d'avoir atteint l'âge de vingt ans elle publia trois volumes de poésie, dont un était un roman en vers, d'après la manière de Walter Scott. Ces premiers produits de sa muse tombèrent entre les mains d'un critique sévère de la *Quarterly Review*, qui les traita fort rudement. Mary Mitford mit à profit la leçon, et travailla un peu moins vite. En 1812, elle publia un autre volume de poésies, *Warrington Hill, poem*, qui fut mieux accueilli. Elle aspira à un succès qui la fit sortir de la foule ; et elle attendait, pour accroître les médiocres revenus de son père, elle fournissait à divers magazines des contes et des esquisses. Son goût pour la poésie dramatique n'était pas moins vif, et en 1823 elle produisit au théâtre une tragédie remarquable, *Julian*, où Macready jouait le principal rôle, et qui eut un grand succès. Trois autres drames se succédèrent par intervalles, *Foscari* en 1826, *Rienzi* en 1828, et *Charles Ier*, sans donner beaucoup d'éclat à sa réputation, quoique *Foscari* et *Rienzi* eussent été très-bien accueillis. Quant à *Charles Ier*, le censeur refusa de le laisser jouer sur un théâtre royal, sous prétexte qu'il y avait inconvenance et danger à produire sur la scène le procès tragique d'un roi d'Angleterre, et la pièce ne put être jouée que plus tard, sur un théâtre du second ordre. Mais avant d'aborder la tragédie, Mary Mitford avait rencontré le genre qui convenait le mieux à ses talents, et qui a assuré sa réputation. Quelques essais de W. Irving, publiés sous le titre de *Sketch Book*, avaient obtenu en Angleterre un brillant succès. Elle résolut de donner une suite de récits et de descriptions de la vie rurale anglaise. Fixée depuis plusieurs années dans un joli petit village sur les limites du Berkshire et du Hampshire, elle connaissait à fond tous les champs, les haies,

les maisons et les cottages semés dans ces riantes campagnes et presque tous leurs habitants, et elle pensa que les lecteurs accueilleraient des peintures fidèles du paysage et des mœurs de ces familles simples et rustiques, tels qu'ils existaient. Elle offrit un premier essai, qui parut dans un obscur recueil, le *Lady's Magazine*. Quelques autres se succédèrent. Tous les lecteurs furent charmés de la fraîcheur, de la grâce naïve et de la fidélité de ces scènes champêtres, de la sensibilité naturelle qui aimait les récits et les épisodes de la vie privée. L'auteur fut invité à les publier de nouveau en volume, et en 1824 parut, sous le titre de *Our Village, Sketches of rural character and scenery*, le premier volume, que d'autres suivirent jusqu'à 1832, où parut le cinquième et dernier de la collection. *Notre Village* fut reçu avec tant d'empressement dans toutes les classes, qu'il fallut faire de nouvelles éditions de chaque série. Grâce au prestige du talent et d'une douce sensibilité, un obscur hameau du Berkshire près de Reading et surtout les paysages de Three-Mile Cross devinrent le rendez-vous de nombreuses excursions des touristes et des littérateurs. Étendant ses observations du village à la ville (Reading), Mary Mitford donna un autre volume de descriptions, intitulé : *Belford Regis, or Sketches of a country town*. Elle recueillit dans le Nouveau Monde les éléments d'un ouvrage en trois volumes qu'elle publia sous le titre de *Stories of American life, by American writers*. Les scènes qu'elle retrace et les personnages qu'elle y introduit sont aussi variés que les auteurs, et embrassent presque tout le continent septentrional. On y trouve des tableaux de tous les degrés de civilisation, depuis les mœurs de l'Indien sauvage et du chasseur, presque aussi sauvage, des forêts et des prairies, jusqu'à celles des villes opulentes et des plaines cultivées. En 1852, elle publia, sous le titre de *Recollections of a literary life*, 3 vol., les principaux souvenirs de sa vie et de ses travaux. La plus grande partie se compose d'extraits. En 1854, elle donna *Atherston, and other Tales*, 3 vol., et une édition complète de ses œuvres dramatiques, deux volumes, avec quelques pièces nouvelles ; une tragédie, *Otto de Wittelsbach* ; un drame en cinq actes, *Inez di Castro*, qui deux fois fut mis en répétition, et deux fois retiré ; un mélodrame, *Gaston de Blondville*, et plusieurs scènes dramatiques. Malgré la variété et le mérite de plusieurs de ses ouvrages, c'est encore *Our Village* qui restera son plus beau titre de gloire. J. CHANUT.

*English Cyclopædia (Biography)*. — Chambers, *Cyclopædia of English Literature*. — *Athenæum*, and *Literary Gazette*, janvier, 1855.

MITHRIDATE (1) roi d'Arménie.

MITHRIDATE, roi d'Arménie depuis 35 après

(1) Mithridate, en grec Μιθριδάτης, nom assez fréquent

J.-C. jusqu'en 52. Il était frère de Pharasmanos, roi d'Ibérie. Il gagna quelques-uns des serviteurs d'Arsace I<sup>er</sup>, roi d'Arménie, et les décida à tuer leur maître. Après la mort de ce prince, en 35, il envahit l'Arménie, s'empara de la capitale Artaxata, et fut confirmé dans la possession de ce royaume par l'empereur Tibère. Calligula le fit venir à Rome, et l'y refint; Claude le renvoya en Arménie, vers 47. Mithridate se maintint quelques années sur le trône avec l'aide des Romains; mais il fut chassé et mis à mort par son neveu Rhadamiste. L. J.

Tacite, *Ann.*, VI, 33; IX, 8, 9; XII, 44-47. — Dion Cassius, LX, 8. — Saint-Martin, *Mémoires hist. et géographiques sur l'Arménie*, t. I.

#### MITHRIDATE roi du Bosphore.

**MITHRIDATE I<sup>er</sup>**, roi du Bosphore, dans le premier siècle après J.-C. Il descendait du grand Mithridate. L'empereur Claude le nomma roi du Bosphore à la place de Polémon II, en 41 après J.-C. Il mécontenta, on ne sait comment, les Romains, qui le remplacèrent par son plus jeune frère, Cotys. Mithridate, quoique forcé de fuir de son royaume, ne perdit pas tout espoir. Il rassembla un corps de troupes irrégulières, avec lesquelles il envahit le territoire des Dandariens et expulsa leur roi. Cette diversion attira les troupes romaines dans le pays des Dandariens. Aussitôt que Mithridate apprit qu'elles avaient quitté le Bosphore, il revint dans son ancien royaume. Mais avant d'avoir pu en reprendre possession il fut attaqué par les forces romaines unies à celles d'Eunones, roi de la tribu scythique des Adorses. Il se rendit à Eunones, sous la condition d'avoir la vie sauve, et fut livré aux Romains qui l'épargnèrent. L. J.

Dion Cassius, LX, 8. — Tacite, *Ann.*, XII, 15-21. — Pline VI, 5.

#### MITHRIDATE (1) rois des Parthes.

**MITHRIDATE I<sup>er</sup>**, roi des Parthes. *Voy. ARSACE VI.*

**MITHRIDATE II**, ou ARSACE IX, roi des Parthes, surnommé le *Grand*, fils de Arsace VIII, ou Artaban II, vivait dans le premier siècle avant

chez les Mèdes et chez les Perses, paraît dérivé de *Mitra* ou *Mithra*, le nom persan du soleil, et de la racine *Da*, donner, et signifie *donné par le soleil*. Beaucoup de composés analogues se trouvent dans les langues de la famille indo-germanique. Ainsi en sanscrit on a : *Devadatta, Haradatta, Indradatta, Somadatta*, etc., *donné par Dieu, par Hara, par Indra, par Soma*, etc.; en grec : *Theodotos, Diodotos, Zenodotos, Herodotos*, etc.; en persan : *Hormisdates, Pherdates, donné par Ormuzd, donné par Behram*; en français : *Dieudonné*. Le nom de Mithridate s'écrivit de plusieurs manières. *Mithridates* est la forme la plus usitée chez les historiens grecs; mais sur les médailles et quelquefois dans les écrivains on trouve *Mithradates* (Μιθραδάτης), qui est probablement la forme la plus correcte. Herodote donne *Mitradate* (Μιτραδάτης), et Tacite, *Meherdates*, qui paraît une corruption du même mot. *Voy. Pott, Etymologische Forschungen*, vol. I, p. XLVII, etc.

(1) Ici se placeraient dans la série des Mithridate deux rois de Commagène et un roi de la Médie Atropatène; mais ces petits souverains n'ont aucune importance. *Voy. Smith, Dictionary of Greek and Roman Biography.*

J.-C. Il fit plusieurs guerres avec succès et ajouta diverses nations à l'empire des Parthes; mais on n'a point de détails sur ces expéditions, qui lui valurent le nom de *Grand*. On sait seulement qu'il défit les Scythes dans plusieurs batailles; et qu'il combattit contre Artasades, roi d'Arménie. Ce fut sous son règne que les Romains entrèrent pour la première fois en communication avec les Parthes. Mithridate envoya un ambassadeur, Orobaze, à Sylla, qui était venu en Asie en 92 pour rétablir Ariobarzane I<sup>er</sup> sur le trône de Cappadoce, et demanda à faire alliance avec les Romains. On croit que sa proposition fut bien accueillie. L. J.

Justin, XLII, 2. — Plutarque, *Sulla*, 5.

**MITHRIDATE III** ou ARSACE XIII, rois des Parthes, fils de Arsace XII ou Phraate III, mis à mort en 53 avant J.-C. Lui et son frère Orodes assassinèrent leur père. Ce meurtre eut probablement lieu pendant l'expédition de Phraate en Arménie. Mithridate seul en recueillit le fruit, et fut proclamé roi des Parthes, en 58; mais il n'eut pas à être chassé du trône par ses sujets révoltés de sa cruauté. Orodes lui succéda. Mithridate s'adressa alors au général romain Gabinius, proconsul de Syrie (en 55), lequel lui promit de le rétablir sur le trône. Gabinius au lieu de tenir sa promesse fit une expédition en Egypte et Mithridate, qui avait commencé la guerre et s'était même emparé de Babylone, fut assiégé dans cette ville, forcé de se rendre et mis à mort par l'ordre de son frère. L. J.

Justin, XLII, 4. — Dion Cassius, XXXIX, 56. — Appien *Syr.*, 51. — Joséphe, *Bel. Jud.*, I, 8.

#### MITHRIDATE roi de Pergame.

**MITHRIDATE de Pergame**, mort vers 46 après J.-C., était fils de Ménodote, citoyen de Pergame et d'une fille d'Adobogion, descendant des tétrarques de Galatie. Comme sa mère avait été aimée de Mithridate le Grand, roi du Pont, on le regardait généralement comme un fils de ce monarque. Mithridate donna de la consistance à cette supposition en prenant soin de l'enfant, qu'il fit élever à sa cour et dans son camp. La protection du puissant monarque assura une grande influence au jeune Mithridate, qui dès 64 occupa la souveraineté dans sa ville natale. Plus tard il obtint la faveur de César, et en 48, au commencement de la guerre d'Alexandrie, il fut chargé par le dictateur romain de lever des troupes en Syrie et en Cilicie. Avec cette armée il marcha sur l'Égypte et s'empara de Péluse; mais il fut arrêté au passage du Nil par l'armée égyptienne que commandait Ptolémée en personne. César, accourant à son secours, livra bataille à Ptolémée et remporta une victoire complète. Mithridate suivit probablement le dictateur dans la campagne contre Pharnace, et aussitôt après la défaite de ce prince il reçut le titre de roi du Bosphore et de tétrarque de Galatie. Mais la première de ces dignités n'était qu'un simple.

tre, car le Bosphore était au pouvoir d'Asander, meurtrier de Pharnace. Mithridate ayant voulu s'établir de force dans les États que lui avait assignés César fut défait et tué. L. J.

*Virg., De Bel. Alexand., 26-32, 78. — Cicéron, Pro Caec., 7; Philipp., II, 37; De Divin., II, 37. — Dion Cassius, XLII, 41-43, 48; XLVII, 26. — Josèphe, Ant., XIV, 8; J. Jud., I, 9. — Appien, Mithrid., 121. — Strabon, XIII, 636.*

#### MITHRIDATE rois du Pont.

**MITHRIDATE I<sup>er</sup>**, roi du Pont, vivait dans première moitié du quatrième siècle avant J.-C. Tout est incertain au sujet de ce prince, il ne devrait pas figurer dans la série des rois du Pont, car il était plutôt un satrape du roi de Perse qu'un monarque indépendant. Les rois du Pont prétendaient descendre d'un des sept Perses qui conspirèrent contre Smerdis le Mage; ils affirmaient aussi qu'ils appartenaient à la famille royale des Achéménides; mais on ignore sur quels faits ils établissaient leur généalogie, et on ne sait presque rien de leur histoire avant la chute de l'empire des Perses. Leur puissance commença dans cette période d'anarchie qui précéda l'invasion victorieuse d'Alexandre. Mithridate I<sup>er</sup>, fils d'Ariobarzane (probablement le premier prince du nom), est mentionné par Xénophon comme ayant trahi son père. Il est peut-être le même que le Mithridate qui accompagna le jeune Cyrus, ou que le satrape de Cappadoce de Lycaonie que cite Xénophon. Il paraît qu'il mourut avant 363 (av. J.-C.), puisqu'on trouve cette époque le royaume du Pont au pouvoir d'Ariobarzane II.

*Xénophon, Cyrop., VIII, 8; Anab., VII, 8. — Aristote, Mét., V, 10. — Polybe, V, 43. — Diodore de Sicile, I, 40, 90. — Aurelius Victor, De Vir. illust., 76.*

**MITHRIDATE II**, fils d'Ariobarzane II, lui succéda en 337 avant J.-C., et mourut en 302. Il est souvent appelé ὁ Κτιστής (le fondateur du royaume du Pont), titre qui lui convient beaucoup mieux qu'à Mithridate I<sup>er</sup>. Suivant Appien, il fut le huitième descendant du premier satrape du Pont et le sixième dans l'ordre ascendant à partir de Mithridate. Diodore assigne à son règne une durée de trente-cinq ans; mais il est douteux et pendant tout ce temps Mithridate soit resté sur le trône du Pont. Après la mort d'Alexandre, on le voit dans le camp d'Antigone plutôt comme un sujet que comme un souverain. Il jouit d'abord de la faveur et de la confiance du général séleucide; mais celui-ci, effrayé par un rêve qui lui présageait la grandeur future de Mithridate, forma le projet de le mettre à mort. Le roi du Pont, prévenu par Démétrius des intentions d'Antigone, s'enfuit avec un petit nombre de partisans dans une forteresse de Paphlagonie appelée Cimiata, y réunit divers corps de troupes, et put peu à peu son pouvoir sur la contrée voisine et se forma ainsi un petit royaume. Cette fuite ou hégire, d'où date véritablement le royaume du Pont, doit être de 318 avant J.-C., et dès l'année suivante on voit Mithridate

auxiliaire d'Éumène contre Antigone. La guerre du prince asiatique avec le plus puissant des successeurs d'Alexandre continua obscurément, et finit par un acte de soumission du roi du Pont, qui se reconnut vassal d'Antigone. En 302, Antigone, craignant que Mithridate n'entrât dans la ligue formée contre lui par Cassandre et les autres successeurs d'Alexandre, le fit assassiner; mais le trône du Pont était déjà solidement établi et la couronne passa à Mithridate III, fils du dernier roi. D'après Lucien, Mithridate II à sa mort était âgé de quatre-vingt-quatre ans. L. J.

*Appien, Mithrid., 9, 112. — Strabon, XII, p. 562. — Diodore de Sicile, XVI, 90; XIX, 40; XX, 111. — Plutarque, Demet., 4. — Lucien, Macrob., 13. — Clinton, Fasti Hellenici, I, III. — Droysen, Hellenismus, I, I.*

**MITHRIDATE III**, fils du précédent, régna de 302 avant J.-C. à 266. Il agrandit considérablement par l'acquisition d'une grande partie de la Cappadoce et de la Paphlagonie, les États que lui avait laissés son père. En 281 il conclut un traité avec les Héraclides contre Séleucus. Plus tard il se servit des Gaulois récemment établis en Macédoine pour repousser les troupes de Ptolémée, roi d'Égypte. Ce sont les seuls événements connus de son règne qui dura trente-six ans. Il eut pour successeur Ariobarzane III.

L. J.

*Diodore, XX, 111.*

**MITHRIDATE IV**, petit-fils du précédent, fils et successeur d'Ariobarzane III, monta sur le trône vers 250 avant J.-C., et mourut vers 190. Il était encore enfant à la mort de son père, et en 222 il avait une fille en âge d'être mariée. C'est d'après cette double indication que l'on place son avènement vers 250. Il eut peu après à repousser une invasion des Gaulois. Plus tard il épousa une sœur du roi de Syrie, Séleucus Callinicus, duquel il reçut comme dot la province de Phrygie. Cette union ne l'empêcha pas de prendre parti pour Antiochus Hierax contre Séleucus, et de remporter sur celui-ci une grande victoire. En 222 il donna sa fille Laodice à Antiochus III. Une autre de ses filles, nommée aussi Laodice, épousa Achéus, cousin d'Antiochus. En 220 il fit la guerre à la puissante ville de Sinope, mais sans pouvoir s'en emparer. Comme les autres princes asiatiques, il envoya de magnifiques présents aux Rhodiens lorsque leur ville fut renversée par un tremblement de terre. On ne sait plus rien de sa vie; la date de sa mort est inconnue, et c'est par conjecture qu'elle a été placée vers 190. Le long règne de ce prince (soixante ans) a fait penser à certains chronologistes que dans cet intervalle de temps il avait existé deux Mithridate, l'un Mithridate IV, genre de Séleucus, l'autre Mithridate V, qui fit la guerre à Sinope; mais rien ne justifie cette hypothèse, d'après laquelle les deux Mithridate suivants sont chiffrés Mithridate VI et VII. Nous adoptons les chiffres plus exacts de V pour Mithridate Évergète et VI pour Mithridate le Grand

ou Eupator. Mithridate IV eut pour successeur son fils Pharnace I<sup>er</sup>.

L. J.

Memnon, c. 24 (édit. d'Orelli). — Justin, XXXVIII, 8. — Eusèbe, *Chron. arm.* — Polybe, IV, 56; V, 43, 74; VIII, 22. — Clinton, *Fast. Hell.* — Droysen, *Hellenismus*, vol. II, p. 355.

**MITHRIDATE V**, *Évergète*, fils de Pharnace I<sup>er</sup> et petit-fils du précédent, monta sur le trône vers 190 avant J.-C., et périt assassiné vers 120. La date exacte de son avènement est inconnue; mais comme on voit en 179 son nom figurer à côté de celui de son père dans un traité conclu par Pharnace avec Eumène, on suppose que dès cette époque Mithridate était associé au pouvoir suprême, et qu'il l'exerça seul quelques années plus tard. En 154 il envoya des troupes au secours d'Attale II contre Prusias, roi de Bithynie. Il fut le premier roi du Pont qui forma une alliance régulière avec les Romains, auxquels il fournit quelques vaisseaux et un petit corps d'auxiliaires pendant la troisième guerre punique. Un peu plus tard il leur prêta une assistance plus efficace dans leur guerre contre Aristonicus (131-129). Le consul M. Aquilius récompensa ses services par la cession de la province de Phrygie. Le sénat refusa de ratifier les actes de M. Aquilius. Cependant il paraît que Mithridate resta en possession de la Phrygie. Il périt à Sinope, victime d'un complot de ses serviteurs les plus intimes.

L. J.

Justin, XXXVII, 1; XXXVIII, 5. — Polybe, XXVI, 6; XXXIII, 10. — Appien, *Mithrid.*, 10, 12, 56, 57. — Orose, V, 10. — Strabon, X, p. 477. — Clinton, *Fasti Hellenici*, t. III.

**MITHRIDATE VI**, surnommé *Eupator* et *Dyonisus*, plus connu sous le nom de *Mithridate le Grand*, titre que ne lui donne aucun historien ancien, mais que les modernes lui ont accordé, né vers 131 avant J.-C., mort en 63. Il succéda à son père, Mithridate V Évergète, vers 120 (1). Il était encore enfant. Toute la partie de son règne qui précéda sa grande lutte avec les Romains est fort mal connue, et nous est racontée avec des détails très-suspects, sinon fauleux. Malheureusement, Justin est ici notre seule autorité. Nous reproduisons son récit sans en garantir l'authenticité. « Des prodiges célestes, dit-il, présagèrent la grandeur future de Mithridate. L'année où il naquit et celle où il monta sur le trône on vit pendant soixante-dix jours une comète dont l'éclat était si vif, que le ciel semblait embrasé. Elle en occupait

le quart par sa grandeur, et effaçait par sa clarté la lumière du soleil : quatre heures s'écoulaient de son lever à son coucher. Les tuteurs de Mithridate lui tendirent des embûches pendant sa enfance : ils le plaçaient sur un cheval fougueux et le forçaient de lancer des dards en courant. Comme il les trompait dans leur dessein et courrait à l'aveugle, on rigea son cheval avec une adresse qu'on n'aurait pas attendue de son âge, ils eurent recours au poison. Mithridate les devina; il but souvent des antidotes, et se fortifia tellement contre les poisons par les excellents préservatifs dont il se servait, que dans sa vieillesse il tenta vainement de s'empoisonner. Craignant enfin que ces ennemis n'avaient pu exécuter avec le poison, ils l'exécutassent avec le fer, il feignit un grand goût pour la chasse. Pendant sept ans il ne se reposa jamais sous un toit, ni à la ville, ni à la campagne; il errait dans les bois, — passait les nuits tantôt sur une montagne, tantôt sur une autre, sans qu'on sût où il était, s'accoutuma à lancer les animaux sauvages, à les poursuivre et même à les attaquer de près et corps à corps. Il se garantissait ainsi des pièges et habitua son corps à tout supporter. » Quelle que soit la vérité de ces détails, il est certain que Mithridate en prenant possession du trône avait un corps endurci à la fatigue, habile dans tous les exercices militaires, et un esprit qu'une expérience précédente avait préparé à braver et à surmonter tous les dangers. Il ne manquait même pas de culture intellectuelle. Il avait été conduit en enfance à Sinope et il y avait reçu les éléments d'une éducation grecque. Telle était la vigueur de sa mémoire, qu'il apprit, dit-on, vingt-cinq langues et que dans le temps de sa plus grande puissance il pouvait traiter directement avec les nombreux députés des diverses peuplades rassemblées sous sa domination. Mithridate réunissait donc les lumières de la civilisation à ce que la barbarie a de plus énergique. Malheureusement l'élément oriental, le trait caractéristique des despotes asiatiques, si facile à reconnaître chez les successeurs d'Alexandre, a laissé son empreinte sur Mithridate Eupator. Ce prince signala les débuts de son règne par le meurtre de sa mère, à laquelle Mithridate Évergète avait laissé une partie de l'autorité; et peu après fit assassiner son frère. Aussitôt qu'il eut assuré son pouvoir par ces actes cruels, il tourna ses armes contre les peuples voisins. Le royaume de Pont comprenait, outre la province du Pont proprement dite, une partie de la Cappadoce et de la Paphlagonie; il était borné du côté de la mer par les républiques grecques de Sinope, d'Amisus, d'Héraclée et de Trébisonde, du côté de l'ouest par les petits royaumes de Bithynie et de Cappadoce; il touchait à l'est aux tribus barbares de l'Ibérie et de la Colchide, au sud à l'Arménie, dont le roi Tigrahe prenait le titre de monarque de l'Orient. Les souverains de Bithynie et de Cappadoce étaient placés sous la

(1) On ne connaît pas la date exacte de la naissance de Mithridate, et l'on trouve dans les anciens beaucoup de contradictions sur la durée de son règne. Strabon, très-bien informé en ce qui concerne l'histoire du Pont, prétend qu'il avait onze ans lors de son avènement, ce qui concorde avec l'assertion d'Appien, que Mithridate avait soixante-huit ou soixante-neuf ans à l'époque de sa mort, et qu'il en avait régné cinquante sept. Memnon, d'un autre côté, le fait monter sur le trône à l'âge de treize ans, et Dion Cassius dit qu'il avait plus de soixante-dix ans en 68 avant J.-C., ce qui le ferait mourir à soixante quinze ans au moins; sans tenir compte de ce dernier témoignage, qui est certainement erroné, nous adoptons les dates de Strabon et d'Appien.

te-puissante protection de la république romaine. Mithridate, n'osant encore les attaquer, crut son ambition du côté de l'Orient. Il souleva les tribus barbares de l'intérieur entre le Pont-Euxin et les frontières de l'Arménie, commandant toute la Colchide et la basse Arménie; tendit même ses conquêtes au delà du Caucase jusqu'aux bords du Tanais. Le bruit de ses victoires et la grande étendue de sa puissance engagèrent Parisades, roi du Bosphore, et les cités grecques de Chersonèse et la ville d'Olbia à se placer sous sa protection pour qu'il les défendît contre les barbares du Nord, les Sarmates et les Roxolans. Mithridate confia la conduite de cette guerre à ses généraux Diophante et Néoptolème, dont les efforts furent couronnés de succès. Ils portèrent leurs armes victorieuses jusqu'au Tanais, défirent complètement les Roxolans et rendirent toute la Chersonèse Taurique tributaire du royaume du Pont. Une forteresse, appelée la tour de Néoptolème à l'embouchure du Tyras ( Dniester ), marque probablement l'extrême limite des acquisitions de Mithridate dans cette direction; mais il n'eut aucune relation avec les tribus gétiques des rives du Danube et exerça sur elles une grande influence. Après la mort de Parisades, le royaume du Bosphore même fut incorporé dans les États du roi du Pont.

Tandis qu'il étendait sa souveraineté par les côtes, il ne négligea pas de se fortifier par des alliances avec ses plus puissants voisins, particulièrement avec Tigrane, roi d'Arménie, auquel il donna en mariage sa fille Cléopâtre. Il forma ainsi d'étroites relations avec les peuples belliqueux de la Parthie et de l'Ibérie. Fier de ses succès et confiant dans ses alliances, il commença à se croire capable de lutter contre les Romains. Il avait eu plusieurs fois à se plaindre de eux. Peu de temps après son avènement, ils retirèrent la province de Phrygie que M. Aquilius avait donnée à son père, et à mesure qu'il entendit ils manifestèrent à son égard beaucoup de méfiance et de mauvais vouloir. Ils l'empêchèrent de prendre possession de la Paphlagonie, qu'il réclamait en vertu d'un testament du dernier roi. Mithridate se soumit dans ces deux circonstances; mais il en garda un profond ressentiment, et il redoubla d'efforts pour se mettre en état de braver les ordres de l'impératrice républicaine. Il songea d'abord à attaquer les alliés des Romains. La Cappadoce surtout excita sa convoitise. Ariarathe VI, roi de ce pays, épousa Laodice, sœur de Mithridate. Malgré cette parenté, le roi du Pont le fit assassiner par un certain Gordius, et il n'aurait pas mieux traité ses neveux, les fils d'Ariarathe, si Laodice s'était réfugiée auprès de Nicomède de Bithynie. Mithridate se retourna contre Nicomède, le chassa de Cappadoce et y installa comme roi Ariarathe VII, un des fils de Laodice. Mais il ne tarda pas à trouver un sujet

de querelle avec ce jeune prince, et l'ayant attiré dans une conférence, il le poignarda. Après ce meurtre, il imposa pour roi aux Cappadociens son propre fils. Une révolte générale chassa cet intrus et donna la couronne à un second fils d'Ariarathe VI. Le roi de Pont le fit périr, et rétablit son fils. Les Romains, alors fort occupés de l'invasion des Cimbres et des Teutons et des troubles qui précédèrent la guerre Sociale, donnèrent d'abord peu d'attention aux obscures révolutions de l'Asie Mineure; mais quand la veuve d'Ariarathe VI, sœur elle-même de Mithridate et maintenant épouse de Nicomède, réclama la Cappadoce pour un enfant (supposé, dit-on), qu'elle présentait comme le frère de ses deux enfants assassinés, tandis que Mithridate, si l'on croit Justin, soutenait que son propre fils était véritablement le fils d'Ariarathe, le sénat trancha le débat en ordonnant à la fois à Nicomède et à Mithridate d'évacuer la Cappadoce qui fut déclarée libre. Mais les Cappadociens, incapables de se gouverner eux-mêmes, demandèrent un roi, et le sénat leur donna Ariobarzane (94 avant J.-C.). Mithridate ne résista pas ouvertement aux ordres du sénat; mais il excita Tigrane, roi d'Arménie, à envahir la Cappadoce et à en chasser Ariobarzane, qui s'enfuit à Rome. Le sénat chargea Sylla, préteur de la Cilicie, de réinstaller Ariobarzane (en 92). Mithridate ne s'opposa point aux volontés du sénat, et quoique décidé à rompre avec Rome, il continua d'être nominale-ment l'allié de la république. Mais cet état de choses ne dura pas longtemps. La mort de Nicomède II, roi de Bithynie, amena la crise. Ce prince eut pour successeur son fils aîné Nicomède III. Mithridate mit en avant, on ne sait sous quel prétexte, et soutint les prétentions de Socrate, plus jeune frère de Nicomède. Il chassa le prince légitime de la Bithynie et y établit le prétendant en 90. Vers le même temps il expulsa Ariobarzane de la Cappadoce et le remplaça par son propre fils Ariarathe. Les deux princes fugitifs eurent recours à la république. Le sénat décréta que Nicomède et Ariobarzane seraient rétablis dans leurs royaumes respectifs, et l'exécution du décret fut confiée à M. Aquilius, et un autre consulaire, L. Cassius, commandant de la province d'Asie, dut les appuyer de toutes ses forces.

Cette politique décidée étonna Mithridate; il avait cru que les Romains, engagés dans la guerre Sociale, hésiteraient à envoyer des soldats en Asie. Leur résolution le fit reculer; il resta sur la défensive et laissa L. Cassius avec quelques cohortes réinstaller Nicomède et Ariobarzane. Il fit même tuer le malheureux Socrate, qui s'était réfugié à sa cour. Évidemment il avait l'intention de mettre, du moins en apparence, les torts du côté des Romains et de leur laisser l'odieuse du rôle d'agresseurs. Mais on assure qu'en même temps il envoyait des ambassadeurs aux Italiotes soulevés et leur promettait des secours aussi-

tôt qu'il aurait chassé les Romains de l'Asie.

Quoi qu'il en soit, la cause immédiate de la guerre vint des Romains. Ils engagèrent Nicomède à envahir le territoire de Mithridate. Le roi de Bithynie fit des incursions dévastatrices jusqu'à la ville d'Amastris. Mithridate ne résista pas ; mais il envoya Pélopidas à Rome demander satisfaction, et ce ne fut qu'en recevant la réponse évasive du sénat qu'il se décida à commencer les hostilités (en 88). Il entra d'abord dans la Cappadoce, d'où il chassa Ariobarzane pour la troisième fois. Peu après, ses deux généraux, Néoptolème et Archélaüs, marchèrent contre la Bithynie avec une armée de deux cent cinquante mille fantassins et quarante mille cavaliers. Nicomède avec ses Bithyniens, M. Aquilius et Mancinus avec des troupes levées à la hâte dans la province d'Asie, essayèrent de les arrêter sur les bords du fleuve Amneüs en Paphlagonie, et furent complètement défaits. Nicomède, abandonnant son royaume, se réfugia à Pergame ; Aquilius, poursuivi par Néoptolème et forcé de livrer une seconde bataille, éprouva une nouvelle défaite. Mithridate, profitant des victoires de ses généraux, s'empara de la Phrygie, de la Galatie et de la province romaine d'Asie. Les Romains avaient excité tant de haine par leur administration dure et rapace que les populations accueillirent comme un libérateur le roi du Pont, qui promettait d'exempter les villes d'impôts pendant cinq ans. Son expédition fut une marche triomphale que les officiers romains n'eurent pas le pouvoir de troubler, et deux d'entre eux, L. Oppius et Aquilius, tombèrent entre les mains du roi du Pont.

Ces événements accomplis dans l'été et dans l'automne de 88, et promptement connus à Rome, motivèrent la nomination de Sylla au commandement de l'armée envoyée contre Mithridate ; mais les troubles civils retardèrent son départ. Dans l'intervalle Mithridate acheva la soumission de l'Asie, où il ne resta plus aux Romains que Magnésie et quelques places de la Lycie. Ensuite avec une flotte puissante il réduisit les îles de l'Archipel. Rhodes seule lui résista victorieusement. Mithridate était un prince habile à rassembler et à organiser des armées plutôt qu'un grand capitaine. Il laissa la conduite des opérations militaires à Pélopidas, alla prendre ses quartiers d'hiver à Pergame, et célébra son mariage avec Monime, jeune Grecque de Stratonice. Ce fut au milieu des réjouissances qu'il dicta, pour les villes de l'Asie Mineure, l'ordre sanguinaire de mettre à mort, dans le même jour, tous les Romains et Italiens qui se trouveraient dans leurs murs. L'ordre s'exécuta avec une unanimité qui prouve combien était générale la haine excitée par les Romains, et coûta la vie à quatre-vingt mille personnes, si l'on en croit Memnon et Valère-Maxime, à cent ou cent cinquante mille d'après Plutarque. Après s'être ainsi rendu la réconciliation impossible avec les Romains, Mithridate redoubla d'efforts pour lever des troupes

et rassembler des vaisseaux. Son plan de campagne était bien conçu. Archélaüs devait envahir la Grèce par mer, pousser à la révolte le peuple fatigué de la domination romaine, tandis que Taxile, un des généraux de Mithridate, et Artabianus, un de ses fils, marcheraient sur la Thrace par la Macédoine, où les faibles corps de troupes Romains devaient être accablés par la jonction des deux grandes armées ennemies. Archélaüs s'acquitta rapidement de sa mission. Toute la Grèce se déclara contre les Romains et le général de Mithridate s'avança vers la Macédoine. Le légat Brutius Sura marcha hardiment à sa rencontre et lui livra bataille dans le voisinage de Chéronée. Malgré l'immense supériorité du nombre des Asiatiques, le combat dura trois jours et ne fut décidé que par l'arrivée des auxiliaires péloponnésiens. Archélaüs, quoiqu'il vainqueur, ne poursuivit pas son mouvement sur la Macédoine ; il venait d'apprendre que l'expédition projetée à travers la Thrace était retardée par suite de la mort d'Arcthius et que Sylla arrivait avec huit légions. Il retrograda en Attique, et prit son quartier général dans le Pirée, de manière à protéger Athènes. Sylla déjoua ce projet en forçant l'entrée des longues murailles qui joignaient le Pirée à Athènes, en se plaçant entre la nombreuse armée asiatique enfermée et bloquée dans le Pirée et les défenseurs d'Athènes. Ce double siège ou plutôt double blocus, commencé vers le mois de juillet 87, dura jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 86 et se termina par la prise d'Athènes, qui fut saccagée. Archélaüs évacua le Pirée, se transporta en Béotie et sa jonction avec Taxile, qui avait enfin effectué son mouvement à travers la Thrace, la Macédoine et la Thessalie. Leurs forces combinées qui s'élevaient à cent vingt mille hommes, furent battues par Sylla à Chéronée. Archélaüs rallia une dizaine de mille hommes et se retira à Chalcis dans l'Eubée. Mithridate lui envoya une nouvelle armée de quatre-vingt mille hommes commandée par Dorylaüs. Avec ce puissant renfort Archélaüs reprit l'offensive l'année suivante ; mais sur ces entrefaites la situation de Mithridate prit une fâcheuse tournure en Asie. Le mauvais succès de ses armes et la dureté de son gouvernement avaient détaché de lui les villes de l'Asie Mineure. Il leur avait promis de les exempter d'impôts, et il les en accablait. Il avait découvert des conspirations se formèrent, qu'il réprima avec sa cruauté ordinaire. Il fit égorgé les tétrarques de Galatie, qu'il avait invités à un festin, n'épargna ni leurs femmes ni leurs enfants, et donna pour roi aux Galates un de ses satrapes ; mais trois tétrarques échappés au massacre réunirent des troupes et chassèrent les garnisons royales. Cléon, Tralles, Ephèse, qui s'était distingué dans le meurtre général des Romains, donnèrent ou suivirent le même exemple. Ce n'était pas le plus grave danger qui menaçait le roi du Pont. Tandis que Sylla guerroyait contre Athènes

Archélaüs, le parti de Marius devenu maître de ne envoyait en Asie une armée destinée à combattre à la fois Mithridate et Sylla. Fimbria, en prit le commandement, après l'assassinat de L. Flaccus, marcha sur Pergame, où Mithridate faisait sa résidence, culbuta et dispersa une de ces innombrables armées asiatiques que le Pont ne rassemblait que pour les voir promptement détruites, et mit le siège devant Pergame (85). Mithridate s'enfuit à Pitane; Fimbria le poursuivit, et l'y bloqua étroitement. Si L. Flaccus, questeur de Sylla et commandant de la flotte romaine, avait voulu compléter le blocus de la mer, Mithridate eût été fait prisonnier; mais L. Flaccus savait que Sylla avait plus à craindre de Fimbria que Mithridate, et il laissa échapper le roi du Pont. Dans la ville de Mitylène, où il s'était retiré, Mithridate, informé qu'Archélaüs n'était éprouvé, près d'Orchomène, une nouvelle et complète défaite, et que Fimbria faisait en Asie de rapides progrès, résolut de négocier la paix, espérant obtenir de meilleures conditions à cause de la division de ses ennemis. L. Flaccus adressa à Sylla, qui, des deux généraux romains, devait être le plus pressé de traiter, et que Sylla avait chargé Archélaüs de suivre les négociations. Archélaüs et Sylla eurent une entrevue à Dardanus. Le général romain imposa les conditions suivantes, qu'Archélaüs accepta, sauf la ratification du roi. Mithridate devait évacuer toutes ses conquêtes faites depuis 88, rentrer dans ses États héréditaires, payer aux Romains 2,000 talents et leur livrer soixante-dix galères parfaitement équipées. Mithridate demanda des adoucissements à ces conditions et Sylla menaça de recommencer les hostilités. Archélaüs, désirant finir la guerre et peut-être vendu à Sylla, négocia entre le général romain et le roi du Pont une entrevue à Dardanus dans la Troade, et la paix fut définitivement conclue aux conditions indiquées (84). Sylla en finit ensuite promptement avec Fimbria, qui, abandonné de ses soldats, se tua, rétablit Nicomède en Bithynie, et confia le gouvernement de Cappadoce, et retourna en Italie, laissant à Murena le soin de garder le Pont avec deux légions.

Mithridate en rentrant dans ses États trouva l'autorité ébranlée, surtout dans les provinces éloignées de la Colchide et du Bosphore. Les habitants de ces provinces se soumièrent à condition qu'ils auraient pour roi un des fils de Mithridate. Ils choisirent leur nouveau prince avec tant d'empressement que le roi, jaloux, le rappela et le renvoya en enfermé. Ses préparatifs pour soumettre les provinces étaient si considérables que Murena s'en inquiéta, ou feignit de s'en inquiéter pour avoir l'occasion de recommencer la guerre. Sous prétexte que Mithridate n'avait pas complètement évacué la Cappadoce, il pénétra dans cette province, passa même l'Halys et dévasta le Pont. Mithridate, qui n'était pas préparé à renouveler la guerre, invoqua le traité récemment conclu, et

voyant que le légat n'en tenait pas compte, il en référa à Rome. Murena, qui avait quitté le Pont avant l'hiver, revint au printemps de 82. Cette fois Mithridate l'attendit de pied ferme, le rejeta au delà de l'Halys et le repoussa jusqu'en Phrygie. Toute la Cappadoce retomba en son pouvoir. A. Gabinius arriva bientôt après en Asie et apporta de la part de Sylla l'ordre à Murena de renoncer aux hostilités. Mithridate à son tour consentit à évacuer la Cappadoce. Libre du côté des Romains, il compléta la soumission du Bosphore, où il établit comme roi un de ses fils nommé Macharès. Il soumit aussi, mais avec plus de peine, les Achéens, tribu guerrière établie au pied du Caucase. Persuadé que, malgré les bonnes dispositions de Sylla, la paix avec Rome ne serait pas durable, et que la république ne laisserait pas impuni le meurtre de tant de citoyens, il prépara tout en prévision d'une nouvelle lutte. Il s'efforça particulièrement de discipliner ses troupes à la romaine, assisté dans cette tâche par des réfugiés du parti de Marius, L. Magius et L. Fannius, anciens lieutenants de Fimbria, qui après la mort de leur général s'étaient enfuis dans le Pont. A leur instigation, Mithridate envoya des ambassadeurs à Sertorius, qui maintenait encore en Espagne le parti de Marius, et il conclut avec lui une alliance contre leur ennemi commun, le sénat; car il est remarquable que cette assemblée n'avait jamais ratifié la convention de Dardanus, et que la guerre suspendue de fait existait en droit. Aussi dès la mort de Sylla, en 78, Mithridate, se regardant comme délié de ses engagements, poussa Tigrane à envahir la Cappadoce, d'où ce prince enleva 300,000 habitants pour agrandir sa capitale, Tigranocerte. Enfin la mort de Nicomède, au commencement de 74, amena une rupture ouverte. Nicomède avait légué ses États à la république, et la Bithynie fut déclarée province romaine. Mithridate prétendit que le feu roi avait laissé un fils légitime, et il annonça qu'il soutiendrait par les armes les prétentions de cet enfant. La guerre qui recommença était pour Mithridate une question de vie ou de mort. Il avait réuni cent mille fantassins armés et disciplinés à la manière des Romains, soixante mille cavaliers, cent chariots armés de faux, d'innombrables auxiliaires recrutés parmi les Chalybes, les Achéens du Caucase, les Arméniens, les Scythes, les Sarmates. Sa flotte, très-supérieure en nombre, le rendait maître de la mer. Ces forces étaient immenses en apparence; mais il allait être bientôt démontré encore une fois que des troupes asiatiques, même exercées et conduites par des officiers romains, étaient incapables de tenir tête aux légions de la république. Mithridate lui-même, quoiqu'il montrât dans cette nouvelle guerre plus de talent et de résolution que dans la première, était comme général fort inférieur à Lucullus, que le sénat envoya contre lui. Cette fois encore le roi du Pont surprit ses adversaires par sa brusque

invasion. Il traversa presque toute la Bithynie sans rencontrer de résistance, battit le consul Cotta sous les murs de Chalcedoine et le força de se renfermer dans cette ville. Au lieu de faire le siège de Chalcedoine, il alla avec toute son armée assiéger Cyzique vers la fin de 74. La ville se défendit vigoureusement, et Mithridate éprouva bientôt de grandes difficultés à nourrir ses nombreux soldats. La mauvaise saison l'empêchait de recevoir régulièrement des vivres par mer, et la proximité de Lucullus, qui, retranché dans une forte position, surveillait tous les mouvements de l'armée assiégeante, ne lui permettait pas d'en recevoir par terre. Cette situation ne pouvait se prolonger sans amener la dissolution de son armée, et Mithridate se décida à lever le siège de Cyzique au commencement de 73. Mais il n'était pas facile d'opérer la retraite en présence d'un général comme Lucullus; l'armée pontique, suivie de près par les Romains et deux fois attaquée aux passages de l'Æsopus et du Granique, essuya de grandes pertes et se désorganisa. Mithridate, laissant une partie de sa flotte au refuge romain Varius, avec mission de garder l'Hellespont et la mer Égée, se retira dans Nicomédie avec les débris de ses forces. Trois armées romaines, commandées par le consul Cotta et par deux lieutenants de Lucullus, Triarius et Voconius Barba, l'y menacèrent bientôt. Craignant d'y être bloqué et informé que Varius avait été battu à Ténédos, que Prusias et Nicée étaient au pouvoir des Romains, il retourna à Sinope par mer, et non sans courir de grands dangers. Le seul dédémagement de tant de revers fut l'occupation de la ville libre d'Héraclée. Le siège d'Amisus, qui retint Lucullus pendant tout l'hiver de 73, donna à Mithridate le temps de former une nouvelle armée. Son fils Macharès et son gendre Tigrane, roi d'Arménie, lui envoyèrent des renforts. L'expérience lui avait appris qu'en rase campagne les Asiatiques ne tiendraient pas devant les Romains. Il résolut d'éviter les engagements, de traîner la guerre en longueur, d'attirer l'ennemi dans l'intérieur du Pont. Il se retira dans la forte position de Cabira; mais pour s'y maintenir malgré les manœuvres rapides de Lucullus, il lui eût fallu des troupes plus disciplinées et plus d'habileté à les manier. Découragé par des échecs partiels, il donna l'ordre de la retraite et dans le désordre de ce mouvement rétrograde, il fut atteint et complètement défait par les Romains (72). Il eut beaucoup de peine à échapper aux vainqueurs. On raconte que, serré de près par quelques Romains, il laissa derrière lui une mule chargée d'or, et que, pendant que les poursuivants se jetaient sur cette proie, il eut le temps de s'enfuir. De Comana, la dernière ville de ses États, il envoya son fidèle eunuque Bacchides avec ordre de mettre à mort ses femmes et ses sœurs laissées à Pharnacie. Puis, assuré que son harem ne tomberait pas entre les mains des vainqueurs,

il se retira avec 2,000 cavaliers dans les défilés de Tigrane, vers la fin de 72.

Tigrane, en ce moment le plus puissant prince de l'Asie, craignait d'entrer en lutte avec les Romains. Tout en traitant son beau-père honorablement, il refusa de l'admettre en saence; mais quand Appius Clodius vint, toute l'insolence d'un patricien romain, réclama l'extradition du vaincu, le roi d'Arménie repoussa cette demande et se prépara à la guerre. Mithridate, qui depuis dix-huit mois n'avait pas obtenu la permission de paraître devant lui, fut admis dans les conseils du prince arménien. En vain le roi du Pont, avec sa vieille expérience, voulut dissuader son gendre de livrer bataille; Tigrane ne comprenait pas que les douze mille légionnaires de Lucullus pussent résister aux centaines de mille hommes rassemblés pour la défense de l'Arménie, et lut la terrible et honteuse défaite de Tigercerte (octobre 69) pour lui apprendre ce que valaient les hordes asiatiques en combat avec les troupes de la république. Rendu prudent par l'issue de la bataille, il laissa entièrement libre l'issue de la guerre à Mithridate. Le roi du Pont pendant l'hiver de 69, mit un peu d'ordre dans les nouvelles levées arméniennes et sollicita le secours de Phraate, roi des Parthes. On trouve dans les fragments de la grande *Histoire* de Salluste une lettre du roi du Pont à Phraate, elle ne contient que des faits généraux et on ne sait si elle offre quelque ressemblance avec les véritables missives échangées entre les rois souverains. Le roi des Parthes hésitait à venir au secours de son gendre, lorsque, dans l'été de 68, Lucullus traversa le Taurus et pénétra au cœur de l'Arménie. Tigrane, pour sauver sa capitale, livra encore une bataille, et fut défait. Il semblait qu'il ne restât aucune ressource au vieux roi du Pont; mais son indomptable résolution lui en fit découvrir une. Il savait que les Romains, pour envahir l'Arménie, n'avaient laissé qu'un faible corps d'occupation dans le Pont, et tandis que Lucullus, avec ses soldats amollis par le succès, chargés de butin et indisciplinés, faisait le siège de Nisibe, Mithridate, entra audacieusement dans ses États fatigués des Romains, étaient prêts à se soullever. Il battit Fabius, lieutenant de Lucullus, et Triarius, un autre général romain, et se rendit dans ses quartiers d'hiver à Comana. Au printemps de 67, Triarius ayant attaqué le roi du Pont vaincu. La destruction des Romains aurait été complète si Mithridate n'avait pas reçu une aide sûre qui l'empêcha de poursuivre l'ennemi; n'en perdirent pas moins sept mille hommes leur camp. A l'approche de Lucullus accouru au secours de son lieutenant, Mithridate se rendit dans la petite Arménie dans la forte position de Talaura, où il attendit Tigrane. Lucullus, fatigué par la mutinerie de ses soldats, n'osa aller l'y attaquer. A l'arrivée de Tigrane, les deux rois monarches envahirent, sans trouver d'opposi-



Pont et la Cappadoce, et avant la fin de l'année 67 Mithridate se retrouva en possession de presque tous ses États héréditaires.

L'année suivante Lucullus fut remplacé par Pompée, le plus heureux général du temps. Pompée débuta par conclure un traité d'alliance avec Phraate. Mithridate, privé du secours espéré des Parthes et de l'appui de Tigrane, qui était prêt à défendre l'Arménie contre ce nouvel envahisseur, demanda la paix. Pompée exigeait qu'il restituât tous les déserteurs romains et qu'il se retirât lui-même à la générosité du sénat. Mithridate refusa ces propositions, et avec trente mille fantassins et deux mille cavaliers qui lui restaient, se retira lentement sur l'Arménie. Pendant ce temps le roi de Pont fut attaqué par Pompée, et perdit toute son armée. Avec quelques cavaliers et une de ses femmes ou concubines Hypsicratée, la fidèle compagne de ses infortunes, il se réfugia dans la forteresse de Synoria, où il rassembla encore des troupes. Il voulait rentrer en Arménie; mais Tigrane, qui se défiait de lui, refusa de le recevoir; il ne lui restait plus d'autre ressource que de gagner ses États du Bosphore Cimmérien en traversant la région difficile resserrée entre le Caucase et la mer Noire. Il ne fut pas troublé par ce mouvement par Pompée, qui, au lieu de l'attaquer dans les défilés du Caucase, se retourna vers l'Arménie et la Syrie. Mithridate passa l'hiver de 66 à Dioscurias, le dernier des établissements grecs dans cette partie du Pont-Euxin. Il y renforça sa petite armée et réunit aussi quelques vaisseaux. Au printemps de 65, il s'ouvrit une route à travers les tribus barbares du Caucase, et atteignit en sûreté la ville de Phanagoria sur le Bosphore. Son fils Macharès, à qui il avait confié le gouvernement de ce pays, et qui s'était soumis à Lucullus, s'enfuit à son approche et se tua lui-même peu après. Mithridate établit sans opposition à Panticapée, capitale du royaume de Bosphore. Il était encore roi; il envoya en 64 des ambassadeurs à Pompée, offrant de se rendre tributaire des Romains. Pompée exigea qu'il vint en personne faire sa soumission. Mithridate refusa, et non content de résister à son royaume de l'Euxin, que les Romains ne songeaient pas à lui disputer, il médita de prendre l'offensive. Son projet était de marcher vers l'ouest le long de la mer Noire; de pénétrer ensuite dans la vallée du Danube; de cueillir sur sa route les nombreuses tribus germaniques, gètes, celtiques, dispersées sur les rives du fleuve, et de précipiter cette masse de peuplades barbares sur l'Italie à travers la Gaule, mal gardée, du nord-est. Il parvint à rassembler une armée de trente-six mille hommes et une flotte considérable; mais un tremblement de terre et une dangereuse maladie retardèrent l'exécution de son projet. Ses officiers, instruits de cette gigantesque entreprise, en conçurent de l'inquiétude, et résolurent de s'y opposer. Le mécontentement général, auquel se joignait l'injure pri-

vée d'un officier nommé Castor, produisit une insurrection, et l'importante ville de Phanagoria tomba entre les mains des rebelles. Le vieux roi ne se découragea pas. Il essaya de renouer ses alliances avec les chefs scythes en leur envoyant ses filles comme femmes. Les eunuques chargés de les conduire suivirent l'exemple général, et livrèrent les princesses aux Romains. Tout se déclarait contre Mithridate; son fils favori, Pharnace, organisa une conspiration, plus redoutable que celle de Castor; découvert et épargné une première fois, il reprit immédiatement son projet d'insurrection. L'armée et les habitants de Panticapée le proclamèrent roi. Mithridate, après avoir vainement essayé de ramener ce fils rebelle, vit qu'il ne lui restait que le choix entre la mort et la captivité. Il prit du poison, et comme la liqueur toxique n'agissait pas, il se fit tuer par un esclave gaulois, en 63. Pharnace envoya son corps à Pompée, qui le fit ensevelir honorablement dans la sépulture des rois du Pont à Sinope.

Comme les autres monarches de l'Asie, Mithridate avait un nombreux harem. Parmi ses femmes ou ses concubines on cite : Laodice, mise à mort dans les premiers temps de son règne; Bérénice et Monime, tuées à Pharnacie; Stratonice et Hypsicratée, qui partagea jusqu'à la fin ses dangers et ses privations. Il eut de nombreux enfants, dont plusieurs périrent avant lui. De ses fils : Arcathias mourut en Grèce; Mithridates et Xipharès furent mis à mort par ses ordres; et Macharès n'échappa au même sort que par une mort volontaire; cinq autres, Artapherne, Cyrus, Darius, Xerxès, Oxathrès, tombèrent entre les mains de Pompée, et servirent à orner son triomphe; Pharnace garda le Bosphore, et partagea avec Castor de Phanagoria le titre d'ami et d'allié du peuple romain. Parmi ses filles on mentionne les suivantes : Cléopâtre, mariée à Tigrane, roi d'Arménie; Drypétine, mise à mort par l'eunuque Ménophile; une autre Cléopâtre, qui accompagna son père sur le Bosphore; Mithridates et Nyssa, qui s'empoisonnèrent avec leur père; Orsabarès et Eupatra devinrent prisonnières de Pompée.

La mort de Mithridate délivra les Romains d'une immense crainte; dans l'état de trouble et de faiblesse où se trouvait la république, un danger, qui leur aurait paru peu grave un siècle plus tôt, leur devenait formidable. Sous l'impression de la crainte, ils s'exagèrent probablement la grandeur du roi du Pont. Étonnés de ses rapides conquêtes et de ses prodigieux armements, effrayés du massacre de tant de leurs concitoyens, ils ne parlèrent de lui qu'avec un mélange d'admiration et d'horreur. Mithridate méritait ces deux sentiments. Si l'on songe à ses crimes si nombreux, il ne paraît qu'un despote oriental perfide, capricieux et sanguinaire; mais si l'on considère ses qualités, le génie avec lequel il maintint sous sa domination tant de peuples barbares, l'étendue et la suite de ses

projets, son indomptable résolution et ses inépuisables ressources dans le malheur, on ne le trouvera peut-être pas indigne du nom de grand que la postérité lui a décerné. L. JOUBERT.

Strabon, VII, p. 306, 307, 309-312; X, 477; XI, 496, 499, 550; XII, p. 540, 541, 545, 555, 560, 562. — Memnon (édit. d'Orelli), 30-58. — Appien, *Mithridatica*. — Justin, XXXVII, XXXVIII. — Dion Cassius, *Fragm.*, 115, 174-176, 178; XXXV, 4, 6, 8, 9, 19; XXXVI, 28-33; XXXVII, 10, 14. — Valère-Maxime, IV, 6; VIII, 7; IX, 2. — Pline, *Sulla*, 5, 11, 15, 20, 24; *Lucull.*, 3, 4, 7-13, 19, 21-23, 25-30, 31, 32, 35; *Pomp.*, 32, 34, 35, 41, 42. — Diodore de Sicile, XXXVII. — Tite Live, *Epit.*, LXXIV, LXXVI, LXXVII, LXXXVIII, LXXXIX, XLII, XCII, XCV, CI, CII. — Orose, VI, 2, 5. — Entrope, V, 5-12. — Florus, III, 5, 6. — Pline, *Hist. Nat.*, XXV, 2; XXXIII, 12; XXXVII, 2. — Cicéron, *Pro Leg. Manil.*, 3, 9; *Pro Flacc.*, 24, 25; *De Leg. Agraria*, 1, 19; *Acad. pr.* 11; *Pro Murena*, 15. — Tacite, *Annal.*, IV, 14. — Salluste, *Hist. Fragm.*, IV, p. 238, 239, édit. Gerlach. — Velleius Paterculus, I, 4, 18, 39, 40. — Josèphe, *Antiquit.*, XIV, 3. — Aurelius Victor, *De Vir. illust.*, 76, 77. — Manilius, *Astron.*, V, 510. — Aulu-Gelle, XVII, 16, 17. — Niebuhr, *Kleine Schriften*. — Woltersdorf, *Commentatio vitam Mithridatis Magni per annos digestam sistens*; Gœttingue, 1813, in-4°. — Clinton, *Fastis Hellenicis*, vol. III, append., 8, *Kings of Pontus*.

**MITHRIDATE**, fils du précédent, mis à mort vers 80 avant J.-C. Son père le plaça à la tête de l'armée opposée au général romain Fimbria, en 85. Quoique assisté de Taxile, Diophante et Ménandre, trois des plus habiles généraux de Mithridate, il fut vaincu et forcé de se réfugier à Pergame après avoir perdu presque toute son armée. Lorsque la guerre contre Sylla fut terminée, Mithridate le nomma gouverneur de la Colchide avec le titre de roi. Les Colchidiens, qui étaient en insurrection, se soulevèrent immédiatement au jeune prince. Sa popularité parmi ses nouveaux sujets excita la jalousie de Mithridate, qui le rappela, le retint quelque temps en captivité et finit pas le faire mettre à mort. Y.

Appien, *Mithridatica*.

**MITSCHERLICH** (*Christophe-Guillaume*), philologue allemand, né le 20 septembre 1760, à Weissensee, en Thuringe, mort à Gœttingue, le 6 janvier 1854. Après avoir étudié les langues et les littératures anciennes à Schulpforta, Leipzig et Gœttingue, il enseigna depuis 1785 la philosophie dans cette dernière ville; en 1809 il y fut nommé professeur d'éloquence en remplacement de Heyne; il prit sa retraite en 1833. On a de lui : *Epistola critica in Apollodorum*; Gœttingue, 1782; — *Lectiones in Catullum et Propertium*; ibid., 1786, in-8°; — *Homeri Hymnus in Cererem*; Leipzig, 1787, in-8°; — *Scriptores erotici græci*; Strasbourg, 1792-1794, 4 vol. in-8°; cette édition, assez médiocre, faite pour la collection Bipontine, contient Achille Tatiüs, Héliodore, Longus et Xénophon d'Éphèse; — *Horatii Odæ et Epodæ*; Leipzig, 1800-1801, 2 vol. in-8°, excellente édition; — *Racemationes Venusinæ*; Gœttingue, 1827-1833, 6 parties, in-fol. O.

*Conversations-Lexikon*.

\* **MITSCHERLICH** (*Eilard*), célèbre chimiste allemand, né le 7 janvier 1794, à Neurede près

de Jever, dans le grand-duché d'Oldenbourg. Fils d'un prédicateur luthérien, il fit ses études de collège sous la direction de Schlosser. Après avoir commencé en 1811, à Heidelberg, l'étude des langues orientales, il alla la continuer en 1813 à Paris. Il se rendit ensuite à Gœttingue où il s'adonna à des recherches sur les peuples ghruides et karachitayens. En même temps s'occupa de sciences naturelles, auxquelles se consacra entièrement depuis 1818. Berzélius à l'attention duquel il se signala en 1819 par ses belles découvertes sur l'isomérisme, l'invita à venir l'aider dans ses travaux de laboratoire. Après avoir passé deux ans à Stockholm, Mithridate s'établit en 1821 à Berlin, où il fut nommé membre de l'Académie des Sciences et professeur de chimie à l'université. En 1852 fut élu membre associé de l'Institut de France. Ses travaux sur l'isomorphisme et le dimorphisme, sur les cristaux artificiels, sur l'identité de composition entre certains corps organiques et inorganiques, etc., ont fait faire de grands progrès à la science. Il a aussi construit beaucoup d'appareils ingénieux pour des expériences chimiques. Outre un grand nombre de Mémoires et d'articles dans les *Abhandlungen* de l'Académie de Berlin et dans les *Annalen* de Pogendorf, on a de lui : *Lehrbuch der Chemie* (Traité de Chimie); Berlin, 1829-1840, 2 volumes en 4 parties; la cinquième édition de cet excellent ouvrage parut en 1856. O.

*Conversations-Lexikon*.

**MITTAG** (*Jean-Godefroi*), biographe allemand, né à Leipzig, le 14 novembre 1705, mort vers 1755. Après avoir étudié la théologie à Leipzig, il devint, depuis 1730, chantre successivement à Lützen, Halle et Ueltzen. On a de lui : *Les biographies de roi Gustave-Adolphe*, Halle, 1732 et 1740, in-4°; *de Frédéric-Auguste II, roi de Pologne*; Leipzig, 1733 et 1734, in-8°; *de Frédéric-Auguste III, roi de Pologne*; Leipzig, 1737, in-8°; *de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse*; Leipzig, 1740, in-4°; *de Charles III, empereur romain*; Erfurt, 1741, 2 volumes in-8°. O.

*Acta Scholastica*, t. VI (Leipzig, 1741-1748). — *Rote mund*, *Supplément* à Jöcher.

**MITTARELLI** (*Nicolas-Jacques*, en religion *Jean-Benoît*), savant historien, bibliographe et théologien italien, né à Venise, le 2 septembre 1707, mort le 14 août 1777, à Murano. Entré à bonne heure dans l'ordre des Camaldules, il fit ses études de théologie à Florence et à Rome où il se concilia l'amitié du cardinal Rezzonico depuis pape sous le nom de Clément XIV. Chargé de professer la philosophie et ensuite la théologie au couvent de Saint-Michel à Murano près de Venise, il bannit complètement de son enseignement la méthode scolastique et toutes les questions oiseuses auxquelles elle donnait lieu. Neuf ans plus tard il fut envoyé à Trévise comme confesseur du monastère de Saint-Pa-

risio; s'étant occupé de mettre en ordre les archives de cette maison, il prit goût à l'étude des antiquités ecclésiastiques, et dirigea depuis ses recherches principalement de ce côté. Sa nomination en 1747 à l'office de chancelier de son ordre lui donna occasion de visiter les bibliothèques et les archives d'un grand nombre de couvents. Il conçut alors l'idée d'écrire l'histoire de sa congrégation, travail auquel il associa le P. Calogera et surtout le P. Costadoni. Une renommée que lui attria cette entreprise, exécutée avec un soin minutieux, lui valut d'être élu en 1760 à la dignité d'abbé du couvent de Saint-Michel de Murano et en 1765 à celle de général de son ordre. En 1770 il reprit le gouvernement du monastère de Saint-Michel, qu'il garda jusqu'à sa mort. Doué d'une mémoire prodigieuse et d'un grand sens critique, il avait acquis sur l'histoire ecclésiastique de l'Italie les connaissances les plus étendues; à toutes les vertus il unissait une modestie exemplaire, qui plusieurs reprises lui fit refuser les honneurs qu'on lui destinait. On a de lui : *Memorie della vita di S. Parisio, monaco camaldolese e del monastero de SS.-Cristina e Parisio di Treviso*; Venise, 1748, in-8°; — *Memorie del monastero della S.-Trinità di Faenza*; Faenza, 1749, in-8°; — *Annales Camaldulenses, quibus plura inseruntur tum cæteras italicomnasticas res, tum historicam ecclesiasticam remque diplomaticam illustrantia*; Venise, 1755-1773, 9 vol. in-fol.; cet important ouvrage, rédigé sur les modèles des *Annales ordinis S.-Benedicti* de Mabillon, s'étend jusqu'à l'an 1764; — *Ad Scriptores rerum Italarum Cl. Muratorii accessiones historiarum orientinarum*; Venise, 1771, in-fol.; — *De Litteratura Faventinorum*; Venise, 1775, in-fol.; — *Bibliotheca codicum manuscriptorum monasterii S.-Michaelis de Muriano Venerabilium, cum appendice librorum impressorum sæculi XV*; Venise, 1679, in-fol. E. G. Labroni, *Vite Italianorum*. — Tiplado, *Biogr. degli Italiani illustri*, t. X, p. 140. — Jagemann, *Magazin Italiänischen Literatur*, t. IV. — Hirsching, *Histor. Handbuch*.

**MITTERMAIER** (Charles-Joseph-Antoine), célèbre jurisconsulte et homme d'État allemand, né le 5 août 1787. Nommé en 1811 professeur de droit à Landshut, il fut en 1819 appelé en la même qualité à Bonn et en 1821 à Heidelberg. En 1831 il fut élu membre de la seconde chambre du grand-duché de Bade, et la présida depuis dans plusieurs sessions. Un des principaux chefs des libéraux modérés, il coopéra à la rédaction d'un grand nombre de lois importantes. Le chagrin que lui causa la mort de son fils lui fit pendant quelques années abandonner la carrière politique; il la reprit en 1846, et fut l'année suivante élu président de la dixième chambre. Nommé en 1848 président du parlement préparatoire de Francfort, il entra peu de temps après à l'assemblée nationale al-

lemande, et y fit partie du comité de constitution. En 1849 il alla reprendre son enseignement à Heidelberg. Orateur éloquent, professeur renommé, Mittermaier a écrit un grand nombre d'ouvrages estimés avec raison, pour la clarté de l'exposition, la profondeur des connaissances, et les idées libérales qui s'y trouvent développées. On a de lui : *De Nullitatibus in causis criminalibus*; Heidelberg, 1809, in-8°; — *Handbuch des peinlichen Processes mit beständiger vergleichenden Darstellung des gemeinen deutschen Rechts und der Bestimmungen der französischen, österreichischen, preussischen und bairischen Criminalgesetzgebung* (Manuel d'Instruction criminelle, avec l'exposé comparatif du droit commun de l'Allemagne et des dispositions contenues dans les législations de la France, de l'Autriche, de la Prusse et de la Bavière); Bonn, 1810-1812, 2 vol. in-8°; — *Anleitung zur Vertheidigungskunst im deutschen Criminalprozesse und in dem auf Öffentlichkeit und Geschwornengericht gebauten Strafverfahren* (Enseignement dans l'art de défendre les accusés, poursuivis d'après l'instruction criminelle allemande, basée sur la publicité et le jury); Landshut, 1814, in-8°; de nouvelles éditions, très-augmentées, parurent à Ratisbonne, 1828 et 1845, in-8°; — *Der gemeine deutsche bürgerliche Process in Vergleich mit dem preussischen und französischen Verfahren* (La Procédure civile commune de l'Allemagne, comparée à celle usitée en Prusse et en France); Bonn, 1820-1826, quatre parties, in-8°, publiées depuis avec beaucoup d'additions, à savoir la première en 1838, les trois autres de 1825 à 1840; — *Grundsätze des gemeinen deutschen Privatrechts, mit Einschluss des Handels-Wechsel-und Seerechts* (Principes du Droit civil commun de l'Allemagne, y compris le droit commercial et maritime); Ratisbonne, 1821, 2 parties, in-8°; *ibid.*, 1837 et 1847; — *Theorie des Beweises im peinlichen Prozesse nach den gemeinen Gesetzen und der französischen Criminalgesetzgebung* (Théorie des Preuves en matière criminelle, d'après les lois communes et celles de la France); Darmstadt, 1821, 2 parties, in-8°; — *De Alienationibus mentis quatenus ad jus criminale spectant*; Heidelberg, 1825, in-4°; — *Ueber den neuesten Zustand der Criminal-Gesetzgebung in Deutschland* (Sur l'État le plus récent de la Législation criminelle de l'Allemagne); Heidelberg, 1825, in-8°; — *Das deutsche Strafverfahren in genauer Vergleichung mit dem englischen und französischen Strafprozesse* (L'Instruction criminelle d'usage en Allemagne comparée avec soin à celle suivie en Angleterre et en France); Heidelberg, 1827, 1832 et 1839, 2 parties in-8°; une quatrième édition, très-augmentée, a paru en 1846; — *Die Lehre vom Beweise im deutschen Strafprozesse in Vergleichung*

mit dem englischen und französischen Strafverfahren (La Théorie de la Preuve dans l'instruction criminelle en vigueur en Allemagne, comparée avec celle qui a cours en Angleterre et en France); Darmstadt, 1834, in-8°; — *De Principio imputationis alienationum mentis in jure criminali recte constituendo*; Heidelberg, 1838, in-4°; — *Die Strafgesetzgebung in ihrer Fortbildung geprüft* (Examen du développement de la Législation criminelle); Heidelberg, 1841-1843, 2 parties, in-8°; — *Italiänische Zustände* (État de l'Italie); Heidelberg, 1844, in-8°: livre rempli de détails très-exacts sur ce pays, que l'auteur a visité sept fois; — *Die Mündlichkeit, das Anklageprincip, die Öffentlichkeit, und das Geschworenengericht, in ihrer Durchführung in den verschiedenen Gesetzgebungen dargestellt* (Exposé de l'introduction dans les diverses Législations de la procédure orale, du principe de l'accusation, et de la publicité du jury); Stuttgart, 1845, in-8°: — *Das englische, schottische und nordamerikanische Strafverfahren* (L'Instruction criminelle en Angleterre, en Écosse et aux États-Unis); Erlangen, 1851. Mittermaier est un des principaux rédacteurs de l'*Archiv des Kriminalrechts*, de l'*Archiv für civilische Praxis*, de la *Zeitschrift für Rechtswissenschaft und Gesetzgebung des Auslands*.

*Conversations-Lexikon.*

**MITTERPACHER** (Ignace), agronome hongrois, né à Bolz, le 25 août 1734, mort à Pesth, le 25 juillet 1814. Entré en 1749 chez les Jésuites, il enseigna les mathématiques et la rhétorique dans divers collèges de son ordre et devint professeur à l'université de Pesth. On a de lui : *Iter per Poseganam provinciam Slavoniæ*; Bude, 1784, in-4° : en collaboration avec Piller; — *Unterricht vom Lein- und Hanfbau* (Instruction sur la culture du lin et du chanvre); Bude, 1788, in-8°; — *Elementa Rei Rusticæ*; Bude, 1779-1794, et 1814, 3 vol. in-8°; la latinité de ce livre est des plus pures et des plus élégantes; traduit en italien; Milan, 1784, 2 vol. in-8°; — *Compendium Historiæ Naturalis*; Bude, 1799, in-8°; — *Prælectiones technologicæ*; Bude, 1799, in-8°; — *Unterricht über die Maulbeerbäume und Seidenraupenzucht* (Instruction sur les Mûriers et les vers à soie); Bude, 1805, in-8°.

Rotermund, *Supplément à Jöcher* (t. III, *Additions*).

**MITTIÉ** (Jean-Stanislas), médecin français, né en 1727, à Paris, où il est mort, en 1795. Appelé à la cour de Nancy, il devint médecin ordinaire du roi Stanislas; après la mort de ce prince (1766), il s'établit à Paris, où il fut un des régents de l'ancienne faculté. Excellent praticien, il réunissait des connaissances étendues en chimie, en botanique, en anatomie; grand partisan du traitement végétal, il en obtint souvent les plus heureux résultats, et passa les deux

tiers de sa vie à le développer ou à le défendre. L'abbé Porquet lui adressa une courte pièce vers, qui se termine ainsi :

La terre prête en vain son marbre et ses métaux  
Pour éterniser un héros  
Qui le plus souvent la désolée;  
Du genre humain le tendre ami  
Seul devrait en être l'idole  
Et subsister autant que lui.

On doit à Mittié : *Étiologie nouvelle de la sylvation*; Montpellier, 1777, in-8°; avec un *Suite*; ibid., 1782, in-8°; — *Observations sommaires sur tous les traitements des maladies vénériennes, particulièrement avec les végétaux*; 1779, in-8°; — *Lettres à la faculté de Médecine, au Collège de Chirurgie et à l'Académie des Sciences*; Bruxelles, 1781, in-8°; — *Traitement des Maladies vénériennes avec les végétaux sur des soldats dans l'hôpital militaire de Grenoble*; 1789, in-8°; et publié par ordre du roi; — *Avis au Peuple*; Paris, 1793, in-8°; il y est question des maladies vénériennes; etc.

Un de ses parents, MITTIÉ (Stanislas), mort en 1816, à Paris, y fut contrôleur des domaines du roi, puis receveur général des Domaines; était petit-neveu de Massillon. On a de lui projets relatifs à l'administration publique. P. Desessarts, *Ses Siècles Littér.*

**MIVION** (Nicolas-François), ciseleur belge, né en 1656, à State, près Huy (pays de Liège), mort en 1697, à Liège. Ses dispositions précoces pour les arts du dessin le firent envoyer à Paris où il fit des progrès si rapides qu'il fut bientôt employé à graver les coins des monnaies du roi. Il fut en 1686 rappelé à Liège par son protecteur, l'évêque Jean-Louis d'Elderen, qui nomma son graveur et son orfèvre. Peu de temps ont perfectionné autant que lui l'art de la ciselure. Quoiqu'il soit mort assez jeune, néanmoins laissé un grand nombre d'œuvres estimées, parmi lesquelles on cite un *Saint Joseph* en argent, une *Vierge* de même métal et grand *devant d'autel*, à Saint-Lambert de Liège et une autre *Vierge*, à Saint-Adalbert de Beedelievre-Hamal, *Biographie Liégeoise*, II, 315.

**MIZAULD** (Antoine), astrologue français, né vers 1510, à Montluçon (Bourbonnais), mort en 1578, à Paris. Étant venu de bonne heure à Paris, il s'appliqua à la médecine, et reçut le grade de docteur. Dans le même temps il donna aux pratiques de l'astrologie avec Oronte Finé, son ami. On apprend par la dédicace de ses ouvrages qu'il était souvent appelé à la cour, où ses talents étaient recherchés, et que la princesse Marguerite de Valois l'admettait dans son intimité. Il abandonna l'art de guérir pour se livrer à la recherche des curiosités de la nature et à la composition de ses ouvrages. On lui donna le surnom de *divin*; de Thou lui-même fut prévenu en sa faveur, dit que « les écrits de Mizauld font paraître sa rare doctrine et son jugement exquis et qu'ils seront toujours estimés ».

ceux qui sont juges compétents en ces sortes de matières. » Dans le siècle suivant telle était la réputation de Mizauld qu'un libraire parisien le projet de réimprimer ses œuvres; il en fut détourné par Naudé, qui n'y voyait qu'un tas de choses inutiles ou fausses. Nous citons de Mizauld : *Phænomena, sive aeris ephemerides*; Paris, 1546, in-4°, trad. par l'auteur 1547 : *Le Miroir du Temps*; in-8°; — *Meologia*; Paris, 1547, in-8°; trad. par l'auteur : *Le Miroir de l'Air*; 1548, in-8°; — *Colographia, additus catalogus visarum veterum usque ad annum 1540, cum portis et eventibus quæ secuta sunt*; Paris, 1549, in-8°; — *Æsculapii et Uranix Conjugium, armoniam microcosmi cum macrocosmo monstrans*; Lyon, 1550, in-4°; — *Planetologia, ex qua caelestium corporum cum humanis societas degustatur*; Lyon, 1551, in-4° : ouvrage refondu sous le titre *Harmonia caelestium corporum et humanorum XI dialogis*, Paris, 1555, et Francfort, 1589, in-8°; et trad. en français par Montlyard; — *De Mundi ætate vera*; Paris, 1562, 1566, in-8°; outre ce tome, dédié à Marguerite de Valois, il en a été composé d'autres, *Zodiacus, Planetæ, Astromoni, sive stellarum octavi cæli imaginum cæna*, qui ont paru isolément à Paris, 1553, in-8°; — *Catalogi sympathix et antipathix rerum aliquot memorabilium*; Paris, 1554, in-8°; — *Ephemerides Aeris perpetuæ, seu tempestatum astrologia*; Paris, 1554, in-8°; trad. en français la même année; — *Deanis Naturæ Lib. IV*; Paris, 1558, in-8°; — *Secretorum Agri Enchiridion*; Paris, 1560, in-8°; — *Les Louanges, antiquités et excellences d'Astrologie, trad. de Lucien*; Paris, 1563, in-8°; — *Alexikepus, seu Auxiliarius Liber*; Paris, 1565, in-8°; trad. en français par l'abbé de La Caille (*Le Jardin médicinal*, Paris, 1681, in-8°) et en allemand (Bâle, 1616, in-8°), refondu avec des additions (*Historia Lortium*); Paris, 1577, in-8°; — *Nouvelle Invention pour incontinent juger du naturel de chacun par la seule inspection du front de ses lineaments*; Paris, 1565, in-8°; — *Memorabilium, utilium ac jucundorum Centuriæ IX Arcanorum*; Paris, 1566, in-8°; réimprimé souvent en Allemagne et en France; le premier lieu avec des augmentations : *Mizaldus vivus, sive Centuriæ XII Arcanorum*; Francfort, 1681, in-12; — *Secrets de la Nature*; Paris, 1571, in-8° : on y trouve des choses singulières touchant l'accord prétendu avec la Lune et le Soleil, du sexe féminin, de certaines plantes, oiseaux, poissons, pierres, herbes, etc.; cet opuscule est devenu extrêmement rare ainsi que la plupart des écrits de Mizauld; — *Cosmologia*; Paris, 1571, in-8°; — *Harmonia superioris Mundi et inferioris*; Paris, 1577, in-8°. Mizauld a encore publié plusieurs pièces de vers, des éphémérides, et il a édité un traité d'O-

ronce Finé, *De Rebus Mathematicis Lib. IV*; Paris, 1556, in-fol. P. L.

De Thou, *Éloges*. — La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. Françaises*. — Ghilini, *Theatro d'Humani letterati*. — Nicéron, *Mémoires*, XL.

**MIZLER DE KOLOF** (*Laurent-Christophe*), érudit et musicien allemand, né à Wettelsheim, dans la principauté d'Anspach, le 25 juillet 1711, mort à Varsovie, en 1778. Après avoir étudié la théologie, le droit, la médecine et les mathématiques, il fit pendant quelque temps des cours à l'université de Leipzig. Appelé en 1743 à Konskie, comme précepteur chez le comte Malachowski, il se fixa quatre ans après à Varsovie, où il fut nommé médecin et historiographe de la cour. On a de lui : *Quod musica scientia sit et pars eruditionis philosophicæ*; Leipzig, 1734 et 1736, in-4°; — *Musikalische Bibliothek oder Nachricht nebst Urtheil von alten und neuen musikalischen Schriften* (Bibliothèque Musicale, ou annonces et critiques d'anciens et nouveaux écrits sur la musique); Leipzig, 1736-1754, 4 vol. in-8°; — *Sammlung auserlesener Oden für Liebhaber des Claviers componirt* (Choix d'Odes mises en musique pour les amateurs du clavecin); Leipzig, 1740-1742, 3 parties, in-4°; — *Warschauer Bibliothek oder Nachrichten von verschiedenen Büchern und Schriften, alle wie neue, so in Polen herausgekomen* (Bibliothèque de Varsovie, ou notices sur divers livres et écrits anciens et nouveaux publiés en Pologne); Varsovie, 1753-1755, 4 parties, in-8°; — *Acta literaria regni Poloniæ*; Varsovie, 1755-1759, 7 parties, in-4°; — *Historiarum Poloniæ et Lithuanix ab initio reipublicæ ad nostra tempora Collectio magna*; Varsovie, 1761-1769, 2 vol. in-fol. Mizler a aussi édité les *Annales* de Rudanski, et le *Libellus de claris Oratoribus Sarmatiæ* de Starovolski. O.

Mattheson, *Musikalische Ehrenpforte*, p. 228 (autobiographie). — Gerber, *Lezikon der Tonkünstler*. — Vocke, *Almanach Ausbacherischer Schriftsteller*, t. II.

**MNASÉAS** (Μναςέας) de Patara en Lycie, historien et géographe, qui vivait vers 200 avant J.-C. Il fut le disciple d'Ératosthène. Il appartient à cette école qui eut pour mission de faire le relevé de ce que les siècles précédents avaient laissé en monuments littéraires et artistiques, en traditions historiques et fabuleuses. Plusieurs écrivains de cette école, comme Polémon d'Ilion, Néanthes de Cyzique, Philostephanus de Cyrène, adoptèrent la forme de l'itinéraire descriptif, et reçurent le titre de *périégètes* (περιηγηταί). Mnaséas fut un des périégètes les plus instruits et les plus diligents, mais aussi un des moins judicieux. Il voyagea en Asie, en Afrique, en Europe; mais il fit un mauvais usage des matériaux qu'il avait ramassés avec soin, et remplit ses livres de récits fabuleux, tantôt acceptés avec une crédulité ridicule, tantôt interprétés d'après le déplorable système d'Évémère, alors populaire parmi les

érudits d'Alexandrie. Mnaséas composa deux ouvrages, qui semblent avoir été très-répandus chez les anciens, mais qui sont perdus aujourd'hui. En voici les titres : Περὶ πλοῦς ou Περὶ γῆς, *Périple* ou *Périégèse*, probablement divisé en trois sections, dont chacune comprenait plusieurs livres. Les trois sections traitaient de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, et sont fréquemment citées comme des ouvrages distincts : savoir Ἐὐρώπη ou Ἐὐρωπαϊκά, divisée en trois livres ; le premier était consacré à l'histoire, les deux derniers à la description des côtes des diverses contrées de l'Europe ; Ἀσία, divisée en plusieurs livres ; mais on n'a pas de données sur leur nombre ; — Δελφικῶν χρησῶν συναγωγὴ (*Recueil des oracles de Delphes*). Les fragments de Mnaséas ont été recueillis par M. C. Müller dans les *Fragmenta Historicorum Græcorum* (édit. Didot), t. III, p. 149. Y.

Vossius, *De Hist. Græcis*, p. 178, édit. Westermann. — Clinton, *Fasti Hellenici*, vol. III, p. 534. — Jahn, *De Palamede*, p. 31. — Preller, dans le *Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft*, 1846, p. 673-688. — Smith, *Dict. of Greek and Roman Biography*.

**MNÉSICLÈS** (Μνησικλήης), un des plus grands artistes du siècle de Périclès, cinquième siècle avant J.-C. On n'a point de détails sur sa vie ; on sait seulement qu'il fut l'architecte des *propylées* de l'Acropole d'Athènes, et que la construction en dura cinq ans (437-433). On raconte que lorsque l'ouvrage était encore inachevé Mnésiclès se laissa tomber du haut de l'édifice et se fit une blessure que l'on supposait mortelle, mais qu'Athéné apparut en songe à Périclès et lui enseigna une herbe pour la guérison de l'artiste. Ce magnifique vestibule ou portique de l'Acropole avait été depuis la domination turque masqué par une muraille et par des bastions. C'est de nos jours seulement (1852), et par les soins de M. Beulé, qu'il a été en partie dégagé des constructions massives qui l'encombraient. Y.

Plutarque, *Périclès*, 13. — Beulé, *Acropole d'Athènes*.

**MNÉSISMAQUE** (Μνησίμαχος), poète comique athénien, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Eudocia le mentionne comme poète de la comédie nouvelle, et Suidas comme poète de la comédie moyenne. Les titres de ses pièces montrent que cette dernière assertion est la vraie. Mnésismaque est donc un poète de la comédie moyenne, et un des plus élégants. Il reste de lui une centaine de vers, et les titres de sept de ses pièces savoir : Ἀλκμαίων (*Alcméon*) ; — Βούσιρις (*Busiris*) ; — Δύσκολος (*Le Facileux*) ; — Ἰπποτρόφος (*Le Maître de manège*) ; — Ἰσθμινόικης (*Le Vainqueur aux jeux isthmiques*) ; — Φαρμακωπώλης (*Le Vendeur de philtres*) ; — Φιλίππος (*Philippe*). Les *Fragments* de Mnésismaque ont été recueillis par Meineke dans ses *Fragm. Com. Græcorum*, et par Bothe, dans la *Biblioth. grecque* de Firmin Didot. Y.

Meineke, *Historia critica Comicorum Græcorum*.

**MNESTER** (Μνήστηρ), célèbre pantomime, so le règne de Caligula et de Claude, mis à mort 48 après J.-C. Mnesther plut tellement à Caligula que cet empereur l'embrassa en plein théâtre châtia de sa main un chevalier qui avait fait bruit pendant une représentation. On remarque le matin de l'assassinat de Caligula Mnesther jouait le même rôle que Néoptolème jouait jour du meurtre de Philippe de Macédoine. So Claude la réputation du pantomime augmenta encore parmi le peuple, et surtout à la cour. Mnesther eut plusieurs maîtresses de la première noblesse parmi lesquelles on cite Poppæa Sabina mère de la femme de Néron, et l'impératrice Messaline. Il aurait voulu se dérober aux caresses avancées de l'épouse de Claude ; mais l'empereur lui-même intervint, et exigea que l'acteur obéît à toutes les volontés de Messaline. Quand les affranchis du palais, longtemps complaisants de l'impératrice, tramèrent sa perte parmi les victimes qu'ils désignèrent à la cour de Claude, ils placèrent le pantomime, dont le seul crime était de lui avoir obéi. Mnesther, pelé devant l'empereur, fit valoir cette circonstance, et Claude paraissait disposé à le pardonner ; mais les affranchis lui représentèrent qu'après avoir frappé tant de nobles complaisants de Messaline, il ne convenait pas d'épargner plus vil, et que, volontaire ou non, l'offense de dignité impériale devait être punie de mort.

Suétone, *Caligula*, 36, 55, 57. — Tacite, *Annal.*, X, 36. — Sénèque, *De Mort. Claud.* — Dion Cassius, I, X, 28, 31.

**MNIOCH** (*Jean-Jacques*), poète allemand né à Elbing, en Prusse, le 15 octobre 1765, mort à Varsovie, le 22 février 1804. Étant encore étudiant à Iéna, il publia un *Hymne sur Frédéric II*, à qui il l'envoya. Son *Chant du Te Deum* a beaucoup d'originalité. Ses meilleurs ouvrages ont été réunis sous le titre de *Sämtliche scrlesene Werke* ; Gœrlitz, 1798, 3 vol. dans les *Analectes* ; ibid., 1804, 2 vol. Il publia les écrits de sa femme, morte en 1799, sous le titre de *Zerstreute Blätter*, etc. (Feuilles dispersées, etc.) ; Gœrlitz, 1800 et 1821. H. Conversations-Lexikon.

**MOAWYAH I<sup>er</sup>**, fondateur de la dynastie khalifes ommaïades, né en 610, à La Mecque, mort à Damas, en mai 680. Arrière-petit d'Ommaya, qui était cousin germain d'Abou Motalleb, aïeul du prophète Mahomet, il a pour père Abou-Sofian, un des chefs de La Mecque. Un des secrétaires du prophète, en 629, il fut nommé au gouvernement de Syrie. Après avoir perdu, en 651, l'île de Chypre, conquis deux ans auparavant, il s'empara dans l'année de l'île de Rhodes, où il mit en pièces un fameux colosse, dont il vendit, au poids, les débris à un juif. En 655, à la nouvelle de l'assassinat du khalife Othman, il refusa de reconnaître Ali, genre du prophète, auquel il était proche la mort violente de son prédécesseur.

fit proclamer lui-même khalife en Syrie. Il commença par faire empoisonner successivement deux gouverneurs de l'Égypte, et envoya ces deux pays son ami, Amrou, qui fit, par son instigation, coudre dans le corps d'un âne et tuer vif le fils du khalife Aboubekr. En 659 il vint à son pouvoir toute l'Arabie, et en 661 contraignit Haçan, fils et successeur d'Ali, à retirer à Médine, où il le fit empoisonner dans la suite. Pour s'assurer la possession durable de la monarchie, il concentra le gouvernement des provinces entre les mains de quelques gouverneurs dévoués. Ses généraux arrivèrent à l'Ouest jusqu'à l'océan Atlantique, à l'Est jusqu'à l'Indus, et au nord jusqu'à l'Oxus, ils prirent Bokhara et Samarcande. Moawyah vainquit les troupes byzantines, dont le siège dura huit ans; son armée fut battue et détruite par le feu grégeois, dont l'invention date de cette époque. Moawyah fut même obligé d'acheter la paix, en 678. Malgré l'opposition des membres de sa propre famille, il désigna héréditairement le khalifat, électif jusque alors, à son fils aîné. Moawyah, dans le caractère durable qu'il donna à son empire, a voulu trouver l'assemblage des quatre premiers Césars, aurait cependant, à côté de grands talents militaires, plus de ressemblance avec Tibère, qu'avec les deux autres. Comme administrateur, il fut le premier qui établit des relais sur les routes. Comme prince spirituel des croyants musulmans, il a fait quelques changements dans la religion.

**MOAWYAH II**, petit-fils du précédent, khalife de Damas, né en 660, dans cette ville, mort vers 686. Fils de Yézid I<sup>er</sup>, il fut élevé par Omar et Maksoum, fondateur de la secte des kharidites, ou antiprédestinatiens. Proclamé khalife le 12 novembre 683, à la mort de son père, Moawyah abdiqua après six semaines de règne (ou quatre mois selon d'autres). Dans l'acte d'abdication, il stigmatisa lui-même ce prince comme ayant usurpé le trône, et ne voulut pas même désigner son successeur. Il se retira dans sa demeure, ce qui lui permit de se renfermer dans sa maison, ce qui lui fit donner le nom d'*Abou-Leyla* (Père de nuit), il mourut de la peste. D'autres disent qu'il succomba aux effets du poison que lui administraient les Syriens. Ch. R.

Moufféda, *Annales Moslemici*. — Ibn-Al-Athir. — *Arabie*, par M. Noël Desvergers (*Univers Pitagore*).

**MOBAREZ ED DYN MOHAMMED-CHAH**, fondateur des Modhafférides en Perse, né à Mibad dans le Louristan, en 1298, mort à Chyraz, en 1364. Fils de Modhaffer, prince de Mibad, Mobarez ed Dyn se signala dès l'âge de treize ans en terrassant un brigand qui désolait les environs de Yezd. Gratifié, en 1317, du gouvernement de cette ville, il continua le cours de ses

exploits contre d'autres bandits, les Nicoudariens, dont il purgea entièrement le pays. Par son mariage avec la fille unique de Cothb ed Dyn Chah-Djihân, dernier prince des Kara-Khitaïens, Mobarez ed Dyn devint souverain du Kerman, dont il reçut en outre l'investiture, en 1339, d'Haçan Djoubany, principal souverain de Perse et vizir des khans mogols. A peine affermi dans cette possession, il se mit à combattre le dernier prince de la dynastie des Indjouides, Abou-Ishak, auquel il prit successivement Chyraz en 1352, et Ispahan en 1357, et auquel il fit trancher la tête, le 11 juin 1357. Pendant que son fils Modhaffer soumit le Khouzistan, le Sedjestan et le Mékran, Mobarez ed Dyn lui-même arracha l'Adzerbeïdjan, avec la capitale Tébris ou Tauris à un petit émir Akhidjonk, qui s'en était emparé après la mort de Djorbanier Mélik el Aschraff. Mais ayant perdu cette riche conquête trois mois après, Mobarez ed Dyn, affligé en outre par la mort de son fils aîné, Modhaffer, changea entièrement de conduite. Il s'abandonna aux débauches les plus ignobles, en même temps qu'il fit périr plus de mille individus dans les supplices, et inspira de la crainte à ses parents et à ses enfants eux-mêmes. Enfin, ayant été surpris par ses fils ainsi que par son gendre Châh Choudjâh Mohammed, il fut destitué et renfermé dans une tour, où il eut le lendemain les yeux crevés par leurs ordres (le 14 août 1359). Mobarez ed Dyn survécut cinq ans à cette mutilation. Son règne a été illustré par le célèbre poète Hafyz, qui a composé des élégies sur la mort tragique d'Abou-Indjou, roi de Chyraz, décapité par Mobarez ed Dyn, puis sur les turpitudes publiques de ce dernier lui-même, et enfin sur le cruel supplice que ses fils lui firent subir. Ch. R.

Mirkhond, *Histoire universelle* (en persan). — Monradhea d'Ohsson, *Histoire des Moghols*. — Hammer, *Histoire des Ilkhans ou Moghols de Perse*. — *Journal Asiatique de Paris* (articles de Sauley et Destrémery sur les Modhaffériens). — John Malcolm, *History of Persia*.

**MOCCHETTI** (*Francesco*), poète italien, né le 21 octobre 1766, à Côme, où il est mort, le 16 mars 1839. Il étudia la médecine à l'université de Pavie, où il sut gagner l'affection de Volta et de Mascheroni, et y fut reçu docteur en 1791. Au retour d'une excursion en Allemagne (1794), il s'établit à Trezzina; puis il siégea quelque temps au conseil des *juniori* à Milan, et revint en 1803 prendre possession à Côme d'une chaire d'histoire naturelle, qu'il occupa jusqu'à l'époque de sa mort. En 1815 Caroline, alors princesse de Galles, le choisit pour médecin et l'emmena avec elle dans diverses villes d'Italie. On a de lui : *De vesicantium usu in rheumaticis*; 1793, in-4o : mémoire qui le fit admettre à la Société des Sciences de Gœttingue; — *Su la plica polonica*; Cracovie, 1794, in-4o; — *Dieci lettere sui capolavori di Firenze e di Roma*; Milan, 1816; — *Gli*

*Amori di Ero e Leandro, poemetto greco-italiano*; Côme, 1828, in-4°; — *Odi filosofiche per nozze*; Milan, 2<sup>e</sup> édit., 1824; — *Elogio di Volta*; Côme, 1833, in-8°; — *Osservazioni generali su lo stato civile e naturale di Como e del lago*; Côme, 1821, in-8°; — *Meditazioni su la passione di Gesù Cristo*; Côme, 1836, in-8°. Mocchetti a aussi publié *Opere di C. Castone della Torre di Rezzonico*; Côme, 1815-1830, 10 vol. in-4° et in-8°. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, IX.

**MOCCHI** (*Francesco*), sculpteur italien, né à Montevarchi, près Florence, en 1580, mort en 1646. Fils et élève du sculpteur Orazio Mocchi, il entreprit en 1612 de modeler et de fondre les deux grandes statues équestres des ducs Ranuccio et Alexandre Farnèse, qui décorent la place de Plaisance; elles furent terminées, l'une en 1621, et l'autre en 1625. Dans l'opération de la fusion, Mocchi avait fait preuve d'une habileté rare; mais, comme artiste, il fit preuve de mauvais goût. Pourtant Raphael Mengs s'est peut-être montré trop sévère en écrivant à Falconet: « Je vous parle des chevaux des habiles maîtres modernes qui se voient à Venise et à Florence; mais pour ceux de Mocchi à Plaisance, ils sont trop loin de la perfection pour que j'en fasse l'objet d'aucun examen. » Il consacra le souvenir de son entreprise par deux grandes médailles de bronze publiées dans le *Cesari del Museo Farnese* de Pedrusi, et dans la *Zecca e moneta parmigiana illustrata* du P. Affò. E. B.—N.

Pascoli, *Vite de' Scultori*, etc. — Clognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

**MOCCHI** (*Francesco*), sculpteur italien, parent du précédent, né à Montevarchi près Florence, vivait vers 1650. Il paraît avoir passé presque toute sa vie à Rome, où il étudia sous V.-C. Mariani de Vicence. Il y exécuta avec lui huit statues de stuc pour l'église de San-Bernardo-alle-Terme; il travailla aussi à Sainte-Marie-Majeure et à Santa-Andrea-della-Valle. Il sculpta les deux statues assez médiocres de *Saint Pierre* et *Saint Paul* qui accompagnent la porte du Peuple. Ses deux ouvrages les plus importants sont la statue colossale de *Sainte Véronique* de Saint-Pierre de Rome, et l'*Annonciation* du dôme d'Orviète. Ce dernier groupe est fameux par la hardiesse de l'ange, qui, par un miracle d'équilibre, pose à peine sur le sommet d'une nuée. La Vierge qui lui fait face manque de douceur et de modestie, et le siège qu'elle vient de quitter, le livre qu'elle tient et les autres accessoires sont autant d'anachronismes. E. B.—N.

Clognara, *Storia della Scultura*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Della Valle, *Storia del Duomo d'Orviète*. — *Descrizione del Duomo d'Orviète*, 1851.

**MOCENIGO** (*Tomaso*), soixante-cinquième doge de Venise, né en 1343, mort le 15 avril

1423. D'une des plus illustres familles de Venise, il parvint rapidement aux premières charges dans sa patrie. Son intelligence et son courage légitimèrent d'ailleurs sa haute position. En 1395, il fut appelé au commandement de la flotte chrétienne destinée à arrêter le torrent de la puissance musulmane, qui, guidée par Bajazet I<sup>er</sup>, assiégeait Constantinople et menaçait la Hongrie, la Grèce et même l'Italie. Le roi de France, Charles VI, comme souverain de Gènes, et le roi de Hongrie, Sigismond, joignirent leurs forces (1) dans les plaines de Bude. Mocenigo vint prendre station à l'embonchure du Bosphore, mais ne fit que sauver les débris de l'armée des croisés, anéantis dans les plaines de Nicopolis (28 septembre 1396) (2). Tomaso Mocenigo fut plus heureux dans divers combats où il défit les Génois (1403). En 1413, il fut envoyé comme plénipotentiaire à Crémone; près de Sigismond, devenu empereur d'Allemagne. Sa mission avait pour objet de mettre un terme aux désordres que produisaient en Italie les querelles des papes Jean XXII et Clément VIII, des rois de Naples Ladislas et Ferdinand I<sup>er</sup> d'Aragon et de l'empereur lui-même. La république demandait en outre l'investiture des principautés de Padoue, de Mantence et de Vérone. Sigismond, au contraire, exigeait que ces trois provinces fussent rendues à leurs anciens maîtres, devenus ses protégés, et que les Vénitiens lui fissent hommage pour la ville de Zara. Une nouvelle guerre pouvait se trancher des prétentions si opposées, et Mocenigo s'appretait à rompre les conférences, lorsqu'il fut tout à coup élevé au dogat (7 janvier 1414), en remplacement de Micheli Steno, mort de la peste (26 décembre 1413). Après son élection, la seigneurie demanda, suivant l'usage, la sanction populaire; mais ce fut la dernière fois qu'on observa cette formalité. En 1416, Mocenigo conclut une paix favorable avec le nouveau sultan Mahomet I<sup>er</sup>, mais dès l'année suivante elle fut rompue. Sans déclaration de guerre, la flotte turque attaqua devant Gallipoli l'escadre vénitienne, commandée par Pietro Ludano (29 mai 1416). Malgré l'infériorité en nombre, les Vénitiens remportèrent une victoire si complète qu'elle amena la paix dès le mois suivant. En 1417, Mocenigo déclara la guerre à Louis, patriarche d'Aquilée, qui précédemment avait pris contre la seigneurie les intérêts de

(1) Celles de France, forte d'environ 10,000 hommes, était conduite par le comte de Nevers fils du duc de Bourgogne, Philippe III, dit le *Hardi*. On y voyait l'illustre d'Artois, le comte d'Eu, connétable de France, Jacques de Bourbon, comte de La Marche, le sire de Coucy, Guy de La Trimouille, le maréchal de Boucault, l'amiral Jean de Vienne et plusieurs autres grands barons (Froissart).

(2) Il y a beaucoup d'incertitude sur cette date: les historiens turcs lui donnent l'année 1388; Leunclavius cite 1393; l'*Art de vérifier les dates* (sans affirmer) place cette bataille en 1396. Cette dernière année est aussi adoptée par Daru.



gismond. Sous la conduite de Filippo de' Arzelli, les Vénitiens achevèrent la conquête du Frioul, en 1420. Louis sollicita alors l'intervention du pape Martin V (Ottone Colonna), qui envoya des légats à Mocenigo pour l'engager à rendre au patriarche son gouvernement. Mais le souverain pontife ne put obtenir pour son protégé qu'une rente viagère de 3,000 ducats (environ 51,000 francs) avec une juridiction subordonnée à celle de la seigneurie, dans Aquilée et quelques autres lieux. Les armes vénitiennes ne furent pas moins heureuses en Dalmatie. En 1421, la république de Florence sollicita le doge de se liguier avec elle contre Felippe Maria Visconti, duc de Milan. Plusieurs membres du grand conseil, entre autres le procureur Francesco Foscari, appuyèrent cette alliance avec la fougue de jeunes hommes qui ne redoutent pas les entreprises hasardeuses; le vieux Mocenigo (il avait alors quatre-vingts ans), par ses discours, dont on admire encore la sagesse, l'éloquence et la modération, réussit à faire rejeter cette nouvelle guerre. Il fit un tableau des richesses que Venise avait acquises par la paix, et déclara qu'il ne voyait dans des conquêtes en terre ferme que la ruine de la république, forcée dès lors de se mêler à toutes les querelles de l'Italie. Ses avis, dédaignés, furent bien souvent rappelés lorsque Venise fut plus tard, accablée sous tous les maux qu'il avait prévus. Ce grave personnage mourut quelques jours après. Il avait fait commencer les bâtiments de la bibliothèque de Saint-Marc et reconstruire, sur un plan plus noble, le vieux palais ducal, endommagé par un incendie. Un décret, conseillé par le besoin d'économies, défendait, sous peine d'amende, de proposer cette réparation. Le doge paya l'amende, et fit exécuter ce bel édifice. Francesco Foscari lui succéda.

Sous le dogat de Mocenigo Venise atteignit à l'apogée de sa richesse. Ses revenus s'élevaient à 1,189,600 ducats (environ 20,221,200 francs). Le fret seul de ses vaisseaux lui rapportait 600,000 (10,200,000 fr.). A. DE L.

Froissart, *Chron.* — *Histoire anonyme de Saint-Denis*, liv. XVI, chap. XI. — Jean Loewenklau, *Historiæ Musulmanicæ Libri XVIII*, etc. (Frankfort, 1595, in-fol.). — Marino Sanuto, *Vite de' Duchi di Venezia; Th. Mocenigo*. — Laugier, *Histoire de Venise*, liv. XXI. — P. Daru, *Hist. de Venise*, t. II, liv. XI, p. 139; liv. XII, p. 145; liv. XIII, p. 212, 234, 241. — *Art de vérifier les dates; Chronologie historique des Doges de Venise*, t. XVII, p. 473. — Comte G. Fillasi, *Memorie storiche sui Veneti*, etc. [Venise, 1796, 8 vol. in-8°]. — Muratori, *Annali d'Italia*, 1413 et 1433.

**MOCENIGO (Pietro)**, soixante-onzième doge de Venise, mort le 23 février 1476. Il s'était justement acquis une grande réputation comme habile marin et brave capitaine, lorsqu'en juillet 1470 il fut appelé à remplacer comme amiral l'inepte Nicolas Canale, qui venait de laisser prendre Négrepont par les Turcs, sous ses yeux et sans combat. Mocenigo offrit à son prédécesseur le moyen de se réhabiliter, déclarant

que si Canale voulait attaquer la flotte ottomane, il le seconderait comme son lieutenant. Canale refusa; alors Mocenigo montra l'ordre du conseil des Dix dont il était porteur. Il fit arrêter Canale, qu'il envoya à Venise, chargé de fers, et prit le commandement de la flotte. Il reprit l'offensive, ravagea les îles de l'Archipel, et rejoignit par les forces navales du pape Sixte IV, du roi de Naples, Ferdinand I<sup>er</sup> et de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, il surprit Smyrne, qu'il incendia. Ses succès furent tels que le sultan Mahomet II, pressé en Asie par le roi de Perse, Ussum-Casan, sollicita la paix; mais comme il y mettait pour condition la cession de la ville de Croye en Albanie et refusait de rendre Négrepont, les hostilités continuèrent avec acharnement. Le sultan vint assiéger Scutari avec une armée de soixante mille hommes. La place était défendue par Antonio Loredano, qui avec deux mille cinq cents soldats résista héroïquement. Mocenigo ne tarda pas à arriver à son aide, et força les Turcs à une sanglante retraite (1474). Le 16 décembre de la même année Pietro Mocenigo fut appelé au dogat, en remplacement de Nicolas Marcello. En 1475, Catarina Cornaro, fille de Marco Cornaro, sénateur vénitien, et veuve de Jacques II, roi de Chypre, ayant perdu Jacques III, son fils unique, se mit sous la protection de la république de Venise, pour se défendre contre Charlotte, fille du roi Jean III et femme de Louis, comte de Genève, qui, aidée par le sultan d'Égypte, Mellec-Ella, lui disputait le royaume de Chypre. Le sénat l'adopta pour *fille de Saint-Marc*, et en vertu de cette adoption le doge envoya une armée en Chypre qui s'empara des principales places et ne laissa guère à Catarina que le titre de reine. Mocenigo mourut peu de temps après d'une maladie qu'il avait contractée dans sa dernière campagne. Andrea Vandramino lui succéda.

A. DE L.

Saad ud Dyn Méhémet Hassan, *Histoire turque*, trad. de Galland. — Sandi, *Storia civile di Venezia*, liv. VIII, cap. IX. — Daru, *Hist. de Venise*, t. II, liv. XVII, p. 434-439. — C. Cippico, *Guerre de' Veneziani nell' Asia dal 1470 al 1474*. — Marino Sanuto, *Vite de' Duchi di Venezia: P. Mocenigo*. — M.-A. Sabellico, *Historia Veneta*. — And. Navigiero, *Storia Veneziana*. — Coriolanus Cepio, *De Rebus Venetis*. — Étienne de Lusignan, *Hist. de Chypre*. — Casimir Freschot, *Relation de la ville et de la république de Venise*. — Van Tenac, *Hist. générale de la Marine*, t. II, p. 79 et 80.

**MOCENIGO (Giovanni)**, frère du précédent, soixante-treizième doge de Venise, né en 1408, mort le 5 novembre 1485. Il fut élu le 18 mai 1478 dans les plus fâcheuses circonstances. Une peste meurtrière, qui venait d'enlever son prédécesseur, Andrea Vandramino, ravageait l'Italie et surtout les provinces vénitiennes. Les emplois publics étaient désertés: on dut voter une loi qui défendit aux nobles de quitter la ville tant que la contagion régnerait, sous peine d'être rayés du Livre d'Or et de voir leurs biens confisqués. Les Turcs, qui avaient apporté ce fléau, venaient, sous la conduite du

pacha de Bosnie, après avoir taillé en pièces les troupes vénitiennes devant Gradisca, de pousser jusqu'au Tagliamento et jusqu'à la Piave. Du haut des tours de Venise on vit la flamme qui dévorait les villages environnants (octobre 1477). La famine vint mettre le comble à la misère publique, et un incendie consuma en partie le palais ducal et l'église Saint-Marc. Au milieu de ces désastres, on apprit que le roi de Hongrie Mathias avait fait une paix séparée avec le sultan Mahomet II et était même devenu son allié. Hors d'état de pouvoir seul continuer la guerre, Mocenigo offrit au sultan de lui céder Croye, quelques villes en Morée et de lui payer un tribut annuel de 1,000 ducats. Mahomet, tranquille du côté de la Hongrie et de celui de la Perse, refusa tout accord et conduisit lui-même une nouvelle armée en Albanie. Croye, pressée par la famine, succomba après un long siège. Les habitants en furent massacrés, au mépris d'une capitulation. Le brave Antonio Loredano se jeta dans Scutari, et repoussa les Ottomans, qui se vengèrent par d'horribles cruautés sur Drivasto, Sebenigo, Alessio et quelques autres villes sans défense. Ils tentèrent une nouvelle attaque en Frioul; mais l'énergie de Mocenigo la fit échouer. Mahomet, refroidi par cette résistance désespérée, consentit enfin à traiter (26 janvier 1479). Il en coûta à la république Négrepont, Croye, Scutari, Tenaro dans la Morée, l'île de Lemnos et un tribut annuel de 10,000 ducats. La même année, le doge, sollicité par les Florentins, se ligua avec Hercule 1<sup>er</sup> d'Este, duc de Ferrare et de Modène, et J. Galeas-Maria Sforce, duc de Milan, contre Ferdinand I<sup>er</sup> d'Aragon, roi de Naples. En 1480 les Vénitiens engagèrent Mahomet dans leur alliance. Ce sultan fit opérer un débarquement dans la Pouille, s'empara d'Otrante (11 août); douze mille habitants furent massacrés. La paix fut conclue l'année suivante. Elle ne fut pas de longue durée; les alliés de la veille devinrent les ennemis du lendemain. En 1482, Hercule voulut établir des salines à Comachio afin de dispenser ses sujets de se fournir dans les greniers de Venise. Le doge fit des représentations au duc de Ferrare, qui répondit qu'il croyait pouvoir être maître chez lui. Les Vénitiens, qui avaient aidé Hercule à s'emparer de Ferrare au détriment de son frère Nicolas, firent alors valoir les droits de ce dernier (2 mai 1482); le pape Sixte IV les appuya. Hercule appela à son aide le roi de Naples, Ludovic le More, gouverneur de Milan, Frédéric, marquis de Mantoue, et la république de Florence. Il en résulta une guerre générale dans laquelle Hercule et ses alliés furent vaincus. On traita le 7 août 1484 à San-Zeno, et le duc de Ferrare dut céder aux Vénitiens la Polésine de Rovigo. A l'avènement de Bajazet II, successeur de Mahomet II (1481), Mocenigo s'était empressé de renouveler le traité du 26 janvier 1479. Bajazet, en y consentant, avait même fait remise aux Vénitiens du tribut annuel de 10,000 du-

cats imposé par Mahomet; mais, en 1484, le sultan, à l'instigation du roi de Naples, réclama Céphalonie. Mocenigo préféra abandonner cette île que de courir les chances d'une guerre importante. Il mourut peu de mois après de la peste. Marco Barbarigo lui succéda le 19 novembre 1485.

A. DE L.

Marino Sanuto, *Vite de' Duchi di Venezia*. — Sismondi, *Histoire des Républiques Italiennes*, t. XI. — Franc. Guicciardini, *Istoria d'Italia*, lib. I. — Giov.-Anton. Summonte, *Hist. della Città e Regno di Napoli*, t. III, lib. VI. — Angelo di Costanzo, *Ist. del Regno di Napoli*, lib. XIX. — Daru, *Hist. de Venise*, t. II, liv. XVII, p. 443.

**MOCENIGO** (Luigi), quatre-vingt-sixième doge, mort le 4 juin 1577. « C'était, dit Marino Sanuto, un personnage de grande valeur. » Il avait occupé les premières charges de l'État, lorsqu'il fut élu doge le 11 mai 1570, en remplacement de Pietro Loredano. Le sultan Selim II, oubliant le traité qu'il avait renouvelé en 1568 avec la république, projetait alors la conquête de l'île de Chypre. Les Vénitiens, pour parer ce coup, implorèrent le secours des puissances chrétiennes, et mirent en mer une belle flotte de cent soixante voiles, dont Geronimo Zeno était capitaine général. Le pape Pie V envoya douze galères sous les ordres de Marc-Antonio Colonna, et le roi d'Espagne Philippe II, cinquante-deux autres, commandées par l'illustre Giovanni-Andrea Doria. Ces forces se réunirent à La Soude, dans l'île de Candie; elles étaient bien suffisantes pour mettre Chypre à l'abri de toute attaque; il n'en fut rien: elles devinrent inutiles par la mésintelligence des chefs. L'amiral turc Mustapha-Pacha s'avança avec trois cents bâtiments, et put débarquer ses troupes de terre sans coup férir. Dès le 25 juillet il assiégea Nicosie (autrefois *Tremitus*, aujourd'hui *Lefkossia*), capitale de l'île, et la prit d'assaut, le 9 septembre suivant. La ville fut brûlée et pillée; les habitants massacrés ou réduits en esclavage. Chermes et les autres places, effrayées par le sort de Nicosie, envoyèrent leurs clefs au vizir. Famagouste (autrefois *Arsinoë*, depuis *Fama Augusta*) fut la seule ville qui refusa de se rendre. Elle opposa aux Turcs une si vive résistance que 50,000 de leurs meilleurs soldats périrent devant ses murs. Enfin, le 2 août 1571 (le siège durait depuis un an), le brave Marc-Antonio Bragadino, gouverneur de la place, désespérant d'être secouru, pressé par le manque de vivres et de poudre, demanda à capituler. Il obtint les conditions qu'il désirait, et remit la ville aux Ottomans le 18. Mais Mustapha, aussi perfide que cruel, au mépris de la foi jurée, fit passer au fil de l'épée les débris de la garnison, écorcher vif le gouverneur, décapiter tous les nobles cyprôtes et mettre à la chaîne la bourgeoisie. Ce fut ainsi que, après une domination de près d'un siècle (1473-1571), l'île de Chypre, dont les Vénitiens s'étaient déloyalement emparés au préjudice de la princesse Charlotte, fille de Jean III, passa sous la domination des Musulmans qui

at conservée depuis (1). Il est remarquable que, remise à la république par un Mocenigo (Pie-), elle fut perdue sous le dogat d'un autre cenigo.

Les armes de Luigi Mocenigo ne furent pas jours aussi malheureuses : ce fut sous son vernement que, le 7 octobre 1571, fut gagnée les Osmanlis par don Juan d'Autriche, généralissime des flottes combinées des princes chrétiens, la célèbre bataille de Lépante. Les Vénitiens, sous les ordres de Sebastiano Venieri, y tribuèrent plus que tous les autres confédérés, moins par le nombre de leurs vaisseaux ; mais tant dans la suite que cette victoire n'améliora pas leur situation, Mocenigo se détermina à traiter avec le sultan (mars 1573). En 1574, roi III, roi de France, abandonnant la Pologne, vint à Venise du 19 au 27 juillet ; le doge lui fit un plus magnifique accueil qu'on eût jamais fait à un des princes qui avaient visité la république. En 1576, la peste, qui n'abandonnait pas l'Adriatique, se déclara violemment à Venise. Luigi Mocenigo en mourut. Il fut vivement regretté de ses sujets : le vainqueur de Lépante, Sebastiano Venieri, lui succéda, le 11 juin

A. DE L.

tratori, *Annali d'Italia, 1570 al 1577*. — P. Daru, *Histoire de la République de Venise*, t. III.

**MOCENIGO (Luigi)**, cent unième doge de Venise, mort le 6 mai 1709. Il succéda en juillet 1708 à Silvestre Valieri. L'Italie étant devenue le théâtre de la guerre entre la France et l'Autriche, qui se disputaient la succession au trône d'Espagne, Mocenigo décida ses compatriotes à garder une exacte neutralité, et rien n'empêcha plusieurs violations de leur territoire, mais les faire sortir de cette résolution, qui entre leurs mains tout le commerce de la péninsule italique. En 1709 le froid fut si vif à Venise que les lagunes furent gelées à plusieurs reprises d'épaisseur, phénomène dont on n'avait pas eu d'exemple depuis 896 (*Annal. de Venise*). Mocenigo mourut quelques mois plus tard, laissant la réputation d'un prince aussi sage que prudent. Bon diplomate, excellent administrateur, sous son règne sa patrie jouit paisiblement de la paix, sans perdre de sa prépondérance. Il n'en fut pas de même sous son successeur Giovanni Cornaro.

A. DE L.

tratori, *Ann. Ital.*, 1700-1709. — Laugier, *Histoire de la République de Venise*, etc.; Paris, 1789-1768, 12 vol.

— Daru, *Hist. de la République de Venise*; Paris, 1828, 8 vol. in-8°, t. V, chap. xxxiv, xxxv.

**MOCENIGO (Sebastiano)**, cent treizième doge de Venise, frère du précédent, mort le 21 mai 1722. Il succéda, le 28 août 1722, à Giovanni Cornaro. Son règne fut employé à réparer les effets de la guerre précédente soutenue malheureusement contre les Turcs. Malgré les victoires du prince Eugène en Hongrie, les Vénitiens avaient

perdu la Morée entière. Leur puissance maritime était fort déchuée et leurs finances obérées. Sebastiano Mocenigo essaya vainement de ramener la prospérité et la puissance dans sa patrie. Son administration ne laissa pas de traces brillantes de son passage : le lion de Saint-Marc n'avait plus d'ailes (1)!

A. DE L.

Muratori. — Laugier. — Daru.

**MOCENIGO (Alvisio)**, cent dix-neuvième doge de Venise, né le 19 mai 1701, mort le 31 décembre 1778. Il avait été ambassadeur en diverses cours, était procureur de Saint-Marc et chevalier de l'Étoile d'Or lorsque, le 19 avril 1763, il fut élevé au dogat, en remplacement de Marco Foscarini. Les Vénitiens n'étaient plus qu'un peuple de marchands. L'historien n'a donc plus qu'à mentionner des règlements d'intérieur, ou quelques intrigues diplomatiques. Alvisio Mocenigo fit seulement la guerre aux prérogatives papales : elle fut vigoureuse ; en voici les principales phases : Défense d'aliéner aucun fonds en faveur des corps ecclésiastiques (10 octobre 1767) ; décret par lequel il est défendu à toutes les communautés religieuses de l'État de recevoir aucun novice jusqu'à nouvel ordre (20 novembre 1767) ; le 7 septembre 1768, ordonnances par lesquelles 1° le sénat vénitien soustrait les réguliers à la juridiction de leurs supérieurs généraux, pour les soumettre à celle des abbés diocésains ; 2° Suspension formelle de nouvelles prises d'habit chez les religieux mendiants ; 3° Pour les autres ordres, nul ne pourra être admis avant l'âge de vingt et un ans. Le 8 octobre suivant, le pape Clément XIII adressa à Mocenigo un bref pour se plaindre de ces ordonnances, comme d'une entreprise sur les droits de la puissance spirituelle. Le saint-père écrit en même temps aux évêques et patriarches pour leur défendre de se conformer à ces mesures d'ordre civil. Quelques prélats défèrent à l'encyclique du souverain pontife, mais la majeure partie des réguliers, menacés dans leurs revenus, reconnaît pour supérieur immédiat le patriarche de Venise. Le 19 novembre réponse du doge au pape, qui lance un nouveau bref le 17 décembre. La seigneurie persiste dans l'exécution de ses décrets, qui furent dès lors appliqués. La mort de Clément XIII mit d'ailleurs fin au conflit. Le règne d'Alvisio Mocenigo fut affligé par une grande catastrophe : le 18 août 1769 le tonnerre fit sauter la poudrière de Brescia, le tiers de la ville fut renversé et deux mille habitants périrent sous les décombres. Ce fut Paolo Renieri, avant-dernier doge de Venise, qui succéda à Alvisio Mocenigo, le 14 janvier 1779.

A. DE L.

Daru, *Histoire de la République de Venise*.

**MOCENIGO (André)**, historien italien, né à Venise, vers la fin du quinzième siècle. Après avoir été chargé, au nom de la république, de plusieurs négociations, il fut nommé à divers

(1) Cette île a tiré son nom de ses riches mines de cuivre. Les Turcs l'appellent encore *Kiiris*. Elle est gouvernée par un pacha d'Égypte.

(1) Les armes symboliques de Venise sont un lion ailé.

emplois importants, et fut enfin élevé à la dignité de sénateur. On a de lui : *Pentapodon et Pentateuchon* ; Venise, 1511, in-8° : ouvrage de théologie ; — *Belli memorabilis Cameracensis adversus Venetos Historia* ; Venise, 1525, in-8° ; reproduit dans le *Thesaurus Antiquitatum Italix* de Grævius et de Burmann, t. XII. Cet ouvrage, dont le style manque d'élégance, fut traduit en italien par l'auteur lui-même, sous le pseudonyme d'*André Arrivabene* ; Venise, 1544 et 1560, in-8°. O.

Ghillini, *Teatro*. — Foscarini, *Della Letteratura Veneziana*, p. 269.

**MOCETTO** (*Girolamo*), peintre et graveur de l'école vénitienne, né à Vérone suivant Lanzi, et à Brescia selon Vasari, mort à la fin du quinzième siècle. Élève présumé de Giovanni Bellini, il travailla le plus souvent à Vérone. On ne connaît de lui que quelques toiles médiocres, dont deux sont à Paris, dans le cabinet de M. de Janzé. Comme graveur il est le premier en date des graveurs vénitiens ; à ce titre ses compositions, remarquables par la noblesse de l'arrangement et du dessin, sont fort intéressantes. On cite surtout de lui une *Judith mettant la tête d'Holopherne dans un sac tenu par une vieille*. Dans un intéressant article de la *Revue des Beaux-Arts* sur cet artiste, on décrit 21 planches de son œuvre ; quatre d'entre elles ornent le livre intitulé : *Opusculum de Nola* (Venise, 1513, in-fol.). H. H—N.

Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia*. — Maffei, *Verona illustrata*. — Émile Galichon, dans la *Revue des Beaux-Arts*, 15 juin 1859.

**MOCHNACKI** (*Maurice*), patriote polonais, né en 1804, à Bojaniec (Gallicie), mort le 20 décembre 1834, à Auxerre. Il étudiait le droit à Varsovie lorsqu'en 1825 il entreprit avec Podczaszynski la publication du *Dziennik Warszawski*, recueil littéraire qui eut pour collaborateurs Brodzinski, Lelewel, Miçkiewicz et autres écrivains de talent. Au moment d'être reçu avocat, il fut arrêté comme affilié aux sociétés secrètes, exclu, dans l'avenir, des emplois du gouvernement et condamné à travailler aux jardins du Belveder, résidence du grand-duc Constantin. Mis en liberté avant 1830, il se fit connaître par un brillant tableau de la littérature polonaise au dix-neuvième siècle, intitulé *O Literaturze Polskiej w wieku dziwiwnastym* (Varsovie, 1830, in-8°). Lorsque l'insurrection éclata, il en fut un des chefs. Un mouvement populaire le porta au gouvernement provisoire en même temps que Bronikowski ; il s'y montra constamment l'avocat des mesures énergiques et accusa le premier Chlopiçki de trahison. Aussi vaillant soldat que fongueux tribun, il combattit à Grochow et fut blessé à Ostrolenka ; quoique simple lieutenant, il jouit dans l'armée d'une influence sans limites. Après la prise de Varsovie, il se retira en France, et occupa les dernières années de sa courte existence à écrire une histoire de la révolution de Pologne (*Powstanie Narodu Polskiego* ; Paris, 1834,

2 vol. in-8° ; Breslau, 1850, 5 vol.), qu'il n'eut pas le temps de terminer. On a recueilli après sa mort des articles et morceaux politiques sous le titre de *Pisma Rozmaite* (Paris, 1836, in-8°).

*The English Cyclopædia* (Biogr.).

**MOCKER** (*Antoine*), poète latin, né à desheim, mort en 1607, à Erfurt. En 1560 il tablit dans cette dernière ville, et y passa toute sa vie à enseigner d'abord la poésie latine, la langue grecque et la philosophie. Nous citer de lui : *Poemata* ; Erfurt, 1564, in-8° : rec d'élégies et d'épigrammes ; — *Decalogus tricus* ; *ibid.*, 1573, in-8° ; — *Hildesia Senix a prima origine descripta* ; Franc 1573, in-8° ; — *De liberali Disciplina a educatione Liberorum Lib. III* ; *ibid.*, 1 in-8° ; — *Historia Passionis Jesu-Christi roico carmine reddita* ; 1588, in-8° ; — *Strage pestis edita Erphordix Carmen* ; Erfurt, 1598, in-4°. K.

Motshmann, *Erfordia Literata*.

**MOCLAH** ou **MOCLÈS** (*Séid*), auteur per vivait à Ispahan, vers 1675. Il était de la race Mahomet et supérieur d'un couvent de dervi de l'ordre des *mewlèwy*, sous le chàh sofï So man, qui lui montra beaucoup de défère craignant, il est vrai, son esprit de cabale, et désir de se mettre à la tête d'une nouvelle s Séid Moclah avait, dit-on, douze disciples, qui taient de longues robes blanches. Il donna leçons de persan à l'orientaliste français de La Croix, pendant le séjour de ce dernier en Perse. Dans sa jeunesse il avait traduit en pe des comédies indiennes, dont il existe à l bliotheque impériale de Paris une version che, sous le titre d'*Al Faradj baad al chi* (*La Joie après l'Affliction*). Moclah mit comédies en contes, en y mêlant des réci prétendus miracles de Mahomet, et leur d le titre d'*Hezariek Ronz* (*Mille et un Jo*). Ils ont été traduits en français par François de La Croix, et publiés après sa mort par fils ; Paris, 1722, 5 vol. pet. in-12. Une tra tion anglaise a été faite par le D<sup>r</sup> King ; Lon 1809, 2 vol. in-8°. Ch. R.

Alb. Weber, *Indische*, etc. — Garcin de Tassy, *H de la Littérature indoustanie*.

**MOCLAH** (*Mohammed Ibn*). *Voy. LEN- CLAH*.

\* **MOCQUARD** (*Jean-François-Consta*), littérateur et fonctionnaire français, naquit à deaux, le 11 novembre 1791. Il fit ses prem études à Paris, où il eut pour camarades de cle MM. Villemain et de Vatimesnil ; son assie au travail fut couronnée par un prix d'honn An sortit du lycée, il étudia le droit et s d'abord la carrière diplomatique. Secrétaire légation en 1812, il fut dans la même au chargé des affaires de France auprès du gr duc à Wurzborg. Mais, se sentant peu de cation pour ce que Talleyrand appelait « l'ar déguiser sa pensée, » il quitta bientôt la di

atie, et se fit, en 1813, inscrire comme stataire au barreau de Paris. La chute de l'empire le retour de « ces hommes qui n'avaient rien pris et rien oublié », développa ce besoin de combattre par la parole un gouvernement que le avenir des gloires de la France militaire semait importuner. M. Mocquard appartenait à cette jeunesse ardente, généreuse, libérale, qui avait, grâce à son patriotisme, transmettre aux générations futures l'œuvre de 1789. De 1817 à 1825, il plaida dans presque toutes les affaires politiques. Il avait débuté dans le procès de l'épingle noire, ainsi appelé parce que les accusés portaient, comme signe de ralliement, une épingle noire. Le talent que le jeune avocat employa dans la défense lui valut dès lors le surnom de trois Anglais illustres, de lord Brougham, de lord Ellenborough et de lord Lyndhurst, qui prenaient eux-mêmes une vive part aux apudissements d'un auditoire nombreux. Parmi les autres procès politiques, où M. Mocquard avait fait remarquer par son éloquence charmante et persuasive, nous citerons ceux des agents de La Rochelle et de la Souscription nationale. A l'occasion de cette dernière affaire, il reçut les félicitations officielles de tous ses confrères; M. Dupin l'embrassa publiquement, en disant : « Tu viens de l'avancer de vingt ans; » et le plaidoyer qu'il y avait prononcé fut regardé comme un modèle de littérature oratoire. C'est ainsi que s'ouvrait pour l'habile avocat un brillant avenir, lorsqu'une maladie du phtisie éteignit sa voix et brisa du même coup sa carrière au barreau.

M. Mocquard se retira à la campagne, dans les Pyrénées, pour se livrer à ses études favorites. En 1830, la révolution de 1830, il accepta la sous-préfecture de Bagnères-de-Bigorre, et s'en démit en 1840, lorsqu'il s'être convaincu que le système de la paix était tout prix, adopté par le gouvernement de Louis-Philippe, ne pourrait contribuer qu'à l'abaissement de la France au dehors, et à la faire déchoir de son rang de puissance civilisatrice de premier ordre. Ses yeux se portèrent alors vers les illustres proscriptions d'Arenerberg, où se conservait le souvenir de Napoléon comme un culte de la gloire. M. Mocquard leur avait été déjà présenté en 1817, pendant un voyage en Allemagne : c'était l'auteur anonyme d'une *Biographie de la reine Hortense*, que l'on avait attribuée à un historien inconnu. Ses relations avec le prince Louis, dès sa jeunesse, à peine âgé de dix ans, datent de cette époque : d'abord toutes d'amitié, elles se changèrent bientôt en un dévouement inaltérable. Chargé de la direction du *Commerce*, il défendit, dans cette feuille, soit dans d'autres journaux, la cause qu'il avait embrassée avec une conviction sincère. Le temps et l'adversité, qui avaient tant de transfuges, ne firent que consolider ses rapports fondés sur une pensée commune et une estime réciproque. Les fonctions de M. Mocquard commencèrent avant l'élection du

prince à la présidence de la république. Dès les premiers jours de mars 1848, il organisa à l'hôtel du Rhin, où habitait le prince Louis, un service de correspondance, pour répondre aux lettres qui venaient de tous les points de la France, et devançaient la manifestation solennelle de la volonté nationale. Au 10 décembre, le prince président le choisit pour son secrétaire et chef du cabinet. M. Mocquard remplit encore aujourd'hui les mêmes fonctions auprès de l'empereur Napoléon III. Il réunit à un degré éminent toutes les qualités nécessaires pour occuper dignement ce poste élevé, tout de confiance. Comme écrivain, M. Mocquard possède surtout ce goût des convenances, ce tact exquis, que l'on admire, entre autres, dans sa lettre à M. Berryer, qui après sa réception à l'Académie Française s'était adressé à son ancien confrère du barreau pour être dispensé de l'usage séculaire de se présenter aux Tuileries.

« L'ancien confrère, lui répondit M. Mocquard, s'est empressé de se rendre à l'appel de M. Berryer; la réponse suivante en est la preuve. L'Empereur regrette que dans M. Berryer les inspirations de l'homme politique l'aient emporté sur les devoirs de l'académicien. Sa présence aux Tuileries n'aurait pas causé d'embarras comme il semble le redouter. De la hauteur où Sa Majesté est placée on n'aurait vu dans l'élu de l'Académie que l'orateur et l'écrivain, dans l'adversaire d'aujourd'hui que le défenseur d'autrefois. M. Berryer est parfaitement libre d'obéir ou à ce que lui prescrit l'usage ou à ce que ses répugnances lui conseillent. — L'ancien confrère est heureux, en cette circonstance, d'avoir pu rendre à M. Berryer ce qu'il appelle ou ce qu'il croit un bon office, et lui offre les assurances sincères de sa vieille et cordiale confraternité. »

M. Mocquard publia en 1844 *Les Fastes du crime*, d'où M. d'Ennery a tiré le sujet de deux drames, *La fausse Adultère* et *Les Fiancés d'Albano*; le premier, représenté, obtint un très-grand succès. M. Mocquard peut aussi, bien qu'il ait cru devoir garder l'anonyme, revendiquer une large part à la composition de la *Tireuse de cartes* et de *L'Histoire d'un Drapeau*. Enfin, il garde en portefeuille une traduction de Tacite, que sa modestie a jusqu'à présent refusé de livrer au public. X.

Doc. part. — H. Castille, M. Mocquard.

**MOCTADER BILLAH** (*Aboul Fadhli Djarfar II*), khalife abbasside de Bagdad, né en 894, dans cette ville, mort en octobre 932. Fils du khalife Motaded, il succéda, en 909, à son frère Moktafy 1<sup>er</sup>. Une révolte ayant éclaté dans cette année même à Bagdad, à cause du jeune âge de Motader, on éleva au khalifat son oncle Abdallah, fils de Motaz, sous le nom de Motader Billah. Délivré de cet adversaire, qui fut pris et étranglé le lendemain, Motader s'abandonna aux plaisirs, au milieu de ses eunuques et de ses femmes, déposant et instituant des vizirs, selon ses caprices. Pendant ce temps-là il laissa échapper au khalifat des provinces entières. L'exarque

Monnès, à qui Moctader devait le trône ainsi que la conservation de l'Égypte et de la Mésopotamie, envahie par les Grecs, ayant déposé le khalife, le 29 février 929, et l'ayant remplacé par son frère Caher Billah, ce dernier dut bientôt redescendre du trône, et y laisser remonter Moctader, qui inaugura sa restauration par des actes de clémence. En 931 Mardawidj, fondateur de la dynastie des Daïlemides, qui venait de vaincre les troupes abbassides à Holwan, s'approcha de Bagdad. Le khalife se débarrassa de ce terrible adversaire en excitant contre lui plusieurs chefs turcs, tandis que contre Monnès, devenu trop puissant, il excita le prince de Mossoul, Nasir ed Daulah, fondateur de la dynastie des Hamadanides, auquel il garantissait, sous cette condition, la possession de ses domaines. Monnès, après avoir battu Nasir ed Daulah, s'avança vers Bagdad avec une armée. Moctader, n'ayant pu apaiser les rebelles, se mit à la tête de ses troupes ; mais il fut défait, pris et massacré par les soldats africains de son adversaire. L'époque de son règne est une époque fatale dans l'histoire du khalifat, qui perdit sous lui la Syrie, la Mésopotamie, la Perse du nord et l'Afrique septentrionale. Ch. R.

Ibn al Athir. — Aboulféda, *Annales Moslemici*. — Kemaleddin, *Histoire d'Haleb*.

**MODEER (Adolphe)**, naturaliste et économiste suédois, né en 1738, mort à Stockholm, le 16 juillet 1799. Pendant toute sa vie il s'occupa de propager dans son pays de meilleures méthodes pour l'agriculture et l'industrie ; il devint secrétaire de la Société patriotique de Stockholm et membre de l'Académie des Sciences de cette ville. On a de lui : *Versuch einer allgemeinen Handelsgeschichte des Reichs Schweden* (Essai d'une Histoire générale du Commerce du royaume de Suède) ; Stockholm, 1770, in-8° ; — *Vom Nutzen des Handels und der Kolonien in Schweden* (De l'Utilité du Commerce et des Colonies pour la Suède) ; ibid., 1780, in-8° ; — *Bibliotheca Helminthologica, seu enumeratio auctorum qui de vermibus, tam vivis quam putrefactis, scripserunt* ; Erlangen, 1786, in-8° ; — cinq *Mémoires* sur des sujets d'histoire naturelle dans les *Handlungen* de l'Académie des Sciences de Stockholm, t. XXIII, XXV, XXVI et XXVIII. O.

Gezcius, *Biographisch-Lexicon*.

**MODENA (Tommaso BARSINI ou BORISINI, dit Tommaso da)**, peintre de l'école de Modène, né dans cette ville, au commencement du quatorzième siècle. Ses peintures sont pleines d'éclat et de vie, et son dessin est assez correct pour le temps. On voit de lui à Trévise, dans la chapelle des PP. Prêcheurs, des *Saints* et des *Lettrés* de l'ordre, avec la signature du peintre et la date de 1355, et à Venise, dans la galerie de l'Académie des Beaux-Arts, une *Sainte Catherine*. Appelé en Allemagne en 1357 par l'empereur Charles IV, il exerça une grande influence sur

les progrès de l'art en ce pays ; si même on croyait le P. Federici, il y aurait importé d'Italie la peinture à l'huile, qui de là seulement serait passée en Flandre. Quoi qu'il en soit cette assertion, il est certain que les *dix Saints debout* du musée de Berlin ont été peints par Tommaso à la détrempe. Le musée de Vienne possède un tableau de ce maître provenant de Prague ; c'est un triptyque offrant au milieu *la Madone sur un trône*, et sur les volets *Deux Saints guerriers tenant des étendards saint Palmatus et saint Wenceslas, roi de Bohême*. Sur ce tableau on lit ces vers, qui nous ont fait connaître le nom de famille du maître

Quis opus hoc finxit ? Thomas de Mutina ptoxit,  
Quale vides, lector, Barisini filius auctor. E. B.—P.

Tiraboschi, *Notizie degli Artisti Modenesi*. — Federici, *Memorie Trevigiane*. — Waagen, *Verzeichniss der Gemälde-Sammlung von Berlin*.

**MODÈNE (Raimond de)**, famille noble, qui vivait dès le onzième siècle parmi l'ancienne chevalerie du Languedoc, dont elle tire probablement son origine, de la Provence, du Dauphiné et du comtat Venaissin. Au milieu du treizième siècle, elle acquit de riches domaines dans le diocèse de Carpentras, et se maintint jusqu'à la révolution au nombre des maisons les plus considérables de cette province. Les principaux personnages de cette maison sont : RAIMOND (*Guillaume de*), petit-fils d'un chevalier, qui suivit en 1096, comte de Toulouse en Terre Sainte, nommé évêque de Maguelonne et mort le 27 janvier 1195 ; — RAIMOND (*Hugues de*), juge roy de Beaucaire et l'un des commissaires de Louis X en 1476 à l'assemblée des États du Languedoc ; — RAIMOND (*Jean de*), podestat d'Avignon, premier qui ait porté le titre de *seigneur de Modène* ; — RAIMOND (*Jacques de*), seigneur de Mormoiron, qui hérita en 1566 du château et de la juridiction de Modène.

**MODÈNE (François de RAIMOND de MOIRON, baron de)**, ambassadeur français, né vers 1565, mort en 1632, à Avignon. Proche parent du connétable de Luynes, par son aïeul maternelle, il fit à la cour de Louis XIII une rapide fortune. Après avoir rempli diverses ambassades auprès des princes d'Italie, il devint conseiller d'État en 1617, entra en 1620 au conseil des finances et eut dans la même année la charge de grand-prévôt de France. Après la mort de son protecteur, il tomba en disgrâce, partage de 1626 à 1630 la captivité de son neveu, le maréchal d'Ornano, et fut ensuite exilé à Avignon.

**MODÈNE (Esprit de RAIMOND de MORMOIRON comte de)**, fils du précédent, né le 16 novembre 1608, à Sarrisans (comtat Venaissin), mort le 1<sup>er</sup> décembre 1672. Placé parmi les pages de Gaston, duc d'Orléans, il devint plus tard un des chambellans de ce prince dont il imita la conduite turbulente et dissipée. Son dévouement à la famille de Luynes le rangea de bonne heure parmi les ennemis du cardinal de Richelieu, qui

reste avait usé de rigueur à l'égard de son re. Aussi entra-t-il dans la fameuse ligue « conlérée pour la paix universelle de la chrétienté » ; n-seulement il s'engagea à payer une assez re somme à deux hommes qui avaient promis r concours à cette entreprise, mais il leva à frai une compagnie de cavalerie avec laquelle il combattit à la bataille de La Marfée juillet 1641). Il s'attacha ensuite à la forde du jeune duc de Guise, le suivit à Bruxelles, revint avec lui en 1643, à Paris. Trois ans ès il se trouvait à Rome au moment où éclata sédition qui renversa le vice-roi de Naples. s que l'occasion lui parut favorable, il interta au nom du duc et le représenta aux chefs de république comme le seul homme capable de mener une issue heureuse à la révolution qu'ils aient commencée. Guise entra à Naples le 15 e mbre 1647, et Modène l'y rejoignit le 18 e quelques Espagnols qu'il avait faits prisonniers. Ses talents et son habile conduite lui méritèrent l'affection du peuple et l'estime de la classe; l'armée, témoin de son courage, le vint tout d'une voix mestre de camp général, emploi qui lui donnait la première place ès le duc. En moins de trois mois il soumit ès de trente places; mais le mauvais succès du e de Capoue servit de motif à Guise pour faire arrêter et traduire à un tribunal sous de ns prétextes (février 1648). Victime de la usie d'un prince qu'il avait fidèlement servi, ène ne le fut pas moins de l'inhumanité des agnols, qui, après l'avoir étroitement enné-au Château-Neuf, le traitèrent à l'égal n esclave. Revenu en France en 1650, il ne se a plus aux affaires publiques. Avant de mourir, uc de Guise le fit appeler et se réconcilia avec e. Marié deux fois, le comte de Modène s'unit, on, par des liens secrets à Madeleine Béjart, avec uelle il tint en 1665 sur les fonts baptismaux e deuxième enfant de Molière (voy. ce nom). a de lui : *Histoire des Révolutions de la e et du royaume de Naples depuis la révolte a Masaniello jusqu'à la prise du duc de ise*; Paris, 1666-1667, 3 vol. in-12; réimpr. c des additions en 1826, 2 vol. in-8°, sous le e de *Mémoires du comte de Modène*. Cette orte est écrite avec autant de modération e de sincérité; le style en est un peu décousu e incorrect; « il faut le pardonner, dit l'auteur, à omme qui a séjourné et vécu quinze ans Naples, ou à Rome ou dans le comtat d'Avignon ». Il a laissé en manuscrit des pièces, des s, des sonnets et deux mémoires sur la mino- e de Louis XIII.

**MODÈNE** (François-Charles DE RAIMOND, COMTE DE), descendant du précédent, né en 1734, à Axos, mort le 23 janvier 1799, à Bareuth, en Prusse. Appelé en France par son oncle d'Orléans de La Mothe, évêque d'Amiens, il entra à dix-sept ans dans la carrière diplomatique, et se plaça en 1768 M. de Breteuil comme mi-

nistre plénipotentiaire en Saxe. En 1771 il devint gentilhomme d'honneur du comte de Provence, dont il mérita la confiance, et le suivit dans l'émigration. Il s'occupait d'astrologie, et l'on prétend qu'il prédit à Monsieur, longtemps avant 1789, qu'il serait un jour roi de France.

Morel, *Grand Dict. Hist.* — *Mémoires du comte de Modène*.

**MODÈNE** (LÉON DE). Voy. LÉON.

**MODERATUS**, de Gades ou de Gadiva, philosophe grec, vivait au premier siècle de notre ère; il entreprit de rassembler les ouvrages des anciens pythagoriciens, et écrivit en onze livres un *Exposé du Système philosophique de Pythagore*. Cet ouvrage fut utile à Jamblique. Il n'en reste que quelques fragments, conservés par Porphyre et Stobée (*Florilegium*, p. 3). G. B.

Suidas, au mot *Μόδερα*. — Schoell, *Histoire de la Littérature grecque*, t. VI, p. 54.

**MODESTINUS** (*Herennius*), jurisconsulte romain, mort vers le milieu du troisième siècle. Il étudia le droit auprès d'Ulpian, devint un des conseillers de l'empereur Alexandre Sévère, et enseigna la jurisprudence à Maximin le Jeune. Il fut le dernier représentant des grandes écoles de jurisprudence de l'empire; son nom figure à côté de celui de Papinien, de Paul, de Gajus et d'Ulpian dans la fameuse loi des citations de Théodose II. Ses écrits rédigés en latin et en grec, et dont trois cent quarante-cinq extraits ont été insérés dans le Digeste, sont : *Libri IX Differentiarum*; — *Excusationum Libri VI*; — *Libri X Regularum*; — un fragment du neuvième livre se trouve dans la *Collatio legis mosaicae et romanae*; — *Libri XIX Responsorum*; — *Libri XII Pandectarum*; — *Libri IV de Poenis*; — *Libri singulares de Casibus enucleatis*; — *Heurematica*; — *De infucioso Testamento*; — *De Legatis et Fideicommissis*; — *De Manumissionibus*; — *De Præscriptionibus*; — *De Ritu nuptiarum*; — *De Testamentis*; — *De Dotis differentia*; — *Notæ ad Q. Mucium*. Les fragments conservés de quelques-uns de ces ouvrages ont été l'objet d'un commentaire spécial de la part de Cujas, de Lectius, de Brenemann, de Nispen, de Breuning, etc.

O.

Pachta, *Cursus der Institutionen*. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*. — Bach, *Historia Jurisprudentiæ Romanae*.

**MODESTO** (Pier-Francesco), en latin *Modestus*, poète italien, né à Rimini, vers la fin du quinzième siècle. Sa vénération pour les auteurs de l'antiquité le porta à changer le nom de Pierre contre celui de *Publius*, qui se trouve à la tête de ses ouvrages. Disciple de Pomponius Laetus, il est probable qu'il suivit son maître à Venise; il y séjourna assez longtemps, et eut tellement à se louer de l'accueil qu'on lui fit, qu'il choisit cette cité pour le sujet d'un de ses poèmes. Il y travailla encore lorsqu'en 1517 il obtint, à la sollicitation du sénat, un bénéfice pontifical d'un revenu de 300 ducats. On ignore si Modesto

continua de résider à Venise ainsi que l'époque de sa mort. On a de lui : *Venetiadus lib. XII et alia poemata* ; Rimini, 1521, in-fol. fig. en bois. Quelques bibliographes, entre autres Peignot, ont prétendu que ce poème, devenu excessivement rare, avait été supprimé par ordre du sénat, parce qu'il contenait différentes anecdotes qui déplurent à certaines familles nobles. Renouard a contesté la vérité de cette assertion, sans donner pourtant des arguments sans réplique. A la suite de *La Vénétiade*, on trouve un opuscule qui en est quelquefois séparé, et intitulé : *Ad Claudiam, Francorum reginam, Sylvarum Liber unus, seu de Francisci regis adversus Helvetios ad Mediolanum victoria* ; — *Christiana Pietas, de opificiis sesquilateralibus, urbis Arimini elogium* ; Rimini, s. d., in-4°. P.

*Dizionario Bassanese*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Ital.* — Peignot, *Dict. des Livres condamnés*, 1, 322. — Renouard, *Biblioth. d'un Amateur*, II, 231.

**MODESTUS**, écrivain militaire latin, vivait dans le troisième siècle après J.-C. On a de lui un *Libellus de Vocabulis Rei Militaris*, adressé à l'empereur Tacite. Ce petit traité contient une explication des termes en usage dans le service militaire et une esquisse de la méthode employée alors pour ranger et discipliner les soldats. Il est très-court et de peu d'importance. C'est à tort que l'on a accusé Modestus d'avoir copié Végèce, puisque celui-ci vivait un siècle plus tard sous Valentinien. Le *Libellus de Vocabulis Rei Militaris* fut imprimé pour la première fois sans nom d'auteur, sous le titre *De Disciplina militari*, dans un recueil d'ouvrages de Cicéron ; Venise (Vindelin de Spire), 1471, in-4° ; la seconde édition paraît être une édition in-4° sans date et sans indication de lieu, que M. Brunet croit sortie des presses de Georges Sachsel et Barth. Golsch, vers 1474 ; le traité *De Re Militari* de Modestus est suivi du *De Magistratibus urbis* de Pomponius Lætus. Vers le même temps parut une autre édition de ces deux traités ; Venise, 1474, in-4°. Depuis cette époque l'opuscule de Modestus a été compris dans les principales collections des *Scriptores de Re Militari* ; la meilleure édition fait partie de la collection publiée avec les notes de Stevechius, de Modius et de Schriverius, à Wesel, 1680, in-4°.

On trouve dans *l'Anthologie Latine* (Burmann, *Anthol. Lat.*, II, 174, n° 557, Meyer), sous le nom de Modestus, trois distiques élégiaques sur la mort de Lucrèce. Les vers sont mauvais et l'auteur est inconnu. Y.

Smith, *General Biographical Dictionary*. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

**MODIGLIANO** (Gian-Francesco), dit *Francesco da Forlì*, peintre de l'école bolonaise, né à Forlì, vers le milieu du seizième siècle. Cet artiste, qui mériterait d'être plus connu, fut élève de Francesco Menzocchi ou de Jacopo da Pontorno. Il n'eut pas une grande vigueur ; mais son style, aimable et gracieux, est presque toujours plein de charme. On conserve à Urbin plu-

sieurs ouvrages fort estimés de lui, tels qu'un *Déposition de croix* à Sainte-Croix, et quelques *anges* à fresque à Sainte-Lucie. Ses peintures sont encore nombreuses à Forlì : *Saint Valérien et ses compagnons* ; une *Piété avec saint Sébastien et saint Roch* ; le *Mariage mystique de sainte Catherine* ; *La Vierge avec sainte Catherine, saint François, saint Paul saint Onuphre* ; *La sainte Trinité et Vierge* ; une *Madone entre saint Mercurial saint Valérien*. Les meilleurs ouvrages de maître sont diverses scènes de l'Ancien Testament qu'il avait peintes pour l'église du Rosaire à Rimini. « Ces sujets, dit Lanzi, avaient déjà été traités par Raphaël à Rome et par l'Agresti Forlì, et c'est en cherchant à les imiter que Madigliano s'est surpassé lui-même. » Ces travaux, que la mort ne lui permit pas d'achever furent terminés par l'Arrignon. E. B.—N.

Lanzi, *Storia*. — G. Casali, *Guida per la Città Forlì*. — *Guida di Rimini*.

**MODIO** (Giambattista), littérateur italien né à San-Severino, en Calabre, mort après 1500. Après avoir été reçu docteur, il pratiqua la médecine à Rome, où l'avait attiré le désir d'accroître ses connaissances. Il fut l'un des premiers à embrasser la règle de Saint-Philippe de Néri ; la développa avec talent dans des conférences publiques. On a de lui : *Il Convito, ovvero del peccato delle moglie, dove ragionando si conchiude che non puo la donna dishonesta far vergogna a l'huomo* ; Rome, 1554, in-8° ; l'édition de Milan (1558, in-8°) est augmentée d'une nouvelle de Cornazzano ; — *Il Tevere, ovve della natura di tutte le acque* ; Rome, 1555 in-8°. Modio a donné une édition estimée de poésies lyriques de Jacopone da Todi : *I Cantici, can alcuni Discorsi e la Vita*, etc. ; Rome, 1558, in-4°. P.

Zavaroni, *Biblioth. Calabrese*, p. 89.

**MODIUS** (François), philologue et juriste belge, né à Oudenbourg, près de Bruges en 1536, mort à Aire en Artois, en 1597. Il étudia le droit à Louvain et à Douai, et fut reçu docteur en 1573. Les troubles qui désolaient alors son pays l'engagèrent à se rendre en Allemagne où il passa une grande partie de sa vie. Il se trouvait à Bonn, en 1587, lorsque cette ville ayant été surprise, il fut dangereusement blessé et dépourvu de tout ce qu'il avait avec lui. Son retour dans sa patrie, il devint chanoine à Aire. Ses ouvrages ont pour titres : *Poemata variorum* ; Wurtzbourg, 1583, in-8° : ces poésies sont adressées à Erasme Neustetter, de Wurtzbourg, protecteur de Modius ; — *Novantiquæ Lectionis tribulæ in epistolas centum*, etc. ; Francofurt, 1584, in-8° ; réimprimé dans le tom. V du *Theaurus criticus* de Jean Gruter ; — *Octosticiorum ad singulas cleri romani figuras ; addito bello singulari de Ordinis ecclesiastici Origine, progressu, vestitu* ; Francofurt, 1585, in-4° ; — *Pandectæ triumphales, sive pomparum*



*orum ac solemnium apparatus, convi-*  
*um, spectaculorum quæ in inauguratione,*  
*nuptiis et funeribus imperatorum,*  
*um, principumque celebrata sunt, tom-*  
 1); Francfort, 1586, in-fol. : cette description,  
 de d'estampes gravées en bois par Jos. Am-  
 1), est rare, et n'est reproduite qu'en partie  
 s le tom. XI du *Thesaurus Antiquitatum*  
*carum de Gronovius*; — *Notæ sive Collec-*  
*æ in corpus, ut vocant, juris, hoc est in*  
*lectas ac Codicem Justinianum*; Franc-  
 1), 1586, in-fol.; dernière édit., avec les notes  
 enis Godefroy et celles de Simon van Leeu-  
 et d'autres jurisconsultes; Genève, 1756,  
 ol. in-fol.; — *Rerum Criminalium Praxis,*  
*tractatus ea de re nobilitorum jurecon-*  
*orum simul colligati*; Francfort, 1587,  
 ol. Modius a donné des éditions annotées de  
 latin, Élien et Modeste (Cologne, 1580, in-8°),  
 Quinte-Curce (Cologne, 1581, in-8°), de  
 in (Francfort, 1587, in-8°), de Tite Live  
 onfort, 1607, in-fol.), de Végèce et Frontin  
 on, 1585, in-4°; Leyde, 1607, in-4°). Foppens  
 tribue un ouvrage inédit, intitulé : *Collec-*  
*ta de Rebus potissimum Flandriæ*, que  
 conservait, dit-il, à la bibliothèque de Saint-  
 er; mais nous nous sommes assuré que ce  
 uscrit n'existe pas à la bibliothèque actuelle  
 cette ville. E. R.

schior Adam, *Vitzæ Germanorum Jureconsulto-*  
 — Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Baillet, *Juge-*  
*ts des Savans sur les principaux ouvrages des au-*  
 1). — J. Britz, *Code de l'ancien Droit belge*.

**MODOIN** ou **MAUTWIN**, évêque d'Autun,  
 t avant 843. Il avait été d'abord abbé de  
 t-Georges, à Lyon. C'est en 815 que nous  
 oyons pour la première fois paraître dans  
 listes de l'église d'Autun. Bientôt on le dé-  
 es comme un des prélats les plus considé-  
 es de tout l'empire. Louis le Débonnaire n'a  
 de plus fidèle partisan dans ses disgrâces.  
 et ensuite un des trois juges choisis par l'é-  
 ae Ebbon. Son crédit ne fut pas moindre au-  
 de Charles le Chauve. Quand Pepin eut été  
 sé de l'Aquitaine, Charles le Chauve par-  
 a ce royaume en trois gouvernements,  
 quels il assigna pour sièges Clermont, Li-  
 es, Angoulême. Le gouvernement de Cler-  
 t fut alors partagé entre l'évêque Modoin et  
 bert, comte d'Avallon. Plus tard, après la  
 sition d'Agobard, archevêque de Lyon, il  
 une grande part à l'administration de ce dio-  
 e, et la fermeté qu'il crut devoir employer à  
 ard des clercs lyonnais lui est vivement re-  
 chée par Florus. Le P. Rouvier compte, en  
 e, Modoin au nombre des abbés de Moutier-  
 St-Jean, au diocèse de Langres, et les auteurs  
*Gallia Christiana* ne le contredisent pas  
 ce point. Rien de plus fréquent au neuvième  
 e que les évêques-abbés. Cependant on ne  
 ivoie pas d'une manière suffisante l'identité  
 évêque d'Autun et de l'abbé de Moutier.  
 on a conservé un petit poème de Modoin.

Lorsque Théodulfe, évêque d'Orléans, était en  
 prison à Angers, il envoya des vers au puissant  
 Modoin, le suppliant d'intervenir en sa faveur.  
 Modoin lui répondit, et cette réponse, unique  
 monument de l'aptitude littéraire de Modoin,  
 a été insérée par le P. Sirmond dans le recueil  
 des œuvres de Théodulfe. B. H.

*Gallia Christ.*, t. IV, col. 369. — *Hist. Litter. de la*  
*France*, t. IV, p. 547.

**MOEBIUS** (*Auguste-Ferdinand*), astro-  
 nome allemand, né le 17 novembre 1790, à  
 Schulpforta. Après avoir étudié les mathéma-  
 tiques dans diverses universités de l'Allemagne,  
 il fut nommé, en 1816, professeur extraordinaire  
 d'astronomie à Leipzig; il dirigea dans les an-  
 nées suivantes la reconstruction de l'observa-  
 toire de cette ville, et fut nommé en 1844 pro-  
 fesseur ordinaire de mécanique et d'astronomie.  
 On a de lui : *De Computandis occultationibus*  
*fixarum per planetas*; Leipzig, 1815; — *Be-*  
*obachtungen auf der Sternwarte zu Leipzig*  
 (Observations faites à l'observatoire de Leip-  
 zig); Leipzig, 1827; — *Barycentrischer Calc-*  
*cul, ein neues Hülfsmittel zur analytischen*  
*Behandlung der Geometrie* (Le Calcul bary-  
 centrique; nouveau moyen de traiter la géomé-  
 trie analytiquement); Leipzig, 1827; —  
*Lehrbuch der Statik* (Manuel de Statique);  
 Leipzig, 1837; — *Elemente der Mechanik des*  
*Himmels* (Éléments de Mécanique céleste);  
 Leipzig, 1843; — *Hauptsätze der Astronomie*  
 (Principes d'astronomie); Leipzig, 1853; c'est  
 la quatrième édition; — des articles dans le  
*Journal de Mathématiques de Crelle*; — des  
 mémoires dans le *Recueil de l'Académie des*  
*Sciences de Leipzig*. O.

*Conversations-Lexikon*.

**MOEHLER** (*Jean-Adam*), célèbre théologien  
 catholique allemand, né le 6 mai 1796, à Igers-  
 heim près de Mergentheim, mort à Munich, le  
 12 avril 1838. Après avoir enseigné la théologie  
 à Tubingue il fut, depuis 1835, professeur à l'u-  
 niversité de Munich. Ses principaux écrits sont :  
*Die Einheit in der Kirche oder das Princip*  
*des Katholicismus* (L'Unité dans l'Église, ou  
 le principe du catholicisme); Tubingue, 1825,  
 in-8°; traduit en français, par Ph. Bernard; —  
*Athanasius der Grosse und die Kirche sei-*  
*ner Zeit im Kampfe mit dem Arianismus*  
 (Athanasie le Grand et l'Église de son temps en  
 lutte avec l'arianisme); Mayence, 1827 et 1844,  
 in-8°; traduit en français; Paris, 1841, 3 vol.  
 in-8°; — *Symbolik*; Mayence, 1832, in-8°, sou-  
 vent réimprimé; l'auteur est au sujet de cet ou-  
 vrage une violente polémique avec M. Bauer;  
 traduite en français, Besançon, 1836, 2 vol. in-8°;  
 — *Neue Untersuchungen der Lehrgegensätze*  
*zwischen den Katholiken und Protestanten*  
 (Nouvelles Recherches sur les différences de  
 doctrine entre les catholiques et les protestants);  
 Mayence, 1834 et 1835, in-8°; traduit en fran-  
 çais, Besançon, 1840, in-8°; — *Patrologie oder*

*christliche Literaturgeschichte* (Patrologie, ou histoire littéraire des chrétiens); Ratisbonne, 1839, 2 vol.; traduit en français, par Cohen, Paris, 1842, 2 vol. in-8°; — *Nachgelassene Schriften* (Œuvres posthumes); Ratisbonne, 1839-1840, publiées par les soins de Döllinger. O.

Beda Weber, *Charakterbilder*; Francfort, 1853. — *Konversations-Lexikon der Gegenwart*.

**MOEHSN** (*Jean-Charles-Guillaume*), savant médecin et numismate allemand, né à Berlin, le 9 mai 1722, mort dans cette ville, le 21 septembre 1795. Reçu docteur à vingt ans à Halle, il devint médecin du roi de Prusse depuis 1778; il fut élu en 1787 membre de l'Académie royale de Berlin, à laquelle il légua sa curieuse collection de bractéates. Il rassembla une belle bibliothèque, un musée d'objets d'arts et de curiosités, et publia : *De manuscriptis medicis quæ inter codices bibliothecæ regis Berolinensis conservantur*; Berlin, 1746-1747, 2 parties, in-4°; — *Versuch einer historischen Nachricht von der künstlichen Gold und Silberarbeit in den ältesten Zeiten* (Essai d'une notice historique sur l'art de travailler l'or et l'argent dans les temps les plus anciens); Berlin, 1757; — *De medicis equestri dignitate ornatis*; — *Verzeichniss einer Sammlung von Bildnissen grössten Theils berühmter Aertzte* (Catalogue d'une collection de portraits représentant la plupart des médecins célèbres); Berlin, 1771, in-8°, avec beaucoup de vignettes de Rode; — *Beschreibung einer Berliner Medaillensammlung, die vorzüglich aus Gedächtnismünzen berühmter Aertzte besteht* (Description d'une collection de médailles conservée à Berlin et se composant surtout de médailles frappées en l'honneur de médecins célèbres); Berlin et Leipzig, 1773, in-4°; on y trouve aussi des détails sur diverses médailles frappées à l'occasion de grandes épidémies ou d'événements physiques mémorables, ainsi que sur les médailles magiques; enfin l'auteur y a inséré plusieurs mémoires sur l'histoire de la médecine; — *Geschichte der Wissenschaften in der Mark Brandenburg* (Histoire des sciences dans la Marche de Brandebourg); Berlin, 1781, in-4°: ouvrage très-intéressant; — *Beytrage zur Geschichte der Wissenschaft in der Mark Brandenburg* (Documents pour servir à l'histoire de la science dans la marche de Brandebourg); Berlin, 1783; ce livre contient, entre autres, une *Biographie de Léonard Thurneisen* et un aperçu sur la chirurgie au quinzième siècle; — *Ueber die Brandenburgische Geschichte des Mittelalters und deren Erläuterung durch Münzen* (L'Histoire de la Marche de Brandebourg au moyen âge, expliquée par les monnaies), dans les *Mémoires* de l'Académie des Sciences de Berlin, année 1792. O.

Melcroto, *Éloge de Moehsen* (dans les *Mémoires* de l'Académie des Sciences de Berlin, année 1796). — *Formey, Medicinische Ephemeriden*, t. I. — Hirschling,

*Histor. liter. Handbuch*. — Renaudin, *Les Médecins numismates*.

**MOELLENDORF** (*Richard-Joachim-Henri* comte DE), général-feld-maréchal prussien, en 1725, dans une terre de la marche de Havelberg, mort à Havelberg, le 28 janvier 1740. Reçu en 1740 parmi les pages de Frédéric Grand, il suivit ce prince dans la première guerre de Silésie, et fut placé, trois ans après, comme porte-drapeau dans la garde. Ayant en 1744, défendu un convoi de vivres contre des forces très-supérieures, il fut nommé aide-camp du roi. Sa conduite brillante dans les principales actions de la seconde guerre de Silésie lui valut d'être appelé, en 1760, au commandement d'un régiment de la garde. Il se distingua aux batailles de Liegnitz et de Torgau, et fut promu, en 1762, au grade de général-major. Dans la guerre de la succession de Bavière, il commanda, comme lieutenant général, un corps de l'armée du prince Henri, qui opéra en Silésie et en Bohême; à la suite d'une expédition, dirigée avec succès, dans l'hiver de 1779, du côté de Bautzen, il obtint la décoration de l'Aigle rouge. Nommé gouverneur de Berlin en 1783, il signala son administration par des améliorations appliquées au sort du soldat. Après avoir longtemps vécu dans l'intimité de Frédéric le Grand, il fut promu en 1787, par Frédéric-Guillaume II, au grade de général d'infanterie. Chargé en 1793 de commander les troupes qui devaient exécuter le démembrement de la Pologne, il eut les plus grands ménagements pour les habitants de ces malheureux pays; fait feld-maréchal à son tour, il fut nommé peu de temps après gouverneur de la Prusse méridionale, qui comprenait les pays conquis nouvellement. Quoique opposé à la guerre avec la France, il prit en 1795 le commandement de l'armée prussienne du Rhin, attaqué par Hoche à Kaiserslautern, il repoussa les Français et les poursuivit jusque sur la Sarre. Toujours porté vers la paix, pour le maintien du tranquillité de ses richesses, acquises par son poste élevé, il dissuada son gouvernement de s'opposer à l'envahissement de la Hollande, et il fut, en 1795, un des principaux négociateurs du traité de Bâle. Il prit part à la campagne de 1806 contre Napoléon, mais seulement comme conseil du roi et sans exercer aucun commandement. Blessé à la bataille d'Auerstedt, il fut transporté à Erfurt. A la prise de cette ville par les Français, il fut traité avec les plus grands égards par ordre de Napoléon, qui, après lui avoir rendu la liberté sur parole, lui donna le grand cordon de la Légion d'Honneur. Il retourna à Havelberg, où il avait depuis plusieurs années un canonicat. « Le maréchal Moellendorf dit Mirabeau, dans sa *Correspondance secrète*, est loyal, simple, ferme, vertueux, et en première ligne de talents militaires. » O.

*Biographie nouvelle des Contemporains*.

**MOELLER (Jean)**, en latin *Mollerus*, savant géographe et bibliographe danois, né à Flensburg, le 27 février 1661, mort dans cette ville, le 20 octobre 1725. Après avoir étudié à Kiel et à Leipzig la théologie, la philosophie et l'histoire, il fut précepteur à Hambourg et à Copenhague. Il profita de son séjour dans ces deux villes pour fréquenter assidûment les bibliothèques, et il y prit de nombreuses notes sur l'histoire littéraire de son pays. Professeur au collège de sa ville natale depuis 1685, il en devint en 1701 recteur, emploi qu'il garda jusqu'à sa mort. Travailleur infatigable, doué d'une mémoire prodigieuse, il connaissait parfaitement l'histoire littéraire. On a de lui : *Cimbriæ Literatæ Prodomus*; Sleswig, 1687, in-4°; — *Isagoge ad historiam Chersonesi Cimbricæ, chorographicam, naturalem, antiquariam, civilem, genealogicam, ecclesiasticam et literariam, tam vetustiore quam modernam*; Hambourg, 1691-1692, 4 parties, in-8°; — *Homonymosopia historico-philologico-critica, sive schediasma de scriptoribus homonymis*; Hambourg, 1697, in-8°; — *Bibliotheca septentrionalis eruditi*; Hambourg, 1699, 2 vol. in-8°; c'est une édition augmentée et annotée du *De Scriptis Danorum* de Bartholin et de la *Suecia Literata* de Scheffer; — *Diatriba Helmodi historico Slavorum*; Lubeck, 1702, in-4°, réimprimée en tête de l'édition du *Chronicon* de Helmod, donnée en 1702; — *Kurzer Entwurf der Historie der Flensburgerischen Stadtschule* (Esquisse succincte de l'histoire de l'école de Flensburg); Flensburg, 1717, in-4°; — *De Magnatibus quibusdam familiarum Cimbricarum qui non doctrinâ solum sed scriptis etiam inclaruerunt*; ibid., 1725, in-4°; — *Cimbria Literata, sive historia scriptorum ducatus utriusque Slesviciensis et Holsatici*; Copenhague, 1744, 3 vol. in-fol.; excellent ouvrage, fruit de quarante ans de recherches, renferme dans les deux premiers volumes les biographies de deux mille quatre cents auteurs originaux du Slesvig-Holstein et celles de neuf cent soixante-six savants et littérateurs, qui, sans être nés dans ce pays, l'ont habité longtemps; le troisième volume contient des vies très-détaillées des auteurs les plus remarquables appartenant à ces deux catégories; — *Epistola adversus J. Fr. Reimanni calumnias, dans les Relationes de Libris recentioribus germanicæ* de Leipzig, année 1709; — divers manuscrits.

O.

Bernhard et Olaf Henri Møller, *De Vita et Scriptis Mølleri*. — *Historia, Bibliothecæ Fabricianæ*, Pars V, p. 471. — Møller, *Cimbria Literata*, t. I, p. 428. — Jordt, *Itica Mølleri versibus heroicis conscripta* (dans la *Dänische Bibliothek*, t. VII, p. 593 646).

**MOENCH**, dit **MUNICH** (*Charles - Victoire-Frédéric*), peintre français, né à Paris, le 10 avril 1784. Élève de Girodet, il alla en Italie compléter l'étude de la peinture. A son retour à Paris, il seconda son père, décorateur de la

couronne, et lui succéda depuis comme peintre décorateur. Ses principaux travaux sont : une partie de la grande galerie du Louvre; la galerie de Fontainebleau; plusieurs restaurations au château de Versailles, entre autres la chapelle; la salle des maréchaux aux Tuileries, et la restauration complète de l'ancienne salle des gardes à Fontainebleau. Comme peintre, il a exposé un assez grand nombre de tableaux : *Borée enlevant Orythie* (1817), qui lui valut une médaille de deuxième classe; *Diane au bain* et *Childéric et Basine* (1822); *Sainte Famille* (1841); *Le Christ enlevé du tombeau par les anges*, exécuté en 1842 pour l'église d'Argenteuil, près Paris; *Martyre de saint Sébastien* (1843); *Vue de la Porta-Pinciana, à Rome* (1844); *La Femme du roi Candaule* (1846); *L'Attente et Le Retour* (1847); *Thésée vainqueur du Minotaure* (1849); deux *Vues du Tréport* (1850); *Suzanne surprise au bain par les Vieillards* (1857); *Ronde d'Amours* (1859).

G. DE F.

*Annuaire statist. des Artistes. — Livres des Salons.*

**MOENS DE LA CROIX** (*Basile*), gentilhomme flamand, né à Moscou, à la fin du dix-septième siècle, décapité à Saint-Petersbourg, le 16 novembre 1724. Il était chambellan de Catherine Ire et, selon toute apparence, son amant. Quand Pierre Ier s'en aperçut, contenant avec peine sa fureur d'être joué par une femme qu'il venait d'élever jusqu'à lui des derniers rangs de la société, il fit arrêter et promptement condamner à mort le beau chambellan sous prévention d'exaction. « Il porta jusque sur l'échafaud, rapporte un auteur anonyme, qui semble avoir été bien renseigné, les grâces qu'il avoit mises à toutes les actions de sa vie. Il eut la présence d'esprit de demander un entretien secret avec le ministre luthérien qui l'exhortoit pour lui remettre une montre d'or, au fond de laquelle étoit en émail le portrait de Catherine. Il prévint à l'oreille son exécuteur, que dans la doublure de ses habits il trouveroit le portrait de sa maîtresse enrichi de diamants, et il le lui donna, sous la condition d'en brûler la peinture. Un troisième portrait de Catherine étoit dans une tabatière d'or, et il l'avoit déjà remise adroitement à un homme affidé, tandis qu'on le transportoit de sa maison à la prison de la Forteresse. Après avoir si prudemment éloigné tous les moyens de la conviction de son amante, il présenta sa tête en homme qui ne regrettoit pas la vie, après avoir lassé la fortune (1). » La sœur de Moens, dame d'honneur de l'impératrice, mariée au général Balk, partagea avec son frère la colère du tzar : elle reçut le knout et fut ensuite exilée en Sibérie; Catherine l'en fit revenir dès que Pierre Ier eut, bientôt après, fermé les yeux; mais il est à remarquer que la fille de cette M<sup>me</sup> Balk, Nathalie Lapoukhin, subit, vingt ans plus tard,

(1) *Anecdotes secrètes de la cour du czar Pierre le Grand*; Londres, 1780, p. 115.

le même supplice par ordre de l'impératrice Élisabeth, jalouse de sa beauté. PEE A. G—N.

Golikof, *Les hauts faits de Pierre le Grand*, IX, 163. — *Dict. hist. de Bantich-Kamenski*, — Busching, *Magazin für die neue Historie und Geographie*, XI, 492; XXII, 497. — *Mémoires du comte de Bassewitz*, — G.-A. von Halem, *Leben Peters des Grossen*. — *Mémoires du règne de Catherine* (par Rousset); Amsterdam, 1728. — Voltaire, *Hist. de Pierre le Grand*, II, ch. 17. — Levesque, *Hist. de Russie*.

\* **MÆRIKE** (*Édouard*), poète allemand, né à Ludwigsbourg, le 8 septembre 1804. En 1822, il entra dans la maison religieuse de Tubingue, où il s'occupa bien plus de Goëthe et des poètes lyriques que de théologie. Ce fut là qu'il composa *Der letzte Koenig von Cætid* (Le dernier Roi d'Œplid), qu'il intercala plus tard dans *Malter Nollen*. Après avoir servi plusieurs pasteurs du pays en qualité de vicaire, il devint en 1834 ministre à Clever-Sulzbach, près Weinsberg. Aujourd'hui il est professeur au collège de la Reine Catherine à Stuttgart. On a de lui : *Malter Nollen* (Le Peintre Nollen); Stuttgart, 1832; — Un recueil de poésies; *ibid.*, 1838; et 1848; — *Iris*; *ibid.*, 1839, série de nouvelles et de contes, présentés pour la plupart sous une forme dramatique; — la charmante *Idylle du Lac de Constance*; *ibid.*, 1846; — *Die Regenbrueder*, opéra mis en musique par Lachner. Mœrike est un des poètes les plus distingués de la nouvelle école de Souabe. H. W—s.

*Conversations Lexicon.*

**MÆRIKHOFER** (*Jean-Melchior*), graveur suisse, né en 1706, à Frauenfeld, en Thurgovie, mort en 1761, à Berne. Grâce aux conseils de Hedlingler, il devint un artiste de talent, et fut employé à graver les poinçons de la monnaie de Berne. Parmi les médailles qu'il a données, on remarque celles des rois *Georges II* et *Frédéric II*, de *Haller* et de *Voltaire*.

Son neveu et son élève, *Jean-Gaspard Mœrikhofér*, né en 1733, à Frauenfeld, lui succéda dans l'emploi de graveur de la monnaie de Berne. En 1759 il fit un voyage à Paris. Ses principales médailles sont celles de *l'impératrice Catherine II*, du roi *Stanistas*, et du comte de *Coylus*. K.

*Nagler, Neues allgem. Künstler-Lexicon.*

**MÆRIS** ou **MYRIS** (Μαίρις ou Μύρις), roi d'Égypte qui, suivant Hérodote, vivait neuf cents ans environ avant son voyage dans ce pays, voyage qui eut lieu vers 450 avant J.-C. Sur ce témoignage peu précis on peut placer le règne de Mœris vers 1400 avant J.-C. Au rapport de Diodore de Sicile, Mœris vivait douze générations après Uchorée, fondateur de Memphis. Il éleva le portique septentrional du temple d'Hephestos à Memphis, et fit creuser le lac qui porte son nom. Il joignit ce lac au Nil par un canal, de manière à recevoir le trop plein du fleuve dans les temps des hautes crues. Dans ce lac il fit bâtir deux pyramides surmontées chacune d'une statue en pierre assise sur un trône. Les deux statues représentaient Mœris et sa

femme. Les revenus considérables de la pêche étaient assignés à la reine pour ses dépenses de toilette. Anticlides, cité par Diogène Laerce, prétend que Mœris découvrit les éléments de géométrie. Telles sont principalement, d'après Hérodote, c'est-à-dire d'après la source grecque la plus authentique, les vagues notions historiques qui se rattachent au nom de Mœris. L'étude de monuments égyptiens a permis aux historiens modernes de substituer aux indications d'Hérodote un récit plus développé qui a été ainsi résumé par M. Champollion-Figeac. « Touthmosis (*l'engendré de Thôth*), surnommé Mœris (*Mai-ri* qui aime Phré, le dieu soleil) était fils de la reine Amensé. Il succéda à sa mère vers 173 Son règne dura douze ans et neuf mois. Il a peu de souverains égyptiens dont il reste autant de monuments, dont l'antiquité ait autant exalté la gloire et proclamé le renom. Tous ces souvenirs, tous ces travaux du règne de Mœris sont empreints d'un caractère particulier : tous les monuments de sa piété sont élevés à des dieux exaltés; toutes ses grandes actions sont des faits d'administration civile : l'Égypte et la Nubie sont encore couvertes de magnifiques ruines provenant des belles constructions élevées durant le règne de Mœris. Ce prince donna d'abandonner ses soins à faire terminer les ouvrages publics commencés sous le règne de sa mère. Il construisit ensuite la plupart des édifices sacrés qu'il s'élevèrent en Égypte et en Nubie après l'expulsion des pasteurs, effaçant ainsi avec une pieuse persévérance les traces de l'invasion des barbares. » Parmi les monuments de son règne on cite le temple du dieu Chnouphis à Esné, le temple du dieu Hat-Hat à Edfon; plusieurs temples à Thèbes. L'obélisque de Saint-Jean-de-Latran à Rome, l'obélisque d'Alexandrie et celle de Constantinople, sont aussi au nombre des monuments du règne de Mœris. « Une statue colossale de Mœris, en granit noir, à taches blanches, est au musée de Turin. Plusieurs stèles de la musée égyptien de Paris rappellent des actions de ses époques du règne de ce grand roi; et son nom royal est le plus fréquent de tous sur les bijoux et les amulettes. » Mœris mourut l'an 1723 avant J.-C. Y.

Hérodote, II, 13, 101, 149. — Diodore de Sicile, I, 52. Plin., *Hist. Nat.*, V, 9; XXXVI, 13. — Strabon, XV, p. 789, 809, 810. — Diogène Laerce, VIII, 41, avec les notes de Ménage. — Platon, *Phædrus*, p. 274. — Busching, *Ägyptens stelle in der Weltgeschichte*, vol. II, p. 198, c. — Champollion-Figeac, *Égypte dans l'Univers pittoresque*.

**MÆRIS Atticista**, Mœris l'Atticiste, le géographe grec d'une époque incertaine. Quelques manuscrits lui donnent le nom de *Eumæris* ou *Eumærides*, ce qui paraît une faute de copiste. On ne sait rien de son histoire personnelle, et n'est cité que par Photius. On suppose qu'il vivait vers la fin du second siècle après J.-C. On nous reste de lui un petit ouvrage intitulé *Μαίριδος Ἀττικιστοῦ λέξεις Ἀττικῶν καὶ Ἑλληνῶν*

κατὰ στοιχείων (*Vocabulaire alphabétique de mots attiques et helléniques par Mæris l'Atticiste*). Tous les manuscrits ne s'accordent pas sur le titre, et Photius pense que Ἀττικιστής est le titre même de l'ouvrage. C'est un recueil de mots et d'expressions attiques expliqués par des mots des autres dialectes et particulièrement du grec commun. Le petit vocabulaire de Mæris a subi des interpolations, et s'est grossi de mots empruntés à d'autres lexicographes, tels que Phrynicus et Timée. Il fut publié pour la première fois par Hudson; Oxford, 1712, in-8°. Une meilleure édition parut par les soins de Pierson (*Lexicon Atticum, cum J. Hudsonis, Sancti-Bergleri, Claud. Sallierii, Schlægeri alior. notis secundum ord. man. rest. emend. animadv. illust.*); Leyde, 1759, in-8°; réimprimée avec des additions par Koch, Leipzig, 1830-1831; 2 tom. in-8°; et par Jacobitz, 1831-1832, 2 tom. in-8°.

Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. VI, p. 171, édit. de Harles. — Pierson, *préf.* de son édition.

**MÆRKS** (*Jacob-Henri*), littérateur suédois, né à Stockholm, en 1714, mort en 1763. Il exerça le ministère évangélique à Bro et à Lossa, et fut élu en 1748 membre de l'Académie des Sciences de Stockholm. On a de lui : *Adalric et Gothilde*; Stockholm, 1742-1743, 2 vol. in-4°; c'est le premier roman original publié en suédois; comme tous les autres ouvrages de Mærks, il est écrit avec pureté et élégance; — *Thecla, roman moral*; *ibid.*, 1748-1758, 3 vol.; — *Portrait du vrai héros*, discours couronné en 1755 par l'Académie des Belles-Lettres de Stockholm; — *L'Union*, poème en suédois; — plusieurs *Éloges* d'académiciens.

O.

*Berliner Archiv der Zeit*, année 1799, p. 503. — *Biographisk-Lexikon*.

**MÆRO** (Μαρώ) ou MYRO (Μυρώ), poëtesse byzantine, femme d'Andronaïque le *Philologue* et mère du grammairien et poète tragique Homère, vivait vers 300 avant J.-C. Elle composa des poèmes épiques, élégiaques et lyriques. Athénée cite un passage d'un de ses poèmes intitulé *Μυροσύνη*, et Eustathe mentionne un *Hymne à Poseidon* par une Myro qui doit être la même que Mæro (appelée Myro dans Suidas). Une de ses épigrammes est contenue dans l'*Anthologie* (IV, 1). D'autres *fragments* sont donnés dans ses *Analecta* de Brunck, vol. I.

Y.

Suidas, au mot Μυρώ, avec la note de Kuster. — Fabricius, *Bibliot. Græca*, vol. II, p. 131, etc. — Grödeck, *Initia Hist. Græcæ Lit.*, II, p. 4.

**MOESER** (*Justus*), célèbre homme d'État, historien, publiciste et littérateur allemand, né à Osnabrück, le 14 décembre 1720, mort le 8 janvier 1794. Fils du directeur de la chancellerie et président du consistoire, Mæser entra au barreau de sa ville natale. Ses profondes connaissances en jurisprudence et son caractère ferme et indépendant lui valurent d'être nommé en 1747 *Advocatus patriæ*, emploi auquel il joi-

gnit peu de temps après celui de syndic de l'ordre équestre. Après avoir, pendant la guerre de Sept Ans, préservé son pays d'une grande partie des contributions dont furent écrasées les contrées voisines, il fut envoyé à Londres pour y négocier le mode des livraisons que l'évêché d'Osnabrück s'était engagé à faire à l'armée anglaise. Lorsqu'en 1761 le second fils du roi d'Angleterre, alors âgé de sept mois, fut désigné évêque d'Osnabrück, Mæser devint de fait le principal directeur de l'administration. Très-habile dans le manement des affaires et en même temps d'une probité à toute épreuve, il sut, pendant les vingt ans qu'il resta à la tête du gouvernement, concilier parfaitement les intérêts du souverain avec ceux de ses concitoyens. Nommé en 1783 conseiller intime de justice, il continua jusqu'à sa mort à travailler au progrès matériel et moral de son pays, qui lui en manifesta à plusieurs reprises sa profonde reconnaissance. Familier avec les principaux écrivains grecs, romains, français, anglais et italiens, il a laissé plusieurs ouvrages, qui, rédigés d'un style énergique et concis, contiennent un trésor d'observations profondes ou piquantes sur la nature humaine. On a de lui : *Osnabrückische Geschichte* (Histoire d'Osnabrück); Osnabrück, 1768; Berlin, 1780 et 1820, 2 vol. in-8°; le troisième volume de ce remarquable ouvrage, modèle d'une histoire locale, a été publié d'après les manuscrits de l'auteur; Berlin, 1824; — *Patriotische Phantasien*; Berlin, 1775, 1778 et 1804, 3 vol. in-8°; un volume supplémentaire parut en 1786; ce recueil des principaux articles insérés par Mæser dans les *Intelligenzblätter*, qu'il rédigea de 1766 à 1782, contient un grand nombre de morceaux où les idées morales les plus saines sont présentées sous une forme neuve et spirituelle; — *Vermischte Schriften* (Mélanges); Berlin, 1797-1798, 2 vol. in-8°; avec une *Vie* de l'auteur par Fr. Nicolai. Cet ouvrage renferme entre autres : 1° *Harlekin oder Vertheidigung des Grottesk-Komischen* (Arlequin, ou défense du comique grotesque) : cet opuscule, dirigé contre l'école de Gottsched, avait déjà paru à Hambourg, 1761, et à Brème, 1777, in-8°; (*voy.* FLOEGL, *Geschichte des grotesk-komischen et Geschichte der komischen Literatur*, t. I, ainsi que Lessing, *Hamburgische Dramaturgie*, n° 18); 2° *Schreiben an den Herrn Vicar in Savoyen* (Lettre au Vicaire savoyard), imprimé d'abord à Brème, 1765 et 1777; Mæser y développe la thèse que la religion naturelle ne saurait convenir au peuple; 3° *Ueber die deutsche Sprache und Literatur* (sur la Langue et la Littérature allemande) : écrit en réponse à la fameuse lettre de Frédéric le Grand sur le même sujet; 4° la *Correspondance* de Mæser avec Fr. Nicolai, Gleim, Abbt, etc.; 5° des extraits de deux recueils périodiques, imitations du *Spectateur* d'Addison et que Mæser fit paraître à Hanovre, de 1747 à 1750; — Les *Œuvres com-*

plètes de Mœser ont été publiées à Berlin, 1842-1843, 10 vol. in-8°, par les soins d'Abeken. O.

Schlichtegroll, *Nekrolog* (année 1794). — Jordens, *Lexikon*. — Meusel, *Lexikon*.

**MOËT** (*Jean-Pierre*), littérateur français, né à Paris, en 1721, mort à Versailles, le 31 août 1806. Il se piquait d'être encyclopédiste, et en effet il possédait une grande variété de connaissances. Son savoir ne le mit pas à l'abri de la croyance aux sciences occultes, et il fut un adepte dévoué de l'illuminisme. Il était bon numismate, et laissa un riche médaillier. Sa longue vie n'offre aucun fait curieux sur l'histoire; elle s'écoula paisiblement dans l'étude. On a de Moët : *La Félicité mise à la portée de tous les hommes*; (Paris), 1742, in-12; — *L'Anthropophile, ou le secret et les mystères de l'ordre de la Félicité dévoilés, pour le bonheur de tout l'univers*; *Aréopolis* (Paris), 1746, in-12; — *Code de Cythère, ou lit de justice d'amour*; 1746, in-12; — *Lucina sine concubitu, ou Lucine affranchie des lois du concours*, lettre adressée à la Société royale de Londres, « dans laquelle on prouve, par une évidence incontestable, tirée de la raison et de la pratique, qu'une femme peut concevoir et accoucher sans avoir de commerce avec un homme; » trad. de John Hill; Londres, 1750, in-8°. Hill avait publié cet ouvrage sous le pseudonyme d'*Abraham Johnson*. C'est une satire dirigée à la fois contre la Société royale de Londres et contre la théorie de la génération de Buffon. Richard Roë en publia une espèce de parodie, trad. en français par Decombes, et intitulée : *Concubitus sine Lucina, ou le plaisir sans peine*; 1750; le même ouvrage a été trad. par Sainte-Colombe, sous le titre de : *La Femme comme on n'en connaît point, ou primauté de la femme sur l'homme*; Londres, 1786 et 1810, in-12; — *Conversation de la marquise D\*\*\* avec sa nièce nouvellement arrivée de province, ouvrage posthume de Mme L\*\*\**; Amsterdam (Strasbourg), 1753, in-8°; — *Traité de la Culture des Renoncules, des aillelles, des auricules, des tulipes, et des jacinthes*; Paris, 1754, 2 vol. in-12 : ouvrage recherché, quoique compilé; — *Œuvres de Swedenborg*, trad. et publiées par un ami de la vérité; Paris et Bruxelles, 1819-1824, 12 vol. in-8° : ouvrage posthume. Moët s'était refusé, dit-on, aux propositions de Gustave III, qui lui avait offert 30,000 fr. de cette traduction pour que son ouvrage fût publié en Suède. Cette traduction des *Œuvres* de Swedenborg, plus fidèle et plus conforme à l'original latin que celles qui avaient paru jusque alors de tous les ouvrages de ce théosophe suédois, devait former environ quarante volumes; mais il n'en a paru que douze; — traduction du *Spectateur, ou Socrate moderne*, d'Addison, de Steele et autres, 1755; — plusieurs dissertations dans les premiers volumes du *Journal étranger*; — la publication des quatre derniers volumes du *Moreri espa-*

*gnol*. — Moët a publié comme éditeur : *Histoire d'Érna* (ou de l'âme), par de Bissy; 1752; — *Faramond*, roman abrégé de La Calprenède, par le marquis de Surgères (Alexandre-Nicolas de La Rochefoucauld); 1753, 4 vol. in-12; — *Aloysia, ou Elegantiæ latini sermonis* (Aloysiæ Sigææ Toletanæ Satiræ satodiæ de arcanis Amoris et Veneris) de Nicolas Chorier, nouvelle édition, augmentée et corrigée (avec N. Corbie), *Amsterdam* (Paris), 1757, 2 part., in-8° : très-rare et cher.

L—Z—E.

*Bibliothèque raisonnée des Ouvrages des Savants de l'Europe*, t. XXXVI, p. 153. — Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Quérard, *La France Littéraire*. — *Biographie agronomique*.

**MOËT** (*Jean-Remi*), industriel français, né à Épernay, en 1758, mort au château de Romont, le 29 août 1841. Fils d'un honorable négociant (1), il fit ses études à Metz, chez les jésuites et voyagea quelque temps à l'étranger. Il comprit que sa patrie pouvait rendre le monde entier tributaire de ses vins mousseux. Il revint alors à Épernay, s'y maria avantageusement, et n'eut plus qu'une seule préoccupation, celle de perfectionner les produits vineux de la Champagne. Un grand nombre de médailles d'honneur, conquises dans les expositions les plus considérables; les abondantes recettes que le gouvernement perçut en douanes sur les vins de Champagne, prouvèrent que Moët venait de découvrir un sillon inconnu. Ses concitoyens le comprirent ainsi lorsqu'ils l'appelèrent en 1802 au sein de leur conseil municipal. Il fut ensuite nommé maire de sa ville natale. Moët consacra la plus grande partie de ses bénéfices à créer un établissement sans rival et qui reçut les visites de plusieurs têtes couronnées. De 1815 à 1825, rentré dans la vie privée, il ne s'occupa que de perfectionner ses produits et d'assurer à son pays une supériorité incontestable, qui souvent, dans les questions ardues de la diplomatie, fut d'un certain poids en faveur de la France. « Le vin de Champagne fut souvent un excellent diplomate », a dit avec raison un de nos hommes d'État. Vers 1832 Moët, dont l'active administration avait su doter à bon marché sa ville natale d'utiles établissements publics, se retira dans son beau château de Romont, où il termina tranquillement ses jours.

A. C.

*Renseignements particuliers.*

**MOËZZ-CHÉRIF ED DAULAH** (*Abou-Te mym al*), prince de Tunis et Tripoli, né en 1005, à Méhadia, mort dans cette ville, en 1061. Fils de Badis, il succéda, en mai 1016, à son père, tué au siège de Madjida. Après avoir ordonné, en 1018, un terrible carnage parmi les Alides ou Chyites, il secoua le joug des Fatimites d'Égypte, et se mit sous la protection de Abbassides de Bagdad. En 1038, il tenta vaine

(1) La famille Moët est une des plus anciennes de la Champagne. Selon quelques généalogistes, elle fut abolie par Charles VII, lors de son couronnement à Reims (17 juillet 1429).

ment de s'emparer de la Sicile. En 1052 il fut non-seulement battu par ses anciens adversaires, les Hammadites, mais poursuivi jusque dans la capitale par les tribus arabes des Zababs et des Riabs. Ce prince était poète, et encouragea les lettres. Parmi les hommes qui ornèrent sa cour, on cite Ibn-Rachîd, historien et poète. Ch. R.

Nowairi, *Hist. des Khalifes*. — Ibn-Taghriberdi. — Ibn-Khaldoun, *Hist. des Berbères de l'Afrique septentrionale*.

**MOËZZ ED DYN DJIHANDER-CHÂH**, empereur de l'Inde, de la dynastie des Grands-Mogols, né à Delhi, vers 1680, mort dans cette ville, le 10 janvier 1714. Fils de l'empereur Bahadour-Châh, il s'était distingué notamment contre les Béloutchis. Associé au trône par son père, il lui succéda en 1712, et triompha successivement de ses trois frères. Épris des charmes l'une bayadère, appelée Nourdjihan, il oublia tout pour elle, et lui remit les rênes du gouvernement ainsi qu'aux parents de celle-ci. Dérôné et battu par Mohammed Férak Syr, son neveu, qui se proclama empereur, il fut décapité, Delhi. Ch. R.

Mir-Ghulam Houcén, *Mémoires de son temps*. — Général, *Mémoires sur l'Indoustan*.

**MOËZZ LEDIN ALLAH** (*Abou - Temym Moad al*), khalife fatimide de l'Égypte, de la Syrie et de l'Afrique septentrionale, né en 931, à l'éhadin, mort au Caire, en novembre 976. Fils de Mansour Billah, il succéda à son père, le 19 mars 952. Après avoir ravagé en 955 les côtes d'Espagne, et brûlé la flotte des Ommaïades dans le port d'Almería, il soumit en 958 toute l'Afrique occidentale, jusqu'à l'océan Atlantique. Son général Aboul Haçan Djadhar, auteur de cette conquête, soumit encore, en 963, l'île de Sicile, où il changea le nom de Taormina en celui de Toezziab. En juillet 969 Djadhar entra en Égypte, et y prit peu après la ville de Misr, après de laquelle il fonda *El Kahira* (1) (Le Caire). Il soumit encore la Syrie et la Palestine, et repoussa les Grecs, qui s'étaient avancés jusqu'à Antioche. En revenant en Égypte, il alla en pièces les Carmathes (971). Après avoir fondu tout son argent et son or en lingots, Moëzz laissa le gouvernement de l'Afrique septentrionale à Yousouf Balkin, fondateur des Aïrîdes, et établit sa résidence au Caire (973).

Il changea la place de la couleur noire des Abbassides, et adopta pour les étendards la couleur blanche. Il fonda au Caire la mosquée célèbre appelée *Gameh-el-Azhar* (la Mosquée fleurie), appelée aujourd'hui encore la Grande-Mosquée, et à côté d'elle une riche bibliothèque, avec une académie modèle, où furent enseignées toutes les branches des lettres, de la théologie et des sciences. Il fit encore creuser un canal qui atteignit le Nil. Pour se dégager entièrement des Abbassides, il institua cinq à six grandes pompes annuelles avec processions, parmi lesquelles

on remarque celles des deux Baïram et celle du Ramadhan. Il fit également de vastes constructions à Alep, à La Mecque et à Médine, et surtout en Sicile, où les belles mosquées, devenues plus tard des églises, les fontaines, les palais, excitent encore l'admiration. Poète lui-même, il encouragea les belles-lettres, quoiqu'il fût en même temps adonné à l'astrologie. Un de ses compagnons de guerre était l'Espagnol Ebn Hany, qui fit un panégyrique poétique sur Moëzz; mais ayant été moins récompensé qu'il ne l'avait espéré, il changea ce panégyrique en une violente satire. Ch. R.

Ibn Taghriberdi, *Histoire d'Égypte*. — Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères de l'Afrique*. — Aboulféda, *Annales Moslemic*. — Ibn-Khalikan, *Dictionnaire biographique des Musulmans*.

**MOFFAN** (*Nicolas DE*), historien français, né dans le bailliage de Poligni, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. D'une noble famille, il quitta l'étude du droit pour suivre le métier des armes, et s'engagea dans les troupes que Charles Quint envoya en 1552 contre les Turcs. Blessé grièvement et fait prisonnier, il fut conduit à Constantinople, où il subit trois années d'esclavage. On pense qu'il dut sa liberté à l'intervention généreuse de Christophe, duc de Wurtemberg. Aussitôt Moffan rejoignit l'armée chrétienne, et reçut en 1556 une seconde blessure. On a de lui : *Soltani Solymani, Turcarum imperatoris, horrendum facinus in proprium filium, natu maximum, Soltanum Mustaphum, parricidio, a. D. 1553 patratum*; Bâle, 1555, in-8°; traduite en 1556 en français. Enfermé pendant sa captivité avec un Turc, prisonnier pour dettes, il apprit de son compagnon les détails du meurtre de Mustapha, et les mit au jour à la prière de son patron, le duc de Wurtemberg; — *De Origine Domus Ottomanæ et de Bello Turcico sui temporis*, ouvrage resté inédit et divisé en deux parties, dont la seconde porte la date de 1556. P. L.

Chevalier, *Histoire de Poligni*, II, 419.

\* **MOFRAS** (*Eugène DUFLOR DE*), voyageur français, né à Toulouse, le 5 juillet 1810. Il fit ses études à Paris, et s'appliqua spécialement aux sciences. En 1828 il fut attaché à l'ambassade de France près la cour de Madrid, et ce fut dans cette capitale que, s'étant lié avec Navarrete, il puisa auprès de ce savant des notions précises sur la côte nord-ouest de l'Amérique, alors parfaitement inconnue, et fut chargé en 1839 d'une mission pour Mexico, avec ordre de visiter les Californies, l'Orégon et l'Amérique russe, régions alors presque inexplorees. De retour à Paris, il publia le résultat de ses voyages, sous le titre d'*Exploration de l'Orégon et des Californies*; Paris, 1844, 2 vol. in-8° et atlas; le premier ouvrage qui ait fait connaître l'état de la péninsule californienne avant sa récente célébrité. On a encore de lui : *Recherches sur les progrès de*

(1) Ce mot signifie *Le Victorieux*.

*l'Astronomie et des sciences nautiques en Espagne*; Paris, Imprimerie royale, 1839, in-4°; — *Fragment d'un Voyage en Californie*; Paris, 1842, in-8°; — *Mendoza et Navarrete, notices biographiques*; Paris, 1845, in-4°; — *L'Oregon, le Mexique et les États-Unis*; Paris, 1846, in-8°; — des articles dans *l'Journal des Débats*. F. D.

*Documents partic.*

‡ **MOGADOR** (*Céleste*), femme de lettres; née à Paris, le 25 décembre 1824. Elle parut d'abord sur quelques théâtres secondaires comme danseuse. En 1854 elle épousa le comte Lionel de Chabrillan. Pendant son séjour à Melbourne (Australie), où elle accompagna son mari, nommé consul en cette ville, elle travailla avec énergie à refaire son éducation, qui avait été entièrement négligée, et elle parvint, à force de persévérance, à se créer dans les lettres un style, une originalité et un nom. Jusqu'à présent ses ouvrages les plus remarquables sont : *Sapho, Les Voleurs d'Or et Miss Pervel*. Avant son mariage, elle avait publié des mémoires sous le titre de *Mémoires de Céleste Mogador*, qui furent saisis et eurent une triste célébrité. Le comte de Chabrillan est mort à Melbourne, consul de France, et sa veuve s'est depuis lors vouée à des travaux littéraires.

A. R.—R.

Alex. Dumas, *Le Monte-Christo*. — *Le Gaulois*.

**MOGALLI** (*Cosimo*), graveur italien, né en 1667, à Florence, où il est mort, vers 1730. Il apprit le dessin du sculpteur J.-B. Foggini, son compatriote; mais on ignore quel maître lui enseigna les principes de la gravure. Sa réputation est fondée sur un recueil d'estampes qu'il a publié en collaboration d'après la galerie de Florence, sous le titre de *Musæum Florentinum*. Il a reproduit en outre des tableaux de Raphaël, du Titien, de Rubens, de Van Dyck, de Palma le jeune, du Schiavone, etc. Il laissa un fils et une fille, *Niccolo* et *Teresa*, qui cultivèrent le même art, dont Picchianti leur avait donné des leçons. Niccolo connu à Rome le célèbre Winckelmann, pour lequel il entreprit divers ouvrages et qui le porta sur son testament. P.

Gori, *Notizie degli Intagliatori*. — Le Blanc, *Man. de l'Amat. d'Estampes*.

**MOGGI** (*Moggio*), poète italien, né vers 1330, à Parme. Ami de Pétrarque, qui le tenait en grande estime, il fut invité par lui à s'établir à Milan comme secrétaire d'Azzo da Correggio. Après la mort de son patron (1364), il ne voulut point se séparer de sa veuve et de ses enfants, avec lesquels il retourna dans le duché de Parme. Il vivait encore en 1380. On a de lui quelques *Épîtres* et des *Poésies* latines, ainsi que deux *Poèmes*, dont l'un, écrit en vers héroïques et dédié à Pétrarque, a pour objet la mort de Correggio. P.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, V, 537.

**MOGILA** (*Pierre*), célèbre théologien russe,

né en Moldavie, vers 1597, mort le 31 décembre 1646. Il avait fait ses études à l'université de Paris, et ce n'est qu'après s'être distingué sous les drapeaux polonais qu'il se fit moine, en 1625, à Kief. Nommé métropolitain de l'église de cette ville en 1632, il fut le premier qui y introduisit l'enseignement de la théologie avec le développement qu'il recevait alors dans les universités d'Europe. On lui doit une *Profession de foi* qui fait époque dans l'histoire de l'Église russe. « Jusque là, les enfants de l'Église d'Orient, dit un savant prélat (1), n'avaient pas de livre symbolique à eux dans lequel ils pussent trouver en matière de foi, avec quelque détail, une direction donnée au nom de l'Église elle-même, un exposé systématique et une apologie du dogme; ils étaient réduits à se contenter de définitions très-brèves, données par les conciles œcuméniques et locaux, et des règles des saints Pères nommés dans le concile *in Trullo*. Ils devaient ensuite recourir aux autres écrits des Pères, qui ne pouvaient avoir la même autorité. La *Profession de foi* de Pierre Mogila, examinée et ratifiée par deux conciles, celui de Kief en 1640 et celui de Jassy en 1643, puis approuvée par les quatre patriarches œcuméniques et par les patriarches russes Joachim et Adrien, devint le premier livre symbolique de l'Église d'Orient. C'est en 1640 que pour la première fois tous ses dogmes furent exposés en son nom. » Cette pièce historique, outre les nombreuses éditions qui en ont été faites en russe, a été traduite en grec (Amsterdam, 1662); en latin (Leipzig, 1695); et en allemand (Berlin, 1727, et Breslau, 1751). Mogila a encore publié un *Catechisme* (Kief, 1645); et quelques autres opuscules. De plus, il était poète et faisait des drames que représentaient les élèves de son académie; parmi ces drames il y en a un, sur la Nativité de Jésus-Christ, qui demeura longtemps populaire. Pée A. G.—N.

*Hist. de la Hiérarchie russe*, III, 735. — *Dictionnaire des Auteurs ecclésiastiques russes*. — N. Gerebtzof *Essai sur l'Histoire de la Civilisation en Russie*.

**MOHADDAT AL HALEBI** (*Ibrahim ben-Mohammed ben-Ibrahim*), jurisconsulte et littérateur arabe, né à Alep, vers 1490, mort en 1570, dans la même ville. Il y était grand-mollah et un des piliers de la tradition musulmane hanéfite. Il a écrit : *La Vie et les actions du prophète Mahomet*. Cet ouvrage, en arabe, n'a pas encore été imprimé, tandis que nous en avons une traduction turque, avec un commentaire, par Saïd Ahmed Ylm, sous le titre : *Ferdjîmê Sir l'Halebi*, imprimé à Boulak, 1833, 1 vol. Le second ouvrage d'Ibrahim, plus important et qui lui a fait donner son surnom de Mohaddat, ou le *Traditionniste*, est intitulé : *Moulteka el Abhar*, ou *Le Confluent des*

(1) M. Macaire Boulgakof, évêque non-uni de Vinitz. Voy. *Études de Théologie, de Philosophie et d'Histoire*; Paris, 1857, I, 19.



ners. C'est un code universel de droit musulman d'après le rit hanéfite, et qui fait aujourd'hui loi dans tout l'empire Ottoman. Il a été imprimé à Constantinople, 1836, 1 vol. in-4°. Une traduction turque avec un commentaire dans la même langue par Méhémet Mevkoufati a été imprimée à Boulak, 1839, 1 vol. in-fol. Un commentaire arabe, fait par Abderrahman ben-Chéik Iohammed ben-Soléiman, appelé le chéik Kade, a été publié à Constantinople en 1824 et 1825, 2 vol. in-fol. Des extraits du Moulteka ont été faits dans tous les temps. Les plus connus sont ceux d'*Aboul-Hassan Ahmed ben-Mohammed el Kodouri*, natif de Bagdad. Parmi les *Institutions du Droit des Gens musulman*, d'après les extraits de Kodouri, ont été publiées par Charles Rosenmüller, en arabe et en latin, dans le premier volume de ses *Analecta arabica*; Leipzig, 1825. Le *Droit d'Hérédité musulman hanéfite* (d'après Kodouri) a été édité, en arabe et en allemand, par Georges Helms-örfer; Francfort-sur-le-Mein, 1822, in-8°. Enfin M. Édouard d'Adelbourg, interprète de l'Internonciature autrichienne à Constantinople, a publié : *Recueil des Fetvas, ou décisions de la loi musulmane, concernant le contrat de mariage, précédé des principes du dit contrat d'après le Moulteka, suivi de tables analytiques*, etc.; Constantinople, 1838, in-4°.

Autres ouvrages en manuscrit de Mohaddat se trouvent aux bibliothèques de Paris, Vienne, Vienne, Berlin et Constantinople. Ch. R. Hâdjji-Khalifah, *Lexicon bibliographicum et encyclopaedum*. — Hammer, *Catalogue des manuscrits orientaux des Bibliothèques de Vienne et de Berlin*. — Zenker, *Bibliotheca Orientalis*.

**MOHALLAL** (*Ada ben-Rébiah*), un des plus anciens poètes arabes, né dans les environs de Diabekir, en Mésopotamie, à la fin du sixième siècle de notre ère, mort vers 620. Fils de Wail, appartenait à la grande tribu des Bekr, qui vers cette époque avait envahi la Mésopotamie. Le premier il fixa les règles et les mesures de la poésie arabe, qui jusque alors n'avait consisté qu'en vers isolés et composés dans des rythmes libres, appelés *redchas*. Ses *Kassides*, ou strophes de trente vers, imitées par son neveu, le célèbre Amroukâis, sont devenues le modèle ordinaire des poésies légères. Son père, *Kolaïb*, ayant été tué par Dchessas, de la tribu des Taghlib, Mohallal se mit à la tête d'une troupe, avec laquelle il usa de représailles avec beaucoup de férocité, malgré les conseils conciliants d'Amroukâis, et les offres que firent les Beni-Taghlib de racheter le meurtre de Kolaïb au prix de plusieurs milliers de chameaux. Mais, à l'instigation de Mohallal, cette guerre ne fut terminée que quarante ans après. Le dernier, du reste, déjà avant la paix avait été assassiné par deux de ses esclaves, fatigués de ce genre de vie. D'après d'autres, Mohallal aurait pas succombé à une mort violente. Comme il fut, comme poète, surpassé par son ne-

veu Amroukâis, nous devons probablement dans cette circonstance chercher la cause de ce qu'on n'a pas encore recueilli ses poésies, qui traitent soit des divers accidents de la guerre, dont il fut un des grands meneurs, soit de l'amour des femmes. Ch. R.

Djehverti, *Lexicon Biographicum*. — Hammer, *Histoire de la Littérature arabe*. — Caussin de Perceval, *Les Arabes avant l'Islamisme*.

**MOHALLEB**, Voy. **MARLEB**.

I. MOHAMMED (Arabie et Crimée).

**MOHAMMED III** (*Aboulcacem al Mahadi*), douzième et dernier imam ou khalife des chiïtes, de la famille des Alides, né à Samarra, en 871, mort en 970. Fils de l'imam Hassan III, il fut soustrait par sa mère aux recherches du khalife abbasside Motamed, qui voulait le tuer. Selon la tradition ordinaire, il mourut empoisonné. Comme c'est le dernier imam des chiïtes, il jouit encore aujourd'hui d'une vénération particulière chez les croyants de cette secte, surtout chez les Persans. Il naquit, dit-on, avec le nombril coupé, ce qui fut le signe d'une sagesse prématurée et du don de la prophétie. Persécuté dès sa naissance, il resta dans la caverne où sa mère l'avait caché, jusqu'à la fin de sa vie. Il ne se montra qu'à un très-petit nombre de croyants; il ne communiqua avec les autres qu'au moyen d'un messager, après la mort duquel il disparut. Mais il doit, selon la légende, revenir à la fin du monde et se joindre à Jésus-Christ, pour combattre l'Antéchrist et ne faire du christianisme et de l'islamisme qu'une même religion. Alors il portera partout la lumière, manifestera aux nations tous les mystères de l'Écriture, et remplira le monde de justice et de sainteté. Ch. R.

Samakcharis, *Printemps des Justes*. — Ibn al Athir, *Histoire*. — Aboulfeda, *Annales Moslemici*.

**MOHAMMED I GHÉRAÏ**, khan de Crimée, de la dynastie des Tokhtamychides, né vers 1480 à Baktchisarai, mort en Mingrélie, en 1523. Fils aîné de Menghély Ghérai I, il continua la carrière belliqueuse de son père, auquel il avait succédé, en 1514. Il fit des guerres heureuses contre les Moscovites, qu'il poursuivit jusqu'à Moscou, ville qu'il était sur le point de prendre, en 1521. Mais il consentit à lever le siège, sous la condition que la Russie lui payerait un tribut annuel. Lors d'une nouvelle expédition en Russie, l'année suivante, il fut repoussé de Riasan par les Russes, qui alors employaient pour la première fois des canons, servis par des Allemands. En 1523, Mohammed I<sup>er</sup> périt dans une expédition contre les Dadians, ou princes de la Mingrélie.

**MOHAMMED II GHÉRAÏ**, khan de Crimée, de la même dynastie, né vers 1550, mort en 1587. Fils de Sahed Ghérai I, il succéda, en 1577, à son cousin Dewlet-Ghérai I. Après six ans d'un règne assez calme, ayant refusé de marcher contre les Persans, il fut déposé par les Turcs, en 1584. Il se retira chez les Cosaques,

qui embrassèrent sa cause et lui fournirent une armée pour l'aider à reconquérir le Khanat. Mohammed fut vaincu et tué par les Turcs, dans une rencontre près d'Akhtiar, aujourd'hui Sébastopol, où succomba également son successeur, Islam Ghérai I.

**MOHAMMED III GHÉRAÏ**, khan de Crimée, né vers 1575, mort en 1627. Cinquième fils de Dewlet Ier Ghérai, il succéda à son frère Djany-Beg, en 1623. Il fut, après un règne tranquille et bienfaisant, vaincu et tué par son quatrième frère, Chahyn, qui avait levé l'étendard de la rébellion.

**MOHAMMED IV GHÉRAÏ**, khan de Crimée, né vers 1624, mort en 1676. Il régna une première fois, après la mort de son frère aîné Bahadour-Ghérai, de 1640 à 1643. Déposé à cause de son incapacité, il servit pendant douze ans dans les armées de son vaillant cousin, Islam Ghérai II, qui lui avait succédé. Instruit à cette école, il remonta au trône après la mort d'Islam, en 1655, et gouverna glorieusement la Crimée pendant huit autres années. Il soutint des guerres heureuses contre les chrétiens et les Cosaques, ce qui ne l'empêcha pas d'être déposé une seconde fois. Il se réfugia alors chez les Kalmouks, au milieu desquels il passa le reste de sa vie.

Ch. R.

Stenstrenczewitch de Bohusz, *Histoire de la Chersonèse Taurique*. — Schérer, *Histoire de la Petite-Russie*. — Hammer, *Histoire des Khans de Crimée*.

## II. MOHAMMED (de l'Inde, de la Perse, etc.).

**MOHAMMED I<sup>er</sup>** (*Djelal ed Daulah, ve djemal et Millah*), sultan de la Perse occidentale, et empereur de l'Inde, de la dynastie des Ghasnévides, né à Ghasna, vers l'an 1007, mort à Dainar, sur l'Indus, en 1042. Troisième fils du célèbre Mahmoud, fondateur de la dynastie, Mohammed gouvernait depuis 1024 la province de Gorgan, quand, en 1030, il fut désigné par son père pour son successeur. Sommé par son frère aîné, Masoud I<sup>er</sup>, de lui céder ses droits, Mohammed refusa, et livra le malheureux combat de Nishapour, où, après avoir été pris, il eut les yeux crevés par ordre de son frère, en 1031. Il passa sa vie en prison, jusqu'à ce que Masoud l'en tira, en juillet 1040, pour le traîner avec lui dans l'expédition qu'il allait faire dans l'Inde. Ses troupes s'étant révoltées sur les bords du Djeloum (ou Acesinés), et Masoud ayant été fait prisonnier par elles, Mohammed Ier fut de nouveau proclamé empereur. Son fils Ahmed ayant pénétré dans la prison de Masoud, qu'il égorga (en 1041), Mandoud, fils de la victime, accourut de Balkh, pour venger cet assassinat. Mohammed ayant confié l'intérim du gouvernement à son fils Namy, alla au-devant de Mandoud, qu'il rencontra près de Dainar. Ayant essuyé une défaite complète, il fut massacré avec toute sa famille par le vainqueur, qui ne ménagea que deux fils de Mohammed, Abdelrahman et Ab-

delrahim, qui avaient taché en vain de sauver Masoud I<sup>er</sup>. Ch. R.

Mirkhond, *Histoire des Ghasnévides*. — Ferishta, *History of the Mohammedan empire in India*.

**MOHAMMED II** (*Aboul-Modhaffer-Chéld Chyrzad Chehab ed Din al Ghoury*), sultan de la Perse et empereur de l'Inde, de la dynastie des Ghourides, né à Abengeram, vers 1150, mort en 1206, sur les bords de l'Indus. Fils de San el Ghouris, il fut associé au trône par son frère Gaïath ed Din, qui lui laissa, en 1171, le Ghasné méridional et l'Indoustan. Après avoir pris, en 1176, le Moulter, et en 1179 Péichaver, il occupa enfin, en 1186, après trois sièges inutiles, la ville de Lahore, et mit fin à l'empire des Ghasnévides. S'étant en 1190 emparé d'Adjmir et de Tiberhind, dans le Rajasthâna, il gagna, en 1192 l'importante victoire du Soursouty, sur les radjah de Delhi et d'Adjmir, dont l'armée était de trois cent mille chevaux et de trois mille éléphants. Les deux princes ayant succombé, Mohammed laissa cependant leurs domaines à leurs fils. Pendant que son lieutenant Cothbed Din Aïbek soumettait l'ouest, Mohammed lui-même prit, en 1193, Canoudj et Bénarès, où il renversa toutes les idoles et changea les temples en mosquées. C'est de cette époque que datent la prépondérance de l'islam dans l'Inde et la substitution des dialectes hybrides à la langue sanscrit comme langue vulgaire. En 1197 et 1198 il prit encore les villes de Gavalior, Biara, Celindjar, Calpi et Boudaour dans l'Inde centrale. Ayant appris, en 1203, pendant une guerre contre les Kharismiens, la mort de son frère Gaïath ed Din, il s'empara du trône de la Perse, emprisonna les fils de son frère et maltraita ses femmes pour avoir leurs trésors. Puis il reprit la lutte contre les Kharismiens, qui cependant, secourus par les Khitans et le roi de Samarcande, battirent Mohammed. Fait prisonnier, ce dernier dut, pour sa rançon, livrer la forteresse Indoukond. Après avoir écrasé les gouverneurs rebelles de Moultan et de Ghasnah, et avoir abattu, à l'aide de Cothbed ed Din Aïbek, la tribu féroce des Djakkars, dans les monts Siwalek, aux sources de l'Indus, il préparait une expédition contre les Khitans, quand il fut assassiné, sur la route de Ghasna, par vingt Djakkars. Comme il n'avait pas d'héritiers mâles, et que de son vivant il avait partagé ses possessions entre plusieurs gouverneurs de nation turque, Mohammed est resté le seul empereur de l'Inde de sa dynastie. Il avait amassé d'immenses richesses en or et en diamants, pour le transport desquelles il fallut plus de mille chameaux. Prince guerrier et vaillant, il avait toutes les qualités requises d'un conquérant, mais aussi tous les vices d'un despote oriental. Ch. R.

Mirkhond, *Histoire des Ghourides*. — Agin Akbery ou *Mémoires de l'empereur Akhbar*.

**MOHAMMED III**, empereur de l'Inde, de la dynastie des Toghlis, né à Delhi, en 1300, mort

1352, sur les bords de l'Indus. Fils de Ghaiat Din Toghlouk, il gouverna sous son père le khan, et résida à Déoghîr. Après avoir abandonné cette ville, à laquelle il donna le nom de Dantatabad, il fut en 1325, lors de la mort de son père, appelé au trône de Dehli. Les princes Dêkhan ayant profité de son éloignement pour expulser les gouverneurs musulmans, Mohammed transféra le siège du gouvernement à Dantatabad, ville dans laquelle il attira de toutes parts des savants étrangers. Mais les provinces du nord se trouvant amoindries par la concentration du commerce à Dantatabad, le khan alterna tous les deux ans entre cette ville et Dehli. Affaibli par la malheureuse issue de ses tentatives pour conquérir la Chine, Mohammed perdit encore les provinces de Moulde, Pendjab et de Gonzerate. Pendant qu'il était en marche vers les rebelles de l'ouest, il mourut sur les bords de l'Indus. Mohammed III avait substitué la monnaie de cuivre à celle d'argent, et triplé tous les impôts. Ch. R. Mohammed Ferishta, *History of the Mohammedan Empire in India*.

**MOHAMMED IV**, empereur de l'Inde, de la dynastie des Toghlik, né à Dehli, en 1360, mort en 1394, dans la même ville. Fils de Firouz III, il succéda, en 1386, à son père, qui avait abdiqué en sa faveur; mais chassé par les omrahs, contents de son administration, il céda sa couronne à son neveu Toghlouk II. Celui-ci, ayant été assassiné cinq mois après, eut pour successeur son frère Aboubekr, qui après un règne de sept ans et six mois dut laisser remonter au trône son oncle Mohammed IV. Les rues de Dehli furent étés ensanglantées pendant ces luttes, et Mohammed parvint enfin à rendre quelque repos à son empire, déchiré si longtemps par les luttes intestines.

**MOHAMMED V**, empereur de l'Inde, de la dynastie des Saadat ou Séids (descendants du prophète Mahomet ), né à Dehli, en 1406, mort en 1443, dans la même ville. Petit-fils de Khizer, fondateur de cette dynastie, il succéda, en 1434, à son oncle Moubarek II. Des révoltes ayant éclaté de toutes parts, le sultan négocia en secret avec eux, pour leur livrer le vizir, qui aspirait au trône. Ce dernier, qui eut vent du complot, ayant forcé le palais pour assassiner l'empereur, Mohammed, qui était sur ses gardes, se saisit et exécuta par ses satellites. Prince vaillant, il mourut, après un règne de dix ans, pendant lequel il avait toujours été le jouet des factions, et surtout de Bahloul Lody, gouverneur de Moultan et grand-vizir. Ch. R.

Mohammed Ferishta, *History of the Mohammedan Empire in India*.

**MOHAMMED VI**, empereur de l'Inde. Voir

**MOHAMMED VII**, empereur de l'Inde. Voir

MOÛOUN :

**MOHAMMED VIII ( Adil-Châh )**, empereur

de l'Inde, de la dynastie afghane ou pâthane des Ferroukis, né à Pattan, vers 1520, mort à Dehli, en 1551. Après avoir aidé à l'expulsion de Houmaïoun et à la fondation de la dynastie afghane, Mohammed intrigua contre son beau-frère Sélim-Châh, second prince de cette dynastie. Sauvé par l'intercession de sa sœur, il fut, en 1549, nommé, à la mort de Sélim, tuteur du jeune Fyrouz IV, dont il était l'oncle. Mais après avoir assassiné son pupille, et enfermé sa sœur, il usurpa lui-même le trône de Dehli, qu'il souilla par toutes sortes d'excès et de crimes. Quand Houmaïoun approchait, pour reconquérir son trône, Mohammed, accablé de l'indignation générale, fut assassiné par ses deux beaux-frères, Ibrahim et Iskander II, qui régnèrent après lui jusqu'au moment où les Grands-Mogols remontèrent au trône de l'Inde.

**MOHAMMED IX**, empereur de l'Inde. Voyez AKHBAR.

**MOHAMMED X**, empereur de l'Inde. Voyez DJAHANGUIR.

**MOHAMMED XI ( CHAH-DJIHAN, Chéhab ed Din Kosrem )**, empereur de l'Inde, de la dynastie des Grands-Mogols, né le 5 janvier 1592, à Lahore, mort à Agra, le 21 janvier 1666. Fils de Djahanguir, il fut d'abord en butte à la jalousie d'une favorite, qui voulut placer sur le trône son propre fils. En 1613 et 1614, il fit une expédition heureuse dans le Dêkhan, qu'il soumit entièrement. Accusé bientôt du meurtre de son frère aîné, il se révolta contre son père, et se fit proclamer, le 9 mai 1622, empereur de l'Inde. Battu par l'armée de son père, il se jeta en Bengale, puis dans le Béhar. S'étant emparé du palais impérial, il enferma deux de ses frères avec leur famille dans une chambre, dont on mura les portes et les fenêtres. Son père étant mort enfin, le 1<sup>er</sup> février 1628, Châh-Djihân resta maître incontesté de l'empire. De 1631 à 1633 il fit une nouvelle campagne dans le Dêkhan, avec cent mille cavaliers et trois cent mille fantassins. L'année suivante il tenta la folle entreprise d'extirper le brahmanisme; mais après quelques meurtres et pillages il en fut détourné par la résistance désespérée des Indous. En 1635 il se jeta en revanche sur les Portugais, dont il ruina entièrement l'établissement sur les rives de l'Hughth, à l'aide des Hollandais et Anglais, charmés d'être débarrassés ainsi de leurs rivaux. Après une heureuse expédition contre les Ouzbeks, auxquels il reprit Balkh, en 1646, il transporta sa résidence à Dehli, où il construisit un nouveau palais, ainsi que le magnifique monument de la sultane favorite, Nouv-Djihân, et la Djamma-Mesdjir, la plus belle mosquée de l'Inde. Après avoir ajouté à son empire le petit territoire d'Assam, et abattu, à l'aide de ses vaillants vizirs Asiph et Mohabet-Khan, la révolte de Malwa, fomentée par Zodi et ses fils, il essaya à la fin de ses jours le sort qu'il avait voulu préparer à son père. Ayant assuré la succession

à son fils aîné, Dara-Chékouh, il vit les trois autres, Mourad, Choudjah et Aurengzeb se combattre et s'allier alternativement, sans avoir la puissance d'y intercéder. Le dernier ayant eu le dessus, Mohammed fut, le 15 juin 1656, arrêté dans son palais, et confiné dans une retraite à Agra, où il vécut encore dix ans, partageant son temps entre des pratiques de dévotion et les entretiens de sa fille *Djihannara*, espèce d'Antigone de l'Inde, qui seule était restée fidèle à son père. Ce prince avait provoqué souvent des discussions entre les docteurs des diverses religions, et dit un jour « qu'il embrasserait la confession de celui dont les livres sacrés, mis sur un bûcher à côté de ceux des autres cultes, resteraient hors de l'atteinte des flammes. » Ch. R.

Hammed ben-Aboulfazi, *Histoire de Châh-Djihan*. — Mohammed Ferishta, *History of India*.

**MOHAMMED XII**, empereur de l'Inde. *Voy. BAHADOUR-CHAH*.

**MOHAMMED XIII** (*Férakh-Syr*), empereur de l'Inde, de la dynastie des Grands-Mogols, né vers 1685, à Agra, mort en mai 1718, à Delhi. Fils d'Azem-Khan, et petit-fils de Bahadour-Chah, il administra sous son grand-père le gouvernement du Bengale, dont les habitants ont perpétué la mémoire dans leurs chansons. Son père et ses oncles ayant tous péri dans la guerre contre Moezz ed Din Djihander-Chah, Mohammed abandonna sa résidence de Dacca en 1712, et se mit à Patnah à la tête des mécontents. Proclamé empereur en 1713, il fit son entrée à Delhi, après la défaite et la mort de son oncle Moezz ed Din, en janvier 1714, et choisit pour ministres les deux frères séides Abdallah et Haçan Ali, auxquels il devait le trône. En 1715 il donna à la Compagnie anglaise un privilège qui l'exempta de tous droits d'entrée et de sortie, privilège qui est devenu la première *charte commerciale* des Anglais dans l'Inde. Les cheïks étaient depuis la mort d'Aurengzeb devenus très-revenants; ils avaient tué trois ou quatre gouverneurs du Lahore: Mohammed envoya contre eux Abdel Samad-Khan, qui força leur chef, Banda, à se rendre à discrétion, à Lohanggar. Ce dernier ayant été envoyé à Delhi, l'empereur le fit décapiter, avec trois de ses fils et trois cents autres chefs cheïks, en même temps qu'il mit à prix la tête de tous ces sectaires. Fatigué de la tyrannie de ses deux ministres, qui ne lui laissaient que l'ombre du pouvoir, Mohammed attendit en 1718 le départ d'Abdallah qui allait chasser du Malwa Nizam el Molouk, prince du Dékhan, pour concerter avec quelques émirs l'assassinat des deux séides. Mais Abdallah ayant proclamé un autre petit-fils d'Aurengzeb, et marché sur Delhi à la tête de trente mille hommes, Mohammed dut accepter les conditions du vainqueur, qui lui donna une autre garde. S'étant ainsi assurés de sa personne, les deux ministres firent crever les yeux à l'empereur. Après avoir été forcé de signer sa déposition, et de recon-

naître pour son successeur Rafyah el Dirdjah son cousin germain, Mohammed, qui avait assez de force pour casser le cordon qui dev servir à l'étrangler, succomba le lendemain à l'effet d'un poison. Ch. R.

Mir Gholann Houcém, *Mémoires de mon temps*. Mohammed Aly Hacin, *Autobiographie* (tous deux persan). — Collin de Bar, *Histoire de l'Inde*. Sprengel, *Geschichte und Geographie Indiens*. — Gen *Mémoires sur l'Indoustan*.

**MOHAMMED XIV** (*Aboul-Modhaffer Neser ed Din*), empereur de l'Inde, né vers 1700 Delhi, mort dans la même ville, le 8 avril 1749. Cousin du précédent, et fils de Khodjista Akh Djihan, qui fut un des rivaux de Moezz ed Din Djihander, Mohammed XIV passa de la pris au trône, après la mort des deux frères Rafy el Dirdjah et Rafi ed Daulah, mis sur le tré après l'assassinat de Mohammed XIII, les deux terribles séides Abdallah et Haçan Ali, en 1719. Pour en débarrasser l'empire, Mohammed excita contre eux Nizam el Molouk de Dékhan. Haçan Ali ayant été assassiné à Delhi, l'empereur tua de sa propre main un des neveux de ce dernier. Ibrahim, qui pour se venger, Abdallah avait proclamé empereur, ayant été battu, en 1720, Mohammed fut encore débarrassé, dans la même année, du second séide, mort de ses blessures. Mais le Grand Mogol ayant laissé les rênes du gouvernement à son confident Khan-Dowran, se vit en but à la mauvaise volonté de Nizam el Molouk, qui pour se venger à la fois de l'empereur et de Mahrattes, auxquels ce prince avait abandonné quart de tous les revenus, appela Nadir-Chah. Les Mogols ayant été défait dans la bataille de Paniput, le 24 février 1739, l'empereur, fut très bien reçu par Nadir: il croyait en être quitte pour une somme de cinquante millions de contributions et quelques concessions à faire à Nizam el Molouk. Mais son généralissime, Saadet-Khan, nald'Audh, ayant excité l'avidité du souverain persan, par le récit de prétendus trésors cachés, Mohammed, confiné dans son harem, dut tranquillement assister au sac de la ville, au massacre de 225,000 habitants et au pillage de ses palais d'où Nadir, outre deux milliards d'or et argent emporta le fameux trône du Paon et le célèbre diamant Kohinour. Après avoir donné une de ses filles au fils de Nadir, et cédé au conquérant tous les pays à l'ouest de l'Indus, Mohammed vit enfin partir. Affaibli, il assista ensuite, sans aucun espoir de vengeance, à la défection d'Alverdi-Khan, qui se rendit indépendant dans le Bengale, comme Séifdar Djoung l'avait fait dans l'Audh. En 1745, par un retour de fortune, s'empara de la personne d'Ali Mohammed, qui avait fondé à l'ouest du Gange le royaume des Rihilas; mais ces derniers ayant pris Delhi en 1747, il dut élargir son prisonnier et lui céder la province du Sirhind. En 1747, il envoya contre Ahmed Abdallah, fondateur du royaume des Afghans, qui avait pénétré jusqu'à Sirhind, son vaillant li-

ed et son vizir Kamar ed Din. Les Afghans ne furent pas repoussés, et Mohammed commença à régner; mais le confident de ses plaisirs, Kader-Dyn ayant succombé dans la bataille, l'empereur, inconsolable, remplit le palais de sang jusqu'à sa mort, survenue par un coup de foudre en 1748. Mohammed, qui avait toujours lutté dignement pour la conservation de l'empire, est le dernier empereur de l'Inde dans le vrai sens du mot, les autres n'étant désormais que les jouets des nababs et puis anglais.

Ch. R.

Mohammed Ali Haçin, *Mémoires* (en persan). — Gentil, *Annales sur l'Indoustan*. — Barchou de Penhoën, *des Anglais dans l'Inde*.

**MOHAMMED AGA-KHAN**, souverain de la dynastie du Kadjars, actuellement régnant, né à Isfrahain, en 1737, mort près de Chahmahal, sur les bords de l'Araxe, le 14 mai 1808. Second fils de Mohammed Haçan-Khan, il avait gouverné le nord de la Perse, il fut, mort de son père, en 1758, pris, avec quatre frères, par Kérim-Khan, souverain de la Perse méridionale, qui le rendit eunuque. Resté à Chiraz, Mohammed-Aga, lors de la mort de Kérim, en mars 1779, s'évada, et retourna dans la province d'Asterabad, qu'il enleva à son frère aîné Mourleza Kouli-Khan. Il y fut encore le Masandéran et le Ghilan, mais ne put enlever l'Asterabad et le Dagestan par Aliad-Khan, souverain de la plus grande partie de la Perse. Ce dernier étant mort en 1785, Mohammed-Aga reconquit toutes les provinces perdues, auxquelles il ajouta même le Kouzistan et l'Adzerbaïdjan, avec les deux provinces de Téhéran et d'Ispahan. Délivré, en 1780, d'un autre compétiteur, Djafer-Khan, qui s'était alors gouverné à Chyrax tout le reste de la Perse, il ne devint cependant maître unique de tout le pays qu'en 1793, lors de la mort du vaillant Ali-Khan, fils de Djafer. Puis, s'étant dirigé vers le nord, il conquit la Géorgie, dont le prince chrétien Héraclius, autrefois tributaire de la Perse, s'était, en 1783, reconnu vassal de la Russie. Après l'avoir battu près d'Érivan, en 1795, et saccagé sa capitale, Tiflis, il soumit tout le Dagestan et le Daghestan. En 1796 enfin Mohammed-Aga incorpora à la Perse encore une partie, qui en est séparée aujourd'hui, le Khorassan, gouverné alors par un vieillard aveugle et faible, Chah-Rokh II, petit-fils de Nadir-Chah, qui expira dans les tortures, pour avoir servi la Russie. Une armée russe, sous les ordres du général Valérien Souboff, ayant, sur ces entrefaites, envahi le Daghestan et le Chirvan, et se préparant à entrer en Géorgie, Mohammed-Aga passa l'Araxe, en mars 1797, et marcha dans les traces de l'armée russe, qui, du reste, avait déjà été rappelée par le nouvel empereur Paul I<sup>er</sup>. Au milieu de ses vastes projets, il mourut, après avoir rejeté les Russes au Caucase, à attaquer la Porte Ottomane,

le souverain de Perse fut assassiné dans son camp de Choutché, par un de ses généraux, Sadek-Khan Chakaky, qui essaya ensuite, mais en vain, de disputer la couronne au successeur de sa victime, le fameux Feth Ali-Chah. Mohammed-Aga, sans prendre le titre de chah, régna sur la plus grande partie de la Perse et transporta, en 1785, définitivement à Téhéran le siège du gouvernement. Féroce tyran, qui avait fait avengler et rendre ennuqués presque tous ses parents pour « se créer en eux, disait-il, une famille à son image », ce prince était, d'un autre côté, doué de grands talents militaires et politiques. C'est auprès de lui que se rendirent, en 1796, les naturalistes français Brugnière et Olivier, avec une mission diplomatique.

Ch. R.

*Ahsan at Tawarikh*, ou *Histoire de la famille des Kadjars*. — *Maasiri Souttanjeh*, id.

**MOHAMMED BEN-THAHER**, sultan de la Perse, de la dynastie des Thahérides, né à Hérat, vers 840, mort en novembre 896, près de Bagdad. Fils de Thaher II, il succéda à son père, en 862, avec l'agrément du khalife, dont il devint, en 867, *al charta*, ou lieutenant général. Excellent poète et musicien, il négligeait les affaires de l'État pour se vouer à ses études favorites. En 868 il perdit Hérat et Fouchendj, pris par Yacoub ibn-Laïth, fondateur de la dynastie des Soffarides, dans le Khorassan; en même temps Dilem et Tabaristan, sur la mer Caspienne, tombèrent au pouvoir d'un autre chef de dynastie, Haçan ben-Zéïd, de la famille des Alides. Mohammed « dormait toujours »; et quand il se réveilla, il s'était par son incurie aliéné tous ses serviteurs, au point qu'il dut abandonner, en août 873, sa capitale, Nichapour. Ayant été fait prisonnier par Yacoub, il recouvra sa liberté, en 878, lors de la défaite de Yacoub, à Vaseh, tandis que son fils Houcéïn occupait Nichapour et essayait de reconquérir les possessions paternelles. Nommé gouverneur de Bagdad en 878, il fut destitué en 880, à l'instigation d'Amrou, fils de Yacoub, qui avait repris Nichapour sur Houcéïn. Mohammed et son fils Houcéïn, derniers princes de cette dynastie, moururent dans l'obscurité.

Ch. R.

Mirkhond, *Histoire des Thahérides*. — Hammer, *Histoire de la Poésie arabe*.

**MOHAMMED HAÇAN-KHAN**, souverain de la Perse septentrionale, et fondateur de la dynastie des Kadjars, actuellement régnante en Perse, né à Recht, dans le Masandéran, en 1717, mort à Ispahan, en 1758. Fils de Feth Ali-Khan, gouverneur du Masandéran, qui, vers 1728, avait succombé, victime de la jalousie de Nadir-Chah, il fut en 1737 nommé, par ce dernier, gouverneur d'Asterabad, et commanda en cette qualité en 1743 un corps d'armée contre les Turcs, devant Mossoul. Ayant levé l'étendard de l'indépendance après la mort de Nadir, Mohammed Haçan-Khan soumit à son pouvoir les provinces de Ghilan et de Masandéran, en 1750.

Prenant le parti de Chah-Rokh et d'Ibrahim, neveux de Nadir, contre Ismael-Sofi, défendu par Aly Merdan et par Kérim-Khan, Mohammed Haçan occupa et perdit alternativement la cité d'Ispahan contre le dernier, au pouvoir duquel il tomba enfin, après des luttes sanglantes, livré par un traître, dans l'Asterabad, en 1758. Conduit dans la capitale de la Perse, il eut la tête tranchée.

Ch. R.

*Tarikhî Djehan Ara, ou Histoire des Kadjars, par Mohammed Sadik Marwazi. — Risalet i Tadabirchâh va-vezir, id.*

**MOHAMMED-SULTAN** (*Mirza*), sultan de la Perse, de la dynastie des Timourides, né à Hérat, en 1418, mort en 1452, près d'Esféraïn. Arrière-petit-fils du grand Tamerlan et second fils de Baïsanor Mirza, il reçut, en 1442, de son aïeul Chah-Rokh le gouvernement de l'Irak-el-Adjemi, qui lui fut bientôt repris, à cause de sa mauvaise administration, excepté Casvine et Soultanieh. Irrité de cet affront, Mohammed prit Hamadan, et tourna ensuite ses armes contre son grand-père, Chah-Rokh. Après avoir occupé encore Ispahan, en 1445, il dut lever le siège de Chyras, apanage de son cousin Mirza Abdallah, lors de l'approche de son grand-père, qui, en 1446, s'était mis lui-même à la tête de son armée. Chah-Rokh étant mort en 1448, et son fils aîné Oulough-Bey ayant abandonné en 1450 toute la Perse orientale à ses cousins et petits-neveux, Mohammed rentra dans Ispahan, ville où il élut le siège de son gouvernement. Après avoir vaincu Abdallah, il occupa rapidement tout l'Irak, le Farsistan et le Kerman. Ayant ensuite engagé la lutte pour le Khoraçan avec ses frères Ala ed Dewlet et Babour Mirza, il fut, après des chances variées, vaincu, en janvier 1452, près d'Esféraïn par ce dernier, qui le fit mettre à mort le lendemain. De son vivant, il avait cédé l'Adzerbaidjan à son beau-père, Djihan-Chah, prince des Karakoïounlus, ou Turcomans du Mouton-Noir, qui, après la mort de Mohammed, parvint à s'emparer aussi de tout le reste de la Perse occidentale.

Ch. R.

Raschid ed Din, *Histoire des Mogols de Perse*. — Hammer, *Histoire des Ilkhans*. — Quatremère, *Vie de Chah-Rokh*, etc.

**MOHAMMED BEN-HANEFIEH** (*Ibn al Wassi*), imam alide et chef de secte musulmane, né à La Mecque, vers 640, mort en 700, à Médine. Troisième fils du khalife Ali, il n'a pas été compté parmi les douze imams orthodoxes, parce qu'il n'avait pas pour mère la fille de Mahomet, Fatimeh, mais une esclave indienne. Le khalife Abdallah, fils de Zobéir, s'étant mis à la tête des Alides, en 680, Mohammed fut nommé chef par une autre partie de ces sectaires. Arrêté, malgré ses protestations pacifiques, par ce rival, en 685, il fut délivré par 700 cavaliers dévoués, qui auraient tué Abdallah sans l'intercession généreuse de Mohammed. Le parti d'Abdallah ayant été exterminé par le khalife om-

maïade Abdel-Melek, Mohammed fut proclamé mahdi, ou messie, par le fameux général Mokhtar. S'étant retiré avec quatre mille de sectateurs sur le mont Rodhvan près de Méd il y mourut vers 700, quoique ses adhérents tendent qu'il est encore vivant et qu'il est mahdi promis par Mahomet. Cette qualification est donnée par les autres chiïtes à l'imam hammed III (voir cet article), tandis que le de Mohammed ibn-Hanefieh a été à son tour par un chef carmathe, prétendu messie. Ses Ebou-Hischam Abdallah et Haçan, fondateurs d'autres sectes, étant restés sans postérité guèrent leurs prétentions à l'imamat à Mohammed ben-Ali, ancêtre de la famille des Abbassides.

Ch. R.

Hammer, *Histoire de la Littérature arabe*. — Ristani, *Sectes religieuses de l'Orient*.

**MOHAMMED BEN-KERRAM**, fondateur de secte musulmane, né à Serendj, dans le Setan, vers 820, mort en 868, à Jérusalem. Ayant enseigné dans sa ville natale, il vint à Khoraçan, où il fréquenta un ermite cèleste Ahmed ben-Harb, qui l'engagea à visiter Caaba. De retour en Khoraçan, après un séjour de cinq ans à La Mecque, il enseigna sa nouvelle doctrine à Nichapour. Ayant été emprisonné par Mohammed ben-Thaher, prince de la dynastie Thahérides, il se réfugia à Jérusalem, où il mourut. Il est le fondateur de la secte des *antropomorphistes*, ou *mochébiés*, qui entendent au pied de la lettre tous les passages du Koran, où des actions humaines et des membres semblables à ceux du corps humain sont attribués à Dieu. Cette secte se divise en deux branches; une d'elles, qui a été la plus florissante, a pour auteur *Babek el Khorremi*, amalgame le système de son maître avec les doctrines socialistes de Mazdak.

Ch.

Chah-Ristani, *Sectes religieuses de l'Orient*, éd. par Retton. — *Wiener Jahrbücher der Literatur*. — Döllmüller, *Die Religion Mahomets*. — Aboulféda, *Annales Moslimes*.

**MOHAMMED AL DARAZI** ou *Darazi*, un des fondateurs de la secte des Druses aux environs de Bokhara, vers 960, mort en Égypte, vers 1019. Fils d'un Turc et d'une femme tartare, il arriva vers 1010 en Égypte, où il fut converti à la doctrine de Hakem al Mokhtar par Ali ben-Ahmed Habba. Cette doctrine mettait l'incarnation successive de la divinité dans diverses personnes, Mohammed al Darazi fut le premier qui représenta le khalife Hachemite Hakem, régnant alors en Égypte, vers 1013, comme la dernière de ces incarnations, comme la métépsychose de Hakem al Mokhtar. Il composa un livre dans lequel il établit la succession de ces incarnations depuis Adam. Il s'efforçait ainsi de l'esprit du khalife, qui le gardait de lui, lui abandonnant la conduite des affaires et l'élevant au plus haut rang, de sorte que les vizirs, les commandants des troupes et les serviteurs civils du sultan n'obtenaient au-

tion que par son entremise. Darazi fit pa-  
e le livre qu'il avait composé, et le lut dans  
osquée du Caire. Le peuple l'ayant entendu,  
a sur lui, pour le tuer; Darazi parvint à se  
er. Hakem désapprouva ostensiblement la  
uite de Darazi; mais il lui fit donner secrète-  
de l'argent et l'engagea à répandre sa doctrine  
i les montagnards de la Syrie. Darazi,  
t suivi ce conseil, alla porter son livre aux  
ants de ce pays, auxquels il enseigna le  
é de la métempsycose et recommanda de  
naître Hakem, en leur distribuant en même  
s de l'argent et leur permettant l'usage du  
la fornication et l'inceste, et en les autori-  
à s'emparer des biens de ceux qui refuse-  
t de recevoir les nouvelles doctrines et à  
dre leur sang. La permission de l'inceste, si  
ent reprochée aux Druses, n'ayant été donnée  
omme un moyen de prosélytisme, ne figure  
omme une règle dans leurs livres. Du reste,  
mméd Darazi étant revenu en Égypte, où  
osa comme imam à côté de Hamza al Hadi,  
assait pour le grand chef de la secte, fut  
é par ce dernier à le reconnaître comme  
mam et *saïf ed din* (gloire de la religion).  
a ayant en outre reproché à Darazi son  
risme, d'après lequel ce dernier n'avait  
u distinguer dans Hakem le côté humain  
e le côté divin, Mohammed continua avec  
scipile Berdaï à se donner comme seul imam  
doxe, et arbora le drapeau de la révolte.  
la lutte qui eut lieu, il fut vaincu, en 1019,  
son adversaire. Il s'était donné le titre spécial  
*ami, de directeur et de vie de ceux qui*  
*mettent.* Ch. R.

al-Mahasen, *Biographie Arabe*. — Worbs, *Ge-  
te der Drusen in Syrien*. — Ruhs, *Die Assassinen*.  
Sacy, *Histoire des Druses*. — *Repertorium für  
he Literatur*, vol. XII. — *Journal de la Société  
que de Paris*. — *Idem de la Société Asiatique de  
es*.

MOHAMMED écrivains, savants, poètes, etc. (par  
ordre chronologique).

MOHAMMED BEN AL AWAM (*Abou-Zaka-  
Yahiah al Ichbili*), agronome arabe de  
agne, mort en 1155 de J.-C., à Aljarafe,  
de Séville. Possesseur d'un grand domaine,  
exploita, il y expérimenta divers modes de  
re indiqués dans une foule d'écrivains chal-  
s, arabes, grecs, latins, etc., dont il avait  
les écrits. Il consigna le résultat de ses pro-  
bservations dans l'extrait qu'il fit du *Traité  
griculture nabatéenne*, attribué au Khal-  
Kouthaïa, et traduit en arabe au dixième  
par Ibn-Wahchiyah. Mohammed Awam a  
de son abrégé toutes les choses théolo-  
s, qui sont en revanche devenues, dans  
mps modernes, le sujet de vives discus-  
sions. Le résultat futur de ces recherches doit  
ellement jeter un grand jour sur le lieu de  
naissance de l'original et nous éclairer sur le  
de savoir si c'est là un traité d'agri-

culture des Phéniciens, ou des Khaldéens,  
ou des chrétiens de Saint-Jean appelés Man-  
daïtes, ou enfin de la tribu arabe appelée com-  
munément Nabatéens. L'ouvrage de Mohammed  
a été publié en arabe, avec une traduction espa-  
gnole, par Jose Antonio Banqueri, sous le titre :  
*Kitab al Felahat*, ou *Libro de Agricultura*;  
Madrid, 1802, 2 vol. in-fol. Ce traité atteste le  
haut degré de perfection auquel les musulmans  
d'Espagne avaient porté l'agriculture et le sys-  
tème des irrigations. Ch. R.

*Journal Asiatique*, 1835. — Castri, *Bibliotheca Arabico-  
Hispana*. — Chwolson, *Das Buch der Nabataischen  
Agriculltur*; Saint-Petersbourg, 1858.

MOHAMMED KAZVINI (*Abou- Abdallah  
Abou-Yahiah Emad ed Din Ansari*), encyclo-  
pédiste arabe, né à Kazvine, vers 1220, mort à  
Hillah, près de Babylone, en 1283. Il était kadi  
de cette dernière ville, et passe pour être le Plinie  
de l'Orient. Il a écrit : *Aldjaïb al makhlokkhat  
ve Kharaiïb al Masnouhat*, ou *Merveilles de  
la Nature et singularités des choses créées*.  
C'est un traité général de cosmographie et d'his-  
toire naturelle, dont un extrait a été donné sous  
le nom de *Aldarar Alamantekhat ben-Ad-  
jaïb, etc.*, ou *Pertes choisies des Merveilles de  
la Nature*, etc., par *Abou-Zakariah ben-Mo-  
hammed ben-Mahmoud Kazvini*, compatriote  
et peut-être parent de notre Mohammed Kazvini.  
L'ouvrage principal existe en trois manuscrits à  
la Bibliothèque impériale de Paris, qui en pos-  
sède aussi une traduction persane en manuscrit.  
Sous le titre d'*Extraits du Livre des Mer-  
veilles de la Nature*, de Chézy en a traduit  
quelques chapitres en français; Paris, 1805, in-8°.  
Le second ouvrage de Mohammed Kazvini est  
le *Kitab athar aldjaiïb Alboldan*, ou *Traité  
des Merveilles des Régions*, ouvrage géogra-  
phique très-étendu, dont un troisième *Kazvini*  
a fait un abrégé persan, sous le titre de *Nashat  
al Khaloub*. Des extraits de l'original arabe ont  
été publiés sous le titre de : *Specimen ex Alka-  
zuini regionum mirabilibus* (anonyme); Co-  
penhague, 1790, in-4°. Sous le titre d'*Ers-  
chad fi akhbar Kazvin*, Mohammed Kazvini  
a encore écrit une histoire de sa ville natale,  
attribuée par Hadji-Khalifah à un auteur nommé  
Khalili. Ch. R.

*Aboul Mahasen, Biographie Orientale* (en arabe, ma-  
nuscrite). — Hadji Khalifah, *Lezicon Bibliographicum et  
Encyclopædicum*.

MOHAMMED AL DJOJNI (*ben-Albarezi*),  
poète et rhéteur arabe, né à Hamath, vers 1290,  
mort à Fostat, en Égypte, vers 1350. Il fut chef  
des scribes du gouvernement des sultans ma-  
melouks au Caire. A l'imitation du célèbre poème  
mystique intitulé *Borda*, Mohammed al Djojni  
a composé, vers 1324, le *Bediyet* (Chose ex-  
cellente ou admirable), autre poème, également  
en l'honneur du prophète Mahomet. Il en existe  
deux exemplaires manuscrits à la Bibliothèque  
impériale de Paris, sous les numéros 1381 et  
1382. On y trouve aussi un commentaire sur le

poème appelé *Takdim*, et rédigé par *Taki ed Din*. D'autres manuscrits de ces deux ouvrages existent à la bibliothèque Bodleyenne d'Oxford ainsi qu'à l'Escurial.

**MOHAMMED AMASI** (*Ben-Cacem*), biographe arabe, né en 1460, à Amasie, sur la mer Noire, mort dans la même ville, vers 1520. Il est auteur d'un livre intitulé : *Raud al Khïar*, ou *Jardin des Gens de Bien*. C'est un abrégé de la célèbre biographie des docteurs arabes publiée par Samakchari, sous le titre de *Rebi al Abrar*, ou *Printemps des Justes*. Ch. R.

Hadjî-Khalifah, *Lexicon Bibliographicum et Encyclo-pædicum*.

**MOHAMMED CARAMANI**, surnommé *Ni-Chani*, grand-vizir et poète turc, né en 1436, à Laranda, en Caramanie, mort en 1481, à Constantinople. Descendant du fameux poète persan Djelal ed Din Roumi, et neveu des derniers princes de Caramanie, il s'attacha aux sultans ottomans. Après avoir étudié à la *medressé* de Mahmoud-Pacha à Constantinople, il fut placé dans les bureaux du réis-effendi par Mahomet II. C'est là qu'il était chargé surtout des missives diplomatiques échangées avec les souverains de Perse. Plus tard, nommé gouverneur de Roumélie, il fut enfin en 1477 appelé au grand-vizirat. Sa mort arriva la même année que celle de son protecteur. Mohammed fut massacré dans une révolte de janissaires. C'était un poète distingué en persan et en turc. Son *Divan turc* a été publié sous le nom de *Divan de Nichdani* (ce fut son surnom de poète), à Boulak, en 1841.

Ch. R.

Hammer, *Histoire de la Poésie turque*.

**MOHAMMED-CHAH KAZVINI** (*Ben-Mohammed*), médecin et poète turc, né à Kazvine, dans l'Adzerbaïdjan, vers 1460, mort en 1520, à Constantinople. Descendant d'une ancienne famille souveraine de Kazvine, il s'était, dans sa jeunesse, attaché à Mahomet II, sultan ottoman. Nommé médecin principal de son successeur, Bajazet II, il fut enveloppé dans une intrigue tendant à faire déposer cet empereur et à le remplacer par son fils aîné, Sélim I<sup>er</sup>. Destitué par Bajazet II, il fut réintégré dans sa charge de médecin et de confident de l'empereur par Sélim I<sup>er</sup>. Outre ses poésies persanes, assez médiocres, Mahomet Kazvini a écrit : *Traité de Médecine*, en turc, dédié à Bajazet II; ce traité n'a pas encore été imprimé. Il a ensuite traduit du persan en turc les *Biographies des poètes du Dchagataï et de la Perse orientale*, par Ali Chyr, sous le titre de *Medjalis-en-nefis*, ou *Précieux Cercles de Société*. Cette dernière traduction a été insérée dans la grande anthologie poétique turque, intitulée *Le Vaisseau des Poètes*, et qui, contenant, outre les biographies d'Ali Chyr, celles de Dewlet-Chah et de Sam Mirza, a été imprimée au Caire, 1828, in-4°.

Hammer, *Histoire de la Poésie turque*. — Zenker, *Bibliotheca Orientalis*.

**MOHAMMED REN-AYAS** (*Chems ed Din*

*ben-Ahmed al Misri al Hanefi*), historien, géographe arabe, natif de l'Égypte, vivait au commencement du seizième siècle de notre ère. Il a écrit : *Bedayet at Tsohoun fi wecay Dohour*, ou *Miracle des Splendeurs sur Merveilles du temps*, chronique en 37 l. qui contient la description des choses remarquables de l'Égypte ainsi que l'histoire des rois et la biographie de ses hommes célèbres. — *Mashak al Azhar fi adjaïb al Ah* (Parfum des Fleurs, ou Merveilles des Contes) qui est une géographie de l'Asie et de l'Afrique, renfermant de curieux détails, surtout sur les oasis et sur l'Égypte. Langlès en a fait des extraits dans le tom. VIII des *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque impériale*, tandis que trois fragments ont été trouvés traduits par Kremer dans *Sitzungsberichte der Wiener Academie der Wissenschaften*, tom. V, 1850, p. 80 et suiv. Ch. R.

Hadjî-Khalifah, *Lexicon Bibliographicum et Encyclo-pædicum*.

— *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque imp.* — *Compte rendu des Séances de l'Académie des Sciences de Vienne*.

**MOHAMMED ABOU-SOROUR** (*al Sid*), historien arabe, né vers 1580, à Askout, en Égypte, mort vers 1630, au Caire. Il descendoit du khalife Ahon-Bekr, et était lui-même d'une des mosquées du Caire. Il a écrit une *description de l'Égypte*, abrégée surtout de celle de Makrizi, sous le titre : *Kethf al Misri min al Khithath wa al Atsar* (Récolte de l'Égypte dans les Sciences topographiques et historiques) et divisée en 34 chapitres; — *Fedhaïl chah ramadhan* (Traité des Mérites du mois de Ramadhan); — un *Précis historique de la création du monde jusqu'en 1032 de l'Hégire* (1622 de J.-C.) : cet ouvrage est disposé par dynasties; mais son excessive concision le rend d'un faible intérêt; son vrai titre est : *Oyou Akhbar wa nozhat* (Sources de l'Histoire et des Mérites de l'esprit). Ch. R.

Hadjî-Khalifah, *Lexicon Bibliographicum et Encyclo-pædicum*.

**MOHAMMED ALI TAZMÂZI**, littérateur hindoustani, vivait dans le dix-septième siècle. Il a écrit : *Tezkeri*, ou *Biographie des Firdousis*; — *Abrégé du Chah Name Firdousi*, traduit en prose hindoustanie sous le titre abrégé persan de cet ouvrage, intitulé *Chan Khâni*, et composé par Tavakkoul-Bey au commencement du seizième siècle. Cet ouvrage contient, en outre, des anecdotes sur toutes les personnes célèbres mentionnées par Firdousi avec leur biographie succincte. Il a été en partie reproduit par J. Atkinson dans *Chah Nameh*, translated and abridged in prose and verse, avec des notes, London, 1833, in-8°. Le manuscrit complet de cet ouvrage de Mohammed Tazmâzi se trouve dans la bibliothèque de la Société Asiaticque à Calcutta. Ch. R.

Zenker, *Bibliotheca Orientalis*. — Garcia de Sola, *Histoire de la Littérature hindoustanie*. — M. Mohl, *Traduction de Firdousi*.



**MOHAMMED HAÏREDJI** (*Nour ed Din Ab-ullah*), médecin hindoustani, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il était médecin principal de Chah-Djihan, empereur de l'Inde, de la dynastie des Grands Mogols, qui le chargea de la rédaction d'un livre magistral sur les trois principales langues de son empire. C'est d'après ces ordres que Mohammed Haïredji a écrit *Alfaz al Adviyah*, ou *Matière médicale*, en arabe, persan et hindoustani. Cet important ouvrage a été publié dans ces trois langues, avec une traduction anglaise par Franck Gladwin; Calcutta, 1753, in-4°. Ch. R.

Abdel Hamed Lahouri, *Histoire de Chah-Djihan*, ou *Chah Nameh*.

**MOHAMMED ALI HAZIN**, littérateur persan, né à Ispahan, en 1691, mort en 1779, à Bénarès. Ses premiers voyages étudiés dans sa ville natale, il fit de longs voyages, surtout pour échapper aux persécutions religieuses de Nadir-Chah. Après s'être réfugié à Bénarès, il tenait dans sa maison une école d'académie littéraire, dans laquelle, tout comme il l'était, il admettait indistinctement des Européens, des Indous et les Moslims des différentes sectes. Il a laissé des *Mémoires* en persan, 1 vol. in-8°, imprimé à Bénarès, qui, par le récit de ses voyages en Arabie, en Perse et dans l'Inde, renferme des documents curieux sur la littérature contemporaine de l'Inde et de la Perse. William Ouseley a inséré dans le tome II de ses *Oriental Collections* quelques extraits de ces mémoires. Mohammed a en outre laissé des *Poésies persanes*, en deux forts. On y remarque quelques violentes satires contre Nadir-Chah. Ch. R.

Chakiret, ou *Biographie Persane*. — Mirza Massandar, *Vie de Nadir-Chah*. — Mir Gholam Houcécin, *Histoire de son époque*.

**MOHAMMED RARI SAUDA** (*Meliki chouara Hindi*), un des plus célèbres poètes hindoustans, né en 1700, à Delhi, mort à Lakhnow, en 1780. Il passa à la fois pour le Juvénal et le Tasse de l'Inde. Précepteur du Grand-Mogol et des vizirs, il était revêtu de charges militaires et accompagnait ses maîtres dans leurs campagnes. Le trône du Grand-Mogol étant devenu le théâtre de tous les voisins, Souda fut appelé à Lakhnow par le nabab d'Audh. Il a écrit une *Alfazyat*, ou *Divan*, qui est en manuscrit à la bibliothèque de Calcutta. On en a tiré, en 1802, un choix très-incorrect, réuni en un vol. in-4°, sous le titre d'*Intikhab à Kallyat*. Une édition complète devait paraître à Calcutta, 1803, 3 forts; mais il n'en a paru que le premier volume. Une de ces collections, toutes incomplètes et incorrectes, ne contient les élégies de Souda, conservées dans la bibliothèque de Nizam d'Hydrabad sous le titre de : *Mârâci à Mirza Râfi*. Ch. R.

Gholam Houcécin, *Histoire de mon temps*; — Garcin de Pons, *Histoire de la Littérature hindoustanie*.

**MOHAMMED TAQI**, biographe et poète hindoustani, né à Agra vers 1730, mort à Lakhnow,

vers 1803. Parent de la maison royale d'Audh, il vécut successivement à Delhi, Agra et Lakhnow. Il était le poète de la cour du nabab, et donnait des séances régulières hebdomadaires de poésie hindoustanie (*rekhas*). Il a rédigé pendant quelque temps, de 1783 à 1800, le *Gulshan à Hind* (Jardin de l'Inde), recueil littéraire périodique. Il a publié un *divan* sous le titre de *Kallyat*; Calcutta, 1801, 1,085 pages, grand in-4°; et la *Nikat as Schoara*, ou *Biographie abrégée des Poètes hindoustanis* (en manuscrit dans la possession de Gore Ouseley). Son style est un modèle de pureté.

**MOHAMMED ZEMÂN YÂR**, poète hindoustani, natif du Dékhan, a vécu à la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle. Il a écrit le *Quissa à Dôli Nâma*, ou *Histoire du Palanquin*. C'est un poème érotique, qui représente sous une forme dramatique, sauf le dénouement, toute l'histoire d'Héro et de Léandre. Ch. R.

Alexandre Dow, *Histoire du Dékhan*. — *Journal de la Société Asiatique*.

**MOHAMMED HAÏDAR BAKSH** (*Said Baksh-châni*), poète hindoustani, né dans les environs de Ghâzîpou, vers 1750, mort à Delhi, vers 1816. Il a enrichi la littérature hindoustanie d'une foule de traductions des chefs-d'œuvre de la littérature arabe et persane; telles sont : *Totâ Kahani*, traduction ourdoue du *Touti-Nameh*, ou des *Contes d'un Perroquet*, roman persan en prose, entremêlé de vers, par Nakchali, qui l'a imité lui-même d'un poème sanscrit de ce nom; la traduction de Mohammed Haïdar fut publiée à Calcutta, 1802; des exemplaires se trouvent à la bibliothèque de Berlin; — *Arâich à mahfil*, ou *L'Ornement de l'Assemblée*, traduction hindoustanie en prose et en vers du roman persan de *Hatim Tai*, héros national, publiée à Calcutta, 1803, sous le titre de : *Quissa à Hatim Tai*; — *Gul à Magfirat*, ou *Rose du Pardon*, traité en prose et en vers, sur les principaux martyrs musulmans, de Mahomet à l'imam Houcécin, traduit sur divers ouvrages arabes et persans; il n'a pas été imprimé; — *Gulzâri Dânisch*, ou *Jardin de la Science*, traduction en prose et en vers du *Bahar Dânisch*, ou *Livre des Contes et des fables*, en persan; — *Tarikhî Nâdiri*, ou *Histoire de Nadir-Chah*, traduite du persan de Mirza Mohammed Masanderani; — *Abrégé du Chah Nâme* de Firdousi, en hindoustani, qui se trouve en manuscrit dans la bibliothèque de la Société Asiatique de Calcutta; — *Quissa à Bahram Heft Hikayet* (Histoire de Bahram, ou les sept récits), traduction hindoustanie du *Heft Peiker*, ou *des Sept Images*, célèbre poème persan de Nisami, en manuscrit à la bibliothèque de la Société Asiatique de Calcutta.

**MOHAMMED HAÏYAT HASRAT** (*Haibat Ali Khan*), poète hindoustani, né à Pourouya, dans le Bengale, vers 1730, mort en 1808, à Morchid-

abad. Attaché à divers nababs du nord de l'Inde, il est mort au service de Moubarek Ali-Khan, gouverneur du Bengale. Il a laissé un *Divan*, ou *Recueil de Poésies*, de deux mille pièces, ainsi qu'une traduction hindoustanie, toute en vers, du fameux *Livre du Perroquet*, sous le titre : *Quissa i Tutti Nameh*.

**MOHAMMED IBRAHIM MIYÂN**, poète indoustani, né à Bidjapour, dans le Dékhan, en 1780, mort vers 1845, à Madras. Il habitait cette ville, vers 1824, en qualité de *jemindar*, ou commandant de cavalerie cipaye; il était en même temps *munshi*, ou professeur d'indoustani. Sous le nom de *Dékhan Arayan*, ou *Collyre du Dékhan*, il a traduit en dakhni (hindoustani du Dékhan), l'*Anwâri Sohâili*, version persane des célèbres fables de Pidpaï, espèce de version interlinéaire, à laquelle il a ajouté un dictionnaire des mots particuliers au dakhni, expliqués en ourdou. Cette traduction, avec le vocabulaire, a été publiée sous le titre de *Dakhnee Unwariee Sohâilee*, à Madras, 1824, in-fol. Ch. R. *Annales du Collège du Fort-William* : — Garcin de Tassy, *Littérature hindoustanie*.

**MOHAMMED HACHEM ISPAHANI (Hadji)**, docteur parsi, né à Ispahan, vers 1790, mort à Bombay, vers 1846. Il était de son vivant mollah de la secte des rasmienis, ou vieux parsis orthodoxes. On a de lui deux écrits, qui ont fait connaître des faits curieux, touchant les restes des Parsis, ou adorateurs du feu, à Bombay. Dans l'intérêt de sa secte, Mohammed a écrit, en persan et en anglais : *Kathib fi bilan Asbat al Kabiseh*, ou *Selections from the Mohammed on History, forming a perfect illustration at the present theological discussion of the Parsees*; Bombay, 1827, in-fol. (lithograph.). Mohammed Hachem s'y attache surtout à prouver que l'ancienne ère intercalaire persane est de la plus haute antiquité et contemporaine de Zoroastre, tandis qu'elle daterait seulement de Yazdedjerd III, dernier roi sassanide, d'après les adhérents des autres sectes parsis chahinchahmiens, kodmiens, et chourigariens. En réponse aux livres des parties adverses, Mohammed a composé l'écrit le *Dafakh al Hazl*, ou Réfutation de l'ouvrage de Moulla Firouz, de la secte des chourigariens, intitulé *Ressau mousoumal badalah*, etc.; Bombay, 1832, in-4°. Ch. R.

Zenker, *Bibliotheca Orientalis* — Spiegel, *Chrestomathia Persica*. — Spiegel, *Zenagrammatik*. — Ideler, *Chronologie*.

**MOHAMMED BEN-DJAFAR. Voy. ALBATENIUS.**

**MOHAMMED BEN-WAHAB. Voy. WAHAB.**

**MOHEDANO (Antonio)**, peintre et poète espagnol, né à Antequera (Andalousie), en 1561, mort à Lucena, en 1625. Il fut l'un des premiers élèves de Pablo de Cespedès lorsque ce grand maître ouvrit une école à Cordoue, en 1577. Il fit de rapides progrès dans le dessin, et préféra la peinture à fresque à celle à l'huile; la première

convenait mieux à son étonnante facilité; lui procura la prééminence dans ce genre tous les artistes de son temps. Il était très-habile dans ses compositions, ménageait bien groupes et ses contrastes, savait donner un caractère à ses personnages, du grandiose à formes. Il a laissé des preuves de son talent dans les quatre grands tableaux qu'il peignit pour le couvent de Saint-François et dans les fresques qu'il exécuta pour le même monastère avec Alo Velasquez. Il travailla aussi dans la cathédrale de Cordoue avec les trois frères Juan, Francis et Esteban Perolas. On voit encore de lui à l'évêché de Séville plusieurs morceaux, les temps attribués au célèbre Lope de Vargas. La fin de ses jours, Mohedano se retira à la casa, dont il décora le grand autel. Il peignit moins bien à l'huile qu'à fresque; néanmoins il imita très-bien les grotesques des loges Jean d'Udine, et a laissé de bons tableaux de fruits et de nature morte. Pacheco le regarda comme « un des plus grands professeurs d'Andalousie ». Il était très-instruit, et cul avec succès la poésie castillane. Pedro Enríquez, son ami et son compatriote, a recueilli lui plusieurs pièces de poésie, qu'il a publiées dans ses *Flores de Poetas ilustres de España* Valladolid, 1605. A. DE L.

Fr. Pacheco, *El Arte de la Pintura*; Séville; — Don Juan Ceán Bermúdez, *Diccionario Histórico*

**MOHEDANO (Les frères Raphael et Pierre Rodriguez)**, historiens littéraires espagnols vécurent dans le dix-huitième siècle. Leur s'école obscurément dans un monastère l'ordre de Saint-François, et a laissé peu de traces. Les biographes les font naître en 1725 et 1730 et mourir entre 1795 et 1800. Sous le règne de Charles III, qui fut pour l'Espagne une époque de renaissance intellectuelle et littéraire, les deux frères entreprirent sur le modèle de l'*Histoire Littéraire de la France*, publiée par les Bénédictins, un ouvrage qui porte sous ce titre : *Historia Literaria de España origen, progressos, decadencia y restauracion de la literatura española*; Madrid, 1791, 10 vol. in-4°. Cette histoire commune aux Phéniciens, passe de là aux Carthaginois et s'étend longuement sur les auteurs romains. Les frères Mohedano n'en étaient encore à leur dixième volume qu'à Lucain, lorsqu'ils s'arrêtèrent, effrayés eux-mêmes des proportions que prenait leur ouvrage. Cette histoire témoigne de beaucoup de recherches; mais ce qu'elle contient de bon est noyé dans des digressions terminables. Z.

Suarez, *Defensa de la Historia Lit. contra las acusaciones de Machuca*; Madrid, 1783, in-4°. — Chauv. *Dict. Hist.*

\* **MOHL (Robert DE)**, jurisconsulte et praticien allemand, né à Stuttgart, le 17 août 1771. Fils d'un conseiller d'État, membre de la première chambre wurtembergeoise, il devint en 1824 professeur à l'université de Tubingue.

en 1836 conservateur de la bibliothèque de cette ville. A la suite de la profession de foi qu'il publia en 1845, pour être élu député, et où il attaqua le gouvernement, il fut envoyé à Ulm en qualité de conseiller de régence. Il donna bientôt sa démission, et entra à la seconde chambre. Nommé en 1847 professeur de droit à Heidelberg, il fut envoyé en 1848 au parlement de Francfort. Après avoir tenu depuis le 25 septembre de cette année le portefeuille du ministre de la justice de l'Empire, il se retira le 17 mai 1849, en même temps que son ami Henri de Gagern, et alla reprendre son enseignement à Heidelberg. On a de lui : *Theilnahme Friedrichs des Grossen an den Streitigkeiten zwischen Herzog Karl von Württemberg und den Landen des Landes* (Part prise par Frédéric Grand aux différends entre le duc Charles de Wurtemberg et les états de ce pays); Tubingue, 1828, in-8°; — *Das Bundes-Staatsrecht der vereinigten Staaten von Nord-Amerika* (Le Droit public des États-Unis); Stuttgart, 1824, in-8°; — *Das Staatsrecht des Königreichs Württemberg* (Le Droit public du royaume de Wurtemberg); Tubingue, 1829-1831, 1840, et 1846, 2 vol. in-8°; — *Die Verantwortlichkeit der Minister in Einheerungen mit Volkserhebungen* (La Responsabilité des Ministres dans les monarchies constitutionnelles); Tubingue, 1837, in-8°; — *Die Polizei-Wissenschaft nach den Grundsätzen des Rechtsstaats* (La Police selon les principes de la politique basée sur le droit); Tubingue, 1832-1834 et 1844-1845, 3 vol. in-8°; — *Geschichte und Bibliographie der Staatswissenschaften* (Histoire et bibliographie des Sciences politiques); *ibid.*, 1856-1859, 3 vol.; — *Encyclopädie der Staats-wissenschaften* (Encyclopédie des Sciences politiques); Tubingue, 1859, in-8°. M. Mohl est depuis 1845 un des principaux rédacteurs de la *Zeitschrift für Rechtswissenschaft des Auslands*, qui se publie à Heidelberg.

Conv.-Lex.

\* **MOHL (Jules)**, orientaliste français, frère du précédent, né à Stuttgart, le 25 octobre 1800. Après avoir fait ses études au gymnase de cette ville, il entra en 1818 au séminaire protestant de l'université de Tubingue, reçut en 1820 le diplôme de docteur en philosophie, et remporta en 1822 le prix de théologie. Le goût des langues orientales, dont s'était occupé avec ardeur au milieu des travaux de l'école, le détermina à venir à Paris, l'année suivante. Il fut nommé en 1828 professeur de littérature orientale à Tubingue, place où il ne prit jamais possession; il donna sa démission en 1831, afin de pouvoir rester à Paris, où les études relatives à l'Orient avaient reçu une vive impulsion, grâce à l'enseignement de S. de Sacy et d'Abel Rémusat. Après avoir vécu avec distinction les cours de ces deux hautes maîtres, il devint en 1840 secrétaire adjoint de la Société Asiatique, fut élu en 1844

membre de l'Académie des Inscriptions à la place de Burnouf père, obtint la même année la chaire de langue et de littérature persanes au Collège de France, et succéda en 1852 à Eugène Burnouf, comme inspecteur de la typographie orientale à l'Imprimerie impériale. M. Mohl a constamment cherché à donner une portée plus élevée à la philologie orientale, et ses vues philosophiques, autant que sa chaleureuse initiative, n'ont pas été sans influence sur les récentes conquêtes de cette science. Les principaux ouvrages qu'il a publiés sont : *Fragments relatifs à Zoroastre*; Paris, 1829, in-8° (sans nom d'auteur). Ce n'est que la première partie d'une collection que MM. Mohl et J. Olshausen se proposent de publier; — *Confucii Chiking, ex latino P. Lacharme interpr.*; Stuttgart, 1830, in-8°; — *Y. King, antiquissimus Sinarum liber, ex latina interpret. P. Regis*; Stuttgart, 1834, 2 vol. in-8°; — *Livre des Rois, par Abdoul Kasim Firdousi*; Paris, Impr. impér., 1836-1855, 4 vol. in-fol. Cet ouvrage important se continue; — *Rapports faits à la Société Asiatique (1840-1859)*, etc. B. DE M.

Docum. partic.

\* **MOHL (Maurice DE)**, économiste allemand, frère des précédents, né à Stuttgart, en 1802. Conseiller supérieur des finances depuis 1841, il fut envoyé, en 1848, au parlement de Francfort, où il siégea parmi les libéraux modérés. Nommé membre de la seconde chambre wurtembergeoise, il y manifesta toujours les opinions les plus libérales. Outre quelques brochures, on a de lui : *Aus den gewerbwissenschaftlichen Ergebnissen einer Reise in Frankreich* (Résultats d'un Voyage en France, entrepris pour y étudier les arts et métiers); Stuttgart, 1845, in-8°, avec gravures sur bois. O.

\* **MOHL (Hugo DE)**, botaniste allemand, frère des précédents, est né au commencement de ce siècle. Reçu docteur en médecine à Tubingue, il y enseigna depuis longtemps avec succès la botanique; il est directeur du jardin des plantes de cette ville et membre des principales sociétés savantes. On a de lui : *Ueber den Bau der Ranken- und Schlingpflanzen* (Sur la Structure des Plantes grimpances); Tubingue, 1827, in-4°; — *Ueber die Poren des Pflanzengewebes* (Sur les Pores du tissu des Plantes); Tubingue, 1828, in-4°; — *Beiträge zur Anatomie und Physiologie der Gewächse* (Documents relatifs à l'Anatomie et à la Physiologie des Plantes); Berne, 1834, in-4°; — *Erläuterung und Vertheidigung meiner Ansicht von der Struktur der Pflanzen-Substanz* (Exposé et Défense de mes Idées sur la structure de la substance cellulaire); Tubingue, 1836, in-4°; — *Liebigs Verhältniss zur Pflanzenphysiologie*; Tubingue, 1843, in-8°; — *Vermischte Schriften botanischen Inhalts* (Mélanges de Botanique); Tubingue, 1845, in-4°; — *Mikrographie, oder Anleitung zum Gebrauche des Mikroskops* (Micrographie, ou instruction

sur l'usage du microscope); Tubingue, 1846, in-8°; — *Grundzüge zur Anatomie und Physiologie der vegetabilischen Zelle* (Principes de l'Anatomie et de la Physiologie de la Cellule végétale); Brunswick, 1851, in-8°. Mohl est un des principaux rédacteurs de la *Botanische Zeitung*, qui paraît à Berlin depuis 1842. O.

*Convers.-Lexikon.*

**MOHNIKE** (*Théophile-Chrétien-Frédéric*), littérateur allemand, né à Grimmen, en Poméranie, le 6 janvier 1781, mort à Greifswald, le 6 juillet 1841. Il fut successivement recteur de l'école de Greifswald, pasteur à Stralsund, et membre du consistoire et du conseil de l'instruction publique. Ses principaux écrits sont : *Geschichte der Literatur der Griechen und Römer* (Histoire de la Littérature Grecque et Romaine); Greifswald, 1813 : resté inachevé; — *Ulrich Huttens Jugendleben* (La Jeunesse d'Ulric de Hutten); ibid., 1816; — *Hymnologische Forschungen* (Recherches sur les Hymnes); Stralsund, 1831-1832, 2 vol., — *Johannes Frederus*; ibid., 1837-1840, 3 parties; — *Geschichte der Buchdruckerkunst in Pommern* (Histoire de l'Imprimerie en Poméranie); Stettin, 1840. Comme éditeur Mohnike a publié : *Barth. Sastrowen Herkommen und Lauff seines ganzen Lebens* (Origine et Vie complète de B. Sastrow); Greifswald, 1823-1824, 3 vol. : ouvrage rempli de détails curieux sur l'histoire intime du seizième siècle; — *Joh. Berckmanns Stralsundische Chronik*; Stralsund, 1833; publiée en commun avec Zober. Parmi ses traductions allemandes on cite : *Heimskringla, ou Sagas des rois de Norvège de Snorro Sturleson*; Stralsund, 1835-1837, 2 parties : il n'a pas été terminé; — *Altschwedische Balladen und Märchen*; Stuttgart, 1836; — *Poésies populaires de la Suède*; Berlin, 1830; — *Les Frères de la Vie commune* de Delprat, Leipzig, 1840; — les *Poésies complètes* de Tegner; Leipzig, 1840, 3 vol., etc. O.

Zober, *Zur Erinnerung an Mohnike*; Stralsund, 1842. — *Conversations-Lexikon.*

**MOHS** (*Frédéric*), minéralogiste allemand, né vers 1774, à Gernrode, près du Harz, mort le 29 septembre 1839, à Agordo, dans les environs de Bellune. Nommé en 1811 professeur de minéralogie au Johanneum de Grætz, il visita l'Angleterre et l'Écosse. De retour en Allemagne, il fut appelé à remplacer à Freiberg le célèbre Werner; en 1826 il obtint la chaire de minéralogie à l'université de Vienne. Il est un des principaux promoteurs de la méthode naturelle pour la classification des minéraux basée sur les ressemblances physiques, en opposition à celle de Berzelius, qui est fondée sur les analogies chimiques. On a de Mohs : *Beschreibung der Mineraliensammlung des Herrn van der Null* (Description de la Collection de minéraux de M. van der Null); Vienne, 1804 et 1806; —

*Versuch einer Elementarmethode zur naturhistorischen Bestimmung der Fossilien* (Essai d'une Méthode élémentaire pour la détermination naturelle des fossiles); Vienne, 1813; — *Die Charaktere der Classen, Ordnungen, Geschlechter und Arten der Mineralien* (Les Caractères des classes, ordres, genres et espèces des Minéraux); Dresde, 1820. — *Grundriss der Mineralogie* (Éléments de Minéralogie); Dresde, 1822-1824 et 1839, 2 vol. traduit en anglais par Haidinger, Édimbourg, 1825, 3 vol.; — *Anfangsgründe der Naturgeschichte des Mineralreichs* (Principes élémentaires de l'Histoire naturelle du Règne minéral); Vienne, 1832; une nouvelle édition, augmentée par Zippe, parut à Vienne, 1837-1839, 2 vol. in-8°. O.

*Conversations-Lexikon.*

**MOHSIN FANI** (*Mohammed*), poète persan né en 1615, sur les côtes du golfe Persique (e non à Cachemire, selon la tradition vulgaire) mort à Cachemire, en 1670. Amené à Agra de sa tendre jeunesse, il y fut initié dès 1623 dans les principes des soufis persans, et des *goghirs* ou ascètes indiens. En 1627 il alla à Cachemire où il fréquenta un célèbre docteur musulman Chéik-Mohib Allah. En 1634, il accompagna le pèlerinage de Chechid, en Khorasan, au sépulchre du grand imam chiite Ali Ridha. De retour dans l'Inde, il s'établit à Dehli, puis il fit de voyages dans le Guzurate, jusqu'en 1639, année où il fut nommé *saddar* (juge) à Allahabad par le Grand-Mogol Chah-Djihan. Il perdit cette place en 1648, pour avoir fait un poème en l'honneur de Nazir Mohammed-Khan, souverain de Balkh, avec lequel Chah-Djihan était en guerre. se retira alors à Cachemire, et établit dans sa maison une espèce d'académie persane, de laquelle sortirent des docteurs célèbres. Il a écrit des poèmes en persan, au nombre de sept mille distiques parmi lesquels il faut citer surtout un *Essai de Morale en vers* (d'après les principes des soufis), intitulé *Mardus et Asas*, ou *La Source des Signes*; mais son principal ouvrage est *Dabistan*, ou *École des Coutumes*, qui, out l'histoire primitive de la Perse, remontant même à plus de dix mille ans, au delà des Pichidéens de Firdousi et de Mirkhond, donne une histoire des sectes religieuses persanes, musulmanes et indiennes. Malgré les nombreuses sources qu'il cite, on a attaqué depuis un certain temps l'authenticité de cette prétendue histoire antique de la Perse. Van Kennedy et Erkiné, dans les *Transactions de la Société Littéraire de Bombay*, ont déclaré que le *Dabistan*, attribué tantôt à Zoulfikar Ahs al Honsair tantôt à Mobeid Serosh, était postérieur à Mohsin Fani, pour lequel il a cependant été revendiqué de nouveau par ses derniers traducteurs en 1843. Le texte persan de cet ouvrage, d'une importance assez importante, fut publié à Calcutta, en 1809, sous le nom de *Dabistani Mozakib*

La première traduction partielle anglaise en avait été faite par Francis Gladwin, dans les *New Asiatic Miscellanies*, Calcutta, 1789; reproduite en allemand par J.-J.-H. de Dalberg, Wurzburg, 1809, 1817 et 1823, in-8°. D'autres chapitres furent traduits, depuis 1809, dans les *Asiatic Researches* par Jones, et dans les *Transactions of the Literary Society of Bombay*, vol. II, par Erskine et Kennedy. Une traduction complète a été enfin donnée par David Shen et Antony Troyer, sous le titre de *The Dabistan, or School of Manners*, avec des notes, des commentaires et une introduction; Paris, 1843, 3 vol. in-8° (*Oriental Transactions*).

Ch. R.

Arachi Mahfil, *Histoire et Statistique de l'Inde*. — *Djan Namé* (Histoire de Chah-Djihan), par Abdel-Bamid.

**MOHTADY BILLAH** (*Abou-Abdallah Mohammed VI, AL*), khalife abasside de Bagdad, né en 832, dans cette ville, mort le 21 juin 870. Fils de Wathek, il fut, à l'instigation du général turc Saleh, proclamé, khalife, en 869, après la déposition de son cousin germain Motaz. Il tenta de réformer les mœurs, défendit le jeu, le vin, la musique, les peintures sur tapis, administra la justice lui-même et supprima la moitié des impôts. Cette sévérité irrita les gardes turques, qui se révoltèrent. A la suite d'un combat acharné, où périrent 4,000 hommes, Mohitady fut pris et massacré.

Ch. R.

Ibn al Athir. — Ibn Khallican, *Dictionnaire Biographique musulman* (traduit de l'arabe en anglais par M. Slane). — *L'Arabie*, dans l'*Univiers Pittoresque*.

**MOHY** (*Remacle*), littérateur belge, né vers 1555, à Rondchamp, près de La Roche en Ardenne (principauté de Liège), mort le 13 juillet 1621. Il étudia seul les langues latine, grecque et hébraïque. Devenu prêtre, il fut pourvu de la cure de Huccorgne, près de Huy, et ouvrit dans ce village une école où il enseignait les langues anciennes; beaucoup plus tard il fut nommé curé de Jodoigne, petite ville du Brabant wallon, où l'on croit qu'il mourut. Nous citerons de lui : *L'Encensoir d'Or*; Liège, 1600, petit in-8°, avec figures sur bois; titre singulier et rare, dit Brunet; — *Usus scholaris, in quo nomenclatura vocabulorum quorundam, dialogi et epistolæ aliquot pueriles*; Liège, 1609, in-4°; — *Le Cabinet historique, contenant plusieurs grands et notables exemples de la vertu et du vice, tirez en partie des auteurs fidels, et rangez par l'alphabet. Le tout très-utile pour parsemer et enrichir les prédications, harangues, discours familiers*; Liège, 1610, pet. in-4°, reproduit sous le titre de *l'Histoire des Histoires, avec l'Idée des histoires raccourcies, ou plustost le Cabinet historique, tant ancien que moderne*, etc. Des exemplaires portant ce dernier titre sont sans date; d'autres sont datés de 1612 et 1626. M. de Becdelièvre, dans sa *Biographie Liégeoise*, en mentionne,

par erreur, une édition imprimée à Huccorne, en 2 vol. in-4°: ce livre, qui fut publié aux frais de la noblesse liégeoise, est un recueil d'anecdotes où l'auteur traite les sujets les plus variés. Tous les ouvrages de Mohy sont d'une extrême rareté.

E. R.

De Villenaige, dans la *Revue de Bruxelles*, mars 1839, p. 84. — H. Helbig, *Mohy de Rondchamp et son Cabinet historique*, dans l'*Annuaire de la Société d'Émulation de Liège*, 1857, p. 205. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

**MOHY** (*Henri DE*), médecin belge, neveu du précédent, né à Rondchamp. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort. Il étudia à Louvain la médecine, qu'il exerçait encore à la fin du dix-septième siècle. On a de lui : *Pulvis sympatheticus*; s. l., 1634, in-4°; réimpr. dans les deux éditions du *Theatrum Sympatheticum*; Nuremberg, 1660, in-12, et 1662, in-4°; — *Tertiana Crisis*; Louvain 1642, in-4°. E. R. *Lindenius renovatus*, édit. de 1688, p. 242. — Paquot, *Mém.* t. V. — Ulysse Capitaine, *Étude biogr. sur les Médecins liégeois*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. III, p. 259.

\* **MOIGNO** (*François - Napoléon - Marie*), physicien français, né le 20 avril 1804, à Guémené (Morbihan). D'une ancienne famille noble de Bretagne, il fit ses études au collège de Pontivy, et entra, en 1822, dans la Société de Jésus. Chargé, en 1836, d'enseigner les mathématiques dans la maison de la rue des Postes à Paris, il se livra en même temps à la prédication, fonda ou dirigea des œuvres de bienfaisance, et fournit à *L'Univers* et à *L'Univers catholique* de nombreux articles de discussion religieuse. Dans sa jeunesse il avait fréquenté les cours de la Sorbonne et avait reçu les encouragements les plus flatteurs de MM. Beudant, Cauchy, Arago, Ampère, Thenard, Binet et Dumas, qui, après avoir été son maître, resta son ami. En 1840, le P. Boulanger, supérieur des Jésuites, lui intima l'ordre de suspendre ses travaux scientifiques et d'aller au séminaire de Laval comme professeur d'histoire et d'hébreu. L'abbé Moigno, qui publiait à cette époque un ouvrage considérable sur le calcul différentiel et intégral, refusa de quitter Paris, où sa présence était nécessaire, et après quatre ans de luttes sourdes et de continuelles tracasseries il aimait mieux sortir de l'ordre que d'interrompre le cours de ses études favorites. En 1845, il entreprit, aux frais du journal *L'Époque*, qui l'avait mis au nombre de ses rédacteurs, un long voyage à travers une grande partie de l'Europe. En 1850, il rédigea le bulletin scientifique à *La Presse*, d'où il passa au *Pays*. Nommé aumônier du lycée de Louis-le-Grand (1848), il fut, en 1859, attaché au clergé de Saint-Germain-des-Prés. On a de lui : *Des Rapports de l'Église et de l'État*; *De la Liberté et de l'organisation de l'Enseignement*; Paris, in-8°; — *Leçons de Calcul différentiel et de Calcul intégral, rédigées d'après les méthodes et les ouvrages publiés ou inédits d'A.-L. Cauchy*; Paris, 1840 et ann. suiv., 3 vol. in-8°, pl.; —

*Traité de la Télégraphie électrique*; Paris, 1849, in-8°; — *Mémoires sur le Stéréoscope et le Saccharimètre*; Paris, 1853; — *Répertoire d'Optique moderne*; Paris, 1850, 4 vol. in-8°, fig. Depuis 1852 l'abbé Moigno rédige *Le Cosmos*, revue scientifique qu'il a fondée.  
*Biogr. du Clergé contemp.*, X. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

**MOINE** (*Etienne* Le), érudit français, né en octobre 1624, à Caen, mort le 4 avril 1689, à Leyde. Après avoir été un des élèves de Du Moulin à Sedan, il se rendit à Leyde pour y étudier les langues et les antiquités de l'Orient. Nommé pasteur à Rouen, il fut mis en prison pour avoir favorisé la retraite en Angleterre de la fille d'un conseiller au parlement, qui s'était convertie. En 1675 il assista comme vice-président au synode de Caen. Certains désagréments qu'il éprouva de la part de ses collègues lui donnèrent lieu d'accepter une chaire de théologie à Leyde (1676). Bientôt après il devint recteur de cette université. L'évêque Huet, qui l'estimait beaucoup, parle de lui comme d'un très-bon homme, d'un fidèle ami et d'un grand savant. Le Moine prit en 1677 à Oxford le grade de docteur en théologie. On a de lui : *Varia Sacra, seu sylloge opusculorum græcorum ad rem ecclesiasticam spectantium*; Leyde, 1685, 1694, 2 vol. in-4°; recueil de pièces rares ou inédites tirées des bibliothèques de Paris, d'Oxford et de Leyde; on y trouve trois dissertations curieuses sur saint Polycarpe, saint Barnabé et saint Hippolyte; — *Epistola de Melanophoris*, imp. dans l'*Harpocrates* de Cuper (Utrecht, 1687, in-4°), et dans le *Supplém.* de Polenus (1737); — *Fragmentum ex libro de universo sub Josephi nomine a D. Hæschelio edito, cum versione*, dans le Josèphe d'Oxford, 1700, in-fol.; — des harangues en latin, des dissertations théologiques, etc.

P. L.

Basnage, *Hist. des Ouvrages des Savants*, avril 1669. — Huet, *Origines de Caen*, 2<sup>e</sup> édit., in-8°, p. 403-405, et *De Rebus ad eum pertinentibus*, p. 47, 179, 181 et 235.

**MOIRE** (*Antonin*), sculpteur français, né à Saint-Étienne, le 22 avril 1797, mort à Paris, le 18 mars 1849. Il vint à Paris en 1815, pour étudier la peinture, et commença par le paysage; mais bientôt il préféra la sculpture, et travailla avec ardeur. Charmé par la vue d'un portrait au pastel de La Tour, il étudia ce genre de dessin sur les œuvres de Listard, Rosalba, Carriera, Mengs, etc., et parvint en peu de temps à un grand degré de perfection. Tout semblait lui sourire, la gloire et presque la fortune; mais bientôt son caractère devint triste et sombre, et, sans qu'on pût savoir à quoi il fallait attribuer son chagrin, un soir il détacha un pistolet d'une pantoife et se brûla la cervelle. Ses premiers paysages de marine anglaise sont peu nombreux. Comme sculpteur il a produit : *La Chute d'un Cavalier*; *Le Lutin en voyage*; *Une Scène du Sabat*; *Sully*, statue au musée du Luxembourg; *Les Nymphes et les Tritons* des fontaines de la

place de la Concorde; *Saint Protas*, à l'église de Saint-Gervais; la *cheminée de la salle des Conférences*, à la Chambre des Députés; un grand nombre de sujets de pendules, de flambeaux et de statuettes très-recherchées. Il a exposé en 1843 et en 1845 plusieurs portraits au pastel.

A. J.

*Documents partic.*

**MOINE** (Le). Voy. LE MOINE.

**MOIR** (*David-Macbeth*), littérateur anglais, né le 5 janvier 1798, à Mosselburgh (comté d'Édimbourg), où il est mort, le 6 juillet 1851. Après avoir étudié la médecine à l'université d'Édimbourg, il obtint en 1816 un diplôme de chirurgien, et abandonna le projet qu'il avait formé d'entrer dans l'armée pour s'établir dans sa ville natale, d'où il n'est jamais sorti. Une chute de voiture, en 1846, le rendit boiteux. Au milieu des pénibles devoirs de sa profession il sut trouver le temps de cultiver les lettres dont le goût s'était montré chez lui dès l'enfance. A quinze ans il avait mis au jour ses premiers vers ainsi qu'un essai en prose. Il collabora ensuite à *Scots Magazine* et à l'*Edinburgh Magazine* de Constable. A l'époque de la fondation du *Magazine* de Blackwood, il en devint un des rédacteurs ordinaires, et dans l'espace de trent années il y fit insérer près de quatre cents morceaux de tous genres, qu'il signait d'un Δ; nous citerons entre autres : *The Eve of Saint-Jerry*; *The ancient Waggoner*; *Selim*, poèmes, et *Autobiography of Mansie Wauch*, roman de longue haleine. En 1823 il acheva pour le même recueil *The Lost of the Lairds*, roman que John Galt, un de ses amis, avait laissé incomplet. On a encore de lui : *The Bombardement of Algiers and other poems*; Édimbourg, 1816, in-8°; — *The Legend of Genevieve, with other tales and poems*; ibid., 1824, in-8°; — *Outlines of the ancient History of Medicine, being a view of the healing art among the Egyptians, Greeks, Romans and Arabians*; ibid., 1833, in-8°; — *Practical Observations on malignant Cholera*; ibid., 1832; — *Domestic Verses*; ibid., 1843, in-8°. Le docteur Thomas Aird a publié un choix des poésies de D. Moir (*Poetical Works*, 1852, in-8°).

P. L.—Y.

T. Aird, *Notice à la tête des Poetical Works*.

**MOIRÉ** (Comte de). Voy. HAWKINS.

**MOIRÉ** (*Isaac*), poète français, né le 9 octobre 1771, au Mans, où il est mort, en 1840. Orphelin dès le bas âge, il commença par être ouvrier fileur. En 1792 il s'engagea et porta les armes pendant quatre ans à l'armée de la Mouselle, où il fut blessé plusieurs fois. On lit dans une notice qui lui est consacrée : « De retour au Mans, Moiré s'y maria, et fut, selon les circonstances, papetier, teinturier, maître à danser puis débitant de tabac ». En 1824 il se trouva dans une échoppe. « Là il unit au commerce de vieux livres la profession de gagne-petit. Les soufflets, la faïence et cent autres objets se re-

taurent dans ses mains ; à la fabrication des souricières il joint celle des cages, etc. » Cet industriel ouvrier, sans cesse aux prises avec la mauvaise fortune, n'en était pas moins d'un caractère insouciant et jovial. Il était, comme il le dit, *chargé de neuf lustres* lorsqu'il s'avisait de chanter dans un poème en huit chants *Les Souris* (Le Mans, 1818, in-12). Il est encore l'auteur d'un second poème, *Le Greffier, suivi de notes historiques et biographiques*; *ibid.*, 1819, in-8°; — de diverses pièces de vers de circonstance et de quelques *Chansons*; *ibid.*, 1820. Moiré avait été surnommé au Mans *le Poète remouleur*.

P. L.

*Notice biogr.* à la tête du *Greffier*. — Desportes, *Bibliog. du Maine*.

**MOISANT DE BRIEUX** (*Jacques*), en latin *Mosantus Briosius*, poète latin, né en 1614, à Caen, où il est mort, en 1674. Issu d'une famille noble attachée à la réforme, il fit ses études à l'académie de Sedan, où il eut pour condisciple le duc de Montausier, qui, par la suite, resta son ami; puis il suivit les leçons de Vossius à Leyde, et compléta son éducation en Angleterre. Ses voyages à l'étranger durèrent cinq ans, au bout desquels il fut reçu avocat dans sa ville natale. Pourvu, le 14 novembre 1633, d'une charge de conseiller au parlement de Metz, il s'en démit en 1635 pour des motifs de santé, et retourna à Caen, où il employa les loisirs que lui donnait une fortune considérable à cultiver les lettres. Plus que personne il en anima le goût par la fondation d'une société (1651), qui tint d'abord ses séances chez lui, puis dans la maison du poète Segrais, et qui s'est perpétuée sous le titre l'Académie des Belles-lettres de Caen. Tourmenté depuis longtemps de la pierre, il mourut quelques jours après s'être décidé à l'opération de la taille. Moisant de Brieux passe pour un des meilleurs poètes latins de son temps; Bayle parle de ses vers avec les plus grands éloges; mais Huet ne leur trouve ni un tour assez vif ni assez d'invention. Il compta parmi ses amis les savants distingués, tels que Tannegui Leèvre, Bochart, Huet, Heinsius, Chapelain, etc. On a de lui : trois recueils de *Poésies latines*; Caen, 1658, in-4°; 1663, in-8°, et 1669, in-16; le troisième renferme aussi quatre lettres latines sur l'académie, les antiquités et les hommes célèbres de Caen; — *Epistolæ*; Caen, 1670, in-8°; il y a beaucoup d'érudition sous une forme agréable; Oudendorp en a tiré des *Remarques* sur Lucain pour une édition de ce poète (Leyde, 1729); — *Recueil de pièces en prose et en vers*; Caen, 1671, in-12; — *Les Origines de quelques Coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales, avec un vieux manuscrit touchant l'origine des chevaliers bannerets*; Caen, 1672, in-12 : ce dernier morceau est un poème traduit du latin en vers français; — *Les Divertissements de M. D. B.*; Caen, 1673, in-12; recueil de lettres et de poésies. Il

avait traduit une partie des épigrammes de l'*Anthologie* et composé des *Méditations* morales et politiques; mais ces deux ouvrages n'ont pas vu le jour.

P. L.—Y.

Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Segrais, *OEuvres*, II. — Huet, *Origines de Caen*. — *Mémoires de l'Acad. de Caen*, 1835.

**MOÏSE** (*François-Xavier*), théologien français, né le 12 décembre 1742, aux Gras (Franche-Comté), mort le 7 février 1813, à Morteau, près Besançon. Il était professeur de théologie à Dôle lorsque la révolution éclata; il prêta le serment de la constitution civile et fut en 1791 élu évêque du Jura. Sous la terreur il fut forcé de se cacher dans les montagnes. Canoniste habile et versé dans la théologie et les langues orientales, il prit une part active aux discussions qui signalèrent les conciles nationaux tenus à Paris en 1797 et en 1801. A la fin de cette dernière année il donna sa démission en même temps que l'abbé Grégoire, avec lequel il était intimement lié, quitta bientôt Paris et se retira dans une ferme qu'il possédait à Morteau. L'évêque Lecoz lui donna alors le titre de chanoine honoraire de Besançon. Il a publié : *Réponses critiques à plusieurs questions proposées par les incrédules modernes sur divers endroits des livres saints*; Paris, 1783, in-12, formant le t. IV des *Réponses critiques* de l'abbé Bullet; mais dans les réimpressions de ce dernier ouvrage on a fait disparaître le nom de l'évêque constitutionnel; — *De l'Opinion de M. Grégoire dans le procès de Louis XVI*; 1801; — des articles dans les *Annales de la Religion*, la *Chronique religieuse*, etc.

P. L.

*Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

**MOÏSE**. Voy. MAIMOUN et MOÏSE.

**MOISSON-DEVAUX**. Voy. DEVAUX.

**MOISSY** (*Alexandre-Guillaume MOUSLIER DE*), littérateur français, né en 1712, à Paris, où il est mort, en novembre 1777. Il était garde du roi lorsqu'à trente-huit ans il s'avisait de suivre la carrière littéraire. Encouragé par le léger succès qu'avait obtenu sa première pièce, il en composa d'autres, et fut loin d'être toujours si heureux. Possédé de la passion du jeu, il tomba dans un tel état de gêne qu'il fut réduit à accepter en Russie les fonctions d'instigateur. De retour à Paris, il écrivit et joua de plus belle, se ruina une seconde fois, et mourut, dit-on, du chagrin d'avoir si mal employé son temps. Vers la fin de sa vie, il se mit à travailler pour les troupes de société qui commençaient à se multiplier beaucoup; Grimm le jugeait bien inférieur à Carmontelle, et disait de ses drames moraux qu'ils étaient « écrits dans le genre ennuyeux pour le progrès des bonnes mœurs et pour le dessèchement des lecteurs ». On a de Mouslier de Moissy : *Le Provincial à Paris*; Paris, 1750, in-8° : cette comédie en vers, réduite de cinq à trois actes, fut refusée par les Comédiens français, et eut quinze représentations

aux Italiens; — *Les fausses Inconstances*, com. en prose; Paris, 1750, in-12; — *Le Valet maître*, com. en trois actes et en vers; Paris, 1752, in-12; — *Lettres galantes et morales du marquis de\*\*\* au comte de\*\*\**; La Haye (Paris), 1757, in-12; — *La nouvelle Ecole des Femmes*, com. en trois actes et en prose; Paris, 1758, 1765, 1770, in-12 : jouée avec succès aux Italiens; — *L'Impromptu de l'Amour*, com., un acte; Paris, 1759, in-12; — *L'Éducation*, poème en cinq chants; Paris, 1760, in-8°; — *La nouvelle Ecole des Maris*, com. en trois actes et en vers; 1761; — *Les deux Frères*, com. en cinq actes et en vers; Paris, 1768, in-8°; — *Les Amis éprouvés*, com. en trois actes et en vers; Paris, 1768, in-8°; — *Bélisaire*, com. héroïque en cinq actes; Paris, 1769, in-12; — *Les Jeux de la petite Thalie ou Nouveaux petits Drames dialogués sur des proverbes*; Paris, 1769, in-8°, ou Amsterdam, 1786, in-12; — *Ecole dramatique de l'Homme*; Paris, 1770, 2 vol. in-8°; Leipzig, 1772, 2 vol. in-12. Dans ce recueil, suite du précédent, il prend l'horame au sortir du berceau, et le conduisant d'âge en âge, et de proverbe en proverbe, il ne l'abandonne qu'au moment de la mort. Les 3 vol. contiennent trente-trois pièces depuis *La Poupée jusqu'au Vertueux mourant*; — *Vérités philosophiques, tirées des Nuits d'Young et mises en vers libres*; Rouen, 1770, in-8°; — *La vraie Mère*, en prose; Paris, 1771, in-8° : ce drame didactico-comique a pour but d'apprendre aux mères la nécessité d'allaiter elles-mêmes leurs enfants; — *Petit Recueil de Physique et de Morale*; Paris, 1771, in-8°; — *La Nation philosophe, ou dictionnaire des comparaisons et des similitudes*; La Haye, 1776, in-8°.

P. L.

De Lérès, *Dict. des Théâtres*. — Grimm, *Corresp.*, 1770, 1771. — Desessarts, *Siccles Littér.*

**MOITHEY** (*Maurille-Antoine*), géographe français, né le 24 mars 1752, à Paris, où il est mort, vers 1810. Avant la révolution, il fut professeur de mathématiques des pages du prince de Conti. Il a publié sur la géographie de la France plusieurs atlas et recueils dont il a gravé les planches, et qui ne manquent pas d'intérêt; nous rappellerons : *Recherches historiques sur Orléans*; Paris, 1774, in-4°, avec carte; il avait l'intention de publier, avec la collaboration secrète de Sylvain Maréchal, une série de travaux sur les principales villes de France, et il a encore donné sous le même titre des recherches sur Reims (1775) et sur Angers (1776); — *Dictionnaire Hydrographique de la France*; Paris, 1787, 1803, in-8°, dédié à Louis XVI; — *Atlas national portatif de la France suivant la nouvelle division en 83 départements*; 1792, in-4°, obl. On a encore de Moithey divers ouvrages de compilation, tels que : *Les Actions célèbres des grands hommes de toutes les nations*; Paris, 1786-1788, in-4°,

fig., les notices sont de Sylvain Maréchal; — *Histoire nationale, ou annales de l'empire français depuis Clovis jusqu'à nos jours*; Paris, 1791, 5 vol. in-12 fig.; — *Abrégé de l'histoire de France jusqu'à Louis XVI*; Paris, 1810, 3 vol. in-12 avec fig.; les figures, au nombre de 186, ont été dessinées par Moithey et par de Sève. K.

Quérand, *La France Littéraire*.

**MOITTE** (*Pierre-Etienne*), graveur français, né en 1722, à Paris, où il est mort, le 4 septembre 1780. Élève de Beauvarlet, puis de Pierre-François Beaumont, il cultiva le portrait et l'histoire, et se fit connaître par les planches qu'il exécuta pour la *Galerie de Dresde* (1752-1753, 2 vol. in-fol.), et pour la *Galerie du comte de Bruhl* (1754, in-fol.). Il entra à l'Académie royale de Peinture le 22 juin 1771; son morceau de réception fut le portrait de *Jean Restout*, d'après un pastel de Latour. Quelque temps après, il reçut le titre de graveur du roi. Moitte a gravé plus de cinquante planches, notamment six d'après Greuze, et des tableaux de Boucher, Mieris, Teniers, Lancret, Corneille, Wouverman, etc. Les six enfants qu'il laissa devinrent tous artistes.

**MOITTE** (*François-Auguste*), graveur français, fils du précédent, né à Paris, où il est mort, vers 1790. Élève de son père, il s'attacha surtout à la reproduction de Greuze, qu'il interpréta avec finesse. Ses principales pièces sont : *Récréation de la table*, d'après Jordaens; *Le Catéchisme* et *Le Confessional*, d'après Baudouin, et une suite très-recherchée de *Divers Habillements suivant le costume d'Italie*, dessinés par Greuze, 25 pl.

Son frère, *Jean-Baptiste-Philibert*, architecte, obtint un prix en 1792 pour un projet de cathédrale et un arc de triomphe. Nommé professeur à l'école de Dijon, il mourut le 18 octobre 1808, dans cette ville.

Ses deux sœurs, *Rose-Angélique* et *Elisabeth-Mélanie*, gravèrent au burin; la première eut une bonne estampe, *Les Voisines laborieuses*, d'après Debucourt. P.

*Archives de l'Art français*. — *Journal de Paris*, 1781 — Huber et Rost, *Manuel du Curieux*, VIII.

**MOITTE** (*Jean-Guillaume*), sculpteur français, fils de Pierre-Etienne, né à Paris, en 1747, mort à Paris, le 2 mai 1810. Ses dispositions pour le dessin, secondées par son père, se développèrent bientôt, et son talent précoce étonna Pigalle lui-même, qui demanda comme une faveur de devenir son maître. A la mort de Pigalle, il continua ses études chez J.-B. Lemoyne. Après avoir obtenu plusieurs médailles, il remporta en 1768, le grand prix de Rome sur sa figure de *David portant en triomphe la tête de Goliath*. A son retour, que hâta le mauvais état de sa santé, il fit, dans le genre gracieux, une foule de dessins qui fournirent à Auguste, orfèvre de la cour, les modèles de ses plus beaux ouvrages



Une statue représentant un *Sacrificateur* lui ouvrit les portes de l'Académie royale, en 1783. Dès lors il fut chargé successivement de l'exécution d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue une *Vestale faisant l'aspersion de l'eau lustrale*, une *Ariane*, les bas-reliefs de plusieurs barrières de Paris, les figures colossales des *Villes de Bretagne et de Normandie*, pour la barrière des Bons-Hommes; plusieurs bas-reliefs et sphinx du château de l'Île-Adam. Louis XVI le chargea aussi d'exécuter une statue de *Cassini*, ouvrage remarquable, auquel il n'a mis la dernière main qu'après les orages révolutionnaires. Pendant la révolution il fut choisi pour faire le bas-relief du fronton de Sainte-Geneviève, devenue le Panthéon; ce bas-relief, d'une belle exécution, représentait les *Vertus civiques* et les *Vertus guerrières*; il fut depuis remplacé par une croix. En 1794, un concours ayant été ouvert pour une statue de J.-J. Rousseau, Moitte remporta le prix, et son modèle fut vu longtemps sur la terrasse des Tuileries. En 1798, il fit pour le vestibule du Luxembourg un grand bas-relief, *La France entourée des Vertus, appelant ses enfants à sa défense*. Par un bizarre anachronisme, il représenta le soldat dans un costume romain. Le succès que Moitte obtint ensuite par sa statue équestre (en bronze) de *Bonaparte* le fit choisir pour exécuter celle du *général d'Hautpoul*, destinée à la place Royale, et dont il n'a exécuté que le modèle en petit. A cette époque il reçut la croix d'Honneur, et fut chargé des bas-reliefs de la colonne de Boulogne et du tombeau du *général Leclerc*, qui devait être érigé au Panthéon. On lui a attribué, mais par erreur, le monument élevé à Desaix dans l'hospice du Mont-Saint-Bernard, et dont l'auteur est Boizot. Les ouvrages de Moitte, d'un style à la fois élégant et sévère, ont contribué à ramener l'école au goût de l'antiquité, trop négligé par la génération précédente. Il a laissé plusieurs modèles inachevés, entre autres ceux des statues de *La Force*, du *Rétablissement du Culte*, du *Traité d'Amiens*. G. DE F.

Quatremère de Quincy, *Éloge de Moitte*, dans *Le Moniteur* du 5 mai 1810.

**MOIVRE** (*Abraham DEMOIVRE* ou mieux), mathématicien français, né le 26 mai 1667, à Vitry (Champagne), mort le 27 novembre 1754, à Londres. Fils d'un chirurgien, il fut envoyé au collège de Sedan, puis à celui de Saumur; la lecture d'un traité de Legendre lui inspira le goût des mathématiques, auxquelles on lui reprochait de sacrifier l'étude du grec. Lorsqu'il lui fut permis de s'y livrer ouvertement, il vint à Paris, et fit de grands progrès sous la direction du célèbre Ozanam. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, il fut enfermé au prieuré de Saint-Martin, où l'on essaya vainement de le ramener dans le giron de l'Église. Ayant recouvré sa liberté (avril 1688), il s'empressa de passer en

Angleterre, et, sans interrompre le cours de ses études, il y donna des leçons pour vivre. Les *Principes* de Newton, que le hasard lui offrit, lui firent comprendre combien peu il était avancé dans la science qu'il croyait posséder. Il apprit dans cet ouvrage, qu'il relisait sans cesse, la géométrie de l'infini avec autant de facilité qu'il avait appris la géométrie élémentaire, et bientôt il fut en état de figurer parmi les plus illustres mathématiciens de l'Europe. Ce fut sur la proposition de Halley qu'en 1697 il devint membre de la Société royale de Londres. Un semblable honneur lui fut décerné en 1730 par l'Académie de Berlin, et en 1754, malgré sa qualité de réfugié calviniste, par l'Académie des Sciences de Paris. Honoré de l'estime particulière de Leibniz et de Bernouilli l'aîné, il fut en outre l'ami intime de Newton. Il arrivait souvent à ce dernier de l'aller chercher dans le café où Moivre rendait chaque soir, et de l'emmener chez lui pour philosopher ensemble. Le mérite de Moivre était si bien connu qu'on le mit au nombre des commissaires chargés de décider de la fameuse contestation qui s'éleva entre Leibniz et Newton touchant la priorité de la découverte du calcul infinitésimal. Malgré l'estime dont il jouissait parmi les savants, il ne put obtenir une chaire à Cambridge ou en Allemagne, et fut réduit à poursuivre jusqu'à la fin de sa vie les ingrates occupations de l'enseignement privé. Il parvint néanmoins à un âge très-avancé; dans sa vieillesse il perdit successivement la vue et l'ouïe, et le besoin de dormir augmenta chez lui à un tel point que vingt heures de sommeil par jour lui devinrent habituelles. « Moivre, dit Grandjean de Fouchy, n'affectait jamais de parler de sa science; il ne se montrait mathématicien que par la justesse de son esprit. Sa conversation était universelle et instructive... Son style tenait plus de la force et de la solidité que de l'agrément et de la vivacité; mais il était toujours très-correct. Il ne pouvait souffrir que l'on se permit sur le sujet de la religion des décisions hasardées ni d'indécentes railleries. « Je vous prouve que je suis chrétien. » répondit-il à un homme qui croyait apparemment lui faire un compliment en disant que les mathématiciens n'avaient point de religion, « en vous pardonnant la sottise que vous venez d'avancer ». Son génie n'était pas borné à l'unique connaissance des mathématiques; le goût des bons auteurs ne l'abandonna jamais; les deux écrivains français qu'il préférait étaient Rabelais et Molière; il les savait par cœur, et un jour il dit à quelqu'un « qu'il eût mieux aimé être ce célèbre comique que Newton ». On a de Moivre : *Animadversiones in Geo. Chenæi Tractatum de Fluxionum methodo inversa*; Londres, 1704, in-8° : c'est une réponse aux attaques de Cheyne, médecin écossais, qui dans son ouvrage s'était attribué les découvertes des plus savants mathématiciens;

— *The doctrine of Chances, or a method of calculating the probabilities of events in play*; Londres, 1716, 1738, 1756, gr. in-4°, fig. L'esquisse de ce travail avait été communiquée en 1711 à la Société royale de Londres sous le titre *De Mensura Sortis*; la troisième édition est la meilleure. Dans l'introduction il établit les principes généraux de la manière d'appliquer le calcul au hasard; « il y indique le fondement de ses méthodes et la nature des suites qu'il nomme *récurrentes*, dans lesquelles chacun des termes a un rapport fixe avec quelques-uns des précédents. » Comme moyen d'abréger le calcul, il y substitue les arcs de cercle à ceux de l'hyperbole; « par ce moyen les valeurs cherchées se trouvent naturellement exprimées par les logarithmes des sinus des arcs ». Les recherches de Moivre sur les jeux de hasard l'ayant tourné vers le calcul des probabilités, il résolut la question suivante : *Si le nombre des observations sur les événements fortuits peut être assez multiplié pour que la probabilité se change en certitude*, et se prononce pour l'affirmative; — *Evaluation of Annuities on Lives*; Londres, 1724, 1742, 1750, in-8°; traduite en italien par le P. Fontana (Milan, 1776, in-8°); — *Miscellanea analytica de seriebus et quadraturis*; Londres, 1730, in-4° : excellent ouvrage, qui, d'après Montucla, contient les plus savantes recherches d'analyse (1). Moivre revit en outre la traduction latine de l'*Optique* de Newton, pour laquelle il n'épargna ni soins ni peines. Dans le recueil des *Philosophical Transactions* il a inséré des mémoires sur la *Doctrine des fluxions* (1695), la *Racine d'une équation infinie* (1697), la *Dimension des Solides engendrés par la conversion de la lunule d'Hippocrate* (1700), les *Propriétés simples des sections coniques déduites de la nature des foyers* (1717), la *Réduction des fractions algébriques qui n'ont point de racines à des fractions plus simples* (1722), la *Réduction des racines à leur plus simple expression* (1738), etc. P. L.

Grandjean de Fouchy, *Éloges*, I, 338. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, III. — Maty, *Mémoire sur la vie d'Abraham Demoivre*; La Haye, in-12. — Hutton, *Mathematical Dictionary*.

MOIVRE (DE). Voy. GILLET DE MOIVRE.

MOKE (Henri-Guillaume), littérateur et historien belge, naquit au Havre, le 11 janvier 1803, de parents belges, qui rentrèrent en Belgique en 1814. Il se consacra à l'enseignement, devint en 1835 professeur de rhétorique à l'Athénée royal

de Gand, ainsi que professeur de littérature française et d'histoire ancienne à l'université de cette ville, et y fait maintenant le cours d'histoire politique moderne. Il est depuis 1840 membre de l'Académie royale de Belgique. Ses principaux ouvrages ont pour titres : *Les Gueux de mer, ou la Belgique sous le duc d'Albe*; Bruxelles, 1827, 2 vol. in-12; — *Les Gueux des bois, ou les Patriotes belges en 1566*; Bruges, 1828, 2 vol. in-8°; — *La Bataille de Navarin, ou le renégat*; Bruges, 1828, in-12; Paris, 1829, in-12; — *Herman, ou la civilisation et la barbarie*; Paris, 1832, 2 vol. in-8°; — *Philippine de Flandre, ou les prisonniers du Louvre, roman historique belge*; Paris, 1830, 4 vol. in-12; — *Histoire des Francs*; Paris, 1835, tome I<sup>er</sup> in-8° : le seul publié; — *Histoire de la Belgique*; Gand, 1839-1840, 2 vol. in-8°; 4<sup>e</sup> édit., Gand, 1856, in-8°; — *Mœurs, Usages, Fêtes et Solennités des Belges*; Gand, 1846, 2 vol. in-18; — *Histoire de la Littérature française*; Bruxelles, 1849-1850, 4 vol. in-18 : ouvrage qui trois ans plus tard eut part au prix quinquennal; — *Précis de l'Histoire moderne*; Bruxelles, 1853, 4 vol. in-18; — *La Belgique ancienne et ses origines, gauloises, germaniques et franques*; Gand, 1855, in-8°. M. Moke a donné aux *Mémoires de l'Académie royale de Belgique* (tom. XXVI et XXX) deux études qui concernent l'histoire de France. L'une se rapporte au développement extraordinaire de la population et de la richesse du royaume pendant le quatorzième siècle; l'autre a pour sujet la bataille de Courtrai ou des Éperons. Dans ce dernier travail, qui est accompagné de cinq plans, l'auteur rétablit le caractère réel de cette grande lutte, qu'on a regardée à tort comme peu honorable, pour l'armée vaincue. Il fait voir, à l'aide de nombreux documents contemporains, que la chevalerie française y combattit dans le meilleur ordre et avec un courage héroïque, mais sur un terrain qui lui était désavantageux, et contre une infanterie dont l'organisation régulière surpassait de beaucoup celle des milices ordinaires de cette époque. M. Moke a collaboré à un grand nombre de journaux et de recueils littéraires, notamment aux *Belges illustres*, à la *Belgique monumentale*, aux *Splendeurs de l'Art en Belgique*, à la *Revue nationale*, à la *Flandre libérale*, aux *Nouvelles Archives historiques et littéraires*, au *Messenger des Sciences historiques de Belgique*, aux *Scènes de la Vie des Peintres*. E. R.

Renseign. particuliers.

MOKENNA. Voy. ALHAKEM IBN-ITTA.

MOKET (Richard), théologien anglais, né en 1578, dans le Dorsetshire, mort en 1618, à Oxford. Agrégé et docteur de l'université d'Oxford, il y devint recteur du collège de Tous-les-Saints, et fut un des commissaires royaux pour les affaires ecclésiastiques. Il avait traduit en

(1) C'est dans ce recueil que se trouve la célèbre proposition qui a conservé le nom de *théorème de Moivre*, et dont le théorème de côtes n'est qu'un cas particulier. On y trouve également la formule, non moins célèbre, par laquelle Moivre exprime qu'on peut élever le binôme  $\cos. x + \sqrt{-1} \sin. x$  à une puissance quelconque en multipliant l'arc  $x$  par l'exposant de cette puissance : formule féconde, qui compte parmi ses plus élégantes applications la résolution des équations binômes. (E. M.)

atin la liturgie, les catéchismes, la constitution, et divers autres points relatifs à la communion anglicane, dans le but de les offrir aux nations étrangères comme un modèle à suivre. L'ouvrage fut imprimé à Londres (1616, in-fol.); mais à peine eut-il vu le jour qu'il souleva un tollé général parmi les théologiens et qu'il fut condamné au feu. D'après Heylin, cet arrêt l'aurait eu d'autre cause que l'omission involontaire de la part du traducteur d'un des privilèges de l'Église d'Angleterre. L'ouvrage de Mokit est devenu introuvable; un des traités qu'il renfermait, *De Politia Ecclesie Anglicanæ*, a été réédité à Londres, 1683, in-8°. K. Heylin, *Life of Land*, p. 70. — Wood, *Colleges and halls*.

**MOKHTAR** (*Kaisan el Pakafi*), capitaine arabe, né en 622, à La Mecque, mort près de Koufa, en 687. Fils d'Abou-Obéidah, tué à la bataille de Kossn-Aïnteff par les Perses, il devint le plus ferme appui de la famille des Alides. Il combattit d'abord pour Houcéin, puis pour le cousin de celui-ci, Moslem. Ayant été rendu orgne par un coup de bâton qu'il reçut d'Obéidallah, gouverneur d'Irak, qui le fit en outre emprisonner, Mokhtar combattit à outrance d'abord Souléiman ibn-Sorad, chef de la secte des Pénitents, puis Obéidallah, qui succomba devant lui en Mésopotamie. Ayant inspiré peu de confiance à Abdallah ben-Zobéir, nouveau chef des Alides, Mokhtar conduisit la guerre contre les Ommaïades à ses risques et périls, comme général de Mohammed ibn-Hanéfeh, qu'il présentait comme le Messie. Prétendant que l'ange Gabriel lui apparaissait sous la forme d'une colombe, il donna des colombes blanches à ses lieutenants, et harangua ses troupes en vers. Vaincu ar Mosab, gouverneur de Bassorah pour son père Abdallah ben Zobéir, Mokhtar fut pris au bateau de Kerfah, et décapité, après avoir, comme il s'en vantait lui-même, immolé aux chaînes d'Ali et de Houcéin plus de 50,000 victimes du parti adverse. Ch. R.

Aboulféda, *Annales Moslemici*. — Ibn al Athir, *Hist. des Khalifes*. — Hammer, *Hist. de la Littér. arabe*.

**MOKTAFY I<sup>ER</sup> BILLAH** (*Abou-Mohammed Ali II*), khalife abbasside de Bagdad, né en 876, dans cette ville, mort en 908. Fils du khalife Motadhed, il succéda à son père en 902. Il fit, en 904, une guerre heureuse contre les Carmathes, dont il extermina une partie, non sans souiller sa victoire par des cruautés inutiles exercées contre les captifs. En 905 il fit rentrer dans ses domaines la Syrie et l'Égypte, après avoir abattu les Toulounides. En 907, il remporta une victoire sur les Carmathes, dont le chef le plus redoutable, Zakrouïah, fut pris et supplicié à Bagdad, avec toute sa famille. Ch. R.

Macrizi, *Hist. des Dynasties d'Égypte*. — Ibn-Khaloun, *Dynasties berbères de l'Afrique septentrionale*. — Marais, *Histoire d'Égypte*. — Aboulféda, *Annales Moslemici*.

**MOKTARY BIANRALLAH** (*Aboul-Cacem Abdallah VI AL-*), khalife abbasside de Bag-

dad, né en 1055, dans cette ville, mort le 4 février 1094. Fils posthume de Mohamned, qui n'avait pas régné, il succéda en 1074 à son aïeul Caïon. Il propagea la littérature arménienne et favorisa aussi les opérations astronomiques qui furent faites pour la réforme du calendrier. En 1076, il fit rentrer l'Arabie sous son sceptre. En 1087 il épousa la fille de Mélek-Chah; mais il la renvoya à son père deux ans après. Moktady était poète, comme beaucoup de princes de sa dynastie. Ch. R.

Aboulféda, *Annales Moslemici*. — Hammer, *Hist. de la Littérature arabe*.

**MOLA** (*Pier-Francesco*), peintre de l'école bolonaise, né en 1612, à Coldré (diocèse de Côme), mort à Rome, en 1668. Son père, qui était architecte, l'envoya à Rome apprendre le dessin chez Prospero Orsi. Après avoir étudié à Venise, il vint à Bologne, où les conseils de l'Albane et la vue des ouvrages du Guerchin modifièrent entièrement son style. A son retour à Rome, il fut en grande faveur auprès des papes Innocent X et Alexandre VII, qui lui confièrent de nombreux travaux, et de Christine, reine de Suède, qui lui fit une pension. Sa réputation s'étant étendue jusque'en France, Louis XIV lui fit, pour l'attirer à sa cour, les plus brillantes propositions; mais sa santé ne lui permit pas d'entreprendre un aussi long voyage, et il mourut bientôt d'étiéisie, au dire de Missirini (1). Mola fut *prince* ou président de l'Académie de Saint-Luc de 1662 à 1664. Dessinateur correct, bon coloriste, s'il n'eut pas la grâce de l'Albane, il eut plus de vigueur dans ses teintes, plus de variété dans ses inventions, plus de hardiesse dans le choix de ses sujets; ses figures ont de la noblesse, sa touche est excellente et ses draperies sont simples et heureuses. Il excella surtout dans le paysage, et en ce genre il fut quelquefois supérieur à l'Albane. Il copiait les anciens tableaux de manière à tromper les plus habiles connaisseurs.

Ses ouvrages à l'huile ou à fresque sont nombreux à Rome. Parmi les premiers, nous signalerons : à San-Carlo du Corso, *Saint Barnabé*; à Saint-Marc, *la Conception* et *Saint Michel*; à Saint-Anastase, *Saint Jean-Baptiste*; au Palais Doria, *Madeleine*; au palais Colonna, *Agar* et *Rebecca*; au palais Chigi, *Saint Bruno*; au palais Corsini, *Saint Pierre* et un *Christ*; au Musée du Capitole, *Abraham chassant Agar*. Parmi ses fresques, la plus estimée, *Joseph reconnu par ses frères*, se trouve au palais du Quirinal, dans la salle du Consistoire. Ses principaux tableaux sont : à Florence : *Le Repos en Égypte* (galerie Pitti), son portrait par lui-

(1) Suivant une autre version, cette offre si honorable aurait été la cause indirecte de sa mort. Mola, qui en ce moment peignait une voûte du palais Panfilii, aurait, pour aller à Paris, voulu confier l'achèvement de ce travail à ses élèves; de là serait née entre lui et le prince Panfilii une discussion tellement vive que Mola serait tombé malade de colère et serait mort en quelques heures.

même; — à l'Académie de Venise, *Un Sacrifice à Diane*; — à la National Gallery de Londres, *Léda*; *La Prédication de saint Jean*; *Le Repos*; *La Mort de Lucrèce*; — au Musée de Dresde, *Héro et Léandre*; — à la Pinacothèque de Munich, *Agar chassée*; *Madeleine repentante*; — au Musée de Vienne, une *Nativité de la Vierge*; au Musée de Berlin, *Galatée sur un monstre marin*;  *Mercure et Argus dans un paysage*; — au Musée du Louvre, *Agar dans le désert*; *Le Repos de la Sainte Famille*; *Saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert*; *La Vision de saint Bruno*; *Herminie gardant les troupeaux*; et *Tancrede secouru par Herminie*. Mola a gravé à l'eau-forte des planches estimées, telles que *La Vierge allaitant*, composition originale; *Joseph reconnu par ses frères* d'après un tableau attribué à Carlo Maratta, et une *Sainte Famille* d'après l'Albane. Mola compta parmi ses élèves Antonio Gherardi, J.-B. Buoncore, et Giovanni Bonatti de Ferrare.

E. B.—N.

Passeri, *Vite de' Pittori*, etc., *che hanno lavorato in Roma, e che son morti dal 1641 al 1673*. — Pascoli, *Vite de' Pittori moderni*. — Missirini, *Storia della Accademia di S.-Luca*. — Orlandi. — Lanzi. — Ticozzi. — Viardot, *Musées de l'Europe*.

**MOLA** (*Giovanni-Battista*), peintre et graveur français, de l'école bolonaise, né à Besançon, en 1614, mort à Rome, en 1661. Son véritable nom était *Mollo* ou *Molli*. Il est connu en Italie sous celui de *Mola di Francia*. Après avoir reçu en France quelques leçons de Simon Vouet, il partit pour Venise, où, suivant Boschini, il exécuta avec Francesco Mola une copie d'un grand tableau de Paul Véronèse pour le cardinal Bichi. Il se rendit ensuite à Bologne, où il devint élève de l'Albane qu'il aida dans plusieurs de ses travaux et qu'il accompagna à Rome. Il excella dans le paysage; mais ses figures dures et sèches nuisirent au charme de ses tableaux. Ceux-ci sont assez nombreux en Italie; le palais Salviati à Rome en possédait quatre des meilleurs, et la galerie Rinuccini à Florence conserve de lui un *Repos en Egypte*, très-estimé. Au Musée de l'Ermitage, à Saint-Petersbourg, on voit un *Pêcheur*, et *Jacob devant Rachel*. Mola a gravé quelques eaux-fortes, dont la plus connue est *Cupidon sur un char traîné par deux Amours*, d'après l'Albane.

E. B.—N.

Boschini, *La Carta del Navigar pittoresco*. — Malvasia. — Lanzi. — Pistolesi. — Ticozzi.

**MOLAC** (*Jean de KERCADO DE*), grand-sénéchal de Bretagne, tué à Pavie, le 24 février 1525. Sa famille était une des plus anciennes et des plus importantes de la Basse-Bretagne. Il occupa les premières charges à la cour du duc François, qu'il servit utilement dans ses guerres contre l'Angleterre et la France. Après la mort de ce prince (9 septembre 1488), il demeura attaché à sa fille Anne, et la suivit lorsqu'elle épousa Charles VIII (6 décembre 1491); cependant il ne

prit pas de service en France et conserva ses charges en Bretagne. Ce ne fut qu'après le mariage de Claude de Bretagne avec le duc de Valois depuis François 1<sup>er</sup> (18 mai 1514), qu'il fixa à Paris. François 1<sup>er</sup> le fit premier gentilhomme de sa chambre, et lui donna le commandement de cent hommes d'armes. Molac fit souvent distinguer par sa bravoure et sa prudence. A la bataille de Pavie, voyant un arbusier espagnol ajuster François 1<sup>er</sup>, il se jeta au-devant du roi et tomba frappé mortellement.

**MOLAC** (*Sébastien de ROSMADEC* et DE KERCADO, baron DE), général français, né au château de Molac, près de Questembert (Bretagne). Quoique catholique, il embrassa, après la mort de Henri III, le parti de Henri IV. Sébastien de Molac commandait pour ce monarque la ville de Josselin, lorsqu'en 1589 il fut assiégé par Sa Laurent, lieutenant du duc de Mercœur forcé de se rendre, faute de vivres, après avoir soutenu un siège de quatre mois (mars à juillet). Deux ans plus tard, il prit une glorieuse revanche devant Loudéac, où, aidé du marquis Coëtquen, il défit complètement Saint-Laud et débloqua Concarneau. Il suivit ensuite le prince de Dombes, et coopéra activement à la prise de Pleumeur et à celle de Guingamp, où il fut gravement blessé. En octobre et novembre 1594, sous le maréchal Jean d'Anmont, il distingua à l'attaque du fort de Crozon (golette de Brest), défendu par les Espagnols, qui durèrent à mettre bas les armes. En janvier 1596 il combattit au nom de Henri IV une trêve avec le duc de Mercœur. En mars 1597, les ligueurs ayant recommencé les hostilités, Molac les battit à Plancoët. Mal secondé par Sourdéac, gouverneur de Brest pour le roi, il ne fut pas aussi heureux devant Douarnenez, dont il fut obligé de lever le siège devant les forces réunies de La Fontene, La Granville et Quinipily, chefs bretons insurgés. Rejoint à propos par le colonel suisse d'Erlach au service de la France, Molac attaqua La Granville sous les murs du château de Kimrich, et livra un combat terrible, qui dura plus de vingt heures. Les deux partis s'attribuèrent la victoire; La Granville avait été tué dans l'action, Molac y fut blessé. En 1598, avec Meunier, il s'empara de Dinan, dont Henri IV nomma gouverneur. Il fut la même année appelé à présider l'ordre de la noblesse aux états de Rennes. Louis XIII le nomma lieutenant-général de Bretagne. Molac mourut peu de temps après.

**MOLAC** (*Sébastien de ROSMADEC*), fils du précédent, mort en 1693. Il se distingua dans nombreuses guerres de son époque, et sut mériter des grades supérieurs. En 1665 Louis XIV l'appela au gouvernement de Nantes. Molac eut à lutter contre les soulèvements qu'occasionna la persécution des protestants et la révocation de l'édit de Nantes ainsi que l'établissement de nouveaux impôts sur le timbre et le tabac. Croisic, à Guérande, à La Roche-Bernard,

ut calmer les esprits, sans effusion de sang, par un louable mélange de fermeté et de modération. Le roi le trouva trop indulgent, et lui donna un avaradin pour successeur; mais dès l'année suivante le roi, mieux conseillé, le rétablit dans ses fonctions, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il avait encore eu à dompter bien des émeutes et chasser les Hollandais qui étaient débarqués à Belle-Isle.

**MOLAC** (*René-Alexis DE KERCADO*, marquis), parent des précédents, né en 1713, tué à Prague, le 22 août 1742. Il suivit de bonne heure une carrière militaire, et servit avec une grande distinction sous les maréchaux Maurice de Saxe et François-Marie, duc de Broglie. Il était colonel du régiment de Berry (infanterie) lorsqu'il fit en 1741-1742 la campagne de Bohême. Il prit une part active à la conquête d'Egra, et fut tué dans une des brillantes sorties que firent les Français assiégés dans Prague, dont ils réussirent à faire lever le siège. A. D'E—P—C.

l'abbé Moreau, *Histoire* (manuscrite) de Bretagne. — baron d'Espagnac, *Histoire de Maurice, comte de Saxe* (Paris, 1775, 2 vol. in-12), t. I, liv. V, p. 262. — *Dict. historique*.

**MOLANS** (1) (*Philibert DE*), fondateur de l'ordre de Saint-Georges, né à Molans (Franche-Comté), vivait dans le quatorzième siècle. Il appartenait à une des plus anciennes familles de son pays. Le duc de Bourgogne, Philippe dit le Hardi, l'attacha à sa personne en qualité d'écurier. Il suivit son maître jusqu'en Terre Sainte, lui rendit de grands services. Aussi le duc le nomma-t-il vicaire général de ses arsenaux. Molans retourna en Palestine, et en rapporta une partie du corps de saint Georges (2). Il fit présent de ces reliques à l'église de Rougemont, qui, d'ailleurs dotée par le donateur, institua des services particuliers pour ces précieux débris. Molans ne s'en tint pas là : il fonda en 1390 un ordre sous le vocable du prétendu martyr (3). Il ne fallait rien moins que seize quartiers pleins de reliques paternels, huit maternels, et être né dans un duché ou comté de Bourgogne, pour obtenir un grade dans la nouvelle confrérie. Le vœu des chevaliers de Saint-Georges était de consacrer leur vie et leur fortune à la défense de la religion ca-

tholique, des opprimés, des vierges et des orphelins. Leur décoration consistait en une image en or de saint Georges terrassant un dragon, suspendue à un ruban bleu. Quoique cette association se fût proposée un but très-moral, on ne sait pourquoi le parlement de Besançon s'obstina toujours à ne pas la reconnaître comme légale. Elle n'en exista pas moins jusqu'à la révolution. On ignore l'époque de la mort de Molans et les derniers incidents qui marquèrent la fin de sa vie.

A. D'E—P—C.

*Bibliothèque historique de France*, t. IV, p. 514. — Thomas Varin, *État de l'illustre confrérie de Saint-Georges en 1663*, avec gravures du P. de Loisy. — Pointier de Gouhelans, *Statuts de l'ordre de Saint-Georges avec la liste des chevaliers depuis 1390* (Besançon, 1768, in-8°). — *Journal encyclopédique*, ann. 1773, t. VII, p. 334. — John Milner, *Historical and critical Inquiry into the existence and character of saint George*. — Heylin, *History of saint George*.

**MOLANUS**. Voy. MEULEN.

**MOLARD** (*Claude-Pierre*), inventeur français, né le 6 juin 1758, aux Cernoises, village du Jura, mort le 13 février 1837, à Paris. Après avoir été directeur de la collection des machines que Vaucanson légua au gouvernement, il devint en 1801 administrateur en chef du Conservatoire des Arts et Métiers, dont il avait été l'un des principaux fondateurs. Il cessa d'occuper ces fonctions lorsqu'à l'époque de la réorganisation de l'Institut (25 mars 1816), il entra dans la section de mécanique de l'Académie des Sciences. Il fit partie du jury de l'examen des Produits de l'Industrie en 1801, 1820 et 1824. Parmi les nombreux procédés ou machines dont on lui doit l'invention, on remarque le métier à tisser le linge damassé, la machine à forer plusieurs canons de fusil à la fois, des pétriers tournants pour former la pâte sans les levains ordinaires, le moulin à meules plates pour concasser le grain, et la machine à faire les plans parallèles, qui a servi à Malus dans ses expériences sur la réfraction de la lumière. On a de Molard : *Description des machines et des procédés spécifiés dans les brevets d'invention dont la durée est expirée*; Paris, 1812, t. 1<sup>er</sup>, in-4°, pl.; les tomes II à XIII ont été publiés par Christian; — *Notice sur les diverses inventions de Jean-Pierre Droz, graveur, relatives à l'art du monnoyage*; Versailles, 1823, br. in-4°; — beaucoup de rapports insérés dans le recueil des *Mémoires de la Société centrale d'Agriculture*. P. L.

*Biog. Nouv. des Contemp.*

**MOLARD** (*François-Emmanuel*), inventeur français, frère du précédent, né en 1774, aux Cernoises, mort le 12 mars 1829, à Paris. Il fit ses études au collège de Saint-Claude, entra en 1793 dans un bataillon de volontaires avec le grade de lieutenant, et, après deux campagnes, il vint prendre à Meudon la sous-direction de l'école des aérostiers. Admis en 1797 à l'École Polytechnique, il en sortit comme officier d'artillerie, et servit dans cette arme jusqu'à la paix d'A-

1) C'est à tort que ce nom a été écrit *Molans* dans divers dictionnaires.

2) Ce fait est au moins douteux. On ne connaît qu'un saint Georges, surnommé *Mhatsmidel*, abbé d'un couvent situé dans le mont Athos, et qui fut enterré en 1072 dans son couvent. Il n'est guère probable que ce furent les reliques de ce moine que le chevalier de Molans apporta. Un autre Georges, quelquefois qualifié de saint par les Grecs et les Arméniens (saint Georges de Cappadoce), occupa le siège patriarcal de Syrie, de 334 à 361. Mais l'Église catholique le proclame *hérésiarque et intrus*. Massacré dans un soulèvement populaire à Alexandrie, son corps fut mis en lambeaux, brûlé, et les cendres en furent jetées dans la mer. Ce ne peut donc être de ce Georges que Molans rapporta les os. Il est probable que le bon chevalier fut donc de quelque supercherie.

3) L'Angleterre, la Bavière, l'Espagne (Aragon) et la France ont successivement créé des ordres de Saint-Georges.

miens. A cette époque il fut nommé directeur de l'École des Arts et Métiers qui venait d'être établie à Compiègne, et qui en 1805 fut transférée à Châlons-sur-Marne. Ce fut lui qui en 1811 fut chargé d'organiser et de diriger un établissement du même genre fondé à Beaupréau et installé par ses soins à Angers, où il se trouve encore. En 1817 il vint à Paris, et fut attaché comme sous-directeur au Conservatoire des Arts et Métiers. En 1819 il fut envoyé en Angleterre pour y recueillir des observations comparatives sur l'industrie de ce pays et l'industrie française. Les arts sont redevables à Emmanuel Molard d'un grand nombre d'inventions et de perfectionnements, qui lui valurent, à diverses époques, des prix et des médailles; nous rappellerons les principaux : la fabrication des vis à bois, le mécanisme au moyen duquel, sans rien changer à une scierie ordinaire, on débite des jantes de roue, des courbes, etc.; les freins à vis ou à levier pour les voitures, la construction régulière en fonte et en fer de plusieurs instruments agricoles. Il introduisit le premier en France l'usage des câbles plats pour l'exploitation des mines ainsi que des grues à engrenages et pivotant sur elles-mêmes dans toute l'étendue du cercle. Molard mourut des suites d'un catarrhe pulmonaire, à l'âge de cinquante-cinq ans. On a de lui : *Système d'agriculture suivi par M. Coke dans sa propriété d'Holkham*, trad. de l'anglais, avec des additions; Paris, 1820, in-8°, pl.; — *Les divers Systèmes de filature en usage aux Indes, en France*, etc.; Paris, 1826, in-8°, pl.; — *Nouveau Système complet de Filature de Coton usité en Angleterre et importé en France par la compagnie établie à Ourscamp près Compiègne*; Paris, 1828, in-4°, avec un atlas de 40 pl. par Leblanc. Il était en outre un des principaux rédacteurs du *Dictionnaire technologique* et des *Annales de l'Industrie française et étrangère*. P. L.

*Moniteur univ.*, 1829. — *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Mém. de la Société d'Agriculture*, 1837.

**MOLARD (Étienne)**, littérateur français, né vers 1760, à Lyon, où il est mort, le 6 mai 1825. En 1805 il fut nommé directeur de l'école secondaire communale du midi. Toute sa vie fut employée à l'enseignement. Il se maria trois fois, et eut quatorze enfants. On cite de lui : *Lyonnoisismes, ou recueil d'expressions vicieuses usitées à Lyon*; Lyon, 1792, in-8° : cet ouvrage, qui a eu cinq éditions, dont la dernière porte le titre de *Dictionnaire du mauvais langage* (1813, in-8°), a été l'objet de deux brochures publiées en 1810. P. L.

Mahul, *Annuaire nécrologique*, 1825.

**MOLAY (Jacques de)**, le dernier grand-maître de l'Ordre du Temple, vivait à la fin du treizième et au commencement du quatorzième siècle. « Tous les historiens, dit Pierre Dupuy, conviennent que Jacques de Molay était bourguignon,

gentilhomme, cadet de sa maison (1). » On le naître généralement de Jean, sire de Long Longvic ou Longwy, et d'une fille de Mathé Mathey, sire de Rahon, gros village près de Duquel relevaient plusieurs lieux, notamment lui de Molay, dans le décanat de Neublans ou N blant, paroisse du diocèse de Besançon (2). F nouard a admis cette tradition : « Jacques de lai, dit-il, était né en Bourgogne, de la famille sires de Longvic et de Raon. Molai était une t du doyenné de Noblant, au diocèse de Bes çon (3). » D'après d'autres recherches, out, au reste, confirmé la tradition précéde Jacques de Molay avait reçu le jour au châ de Rahon (4). On n'a pas de document certain la date de cette naissance. On sait seulement lors de sa comparution devant le frère G laume de Paris, dominicain, inquisiteur de la en France, Jacques de Molay, s'il faut en cr le procès-verbal d'examen, déclara qu'il é dans l'ordre depuis quarante-deux ans, c'es dire depuis 1265. Cet interrogatoire avait lie 24 octobre 1307 (5). Il n'y avait point d'âge pour être admis dans l'ordre du Temple. pendant la Règle défendait d'y recevoir les fants, et recommandait d'attendre qu'ils eussent

(1) Pierre Dupuy, *Hist. de la Condamnation des T pliers*, etc.

(2) *Histoire critique et apologétique de l'Ordre des t valiers du Temple de Jerusalem*, par le R. P. M. J.

(3) Raynouard, Préface de la tragédie des *Templiers*, Paris, 1805.

(4) *Monuments historiques relatifs à la Condamnation des Chevaliers du Temple*; Paris, 1805.

(5) Mais il existe un autre village du nom de Molay de Cintrey, dans le département de la Haute-Saône.

On a revendiqué pour ce village l'honneur d'avoir

produit le dernier grand-maître du Temple, qui y serait

d'une famille dont le chef se nommait *Aimé*. En té

gnage de cette tradition, assez peu prouvée, on cite

une légende faisant apparaître, dans une forêt voisine, à

certaine heure de la nuit, une grande figure couverte

d'un long manteau blanc sur lequel se détache une c

roque. C'est l'âme du dernier grand-maître du T

emple venant visiter les lieux de sa naissance humaine. M

ais l'on en croit un poète d'une grande distinction, l'

de Jacques de Molay han'e aussi, à certaines heures

à son château de Rahon, et ce poète est, bien entendu, auto

graphe par une autre légende populaire :

..... Lentement se promène une ombre colossale ;

Sur sa tête s'agite un panache ondoyant ;

La croix, en traits de feu, brille à son manteau blan

Le front baissé, l'œil triste, il contemple en silence

Ces champs, ces eaux, ces bois, si chers à son enfance.

(La *Mort de Jacques de Molay*, etc., poème,

M. Emm. Bousson de Mairet; Dole, 1863.) Ce qui per

de se décider entre le Molay de Dôle et celui de Cint

et en faveur du premier, c'est qu'il existe un testam

de Jean de Longwy, publié en 1810 à l'officialité de

saigon, et dans lequel le testateur compte le gra

maître du Temple au nombre de ses enfants. Un Je

de Longwy, à la nouvelle du supplice de Jacques de Mo

se mit, pour le venger, à la tête d'un mouvement

révolté. On se révolta aussi, par la même occasi

contre un nouvel impôt du roi.

(4) *Notice* de M. Pallu, conservateur de la Bibliothè

de Dôle; M. Maillard de Chambure, *Règle et Statuts*

*crets des Templiers*, etc.; Paris, 1840.

(5) *Procès des Templiers*, publié par M. Michelet, d

la *Collection des documents inédits sur l'histoire*

*France*; Paris, 2 vol in-4°, 1841. L'interrogatoire

de son frère Guillaume de Paris se trouve au tome II.

quis la force de porter les armes (1). Or, d'après l'ancienne coutume de France, on n'était pas tenu de combattre en personne dans le duel judiciaire avant vingt et un ans (2). La majorité militaire commençait ainsi à cet âge. En supposant que Jacques de Molay s'est présenté à l'ordre du Temple dès la première année de sa majorité, faut admettre qu'il était né en 1244. Jacques de Molay avait été reçu à Beaune, dans le diocèse d'Autun, par le frère chevalier Imbert de Parade, en présence de plusieurs frères, dont un seul nous est connu, Amalric ou Amaury de La Roche (3). On manque de renseignements sur la suite de l'histoire de Jacques de Molay, jusqu'au moment de sa promotion au suprême magistère. Évidemment il remplit les diverses fonctions, administratives et militaires, dont se composait l'ordre du Temple, c'est ce que l'on ne peut pas savoir; on peut seulement se permettre de conjecturer qu'il y fit preuve de grandes qualités : car il s'éleva au milieu des revers et des périls, qui montrent à eux seuls ce qu'un homme peut valoir, et l'ordre du Temple, alors vaincu avec le reste de la chrétienté, ne point dû laisser faire, ni par l'intrigue, ni par l'ambition seulement, le choix du chef auquel il lui convenait de confier ses destinées incertaines et menacées. Cependant un écrivain a pris à tâche de maltraiter les victimes de Philippe le Bel dans toute cette affaire du Temple, ne manque pas de prétendre que Jacques de Molay n'a point dû son éléction à la considération de son mérite; après avoir affirmé qu'il n'était entré dans l'ordre que pour y paraître à quelque charge, et qu'il dut être satisfait, car il fut tout d'abord pourvu d'un riche fief, Pierre Dupuy ajoute : « La grande malice venant à vaquer, il fut, par brigues des grands du royaume, fait grand-maître de l'ordre, dignité qui l'égalait aux princes (4). » Si la France de France s'était ainsi intéressée à l'élévation de Jacques de Molay, il y aurait lieu de expliquer les soupçons et les craintes qui ont été élevés contre le roi Philippe IV contre l'ordre du Temple, venant s'établir en France avec sa puissance organisée, alors que la monarchie commençait à se fonder sur l'abaissement politique

de l'Église et des seigneuries féodales. Mais rien ne prouve l'assertion de Pierre Dupuy. Il est difficile de concevoir comment la noblesse de France aurait pu avoir une action quelconque sur une éléction qui s'est débattue si loin d'elle. De plus, nous avons le récit de l'intrigue à laquelle Pierre Dupuy fait allusion, et ce récit est tel qu'il ne confirme nullement l'assertion de l'apologiste de Philippe le Bel, ainsi qu'on en peut juger d'après la déposition que nous allons rapporter. Le 12 mai 1310, il parut devant la commission papale siégeant à Paris un chevalier du Temple nommé Hugues du Faur, de Limoges, qui venait d'être absous et réconcilié à cause de ses aveux; ce témoin, qui mêle à sa déposition les fables les plus absurdes, raconte ainsi l'éléction de Jacques de Molay à la grande maîtrise : « Comme on disputait outre-mer dans l'assemblée de l'ordre pour la création d'un nouveau grand-maître, les provinciaux de Limoges et d'Auvergne, qui formaient la majorité de l'assemblée, voulant élire le frère Hugues de Parade (ou de Pérault), et la minorité le grand-maître actuel, le dit grand-maître jura devant le grand-maître de l'Hôpital qu'il y avait alors, devant le seigneur Endes de Grandisson, chevalier, et plusieurs autres, qu'il était pour que l'on nommât le frère Hugues susdit, que pour lui il ne voulait pas être grand-maître. La majorité alors, à cause de cela, se prêta à ce qu'il fût nommé grand-précepteur; ce qu'ayant obtenu, celui-ci, quand on vint à traiter de l'éléction pour la grande-maîtrise, fit dire à ceux de la majorité : « On m'a fait la cape; il me faut à présent le capuchon; qu'on le veuille ou non, je serai grand-maître, et il le fut par la crainte qu'il inspira (1). » Qu'y a-t-il de vrai dans ce récit, d'ailleurs peu conforme aux règles prescrites pour l'éléction du grand-maître du Temple? Nous ne savons; mais un auteur portugais, qui a eue à sa disposition des documents inconnus en France, a cru pouvoir affirmer que Jacques de Molay était absent de la Terre Sainte lorsqu'il fut élu grand-maître; rappelé par son éléction, ajoute cet auteur, « il y fut reçu avec de grandes acclamations et des espérances bien fondées (2) ». D'après une conjecture généralement admise par les historiens, Jacques de Molay parvint à la grande-maîtrise en 1298.

En ce moment les affaires de la chrétienté étaient en Orient dans le pire état. Saint-Jean-d'Acre venait de tomber au pouvoir des musulmans, après un siège où périrent presque tous les derniers défenseurs de la croix, qui s'étaient réfugiés en cette place; il y avait notamment cinq cents Templiers; il ne s'en échappa que dix (avril 129t). Un des grands maîtres les plus illustres

(1) «... Usque ad annos quibus viriliter armata manu sit inimicos Christi de terra sancta delere... » C. LXII de la Règle présentée au concile de Troyes en 1128. La version française traduit ainsi cette prescription : « Jus- qu'à ce que l'on ne puisse plus porter viguerement, et arracher de terre les ennemis de Jhesu Crist... » M. Règle et Statuts secrets des Templiers, etc., par Maillard de Chambure; Paris, 1840.

(2) Antoine Loisel, *Institutes coutumières*, etc., règle Nouvelle édition, Paris, 1846

(3) Imbertus de Parado (alias Parado), Amalricus de Roche. (Interrogatoire de Jacques de Molay devant le roi Guillaume de Paris, inquisiteur de France), *Procès des Templiers*, ouvrage cité.

(4) Pierre Dupuy, *Histoire de la Condamnation des Templiers*. Cette assertion de P. Dupuy a été admise par Nicolas Gurtler, *Historia Templariorum* § 155. et par leur anonyme de l'*Histoire de l'abolition de l'Ordre des Templiers*, in-8°; Paris, 1779, liv. 1<sup>re</sup>, c. q.

(1) M. Michelet, *Procès des Templiers*, t. II, p. 225.

(2) Ferreira, *Memorias e Noticias historicas da celebre Orden militar dos Templarios*; l. 1, boia, 1735. — Raynouard admet le récit de Ferreira, *Monuments historiques*, etc.

de l'ordre, Guillaume de Beaujeu, était mort sur la brèche. Après Saint-Jean-d'Acree, Sidon et le château des Pèlerins avaient été pareillement repris par les musulmans. La Syrie était perdue pour les armes chrétiennes. Les Templiers, presque seuls, avec les Hospitaliers, à défendre ces conquêtes des croisés, avaient cherché un asile en Chypre, à Tortose ou Arade, près des côtes, d'où ils surveillaient et tâchaient de surprendre les convois et les partis isolés de leurs vainqueurs. Dans une de leurs excursions ils eurent même l'avantage de s'emparer de la personne du sultan Khalil, qui leur avait pris Saint-Jean-d'Acree. Khalil fut massacré. Les Templiers, qui ne désespéraient pas encore d'avoir leur revanche, invoquaient à leur secours le saint-siège, les princes, les peuples de l'Europe. Un pape, Nicolas IV, envoya, à ses frais, en Chypre, vingt galères chargées de munitions de guerre et de bouche. Quelques seigneurs firent des donations, et les peuples se montraient très-émus pour la cause des derniers défenseurs des lieux saints. Mais les princes ne promettaient de se croiser que pour se faire bien venir auprès de la multitude et avoir occasion et prétexte de lever plus aisément de nouveaux impôts. En réalité, l'Europe était alors engagée dans de grandes luttes d'organisation intérieure; la monarchie se fondait en France; la féodalité, partout attaquée, se détendait; l'Église subissait la première et la plus formidable agression dont elle ait jamais été l'objet dans le domaine de la politique; le conflit, alors près d'éclater entre Boniface VIII et Philippe IV, tenait tout en suspens; les passions religieuses cédaient la place aux après discussions des intérêts temporels. D'ailleurs la croix n'était pas tombée en Palestine sans jeter dans les âmes, en même temps qu'une immense douleur, un sentiment d'amer retour contre la foi naïve des temps antérieurs; il ne semblait pas que les hommes dussent s'obstiner à défendre une cause que Dieu lui-même avait abandonnée.

Jacques de Molay qui n'attendait plus de secours de l'Europe, et qui même trouvait en Chypre, auprès du roi de ce pays, au lieu d'un allié, une sorte d'ennemi, songea à tirer parti des projets que les Tartares Mongols de la Perse avaient sur l'Égypte et la Syrie. Le khan des Tartares Mongols était alors Cazan, qui venait d'épouser la fille de Léon, roi d'Arménie, princesse chrétienne aussi remarquable par sa piété que par sa rare beauté. Cazan, d'abord très-hostile aux chrétiens, leur était devenu favorable; il était surtout l'ami du roi d'Arménie. Sollicité à porter secours à ce prince, que menaçait le sultan d'Égypte, Malek-Nazer, il se mit en marche au printemps de l'année 1299 avec une puissante armée. Jacques de Molay n'avait pas été sans action sur cette détermination du grand-khan; ce qui le prouve, c'est qu'il eut le commandement d'une des ailes de l'armée tartare; avec les troupes qui lui furent confiées, il envahit

la Syrie, prit part à une première bataille où le sultan fut vaincu, poursuivit Malek-Nazer dans sa déroute jusqu'au désert d'Égypte, puis, sous la conduite de Koutlouk, général tartare qui remplaçait Cazan, rappelé dans les États par une révolte, il eut le bonheur de prendre sur les musulmans, entre autres villes Jérusalem, où les Templiers entrèrent pour célébrer la fête de Pâques. Le monde chrétien prit avec une grande joie cette nouvelle inattendue qui se trouve consignée dans la *Chronique de Saint-Denis* avec le récit de quelques-uns des faits précédents : « .... et Pasques en avant, les chrétiens célébrèrent, avec exaltation de grant joie, le service de Dieu en Jérusalem (1). »

Le grand-khan des Tartares Mongols, couronné sans doute par les chefs chrétiens comme Jacques de Molay, à ses opérations, envoya des messagers en Europe, au pape, au roi de France, au roi d'Angleterre pour les engager à faire une croisade et à s'allier avec eux afin de porter les derniers coups à la puissance des musulmans en Orient. Les dames de Génoise offrirent seules de vendre leurs bijoux pour équiper une flotte. Le pape promit de s'occuper d'une croisade. Les rois de France et d'Angleterre ne firent que des réponses évasives. Les messagers tartares envoyés en Europe ne revinrent pas encore de retour dans leur pays, déjà des vicissitudes, des revers, des trahisons avaient dissipé et détruit l'armée du grand-khan. Jérusalem fut reprise par les musulmans (1302) Cazan mourut deux ans après, du chagrin qu'il lui avait causé ce grand désastre. Les chrétiens se retirèrent en Chypre et en Arménie. Les Templiers, sous la conduite de Jacques de Molay, occupèrent l'île d'Arade près de Tripoli d'où ils pouvaient le mieux continuer à surveiller et inquiéter les mouvements des musulmans. En 1302 ils y furent eux-mêmes surpris subitement, malgré la plus vigoureuse résistance, par une défaite qui leur fit perdre cent vingt chevaliers et plus de huit cents hommes auxiliaires. Jacques de Molay se réfugia en Chypre avec qu'il lui restait outre-mer de l'ordre du Temple; là il reprit, sur les côtes, sa guerre de course contre les musulmans, attendant toujours une nouvelle expédition des Tartares Mongols de la Perse, soit un réveil de la foi belliqueuse de l'Europe. Mais Kharbendé, frère et successeur de Cazan, après s'être montré très-favorable aux chrétiens, venait de se tourner contre eux et ne voulait d'ailleurs rien entreprendre contre le sultan d'Égypte sans être auparavant assuré de l'alliance et du concours de l'Europe; il adressa à ce sujet, en mai 1305, au roi de France et au roi d'Angleterre, au pape, des lettres assez pressantes, renouvelant les précédentes propositions de son frère. La réponse du roi d'Angleterre fut négative.

(1) *Chronique de Saint-Denis*, chapitre xxv.



terre et celle du pape sont seules connues; es ne consistent qu'en des assertions assez vagues, sans aucun engagement précis et formel (1). A quoi tiennent les destinées des choses humaines ! Si la France n'avait pas été occupée ce moment par une lutte intestine contre la papauté, nul doute qu'il n'eût été possible, avec de des Tartares Mongols, de conquérir de nouveau la Palestine; une société chrétienne s'établissait définitivement en ce centre du monde.

Tartarie, dont l'empire s'étendait alors de l'Inde aux derniers confins de la Chine et du Japon, était ardemment et très-efficacement vaillée par nos missionnaires (2); elle s'ouvrait à l'Occident à notre commerce, à notre influence, comme on peut le voir dans les merveilleuses relations du Vénitien Marco Polo. Certes, entre l'Europe et l'Asie il y avait le danger d'un conflit armé, et l'on est en droit de s'inquiéter des suites qu'aurait pu avoir ce duel entre deux empires dont les forces étaient alors si disproportionnées. La Russie n'a pas eu à se féliciter d'avoir subi une invasion des peuples mongols. Si l'Europe occidentale au quatorzième siècle n'eût déjà, pour résister, des ressources d'énergie et d'organisation qui manquaient à la Russie, prise en sa barbarie inconsistante et vague; c'est vrai que l'empire est toujours à la puissance morale, on ne saurait beaucoup hésiter à dire que l'Europe ne fût sortie victorieuse de la lutte contre le monde asiatique; la civilisation chrétienne, au lieu de se renfermer dans notre continent, eût commencé dès le quatorzième siècle à rayonner de l'isthme de Suez sur les immenses régions que baigne l'Océan indien. Il en fut autrement, parce que Philippe IV, de France, qui dominait alors l'Europe, occupait en ce moment à réduire la puissance temporelle de la papauté; vaincue successivement par trois pontifes, Boniface VIII, Benoît XI, Clément V, mais non encore résignée à sa déchéance, la papauté pouvait retrouver dans une insurrection comme celle du Temple la force militaire qui lui faisait défaut pour défendre sa théologie. Ce fut là, on peut le dire, la vraie cause qui perdit cette institution; Philippe IV s'était plu à briser entre les mains de la papauté la grande et forte épée de la milice du Temple. La nouvelle croisade, une nouvelle guerre sainte ne pouvait que raviver les passions religieuses favorables au saint-siège et rendre nécessaires, inviolables, plus importants et puissants encore ces moines soldats qu'il s'agissait de détruire. Philippe IV, quoi qu'il dit de son projet pour les lieux saints, ne voulait pas d'une nouvelle croisade. D'autres considérations d'ailleurs le poussaient à ne se distraire de rien qu'il

n'eût mis fin à l'existence du Temple: la crainte de laisser à la noblesse, alors mimée et frappée en toutes ses seigneuries, un ordre tout rempli de ses membres et de ses ressentiments, une constitution organisée, un moyen de ralliement et de résistance; le désir de s'emparer des terres, des munitions, des armes, des navires, des trésors disponibles, surtout, dont on disait que le Temple était abondamment pourvu. Le nouveau pape, Clément V, élu par l'influence française, gardé à vue sous la main de son maître temporel, entouré de cardinaux acquis au roi, dominé par la crainte d'un schisme entre le saint-siège et la France, faisait des efforts pour se tromper lui-même sur la réalité des desseins de Philippe IV. Il feignait de croire aux protestations de zèle religieux dont ce prince recouvrait la politique tenace, profonde, inexorable de son égoïsme monarchique. Il ne comprenait pas, il comprenait mal ce que le roi n'osait pas lui avouer. Il opposait des ajournements, gagnait du temps, résistait, ne cédaient qu'à la dernière extrémité, c'est-à-dire lorsqu'il voyait les violences de la lutte près d'éclater. Par là, il conjura le schisme, si ce danger était réel, mais il ne parvint pas à sauver l'ordre du Temple.

Le 6 juin 1306, Clément V adressa de Bordeaux au grand-maître de l'Hôpital en Chypre, une lettre ainsi conçue : « Vivement pressé par les rois de Chypre et d'Arménie de leur envoyer des secours, nous avons résolu d'en délibérer auparavant avec vous et avec le maître du Temple, vu principalement que vous pourrez mieux que personne nous conseiller sur ce que l'on doit faire, par la connaissance que vous ont donnée la proximité des lieux, une longue expérience et beaucoup de réflexions; outre que c'est vous principalement que touche cette affaire, après l'Église romaine. Nous vous ordonnons donc de vous préparer à venir le plus secrètement que vous pourrez, et avec le moins de suite, puisque vous trouverez deçà les mers assez de sujets de votre ordre; mais ayez soin de laisser dans le pays un bon lieutenant et des chevaliers capables de se bien défendre, en sorte que votre absence, qui ne sera pas longue, n'y porte aucun préjudice; amenez toutefois avec vous quelques personnes que leur expérience, leur sagesse et leur fidélité rendent capables de nous donner avec vous de bons conseils (1). »

Quelques historiens ont prétendu que cette lettre cachait un piège; nous l'avons rapportée, afin que le lecteur pût lui-même voir qu'il n'en est rien. Le pape était de bonne foi et croyait à la possibilité d'une croisade, lorsque, sur quelque invitation de Philippe, il appela en France les deux grands-maîtres du Temple et de l'Hôpital. Les deux ordres étant alors occupés à la conquête de Rhodes, et le grand-maître de l'Hôpital ne voulant pas se départir de ce soin, le grand-maître du

(1) L'abbé Huc, *Le Christianisme en Chine, en Tartarie et au Thibet*, 4 vol. in 8°; Paris, 1857-1860.

(2) C'est ce dont on peut s'assurer en lisant le curieux ouvrage, déjà cité, de l'abbé Huc, *Le Christianisme en Chine, en Tartarie et au Thibet*.

(1) Raynaldi, *Annal. Ecclesiast.*, année 1306. Fleury, tome XIX, etc.

Temple vint seul en France avec soixante chevaliers. Il y arriva vers la fin d'août 1306, et après un séjour de quelques mois à Paris pour des mesures d'installation dans la maison du Temple, il se rendit à Poitiers, où le pape, qui s'y trouvait depuis peu, l'accueillit avec beaucoup de distinction. Clément V entretint Jacques de Molay de deux mémoires que celui-ci avait composés, en Chypre peut-être, sur la demande du pape, et relatifs, l'un aux voies et moyens d'une nouvelle expédition pour subvenir à l'état des affaires d'outre-mer, l'autre au projet de réunir en un seul les ordres militaires existants. Nous avons les deux mémoires de Jacques de Molay; Baluze les rapporte dans un de ses recueils (1); ils témoignent l'un et l'autre d'un grand sens pratique. Sur la question d'une nouvelle expédition, Jacques de Molay fournissait quelques indications importantes. Dans son second mémoire, il se prononçait contre le projet de réunir les trois ordres militaires en un seul. Chose étrange! à ce propos, il faisait allusion aux bruits calomnieux dont son ordre commençait à devenir l'objet; mais il n'y répondait pas autrement qu'en disant que la puissance du Temple, excitant l'envie, était la seule cause de ces bruits hostiles et menaçants, et que l'on espérait en vain d'y remédier par le moyen proposé, car en fondant les trois ordres en un seul, il s'en suivrait un ordre nouveau, dont la puissance serait encore plus grande que celle du Temple, d'où l'envie en prendrait occasion de s'accroître au lieu de se calmer, etc. A ce sujet, Clément V insista, et dit quelques mots des accusations qui se répandaient contre le Temple. Jacques de Molay pria le pape, et fort instamment, d'examiner lui-même la valeur de ces accusations et d'en faire justice. Clément V, espérant que l'on en resterait là, ne décida rien; il donna congé au grand-maître, et le laissa retourner à Paris.

Philippe IV, mécontent de la longanimité du pape, vint le trouver bientôt après à Poitiers, en avril 1307; et là, dans des conférences secrètes, il le pressa vivement de procéder contre le Temple. Le pape s'y refusait, malgré les dénunciations de toutes sortes que le roi mettait sous ses yeux. Il essaya de s'échapper de Poitiers; mais il fut découvert, au trop grand nombre de mulets chargés de bagages qu'il fit partir devant lui; les gens du roi qui le surveillaient l'arrêtèrent à temps (2). Le 24 août 1307, Clément V, vaincu par les obsessions du roi de France, lui écrivit qu'il était disposé à informer lui-même sur les accusations dirigées contre le Temple, et qu'à ce propos il priait le roi de lui transmettre

tous les renseignements qu'il pouvait avoir (3). Ce n'était pas là ce que Philippe attendait; il jugea tout d'abord que l'information annoncée par le pape serait : premièrement, de fort longue durée; secondement, qu'elle pourrait bien ne aboutir à la condamnation et à la destruction de l'ordre. Il se résolut tout aussitôt à la prévenir, et pour cela il feignit de prendre cette vitation qui lui était faite de transmettre des renseignements pour une permission expresse et formelle de procéder lui-même contre l'ordre en dehors du pape. Des lettres closes furent crètement envoyées à tous les baillis, pour n'être décachetées qu'à un jour et une heure donné. Il n'en transpira rien. Le 13 octobre 1307, à l'aube, tous les Templiers furent arrêtés dans leurs maisons, à Paris comme dans le reste de la France. Un certain nombre d'entre eux y vinrent pourtant à s'échapper. A Paris, Jacques de Molay fut saisi dans la maison du Temple avec tous les chevaliers qui s'y trouvaient, au nombre de cent trente-neuf. La veille, il avait figuré dans une cérémonie funèbre de la famille royale tenu un des cordons du poêle aux funérailles de la princesse Catherine, héritière de l'empire Constantinople, épouse du comte de Valois.

Les exécuteurs de cette grande mesure d'arrestation furent, d'après un chroniqueur, deux des ministres du roi, Réginald de Roye et Guillaume de Nogaret, celui-là même qui, avec des Colonna, avait surpris et maltraité le pape Boniface VIII à Anagni (3). On peut croire que le principal ministre de Philippe IV, Enguerrand de Marigny, ne fut pas étranger à ce complot d'État, où se trouvaient impliqués tous les intérêts du temps, religieux, politiques, financiers.

Le frère Guillaume de Paris, de l'ordre des Franciscains, chapelain du pape, confesseur du roi et inquisiteur de la foi en France, s'empara tout aussitôt des chevaliers arrêtés. Cette terrible instruction, commencée le 19 octobre 1307, six jours après l'arrestation, fut terminée le 24 novembre 1307. Si l'on en croit le procès-verbal, les cent quarante chevaliers arrêtés à Paris ont tous fait des aveux. Mais on doit remarquer que, dans cette singulière procédure, on promettait à ceux qui se reconnaissaient coupables l'impunité, la libération de leurs vœux.

(1) Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium*, tom. col. 73-76. Dans cette lettre, le passage concernant les Templiers est à la fin, à partir des mots : *Sane a memoria tua non credimus exordisse*. (col. 75-76). Baluze donne à cette lettre la date de 1305. Lien qu'elle se termine ainsi : *Datum in prioratu de Lugdunaco Provinciae diocesis IX kal. septembris pontificatus nostri anno secundo*. Or, le 9 des calendes de septembre marque bien le 24 août, et Clément V ayant été couronné pape à Lyon le 4 novembre 1305 la seconde année son pontificat indique 1307. Baluze et Pierre Du Mont semblent avoir pris à tâche de brouiller les dates pièces en cette affaire du Temple.

(2) Guillaume de Nangis, *Chron.*, année 1307.

(3) Jean chanoine de Saint-Victor, *Prima Vita Clementis V*, dans le recueil de Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium*, tom. I, col. 8.

(1) Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium*, etc., t. II, colon. 176-184. Baluze donne à ces mémoires la date de 1311. C'est une manifeste erreur; on voit, d'après le texte, que ces mémoires sont antérieurs à l'arrivée de Jacques de Molay en France.

(2) Jean de Saint-Victor, *Prima Vita Clementis V*, dans le recueil de Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium*, tom. I, col. 5.

les pensions civiles, tandis qu'on intelligait à eux qui se prétendaient innocents la torture d'abord, puis, s'ils survivaient aux tourments et la torture, la perspective de subir le châtiement des hérétiques relaps ou obstinés, la peine est mort par le feu. On parlait de ce fait que les Templiers étaient certainement coupables; et l'on admettait bien que les accusés déclaraient qu'ils se repentaient d'avoir renié le Christ, doré une idole, pratiqué un vice infâme; mais on n'admettait pas qu'ils se prétendissent innocents et ces crimes abominables qui leur étaient imputés; car un renversement de toutes les lois, il fut ainsi interdit aux Templiers de se défendre; pour eux, se défendre, c'était mériter la mort. On ne sait que dire des historiens, trop nombreux, qui ont accepté, discuté, comme pouvant avoir quelque valeur juridique ou morale, les résultats obtenus à l'aide de cette procédure où toutes les règles élémentaires de la justice ont été si outrageusement méconnues et violées (1).

Jacques de Molay comparut devant l'inquisiteur de France le 24 octobre 1307 (2). D'après le procès-verbal de son interrogatoire, il avoua que lors de sa réception il avait renié le Christ, mais malgré lui, *licet invitus*; qu'il avait craché, non sur l'image du Christ, mais à côté, par terre une fois seulement. Le reste est insignifiant. Jacques de Molay, comme on le verra ci-après, plus tard démenti tout ce document et un autre de même nature qui lui fut pareillement opposé.

Le pape, quand il eut nouvelle de l'initiative brusquement prise par le roi de France, sentit qu'il était joué; dans son dépit, il suspendit les pouvoirs de l'inquisiteur, le blâma, et fit défense aux évêques ainsi qu'à toutes autres commissions inquisitoriales de pousser plus loin leurs procédures contre le Temple, dont le saint-siège avait le droit de connaître. Dans la lettre écrite à ce sujet au roi de France, le pape annonçait en outre l'envoi de deux cardinaux chargés de rendre au nom du saint-siège toute cette affaire au Temple; les personnes, les biens, les instructions commencées, tout devait être remis à ces deux prélats (3).

(1) Un grand esprit a émis à ce sujet de bien sages réflexions : « Il n'y a presque personne qui ne croie maintenant que les Templiers n'aient été faussement accusés et faire faire des Implétés, des idolâtries et des impuretés à tous les chevaliers qu'ils recevaient dans leur ordre, quoique ceux qui les ont condamnés l'aient pu faire de bonne foi, parce qu'il y en eut plus de deux cents qui l'avaient et à qui on donnait grâce à cause de cet aveu; mais, parce qu'il y en eut aussi, quoique en moindre nombre, qui avouèrent mieux être brûlés que d'avoir leur ardon en reconnaissant ce qu'ils disaient être faux, le bon sens a fait juger que dix hommes qui meurent, pouvant ne pas mourir en avouant les crimes dont on les accuse, sont plus croyables que cent qui les avouent et qui par cet aveu rachètent leur vie. » (Arnault, *Apologie pour les catholiques*, Paris, 1681.)

(2) *Procès des Templiers*, tome II, p. 305, 306.

(3) Pierre Dupuy, *Histoire de la Condamnation des Templiers*. — *Histoire critique et apologique de l'ordre des chevaliers du Temple de Jérusalem*, etc.,

Philippe IV se plaignit, se justifia, menaça, et finit par simuler une complète soumission. Le coup qu'il venait de frapper était décisif; le Temple ne devait plus s'en relever. D'ailleurs, il n'avait pas encore épuisé ses ressources pour vaincre la résistance du pape. Il adressa des lettres fort pressantes à tous les princes d'Europe, les engageant à suivre son exemple. Il prit des mesures pour exciter et amener l'opinion en France contre les Templiers. Il fit rendre par la faculté de théologie de Paris, le 25 mars 1308, une consultation, assez obscure, où les poursuites entamées étaient en somme approuvées. Il convoqua les états généraux à Tours, en mai 1308, et réclama leur appui contre les Templiers adorateurs de Baphomet, un diable, et contre le pape, protecteur des Templiers; cet appui ne lui fit pas défaut. Enfin, on imagina une lettre circulaire du grand maître à tous ses frères et sujets en prison, leur recommandant de ne pas s'obstiner plus longtemps à nier les crimes que lui-même avait confessés (1). Et quand tout cela eut été fait, le roi se rendit à Poitiers, à la cour du pape, traînant à sa suite soixante-dix des chevaliers qui avaient le plus complètement fait des aveux et semblaient résolus à les renouveler. Au nombre de ces chevaliers il y avait le grand maître, le visiteur de France et trois précepteurs (ou commandeurs), un d'outre-mer, celui de Normandie et celui d'Aquitaine. Mais on remarqua que pendant la route ces derniers prisonniers, les plus importants, ceux dont les livres aveux eussent été décisifs, furent déclarés hors d'état d'aller plus loin à cause de leurs infirmités, et laissés à Chinon. — Le roi arriva à Poitiers avec son conseil privé et son cortège de prisonniers, de scribes, de légistes. — Le pape se montra très-irrité, et n'admit pas d'abord les explications qui lui furent données. Le roi insista, prolongea son séjour, revint à la charge. On fit comparaître les prisonniers amenés. Quelques-uns ne tinrent pas parole, et rétractèrent leurs aveux. On les remit à la torture (2). Mais il était surtout nécessaire d'interroger le grand maître, laissé à Chinon avec les quatre autres personnages principaux de l'ordre. On se garda bien de faire venir à Poitiers les cinq prisonniers;

par le R. P. M. J. — *Histoire de l'Abolition de l'Ordre des Templiers*, par \*\*\*, in-8°; Paris, 1779. — Raynouard, *Monuments historiques sur la Condamnation des Chevaliers du Temple*; Paris, 1813. — Michelet, *Histoire de France, Philippe le Bel*, etc., in-8°; Paris, 1857. — Pour nous, nous avouons n'avoir point pu trouver les lettres papales auxquelles se réfèrent ces auteurs; mais l'existence de ces lettres résulte d'autres documents authentiques que nous avons sous les yeux.

(1) C'est le continuateur de la *Chronique* de Guillaume de Nangis, qui fait mention de cette lettre, admise par quelques historiens; mais cette lettre avait été supposée, et cette supercherie s'est découverte devant la commission papale siégeant à Paris, dès les premières séances.

(2) Ce fait incroyable résulte d'un document du temps. *Chronicon Astense*, dans le recueil de Muratori, *Scriptorum Rerum Italicarum*, etc.

mais on leur dépêcha une commission de cardinaux et d'agents du roi, qui les interrogèrent du 17 au 20 août 1308, et, d'après le rapport qui en fut fait, rien ne manqua aux aveux obtenus.

Ce curieux rapport, où tout est étrange, commence ainsi : d'abord il est adressé, non au pape, mais au roi : « Au sérénissime seigneur prince Philippe, par la grâce de Dieu roi illustre des Français, — les cardinaux, ses dévoués, Bérenger, prêtre du titre des Saints-Nérée-et-Achillée, Etienne, prêtre du titre de Saint-Cyriac aux Thermes, Landolphe, diacre de Saint-Ange, — salut et sincère charité en Dieu. — Sur l'ordre de notre seigneur le souverain pontife, nous nous sommes transportés au château de Chinon, pour examiner le grand maître de la milice du Temple, le maître de Chypre, le visiteur de France, le précepteur de Poitou et d'Aquitaine, le précepteur de Normandie, non-seulement sur les crimes d'hérésie imputés à chacun d'eux, mais encore sur l'ordre entier de la milice du Temple. Nous avons commencé notre information samedi dernier après l'Assomption de la Bienheureuse Marie » (17 août 1308). — Suivent les interrogatoires et les aveux du précepteur de Chypre, du précepteur de Normandie, du précepteur d'Aquitaine, du visiteur de France. Le mardi, 20 août 1308, le grand-maître comparut à son tour, après avoir demandé un délai de deux jours, du 18 au 20; et le rapport des trois commissaires reprend ainsi : « Le mardi suivant a comparu devant nous le grand maître, lequel ayant prêté serment et entendu lecture des articles à lui imputés, a confessé avoir renié Dieu, et il nous a, de plus, suppliés de vouloir bien interroger un frère servant attaché à sa personne. Bien que nous eussions commission du pape d'interroger les cinq frères principaux seulement, toutefois nous avons consenti à faire aussi comparaître ledit frère servant, et celui-ci, après avoir prêté serment, a confirmé les aveux concernant le reniement de Dieu. De tout ce qui précède, nous avons dressé un procès-verbal dûment signé par nous et revêtu par chacun de nous de notre sceau. Les six comparants susdits, examinés par nous, ayant abjuré toute hérésie, nous ont demandé leur absolution; nous les avons absous, tous et chacun d'eux en particulier, et nous les avons restitués aux sacrements et incorporés à l'unité de l'Église. C'est pourquoi, prince illustre, puisqu'il ne faut pas refuser miséricorde à qui l'implore, puisque ces frères et spécialement le grand maître demandent merci et ont véritablement mérité grâce devant Dieu et devant les hommes par une confession humble, pieuse et sincère, nous supplions affectueusement Votre Royale Majesté de leur accorder telles marques de clémence et de bonté, qu'ils s'aperçoivent qu'ils n'ont pas en vain mérité votre faveur et votre protection. Sur tout ce qui précède, nous

en rapportons du reste au témoignage de vous bien-aimés les chevaliers G. et G. et J. de Jenville (les commissaires royaux) (1), qui sont trouvés avec nous à Chinon, nous ont assistés dans notre mission et sont chargés de vous remettre cette lettre. Fait audit château de Chinon le mardi après l'Assomption » (20 août 1308).

On verra plus bas ce que Jacques de Molay a dit contre ce rapport; c'est pour cette raison que nous avons cru devoir en donner ici un traduction (2).

Le pape avait enfin cédé aux obsessions du roi et de ses agents. Dans les premiers jours d'août 1308, il fut conclu entre Clément V et Philippe IV un traité, aux termes duquel les suspensions de pouvoirs prononcées contre les inquisiteurs et autres instructeurs étaient levées; les instructions pouvaient être reprises et continuées, mais au nom du pape seulement, dont les agents devaient avoir part à tout la remise, l'inspection, l'inventaire et la garde des biens saisis et des personnes détenues du Temple. En exécution de ce traité, le pape rendit, en date de Poitiers 12 août 1308, trois bulles : la première ordonnant d'informer par tout contre l'ordre du Temple, réglant cette information et contenant cent vingt-et-un articles sur lesquels on devait interroger les Templiers; la seconde, défendant sous peine d'excommunication, à qui que ce fût, de retenir ou cacher aucun meuble ou immeuble appartenant à l'ordre du Temple; la troisième, convoquant à Vienne en Dauphiné, pour le mois d'octobre 1311, un concile général où, entre autres affaires, celui du Temple devait être définitivement décidé. Par une de ces inadvertances bien dignes de ces sortes d'actions, où président la fraude et la violence, le rédacteur de cette dernière bulle mentionnait, à la date du 12 août, les interrogatoires faits à Chinon cinq et huit jours après; ainsi, l'on savait d'avance à Poitiers dès le 12 ce que ces interrogatoires devaient produire. Chinon du 17 au 20 (3).

(1) Quels étaient les officiers indiqués par ces deux G. ? Guillaume de Nogaret et Guillaume de Plasian ? Nous sommes tenté de le croire. Ces deux personnages ont joué un rôle très-important dans le drame de la destruction du Temple, et ils ont pu intervenir eux-mêmes dans l'acte ayant pour but : 1° de soustraire les principaux personnages du Temple à l'examen du pape; 2° de faire déclarer l'Ordre coupable par ses chefs eux-mêmes. Mais il ne convenait pas à Guillaume de Nogaret et à Guillaume de Plasian de se montrer dans un acte pareil; et là peut-être l'espèce d'anonyme dont ils se sont enveloppés. Nous ne donnons, toutefois, notre assertion qu'comme une simple conjecture. Quant au troisième agent royal, Jean de Jenville, nous sommes moins dépourvus de renseignements : ce personnage était le gardien des chefs des Templiers prisonniers; on le voit paraître plus tard avec ce titre : « Huisier d'armes nostre seigneur le roy deputez sur l'ordenance de la garde des Templiers es provinces de Sens, de Roem (Rouen) et de Reims ».

(2) Le texte latin se voit dans Baluze, *Vite Paparum Avinionensium*, II, col. 421-123.

(3) Fleury, dans son *Histoire Ecclésiastique*, a le pro

Les commissaires du pape chargés d'informer contre l'ordre du Temple s'assemblèrent à Paris, le 8 août 1309. Leurs opérations ne purent commencer que quelques mois après.

Le 22 novembre il se présenta devant les prélats siégeant à l'évêché un templier du nom de Jean de Molay, de Besançon, qui n'était pas détenu dans une prison et qui vaguait librement par les rues. Après quelques questions, les commissaires s'aperçurent que ce témoin avait l'esprit affaibli (*valde simplex, vel fatuus et non bene compos mentis suæ*); ils le renvoyèrent en le recommandant à la charité de l'évêque de Paris (1). Pierre Dupuy et d'après lui bon nombre d'historiens ont pris à tâche de confondre ce malheureux idiot avec le grand maître du Temple.

Jacques de Molay comparut devant la commission papale le 26 novembre 1309. On lui demanda s'il voulait défendre l'ordre, car les commissaires du pape avaient trouvé ce biais pour admettre les Templiers à se justifier; ils leur permettaient de se porter témoins à décharge, et l'on ne pouvait faire mieux pour eux dans une cause où il leur était interdit de se prétendre innocents. Le grand maître eut dans cette audience une majesté simple et touchante, qui se montre même dans le froid procès-verbal rédigé par les notaires de la commission papale. Il s'étonna d'abord de la précipitation que l'on mettait à juger l'ordre du Temple. Il remarqua qu'il était bien nouveau et bien surprenant que le saint-siège eût ainsi procédé contre une société qu'il avait enrichie de tant de privilèges, après avoir différé trente-deux ans de porter la sentence de déposition contre l'empereur Frédéric II. Il ajouta qu'il n'avait pas les lumières qu'il fallait (*non ita sapiens sicut expediret nec tanti consilii*) pour se charger lui seul de défendre son ordre; qu'il était prêt néanmoins à le faire de tout son pouvoir; qu'il se croirait le plus vil et le plus misérable des hommes s'il ne défendait pas son ordre après en avoir reçu tant d'avantages et tant d'honneurs : « Je prévois bien, continua-t-il, tous les obstacles que j'aurai à surmonter, étant, comme je le suis, captif du pape et du roi, dénué de tout secours, réduit à n'avoir pas quatre deniers pour fournir aux frais de ma défense. C'est pourquoi je vous prie de ne pas me refuser ce qui m'est nécessaire. C'est mon dessein de faire voir la fausseté de tout ce qu'on nous impute, non-seulement à mes juges, mais à toute la terre, aux rois, princes, prélats, ducs, comtes, barons. »

On remarque cette anomalie, depuis signalée aussi par l'auteur anonyme de *l'Histoire critique et apologetique des Templiers*, par Raynouard, dans ses *Monuments historiques sur les Templiers*, etc., etc.

(1) *Procès des Templiers*, tome I, p. 26. Dans le recueil publié par M. Michelet, ce témoin est nommé Jean de Molot, et non de Molay, comme Pierre Dupuy et Raynouard avalent lu sur le manuscrit.

A cette fière prétention d'un souverain captif, comme l'était Jacques de Molay, quelqu'un parmi les juges, presque tous de l'ordre épiscopal, laissa-t-il échapper un geste d'impatience? Cela est possible, car Jacques de Molay ajouta assez gauchement : « J'avoue que les miens ont parfois trop rigoureusement soutenu leurs droits contre certains prélats. » Revenant à sa déclaration première, il reprit : « Oui, je suis prêt à répondre aux dépositions et témoignages des rois, princes, prélats, ducs, comtes, barons et tous autres gens de bien. Mais cette tâche est bien ardue pour moi, qui n'ai pour m'assister qu'un seul frère servant. » Les commissaires, sans s'arrêter à tout ce que Jacques de Molay leur demandait, lui répondirent qu'il lui serait donné tout le temps nécessaire, ajoutant que d'ailleurs dans les affaires d'hérésie on procédait sommairement et qu'il n'était pas besoin de discours étudiés comme en font les avocats. Et tout aussitôt, pour le mettre en état de délibérer sur ce qu'il aurait à leur dire, les commissaires ordonnèrent qu'il lui fût fait lecture en langue vulgaire des pièces contenant leurs pouvoirs. Parmi ces pièces, il y avait la bulle du 12 août 1308 où se trouvaient rapportés les aveux attribués au grand maître lors de l'interrogatoire subi par lui à Chinon au 20 août 1308. Quand on en vint à cette lecture, le grand maître fit plusieurs fois le signe de la croix, comme s'il eût invoqué Dieu contre une violente tentation qui s'emparait de lui. Il manifesta par d'autres signes encore l'étonnement et l'indignation qui semblaient s'accroître en lui à chaque nouvelle assertion. A la fin, il n'y tint plus, et il s'écria, l'homme d'épée l'emportant en lui sur le religieux : « Si vous étiez gens à qui l'on pût parler, je sais bien ce que j'aurais à vous dire. » A quoi les prélats répondirent aigrement qu'ils n'avaient pas qualité, en effet, pour relever un gage de bataille. Jacques de Molay sentit la faute qu'il venait de commettre; il s'excusa tout aussitôt, mais n'étant pas encore maître de sa colère, il ajouta : « Plût à Dieu que l'on en usât en ce pays envers les calomnieurs comme on en use chez les Sarrasins et les Tartares, qui leur tranchent la tête et leur coupent le corps par le milieu. » Les commissaires, déjà mal disposés, firent à l'accusé cette réplique sinistre : « Nous avons un autre usage, et c'est de livrer au bras séculier les hérétiques avérés et obstinés. » Jacques de Molay, tout à fait interdit de s'être ainsi emporté, chercha autour de lui un visage ami. Il aperçut un homme qu'il avait connu, Guillaume de Plasian, du conseil privé du roi, qu'il ne savait peut-être pas engagé dans toutes les intrigues où l'ordre du Temple périsait, et qui se trouvait là « sans la permission des commissaires, » dit le procès-verbal.

Jacques de Molay demanda à s'entretenir un moment avec Guillaume de Plasian, et l'on entendit, pendant qu'ils se retiraient à l'écart, des

mots comme ceux-ci : « Vous m'avez aimé. — Je vous aime encore. — Ne sommes-nous pas tous deux gens d'épée ? » Mais à la suite de l'entretien secret qui eut lieu entre l'homme du conseil privé et Jacques de Molay, celui-ci, apparaissant plus interdit et confus qu'il ne l'avait encore été, dit humblement aux commissaires qu'il voyait bien qu'il avait fait fausse route, qu'il avait besoin de réfléchir, et il les pria de lui accorder un délai jusqu'à vendredi prochain. On était à un mercredi. Les prélats répondirent qu'ils lui donnaient les deux jours demandés et davantage si tel était son désir (1).

Au vendredi suivant, 28 novembre 1309, Jacques de Molay comparut de nouveau. Il remercia d'abord les commissaires du délai qu'ils lui avaient accordé. « Vous m'avez même offert davantage », et il reprit, presque gaiement en son langage de soldat : « Vous m'avez mis la bride sur le cou. » C'était une sorte d'excuse pour ses violentes sorties de la séance précédente. Les commissaires lui ayant demandé s'il était toujours décidé à défendre l'ordre du Temple, il répondit : « Je ne suis qu'un pauvre chevalier fort illettré. Dans une des lettres pontificales dont vous m'avez fait donner lecture, j'ai remarqué, je m'en souviens, que le pape s'était réservé de juger le grand maître et les autres chefs principaux de l'ordre. Pour le moment, vu l'état où je me trouve, je m'en tiens à cette disposition. » Jacques de Molay n'osait pas dire plus clairement aux commissaires qu'ils n'avaient pas le droit de le juger, ni lui, ni l'ordre dont il était le grand maître. Les commissaires voulurent qu'il s'expliquât plus clairement : « Voulez-vous, oui ou non, défendre l'ordre ? — En ce moment, non. Mais je me présenterai au pape quand il lui plaira de m'entendre. Et je vous en supplie, messeigneurs, songez que nous sommes tous mortels, que chacun de nous n'a que le moment présent; faites qu'il plaise au pape de m'appeler au plus tôt en sa présence; devant lui seulement je parlerai de mon mieux, selon mes moyens, pour l'honneur du Christ et de son Église. » Les commissaires insistèrent pour qu'il s'expliquât. Jacques de Molay s'en tint à son refus de se référer à un autre jugement qu'à celui du pape. Toutefois, il demanda la permission de faire trois observations :

« La première, dit-il, c'est qu'il n'y a point d'ordre religieux dont les églises soient mieux fournies de reliques, d'ornements et de tout ce qui appartient au culte divin, que les nôtres, et où les prêtres s'acquittent mieux de l'office, si ce n'est peut-être les cathédrales. — La seconde, c'est qu'il n'y a point d'ordre où l'aumône se fasse plus abondamment et plus régulièrement que chez nous. Tout le monde sait que, par un décret général, il est ordonné de la faire trois fois la semaine dans nos commanderies. — La

troisième, c'est qu'il n'y a dans l'Église de Dieu aucune nation, aucune société dont les sujets aient plus versé de sang pour la foi que nous. Personne n'a plus souvent exposé sa vie pour celle de ses frères; personne ne s'est jamais rendu plus formidable aux ennemis du nom chrétien, et c'est pour cela que le comte d'Artois voulut que nous eussions l'avant-garde de son corps à la journée de La Massoure, où il ne périt, avec tant d'autres, que pour n'avoir pas voulu suivre l'avis de gens plus expérimentés que lui. »

Il est à remarquer que ces trois observations impliquaient la parfaite orthodoxie de l'ordre. On ne pouvait pas les faire sans déclarer que l'ordre n'était pas coupable de l'hérésie dont on l'accusait. On ne pouvait pas les admettre sans reconnaître par cela même que cette accusation d'hérésie était sans aucun fondement de vérité. Jacques de Molay, qui ne voulait pas se défendre devant des commissaires sans droit pour le juger, avait ainsi trouvé un assez bon moyen pour protester en faveur de l'innocence de son ordre. Mais les commissaires, qui n'avaient pas à contredire la vérité des trois observations présentées par le grand maître, lui opposèrent une fin de non recevoir qui n'avait même pas le mérite d'être spécieuse : « Sans la foi, répliquèrent-ils, tout ce que vous venez de nous dire est inutile pour le salut. » Comme si les Templiers eussent pu sans la foi montrer dans leurs églises tant de piété, secourir les pauvres dans tous les pays chrétiens et se faire tuer pendant deux cents ans en Palestine pour la défense de la croix ! Jacques de Molay fut surpris par cette objection à laquelle il ne pouvait s'attendre, et il y répondit avec plus d'ingénuité que d'habileté par une simple profession de foi : « Je conviens de cette vérité, dit-il. Mais aussi, grâce à Jésus-Christ, croyons-nous en un Dieu unique en trois personnes et à tout ce que la foi catholique nous enseigne. Je crois qu'il n'y a qu'un Dieu, une foi, un baptême, une Église, et que quand notre âme se séparera de notre corps on connaîtra pour lors qui sont les bons et les mauvais, et surtout la vérité de ce dont il s'agit entre nous en ce moment. » Il avait à peine cessé de parler que Guillaume de Nogaret, chancelier du roi, survint et lui objecta brusquement qu'il avait lu dans les *Chroniques de Saint-Denis* que du temps de Saladin le grand maître d'alors avait fait hommage, avec les autres principaux de l'ordre, au sultan de Babylone, et que ce prince en apprenant un désastre qui venait de frapper les Templiers avait dit publiquement qu'ils l'avaient bien mérité pour s'être livrés au vice de Sodome et avoir enfreint leur foi et leur loi. A ces mots, le grand maître, étonné, répondit qu'il n'avait jusqu'alors rien ouï de semblable : « Tout ce que je sais, dit-il, c'est qu'étant en Palestine, sous les ordres de frère Guillaume de Beaujeu, le roi d'Angleterre fit une trêve avec le sultan de Babylone, et que pendant ce temps-là notre grand maître

(1) *Procès des Templiers*, t. 1, p. 32-35.

était en relation avec le sultan et en usait assez familièrement avec lui, au grand mécontentement de nous autres jeunes chevaliers, qui étions fort impatients d'en venir au fait des armes (1); mais nous fûmes bientôt obligés de convenir qu'il était nécessaire de s'accommoder au temps, et qu'il n'y avait pour nous d'autre moyen de conserver nos places voisines d'Égypte que de garder le traité conclu avec les infidèles; ces places étaient enclavées dans les possessions du sultan, et sans la paix nous ne pouvions pas les pourvoir des munitions nécessaires pour leur défense. »

Jacques de Molay, voyant qu'on ne lui objectait plus rien, pria respectueusement les commissaires du pape et le chancelier du roi, présent à la séance, de vouloir bien donner des ordres pour qu'il lui fût permis d'entendre la messe, d'assister aux autres offices divins et d'avoir enfin dans sa prison une chapelle et des chapelains. Les commissaires et le chancelier louèrent le grand maître pour sa piété, et lui promirent ce qu'il demandait (2).

Le grand maître comparut encore une fois devant la commission papale, le 2 mars 1310. Les commissaires demandèrent de nouveau à Jacques de Molay s'il voulait défendre l'ordre. Le grand maître répondit que le pape s'était réservé son jugement : « Faites-moi conduire en sa présence, et je parlerai selon mon droit. — Nous ne procédons pas contre vous comme particulier, objectèrent les prélats : nous n'en avons ni le droit ni la volonté; nous sommes chargés d'informer contre l'ordre. — Écrivez au pape, reprit le grand maître, qu'il nous appelle, moi et les autres chefs, afin qu'il nous entende et nous juge. » Les commissaires promirent d'écrire au pape (3). — Jacques de Molay, en persistant ainsi à ne se défendre que devant le pape, montrait autant de dignité que de vraie habileté. Le Temple relevait immédiatement du saint-siège; au souverain pontife seul il appartenait de le juger. Accepter un autre juge, inférieur, c'eût été reconnaître par cela même que le Temple était déchu de sa prérogative, et cette déchéance ainsi acceptée eût été un aveu implicite de culpabilité. Jacques de Molay ne commit pas cette faute; et s'il avait moins consulté le sentiment de sa dignité souveraine, on doit dire qu'il ne lui eût servi de rien de s'humilier devant des juges délégués; ces juges, quelque modération qu'ils aient fait voir, n'avaient au fond qu'une mission, c'était de sauver les apparences de la justice tout en sacrifiant le Temple à la politique de Philippe de France. Jacques de Molay ne voulut pas se prêter à un simulacre de justice. Il ne dépendait pas de lui de résister à la violence de l'événement; mais il dé-

pendait de lui de succomber avec ou sans l'infamie d'une condamnation légale. Il ne fut ainsi qu'un vaincu, et il ne laissa pas à son vainqueur un autre avantage que celui d'avoir été le plus astucieux et le plus fort. Le grand maître du Temple a été faible dans les actes secrets, dans ceux du moins que rapportent des procès-verbaux depuis hautement démentis par lui; mais dans les actes publics, dans ceux où il s'est montré par lui-même et sans interposition d'aucune suspecte écriture, il a eu constamment une seule attitude, celle de l'innocence opprimée protestant sans espoir et sans peur contre le triomphe de la violence et de la fraude. Tel nous allons le trouver dans la catastrophe qui termina sa vie et sa longue souffrance. Mais auparavant quelques explications sommaires sont indispensables pour faire comprendre la suite des événements.

Les dispositions impartiales et bienveillantes montrées par la commission papale ayant réveillé le courage des Templiers, il s'en présenta près de cinq cents qui, rétractant leurs aveux, dénonçant les tortures et les abominables supercheries dont on avait usé à leur égard, déclarèrent être prêts à défendre leur ordre. Toute la procédure de frère Guillaume l'Inquisiteur était perdue; le nombre des défenseurs s'accroissait sans cesse, ainsi que leur audace. Le public, revenant de sa première surprise, s'intéressait à eux et leur devenait favorable. Philippe IV sentit que le Temple allait lui échapper au milieu d'une agitation où tout tombait en péril. Il imagina un terrible expédient. Cinquante-quatre chevaliers, parmi ceux qui s'étaient le plus hautement rétractés et montraient le plus d'ardeur pour la défense de l'ordre, furent pris, déferés à un concile provincial tenu à Paris par le frère du ministre principal du roi, Philippe de Marigny, nommé depuis peu à l'archevêché de Sens; et ces cinquante-quatre chevaliers, condamnés le jour même de leur comparution, furent brûlés le lendemain au matin à la porte Saint-Antoine. Cette rapide exécution qui émut beaucoup la population, car les cinquante-quatre chevaliers moururent comme des martyrs en chantant des hymnes à la Vierge, fut consommée en deux jours, du 11 au 12 mai 1310, à côté de la commission papale, chargée d'informer et de préparer les éléments du jugement du souverain pontife. Et ce coup hardi ne fut que le début d'une série d'exécutions qui, se répétant et se continuant dans toutes les parties de la France, glacèrent partout d'effroi les Templiers détenus et les convainquirent qu'ils ne pouvaient rien attendre de l'impuissante mansuétude de la commission papale; cette mansuétude parut même, à tort, n'être qu'un piège : ceux qui s'en étaient enhardis se trouvaient désignés aux bûchers. A partir de ce moment les Templiers défilèrent devant la commission papale, faisant tous, à très-peu d'exceptions près, les mêmes aveux. Les plus énergiques avaient été brûlés

(1) *Sicut moris est militum juvenum qui volunt videre de factis armorum.*

(2) *Procès des Templiers*, t. I, p. 42-45.

(3) *Procès des Templiers*, tome I, page 87-88.

ou ne sortaient pas de leurs cachots, d'où on les tirait seulement à mesure que la terreur et le désir de vivre les avaient vaincus et décidés à s'avouer coupables. Pendant que cette procédure arrivait ainsi à son terme en France, le 5 juin 1311, les mêmes informations se poursuivaient ailleurs dans toute la chrétienté, avec équité en plusieurs lieux, avec quelque rigueur en Angleterre, nulle part avec l'extrême cruauté qu'on y mit en notre pays.

L'ordre du Temple n'existait plus de fait ; mais il restait encore à prononcer sur cette association religieuse le jugement définitif de l'Église. Ce fut là le principal objet assigné au concile général qui s'assembla à Vienne le 13 octobre 1311, jour anniversaire de l'arrestation des Templiers dans le royaume de France.

Les évêques de Soissons, de Mende, de Léon, d'Aquilée, furent chargés d'étudier les diverses informations contre l'ordre et d'en faire un rapport. Tout d'un coup on apprit que des chevaliers du Temple, qui avaient échappé lors de l'arrestation et qui erraient dans les montagnes depuis quatre ans, demandaient à se présenter devant les pères du concile. Ils étaient de quinze cents à deux mille, et ils adressaient au concile une députation de neuf d'entre eux. Le reste était près d'apparaître pour défendre l'ordre. On discuta la question de savoir si on les admettrait. On procéda à l'appel nominal : les prélats d'Italie, un seul excepté, les prélats d'Espagne, d'Allemagne, de Danemark, d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande, ceux mêmes de France, hormis les métropolitains de Reims, de Sens et de Rouen (1), furent d'avis d'accorder audience aux Templiers et d'entendre leur justification. Il n'y avait rien à faire contre cette imposante majorité. Clément V termina brusquement la session, et rien ne fut décidé.

Le roi de France arriva à Vienne avec ses trois fils, son frère et une belle suite de chevaliers et de légistes (février 1312). On mit aussitôt en prison les neuf chevaliers députés au concile au nom des quinze cents ou deux mille Templiers errants qui demandaient à se présenter. Puis il se tint, en dehors du concile, un consistoire secret de cardinaux (2), où le pape abolit l'ordre le 22 mars, par une bulle signifiée le 2 mai aux pères assemblés dans leur deuxième session, ouverte depuis le 3 avril 1312. Cette bulle, qui n'a été publiée qu'en 1606, présente ce caractère bien remarquable : c'est que Clément V y reconnaît qu'il ne peut pas porter sur le Temple un jugement définitif et de droit (*per modum definitivæ sententiæ.... et de jure*) ; il se borne à le supprimer *per viam provisionis et ordi-*

*nationis apostolicæ*, par voie de provision et de règlement apostolique ; ce qui n'offre pas un sens très-clair. On glissa plus tard dans cette bulle, *sacro approbante concilio*, avec l'approbation du concile (1).

Comme l'histoire que nous racontons n'est point celle de l'ordre du Temple, encore moins celle du concile de Vienne, nous laisserons là les événements généraux de notre sujet pour revenir au grand-maître, qui seul a droit de nous occuper. Le supplice de ce personnage a été exposé par les écrivains modernes sous des couleurs et avec des traits qui appartiennent un peu à leur imagination. Nous prendrons à tâche dans notre récit de nous en tenir à ce que l'on trouve sur cet événement dans les témoignages contemporains. Nous devons seulement avertir le lecteur de deux choses : la première, c'est que les chroniqueurs sont généralement hostiles aux Templiers ; la seconde, c'est qu'ils sont fort peu explicites sur les circonstances de la fin du grand maître ; la plupart d'entre eux n'en font pas mention. Les chroniqueurs leur étaient hostiles parce qu'ils appartenaient, presque tous, à d'autres ordres religieux, souvent jaloux de l'éclat de la puissance et de ce qu'on nommait la splendeur du Temple ; de plus, les chroniqueurs se sont peu souciés de la fin de Jacques de Molay, parce que toute cette affaire des Templiers avait duré trop longtemps pour la mobile attention du public ; on en avait vu brûler en tous les lieux ; leurs commanderies et leurs terres avaient d'autres possesseurs ; on croyait qu'il n'en était plus question, et l'on avait cessé de s'en occuper. Aussi, l'on fut bien étonné à Paris lorsque, sur la nouvelle d'une cérémonie étrange qui se préparait, le 18 mars 1314, au parvis de Notre-Dame, le peuple accourut, et vit pour la dernière fois Jacques de Molay. Ce fut comme une apparition ; bien peu eussent pu dire que ce vieillard chargé de liens, courbé, blanchi par l'âge et la captivité, avait été le dernier champion de la chrétienté contre les infidèles d'Orient, le dernier libérateur de Jérusalem la Sainte, l'égal des rois, le grand maître de cet ordre, jadis si puissant et célèbre, qui portait un nom sacré, le Temple.

Le pape, par une bulle du 22 décembre 1313, avait commis, pour décider définitivement du sort de Jacques de Molay et des autres principaux chefs de l'ordre détenus à Paris, plusieurs prélats : Arnauld de Farges, neveu de Clément V ; Arnauld Novelli, moine de Cîteaux, pensionnaire de France ; Nicolas de Fréanville, frère prêcheur, autrefois confesseur et conseiller du roi, de la famille de Marigny, qui prit pour adjoindre son parent, l'archevêque de Sens ; de plus quelques autres évêques et des décrétistes ou docteurs en droit canon. Les Templiers qu'il s'agissait de juger définitivement étaient, outre Jacques de Molay le grand maître : Hugues de

(1) On avait brûlé des Templiers dans la juridiction de ces trois métropolitains, nommés Pierre de Courtenay (Reims), Philippe de Marigny (Sens), B. de Farges (Rouen).

(2) *Vita tertia et quinta Clementis papæ V*, dans le recueil de Baluze, *Vita Paparum Avenionensium*.

(1) *Histoire critique et apologetique des Templiers*, par le R. P. M. J.



Péralde ou de Paraude, visiteur de France; Godefroy de Goneville, précepteur d'Aquitaine et de Poitou; et Gui, frère du dauphin d'Auvergne, précepteur de Normandie. On dressa devant l'église de Notre-Dame de Paris un échafaud et une chaire, l'échafaud assez étendu pour donner place à la commission et aux prisonniers. D'après quelques historiens, on dressa en même temps, tout près, un bûcher; mais rien ne prouve ce détail, et l'on voit seulement, par la suite des faits, que les matériaux du moins de ce bûcher étaient préparés non loin de là. Puis on amena les prisonniers. La commission parut à son tour, et la séance commença. Un des prélats occupant la chaire fit un discours où se trouvait l'éloge de toutes les grandeurs triomphantes du temps. On fit ensuite donner lecture de quelques pièces, notamment des interrogatoires faits à Chinon du 17 au 20 août 1308, interrogatoires contenant les prétendus aveux des accusés présents, et tout aussitôt sans désemparer, comme s'il n'y avait pas lieu de s'attendre à une protestation quelconque, on lut la sentence qui condamnait les quatre accusés à une détention perpétuelle. Deux des accusés gardèrent le silence et s'inclinèrent sous l'arrêt qui les frappait; c'étaient Hugues de Péralde et Godefroy de Goneville. Les deux autres, Jacques de Molay et Guy d'Auvergne, protestèrent très-hautement contre les aveux qui leur étaient attribués. La commission, fort troublée de cet incident qu'elle ne prévoyait pas, leva la séance, et en renvoya la suite au lendemain, pour délibérer. Mais le roi, promptement instruit de ce qui se passait, ordonna que l'on plaçât immédiatement et sans délai les deux accusés récalcitrants sur un bûcher, élevé à la pointe occidentale de l'île de Notre-Dame; Jacques de Molay et Guy furent ainsi brûlés le 18 mars au soir 1314.

Les chroniqueurs, assez peu nombreux, qui nous ont transmis les éléments de ce récit sommaire des faits remarquent tous que le roi donna l'ordre de brûler les deux Templiers sans prendre l'avis des prélats commis par le pape pour le jugement définitif, sans même consulter les clercs de son conseil. Le continuateur de Guillaume de Nangis s'exprime ainsi : « Le roi, ayant communiqué avec les siens, sans appeler les clercs, par un avis prudent, vers le soir du même jour... (1) » ; — « sans avoir attendu le jugement prononcé par l'Église, dit un autre chroniqueur (2) » ; — « sans nullement provoquer et sans attendre un jugement ecclésiastique, bien qu'il y eût alors à Paris deux cardinaux députés par le saint-siège apostolique », dit un troisième chroniqueur (3).

D'après les historiens, d'accord en ce point avec les chroniqueurs, Jacques de Molay et Guy ont rétracté, le 18 mars 1314, leurs aveux de Chinon. Mais il est probable que les chroniqueurs et les historiens se sont ici également trompés. Quand on lit à Jacques de Molay en 1309, devant la commission papale, ses prétendus aveux de Chinon, il fait mieux que de les rétracter, il leur oppose un démenti absolu; il nie que ces aveux aient été faits par lui. Jacques de Molay n'a point dû changer de langage devant les commissaires de 1314; et ce qui le prouverait, ce sont les termes dont se sert le continuateur de Guillaume de Nangis : « Le maître d'outre-mer (Jacques de Molay) et le maître de Normandie, se défendant opiniâtrément contre le cardinal qui venait de parler et contre l'archevêque de Sens, en reviennent à renier leur confession et tous leurs aveux précédents, sans respect pour la dignité des personnes (*rec reverentia parcentes*). » Il n'y a qu'un démenti qui porte avec soi une insulte aux personnes à qui on l'adresse. Un témoin oculaire de l'événement s'exprime ainsi en effet :

Et li mestre dist qu'il mentoit  
Et tous cels qui ce tesmoignoient;  
Et que bon crestiens estoient,  
Et que par hayne et envie  
Estoit abrégée lor vie.  
Li mestre meismes desmentist  
Le cardonnel; et si li dist:  
Que miex creoit nostre Seingnor,  
Et qu'aussi léal ou meillor  
Crestien que li estoit ni ere;  
Et s'il i avoit aucun frere  
Malvez, tout ce estre pooit,  
Souventefois dire l'ooit,  
Car partout malvez i avoit,  
Mès en s'ordre riens ne savoit  
Qui ne feüst de bonne foy  
Ne de la crestienne loy;  
Ne son ordre ne guerpiroit;  
Mès por Dieu mort souffroit  
Et por justice et por droiture (4).

L'abbé de Vertot, dans son *Histoire des Chevaliers de Malte*, a composé sur cette fausse idée d'une rétractation, une harangue qu'il attribue à Jacques de Molay, qui n'a aucun fondement et que plusieurs historiens ont répétée.

Il est certain que le supplice de Jacques de Molay a fait sur les assistants une grande impression. D'après le continuateur de Guillaume de Nangis, beaucoup admirèrent les deux templiers lorsqu'on les vit démentir avec vigueur les aveux qui leur étaient opposés : « *Non absque multorum admiratione* » ; et quand les deux templiers furent sur le bûcher, l'impression de la multitude fut plus vive encore; le continuateur de Guillaume de Nangis, si hostile qu'il soit, ne peut se défendre de quelque émotion : « Ils parurent soutenir les flammes avec tant de fermeté et de résolution, que la constance de leur mort et leurs dénégations finales frappèrent la multitude d'admiration et de stupeur. »

(1) « *Communicato cum suis, quamvis clericis non vocatis, prudente consilio, circa vespertinam horam ipsius diei...* » *Continuat. Chronic. Guilel. de Nang.*

(2) Bernardus Guido, *Quarta Vita Clementis V*, Baluze, *Vita paparum Avenionensium*.

(3) Amalricus Augerli de Biterris, *Sexta vita Clementis V*, même recueil de Baluze.

(4) Godefroid de Paris, *Chronique métrique*, 1300-1316 in-8°; Paris, 1827.

Un autre chroniqueur est plus explicite encore : « Jacques de Molay protesta en faveur de l'innocence de l'Ordre, tant qu'il le put, et comme s'il n'eût pas senti les flammes ; et il expira, laissant à plus d'un, de sa vertu, une telle opinion, que ses ossements et ses cendres furent recueillis, qu'il fut proclamé martyr, et que tous les templiers victimes du même sort, considérés comme des saints, furent plus tard les objets d'une espèce de culte (1).

L'auteur de la *Chronique métrique* nous donne le plus de détails. Godefroy de Paris était présent à l'événement ; il raconte ainsi ce qu'il a vu :

Li mestre, qui vit le feu prest,  
S'est dépoillié sans nul arrest ;  
Et, ainsi com le vi, devise :  
Tout nu se mist en sa chemise  
Licement et à bon semblant ;  
N'onques de riens n'ala tremblant,  
Combien qu'on le tire et dérache.  
Pris l'ont por lier à l'estache.  
Cl, liez et jolant, s'i accorde ;  
Les mains li lient d'une corde ;  
Més sans leur dist : « Seingnors, au moins,  
Laissez-moy joindre un po mes mains,  
Et vers Dieu fère m'oroison,  
Car or en est temps et selson :  
Je voi ici mon Jugement,  
Où mourir me convient brement,  
Diex set qu'à tort et à péchié.  
S'en viendra un brief temps mesché  
Sur cels qui nous dampnent à tort :  
Diex en vengera nostre mort.  
Seingnors, ici sachiez, sans tère,  
Que tous celz qui nous sont contrere,  
Por nous en aront à souffrir.  
En ceste foy veil-je mourir.  
Vez-ci ma foy ; et je vous prie  
Que devers la vierge Marie,  
Dont nostre Seingnor Crist fu nez,  
Mon visage vous me tornez. »  
Sa requeste l'en li a fet.  
En ceste guise fu desfet,  
Et si doucement la mort prist,  
Que chacun merveilles en fist.

On trouve dans les derniers mots que Godefroy de Paris prête à Jacques de Molay l'origine de la tradition d'après laquelle le grand maître du Temple assigna devant le tribunal de Dieu le pape Clément V dans quarante jours et Philippe IV dans l'année. Les dates furent mises sans doute par la suite. On remarqua en effet qu'une mort misérable, imprévue ou cruelle, et de grandes infortunes, atteignirent tous ceux à peu près qui eurent une part dans cette catastrophe du Temple : Clément V, Philippe IV, Enguerrand de Marigny, Guillaume de Nogaret, Guillaume de Plasian, les deux templiers qui fournirent contre l'ordre les premières dénonciations, les deux commandeurs de France et d'Aquitaine, qui, au 18 mars 1314, n'eurent pas la force de mourir devant le peuple pour l'honneur et la gloire de leur ordre. On remarqua

(1) « Innocentiam, quoad potuit, Ordinis astruens, tanquam cruciatum non sentiret, expiravit, tantamque integritatis opinionem nonnullis reliquit, ut ossa atque cineres ejus colligerent, martyrenque eum faterentur, ac omnes templarios pari cruciatu extinctos postea colerent tanquam sanctitate conspicuos. » Continuat. Tyr., lib. V, c. 13.

même plus tard, dans la suite des siècles, que maison du Temple à Paris fut la dernière demeure où vint pleurer et s'éteindre, déchue et captivo son tour, la famille du dernier représentant cette royauté qui avait infligé à Jacques de Molay et aux siens la dispersion et la mort.

Nous devons ajouter ici qu'il existe dans l'archives d'une affiliation secrète un acte d'après lequel un personnage mystérieux du nom de Jean-Marc Larmenius, de Jérusalem, aurait vu de Jacques de Molay, dans la prison de celui-ci et quelques jours avant sa mort, le titre de grand maître du Temple et la mission de continuer secrètement dans le monde la propagation de l'ordre proscrit. Cet acte, dit la *Charte de transmission*, est inséré dans le recueil des *Statuts généraux* publié sous ce titre : *Ordre des chevaliers du Temple*. A. M. D. G. (Ad majorem Dei gloriam); Bruxelles, 722 (de l'ère du Temple), 1840 de l'ère vulgaire, in-4°. RAPETTI.

BIBLIOGRAPHIE. Pierre Dupuy, *Histoire de la Condamnation des Templiers*. Il existe plusieurs éditions de cet ouvrage. La dernière est de Bruxelles, 1751, in-4°. Les éditeurs, assez mal avisés, ont changé le titre de l'ouvrage. Baluze, *Vitæ Papatum Avenionensium*, 2 vol. in-4°. Paris, 1693. — Nous ne citerons parmi les autres recueils de documents anciens, que la publication de M. Michelet dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France : Le Procès des Templiers*; Paris, 1851, 2 vol. in-4°. Ce recueil est malheureusement incomplet. — *Histoire de l'Abolition de l'Ordre des Templiers*, sans nom d'auteur, petit in-8°; Paris, 1779. — *Histoire critique et apologetique de l'Ordre des Chevaliers du Temple de Jérusalem, dits Templiers*, par feu le R. P. M. J., chanoine régulier de l'ordre des Prémontrés, docteur en théologie, prieur de l'abbaye d'Étival, 2 vol. in-4°. Paris, 1789. — Raynouard, *Monuments historiques relatifs à la condamnation des chevaliers du Temple et à l'abolition de leur ordre*, in-8°; Paris, 1813. — On doit aussi consulter, de même auteur, le *Précis historique* placé en tête de la tragédie des *Templiers*, publiée en l'an XIII (1805). — *Memorias e Noticias do celebre Ordem dos Templarios* par Alex. Ferreira; Lisboa, 1735. — *Dissertationes historicae del Orden y Caballeria de los Templarios*, etc., par don Pedro Rodriguez Campomanes; Madrid, 1774. — *Mémoires historiques sur les Templiers, ou éclaircissements nouveaux sur leur histoire*, etc., par G. (Grouvelle), in-8°; Paris, 1805. — *Geschichte des Tempelherrenordens*, etc., de Wilhelm - Ferdinand Wilke, 3 vol. in-8°; Leipzig, 1826-1835. — *The knights Templars*, par G.-G. Ardisson, 1 vol. in-8°, dernière édition; Londres 1852. — Rapetti, *Les frères du Temple*, dans le *Moniteur Universel*, 1834-1835-1856.

MOLBECH (Chrétien), historien et philologue danois, né le 8 octobre 1783, à Sorøe, mort à Copenhague, en juin 1857. Conservateur de la bibliothèque de Copenhague depuis 1823, il fut, six ans après, appelé à la chaire d'histoire littéraire à l'université de cette ville. Il visita la plupart des contrées de l'Europe, et fut membre de l'Académie de Copenhague, de la Société des Antiquaires de Londres, etc. Ses principaux écrits sont : *Om dansk Dialekter* (Sur les dialectes danois); *ibid.*, 1811; — *Historie om Ditmarskerkrigen* (Histoire de la Guerre des Ditmarses); *ibid.*, 1813; — *Brive va Sverige* (Lettres écrites de Suède); *ibid.*, 1814-1817, 3 vol.; traduit en allemand, Altona, 1818-1820, 3 vol.; — *Wandringer i Tidskland, Frankrich, England og Italie* (Voyages en Allemagne, en

ance, en Angleterre et en Italie) ; *ibid.*, 1821-22, 3 vol. ; — *Konig Erik Historie* ; *ibid.*, 1821 ; — *Dansk poetik Anthologie* ; *ibid.*, 1830-40, tomes I, II et IV ; — *Foreslaesninger over en danske Poesie* (Leçons sur la Poésie danoise) ; *ibid.*, 1831-1832, 2 vol. ; — *Dansk Ordre* (Dictionnaire Danois) ; *ibid.*, 1833, 2 vol. in-8°, et 1854-1860, 2 vol. in-4° ; — *Dansk Dialect Lexikon*, *ibid.*, 1833-1841, 2 parties, in-8° ; — *Fortaellinger og Skildringer af den Danske Historie* (Récits et tableaux de l'Histoire danoise) ; *ibid.*, 1837-1840, 2 vol. in-8° ; — *Det kongelig Danske Videnskabernes Selskales Historie* (Histoire de l'Académie des Sciences de Danemark) ; *ibid.*, 1843 ; — *Danske Ordprog, Ordsprog, og Riimsprog* (Proverbes, devises, sentences rimées du Danemark) ; *ibid.*, 1850 ; — *Le duché de Sleswig dans ses rapports historiques avec le Danemark et le Holstein* ; *ibid.*, 1847, in-8° ; en français ; — *Bidrogtil den danske Sprog-og Literatur-Historie* (Documents relatifs à l'Histoire de la Langue et de la Littérature danoises) ; *ibid.*, 1847-1851 ; — *Dansk Ordsvarium* ; *ibid.*, 1853 et suiv. ; dictionnaire danois du moyen âge ; — *Den Skandinaviske Enhedsstanke* (L'Idée de l'Union scandinave) ; *ibid.*, 1847 ; — des articles dans divers recueils. Molé a édité entre autres : *La Chronique rimée danoise* ; 1825 ; — *L'ancienne traduction danoise de la Bible* ; 1828 ; — *Extrait du journal historique de l'évêque Jean Bircherod* ; 1838-1846 ; — *Choix de papiers et diplômes danois inédits du quatorzième au seizième siècle* ; 1842-1843 ; en commun avec N. M. Pessen ; — *Lettres, ordonnances et papiers d'État écrits de la main de Christian IV* ; 1847-1849. Beaucoup d'articles dans diverses revues réunis dans deux recueils : *Blandede Maaskrifter*, 1834-1836, 2 vol., et *Blandede Maaskrifter*, 1854-1856, 4 vol.

Son fils, *Chrétien-Knud-Frédéric MOLBECH*, né en 1821, employé depuis 1844 à la bibliothèque royale, a publié : *Digtninger* (Poésies), 1846 ; *Daevning* ; 1852 ; — *Dante*, drame, 1856 ; *Et Maaned i Spanien* (Un mois en Espagne) ; 1848 et 1856 ; — un mémoire sur la *Stafaire et la poésie* ; Copenhague, 1841, traduit en allemand dans la *Kunstblatt*. O.

**MOLÉ**, famille française originaire de Troyes en Champagne, et qui s'est illustrée dans la magistrature. Les plus anciens de ses membres sont : *Guillaume MOLÉ*, échevin de Troyes, qui joignit à l'évêque Jean L'Esguisé, son beau-père, pour chasser les Anglais de sa ville natale. En 1467 il avait épousé *Simonne Boucherat*, dont il eut *Jean MOLÉ*, seigneur de Tilly-le-Maréchal. Son petit-fils, *Nicolas MOLÉ*, mort en 1542, fut conseiller de la cour des aides, puis il siégea jusqu'en 1517 au parlement. Il se maria trois fois, eut huit enfants, dont l'aîné, qui porte aussi le prénom de *Nicolas*, remplit la charge d'inten-

dant général des finances, et mourut le 6 décembre 1586, âgé de cinquante ans. P. L.

**MOLÉ** (*Édouard*), magistrat français, né vers 1540, mort en 1614, à Paris. Issu du troisième lit de *Nicolas Molé*, mort en 1542, il hérita de son père la charge de conseiller au parlement de Paris. Enveloppé dans les malheurs qui, en janvier 1589, accablèrent sa compagnie (*voy. HARLAY*), il fut emprisonné à la Bastille, où il resta quelques jours. Le 21 du même mois il fut désigné par la clameur publique au poste de procureur général et contraint de prêter serment à la Ligue. Néanmoins il resta fidèle au roi, avec lequel il entretint des intelligences, et quoique suspect à la faction des Seize, il fut assez heureux pour échapper au malheureux sort qui, en 1591, frappa trois de ses amis, le président *Brisson* et les conseillers *Tardifet Larcher*. Ce fut sur ses conclusions que le parlement rendit le fameux arrêt du 28 juin 1593, par lequel il était défendu de « transférer la couronne de France en la main de prince ou princesse étrangers ». Il accompagna le président *Le Maistre* auprès du duc de Mayenne, et parla, selon un auteur contemporain, fort vertueusement à ce dernier. « Ma vie, lui dit-il, et mes moyens sont à votre service ; mais je suis vrai Français, et perdrai la vie et les biens devant qui jamais être autre. » Après le retour d'*Henri IV*, Molé fut pourvu d'une charge de président à mortier (1602). On trouve dans le *Journal de L'Estoile* un singulier arrêt rendu par ce magistrat : « Le mercredi 18 (août 1604), un maître des comptes de la ville de Rennes fut condamné, par un arrêt de la cour, d'épouser, en face d'église, une veuve à laquelle il avait promis mariage, et, sous cette couverture, lui avait fait un enfant, auquel même il avait donné son nom au baptême. Il fut dit par son arrêt (ce qui est remarquable) qu'il épouserait tout à l'heure ou, à faute de ce faire, que dans deux heures après midi il aurait la tête tranchée. Ce qu'il fut contraint d'effectuer, et furent mariés ce matin à onze heures. Le président Molé lui en prononça l'arrêt en ces mots : « Ou mourez ou épousez, telle est la volonté et résolution de la cour. » P. L.

*Moréri, Grand Dict. historique. — Journal de L'Estoile. — Poirson, Hist. de Henri IV, t. 1<sup>er</sup>. — Barante, Vie de Matthieu Molé.*

**MOLÉ** (*Matthieu*), célèbre homme d'État et magistrat français, fils du précédent, né en 1584, mort le 3 janvier 1656. A l'âge de vingt-deux ans il fut reçu conseiller au parlement de Paris, « la dispense lui ayant été accordée, dit le *Journal de L'Estoile*, tant par le crédit de son père qu'en considération de je ne sais quoi de grand et de bon qu'il portoit imprimé sur son visage ». Nommé quatre ans après président d'une des chambres des enquêtes, il devint procureur général en 1614. Il acquit bientôt une grande influence sur le parlement. Le roi *Louis XIII* lui témoigna son estime et sa confiance ; *Richelieu*

avait pour lui des égards et des ménagements. « Molé, dit M. de Barante dans sa *Vie de Matthieu Molé*, joignait au respect et à la fidélité qu'il eut toujours pour le roi une grande déférence pour le cardinal, dont il reconnaissait le génie; mais il n'était ni courtisan ni obséquieux; ses rapports avec lui étaient graves et officiels. » Consulté plusieurs fois par les ministres, il était l'intermédiaire entre eux et les magistrats, lors des dévotements fréquents suscités par les créations de nouvelles charges. En 1626, il fut nommé parmi les personnes que le roi, partant pour le siège de La Rochelle, donna pour conseillers à sa mère; quelque temps après il sut obtenir la modification de plusieurs édits, refusée d'abord par le roi malgré les remontrances du parlement. En 1631, il fit déclarer illégale par cette compagnie la commission extraordinaire chargée de juger les deux frères Marillac. Mais l'arrêt fut cassé par le conseil, Molé interdit dans l'exercice de sa charge et mandé auprès du roi. Après une explication, il fut réintégré dans son office, non pas qu'il eût abandonné ses convictions, comme le prétend Omer Talon, qui dans ses *Mémoires* se montre souvent malveillant pour Molé. « Il accomplissait son devoir avec fermeté, en donnant son avis ou provoquant des remontrances; mais il avait toujours professé qu'en définitive, et sauf protestation, il fallait respectueusement obéir au roi, ce qui était la vraie tradition du parlement. » Pendant plusieurs années Molé continua son rôle de conciliateur, rendant hommage au pouvoir royal, mais sensible à l'honneur et aux attributions du parlement et à la justice légale. Vers la fin de 1641 il fut nommé premier président. Le roi n'espérait pas le trouver complaisant et prêt à transiger sur les prérogatives du parlement; mais il était assuré de le trouver toujours éloigné de l'esprit de sédition et incapable d'une conduite imprudente. Préalablement cependant il exigea de Molé la promesse écrite de ne point permettre l'assemblée générale des chambres sans un ordre exprès du roi. Bien que le droit du roi d'interdire ces assemblées n'eût jamais été contesté, s'engager d'avance était un acte de faiblesse, dont Molé conserva un sensible regret. En 1642, après la mort de Richelieu, Molé obtint enfin la mise en liberté de son ami le fameux abbé de Saint-Cyran; il l'avait souvent réclamée auprès du cardinal, qui finit par lui dire avec impatience en lui saisissant le bras : « Monsieur Molé est un honnête homme, mais il est un peu entier. »

Après la mort de Louis XIII, Molé fut maintenu dans la première présidence; mais quoique placé par le roi sur la liste du conseil de régence, il ne fut pas appelé au conseil, formé après l'annulation des dispositions de Louis. Il eut bientôt à défendre le parlement contre les empiétements de la cour. Celle-ci avait voulu se procurer de l'argent en faisant exécuter une ordonnance, depuis longtemps oubliée, qui défendait, sous peine

de confiscation, de bâtir aucune nouvelle maison dans les faubourgs de Paris. Les nombreux propriétaires, inquiétés, s'adressèrent au parlement, qui admit leur requête. Dans le conflit s'éleva à ce sujet, Molé soutint imperturbablement la juridiction du parlement; mais en même temps il fit instruire contre les émeutiers attaquaient l'autorité de la régente. Cette conduite à la fois sage et ferme, mais légale et respectueuse pour le pouvoir royal, ne convint pas à messieurs des enquêtes, chez lesquels principalement se manifestait l'esprit d'opposition. Les relations de Molé avec eux étaient faciles; il ne se prêtait pas à leurs exigences; souvent il refusait des assemblées générales ne leur donnait pas séance dans la grande chambre. De leur côté ils se plaignaient qu'il était la cause de la division de la compagnie en deux partis. Sachant que la reine était prête à céder, Molé suspendit pendant quatre jours malgré les clameurs des enquêtes, toute délibération sur les réclamations des propriétaires. Les conseillers les plus turbulents se réunirent alors irrégulièrement, et décidèrent qu'on statuerait malgré le premier président. Le lendemain ils firent irruption dans la grande chambre empêchèrent la continuation des plaidoiries mais l'impassibilité sévère de Molé les intimida et les empêcha d'aller plus loin. Lorsque la reine exprima sa colère sur leur conduite, Molé les excusa et les déchargea de toute mauvaise intention; mais en vain. Le président Gayant et deux conseillers furent exilés, et le président Barillon conduit à Pignerol; cependant sur instances répétées de Molé les trois premiers revinrent quelques mois plus tard. En 1646 la lutte recommença entre la cour et le parlement à propos d'un édit ordonnant l'impôt sur les denrées introduites dans Paris que les ministres ne voulaient pas faire vérifier par la compagnie. Après de longs pourparlers où Molé soutint avec vigueur les droits du parlement, l'édit fut enfin soumis à cette assemblée qui, en janvier 1648, accorda l'impôt pour deux ans; mais elle s'opposa à plusieurs autres édits de finances que les ministres venaient lui soumettre. Le refus de la cour d'admettre pour ces édits aucune modification irrita les députés; le grand conseil, la chambre des comptes et la cour des aides formèrent une assemblée chargée d'aviser aux affaires publiques et à laquelle le parlement décida qu'il se joindrait. Mais on ne se hâta pas de faire nommer ces députés qui devaient conférer avec les autres corps de la magistrature; il voulait laisser se calmer la première effervescence du public. Mais cette conduite réservée ne satisfait pas encore la reine qui lui fit rappeler l'engagement souscrit par elle lors de sa nomination. Molé répondit « qu'il était trop vrai qu'il avait signé cet édit et qu'il voulait que Dieu l'eût retiré du monde auparavant »

t; mais que les temps étaient bien changés, que si maintenant on lui craichait au visage tant qu'il serait sur son siège de premier président, la reine ne serait pas en état de lui voir fournir un mouchoir pour s'essuyer. » Quant que les efforts qu'il faisait pour modérer prit de sa compagnie restaient inappréciés de pour, il adressa à celle-ci, dans des remontrances publiques, des paroles fortes et résolues; surtout la légitimité de l'assemblée des diverses cours, que la reine finit par admettre. Cette assemblée, appelée du lieu de ses séances, assemblée de la salle Saint-Louis, se mit bientôt à braver l'autorité royale, comme l'auraient fait des états généraux, et soumit à la délibération du parlement une suite de réformes de l'État contenues en vingt-sept articles. La cour se hâta d'ordonner comme d'elle-même la plupart des améliorations demandées. Cela n'arrêta pas l'ardeur du parlement à se mêler des affaires politiques. La reine, impatientée, fit alors arrêter, le 10 août 1648, le conseiller Broussel et le président Mesmesnil, les plus ardents du parti contraire à la cour. Le peuple prit les armes et Paris se couvrit de barricades. Molé se rendit le jour même auprès de la reine, et lui représenta, mais en vain, l'élargissement des deux magistrats pouvait arrêter le désordre. Le lendemain il fut appelé au Palais-Royal, avec tout le parlement. Il releva ses instances, se jeta aux genoux de la reine, sans parvenir à la fléchir; elle promit seulement que si le parlement cessait ses empiétements sur l'autorité royale, elle renverrait les prisonniers. Molé, avec le parlement, se mit en marche pour le palais, afin de délibérer sur cette injure. Le cortège avait déjà passé deux barricades, lorsqu'un rôtisseur, qui semblait le chef de la troupe de séditieux, s'avança vers Molé sa barbe en avant et dit : « Tourne, traître; et si tu ne veux être massacré toi-même, ramène-nous Broussel, ou le Mazarin et le chancelier en otage. »

« Vous ne doutez pas, dit le cardinal de Retz, de la confusion, ni de la terreur qui saisit presque tous les assistants; cinq présidents à mortier, plus de vingt conseillers se jetèrent dans la foule pour s'échapper. L'unique premier président, le plus intrépide homme à mon sens qui ait paru dans ce siècle, demeura ferme et inébranlable. Il se donna le temps de rallier ce qu'il put de sa compagnie; il serva toujours la dignité de la magistrature et tint ses paroles et dans ses demandes; et il revint au Palais-Royal au petit pas, dans le feu des injures, des menaces, des exécérations et des blasphèmes. Cet homme avoit une sorte d'éloquence qui lui étoit particulière. Il ne connoissoit point d'interjection; il étoit pas congru dans sa langue; mais il parloit avec une force qui suppléoit à tout cela; et il étoit naturellement si hardi, qu'il ne parloit jamais si haut que dans le péril. Il se passa lui-même, lorsqu'il revint au Palais-Royal, et il est constant qu'il brava tout le monde, à la réserve de la reine, qui demeura inflexible. »

Ce ne fut que lorsque toute la cour et Mazarin même eurent prié la reine de céder, que

cette princesse accorda la liberté des deux magistrats, après que le parlement eut promis de cesser ses délibérations sur les affaires d'État, sans le tarif des denrées et le paiement des rentes. En quelques heures toutes les barricades furent enlevées et la tranquillité se trouva rétablie. Mais le parlement n'en manifesta pas moins dès ce jour une hostilité croissante contre Mazarin. Les conseillers des enquêtes demandaient tous les jours de nouvelles réformes dans l'État, et ne respectant plus l'autorité de Molé, troublaient par leurs clameurs les audiences. La reine alors s'éloigna de Paris, emmenant le jeune roi; le parlement éclata, et malgré Molé, dont l'esprit de temporisation et de ménagement avait perdu toute influence, il fit commencer une enquête contre ceux qui avaient ordonné l'arrestation de Chavigny et l'exil de Châteauneuf, ce qui n'était rien moins que de mettre en jugement le cardinal. Pour empêcher cette résolution extrême, Molé, secondé par quelques hommes modérés, fit consentir les partis ennemis à une conférence, où il obtint le redressement de presque tous les griefs présentés par le parlement. Le 23 octobre parut une déclaration royale promettant les garanties de justice, de sûreté personnelle et de bonne gestion des intérêts publics que la salle Saint-Louis avait demandés.

Le mécontentement du duc d'Orléans et l'esprit insubordonné des enquêtes ramenèrent bientôt la discorde. Mazarin, décidé à employer la force contre ses ennemis, fit de nouveau sortir le roi de Paris (6 janvier 1649), bien que Molé l'eût averti que cette mesure ébranlerait pour longtemps l'autorité de la couronne. Il transféra en même temps le parlement à Montargis; très-peu de conseillers s'y rendirent; Molé resta à Paris, pensant que rien ne justifiait cette résolution du ministre, puisqu'au fond le parlement était très-décidé à maintenir l'autorité royale, se bornant seulement à en combattre les excès. Mazarin alla plus loin; il fit assiéger Paris, pour réduire la ville par la famine. La bourgeoisie, unie à tous les grands corps de l'État, s'appêta à résister; plusieurs grands seigneurs mécontents, le prince de Conti, les ducs de Longueville, de Beaufort, le coadjuteur de Retz, etc., se joignirent à elle. Leur immixtion changea le caractère de la lutte, qui n'était d'abord qu'une défense légitime contre la tyrannie de la cour, et nuisit à la pureté de la cause soutenue par le parlement. La guerre civile avait commencé; Molé en exposa vivement toutes les horreurs à la reine, dans une entrevue qu'il eut avec elle, et il la pria de consentir à un accommodement. Mais, forte de l'appui de Condé, elle refusa toute concession. Cependant il obtint qu'une conférence serait ouverte à Rueil. Voyant que dans les pourparlers Molé s'occupait du peuple de Paris, du bien public, des droits du parlement, mais non des intérêts particuliers des grands seigneurs frondeurs, ceux-ci excitèrent contre le

premier président la populace, qu'ils menaient à leur gré. Sans se troubler, Molé continua son œuvre de pacification. Le 11 mars fut conclu un traité, qui accordait presque tout ce que le parlement avait réclamé, mais qui ne prenait en considération aucune des prétentions personnelles des grands seigneurs. A leur instigation un rassemblement de gens de la lie du peuple pénétra jusqu'à la grand'-chambre le jour où l'on y discutait l'adoption de la convention : Molé se vit entouré d'une bande de furieux, qui voulaient empêcher toute délibération sur la paix. « Vous m'avez quelquefois ouï parler de l'intrépidité du premier président, dit le cardinal de Retz ; elle ne parut jamais plus complète qu'en cette occasion. Il se voyoit l'objet de l'exécration et de la fureur du peuple ; il entendoit les cris de mort qui le menaçoient ; il pouvoit même voir brandir les poignards et les armes dont cette foule étoit hérissée. Je l'observois et l'admirois. Je ne lui vis jamais un mouvement dans le visage, je ne dis pas qui marquât la frayeur, mais qui ne marquât pas une fermeté inébranlable et une présence d'esprit presque surnaturelle, qui est quelque chose de plus grand que la fermeté. Elle fut au point qu'il prit les voix avec la même liberté d'esprit qu'il avoit dans les audiences ordinaires et qu'il prononça du même ton et du même air l'arrêt qui portoit que les députés retourneroient à Rueil pour y traiter des prétentions et intérêts de messieurs les généraux. »

Il étoit cinq heures du soir ; Molé se leva pour sortir ; on lui dit que c'étoit aller à la mort et qu'il falloit que les généraux fissent retirer la canaille. On lui proposa de sortir par le greffe et de rentrer sans être vu dans son hôtel, qui étoit attenant au palais. « La cour ne se cache jamais, répondit-il ; je ne commettrai pas cette lâcheté : elle ne servirait qu'à donner de la hardiesse aux séditieux. Ils me trouveraient bien dans ma maison, s'ils croyaient que j'ai eu peur d'eux. » Il attendit donc que la foule se fût dissipée. Après une heure il voulut à toute force sortir ; le coadjuteur ne le quitta pas, et le garantit contre la violence du peuple. Les jours suivants il continua à combattre l'agitation factice entretenue par les grands seigneurs, et prévenant le parlement contre leurs intrigues, il mena à bonne fin la conclusion définitive de la paix de Rueil, accueillie avec enthousiasme par la bourgeoisie. Ce fut le moment le plus glorieux de la vie de Molé. Il fut appelé à prendre part à l'exécution des conditions du traité ; les exilés le priaient de solliciter leur rappel ; les princes et les généraux s'adressaient à lui pour être recommandés à la cour. Son intervention active contribua à maintenir la tranquillité pendant plusieurs mois. Il ne permit point d'assemblées de chambres où pouvaient éclore des discussions irritantes. Mais le parlement avait perdu une grande partie de son autorité sur Paris. Retz et Beaufort étoient plus que jamais maîtres de la populace ; le duc d'Or-

léans étoit toujours mécontent, et Condé l'ennemi de Mazarin, contre lequel l'animation publique se prononçoit de plus en plus ; la désobéissance aux lois fut générale ; plusieurs provinces du midi étoient en pleine révolte ; la lutte recommença lorsque l'embarras des finances obligea Mazarin à ne pas acquitter les rentes de l'hôtel de ville. Les rentiers s'adressèrent au parlement, qui accueillit leurs réclamations ; plusieurs conseillers furent d'avis de convenir pour traiter de cette affaire, une assemblée de députés de toutes les compagnies et de nobles bourgeois. Molé s'y opposa, et fit prendre toutes les précautions pour garantir les magistrats contre les entreprises des émeutiers. Le peuple étoit nouveau très-excité contre lui, et c'est à cette époque que se rapporte le fait suivant, raconté par Lepelletier. Une troupe de mutins en venant à Paris étoit venue frapper à sa porte, criant qu'il étoit le tuer, « il se leva de table, et ayant donné qu'on leur ouvrit la grande porte, il descendit son degré et vint se présenter à la troupe séditieuse en leur demandant ce qu'ils voulaient de lui. Son visage respectable et son intrépidité arrêtèrent toute la chaleur de ces gens et comme ils ne lui dirent rien, après être demeuré quelque temps en leur présence, il dit : Allez-vous-en, vous avez chacun gagné votre argent (1). » Mais il n'avoit pas seulement à souffrir des insultes de la populace ; lors du projet de l'arrêt contre Joly, le coadjuteur, Beaufoit et Broussel, sa persistance à faire observer ces formes rigoureuses de la justice lui attira les plus violents outrages de la part de la « sainte cohue des enquêtes » (R). Le coadjuteur l'accusa d'avoir conduit toute cette procédure, et demanda qu'il fût récusé ; quarante-vingt voix contre soixante-deux rejetèrent cette proposition. Quelques jours plus tard le coadjuteur conseiller des enquêtes lui reprocha avec insolence « de violer en plein midi les formes de la justice ». A cette apostrophe Molé sortit de son impassibilité ; se levant tout en colère, il dit : « qu'il n'y avoit plus aucune discipline, et qu'il laissoit sa place à qui on témoigneroit plus de considération qu'à lui ». Un mouvement général suivit ces paroles et se communiqua à la foule voisine, où étoient en foule les partisans de Condé, du coadjuteur, de Beaufoit et autres chefs, prêts à en venir aux mains. C'est de cette époque que le cardinal de Retz dit dans ses *Mémoires* : « Si le moindre laquais eût tiré l'épée, Paris étoit confondu. »

L'aspect des choses changea par l'arrestation imprévue de Condé, de Conti et du duc de Longueville (1650), mesure qui toucha beaucoup Mazarin, très-attaché à Condé. La guerre civile éclata ; Molé eut à faire les plus grands efforts pour empêcher le parlement, alors dominé par les factieux, de rompre entière-

(1) Petite monnaie que recevaient par jour les émeutiers.

avec la cour. D'un autre côté, il parvint à donner satisfaction aux justes plaintes du parlement de Bordeaux, ce qui apaisa pour quelque temps la reine. Ensuite il fit rédiger sous ses yeux un édit au nom de la princesse de Condé, ordonnant l'élargissement de son mari. Lorsqu'elle alla présenter à la cour les remontrances sur ce sujet par le parlement, il prononça un discours si énergique, que le jeune roi en fut touché, et dit à sa mère que s'il n'avait pas voulu de lui déplaire, il eût fait taire le premier ministre et l'eût chassé de sa présence. La reine tint enfin la mise en liberté des princes ; Molé se joignit avec la cour les conditions, lorsque la reine donna la complète du duc d'Orléans avec Mazarin à ce ministre à quitter la France (1651). Les princes furent immédiatement relâchés. Le premier ministre, pour empêcher la reine de quitter Paris, fit surveiller le Palais-Royal par la garde suisse. « M. le Prince est en liberté, dit Molé avec une profonde tristesse, et le maître est prisonnier. » — Le triomphe de la Fronde était complet ; mais le calme ne se rétablit pas. La reine, toujours attachée à Mazarin, enleva les sceaux à Châteauneuf, ses ennemis du cardinal, et les confia à Molé (juillet 1651). Mais le duc d'Orléans se montra si mécontent de cette nomination faite sans qu'il eût été consulté, que la reine dut la révoquer. « Elle proposa à Molé de la faire nommer cardinal : il refusa de donner une charge de secrétaire d'État à son fils Champlâtreux : il la remercia respectueusement. Elle voulut donner à son fils la charge de sa charge : il répondit que son père n'avait pas assez servi pour mériter cette charge ; elle lui offrit cent mille écus : il ne voulut pas les recevoir. » On s'étonne que Talon qui avait ainsi ce noble désintéressement, dise en ce temps qu'il avait ardemment désiré les sceaux, et montré une grande joie de les recevoir. Par une singulière contradiction Talon termina en disant : « La générosité avec laquelle il a toutes sortes de récompenses dut empêcher de mauvais discours. »

Molé pendant Condé, voyant que le coadjuteur avait été ligué contre lui avec la reine, s'établit à Blois-Maur, et porta plainte au parlement contre leurs ministres qui d'après lui cherchaient à le faire revenir à Mazarin. Dans la discussion qui eut lieu à ce sujet, Molé eut avec le prince de Conti une vive altercation ; il tint tête au prince, et se vit forcé de lui faire des excuses. Mais il ne put empêcher que les prétentions de plus en plus grandes de Condé ne trouvassent appui dans le parlement. Il conserva cependant encore assez d'autorité pour arrêter le combat général, que les deux Frondes étaient sur le point de livrer à la prochaine séance, où le coadjuteur que La Rochefoucauld allait faire assassiner fut sauvé par Champlâtreux, le fils de Molé. Quelques jours après, à la majorité du roi (septembre 1651),

la reine se sentant plus forte par la guerre que se faisaient les nouveaux et les anciens frondeurs, rendit les sceaux à Molé, qui garda en même temps la présidence. Ce choix fut un des principaux prétextes allégués par Condé pour recommencer la guerre civile. « Ce n'est pas qu'il eût oublié combien Molé lui avait montré d'attachement, d'admiration, de zèle pour son service dans des occasions difficiles. En ce moment même il tenta une négociation avec lui. Mais il pouvait savoir que les sentiments dévoués du premier président pour lui ne l'emporteraient jamais sur le respect de l'autorité royale et l'honneur du parlement : sur ces deux points, on était assuré de le trouver inflexible. » Aussi dès que Condé eut fait alliance avec les Espagnols, Molé fit-il tous ses efforts pour faire enregistrer malgré le duc d'Orléans une déclaration royale dirigée contre le prince rebelle. Le duc irrité, croyant de plus que Molé était favorable au retour de Mazarin, fit rassembler une trentaine de misérables, qui eurent ordre d'aller d'abord crier contre les impôts sous les fenêtres du Luxembourg ; il vint leur parler, et leur dit qu'il ne se mêlait plus des affaires, que c'était donc au premier président qu'il fallait s'adresser. « Ils se portèrent aussitôt à son hôtel ; Molé fit ouvrir les portes ; il était alors avec le maréchal de Schomberg, qui lui offrit de dissiper cette canaille avec les officiers dont il était accompagné. « La maison d'un premier président doit toujours être ouverte à tout le monde », répondit-il. Il demanda sa robe pour descendre dans la cour où étaient entrés une vingtaine de ces misérables. L'abbé de Chanvallon, depuis archevêque de Paris, voulut lui représenter à quel danger il s'exposait. « Jeune homme, dit-il, il y a plus loin que vous ne pensez du poignard d'un séditieux au cœur d'un honnête homme. » Il descendit : ces bandits lui lancèrent des injures, l'appelant Mazarin et menaçant de le tuer. Sans s'émouvoir et avec son intrépidité accoutumée, il leur commanda de se retirer ou qu'il les ferait pendre. Ils sortirent intimidés par sa contenance résolue. Quelques jours après il reçut l'ordre de se rendre à Poitiers auprès de la cour. Voyant le parlement toujours contraire à Mazarin, la reine voulait enlever à cette compagnie celui qui avait toujours su la diriger au milieu des périls ; elle était persuadée que, Molé parti, Paris tomberait dans le désordre. Il obéit, la tristesse dans l'âme, prévoyant de nouveaux malheurs. « Je vais à la cour, dit-il au coadjuteur, et je dirai la vérité ; après quoi, il faudra obéir au roi. » — « Telle paraît, dit M. de Barante, avoir été la règle de sa vie politique : règle qui, en apparence, ne semble pas aussi difficile et aussi courageusement consciencieuse qu'elle l'était réellement. Matthieu Molé, ministre suivant la cour, perdait l'autorité et la grandeur qu'il avait sur son siège au parlement. La vérité qu'il se faisait un devoir de dire n'était pas écoutée ; il n'était pas même

consulté : loin de ses amis, hors de ses habitudes, il se trouvait transporté en un pays étranger. » Mazarin revint et envoya une armée faire le siège de Paris, où Condé et le duc d'Orléans étaient les maîtres. N'ayant plus Molé pour maintenir ses droits, le parlement se trouva à la merci de la soldatesque et de la populace; une anarchie sanglante régna bientôt dans la ville. Un ordre du roi transféra le parlement à Pontoise; un petit nombre de conseillers s'y rendirent; ils se constituèrent néanmoins en parlement, et Molé vint les présider. Leurs collègues restés à Paris ne refusèrent pas plus longtemps la paix que leur offrait le roi; ainsi que la bourgeoisie, ils étaient las de cette lutte, qui ne profitait qu'à quelques grands seigneurs et aux ennemis de la France. Louis XIV revint à Paris en octobre 1652. Le rôle politique du parlement était fini, parce que, n'écoulant pas les avis de son chef, il s'était fait le champion d'intrigues contraires au bien public. Molé s'aperçut bientôt que ses devoirs de garde des sceaux, ministre du roi, étaient incompatibles avec ceux de premier président; en avril 1653 il se démit de sa charge, de laquelle il fut autorisé de traiter avec le président Bellièvre. Celui-ci lui succéda en laissant sa charge de président à Champlâtreux. Dès lors le nom de Molé ne parut plus dans l'histoire, pendant le peu d'années qu'il vécut encore.

« Aucun nom dans cette magistrature française, honneur de la monarchie et de la nation, dit M. de Barante, n'a laissé un si glorieux souvenir. Les paroles du cardinal de Retz, témoignage de son admiration pour les vertus et le courage du premier président, sont dans la mémoire de quiconque a lu l'histoire de France. « Si ce n'était pas un blasphème de dire qu'il y a quelqu'un dans notre siècle plus brave que M. le Prince et le grand Gustave, je dirais que c'est M. Molé. » Montesquieu écrivait, au milieu du dix-huitième siècle, dans *L'Esprit des Lois* : « Molé montra de l'héroïsme dans une condition qui ne s'appuie ordinairement que sur d'autres vertus. » Ces vertus, il les avait toutes : l'amour de la justice, le respect du droit, l'indépendance du juge, le sentiment du devoir. Il est resté le modèle du magistrat, le type de cet esprit parlementaire qui conciliait l'amour de l'ordre et le respect de l'autorité royale avec le culte religieux de la loi. »

« Sa vie privée, dit M. Cousin, était simple et grave. Il avait reçu du ciel l'âme la plus conforme à son esprit, sereine, calme, intrépide, et le dedans se réfléchissait admirablement au dehors dans un corps sain et robuste, et dans une figure où la force était empreinte. Sa parole était concise et ferme, sans nulle élégance, et son ton presque toujours celui du commandement et de l'autorité jusque dans la vie ordinaire. »

Les documents mis récemment au jour, tels que les carnets de Mazarin, n'ont pas diminué la gloire de Matthieu Molé. Le jugement de la postérité reste le même que celui de ses contemporains. Seulement, comme l'a si bien remarqué M. Cousin, il faut retrancher une louange qui serait plutôt une critique : le cardinal de Retz

dit plus d'une fois : « Le premier président tout d'une pièce. » — « Ce serait, ajoute Barante, refuser le discernement, la prudence, l'impartialité à un homme, qui fut pendant quarante ans placé au milieu des plus grandes affaires, qui eut à défendre tantôt le pouvoir royal et l'ordre public, tantôt les prérogatives du parlement et l'autorité des lois. Pour avoir pris d'avance la résolution de ne pas reconnaître qui avait tort ou raison, de ne pas précéder quelles prétentions exagérées devaient être repoussées, de ne jamais prendre les circonstances en considération? Certes c'eût été une fermeté et un courage mal employés, pouvait tenir à l'honneur de méconter le lendemain ceux qu'il avait servis la veille. Sa tâche était de ne jamais fléchir pour un motif pressé, de n'entrer dans aucune combinaison parti ou de cabale, de ne jamais fléchir d'un danger, lorsqu'il avait la conscience de défendre la bonne cause. »

De sa femme, Renée, fille du président Niçot, qu'il épousa en 1608 et perdit en 1641, Molé eut dix enfants, quatre fils et six filles. Il a laissé sur les événements auxquels il prit une si grande part des *Mémoires* aussi instructifs qu'intéressants; Paris, 1855, 4 vol. in-8°.

Retz, Omer Talon, d'Ormesson, Montgat, Joly, M. de Montpensier, *Mémoires*. — Claude Lepelletier, *Portrait de Molé* (imprimé à la suite de *Mme de Longueville dans la Fronde*, de Cousin). — Henrich de Panssey, *Éloge de Molé*. — Le comte Molé, *Éloge de Molé*. — Barante, *Vie de Molé* (la notice présente est un résumé de cet excellent ouvrage). — Cousin, article dans le *Journal des Savants* (décembre 1834).

**MOLÉ** (*Louis-Mathieu*, comte), homme d'État français, de la famille des précédents, né le 24 janvier 1781, à Paris, mort le 23 novembre 1855, au château de Champlâtreux. À treize ans il avait vu son père tomber victime de la terreur. De bonne heure il eut le goût de la force d'étudier seul, et il fut son propre professeur. Si les conseils d'un vieil ami de sa famille ne lui furent pas inutiles pour s'orienter dans les deux grandes littératures de la Grèce et de Rome, s'il suivit les leçons de l'École centrale des Travaux publics, qui fut depuis l'École Polytechnique, c'est surtout à lui-même qu'il donna une éducation empreinte d'une originalité qui promettait d'être féconde. En passant de l'enfance à la jeunesse, il avait trouvé pour son esprit d'attrayantes excitations dans les entretiens d'une société d'élite qui s'était formée autour de lui, et qui sortit de la tourmente révolutionnaire. Sa femme d'une rare distinction en était le noyau. Suivant l'expression d'un de ses amis : c'était Mme de Beaumont, fille de M. de Montmorin, ancien ministre des affaires étrangères. Dans son salon se réunissaient, au commencement du siècle, MM. Pasquier, de Vintimille, Michaud, Guénot, de Mussy, de Fontanes, de Chateaubriand, Joubert (1). C'est surtout avec ces trois derniers

(1) Foy, la notice dont Paul Raynal a fait précéder ses *Pensées, Essais et Maximes* de Joubert, en 1844.



se lia M. Molé, et de ces trois amis, Joubert incontestablement le plus intime. Cette éducation toute pratique et toute personnelle, cette précocité dans la réflexion avaient été leurs fruits. Chercher la raison des choses, approfondir les principes devint pour Molé un besoin qu'il satisfait avec une parfaite vigueur. L'homme, la société, le gouvernement, furent pour lui l'objet de méditations enchaînées les unes aux autres, formèrent un arc auquel il donna le titre modeste d'*Essais Morale et de Politique* (Paris, 1805, in-8°; impr. en 1809). Une monarchie tempérée par intermédiaires entre les classes élevées et euple, la forte autorité du prince rendant insensible l'arbitraire aristocratique ou démagogue, l'accord constant de l'ordre et de la liberté, à la politique de ce livre, qui fit une sensation profonde. On a souvent allégué que M. Molé avait commencé sa carrière par l'apologie du despotisme : c'est une calomnie éclosée dans l'effervescence des luttes politiques. Pendant qu'il méritait cet ouvrage, M. Molé désira se donner le spectacle de l'Angleterre; il la visita, et il en fut convaincu que la société y était mieux administrée que le gouvernement. Chateaubriand dans *Le Mercure* (décembre 1805) et Fontanes dans le *Journal des Débats* (8 janvier 1806) dirent compte des *Essais*. L'empereur lut ce premier article, voulut connaître le livre et se présenter l'auteur. C'était déjà une approbation, un éloge. Napoléon avait été frappé de la hauteur élevée de l'esprit politique de l'écrivain, et ses qualités le lui désignaient comme un homme de gouvernement. Nommé auditeur première classe au Conseil d'État (18 février 1806), il n'attendit pas longtemps le titre des fonctions de maître des requêtes (11 juin 1806), qui lui permirent de donner les premières preuves d'une haute aptitude aux affaires. M. Molé eut à approfondir, à rapporter sur les questions les plus délicates, entre autres un mémoire concernant les Israélites, qu'on menaçait de soustraire au droit commun. Après l'avoir laissé quelque temps à cette forte école, Napoléon, qui avait de grandes vues sur Molé, voulut qu'il vît les affaires de plus près qu'au conseil d'État: il ne tarda pas à le nommer préfet de la Côte-d'Or (10 novembre 1807). Dans un département de cette importance, l'administration de M. Molé fut ferme sans dureté, vigilante sans tracasserie. Dijon, l'une des villes où l'ancienne société française avait été le plus d'éclat, garda longtemps le souvenir du salon de M. Molé, qui venait de se marier et de pousser M<sup>lle</sup> de La Brièhe. Au commencement de 1809 (18 février) il fut rappelé à Paris pour être attaché, comme conseiller d'État, au comité de l'intérieur. Dans l'automne de la même année, un décret date, le 3 octobre, de Schœnbrunn le nomma directeur général des ponts-et-chaussées. Jusqu'en 1812 il ne s'écoula guère

de jours sans que M. Molé vit l'empereur. Quel plus éclatant témoignage des facultés éminentes du collaborateur que s'était donné Napoléon, auquel il fallait apporter en toute chose des idées nettes, des renseignements précis et de promptes solutions!

L'empire était fortement ébranlé par la catastrophe de la campagne de Russie lorsque Napoléon, en novembre 1813, appela M. Molé au faite des honneurs en lui donnant la succession ministérielle du duc de Massa, en le nommant grand-juge. Cependant tout prenait de jour en jour un aspect plus triste et plus sombre; les revers, les défections se succédaient. Dans cette déroute générale, M. Molé resta fidèle; pour le génie devenu malheureux il eut même un dévouement plus résolu qu'aux jours les plus radieux. Napoléon fut profondément touché de cette noble délicatesse; il comptait sur son ministre pour diriger le conseil de régence qu'il avait formé autour de Marie-Louise. La nuit où il partit pour la campagne de France il le retint seul pendant longtemps, et dans cette conversation suprême il se montra sans illusions. « Si les alliés ne perdent pas la tête, dit-il, ils m'useront. Mon fils, si j'ai le dessous, ne régnera pas; il lui faudrait quinze ans de plus. » Plus tard, à Sainte-Hélène, il prit plaisir à ne pas laisser ignorer la haute opinion qu'il avait de lui. « Molé, répétait-il, esprit solide, ministre monarchique, plus occupé du fond que des formes. »

Avec l'empire se termine, pour ainsi dire, la jeunesse politique de M. Molé. Dans la chambre des pairs, où il avait été appelé en 1815, il défendit la magistrature, dont il avait été chef, contre les violences de l'esprit de parti. Enfin il appuya franchement la politique du duc de Richelieu, dans lequel il reconnaissait le véritable représentant de la restauration. Vers la fin de 1817 ce dernier, pour donner plus de consistance au cabinet qu'il possédait, appela le maréchal Gouvion-Saint-Cyr au département de la guerre et M. Molé à la marine (12 septembre). Il y avait à prendre dans ces deux ministères d'importantes mesures de réorganisation. M. Molé commença par reformer les cadres et par reconstituer le corps des officiers. Il s'occupait aussi du mode de recrutement et du nombre des équipages. Fidèle aux vieilles maximes de la liberté des mers, il dénia à l'Angleterre le droit de visite qu'elle prétendait faire passer dans les traités. Il ne négligea pas non plus les intérêts de l'humanité, et il fit adopter aux chambres une loi qui réprimait la traite des noirs et portait des peines contre les armateurs qui s'y livraient. Aussi sincèrement monarchique que constitutionnel, il voulait que l'autorité royale fût forte et la Charte loyalement pratiquée. Dans les discussions oratoires il porta une dignité conciliante, une parole noble et simple, qui savait rallier les suffrages. La manière dont, à la chambre des Députés, il exposa et défendit le bud-

get de la marine fut très-remarquée. Les divergences d'opinions qui séparaient les membres du cabinet au sujet de la loi électorale en déterminèrent la dissolution (décembre 1818).

En se retirant M. Molé reçut le titre de membre du conseil privé. Il ne fit point partie de la seconde administration du duc de Richelieu, après l'attentat de Louvel; il resta d'abord spectateur silencieux et triste des excès de l'esprit de parti; mais lorsque le ministère de M. de Villèle fut formé (décembre 1821) il entra dans l'opposition. Les tristes erreurs d'un gouvernement téméraire, qui touchait à des lois fondamentales et voulait, pour ainsi dire, innover en arrière, rencontrèrent en lui une ferme résistance. Il ne repoussa pas moins le droit d'aînesse que la loi sur le sacrilège. Personne n'avait plus franchement accepté la transformation sociale qui avait commencé avec ce siècle, et cette conspiration d'un parti extrême contre le Code Civil ne lui paraissait pas moins impuissante que dangereuse. Il remarquait que le droit d'aînesse est celui qui blesse le plus la justice distributive, et que s'il avait eu sa raison dans des temps où l'on se proposait de fixer la domination de la force dans les familles, il ne l'avait plus depuis que l'esprit avait remplacé la force et gouvernait le monde. « Cette époque nouvelle, ajoutait-il, a aussi son aristocratie, car l'aristocratie est dans la nature des choses; seulement l'esprit ayant remplacé la force, la force est tenue à se justifier; les plus forts sont les plus habiles, et les supériorités morales deviennent la base principale de l'aristocratie. » Lorsque le ministère de M. de Martignac fit halte pendant quelques jours sur le chemin de l'abîme vers lequel un *esprit d'imprudence et d'erreur* précipitait le roi Charles X, il eut naturellement dans la chambre des pairs l'appui de M. Molé, qui jusqu'au bout défendit l'union de la légitimité et de la charte. Mais enfin cette union fut brisée par ceux-là même dont elle était la sauvegarde, et la restauration tomba.

Jamais changement de scène n'avait été plus imprévu et plus complet qu'après les journées de juillet 1830. La révolution prétendait avoir acquis par son triomphe le droit de tout régénérer, au dehors comme au dedans. La propagande ne pouvait entrer dans les desseins du prince habile et modéré qu'une nécessité irrésistible avait fait roi. Mais si sincère que fût son désir de conserver la paix, une guerre générale pouvait sortir de la situation difficile où la révolution avait placé tous les gouvernements. Dans le premier cabinet que forma Louis-Philippe (11 août 1830), il appela M. Molé au département des affaires étrangères. Le premier acte de M. Molé fut de poser le principe de non-intervention. Loin d'en faire une sorte de vérité absolue, il avait voulu, dans les circonstances extraordinaires créées par une révolution imprévue, prononcer sur-le-champ la parole la plus rassurante pour l'Europe. En

désavouant hautement tout projet de propagande, il se ménageait, suivant l'occasion, le droit de protéger les peuples que menacerait une intervention étrangère. Ce fut ainsi qu'il s'opposa avec beaucoup de fermeté à ce que les troupes prussiennes franchissent la frontière belge. « Probité et dignité, disait-il à cette époque à la tribune, telle est et sera toujours la politique de notre France. Nous aurons cette modération compatible de la force et cette fermeté qui prend sa source dans la justice. La France ne demandera rien qui ne lui appartienne, et elle se lèvera tout entière pour la défense du moindre de ses droits. » Ce premier ministère de la monarchie de 1830 fut obligé de se retirer devant des embarras intérieurs que, par sa composition même, il était dans l'impuissance de surmonter; formé d'hommes de gouvernement et d'hommes d'opposition, sans unité et parlant sans force, il fit place à une combinaison où la gauche domina (2 novembre 1830). La révolution de juillet avait été d'ailleurs restée appréciée sans aucune illusion par M. Molé. Il était loin de partager la manière de voir de quelques hommes politiques qui retrouvaient dans ce événement un nouveau 1688. C'était plutôt à se yeux une révolution sociale; il ne l'avait pas caché au nouveau roi, et il lui refusa d'autant moins ses services qu'il reconnaissait mieux la gravité du péril.

Après la retraite de M. Thiers, M. Molé accepta de nouveau le portefeuille des affaires étrangères (6 septembre 1836). Six mois plus tard le cabinet qu'il présidait essuya un échec qui le contraignit à offrir sa démission. La tâche de composer une administration nouvelle échut à M. Guizot, qui chercha vainement à réunir encore une fois les éléments qui avaient fait la force du ministère du 11 octobre. La crise eut pour dénouement le ministère du 15 avril 1837 présidé par M. Molé. On ne pouvait accuser M. Molé de précipitation pour prendre le pouvoir. Il avait laissé toutes les prétentions se produire; il n'avait paru, il n'avait voulu être appelé que le dernier. Était-ce sa faute si la question de l'intervention en Espagne ne permettait pas alors à M. Thiers de revenir aux affaires, et si, d'un autre côté, la reconstitution du ministère du 11 octobre n'était plus possible? Mais si l'attitude de M. Molé lui méritait l'estime du pays, elle n'était pas sans périls. Le nouveau cabinet se trouva faible du côté de la chambre des députés, qui n'y était pas représentée suffisamment. Les commencements furent heureux. Un acte opportun, l'amnistie, produisit sur l'opinion l'impression la plus favorable. « Notre système à nous, dit M. Molé, est de faire les choses à propos. Je tiens que le passé ne suffit jamais au présent. Personne n'est plus disposé que moi à profiter de ses leçons; mais en même temps, je le demande, le présent ne fournit-il pas toujours des indications qui lui sont propres? Par cela seul qu'il succède au passé, il réclame des procédés

différents. » Sans rien rétracter du passé, il maintint donc que la situation était changée, et sur ce point il rencontra dans M. Thiers un auxiliaire puissant. Après la session de 1837, il vit dissous la chambre, et l'année 1838 s'ouvrit avec un parlement nouveau. Dès le 15 février, un vaste projet pour l'établissement des chemins de fer fut soumis à ses délibérations; mais l'exécution par l'État rencontra partout des adversaires.

Lorsque s'ouvrit la seconde session, tout avait changé. Une presse ardente avait travaillé, sans succès, à exciter les esprits, à former entre les divers partis une ligue contre le ministère, et quand celui-ci se retrouva en présence des chambres, il vit se développer devant lui une formidable coalition. Ce fut une sorte de guerre civile au sein de la bourgeoisie, une scission déplorable entre des forces dont il n'eût pas dû briser le faisceau, une association des partis et des éléments les plus contraires, dangereuse pour la moralité politique. Les coalisés firent pour prétexte la nécessité de défendre le gouvernement parlementaire, pour drapeau la maxime : « Le roi règne et ne gouverne pas ; » et reprochaient aux ministres de ne donner à la chambre qu'un rôle subalterne dans l'exercice du pouvoir, et en même temps ils les accusaient d'insuffisance. Contre toutes ces attaques M. Molé fut ferme. Assailli par les premiers orateurs de la chambre, par M. Guizot comme par M. Thiers, par M. Berryer non moins que par M. Barrot, il ne fléchit pas sous leurs coups et ne fut pas vaincu. Ce fut le triomphe du bon sens pratique de l'homme d'État. « Au fond c'est le pouvoir que l'on veut, s'écriait-il dans la séance du 10 janvier 1839. On a beau se replier en cent manières, il ne s'agit pas d'autre chose; on a beau vouloir parler d'anarchie, de mal sourd et ignoré qui se propage à l'insu du pays, on a beau vous dire qu'il n'y a point de confiance dans l'avenir, vous savez à quoi vous en tenir sur les intentions de ceux qui vous tiennent un tel langage. » Cette mémorable discussion de l'adresse, qui occupa le mois de janvier, se termina par un vote majorité de huit voix. Peut-être la majorité se fut-elle accrue si M. Molé eût saisi la chambre sur quelque question, de quelque loi importante. Mais il préféra une marche plus franche encore et assurément très-constitutionnelle : il obtint de la couronne la dissolution de la chambre. A cet appel au pays, la coalition répondit par une explosion inexprimable de violences. Après les élections les divers partis se retrouvèrent dans les mêmes proportions. Assurément M. Molé eût recommencé le combat; mais, fidèle jusqu'au bout à la pratique la plus large du gouvernement représentatif, il préféra résigner le pouvoir, et le 31 mars 1839 il déposa sa démission entre les mains du roi. Il sortait du ministère peut-être avec tristesse, mais avec la conscience

d'avoir bien compris son devoir. Quant à son autorité personnelle, il l'avait singulièrement augmentée, et ses plus illustres adversaires n'avaient pu cacher leur surprise en le trouvant à la tribune orateur aguerri, fécond en répliques heureuses et portant dans les luttes les plus vives une sorte de sévérité altière.

L'année suivante il fut appelé à succéder, dans l'Académie française, à M. de Quélen, archevêque de Paris (21 février 1840). Il eut pour cette société l'assiduité, l'amour d'un homme de lettres; il porta souvent la parole en son nom, soit qu'elle eût à récompenser de bons livres, des actes de vertu, ou à recevoir de nouveaux élus. A la chambre des pairs M. Molé continua de prendre une part principale aux débats. Pour les questions politiques qui pouvaient affecter l'existence du cabinet en possession des affaires, il conservait une noble réserve : homme de gouvernement, il ne pouvait partager les agitations d'une opposition impatiente et ambitieuse.

Quelques mois après la révolution du 23 février 1848, M. Molé vint siéger dans une assemblée, issue du suffrage universel (17 septembre 1848). Il s'y attacha surtout à rassembler les éléments épars du grand parti de l'ordre qui avait été plus surpris que vaincu, et à lui rendre la puissance par l'union des efforts. Renvoyé par les mêmes électeurs, ceux du département de la Gironde, à l'Assemblée législative, il y continua entre les deux grandes fractions monarchiques l'œuvre de ralliement et de réconciliation. Mais après le 2 décembre il déclara que sa carrière politique était terminée, et pendant plusieurs années encore il put assister en spectateur, disons mieux, en juge, aux scènes de ce monde où si longtemps il avait joué un grand rôle.

La carrière de M. Molé a embrassé toute la première partie du dix-neuvième siècle. Il a participé au pouvoir sous trois gouvernements, l'empire, la restauration, la monarchie de 1830, et à aucune époque il ne désavoua rien de son passé. Sans intolérance comme sans chimères, convaincu de bonne heure du danger d'innover sans cesse, mais instruit par l'expérience des périls de l'immobilité, il pensait que le devoir de l'homme d'État était à la fois de conserver, d'améliorer et de maintenir. Il eut toujours la pensée d'accorder ensemble un gouvernement puissant et respecté avec les libertés anciennes et nouvelles du pays, et nous ne saurions mieux terminer qu'en lui appliquant ces mots de Tacite parlant de Nerva, qu'il voulut réunir « deux choses trop longtemps séparées, le Pouvoir et la Liberté, » *res olim dissociabiles, principatum ac libertatem* (1).

(1) Cet extrait d'un article remarquable, publié par Lerminier dans la *Revue contemporaine*, avait été destiné par l'auteur lui-même à la *Biographie générale*, dont il était un des collaborateurs.

Loménie de Brienne, *Galerie des Contemp. illustres*, II. — G. Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, 1. 1<sup>re</sup> partie. — *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Barante (De), *Portraits hist. et litt.*, II. — Pascalet, *Le Biographe universel*; 1832. — *Revue contemp.*, 15 mars 1835. — L. Blanc, *Hist. de Dix Ans.*

MOLÉ (Mlle DE LA BRICHE, comtesse), femme du précédent, morte à Paris, le 10 juin 1845. Elle avait épousé M. Molé en 1798. Elle a donné au public des traductions d'un assez grand nombre de romans anglais, qui toutes ont paru sous le voile de l'anonyme; nous citerons : *Osmund* (1824) et *Elisa Rivers* (1825), de Mme Brunton; *Les Épreuves de Marguerite Lindsay* (1825), d'Allan Cuninghame; *Le jeune Irlandais* (1828) et *Connal, ou les Milésiens* (1828), de Maturin; *l'Entrée dans le monde* (1829), de miss Porter; *Laure de Montreville* (1829), de Mme Brunton; *Un Mariage du grand monde* (1830), de miss Baillie; *Emmeline et Marie* (1830), de Mme Brunton; *Petites Historiettes du cœur* (1831), de miss Opie, et quelques autres ouvrages traduits de l'anglais.

MOLÉ (Guillaume-François-Roger), littérateur français, né en 1742, à Rouen, mort en 1790. Il était avocat au parlement. On a de lui : *La Légende ou Histoire morale*, Paris, 1768, in-12; — *Observations historiques et critiques sur les erreurs des peintres, sculpteurs et dessinateurs, dans la représentation des sujets tirés de l'histoire sainte*; Paris, 1771, 2 vol. in-12; — *Histoire des Modes françaises*; Paris, 1774, 2 vol. in-12. Ces trois ouvrages ont paru sans nom d'auteur. K.

Quérard, *La France Littér.*

MOLÉ (François-René), célèbre comédien français, né à Paris, le 24 novembre 1734, mort dans la même ville le 11 décembre 1802 (1). A quatorze ans il perdit son père, peintre-sculpteur, et travailla d'abord chez un notaire. Bientôt il se sentit une véritable vocation pour le théâtre, et il débuta, le 7 octobre 1754, à la Comédie-Française par les rôles de Britannicus et d'Olinde dans *Zénéide* (2). Il joua ensuite ceux de Nérestan et de Séide, mais ne fut point reçu. Le 28 janvier 1760, Molé, qui avait passé tout ce temps sur les théâtres de province, tentait une seconde épreuve dans le rôle d'*Audronic*, et l'année suivante il fut reçu pour les troisièmes rôles tragiques et comiques. Il serait trop long d'énumérer les rôles nombreux qu'il créa pendant le cours d'une carrière théâtrale de quarante-deux années. Bornons-nous à rappeler les principaux : *Desronais* (1763); *Vanderck fils* (*Le Philosophe sans le savoir*) (1765); *Dormilly* (*Les fausses Infidélités*, 1768), qu'il affectionnait particulièrement; *Beverley* (1768), composition

dans laquelle il produisit des effets déchirants, que Clairon, qui n'était pas prodigué d'éloges, ne put s'empêcher de lui rendre un témoignage éclatant; *Saint-Albin* (*Le Père de famille*, 1761); *Morinzer* (*L'Amant Bourru*, 1777), dont le succès opéra, sur la scène même, une réconciliation entre Molé et Monvel, divisés depuis longtemps pour des raisons qui sont restées inconnues. Après la mort de Bellecourt, en 1778, Molé se trouva en chef dans le grand emploi de la comédie, et se fit vivement applaudir dans le rôle du *Misanthrope*. Il n'avait pas encore entièrement renoncé à la tragédie; mais à la reprise en 1781, du *Nicomède* de Corneille et du *Pyrrhus* de Crébillon, il resta bien au-dessous de Lekain et de Dufresne, et ces deux tentatives infructueuses le convinquirent qu'il devait renfermer dans le genre de la comédie, où il avait égalé Grandval et surpassé Bellecourt. Nous devons mentionner un épisode de la vie de Molé qui sert peut-être autant à peindre les mœurs de l'époque qu'à constater à quel degré de faveur était monté dans les sympathies du public. Ayant été atteint, au mois d'octobre 1766, d'une fluxion de poitrine, tout Paris fut en peine; il sembla qu'on fût menacé d'une calamité publique. Chaque soir le parterre demandait de ses nouvelles et tous les matins une longue file de voitures attendait à sa porte. Lors de sa convalescence sur le bruit que son médecin lui avait ordonné des vins généreux, plus de deux mille bouteilles lui furent envoyées par des personnes de la première qualité. Bien plus, afin de l'indemniser du frais de sa maladie, on organisa une représentation à son bénéfice, où le prix du billet fut fixé à un louis. On raconte que si l'impatience du public de revoir Molé était grande, celui-ci n'était pas moins impatient de reparaitre sur la scène. « Il ne sera jamais assez tôt pour ma gloire! » disait-il au docteur Bouvard, son médecin. « Prenez garde, lui répondit celui-ci; on a blâmé Louis XIV d'avoir abusé de ce mot, ma gloire! Comme il est toujours un revers aux plus belles médailles, les épigrammes ne se firent pas faute de châtier la superbe du comédien, et les mémoires de Bachaumont n'ont eu garde d'omettre cette chanson satirique qui courut le monde à propos du grand singe de Nicolet, tombé malade à la même époque, et dans laquelle les allusions mordantes ne sont pas épargnées. Nous citerons ce couplet :

L'animal un peu libertain,  
Tombe malade un beau matin;  
Voilà tout Paris dans la peine;  
On eut vu la face de l'urne.  
Ce n'était pourtant que Molet,  
Ou le singe de Nicolet.

On croira sans peine que des succès aussi prolongés aient pu donner à Molé assez de fortune. On connaît l'anecdote du rouleau de papier blanc, prétendu manuscrit, que lui avait remis un auteur pour le lire et que le comédien lui restitua au bout d'interminables délais, et

(1) Quelques biographes ont voulu le rattacher à l'illustre famille de ce nom; d'autres ont protesté avec raison contre cette descendance, et pour donner plus de poids à leur opinion, ils ont prétendu à tort que le vrai nom de cet acteur s'écrivait *Molet*.

(2) Comédie en un acte et en vers, par Cahusac, représentée le 13 mai 1743.

exprimant son opinion sur la pièce, comme s'il avait lu. Ce fait, qui n'est peut-être qu'un conte inventé à plaisir, a donné lieu à un proberbe intitulé : *La Malinée du Comédien de versépolis* (1). Casimir Delavigne en a, de nos jours, tiré un assez heureux parti dans sa comédie des *Comédiens*.

Cependant, le talent de Molé mûrissait avec l'âge et, sans rien perdre de sa grâce, augmentait en profondeur. *L'Optimiste*, *Les Châteaux en Espagne*, *Alceste du Philinte de Molière*, où il jouait d'une manière supérieure, et *DuPAGE du Vieux Célibataire*, mirent le sceau à sa réputation. Ce rôle fut le dernier qu'il établit jusqu'au moment de l'incarcération des Comédiens français, dont il eut le tort de ne pas partager le sort. Molé fut forcé, en pleine terreur, de contracter un engagement dans la troupe formée par la Montansier, et ce fut sur cette nouvelle scène qu'il osa prostituer son talent dans le rôle de Marat (2). Après le 9 thermidor, il rejoignit la fraction de ses anciens camarades qui s'était réunie au théâtre Feydeau. Le dernier rôle qu'il joua fut celui du père dans *Le Confident par hasard*, comédie de Faure, où le public saisissait avec empressement l'application que lui faisait ce vers :

Mon acte de naissance est vieux... et non pas moi.

Pour couvrir de ses applaudissements ce grand comédien.

Le 30 mai 1799, Molé devint le doyen de sa compagnie, et malgré son âge avancé il déploya tout le zèle et toute l'ardeur d'un jeune débutant. C'est de lui que Mlle Contat disait : « Il a soixante-cinq ans, et il n'existe pas un jeune homme qui se jette si bien aux genoux d'une femme. » Molé avait toujours aimé le faste; il possédait aussi des inclinations charitables; mais comme il n'avait pas d'économie et encore moins d'ordre, les dernières années de son existence ressentirent de cette incurie. Il mourut dans sa maison de campagne d'Antony. Molé avait été marié à Mlle d'Épinay, actrice du théâtre Français, morte fort jeune. Nommé le 6 décembre 1795, membre de la troisième classe de l'Institut, il forma plusieurs élèves, parmi lesquelles Mme Dogny fut une des plus remarquables. Il avait donné, sous son nom, le 26 septembre 1781, *Le Vuproquo*, comédie en un acte et en prose. Cette pièce n'a pas été imprimée. Malgré quelques traits heureux, et quoiqu'elle ait été jouée par l'élite des acteurs, elle n'obtint que peu de succès. Il composa encore quelques discours et clôture de rentrée, où selon l'opinion de La Harpe, « il y a autant de prétention que de verbiage », bien qu'il reconnaisse que Molé ne fut pas sans esprit. On a encore de lui : *Éloge de Mme Dangeville* (11 août 1793); *Éloge de Prévile* (1795), prononcés dans

des séances publiques du Lycée des Arts; — *Notice sur les Mémoires de Lekain*; Paris, 1802. On trouve les *Mémoires* de Molé dans la collection des *Mémoires sur l'art dramatique*.

Un frère aîné de Molé embrassa, comme lui, la carrière du théâtre, sous le nom de *Dal-lainville*. Il débuta le 29 janvier 1758, sans succès. Le 3 juillet 1769, il reparut sur la scène Française, où le crédit de Molé ne put le soutenir. Il retourna alors en province, où il finit ses jours, en 1818, par le suicide. Ed. DE M.

*Mémoires* de Bachaumont. — *Correspondance* de Grimm. — Id. de la Harde. — *Mercur* de France. — *Journal de Paris*. — *Notice sur Molé*, par Étienne. — *Galerie historique du théâtre Français*, par Lemazurier. — *Cours de Littérature dramatique*, par Geoffroy.

**MOLÉ GENTILHOMME** (*Paul-Henri-Joseph*), littérateur français, né le 9 décembre 1814, à Paris, où il est mort, en août 1856. Il fit ses études au collège Henri IV, et embrassa de bonne heure la carrière des lettres, dans laquelle il a rencontré quelquefois le succès. Ses romans, imprimés la plupart dans le feuillet des journaux politiques, sont : *Le Roi des Rossignols*; Paris, 1837, 2 vol. in-8°, avec M. Gonzalès; — *La Luciole*; Paris 1837, in-8°, avec le même; — *Manon la dragonne*; Paris, 1837, 2 vol. in-8°; — *Le Rêve d'une Mariée*; Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *Une Femme compromise*; *L'Héritière d'Oveda*; Paris, 1842, 2 vol. in-8°; — *La Marquise d'Alpujar*; Paris, 1842, 2 vol. in-8°; — *Le Fils du Délateur*; Paris, 1843, in-8°; — *Marie d'Anjou*; Paris, 1845, 2 vol. in-8°; — *Le Château de Saint-James*; Paris, 1847, 2 vol. in-8°; — *Jeanne de Naples*; Paris, 1849; — *Roquevert l'arquebusier*; Paris, 1852, avec M. Constant Guéroult; — *Les Demoiselles de Nesle* et *Le Routier de Normandie*, avec le même, etc. Il a aussi travaillé à quelques pièces de théâtre, notamment aux drames de *La Sœur de la Reine* (1842), des *Ébénistes* (1845), de *Berthe la Flamande* (1852) et de *La Comtesse de Navailles* (1856). K.

Littér. française contemp.

**MOLENAER** (*Cornille*), plus connu sous le surnom de *Néel* (1) *le Louche* (à cause d'un défaut dans ses yeux), peintre belge, né et mort à Anvers, vivait dans le seizième siècle. Il a laissé des paysages d'une grande beauté. Élève de son père et de son beau-père, peintres fort médiocres, il devint, presque de lui-même, un artiste hors ligne; mais ses goûts dépravés le retinrent dans la misère et l'obscurité. Ses tableaux sont aujourd'hui très-recherchés. Combien de ses compatriotes lui doivent une certaine réputation! Le malheureux faisait les fonds et les accessoires de leurs tableaux d'abord à trente sols par jour, puis plus tard à sept et six sous. Il est probable que la plus grande partie de ses toiles est signée d'autrui; en vendant sa palette, il devait vendre son nom. A. DE L.

Descamps, *Vie des Peintres flamands*, etc., t. I, p. 100.

(1) Abréviation de *Cornille*, en hollandais *Cornille*.

(1) Par Cailleau; Paris, 1783.

(2) Dans *Les Catinas modernes*, par Féru fils; 1796.

**MOLÈNES** (*Alexandre-Jacques-Denis DE*), magistrat français, né à Paris, le 13 septembre 1785, mort dans la même ville, le 10 septembre 1851. Fils d'un ancien gouverneur des pages du roi, il entra dans la magistrature, le 29 juillet 1814, en qualité de substitut à Auxerre, fut procureur du roi à Joigny, à Auxerre et à Versailles, et devint juge au tribunal de première instance de la Seine. On a de lui : *De la Liberté individuelle des pauvres gens*; 1829, in-8°; — *De l'Humanité dans les lois criminelles*; 1830, in-8°; — *Des Fonctions d'officiers de police judiciaire*; 1834, 2<sup>e</sup> édition, in-8°; — *Traité pratique des Fonctions de procureur du Roi*, suivi d'une *Discussion sur la question du duel*; 1843, 2 vol. in-8°.

H. F.

Gazette des Tribunaux, 1855.

**MOLÉON** (*Jean-Gabriel-Victor DE*), littérateur français, né en 1784, à Agde, mort le 13 décembre 1856, à Paris. Ancien élève de l'École Polytechnique, il exerça pendant onze ans les fonctions d'ingénieur en chef du cadastre. Sous la restauration il en obtint d'équivalentes dans le domaine de la liste civile. Après la révolution de 1830 il prit sa retraite. Il fit partie du jury des expositions industrielles de 1823 et de 1829, et fonda la Société Polytechnique pratique. M. de Moléon était parent de Lavoisier et de Groignard, l'auteur du bassin de la rade de Toulon. Il a publié : *Du Développement à donner à quelques parties de notre Industrie intérieure*; Paris, 1819, in-8°; — (avec L.-S. Lemonnard) *Annales de l'Industrie française et étrangère*; Paris, 1820-1826; — (avec le même) *Description des Expositions des produits de l'industrie française faites à Paris depuis leur origine jusqu'à celle de 1819*; Paris, 1824, 4 vol. in-8°, pl.; — *Recueil industriel de la Salubrité publique et des Beaux-Arts*; Paris, 1827 et ann. suiv., in-8°, fig., revue mensuelle; — *Du Choléra-morbus, notice générale*; Paris, 1831, in-8°; — *Rapports généraux sur la Salubrité publique et sur les travaux du conseil de salubrité de la ville de Paris exécutés depuis 1802 jusqu'en 1826*; Paris, 1828-1843, 3 vol. in-8°; — (avec MM. Cochaud et Paulin Desormeaux) *Description de l'Exposition des produits de l'industrie faite en 1834*; Versailles, 1835-1836, 2 vol. in-8°, pl. M. de Moléon a fourni un grand nombre d'articles au *Dictionnaire de la Conversation* et à l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. K.

Louandre et Bourquelot, Littér. fr. contemp.

**MOLES** (*Vicente*), médecin espagnol, né à Valence, vers la fin du seizième siècle. Il est l'auteur de deux ouvrages singuliers ayant pour titre : *Philosophia naturalis corporis Jesu-Christi* (Anvers, 1631, in-4°) et *Pathologia de morbis in sacris literis* (Madrid, 1641, 1642, in-4°). — Son frère, *Federigo*, originaire comme lui d'une famille napolitaine, s'établit en Espagne et écrivit dans la langue de ce pays : *Rela-*

*cione tragica del Vesuvio*; Naples, 1631, in-4°; — *Guerra entre Ferdinando II, emperador romano, y Gustavo-Adolfo, rey de Suecia* (Madrid, 1637, in-4°); — *Amistades de principes*; *ibid.*, 1637, in-4°.

P.

Toppi, *Bibl. Neapol.* — Antonio, *Nova Bibl. Hispana* — Von Seelen, *De Meritis Medicorum in sacra script.*

\* **MOLESCHOTT** (*Jacques*), naturaliste hollandais, né le 9 août 1822, à Bois-le-Duc. Init de bonne heure à la philosophie de Hegel, étudia la médecine et les sciences naturelles Heidelberg, où il suivit surtout les cours de Bichhoff et de Tiedemann. Reçu docteur en 1843 il alla exercer son art à Utrecht, tout en continuant ses recherches sur la chimie et la physiologie. Les écrits de Spinoza et de Feuerbach dont il fit alors une étude approfondie, le rendirent partisan du système matérialiste; depuis 1847 il fit à Heidelberg, pendant sept ans, des cours d'anthropologie et de physiologie; ses opinions lui ayant fait retirer en 1854 la faculté d'enseigner, il accepta l'année suivante la chaire de physiologie au *Polytechnicum* de Zurich. Niant la distinction de force et de matière, il fonda ses doctrines sur ce calembourg allemand *Der Mensch ist was er isst* (l'homme est ce qu'il mange). On a de lui : *Kritische Betrachtung von Liebig's Theorie der Pflanzenernährung* (Examen critique de la théorie de Liebig sur l'alimentation des plantes); Harlem, 1845, couronné par l'université de cette ville; — *Hollandische Beiträge zu den anatomischen und physiologischen Wissenschaften* (Documents hollandais pour servir à la connaissance de la physiologie et de l'anatomie); Dusseldorf, 1848; — *Physiologie de Nahrungsmitteln* (Physiologie des Aliments); Darmstadt, 1850 et 1858; — *Lehre der Nahrungsmittel* (Doctrine des Aliments); Erlangen, 1850, 1853 et 1858, ouvrage populaire; — *Physiologie des Stoffwechsels in Pflanzen und Thieren* (Physiologie des Changements de la Matière dans les plantes et les animaux); Erlangen, 1851; — *Kreistauf der Lebens* (Mouvement circulaire de la Vie); Mayence, 1852, 1855 et 1858; écrit en réponse aux *Lettres sur la Chimie* de Liebig; — *Georg Forster, der Naturforscher des Volkes* (George Forster, le naturaliste populaire); 1854; — *Licht und Leben* (Lumière et vie); Francfort, 1856; discours prononcé à Zurich par Moleschott lorsqu'il prit possession de sa chaire. Moleschott a aussi publié un grand nombre d'articles dans la *Zeitschrift für rationelle Medicin*, dans l'*Archiv* de Müller, dans l'*Archiv für physiologische Heilkunde*, et autres recueils, ainsi que dans les *Untersuchungen zur Naturlehre des Menschen und der Thiere* (Recherches sur l'Histoire naturelle de l'Homme et des Animaux), revue périodique qu'il a fondée en 1854 et qui paraît à Francfort.

O.

Männer der Zeit, t. I. — Unsere Zeit, t. I.

**MOLESWORTH** (*Robert*, comte), homme politique anglais, né en décembre 1656, à Dublin, mort le 22 mai 1725, à Breckdenstown (Irlande). Fils d'un riche marchand, il se déclara pour le prince d'Orange, qui le fit venir à la cour et lui donna un siège au conseil privé. Nommé en 1692 envoyé extraordinaire en Danemark, il s'occupa d'un tel mépris des coutumes féodales de ce pays qu'il fut obligé de le quitter après trois années de séjour. Peu de temps après il publia une sorte de libelle politique, intitulé *Account of Denmark* (Londres, 1696, in-8°) et traduit en plusieurs langues. Ne se contentant pas d'y représenter le gouvernement danois sous les dehors d'une insupportable tyrannie, il exposait, dans des considérations générales, ses idées sur l'éducation libérale de la jeunesse et sur la religion, qui n'était à ses yeux qu'un tissu de pieuse imposture. Cette liberté d'opinions valut à Molesworth l'amitié du comte de Shaftesbury, l'auteur des *Caractères*. Sa conduite politique ne fut pas moins indépendante de la chambre des communes et dans les conseils de la reine Anne et de Georges I<sup>er</sup>. En 1716 il fut élevé à la pairie, avec les titres de baron de Philipstown et de vicomte Molesworth. Il était membre de la Société royale de Londres. On a encore de lui : *Address to the house of commons for the encouragement of agriculture*; — *Considerations for promoting agriculture*; Dublin, 1723; — une version anglaise de la *Franco-Gallia* de Hottoman; Londres, 2<sup>e</sup> édit., 1721, in-8°; — plusieurs brochures politiques. L'aîné de ses onze enfants, *John*, mort en 1725, fut successivement ambassadeur à Florence, à Venise, en Suisse et à Turin. Un autre, *Richard*, mort en 1758, fut aide de camp de Marlborough, auquel il sauva la vie à la bataille de Ramillies, et devint en 1751 lieutenant général et commandant en chef des troupes d'Irlande. Une de ses filles, *Mary*, s'est fait connaître dans les lettres (*voy. Monk*). P. L.—Y.

Lodge, *Peerage*. — *Royal and noble authors*, t. v. — *Halmers, General Biograph. Dictionary*.

**MOLESWORTH** (*Sir William*), homme politique anglais, né le 23 mai 1810, à Cumberwell, mort à Londres, le 22 octobre 1855. Il fit ses études classiques à Édimbourg, et passa ensuite à une université d'Allemagne. Peu après sa majorité, il fut nommé à la chambre des communes pour un district de Cornouailles (1832). Il y vota avec les libéraux avancés pour l'émancipation absolue des juifs, pour une motion de M. Reubuck en faveur d'un large système d'éducation nationale, et pour le scrutin secret. Il fut réélu au parlement en décembre 1834; mais aux nouvelles élections en juillet 1837, il se retira de l'arène. Il fut cependant nommé à Leeds, et resta au parlement jusqu'à la dissolution de 1841. Il prit occasion des troubles du Canada pour parler sur l'état politique et administratif des colonies, sujet auquel il avait consacré beau-

coup d'études et de méditations. Il prononça un discours des plus remarquables sur les abus nombreux de l'ancien système de transportation, et contribua puissamment à leur réforme et à la formation de nouveaux établissements pénitentiaires. Le parti conservateur l'ayant emporté aux élections de 1841, il resta quatre ans étranger aux affaires. Il s'occupa, à ses propres frais, d'une édition complète et raisonnée des œuvres philosophiques de Hobbes, qui lui coûta, dit-on, 6,000 livres sterling (150,000 fr.). Il lut et médita beaucoup sur la politique et l'économie sociale, et amassa des matériaux pour de futurs travaux. En 1845, il se présenta comme candidat à Londres (bourg de Southwark), et malgré une violente opposition, basée principalement sur l'appui qu'il avait donné à une allocation d'argent pour le collège catholique de Maynooth (Irlande), il finit par l'emporter, et continua à représenter Southwark jusqu'à sa mort. A la chambre, il devint le chef d'une fraction libérale appelée les *radicaux philosophes* (*philosophical radicals*), et soutint les réformes douanières de Peel. A la formation du ministère Aberdeën, il accepta le poste de premier commissaire des travaux publics (janvier 1853). Il y déploya une grande activité. Mais le sujet qui attirait surtout son attention au parlement, c'étaient les colonies. Depuis longtemps l'opinion publique le portait à ce ministère. Il y arriva enfin sous lord Palmerston (février 1855). Il ne vécut pas assez pour réaliser les idées et les réformes qu'il avait méditées ou défendues depuis tant d'années. Dans toute la vigueur de la vie et de l'intelligence, et parvenu à un poste éminent qu'il pouvait considérer comme la plus noble récompense de son ambition et de ses travaux, il fut enlevé par une attaque d'apoplexie. « Le plus beau monument qui pourrait lui être élevé, dit justement le *Times*, serait une collection complète de ses discours au parlement, et la plus noble épitaphe à inscrire sur sa tombe, celle de libérateur et régénérateur de l'empire colonial de la Grande-Bretagne. » Ces paroles ne sont qu'un éloge mérité. Sir Molesworth était l'homme de son époque qui avait le plus approfondi dans toutes ses branches la question compliquée de colonisation, et qui, par son éloquence et ses efforts, avait fait triompher des principes que l'on considérait jusque là comme des paradoxes. Bien qu'il n'eût point pris la position d'auteur en titre, il jouissait d'une grande considération dans le monde littéraire et scientifique. Ayant acheté la *Revue de Westminster*, il la dirigea pendant quelques années, soit seul, soit de concert avec son ami M. John Stuart Mill, l'éminent économiste, y appela d'autres écrivains de son parti, Grote, Butler et autres, et donna lui-même assez souvent des articles. J. CHANT.

*Cyclopædia of English Literature* (Biography). — *London Times*, octobre 1855. — *Athenæum* (novembre 1855).

**MOLETI** ou **MOLEZIO** (*Giuseppe*), en latin *Molelius*, mathématicien italien, né en 1531, à Messine, mort en 1580, à Padoue. Sur le bruit de sa renommée, il fut appelé à Mantoue pour enseigner les mathématiques au fils du duc Guillaume, et peu de temps après il obtint une chaire à l'université de Padoue. Les tables qu'il rédigea par ordre de la république de Venise, et qu'il nomma *grégoriennes*, servirent à la correction du calendrier faite par le pape Grégoire XIII, qui envoya à l'auteur un présent de 300 ducats en témoignage de sa reconnaissance. On a de lui : *Discorso universale nel quale sono raccolti e dichiarati tutti i termini e tutte le regole appartenenti alla geografia*; Venise, 1561, 1573, in-4°; réimpr. à la fin de la *Géographie de Ptolémée* traduite par Ruscelli; — *L'Ephemérides per anni XVIII* (1563-1580); Venise, 1563, in-4°; — *Ephemérides annorum XX* (1564-1584); *ibid.*, 1564, in-4°; — *Tabulæ Gregorianæ ex Prutenicis deductæ pro motu octavæ spheræ ac luminum*, *ibid.*, 1580, in-4°. Moleti a publié l'édition latine de Pirkheimer (Venise, 1562, in-4°), avec un commentaire étendu sur les livres I et VII, et les *Éphémérides* de Joseph Scala (1589, in-8°), avec une introduction en italien. P.

Mongitore, *Biblioth. Sicula*, I, 192. — Vossius, *De IP Scientiis popularibus*, cap. 68. — Lalande, *Biblioth. Astronom.*

**MOLEVILLE** (DE). Voy. BERTRAND.

**MOLIÈRE** (*François DE*), littérateur français, né dans le Brionnais (Bourgogne), mort vers 1623, à Paris. Il prenait la qualité de gentilhomme et vivait à la cour. Il était assez jeune lorsqu'il fut assassiné « par ceux qu'il tenoit pour ses amis », suivant Sorel. On ne sait pas autre chose de lui. Il a laissé : *La Semaine amoureuse*, roman; Paris, 1620, in-8°; — *Le Mépris de la Cour, imité de l'espagnol de Guevara*; Paris, 1621, in-8°; — *La Polixène*, avec la suite et conclusion par Pomeray; Paris, 1632, 2 vol. in-8°; « C'est, dit Sorel, une imitation de l'histoire de Daphné dans l'*Astrée* »; — sept *Lettres* dans le recueil de Faret (1627, in-8°); — quelques pièces de vers dans les *Délices de la Poésie française* (1620).

On a quelquefois confondu cet auteur avec l'illustre poète du même nom, et l'on a aussi prétendu, sans aucune preuve, qu'il avait composé des pièces de théâtre.

Sa femme, Anne Picardet, est auteur d'un volume d'*Odes spirituelles sur l'air des chansons de ce temps* (2<sup>e</sup> édit., Lyon, 1623, in-8°).

P. L.

Moréri, *Grand Dict. hist.*

**MOLIÈRE** (*Jean-Baptiste* POQUELIN, dit), le plus grand des poètes comiques français et de tous les poètes comiques, naquit à Paris, le 15 janvier 1622, dans la rue Saint-Honoré, au coin de la rue des Vieilles-Étuves, de Jean Poquelin, tapissier, et de Marie Cressé, et mourut à Paris, le

17 février 1673. On avait cru jusqu'à ces derniers temps qu'il était né en 1620, sous les piliers des Halles, et que sa mère se nommait Boudet; la découverte de son acte de baptême par M. Boffara, en 1821, a redressé ces erreurs (1). Il fut l'aîné de dix enfants. Son père ne devint valet de chambre tapissier du roi que le 22 avril 1631, et dès 1637 il lui obtint la survivance de sa charge, appointée de 300 livres de gages et 37 livres 10 sols de récompense. Le jeune Poquelin suivit, en qualité d'externe, les cours du collège de Clermont, où il eut pour condisciple le prince Armand de Conti, de sept ans moins âgé, avec qui il devait se trouver encore en relations plus tard. C'est là à peu près tout ce qu'on sait de certain sur sa première jeunesse. Grimarest et la plupart des biographes après lui racontent qu'on eut beaucoup de peine pour déterminer son père à lui donner une instruction relevée et que dès son enfance la fréquentation de l'Hôtel de Bourgogne, où le conduisait son aïeul maternel, fut ce qui lui révéla son génie et le poussa à des études plus hautes que ne le comportait sa condition. Il n'y a là rien d'impossible; mais il faut remarquer que ces particularités, comme un grand nombre d'autres qu'on trouve partout, ne reposent que sur l'autorité d'un biographe sans critique, écrivant à distance des faits (en 1705), que Boileau récusa complètement, et que ses nombreux erreurs sont bien propres à discréditer. Grimarest que nous ne rejetons pas, d'ailleurs, d'une manière aussi absolue que Boileau, est la grande source de tous les faits suspects qui dénaturent les biographies de Molière, et Voltaire, qui déclare que les *contes populaires* adoptés par ce écrivain sont *très-faux*, n'a pourtant guère fait que le copier en l'abrégant et prêter à ces *contes* le nouvel appui de son nom. Sauf La Grange et Vinot, qui ne sont pas entrés en de longs détails, aucun contemporain de Molière n'a songé à nous raconter son existence. De là une série de fables et de légendes comme celle qui s'attachent à la vie de tous les grands hommes, et que la crédulité bienveillante des historiens a acceptées comme autant de faits authentiques. Nous admettrons ceux de ces faits qui sont le plus consacrés par la tradition, lorsqu'ils ne seront pas démentis par la vraisemblance, par les dates, ou par un autre témoignage plus digne de foi; mais, en général, suivant la voie si judicieusement tracée par M. Bazin, nous aborderons avec défiance tous ces traits qui font la joie des *anas*, et si l'on ne trouve pas ici plusieurs de ceux qui figurent habituellement dans les biographies de Molière, on voudra bien ne pas nous accuser d'oubli. Quand nous mentionne-

(1) Cependant cette découverte n'est pas entièrement concluante pour la date: il serait possible que Molière n'eût été baptisé qu'assez longtemps après sa naissance. Quelques-uns ont même prétendu que ce n'est pas à lui que s'applique cet acte de baptême, où il s'agit de Jean, et non de Jean-Baptiste Poquelin.



rons des circonstances douteuses, nous aurons soin de les mettre sous la responsabilité de ceux qui les ont lancées dans le monde.

Au sortir du collège, le jeune Poquelin passa, avec Chapelle, Bernier, Hesnault, sous la direction de Gassendi, pour y apprendre la philosophie, et Cyrano de Bergerac s'adjoignit à eux. Sous cette discipline, J.-B. Poquelin contracta l'habitude de ne pas jurer par Aristote ou Descartes, de ne point humilier sa raison devant le *magister dixit*. Ce qui lui plaisait dans cet enseignement, c'était la liberté de l'examen et l'indépendance de l'esprit. Il partagea l'admiration de son maître pour Lucrèce, qu'il entreprit par la suite de traduire (1); mais, du reste, il ne semble pas qu'il ait gardé un grand respect pour la doctrine philosophique de Gassendi, si l'on en juge toutefois par l'anecdote du moine mendiant, devant lequel, selon Grimarest, il se disputait un jour sur ce sujet avec Chapelle, dans le bateau d'Auteuil à Paris. On a dit qu'il accompagna le roi dans son voyage à Narbonne en 1642 (et non en 1641), comme remplaçant son père dans ses fonctions; mais le fait n'est nullement prouvé. Ce qui est plus sûr, c'est que vers cette époque il étudia le droit; et même, à en croire la comédie d'*Elomire hypocondre* (IV, sc. 2), confirmée sur ce point par Grimarest, il se fit recevoir avocat. Suivant un passage de Tallemant des Réaux il étudia la théologie; mais les autres erreurs évidentes qu'on remarque dans le même passage enlèvent tout crédit à cette assertion, et autorisent à croire que Tallemant, écrivant d'après des oui-dire, et au courant de la plume, a confondu la faculté de droit avec la Sorbonne. Les études juridiques de Poquelin se firent probablement de 1642 à 1645. C'est dans cette dernière année que nous le voyons brusquement monter sur la scène. Grâce à Richelieu et à Mazarin, la passion des amusements dramatiques s'était répandue dans toutes les classes, et se traduisait par l'ouverture d'une foule de théâtres particuliers. Or, en 1645, il se forma une troupe d'*enfants de famille*, dont faisaient surtout partie les deux frères Béjart et leur sœur Madeleine; ils se constituèrent bientôt en association régulière, après avoir, ce semble, joué d'abord en amateurs. Fut-ce Poquelin qui les rassembla lui-même, comme le donnent à entendre Lagrange et Vinot, ou plutôt ne faut-il pas croire, avec Tallemant et Bayle, qu'il fut entraîné parmi eux par son amour pour la Béjart, ce qui ne l'aurait pas empêché d'en devenir ensuite le chef? Quoi qu'il en soit, cette troupe, qui avait pris le nom ambitieux de l'*Illustre Théâtre*, joua d'abord aux fossés de la porte de Nesle, puis au port Saint-Paul, enfin dans le jeu de paume de la Croix-Blanche, rue de Bucy, au faubourg Saint-Germain; on ne connaît jusqu'à présent de son ré-

pertoire qu'une tragédie, l'*Artaxerce*, de Maignon. Ce fut dès cette époque que Poquelin changea son nom, suivant l'usage établi, pour prendre celui de *Molière*; on trouve dans un recueil de diverses poésies imprimées en 1646 des stances qui le prouvent; mais on ignore quel fut le motif qui le dirigea dans le choix de ce nouveau nom, déjà porté, d'ailleurs, par plusieurs écrivains, François Molière, sieur d'Essartines, et Juigné de La Broissinière, sieur de Molière (1). Quant à la particule qu'on lui a souvent concédée, nous devons remarquer qu'il ne l'a pas dans les quelques signatures qui restent de lui, et dans tous les actes de l'état civil qui le concernent, durant sa vie. Lui-même appelle sa femme *Mlle Molière*, dans l'*Impromptu de Versailles*. C'est par pure déférence, ou par suite d'une habitude non fondée sur le droit, que le registre de Lagrange et plusieurs documents contemporains la lui donnent.

L'illustre Théâtre ne dura pas plus d'un an, et en 1646 la troupe, ne pouvant se soutenir à Paris, prit le parti de courir la province. C'est là surtout que l'obscurité redouble. De 1646 à 1658, c'est-à-dire pendant les douze ans que durent les pérégrinations de Molière, sauf quelques étapes éclairées par des témoignages précis, tout n'est que confusion et hypothèse. Nous allons chercher à débrouiller cette période à notre tour, en laissant de côté les conjectures pour ne nous arrêter qu'aux certitudes.

Un acte municipal récemment découvert nous montre d'abord Molière à Nantes du 23 au 26 avril 1648. A la fin de la même année il est à Bordeaux, protégé par le duc d'Épernon, et il y reste probablement pendant les premiers mois de 1649, jusqu'à l'époque où le duc est chassé par la guerre civile. Un acte de baptême du 10 janvier 1650, conservé dans les registres de la paroisse Saint-Paul, à Narbonne, et où il est mentionné comme parrain, montre qu'il devait être dans cette ville dès la fin de 1649: on peut supposer raisonnablement qu'en se rendant de Bordeaux à Narbonne il aura passé par Toulouse, poste intermédiaire d'une haute importance; et ainsi se trouverait expliquée une tradition locale persistante, qui atteste le séjour de Molière dans la cité des Capitouls, mais en le reportant à l'année 1646, erreur qui vient évidemment d'une simple *coquille* par laquelle le dernier chiffre de cette date, en se retournant, sera devenu un 6 d'un 9 qu'il était d'abord; car il n'est nullement vraisemblable que Molière eût franchi presque toute la France d'une seule traite, pour se trouver à Toulouse l'année même de son départ. On perd pendant quelque temps la trace de la troupe. M. Bazin a victorieusement réfuté l'erreur d'après laquelle Molière serait revenu trouver à Paris le prince de Conti en 1650. D'après une biographie latine de Boissat,

(1) Il ne reste de cette traduction qu'un passage intercalé dans *Le Misanthrope* (II, sc. 4).

[1] Voy. l'article *Mollier*, dans cet ouvrage.]

par N. Chorier, il est certain qu'il joua à Vienne, en Dauphiné, mais la date manque; on peut croire que ce fut en se rendant à Lyon, où nous le trouvons en 1653, représentant pour la première fois *L'Étourdi*. L'année suivante Quinault donnait à l'Hôtel de Bourgogne *Les Amants indiscrets*, ou *le maître étourdi*, dont la conception et les deux rôles principaux offrent une incontestable analogie avec cette pièce, qu'il n'avait pourtant pu copier, puisqu'elle ne fut imprimée que longtemps après : c'est que tous deux s'étaient inspirés de *l'Inavvertito* de Nicolo Barbieri. Cette première œuvre de Molière est une comédie purement d'intrigue, à la façon latine; tout y roule sur les ruses d'un valet, mais déjà Molière s'y montre dans le naturel et la vivacité du dialogue, dans la preste allure de l'intrigue et le comique des situations. Grâce à cette pièce sans doute, il eut tant de succès à Lyon qu'une autre troupe qui s'y trouvait alors se débânda, dit-on, et que les meilleurs sujets se réunirent à la sienne. Il fit par la suite un second séjour dans cette ville, puisque dans ses *Aventures* Dassoucy raconte qu'il l'y rencontra en 1655, et qu'il l'accompagna ensuite à Avignon, à Pézenas et à Narbonne. Jusqu'à présent on n'a compté, que nous sachions, qu'un voyage de Molière à Pézenas, celui qu'il y fit au sortir d'Avignon, pendant la tenue des états du Languedoc par le prince de Conti (4 nov. 1655-22 févr. 1656) : celui-là est certain, d'après un grand nombre de témoignages; mais il est certain aussi, d'après un autre document irrécusable, aux détails duquel on n'a pas prêté une assez grande attention, qu'il y en avait fait un autre précédemment, avant la fin de 1654. En effet, on lit dans les *Mémoires* de Cosnac que Molière fut vivement protégé à Pézenas par Sarrazin, secrétaire du prince; or Sarrazin mourut en décembre 1654, et par conséquent il ne put protéger Molière que dans un voyage antérieur à celui de 1655-1656. On assure que le prince lui offrit de se l'attacher comme secrétaire : ce fut peut-être après la mort de Sarrazin; mais il n'accepta pas.

De Pézenas Molière rayonna aux alentours, dans les intervalles de ses représentations. Il logeait dans le domaine de La Grange des Prés, voisin de la ville. Plusieurs pièces établissent qu'il alla jouer à Marseillan. La tradition, à laquelle il ne faut pas toujours aveuglément se fier, a conservé dans les petites villes environnantes, Mèze, Gignac, Montagnac, Lavagnac, beaucoup de souvenirs intimes de Molière. On conserve à Pézenas même le fauteuil du perruquier Gély, sur lequel on prétend qu'il venait se faire accommoder.

Il ne semble pas qu'il ait obtenu des états aucune indemnité. Après la session, le prince de Conti lui donne une assignation de 5,000 livres sur le fonds des étapes de la province, et il part pour Narbonne, où on le trouve le 3 mai 1656. Il se rend ensuite à Béziers pour la nouvelle session

des états (1), ouverte le 17 novembre; c'est là, suivant Lagrange et Vinot, qu'a lieu la première représentation du *Dépit amoureux*, pièce de bien supérieure à la précédente par le style, par la vérité des caractères, par l'observation franche et comique de la nature, et où l'on admire surtout cette charmante scène de brouillerie et é rattachement en partie double, où il traduisit sur la scène la 9<sup>e</sup> ode du livre III d'Horace. Des papiers découverts dans les archives de l'hôtel-Dieu de Lyon prouvent qu'il repassa dans cette ville en 1657; il se rapprochait alors progressivement de Paris. On le voit pendant le carnaval de 1658 à Grenoble, d'où il ne part qu'après le 1<sup>er</sup> avril, pour aller s'établir à Rouen. Enfin, après maintes démarches pour sonder les dispositions de la cour, il revient à Paris.

Dans cet itinéraire, nous avons dû forcément passer bien des points intermédiaires pour ne nous arrêter qu'à ceux où une preuve positive nous dénonçait la présence de Molière. D'autres ont été moins scrupuleux; mais nous aimons mieux laisser des lacunes que de les combler avec des erreurs ou des chimères.

A Paris, grâce sans doute à la puissante recommandation du prince de Conti, Molière obtint la permission de se montrer devant le roi, et le 24 octobre 1658 il débuta sur un théâtre expressément dressé pour lui dans la salle de gardes du vieux Louvre, par le *Nicomède* de Corneille, qu'il demanda la permission de faire suivre de la petite farce du *Docteur amoureux*, où il obtint un grand succès de rire. Cette farce, dont Boileau regretait la perte, était une des pièces bouffonnes composées par Molière en province pour alimenter le répertoire de sa troupe. On connaît les titres de plusieurs autres, et l'on a même imprimé dans des éditions modernes deux de ces farces qui avaient été conservées en manuscrit par J.-B. Rousseau : *Le Médecin volant* et *La Jalousie du Barbouillé*, ressouvenirs des élucubrations de Guillot Gorju, espèces de canevas grossiers du *Médecin malgré lui* et de *Georges Dandin*. Il faut les lire pour voir de quel point Molière est parti; mais il est permis de croire que le fonds seul et quelques détails sont de lui. Le dialogue de ces pièces, jouées à *l'improvisade*, à la façon des comédiens italiens, était laissé à la liberté de l'acteur, et en plusieurs scènes encore il n'est pas rempli. Ce début ne fit aucun bruit au dehors : Loret n'en parle pas; mais le roi permit à la troupe de s'établir sur le théâtre du Petit-Bourbon, dans la rue des Poulies, vis-à-vis le cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, sous le titre de *troupe de Mon-*

(1) On voit qu'il n'avait garde de négliger ces occasions : cette circonstance, jointe à quelques autres, rend probable, mais non certaine, sa présence à Montpellier lors de la session qui y commença le 7 décembre 1654. Nous avons dit plus haut qu'il se trouvait aux environs, à Pézenas, vers cette époque. Ce premier séjour à Pézenas, suivi d'un séjour à Montpellier, comble en partie l'intervalle qui sépare ses deux voyages à Lyon.

tr, et d'y jouer alternativement avec les comédiens italiens. Chaque acteur devait avoir de plus une pension de 300 livres, qui ne fut pas payée (1). Le 3 novembre Molière inaugura cette salle par *L'Étourdi*, où il remplissait le rôle de Mascarille, sous le nom duquel on le prit assez souvent désigné, surtout par ses amis. Il alterna avec *Le Dépit amoureux*, et deux pièces, aussi bien accueillies à Paris qu'en province, produisirent, tous frais déduits, cent-dix pistoles à chacun des acteurs. Ils furent alors au moins au nombre de dix : Molière, les deux frères Béjart, du Parc, Cluysne, de Brie, plus le gagiste Croisac ; Melles, Melaine Béjart, Hervé, du Parc et de Brie. Pendant ce temps, toute la cour avait suivi à Lyon ; elle revint le 28 janvier 1659. Le 1<sup>er</sup> février, Monsieur assista à une représentation de ses comédiens, et Molière put enfin se faire désigner, mais pas encore par son nom, dans la feuille publique, celle de Loret. Ce silence persistant et significatif à l'égard de son nom ne peut avoir été calculé, surtout de la part de la cour de France. N'était-ce pas une concession à de puissants théâtres rivaux ? Mais la cour ne lui a pas à répartir pour les Pyrénées. Dans cette circonstance, afin de soutenir son théâtre, auquel des auteurs en vogue de l'Hôtel de Bourgogne et du Marais ne se pressaient d'apporter un ouvrage (2), Molière se décida (18 novembre 1659) à mettre sur la scène une comédie inédite, les *Précieuses ridicules*, qui rappelait encore la farce par le cadre de l'intrigue, par sa dimension restreinte et par quelques détails de l'action, mais qui s'élevait jusqu'à la vraie comédie par son style, l'intention satirique, la peinture mordante et vraie des ridicules et des caractères. Dans ses deux premières pièces, il avait imité les imbroglios des comédiens italiens et espagnols ; dans celle-là il fut lui-même. Ce n'était pas encore le Molière du *Misanthrope*, mais c'était déjà Molière. Pour la première fois, il s'attaquait à un travers général, aux mœurs de son temps. Il y joua le rôle de Mascarille sous le nom de Scapin, et celui de Jodelet fut rempli par le célèbre farceur du Marais, qui était venu renforcer sa troupe. La Grange et Du Croisy jouaient également sous leur nom. C'est bien à tort que l'on a dit, et après lui Voltaire, ont rangé cette comédie parmi celles que Molière rapportait de province. La Grange dit expressément le contraire, et un moment de réflexion suffit pour démontrer qu'il a raison. Sans doute, Molière avait recueilli dans ses courses plus d'un type de comédie provinciale, semblable à celles que Chapelain trouva à Montpellier, jargonnant d'une façon plaisante le phœbus des ruelles ; mais s'il a pu

concevoir et ébaucher son sujet en province, il n'a pu le mener à terme qu'à Paris, dans le milieu où ce ridicule s'épanouissait avec tout son éclat. Il faut dire qu'il avait été précédé sur ce terrain par l'abbé de Pure, l'auteur du roman de *La Précieuse*, mis ensuite en comédie sous le titre des *Faussez Précieuses*, que Visé et Somaize l'accusèrent d'avoir pillé. Puis M<sup>lle</sup> de Montpensier, dans son volume de *Portraits* (1656), avait vivement raillé le même travers. Ce ne fut donc pas un coup d'éclat : Molière marchait pas à pas, sans se compromettre par une précipitation inopportune. Mais il fut imité à son tour, d'abord par Somaize, son ennemi, qui, dans ses *Véritables Précieuses*, prétendit refaire la comédie de Molière, en attendant qu'il la mit en vers, sans cesser pour cela de débâter contre elle. On voit, par *Les Véritables Précieuses*, que Molière avait plutôt affaibli qu'exagéré le galimatias prétentieux des personnages qu'il traduisait sur la scène. Somaize publia encore la même année *Le Procès des Précieuses*, comédie en vers burlesques, et il annonçait, dans l'avertissement, *La Pompe funèbre d'une Précieuse*, qui ne semble pas avoir paru. Il se considérait sans doute comme le seul légitime propriétaire du sujet, à cause de son *Grand Dictionnaire des Précieuses*, qui n'était venu pourtant qu'après la pièce de Molière, et il en voulait à celui-ci de lui avoir défloré son unique domaine. Mais toute cette agitation ne servait qu'à rendre témoignage du succès de son ennemi, succès qu'il était contraint, d'ailleurs, de reconnaître expressément dans ses préfaces, et dont il se vengeait en prétendant que Molière tirait ses pièces des manuscrits de Guillot-Gorju, achetés à sa veuve (1). Mme de Villedieu (M<sup>lle</sup> Des Jardins), qui, d'après Tallernant, s'était trouvée à Avignon et à Narbonne avec Molière, peut-être même sur son théâtre, donna aussi (1660) le *Récit en prose et en vers de la farce des Précieuses*, et Loret rendit compte du triomphe de la pièce d'une façon enthousiaste, mais toujours sans prononcer le nom de l'auteur. Nous avons exposé au long toutes ces particularités, non-seulement pour constater le succès, mais pour montrer toute l'importance et toute l'actualité qu'avait alors ce sujet, quoique l'âge d'or de l'hôtel Rambouillet fût clos depuis quelques années, et eût fait place à l'âge d'argent des ruelles subalternes, qui avaient recueilli la menue monnaie de cet héritage. On assure qu'à la première représentation un vieillard s'écria du parterre : « Courage, Molière, voilà la véritable comédie ». Ménage a raconté lui-même qu'au sortir du théâtre, il dit à Chapelain : « Monsieur, nous approuvions, vous et moi, toutes les sottises qui viennent

(1) Il ne semble pas non plus qu'il ait jamais fait venir sa troupe en visite chez lui, du moins dans les premières années. A quoi lui servait-elle ? A quoi lui servait-il ?

(2) Magnon, qui se ressouvient de l'illustre Théâtre, dit à peu près le seul qui doit être excepté ; mais sa comédie de *Zénobie* n'eut aucun succès.

(1) Cette imputation ridicule se trouve répétée dans les *Nouvelles nouvelles* de de Visé, qui finit par devenir le partisan de celui qu'il avait d'abord violemment attaqué. Ainsi, il écrivit plus tard une lettre apotogétique sur *Le Misanthrope*, et il porta plusieurs de ses ouvrages à la troupe du Palais-Royal.

d'être critiquées si finement et avec tant de bon sens; mais, pour me servir de ce que saint Remi dit à Clovis, il nous faudra brûler ce que nous avons adoré et adorer ce que nous avons brûlé.» On peut douter jusqu'à un certain point de la vérité de cette révélation, qui s'est produite bien tardivement. Mais ce dont on ne peut douter, c'est du retentissement qui se fit autour de cette œuvre, point de départ d'une lutte que Molière allait continuer sans relâche, avec une hardiesse et un éclat toujours croissants. Dès la deuxième représentation, le prix des places fut doublé, sauf pour le parterre, qui ne monta pas au-dessus de quinze sols. Encouragé par ce triomphe : « Je n'ai plus que faire, se dit alors Molière, d'étudier Plaute et Térence, ni d'éplucher les fragments de Ménandre, je n'ai qu'à étudier le monde.» Toutefois, à en croire Somaize, un homme puissant, ami des grandes dames qui pouvaient se croire jouées, lui prouva, en faisant interdire sa pièce pendant quelques jours, qu'il était plus dangereux d'étudier le monde que d'étudier Térence; en effet, on voit, par le registre de La Grange, que la deuxième représentation n'eut lieu que le 2 décembre. Aussi quand il publia sa pièce (1), prit-il ses précautions pour ne pas choquer une coterie puissante, en déclarant, comme il avait eu soin de le faire entendre dans le titre, qu'il ne s'attaquait pas aux véritables précieuses, mais à celles qui les imitaient mal.

Six mois plus tard, le 28 mai 1660, parut sur la scène *Sganarelle, ou le cocu imaginaire*. Ce n'était pas un progrès; Molière semblait vouloir revenir plus directement à la farce, en produisant sur la scène ce simple canevas italien, imité d'*Il Cornuto per opinione*, mais, du reste, brodé d'excellents vers, et plein, dans sa bouffonnerie même, de cette vérité et de ce naturel qui ne l'abandonnent jamais. Ce tableau spirituel et vif des mœurs de la petite bourgeoisie eut quarante représentations de suite, malgré l'absence de la cour, et parut imprimé, la même année, d'une façon assez singulière. Un nommé Neufvillainne, à force d'aller entendre la pièce, était parvenu à la retenir en entier; il la publia chez Ribou, avec des arguments à chaque scène, et, pour préface, une lettre *A un Amy*, qui contient quelques détails curieux. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'il obtint un privilège de cinq ans, avec défense à tous autres, c'est-à-dire à l'auteur lui-même, de la faire imprimer. Mais comme Molière conserva les arguments et la préface de Neufvillainne dans l'édition qu'il donna de sa pièce, en 1663, chez Courbé, certains critiques en ont conclu que la publication de celui-ci s'était faite avec l'assentiment, si non

même avec la coopération du grand poète que. Alléché par le succès du *Cocu imaginaire*, François Doneau s'avisait d'en retourner les tout en la suivant pas à pas, pour composer *Amours d'Alcipe et de Céphise, ou la comédie imaginaire*, et, dans sa préface, il rendait hommage enthousiaste à notre poète, et s'arrêtait pas sur le bruit fait par sa nouvelle pièce. C'est là qu'on voit apparaître ce type de Sganarelle, dont Molière devait user assez fréquemment par la suite, et qui représente en quelque sorte son âge mûr comme celui de Mascarille représentait sa jeunesse.

La salle du Petit-Bourbon ayant été abandonnée en octobre 1660, lorsqu'on eut résolu d'élever la colonnade du Louvre, le roi accorda en échange à Molière celle du Palais-Royal, que Richelieu avait fait construire en 1639 pour la représentation de *Mirame*. Il fallut plusieurs mois pour les réparations et les arrangements; en attendant, la troupe se dédommagea par des représentations chez de grands personnages. Elle prit possession du nouveau théâtre le 20 janvier 1661, et l'inaugura le 4 février suivant, par la chute de *Don Garcie, ou le prince jaloux*, comédie héroïque imitée de l'espagnol, qui disparut de l'affiche après la cinquième représentation. *Don Garcie* était comme une continuation de *Sganarelle* sur un terrain plus relevé; Molière, qui devait paraître si intimement plus tard toutes les tortures de la jalousie, s'était proposé de la peindre un prince après l'avoir peinte chez un homme du peuple. Comme le *Don Sanche* de Corneille, *Don Garcie* de Molière est un acheminement vers l'idée constitutive du drame moderne, et un acheminement timide et incertain; il appartient avant tout au genre ennuyeux. Ce fut pour avoir essayé de montrer à ses ennemis qu'il savait composer autre chose que des farces, qu'il leur fournit un pareil sujet de triomphe. Peut-être aussi avait-il voulu lutter avec l'Hôtel-Bourgogne sur le terrain même où régnait son consteste ce théâtre rival. Comme acteur et comme auteur il avait une passion malheureuse pour le genre tragique. On peut croire qu'il avait le temps de mûrir cet essai malencontreux; car en 1660 Somaize nous le montre, dans ses *Véritables Précieuses*, lisant *Don Garcie* chez un de ses amis. S'il faut en croire une tradition assez vraisemblable, il avait déjà fait jadis à Bordeaux une tentative analogue, et qui eut la même issue avec sa *Thébaïde*; cette fois, il se le tint pour dit et n'y revint plus; mais, suivant son usage, tirer parti de tout, il transporta plusieurs vers de la pièce tombée dans *Le Misanthrope*.

*Don Garcie* clôt la première partie de la carrière du grand poète comique, partie remplie d'hésitations, d'incertitudes, de tâtonnements; où Molière, qui n'est pas encore entré en pleine possession de lui-même, ne marche qu'avec l'air de la peur et de défiance. Mais, stimulé par cette défaite encore plus que par ses précédents succès, il va

(1) C'était la première fois qu'il faisait imprimer une de ses œuvres, et il déclare que c'est malgré lui. Pour expliquer les retards de ce genre, souvent apportés alors à l'impression des pièces de théâtre, il faut se souvenir que cette impression les jetait dans le domaine public, et conférait aux autres troupes le droit de s'en emparer pour leur répertoire.

relever d'un élan vigoureux, pour ne plus choir. Et puis, suivant la remarque de M. Baron, on dirait que l'avènement de Louis XIV au pouvoir, après la mort de Mazarin (9 mars 1661), prit de nouvelles et plus larges voies à Molière, que dès lors se forma entre eux cette espèce de liaison tacite, à laquelle ni l'un ni l'autre ne lit.

L'École des Maris, dont l'idée fondamentale tirée des *Adelphes* de Térence (1), fit son apparition, le 24 juin 1661; le 11 juillet suivit elle fut représentée chez Fouquet, dans son oratoire de Vaux, devant la plus illustre compagnie; puis à Fontainebleau, devant le roi. La fois Loret désigna l'auteur, mais en l'appellant *Molier*: ce nom glorieux avait bien dû lui faire connaître. L'École des Maris est une fois une comédie d'intrigue et de caractère, sorte de transaction entre le genre qu'il avait précédemment suivi dans *L'Étourdi* et celui qu'il allait maintenant aborder. C'est le point de départ d'une nouvelle manière. Il s'y sert encore de ce langage de détail et de convention auquel il devait bientôt complètement renoncer; mais il y ajoute une observation plus vraie et plus profonde, des caractères mieux saisis sur le vif de la nature humaine, qui se développent naïvement, presque sans rien de factice, et en se préoccupant de moins en moins de poser devant le spectateur. L'École des Maris fut le premier ouvrage qu'il fit imprimer de son plein gré.

Le nom de Fouquet se rattache également à la comédie des *Fâcheux*, dont la première représentation eut lieu dans son château, le 1<sup>er</sup> août de la même année, lors de cette fête splendide qui fut le signal de sa perte. Quinze jours suffirent à Molière pour composer une pièce en trois actes, en vers, la faire apprendre et la représenter. On le verra encore plus tard répéter le même tour de force pour *L'Impromptu de Versailles* et pour *L'Amour médecin*, faits et joués le premier en huit jours, le second en cinq; mais ces deux comédies étaient en prose et n'avaient point la même dimension. Craignant de manquer de temps, il avait, dit-on, chargé son valet de chambre de la scène du pédant Caritides, et celui-ci se tira si mal qu'il n'en put rien conserver; mais comme Chapelle s'en laissait volontiers attribuer tout le mérite, Boirot fut chargé de lui déclarer que s'il ne démentait pas ces bruits, on y mettrait fin en rendant publique la scène telle qu'il l'avait composée. Après la demande expresse de Fouquet, *Les*

*Fâcheux* avaient été conçus de manière à ce qu'on y pût rattacher de nombreux divertissements. L'épisode du chasseur n'en faisait d'abord pas partie: ce fut Louis XIV qui, après la représentation, suggéra au poète ce caractère, qui lui avait échappé, en lui désignant, pour lui servir de modèle, le marquis de Soyecourt, demeuré plus fameux par ses exploits galants. On raconte que Molière eut l'art de tirer de ce personnage lui-même les termes et les détails techniques dont il avait besoin pour le peindre au naturel. Il ne lui fallut que vingt-quatre heures pour adjoindre à l'ouvrage cette nouvelle scène, qui en faisait partie probablement lors de la deuxième représentation, à Fontainebleau, et certainement lorsque la pièce parut sur le théâtre du Palais-Royal, c'est-à-dire seulement le 4 novembre, à l'occasion de la naissance du Dauphin. *Les Fâcheux*, véritable pièce à tiroirs, se composent d'une succession de scènes réunies entre elles par un lien factice et fort léger, mais se maintenant toujours dans la sphère de la meilleure comédie, déroulant sous les yeux du lecteur une série de figures aussi amusantes que vraies, aussi bien observées que spirituellement peintes, raillant enfin avec une verve d'excellent aloi les travers du monde aristocratique. La Fontaine, qui assistait à la première représentation, en revint enchanté, déclarant que Molière était son homme: c'est peut-être à cette circonstance qu'il faut rapporter le premier germe de l'amitié qui unit plus tard le grand poète comique et le charmant fabuliste.

Nous voici arrivés à une des dates les plus importantes de la vie de Molière, à son mariage avec Armande-Grésinde Béjart, qui s'accomplit le 20 février 1662. Qu'était-ce qu'Armande Béjart? Ici les incertitudes recommencent. Une tradition non interrompue pendant cent cinquante ans la désignait comme la fille de Madeleine, avec qui Molière avait vécu en relations intimes, lorsqu'en 1821, la découverte par M. Belfara de l'acte authentique du mariage de notre auteur, suivi, mais non précédé, d'autres actes tout à fait concordants, sembla venir renverser l'opinion reçue, en établissant de la façon la plus inopinée que celle qu'on avait cru la fille était la sœur très-cadette de Madeleine. Tout le monde pourtant n'a pas été convaincu par cette découverte, si grave qu'elle soit, et nous avouons que nous sommes nous-même du nombre de ceux qui tiennent encore pour l'ancienne croyance. Remarquons d'abord qu'on n'a pas retrouvé l'acte de naissance d'Armande, qui serait le plus concluant, et même le seul directement concluant dans la question. Si Armande était la sœur de Madeleine, on ne comprend pas comment tous les contemporains, sans aucune exception, pouvaient la regarder comme sa fille. Cela était si loin d'être contesté par personne, que le comédien Montfleury osa accuser Molière à la cour d'avoir épousé la fille qu'il avait eue de Made-

1) L'assertion est vraie, restreinte dans ces limites; mais il n'est guère que dans le premier acte que cette analogie existe, et Molière a appliqué à la puissance paternelle ce que Térence a dit du pouvoir paternel. Quelques biographes ont beaucoup trop appuyé sur ce rapport très-lointain, répétant ensemble la bêtise de Schell, dans son *Histoire de la Littérature latine*, a écrit que Molière avait emprunté son *École des Pères* aux *Adelphes*. Schell a confondu la pièce de Molière avec la pièce de Baron, qui est en effet copiée sur celle de Térence.

leine, accusation répétée dans la comédie d'*Éloïre hypocondre*, 1670, et après sa mort non-seulement dans le libelle de *La fameuse Comédienne*, mais dans un *Mémoire pour le sieur Guichard*, contre Lully (1676), où M<sup>lle</sup> Molière est appelée « orpheline de son mari, veuve de son père ». On ne voit nulle part que Molière, ou tout autre, ait répondu par la production de l'acte de naissance d'Armande, qui aurait fourni un moyen si facile et si victorieux de confondre le calomniateur, si elle était vraiment la sœur de celle qu'on lui donnait pour mère. Nous ne parlons pas de l'invraisemblance extrême qu'on trouve à ce qu'une femme de quarante-cinq ans au moins, qui avait eu sept enfants de 1618 à 1632, en ait tout à coup mis un autre au monde treize ans après le dernier. Mais le titre pris par Armande dans l'acte de mariage, et naturellement confirmé dans l'acte de décès, s'explique, au contraire, assez aisément : « Une naissance illégitime, dit M. Bazin, aurait pu révolter la famille du marié, réconciliée à peine avec ce vagabond dont elle n'était pas encore bien sûr de pouvoir se faire honneur. Le père Jean Poquelin, le beau-frère, André Boudet, devaient assister au mariage : il leur fallait offrir une bru, une belle-sœur dont ils n'eussent pas trop à rougir. Le père Béjart était mort, on ne sait quand ni où. La mère vivait et pouvait avoir soixante ans (elle avait un peu plus), sa fille aimée, Madeleine, étant née en 1618. Elle était de nature fort complaisante, car on la voit, en 1638, marraine de l'enfant illégitime dont accouche, à vingt ans, la maîtresse du sieur de Modène. Elle consentit donc à se déclarer mère et à faire feu son mari père de l'enfant né en 1645, ce qui lui donnait à elle une fécondité de vingt-huit ans, et ce qui assurait à sa petite-fille, devenue sa fille, un état légitime, un bon mari, une honnête famille. Et cette hypothèse, si l'on veut, qui a l'avantage de ne blesser aucun fait, nous semble confirmée par celui-ci : que le second enfant de Molière, né en 1665, eut pour parrain ce même sieur de Modène (le premier amant de Madeleine, dont il avait eu déjà une fille en 1638) qu'on devrait autrement croire bien loin des nouveaux époux, et pour marraine Madeleine Béjart... Ajoutons, quant à ce prénom de Gresinde, que se donnait la mariée, prénom tout à fait provençal, et qui venait certainement du sieur de Modène, que Madeleine Béjart l'avait rapporté avec le sien de ses voyages, qu'elle se l'était attribué à elle-même tout récemment dans un acte public ».... Nous avons été heureux de voir notre opinion confirmée par un juge qu'on ne peut accuser d'une critique aventureuse et hasardée. Si l'on objecte que ce n'est là qu'une conjecture qui ne peut prévaloir contre un document authentique, nous répondrons que cette conjecture n'a pour but que d'appuyer un fait reçu sans contestation pendant un siècle et demi, et qui seul peut s'accorder avec d'autres

faits non contestés; tandis que ces documents authentiques, il est vrai, mais qui peuvent bien être faux dans leur teneur, introduisent plus de trouble que d'harmonie dans la biographie de Molière, et ne semblent pouvoir s'accorder en aucune façon avec ces faits (1).

Quoi qu'il en soit, Molière, alors âgé de quarante ans, venait d'épouser une jeune femme à peine dans sa dix-huitième année. Il se d'abord à toutes les illusions de l'amour, celle dont il a tracé le gracieux portrait dans *Bourgeois gentilhomme* (III, sc. 9), et c'est avec une sécurité parfaite que peu de temps après il se faisait menacer par elle, dans *La critique de L'École des Femmes*, du châtimement réservé « aux manières brusques des maris ». L'année 1662 fut sans doute une des plus heureuses de la vie de Molière, et, le 26 décembre l'éclatant succès de *L'École des Femmes*, cloua dignement cette période que ne troublait aucun nuage. Dans cette pièce, il avait repris certains points la thèse et même les personnages de *L'École des Maris*, mais avec plus de force de verve, de finesse et d'originalité, en en parlant plus franchement dans la pure comédie de mœurs. Tout, pour ainsi dire, s'y passe en réalité presque toujours faits par le même personnage au même personnage, et roulant sur le même sujet; cependant tels sont la vérité des caractères, le comique des situations, l'esprit et la force du style, que ces récits intéressent comme si l'on avait les diverses phases de l'action sous les yeux, et que l'on croit voir ce qu'on ne peut qu'entendre. Toutefois, *L'École des Femmes* souleva autant de critiques passionnées que de mirations enthousiastes. On prétendit que l'auteur y avait violé les règles du goût et de la bienséance; on lui reprocha, non sans quelque raison, des expressions indécentes, une espèce de raillerie des mystères et des parodies d'exaltations religieuses (acte III, sc. 2). C'est de cette pièce que date l'hostilité encore voilée des vots contre Molière, et plus tard, le prince Conti, son ancien protecteur, devenu fervent janséniste, devait fulminer contre ces endroits « scandaleux », dans son *Traité des Spectacles*. Boileau adressa à son ami des stances célèbres pour le consoler de ces attaques, et Molière répondit mieux encore lui-même par sa *Critique de L'École des Femmes* (1<sup>er</sup> juin 1666). Le succès de cette spirituelle et mordante apologia anima le zèle de ses ennemis. De Visé y blâma *Zélinde*, ou la véritable Critique de *L'École des Femmes*, et Boursault, qui avait cru

(1) Voir pour cette discussion, que nous n'avons pu effleurer, Bazin, *Notes historiques sur Molière*, p. 87-93; les *Dissertations* du marquis de Fortia d'Urban Soleirol, *Molière et sa troupe*, in 8°, p. 107-124; l'auteur a réuni en faveur de l'ancienne opinion une série de vifs arguments plus ou moins sérieux, mais dont l'ensemble beaucoup de force, malgré le mélange d'un certain nombre d'erreurs M. Anger, dans la *Biographie* Michaud, et aussi du même avis, contre M. Belfara.

onnaître dans le Lycidas de cette petite pièce, se posa à son tour *Le Portrait du Peintre, ou contre-critique de L'École des Femmes*. La vengeance plus brutale fut celle du duc de Feuillade, qu'on désignait généralement comme l'original du marquis de *Tarte à la crème* : ayant rencontré Molière dans un appartement, il l'aborda avec des démonstrations cales, et comme celui-ci s'inclinait sans déce, il le saisit par la tête et la lui frota rudement contre les boutons de métal de son habit répétant. « Tarte à la crème, Molière, tarte à la crème. »

La réplique à ce déchaînement de la haine et de l'envie arriva, rapide et foudroyante, avec *L'Impromptu de Versailles*, la plus directement satirique, la plus abondante en personnalités de toutes les pièces de Molière. Il ne se bornait plus à tourner les marquis en ridicule, il démontrait qu'il avait raison de le faire, et que les marquis étaient nés pour défrayer la comédie. Il savait qu'il se sentait bien soutenu par la protection du roi, pour hasarder de telles audaces contre des hommes puissants, qui savaient, par leurs moyens à eux, faire respecter jusqu'à leurs personnes, et qui, ne l'oublions pas, étaient assis sur les banquettes de chaque côté de la scène, tandis que Molière les livrait sous leurs propres yeux à la risée publique. Bien plus, c'était en pleine vue qu'il les bafouait ainsi; car *L'Impromptu* fut représenté d'abord sur le théâtre de la cour à Versailles, le 16 au 21 octobre (et non le 14, comme le dit l'édition de 1682, car le roi n'aurait quitté Vincennes pour Versailles que le 15), avant de l'être au Palais-Royal, le 4 novembre. C'était tout masque, avec une décision qui rappelle Aristophane et les licences de la comédie ancienne, il y railla ouvertement ses rivaux de l'Hôtel de Bourgogne, et y maltraita Boursault d'une façon cruelle, sans même déguiser son nom, quoique *Le Portrait du Peintre*, où, du reste, on ne trouva rien qui pût motiver de aussi sanglantes représailles, n'eût pas encore été joué. Je ne dirai pas avec Chamfort que ce fut la seule action blâmable de sa vie : un homme qui n'aurait pas d'autres actions blâmables à se reprocher serait un idéal de perfection, et Molière, malgré l'engouement plus ou moins sincère que beaucoup de gens affichent aujourd'hui pour lui, confondant une admiration légitime avec un fétichisme ridicule, et ne permettant pas qu'on touche du bout du doigt à l'idole, n'a nullement prétexté à être plus parfait que le reste des hommes. Pour nous en tenir aux personnalités, il s'en est permis d'autres, et presque aussi blâmables : dans *L'Amour médecin* et *Les Femmes savantes*, notamment, il devait entre traduire sur la scène des personnages bien connus, d'une façon trop transparente pour que personne s'y trompât. Je ne parle pas des autres personnalités moins avérées, ni surtout de celles qui ont été inventées à plaisir par les biographes.

De Villiers, acteur de l'Hôtel de Bourgogne, répondit à *L'Impromptu* par *La Vengeance des Marquis*, à la première représentation de laquelle Molière paraît avoir assisté sur les banquettes même de la scène, et Ant.-Jac. Montfleury, le fils du comédien, par *L'Impromptu de l'Hôtel de Condé*, qui contient de Molière, comme acteur, un portrait satirique fort curieux. Chacune des pièces de Molière était un véritable duel qu'il soutenait, la plume à la main. Mais on ne se bornera pas là, et Montfleury père, ne se considérant point sans doute comme suffisamment vengé, déposa, quelque temps après, entre les mains du roi, cette requête calomnieuse dont nous avons déjà parlé, et dont l'existence est attestée par une lettre de Racine (nov. 1663). La réponse du roi ne se fit pas attendre. Le 19 janvier 1664, M<sup>lle</sup> Molière accouchait d'un fils, dont Louis XIV et Madame, représentés par le duc de Créquy et la maréchale du Plessis, furent parrain et marraine. Une tradition recommandable a conservé le souvenir de quelques autres faits du même genre, moins certains, mais généralement admis : on sait, par exemple, qu'un jour le roi ordonna à Molière de s'asseoir à sa propre table, lui servit de son en-cas de nuit, et quand on eut ouvert les portes aux entrées familières : « Vous me voyez, leur dit-il, occupé à faire manger Molière, que mes officiers ne trouvent pas d'assez bonne compagnie pour eux. » Molière n'avait pas de moindres dédains à subir de la part des valets de chambre de service, et l'un d'eux, nommé Belloc, connu par quelque talent poétique, se chargea de leur donner adroitement une leçon en disant un jour au comédien, rebuté par un de ses collègues : « Monsieur de Molière, voulez-vous bien que j'aie l'honneur de faire le lit du roi avec vous? »

A l'époque où nous sommes arrivés, notre auteur était déjà depuis quelque temps en rapport avec Racine. Celui-ci lui avait soumis, deux ans auparavant, une tragédie tirée du roman de *Théagène et Chariclée*; Molière y démonta d'heureuses dispositions et les encouragea, mais rien ne prouve qu'il lui ait fait cadeau de cent louis, comme le disent presque tous les biographes : c'est là une particularité invraisemblable, reproduite par Voltaire (1). Après *L'Impromptu*, Molière, voulant décidément lutter avec l'Hôtel de Bourgogne sur le terrain de la tragédie, rappela le jeune Racine, et lui suggéra le sujet de *La Thébaïde*, représentée en 1664. On regrette de voir le jeune poète, oubliant ces relations affectueuses, enlever brusquement au théâtre de Molière la seconde de ses tragédies, *Alexandre*, pour la porter à l'Hôtel de Bourgogne, et renouveler un peu plus tard le même

(1) Voici ce qui semble être vrai, et ce qui a probablement donné naissance à ce conte : c'est que Molière, après avoir pris connaissance de la pièce, l'aurait acceptée, sauf corrections, et aurait avancé cinq cents livres à Racine sur le prix, ou plutôt comme prix de cet ouvrage, qui ne fut jamais joué.

procédé à l'égard d'une de ses meilleures actrices, M<sup>lle</sup> du Parc. Molière se montra fort sensible à cette ingratitude. Cependant, il faut bien se garder d'exagérer cette faute au delà de toute mesure, comme l'ont fait beaucoup d'écrivains, se fondant surtout sur le prétendu don de cent louis fait par Molière : les torts de Racine furent ceux d'un auteur qui tient plus à être bien joué qu'à ménager la juste susceptibilité d'un ami. Ce qui doit être blâmé sévèrement, c'est moins son acte en lui-même que la façon brusque et inopinée dont il l'accomplit, sans que rien eût fait soupçonner son projet. Mais Racine ne cessa pourtant de professer une haute estime pour Molière, et de rendre toujours hautement justice à ses œuvres.

L'auteur de *L'École des Femmes* sembla vouloir rétrograder vers la farce avec *Le Mariage forcé*, joué au Louvre le 29 janvier 1664, et sur le théâtre du Palais-Royal le 15 février suivant. La scène XVI offre quelque ressemblance avec une aventure du chevalier de Grammont, qui, comme on sait, avait quitté Londres en oubliant d'épouser M<sup>lle</sup> Hamilton, et que deux frères de la belle abandonnée rattrapèrent en chemin pour lui rappeler ses promesses : cette vague ressemblance a suffi pour indiquer, comme origine de la scène, cette anecdote qui lui est probablement postérieure. Il est beaucoup plus certain que Molière s'inspira de Rabelais, un de ses auteurs de prédilection, dans ce petit ouvrage, où l'on trouve des types extrêmement plaisants, et trois ou quatre scènes empreintes du comique le plus franc et le plus sain. Ce fut encore pour amuser Louis XIV qu'il composa *La Princesse d'Élide*, destinée à former un des principaux ornements d'une fête magnifique donnée à Versailles pendant toute une semaine (mai 1664), et dont on nous a laissé la description sous le titre caractéristique des *Plaisirs de l'île Enchantée*. Pressé par le temps, il ne put versifier qu'une partie de *La Princesse d'Élide*, et l'acheva en prose. Cette pièce fut jouée le 8 mai; le 11, on représenta *Les Fâcheux*; le 13, *Le Mariage forcé*. On voit que Molière fournissait à lui seul une large part aux divertissements de la cour. Mais ce n'est pas tout, et voici la particularité la plus remarquable : le 12 on eut le spectacle des trois premiers actes du *Tartufe*, qu'on désignait aussi dès lors sous le nom de *L'Hypocrite*. Cette comédie n'était pas encore terminée, mais on était impatient de la voir, et sans doute Molière lui-même sentait le besoin d'essayer l'effet d'une œuvre si hardie et si nouvelle, avant d'aller plus loin. Dès le 24 mai Loret nous apprend que « maint censeur dauboit nuit et jour » sur cette pièce, bien qu'elle eût beaucoup plu à la cour. La relation de la fête nous dit plus expressément encore que « le roi connut tant de conformité entre ceux qu'une véritable dévotion met dans le chemin du ciel, et ceux qu'une vaine ostentation des bonnes œuvres n'empêche

pas d'en commettre de mauvaises, que si extrême délicatesse pour les choses de la religion eut de la peine à souffrir cette ressemblance avec la vertu; et, quoiqu'on ne doutât point de ses bonnes intentions de l'auteur, il défendit cette comédie pour le public, jusqu'à ce qu'elle fût entièrement achevée, et examinée par des gens capables d'en juger, pour n'en pas laisser abuser à d'autres, moins capables d'en faire un juste discernement ». Cette prohibition ne fit comme on peut croire, qu'aiguïser la curiosité universelle, et Molière se vit invité de tout parts à aller en donner lecture chez des auditeurs privilégiés. On connaît le vers de Boileau, dans sa troisième satire, en 1665 :

Molière, avec *Tartufe*, y doit jouer son rôle, dit l'amphytrion du repas ridicule, pour séduire son convié. Il paraît même que le poète lut sa pièce devant le légat, en 1664, et il se vanta d'avoir obtenu son approbation. Les trois premiers actes l'ont rendu jusqu'à une seconde fois, le 25 septembre, à Versailles-Cotterets, chez Monsieur, et devant le roi et la pièce entière, le 29 novembre, au Raincy, chez le prince de Condé, ami et protecteur de Molière. Il n'est pas inutile de se reporter aux persécutions, ou du moins au mauvais vouloir que rencontra dès lors notre auteur à propos de *Tartufe*, pour bien comprendre dans quelle disposition d'esprit il écrivit *Don Juan*, ou le *félin de pierre*, joué le 15 février 1665. Tous les documents contemporains tendent à établir que le caractère de Molière, profondément honnête, n'en était pas moins des plus irritables, et avait dû garder des obstacles dressés contre *Tartufe* un ressentiment qui se traduisit dans cette nouvelle œuvre, notamment dans une tirade contre l'hypocrisie (V, sc. 2), où il semblerait vouloir se dédommager en passant de n'avoir pu encore traduire complètement sur la scène un vice odieux, qu'il haïssait d'une aversion toute spéciale. « On l'avait traité, ces derniers mois, de libertin, d'impie et d'athée, dit M. Bazin... il allait montrer sur son théâtre un libertin puni d'une impie fondroyé, un athée plongé dans l'abîme. Malheureusement il y a au fond même de ce sujet, quelque bonne foi qu'on y apporte, quelque sérieuse intention qu'on ait de le faire servir à l'édification du prochain, un inconvenient contre lequel nul talent ne saurait prévoir. C'est que le libertin amuse, qu'il met le spectateur de son parti, tant que dure son péché en action, et que le châtiement surnaturel, qui arrive à la fin pour terminer la pièce, n'épouvante et ne corrige personne. Et, dans le fait on ne voit pas que Molière, qui pouvait assurément beaucoup, se soit donné trop de peine pour éviter ce mauvais résultat. Son don Juan incrédule, moqueur, brave, mettant toujours l'honneur à part dans sa mauvaise conduite, toujours heureux, jusqu'à ce qu'un miracle s'opère, n'était pas fait certainement pour rendre odieux le libertinage, surtout quand l'auteur n'avait songé



ui opposer qu'un valet poltron, gourmand et oide, dont il eut encore le tort de se donner le nom de Sganarelle. Aussi personne fut-il trompé, et *Le Festin de pierre* aggrava ce qu'il semblait vouloir réparer. On doit mettre aux partis, même à ceux dont on se sent le plus éloigné, d'être clairvoyants sur leurs intérêts. Les dévots sentirent bien qu'on leur fait un nouvel outrage, et ils s'en plaignirent. S'il était possible de croire que Molière eût conçu le dessein candide d'écrire un drame contre l'impie, il faudrait reconnaître qu'il n'y eût pas réussi. » On trouve l'expression de ce sentiment éprouvé par les personnes pieuses, dans le *Traité des Spectacles*, du prince de Conti. Le sieur de Rochemont écrivit contre cette pièce un libelle animé de la haine la plus ardente : *Observations sur une comédie de Molière intitulée Le Festin de pierre* (1665, in-12). Mais notre auteur ne put-il ou n'osa-t-il immerger son ouvrage. Dès la deuxième représentation il fallut même retrancher quelques scènes si hardies que les autres, spécialement celle du pauvre, restituée seulement de nos jours. Mais faut-il voir le germe premier et lointain de cette scène dans une anecdote que racontent ses biographes : un jour, qu'il revenait d'Auteuil à Paris, en voiture, il jeta une pièce de monnaie à un pauvre, et s'aperçut bientôt que celui-ci courait après lui de toutes ses forces : « Monsieur, dit le mendiant quand il l'eut rejoint, vous n'avez probablement pas l'intention de me donner un louis d'or. Je viens vous le rendre. — Tiens, mon ami, répondit Molière, en voilà un autre sur ton honnêteté. » Et il s'écria : « Où la vertu se niche-t-elle se nichent ? » La scène épisodique du *Festin de pierre* est déjà toute indiquée par cetteclamation. Pour un observateur philosophe comme lui, un pareil trait ne devait pas s'effacer de son esprit sans avoir porté ses fruits. Du reste, le sujet de la pièce n'était pas neuf, et n'est pas à Molière qu'on doit en attribuer l'invention. Emprunté originairement à l'Espagne, Tirso de Molina l'avait mis sur le théâtre, la province, puis la troupe de Mademoiselle, la troupe italienne, l'Hôtel de Bourgogne, l'avaient traité depuis assez longtemps, et le Marais devait le reprendre encore plus tard. C'était un sujet universel. Mais, tout en se faisant initiateur, Molière mit de très-hautes qualités personnelles et une originalité fière et libre dans cette œuvre profonde, rejetée presque toujours d'un rang parmi ses pièces secondaires, et qu'on place aujourd'hui, avec plus de raison, dans les premiers rangs, ne fût-ce qu'à cause des scènes du pauvre, de don Louis (1), de dona Elvire, de la Dimanche, des développements hardis du caractère de don Juan, enfin du souffle presque

cornélien qui règne dans un assez grand nombre de passages. *Le Festin de pierre* est tout à fait conçu d'après les principes du drame moderne ; aussi les romantiques n'ont-ils pas manqué de ranger Molière parmi leurs aïeux. Mais cette pauvre pièce devait avoir contre elle jusqu'au bout le mauvais sort qui l'avait attaquée dès sa naissance : elle était écrite en prose, malgré ses cinq actes, ce qui lui aliéna si bien l'esprit des comédiens, qu'après la mort de l'auteur elle disparut de l'affiche, et qu'il fallut la faire traduire en vers par Thomas Corneille pour la conserver au répertoire.

Louis XIV sembla vouloir encore dédommager Molière de toutes ces hostilités, en attachant à sa personne, avec une pension de 7.000 livres (août 1665), la troupe du Palais-Royal, qui prit dès lors le titre de *Troupe du Roi*. Au commencement du même mois, Molière était devenu père d'une fille, le seul enfant qui lui ait survécu, et le comte de Modène en fut parrain (4 août). Le 15 septembre suivant, on joua à la cour, et le 22 à la ville, *L'Amour médecin*, qu'on peut regarder comme sa déclaration de guerre contre la Faculté. Les médecins méritaient alors ces railleries piquantes, auxquelles ils sont plus qu'ils ne croient redevables des progrès de leur art. Pour voir à quel degré de ridicule et d'ineptie ils étaient descendus pour la plupart, il suffit d'ouvrir la correspondance de Guy-Patin, médecin pourtant lui-même, mais qui n'épargne pas ses confrères, et les révélations de cette correspondance sont confirmées et dépassées par bien d'autres témoignages contemporains. Ce n'était pas, comme on l'a dit, pour la satisfaction mesquine d'une haine personnelle, mais par suite d'une conviction bien enracinée dans son esprit, que Molière entreprit cette grande guerre. Tous jours malade et vivant de régime, il semble qu'il ait voulu se venger d'un art si impuissant à le soulager. On sait qu'il était tourmenté d'une toux continuelle, qui, compliquée d'une volubilité naturelle de prononciation, se changeait en hoquet sur la scène, à cause des efforts qu'il faisait pour la dominer. Il éprouvait, en outre, par intervalles, des accès de maladie aiguë, qui, au commencement de 1666, et l'année suivante, mirent même ses jours en danger. (*Gazette de Robinet*). Ce fut Boileau qui forgea pour lui les noms expressifs sous lesquels il mit en scène quatre des plus fameux médecins du temps : Daquin, Desfougerais, Guenaut et Esprit : nul ne s'y trompa. Guy-Patin rapporte même qu'ils étaient représentés « avec des masques faits tout exprès » ; mais les erreurs évidentes qu'il a commises à propos de cette représentation permettent de ne pas croire à cette particularité si peu vraisemblable. Il en est très-probablement de ces masques comme du chapeau que, suivant Grimarest, Molière aurait voulu emprunter au physicien Rohault, pour le jouer dans le maître de philosophie du *Bourgeois gentilhomme*, ou

(1) On peut comparer cette scène à celle du *Menteur*. « Êtes-vous gentilhomme ? » (V, sc. 3). Des deux parts, le dialogue est aussi naïf, le sentiment aussi noble, aussi élevé. Corneille et Molière s'y sont élevés au ton de la tragédie.

suivant d'autres, dans Marphurius du *Mariage forcé*.

Ce fut le 4 juin 1666 que notre auteur, s'élevant enfin à la dernière limite de son art, donna *Le Misanthrope*, le plus correct de ses ouvrages et peut être le chef-d'œuvre de la scène comique : *Le peut-être* serait de trop, si le *Tartufe* n'existait pas : Molière a du moins cette gloire incontestable de n'avoir pour rival que lui-même. Il est faux que cette pièce ait subi un échec : deux contemporains, de Visé et Subligny, nous ont laissé d'incontestables témoignages de son succès, et le registre de la Comédie prouve qu'elle fut représentée vingt et une fois de suite, chiffre assez élevé pour le temps. On a dit aussi qu'elle ne se soutint qu'à la faveur du *Médecin malgré lui*, dont Molière se hâta de l'accompagner; mais *Le Médecin malgré lui* ne fut donné avec *Le Misanthrope* que cinq fois, à partir de la douzième représentation. Sans doute, la masse des spectateurs, habituée à une intrigue plus vive et plus plaisante, put éprouver un moment d'hésitation; mais elle se laissa bientôt entraîner dans le concert d'admiration des esprits intelligents.

Dans cette pièce, conçue au milieu des embarras, des tracasseries, des inimitiés de toutes sortes, Molière épancha sa propre bile sous le couvert d'Alceste. Jamais il n'a plus complètement réalisé l'idéal de la pure comédie de mœurs. *Le Misanthrope* n'offre pas plus d'action qu'il n'en faut rigoureusement pour la peinture des caractères, qui, par leur seul développement naturel, créent l'intrigue tout entière. Là, rien qui s'éloigne de la plus vraie et de la plus haute observation de la nature, pas de ces plaisanteries appartenant à l'auteur, pas de ces moyens de convention qui sont la ressource des habiles et auxquels les meilleurs poètes comiques se laissent si facilement aller à demander secours; pas même d'effets de scène, rien, en un mot, qui fasse déchoir l'auteur des sphères où il plane. Tout l'intérêt porte sur les mœurs; tout le comique tient aux caractères. Du reste, Molière a dans cette pièce non-seulement élevé, mais élargi le domaine de la comédie, et la société presque entière tient à l'aise dans son cadre. Alceste gourmande les vices; Célimène raille les ridicules, se partageant à eux deux la tâche du poète, l'un satirique par vertu, l'autre par vice et méchanceté, tous deux enfin se donnant en spectacle en même temps qu'ils traduisent l'humanité à leur harpe, et nous offrant, en action, le spectacle de deux excès presque semblables dans leurs résultats, quoique partant de deux principes opposés. J.-J. Rousseau, à propos d'Alceste, a accusé Molière d'avoir ridiculisé la vertu sur le théâtre (1), et avant lui Fénelon avait dit

(1) Le misanthrope Rousseau devait se scandaliser de voir la misanthropie exposée à la raillerie publique : c'est là probablement le vrai motif de son indignation. Et puis, peut être, était-ce instinctivement la défense de sa propre misanthropie qu'il prenait, en affectant de

la même chose avec plus de ménagement, dans sa *Lettre à l'Académie*. Cette accusation n'est pas fondée, et tous deux ont mal saisi l'intention de l'auteur. L'usage de Molière n'est pas (sauf dans quelques scènes de *raisonneurs* où il est impossible de se méprendre) d'opposer un homme parfait à un homme vicieux, et de combattre un vice par la vertu contraire; il met en présence les deux vices ou les deux ridicules opposés, et les corrige ainsi l'un par l'autre, qui est à la fois plus comique et plus saisissant. C'est pour n'avoir pas fait attention à ce procédé si simple qu'on a cru voir parfois dans le bon sens étroit du bon homme Chrysale les idées de Molière sur le rôle et l'éducation des femmes, tandis que Chrysale n'est pas moins exagéré dans son sens que Philaminte et Bélise dans le leur. De même, la rudesse excessive d'Alceste fait mieux ressortir par le contraste l'excessive complaisance de Philinte. Et pour la perfection ne peut être mise sur la scène d'une manière suivie, surtout dans la comédie, elle n'intéresserait pas, et le public accuserait l'auteur de manquer aux lois de la vérité et de l'observation. Alceste est vertueux : ce n'est point par là qu'il est ridicule, mais par le vice qu'il joint à sa vertu, c'est-à-dire par la fougue et l'emportement continuel de ses paroles comme de ses actes. Molière a voulu nous montrer comment la vertu même avait ses bienséances à garder, sa mesure exacte à conserver en tout, pour ne point devenir un objet de risée. Et il est si vrai que malgré ses défauts, dont s'amuse, la vertu d'Alceste n'est point exposée à la raillerie publique, qu'il n'est personne par lequel les spectateurs qui n'ait une profonde estime pour lui, et qui ne voudrât lui ressembler, lui préférer à tous les autres personnages de la pièce. Quant à son amour pour une coquette méprisante, qui oserait reprocher à Molière un trait de génie par lequel il a prétendu montrer comment les cœurs les plus fermes ont toujours leur côté faible, par où ils tiennent au reste de l'humanité?

*Le Misanthrope* a largement exercé l'espionnage trop ingénieux des faiseurs de *clefs* : on a, en général, regardé M. de Montausier comme l'original d'Alceste, et cette opinion a quelquefois

confondu celle d'Alceste avec la vertu, comme peut bénéficier lui-même de cette confusion commode. Malheureusement, il y a une grande différence entre la misanthropie d'Alceste et celle de Rousseau. Chez le dernier, elle ne venait que d'un orgueil extrême, du digne plus ou moins fondé de ne pas se voir apprécié à sa valeur et traité selon ses mérites, comme chez le premier, mon de Lucien et de Shakspeare elle ne vient que d'avoir été trahi par ceux qu'il avait comblés de ses marques d'affection. Ces deux espèces de misanthropie ont donc leur point de départ dans un sentiment de personnalité et d'égoïsme, mais d'une nature plus respectable dans le dernier cas. La misanthropie d'Alceste est autrement noble, car elle part de l'indignation excessive causée en une âme généreuse par le spectacle des vices et des bassesses du monde, en sorte que, bien qu'il n'ait voulu faire qu'une comédie, c'est Molière qui a peint la misanthropie par son côté le plus élevé.

semblance; car M. de Montausier ressemblait à Alceste par les traits extérieurs, la franchise, une certaine rudesse de vertu dans les points où son intérêt ne luttait pas trop puissamment contre son honneur. Mais pour se convaincre que M. de Montausier n'était pas au fond un Alceste si farouche qu'il en avait l'air, et que ce paysan du Danube savait au besoin se conduire en courtisan accompli, il suffit de lire les *Mémoires* de Mme de Motteville. Je pencherais plutôt à croire que ce fut surtout Molière qui se servit de modèle à lui-même pour tracer cette figure (1), et il est impossible, en particulier, de ne pas rapprocher de sa passion persévérante pour son indigne femme cet amour obstiné d'Alceste pour une coquette dont il connaît les vices et les trahisons, mais que pourtant il ne peut se décider à abandonner. Molière semble avoir mis assez souvent la faiblesse de son propre cœur sur la scène. Sans parler du *Dépit amoureux*, où il ne s'est inspiré que des légères liaisons de sa jeunesse, dans *L'École des Maris*, jouée huit mois avant son mariage, je n'ai jamais pu lire les paroles du vieil Ariste, qui va épouser la jeune Léonor (I, sc. 2), sans y voir comme un programme tracé par Molière à l'avance de la façon toute libérale dont il voulait se conduire lui-même avec celle qu'il méritait déjà d'épouser. Dans *L'École des Femmes*, représentée plus de dix mois après ce mariage, la peinture change; on dirait que le désenchantement a déjà commencé, et que les craintes lui sont venues sur son imprudence: on devine plus d'une fois Molière derrière cet Arnolphe, élevant dès l'enfance, pour une union disproportionnée, une Agnès qui le trompera, comme il avait lui-même élevé dans sa maison cette Armande qui devait le tromper aussi. Sur ce point il ne rit plus, ou du moins on sent les larmes sous son rire. Je ne voudrais pas insister plus qu'il ne sied sur ces réflexions, qui n'ont rien d'absolu; mais on nous permettra de remarquer encore que c'était Molière qui représentait Alceste, et sa femme, Céliphine. Quelle vérité devaient acquérir en passant par la bouche du premier les protestations d'amour et les reproches passionnés dont son rôle était plein! L'union du grand poète n'avait pas été longtemps heureuse: Mlle Molière, toute jeune encore, exposée par son état aux galanteries des courtisans, que sa légèreté lui faisait écouter volontiers, donnait à son mari de nombreux sujets de jalousie. Nous n'irons pas puiser le récit outré de ses débordements dans l'immonde pamphlet

de *La fameuse Comédienne*, qui ne mérite pas la créance qu'on lui a souvent accordée; mais il n'en est pas moins certain qu'elle mit à de rudes épreuves le pauvre cœur du grand poète. De son côté, la conduite de Molière fut-elle irréprochable? Non, sans contredit. Après avoir eu longtemps pour maîtresse Madeleine Béjart, il l'avait abandonnée pour Mlle de Brie; il abandonna celle-ci pour épouser Armande, et les trahisons de sa femme, quand elles eurent rendu une rupture nécessaire dans le ménage, le firent retourner à cette actrice. Nous ne parlons ni de Mlle Menou, qui fit partie de la troupe de Molière en province et peut-être à Paris sous un autre nom (1); ni de Mlle du Parc, près de laquelle il ne semble pas avoir été heureux dans ses tentatives. Il était forcé de vivre en quelque sorte sous le même toit que ces trois femmes, et sans cesse au milieu d'elles. Il faut bien dire, parce que cela est vrai, qu'il avait les mœurs de son état: il était digne d'en avoir d'autres; mais il subissait l'influence du milieu où il s'était trouvé dès l'âge de vingt-trois ans. Cependant il aimait par-dessus toutes les autres celle dont la légèreté le rejetait sans cesse vers d'anciens souvenirs, qu'il eût voulu oublier, et on ne peut guère douter que les douleurs de son amour trompé, en déchirant son cœur, n'aient contribué à féconder son génie. Le 6 août 1666 on applaudit *Le Médecin malgré lui*, dont le sujet est tiré d'un vieux fabliau; car Molière se gardait bien de négliger ces sources de la vieille gaieté gauloise. Cette pièce est peut-être, par son entrain, le naturel et la rapidité du dialogue, la vérité plaisante des caractères, le côté piquant des situations, le modèle de la farce élevée jusqu'à la comédie. Le rôle de Sganarelle surtout, saisi sur le vif, étincelle d'esprit et de verve populaires.

*Mélicerte*, qu'il n'acheva jamais, et *La Pastorale comique*, dont il brûla le manuscrit, furent composées à la hâte, pour figurer dans *Le Ballet des Muses*, exécuté le 2 décembre à Saint-Germain. Remarquons à ce propos que Molière avait recueilli toutes les traditions théâtrales, sans en négliger aucune, et qu'il s'est essayé dans toutes les branches de l'art: comédie, farce, comédie héroïque, tragédie, ballet, même pastorale, quoique la pastorale fût alors tombée en désuétude. Dans une deuxième représentation du même ballet (5 janvier 1667) il remplaça *Mélicerte* par *Le Sicilien, ou l'Amour peintre*, joué le 10 juin seulement sur la scène du Palais-Royal. On a noté beaucoup de vers blancs dans cette charmante petite pièce (comme aussi dans *Georges Dandin* et *L'Avare*), ce qui a fait présumer que Molière avait d'abord eu l'intention de l'écrire en vers. La même année, à la date

(1) Il faut bien se souvenir que ces rapprochements ne peuvent jamais être que très-imparfaits. Molière ne copie pas tel personnage; il en crée un, en l'imitant. Il fait comme ce sculpteur de l'antiquité qui prenait sur cent corps divers les éléments de sa statue. Tel original lui fournit son point de départ et les jalons pour se retrouver en route; mais l'imagination joue son rôle, et modifie à son gré, parfois radicalement, le type primitif. C'est pour cela que les *cléfs* sont si arbitraires.

(1) Il en est question dans une lettre de Chapelle à Molière, dont on ignore la date, et dans une distribution manuscrite des rôles d'*Andromède*, qu'on trouve sur un exemplaire de l'édition originale (1681) et qui ne comprend que des noms de comédiens de la troupe de Molière.

du 5 août, tandis que le roi se trouvait dans les Flandres avec son armée, on vit tout à coup paraître en plein théâtre, sous le titre de *L'Impos- teur*, la grande comédie que depuis trois ans il n'avait pu obtenir l'autorisation de jouer. Dès le lendemain un ordre du premier président, naturellement chargé de la police en l'absence du roi et du chancelier, vint interdire une représentation ultérieure. Est-il besoin de réfuter le conte ridicule du mot qu'on a si gratuitement prêté à Molière en cette circonstance : « Messieurs, nous devons vous donner aujourd'hui *Tartufe*; mais M. le premier président ne veut pas qu'on le joue. » Un comédien ne va pas braver par une paille turlopinaade un grand pouvoir public, surtout quand ce comédien est Molière, et quand ce pouvoir est représenté par un homme comme M. de Lamoignon. En outre, il n'y eut pas de deuxième représentation affichée, et par conséquent pas de public à renvoyer. Enfin ceux qui ont prêté cette phrase à Molière, à défaut de vérité, n'ont pas même le mérite de l'invention; car, dans le *Menagiana*, on la trouve attribuée à des comédiens espagnols qui avaient représenté à Madrid une pièce contre l'alcade. Molière avait agi en vertu d'une permission verbale, accordée par Louis XIV, moyennant quelques modifications apportées à l'ouvrage : ainsi le nom du principal personnage avait été changé en celui de Panulle, et on lui avait enlevé l'habit ecclésiastique (1). Mais, après la défense du premier président, il fallait que cette permission verbale fût confirmée par écrit; en conséquence, il chargea deux de ses acteurs de porter un placet au roi sous les murs de Lille. Le roi promit de faire examiner de nouveau la pièce après son retour, et de la laisser jouer; mais il recula sans doute devant le nombre et la vivacité des réclamations, auxquelles venait de prêter une nouvelle force l'excommunication prononcée par l'archevêque de Paris contre quiconque lirait, écouterait ou irait voir représenter cette comédie, et il ajourna de nouveau sa décision. Molière, désespéré, semble disparaître de la scène pendant plusieurs mois. On ne l'y voit remonter que le 13 janvier 1668, avec *Amphitryon*, où il avait imité Plaute en le surpassant. Trois jours après, le nouvel ouvrage parut à la cour. Il est permis, sans trop de témérité, de voir dans les paroles de Sosie sur la servitude qu'on trouve dans le commerce des grands, et sur l'acharnement insensé avec lequel on leur reste attaché en dépit de leur ingratitude, une allusion lointaine à la difficulté qu'il éprouvait d'obtenir l'autorisation convoitée, malgré tout ce qu'il avait fait pour les plaisirs du roi, un retour sur sa propre situation, empreint d'une arrière-pensée d'amertume. Mais nous ne pouvons consentir à trouver une allusion à Louis XIV, à M<sup>me</sup> de Montespan, et à M. de Montespan,

1) Il paraît à peu près certain, d'après divers témoignages du temps, que *Tartufe* était d'abord un prêtre.

dans les personnages de Jupiter, d'Alcmène et d'Amphitryon. A supposer que Molière se fût permis une allusion si hardie et si prolongée aux amours adultères du roi, ce qui est fort douteux, il n'eût pu le faire à une date où cette liaison était encore tenue secrète. Assez long temps après, en 1670, M<sup>me</sup> de Sévigné n'ose en parler qu'en termes vagues; comment veut-on qu'en 1668 Molière se fût hasardé à la traire allégoriquement sur la scène? Le 18 juillet 1668, ce fut le tour de *Georges Dandin*, qui fit son apparition dans une fête donnée au milieu des nouveaux jardins de Versailles. On connaît le sujet de cette comédie, qui aboutit à un dénouement d'une gaieté si amère. En assurant le triomphe définitif au mensonge et à l'immoralité d'Angélique, Molière a voulu pousser la leçon jusqu'au bout pour l'imprudent et sot mari; mais il semble qu'il l'a poussée trop loin, et que le châtement, hors de toute proportion avec la faute du pauvre homme, est plus dangereux pour la morale qu'il ne peut être instructif. Le nom de Georges Dandin est passé en type : on assure qu'il était porté alors par un artisan, à qui Molière aurait pu l'emprunter du moins paraît-il certain qu'il ne se fit pas scrupule d'agir ainsi pour les Loyal, les Bonnefoy, les Fleurant du *Tartufe* et du *Malad imaginaire*, noms qui appartenaient à des personnages placés dans les mêmes conditions que ceux de ses comédies. Il s'inquiétait peu sans doute de provoquer les plaintes de ces petits gens. Vint ensuite *L'Avare*, joué sur le théâtre du Palais-Royal, le 9 septembre 1668, avec un succès satisfaisant, mais sans éclat, surtout le jour de la première représentation. Cette pièce s'était encore inspirée de Plaute, mais avec des modifications importantes d'ensemble et de détail qui en font une œuvre entièrement nouvelle, beaucoup plus attachante et d'une portée plus haute que celle du poète latin. J'ai entendu parfois reprocher à Molière de n'avoir pas assez creusé le caractère de son avare, et de s'être borné à tracer un portrait spirituel et des scènes plaisantes là où il aurait pu arriver, par une étude approfondie de cette passion terrible, à une peinture plus dramatique et à des effets bien autrement saisissants. En un mot, on regrette qu'il n'eût pas fait d'Harpagon un type comme le père Grandet, de Balzac. Ce reproche est bien de notre temps; où l'on a confondu et mêlé tous les genres. Mais Molière, habitué à ne pas franchir les limites de son art, qu'il trouvait suffisamment larges pour son ambition, a voulu rester dans le ton de la comédie. En agissant autrement, il serait tombé dans le drame. Du reste, est-il bien juste de dire qu'il n'a pas creusé à fond le caractère d'Harpagon et qu'il n'en a pas tiré des effets saisissants? Il faudrait oublier la scène où le fils répond à la malédiction de son père par une phrase si terrible, le monologue d'Harpagon lorsqu'on lui a pris sa cas-

sette; et une foule de traits et de mots on éclate, avec une naïveté et une force admirables, la nature d'Harpagon, âpre, inquiète, cupide jusqu'à la bassesse la plus vile, égoïste jusqu'à la férocité.

Le 20 septembre, la troupe de Molière alla encore donner une représentation du *Tartufe* chez le prince de Condé, à Chantilly, et enfin, le 5 février 1669, la pièce, si longtemps interdite, put paraître librement sur le théâtre du Palais-Royal. On juge de l'empressement public : ce fut quelque chose d'analogue, mais avec moins de fracas, à ce que fut plus tard la première représentation du *Mariage de Figaro*, qui se trouva placé tout à fait dans les mêmes conditions que *Le Tartufe*, avant de se produire sur la scène. Molière venait enfin d'atteindre le but qu'il avait si longtemps poursuivi : dans la joie de son cœur, il adressa le jour même au roi, afin de lui demander un canonicat pour le fils de son médecin (1), un placet où respire une familiarité respectueuse et pleine de gratitude. Est-il besoin d'appuyer sur la haute valeur de ce chef-d'œuvre, sur la vérité, la variété et le relief des caractères, sur l'art avec lequel Molière a préparé l'entrée en scène de son scélérat et a présenté ce personnage infâme sous ses côtés ridicules pour en sauver, jusqu'à un certain point, l'odieux et le rendre supportable dans une comédie; sur la manière enfin dont il a su mêler dans la trame de sa pièce, et sans forcer la mesure du genre, les sentiments les plus variés et les plus contraires : le rire, la colère, l'indignation, l'attendrissement. L'emporte-t-elle sur *Le Misanthrope*, ou ne doit-elle venir qu'en seconde ligne? Question bien difficile à résoudre, et que chacun décide moins d'après la comparaison des pièces que d'après ses préférences pour l'un des sujets, son tempérament et ses goûts particuliers. On peut dire toutefois que *Le Tartufe* est d'une portée plus générale, d'une intrigue plus forte, plus pressée, plus amusante, enfin plus accessible à toutes les intelligences, mais sans avoir au même degré peut-être ce choix exquis des caractères et cette suprême distinction du style qui font du *Misanthrope* la pièce favorite des intelligences cultivées. Ces deux ouvrages, d'ailleurs, sont ceux où l'on sent vibrer le plus chaleureusement le cœur de Molière; dans *Le Tartufe*, en particulier, il a mis une sorte de passion toute personnelle. L'hypocrisie était de tous les vices celui qu'il avait le plus en horreur (2). Il voulut l'at-

(1) Ce médecin s'appelait Mauvillain; c'était un excellent homme, se prêtant complaisamment aux railleries de Molière : « Nous raisonnons ensemble, disait celui-ci; il m'ordonne des remèdes; je ne les fais point, et je guéris. »

(2) M. Sainte-Beuve a fait une remarque ingénieuse, en disant que chaque écrivain a son terme de prédilection, auquel il revient souvent, et d'après lequel on peut presque toujours deviner l'objet spécial de ses sympathies ou de ses haines. En appliquant cette observation à Molière, on ne peut s'empêcher d'être frappé de la fréquente

taquer bien en face, pour se venger des persécutions qu'elle lui avait fait subir. Il ne fit que s'en attirer de nouvelles par là, non-seulement de la part des hypocrites qu'il bafouait, mais encore, et nous le comprenons, de la part des gens sincèrement pieux, qui s'effrayaient de voir traduire sur la scène un vice, odieux sans doute, mais si facile à confondre avec la vraie dévotion, puisqu'il en copie les apparences, et que nous ne pouvons juger que par les apparences. Ils sentaient bien que les coups portés à l'un retomberaient sur l'autre; que les auditeurs mal intentionnés auraient beau jeu à confondre ces deux choses; enfin, il leur semblait dangereux que la comédie pénétrât sur un domaine placé au-dessus de sa juridiction. C'était l'avis de Bourdaloue et de beaucoup d'autres esprits non moins graves et non moins judicieux.

Molière semble avoir voulu calquer son personnage principal sur l'abbé Roquette, depuis évêque d'Autun, personnage décrié, qui avait fortement contribué, dit-on, à convertir le prince de Conti et à lui faire expulser les comédiens de son gouvernement. Plusieurs auteurs contemporains, entre autres M<sup>me</sup> de Sévigné, le donnent assez positivement à entendre; d'autres, comme Saint-Simon et l'abbé de Choisy, le disent carrément. Mais Tallemant des Réaux cite comme l'original du portrait un certain abbé de Pons. La question n'a ici qu'une importance très-secondaire. On a prétendu que Molière avait emprunté la fameuse exclamation : « Le pauvre homme! » à Louis XIV, pendant un voyage en Lorraine où il l'aurait accompagné en 1662; il est fâcheux seulement que ce voyage n'ait pas eu lieu. Selon Tallemant, ce mot aurait été prononcé par un capucin à propos du père Joseph. Par suite de ces versions diverses, le lecteur est parfaitement libre de croire que c'est Molière qui l'a imaginé lui-même. Mais ce qu'il y a de certain, et ce qui n'a pas été assez remarqué, c'est qu'il a pris à l'une des *Nouvelles tragi-comiques* (*Les Hypocrites*) de Scarron, qui lui-même l'avait emprunté à l'Espagne, le germe de la grande scène du *Tartufe*, ou plutôt la scène tout entière où l'imposteur, accusé par Damis, se justifie aux yeux d'Orgon en s'accusant lui-même avec une humilité profonde (III, sc. 6). L'hypocrite de Scarron s'appelle Montufar, nom qui, décomposé par une anagramme, n'est pas sans quelque rapport avec celui de Tartufe. Quant au dénouement, d'une nature si imprévue, et qui sort du ton et des procédés habituels de la comédie, je crois volontiers que Molière l'introduisit après coup dans sa pièce comme un acte éclatant de gratitude envers le souverain, qui venait enfin de lever tous les obstacles, et en même temps comme une manière de l'en-

répétition du mot *grimace* dans ses œuvres, en particulier dans *Le Misanthrope* et *Le Tartufe*, et toujours avec une nouvelle expression de dégoût. La conséquence est facile à tirer.

chaîner pour ainsi dire publiquement à la protection de son œuvre. On sait, en effet, que *Le Tartufe* avait été joué d'abord plusieurs fois devant la cour, sans être achevé; on sait aussi (1) que le poète hésita sur le choix de son dénouement, et qu'il le changea dans son esprit à diverses reprises. Notre hypothèse n'a donc rien qui ne s'accorde avec les faits. Du reste, l'éloge du roi se trouvait alors ramené partout, et souvent dans des ouvrages qui semblaient s'y prêter moins encore.

*Le Tartufe* donna naissance à un certain nombre d'écrits. Avant sa représentation publique, un curé de Paris lança contre la pièce un pamphlet, dont Molière se plaignit dans son premier placet au roi : ce pamphlet s'intitulait, d'une façon assez bizarre : *Le Roi glorieux au monde*, et avait pour auteur Pierre Roullés, curé de Saint-Barthélemy et docteur de Sorbonne. Quinze jours après la défense du parlement, on vit paraître la *Lettre sur la comédie de L'Imposteur*, qui était favorable à l'ouvrage, et qui se produisit très-probablement sous l'inspiration de Molière, si elle n'est pas de lui-même. Enfin, en 1670, un anonyme fit imprimer la *Critique de Tartufe*, précédée d'une satire.

Ce fut le 6 octobre 1669, que parut à Chambord, avec tous les divertissements de la danse et de la musique, *M. de Pourceaugnac*, qui passa le 15 novembre suivant sur le théâtre du Palais-Royal. « Si l'on croit, a écrit Diderot, qu'il y ait beaucoup plus d'hommes capables de faire *Pourceaugnac* que *Le Misanthrope*, on se trompe. » La même chose peut se dire de la plupart des farces de Molière. Il publia la même année le faible poème de *La Gloire du Val-de-Grâce*, à la louange de son ami Mignard. Peu de temps après (janv. 1670), un auteur inconnu, Le Boulanger de Chalussay, décocha contre lui la comédie d'*Elomire hypocondre, ou les médecins vengés*, ramassés de faits presque toujours assez exacts au fond, mais dénaturés d'une étrange manière, et qu'on peut regarder comme le résumé violent de toutes les injures dirigées contre Molière par ses ennemis. Le poète n'en parut nullement troublé, et le mois suivant on le vit, pour obéir à un ordre du roi qui lui avait fourni le sujet, composer, sous le titre des *Amants magnifiques*, une sorte de pot-pourri dramatique où se trouvaient rassemblés tous les genres : comédie, pastorale, pantomime, ballets et machines. Mais il ne transporta point cette pièce sur son théâtre. Ce fut encore pour amuser le roi qu'il donna à Chambord (14 octobre) *Le Bourgeois gentilhomme*, avec les divertissements et la musique de Lully. Cette pièce excellente attaquait un des travers les plus fréquents de l'époque : le culte de la royauté, l'éclat de la cour et cent autres causes analogues avaient contribué à développer dans toutes les classes la

manie des titres aristocratiques, et cette manie résistait aux épigrammes, aux satires, aux comédies, voire aux poursuites juridiques. Toutefois, en regard de la sottise bourgeoise il met hardiment la noblesse corrompue. Les intermèdes bouffons de cette pièce, commandés par la circonstance, sont peu dignes de Molière; mais quels types que M. et Mme Jourdain, Nicole, le maître de philosophie, et même Covielle; quelles scènes, quelle verve et quel style! Il me paraît assez probable que c'est dans le XI<sup>e</sup> livre de *Francion*, roman de Ch. Sorel, dont il s'est plusieurs fois ressouvenu dans ses autres ouvrages, qu'il a pris l'idée de la cérémonie burlesque du mamamouchi, que des mystificateurs devaient répéter seize ans plus tard à l'adresse du crédule abbé de Saint-Martin.

Au *Bourgeois gentilhomme* succéda la tragédie-ballet de *Psyché*. Chargé par la cour de faire une pièce à grand spectacle pour les fêtes du carnaval de 1671, il choisit ce sujet, qui se prêtait parfaitement à la musique et aux machines; mais le manque de temps ne lui permit d'écrire lui-même que le prologue, le premier acte, la première scène du deuxième et celle du troisième. P. Corneille composa le reste, sur les plans de Molière, et Quinault se chargea des intermèdes, sauf du premier, qui est de la façon de Lully. Après avoir servi à inaugurer la salle des Machines, aux Tuileries, *Psyché*, montée avec le plus grand soin, parut dans toute sa splendeur sur le théâtre du Palais-Royal, qui venait d'être complètement restauré. Depuis plus de trois ans Molière ne s'était mis en frais que pour le divertissement de la cour; après avoir payé ce large tribut au souverain qui l'avait pris sous sa protection et qui pensionnait sa troupe, il écrivit directement pour le public *Les Fourberies de Scapin*, vive et gaie comédie d'intrigue, où les stratagèmes d'un valet, digne héritier des Dave et des Syrus, forment la cheville ouvrière de l'action. C'est dans cette pièce qu'il a emprunté, mais en les modifiant, deux scènes au *Pédant joué* de son ancien condisciple, Cyrano de Bergerac, qui était mort depuis 1665. Nul n'a plus emprunté que Molière, et c'est, d'ailleurs, une chose remarquable que les génies les plus originaux sont précisément ceux qui ont pris le plus à leurs devanciers : Shakspeare, Rabelais, Corneille, La Fontaine, Molière, et bien d'autres, le prouvent abondamment. L'originalité véritable, quoiqu'on paraisse aujourd'hui la comprendre autrement, consiste beaucoup moins dans l'invention que dans la disposition des matériaux et la manière d'en tirer parti. Il nous est rarement arrivé de lire un des ouvrages comiques de l'époque, ou antérieurs, de ceux-là surtout qui portent le cachet de l'esprit qu'on est convenu d'appeler *gaulois*, sans y rencontrer quelque endroit dont il s'est plus ou moins directement inspiré : tantôt c'est une phrase, un caractère, une situation,

(1) G. Gueret, *Promenade de Saint-Cloud*.

tantôt c'est une scène entière, ou même plus. Les vieux fabliaux, *Les quinze Joyes du mariage*, Boccace, Eutrapel, Bouchet, Montaigne, Rabalais, Straparole, Sorel, Scarron, Larivey, Regnier, Boisrobert, Rotrou, etc., voilà quelques-unes des sources où il a puisé assez fréquemment, presque toujours sans le moindre artifice de dissimulation et avec la conscience d'user de son droit. Riccoboni nous le montre menant de front, dans *L'Avare*, jusqu'à cinq imitations différentes. Il avait raison de répondre à ceux qui lui reprochaient ces emprunts : « Je prends mon bien où je le trouve. » Tout est le bien d'un homme de génie, qui transforme à son image les moindres choses auxquelles il touche, et se les approprie par droit de conquête. Dans le domaine des lettres, les idées appartiennent moins à celui qui les a émises le premier (y a-t-il jamais un premier?) qu'à celui qui leur a donné la forme définitive, en leur imprimant un puissant cachet personnel. A ce point de vue, Molière est bien le propriétaire exclusif et incontestable de tout ce qu'il a emprunté : dans ses œuvres les plus abondantes en larcins, là où de maladroits plagiaires n'eussent fait qu'une mosaïque bigarrée de pièces et morceaux, il a si bien fondu tous les détails dans un ensemble harmonieux, qu'on trouve partout le même caractère de naturel et de verve primesautière, et ces parties, habilement rassemblées de toutes parts, semblent être venues du même jet aussi facilement que le reste.

Aux *Fourberies de Scapin* succéda *La Comtesse d'Escarbagnas*, représentée d'abord (2 décemb. 1671), sur le théâtre de la cour à Saint-Germain-en-Laye, dans un divertissement destiné à célébrer le mariage de la princesse Palatine avec le duc d'Orléans, et qui ne parut sur le théâtre du Palais-Royal que le 8 juillet de l'année suivante, réduite à ses seules forces. On peut considérer cette petite pièce comme un complément de *M. de Pourceaugnac* : après avoir montré les ridicules que le provincial apporte à Paris, il montrait ceux qu'il rapporte de Paris dans sa province. La province était alors au moins autant qu'aujourd'hui l'objet des épi-grammes parisiennes : elle est sans cesse raillée dans les esprits du temps, et les écrivains les plus sérieux, Boileau, La Bruyère, Fléchier (*Grands Jours d'Auvergne*), ne se sont pas plus fait faute de ces traits piquants que les écrivains les plus légers, Tallemant, Scarron, Chapelain, Bachaumont, etc. Molière allait se proposer un but plus haut, et reprendre sous une autre face, dans une œuvre entièrement digne de son génie, la tâche qu'il avait déjà entreprise avec *Les Précieuses ridicules*. Le 11 mars 1672 l'affiche de son théâtre annonça *Les Femmes savantes*. En apparence, le fond était quelque peu stérile, ou du moins il ne semblait pas se prêter à un développement en cinq actes : aussi l'intrigue est-elle assez faible,

et presque dénuée d'action; mais l'intérêt, sans être jamais excité par de grandes situations, ne faiblit pas un moment, et Molière a su le renouveler et même le varier sans cesse, en restant toujours sur le même terrain. La pièce est remplie de beautés du premier ordre, et, parmi les scènes importantes, il n'en est pas une qui ne soit à elle seule une petite comédie parfaite, que chacun sait par cœur. Jamais on n'a mieux présenté sous toutes ses faces les ridicules prétentions du pédantisme, sa plate vanité et ses sottises admirations. Philaminte, Bélière, Trissotin sont trois figures variées dans leur ressemblance, que font encore ressortir avec art la ravissante franchise d'Henriette, la grosse naïveté de Martine, et la bonhomie de Chrysale. Enfin si *Les Femmes savantes* sont inférieures aux deux grands chefs-d'œuvre de Molière pour la variété des ridicules observés et la portée du sujet, elles leur sont au moins égales par l'exécution. On sait que Trissotin n'est que le masque sous lequel il a mis en scène l'abbé Cotin; et comme si ce nom injurieux n'eût pas été assez transparent, il reproduisit, dans la scène de la dispute avec Vaduis, un fait historique et bien connu, et copia le sonnet et le madrigal dans les œuvres du pauvre abbé, qui ne se releva pas de ce coup de massue.

Pendant la santé de Molière empirait de plus en plus par ses travaux et ses soucis continus. Sur ces entrefaites, il se rapprocha de sa femme, dont il eut, le 15 septembre de cette année, un fils qui ne vécut pas : on assure que ce rapprochement le fit renoncer à sa vie de régime et aggrava ses souffrances. L'auteur d'*Élo-mire hypocondre* l'avait traité de malade imaginaire : il lui parut plaisant de relever au bond ce reproche, si mal trouvé, et, lui qui était très-malade et qui ne voulait pas de médecin, de représenter un homme qui s'entourait de médecins quoiqu'il ne fût pas malade. C'était le dernier acte de vengeance d'un mourant contre l'art des Purgon et des Diafoirus de son temps; mais cette gaieté attristée quand on songe à la fin prochaine de Molière, qui devait expirer au milieu même de sa vengeance, et il nous semble y deviner sous le rire un pressentiment de sa mort. *Le Malade imaginaire*, dont il demanda la musique à Charpentier, fut représenté sur son théâtre, le 10 février 1673. C'est peut-être, de toutes les farces de Molière, celle qu'on joue le plus souvent, et qui a le privilège de dérider le plus vivement la foule. On ignore pourquoi cette pièce ne fut pas représentée devant le roi; elle avait été composée dans ce but : c'est ce qui explique le prologue, les intermèdes, et la cérémonie burlesque, à laquelle, comme dans *Le Bourgeois gentilhomme*, vient aboutir la comédie; *desinit in piscem...* Ces concessions lui étaient imposées par le programme qu'il devait suivre, pour rattacher sa pièce à un système de divertissements tracé d'avance. Le jour de la qua-

trième représentation, comme sa poitrine le faisait souffrir plus qu'à l'ordinaire, son élève ou plutôt son fils adoptif, Baron, et tous ses autres acteurs, le pressèrent de se retirer. Il s'y refusa. Dans la cérémonie, il lui prit, au mot *jurò*, une convulsion qu'il déguisa par un rire forcé. Après la représentation, on le transporta à son domicile, et ce fut là, entre deux religieuses qui chaque année trouvaient l'hospitalité chez lui en venant quêter à Paris pendant le carême, que Molière rendit le dernier soupir, à dix heures du soir, étouffé par le sang qui lui sortait de la bouche en abondance. Il avait cinquante et un ans un mois et deux ou trois jours. Comme il était mort en état d'excommunication, et sans avoir reçu les secours de la religion, qu'il avait pourtant réclamés, l'archevêque de Paris refusa à son corps la sépulture ecclésiastique; mais sur les représentations de la veuve du grand écrivain, qui était allée se jeter aux pieds du roi, il leva en partie sa défense, et le cadavre fut porté directement au cimetière Saint-Joseph, accompagné de deux prêtres, et suivi d'une centaine d'amis avec des flambeaux (21 février). Le jour des funérailles, une grande foule s'était rassemblée devant la maison, avec des intentions menaçantes; M<sup>lle</sup> Molière lui fit jeter de l'argent, et ce moyen eut un plein succès. On connaît les vers émus de Boileau sur cette mort, et l'épithaphe de La Fontaine, la seule qui ait survécu parmi toutes celles qui fourmillèrent alors. Pour compléter la biographie de Molière, nous ajouterons que sa veuve, sans respect pour sa mémoire, épousa le comédien Guérin d'Estriché, et vécut jusqu'au 30 novembre 1700. Quant à sa fille, elle se laissa enlever par un sieur de Montalant, écuyer, qui se maria avec elle, et elle mourut sans enfants, le 23 mai 1723. Ainsi s'éteignit la descendance de Molière. Mais le nom du grand poète est de ceux qui vivent éternellement. Aussi pourrait-on écrire l'histoire *post-hume* de Molière. Nous nous bornerons à quelques faits importants. En 1769 l'Académie Française mit son éloge au concours, et couronna celui de Chamfort. En 1778 elle prit une mesure plus significative, et comme pour témoigner son regret de n'avoir pu le compter parmi ses membres elle lui érigea dans son enceinte un buste, avec cette inscription, proposée par Saurin :

Rien ne manque à sa gloire; il manquait à la nôtre.

En 1792 on exhuma du cimetière Saint-Joseph les ossements prétendus de Molière, en compagnie de ceux de La Fontaine; sept ans plus tard ils furent transportés au Musée des Monuments français, et en 1817 au Père-Lachaise. A l'époque de la première centenaire de Molière, c'est-à-dire dès 1773, Lekain avait eu l'idée de lui faire élever une statue publique, avec le produit d'une représentation toute spéciale; mais l'enthousiasme public fit défaut à ce projet, qui donna à peine de quoi lui ériger un buste dans le foyer de la Comédie. Enfin, en 1843, on inau-

gura le monument qui se voit aujourd'hui rue Richelieu, vis-à-vis de la maison où mourut le grand écrivain.

M<sup>lle</sup> Poisson nous a laissé son portrait physique. « Il n'était ni trop gras ni trop maigre. Il avait la taille plus grande que petite, le port noble, la jambe belle; il marchait gravement, avait l'air très-sérieux, le nez gros, la bouche grande, les lèvres épaisses, le teint brun, les sourcils noirs et forts, et les divers mouvements qu'il leur donnait lui rendaient la physionomie extrêmement comique. » *Le Mercure galant* de 1673 nous apprend aussi que « Molière était tout comédien depuis les pieds jusqu'à la tête. Il semblait qu'il eût plusieurs voix : tout parlait en lui; et d'un pas, d'un sourire, d'un clin d'œil et d'un remuement de tête il faisait plus concevoir de choses que le plus grand parleur n'aurait pu dire en une heure ». Cependant, surtout à cause de son hoquet continu, il ne brillait pas dans la tragédie. C'était l'orateur en titre de la troupe, et il s'acquittait de ces fonctions avec autant de plaisir que de succès; mais dans la vie privée la taciturnité dominait en lui, et il parlait peu pour observer beaucoup. Il était d'une infatigable activité d'esprit, et, quoiqu'on en ait dit, avait le travail très-facile, comme Boileau le proclame au début de sa deuxième satire : il suffit pour s'en convaincre de réfléchir un moment à la quantité de pièces (et quelles pièces !) composées par lui en moins de quinze ans, de 1658 à 1673, au milieu de ses innombrables occupations de tapissier valet de chambre du roi, d'acteur et de directeur de troupe. Aussi se créa-t-il des revenus considérables, qui montaient probablement de 25 à 30,000 livres par an, et qui lui permettaient de satisfaire sans gêne son goût du luxe et ce penchant à la générosité dont tous ses historiens nous rendent témoignage. On connaît l'histoire de ce pauvre comédien, nommé Mondorge, qui avait été son camarade en province, et qu'il reçut avec tant d'affection et de munificence, lorsque celui-ci vint lui demander des secours. Quoiqu'il fût un maître impatient et difficile, cependant sa bonté foncière et son grand esprit de justice le faisaient fort aimer de tous ceux qui l'entouraient, tant de ses domestiques, parmi lesquels le nom de la bonne Laforêt est venu jusqu'à nous, que de ses acteurs, dont il ne voulut jamais se séparer, même lorsqu'on l'en sollicita pour qu'il pût se présenter aux suffrages de l'Académie. Cette fidélité à sa troupe fut toujours pour lui comme un point d'honneur. En somme, on peut dire, malgré les taches que nous avons dû noter dans son caractère et dans sa conduite, que son âme était presque à la hauteur de son génie.

Si nous voulons maintenant apprécier ce génie, que dire, dans le peu de lignes dont nous pouvons disposer, qui ne soit insuffisant et fort au-dessous du sujet, au-dessous de ce que sent chacun de ses admirateurs? Molière, c'est



la comédie elle-même : il a incarné et, pour ainsi dire, fini le genre, comme La Fontaine a fait de la fable. Nul en aucun temps, en aucun pays, ne lui peut être comparé. Sauf quelques rares exceptions, comme celle de G. Schlegel, qui a osé écrire que Molière n'est bon que dans la farce, tous ses lecteurs semblent avoir dépourillé leurs préjugés nationaux pour reconnaître la supériorité de ce génie si profondément humain, qui ne relève que de lui-même et dont toute la comédie relèvera à jamais. Les révolutions même du goût, qui n'ont pas respecté Racine plus que Boileau, ne se sont point, dans leurs plus grandes violences, attaquées à Molière. Malgré le trop sévère arrêt de l'auteur de *L'Art poétique*, qui, d'ailleurs, lui a souvent rendu mieux justice, notamment lorsqu'il l'indiquait au roi comme le plus grand écrivain de son siècle, il est presque aussi inimitable dans ses farces que dans ses hautes comédies : il n'a pas « à Térence allié Tabarin (1) » ; car, bien supérieur à Térence dans celles-ci par l'originalité, la verve, le relief des caractères, la *vis comica*, dans celles-là il n'offre jamais la grossièreté cynique de l'associé de Mondor. Le rire qu'excitent Tabarin et ses pareils part du ventre, si j'ose dire, comme celui de Destouches ou de Marivaux, du bout des lèvres ; mais le rire large et franc de Molière vient en droite ligne du cœur épanoui. Ses farces sont goûtées des esprits délicats, comme ses grandes comédies sont appréciées même par les spectateurs populaires : c'est que dans les unes et les autres il a toujours au service des sujets les plus divers la même force comique, la même finesse et la même vérité d'observation. Par un privilège fort rare, et qui est vraiment le cachet des maîtres, ses ouvrages offrent le double caractère, le double mérite de l'improvisation et de la méditation : on y sent le contemplateur, mais on y voit en même temps l'esprit libre et facile qui « ignore en écrivant du travail et la peine ». Les combinaisons de l'art le plus habile font valoir chez lui les productions toutes spontanées de la verve la plus naturelle et la plus naïve. Nous ne dirons pourtant pas, avec beaucoup de critiques, qu'il était forcé d'écrire des farces pour flatter le goût du peuple et faire passer ses grandes comédies ; car il est remarquable que presque toutes ses farces ont été spécialement composées pour la cour, qui en avait la primeur, tandis que presque toutes ses grandes comédies ont été jouées tout d'abord devant le peuple. En outre, on sait que Louis XIV se plaisait à la représentation du *Docteur amoureux*, du *Médecin volant*, etc., et qu'il les fit assez fréquemment jouer devant lui dès 1658, plusieurs années avant que Molière ne se déterminât à les donner de temps en temps au public.

Molière créa la comédie moderne. Avant lui, si l'on en excepte *Le Menteur* de Corneille, elle n'existait pas en France, parce que les auteurs manquaient complètement d'art, et qu'ils ne s'attachaient qu'à la bouffonnerie, sans se préoccuper de la vérité. Aux types de convention de la vieille comédie, moules dans lesquels on coulait uniformément des figures qui reparaissaient à satiété dans toutes les pièces, il substitua les caractères puisés dans la nature, aussi variés, aussi mobiles qu'elle, et qui sont à leur tour devenus des types. Si, comme l'a dit Ch. Nodier, l'homme qui crée un type est un grand écrivain, comptez combien Molière en a créés, et il ne vous sera pas difficile de lui assigner son rang. Il n'est, pour ainsi dire, pas une de ses comédies qui n'ait ajoutée une nouvelle figure, et souvent plusieurs, à cette admirable galerie si vivante et si vraie. Il a fait un monde réel avec sa fantaisie : Sganarelle, Agnès, M. Dimanche, Alceste, Célième, Philinte, Tartufe, Orgon, M<sup>me</sup> Pernelle, Georges Dandin, Harpagon, Pourceaugnac, M. Jourdain, Nicole, Scapin, Géronte, Chrysale, Trissotin, Martine, Philaminte, Diafoirus, Purgon, Fleurant, etc., ne sont pas des personnages d'imagination, mais des êtres historiques, qui ont existé aussi bien que les héros des tragédies de Corneille, avec qui nous avons vécu et nous vivons tous les jours. Leurs noms sont devenus des symboles de toute une classe, car, en peignant les mœurs de son temps, Molière, bien différent des poètes comiques d'un ordre secondaire, qui ne s'attachent qu'aux côtés accidentels et transitoires de la nature humaine, s'est élevé jusqu'à la peinture des mœurs universelles. Essayez aussi de compter tous ses vers, tous ses mots qui sont devenus proverbes : c'est encore là une consécration qui vaut l'autre. Il a parcouru le domaine entier de la comédie, depuis la farce la plus bouffonne jusqu'à la plus sérieuse, et je dirais presque la plus triste satire des travers humains. La souplesse de son esprit égalait sa force et sa fécondité : son génie alla montant et s'épurant toujours, tout en gardant la même verve imprévue et jaillissante, le même rire franc et sonore. Mesurez la distance qui sépare le baladin barbouillé de la lie du *Roman comique*, l'auteur du *Médecin volant* ou du *Cocu imaginaire*, de l'auteur des *Femmes savantes* ou simplement du *Malade imaginaire*. Et pourtant c'est bien le même homme : on le reconnaît au rire. Personne ne s'entend comme lui à développer logiquement un caractère et à le soutenir jusqu'au bout sans effort et sans tension. Jamais il n'oublie son point de départ, et ce n'est pas à lui qu'il arrivera comme à Plaute, ou plutôt à son continuateur, de nous montrer son avare se convertissant à la fin de la pièce : il connaît trop le cœur humain pour cela. Chez lui aussi, en dehors de ses premières pièces, point de ce comique de convention, de ces procédés tout ma-

(1) En parlant des *Fourberies de Scapin*, ces paroles sont vraies dans leur sens matériel et littéral, car le fond de la pièce est pris au *Phormion* de Térence et aux *farces tabariniques*.

tériels pour provoquer le rire, que l'argot théâtral a baptisés du nom de *ficelles*. Il a bien ses moyens de prédilection, mais toujours puisés dans la nature, et qu'il n'emploie que parce qu'ils lui servent à mieux atteindre son but exclusif, la peinture satirique des travers et des ridicules sociaux. C'est ainsi, pour en noter quelques-uns, qu'il aime, comme nous l'avons déjà dit, à mettre en regard deux vices opposés qui se servent de *repoussoir* l'un à l'autre; c'est ainsi encore qu'il se plaît à faire professer hautement à ses personnages des principes avec lesquels il met aussitôt leurs actes en contradiction : « Ah! vous êtes dévot, et vous vous emportez (*Tartufe*, II, 2)! — Tenez, monsieur, vous ne songez pas que vous ne sauriez marcher sans bâton. » (*Malade imag.*, III, 1); etc. C'est du jeu naturel des caractères que sortent l'intrigue et les incidents de ses pièces : ses plans, au lieu d'être bâtis *a priori* dans sa tête, se lient intimement à ses sujets, et ne sont rien autre chose que l'ensemble des situations logiquement créées par le développement normal des travers mis en scène. De là leur simplicité admirable, qui fait leur supériorité aux yeux des juges délicats. L'art véritable ne consiste-t-il pas à faire disparaître l'art devant la nature? C'est pour avoir perdu cette considération de vue qu'on lui a si souvent reproché, avec trop d'insistance, la faiblesse de ses dénouements. Remarquons d'abord que ce reproche est loin de pouvoir s'appliquer à tous : il en est plusieurs au contraire qui, comme celui de *L'École des Maris*, sont à la fois comiques, naturels et tirés des entrailles même du sujet. Il faut avouer que dans la plupart les incidents romanesques, les reconnaissances inattendues, les mystifications peu vraisemblables jouent un trop grand rôle; il est même quelques pièces qui ne se dénouent pas réellement, on, comme dans *Les Femmes savantes*, ne se dénouent que par une sorte d'escamotage un peu sans façon. Mais, outre les raisons particulières et toutes matérielles qui forçaient souvent Molière à terminer ainsi ses pièces pour les rattacher au programme des divertissements de la cour, on peut dire qu'il avait accepté cet héritage de la vieille comédie, en jugeant plus utile et plus digne de lui de porter ses réformes sur un terrain supérieur. En raison même de la nature et de l'élévation de son génie, il se préoccupait davantage de la partie comique et morale, que du côté matériel de son sujet : là même où il pèche le plus par la conclusion de l'intrigue, il a su du moins atteindre le but final de la comédie en soutenant irréprochablement jusqu'à la dernière scène la conduite de ses caractères et l'enseignement qui découle de l'action : c'est par là que ses dénouements les plus faibles méritent d'être donnés en modèles. L'intrigue n'était pour lui qu'un instrument secondaire, dont il n'usait que par besoin, afin de pouvoir montrer ses personnages sous toutes

leurs faces, suivant les évolutions de l'action : un cadre à mettre des portraits, qu'il dédaignait, tout en l'employant, et dont il se fût passé volontiers : aussi le brisait-il brusquement dès qu'il lui devenait inutile. On n'est pas en droit de lui demander le même scrupule sur ce point qu'à ceux pour qui, comme pour Regnard par exemple, l'intrigue, au lieu d'être un auxiliaire subalterne, est une des principales sources de comique. Mais il savait à merveille par un moquante, un dernier trait de caractère naïf et comique, sauver les dénouements les plus vulgaires (*L'Étourdi*, *Le Médecin malgré lui*, *Les Fourberies de Scapin*), comme s'il se fût ressouvenu du vers d'Horace : *Solventur risu tabulæ, tu missus abibis*.

Vauvenargues n'aimait pas les vers de Molière. Ménage et Boileau préféraient sa prose à ses vers et cet avis est partagé par Fénelon, qui, tout en lui rendant justice sur les autres points, lui reprochait « les phrases les plus forcées et les moins naturelles... une multitude de métaphores qui approchent du galimatias, » enfin trop peu de simplicité dans le style. On a peine à comprendre cette sévérité excessive, même de la part d'un écrivain aussi pur que l'auteur de *Télémaque*. Pour tout dire, le langage de Molière offre parfois, surtout dans ses premiers ouvrages et ses scènes d'amour, des traces de ce *jargon* qui blessait le goût délicat de Fénelon, c'est-à-dire des négligences, des mots vieillis, quelques tours forcés, quelques périodes entortillées et obscures. Venu plusieurs années avant Racine, Bossuet et Boileau, mort surtout longtemps avant eux, il ne put profiter comme eux de tous les progrès de la langue, et d'ailleurs il écrivait dans un genre qui ne demande pas la même correction, la même noblesse de formes. Mais, en général, est-il rien de comparable à la saine et généreuse veulerie de ce style, pétri de la plus pure moelle de l'esprit gaulois? Je ne vois pas en quoi la langue du *Misanthrope*, du *Tartufe*, des *Femmes savantes* surtout (car il faisait un progrès à chaque pièce, et c'est dans *Les Femmes savantes* qu'il a atteint la perfection de son style comique), est inférieure à celle de *L'Avare* ou du *Bourgeois gentilhomme* : il me paraît impossible, au contraire, de ne point admirer la vigueur, la franchise et la netteté de ce style qui dessine si bien la pensée sans y rien ajouter, sans en rien cacher au regard; la sobriété et la solidité de ce vers qui, pour lui appliquer un mot de Rivarol sur le Dante, « se tient debout par la seule force du substantif et du verbe, sans le secours de l'adjectif. » C'est de lui surtout qu'on peut dire, suivant la variante généralement adoptée de l'axiome de Buffon : « Le style, c'est l'homme même. » Dans ses œuvres, l'homme apparaît partout sur la même ligne que l'écrivain; sous le masque comique on voit le visage et le cœur; on devine sa vie, ses faiblesses et ses vertus, ses sympathies et ses haines. Le sujet

qu'il a le plus souvent mis en scène, je veux dire la jalousie, le ridicule d'un mari trompé par sa femme, c'était justement ce qu'il connaissait le mieux par expérience, ce dont il avait le plus souffert. C'est en lui-même, autant qu'autour de lui, qu'il étudiait le monde. Son jugement et son goût éclatent dans toutes ses pièces; mais on peut s'en former une idée plus directe en quelques-uns de ses ouvrages où il a plus spécialement exposé ses idées littéraires et sa poésie : *Les Précieuses*, *La Critique de L'École des Femmes*, *L'Impromptu de Versailles*, *Le Misanthrope* (I, sc. 2), *Les Femmes savantes* : on y verra à quel point il abhorrait le faux, l'affectation, la recherche, les raffinements prétentieux; en un mot, la *grimage* était sa grande version dans les écrits aussi bien que dans les acteurs. Il avait à la fois le sentiment exquis de l'art et la science raisonnée des règles que donnent l'étude et la réflexion; aussi regrettera-t-on éternellement que le temps lui ait manqué pour donner les remarques sur ses pièces, qu'il avait promises dans l'*Avertissement des Fâcheux*, et qui auraient été pour la comédie ce que sont pour tragédie celles de Corneille.

Nous ne pouvons même songer à donner une biographie complète de Molière. Nous nous bornerons à indiquer les éditions originales de chacun de ses ouvrages, et parmi les éditions complètes ses œuvres publiées en France celles qui méritent d'attirer l'attention. Nous indiquerons les éditions originales des pièces suivant l'ordre de leur impression, qui n'est pas celui de leur apparition sur la scène. Elles sont toutes in-12, publiées à Paris, ce qui nous épargnera des répétitions inutiles. Nous ne donnons pas les titres en entier, non plus que la date des privilèges et l'*achevé d'imprimer*, parce que de ces indications les unes se trouvent déjà dans le cours de ces articles, les autres ne seraient pas leur place ici, et nous entraîneraient fort loin. On trouvera tout cela dans le 1<sup>er</sup> volume du *Catalogue Soleinnes*, p. 294-8 (1); — *Les Précieuses ridicules*, Claude Barbin, 1660; — *Sganarelle, le cocu imaginaire, avec les arguments de chaque scène* (par le sieur de Neufville); Jean Ribou, 1660. Molière en donna lui-même une édition en 1663, chez Courbé; — *École des Maris*; Ch. de Sercy, 1661; — *Les Fâcheux*; Guill. de Luyne, 1662; — *L'Épître amoureuse*; Claude Barbin, 1663. Comme privilège, à la fin du privilège : « achevé d'imprimer nous ajouter « pour la première fois », le 24 novembre 1662 », il se pourrait qu'il y eût eu une édition antérieure à celle que nous mentionnons, mais cela n'est pas probable; — *L'Estourdy, ou le contretemps*; Gabriel Quinet (et Cl. Barbin), 1663; — *L'École des Femmes*; Louis Bilaine, 1663; — *La Critique de L'École des*

Femmes; Claude Bilaine, 1663 : une des plus rares parmi les éditions originales des pièces de Molière. — « *Les Plaisirs de l'Isle Enchantée*; courre de bague, collation ornée de machines, comédie de Molière de *La Princesse d'Élide*, mêlée de danse et de musique, ballet du palais d'Alcine, feu d'artifice, et autres fêtes galantes et magnifiques, faites par le roy à Versailles, le 7 mai 1664, et continuées plusieurs autres jours »; Paris, Robert Ballard, 1665, in-8°; — *L'Amour médecin*; Nic. Le Gras, 1666; — *Le Misanthrope*; Jean Ribou, 1667; — *Le Sicilien, ou l'Amour peintre*; Jean Ribou, 1668; — *Le Mariage forcé*; Jean Ribou, 1668; — *Amphitryon*; Jean Ribou, 1668 : *l'achevé d'imprimer* de cette pièce est du 5 mars, tandis que celle de la précédente est du 9; mais cela ne prouve pas nécessairement qu'elle ait paru la première; — *L'Avare*; Jean Ribou, 1669; le dernier acte est imprimé en caractères beaucoup plus fins que les autres; — *L'Imposteur, ou le tartuffe*; « imprimé aux despens de l'auteur, et se vend à Paris, chez Jean Ribou, 1669 » : édition fort rare, qui ne contient pas les placets au roi et qui a été contrefaite aussitôt; cette contrefaçon ne peut guère se reconnaître que par quelques légères différences dans le texte; — *Georges Dandin, ou le mary confondu*; Jean Ribou, 1669 : les quatre derniers feuillets sont imprimés en caractères plus petits; — *La Gloire du Val de Grâce*; P. Le Petit, 1669, in-4°; — *Monsieur de Pourceaugnac*, « comédie faite à Chambord pour le divertissement du Roy »; Jean Ribou, 1670 : « Les patois gascon, normand et suisse, dit le *Catalogue Soleinnes*, sont bien différents dans cette édition de ce qu'on les a faits dans les autres. » — *Le Bourgeois gentilhomme*, « comédie-ballet faite à Chambord pour le divertissement du Roy, et se vend chez l'auteur à Paris, chez Pierre Lemonnier »; 1671; — *Psyché*, « tragédie-ballet, et se vend pour l'auteur à Paris, chez Pierre Le Monnier »; 1671. Le privilège est au nom de Molière seul. Réimprimé au moins quatre fois la même année; — *Les Fourberies de Scapin*; P. Lemonnier, 1671; rarissime; — *Les Femmes savantes*, « se vend pour l'auteur, à Paris, au Palais, et chez Pierre Promé »; 1673; — *Le Malade imaginaire*, « comédie mêlée de musique et de danse, par M. de Molière »; A Cologne, Jean Sambix, 1674, in-12; édition qui est la même, sauf des corrections typographiques, que celle qui parut en 1675, chez Denys Thierry et Claude Barbin. Apparaissant, on avait publié *Le Malade imaginaire*, « comédie en trois actes, mêlée de danses et de musique; » Amsterdam, Daniel Elzevier, 1674, in-12; mais ce n'était qu'une contrefaçon; peut-être rédigée de mémoire par quelque auditeur, et pleine d'altérations grossières. On a dû remarquer combien les éditeurs de Molière sont nombreux : sauf Jean Ribou, qui revient plus souvent que les autres, ils changent presque à chaque pièce.

1 On peut consulter aussi Quérard et Brunet pour les détails relatifs à l'exécution typographique et artistique, ainsi qu'à la valeur vénale de ces diverses éditions.

Ces éditions, en général correctement imprimées, pourraient encore fournir quelques variantes, mais presque toutes d'assez peu d'importance. Six pièces de Molière : *Don Garcie de Navarre*, *L'Impromptu de Versailles*, *Don Juan*, *Mélicerte*, *Les Amants magnifiques*, et *La Comtesse d'Escarbagnas*, n'ont été imprimées pour la première fois que dans l'édition de 1682. Deux de ses farces : *Le Médecin volant* et *La Jalousie du Barbouillé*, que J.-B. Rousseau avait en manuscrit, n'ont été imprimées pour la première fois qu'en 1819, à petit nombre, sous ce titre : *Deux pièces inédites de J.-B. P. Molière*; Paris, Desoer, in-8°. Elles ont été reproduites dans l'édition de Molière par Aimé Martin, in-8°. Outre les autres éditions des pièces de Molière publiées en France de son vivant, les Elzevier de Leyde et d'autres libraires étrangers, surtout hollandais, en firent également paraître pour leur compte ; — *Les Œuvres de monsieur Molière*; Paris, 2 vol. in-12; Louys Billaine (pour le 1<sup>er</sup> volume) et Estienne Loyson (pour le second), 1686, 2 vol. in-12, 1<sup>re</sup> éd. en corps d'ouvrage et avec pagination suivie; elle ne contient que *Les Précieuses*, *Sganarelle*, *L'Estourdy*, *Le Dépit amoureux*, *Les Fâcheux*, *L'Escole des Maris*, *L'Escole des Femmes*, *La Critique L'Escole des Femmes* et *Les Plaisirs de l'Isle Enchantée*. Le privilège est au nom du libraire Gabriel Quinet. Auparavant, il n'y avait que des recueils factices, formés par la réunion des pièces, au fur et à mesure de leur publication ; — *Les Œuvres de M. Molière*; Paris, Cl. Barbin, 1674, 7 vol. in-12; — *Id.*; Amsterdam; chez Jacques le jeune, 1675, 5 vol. petit in-12, composés de pièces imprimées séparément par Dan. Elzevier, suivant la copie imprimée à Paris. Ces pièces doivent être toutes de 1674 et 1675; mais l'édit. est rare dans ces conditions. Seulement aucune ne doit dépasser 1679, pour être d'impression elzevirienne. *Le Festin de pierre*, donné comme l'ouvrage de Molière au commencement du 2<sup>e</sup> volume, est de Dorimont : il faut se rappeler, pour comprendre une pareille erreur, que la pièce de Molière n'avait pas encore été imprimée; — *Id.*, Amsterdam, Jacques le jeune, 1679, 5 vol. petit in-12, également des presses de Dan. Elzevier, copie de l'édition précédente. Il faut joindre à ces deux éditions, pour les compléter, deux volumes d'*Œuvres posthumes* (1684); — *Les Œuvres de M. de Molière* (A la sphère); Paris, Denis Thierry, Claude Barbin et Pierre Trabouillet, 1681, 5 vol. in-12, édition complétée depuis par l'addition de trois autres volumes; — *Les Œuvres de M. de Molière, reveues, corrigées et augmentées* (par Vinot et La Grange); Paris, Denis Thierry, Claude Barbin et Pierre Trabouillet, 1682, 8 vol. in-12. C'est la première édition vraiment sérieuse. Elle comprenait six pièces restées inédites jusqu'à présent, et le poème du *Val de Grâce*, qui n'avait pas encore été réuni aux éditions de Mo-

lière. La Grange et Vinot se servirent pour le texte des manuscrits originaux; de là, surto dans *Tartuffe*, *L'Avare*, *Les Fourberies de Scapin* et *Le Malade imaginaire*, des révisions assez mal fondées, car peut-être valait-il mieux chercher le vrai texte de Molière dans celui qui était adopté pour les représentations, et dans les éditions faites de son vivant, sous ses yeux, que dans des manuscrits, qui représentaient sa pensée première, modifiée depuis. En outre, ils avaient pratiqué d'eux-mêmes quelques suppressions, par mesure de prudence, dans *Le Festin de pierre*, en particulier dans la fameuse scène du pauvre; mais ces suppressions ne désaffectaient pas la police, et par son ordre il fallut retrancher cette scène en entier, ainsi que celui qui la précédait, et mettre des cartons fort nombreux. C'est sur ces exemplaires cartonnés qui avait été réimprimé jusqu'à ces derniers temps le texte du *Festin de pierre*. Mais quelques-uns avaient été moins mutilés que les autres, par exemple celui que la Bibliothèque avait acquis de M. Regnault-Bretel, et qui passa pour n'être pas cartonné jusqu'à la découverte de celui que M. de Soleinne avait acquis de M. Simonni et qui était l'exemplaire de M. de La Reynie, lieutenant général de police en 1682, ce qui explique comment il avait échappé aux cartons. Ce précieux exemplaire, à peu près unique, mais pas tout à fait, puisque M. de Loménie en possédait un autre, se vendit 800 francs à la vente de M. de Soleinne; — *Id.*; Amsterdam, Jacques le jeune, 1684, après la mort de Dan. Elzevier, 5 vol. petit in-12; — *Œuvres posthumes*, 1 vol. — *Id.*; Amsterdam, Henri Wetstein, 1691, 6 vol. in-12 : édition formée de pièces imprimées sous les dates de 1683-1693. Elle contient, dans son 3<sup>e</sup> volume, un *Festin de pierre* imprimé en 1683, plus précieux encore que celui de l'exemplaire non cartonné de l'édition de 1682; car on se rappelle qu'avant même que la censure n'intervint La Grange et Vinot avaient pratiqué eux-mêmes des suppressions préventives, et par conséquent, même dans l'exemplaire non cartonné on ne trouve pas le texte complet de Molière. Ce texte complet, en particulier pour la scène du pauvre, est dans l'édition de Hollande, y compris la phrase : « Va, va, je te le donne pour l'amour de l'humanité, » qu'on accusa Voltaire d'avoir inventée plus tard. La hardiesse de certains passages a fait soupçonner les éditeurs de Hollande d'avoir enchiétri sur Molière; mais le contraire semble prouvé, en rapprochant ces passages de quelques témoignages contemporains, en particulier des *Observations* de Rochemont, qui servent à en démontrer l'exactitude; — *Id.*; nouvelle édition, corrigée et augmentée des Œuvres posthumes; Bruxelles, G. d. Backer, 1694, 4 vol. in-12 : la scène du pauvre s'y trouve en son entier; on était bien plus avancé dans les Pays-Bas qu'en France; — *Id.*; Paris, Denis Thierry, 1697, 6 vol. in-12; réimpression

ure et simple de l'édit. cartonnée de 1682; Bofra comptait trente-six édit. de Molière de 1663 (1699); — *Id.*; Amsterdam, H. Desbordes, 1704, 1 vol. in-12; — *Id.*; Paris, Guignard et Robusson, 1710, 8 vol. in-12; renferme, en fait de documents sur Molière, la préface de La Grange, la notice de Grimarest, l'*Addition à la vie*, et la critique attribuée à de Visé; — *Id.*; nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée d'une nouvelle vie de l'auteur, et de *La Princesse d'Élide*, jouée en vers, telle qu'elle se joue à présent, imprimée pour la première fois; Amsterdam, chez G. Wetstein, 1725, 4 vol. in-12; — *Id.*; Paris (David l'aîné), 1734, 6 vol. in-4°: édition donnée par Antoine-François Jolly, et contenant les *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, par La Serre. Cette édition fut reproduite en 1739, 8 vol. in-12, avec quelques additions et quelques corrections; — *Id.*; nouvelle édition, augmentée de la vie de l'auteur, et de remarques historiques et critiques par M. de Voltaire; Amsterdam et Leipzig, Arkstée et Meresse, 1765, 6 vol. in-12; — *Id.*; avec des Remarques grammaticales, des Avertissements et des Observations sur chaque pièce, par M. Bret; Paris, Compagnie des Libraires associés, 1773, 6 vol. in-8°. Bret en donna une 2<sup>e</sup> édition, en 1778, 8 vol. in-12, avec quelques *Observations nouvelles*; il en parut une 3<sup>e</sup> en 1786, 6 vol. in-8°; — *Id.*; avec la Vie de Molière, par Voltaire; Paris, P. Didot l'aîné, 1791-1794, 6 vol. in-4°; — *Id.*; précédés d'un discours préliminaire, de la vie de l'auteur, avec des Réflexions sur chacune de ses pièces, par M. Pezot; Paris, Mame, 1812, 6 vol. in-8°; — *Id.*; Didot aîné, 1817, 7 vol. in-8°, sans commentaires; — *Id.*; avec un commentaire, un discours préliminaire et une Vie de Molière, par M. Auzanet, de l'Académie Française; Paris, Desoër, 1819-1825, 9 vol. in-8°. Il y en eut une autre en 1825, sans les commentaires, mais avec les variantes, le discours préliminaire et la vie, 5 vol. in-8°; — *Id.*; Tardieu-Denesles, 1821, 6 vol. in-8°, avec les *Remarques* de Bret, la Vie par Voltaire, et l'*Éloge* de Chamfort. — *Œuvres complètes de Molière*, revues avec soin sur les différentes éditions, précédées d'une notice biographique sur Molière et d'un tableau chronologique et historique de ses pièces, par R. Auguis; Paris, Froment, 1823, 8 vol. in-8°; — *Id.*; avec les notes de tous les commentateurs, la Vie de Molière par Voltaire, un supplément, des notices, de notes nouvelles, par Victor Taschereau; Paris, Lheureux, 1823-1824, 6 vol. in-8°; — *Id.*; avec les notes de tous les commentateurs, la Vie de Molière, par Grimarest; l'histoire de la troupe de Molière et des notes nouvelles par M. Aimé Martin; Paris, Leclerc, 1824-1826, 8 vol. in-8°; réimprimée, par Furne, 1845; et la même année, in-12, Didot et Lecou, avec quelques suppressions; —

*Id.*; avec des notices historiques et littéraires, précédées de sa Vie par Voltaire, et de son Éloge par Chamfort; Paris, Sautet, 1825, 6 vol. in-8°; — *Id.*; avec des notes extraites des meilleurs commentateurs, par J. Simonnin; Paris, Mame et Delaunay, Vallée, 1 vol. in-8°, 1825. J. Simonnin en avait déjà publié (1813) une édition en 2<sup>e</sup> vol. in-12, imprimerie et librairie de Migneret; — *Id.*; avec une Notice, et l'histoire de la troupe de Molière, par Picard, de l'Acad. Française; Paris, Baudouin frères, 1825-1826, 6 vol. in-8°; réimprimée chez Treuttel et Wurtz, 1830, 7 vol. in-8°; — *Id.* revues avec soin sur toutes les éditions, avec des notes extraites des meilleurs commentateurs et précédées de notices, par MM. Charles Nodier et Aimé Martin; Paris, Bouquin de La Souche, 1825-1830, 1 vol. in-18; — *Id.*; Bandonin frères et J. Didot aîné, 1826, 7 vol. in-8°; — *Id.*; précédées d'une notice sur sa vie et ses écrits, par M. Sainte-Beuve; Paris, Paulin, 1835, 2 vol. grand in-8°; — *Id.*; édition Ch. Louandre; Paris, Charpentier, 3 vol. in-12, 1855; — *Id.*; édition Philar. Chasles; Paris, Librairie nouvelle, 1855, 5 vol. in-16. Parmi les éditions en 1 seul vol. in-8°, on remarque celles de Laurent Debure, 1825 et 1833; Urbain Canel et Baudouin, 1825; Lefèvre, 1833; Furne, 1838, avec *discours préliminaire, vie et notices*; Firmin Didot, avec *notes* par Bret, La Harpe, Petitot, Auger, Després, Nicot, Le Duchat, Ménage et Aimé Martin, et *vie*, par Grimarest, 1843. Les plus jolies éditions petit format ont paru chez Debure, 1825, 8 vol. grand in-32; Baudouin, 1826, 4 vol. in-32; imprimerie de Didot le jeune, 1826, 8 vol. in-48 (*Collection des classiques en miniature*). On pourrait donner un complément curieux à cette bibliographie; ce serait la liste de tous les écrits relatifs à chacun des ouvrages de Molière, et celle de toutes ses pièces qui ont été reprises soit pour être traitées de nouveau, soit pour être imitées ou traduites, soit pour être corrigées et remaniées par d'autres. On trouvera une partie de ce travail à la suite de l'*Histoire de Molière* de M. Taschereau, et dans le *Catalogue* Soleinnes. Victor FOURNEL.

*Étomire hypocondre*, par Le Boulanger de Chalussay, pièce à laquelle on peut joindre *Le Portrait du Peintre* de Boursault, *L'Impromptu de l'Hôtel de Condé*, de Montfleury, *La Vengeance des Marquis*, de Villiers, et toutes les pièces satiriques contre Molière, dont les plus notables ont été mentionnées dans ce travail. — *La fameuse Comédienne, ou Histoire de la Guérin, auparavant femme et veuve de Molière*; Francfort, 1688; réimprimée sous divers titres. — La Grange et Vinot, préface de l'édit. de 1682. — Grimarest, *Vie de M. de Molière*; 1705, in-12. — *Lettre critique écrite à M. de... sur le livre intitulé La Vie de M. de Molière*; 1706, in-12. — *Addition à la Vie de M. de Molière* (par Grimarest); 1706, in-12. — Riccoboni, *Observations sur la Comédie et sur le Génie de Molière*, 1736, in-12. — Voltaire, *Vie de Molière, avec des jugements sur ses ouvrages*; 1739, in-12. — Lettres sur la vie et les ouvrages de Molière (*Mercurius de France* de mai et juin 1740, attribuées à Mlle Poisson). — Chamfort, *Éloge de Molière*; 1769, in-8°. — Gaillard, *id.* (dans ses *Mélanges*); 1806. — Bailly, *id.* (dans ses *Éloges*, 1770, in-8°). — *Éloges de Molière*, par Delacroix, Daillant de La Touche, anonymes (mêmes dates). — Cou-

sin d'Avalon, *Molierana*, an ix, in-18. — Caithava, *Études sur Molière*, an x, in-8°. — La Serre, *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, en tête de l'éd. de 1734 (David l'aîné). — Voir aussi les *notices et remarques* des éditions données par Bret, Petillot, Auger, Aimé Martin, Picard, Louandre, etc. — Les frères Parfaict, *Hist. du Théâtre français*. — La Harpe, *Idées sur Molière* (dans ses *Oeuvres*, 1778; reportées depuis dans son *Lycée*). — Belfara, *Dissertations sur Molière*; 1821; *Maison natale de Molière*, 1833. — Fortia d'Urban, *Dissertations... sur le mariage du célèbre Molière*; 1831, in-8°; *Sur la Femme de Molière*, 1824; à M. le directeur des Annales de la Littérature et des Arts, 1828. — J. Taschereau, *Lettres à M. le marquis de Fortia d'Urban, en réponse à ses Dissertations*, 1824; *Hist. de la vie et des ouvrages de Molière*, 1825, 1828, in-8°; 1844, in-12; *Hist. de la troupe de Molière* (dans le journal *L'Ordre*, 1849-1850). — *Mémoires sur Molière, sur Baron et Mlle Lecouvreur*, publiés par M. Desprez (Collection des *Mémoires sur l'art dramatique*), 1822, in-8°. — Walter Scott, *Essai sur Molière*; fait partie de l'*Hist. générale de l'Art dramatique*; Paris, 1828, 2 vol. in-12. — (Collombet), *Molière à Lyon et à Vienne (Revue du Lyonnais, 1835)*. — Pérleaud, *Molière à Lyon*; 1835, brochure in-8°. — (Astruc et Sabatier), *Notice sur le fauteuil de Molière*; 1836, in-8°. — *Le Fauteuil de Molière*, 1836 (dans le *Monde dramatique*, t. III). — *La Chambre et le Fauteuil de Molière*; 1838, in-8°. — Sainte-Benue, *Molière* (dans ses *Portraits littéraires*). — Castil-Blaze, *Molière musicien*, 2 vol. in-8°. — Bazin, *Notes historiques sur la vie de Molière*, 1851, in-12 (ou dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1847 et du 15 janvier 1848). — P. Lacroix, *La Jeunesse de Molière*; 1858, pel. in-16. — E. Raymond, *Hist. des Pérégrinat. de Molière dans le Languedoc*; 1858, in-12. — Soleirol, *Molière et sa troupe*; 1858, in-8°. — Illemacher, *Galerie historique des Portraits des Comédiens de la troupe de Molière*; 1858, in-12. — Ed. Fournier, *Comment Molière fit Tartufe*; *A propos du Don Juan de Molière (Revue Française, nos 101-103, 106; 120-121)*. On pourrait citer par centaines d'autres documents à consulter, en général moins importants; nous ne parlons pas des pièces et fantaisies qui ont pour objet Molière ou divers épisodes de sa vie.

**MOLIÈRES** (Joseph PRIVAT DE), physicien français, né en 1677, à Tarascon, mort le 12 mai 1742, à Paris. Sa famille avait donné plusieurs dignitaires à l'ordre de Malte. Il avait une santé si délicate qu'on le laissa maître de faire ce qu'il voudrait. Un penchant naturel le poussa vers l'étude, et il apprit lui-même le latin, les humanités, la philosophie et assez de mathématiques pour concevoir un dégoût marqué des autres connaissances moins exactes. Appelé par la mort de son frère aîné à représenter sa famille, il sacrifia à une vie paisible et studieuse tous les avantages qu'il était en droit d'espérer et embrassa la vie ecclésiastique (1701). Vers 1709 il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et enseigna les humanités et la philosophie dans les collèges d'Angers, de Saumur et de Juilly. Le goût des sciences l'attira à Paris. Après y avoir vécu dans la compagnie intime de Malebranche, il présenta quelques mémoires à l'Académie des Sciences, qui en 1721 l'admit en qualité d'adjoint pour la mécanique. En 1723 il succéda à Varignon dans la chaire de philosophie au Collège de France, et en 1729 il obtint le rang d'associé dans l'Académie. Son histoire ne fut plus désormais que celle de ses ouvrages. Zélé partisan de Descartes, il le suivit dans tout ce qui tient à la méthode, en s'efforçant néanmoins de concilier ses principes avec les dé-

couvertes de Newton. Il fut l'un des derniers défenseurs du système des tourbillons, qu'il imaginait formés de globules fluides, élastiques, capables de dilatation et de contraction, et se fermant en eux-mêmes une portion de matière solide. D'un caractère vif, l'abbé de Molières supportait mal la contradiction; à la suite d'une discussion qu'il avait soutenue à l'Académie, il rentra chez lui avec une fièvre violente, mourut cinq jours après (1). On a de lui : *Leçons de Mathématiques, nécessaires pour l'intelligence des principes de physique s'enseignant actuellement au Collège royal* Paris, 1726, in-12; traduites en anglais. « C'est dit Mairan, un traité de la grandeur en général des principes d'algèbre et le calcul arithmétique sont exposés avec ordre et les opérations expliquées et bien démontrées; » — *Leçons de Physique contenant les éléments de la physique déterminés par les seules lois des mécaniques*; Paris, 1733-1739, 4 vol. in-12; traduites en italien (Venise, 1743, 3 vol. in-8). « C'est de tous ses ouvrages le plus étendu celui qui lui a fait le plus d'honneur, son ouvrage favori, auquel il rapportait tous les autres et où il a refondu la plus grande partie de ses mémoires qu'il avait lus à l'Académie, principalement ceux qui regardent la question du vide dans les tourbillons. » Le but de l'auteur, était, en rapportant tout à la mécanique, de concilier les deux systèmes de Descartes et de Newton. Cet ouvrage donna lieu à une querelle assez vive entre lui et l'abbé Sigorgne (voy. son nom), laquelle se termina par une apologie de la théorie de Molières sous le titre de *Principes des petits tourbillons* par l'abbé de Linnay (1743, in-8°); — *Traité synthétique des Lignes du premier et du second genre, éléments de géométrie dans l'ordre de la génération*; Paris, 1741, in-12; cet ouvrage qui devait servir de préliminaire à sa *Physique*, n'a point été terminé. Ce savant a inséré dans le *Recueil de l'Académie des Sciences* : *Mémoire sur l'action des Muscles* (1724) — *Explication du choc des corps à ressort* (1726); — *Lois générales du mouvement dans le tourbillon sphérique* (1728); — *Sur la vitesse des planètes dans leurs orbites* (1733);

(1) Il était fort distraité et surtout peu attaché à ce qu'il n'intéressait pas les progrès de la science. « Sa chambre, dit Saverien, était de travailler assis dans son lit; il avait une planche sur ses genoux, du papier, un écriture et des livres autour de lui. Un voleur se glissa dans sa chambre (il demeurait au Collège royal). Molières lui demanda à qui il en voulait. « A votre bonseigneur le voleur. Sans s'émeouvoir, notre philosophe lui dit que son argent était dans un tiroir de son bureau, qu'il n'avait qu'à le prendre pourvu qu'il ne dérangerait point ses papiers. A mesure que le voleur fouillait pour ne rien laisser, Molières ne cessait de crier : « Au nom de Dieu, monsieur, ne dérangez point mes papiers ! » Le vol fait, le quidam s'en alla, et laissa la porte de la chambre ouverte. C'était en hiver, comme cette porte ouverte donnait du vent à Molières, il appela le voleur pour le prier de la fermer, ce que celui-ci fit très-poliment. »

On trouve de lui divers articles dans les *Mémoires de Trévoux*.

P. L.

Malran (De), *Éloges*, 201-234. — Saverten, *Hist. des philosophes modernes*, VI, 217-248. — Goujet, *Hist. du collège de France*, II, édit. in-12.

**MOLIN (Laurent)**, théologien suédois, né en 1657, mort le 19 septembre 1724. Professeur Upsal, il publia : *De Clavibus Veterum* ; Upsal, 1684, in-4° ; reproduit dans le *Thesaurus sive de Sallengre*, t. III ; — *De Origine Lutherum* ; Upsal, 1689 ; — une traduction de la Bible en suédois ; Stockholm, 1720, in-12. O. *Acta literaria Sueciæ* (année 1724). — Gadebusch, *estländische Bibliothek*, t. II.

**MOLIN (Jacques)**, plus connu sous le nom de Du MOULIN, célèbre médecin français, né à Arvèghe, près de Mende, le 29 avril 1666, mort Paris, le 21 mars 1755. Il fut nommé professeur d'anatomie au Jardin du Roi, puis médecin chef de l'armée de Catalogne. A son retour Espagne (1706), il fut attaché au service de Louis XIV. En 1721, il soigna Louis XV, dont il fut médecin en 1728 et qu'il guérit presque miraculeusement à Metz (août 1744). C'était le plus habile praticien de son temps. Sa méthode était toute préventive, et selon lui le régime était le meilleur mode de médication ; aussi, sur le point de mourir disait-il à quelques jeunes médecins qui le pressaient d'indiquer les membres de la Faculté les plus dignes de le remplacer : « Je laisse après moi trois grands médecins : la diète et l'exercice (1). » Il était fort intéressé ; lorsqu'il donnait une consultation chez lui, il lui arrivait quelquefois d'éteindre les bougies, sous le prétexte « que l'on n'avait pas soin d'y voir pour parler et qu'on était moins trait dans les ténèbres ». Il laissa une fortune de seize cent mille livres. Néanmoins, s'il ne faisait largement payer des riches qu'il traitait, il donnait gratuitement ses soins aux pauvres, et souvent même il leur envoyait des secours en numéraire d'une façon discrète, afin que les fils pussent le payer avec une partie de son propre argent : « De la sorte, disait-il, mes malades me rentrent ; je ne fais pas d'obligés, et conséquemment pas d'ingrats. » Molin n'a laissé que des *Observations sur le rhumatisme*, in-12.

L.—Z.—E.

*Biographie historique de M. Molin* ; Paris, 1761, in-8°. — *Recueil de Médecine*. — Eloy, *Dict. hist. de la Médecine*, t. II, p. 108. — Chaudon et Delandine, *Dict. universel* (1810). — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la Médecine*.

**MOLINA (Juan DE)**, littérateur espagnol, né en 1490, à Ciudad-Real. Il s'établit à Valence, et traduisit en langue castillane plusieurs ouvrages : *Confessionario de Juan Gerson* ; Alcalá de Henares, 1519, in-4° ; — *Los Triunfos de Apiano* ; Valence, 1522, in-fol. ; — *Cronica de los reyes de Aragon*, de L. Mariæ ; ibid., 1524, in-fol. ; — *Gamaliel* ; ibid.,

1525, in-4° ; — *Epistolæ de S. Geronymo* ; ibid., 1526, in-fol. ; — *De los Dichos y Hechos del rey Alonso de Napoles*, d'Antoine Panormita ; Burgos, 1530, in-4° ; — *De las Cosas memorabiles de España*, de Lucius Marinæus ; Alcalá, 1539, in-fol. ; — *Homiliario de Alcuino* ; Valence, 1552, in-fol. P.

Antonio, *Nova Biblioth. Hispana*, I.

**MOLINA**, poète espagnol, vivait dans le seizième siècle. Il prend le titre de *licenciado* dans un poème, accompagné d'un commentaire en prose, qu'il fit paraître sous le titre de *Descripcion del reyno de Galicia y de las cosas notables del* ; Mondoñedo, 1550, in-4°, goth. Cet ouvrage, devenu fort rare, n'est pas sans intérêt pour l'histoire d'une province qui n'a guère été visitée même par les touristes modernes. P.

Antonio, *Bibliotheca Hispana*, II.

**MOLINA (Alonso DE)**, franciscain espagnol au sujet duquel les informations biographiques font défaut ; il vivait au Mexique durant la seconde moitié du seizième siècle, et il se livra avec ardeur à l'étude des langues du pays dans le but de répandre le christianisme parmi les indigènes. On doit à son zèle quelques volumes devenus extrêmement rares et d'autant plus recherchés que les études linguistiques du Nouveau-Monde piquent la curiosité des érudits. Voici les titres de ces ouvrages, tous imprimés à Mexico : *Catecismo mayor y menor* ; 1564 (réimprimé en 1606) ; — *Confessionario mayor y menor* ; 1565 ; — *Arte de la Lengua Mexicana* ; 1571 ; — *Vocabulario en Lengua Castellana y Mexicana* ; 1571, 2 tom. in-fol. Ce dernier livre, le plus important de tous, ne contient pas moins de 289 feuillets ; le vocabulaire espagnol mexicain est suivi du dictionnaire mexicain espagnol. Un exemplaire se trouve au Musée Britannique (fonds Grenville) ; il avait appartenu à lord Kinsborough, qui l'avait payé 50 guinées. Un autre est arrivé il y a une vingtaine d'années au prix de 458 fr. dans une vente publique faite à Paris.

G. B.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. I, p. 37. — Ternaux-Compan, *Bibliothèque Américaine*.

**MOLINA (Louis)**, théologien espagnol, né à Cuença, dans la Nouvelle-Castille, en 1535, mort à Madrid, le 12 octobre 1601. Admis en 1553 dans la Compagnie de Jésus, il fit ses études à Coïmbre, et enseigna la théologie pendant vingt ans à l'université d'Evora, en Portugal. Dans ses ouvrages, qui traitent spécialement de la grâce et de la liberté humaine, il a répandu une doctrine qui de son nom a été appelée *molinisme*. C'est en travaillant à un commentaire sur la *Somme* de saint Thomas, publié à Cuença en 1593, 2 vol. in-fol., qu'il fut conduit à chercher les moyens de concilier le libre arbitre de l'homme avec la prescience divine et la prédestination. Il fit paraître séparément à Lisbonne son traité *De liberi arbitrii*

(1) On croit que c'est lui que Alain-René Le Sage a voulu dépeindre dans son roman de *Gil Blas* sous le nom de *docteur Sangrado*.

*cum gratia donis concordia* (1588, in-4°). C'est dans ce livre, dédié à l'archiduc d'Autriche, inquisiteur général du royaume, qu'il expose le système qui donna lieu à une controverse si animée. Molina n'admet pas de grâce efficace par elle-même; il prétend que la même grâce est tantôt efficace, tantôt inefficace, selon que la volonté y coopère ou y résiste. Selon lui, l'efficacité de la grâce vient du consentement de la volonté de l'homme, non que ce consentement lui donne quelque force, mais parce que ce consentement est la condition nécessaire pour que la grâce soit efficace. Le système de Molina fut vivement attaqué, d'abord par les dominicains espagnols, fidèles à la doctrine de saint Thomas, puis par les calvinistes, et enfin par les jansénistes. La cause fut déferée, en 1597, au pape Clément VIII, qui institua pour la juger la congrégation appelée *De Auxiliis*, parce qu'il s'agissait d'y examiner la nature des secours de la grâce et la manière dont elle opère. Après deux cents conférences, dont quatre-vingt-cinq se tinrent en présence des papes Clément VIII et Paul V, la question parut plus embrouillée que jamais. Paul V ne voulut rien décider ni condamner; il se réserva de prononcer un jugement quand il le trouverait convenable. Seulement, lorsqu'il congédia les parties contendantes, en 1607, il leur défendit de plus rien publier sur cette matière obscure; mais la défense fut très-mal observée. Tous les adversaires de Molina, partisans déclarés de la grâce efficace par elle-même, ont soutenu que son système renouvelait le semi-pélagianisme. Jansenius, entre autres, emploie une partie de son livre à réfuter ce qu'il appelle ses opinions exorbitantes; il l'accuse d'outrager saint Augustin, de dénaturer ses opinions, etc.

Bossuet, dont l'opinion est restée une règle pour la majorité de l'Église catholique, s'exprime ainsi sur le reproche de semi-pélagianisme fait à la doctrine de Molina (*voir sa réponse à Jurieu, Avertissement aux Protestants*): « Quant à ce que M. Jurieu objecte que nos molinistes sont semi-pélagiens, s'il en avait seulement ouvert les livres, il aurait appris qu'ils reconnaissent pour tous les élus une préférence gratuite de la divine miséricorde, une grâce toujours prévenante, toujours nécessaire pour toutes les œuvres de piété. C'est ce qu'on ne trouvera jamais dans les semi-pélagiens. Que si on passe plus avant, ou qu'on fasse précéder la grâce par quelque acte purement humain à quoi on l'attache, je ne crains pas d'être contredit par aucun catholique en assurant que ce serait de soi une erreur mortelle qui ôterait le fondement de l'humilité, et que l'Église ne tolérerait jamais, après avoir décidé tant de fois, encore en dernier lieu dans le concile de Trente, que tout le bien, jusqu'aux premières dispositions de la conversion du pécheur, vient d'une grâce excitante et prévenante, qui n'est précédée par aucun mérite. » On a encore de Louis Molina un

traité *De Justitia et Jure*; Cuença, 1592, 6° in-fol., réimprimé en 1659, à Mayence. [ARTAN dans l'*Encycl. des G. du M.*, avec addit.]

Antonio, *Nova Bibliotheca hispánica*. — Alegari *De Script. Soc. Jesu*. — *Abrégé de l'histoire de la congrégation De Auxiliis*. — Bossuet, *Avertissement aux Protestants*.

**MOLINA** (Antonio DE), théologien espagnol né à Villa-Nueva-de-los-Infantes (Castille) mort le 21 septembre 1612. Il fit profession de foi chez les Augustins, parmi lesquels il enseigna la théologie et fut élevé à la charge supérieur. Le désir de mener une vie encore plus retirée le conduisit à la chartreuse de Ralfores, où il mourut, en odeur de sainteté. Il composa des ouvrages qui ont eu beaucoup de réputation, entre autres : *Instrucción de cerdotes*; imprimé à Barcelone, à Madrid, et ce livre avait déjà eu sept éditions lorsqu'il fut traduit en latin par le P. Nicolas Janssenboycers, 1618, in-8°; il en existe aussi des versions française (1639), anglaise (1652) et hollandaise; — *Exercicios espirituales de las celencias provecho*; Burgos, 1615, in-4°; Madrid, 1653; traduite en italien. P.

Nicolas Antonio, *Nova Bibliotheca Hispana*, I.

**MOLINA** (Fra Manuel), peintre espagnol né à Jaen, en 1614, mort dans la même ville, 1677. Il apprit la peinture dans sa ville natale sous Christophe Vela, et eut pour émule bastien Martinez. Molina passa à Rome pour perfectionner. Il revenait en Espagne lorsqu'il fut tempêté mit le vaisseau qui le portait dans un plus grand danger. Molina fit vœu, s'il échappait à la mort, de se consacrer à Dieu. Il tint sa promesse en entrant chez les franciscains de Jaen. Il ne renonça pourtant pas à son art; presque tous les tableaux qui décorent son convent sont de lui; on y remarque beaucoup d'intelligence dans la composition et une bonne tenue de la perspective. Fra Molina peignit aussi le portrait en grand avec savoir.

On a confondu à tort avec le précédent un autre peintre espagnol, MOLINA (Juan DE), né à Madrid, en 1628, mort vers 1668. Celui-ci était chez Eugenio Caxes, qui, venant à mourir en 1642, laissa Molina sans professeur dès l'âge de quatorze ans. Le jeune élève ne voulut point entrer dans un autre atelier, et, sachant de bien dessiner, en copiant les grands maîtres, acquit lui-même les qualités d'un excellent artiste et devint fort en vogue à Madrid. Mort encore jeune, ses tableaux sont peu nombreux. Il a lais- sé des dessins estimés à l'encre de Chine et à la plume.

A. DE L.

Cean Bermudes, *Diccionario historico de las Bell. Artes en España*. — Quillet, *Dict. des Peintres espagnols*.

**MOLINA** (Giovanni-Ignazio), naturalis italien, né le 24 juin 1740, à Talca (Chili) mort le 12 septembre 1829, à Bologne. Il fit ses études d'une manière brillante à Santiago, entra dans la Compagnie de Jésus, qui le nomma bibliothécaire d'un de ses collèges. A cette époque



que il avait vingt ans et possédait à fond les langues grecque, latine, italienne, française et espagnole; en philosophie il avait adopté les principes de Newton et d'Euler, et il avait un penchant décidé pour l'étude des sciences naturelles. Après la suppression de son ordre dans les colonies espagnoles, il passa en Italie (1767), fut ordonné prêtre à Imola, et s'établit définitivement à Bologne, où il se livra à l'éducation de la jeunesse. Un héritage considérable lui permit en 1815 de doter sa ville natale d'une bibliothèque. On a de lui : *Compendio di Storia geografica naturale e civile del Chili*; Bologne, 1776; — *Saggio sulla Storia naturale del Chili*; Bologne, 1782, in-8° carte; traduit en allemand (Leipzig, 1786, in-8°) et en français avec des notes (Paris, 1788, in-8°); — *Saggio della Storia civile del Chili*; Bologne, 1787, in-8°, carte; 2<sup>e</sup> édition, augmentée, ibid., 1810, in-4°, avec un portrait; traduit en espagnol (Madrid, 1788, 2 vol. in-4°), en allemand (1791, in-8°), et en anglais (Londres, 1809, 2 vol. in-8°). Ces deux ouvrages, aujourd'hui dépassés par celui qu'a publié M. Claude Gay, en sont pas moins encore estimés; ils contiennent des renseignements exacts et intéressants. On y trouve une notice de la langue chilienne et une nomenclature des livres originaux qui ont servi à Molina. P.

Cavallero, *Biblioth. Script. Soc. Jesu Supplementa*; Rome, 1816. — Tibaldi, *Biogr. degli Italiani illustri*, IV. — C. Gay, *Storia del Chili*.

**MOLINA** (Gonzalve de). Voy. ARGOTE.

**MOLINA** (Marie de). Voy. MARIE.

**MOLINEUS**. Voy. DESMOULINS et DUMOULIN.

**MOLINARI, MOLINERI ou MULINARI** (Gianni-Antonio), dit le Caraccino, peintre de l'école piémontaise, né à Savigliano, en 1577, mort vers 1640. Il paraît avoir été à Rome élève d'Annibal Carrache; au moins fut-il certainement son imitateur. Parmi ses peintures, on remarque au premier rang une *Descente de croix*, à San-Dalmazio de Turin; mais c'est surtout à Savigliano, où chaque église renferme quelque'un de ses ouvrages, qu'on peut se faire une juste idée du mérite de cet artiste. Peintre correct, énergique, plein de variété dans ses attitudes d'homme, de vivacité dans ses mouvements, il eût eu peu d'égaux dans son école s'il n'eût su donner plus de dignité à ses figures, plus de grâce à ses têtes de femme, et à toutes choses une coloris plus énergique. E. B.—n.

Orlandi, Lanzi, Ticozzi.

**MOLINARI** (Antonio), peintre de l'école vénétienne, né à Venise, en 1665; travaillait encore en 1727. Fils du précédent, il devint élève d'Antonio Zanchi, et chercha à se frayer une nouvelle route. Son pinceau est froid; mais, dans ses meilleurs ouvrages, il satisfait également les yeux et la raison. Tel il se montre à Venise dans l'église du Corpus Domini, où il peignit l'*Histoire d'Osias*; — dans l'ancienne bibliothèque de Saint-

Marc, où il a laissé le *Sacrifice de Saül* et *David dansant devant l'arche*; — et à Saint-Pantaléon, où l'on voit de lui *La Multiplication des Pains*. — Le musée de Dresde conserve de lui *L'Amour et Psyché*. E. B.—n.

Melchiori, *Vite de' Pittori Veneti*. — Lanzi, *Storia*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Quadri, *Otto Giorni a Venezia*.

**MOLINE** (Pierre-Louis), littérateur français, né vers 1740, à Montpellier, mort le 19 février 1820, à Paris. Il commença ses études dans sa ville natale et les termina à Avignon, où il prit le degré de maître es arts. Étant venu à Paris étudier le droit, il se fit recevoir avocat; mais au lieu de tirer du barreau ses moyens d'existence, il le négligea complètement pour s'adonner à la poésie. Puis il se tourna vers le théâtre; il y traita indifféremment tous les genres ou plutôt un seul, le genre ennuyeux. Après avoir débuté par des comédies de mœurs, il continua par des drames sensibles, des pièces bourgeoises, des opéras anacréontiques, des intermèdes de circonstance, des *sans-culottides*, et couronna son œuvre par des vaudevilles. La seule qualité saillante de cet écrivain, c'était une fécondité déplorable. L'ardeur de son patriotisme le fit choisir, en 1792, pour secrétaire greffier de la Convention nationale; il garda cette place jusqu'au 9 thermidor. Il ne sortit plus dès lors de la vie privée. On a de lui les ouvrages intitulés : *La Louisiade, ou le voyage de saint Louis en Terre Sainte, poème héroïque*; Paris, 1763, in-8°; — *Les Amours champêtres, contes*; Paris, 1764, in-8°; — *Éloge de J. de Gassion, maréchal de France*; Pau, 1766, in-8°; — *Recueil d'Ariettes et de Romances*; Pau, 1766, in-8°; — *Le Duo interrompu, conte*; Paris, 1766, 1767, in-8°; — *Anne de Boulen à Henri VIII, héroïde*; Paris (1768), in-8°; — *Dinville, ou les catastrophes amoureuses*; Paris, 1770, in-8°; — *Histoire du grand Pompée*; Paris, 1777, 2 vol. in-12. La liste des œuvres dramatiques de Moline est trop considérable pour que nous la reproduisions en entier; nous en citerons les suivants : *Les Législateurs*, com. (1765); — *Thémistocle*, trag. (1766); — *Orphée et Eurydice* (1774), opéra dont Gluck a écrit la musique; — *Ariane à Naxos*, opéra (1782); — *La Discipline militaire du Nord*, drame (1782); — *L'Amour anglais*, com. (1788); — *Le Naufrage héroïque du vaisseau Le Vengeur*, drame (1795); — *Roméo et Juliette*, trag. lyrique (1806); — *Le premier Navigateur*, com. (1807). Telle était la pauvreté d'imagination de Moline que dans la plupart de ses productions il s'est contenté de reproduire ou d'imiter les pièces en vogue.

Quénard, *La France littéraire*. — *Biogr. nouv. des Contemp.*

\* **MOLINE DE SAINT-YON** (Alexandre-Pierre), général et écrivain français, né à Lyon, le 29 juin 1786. Admis à l'École militaire de Fontainebleau, il en sortit comme sous-lieute-

nant en 1805. Il assista à toutes les affaires sérieuses qui eurent lieu dans les campagnes d'Autriche, de Prusse, de Pologne et d'Espagne, et gagna ses grades sur le champ de bataille. Blessé en 1813 devant Saint-Jean-de-Luz, il fut nommé chef d'escadron, et revint en France avec le maréchal Soult. En 1815, il assista à la bataille de Waterloo comme officier d'ordonnance de l'empereur. Mis en demi-solde après la seconde restauration, il employa ses loisirs à la culture des lettres. Rappelé au service après la révolution de Juillet, il fut nommé colonel en 1831; maréchal de camp en 1835; et lieutenant-général en 1844. Chargé de la direction du personnel et des opérations militaires, il fut bientôt élevé à la dignité de pair de France, et au grade de grand-officier de la Légion d'Honneur; enfin le 10 novembre 1845 il reçut le portefeuille du ministère de la guerre, et occupa ces fonctions avec zèle jusqu'au 9 mai 1847. Il fut admis à la retraite en 1848, et a voulu rester dans cette position, bien que plus tard il eût pu rentrer (comme d'autres généraux) dans le cadre de réserve. On a de M. Moline de Saint-Yon : *Ypsiboe*, opéra en cinq actes, représenté le 31 mars 1824, et publié la même année, in-8°; — *François Ier à Chambord*, opéra en deux actes; Paris, 1830, in-8°; — *Les Aveux indiscrets*, opéra comique en un acte; Paris, 1831; — *Fragments de l'Histoire militaire de France; guerres de religion de 1585 à 1590; rédigés d'après les documents recueillis et discutés avec soin par le comité d'état-major*; Paris, 1834, in-8°, avec planches; — *Notice historique sur le prince Eugène, duc de Leuchtenberg*, publiée dans le *Plutarque français*; Paris, 1838, in-8°; — *Les deux Mina, chronique espagnole du dix-neuvième siècle, avec des autographes de Xavier Mina et de François Espoz*; Paris, 1840, 3 vol. in-8°, avec musique; — *Histoire des comtes de Toulouse*; Paris, 1859, 4 vol. in-8°; — un grand nombre d'articles dans des recueils périodiques. A. JADIN.

*Documents particuliers.*

**MOLINET (Jehan)**, poète français, né au quinzième siècle, dans un village du Boulonnais (1), mort en 1507, à Valenciennes. Après avoir terminé ses études dans l'université de Paris, il retourna en Flandre, s'y maria et eut un fils, Augustin, qui devint chanoine de Condé.

(1) Le nom de ce village est indiqué dans l'épithaphe rapportée par Poppens :

Me Molinet peperit *Divernâ Boloniensis*,  
Parisius docuit, aluit quoque Vallis amorum,  
Et, quamvis magna fuerit mea fama per orbem,  
Hæc nihil pro cunctis fructibus aula fuit.

On n'est pas d'accord sur la signification exacte du mot *Divernâ*, que l'abbé Goujet a rendu par Desvres, Prosper Marchand par Desvrennes, et la *Bibliothèque historique de la France* par Disvernes. Contrairement à tous les biographes qui ont placé le lieu de naissance de Molinet dans le Boulonnais, M. Chevalier, auteur d'une *Histoire de Poligny*, s'est efforcé de le transporter dans cette ville, sans fournir à l'appui de cette opinion bizarre aucune preuve certaine.

Étant devenu veuf, il entra dans les ordres, obtint un des canonicats de la collégiale de Valenciennes. Il succéda à Georges Châtelain, maître et son ami, dans la charge d'*indicia* et d'historiographe de la maison de Bourgogne et fut nommé bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. Il mourut un âge avancé, et fut enterré dans l'église de Salle-le-Comte. Molinet eut parmi les écrivains son temps une réputation dont on a quelque peine à se rendre compte. Son seul mérite, c'est avoir été fécond : en effet malgré la contrainte laquelle il s'assujettissait en accumulant rime sur rime, il écrivait avec une facilité prodigieuse. Son style est encore défiguré par de froides allusions et de pitoyables jeux de mots. On en verra par cette strophe où il parle de lui-même :

Molinet n'est sans bruyt, ne sans nom non ;  
Il a son son et comme tu vols volx ;  
Son doux plaist plaist mieulx que ne faict ton ton  
Ton vif art ard plus cler que charbon bon.  
Tes trenchants chants perchent ses parois roids,  
D'entregent gent ont nobles François choix,  
Je ne doibs doigts doubter en son laict laid,  
Car soubvent vient vent au Molloet net.

Cette affectation du poète à doubler la rime, non seulement à la fin du vers, mais aussi au repos, fortune au seizième siècle, et Rabelais la trouve en ridicule dans un des chapitres de *Gargantua*. On a de Molinet : *Le Temple de Mars, dieu de bataille*; s. l. n. d. (Cologne? vers 1480), in-fol. goth.; ce petit poème a été réimprimé quatre fois avant la fin du quinzième siècle; y voit que l'auteur avait souffert des guerres qui avaient désolé la Flandre et qu'il ne put recouvrer ce qu'il y avait perdu; — *La Complainte de Constantinople*; s. l. n. d., in-4° goth., avec une figure en bois, insérée sous le titre de *Complainte de Grèce* dans les *Faits et Dicts* de Molinet; — *La Ressource du petit peuple Valenciennes*, s. d., in-4° goth.; dialogue en prose et en vers à cinq personnages. Ce volume curieux et rare est regardé par quelques bibliophiles comme le premier essai de l'imprimerie Valenciennes; il date de la fin du quinzième siècle; — *La tres desiree et prouffitable Naissance de tres illustre enfant Charles d'Autriche*; Valenciennes (vers 1500), in-4° goth. pièce qui a probablement reparu sous le titre *L'Arche de paix*, dans la même ville; — *Robe de l'Archiduc*; Valenciennes, s. d., in-fol. goth.; — *Histoire du rond et du carré, cinq personnages, assavoir le Rond, le Carré, l'Honneur, Vertu et Bonne renommée, le ton en rime*; s. l. n. d.; — *Les Vigiles des mort par personnages*; Paris, s. d., in-16; cette pièce, ainsi que la précédente, est citée par I. Verdier, et ne se retrouve dans aucun catalogue; — *Les Faicts et dictz contenant plusieurs beaulx traictes, oraisons et chants royaux*; Paris, 1531, in-fol. goth.; *ibid.*, 1537, in-fol. goth., et 1540, in-8° en lettres rondes; ces trois éditions sont devenues extrêmement rares. On

extrait de ce recueil les poésies diverses de Molinet placées à la suite de la *Légende de maître Pierre Faifeu*; — *Chronique de Jehan Molinet, publiée pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi par J.-A. Buchon*; Paris, 1828, 5 vol. in-8°, formant les t. XLIII à XLVII de la *Collection des chroniques nationales françaises*. Cet ouvrage s'étend depuis 1474 jusqu'en 1504. P. L.

M. de Reiffenberg, *Mémoire sur Jehan Molinet, historien et poète*; Cambrai, 1835, in-8°. — Du Verdier et La Croix du Maine, *Biblioth. histor. de la France*. — Goujet, *Biblioth. française*, X. — Brunet, *Man. du Libraire*. — Chevalier, *Hist. de Poitiers*, II.

**MOLINET (Du)**. Voy. DU MOLINET.

**MOLINETTI (Antonio)**, anatomiste italien, né à Venise, où il est mort, en 1675. Reçu docteur à Padoue, il y occupa d'abord la chaire d'anatomie (1649), puis celle de médecine théorique (1661), vacante depuis quatre ans par la mort du célèbre Liceti. Il se distingua par de grands succès dans le traitement des maladies internes ainsi que par son adresse dans la dissection des cadavres. On lui a reproché d'avoir montré trop d'opiniâtreté à soutenir ses opinions; mais on ne peut disconvenir qu'il n'ait été l'un des plus grands physiologistes et des plus habiles anatomistes de son temps. Il a publié: *De Sensibus et eorum organis*; Padoue, 1669, in-4°; — *Dissertationes anatomico-pathologicae*; Venise, 1675, in-4°: c'est une seconde édition du traité précédent, devenu une physiologie complète par les nombreuses observations dont l'auteur l'a enrichie.

Son fils, *Michel-Ange*, mort en 1714, pratiqua aussi la médecine et professa à Padoue, où il eut pour successeur Morgagni. P.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*.

**MOLINI (Giuseppe)**, éditeur et bibliographe italien, né le 17 décembre 1772, à Florence, où il est mort, le 20 décembre 1856. Son père était libraire; son oncle, Jean-Claude Molini, exerçait à Paris la même profession (1); le jeune Joseph fut aussi libraire, après avoir fait de bonnes études à l'université de Pise. Il créa la *Tipografia alla insegna di Dante*, et de 1820 à 1836 il mit au jour un assez grand nombre d'éditions des meilleurs auteurs italiens (Arioste, Tasse, etc.), remarquables par leur élégance et leur correction. Il publia la *Biblioteca portatile*, de format in-24, dans laquelle il réunit un assez grand nombre d'ouvrages d'un mérite reconnu. Parmi les plus remarquables de ses publications, il faut distinguer les *Poetae Latini veteres* (1829, in-8° de 1,548 pages); le *Carleggio inedito d'Artisti dei secoli XIV, XV e XVI* (1839, 3 vol. in-8°), importante publication due au zèle d'un ami des arts, J. Gaye, mort en 1840; et l'édition des *Œuvres de Lau-*

*rent de Medici* (1825, 4 vol. in-4°), publiée aux frais du grand-duc de Toscane, Léopold II. Parvenu à un âge où le repos devient nécessaire, Molini renonça au commerce. Il profita des voyages qu'il avait contracté l'habitude de faire à Paris pour recueillir des pièces historiques, qu'il publia en 1836-1837, en 2 vol. in-8°, dédiés au roi Louis-Philippe (*Documenti di storia Italiana copiati su gli originali esistenti in Parigi*). Le grand-duc de Toscane l'avait nommé, en 1840, conservateur de la Bibliotheca Palatina, une des plus riches de l'Italie. En 1833, Molina mit au jour un fascicule comprenant la description de trente-neuf manuscrits italiens de la bibliothèque Palatine. Cette publication ne fut pas continuée. Molini laissa un grand nombre de manuscrits. Son fils, Luigi, en a publié une partie en 1858 (*Operette bibliografiche*; Florence, in-8°). G. B.

Notice en tête du volume des *Operette bibliografiche*. — *Renseignements particuliers*.

**MOLINIER (Étienne)**, prédicateur français, né à Toulouse, mort en 1650. Il suivit d'abord la carrière du barreau et se fit recevoir avocat au parlement de sa ville natale; mais il entra bientôt dans les ordres et devint docteur en théologie, en droit civil et canonique. Il exerça la prédication avec le plus grand succès dans les principales églises de Provence et de Paris. Il prêcha même devant Louis XIII, lorsque ce monarque fut sacré en 1610. On a de l'abbé Molinier: *Sermons pour les dimanches de l'année*; Toulouse, 1631, 2 vol. in-8°; — *Id. sur le Mystère de la croix*; 1635, in-8°; — *Id. pour l'Octave du Saint-Sacrement*; Toulouse, 1640, in-8°; — *Id. pour le Carême*; Lyon, 1650, 2 vol. in-8°; — *Id. sur le Symbole de la croix*; Rouen, 1650, in-8°, etc. On trouve dans ces *Sermons* un grand profondeur de pensée jointe à une vaste érudition. A. L.

*Biographie Toulousaine*. — *Dictionnaire portatif des Prédicateurs*.

**MOLINIER (Jean - Baptiste)**, prédicateur français, né à Arles, en 1675, mort à Paris, le 15 mars 1745. Il fit ses études dans sa patrie, et les continua à Pézenas, sous les PP. de l'Oratoire. Il se fit ensuite militaire, puis quitta l'épée pour entrer dans les ordres. Il professa la théologie à Arles, et entra dans la congrégation de l'Oratoire, en 1700. Il remplit avec distinction divers emplois dans plusieurs collèges. Il fut ensuite envoyé successivement au séminaire de Saint-Magloire de Paris, à Macon et à Grenoble. Ses talents pour la prédication étaient remarquables: il prêcha avec un grand succès à Aix, à Toulouse, à Lyon, à Orléans, à Paris. Massillon, l'ayant entendu, fut frappé de son éloquence, mais en même temps surpris de l'inégalité de son talent, qui tantôt s'élevait en rayons lumineux jusqu'au sublime et tantôt se traînait lourdement dans l'obscurité et la banalité. « Il ne tient qu'à vous, dit le grand orateur chrétien

(1) Il mourut à Paris, le 9 octobre 1812, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il avait édité divers ouvrages italiens ou latins d'un genre parfois peu édifiant (les *Quinque Poetarum Lusur in Venerem*; Tanvillo, Franco, etc.). M. Renouard en a parlé avec quelques détails dans son *Catalogue de la Bibliothèque d'un Amateur*, t. III, p. 82.

à Molinier, il ne tient qu'à vous d'être le prédicateur du peuple ou celui des grands. — « Il est certain, disent ses biographes, que lorsqu'il travailloit ses discours, il égaioit nos plus célèbres orateurs; mais il comptoit trop sur sa facilité et ne moderoit pas assez l'impétuosité de son imagination. Ces discours sont la production d'un génie heureux, qui s'exprime avec beaucoup de feu, d'énergie, de force, de dignité et de naturel. Il ne lui manquoit que le goût; son style est incorrect, inégal, et déshonoré par des termes communs qui font un étrange contraste avec plusieurs morceaux pleins de vie et de noblesse. » Molinier quitta l'Oratoire en 1720, pour se retirer dans le diocèse de Sens, d'où il revint à Paris exercer de nouveau la prédication, qui lui fut interdite par M. de Vintimille. Ne pouvant plus parler, Molinier écrivit : il a laissé les ouvrages suivants : *Traduction nouvelle de l'Imitation de Jésus-Christ*; Paris, 1725, in-12; — *Sermons choisis*, 1732-1734, 9 vol. in-12. Le sermon *Du Ciel* passe pour son chef-d'œuvre; — *Panegyriques*; 1732-1734, 3 vol. in-12; — *Discours sur la vérité de la religion chrétienne*; 1732-1734, 2 vol. in-12; — *Instructions et Prières propres à soutenir les âmes dans les voies de la pénitence*, etc., in-12; pour servir de suite au *Directeur des âmes pénitentes* du P. Vauge; — *Prières et Pensées chrétiennes*, souvent réimprimées; — *Cantiques spirituels*, etc.; — *Exercice du pénitent avec un Office de la pénitence*, in-18; — *Les Psaumes*, traduits en français avec des *Notes littérales et morales*; in-12; — *Paraphrase du psaume Miserere*; — *Sur l'Arianisme*; 1718, in-4° : très-rare. Il fut retiré de la publicité presque aussitôt après son apparition. A. L.

Le P. Bougerel, *Histoire des Hommes illustres de Provence*. — Chaudon et Delandine, *Dict. hist.*

**MOLINOS** (*Michel*), théologien espagnol, né près de Saragosse, en 1627, mort à Rome, le 29 décembre 1696. Issu d'une famille considérable par ses biens et par sa position sociale, il étudia d'abord en Espagne, et après avoir reçu les ordres, alla en 1662 s'établir à Rome, où son extérieur frappant de piété, et la pureté de ses mœurs le firent bientôt choisir par un grand nombre de personnes comme directeur de leur conscience. Jouissant d'un crédit puissant à la cour pontificale, et sa fortune personnelle lui permettant de refuser tous les bénéfices qu'on pouvait lui offrir, Molinos publia en 1675 un livre composé en espagnol, intitulé *La Guide spirituelle*, et dans lequel il avait développé les folles idées que le feu de son génie lui avait fait imaginer sur la mysticité. Cet ouvrage parut d'abord admirable, et l'on ne tarda pas à en faire une édition en italien, puis en latin. « La théologie mystique, disait l'auteur dans sa préface, n'est pas une science d'imagination, mais de sentiment.... on ne l'apprend point par l'étude, mais on la reçoit du ciel. » Cela était vrai à bien

des égards, mais Molinos en porta trop loin les conséquences et en fit de fausses applications. Le principe fondamental de sa doctrine était que la perfection chrétienne consiste dans la tranquillité de l'âme, dans le renoncement à toutes les choses extérieures et temporelles, dans un amour pur de Dieu, exempt de toute vanité et de récompense. Ainsi une âme qui aspire au souverain bien doit renoncer non-seulement à tous les plaisirs des sens, mais encore à tous les objets corporels et sensibles, imposer silence à tous les mouvements de son esprit et de sa volonté, pour se concentrer et s'absorber en Dieu. Ces maximes, sublimes en apparence et capables de séduire les imaginations vives, peuvent conduire à des conséquences affreuses; toute fois, l'engouement pour ces folies nouvelles fut d'abord tel, que le P. Segneri jésuite, ayant entrepris d'en découvrir le poison dans un livre qu'il publia sous le titre *De l'Accord de l'action et du repos dans l'oraison*, peu s'en fallut qu'il ne lui en coûtât la vie. On le regarda comme un homme jaloux, aveuglé par une basse envie, qui calomniamait un saint. Son livre même fut censuré, et justice ne lui fut rendue que lorsqu'il hypocritisme de Molinos se trouva démasqué. Cependant Molinos fut arrêté en juillet 1685, jeté dans les prisons de l'inquisition; on commença son procès, et deux ans après soixante-huit propositions de son livre furent condamnées. Par un décret du 28 août 1687, il fut convaincu d'avoir enseigné des dogmes faux et pernicieux, son oraison de *La quiétude* fut déclarée contraire à la doctrine de l'Église et à la pureté de la piété chrétienne. Obligé de faire, le 3 septembre suivant, abjuration publique de ses erreurs, Molinos fut revêtu d'un scapulaire jaune, chargé d'un croix rouge devant et derrière, et à genoux, sur un échafaud dressé en face de l'église des Dominicains, il s'entendit condamner à une détention perpétuelle. Par une bulle du 19 novembre de cette année, Innocent XII confirma l'arrêt de l'inquisition, et censura, *in globo*, les soixante-huit propositions. On trouve une réfutation de la doctrine de Molinos dans le tome IV de *Œuvres de Fénelon* publiées en 1820, à Versailles. Bossuet l'a aussi combattue dans son *traité des États d'Oraison*. Quelques-uns ont avancé que Molinos en était venu jusqu'à ouvrir la porte aux abominations des gnostiques; mais d'autres le justifient sur ce point, et les sermons dans lesquels on dit qu'il est mort viennent à l'appui de cette assertion. Il faut aussi rappeler que les quiétistes qui firent tant de bruit en France peu après, et à la tête desquels était la mystique madame Guyon, ne donnaient point dans les erreurs grossières de Molinos, et faisaient au contraire profession de les détester.

H. FISQUET.

Moréri, *Dictionn. histor.* — Pluquet, *Dictionn. des hérésies*.

**MOLIS** (*Jean*), surnommé à *Margarit*

historien espagnol, né en 1404, mort en 1484, à Rome, où il était devenu cardinal, après avoir été successivement évêque de Girone et d'Osea; il a laissé sur l'histoire des premiers temps de l'Espagne un ouvrage rempli de fables et qui, fort oublié aujourd'hui, n'est bon tout au plus à être consulté que comme un témoignage des bizarres prétentions de l'orgueil castillan. Ces *Parulipomenon Hispaniæ libri X de iis quæ ante Gothorum in Hispaniam adventum a Romanis gesta sunt*, imprimés à Grenade, en 1545, in-fol., ont été reproduits dans le recueil de Schott : *Hispaniæ illustratæ Scriptores*; Francfort, 1603, t. I, p. 9.

G. B.

N. Antonio, *Bibliotheca Hispana vetus*, t. II.

**MOLITERNO** (\*\*\*, prince DE), général napolitain, né à Naples, en 1774, mort en 1840. Il fut élevé à Turin, où son père, le prince Marsico-Nuovo, était ambassadeur de Naples. Moliterno fit, comme capitaine de cavalerie sous les ordres du général Francesco Federici, en Piémont et en Lombardie, la campagne de 1794 contre les Français. Il combattit avec une grande bravoure, reçut plusieurs blessures et perdit l'œil droit. De retour dans sa patrie, Ferdinand IV le prit pour chambellan. Lorsqu'en 1798, les Français, guidés par Championnet, pénétrèrent dans le royaume de Naples, Moliterno leva à ses frais deux régiments de cavalerie, qu'il commanda en personne. Il montra d'abord beaucoup de zèle pour la cause royale, et se distingua devant Capoue; mais la fuite de Ferdinand pour la Sicile, la certitude de ne pouvoir repousser les Français, l'isolement qui se manifestait de plus en plus autour de lui et aussi un peu d'ambition le décidèrent à prêter l'oreille aux sollicitations des patriotes, qui le nommèrent clandestinement généralissime des forces napolitaines. Le général autrichien Mack, qui occupait ce poste, ayant appris les menées du prince, le fit arrêter; mais le peuple et les soldats, dont Moliterno possédait l'affection, exigèrent sa mise en liberté. Mack s'en débarrassa en l'envoyant tenir garnison à Santa-Maria (terre de Labour). En janvier 1799, le général autrichien, accusé de trahison par une partie de ses soldats, par les lazzaroni et la populace napolitaine, ayant été forcé, pour échapper à la mort, de se jeter avec son état-major dans le camp français, Moliterno rentra à Naples, et prit le titre de *général du peuple*. En même temps il essaya de traiter avec Championnet, se rendit secrètement près de lui et lui offrit de grosses sommes s'il voulait se retirer. Le général républicain rejeta avec indignation une pareille proposition. Les lazzaroni, qui ne voulaient entendre à aucun accommodement, ayant eu connaissance de la démarche de Moliterno le déposèrent, et élurent à sa place *chefs du peuple* un farinier, nommé Paggio, et Micheli il Pazzo (voy. ce nom), garçon cabaretier, qui firent massacrer tous les nobles et séditieux soupçonnés de libéralisme. Cependant

Micheli étant tombé, quelques jours après, entre les mains des Français, sur la promesse d'être créé chef de brigade, usa de son influence pour décider ses concitoyens à capituler; en même temps Moliterno, à la tête de cinq ou six cents jeunes bourgeois, s'empara du fort Saint-Elme et dès le lendemain le livra à Championnet, qui le confirma dans son grade de général et le nomma membre du gouvernement provisoire de la république parthénopéenne. Affligé de voir sa patrie déchirée par divers partis et surtout occupée par l'étranger, Moliterno tint plusieurs conciliabules pour aviser aux moyens de restaurer Ferdinand IV. Les nouvelles autorité, instruites de ses projets et redoutant avec raison une nouvelle défection de sa part, l'envoyèrent en ambassade à Paris auprès du Directoire exécutif. Il y remplissait cette mission lorsque le cardinal Ruffo rentra à Naples avec ses bandes d'assassins : il dut probablement la vie à son éloignement. Plus tard il se rapprocha du parti monarchiste, et lorsque les Français reprirent Naples il émigra en Angleterre, où il intrigua avec succès en faveur des Bourbons. En 1808 il se mit à la tête des mécontents de tous les partis, et fit dans les Calabres une rude guerre à Joachim Murat. Vaincu enfin, il se réfugia à Rome, d'où Murat obtint son expulsion en 1814. Moliterno ne revit sa patrie qu'en 1820; mais il y vécut éloigné des affaires publiques.

H. L.

Colletta, *Storia di Regno di Napoli* (trad. en français par Charles Lefèvre); Paris, 1835, 4 vol. in-8°. — A. Coppi, *Annali d'Italia*. — Henri Leo et Botta, *Histoire d'Italie*. — *Biographie étrangère* (1819). — *Biog. moderne* (1806). — *Galerie historique des Contemporains* (Mons, 1827).

**MOLITOR** (*Ulric*), dénomographe suisse, né à Constance, dans la première moitié du quinzième siècle, mort en 1492. Après avoir étudié la jurisprudence à Pavie, il exerça la profession d'avocat auprès du tribunal épiscopal de sa ville natale. Sur la demande de l'archiduc d'Autriche Sigismond, qui avait déjà plusieurs fois réclamé son conseil, il composa vers 1485 un traité complet sur les sortilèges et la procédure à suivre pour les punir. Cet ouvrage curieux, résumé des idées de l'époque au sujet de la sorcellerie, a pour titre : *De Lamiis et pythonicis Mulieribus*, et parut à Constance, 1489, in-4°; avec gravures sur bois, Cologne, 1489, in-4°; ces deux éditions, très-recherchées des bibliographes, furent suivies de deux autres, Paris, 1561, in-8°, et Cologne, 1595, in-8°. L'ouvrage de Molitor, reproduit dans le *Malleus maleficarum* de Basæus, fut traduit en allemand, Augsburg, 1489, in-4°; Cologne, 1576, in-8°. On a encore de Molitor : *Lantfriedsartichel und zu dieser Zeit lantleufiger Hændel Disputirung* (Exposé des articles de la paix du pays et de quelques affaires du temps); Nuremberg, 1501, in-4°, en forme de dialogue. O.

Schwindel, *Thesaurus Bibliothecarum*, t. II, p. 18. — Hauber, *Bibliotheca Magica*, t. II, p. 103. — Weller, *Alles aus alten Theilen der Geschichte*, t. II, p. 114.

**MOLITOR** (*Martin von*), peintre graveur allemand, né en 1759, à Vienne, où il est mort, en 1812. Il fut élève de Christian Brand, et se fit connaître par son habileté à reproduire les scènes agrestes. Il devint conservateur de la Bibliothèque impériale et membre de l'Académie des Beaux-Arts. Il a laissé une cinquantaine de planches gravées à l'eau-forte d'après ses propres dessins, et qui sont recherchées des amateurs. K.

*Catalogue raisonné de l'œuvre de Molitor*; Nuremberg, 1813, in-8°. — Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon*.

**MOLITOR** (*Gabriel-Jean-Joseph*, comte), maréchal de France, né à Hayange, en Lorraine, le 7 mars 1770, mort à Paris, le 28 juillet 1849. Il s'engagea comme volontaire dans le bataillon de la Moselle, le 25 août 1791, fut nommé capitaine par ses camarades, et fit, dans ce grade, la campagne de 1792 à l'armée du nord. Nommé adjudant général, il prit part avec l'armée de la Moselle aux campagnes de 1793 et 1794. Il commandait une brigade sous les ordres de Hoche à la bataille de Kaiserslautern, se trouva, le 22 décembre, à celle de Wert, s'empara le lendemain de la position de Lamperloch, et le 26 était à la tête d'une des colonnes qui décidèrent le succès de l'affaire de Gaisberg, succès amenant le déblocus de Landau. Pendant les quatre années suivantes, Molitor prit part à toutes les opérations des armées de la Moselle, du Rhin et du Danube, sous les ordres de Pichegru, Moreau et Jourdan, et fut grièvement blessé au siège de Mayence. En 1797 il remplissait les fonctions de général de brigade au siège de Kehl. Nommé définitivement à ce grade, le 30 juillet 1799, il fut envoyé en Helvétie et détaché dans les petits cantons, d'où il repoussa les Autrichiens. A Glaris, entouré par deux corps autrichiens et celui de Souwarow et sommé de se rendre, il répondit au parlementaire : « Ce n'est pas moi qui me rendrai, ce sera vous », et avec sa seule brigade il soutint un combat acharné pendant huit jours (du 25 septembre au 2 octobre 1799), s'empara trois fois du pont de Noeffels, et poursuivit l'armée austro-russe jusqu'aux glaciers du mont Panix, après lui avoir pris toute son artillerie de montagne et lui avoir tué ou blessé 3,000 hommes. Appelé en 1800 à l'armée du Rhin, il effectua le passage de ce fleuve le 1<sup>er</sup> mai. Il s'élança dans la première barque à la tête d'une compagnie de grenadiers, et culbuta l'ennemi. Après s'être emparé du Moeskirch, il fut envoyé dans le Tyrol, y obtint de nouveaux succès, et termina cette campagne par la prise de Feldkirch et des pays Grisons : il fut récompensé par le grade de général de division. La paix ayant été signée, Molitor fut nommé au commandement de la septième division militaire à Grenoble, où il resta jusqu'en 1805. A la reprise des hostilités il fut envoyé à l'armée d'Italie, où il commanda la division d'avant-garde dans toutes les actions de cette cam-

pagne, et se distingua aux combats de Véronnette et de Vago. Le 29 octobre, à la bataille de Caldiero il résista aux efforts soutenus de l'aile droite de l'armée de l'archiduc Charles. De là il marcha sur Vienne, culbuta les Autrichiens et s'empara de la position de Sant-Pietro-in-Gui. Après la paix de Presbourg, l'empereur envoya Molitor en Dalmatie, où il commanda en chef les forces de terre et de mer, et remplit les fonctions de gouverneur général civil et militaire. Attaqué sur mer, il repoussa une partie de l'escadre russe qui assiégeait Lezina et débloqua cette île, fit 300 prisonniers, reprit l'île de Cursola et délivra Raguse. Le 6 juillet 1806 il chassa du pays 10,000 Monténégrins et 3,000 Russes. Le 25 du même mois, il fut nommé grand-officier de la Légion d'Honneur et peu après chevalier de la Couronne de fer. En 1807, parti des bords de l'Adriatique pour se rendre sur la Baltique, il battit les Suédois et fut investi du commandement civil et militaire de la Poméranie suédoise jusqu'à la fin de 1808. L'empereur récompensa ces services par le titre de comte avec une dotation de 30,000 francs de rente. Dans la campagne de 1809 en Allemagne le général Molitor se distingua à Neumarkt, à Aspern et à la bataille de Wagram. En 1810 il commanda en chef les villes anseatiques, passa en Hollande en 1811 comme gouverneur général, et y resta jusqu'à la campagne de 1813. A cette époque il tint tête à l'insurrection qui éclata, et arrêta autant qu'il le put les têtes des colonnes ennemies. En 1814 il se réunit au corps du maréchal Macdonald, prit part à tous les combats qui eurent lieu pendant la retraite, et commanda le onzième corps d'armée jusqu'à l'abdication à Fontainebleau. Après la restauration des Bourbons il envoya son adhésion, et fut nommé chevalier de Saint-Louis, inspecteur général d'infanterie et grand-croix de la Légion d'Honneur. Au retour de Napoléon le général Molitor eut le commandement des gardes nationales mobiles avec lesquelles il devait défendre l'Alsace; il fut nommé gouverneur du château de Strasbourg et occupa ce poste pendant les Cent Jours. Exilé après la seconde restauration, il fut bientôt rappelé et nommé inspecteur général. Lors de la guerre d'Espagne en 1823 il fut investi du commandement du deuxième corps d'armée, et s'empara successivement du royaume d'Aragon, de Valence de Murcie, de Grenade, et força Ballesteros à capituler au combat de Campillo de Arenas. Il s'empara ensuite de Malaga, de Carthagène et d'Alicante. Louis XVIII le nomma maréchal de France, et l'appela à la chambre des pairs. Après la révolution de Juillet, à laquelle il adhéra, le maréchal Molitor fut nommé commandant supérieur des huitième et neuvième divisions militaires, gouverneur des Invalides en 1847, enfin grand-chancelier de la Légion d'Honneur en décembre 1848. Sa statue figure au musée de Versailles. A. JADIN.

*Moniteur* du 9 août 1849. — *Annales militaires*. — *Fastes de la Légion d'Honneur*. — *Mémoires du maré-*

*chal Couvion Saint-Cyr*, t. 1, p. 324. — *Spectateur militaire*, vol. VIII, p. 1. — De Courcelles, *Dictionnaire des Généraux français*. — Germain Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des Hommes du Jour*.

\* **MOLL** (Louis), agronome français, né en 1810. Attaché d'abord comme professeur à l'École d'Agriculture de Roville, il fit ensuite quelques voyages en Belgique et en Angleterre pour rechercher tout ce qui pouvait contribuer aux progrès de l'économie rurale. Il visita aussi la Corse et le midi de la France avec une mission du ministre de l'agriculture. En 1837, il fut nommé professeur d'agriculture au Conservatoire des Arts et Métiers. Il a été membre du jury des expositions industrielles de Paris en 1849 et 1855, et du jury français de l'exposition universelle de Londres, en 1851. Il est membre du conseil général d'agriculture et de la Société impériale d'Agriculture de Paris. On a de lui : *Manuel d'Agriculture*; Nancy, 1835, in-8°; 3<sup>e</sup> édit., 1841, in-8°; — *Excursion agricole dans quelques départements du nord de la France, entreprise aux frais du gouvernement* (en 1834 et 1835); Paris, 1838, in-8°; — *Rapport sur l'agriculture de la Corse*; Paris, 1838, in-8°; — *Colonisation et Agriculture de l'Algérie*; Paris, 1845, 2 vol. in-8°; — *État de la production des bestiaux*; Paris, 1853, in-8°. M. Moll dirige avec M. Gayoz l'*Encyclopédie de l'Agriculture*, qui est en cours de publication (t. II, août 1860, Firmin Didot). Il a aussi fourni un grand nombre d'articles au journal *L'Agronome*.

G. DE F.

*Journal de la Librairie.*

**MOLLER** (Daniel-Guillaume comte), érudit allemand, né à Presbourg, le 26 mai 1642, mort à Altorf, le 25 février 1712. Fils d'un joaillier, il étudia à Wittemberg, fut reçu maître ès arts en 1662, parcourut la Hollande, l'Angleterre, la Pologne et la Prusse, et alla suivre en 1664 les cours de théologie à Strasbourg. Il visita ensuite la Suisse, la France et l'Italie. De retour à Presbourg en 1670, il y fut nommé sous-recteur au gymnase; envoyé l'année suivante à Vienne par les protestants, ses coreligionnaires, pour y réclamer auprès de l'empereur contre les vexations des autorisés, non-seulement il ne réussit pas dans sa mission, mais il se vit forcé de quitter l'Autriche. Il se fixa à Altorf, où il obtint en 1674 les chaires d'histoire et de métaphysique. Il reçut de l'empereur Léopold le laurier poétique et la dignité de comte palatin. Parmi ses nombreux écrits nous citerons : *De Bohemico nihilo alchymistico*; Cologne, 1667, in-12, sous le pseudonyme de Dom. Romellus; — *Trutina doctorum et doctorum expensa*; Macerata, in-12, sous le pseudonyme de Morell; — *Meditatio de insectis quibusdam Hungaricis prodigiis anno proximo præterito ex aere una cum nive delapsis*; Francfort, 1673, in-12; — *Curriculum Poeticum*; ib., 1674, in-12; poésies composées dans la jeunesse de l'auteur; — *Opuscula medico-historico-phi-*

*logica*; ibid., 1674, in-12; — *Mensa poetica*; Altorf, 1678, in-12; — *De mirabilibus fulminum Operationibus*; ib., 1681, in-fol.; — des dissertations sur Quinte-Curce, Cornelius Nepos, Salluste, Florus, Suétone, et autres écrivains latins ainsi que sur plusieurs savants du seizième siècle; — *De Statuis loquentibus*; Altorf, 1701, in-4°; — *De Manuloquio*, ib., 1702, in-4°; — *De Oculiloquio*; ib., 1702, in-4°; — *De Pediloquio*; ib., 1702, in-4°; — *De Mempsimoeria*; ib., 1702, in-4°; — *De Technophysiotameis*; ib., 1704, in-4° : cet opuscule traite des cabinets d'objets d'art et d'histoire naturelle; — *De Anemocætiis*; ib., 1707, in-4° : sur les moyens naturels ou magiques d'apaiser les vents. Moller a aussi publié : *Decades tres Epistolarum ad se missarum*; Altorf, 1711, in-12; — Un assez grand nombre de ses dissertations ont été réimprimées en 1726, par Rothschoiz.

O.

*Memoria Molleri*; Altorf, 1713, in-fol. — D. Czwingler, *Specim. Hungaricæ litteratæ*. — Horanyi, *Memoiria Hungarorum*, t. II. — Apinus, *Vitæ Professorum philosophiæ Altorfinae academiz*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XII. — Will, *Nürnbergisches Gelehrten-Lexikon*, t. II. — Sax, *Onomasticon*, t. V, p. 307.

**MOLLER** (Georges), architecte allemand, né en 1780, à Diepholz, dans le Hanovre, mort en 1852. Élève de Weinbrenner, il alla visiter en 1807 les monuments de l'Italie. De retour en Allemagne, il fut nommé architecte de la cour du grand-duc de Hesse. Il fit élever successivement le Casino, l'Opéra, l'Église catholique et la nouvelle Chancellerie à Darmstadt, l'Église catholique à Bensheim, le théâtre de Mayence, la coupole orientale de la cathédrale de cette ville, le Palais ducal à Wiesbaden, etc. Tout en appréciant la beauté des monuments gothiques, il ne les présente pas comme des modèles à suivre pour l'époque actuelle; mais il demande que l'on adopte les principes de construction suivis par les artistes du moyen âge et qu'il a le premier bien déterminés. On a de lui : *Denkmäler der deutschen Baukunst* (Monuments de l'Architecture germanique); Darmstadt, 1815-1845, 3 vol. in-fol. : ouvrage de luxe, orné de près de 200 planches; — *Die Originalzeichnung des Doms zu Cöln* (Le dessin original de la cathédrale de Cologne); Darmstadt, 1816 et 1837, 9 planches in-fol., avec un texte in-4°; ce fut dans un grenier de Darmstadt que Moller découvrit ces précieux dessins; — *Beiträge zu der Lehre der Constructionen* (Documents relatifs à la doctrine des constructions); Darmstadt, 1835-1843, 6 parties in-fol.

O.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon*. — *Conversations-Lexikon*.

**MOLLERUS** (Jean-Henri), homme d'État hollandais, né en 1753, à La Haye, mort vers 1830. Fils du président de la haute cour de justice, il fut nommé en 1784 greffier du conseil d'État; dévoué à la maison d'Orange, il donna sa démission lors de l'occupation française. Ed

1802 il accepta l'emploi de secrétaire des états provinciaux de la Hollande. Nommé deux ans après membre du conseil des colonies asiatiques, il devint en 1806 membre du conseil d'État, puis ministre de l'intérieur, enfin ministre des cultes. Élu en 1811 membre du corps législatif par le département des Bouches de la Meuse, il présenta en cette année le budget de l'empire, et prononça à cette occasion un discours qui fut attaqué avec violence par les feuilles anglaises. Il fut appelé ensuite à la direction des ponts et chaussées dans les départements hollandais. En 1814, au retour du stathouder, il fut pendant quelque temps ministre de la guerre. Vers la fin de cette année il rentra au conseil d'État, dont il fut nommé vice-président en 1816. O.

*Biographie nouvelle des Contemporains.*

**MOLLET (Claude)**, horticulteur français, mort à Paris, vers 1613. Il fut premier jardinier des rois Henri IV et Louis XIII, dont il embellit les divers palais. Ce fut Mollet qui traça ces beaux parterres que nous admirons encore aux Tuileries, à Fontainebleau, à Saint-Germain, etc. Il introduisit le pin, le cyprès, le buis, beaucoup d'arbustes et de plantes, négligés jusque alors, dans la décoration des jardins. Ce fut lui qui le premier traça en France des jardins à l'italienne, à grands dessins figurés, des parterres à compartiments, en broderies, rinceaux, fleurons, palmettes, agrafes, panaches, coquilles, etc., avec enroulements, plates bandes et massifs. Il perfectionna aussi la taille symétrique et architecturale des arbres en carré, en pomme, en if, en berceau, en cabinets, etc. Claude Mollet appliqua la météorologie aux travaux de la terre, et fit connaître les meilleures conditions de température pour semer, planter, tailler, récolter, etc. La plupart de ses conseils sont encore suivis aujourd'hui.

Mollet laissa deux fils, ses élèves, *André* et *Noël*, qui furent aussi très-habiles horticulteurs. C'est à eux que l'on doit la publication de l'ouvrage posthume de leur père, intitulé : *Théâtre des Plans et Jardinages, contenant des secrets et inventions incognus à tous ceux qui jusqu'à présent se sont meslés d'écrire sur cette matière*, suivi d'un *Traité d'Astrologie, propre pour toutes sortes de personnes, et particulièrement pour ceux qui s'occupent de la culture des jardins*; Paris, 1652, in-4°, avec 22 planches dessinées par les fils de l'auteur. Cet ouvrage fut réimprimé sous le titre de : *Théâtre du Jardinage*, etc., 1660, 1676, et souvent réédité depuis; mais l'édition de 1652 est restée la meilleure. L—Z—E.

*Dictionnaire Hist.*

**MOLLET (Joseph)**, mathématicien français, né à Aix, le 5 novembre 1756, mort dans la même ville, le 30 janvier 1829. Entré de bonne heure dans la congrégation de l'Oratoire, il fut en 1775 attaché au collège de Lyon, où il professa la physique. Après la révolution, il ouvrit dans la même ville des cours particuliers; dès

l'établissement des écoles centrales, on le chargea de professer la physique. En 1809, lors de la création de l'académie universitaire de Lyon, il fut nommé doyen de la faculté des sciences, et jouit de ce titre jusqu'à la suppression de cette faculté, décrétée en 1815. On a de lui : *Gnomonique analytique, ou solution, par la seule analyse, de ce problème général : Trouver les intersections des cercles horaires avec une surface donnée*; Lyon, 1812, in-8°; réimp. à la suite d'un autre ouvrage de Mollet : *Gnomonique graphique*; plusieurs éditions, 1815, 1817, in-8°; — *De l'Influence des Sciences sur le Commerce et les Arts*; Lyon, 1812, in-8°; — *Étude du Ciel, ou connaissance des phénomènes astronomiques mise à la portée de tout le monde*; Paris, 1803, in-8°, pl.; — *Mécanique physique, ou traité expérimental et raisonné du mouvement et de l'équilibre dans les corps solides*; Avignon, 1818, in-8°; — *Cours élémentaire de Physique expérimentale*; Lyon et Paris, 1822, 2 vol. in-8°; — *Mémoire sur la composition et sur l'action de la Pile voltaïque*; Lyon, 1823, in-8°; — *Cours d'Arithmétique pratique*; Coutances et Paris, 1833, in-8°; plusieurs éditions; — *Hydraulique physique*; Lyon, in-8°; — un grand nombre de Mémoires, dans les *Bulletins de l'Académie des Sciences de Lyon*. H. F.

*Aix ancien et moderne. — Mémoires de l'Académie des Sciences de Lyon.*

**MOLLEVAUT (Étienne)**, homme politique français, né à Nancy, où il est mort, en 1815. Il était avocat au parlement de Nancy; à l'époque de la révolution il fut élu maire de cette ville. Appelé en mars 1791 à faire partie du tribunal de cassation, il représenta la Meurthe à la Convention nationale (1792), et s'y rangea du parti des modérés. Dans le procès du roi, il vota pour la détention et le bannissement à la paix. Au mois de mai 1793 il entra dans le comité des Douze, institué pour la recherche des complots; il le présidait lorsqu'il donna, le 30 mai, sa démission et celle de ses collègues. Enveloppé dès lors dans la proscription des girondins, il fut décrété d'arrestation (2 juin) et mis hors la loi (28 juillet). Mais il parvint à s'échapper, et trouva un asile en Bretagne, chez un de ses amis. Après le 9 thermidor il demanda vainement à être réintégré dans la Convention; il ne put y reprendre sa place qu'en mars 1795. Il passa ensuite au Conseil des Anciens, où il fut élu secrétaire et président, puis à celui des Cinq Cents, et siégea au Corps législatif jusqu'en 1807. En 1809 il fut nommé proviseur du lycée de Nancy. Lors du passage du comte d'Artois dans cette ville (1814), Mollevaut fut chargé de le complimenter en qualité de bâtonnier de l'ordre des avocats. P. L.

*Moniteur universel, 1792-1809. — Biographie moderne, II.*

**MOLLEVAUT (Charles-Louis)**, poète français, fils du précédent, né le 26 septembre 1776,



à Nancy, mort le 13 novembre 1844, à Paris. Élevé à Nancy, il professa avant l'âge de vingt ans les belles-lettres à l'école centrale, puis les langues anciennes au lycée de cette ville. En 1793 il accompagna son père en Bretagne et en Allemagne, rentra avec lui en France et lui servit de secrétaire au comité de Législation. Après avoir enseigné la rhétorique à Nancy (1806) et à Metz (1809), il obtint en 1811 de la complaisance de M. de Fontanes, grand-maître de l'université, le titre et la pension de professeur émérite. Ils s'établirent alors à Paris, et s'y livra entièrement au culte des lettres et des arts. Lorsque l'Institut eut été réorganisé par l'ordonnance du 21 mars 1816, Mollevaut fut un des membres que le roi désigna pour faire partie de l'Académie des Inscriptions. Il traduisit en vers presque tous les poètes érotiques latins. Ses versions de Salluste et de Virgile, dont les journaux du temps rendirent le compte le plus favorable, se font remarquer par une assez rigoureuse exactitude. Comme poète original, il a composé quelques élégies, où il s'est heureusement conformé à l'esprit de ses modèles. On a de Mollevaut : *La Bataille d'Iéna*, poème couronné en 1809 par l'Académie de Marseille; — *Jephthé*, poème qui a obtenu un prix de l'Académie de Niort; — *Éloge de Goffin, ou Les mines de Beaujonc*; Paris, 1812, in-4°, pièce jugée digne d'un accessit dans le concours de poésie de l'Académie Française; — *La Paix, élégie adressée à la duchesse d'Angoulême*; Paris, 1814, in-8°; — *Ode sur le mariage du duc de Berry avec Marie-Caroline des Deux-Siciles*; Paris, 1816, in-8°; — *Élégies*; Paris, 1816, in-18; 2<sup>e</sup> édit., augmentée, 1821; — *La Restauration de la statue de Henri IV, ode*; Paris, 1818, in-8°; — *Les Fleurs, poème en IV chants*; Paris, 1818, in-18, fig.; — *Poésies diverses*; Paris, 1821, in-18; la première édition (Paris, 1813, in-12) n'avait pas été mise dans le commerce; — *Cent Fables de quatre vers chacune*; Paris, 1820, in-18; — *Louis XVIII refuse d'abdiquer la couronne, ou la Légitimité, ode*; Paris, 1820, in-8°; — *Chants sacrés*; Paris, 1824, 1832, in-18; — *Pensées en vers*; Paris, 1829, 1833, in-18; — *La Postérité, ode*; Paris, 1836, in-8°; la 5<sup>e</sup> édit., qui date de 1839, est augmentée de cent épigrammes de Martial, traduites en vers pour la première fois; — *Soixante Fables nouvelles en quatrains*; Paris, 1836, in-18; — *Cinquante Sonnets, dédiés aux cinquante membres de l'Académie des Inscriptions, suivis de fragments de poème épique, de tragédie et d'histoire*; Paris, 1843, in-8°. Les traductions qu'il a publiées ont eu un grand succès sous l'empire; on doit reconnaître du reste qu'il a fait de louables efforts pour rendre le texte avec le plus de soin possible. « Mollevaut, le plus fidèle et le plus intrépide des traducteurs, dit M. Barthélemy, a complètement écrasé, par sa traduction en vers des *Georgiques*, celle de Delille, tant

vantée jusqu'à ce jour; il n'a pas craint dans ses notes de le poursuivre à outrance, et de montrer, les pièces en main, toutes les négligences, les additions, les omissions et les contresens de son devancier. » Voici la liste de ses ouvrages traduits : *Les Amours d'Héro et de Léandre*, trad. libre; Paris, 1800; — *Élégies de Tibulle, en vers*; Paris, 1806, in-12; 6<sup>e</sup> édit., 1821, in-18; — *Salluste, avec le texte en regard*; Paris, 1809, 1811, 1813, in-12; — *L'Énéide, trad. en prose*; Paris, 1810, 2 vol. in-12, et 1818, 4 vol. grand in-18; — *Élégies de Catulle, en vers*; Paris, 1812, in-12; la réimpression de 1816 contient de plus les *Élégies de Tibulle et de Propertius*; — *Les Amours d'Ovide, en vers*; Paris, 1821, in-18; — *Vie d'Agricola*; Paris, 1822, in-18; — *L'Énéide, trad. en vers*; Paris, 1822, 4 vol. in-18; — *Anacréon, en vers*; Paris, 1825, in-18; — *Les Géorgiques, trad. vers pour vers*; Paris, 1830-1842, 4 vol. in-18; — *Art poétique d'Horace, en vers*; Paris, 1835, in-12. L'ensemble des écrits de Mollevaut porte le titre d'*Œuvres*; mais cette collection est loin d'être complète, et l'auteur n'a pu y faire entrer des ouvrages terminés et qu'il possédait en portefeuille, tels que la traduction de la *Poétique* d'Aristote, et des traductions en vers des *Églogues* de Virgile, des *Distiques* de Caton, de la *Poétique* de Vida, des *Sonnets* de Pétrarque, des *Saisons* de Thompson, de l'*Essai sur la Critique* de Pope, et des *Idylles* de Gessner. Il a fourni aux *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* un *Mémoire sur la statue de Laocoon, mise en parallèle avec le Laocoon de Virgile* (t. XV, 1<sup>re</sup> partie).

P. L.

H. Dottin, *Étude littéraire sur C.-L. Mollevaut*; Clermont-Ferrand, 1845, in-8°. — *Notice biographique à la tête des Cinquante sonnets* (1843). — G. Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, III, 1<sup>re</sup> partie. — Barthélemy, en tête de sa traduction de l'*Énéide*.

**MOLLIEU** (Nicolas - François, comte.), homme d'État français, né à Rouen, le 28 février 1758, mort à Paris, le 20 avril 1850. Il entra pour père un commerçant, dont les affaires avaient prospéré. « Le sort m'a fait naître, a-t-il dit plus tard, dans la classe que j'aurais préférée si j'avais pu choisir mes parents: dans celle qui ne connaît pas l'envie et qui ne l'inspire pas, qui aime à dépendre des lois, et qui ne peut dépendre des hommes que par des devoirs réciproques. » Il fit ses études à Paris, où il remporta un prix aux concours général. Il entra ensuite au ministère des finances. Là, il parvint, au bout de quelques années, à l'emploi de premier commis. Chargé de la surveillance de la ferme générale, il eut, lors du renouvellement du bail de la ferme générale (de 1784 à 1786), le mérite d'amener les compagnies fermières à une augmentation annuelle de quatorze millions. M. de Calonne était alors à la tête de l'administration des finances. « Jamais, dit Mollieu dans ses *Mémoires*, ministre ne parut moins sentir ou ne sut

mieux déguiser les embarras d'une position difficile. » M. de Calonne fit accorder par le roi une pension de 3,000 francs, pour services extraordinaires, à son jeune collaborateur, qui en jouit jusqu'à la révolution. A toutes les époques les faiseurs de projets ont pris le ministère des finances pour le point de mire de leurs plans de réforme; quelques-uns cependant méritent de ne pas rester dans l'oubli; c'est ce que Mollien pensa d'un mémoire de Lavoisier. L'illustre chimiste et fermier général avait constaté, dans ses recherches statistiques sur la ville de Paris, que le cinquième environ des objets de consommation échappait à l'impôt, ce qui, outre le préjudice que les fraudeurs portaient au commerce loyal, enlevait tous les ans six ou sept millions au trésor ou aux hôpitaux. Lavoisier proposait de remédier au mal en remplaçant les anciens et informes barrières en bois, incapables de prévenir la fraude, par une enceinte en pierre qui la rendrait impossible. Mais son mémoire, présenté au ministre depuis deux ans, était menacé d'un oubli indéfini. Mollien en eut connaissance, et le patronna auprès de M. de Calonne, qui l'approuva. La construction des barrières de l'octroi suivit de près. — Mollien fut toute sa vie partisan de la liberté commerciale, non de cette liberté qui n'admet aucune limite et qui compromettrait tout pour l'honneur d'un principe, mais d'une liberté tempérée, progressive, ayant égard aux conditions géographiques d'un pays, à la quantité des capitaux, au degré d'avancement de son industrie. Ses premières impressions à ce sujet lui avaient été inspirées par la lecture et l'étude approfondie du livre d'Adam Smith sur la richesse des nations. « J'avais remarqué, dit-il, que le vénérable et judicieux Malesherbes en disait du bien. Le même ouvrage était dénigré par tous les hommes de l'ancienne routine, qui se disaient, si improprement, de l'école de Colbert. Ils semblaient s'être persuadé que « ce qui importait avant tout à la richesse de notre nation, c'était qu'il ne sortit jamais un écu de France; qu'avec cette garantie et sous cette condition, le genre et la quotité de l'impôt, le taux du salaire, le plus ou moins de perfection des procédés industriels étaient choses complètement indifférentes, pourvu que ce fût un Français qui gagnât ce qu'aurait pu perdre un autre Français. »

Les expédients de M. de Calonne ne le maintinrent pas longtemps au pouvoir; il fut renversé par l'opinion, déjà toute puissante, et remplacé par M. de Fourqueux. « Le roi nommait encore des ministres, mais il n'y avait plus de ministère. » Vers cette époque Mollien contribua à la négociation du traité de commerce de 1786, entre la France et l'Angleterre. Ayant dans ses attributions les questions relatives à l'application du tarif des douanes, il avait étudié les actes de l'administration de Colbert, et il avait pu lire dans la correspondance du grand minis-

tre cette profonde réflexion : « Les marchands, disait Colbert, ne s'appliquent jamais à surmonter, par leur propre industrie, les difficultés qu'ils rencontrent dans le commerce tant qu'ils espèrent trouver des moyens plus faciles par l'autorité du roi, et c'est pour cela qu'ils y ont recours pour tirer quelque avantage de toute manière, en faisant craindre le dépérissement entier de leur manufacture. » Or, Mollien trouvait, en 1786, que l'industrie française avait fait des progrès qui lui permettaient d'entrer en concurrence avec celle des nations voisines. Suivant lui, de bons esprits (indépendamment même des économistes) demandaient depuis quelque temps des modifications dans les tarifs des douanes; ils faisaient observer que « dans tout pays dont l'industrie se perfectionne des restrictions, des prohibitions, des gênes, toujours les mêmes, devaient, avec le temps, beaucoup plus nuire au véritable commerce qu'elles ne pouvaient profiter à quelques routines arriérées ». M. Mollien ajoute « que telle était aussi l'opinion de plusieurs habiles manufacturiers français, qui étaient parvenus par leurs seuls efforts à produire mieux et à moindre prix que les étrangers ».

Cependant la situation du gouvernement était devenue telle que des réformes profondes pouvaient seules prévenir une révolution, et ces réformes, la faiblesse chaque jour croissante de l'autorité, l'obstination des uns et l'aveuglement des autres ne permettaient même plus de les entreprendre. Victimes de ces tâtonnements funestes, les ministres se succédaient sans avoir le temps de rien mûrir, de rien exécuter. Puis les événements se précipitaient de jour en jour avec une irrésistible violence. Prévoyant dès le début de la révolution les excès dont elle ne tarderait pas à se souiller, reconnaissant son impuissance à faire quelque bien, et à prévenir le mal, M. Mollien voulut s'éloigner de Paris. On venait de réorganiser l'administration générale des domaines nationaux et de l'enregistrement; il fut, sur sa demande, nommé directeur de ce service dans le département de l'Eure, où il désirait se fixer « par le motif que les habitants de ce pays n'avaient que des opinions modérées et qu'ils étaient *sans enthousiasme pour la révolution* ». Il cherchait à se faire oublier. Mais les espérances de M. Mollien furent trompées. A Évreux, comme dans toute la France, les mauvaises passions s'agitaient et fermentaient à l'approche des grands dangers publics. Peu de jours après le 10 août 1792, le duc de La Rochefoucauld, avec qui Mollien avait d'intimes rapports, fut assassiné à Gisors. Mandé le même jour à Paris pour rendre compte de sa conduite, Mollien en fut quitte cette fois pour sa place de directeur des domaines, qui lui fut ôtée. Un intérêt lui fut offert dans une filature de coton nouvellement fondée dans le département de l'Eure : il s'agissait d'importer en France les procédés mécaniques dont l'Angleterre faisait depuis vingt ans

age dans ses manufactures, et c'était, pour le  
 e en passant, le traité de 1786 qui veillait  
 s manufactures de leur torpeur. Mollieu ac-  
 ota cette offre. En février 1794 il fut traduit  
 vant le comité révolutionnaire d'Évreux. Re-  
 he une première fois, il fut, vers la fin du même  
 ois, arrêté comme complice des fermiers géné-  
 x, d'après un ordre du comité de sûreté géné-  
 e de la convention. Amené à Paris, il fut ren-  
 mé à l'ancien hôtel des Fermes avec les trente-  
 x fermiers généraux, dont on l'accusait d'avoir  
 le complice et parmi lesquels figurait Lavoisier  
 (voy. ce nom). Entré le dernier dans la  
 son, il s'attendait à être appelé après tous les  
 res, mais le décret (6 mai 1794) ne concer-  
 t que les fermiers généraux. Au moment  
 il allait suivre ses compagnons d'infortune,  
 oncierge le repoussa brusquement en lui di-  
 t : « Rentrez, vous n'avez rien à faire ici. »  
 entra, et fut sauvé.

Quelque temps après, Mollieu fit un voyage  
 Angleterre, pour étudier l'organisation finan-  
 re de ce pays. Mais bientôt de nouveaux orages  
 anoncèrent à l'horizon. Ne voulant pas que  
 a absence servit de prétexte à la confiscation  
 son patrimoine, il se hâta de rentrer en  
 ance. Son voyage n'avait d'ailleurs pas été sans  
 ultats ; il avait observé, à Londres même, la  
 se de la banque d'Angleterre, qui venait d'être  
 ligée de suspendre le remboursement de ses  
 ets.

Le lendemain du 18 brumaire, Gaudin avait  
 le portefeuille des finances. Une des pre-  
 res mesures du nouveau ministre fut la créa-  
 n d'une caisse d'amortissement, qui devait,  
 re autres fonctions, acquitter, à défaut des  
 nataires, les obligations des receveurs géné-  
 x, recevoir en dépôt les cautionnements qu'on  
 it demander à tous les comptables, hériter de  
 tes les rentes viagères, de toutes les pensions  
 ntes par le décès des titulaires, et employer  
 produit de ces extinctions à racheter au cours  
 la bourse des rentes perpétuelles à cinq pour  
 t. Gaudin proposa à Mollieu l'emploi de di-  
 teur de cette nouvelle administration. A peine  
 tallé dans ses fonctions, Mollieu résolut d'a-  
 liorer la comptabilité de la caisse d'amortis-  
 sement. Fils de négociant, il avait pu apprécier  
 t le prix de la régularité et de la clarté ré-  
 tant de la tenue des écritures en parties dou-  
 s. Emprunter au commerce ce système tout  
 a fois si simple et si sûr pour l'appliquer à la  
 mptabilité du gouvernement, c'était prévenir le  
 our d'un grand nombre de malversations qui  
 avaient eu d'autre origine que la facilité qu'of-  
 it l'ancienne méthode aux caissiers de l'État  
 donner le change sur leur situation réelle.  
 Mollieu n'hésita pas, et pour ne pas compro-  
 mètre le succès de son plan il eut le bon es-  
 t de n'en parler que lorsqu'il fut réalisé.

A cette époque la Bourse de Paris éprouvait  
 fluctuations nombreuses et profondes. Le

premier consul s'émut de ces variations, et vit  
 des opposants là où il n'y avait que des spé-  
 culateurs. Il avait entendu vanter la capacité de  
 Mollieu ; il le fit venir, et voulut savoir de lui  
 s'il n'existait pas un moyen de mettre un frein  
 à cette fureur désordonnée du jeu. Il faut lire  
 dans les *Mémoires* de Mollieu la conversation  
 qu'il eut à ce sujet avec le premier consul. In-  
 digné de quelques scandales qui lui avaient été  
 signalés, celui-ci ne parlait que de réglemen-  
 tation et de répression énergique si ces scan-  
 dales se renouvelaient. De son côté, malgré les  
 abus qui pouvaient en résulter, Mollieu était  
 partisan de la liberté des transactions, persuadé  
 que ses avantages étaient encore plus grands  
 que les abus qu'elle pouvait entraîner. En ce qui  
 concerne les marchés à terme, il émit l'avis que  
 ni la législation ni la morale ne s'y opposaient.  
 Un arrêt du conseil de 1786 les avait, à la vé-  
 rité, proscrits, mais cet arrêt n'avait jamais été  
 exécuté. « Je ne prétends pas, dit en terminant  
 Mollieu, conclure de ce que les marchés à terme  
 ne peuvent pas être interdits, qu'ils sont exempts  
 d'abus. C'est pour qu'ils soient réprimés dans  
 leurs abus, que je demande que les contrac-  
 tants soient jugés selon la loi commune des con-  
 trats. »

A partir de 1801 Mollieu eut de fréquents en-  
 tretiens avec le premier consul. A la seconde  
 entrevue celui-ci lui soumit un nouveau plan  
 d'organisation de la caisse d'amortissement, à  
 laquelle il voulut donner en définitive une plus  
 grande extension, en conférant à son chef le titre  
 de directeur général. Le premier consul avait  
 même voulu lui attribuer la moitié du traite-  
 ment d'un ministre, mais Mollieu refusa cette  
 faveur et ne voulut être rétribué que comme les  
 autres directeurs généraux. D'autres entrevues  
 suivirent dans lesquelles le premier consul con-  
 sulta Mollieu sur une foule de projets concernant  
 la Banque de France, le change, les monnaies,  
 les emprunts, le crédit public, les impôts. Mol-  
 lieu reçut du premier consul mission de lui  
 adresser, chaque jour, un rapport sur les évé-  
 nements financiers de la journée, sur les dispo-  
 sitions de la Bourse et les divers faits commer-  
 ciaux. Il assistait en outre quelquefois au conseil  
 des ministres. En 1804, à l'occasion de la pro-  
 clamation de l'empire, il fut nommé conseiller  
 d'État. Peu de temps après il profita de son droit  
 d'initiative pour proposer deux projets de loi qui  
 furent adoptés avec quelques amendements, après  
 une discussion approfondie à laquelle le premier  
 consul avait lui-même pris part (1). Tous les ans  
 il publiait un compte rendu des opérations de la  
 caisse d'amortissement, et la netteté, la loyauté  
 de ses explications ne faisaient qu'accroître son

(1) L'un était relatif aux droits du prêteur qui fait à  
 un tiers l'avance de tout ou partie de son cautionnement ;  
 l'autre avait pour objet de confier explicitement à la  
 caisse d'amortissement le dépôt général des consignations  
 judiciaires (p. 391 du 2<sup>or</sup> vol. des *Mémoires*).

influence, soit dans le public, soit auprès du chef de l'État.

Vers la fin de 1805, la Banque de France eut à traverser une crise violente. Les porteurs de ses billets avaient pris l'alarme et assiégeaient ses caisses. On redoutait les catastrophes qui avaient marqué la chute du système de Law. Mollien avait dès le début de la crise donné le conseil, qui ne fut pas écouté, de restreindre les escomptes. Les événements ne tardèrent pas à prouver qu'il avait raison. Heureusement la victoire d'Austerlitz vint ranimer les esprits : la panique cessa. Peu de temps après, Napoléon revint subitement à Paris (26 janvier 1806). Le lendemain matin Mollien fut convoqué à un conseil de finances. Le ministre des finances et celui du trésor, Gaudin et Barbé-Marbois, ainsi que deux conseillers d'État, de Fermon et Crétet, y assistèrent seuls avec lui. De graves désordres s'étaient introduits dans les opérations du trésor, et des détournements scandaleux avaient été opérés par l'effet d'une confiance exagérée accordée à une compagnie de banquiers, à qui avait été livré ou plutôt abandonné le service de la trésorerie. L'empereur, après avoir entendu les explications de son ministre du trésor, voulut entendre aussi les banquiers auteurs de ces désordres (Desprez, Ouvrard, etc.). A l'issue de ce conseil, qui dura plusieurs heures et qui fut très-orageux, l'empereur retint Mollien, et lui annonça qu'il le nommait ministre du trésor. La situation du trésor, au moment où Mollien allait être chargé de cette administration déjà si vaste et s'agrandissant tous les jours, était plus critique que jamais, par suite de la désastreuse opération qui avait déterminé la crise. Barbé-Marbois avait évalué le déficit du trésor à 73 millions. Quelques jours après il fut établi que ce déficit ne s'élevait pas à moins de 142 millions. Il résultait principalement de la substitution qui avait été opérée dans le portefeuille du trésor de traites payables en piastres du Mexique à d'excellentes valeurs garanties par le recouvrement de l'impôt (les obligations souscrites par les receveurs généraux); substitution que l'état de guerre avec l'Angleterre rendait complètement illusoire. Ce ne fut qu'à la suite de persévérants efforts et d'habiles combinaisons, dans lesquelles il fallut plus tard faire intervenir la maison Hope d'Amsterdam et la maison Baring de Londres, que le nouveau ministre fit successivement rentrer au trésor la majeure partie des fonds qui en avaient été détournés.

Mollien signala les premières années de son administration par deux importantes innovations, d'abord par la création d'un nouveau service de trésorerie, ensuite par la réforme de la comptabilité publique. Par la première de ces mesures, il affranchit le trésor de la tutelle onéreuse des compagnies de banquiers, en réalisant une notable économie dans les frais de service et en obtenant à la fois plus de sûreté et de célérité

d'exécution. Dès le mois de juillet 1806, l'empereur rendit le décret qui créait la *caisse-service du trésor public*; il voulut le signer sans le lire, en disant : « Je ne puis signer si vite l'émancipation du trésor. » Par la seconde de ces mesures (l'introduction du système d'écriture en parties doubles), il dégagait de toute fiction la comptabilité publique, la préparait à des épreuves d'une sérieuse publicité, et il soumettait le trésor et tous ses agents à des habitudes d'ordre, d'exactitude et de régularité qui devaient permettre à l'inquiète activité de l'empereur et son ministre d'embrasser et de surveiller de leur ensemble et dans leurs détails toutes les parties de la vaste administration financière s'étendant aux 130 départements de l'empire français et aux territoires occupés par nos armées.

Mollien opéra ces réformes et ces innovations sans précipitation, après en avoir démontré jusqu'à l'évidence les avantages et la nécessité. Ensuite, les comptes des receveurs des deniers publics furent rendus et mis en état d'être publiés dans l'espace d'une année, tandis qu'il en fallait quelquefois plus de dix auparavant. Napoléon disait de son ministre du trésor « qu'il était bien de la secte des novateurs; que cependant on ne trouvait assez bien de ses innovations ». Un jour, s'adressant à lui devant un cercle nombreux, avant l'ouverture d'un conseil d'État à quel il allait se rendre : « Je vais, dit-il, discuter une loi qui n'est pas dans le système de vous autres idéologues, car elle doit déclarer usuraire tout intérêt qui excède cinq pour cent. Mollien professait sur ce point des opinions contraires qu'il avait exposées à Napoléon. Il croyait les lois contre l'usure au moins inutiles, lorsqu'elles n'étaient pas nuisibles, et il lui semblait juste de laisser au propriétaire d'un capital le droit d'en tarifier le loyer proportionnellement aux risques. Il n'alla pas à cette séance du conseil d'État et il constate d'ailleurs que la mesure relative au taux de l'intérêt y fut approuvée à l'unanimité. L'empereur ayant plusieurs fois renouvelé devant Mollien ses réflexions sur les novateurs, la susceptibilité de ce dernier s'émut, et cette circonstance fournit à l'empereur l'occasion de lui témoigner de nouveau toute satisfaction. La lettre remarquable qu'il lui écrivit à ce sujet est citée dans les *Mémoires* de Mollien.

En 1814; quand les alliés entrèrent pour la première fois à Paris, Mollien suivit à Blois l'impératrice Marie-Louise, et il rentra dans la capitale, d'où il fut retiré par le débarquement de Cannes. Le 20 mars 1815, à peine arrivé aux Tuileries, l'empereur l'envoya chercher. « Dans ce moment de crise, lui dit-il en l'embrassant, vous ne me refuserez pas de reprendre votre place au ministère. » Mollien n'avait pas désiré ce poste neuf ans auparavant. Exempt d'ambition, il donna à l'empereur une véritable preuve de dévouement en reprenant de nouveau le mi-

tère du trésor. Sans se faire aucune illusion sur la situation des choses à cette époque, il consacra tout entier aux exigences de ce poste difficile, ne négligeant aucun effort pour suffire aux dépenses que nécessitait la réorganisation de l'armée. Les résultats qu'il obtint dépassent, d'après l'empereur lui-même, toutes les prévisions.

Les événements de 1815 rendirent de nouveau au comte Mollieu cette liberté qui lui était si chère. A deux reprises, sous la restauration, il fut offert de rentrer au ministère, en 1818 par le duc de Richelieu, un an plus tard par le duc Decazes. Il résista à ces honorables avances. Nommé pair de France en 1819, il prit une part assidue à toutes les discussions financières. Fréquemment chargé du rapport sur le budget, il trouvait encore le moyen, par ses sages conseils qu'il donnait et les écueils qu'il signalait, d'être utile à son pays. En même temps Mollieu s'occupait de la rédaction de ses *Mémoires*. Il y expose avec une lucidité particulière les divers actes de sa longue carrière administrative, donne de l'attrait aux sujets même les plus spéciaux, et touche en passant à quelques-uns des faits politiques et militaires qui ont immortalisé cette époque.

Mollieu avait été créé comte de l'Empire en 1808, et était grand-cordon de la Légion d'Honneur. Plusieurs dotations immobilières en Westphalie, en Hanovre et en Illyrie avaient été attribuées à son titre; elles disparurent à la chute de l'Empire.

Mollieu avait quatre-vingt-dix ans, et jouissait de la plénitude de ses facultés, lorsqu'il vit naître la révolution de février 1848. Dans la soirée d'avril 1850, le prince président de la république vint visiter dans sa modeste demeure Mollieu, ancien ministre du trésor, qui avait fidèlement servi pendant quinze ans l'empereur son oncle, presque le seul survivant des ministres du premier empire.

Le comte Mollieu avait épousé en 1802. la fille d'un ancien premier commis des finances, mademoiselle Dutilleul. Les faveurs qu'il avait reçues de Napoléon I<sup>er</sup>, et dont les événements de 1815 emportèrent la majeure partie, constituaient sa seule et modeste fortune. Il mourut sans héritier. L'empereur Napoléon III a fait inscrire le nom de Mollieu sur l'un des pavillons du nouveau Louvre, en regard de celui de Turgot.

Pierre CLÉMENT.

Mollieu, *Mémoires d'un Ministre du Trésor public*, 1815; 1848, 6 vol. in-8° (1). — Barante, *Études historiques*. — Salvandy, *Notice sur Mollieu*. — P. Clément, *Portraits historiques*. — Michel Chevallier, *Les Finances de l'Empire*, dans la *Revue des Deux Mondes*, et 31 août 1855.

MOLLIER (Louis DE), compositeur et poète français, né à une date inconnue, mort à Paris, le 18 avril 1688, dans un âge assez avancé. En

1642, il était gentilhomme servant ou écuyer de la comtesse de Soissons, mère du fameux comte tué à La Marfée. Il se maria à cette époque, et eut, deux ans après, une fille du nom de Marie-Blanche. En 1644, la mort de la comtesse de Soissons le força de se tourner d'un autre côté, et ce fut alors qu'il usa de ses talents pour se faire connaître à la cour, où il eut le titre de « musicien ordinaire de la chambre du roi ». Dès 1640 on trouve une demoiselle Molier qui danse à la cour dans le *Ballet du Triomphe de la Beauté*, et qui était peut-être de sa famille. En 1648, lui-même paraît, sous trois costumes différents, dans le *Ballet du Dérèglement des Passions*, à côté des plus grands seigneurs, et à partir de cette époque on le voit figurer sans cesse comme un des meilleurs danseurs, dans les ballets de cour, et même en compagnie du roi. L'extrait suivant de la *Relation de la fête* donnée par M. Hesselin à la reine Christine de Suède dans sa maison d'Essonne, le 6 septembre 1656, montre combien de talents divers réunissait le sieur de Mollier, qu'on écrivait aussi Mollier, Mollière, et Molière : « On peut dire sans flatterie que le sieur de Molière s'est surpassé lui-même, tant par lesdits beaux vers et le merveilleux air du ballet, lequel fut accompagné d'une symphonie toute divine, que par la politesse et la justesse de sa danse, faisant admirer à tout le monde ce qui rassemble en sa seule personne un poète galant, un savant musicien et un excellent danseur. » Le lendemain, on le voit touchant du théorbe. Ses vers, épars dans quelques recueils du temps, ne sont pas sans mérite. Il paraît que M. Walckenaër possédait de lui un volume de sonnets, rarissime.

Mollier ou Molière était arrivé au comble de sa réputation, et la mode l'avait entièrement adopté, quand un autre Molière, le futur auteur du *Misanthrope*, revint de province pour s'établir à Paris, en 1658. D'abord le poète comique semble avoir été quelque peu absorbé par le maître des ballets; mais cela ne dura pas, et il l'éclipsa bien vite à son tour. Au premier moment, les contemporains semblent les avoir quelquefois confondus ensemble : cela était d'autant plus facile que le nom du chorégraphe se prononçait toujours et s'écrivait même assez souvent comme celui du comédien, qu'il avait alors beaucoup plus de renommée, que leurs emplois se touchaient en plus d'un point, car Molière composait aussi des ballets pour le roi, et ils semblent même avoir figuré tous deux en même temps dans *Les Plaisirs de l'Île enchantée*, en 1664. Aussi trouvons-nous, pendant quelques années, le nom de Molière écrit fréquemment *Molier* ou *Mollier*, — par exemple dans Loret, dans la préface de la 1<sup>re</sup> édition de *Sganarelle* (1660), dans l'*Avis au lecteur*, en tête de *La Cocue imaginaire* de Doneau, etc. — On a même les *Œuvres de M. Molier* (Paris, Sercy, 1664, in-12). Nous voyons Louis de Mollier paraître encore dans les ballets jusqu'en 1664,

(1) Ces *Mémoires* n'ont pas été livrés à la publicité.

après quoi on le perd momentanément de vue. Il s'était probablement dès lors retiré de la cour, écrasé par son rival. Ce fut cette même année qu'il maria au sieur Ytier, comme lui musicien et chorégraphe dans la maison du roi, sa fille, dont Pavillon a tracé un éloge délicat et complet dans une de ses épîtres, et qui chantait sa musique chez lui, ou même au Louvre. En 1672, le 7 janvier, il se remontre tout à coup au théâtre du Marais, dans *Le Mariage de Bacchus et d'Ariane*, de Visé, dont il avait fait la musique, et en 1678 on le retrouve encore, adaptant des airs à une espèce de petit opéra de l'abbé Tallemant, sur *Andromède attachée au rocher*. Depuis lors, Mollier est complètement oublié, puisque aucun contemporain n'en fait plus mention.

VICTOR FOURNEL.

*Le Mercure galant du temps.* — Bazin, *Notes historiques sur Molière*, in-12, p. 171-3. — P. Lacroix, *La Jeunesse de Molière*, 1858, p. 147-158.

**MOLLO** (*Gaspard*), duc de LUSCIANO, poète italien, né le 2 février 1754, à Naples, où il est mort, le 6 mai 1823. Il donna dès l'enfance des preuves remarquables de son goût pour la poésie. Après avoir fait de bonnes études à Rome sous la direction des pères Somasques, il parcourut les principales villes d'Italie, et fut bien accueilli dans les cours où il s'arrêta. En 1800 il rentra dans sa patrie, et fut en 1805 admis au sénat. Plus improvisateur que poète, Mollo avait de la grâce, un tour d'esprit ingénieux et une facilité intarissable. Il refusa constamment de livrer ses vers à la publicité, satisfait des applaudissements qu'ils lui avaient procurés; aussi conçut-il un vif dépit en apprenant qu'on avait publié, sans son assentiment, quelques ouvrages de lui, tels que un choix de *Poesie liriche* (Paris, 1811, in-12) et les deux tragédies de *Prussia* et de *Corradino* (Londres, 1815). Cela le décida à laisser paraître en 1822 un recueil assez faible, *Poesie sacre* (Naples, in-8°). Quant aux pièces légères, qu'il semait pour ainsi dire sur son passage, elles sont tombées dans l'oubli. Mollo était de l'Académie des Arcades.

*Uomini illustri del Regno di Napoli*, XII.

**MOLLOY** (*Charles*), littérateur anglais, né à Dublin, mort le 16 juillet 1767. D'une bonne famille d'Irlande, il vint à Londres étudier le droit, et se distingua dans la carrière des lettres par son active participation aux feuilles périodiques intitulées *Fog's Journal* et *Common Sense*. Il s'attacha au parti libéral, et refusa d'écrire en faveur du ministre Walpole. On lui doit aussi trois pièces de théâtre: *Perplexed Couple* (1715), *The Coquet* (1718), et *Half-Pay Officers* (1720).

Deux autres écrivains, originaires d'Irlande, ont porté le même nom. *Charles*, mort en 1690, à Londres, est auteur d'un traité souvent réimprimé et qui parut d'abord sous le titre *De Jure Maritimo, or Treatise of Affairs maritime and of Commerce* (Londres, 1676, 2 vol. in-8°).

L'autre, *Francis*, professeur de théologie, collège de Saint-Isidore à Rome, a laissé : *Théologia*; Rome, 1666, in-8°; — *Grammatica Latino-Hibernica compendiatà*; ibid. 1677, in-12 : la meilleure grammaire irlandaise de l'époque, d'après Edward Liwyd, qui, dans *l'Archæologia Britannica*, en a donné un abrégé — *Lucerna Fidelium*; ibid., 1676, in-8°, cahisme catholique rédigé en langue irlandaise.

Baker, *Biogr. dramatica.* — Ware, *Writers of Ireland* (édit. Harris). — Lysons, *Environs*, II.

**MOLLWEIDE** (*Charles Brandau*), mathématicien allemand, né à Wolfenbüttel, en 1717, mort à Leipzig, en 1825. Fils d'un sous-officier d'artillerie, il reçut du duc de Brunswick une pension qui lui permit de s'adonner à l'étude des mathématiques, qu'il enseigna ensuite de 1800 à 1811 au Pädagogium de Halle et depuis 1811 à l'université de Leipzig, où il occupa aussi un emploi à l'observatoire. On a de lui : *Prüfung der Farbenlehre Göthes* (Examen de la *Théorie des Couleurs* de Goethe); Halle, 1810; — *Darstellung der optischen Irrihümer in Göth's Farbenlehre* (Exposé des erreurs d'optique de la *Théorie des Couleurs* de Goethe); Leipzig, 1811; — *Commentationes mathematico-philologicæ*; Leipzig, 1813, in-8°; — *De Quadratis magicis*; Leipzig, 1816; — la quatrième partie du *Mathematisches Wörterbuch* Flügel; — beaucoup de *Mémoires* dans la *Correspondance* de Zach et dans les *Annales Physiques* de Gilbert.

*Conversations-Lexikon.* — *Neuer Nekrolog der Deutschen*, t. III.

**MOLNAR** (*Albert*), philologue hongrois, né à Szentz, le 1<sup>er</sup> septembre 1574, mort dans la première moitié du dix-septième siècle. Après avoir étudié les belles-lettres et la théologie dans diverses universités d'Allemagne, il parcourut la Suisse, l'Italie, la France et l'Angleterre; retour dans son pays, il devint professeur à la gymnase de Patah, et ensuite recteur de celle d'Oppenheim, où il exerçait en même temps le ministère évangélique. On a de lui : *Lexicon Latino-Græcum-Hungaricum et Hungaro-Latinum*; Nuremberg, 1604 et 1606, in-8°; Frankfurt, 1644; la quatrième édition, due à Chr. Beigel, et publiée à Nuremberg, 1708, in-8°, contient aussi l'allemand; — *Grammatica Latino-Hungarica*; Hanau, 1610, in-8°; — *Syllecta scholastica*; Heidelberg, 1621, in-8°; Nuremberg, 1644; recueil de divers traités sur l'éducation des enfants, écrits par Bilstein, Agricola, Mosellanus, Frischlin, etc.; voy. Freytag, *Analec. Litteraria*, p. 606. — Molnar a traduit en hongrois *l'Institution chrétienne* de Calvin (Hanau, 1624, in-8°); il a aussi donné en cette langue une version des *Psaumes* en vers appropriés aux airs de Goudimel; enfin, il entreprit, sur la demande du landgrave Maurice le Savant, une nouvelle édition, corrigée, de la traduction hongroise de la *Bible* par Karolyi (Ha-

1, 1608, in-4°; réimprimée à Oppenheim, (2, in-8°).

O.

Oranyl, *Memoria Hungarorum*, t. II, p. 651. — Rler, *Nachrichten zur Kirchen-Gelehrten und Bürgeschichte*, t. II, p. 15. — Czvittinger, *Specimen ngariz literatæ*.

**MOLOSSI** (*Baldassare*), poète italien, né en 1666, à Casal, mort en 1528. Un caprice de l'État le porta à changer le prénom de Baldassare contre celui de *Tranquillo*, qui s'accor- dit mieux avec son caractère. Il fut précepteur du prince Farnèse, fils du pape Paul III, et en 1693 il s'attacha à la personne d'Ermolao Barro, patriarche d'Aquilée. Il cultiva la poésie épi- que et il le resta de lui dans ce genre un poème intitulé *Monomachia seu Carmen heroicum*, inséré dans une collection des poésies de Jean Cond (Paris, 1539). Quelques extraits de ses épiques en vers ont aussi paru dans le re- cueil d'Andres. P.

Maraboschi, *Storia Letteraria*, XXV, 60. — Andres, *Secdota*, I. — Ballet, *Jugem. des Savants*, II, 116.

**MOLTKE**, ancienne famille danoise, établie depuis six siècles en Danemark, en Suède et dans le Mecklembourg. La branche aînée, fondée par Frédéric de Moltke, reçut en 1740 le titre de comtes de l'empire; la cadette, dont l'origine remonte à Adam Gottlob de Moltke (né en 1699, mort en 1792), ministre et ami de Frédéric V, roi de Danemark, et protecteur de Klop- ck, reçut le même titre dix ans après. Parmi les nombreux membres de cette famille, qui se sont distingués comme hommes d'État, nous ci- tons :

**MOLTKE** (*Joachim Godske*, comte DE), né en 1746, mort en 1818. Il fit ses études à Leipzig; il demeurait chez Gellert, et fut un des élèves favoris d'Ernesti. Après avoir rempli divers emplois dans l'administration de son pays, il fut nommé en 1781 ministre d'État. Dix ans après il se retira dans ses domaines. En 1814 il reprit ses fonctions de ministre, et rendit les plus grands services à son pays. Pendant toute sa vie il protégea les savants et les artistes; il donna en 1810 à l'université de Copenhague la belle collection d'objets d'histoire naturelle réunie par son père, le comte Adam Gottlob, et légua trois cent mille rixdalers dans l'intérêt des écoles et de la science.

Nyerup, *Litteratur-Lexikon*.

**MOLTKE** (*Adam-Guillaume*, comte DE), homme d'État danois, fils du précédent, né en 1785. Après avoir été ministre des finances sous Frédéric VIII, il devint en 1848 président du ministère libéral et hostile à l'Allemagne, qui fut imposé au roi Frédéric VII par la population de Copenhague. Il donna sa démission en janvier 1852, ne voulant pas sanctionner l'arrangement conclu avec la confédération germanique au sujet de Sleswig-Holstein. De même que son père il est fait remarquer par sa sollicitude pour les savants et les artistes.

**MOLTKE** (*Magnus*, comte DE), publiciste

danois, parent des précédents, né à Noër, en 1783. Nommé en 1813 conseiller au tribunal supérieur de Sleswig, il se fit connaître par un écrit *Sur la Noblesse et ses rapports avec la bourgeoisie* (Hambourg, 1830), où il défendait les principes anti-révolutionnaires de Haller. A la suite de voyages qu'il fit en France, en Italie, en Suisse et dans plusieurs États constitutionnels de l'Allemagne, il changea d'opinion et se fit l'organe des idées libérales. Député en 1834 aux États du Sleswig, il a siégé depuis dans cette assemblée. Outre diverses brochures politiques, on a de lui : un *Voyage dans l'Italie supérieure et moyenne*; Hambourg, 1833.

**MOLTKE** (*Charles DE*), homme d'État danois, parent des précédents, né en 1800. Nommé en 1841 ministre d'État et président de la chancellerie pour les duchés de Sleswig-Holstein, il s'attacha l'animadversion des habitants de ces contrées par ses principes à la fois absolutistes et ultra-danois. Destitué en 1848, il fut chargé vers la fin de cette année de prendre part au gouvernement qui administra les duchés pendant la trêve de Malmoë. En janvier 1852 il fut appelé avec M. Bluhme à former un nouveau cabinet, qui resta aux affaires jusqu'au 31 décembre 1854. O.

*Conversations-Lexikon*.

**MOLTZER** (*Jacques*), en latin *Micyllus* (1); savant littérateur allemand, né à Strasbourg, le 6 avril 1503, mort à Heidelberg, le 28 janvier 1558. Après avoir étudié les belles-lettres à Heidelberg, à Wittemberg et à Erfurt, où il se lia intimement avec Camerarius, il devint en 1527 recteur du gymnase de Francfort; vingt ans après il fut chargé d'enseigner le grec à l'université de Heidelberg. Ses connaissances dans les langues et les littératures de l'antiquité étaient des plus étendues. On a de lui : *Epicedia in P. Mosellanum et G. Nisenum*; Wittemberg, 1524, in-8°; — *J. Boccatii de Genealogia Deorum et de montium, silvarum, etc., nominibus, cum annotationibus*; Bâle, 1532, in-fol.; — *Neue Translation Titi Livii*; Mayence, 1533, in-fol.; en commun avec Carbach : très-rare; — *Sämmtliche Werke des Taciti übersetzt mit dem Original* (Œuvres complètes de Tacite traduites avec le texte original); Mayence, 1535, in-fol.; — *Luciani Opera in latinum sermonem translata, cum annotationibus*; Francfort, 1538, in-fol.; — *De Re metrica*; Francfort, 1539 et 1595, in-8°; — *Homeri Ilias et Odyssea, cum scholiis*; Bâle, 1541, in-fol.; en commun avec Camerarius; — *Commentaria in Ovidium*; Bâle, 1540, in-fol.; — *Ovidii Metamorphoses, cum annotationibus*; Bâle, 1543, 1549 et 1550, in-fol.; — *Lucani De Bello civili*; Francfort, 1551, in-4°; — *De Tragœdia et ejus*

(1) Ce surnom lui fut donné le jour où il remplissait avec le plus grand succès le rôle de Micyllus, dans *Le Songe de Lucien*, qui, arrangé en drame fut représenté au collège de Francfort.

*partibus*; Bâle, 1562, in-fol.; — *Euripides in latinum sermonem conversus*; Bâle, 1562, in-fol.; — *Silvæ*; Bâle, 1564, in-4°; recueil de ses poésies latines et grecques. O.

Lotich, *De Obitu Micylli Elegia* (Wittemberg, 1558, in-4°). — Adami, *Vitæ Philosophorum*. — Moller, *Homonymoscopia*. — Classen, *J. Micyllus, als Dichter und Schulmann* (Francfort, 1860, in-8°).

**MOLYN** (*Peters*), surnommé *Tempeest* (tempête), peintre hollandais, né à Harlem, en 1645, mort à Plaisance, vers 1694. Fils d'un habile artiste, il apprit à peindre dans tous les genres, mais réussit surtout dans les chasses et le paysage. Il fit le voyage de Rome et retournait dans sa patrie lorsqu'à Gênes il devint amoureux d'une jeune femme à laquelle il unit son sort. Il était fort violent (son surnom le dit assez); il devait donc être jaloux. Sa maîtresse le trompa-t-elle? On l'ignore. Mais elle fut assassinée, et Molyn, accusé d'avoir ordonné ce crime, fut condamné à une détention perpétuelle (1668). Il dut sa liberté à un grand événement. En 1684, Louis XIV accusant les Génois d'avoir favorisé ses ennemis, fit bombarder leur capitale par Duquesne et Tourville: 14,000 bombes en écrasèrent les principaux monuments. Le doge, craignant un incendie général, fit ouvrir les prisons. Molyn profita de cette mesure pour s'enfuir à Placenza, où il ne songea plus qu'à se livrer à son art. Ce fut alors qu'il produisit ses plus beaux tableaux. Son style est un agréable mélange des écoles hollandaise et italienne. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. II, p. 281. — Jean Visselèer, *Correspondance*. — Isaac Moucheron, *Lettres*, etc.

**MOLYNEUX** (*William*), physicien anglais, né le 17 avril 1656, à Dublin, où il est mort, le 11 octobre 1698. Sa famille était riche et honorée; son père, Samuel, attaché à la cour de l'Échiquier, avait publié sur l'artillerie une série de *Problèmes pratiques*. Quant à lui, admis à quinze ans dans l'université de Dublin, il y eut pour principal maître William Palliser, qui devint archevêque de Cashell. Après avoir pris le degré de maître ès arts, qui lui fut donné dans la forme la plus flatteuse pour son savoir, il se rendit en 1675 à Londres, et s'appliqua pendant trois ans à l'étude de la jurisprudence. De retour en Irlande (1678), il se maria. Quoique jouissant d'un riche patrimoine, il fut loin de mener une vie paisible, et les épreuves pénibles qu'il eut à traverser auraient fait perdre entièrement le goût de l'étude à un homme d'un esprit moins philosophique et d'un caractère moins chrétien. D'une santé débile, il eut tout enfant la pierre dans le rein gauche; sa femme, qu'il aimait passionnément, fut atteinte de convulsions qui lui ôtèrent la vue. Porté vers les sciences exactes, Molyneux avait de bonne heure conçu beaucoup de mépris pour l'ancienne philosophie et était entré dans les voies prescrites par Bacon et Descartes. Vers 1681 il commença une correspondance avec l'astronome Flamsteed,

et en 1683 il fonda à Dublin, sur le plan de la Société royale de Londres, une compagnie vante, qui jeta quelque éclat et tint ses réunions hebdomadaires jusqu'aux troubles de 1688. Nommé, par le crédit du duc d'Ormond, inspecteur général des bâtiments du roi et ingénieur en chef (1684), il reçut du gouvernement l'ordre de visiter les forteresses de Flandre; profita de cette mission pour parcourir, en compagnie de lord Mountjoy, la Hollande, une partie de l'Allemagne et la France. Les rigueurs que le Tyrconnel exerça en Irlande après le renversement des Stuarts l'obligèrent, ainsi qu'un grand nombre de protestants, à se retirer pendant quelque temps en Angleterre. Élu en 1687 député de l'université de Dublin, il siégea jusqu'à sa mort au parlement d'Irlande; mais il refusa d'accepter l'emploi qu'on lui offrit de commissaire des confiscations. Il mourut à l'âge quarante-deux ans, des suites de la maladie la pierre. Depuis 1685 il faisait partie de la Société royale de Londres. Entre autres savants avec lesquels Molyneux entretint des rapports d'amitié, Locke et Halléy lui étaient particulièrement chers. On a de lui: *Translation of the VI metaphysical dissertations of Descartes, together with the objections against them by Thomas Hobbes*; Londres, 1671; *Sciothericum telescopicum, or a new contrivance of adapting a telescope to an horizontal dialling*; Dublin, 1686, in-4°: c'est la description de la structure et de l'usage d'un cadran à télescope qu'il avait inventé; — *Journal of the three months' campaign in Ireland, with a diary of the siege of Limerick*; Dublin, 1690, in-4°; — *Dioptrica nova, Treatise of dioptrics in II parts*; Londres, 1692, 1709, in-4°. Dans cet ouvrage, le premier qui ait paru en anglais sur ces matières, il explique les divers effets et apparences des verres sphériques, tant convexes que concaves, simples combinés, dans les télescopes et les microscopes avec leur usage dans plusieurs circonstances de la vie. On y trouve le théorème de Halléy sur le foyer des verres d'optique; — *The Case of Ireland stated, in relation to its being bound by acts of parliament made in England*; Dublin, 1698, 1706, 1770, 1776, in-8°; — plusieurs mémoires dans le recueil de la Société royale, notamment *Questions touchant le lac Neagh et ses qualités pétrifiantes*; — *Marees à Dublin*; — *Discours sur la Grandeur du Soleil*. — *Sur la Cause des Vents*, etc.

Son frère *Thomas*, mort en 1733, enseigna la médecine à l'université de Dublin, devint chirurgien en chef de l'armée et fut créé baronnet. Il fit partie de la Société royale de Londres, et publia *Some Letters to Locke* (Londres, 1708, in-8°).

Le fils de *William Molyneux*, *Samuel*, né en 1689, à Chester, hérita du goût de son père pour les études scientifiques. Il fut élevé d'après



méthode recommandée par Locke. Après avoir été secrétaire du prince de Galles, depuis Georges II, il entra au conseil de l'amirauté. Le fruit de ses travaux, communiqué à Robert Smith, fut publié par ce dernier dans son *Complete Treatise of Optics*. P. L.—Y.

*Account of the family and descendants of sir Th. Molyneux*; 1820, in-4°. — Ware, *Ireland*. — Martin, *Biographia Philosophica*. — Chalmers, *General Biogr.* — Lalande, *Bibliogr. Astronom.*

**MOLZA** (*Francesco-Maria*), poète et compositeur italien, né à Modène, en 1489, mort dans la même ville, en 1544. Il appartenait à une famille noble. De bonne heure il apprit le latin, le grec et l'hébreu. Il alla ensuite étudier le droit à Bologne; mais il s'y livra à son goût pour la poésie et surtout pour les plaisirs. Son père le pria, dans l'espoir de le ramener à une vie plus saine, de partir pour les provinces d'une province où son père avait donné quatre enfants, quitta sa femme, ses enfants, sa ville natale et alla s'établir à Rome, où il passa presque tout le reste de sa vie. « Là, dit Ginguéné, il se voua tout entier à la galanterie et aux muses. Parmi les femmes qu'il aima toutes avec excès, on cite Furrina, femme romaine dont il prit le titre de *Furnia*; une Faustina Mancina, autre Romaine, pour laquelle il écrivit son petit poème intitulé la *Ninfa Tiberina*; une espagnole appelée Beatrice Paregia; une juive aussi, si nous croyons l'Arétin; sans parler de Camilla Gongala, à laquelle il n'osa déclarer son amour, mais qu'il a célébrée dans ses poésies. Tant de galanteries l'exposèrent à beaucoup de vicissitudes; il eut des rivaux, fut dangereusement blessé, fut déshérité par son père, et finit par trouver sans argent ni santé. » Malgré ses vicissitudes il eut pour amis les plus illustres littérateurs de son temps, et pour protecteurs les princes les plus influents; mais les amitiés et les protections ne le préservèrent pas de la décadence. En 1531 il écrivait à son fils que la parabole de *l'Enfant prodige* s'appliquait exactement à lui, F.-M. Molza, pourvu que l'on changeât le fils en père. Accablé par la misère et la maladie il retourna à Modène, où il mourut peu après. Ses *Œuvres* de Molza ont été recueillies par l'abbé Serassi, Bergame, 1747, 3 vol. in-8°; on y trouve des *rime*, des *capitoli* dans le genre du Berni, des nouvelles, des vers latins et des lettres. Molza avait un talent facile, qui se prêtait aux genres les plus divers, mais il manquait d'originalité. Ses meilleures poésies sont des imitations de Pétrarque, ses meilleures nouvelles des imitations de Boccace. Licencieux dans ses écrits comme dans ses mœurs, il imposa, sous le pseudonyme du *Padre Sisto*, un *Capitolo in lode de' fichi* qui a été oublié à la suite des *Dialogues* de l'Arétin, et de Annibal Caro, en se cachant sous le nom d'Agresto, commenta d'une manière digne de Molza et de l'Arétin. Z.

Serassi, *Vie de Molza*, en tête de l'édition de ses *Œuvres*.

*Œuvres*. — Tiraboschi, *Biblioth. Modenese*; *Storia della Letter. Ital.*, VII, part. III. — Bayle, *Dict. histor. et critique*. — Ginguéné, *Hist. de la Littér. ital.*, t. IX.

**MOLZA** (*Tarquinta*), dame italienne, célèbre par son savoir, fille de Camillo Molza et petite-fille du précédent, née à Modène, le 1<sup>er</sup> novembre 1542, morte dans la même ville, le 8 août 1617. Son éducation fut très-soignée. Le grec, le latin, l'hébreu, lui devinrent familiers; elle s'occupa aussi de sciences et de philosophie. Restée veuve et sans enfants après vingt ans de mariage, elle s'adonna entièrement à l'étude. Ses connaissances parurent prodigieuses même à une époque où une forte instruction classique chez une femme n'était pas rare. Le sénat et le peuple romain, « en récompense de la rare doctrine de Tarquinia, et de son excellence dans la poésie, dans la musique, dans les langues et dans les sciences les plus graves, » lui accordèrent le droit de cité; le Tasse intitula du nom de *Molza* son dialogue sur l'amour, et Patrizzi lui dédia avec un éloge magnifique, ses *Dissertationes peripateticæ*. Il reste d'elle une traduction de deux dialogues de Platon, le *Criton* et le *Charmides*, quelques madrigaux et épigrammes dans les *Œuvres* de F.-M. Molza, t. II, et des *rime*, *ibid.*, t. III. Z.

Vaudelli, *Vie de Tarquinia Molza*, dans les *Op. de Molza*, t. II, édit. de Serassi. — Tiraboschi, *Biblioteca Modenese*; *Storia della Letter. Ital.*, t. VII, part. III, p. 54. — Hilari de Corte, *Eloges des Dames illustres*, t. II. — Bayle, *Dict. Hist.* — Ginguéné, *Hist. de l'Italie*, t. IX, p. 422.

**MOMBELLI** (*Domenico*), musicien italien, né le 17 février 1751, à Villanova, près Verceil, mort le 15 mars 1835, à Bologne. Après avoir pendant quelque temps tenu l'orgue dans la petite ville de Crescentino, il se produisit sur la scène, où l'attendait une grande réputation. Ses débuts eurent lieu en 1779 à Parme; puis il se fit entendre sur les principaux théâtres d'Italie, notamment sur celui de Saint-Charles, à Milan, et partagea avec Giacomo David la gloire d'être considéré comme un des plus brillants ténors de son époque. Dans les premières années de ce siècle, il fut encore applaudi à Madrid et à Vienne, et, quoique déjà âgé, il chanta en 1812 à Rome avec deux de ses filles. Cet artiste termina sa longue carrière à Bologne, où il vécut dans l'aisance avec le bien qu'il avait acquis par ses travaux. Il a composé des opéras, parmi lesquels on remarque *Adriano in Siria*, et beaucoup de musique d'église. Des deux mariages qu'il avait contractés il eut douze enfants, dont deux filles, *Esther* et *Annette*, ont obtenu des succès comme cantatrices. P.

Féty, *Biogr. univ. des Musiciens*.

**MOMBRIZIO** (*Bonino*), plus connu sous le nom latinisé de *Mombritius*, philologue et hagiographe italien, né à Milan, en 1424, mort vers 1482. Il enseigna obscurément les lettres classiques dans plusieurs villes de l'Italie, fut correcteur dans une imprimerie, et devint professeur d'éloquence à l'Académie de Milan. Il

donna des éditions des *Summulæ* de Paul de Venise; Milan, 1474; — du *De Mirabilibus mundi* de Solin (1474); — des *Scriptores historix augustæ*; Milan, 1475; — de la *Chronique* d'Eusèbe; ibid., 1475; — du *Glossaire* de Papias; — une traduction de la *Théogonie* d'Hésiode en vers latins; Ferrare, 1474, in-4°. Ces éditions sont recherchées plutôt comme des raretés typographiques, que pour leur mérite philologique. On a encore de Mombrizio : *De dominica Passione*, poème en six livres; Milan, sans date (vers 1475), in-4°; — *Sanctuarium, sive Vitæ sanctorum*; Milan, vers 1479, 2 vol. in-fol. : c'est le meilleur ouvrage de Mombrizio; les Bollandistes, D. Ruinart, Baillet en louent l'exactitude; — *Threnodiæ in funere illustris quidam Domini Galeaz Mariæ Sfortiæ*; Milan, 1504, in-4°. Z.

Argellati, *Biblioth. Script. Mediolanensium*. — Sassi, *Hist. Typographiæ Mediolanensis*.

**MOMIGNY** (*Jérôme-Joseph* DE), compositeur français, né en 1766, à Philippeville (Pays-Bas), mort à Paris, au mois de juillet 1838. Il était encore tout enfant lorsque ses parents, qui avaient subi des revers de fortune, l'envoyèrent à Saint-Omer chez un oncle maternel qui prit soin de son éducation. Le jeune Momigny apprit de bonne heure les éléments de la musique, et à douze ans il remplissait déjà les fonctions d'organiste à Saint-Omer. Il fut appelé ensuite, en la même qualité, à l'abbaye de Sainte-Colombe, où il passa quelques années, puis vint à Paris, en 1785. De là il se rendit à Lyon, et s'y fit connaître comme professeur de piano et comme compositeur. Compromis à la suite des événements de la révolution, il quitta cette ville, et parvint à se réfugier en Suisse; il revint plus tard à Paris, où il fonda, en 1800, une maison de commerce, et s'y livra en même temps à l'enseignement. La puissante protection du comte de Lacépède lui fut alors d'un grand secours; ce fut chez ce savant qu'il fit entendre ses compositions, notamment ses quatuors pour deux violons, alto et basse. Ce fut aussi vers la même époque qu'il entreprit ses travaux sur une nouvelle théorie de la musique, dont il exposa les principes dans un livre qu'il publia, en 1806, sous le titre de : *Cours complet d'harmonie et de composition d'après une théorie neuve et générale de la musique, puisée dans la nature, d'accord avec tous les bons ouvrages pratiques anciens et modernes*, etc., 3 vol. in-8°. Ce travail, dans lequel l'auteur, changeant les bases constitutives de la gamme moderne, considérait comme des découvertes des opinions débattues depuis longtemps, fut soumis à la section de musique de l'Institut, qui, voulant éviter de donner son avis, décida que le public était seul juge d'un système livré à son examen dans un ouvrage imprimé. Momigny publia, en 1809, un *Exposé succinct du seul système musical qui soit vraiment*

*bon et complet, du seul système qui soit pe- tout d'accord avec la nature, avec la res- son et avec la pratique*, et s'adressa au pu- blic pour le faire juge de la question dans cours qu'il ouvrit à l'Athénée de Paris; m- son système de réformation y rencontra peu- partisans. Il trouva une nouvelle occasion- produire sa théorie lorsqu'il fut chargé de te- miner la partie musicale de l'*Encyclopédie m- thodique*, commencée par Ginguené et Fr- mery, puis continuée par l'abbé Feytou et p- Suremain de Missery, mais dont la publicati- avait depuis longtemps été suspendue. Les p- miers rédacteurs étaient déjà en contradicti- d'opinion; Momigny, à qui on avait impo- l'obligation de conserver leur travail, ne trou- d'autre remède que de critiquer tout ce c- avait été fait par ses prédécesseurs. Ce singul- ouvrage fut achevé en 1818; il a paru sous- titre de : *Encyclopédie méthodique; Musiqu- publiée par Framery, Ginguené et de Mom- gny*; Paris, 1791-1818, 2 vol. in-4°. Trois a- après, Momigny remania son système sous u- nouvelle forme dans une publication intitulée *La seule vraie Théorie de la Musique*, e- Ce livre fut l'objet de vives critiques, auxquell- l'auteur répliqua dans une *Réponse aux o- servations de M. Morel ou à ses attaqu- contre La vraie Théorie de la Musique*, etc- Paris, sans date. Il a écrit une autre br- chure intitulée : *A l'Académie des Beau- Arts, et particulièrement à la section d- musique, en réponse aux sept questio- adressées par celle-ci à M. de Momign- le 25 avril 1831*; Paris, 1831. Quelques anné- après il publia un grand ouvrage sous le tit- de : *Cours général de Musique, de pian- d'harmonie et de composition, depuis A ju- qu'à Z*, etc. Quant aux compositions musica- qu'il a fait graver, elles consistent en quatu- pour deux violons, alto et basse; Sonates pou- piano, violon et violoncelle; Trio pour l- mêmes instruments; Sonates, Fantaisies et Ai- variés pour piano seul; Cantates avec accom- pagnement de piano; sept recueils de Romances- idem; et quelques morceaux de musique reli- gieuse. On a aussi de ce musicien une publica- tion intitulée : *Première Année de leçons d- forte-piano*, etc. Momigny a laissé deux fils qu- n'ont pas suivi la carrière de leur père.

Un de ses neveux, *Georges-Joseph* DE MO- MIGNY, né à Vire (Calvados), en 1820, et adm- en 1830 au Conservatoire de Musique de Paris- où il fut élève de Zimmermann et de Reich- s'est fait connaître avantageusement par plu- sieurs compositions, telles que : *Le Chevrier- des Pyrénées*, mélodie-scène, pour voix de ba- rryton; — *Les deux Gastronomes*, duo; — *Reine des campagnes*; — *Un Tournoi à la- cour de Grenade*; — *Le Cénobite*; — *Belle et- pieuse*, etc. Dieudonné DENNE-BARON.

Féts, *Biographie universelle des Musiciens*. — Re-

vue et Gazette musicales de Paris. — Documents par-ticulièrs.

\***MOMMSEN** (*Théodore*), historien allemand, né le 30 novembre 1817, à Gerding (Holstein). Après avoir étudié à Kiel et à Berlin la philologie sous Lachmann, et s'être fait recevoir docteur en droit, il fut chargé en 1846 par l'Académie de Berlin de rassembler en Italie des matériaux pour un nouveau recueil d'inscriptions romaines. De retour en Allemagne en 1848, il fut nommé professeur de droit romain à Leipzig. Destitué en 1851, à cause de ses opinions libérales, quoique lors de l'émeute du mois de mai 1850 il eût avec ses amis, Maurice Haupt et Otto Jahn, arrêté l'effervescence populaire, il reçut en 1852 la chaire de Pandectes à Zurich; deux ans après il fut chargé d'enseigner le droit romain à Breslau; en 1857 il fut nommé professeur à Berlin. Il est membre de l'Académie de Berlin, de Vienne, de Munich, de Saint-Pétersbourg, de Turin, et membre associé de l'Institut de France. On a de lui : *De Collegiis et Sodaliciis Romanorum*; Kiel, 1843; — *Die römischen Tribus in rechtlicher und administrativer Hinsicht* (Les Tribus romaines sous le rapport juridique et administratif), 1845; — *Umrissche und oskische Sprachdenkmäler* (Monuments des Langues Ombrienne et Oské), 1846; — *Das römische Münzwesen* (Le Système monétaire des Romains); couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; — *Die unteritalischen Dialekte* (Les Dialectes de l'Italie inférieure), 1850; — *Corpus inscriptionum regni Neapolitani*; Leipzig, 1852, in-fol.; — *Römische Geschichte* (Histoire Romaine); Berlin, 1854-1856, 1856-1857, 3 vol. in-8°; cet ouvrage est le travail le plus remarquable qui ait été entrepris sur ce sujet depuis Niebuhr; une analyse en a été donné dans la *Revue Germanique*; — *Römische Chronologie*; Berlin, 1858 et 1859, in-8°, livre où l'auteur combat les idées de son frère *Auguste*, professeur au gymnase de Parchim, et qui a écrit *Beitrag zur Zeitrechnung der Griechen und Römer* (Documents relatifs à la chronologie grecque et romaine); Leipzig, 1858 et 1859, 2 vol. in-8°.

Un autre frère de Mommsen, *Tycho*, directeur du gymnase d'Oldembourg, s'est fait connaître par une traduction de Pindare et par un vaste travail sur le texte de Shakespeare, soi-disant découvert par Collier, mais qui selon les recherches les plus récentes doit être considéré comme apocryphe. O.

*Männer der Zeit* (Brockhaus, 1859, t. I).

**MOMORO** (*Antoine-François*), imprimeur-fondeur et homme politique français, né à Besançon, en 1756, guillotiné à Paris le 4 germinal an II (24 mars 1794). Il descendait d'une famille espagnole ancienne, mais peu aisée. Il fit de bonnes études dans sa ville natale, vint à Paris, fort jeune, et y fut reçu en 1787 dans la communaute des

imprimeurs-libraires. Il fit preuve d'un certain talent comme typographe. Adversaire déclaré de la royauté, même constitutionnelle, et de la religion catholique, il se jeta avec trop d'ardeur dans la cause révolutionnaire. Il fut en 1791 l'un des membres les plus exaltés de la Société des Jacobins, puis de celle des Cordeliers. Après les événements du Champ-de-Mars (*voy. BAILLY et LAFAYETTE*), il fut arrêté comme l'un des chefs des émeutiers, mais l'affaire ne fut pas suivie. Au 10 août 1792 Momoro fut encore un des plus actifs conspirateurs; il faisait partie du comité central des fédérés. On le voit soulever et conduisant les bandes des faubourgs avec Alexandre, Barbaroux, Danton, Debessé (de la Drôme), Fabre d'Églantine, Camille Desmoulins, Carra, le brasseur Saunterre, Gonchon, l'américain Fournier, Westermann, etc. Après le combat ou plutôt le massacre de cette journée, il fut nommé membre de la commission administrative qui remplaça le département de Paris. Quoiqu'il se fût porté plusieurs fois pour la députation, il n'arriva pas jusqu'à l'Assemblée nationale; néanmoins, il fut chargé de quelques missions importantes. Délégué pour accélérer l'arrivée des denrées dans Paris, il s'acquitta intelligemment de ce soin. Envoyé deux fois aux armées républicaines qui combattaient en Vendée, il y fit preuve de courage. « Ivre de philosophie, dit M. A. de Lamartine, Momoro fut un des plus chaleureux apôtres du culte de la Raison; il conduisit lui-même le cortège de sa jeune et belle épouse à Saint-Sulpice. Cette femme, chargée de représenter la nouvelle déesse, et dont la pudeur et la piété égalaient la beauté ravissante, pleurerait et s'évanouissait de honte sur l'autel (1) ». Partisan de la loi agraire, de l'égalité foncière et ennemi forcené des prêtres, il prit part à toutes les mesures les plus violentes adoptées par la faction dite des *hébertistes*. L'idéal de ce parti, dont, après Hébert, les principaux membres étaient Pache, Payan, Chaumette, Lhuillier, Gobel, Vincent, Ronsin, etc., était la dictature suprême du peuple de Paris sur le reste de la nation; la décapitation en masse de toutes les classes nobles, riches, qui avaient dominé par leur rang ou les traditions; la suppression de la représentation nationale et l'établissement d'un gouvernement civique et religieux émanant du peuple et irresponsable comme lui. C'était en

(1) « Momoro entretenoit une femme assez fraîche, qu'il traitoit durement : il en faisoit alors sa servante, depuis il en fit une déesse de la Raison; et de sa cuisine il la fit passer sur l'autel de l'église Saint-André-des-Arts, où dans les dégoûtantes farces de ce temps-là elle partagea avec M<sup>lle</sup> Aubry, de l'Opéra, l'honneur de représenter la Liberté. » (Pruhomme, *Galerie historique des Contemporains* (Mons, 1827). « Elle étoit vêtue d'une draperie blanche; un manteau bleu céleste flottait sur ses épaules; ses cheveux épars étoient recouverts du bonnet de la Liberté. Elle étoit assise sur un siège antique entouré de lierre et porté par quatre citoyens. Des jeunes filles vêtues de blanc et couronnées de roses précédoient et suivoient la déesse. » (Thiers, *Hist. de la Révolution française*, t. IV, p. 417-422.)

quelque sorte le gouvernement vénitien du moyen âge appliqué en France. L'abstrait, mystérieux et taciturne Pache devait le premier exercer la puissance vengeresse, implacable, muette qu'il s'agissait de personifier en lui. Gobel était le grand-pontife de la nouvelle secte, Ronsin en était le bras, quoique chacun des membres de cette faction s'arrogeât, dans sa pensée, un grand rôle. Un moment ce parti devint redoutable : ce fut après la mort des girondins, dont il avait provoqué la chute, dont il n'avait cessé de demander les têtes. Danton et Robespierre se sentirent menacés; ils s'unirent une dernière fois, et les hébertistes montèrent sur l'échafaud. Momoro, arrêté par les ordres du comité de salut public, fut traduit devant le tribunal révolutionnaire le 2 germinal an II (22 mars 1794), et condamné à mort deux jours après. Il subit sa peine avec calme. Nous avons dit que Momoro était expert dans la typographie; les ouvrages suivants le prouvent : *Épreuve d'une partie des caractères de sa fonderie*; Paris, 1787, in-16; — *Manuel des impositions typographiques*; Paris, 1789, in-12; avec 23 planches représentant 72 impositions; le même, 1792, avec 27 planches et 97 impositions. On en a fait une contrefaçon à Bruxelles, 1819, in-8°, avec 34 planches. Cette édition comprend *l'anglaise*. — *Traité élémentaire de l'imprimerie*; Paris, 1793, in-8°, avec 36 planches. On a aussi de Momoro quelques écrits politiques, entre autres : *Rapport sur les événements de la guerre de la Vendée, et le plan d'oppression dirigé contre les chauds républicains*, suivi de plusieurs *Pièces intéressantes*, fait à la Société des Cordeliers le 14 nivôse an II, 3 parties, in-8°; — *Réflexions d'un citoyen sur la liberté des cultes religieux, pour servir de réponse à l'opinion de M. l'abbé Sieyès*, in-8°. Momoro fut l'un des principaux rédacteurs du *Journal des Cordeliers* (28 juin - 4 août 1791); 10 numéros, in-8°.

## A. DE L.

Ferrières, *Mémoires*. — Barbaroux, *Mém.* — Carra, *Annales patriotiques*. — A. de Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. II, p. 355; t. VII, p. 287. — *Biogr. moderne* (1806). — *Le Moniteur universel*, an 1791, n°s 252, 274; an II, n°s 22, 38, 115, 148, 169, 179, 185.

**MOMPER (Josse DE)**, surnommé CERVUCT, peintre et graveur belge, né à Anvers, en 1580, mort en 1638. On ne sait sous qui il apprit son art, mais Jean Breughel, dit de *velours*, et David Teniers, le père, furent ses amis intimes et se plurent à orner ses tableaux de personnages presque animés; aussi ses paysages ont-ils du prix. On voit de ses œuvres à Anvers, Amsterdam, Dresde, Vienne, Rome, Madrid et Berlin. On cite surtout de lui : *Les quatre Saisons* et *Les douze Mois de l'année*; gravés par Ad. Collaert et Jacques Callot. Momper paraît aussi très-bien à l'eau-forte. Gandellini cite de lui un grand paysage (*rarissimo*), avec beaucoup de rochers escarpés, et plusieurs figures. A. DE L.

Goel Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*, etc.; Siennese,

1813. — Basan, *Dict. des Graveurs*. — *Biographie générale des Belges*.

**MONA, MONI ou MONIO (Domenico)**, peintre de l'école de Ferrare, né dans cette ville, en 1550, mort en 1602. Jamais homme ne mena une existence plus agitée; tour à tour moine, prêtre, philosophe, jurisconsulte et médecin, il s'adonna définitivement à la peinture, qu'il étudia sous Bastaruolo. Dans un accès de folie ou de colère, il tua un des courtisans du cardinal Aldo brandini, et se réfugia à Modène, puis à Parme, où il termina sa carrière. Rarement un peintre eut un talent plus inégal; à une riche imagination, une érudition rare, un coloris plus vif que vrai, il joignait une grande habileté d'exécution et pourtant à côté de tableaux remplis de beautés frappantes, il en a laissé que n'eut point voulu signer le peintre le plus médiocre, et dont son élève Jacopo Bambini eut tellement honte qu'il les retoucha pour sauver l'honneur de son maître. Les ouvrages de Mona sont nombreux à Ferrare. Lanzi cite avec grand éloge un *Christ au tombeau*, qui était dans la sacristie de la cathédrale; le tableau a disparu, mais on voit encore à Santa-Maria-in-Vado les *Nativités de la Vierge* et de *Jésus-Christ*; à Saint-François, le *Descente de Croix*, la *Résurrection* et l'*Ascension*, et à Saint-Paul, l'*Adoration des Mages*, la *Conversion* et la *Décollation de saint Paul*, et à la voûte un ovale représentant le même *Saint montant au ciel*.

E. B.—N.

Baruffaldi, *Vite de' Pittori Ferraresi*. — Lanzi, *Storia*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Cittadella, *Indice di Ferrara*.

**MONACI (Lorenzo DEI)**, historien italien, né à Venise, vers 1375, mort en 1429, après avoir rempli quelques fonctions importantes, notamment celle de chancelier de l'île de Candie. Il a laissé une histoire de la république de Venise qui s'étend depuis l'origine de cette ville jusqu'à l'an 1428, et qui est estimée en raison de son impartialité et de sa véricité. Elle a été insérée dans l'ouvrage de Flaminio Cornaro : *Appendix ad L.-A. Muratori Rerum Italicarum Scriptorum tom. VIII* (Venise, 1759, in-4°); l'éditeur y a joint un *Carmen de Caroli II, rege Hungariæ*, sorti également de la plume de Monaci.

G. B.

Foscarini, *Lettere Veneziane*, p. 229.

**MONACO (Francesco-Maria DEL)**, théologien italien, né en 1593, à Trapani (Sicile), mort en 1651, à Paris. Admis en 1608 dans la congrégation des Somasques, ou clercs réguliers, il enseigna d'abord à Vicence et à Padoue, et occupa ensuite divers emplois de son ordre. En 1644 il vint en France comme provincial; bien accueilli du cardinal Mazarin, qui le nomma son confesseur, il prêcha avec succès devant la cour et dans les églises de Paris. Il venait, par l'influence du premier ministre, d'être appelé à l'archevêché de Reims lorsqu'il mourut à l'âge de cinquante-huit ans. On a de lui : *Il Sole, panegirico*; Vicence, 1618, in-4°; — *La Penna, pane-*

*girico*; *ibid.*, 1620, in-4°; — *Patrum Clericorum regularium, XIV Elogia*; Padoue, in-8°; Milan, 1621, in-8°; — *In actores et spectatores comædiarum nostri temporis Parænesis*; Padoue, 1621, in-4°; — *Horæ subcesivæ*; *ibid.*, 1625, in-4°; — *De Paupertate evangelica*; Rome, 1644, in-fol.; ouvrage qui son départ pour la France le força de laisser inachevé; — *De Fidei unitate, lib. III, ad Carolum, Britanniarum regem*; Paris, 1648, in-fol.; — *In universam Aristotelis Philosophiam Commentaria*; Paris, 1652, in-fol. Il a composé d'autres ouvrages que l'on conserve manuscrits à la bibliothèque des clercs réguliers de Palerme. P. Silus, *Hist. Cleric. reg.*, 3<sup>e</sup> partie, liv. VIII. — L. Allattus, *De Viris illustr.*, 108. — F.-M. Maggi, *De Vita Ursule Benincasæ*. — Mongitore, *Bibl. sicula*, 1, 225. — *Domini illustri della Sicilia*, IV.

**MONACO** (Pietro), graveur italien, né en 1720, à Bellune, mort vers 1804, à Venise. On ignore quel fut son maître. Après avoir visité Rome et les principales villes de l'Italie, il se fixa à Venise, où il devint inspecteur des mosaïques de Saint-Marc. Les nombreuses planches qu'il a exécutées d'après les maîtres italiens et flamands sont d'un mérite fort inégal; elles sont presque toutes relatives à l'histoire sacrée ou religieuse. En 1743 il publia un recueil des meilleurs tableaux de sainteté, qui fut augmenté sous le titre : *Raccolta di opere scelte rappres. la storia del Vecchio e Nuovo Testamento*; Venise, 1763, 2 vol. gr. in-fol. On a encore de lui quelques portraits et l'estampe de *Loth en voyage* pour la Galerie de Dresde. P. Gori Gandinelli, *Notizie degli Intagliatori*.

**MONACO** (Princes de). Voy. GRIMALDI et HONORÉ.

**MONAGAS** (Don Jacinto), l'un des principaux libérateurs de la Colombie, né à Venezuela, en 1785, tué à Boyaca, le 8 août 1819. Lorsque don Francisco Miranda et le célèbre Simon Bolivar y Ponte (voy. ces noms) levèrent l'étendard de l'indépendance dans la Nouvelle-Espagne (juillet 1811), Monagas fut un des premiers à les joindre et à employer sa fortune et son courage pour assurer le triomphe de la liberté dans leur commune patrie, et quand ces deux chefs durent capituler avec les Espagnols (juillet 1812), il ne désespéra pas de la cause nationale. Il organisa, avec les généraux Cedenò, Saraza et Ilanos, dans les provinces d'Angostura, Barcelona, Caracas, Cumana et Varinas (nord de la Nouvelle-Grenade), des corps nombreux de guerriers à cheval, désignés depuis sous le nom de *Tartares d'Amérique*, qui ne cessaient de harceler les Espagnols. L'audace et la rapidité de leurs mouvements désolaient l'armée royale, dont ils enlevaient souvent des détachements entiers. En 1815, secondé de Roxas et de Ilanos, aussi intrépides que lui-même, Monagas s'empara d'Angostura et chassa les royalistes des provinces de Guyana et de Cumana. Mais quelque temps après il fut complètement défait par

don Cevallos, gouverneur de Coro. La poursuite fut si vive que Monagas n'y échappa qu'en abandonnant, pour escalader des rochers, son cheval tout équipé, qui fut presque aussitôt pris par les ennemis. Il ne tarda pas néanmoins à rallier sa troupe, et les royalistes retirèrent peu de fruit de cette victoire. Lors de la descente opérée par Bolivar à Ocumare (côte de Cumana), le 6 juin 1816, Monagas, conjointement avec le métis José-Antonio Piar, s'empara des plaines; mais l'échec éprouvé par le commandant en chef, battu par don Francisco-Tomas Morales et forcé de se rembarquer, rendit ce succès inutile. Durant les sanglantes campagnes de 1817 et 1818, Monagas contribua constamment aux défaites des Espagnols, soit en les combattant dans les batailles rangees, soit en neutralisant leurs avantages, en interceptant leurs communications, enlevant leurs convois, genre de guerre qui, dans ce pays immense et encore si désert, ne pouvait manquer d'amener l'anéantissement d'une armée européenne. Il fut frappé mortellement à la bataille de Boyaca, qui assura la liberté aux Colombiens. S'il ne vécut pas assez pour voir l'affranchissement complet de sa patrie, du moins il ne fut pas affligé par le spectacle des guerres civiles qui la désolent encore.

A. DE L.

Lallemant, *Histoire de la Colombie*; Paris, 1826, in-8°. — M. Roulin, *Coleccion de Documentos, etc., para servir à la historia della independencia del sud America*; Caracas, 1827, 6 vol. in-8°. — Restrepo, *Revolucion de la Columbia*; Paris, 1828, 8 vol. in-12. — Le capitaine Acosta, *Correo del Orinoco*; 1818-1821. — Le cap. Bonny-castle, *Spanish America*; Londres, 1818, 2 vol. in-8°.

**MONALDUS**, canoniste français du treizième siècle. Il appartenait à un ordre de frères mineurs. On a de lui : *De Virtutibus et Vitiis, excerpta e Summa Alexandri Dehales (Alexandre d'Alès)*; — *Summa in Jure canonico*; ce traité, inconnu des auteurs ecclésiastiques et de Suvigny, existe en manuscrit à la bibl. de Chartrès, in-8°, 2 col.

R.—R.

Docum. partic.

**MONANTHEUIL** (Henri de), mathématicien français, né vers 1536, à Reims, mort en 1606, à Paris. Il fit ses études à l'université de sa ville natale, y professa pendant quatre ans les humanités, et vint ensuite à Paris, où, sous la direction de Ramus, il s'appliqua à la philosophie. En même temps il suivait des cours de médecine; après avoir reçu le diplôme de docteur, il devint un des régentes de la faculté, et joignit la pratique à l'enseignement. Le crédit du secrétaire d'État Brulart lui fit obtenir la chaire de mathématiques au Collège royal (1574), et il en prit possession par un discours *Pro Mathematicis Artibus*. Peu de temps après, sur les représentations d'Amyot, qui déclarait contraire à l'usage le cumul de deux emplois, il fut rayé du tableau des professeurs; il protesta vivement, réclama auprès de Henri III, et grâce à son protecteur il fut réintégré en 1577 dans ses fonctions, comme le témoin d'un autre dis-

ours *Pro suo in cathedram regiam reditu*. Pendant les troubles de la Ligue, Monantheuil demeura fidèlement attaché au roi Henri IV; on faisait même chez lui des assemblées où, sous prétexte de traiter de sciences, on cherchait les moyens de remettre Paris entre les mains du Béarnais. Parmi les élèves distingués qu'il a formés, il faut citer l'historien de Thou et Pierre de Lamoignon. Le garde des sceaux Guillaume du Vair avait une grande estime pour lui, et il l'a désigné sous le nom de *Musée* dans son livre *De la Constance*. On a de Monantheuil : *Panegyricus dictus Henrico IV*; Paris, 1594, in-8°, trad. en 1596 en français; — *Commentarius in librum Aristotelis περὶ τῶν μηχανικῶν, cum græco textu et nova in latinam versione*; Paris, 1599, in-4°; il s'efforce de prouver, contre Cardan, que ce traité est véritablement d'Aristote; — *Ludus intro-mathematicus Musis factus*; Paris, 1597, 1700, in-8°: discours selon lequel il est indispensable à un médecin de posséder les mathématiques; — *De Puncto primo geometriæ principio, liber*; Leyde, 1600, in-4°; — *Problematis omnium quæ a 1200 annis inventa sunt nobilissimi Demonstratio*; Paris, 1600.

A. DE L. ET P. L.—Y.

Nicron, *Mémoires*, XV et XX. — *Revue historique et littéraire de la Champagne*, n° 11, 15 novembre 1854.

**MONARDÈS** (*Nicolas*), médecin et botaniste espagnol, né à Séville, où il est mort, en 1578. Il prit ses degrés à l'université d'Alcala de Hénarès, et pratiqua la médecine dans sa ville natale durant une longue suite d'années. Il s'attacha principalement à l'étude de la botanique, et rédigea de nombreux écrits, qui lui valurent une réputation qui s'étendit au loin. Nous citerons de lui : *De secunda Vena in pleuritide inter Græcos et Arabes concordia*; Séville, 1539, in-4°; Anvers, 1564, in-8°; — *De Rosa et partibus ejus; de succi rosarum Temperatura; de Malis, Citris, Aurantiis et Limoniis*; Anvers, 1565, in-8°; — *De las Drogas de las Indias*; Séville, 1565, 2 vol. in-8°; *ibid.*, 1569, 1580, in-4°; trad. en latin par Charles L'Écluse (Anvers, 1574, in-8°), en italien (Venise, 1585, in-4°) et en français par Colin (Lyon, 1619, in-8°); — *Libro de dos Medicinas excelentissimas contra todo veneno*; Séville, 1569, 1580, in-8°: ces deux panacées anti-vénéneuses sont la pierre de bezoard et la scorsonère; — *Libro que trata de la Nueva y sus propiedades*; Séville, 1571, in-8°: trad. en latin et en italien; — *De las Cosas que si traen de las Indias Occidentales que sirven al uso de medicina*; Séville, 1574, in-8°: le traité précédents'y trouve contenu; — *De varios Secretos y Experiencias de Medicina*; Leyde, 1605, in-fol.: ouvrage posthume, édité par les soins de L'Écluse. On attribue à ce médecin un traité *Del Effecto de varias iervas*; Séville, 1571, in-8°. Linné lui a dédié un genre de plantes sous le nom de *monarda*. P.

N. Antonio, *Nova Biblioth. Hispana*, II.

**MONAVIUS** (*Pierre*), médecin allemand, né en 1551, à Breslau, mort le 12 mai 1588, à Prague. Reçu docteur à Bâle en 1578, il fut attaché à la cour de l'empereur Rodolphe II. Scholz a inséré de lui dans les *Medicorum præstantium Consilia* (Francfort, 1598, in-fol.) plusieurs épîtres où l'on trouve des renseignements curieux sur la découverte de la circulation du sang.

Il ne faut pas le confondre avec un médecin du siècle suivant, *Frédéric MONAVIUS*, qui exerçait à Stettin et qui a laissé quelques ouvrages. K. Adam, *Vitæ Medicorum*, 307.

**MONBARS**, filibustier français. Voy. **MONTBARS**.  
**MONBART** (*Marie-Joséphine de LESCUN*, dame DE), femme auteur française, née vers 1750, à Paris, morte en Allemagne. Elle reçut par les soins de son père une brillante éducation, et épousa à Paris M. de Monbart, qu'elle suivit en 1775 en Prusse, pour y faire sa résidence. Après la mort de son mari elle s'unit à un gentilhomme allemand, nommé Esydow. M<sup>me</sup> de Monbart joignait à beaucoup d'esprit de la beauté et de l'amabilité. On a d'elle : *Les Loisirs d'une jeune Dame*; Berlin, 1776, in-8°; Breslau, 1784, in-8°: recueil composé de pièces fugitives, d'idylles imitées de Gessner et de la description d'un voyage en vers et en prose; — *Sophie, ou de l'éducation des filles*; Berlin, 1777, in-8°; — *Mélanges de Littérature, dédiés au prince de Prusse*; Breslau, 1779, in-8°; — *De l'éducation d'une Princesse*; Berlin, 1781, in-12; — *Lettres Tahitiennes*; Bruxelles, 1786, 2 vol. in-12: ce roman inspire de l'intérêt; la lecture en est attachante. On doit aussi à cette dame quelques ouvrages en allemand. K.

M<sup>me</sup> Briquet, *Dict. historique des Françaises*.

**MONBODDO** (*James BURNETT*, lord), écrivain anglais, né en octobre ou novembre 1714, à Monboddo (comté de Kincardine), mort le 26 mai 1799, à Édimbourg. Il descendait d'une ancienne famille écossaise du nom de Burnett de Leys. En sortant d'un des collèges d'Aberdeen, où il fit ses études, il se rendit à Groningue, en vertu d'une coutume alors commune en Écosse, où la fréquentation d'une université de France ou de Hollande était regardée comme le complément indispensable d'une éducation libérale. Il a lui-même rapporté que son père, dont il était le fils aîné, avait vendu une partie de ses biens pour lui ménager cet avantage. A son retour (1738), il fut admis au barreau et obtint bientôt de brillants succès dans l'exercice de sa profession, notamment en plaidant pour la famille de Douglas. L'administration de la justice ayant été suspendue à la suite des troubles de 1745, il profita de ces vacances forcées pour faire un voyage à Londres, où il se lia avec plusieurs écrivains de mérite. Il devint ainsi l'ami de Harris, de Mallet, de Thomson et d'Armstrong, et ce fut dans les savants entretiens du premier qu'il puisa plus particulièrement la profonde admiration qu'il témoigna plus

tard pour le génie des Grecs. A la mort de lord Milton, son parent (1767), il lui succéda en qualité de juge à la cour de session à Édimbourg, et fut connu depuis cette époque sous le titre de lord Monboddo, qu'on lui donna par courtoisie. Cette place modeste, et d'un minime revenu, suffit à son ambition; jamais il n'en voulut accepter de plus élevée, et il en remplit les devoirs avec autant d'exactitude que d'intégrité. Homme simple dans ses manières et dans son costume, de mœurs exemplaires, il vivait au milieu des paysans plutôt comme un père que comme un maître. Il ne se contentait pas d'aimer la philosophie, il la mettait partout en action. Cette vie paisible et parfaitement réglée lui laissait de longs instants de liberté, qu'il employait à étudier les sciences, les arts et les institutions des peuples anciens. Ses premiers travaux eurent pour objet l'origine et le génie des langues (*A Dissertation on the Origin and Progress of Language*; Édimbourg, 1774-1792, 6 vol. in-8°). Cet ouvrage, où Newton et Locke étaient peu ménagés, produisit une vive sensation parmi le monde savant et attira d'unanimes attaques à l'auteur, qui les soutint avec le calme d'un homme supérieur. Faiblement accueilli en France, il fut fort goûté en Allemagne; Herder, grand partisan de l'écrivain écossais, s'exprime sur son compte de la manière la plus flatteuse dans le discours qu'il a placé à la tête de la traduction partielle de cet ouvrage par Schmidt (Riga, 1784-1786, 2 vol. in-8°). Le premier mérite de Monboddo, selon lui, est un jugement profond et solide, traduit dans un langage mâle et nerveux; on voit que, nourri de l'antiquité, il dédaigne le clinquant des modernes. Quelquefois sa philosophie tombe dans les subtilités d'Aristote; mais en général elle est profonde, éclairée et élevée; il ne s'attache pas d'ailleurs uniquement au maître de Stagyre, il suit aussi Platon et les pythagoriciens, et il les commente même avec succès en quelques endroits. « Quant au langage, lit-on dans le *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, il le considère comme l'expression la plus fidèle de l'esprit humain; il n'est pour lui ni une faculté naturelle ni un don de la révélation, mais une conquête de la réflexion et du travail. Il a été inventé en Asie; de là il s'est transmis aux Égyptiens, en se perfectionnant beaucoup en route, et des Égyptiens il a passé aux Grecs, qui lui ont imprimé le cachet de leur inimitable génie. Cette solution de la question si controversée de l'origine du langage s'écarte également de l'opinion religieuse indiquée par Rousseau, développée par de Maistre et de Bonald, et de celle que défendaient, Condillac à leur tête, les philosophes du dix-huitième siècle. Il est à regretter que Monboddo n'ait pas su apporter plus de mesure dans son système. De même qu'il y a, selon lui, une race d'hommes par qui le langage a été porté à la dernière perfection, il y en a d'autres chez lesquelles il n'existe pas

encore ou qui l'ont complètement perdu. Ainsi il croit à un état de l'humanité bien inférieur à la vie sauvage; il regarde l'orang-outang comme un être humain dégradé. Dans ce même ouvrage, Monboddo s'occupe déjà de la philosophie des Grecs, et, comme on peut s'y attendre, il la regarde comme le dernier terme de la sagesse humaine; à l'en croire, les modernes n'ont jamais rien compris à la véritable philosophie, jamais ils n'ont bien su quelle est la différence de l'homme et de la nature, de la nature et de Dieu. C'est à Platon et à Aristote qu'il faut demander la solution de tous les problèmes; rien n'a échappé à ces deux merveilleux génies, pas même les mystères de la religion chrétienne, sans en excepter le dogme de l'incarnation. » Dans son second ouvrage, bien plus volumineux que le premier, et dont les derniers volumes n'ont paru qu'après sa mort; (*Ancient Metaphysics, or the science of Universals*; Édimbourg, 1779-1799, 6 vol. in-4°), Monboddo n'a fait que développer et étendre les mêmes idées, en les poussant à des conséquences extrêmes et en insistant avec affectation sur les paradoxes qui lui avaient attiré le plus de sarcasmes. D'une part il combat avec beaucoup de vigueur Newton et Locke; de l'autre il s'attache à faire connaître tous les grands systèmes philosophiques de la Grèce, notamment celui d'Aristote. Cette seconde partie, de beaucoup supérieure à la première, se distingue par une connaissance approfondie des sources et quelquefois par une véritable habileté d'exposition. Quoique ses opinions littéraires lui eussent fait un assez grand nombre d'ennemis, Monboddo jouissait de la considération générale, et ses contemporains parlent de lui avec éloges, entre autres Boswell et Johnson; ce dernier ne lui avait pourtant pas épargné les railleries. P. L.—Y.

*Annual Register*, 1799, p. 22 et 363. — *Monthly Magazine*, août 1799. — *Gentleman's Magazine*, juin et déc. 1799. — *Public Characters*; 1798-1799. — Boswell, *A Tour to the Hebrides*. — Kerr, *Memoirs of Smellie*, I, 409. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*, VII. — Brewster, *Cyclopædia*. — Tytler, *Life of lord Kames*. — M. dans le *Dict. des Sciences philosoph.*

**MONBRON** (N.. FOUCHERET DE), littérateur français, né à Péronne, mort en septembre 1761. Il servit d'abord dans les gardes du corps. « C'était un de ces auteurs, dit Chaudon, qui ne peuvent vivre avec eux-mêmes ni avec les autres, fronçant tout, n'approuvant rien, méditant de tout le genre humain, ayant d'ailleurs de l'esprit et capable de penser et d'écrire, si la bile ne l'avait pas dominé. Quoiqu'il eût de la gaieté dans ses ouvrages, et même de l'imagination, il était d'une taciturnité sombre dans la société. » On a de lui : *La Henriade travestie, en vers burlesques, avec des notes critiques*; Berlin (Paris), 1745, in-12; ce poème, écrit avec assez d'aisance, contient quelques bonnes plaisanteries, mais il ne vaut pas le *Vingtile travesti* de Scarron; il a été réimprimé plu-

sieurs fois jusqu'à nos jours; — *Chronique des Rois d'Angleterre*; Paris, 1750, in-12, trad. de l'anglais de Dodsley; — *Le Cosmopolite*; 1750, in-12; il y a des exemplaires, avec la date de 1752, qui portent le titre : *Le Citoyen du monde*; — *Margot la ravaudeuse*; Hambourg, 1750, in-12; réimpr. en 1793, in-8°; — *La Voix des Persécutés, cantate*; Amsterdam, 1753, in-8°; — *Préservatif contre l'Anglomanie*; 1757, in-8°; — *La Capitale des Gaules; ou la nouvelle Babylone*; La Haye, 1759, 2 part. in-12. Ces différents écrits ont paru sans nom d'auteur. K.

Chaudon et Delandine, *Dict. universel* (1810).

**MONCABRIÉ DE PEYTES** (*Joseph-Saturnin*, comte); amiral français, né à Toulouse, le 9 août 1741, mort en septembre 1819. Il entra dans la marine royale dès l'âge de quinze ans, se signala en plusieurs occasions par son courage et son sang-froid, devint enseigne en 1764, lieutenant en 1777, capitaine en 1782. Il servit successivement sous les ordres des amiraux d'Estaing, de Guichen et de Grasse, et prit part aux nombreuses actions qui eurent lieu contre les Anglais durant la guerre d'Amérique. Après la paix (3 septembre 1783), il fut chargé de plusieurs missions importantes. Il émigra lors de la révolution et ne reparut qu'avec les Bourbons. Louis XVIII le créa comte, commandeur de Saint-Louis et contre-amiral. A. DE L.

*Archives de la Marine*. — Mahul, *Annuaire nécrologique* (1819).

**MONCADE** (*Hugues DE*), capitaine espagnol, né vers 1466, tué le 28 mai 1528, au combat de Capo d'Orso (côtes de Naples). Sa famille fut une des principales du Béarn, qu'elle gouverna même en partie (1). Elle fut la source des marquis d'Aytonne et des ducs de Montalte. Mais les personnages de cette maison ne remontent historiquement qu'à Raimond de Moncade, mort en 967. Cette maison et celle des Gramont luttèrent constamment dans les provinces septentrionales de l'Espagne. Hugues de Moncade fit d'abord la guerre en Catalogne et en Roussillon (1496) contre les Français. Il était depuis son adolescence chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, et montrait une grande bravoure. Rien ne prouve qu'il s'attacha, comme le prétendent quelques historiens, à la fortune de Charles VIII et qu'il suivit l'armée française en Italie; au contraire, on le voit à la même époque se mettre au service de César Borgia, et lorsque, après la mort de son père, le pape Alexandre VI, César se déclara pour les Français, Moncade passa dans l'armée espagnole, commandée par Gonzalve de Cordoue. La guerre étant terminée en Italie, il s'embarqua sur les galères de la religion, et fit plusieurs expéditions contre les Barbaresques. Ses actions éclatantes lui méritèrent le riche prieuré

de Messine. En décembre 1522, général de l'empereur Charles Quint, il assiégeait Tournai et força le brave Champeroux à capituler. L'empereur le fit alors vice-roi de Sicile. En juillet 1524 Moncade, commandant seize galères, assurait les transports de vivres et d'artillerie qui devaient assurer à Charles Quint la conquête de la Provence, et suivant le plan de Charles de Bourbon celle de la France. Les Provençaux, qui, réunis à la France par Louis II, ne se considéraient pas encore comme Français, donnèrent à Moncade l'occasion de faciles conquêtes : Fréjus, Hières, Toulon même, furent occupés par l'amiral espagnol; mais la flotte française, commandée par le célèbre Andrea Doria, vint attaquer Moncade le 7 juillet 1524 devant l'embouchure du Var; elle lui coula trois galères et le força à s'éloigner des côtes de Provence. Quelques jours plus tard, dans un nouveau combat livré dans le Ponant, Moncade fut encore battu et fait prisonnier. Il n'obtint sa liberté que par le traité de Madrid (14 janvier 1526). Ce traité fut presque aussitôt violé que signé, et la guerre recommença. Moncade fut envoyé en Italie commander un corps d'armée sous Bourbon. Il força François Sforza à capituler dans Milan, mais ne put empêcher ses soldats, allemands pour la plupart et mal payés, de saccager la Lombardie et d'y commettre les plus odieux excès. Il marcha ensuite sur Rome, alors au pouvoir des Colonne, et se posant en médiateur entre eux et le pape Clément VII, assiégé dans le château Saint-Ange, il délivra le souverain pontife, mais à la condition qu'il abandonnerait le parti de la France et du duc de Milan (septembre 1526). Moncade se distingua dans la suite de la guerre; mais, en 1528, il se laissa bloquer dans Naples. Les vivres venant à manquer, il espéra, à la tête d'une petite flottille espagnole, surprendre les vaisseaux français et génois commandés par Philippino Doria, qui fermait le port : son attaque ne réussit pas; il fut tué et la plus grande partie de ses navires pris ou coulés (22 mai 1528).

A. DE L.

Sismondi, *Histoire des Français*, t. XVI, p. 148, 212, 217, 284, 287, 315-316. — Le même, *Republiques italiennes*, chap. CXVII, p. 222. — Bouche, *Hist. de Provence*, t. I, X, p. 543. — Paul Jove, *Hist. sui temporis*, t. XXV, p. 46-47. — Martin du Bellay, liv. I, p. 155; liv. II, p. 345. — Polydore Vergile, *Hist. Angl.*, t. XXVII, p. 668. — Paul Jove, *Vita Ferdinandus Daviti*, t. IV, p. 337. — Guicciardini, *Historia d'Italia*, lib. XV, p. 373; lib. XIX, p. 488.

**MONCADA** (*Don Francisco DE*), comte d'OSUNA et troisième marquis d'ATRONA, né à Valence, en 1586, mort dans la province de Clèves, en 1635. Il appartenait à une des plus grandes familles de l'Aragon. Son grand-père, le premier marquis d'Ationa, fut vice-roi du royaume de Valence, et son père vice-roi de Cerdaigne et d'Aragon, et ambassadeur à la cour de Rome. Don Francisco fut ambassadeur d'Espagne auprès de l'empereur Ferdinand II, et généralissime des troupes espagnoles dans les Pays-Bas sous les ordres de l'infante Isabelle, en 1633.

(1) « Elle prétend, dit Moréri, être Issue des l'on 738, des ducs de Navarre, dont elle porte les armes avec celles de Moncade : de gueules à six besans d'or en pal. »



Il remporta quelques succès sur le prince d'Orange, et mourut dans la troisième année de son commandement. Il composa plusieurs ouvrages, dont un seul mérite d'être cité; c'est une histoire de l'expédition des Catalans dans l'empire byzantin, sous les ordres de Roger de Flor. Cette expédition avait eu un historien naïf, énergique et pittoresque dans Muntaner, un des compagnons de Roger de Flor. Moncada n'a guère fait que résumer dans un espagnol net, ferme et un peu sec, les récits colorés du vieux chroniqueur catalan, et il ne s'est pas donné la peine de les contrôler par les récits des historiens byzantins. Son histoire n'a donc ni la valeur d'une œuvre originale ni le mérite d'une œuvre critique; mais comme narration historique elle est un modèle de sobriété et de rapidité. Elle parut sous ce titre : *Expedicion de los Catalanes contra los Griegos y Turcos*; Barcelone, 1623, in-4°; réimprimée à Madrid, 1772 et 1805, et à Barcelone, 1842, in-8°; elle a été insérée par M. Eug. de Ochoa dans le *Tesoro de los Historiadores españoles*; Paris (Baudry), 1841, in-8°. Après la mort de Moncada, on mit au jour deux ouvrages qu'il avait laissés en manuscrit et pour lesquels il avait fait usage de la langue latine : une *Histoire du monastère de Montserrat* et la *Vie de Manlius Torquatus* (Francfort, 1642, in-4°). Z.

Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 146.  
— L. de Lavergne, dans la *Revue des Deux Mondes*, 18 octob. 1842.

**MONCADA** (Louis-Antoine de BELLUGA DE), prélat espagnol, né le 30 novembre 1662, à Motril, dans le royaume de Grenade, mort à Rome, le 22 février 1743. Il entra dans l'Église, et sa haute naissance le fit arriver aux dignités ecclésiastiques, bien qu'il s'y refusât avec une pieuse modestie. Philippe V le nomma évêque de Carthagène et Murcie, en 1705. Peu après l'archiduc, qui disputait la couronne à Philippe, envahit l'Espagne. Moncada resta fidèle à son souverain, et lui donna des preuves de dévouement, que Philippe récompensa par les titres de vice-roi de Valence et de capitaine général de Murcie, en 1706. Moncada ne les accepta que par obéissance. Son zèle n'allait pas jusqu'à la servilité, et il résistait à la cour quand les intérêts de l'Église lui semblaient compromis. Ainsi il s'opposa avec obstination à un impôt mis sur les biens du clergé. Au plus fort de sa querelle avec les gens du roi, il fut compris dans une promotion de cardinaux; mais sujet aussi fidèle que prélat zélé, il déclara qu'il n'accepterait point la pourpre sans la permission de Philippe V. Cette permission ne se fit attendre que pour donner à l'évêque le temps de montrer sa constance, et selon Saint-Simon, « l'affaire finit avec une gloire sans égale pour Belluga ». — « Dans la suite, ajouta Saint-Simon, Belluga, qui avait plus de zèle que de lumières, voulut entreprendre des réformes, que les évêques d'Espagne ne purent souffrir.

Ils s'élevèrent contre avec d'autant plus de succès que leur résidence, leurs mœurs, leurs aumônes, leur vie, pleinement et uniquement épiscopale, est en exemple de tout temps soutenu à tous les évêques du monde. Belluga, ne pouvant procurer à son pays le bien qu'il s'était proposé, se dégoûta tellement qu'il fit trouver bon au roi qu'il lui remit l'évêché de Murcie et qu'il se retirât à Rome. Il y fut, comme à Murcie, sujet très-attaché à son roi, chargé même de ses affaires dans des entretiens, et il y eut part dans tous, et sa vertu, qui suragea toujours aux lumières, surtout politiques, lui acquit une vénération et même pendant toute sa longue vie une considération que celles-ci ne peuvent atteindre, quoique plus dans leur centre en cette capitale du monde que partout ailleurs. » Z.

Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Saint-Simon, *Mémoires*, t. XI, p. 197-199 (édit. Chéruel).

**MONCALVO**. Voy. CACCIA (Guglielmo).

**MONCE** (LA). Voy. LA MONCE.

**MONCEAUX** (François de), en latin *Monceus*, littérateur français, né à Arras, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il était seigneur de Froideval ou de Frideval, en Artois. Il eut pour parrain François Baudouin, son oncle, connu par ses écrits de jurisprudence, et s'efforça de marcher sur ses traces. Alexandre Farnèse, duc de Parme, qui connaissait son mérite, l'envoya en ambassade auprès du roi Henri IV. On ignore à quelle époque il est mort. Ses principaux ouvrages sont : *De portis civitatis Judæ et fori judiciorumque in iis exercendorum prisco ritu*; Paris, 1587, in-4°; — *Bucolica sacra, sive cantici canticorum poetica paraphrasis et in eandem lucubrationum, lib. II*; Paris, 1587, in-4°, et 1589, in-8°; — *Templum Justitiæ*; Douai, 1590, in-8°, poème en vers élégiaques; — *Apparitionum divinarum quæ de Rubo et quæ in Ægypto revertenti in diversorio Moysi facta Historia*; Arras, 1592, in-12, et 1597, in-4°; — *In psalmum XLIV Paraphrasis poetica*; Douai, in-4°; — *Aaron purgatus, seu de Vitulo aureo, lib. II*; Arras, 1606, in-8°; Leipzig, 1689, dans les *Antiquitates Biblicæ*; et dans le t. IX des *Critici sacri* de Pearson. Cet ouvrage fut mis en 1609 à l'index des livres défendus à Rome; — *Responsio pro Vitulo aureo non aureo*; Paris, 1608, in-8°; réponse à une réfutation de Robert Viseur, intitulée *Destruction du veau d'or purgé* (Paris, 1608, in-8°); — *De Claudia Rufina, regia virgine, Auli Prudentis senatoris romani conjuge*; Tournay, 1614, in-8°; — *Hesdinum*, poème. K.

Valère André, *Biblioth. Betyica*.

**MONCEAUX** (Jean du), hagiographe belge, né à Hannut (Brabant), en 1569, mort à Namur, le 28 octobre 1631. Il fit ses études aux collèges du Lys et du Porc, à Louvain. En 1589, il entra dans la Compagnie de Jésus, et professa dans diverses maisons de cet ordre. On a de lui : *La Vie*

de Sainte-Adèle, vierge; Liège, 1614, in-12; — *Antidote du péché, ou Traité de la pénitence*; Liège, 1624, in-16. A. L.

Sweert, *Bibliotheca Belgica*, p. 454. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 542. — Alegambe, *Script. Soc. Jesu*, p. 259.

\* **MONCEL** (Le vicomte Théodose-Achille-Louis du), savant français, né à Paris, le 6 mars 1821, fils du comte du Moncel, général et ancien pair de France. Au sortir du collège il visita la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, la Grèce, la Turquie. Il en rapporta une foule de dessins et de notes qui servirent en partie de matériaux pour un ouvrage qu'il publia en 1846, avec un grand luxe de planches. Bientôt ses études changèrent de direction, et il se livra exclusivement aux sciences : il s'occupa de météorologie, de l'électromagnétisme, et essaya d'appliquer l'électricité, par l'invention de divers appareils, dont plusieurs reçurent une médaille de première classe à l'exposition universelle de 1855. Les principales de ces inventions sont : un anémographe électrique à calculateur, qui fut établi à l'Observatoire de Paris; un traducteur électrique des courbes météorologiques, destiné à la traduction chiffrée des courbes fournies par les instruments enregistreurs ordinaires; un régulateur électro-automatique de la température pour maintenir à un degré voulu la chaleur d'un milieu limité quelconque; cet appareil est employé aujourd'hui dans les magnaneries, les minoteries, les serres chaudes; un enregistreur électrique des improvisations musicales; un moteur électrique pour la sécurité des chemins de fer, au moyen duquel les trains en mouvement sont mis en relation télégraphique avec les stations et reçoivent à temps les avertissements automatiques, en cas d'un trop grand rapprochement, système qui a précédé de deux ans celui de M. Bonelli; un système de moniteur électrique pour préserver les navires des dangers des ensablancements; un système de télégraphe inprimeur, le premier de ce genre qui ait été fait, fondé sur l'emploi des courants renversés pour faire agir à volonté le système télégraphique; plusieurs systèmes pour l'illumination des mines par l'électricité; un loch électrique pour indiquer constamment les distances parcourues par les navires en mer; un nouveau système de monture de piles de Bunsen, au moyen duquel une batterie peut être chargée et déchargée instantanément; un inductomètre pour mesurer les charges électriques considérables; plusieurs systèmes d'électro-moteurs; un télégraphe dans lequel le magnétisme rémanent des électro-aimants est supprimé, et qui marche sans réglage, avec un circuit de 0 à 500 kilom. de résistance; un système de tubes lumineux pour éclairer, sans produire d'échauffement, les cavités obscures du corps humain; etc. Les principaux écrits de M. du Moncel sont : *De Venise à Constantinople, à travers la Grèce*; Paris, 1846,

gr. in-fol. avec 60 pl.; — *Traité du Paysage d'après nature*; 18..., avec 36 pl. lithog.; — *Plusieurs Albums*, dans lesquels sont reproduits les principaux sites de la Suisse, de l'Italie et de la France; — *Traité de Perspective mathématique*; 18...; — *Mémoire sur les anémomètres*; 1850, in-8°; — *Des Observations météorologiques et de la manière dont on doit les faire*; 1851, in-8°; — *Considérations nouvelles sur l'électro-magnétisme et ses applications aux électro-moteurs et à l'anémographe électrique*; Paris, 1852, in-8°; — *Exposé des applications de l'électricité*; Paris, 1857, 3 vol. in-8°; 2<sup>e</sup> édition, 1858, 4 gr. vol. in-8°, avec 25 pl., et de nombreuses gravures dans le texte. Cet ouvrage a été complété en 1858 par une *Revue des Applications de l'Électricité* faites depuis sa publication, 1858, in-8°; — *Notice sur l'Appareil d'induction de Ruhmkorff*; Paris, 1855, in-8° : cette notice, qui est à sa 4<sup>e</sup> édition, a été traduite en allemand par MM. Bromeis et Bockelmann; — *Étude du Magnétisme et de l'Électro-Magnétisme, au point de vue des applications électriques*; Paris, 1857, in-8° : l'auteur s'étant beaucoup occupé des applications de l'électricité, a recherché les conditions de force des électro-aimants, et à cet effet il a entrepris pendant quatre ans une foule d'expériences, qui lui ont fait voir de nombreuses particularités importantes relatives aux réactions secondaires produites par l'addition des masses de fer aux pôles des électro-aimants; aux influences exercées par le magnétisme rémanent; aux variations de force qui résultent pour les électro-aimants de la disposition, de la forme, de la nature de leurs armatures et de l'action momentanée ou continue du courant sur l'électro-aimant lui-même. Il explique dans son ouvrage ces différentes particularités, et il expose les lois qu'il a déduites de ses expériences; — *De la non-Homogénéité de l'étincelle d'induction*; Paris, 1859, in-8°; — *Études des Lois des Courants électriques au point de vue des applications électriques*; Paris, 1860, in-8°. Parmi les lois que l'auteur a découvertes, nous citerons celles qui se rapportent à la disposition des piles en séries : elles ont fait l'objet de trois communications de sa part à l'Institut, et qui sont d'une extrême importance pour les applications électriques; ainsi, au moyen d'une formule très-simple qu'il a posée, et dont il a vérifié l'exactitude, il démontre qu'une pile disposée par éléments multiples ne produit d'effet avantageux qu'entre deux limites assez rapprochées, qui sont atteintes quand la résistance de circuit est plus petite que la résistance intérieure totale de la pile divisée par le nombre d'éléments de chaque groupe, et plus petite que la résistance d'un élément divisé par ce même nombre d'éléments; il donne les formules générales pour indiquer, dans les conditions de maximum d'effet et suivant la composition du circuit intérieur, le

nombre d'éléments qui doivent composer les différents groupes et ceux qui doivent composer chaque groupe. Il démontre également les effets qui se rattachent à la disposition de la pile par groupes dyssymétriques. L'étude des lois des courants sur les circuits télégraphiques occupe aussi une large place dans le même volume. Les nombreuses communications faites par M. du Moncel à l'Académie des Sciences ont donné lieu à des notes qui se trouvent dans le *Compte rendu des séances* de cette Académie. Les *Mémoires de la Société impériale des Sciences de Cherbourg* contiennent de lui (année 1854) un travail important, intitulé *Théorie des éclairs*. Il a donné aussi des notices et des articles aux *Mémoires de l'Académie de Caen*, à divers autres recueils scientifiques et à différents journaux, entre autres à la *Revue Contemporaine*, aux *Annales Archéologiques* de Didron, au *Journal des Savants de Normandie*, au *Journal des Sciences*, dont il a été directeur, au *Moniteur universel*, etc. En 1853, aidé de MM. Liais et de Jolis, il a fondé la Société impériale des Sciences naturelles de Cherbourg, dont il a été nommé secrétaire perpétuel. Il est membre d'un grand nombre de corps savants de la France et de l'étranger et correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques. Il est chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1856.

GUYOT DE FÈRE.

*Exposé des Travaux scientifiques de M. du Moncel ; 1860. — Journal des Arts, des Lettres et des Sciences, 4 juin 1857. — Docum. part.*

**MONCEY** (*Bon-Adrien* JEANNOT DE), duc de CONEGLIANO, maréchal de France, né à Besançon, le 31 juillet 1754, mort à Paris, le 20 avril 1842. Son père était avocat au parlement de Besançon ; il avait à peine quinze ans lorsqu'il s'échappa du collège et s'engagea dans le régiment de Conti-infanterie. Six mois après, son père acheta son congé ; mais le 15 septembre 1769 le jeune homme s'engagea de nouveau comme grenadier dans le régiment de Champagne-infanterie, et fit en cette qualité, en 1773, la campagne des côtes de Bretagne. Racheté de nouveau, il revint à Besançon pour se livrer à l'étude du droit public. Mais le naturel l'emporta, et avant la fin de l'année il entra dans la gendarmerie de Lunéville, corps privilégié dans lequel les simples soldats avaient le rang de sous-lieutenant. Le 20 août 1778, il passa avec ce grade dans la légion des volontaires de Nassau-Siegen ; il y devint lieutenant, puis capitaine le 12 avril 1791. Lorsque la révolution éclata, il en adopta les principes, et à la fin de 1792 il fut nommé chef de bataillon des chasseurs cantabres à l'armée des Pyrénées occidentales ; il s'y distingua le 6 juin 1793, au combat de Château-Pignon et à la défense du camp d'Andaye, dit *des Sans-Culottes*. D'autres faits d'armes, non moins brillants, le firent bientôt parvenir au grade de général de brigade. Appelé en juillet 1794 au conseil de guerre où l'on

devait arrêter le plan de la campagne qui allait s'ouvrir, il se montra plus décidé et plus confiant dans le succès que le général Muller, commandant en chef. Il fut nommé général de division et chargé du commandement de l'aile gauche. Il concourut à la prise de la vallée de Bastan, du fort de Fontarabie, du port du Passage, de Saint-Sébastien et de Tolosa, et fut nommé général en chef le 9 août 1794, à la place de Muller. Il justifia bientôt cette confiance de la Convention nationale par les victoires qu'il remporta à Lucumberry et à Villa-Nova, où il fit deux mille cinq cents prisonniers et s'empara de cinquante pièces de canon ; il se rendit ainsi maître de toute la Navarre, excepté Pampelune. Dans la campagne suivante il obtint des succès non moins importants à Castellane, à Tolosa, à Villa-Real, à Montdragon, à Eyber, et signa à Saint-Sébastien une trêve qui fut bientôt suivie du traité de Bâle, en 1795. L'année d'après il commanda l'armée des côtes de Brest, et le 1<sup>er</sup> septembre 1796 il prit le commandement de la onzième division militaire à Bayonne, où il resta jusqu'au 18 brumaire (9 novembre 1799). S'étant montré favorable à ce coup d'État, qui mettait fin aux convulsions anarchiques qui épuisaient le pays, le premier consul le choisit pour commander la quinzisième division à Lyon, où il sut se concilier l'estime des habitants. Lorsque s'ouvrit la campagne d'Italie, Moncey fut chargé de prendre vingt mille hommes de l'armée du Rhin pour les conduire en Italie. Pendant que le premier consul franchissait le Saint-Bernard, Moncey traversait le Saint-Gothard avec ses colonnes et débouchait sur Bellinzona pour faire sa jonction avec l'armée de réserve. Après le traité qui fut la suite de la victoire de Marengo, Moncey occupa la Valteline. Plus tard il se distingua à Monzambano, à Roveredo, et se mit en communication avec l'armée des Grisons. Après la paix de Lunéville il reçut le commandement des départements de l'Oglio et de l'Adda, et vers la fin de 1801 il fut rappelé à Paris et nommé inspecteur général de la gendarmerie. Il accompagna le premier consul dans ses voyages dans les Pays-Bas en 1803, et fut nommé maréchal lorsque Napoléon créa cette dignité impériale (1804). Le 2 février suivant l'empereur le nomma grand-cordon de la Légion d'Honneur et en 1808 duc de Conegliano. Pendant la campagne d'Espagne en 1808, il marcha contre les habitants du royaume de Valence, les battit et se distingua de nouveau au mois d'octobre sur la rive gauche de l'Èbre, et en janvier et février 1809 au siège de Saragosse. Rappelé à Paris, il prit le commandement de l'armée de réserve du nord ; il ne fit point la campagne de Russie, qu'il avait improvisée, et fut nommé, le 8 janvier 1814, major général commandant en second la garde nationale de Paris. C'est à lui que l'empereur dit en partant : « Je confie au courage de la garde nationale l'impératrice et le roi de Rome, ma femme et

mon fils ! » C'est lui qui remit à Napoléon l'adresse de la garde nationale qui jurait de veiller au salut de l'empire et à la sûreté du dépôt que l'empereur commettait à la garde des Parisiens. Il fit en effet tout ce qu'on pouvait attendre de son courage ; il déploya les six mille hommes qui le suivirent sur les hauteurs de Saint-Chaumont, de Belleville, des Batignoles, et combattit un des derniers dans la plaine de Clichy. Lorsque la capitulation de Paris fut signée par le maréchal Marmont, il rassembla aux Champs-Élysées les débris des troupes restées sans chefs, et les conduisit à Fontainebleau, d'où il adressa le 10 avril au gouvernement provisoire son adhésion et celle du corps de la gendarmerie. Louis XVIII le maintint dans ses fonctions d'inspecteur général de la gendarmerie et le nomma pair de France et chevalier de Saint-Louis. Au moment du débarquement de Napoléon, le maréchal Moncey rappela au corps de la gendarmerie le serment qui le liait au gouvernement royal, s'abstenant cependant de toute parole offensante pour son ancien empereur. Rentré aux Tuileries, Napoléon comprit le maréchal Moncey dans la promotion de pairs qu'il fit au mois de juin. Moncey n'ayant pas refusé se trouva, au second retour de Louis XVIII, rayé de la liste des membres de la chambre haute par l'ordonnance du 24 juillet suivant. Nommé, en août 1815, président du conseil de guerre auquel le maréchal Ney devait être délégué, Moncey refusa, et expliqua son refus dans la lettre suivante, publiée depuis par les journaux américains et qui mérite d'être citée :

« Sire, placé dans la cruelle alternative de désobéir ou de manquer à ma conscience, j'ai dû m'en expliquer à Votre Majesté. Je n'entre pas dans la question de savoir si le maréchal Ney est innocent ou coupable ; votre justice et l'équité de ses juges en répondront à la postérité, qui pèse dans la même balance les rois et les sujets ; mais, sire, je ne puis me taire sur les dangers dont on environne Votre Majesté. Eh quoi ! le sang français n'a-t-il pas déjà assez coulé ? Nos malheurs ne sont-ils pas assez grands ? L'aviilissement de la France n'est-il pas à son dernier période ? Est-ce lorsqu'on a besoin de rétablir, de restaurer, d'adoucir et de calmer, qu'on nous propose, qu'on exige de nous des proscriptions ? Ah ! sire, si ceux qui dirigent vos conseils ne voulaient que le bien de Votre Majesté, ils lui diraient que jamais l'échafaud ne fit des amis ; croient-ils que la mort soit si redoutable pour ceux qui la bravèrent si souvent ? C'est au passage de la Bérézina, sire, c'est dans cette malheureuse catastrophe que Ney sauva les débris de l'armée. J'y avais des parents, des amis, des soldats enfin qui sont les amis de leurs chefs ; et j'envierais à la mort celui à qui tant de Français doivent la vie, tant de familles leurs fils, leurs époux et leurs parents ? Non, sire, s'il ne m'est pas permis de sauver mon pays, ni ma propre existence, je sauverai du moins l'honneur ; et s'il me reste un regret, c'est d'avoir trop vécu, puisque je survis à la gloire de ma patrie. Quel est, je ne dis pas le maréchal, mais l'homme d'honneur qui ne sera pas forcé de regretter de n'avoir pas

trouvé la mort dans les champs de Waterloo ! Ah ! peut-être si le maréchal Ney avait fait là ce qu'il avait fait tant de fois ailleurs, peut-être ne serait-il pas traîné devant une commission militaire, peut-être ceux qui demandent aujourd'hui sa mort imploreraient sa protection. Excusez, sire, la franchise d'un vieux soldat qui, toujours éloigné des intrigues, n'a connu que son métier et sa patrie. Il a cru que la même voix qui a blâmé les guerres d'Espagne et de Russie pouvait parler le langage de la vérité au meilleur des rois, au père de ses sujets. Je ne me dissimule pas qu'auprès de tout autre monarque ma démarche aurait été dangereuse, je ne me dissimule pas non plus qu'elle pourra m'attirer la haine des courtisans ; mais si en descendant dans la tombe je puis, avec un de vos illustres aïeux, m'écrier : *Tout est perdu, fors l'honneur*, alors je mourrai content. »

Ce noble refus excita la colère de la cour, et le roi, forcé de céder aux exigences de ses conseillers, suspendit Moncey de toutes ses fonctions et le fit enfermer au fort de Ham. Mais cette disgrâce ne dura pas longtemps ; Louis XVIII, reconnaissant les services et la probité du vieux maréchal, le rétablit dans tous ses honneurs et dignités le 14 juillet 1816, et le rappela à la chambre des pairs le 5 mars 1819. Lors de la guerre d'Espagne en 1823, le maréchal Moncey fut désigné pour commander en chef le quatrième corps, et l'invasion de la Catalogne lui fut confiée. Il eut à lutter contre le meilleur des généraux espagnols, contre Espoz y Mina. Il prouva dans cette campagne, qui se termina par la reddition de Barcelone, Tarragone et Hostalrich, que le doyen des maréchaux de France n'avait rien perdu de sa vigueur. Nommé gouverneur des Invalides en 1834, en remplacement du maréchal Jourdan, il se fit aimer et respecter dans ce poste éminent. Son cœur était bon et généreux ; il soutenait toutes les entreprises utiles. Il a laissé douze mille francs à la commune de Moncey pour l'entretien d'une école chrétienne. A. JADIN.

Waroquier, *Tableau historique de la Noblesse militaire*, p. 250. — De-Courcelles, *Dictionnaire des Généraux français*. — G. Sarrut et B. Saint-Edme, *Biographie des Hommes du Jour*.

**MONCHAUX** (Pierre-Jean du), médecin français, né le 17 décembre 1733, à Bouchain (Flandre), mort à la fin de 1766, à Saint-Domingue. Il n'avait que vingt-trois ans lorsqu'il publia la *Bibliographie médicale raisonnée* (Paris, 1756, in-12). Protégé par Senac, il avait obtenu la place de médecin des hôpitaux militaires de Douai ; par suite des tracasseries que lui attira la vivacité de son caractère, il passa dans l'île de Saint-Domingue, et mourut d'une fièvre, à la veille de se rembarquer. On a encore de lui : *Étrennes d'un Médecin à sa Patrie* ; Berlin, 1761, in-18 ; et y a eu une seconde édition, en 2 vol., faite par les soins d'un collaborateur, qui a gardé l'anonyme ; — *Anecdotes de Médecine* ; Paris, 1762, in-12 ; Lille, 1766, 2 vol. in-12 ; l'épître dédicatoire est signée

*arb... du B.*, ce qui l'a fait parfois attribuer Barbeau du Bourg. K.

Eloy, *Dict. hist. de la Médecine*, III.

**MONCHESNAY** (*Jacques LOSME DE*), littérateur français, né le 4 mars 1666, à Paris, mort le 16 juin 1740, à Chartres. Fils d'un procureur au parlement de Paris, il manifesta de bonne heure un goût très-vif pour les lettres, et à l'âge de quinze ans il publia dans le *Mercure* quelques épigrammes imitées de Martial, et qui lui méritèrent les encouragements de Bayle (1). Au lieu de pratiquer le barreau, où il avait été admis à la fin de ses études, il fit valoir sur la scène son talent pour la poésie, et donna cinq pièces à l'ancien théâtre italien : *La Cause des femmes* (1687), *La Critique de La Cause des femmes* (1688), *Mezelin, grand sophiste de Perse* (1689), *Le Phénix, ou la femme fidèle* (1691), et *Les Souhaits* (1693). Chacune de ces pièces, imprimées dans le recueil de Gherardi, fut, dit-on, à l'auteur de grands applaudissements; mais ce fut de celle du *Phénix* dont il tira le plus d'honneur. Ayant dans la suite reconnu la vanité d'une semblable occupation, il repentit sincèrement d'avoir travaillé pour le théâtre, appela ses comédies des péchés de jeunesse, et poussa l'excès de ses dévots scrupules jusqu'à condamner toute espèce de représentation scénique. A cette époque il faisait à Boileau de fréquentes visites, et se plaçait volontiers au rang de ses admirateurs. Le satirique, qui ne aimait guère, disait de lui : « Il semble que cet homme-là soit embarrassé de son mérite et de son mien. » Monchesnay lui adressa une lettre en forme de dissertation, dans laquelle il soutenait avec plus de feu que de raison que Molière avait écrit dans son théâtre le principal agent de la corruption des mœurs, paradoxe repris plus tard par J.-J. Rousseau et réfuté par D'Alembert et Larmonet. Vers 1720, Monchesnay, qui s'était marié avec une demoiselle de Chartres, se retira dans cette ville, autant pour plaire à sa femme que par la diminution de sa fortune. On a encore de lui : *Satires nouvelles du sieur D\*\*\* sur l'esclavage des passions et sur l'éducation des enfants*; Paris, 1698, in-4°; — *Boeana, ou Entretiens avec Despréaux*; ce recueil, qui renferme beaucoup d'erreurs, fut composé à la prière de l'abbé Souclay, qui l'inséra dans son édition des *Œuvres de Boileau* Paris, 1740, in-4°, et réimprimé avec les *Poésies* du P. Sanlecque (Amsterdam, 1742, in-12), et dans le t. V de l'édition in-8° de Boileau, donnée par Saint-Marc. On lui a attribué une traduction de *la Milonienne* de Cicéron (1693), qui a paru sous le nom de l'avocat Delaistre, et il a laissé un manuscrit un certain nombre de satires, d'é-

pitres, d'imitations et d'épigrammes, presque toutes en vers français. P. L.—Y.

*Mercurius francicus*, sept. 1740. — Desmolets, *Continuation des Mémoires de Lullé*, VII. — Tilon du Thillet, *Suppl. au Parnasse François*. — J.-B. Rousseau, *Lettres*, II, 107 et 117. — Moreri, *Grand Dict. Hist.*

**MONCHY**. Voy. HOCQUINCOURT.

**MONCIEL** (1) (*Antoine-Marie-René TERNIER DE*), homme d'État français, né en 1757, à Monciel, seigneurie de Franche-Comté, érigée en marquisat en 1740; mort le 29 août 1831, à la verrerie de Semsales (Suisse), en revenant des eaux de Loèche. Lors de la révolution il adopta les principes de la monarchie constitutionnelle, et se montra fort opposé aux idées révolutionnaires. En 1791, Louis XVI le chargea d'une mission particulière, auprès de l'électeur de Mayence, Frédéric Charles d'Erthal. Il était président du département du Jura, lorsque, en juin 1792, le roi, qui venait de renvoyer Roland et les autres ministres girondins pour les remplacer par des *feuillants* (constitutionnels) l'appela au ministère de l'intérieur. Tout annonçait une prochaine insurrection, et finances, armée, popularité, manquaient aux nouveaux ministres. Deux jours après sa nomination éclatait le mouvement populaire qui amena l'envahissement des Tuileries (20 juin), et le 21 Monciel venait dire à l'Assemblée nationale que le roi « avait été mis en sûreté par quelques gardes nationales et par quelques citoyens ». Il donna bientôt sa démission, et fut remplacé le 16 juillet suivant. On ignore comment après ce 10 août Monciel échappa à la fureur populaire (2). Il émigra, et reentra en France vers 1806. Il reparut en 1814 comme agent des Bourbons. Il obtint à Troyes une audience de l'empereur de Russie, Alexandre I<sup>er</sup>, et dans cette audience traita *heureusement* des intérêts de la famille royale. Il resta quelque temps l'un des favoris du comte d'Artois (depuis Charles X); mais Louis XVIII ne lui marqua pas de reconnaissance, et exigea même qu'il allât terminer loin de la cour une vie devenue inutile. H. L.

*Biographie moderne*; Paris, 1806. — *Galerie historique des Contemporains*; Mons, 1827. — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. II, liv. XV. — Thiers, *Hist. de la Révolution française*, liv. VII.

**MONCK**. Voy. MONK.

**MONCLAR** (*Jean-Pierre-François DE RI-PERT*, marquis DE), magistrat français, né le 1<sup>er</sup> octobre 1711, à Apt (Provence), mort le 12 février 1773, à Saint-Saturnin-lès-Apt, dans son château de Bourgane. Il descendait d'une famille du Dauphiné et était fils d'un magistrat que le chancelier Daguesseau avait surnommé *l'Amour du bien*. Il succéda le 19 décembre 1732 à son père dans les fonctions de procureur

(1) Voy. la lettre de Bayle à Monchesnay, dans le *Mercure* de septembre 1740; il lui applique cette phrase de laudien :

Primordia tanta  
Vix pauci meruerunt scens.

(1) C'est par erreur que dans l'*Histoire de la Révolution française* de M. A. Thiers, édition Furne de 1846, ce nom est imprimé *Montcel*.

(2) Michaud jeune dit que ce fut en se réfugiant au Jardin des Plantes (voy. suppl. à la *Biographie universelle*).

général près le parlement de Provence; il avait alors vingt-un ans. Orateur fécond, jurisconsulte éclairé, profondément versé dans le droit public, il fut du petit nombre des éminents magistrats qui répandirent sur les cours de province un éclat réservé depuis longtemps au seul parlement de Paris. Dès 1749 il se déclara énergiquement en faveur des protestants, et réclama l'un des premiers leur réhabilitation civile et la liberté de conscience. Dans son mémoire sur les mariages clandestins des réformés, il s'éleva, au nom de la justice et de l'humanité, contre les lois iniques qui vouaient à l'ignominie et à l'illégitimité les fruits de leurs unions, et en même temps il établit, par de savants calculs, l'immense intérêt qu'avait l'État à favoriser les progrès de la population. En 1752 la république de Genève, en proie aux dissensions civiles, rendit hommage à la haute intégrité du magistrat, en le choisissant pour arbitre entre les deux partis qui la divisaient. « Puis arriva, dit M. Villemain, l'événement qui fit éclater les talents de quelques hommes répandus dans les parlements du royaume; ce fut le procès et l'expulsion d'une société célèbre. Peut-on oublier, pour l'intelligence des opinions du temps, quelle puissance, quelle autorité populaire fut attachée aux paroles de trois hommes inégalement connus aujourd'hui, La Chalotais, Monclar et Castillon? A beaucoup de savoir et de persévérance ils joignirent un grand caractère de probité morale.... Monclar est plus calme, plus réservé, plus impartial. Son exposé des doctrines de la Société des Jésuites est un chef-d'œuvre de méthode et de clarté, sans exagération, sans fausse éloquence. » Dans les remontrances qu'il fut chargé de rédiger au nom de sa compagnie, Monclar sut allier à la ferme dignité du langage le respect dû au souverain et se préserver de cette dureté un peu républicaine que Voltaire reprochait à Malesherbes. Il eut l'honneur de déterminer la restitution à la France du comtat Venaissin, et en 1768 il en prit possession au nom du roi, de concert avec le comte de Rochechouart. A cette occasion il reçut de Louis XV une pension et le titre de marquis (octobre 1769). La Provence lui fut redevable de la liberté du commerce des grains. Mais ce fut principalement dans ses mémoires sur les finances qu'il déploya toute l'étendue de son génie et la profondeur de ses vues. Sans cesse consulté par M. de Machault, il combattit de toute sa force l'impôt du vingtième, dont l'enregistrement amena bientôt la chute du ministère. La place de contrôleur général fut offerte à Monclar, qui la refusa; mais il n'en continua pas moins de travailler à la restauration des finances. Parmi les travaux de ce genre qu'il a laissés domine la nécessité d'établir par toute la France l'uniformité de l'impôt, d'abolir les douanes intérieures, de faciliter la circulation des marchandises, mesures neuves et hardies dont l'initiative fut reprise par l'Assemblée constituante.

Lorsque le président de Maupeou parvint à renverser les parlements, Monclar, après quarante années d'exercice, se retira dans sa terre de Saint-Saturnin, où il mourut, sans vouloir rétracter comme l'exigeait son confesseur, ce qu'il avait de peu favorable au saint-siège et à la Société des Jésuites. On a de lui : *Mémoire théologique et politique au sujet des mariages clandestins des protestants en France*; 1755, in-8°; souleva au moment où il parut une polémique ardente; plus de vingt pamphlets furent publiés pour ou contre; — *Compte rendu des Constitutions des Jésuites*; 1762, 2 vol. in-12; souvent réimprimé depuis avec le *Réquisitoire* du 4 janvier 1763 et les *Conclusions* du 5 mars 1765 sur la bulle *Apostolicum pasce*; — *Mémoires sur Avignon et le comtat Venaissin*; Paris, 1769, 2 vol. in-4° et in-8°. Ses travaux économiques sont devenus extrêmement rares, tels que *Lettre sur le commerce de grains* (1768); *Mémoire sur le commerce de cuirs* (1759); *Mémoire pour obtenir la liberté du transit de toutes marchandises provenant du Levant* (1766); *Mémoire contre l'augmentation de l'impôt du sel* (1770); *Mémoire contre l'impôt des hypothèques* (1770), etc. La partie de ses travaux sur les finances restée inédite est la plus considérable; elle se compose d'un recueil de *Mémoires sur l'histoire et l'organisation des finances de la France depuis l'origine de la monarchie jusqu'au milieu du dix-huitième siècle*, en 14 vol. in-fol. manuscrits. La réimpression des *Œuvres complètes* de Monclar a été annoncée en 1855, et doit comprendre 8 vol. in-8°. P. L.

*Le Plutarque français*, II. — *Éloge de Monclar*; Paris, 1780, in-12. — Borély, *Éloge de Monclar*, prononcé en nov. 1843. — Achard, *Dict. de Provence*. — Barjavel, *Biogr. du Faucouste*. — Rive, *Chronique littér.* — Bouche, *Essai sur l'hist. de Provence*, II. — La Chesnaye-Desbois, *Dict. de la Noblesse*, XII. — *Dict. d'Économie polit.*, II. — Villemain, *Tableau du dix-huitième siècle*, 9<sup>e</sup> leçon.

**MONCONYS** (*Balthasar de*), voyageur français, né à Lyon, en 1611, mort dans la même ville, en 1665. Il était fils du lieutenant criminel de Lyon. Pour éviter la peste qui ravagea cette ville en 1618, ses parents l'envoyèrent faire ses études à Salamanque. Plus tard le goût de la philosophie l'entraîna à faire un voyage en Orient pour y étudier les différents dogmes professés dans cette partie du globe, y chercher des traces des anciennes religions, des sectes gymnosophistes, astrolâtres, etc. Il parcourut l'Asie Mineure, la Perse, plusieurs provinces de l'Inde et de l'Arabie, et avait consigné le fruit de ses observations dans le *Journal* de ses *Voyages*. Cet ouvrage fut mis en ordre et publié par de Lièrgues (gendre de Monconys) et son ami le savant jésuite Jean Berthet; Paris, 1665-1666, 3 vol. in-4°; et Hollande, 1695, 5 vol. in-12. Le style en est lourd et diffus, mais on y trouve beaucoup de remarques scientifiques curieuses. A. DE L. Sorbière, *Relations des Voyageurs philosophes*.

**MONCORNET** (*Balthasar*), graveur français, né vers 1615, à Rouen, mort après 1670. On ne sait presque rien de la vie de cet artiste, qui a laissé un assez grand nombre de dessins et de planches; il est probable qu'il s'établit de bonne heure à Paris, où il étudia et pratiqua son art avec quelque succès. Il s'occupait aussi du commerce des estampes, et sa boutique était située au faubourg Saint-Marcel, dans la rue des Gobelins. Il a gravé au burin quelques tableaux de maîtres, des arabesques de fleurs, des paysages, les *Martyria Apostolorum* de Callot (12 pl.), *Les Joltes sur l'Arno* (19 pl.), deux recueils de *Feuilles d'orfèvrerie*, et une centaine de portraits. Cette partie de son œuvre est la plus recherchée, et tout entière d'après ses dessins; nous citerons les portraits de *Calot*, *François 1<sup>er</sup>*, *Jansenius*, *H.-A. Loménie de Brienne*, le *comte de Lionne*, *Octave Piccolomini*, le *comte d'Olivarès*, l'*imprimeur Vitre*, le *président Deshameaux* et *Robert Vinot*, compositeur de sauces.

Vers la même époque vivait dans le midi de la France un religieux portant le même nom, *Thomas-Balthasar MONCORNET*, mais qui ne paraît pas avoir été parent du précédent. Il avait embrassé à Toulouse la règle de Saint-Dominique; il avait appris la peinture, et souvent il fut employé à la décoration des églises de son ordre. Lorsqu'on rebâtit, en 1648, l'église de l'Inquisition, il fut chargé d'exécuter la plupart des tableaux qu'on y voit encore. Quatre grandes compositions de ce moine ont été transportées au musée de Toulouse : elles représentent des traits remarquables de la vie de saint Dominique.

P.

Basan, *Dict. des Graveurs*, II. — Nagler, *Neurs allgemeinen Künstler-Lexicon*, IX. — Percin, *Monumenta Conventus Tolosani ord. FF. Prædicatorum*; Toulouse, 1693, in-fol. — *Biogr. Toulousaine*, II.

✱ **MONCOUTEAU** (*Pierre-François*), compositeur de musique français, né à Paris, le 3 janvier 1805. Aveugle de naissance, il fut placé, à l'âge de sept ans, à l'Institution des jeunes Aveugles, et en sortit en 1825. Depuis cette époque, il toucha l'orgue successivement dans plusieurs paroisses de Paris, et fut nommé organiste de Saint-Germain-des-Prés en 1841, emploi qu'il exerce encore. M. Moncouteau est l'auteur du procédé d'écriture musicale à l'aide de points, dont les aveugles font aujourd'hui le plus grand usage. Outre sa sonate *L'Espérance*, M. Moncouteau a publié les morceaux suivants : *Variations sur l'air* : Ah! quel plaisir d'être soldat! — *Manuel de Transposition musicale*; — *Traité d'Harmonie*, contenant les règles et les exercices pour apprendre à bien composer; — *Exercices harmoniques et mélodiques*; — *Recueil de Leçons d'Harmonie*; — *Explication des Accords*; — *Résumé des Accords appliqué à la composition, donnant le moyen de s'exercer à composer dès les premières leçons*; — *Traité de Contrepoint et de Fugue*;

— O Salutaris! pour soprano et ténor, avec accompagnement d'orgue ou de piano; — O Salutaris! pour voix seule ou pour trois voix; — *Contemplamini*, pour trois voix.

G. DE F.

Documents particuliers.

**MONCREIFF** (*Sir Henry*), théologien anglais, né le 6 février 1750, à Blackford, près de Perth, mort le 14 juin 1827, à Édimbourg. Il fut ordonné ministre en 1771, et quoiqu'il appartint par sa naissance à l'aristocratie, il se distingua dans l'église d'Écosse par la fermeté de son attachement à la doctrine presbytérienne. Depuis 1775 jusqu'à sa mort il occupa les fonctions de pasteur à Saint-Cuthbert, église d'Édimbourg. Il jouit d'une grande influence dans les réunions de l'assemblée générale du clergé, et son nom est mêlé à toutes les discussions importantes de cette époque. On a de lui : *Discourses on the evidence of the Jewish and Christian revelations*; Édimbourg, 1815; — *Account of the Life and Writings of John Erskine*; ibid., 1818; — *Sermons*; ibid., 1829-1830, 3 vol. in-8°. K.

Notice à la tête des *Sermons*.

**MONCRIF** (*François-Augustin PARADIS DE*); littérateur français, né en 1687, à Paris, où il est mort, le 19 novembre 1770. Il était d'une bonne famille de bourgeoisie, qui possédait quelque bien. Fort jeune encore, il perdit son père, qui avait une charge de procureur, et fut élevé avec beaucoup de soin par sa mère; lorsqu'il fut d'âge à entrer dans le monde, cette dernière, d'origine anglaise, lui fit prendre, en le modifiant à la française, le nom de *Moncreiff*, son aïeul. Dans sa jeunesse la passion des armes le rendit fort habile et presque célèbre dans l'es-crime; ce fut même à ce talent qu'il dut la faveur d'être introduit dans des sociétés brillantes, et l'on peut dire qu'il s'ouvrit un chemin à la pointe de l'épée. Il forma ainsi des liaisons honorables qu'un esprit naturel, une figure aimable, un désir constant de plaire, et surtout une humeur égale et douce l'aiderent à conserver. Pour réussir, il tâcha de se rendre nécessaire en contribuant aux plaisirs d'autrui. « Il fut poète, musicien, acteur plein de zèle, d'intelligence et de ressources, dit D'Alembert. Il était l'âme de tous les divertissements que ces sociétés appelaient au secours de leur ennemi; il y portait la variété, les grâces, la gaieté, et jusqu'à cette joie bruyante que la triste dignité regarde comme un plaisir ignoble, mais qu'il avait l'art de lui faire goûter; il ne dédaignait pas même de se prêter à ce genre de farce appelé *parade*, qui faisait alors l'incroyable délice de plusieurs personnes de la cour. » En se livrant à ces froides facéties, il obtint la protection du grand-prieur d'Orléans et du comte de Maurepas, et devint le secrétaire du comte d'Argenson. « Un des fruits qu'on doit naturellement se promettre des avantages de l'esprit, suivant sa propre re-

marque, c'est de se procurer une vie agréable. » Aussitôt qu'il eut remporté ce premier succès, il songea à faire de ses talents un usage plus estimable, et donna au Théâtre-Français une comédie en vers, *l'Oracle de Delphes* (1722), qui fut défendue à la quatrième représentation, à cause de certaines plaisanteries qu'il s'était permises sur la religion païenne (1); mais l'anonyme qu'il avait prudemment gardé le mit à couvert des traits de la critique et de la satire. Ce fut à peu près le seul triomphe dramatique qu'il obtint : les comédies qu'il composa dans la suite pour la cour reçurent du public un accueil indifférent. Il ne quitta M. d'Argenson que pour passer au service d'un prince du sang, le comte abbé de Clermont, qui le nomma son secrétaire des commandements et lui laissa, pour ainsi dire, l'entière disposition des bénéfices dont ce prince pouvait disposer comme dignitaire de l'église. Peut-être faut-il attribuer aux singuliers choix qu'il fit parmi les sujets ecclésiastiques l'origine des tracasseries qui amenèrent sa retraite de cette petite cour (1734). Loin de rien perdre de la faveur du comte de Clermont, il eut bientôt après une place des plus recherchées, celle de lecteur de la reine Marie Leczinska.

Dès lors la fortune de Moncrif était faite. A cette sinécure il en ajouta quelques autres, comme celles de secrétaire du duc d'Orléans, de secrétaire général au département de la guerre, de censeur royal et lecteur de la dauphine. Transporté d'une cour où tout respirait le plaisir dans une autre où la piété régnait seule, il sut sans efforts se rendre agréable à la reine, et composa pour elle des cantiques pieux, auxquels il prêta tout l'esprit dont ils étaient susceptibles. En 1757, lors de l'exil du comte d'Argenson, il laissa éclater le chagrin qu'il ressentait de cette disgrâce, et obtint, non sans beaucoup de peine et après les sollicitations les plus vives, la permission d'aller passer tous les ans quelques semaines auprès de son bienfaiteur. Moncrif mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Sa vieillesse, qu'il portait avec assez de verdeur, était devenue un sujet de plaisanterie à la cour. Louis XV ayant dit un jour qu'on lui donnait plus de quatre-vingt-dix ans : « Oui, sire, répliquait-il, mais je ne les prends pas. » Il avait été admis à l'Académie Française en remplacement de M. de Caumartin, évêque de Blois, et grâce aux efforts réunis de MM. de Clermont et d'Argenson il put l'emporter sur son concurrent, l'évêque de Vence (29 décembre 1733). Il était aussi des Académies de Berlin et de Nancy. « Si Moncrif n'avait jamais fait que ses chansons et ses romances, il eût été le premier dans son genre, et c'est toujours quelque chose que d'être le premier quelque part. C'était un homme assez commun; mais il était souple et courtisan, et

il était parvenu à se donner une sorte de cré à la cour ou plutôt dans le cercle de la reine. Il y faisait le dévot, mais à Paris il était homme de plaisir, et il a poussé la passion pour la tal et pour la créature jusqu'à l'extrême vieillesse. On dit qu'il était noble et généreux dans dépense. Dans ses manières il était recherché et minutieux, et, comme auteur, fort susceptible ». (*Corresp. de Grimm*). Voltaire écrivait assez souvent, et ménageait en lui le lecteur de la reine, tout en se moquant en secret de l'écrivain. La Place a fait à Moncrif, son ami l'épithète suivante :

Des mœurs dignes de l'âge d'or,  
Ami sûr, auteur agréable.  
Ci-git qui, vieux comme Nestor,  
Fut moins bavard et plus aimable.

On a de Moncrif : *Les Aventures de Zéloïa et d'Amazarifdine, conte indien*; Paris 1714, in-12; réimprimé dans *Les Mille et un Faveurs*; Paris, 1716, et Bruxelles, 1717, in-12 — *La fausse Magie*, com. en trois actes et en prose, jouée en 1719 sur le théâtre italien; — *L'Oracle de Delphes*, com. en trois actes et en vers, jouée le 17 décembre 1722, et non imprimée; le sujet en est tiré du *Mari confesseur* conte de La Fontaine; — *Histoire des Chats dissertation sur la prééminence des chats dans la société; sur les autres animaux d'Égypte; sur les distinctions et privilèges dont ils ont joui personnellement; sur le traitement honorable qu'on leur faisoit pendant leur vie, et des monuments et autels qu'on leur dressoit après leur mort, avec plusieurs pièces qui y ont rapport*; Paris, 1727, 1748, in-8° fig.; réimpr. à Rotterdam (1741) et à Amsterdam (1767); ainsi que dans le t. XII des *Œuvres* de M. de Caylus, qui en avait gravé les figures d'après Coypel. « Une plaisanterie de société, dit D'Alembert, l'engagea à composer une espèce d'*Histoire des Chats*, en forme de lettres adressées à une femme de la cour. Ces lettres étaient, comme il l'avouait lui-même, gravement frivoles; il y avait prodigé, à l'exemple de Mathanasius, une érudition pédantesque, dont il ne vouloit que se moquer, et dont on eut l'injustice de lui faire un reproche. Il joignait à cette érudition un ton de plaisanterie qu'on trouva froid et déplacé. Les critiques, les sarcasmes, les injures même tombèrent sur lui de toutes parts. » Se soumettant du reste de bonne grâce à l'arrêt sévère du public, Moncrif s'exécuta lui-même en retranchant l'*Histoire des Chats* du recueil qu'il publia de ses œuvres, et il alla jusqu'à dire que « dans cet écrit, mauvais en soi, l'esprit n'étoit qu'un tort de plus ». Le poète Roy ayant lancé à ce sujet une épigramme sanglante, Moncrif l'attendit au sortir du Palais-Royal, et lui donna des coups de bâton. « Patte de velours, minon, patte de velours! » s'écriait Roy en tendant le dos. Trente ans plus tard, comme il sollicitait auprès du

(1) On a prétendu que Füzeller et le président Hesnaut avaient eu part à cette pièce; cette anecdote est au moins fort douteuse.



comte d'Argenson la place d'historiographe du roi de Prusse : « Tu veux dire *historiogriffe* », interrompit le ministre ; — *Les Abdérites*, com. en un acte et en vers ; Paris, 1732, in-12, composée pour *madame la Duchesse*, mère du comte de Clermont ; — *L'Empire de l'Amour*, ballet en vers libres ; Paris, 1733-1741, in-4° ; — *Les Ames rivales*, *histoire fabuleuse* ; Paris, 1738, in-12. Ce roman, fondé sur la doctrine indienne de la transmigration des Ames, lui servit à peindre avec finesse les mœurs de son temps. Mais un brame, qui l'avait lu, crut y voir le développement le plus heureux du système de la métempsychose ; il regarda l'auteur comme un génie transcendant, et lui envoya en présent un manuscrit qu'il croyait très-précieux et qui fut déposé à la Bibliothèque du Roi ; — *Essais sur la nécessité et sur les moyens de plaire* ; Paris, 1738, in-12, fig. Encore une disgrâce fâcheuse pour l'auteur, à qui l'on n'épargna ni les jeux de mots ni les épigrammes ! Il y a pourtant dans cet ouvrage des maximes sages et parfois des pensées ingénieuses. Mais pourquoi chercher à réduire en préceptes un art dont il n'appartient qu'à la nature de donner des leçons ? — *Œuvres mêlées* ; Paris, 1743, in-12 ; — *Zélindor, roi des sylphes*, ballet en vers ; Paris, 1745, 1753, 1769, in-8° : c'est le seul de ses opéras qui ait eu du succès, bien qu'il soit écrit dans ce genre galant et fade dont la lecture est devenue insupportable ; — *Poésies chrétiennes composées par ordre de la reine* ; Paris, 1747, pet. in-8°. S'il faut s'en rapporter à D'Alembert, ces poésies sont vraiment spirituelles dans tous les sens possibles de ce mot, et elles feront toujours le pieux délassement de ceux qui ne croient pas la religion incompatible avec les grâces ; — *Almasis*, ballet ; Paris, 1748, 1754, in-8° ; — *Isménè*, pastorale héroïque ; Paris, 1748, 1769, in-8° ; — *Observations pour servir à l'histoire des gens de lettres qui ont vécu dans ce siècle* ; 1751, in-12 ; — *Les Génies tutélaires*, divertissement ; Paris, 1751, in-4° ; — *Lettre sur une matière intéressante pour tout citoyen* ; 1753, in-12 : il s'agit du prêt à la petite semaine ; — *Lettre sur la personne et sur les ouvrages de l'abbé Terrasson* ; Paris, 1754, in-8° ; — *Érosine*, pastorale héroïque ; Paris, 1765, 1768, 1769, in-8° ; — *La Sibylle*, opéra ; Paris, 1770, in-8°. On doit en outre à cet écrivain quelques dissertations, des articles dans le *Journal des Savants* (1739-1743), des poésies fugitives, dont la meilleure est sans contredit *Le Rajeunissement inutile*, et des chansons dans le vieux langage naïf et tendre, d'un goût si délicat, si exquis qu'on peut les regarder comme autant de chefs-d'œuvre. Il a été l'éditeur d'un *Choix de Chansons à commencer par celles du comte de Champagne* (Paris, 1755, in-12), et il a mis une préface au *Recueil des Pièces choisies du Cosmopolite* (Ancône, 1735), attribué à la princesse

de Conti ou au duc d'Aiguillon. Les *Œuvres* de Moncrif ont été réunies par ses soins en 1751, 3 vol. in-16, et en 1768, 4 vol. in-12, avec la musique des romances. On les a augmentées en 1791 (2 vol. in-8°, fig.) de l'*Histoire des Chats*, et on en a donné un choix en 1801 (2 vol. in-18). P. L.—Y.

D'Alembert, *Hist. de l'Acad. Française*, VI. — *Nécrologe des hommes célèbres*, 1771. — Desessarts, *Les trois Siècles Littéraires*. — Grimm, *Correspond. Littéraire*, nov. 1770.

MONDAVILLE. Voy. HERMONDAVILLE.

MONDEJAR (*Gaspar-Ibañez de Segovia*, PERSALTA Y MENDOZA, marquis de), historien espagnol, mort après 1775. Il appartenait à l'illustre famille de Mendoza. On a de lui plusieurs ouvrages estimés, notamment : *Obras chronologicas* ; Valence, 1744, pet. in-fol., avec une préface de Mayans y Siscar ; — *Advertencias a la historia del P. Mariana* ; ibid., 1746, pet. in-fol. ; réimprimé à Madrid, 1795, in-8° ; — *Memorias historicas del rey D. Alonso el Sabio y observaciones a su cronica* ; Madrid, 1777, in-fol., œuvre posthume due aux soins de don Fr. Cerda y Rico ; — *Cronica del rey D. Alonso el Sabio* ; Madrid, 1783, in-4° ; — *Noticia de los mas principales Historiadores en España* ; Madrid, 1784, 4 vol. in-fol. P.

Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

MONDENARD (*Jean SAINT-SARDOS de Montaigu*, marquis de), économiste français, né vers 1755, mort à Paris, le 7 février 1823. Il émigra en Angleterre lors de la révolution, mais profita de la première amnistie pour rentrer en sa patrie, où il se livra à l'étude et à la littérature. On a de lui : *Considérations sur l'organisation sociale, appliquées à l'état civil, politique et militaire de la France et de l'Angleterre* ; Paris, an x (1802), 3 vol. in-8° (anonyme) ; — *Le Boston*, poème didactique en XI chants ; Bordeaux, 1810, in-8° ; — *Examen du budget proposé par le ministre des finances pour l'année 1817* ; Paris, 1817, in-8° ; — *Dialogue entre un Militaire et un Député, ou petit catéchisme politique à l'usage des amis de la liberté, de la légitimité et de l'industrie* ; Paris, 1819, in-12 avec tableau.

L.—Z.—E.

Mahul, *Annuaire Nécrologique*, année 1823. — Quéraud, *La France Littéraire*.

\*MONDEUX (*Henri*), enfant prodige, né le 12 mai 1826, à Neuville-le-Roi, près de Tours. Dès l'âge de six ans, son instinct de calculateur se révéla. Il gardait les vaches, lorsqu'il fut amené à Paris et présenté le 16 novembre 1840 à une séance de l'Académie des Sciences. Là on lui pose plusieurs questions, qu'il résout en quelques minutes. Le rapporteur de la commission, M. Cauchy, constata « que le jeune calculateur exécute de tête, avec facilité, non-seulement les diverses opérations de l'arithmétique, mais encore, dans beaucoup de cas, la résolu-

tion numérique des équations ; qu'il imagine des procédés quelquefois remarquables pour résoudre une multitude de questions diverses que l'on traite ordinairement à l'aide de l'algèbre, et qu'il détermine à sa manière les valeurs exactes ou approchées des nombres entiers ou fractionnaires qui doivent remplir les conditions indiquées, les questions même d'analyse indéterminée ». Suivant les conclusions du rapport, l'Académie appela la protection du gouvernement sur le jeune Mondeux ; mais bientôt il fut oublié, et on ne sait pas aujourd'hui (1860) ce qu'il est devenu.

G. DE F.

*Biographie d'Henri Mondeux*, par M. Émile Jacoby ; 1846, in-16. — *Vie d'Henry Mondeux*, par M. Hippolyte Barbier ; 1841, in-8°. — *Rapport de M. Cauchy à l'Académie des Sciences*, en décembre 1841.

**MONDINI DE LUZZI**, médecin italien, né à Bologne, vers 1250, mort en 1326. Il professa l'art de guérir dans sa patrie, et obtint une grande réputation ; le roi de Naples, Robert, l'appela près de lui comme étant un des plus habiles docteurs de l'époque. Il fut en 1315 le premier à disséquer deux cadavres de femme, et il consigna le résultat de ses études dans un traité intitulé : *Anatomia omnium humani corporis interiorum membrorum*, où il se vante de n'avoir rien énoncé que d'après ses observations personnelles. Imprimé à Pavie en 1478, cet ouvrage, très-bien accueilli dans les écoles, reparut à Padoue, à Leipzig, etc., huit fois jusqu'en 1541 ; Cardan en fit l'objet d'un commentaire qu'on trouve dans le dixième volume de ses Œuvres (1663, in-folio). Ajoutons que l'*Anatomia* de Mondini est accompagnée de figures qui pour l'époque ont un mérite réel, et dont le dessin lui a été attribué.

G. B.

Fanluzzi, *Scrittori Bolognesi*, t. VI, p. 41. — Portal, *Histoire de l'Anatomie*, t. 1, p. 209. — Kestner, *Medicinesches Gelehrten-Lexicon*, p. 570. — Sprengel, *Histoire de la Médecine*. — *Dict. de la Médecine*, t. III, p. 356. — Haller, *Bibliotheca Anatomica*, t. I, p. 146.

**MONDINO**. Voy. SCARSELLA (*Sigismondo*).

**MONDONVILLE** (Jeanne JULIARD, dame TURLÉS DE), fondatrice d'ordre de piété, née à Toulouse, en 1626, morte à Coutances, en 1703. Fille d'un président au parlement de Toulouse, Jeanne Juliard se distinguait par son esprit et sa beauté. Elle épousa en 1646 Turlés, seigneur de Mondonville, qui la laissa veuve encore fort jeune et avec une fortune considérable. Elle refusa plusieurs partis honorables, et, sous la direction de l'abbé Ciron, résolut de se consacrer à l'instruction des pauvres filles et au soulagement des malades. Pour arriver plus complètement à son but, elle fonda, en 1652, avec l'approbation de Marca, archevêque de Toulouse, la congrégation dite *des Filles de l'Enfance*, dont l'abbé Ciron dressa les règlements. L'institution des Filles de l'Enfance fut autorisée en 1663 par le pape Alexandre VII et approuvée par lettres patentes de dix-huit évêques et de plusieurs docteurs en théologie. L'œuvre de M<sup>me</sup> de Mondonville se propageait et comptait

plusieurs succursales lorsque cette dame se vit attaquée par les Jésuites avec une singulière violence. Les RR. PP. prétendirent que « les constitutions de la nouvelle congrégation renfermaient des maximes dangereuses contre la religion et la morale ». Ils obtinrent que des commissaires fussent nommés pour examiner les points incriminés, et s'agitèrent si bien que la congrégation des Filles de l'Enfance fut supprimée par arrêt du conseil en date de 1686. M<sup>me</sup> de Mondonville fut enfermée chez les Hospitalières de Coutances, où elle mourut, après vingt années de la captivité la plus étroite, la plus rigoureuse. Les Jésuites n'avaient pas attendu jusque là pour se faire adjuger la plus grande partie des biens de la congrégation dissoute, et les avaient sanctifiés en y établissant des séminaires et des maisons de leur ordre. « Ils avaient, dit l'abbé Racine, combattu ces filles infortunées comme des ennemis redoutables, et ils recueillirent une partie de leurs dépouilles. »

Voici comment l'avocat Reboulet, ancien jésuite, dans son *Histoire des Filles de la Congrégation de l'Enfance* (Avignon, 1734), raconte les causes de la disgrâce qui frappa M<sup>me</sup> de Mondonville : « La cour eut des preuves incontestables que cette fondatrice avait donné asile à des hommes de mauvaise doctrine et malintentionnés pour l'État, tel que le P. Cerle et l'abbé Dorat, et qu'elle avait fourni à ceux-ci les moyens de sortir du royaume ; qu'elle avait fait imprimer, dans sa maison et par ses filles, plusieurs libelles contre la conduite du roi et de son conseil. On enleva cette imprimerie, on dressa des procès-verbaux ; et sur tous ces faits on eut quantité de dépositions authentiques et juridiques, avec les témoignages des plus anciennes filles de cette maison. » Les circonstances changèrent bientôt ; le crédit des Jésuites baissa rapidement, et sur la requête de l'abbé Juliard, parent de M<sup>me</sup> de Mondonville, le parlement de Toulouse condamna au feu le livre de Reboulet, « comme calomnieux et contenant des faits faux et altérés. » L'abbé Juliard avait réfuté Reboulet dans deux mémoires intitulés : le premier : *L'Innocence justifiée, ou l'histoire véritable des Filles de l'Enfance* ; et le second : *Le Mensonge confondu, ou la preuve de la fausseté de l'histoire calomnieuse des Filles de l'Enfance* ; Reboulet y répondit : mais, cette fois encore, attaqué par le marquis de Gardouche, neveu de M<sup>me</sup> de Mondonville, il vit, par un arrêt en date du 27 février 1738, son nouvel écrit livré aux flammes ; lui-même fut condamné à la prison et à l'amende. Ainsi se termina ce long scandale.

A. L.

*Nécrologe des amis de la vérité.*

**MONDONVILLE** (DE). Voy. CASSANEA.

**MONDOR** (N.), que l'on trouve écrit aussi *Mondtor* et même *Montd'or*, célèbre empirique et opérateur du dix-septième siècle, dont les

dates de naissance et de mort sont restées inconnues. Il est à croire que ce nom de Mondor était un pseudonyme, comme en choisissaient le plus souvent alors les charlatans et les comédiens. Quant à sa patrie, deux textes du temps semblent démontrer que c'était l'Italie. On lit, dans une factée de 1619, intitulée : *Le Clairvoyant intervenu sur la réponse de Tabarin* : « Le Clairvoyant ne peut comprendre pourquoi Mondor et Tabarin s'appellent frères : l'un est de Milan, l'autre est de Lorraine », et dans *Le Parlement nouveau*, par Daniel Martin (1637), cette autre phrase qui précise la précédente : « Un nommé Tabarin et un Italien nommé Montd'or. » Tontefois ces assertions ne sont pas entièrement concluantes, surtout quand on se rappelle que, comme le prouvent entre autres Sorel (*Francon*, l. X), Scarron (*Roman comique*, 1<sup>re</sup> part., ch. XIX) et La Bruyère (*Caractères : De quelques Usages*), la plupart des charlatans d'alors tenaient essentiellement à se faire passer pour Italiens. Les parades de Tabarin où figure Mondor tendent à prouver qu'il était instruit; il y abonde en citations de toutes sortes, latines, voire grecques, et en aphorismes tirés des philosophes : « Ce n'est pas mon exercice d'estre capitaine, dit-il lui-même dans la *Fantaisie et Dialogue XXXIII de l'Inventaire universel des Œuvres de Tabarin*; dès le plus tendre de mon enfance j'embrassay les lettres et me mis à l'abbry des lauriers d'Apollon. » Il commença par courir le monde avec son baume et ses onguents : « J'ay autrefois voyagé; j'ay veu une partie de l'Europe, tantost à pied, tantost à cheval (*Fantaisie et Dialogue XVI*)... J'ay veu les Espagnes et traversé une grande partie des Allemagnes. » (*Recueil général des Rencontres et questions de Tabarin*, 1<sup>re</sup> part., question XXV). Ce fut en 1618 qu'il vint s'établir à Paris (1), et presque aussitôt on le trouve en compagnie de Tabarin, qui pourrait bien avoir été son valet d'abord, comme le dit une note de Brossette sur l'*Art poétique* de Boileau, mais qui devint certainement ensuite son associé, et même le principal personnage de l'association.

Mondor se fixa sur la place Dauphine. Comme tous les opérateurs importants, il avait son théâtre et sa troupe, dont les bouffonneries l'aidaient à vendre ses drogues. On trouve dans les *Œuvres de Tabarin* des farces qui exigeaient un certain nombre d'acteurs et où Mondor remplissait probablement un rôle, sous le nom de *Rodomont*, qui est son anagramme. Mais le fond de ses représentations se composait de parades dialoguées, où tous deux, Mondor et Tabarin, jouaient leur personnage, toujours le même. Tabarin posait une question saugrenue à son maître, qui y répondait sur un ton pédantesque et doctoral, tout bouffi d'emphase, et alors

le farceur, avec force gros mots, reprenait la question, pour la résoudre à sa manière, c'est-à-dire avec une trivialité ordurière et grotesque, à la grande indignation du solennel Mondor. Une estampe du temps, placée en tête des *Œuvres de Tabarin*, représente le théâtre de notre opérateur, avec ses accompagnements élémentaires et indispensables : une estrade, décorée dans le fond d'un lambeau de tapisserie; sur le devant Tabarin et Mondor; derrière eux, un joueur de violon, un joueur de rebec, et un valet qui ouvre un coffre pour passer les fioles et boîtes à Mondor. Les séances avaient lieu tous les jours, surtout vers le soir, et les vendredis les représentations extraordinaires.

Mondor était en habit court, somptueux, revêtu de clinquant. C'était un homme de belle mine, de mine vénérable même, avec ses longs cheveux et sa grande barbe blanche, et tout à fait propre à séduire la foule par ses agréments extérieurs, aussi bien que par son éloquence. Les témoignages abondent sur ce point : « Quant à Mondor, dit le *Discours de l'origine... des charlatans*, 1619 (ch. VIII), il a de l'esprit et un peu de lettres, et seroit capable, s'il vouloit, d'une vocation plus honorable. Il est civil et courtois, ostant son chapeau bien honnestement et avec un doux sousbris, quand il renvoye le mouchoir ou le gand. » Les commères des *Caquets de l'Accouchée* (troisième journée) parlent aussi de sa bonne mine, qui en 1622 lui faisait encore débiter largement sa marchandise, comme s'il ne fût arrivé que de la veille à Paris. L'*Épître dédicatoire de l'Inventaire universel des Œuvres de Tabarin*, un peu suspecte, il est vrai, s'étend également sur le *bien dire* qui lui est naturel, et sur l'éloquence par laquelle il ravit les oreilles.

De temps à autre, Mondor quittait Paris pour faire des excursions en province, comme le prouvent diverses pièces, par exemple, l'*Adieu de Tabarin au peuple de Paris* (1623). Dès 1630 Tabarin s'était retiré : il avait fait fortune avant son maître, qui le remplaça par un nommé Padel, et continua son commerce. En 1634, il trônait encore à la place Dauphine (1), mais avec moins de majesté que par le passé, sans doute à cause de l'absence de son ingrat associé. L'*Histoire de Barry, Filandre et Alison*, qui fait suite au *Voyage de Guibray* (1704, in-12), nous le montre un peu après 1644 à Rouen, avec les débris de sa troupe, dont l'hôtel de Bourgogne lui avait enlevé les meilleurs acteurs. Depuis, on le perd de vue.

Il ne reste rien sous le nom de Mondor, malgré l'éloquence que ses contemporains lui reconnaissent; mais on le voit reparaitre à chaque page des *Œuvres de Tabarin*. Les seules pièces en tête desquelles on trouve son nom sont l'*Épître dédicatoire* et le *Sonnet à mon-*

(1) *Inventaire universel des Œuvres de Tabarin*, préface, ch. 2.

(1) *Testament de feu Gauthier-Garguille*, 1634.

sieur de Mondor, qui précèdent l'*Inventaire universel* (1622), puis l'*Apologie pour le sieur de Mondor*, qui forme, comme nous avons déjà dit, le deuxième chapitre de la préface du même recueil. Nous renvoyons à l'article TABARIN pour de plus amples détails. Victor FOURNEL.

*Discours de l'origine, des mœurs, fraudes et impostures des charlatans*; 1619. — *Oeuvres de Tabarin* (pessim). — *Caquets de l'Accouchée*, 3<sup>e</sup> journée. — Gouriet, *Personnages célèbres dans les rues de Paris*; in-8<sup>o</sup>, t. 1. — Leber, *Plaisantes Recherches d'un homme grave sur un farceur*; 1835, 1856. — Préface des *Oeuvres complètes de Tabarin*, par M. Aventin (Jannet, 1858, 2 vol. in-16). — *Préface et Postface des Oeuvres de Tabarin*, publiées par G. d'Harmonville (Delahays, 1858, in-12 et in-16).

**MONDORY** ou **MONDORT**, l'un des fondateurs et des premiers acteurs de l'ancien Théâtre-Français; né à Orléans, vers 1580, mort en décembre 1651. On ne sait rien de sa famille, dont il ne porta jamais le nom (1); il entra à Paris dans la troupe d'acteurs dite du *Marais*, sous le pseudonyme de Mondory, et il en devint successivement l'orateur (régisseur) et le chef. Selon l'opinion de tous ses contemporains, il possédait l'art dramatique au plus haut degré et savait communiquer au spectateur les passions qu'il exprimait sur la scène. Il refusa toujours de s'affubler des ridicules perruques dont se coiffaient les acteurs d'alors, et cherchait dans ses costumes à se rapprocher autant que possible de l'histoire. Il avait beaucoup d'art, et savait donner de l'éclat aux plus mauvaises pièces. Scarron, dans son *Roman comique*, fait dire à La Rancune « que Bellerose étoit trop affecté, Floridor trop froid, et Mondory trop rude »; mais cette critique dans la bouche de La Rancune, vieil histrion de campagne, qui ne trouve rien de bon, semble plutôt un éloge qu'un blâme. Cependant Mondory n'étoit pas sans défaut: son jeu étoit forcé et sa déclamation ampoulée. Il tomba frappé d'apoplexie sur le théâtre en jouant avec trop d'ardeur le rôle d'Hérode dans la tragédie de *Marianne* (de Tristan L'Hermitte), et resta paralysé d'une partie du corps; sa langue surtout demeura extrêmement embarrassée. C'est à tort que Saint-Evremond avance que Mondory mourut de cet accident, puisque le 12 février 1637 cet acteur, pour complaire au cardinal de Richelieu, consentit à jouer le principal rôle dans *L'Aveugle de Smyrne*, comédie des cinq auteurs. Ses forces ne répondirent pas à son zèle; il fut obligé de quitter la scène après le deuxième acte, ce qui fit dire au prince de Guénémené: *Homo non perit, sed perit artifex*.

Néanmoins, le cardinal accorda à Mondory une pension de mille livres, et divers seigneurs ayant imité son exemple, Mondory se trouva possesseur de huit à dix mille livres de revenu dont il jouit jusqu'à sa mort. Cet acteur étoit de taille moyenne, mais bien prise; il avoit un grand air de dignité; son visage étoit agréablement

et expressif; il parloit avec grâce et improvisoit avec une grande facilité. Il a laissé quelques poésies qui ne manquent pas de goût. Il a composé d'assez jolies épigrammes sur la tragédie du *Trompeur puni* de Scudéry. Il fut fort regretté du public, qui pendant longtemps reçut mal les acteurs qui reprisent ses rôles. L'abbé de Marolles écrit « qu'il s'abstient d'aller au théâtre depuis que Mondory a fini ses actions, qui charmèrent tout le monde. » A. J.

Scudéry, *Apologie du Théâtre*, 1639, in-4<sup>o</sup>, p. 89. — Chappuzeau, *Histoire du Théâtre*, p. 279. — *Lettre sur les Comédiens français*, dans le  *Mercure de France*  de mai 1733. — Tristan L'Hermitte, *Préface de Panthée*. — Saint-Evremond, *Réflexions sur la tragédie française*. — L'abbé de Marolles, *Mémoires*. — Parfaict frères, *Histoire du Théâtre français*, t. V, p. 96, 103, 196. — Le P. Rapin, *Réflexions sur la Poétique*. — Lemazurier, *Galerie historique des Acteurs du Théâtre-Français*, t. I, p. 420. — Ch.-F. Lapierre, *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. 1, p. 80.

\* **MONE** (*François-Joseph*), savant littérateur allemand, né à Mingolsheim près de Heidelberg, le 12 mai 1792. Petit-fils d'un négociant hollandais du nom de Moonen, il étudia le droit, la philologie et l'histoire à l'université de Heidelberg, où il fut chargé depuis 1819 d'enseigner l'histoire, emploi auquel il joignit, en 1825, celui de directeur de la bibliothèque de cet établissement. Appelé en 1827 à Louvain comme professeur de politique et de statistique, il fut destitué à la révolution de 1830, à cause de sa qualité d'étranger, et retourna à Heidelberg, où il s'occupa de recherches sur l'ancienne littérature allemande. En 1835, il fut placé à la tête des archives grand-ducales de Carlsruhe, et fut chargé de faire publier une édition critique des sources de l'histoire du grand-duché de Bade, dont le premier volume parut en 1848. On a de lui: *De emendanda Ratione grammaticæ Germanæ Linguae*; Heidelberg, 1816; — *Einkleitung in das Nibelungenlied* (Introduction au chant des Nibelunges); ibid., 1818; — *Geschichte des Heidenthums im nordlichen Europa* (Histoire du Paganisme dans l'Europe du Nord); ibid., 1822-1823, 2 vol. in-8<sup>o</sup>; fait suite à la *Symbolique* de Creuzer; — *Quellen und Forschungen zur Geschichte der deutschen Literatur und Sprache* (Sources et Recherches se rapportant à l'histoire de la littérature et de la langue allemande); Aix-la-Chapelle et Leipzig, 1830; — *Untersuchungen zur deutschen Heldensage* (Recherches sur les traditions héroïques des Germains); Quedlinbourg, 1836; — *Uebersicht der niederländischen Volksliteratur älterer Zeit* (Aperçu de l'ancienne littérature populaire des Pays-Bas); Tubinge, 1838; — *Urgeschichte des badischen Landes bis zum Ende des 7<sup>ten</sup> Jahrhunderts* (Histoire primitive du pays de Bade jusqu'à la fin du septième siècle); Karlsruhe, 1845, 2 vol.; — *Die gallische Sprache und ihre Brauchbarkeit für die Geschichte* (La Langue Galloise et son utilité pour l'histoire); ibid., 1851. — Mone a aussi

(1) On suppose qu'il appartenait à la famille des *Mondoré*, honorablement connue à Orléans.

publié la version latine du *Roman du Renart*; Stuttgart, 1832, ainsi qu'un recueil d'anciennes pièces de théâtre allemandes; Leipzig, 1841. Enfin il a rédigé pendant un an, en commun avec le baron d'Aufsess, et ensuite seul, les cinq dernières années de l'important recueil intitulé : *Anzeiger für Kunde des deutschen Mittelalters* (Indicateur pour la connaissance du moyen âge en Allemagne), publié à Nurnberg et plus tard à Karlsruhe, 1832-1838, in-4°. O.

*Conversations-Lexikon.* — Heuschling, *Bibliographie historique de la statistique en Allemagne*, p. 69.

**MONEDA PISA.** Voy. SORDO (*Giovanni del*).

**MONEGARIO** (*Domenico*), sixième doge de Venise, gouverna de 756 à 764. L'époque de sa naissance et celle de sa mort sont inconnues : il vécut dans ce temps où la république vénitienne, encore dans l'enfance, cherchait des lois et était en proie aux factions qui se disputaient le pouvoir les armes à la main. Le peuple croyait élire un magistrat, il se donnait un tyran. Une révolte ne tarda pas à éclater : le doge était banni après avoir été privé de la lumière, et le mal recommençait. Ce fut dans ces tristes circonstances que Domenico Monegario fut appelé au pouvoir. Il remplaçait Galla, qui au bout d'un an de règne venait d'éprouver la honte de la déposition, le malheur de la cécité et de l'exil. La gravité du mal, la cruauté du remède, firent sentir aux Vénitiens la nécessité d'apporter enfin quelques tempéraments à une autorité jusque-là trop peu définie, et on adjoignit au nouveau doge deux tribuns annuels, sans l'avis desquels il lui fut interdit de rien entreprendre. Malheureusement ce lien ne fut pas suffisant pour retenir Monegario, « homme altier et féroce, auquel il sembla qu'on eût fait une injure en limitant l'autorité qu'on lui donnait, persuadé qu'il est de l'essence d'un prince d'être absolu (*Dandolo*) ». Il affecta le plus grand mépris pour les tribuns et leurs conseils; ne suivit d'autres lois que celles de son caprice et de ses passions. Les Vénitiens supportèrent sa tyrannie pendant huit années. Leur patience étant épuisée, ils s'en délivrèrent selon le remède usité : on aveugla le doge, et on le chassa.

A. DE L.

*Dandolo, Chron.* — Daru, *Hist. de Venise*, liv. I.

**MONEGONDE** (Sainte), fondatrice d'ordre religieux, née à Chartres, morte à Tours, le 2 juillet 570. Elle appartenait à une noble famille de la Beauce. Ses parents la marièrent, malgré elle, avec un époux qui l'aimait tendrement. Elle eut deux filles, qui moururent en bas âge, « et son deuil passé, disent les PP. Richard et Giraud, elle se retira dans une cellule étroite, qui n'avait d'autre ouverture qu'un guichet, d'où elle recevait un peu de farine d'orge, dont elle pétrissait elle-même son pain au travers de la cendre. C'était toute sa nourriture, et elle n'en usait même que dans une extrême faim. Après un temps considérable, sainte Monegonde quitta la ville de Chartres, pour aller continuer le même genre

de vie à Tours, près du tombeau de saint Martin. Le bruit des miracles qu'elle fit attira son mari et plusieurs de ses amis, qui la ramenèrent à Chartres; mais, vaincus par ses pressantes sollicitations, ils la laissèrent retourner à Tours, où il se forma une petite communauté de servantes de Jésus-Christ (nommées *Filles spirituelles*), avec lesquelles elle persévéra jusqu'à sa mort dans ses austérités. » Saint Grégoire de Tours, qui était en fréquentes relations avec Monegonde, parle de ses miracles, et l'aïda à faire bâtir un monastère, que l'on nomma *Saint-Pierre-le-Puellier* (1). Cet édifice devint une église collégiale de chanoines séculiers, et fut brûlé en 1562 par les calvinistes. Le corps de sainte Monegonde périt dans cet incendie; sa mémoire est restée honorée par les catholiques le 2 juillet.

Saint Grégoire de Tours, *De Gloria Confessorum.* — *Martyrol. rom.* (2 juil.). — Baillet, *Vies des Saints*, t. II (2 juillet). — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

**MONESTIER** (*Benoit*), du *Puy-de-Dôme*, homme politique et magistrat français, né à La Sauvetat, en 1745, mort à Clermont, en 1819. Il était avant la révolution chanoine du chapitre de Saint-Pierre, à Clermont (Auvergne). Député à la Convention nationale par le Puy-de-Dôme, il y siégea parmi les plus fougueux montagnards, et vota la mort de Louis XVI sans sursis ni appel au peuple. Il se montra adversaire acharné des girondins, et après leur chute (31 mai 1793) il s'opposa à ce que l'assemblée prit connaissance de la réclamation de Vergniaud. Envoyé à Tarbes comme représentant du peuple, il remplit de citoyens la prison des Carmes de cette ville, et commit tant d'atrocités dans le pays confié à son autorité, que le fameux Barrère a depuis accolé à son nom l'épithète de « féroce ». Complice des terroristes, il devint leur défenseur après le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), et eut le triste courage, en germinal an III (mars 1795), d'essayer de justifier les cruautés de Collot d'Herbois. Décrété d'arrestation le 13 prairial an III (1<sup>er</sup> juin 1795), « comme accusé de s'être entendu avec un agent des fourrages de l'armée, pour dilapider en commun, pour avoir fait verser le sang de ses citoyens de concert avec Jacques Pinet aîné, enfin pour avoir pris part aux mouvements de prairial contre la Convention », il fut, le 4 brumaire suivant (26 octobre 1795), compris dans l'amnistie qui termina la session conventionnelle. Nommé par le Directoire président du tribunal criminel du Puy-de-Dôme, il passa, en 1800, avec le même titre au tribunal civil d'Issoire. Frappé par la loi d'amnistie au retour des Bourbons, Monestier se réfugia à Bruxelles, et obtint peu après de rentrer dans sa patrie, où il mourut, aveugle, dans un âge très-avancé.

H. L.—R.

*Le Moniteur universel*, an I<sup>er</sup> (1793), 158; an II (1794), n<sup>os</sup> 117-347; an III, n<sup>os</sup> 30-258; an IV, n<sup>o</sup> 44; an V, n<sup>o</sup> 16.

(1) De Puella, jeune fille.

— *Biographie moderne* (Paris, 1806). — *Galerie historique des Contemporains* (1827). — Bouillet, *Tablettes historiques de l'Auvergne*.

**MONESTIER** (*Pierre-Laurent*) de la Lozère, homme politique français, né à Manassac (Gévaudan), le 25 septembre 1755. Il était homme de loi avant la révolution, et fut élu député de la Lozère à l'Assemblée législative. Il y dénonça, le 8 juillet 1792, Mallet du Pan, comme prêchant, dans le *Mercur de France*, l'aviilissement du pouvoir législatif, et sollicita contre lui un décret d'accusation. Cette mesure ne fut prise que plus tard. P.-L. Monestier fut réélu à la Convention nationale, et y vota la mort de Louis XVI avec sursis jusqu'à la paix. Employé par le Directoire après la session, il avait cessé de l'être au 18 brumaire. On ignore l'époque de sa mort.

H. L.—R.

*Le Moniteur universel*, ann. 1792, n° 128. — *Biographie moderne* (Paris, 1806). — *Galerie historique des Contemporains* (1827).

**MONESTIER** (*Blaise*), philosophe français, né le 18 avril 1717, à Antezat (diocèse de Clermont), mort en 1776, à Toulouse. Après avoir appartenu quelque temps à l'ordre des Jésuites, il en sortit pour se livrer avec plus de liberté à son goût pour l'étude. Il enseigna les mathématiques à Clermont-Ferrand et la philosophie à Toulouse. On a de lui : *Dissertation sur la nature et la formation de la grêle*; Bordeaux, 1752, in-12 : couronnée par l'Académie de Bordeaux; — *Dissertations sur l'analogie du son et de la lumière*, et *Sur le temps*: couronnées par l'Académie de Nancy et imprimées dans le recueil de cette compagnie, en 1754; — *Principes de la Piété chrétienne*; Toulouse, 1756, 2 vol. in-12; — *La vraie Philosophie*, par l'abbé M\*\*\*; Bruxelles (Paris), 1774, in-8°, ouvrage dirigé contre la philosophie des encyclopédistes, et particulièrement contre le *Système de la Nature*, et publié par Needham. Il est impossible de n'y pas reconnaître l'influence de l'abbé de Lignac. « Pour se faire une idée de la vraie Philosophie, il ne faut pas se laisser rebuter par les déclamations violentes et de mauvais goût qu'elle présente à chaque page, surtout dans la préface, ni par l'indécision du plan et le désordre qui en résulte dans la succession des idées. La doctrine qu'elle renferme est un spiritualisme expérimental et éclectique, également éloigné de la théorie des idées innées et du système de la sensation transformée, mais où le cartésianisme occupe pourtant la plus grande place. » Après avoir placé dans l'âme les sensations et les sentiments, Monestier fait l'analyse de la raison, qu'il compose des idées primitives (idées d'unité, d'être, de temps, d'espace, d'affirmation, de négation, avec les axiomes de géométrie et de morale), de la faculté de généraliser et d'abstraire, de l'idée de l'infini, et de la faculté d'induire et de raisonner. L'idée de l'infini, empreinte que l'ouvrier a laissée dans son ouvrage, nous atteste l'existence de Dieu et

l'immortalité de l'âme, en même temps qu'elle nous instruit de notre propre destinée. L'auteur termine par l'examen du libre arbitre. P. L.

*Dict. des Sciences philosoph.*, IV, 289-291.

**MONET** (*Philibert*), érudit français, né en 1566, à Bonneville (Savoie), mort le 31 mars 1643, à Lyon. A vingt-quatre ans il entra, par goût pour l'étude, dans la Compagnie de Jésus (1590), fonda en 1597 le collège de Thonon, en Savoie, et se rendit fort utile à saint François de Sales dans la mission du Chablais. Appelé à Lyon, il professa dans le collège de La Trinité les humanités et la théologie morale, et fut pendant vingt-deux ans préfet des basses classes. Les langues l'occupèrent d'abord, et elles lui durèrent quelques ouvrages éclipsés par ceux qu'on a donnés après lui; puis il se tourna du côté du blason et de la géographie, et ce qu'il a fait sur ces matières a été longtemps consulté avec fruit. D'après le P. de Colonia, personne n'aurait connu mieux que Monet la propriété et la force des mots latins, sans excepter même les Maffei, les Manuce, les Scioppius, etc. On a de lui : *Veterum Nummorum ad recentis Francicos Proportio*; Lyon, 1617, in-plano; — *Abacus Romanorum rationum, hoc est de nummariis, de mensuram ponderumque notis*, etc.; Lyon, 1618, in-8°; — *Annux litteræ Indiarum ann. 1612, 1613 et 1614*; Lyon, 1618, in-8°, trad. en latin; — *Delectus Latinitatis rudiore exemplo propositus*; Douai, 1625, in-12; c'est la 7<sup>e</sup> édition de cet ouvrage estimé, dont la meilleure réimpression est celle de Lyon, 1642, in-8°; — *Ligatures des Langues Française et Latine, ou explication des menus mots français et latins qui font la liaison de la structure au langage*; Lyon, 1629, in-12; — *Parallèle des Langues Française et Latine*; Lyon, 1630, 1632, 1636, in-4°; — *Capta Rupescula, Carcina servata, descripta utraque*; Lyon, 1630, in-12: il s'agit de la prise de La Rochelle et de la délivrance de l'île de Ré; — *Origine et Pratique des armoiries à la Gauloise*; Lyon, 1631, in-4°; réimpr. en 1659, sous le titre : *Origine et vraie Pratique de l'art du Blason*, avec figures. D'après le P. Menestrier, cet ouvrage eut un grand succès, et servit de modèle à plusieurs de ceux qui entreprirent de traiter le même sujet; — *Geographia Gallix veteris recentisque*; Lyon, 1634, in-12; — *Inventaire des deux Langues, Française et Latine, assorti des plus utiles curiosités de l'un et de l'autre idiome*; Lyon, 1636, in-fol. Il avait composé plusieurs recueils des termes propres aux arts et métiers; au lieu de les publier séparément, il les fonda dans cet *Inventaire*, sorte de dictionnaire latin-français, qui fut regardé comme un bon travail. Disciple de Meigret et de Ramus, il soutient leurs principes dans sa préface, et veut que l'on écrive le français comme on le prononce; — *Abrégé du Parallèle des Langues Latine et Française, ou*

*dictionnaire augmenté*; Rouen, 1637, in-4°; — *Nomenclatura geographica Galliarum*; Lyon, 1643, in-12. On a lieu de croire que le traité *In Despauterii Grammaticam* (Lyon, 1654, in-8°), publié sous le nom de *Vilbonius*, est du P. Monet.

Southwell, *Biblioth Script. Soc. Besu.* — A. Rossotti, *Syllabus Script. Pedemontii.* — De Colonia, *Hist. Littér. de Lyon*, II, 708. — Ménestrler, *Examen des ouvrages héraldiques.* — Niceron, *Mémoires*, XXXIV.

**MONET** (Comte), général français, né en 1703, appartenait à la même famille que le précédent. Il était fils d'un contrôleur de la chambre des comptes de Savoie. Obligé par la faiblesse de sa santé de quitter la Société de Jésus, où il était entré, il embrassa le métier des armes, et passa au service de Pologne. Chargé de diriger les études du fils du prince Czartoryski, il accompagna son élève dans ses différents voyages, et reçut de plusieurs souverains des marques de bienveillance. Louis XVI lui accorda le titre de comte. Pendant qu'il servait la France, il publia un *Essai historique sur la maison de Savoie* (Paris, 1779, in-8°), ouvrage inexact et superficiel, dont l'abbé de Martilly a revendiqué la plus grande partie. Monet a fait partie de l'Académie de Nancy et de celle des Arcades, sous le nom d'*Anazarco Leuconiese*. P. L.

Quérard, *La France Littér.*

**MONET** (Jean), auteur et directeur dramatique français, né à Condrieux, vers 1710, mort à Paris, en 1785. Orphelin dès l'âge de huit ans il resta jusqu'à quinze chez un oncle qui négligea son éducation. Il savait à peine lire lorsqu'un de ses compatriotes l'emmena à Paris, et le plaça chez la duchesse de Berry, fille du régent. Son talent pour imiter la voix et les gestes des personnes qu'il voyait le fit prendre en amitié par cette princesse, qui lui fit donner des maîtres; mais il perdit sa protectrice le 20 juillet 1719, et resta sans ressource. Il fut recueilli par la veuve d'un ancien militaire, et vécut quelque temps chez elle. Les parents de cette dame l'ayant fait enfermer, Monet fut obligé de demander un asile à un cousin qui habitait Mortagne. Devenu amoureux d'une jeune personne de bonne maison, il voulut l'enlever; mais son projet ayant été découvert et déjoué, il se retira à la Trappe, où il ne resta que neuf jours. De retour à Paris, après avoir essayé de plusieurs métiers, il obtint en 1743 la direction de l'Opéra-Comique, qu'on lui retira bientôt. En 1745 il était directeur d'un théâtre à Lyon, et faisant allusion à son nom il avait fait écrire sur la toile cette devise : *Mulcet, Movet, Monet*. Il fut ensuite directeur d'une troupe française à Londres; il revint à Paris, et reprit la direction de l'Opéra-Comique, qu'il conserva jusqu'en 1757. On a de lui : *L'Inconséquente, ou le fat puni*, comédie; Paris, 1737, in-8°; — *Anthologie française, ou chansons choisies depuis le quinzième siècle jusqu'à présent*; 1745, 4 vol. in-8°; — *Supplément au Roman comique de Scarron, ou mémoires pour servir à la vie de Jean*

*Monet, écrits par lui-même*; Londres et Paris, 1772, 2 vol. in-8°, avec portrait de l'auteur; — *Les Mystifications de Poinssinet* font suite à ces *Mémoires*. Barré Radet et Desfontaines ont puisé dans ces *Mémoires* le sujet d'un vaudeville joué en 1799 sous le titre de *Jean Monet*. A. J. Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Historique.* — Quérard, *La France Littér.*

**MONET.** Voy. MONNET.

**MONETI** (Francisco), poète italien, né vers 1635, à Cortone, mort le 4 septembre 1712. Il prit l'habit de frère mineur dans le couvent de Saint-François. Naturellement satirique, il essaya des disgrâces et des tribulations pour s'être égayé aux dépens de plusieurs cardinaux ou missionnaires jésuites. Il avait écrit contre ces derniers un poème, *La Cortona convertita*; Paris, [Florence], 1759, in-12, qui avait d'abord circulé en manuscrit; obligé de se rétracter, il en publia un autre, *La Cortona nuovamente convertita*, qui a été joint au premier dans l'édition de Londres, 1797, in-8°. Moneti a laissé plusieurs autres ouvrages, dont les titres sont aussi bizarres que les opinions qu'il y avance. Un almanach astrologique qu'il mit au jour eut la plus grande vogue. Quoiqu'il se fût adonné aux pratiques de l'astrologie, il se moquait lui-même des prédictions des astrologues, et n'y ajoutait aucune foi. P.

*Diction. Historique de Bassano.*

\* **MONFALCON** (Jean-Baptiste), médecin et historien de Lyon, né le 11 octobre 1792, à Lyon. Après avoir reçu à Paris le diplôme de docteur (1818), il alla pratiquer son art dans sa ville natale, où il devint médecin de l'hôtel-Dieu, médecin en chef de l'hôpital de La Charité, membre du conseil de salubrité, etc. En 1832 il fonda *Le Courrier de Lyon*, journal politique encore existant. La part active qu'il prit dans l'intérêt de l'ordre public aux insurrections qui ensanglantèrent la ville de Lyon en 1831 et en 1834 lui valut la croix d'Honneur. En 1835, en conséquence d'une demande adressée par le préfet des Bouches-du-Rhône à son collègue de Lyon, il conduisit à Marseille, que ravageait le choléra, vingt docteurs et élèves en médecine, et se mit avec eux au service des malades, jusqu'à la fin de l'épidémie, dans les ambulances dont il avait la direction. D'autres missions du même genre lui furent confiées par le maire de Lyon. Nommé en 1840 conservateur de la bibliothèque du palais des Arts, qu'il réorganisa, il passa en 1847 en la même qualité à la grande bibliothèque de la ville, où il se trouve encore. M. Monfalcon s'est non-seulement distingué dans sa profession par un profond savoir uni à une longue expérience, mais il s'est acquis comme historien et comme bibliophile une réputation méritée. L'Académie Française lui a accordé deux fois un des prix Montyon, et il appartient à un grand nombre des sociétés savantes ou littéraires de France, dont plusieurs lui ont décerné des prix. On a

de lui : *Histoire médicale des Marais et traitée des fièvres intermittentes causées par les émanations des eaux stagnantes*; Paris (Lyon), 1824, in-8°; 2<sup>e</sup> édit., entièrement refondue et augmentée, Paris, 1826, in-8°; en 1827 il ajouta un *Supplément* à la bibliographie qui termine cet ouvrage, couronné par l'Académie de Lyon et par l'Académie d'Orléans; — *Histoire des Insurrections de Lyon en 1831 et 1834 d'après des documents authentiques*; Lyon, 1834, in-8°; — *Code moral des Ouvriers, ou traité des devoirs et des droits des classes laborieuses*; Paris, 1835, in-8° couronné en 1836 par l'Académie Française; — (avec J.-F. Terme) *Histoire statistique et morale des Enfants trouvés*, suivie de 100 tableaux; Lyon, 1838, in-8°; revue et augmentée en 1840, cette histoire a obtenu un prix Montyon de l'Académie Française; — (avec le même) *Nouvelles Considérations sur les Enfants trouvés*; Lyon, 1838, in-8°; — (avec M. de Polinière) *Hygiène de la ville de Lyon, ou opinions et rapports du conseil de salubrité du dép. du Rhône*; Paris, 1845, in-8°; nouvelle édition, entièrement refondue et fort augmentée, sous ce titre : *Traité de la Salubrité dans les grandes villes, suivi de l'Hygiène de Lyon*; Paris, 1846, in-8°; — *Histoire de la ville de Lyon*; Lyon, 1846-1847, 2 vol. gr. in-8°, pl.; cent exemplaires sont augmentés d'un troisième volume composé des *Annales de Lyon* pour 1848 et 1849, de la *Bibliographie de Lyon*, d'un *Dictionnaire des Rues de Lyon*, de *Deux lettres à l'abbé Cattet*, etc. Il y a des exemplaires en grand papier vélin, formant six volumes, non compris un atlas grand in-4°; une nouvelle édition, entièrement refondue et continuée jusqu'à nos jours, doit paraître sous ce titre : *Histoire monumentale de la ville de Lyon*, 2 vol. très-grand in-4°, avec cartes et plans. La première partie a été publiée sous ce titre : *Lugdunensis historix Monumenta, inde a colonia condita usque ad sæculum quatuordecimum*; Lugduni, 1860, fort volume grand in-4°, avec cartes, plans, portraits; — *Monographie de la table de Claude, accompagnée d'un fac-simile de l'inscription dans les dimensions exactes du bronze*; Lyon, 1851, 1 vol. in-folio atlantique, avec 6 planches. Seconde édition, augmentée de deux dissertations latines de M. Zell, 1 vol. grand in-fol.; Lyon, 1853. La plupart des ouvrages historiques sur Lyon de M. Monfalcon sont imprimés aux frais de cette ville et distribués, au nom du conseil municipal, à toutes les grandes bibliothèques publiques de l'Europe; — *Musée lapidaire de la ville de Lyon*; Lyon, L. Perrin, 1860, très-grand in-4° pl.; — *Relation de l'entrée solennelle et du séjour à Lyon de leurs majestés l'empereur Napoléon et l'impératrice Eugénie*; Lyon, L. Perrin, 1860, grand in-8°. La plupart des ouvrages de M. Monfalcon, imprimés avec les beaux caractères du seizième siècle de M. Louis Perrin, n'ont

été tirés qu'à cent exemplaires, et n'ont pas été mis dans le commerce de la librairie. On doit encore à M. Monfalcon les éditions polyglottes avec notices d'*Horace*, avec une traduction nouvelle en français et en prose par M. Monfalcon (1836, grand in-8°), d'*Anacréon* (1835, in-4°), de *Virgile* (1838, in-8°) et de *l'Imitation de Jésus-Christ*, avec une traduction nouvelle en français par l'éditeur (1841, in-8°); des mémoires et dissertations composés à l'occasion des concours académiques et un grand nombre d'articles insérés dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*; il en a également fourni à la *Biographie médicale*, à la *Biographie nouvelle des Contemporains* et à la *Nouvelle Biographie générale*, etc. M. Monfalcon a traduit en entier le commentaire allemand de Wieland sur Horace. Il a publié en 1857 un *Manuel du Bibliophile et de l'Archéologue lyonnais*; Paris, Delahaye, grand in-8°, fig., et la même année, au nom et aux frais de la ville de Lyon, les *Recherches des Antiquités et curiosités de la ville de Lyon*; Lyon, Louis Perrin, in-8°; les notes, très-nombreuses, dont M. Léon Renier a enrichi cette magnifique édition font de ce livre un des ouvrages les plus importants d'archéologie lyonnaise. On doit à M. Monfalcon dans la Collection des Bibliophiles lyonnais, *Artaud, Lyon Souterrain, Bellière, Lugdunum Priscum, Quincaron, Saint-Paul et Saint-Jean*, formulaire de Breton, Mélanges; Lyon, 1848, 7 vol. in-8°. Il a publié les éditions les plus complètes et les plus belles qui existent des *Poésies de Louise Labé*; Paris, 1853, petit in-8°, des *Rymes de Perrette du Guillet*; Lyon, L. Perrin, 1856, petit in-8°; — des *Plaisans Devis recitez par le seigneur de la Coquille*; Lyon, L. Perrin, 1857, petit in-8°. Enfin, on a de lui, comme bibliothécaire de Lyon, le Catalogue des Bibliothèques réunies au Palais des Arts; Lyon, 1844-1850, in-folio, avec fleurons, vignettes et portraits.

Docum. partic.

**MONFORT.** Voy. MONTFORT.

**MONFRABEUF** (Louis de), littérateur français, né le 30 avril 1724, à Thenorgues, près Buzancy (Champagne), mort le 14 juillet 1792, à La Motte-Guéry (Ardennes). D'origine noble, il entra dans les gardes du corps, se trouva à la bataille de Fontenoy, et prit sa retraite vers 1760, après dix-huit ans de service. Il voulut alors devenir auteur. « Tourmenté du désir d'acquiescer de la célébrité, dit l'abbé Boulliot, il se forma une bibliothèque, et lia une correspondance avec plusieurs hommes de lettres, entre autres avec D'Alembert. Il se crut capable de traiter toutes sortes de matières. Jour et nuit il employait un scribe à écrire sous sa dictée tout ce qui lui passait par la tête. Il prenait le titre singulier de *Représentant du roi des Juifs, en tant qu'homme*, et paraissait très-flatté qu'on le lui décernât, et lorsqu'on l'interpellait de prouver sa mission par des miracles, il répondait :



« Par mes définitions je fais entendre et comprendre tous les mystères de la vraie religion, ainsi que les merveilles de la nature, sans les secours ni les leçons d'aucun homme; c'est donc Dieu qui parle par ma bouche. » C'était du reste un homme doux, plein de candeur et de droiture. On a de lui : *Les Lois du Sage, par celui qui n'adore que lui, avec le catéchisme*; Bouillon, 1783, in-8°; — *L'Homme réintégré dans le bon esprit*; ibid., 1784, in-12; — *Dialogue entre Pierre Lenoir et Marie Leblanc*; ibid., 1785, in-12; — *Les Phases de la nature*; ibid., 1786, in-12; — *Réponse à la critique d'une lettre anonyme*; ibid., 1786, in-8°; — *Catéchisme historique*; ibid., 1787, in-12; — *Le Chemin du ciel par la fortune*; ibid., 1788, in-12; — *Œuvres diverses métaphysiques et philosophiques*; ibid., 1788, in-12; — *Coup d'œil de mes ouvrages bien clairs en voyant les trois conversations suivantes*; ibid., 1788, in-12. Ces trois conversations, qui se tiennent entre l'auteur, une marquise, un prêtre et un homme de lettres, sont suivies de six opuscules.

P. L.

Boulliot, *Biogr. Ardennaise*, II.

**MONGAULT** (*Nicolas-Hubert DE*), traducteur français, né à Paris, le 6 octobre 1674, mort dans la même ville, le 15 août 1746. Il était fils naturel de Colbert-Saint-Pouange. Il fit ses études à l'Oratoire et l'on remarque, comme preuve de son indépendance d'esprit, qu'en philosophie, il se prononça pour Descartes contre Aristote. Avec une bonne instruction, un esprit délicat et une santé frêle, il vécut, doucement occupé de quelques travaux d'érudition, d'abord dans la congrégation de l'Oratoire, puis à Toulouse auprès de l'archevêque Colbert. En 1710 le duc d'Orléans lui confia l'éducation de son fils le duc de Chartres. Dans cette position l'abbé Mongault obtint plusieurs bénéfices, mais il avait peut-être espéré davantage. Voltaire prétend qu'il mourut de chagrin de n'avoir pu faire auprès du duc d'Orléans la même fortune que l'abbé Dubois. On doute de cette assertion; cependant il est vraisemblable qu'à la cour l'aimable et spirituel érudit éprouva des déceptions, et que son humeur s'en ressentit. Sa santé s'altérait de plus en plus; il souffrait de la gravelle et de cette maladie indéfinissable que l'on nommait alors les vapeurs. Un jour qu'on lui demandait ce que c'était que les vapeurs, « c'est une terrible maladie, répondit-il; elle fait voir les choses telles qu'elles sont. » Il était membre de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions. Duclos, qui lui succéda à l'Académie française, le représente comme « un homme d'un caractère franc, vrai, bon ami; joignant à la sagacité qui saisit le ridicule, l'indulgence qui le fait pardonner; au talent d'une plaisanterie fine, le talent encore plus rare d'en connaître les bornes. » On a de l'abbé Mongault une traduction de l'*Histoire* d'Hérodien; Paris, 1700, in-12, et une tra-

duction des *Lettres de Cicéron à Atticus*; Paris, 1714, 4 vol. in-12. Une diction élégante, un savoir peu original et peu profond mais exact, distinguant ces deux versions, particulièrement la dernière. L'abbé Mongault a inséré dans le 1<sup>er</sup> vol. des *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions* deux dissertations, l'une sur les honneurs divins rendus aux gouverneurs des provinces pendant la durée de la république romaine; l'autre sur le temple ou monument héroïque que Cicéron avait eu dessein de consacrer sous le titre de *fanum* à la mémoire de sa fille Tullia. Z.

Fréret, *Éloge de l'abbé Mongault*. — Moréri, *Grand Diction. Historique*.

**MONGE** (*Gaspard*), comte de PÉLUSE, célèbre géomètre français, naquit à Beaune, en 1746, d'un père à qui la justesse de l'esprit et les qualités du cœur tinrent lieu de rang et de fortune (1), et mourut à Paris, le 28 juillet 1818. Le jeune Monge, au collège de sa ville natale, remporta les premiers prix dans toutes les classes. A ses études littéraires il joignit la culture des mathématiques, de la chimie, de la mécanique et de la géométrie. Ses succès précoces et multipliés le firent remarquer par les oratoriens de Lyon, qui lui confièrent la chaire de physique de leur établissement. Ses rares talents, son caractère, sa conduite, inspirèrent aux Oratoriens le désir de s'affilier ce jeune homme, qui lui-même voyait dans ce dessein le moyen de se consacrer aux sciences et de venir en aide à sa famille. Il était prêt à entrer dans les ordres, lorsqu'il reçut de son père une lettre contenant des conseils donnés avec amour et sagesse : il en reconnut le prix, et revint aussitôt dans sa famille. A peine âgé de seize ans, on avait vu Monge lever le plan de sa ville natale, en s'aidant d'instruments géométriques fabriqués de ses propres mains. Le travail du jeune homme resta exposé dans l'hôtel de ville de Beaune. Un officier supérieur du génie (2), traversant la Bourgogne, vit cet ouvrage avec surprise, et proposa à l'auteur d'entrer à la fameuse école de Mézières. Avec l'adhésion de son père, Monge accepta. Les qualités de l'élève furent bientôt appréciées; mais, malgré l'estime qu'il inspirait, il eut à surmonter de nombreuses difficultés; il sut toutes les épreuves de sa position. Son courage égala son amour des sciences, et son esprit éminent s'affermir dans la lutte. Il avait la conscience de ses forces, et ne se rebûit jamais : il fut chargé d'un calcul dont les éléments avaient été fournis par l'état-major de l'école. Bientôt il présenta son travail au commandant supérieur; après un pre-

(1) Au rapport d'un de ses illustres confrères, son père, Jacques Monge, était un marchand ambulante : « Dans les courses autour de la ville de Beaune, il ne dédaignait pas d'alguiser des couteaux, les ciseaux des ménagères bourguignonnes. » (Arago, *Éloge de Monge*). — Une humble origine rehausse, ne l'oublions jamais, la gloire d'un homme en montrant qu'il devait tout à lui-même. (*Note du Directeur.*)

(2) Le lieutenant-colonel du génie Vignau.

mier aperçu, cet officier refusa de l'examiner. « Pourquoi, disait-il, me donnerais-je la peine de soumettre une solution imaginaire à de pénibles vérifications? L'auteur n'a pas même pris le temps de grouper ses chiffres : je puis croire à une grande facilité de calcul, mais non à des miracles! » Le jeune calculateur, réservé et calme, avoua qu'il concevait les doutes de son chef; aussi « je ne demande, dit-il, que l'examen rigoureux du système que j'ai adopté. » Ce système, scrupuleusement étudié, fut reconnu comme offrant la voie la plus courte et la plus facile. Un emploi de répétiteur de mathématiques récompensa cette heureuse innovation, qui enrichit la science.

Monge succéda à Bossut, puis, en 1772, à l'abbé Nollet, comme répétiteur et professeur; rapide et précis, il dédaignait dans son exposition l'élégance emphatique qui étonne et n'instruit pas. « Il ne trouvait, disait-il, aucune différence entre un langage affecté et ce qui est absolument mal dit. » Il ne visait qu'à démontrer clairement; il mettait ainsi à la portée de toutes les intelligences les plus profonds secrets scientifiques, et parvenait à faire pénétrer la vérité dans les esprits les plus rebelles. Lagrange admirait sa méthode d'enseignement. Il avouait qu'il ne connaissait bien et n'appréciait la géométrie descriptive que par les démonstrations de Monge. On a dit de lui : « D'autres parlent mieux, personne ne professe aussi bien. » Remarquable par ses profondes connaissances, il le fut aussi par ses mœurs et la noblesse de son caractère. Il avait pour principe que tout homme d'honneur doit être le défenseur des honnêtes gens absents. Obligé et facile, son aménité n'altérait pas sa rigoureuse franchise. Le maréchal de Castries, ministre de la marine, dit à Monge : « En refusant un candidat qui appartient à une famille considérable, vous m'avez suscité beaucoup d'embarras. — Mousigneur, vous pouvez faire admettre ce candidat, mais en même temps il vous faudra supprimer la place que je remplis. » Le ministre céda. Napoléon, qui, dans la suite, le connut si bien, disait que Monge était l'honneur français personnifié.

Depuis ses débuts, tous ses travaux forment une série de savantes conquêtes; il fut admis à l'Académie des Sciences en 1780. Les sciences à cette époque brillaient d'un vif éclat, au milieu même des perturbations que déjà causaient les intrigues politiques. Dans tout le royaume se propageaient de sourdes menées; des murmures populaires circulaient comme les vents précurseurs des orages. Les abus, restes des vieux temps, subsistaient de rigoureux examens. On en discutait hardiment la légalité, au nom de la raison publique. Les prétextes abondaient : l'immoralité des règnes précédents, la licence princière, la cupidité, l'intolérance sacerdotale, l'inégale répartition de certains droits trouvaient des censeurs dans toutes les

classes; et les meilleurs esprits adoptaient volontiers les théories d'une philosophie dont le rêve philanthropique promettait le perfectionnement absolu de la société. Les regards se tournaient avidement vers un avenir réformateur. L'amour du bien public devenait une passion, un culte, qui avait son fanatisme. On invoquait, avec une menaçante impatience, un changement dans l'édifice politique : 89 éclata. Trois ans plus tard, l'édifice s'éroula dans le sang. La France, menacée à la fois par l'étranger et par ses propres enfants, n'est bientôt qu'une immense anarchie. Le peuple foule aux pieds la souveraineté légitime, avec d'autant plus de fureur qu'il l'avait plus respectée. Un gouvernement improvisé devient le seul guide de la nation, et quelle que fût son origine, ce gouvernement établit l'ordre dans le désordre. Intelligent, présomptueux, il se flatte de résister à tout, de triompher de tout. La nécessité est sa loi; abandonné à une audace inflexible, il s'élance à son but, sans crainte, sans pitié, sans remords. Il choisit des hommes faits pour inspirer la confiance; il les contraint, au nom de l'intérêt du pays, de remplir les hauts emplois. Monge est appelé au ministère de la marine. Le savant refuse; on le presse, il hésite. Il se sentait déjà dans cette haute sphère où l'éminence des dignités ne vous élève plus. Ce n'était pas comme administrateur qu'il aspirait à servir l'État. Il avait dû remarquer que les esprits supérieurs ne changent pas de carrière impunément. La marche mesurée des affaires, leur lenteur scrupuleuse, sont opposées à la promptitude de l'imagination, à la vivacité aventureuse de la pensée créatrice de l'homme d'art et de science. L'un des plus grands génies du siècle, l'auteur de *La Mécanique céleste*, ne toucha qu'en passant au ministère. Le doigt savant qui avait sondé les abîmes de l'espace s'égarait dans les dossiers administratifs. Monge, qui deux fois n'avait pu faire accepter sa démission, ne conserva le ministère que peu de mois (11 août 1792 au 12 août 1793). Hélas! ce court passage au pouvoir lui devint fatal. Ce fut dans ce laps de temps que la Convention, dont il n'était pas membre, prononça le terrible jugement du 21 Janvier.

La tourmente révolutionnaire s'accroît avec une nouvelle fureur; l'Europe entière s'émeut et va fondre sur la France. Le gouvernement, sans argent, sans crédit, demande à la patrie quatorze armées; il les obtient. Un million de guerriers se lèvent; mais ils manquent d'armes. Jusque là le fer, le bronze, l'acier, presque tous les métaux nécessaires à la guerre, et la poudre même, étaient fournis par l'étranger. L'importation en est devenue impossible. Inépuisable en expédients, le gouvernement fait un appel à la science. Des hommes animés de patriotisme, riches de savoir, se présentent, et par leur ingénieuse intrépidité deviennent les

héros du courage civil. Au milieu de cette élite, Monge déploie les ressources de son génie. « Tout ce qui est utile au triomphe de nos soldats, tout ce que l'on demandait jadis à l'étranger, est renfermé dans notre sol, dit le célèbre physicien; il s'agit de l'en arracher. » A sa voix, métallurgistes, mécaniciens, chimistes, se placent à la tête d'une légion de travailleurs, et dirigent jour et nuit la fabrication d'armes de toutes espèces. Les cloches se transforment en canons, le fer durci en acier; le salpêtre est extrait des caves, des étables, des bergeries; et par les procédés les plus simples des milliers de mains apprennent à le cristalliser, à le broyer. Une immense quantité de poudre remplit les magasins; et de nombreux arsenaux s'ouvrent à la valeur française; Monge est partout, il anime tout, il ordonne, il conseille, il guide les travailleurs. Il s'est chargé spécialement de la fonte et du forage des canons; surtout du raffinement de l'acier, art-nouveau, dont la France lui est redevable. Chacun de ses essais est un progrès pour la science.

Les grandes agitations de la vie de Monge redoublaient la puissance de son esprit fécond; il sentait combien la science, l'art, l'industrie offraient de secours à la cause nationale. De concert avec ses confrères Berthollet et Fourcroy, il voulut centraliser l'instruction pour tous les travaux publics, et soumettre à des leçons communes les élèves destinés au génie civil, à l'armée, à la marine. Il rassembla dans une maison, louée à ses frais, des jeunes gens déjà instruits, afin de les perfectionner, avec émulation, dans les mathématiques, la géographie et la géométrie descriptive. Cet établissement fut le prélude de l'École centrale des Travaux publics, qui prit bientôt un si heureux développement sous le titre célèbre d'*École Polytechnique*.

Monge, se rappelant tout ce qu'il avait observé d'ingénieux, d'utile à l'École de Mézières, l'introduisit, en le perfectionnant, dans sa nouvelle école, qui devint ainsi la continuation améliorée de l'établissement de Mézières. Seul alors en Europe, ce grand mathématicien pouvait parler avec autorité de la géométrie descriptive, dont il était, pour ainsi dire, le créateur, et dont il rendit l'étude universelle (1).

(1) Monge a lui-même tracé en ces termes le but de sa création: « La géométrie descriptive a deux objets, le premier de donner les méthodes pour représenter les corps sur une feuille de dessin, qui n'a que deux dimensions, savoir, longueur et largeur, pourvu néanmoins que ces corps puissent être définis rigoureusement. Le second objet est de donner la manière de reconnaître d'après une description exacte les formes des corps et d'en déduire toutes les vérités qui résultent et de leur forme et de leurs positions respectives. » — Monge eut la gloire de découvrir une des propriétés primordiales des espaces géométriques, des espaces limités par des surfaces susceptibles d'être définies rigoureusement, c'est-à-dire lorsque la position de tous leurs points se déduit d'une même formule analytique, et l'aide d'une série d'opérations uniformes, par un simple changement dans la

Pendant les années 1794 et 1795, Monge donna des leçons qu'une diction animée, précise, logique, gravait profondément dans l'esprit de ses élèves. L'un de ses doctes élèves, arbitre compétent, M. Jomard, affirme que Monge se soutenait à côté des plus brillants professeurs et s'exprimait avec une éloquence neuve comme la science qu'il répandait. Pendant son ministère, Monge reçut un jeune militaire sans emploi; trois ans plus tard cet officier, qui s'était montré l'habile défenseur du principe de l'autorité, fut tout à coup nommé commandant en chef de l'armée d'Italie. Grâce à lui, un voile de gloire couvrit les scènes révolutionnaires. Nos triomphes dans la contrée des arts en ranimèrent le goût et l'étude. Une commission, dont Monge faisait partie, fut chargée de réunir et de conserver les monuments du génie recueillis par la France. A son arrivée en Italie, il fut présenté au général en chef: « Permettez-moi, lui dit Bonaparte, de vous remercier de l'accueil qu'un jeune officier d'artillerie, inconnu, reçut, en 1792, du ministre de la marine. Cet officier lui a conservé une profonde reconnaissance; il est heureux de vous présenter aujourd'hui une main amie. » Depuis ce moment l'affection du héros a tenu une place considérable dans la vie de Monge. Il se forma entre ces deux hommes éminents une liaison intime. Bonaparte, pour honorer le savant, le chargea, accompagné de Berthollet, de porter à Paris le traité de Campo-Formio, traité résultat de tant de victoires, qui donnaient à la France ses limites naturelles, les Alpes et le Rhin. La France, partout respectée, ne connaissait plus d'ennemis que les Anglais.

Le jeune général Duphot, en 1797, fut assassiné à Rome à côté même de notre ambassadeur, Joseph Bonaparte. La population romaine, indignée, demanda l'abolition de la puissance du pape et le rétablissement de la république romaine. Monge, Daunou et Florent furent envoyés sur les lieux; et Massena, qui commandait un corps d'armée dans les Romagnes, considéra l'établissement de cette république comme un fait accompli; il ne restait qu'à déterminer la forme de son gouvernement. On proposa, au nom du Directoire, la constitution dite de l'an III. La durée en fut courte. Les commissaires, à qui on reprocha les vices de cette œuvre éphémère, n'en pouvaient être responsables. Leur fermeté prudente empêcha beaucoup de mal et produisit beaucoup de bien. Ils réfrénèrent la fougue d'un peuple exalté sans conviction et féroce sans courage. Le guerrier destiné à rendre à la France la splendeur monarchique devait, avant l'accomplissement de sa mission, aller vers l'Orient recueillir des palmes nouvelles. Le pacificateur de l'Europe cou-

valeur numérique des lettres qui y figurent. (Nota du D.)

vait dans sa pensée la conquête de l'Égypte. Le gouvernement directorial n'eut pas, ainsi qu'on l'a prétendu, le mérite de ce grand dessein. Bonaparte, qui l'adopta, n'en est pas non plus le créateur, mais son génie s'en empara. Il faut, pour en trouver le véritable auteur, remonter au dix-septième siècle. A cette époque, la France empruntait à l'Europe toutes ses grandes intelligences. Leibniz fit remarquer au gouvernement les avantages de la possession d'une riche contrée, qui ouvrirait l'Orient au commerce français. Les vues présentées par ce grand génie furent accueillies; mais le règne de Louis, si brillant à ses débuts, si riche en grands talents, subit le rapide abaissement de l'intolérance fanatique. Troublé, appauvri par les proscriptions, menacé par l'étranger, l'État ne put s'occuper du dessein de Leibniz. Dans le siècle suivant, le ministre Choiseul sentit l'importance du projet, mais ne put le faire accueillir. En 1795, soit réminiscence, soit heureuse inspiration, l'ambassadeur français à la Porte Ottomane avait engagé notre ministre des affaires étrangères à s'emparer de l'Égypte. Le consul français à Alexandrie fut chargé de prendre des mesures, de concert avec l'ambassadeur, pour préparer une conquête, regardée comme facile, du moins selon leur correspondance. Ces diplomates se réduisaient d'ailleurs, par un moyen terme, à une occupation momentanée, consentie par la Turquie. Cet important dessein, connu du général Bonaparte, préoccupa sa pensée. On l'entrevoit dans une proclamation du 16 septembre 1797, adressée à l'armée navale de l'Adriatique, commandée par l'amiral Bruëys. « Avec vous, dit le chef, nous traverserons les mers, et la gloire française éclatera dans les plus lointaines régions... » Il voulait faire pour l'Égypte ce qu'il avait déjà exécuté pour les îles Ioniennes. Monge, qui, dans son passage au ministère, avait connu sans doute le projet renouvelé par Choiseul, vivait alors dans la plus complète intimité avec Bonaparte; il dut s'entendre avec son héroïque ami, sur l'accomplissement de cette entreprise, et son ascendant put déterminer l'adhésion du Directoire, qui voyait peut-être plus qu'un espoir de conquête dans l'éloignement du grand général, que déjà il redoutait. Bonaparte, dans ses entreprises, aimait à frapper l'imagination du public, et saisissait volontiers le côté poétique des événements. Il apprécia l'effet que produirait sur la nation le prestige de la conquête des contrées riches du souvenir des Pharaon, des Pompée, des César, des Saladin et des princes religieux aventuriers du moyen âge. Il ne s'abusait pas. Le vainqueur du Nil, couvert des palmes d'Idumée, semblait avoir été chercher sur les traces de nos rois le sceptre tuléaire qui replaça la France au plus haut rang des nations.

Les préparatifs faits secrètement et rapidement, Bonaparte appela Monge, Berthollet et

Cafarelli à l'honneur de participer les premiers à cette expédition, à la fois politique, guerrière et scientifique. Un grand nombre d'hommes de science, d'art et de lettres s'enrôlèrent à l'envi. On apportera de France tout ce qui sera jugé indispensable; au milieu de peuplades si étrangères à nos préjugés, il faudra s'en faire connaître, respecter et craindre. Monge, retenu en France par de grands intérêts, n'hésite pas à suivre son aventureux ami. Il était père de famille, et tendrement aimé d'une femme digne de lui par l'esprit et le caractère. Le départ de son mari alarmait madame Monge. Le général la supplia de ne point s'opposer à un voyage qu'il ne pouvait, disait-il, exécuter sans son ami. Il sentait combien le génie de Monge seconderait le sien. Il promit à cette respectable femme de veiller sur Monge, comme sur un père, de ne le point quitter un instant. Le général a tenu sa parole.

Le moment du départ est venu: guerriers, marins, artistes, savants, industriels, artisans, tout un monde en abrégé court à de nombreux périls, sous les auspices d'un guide de vingt-neuf ans. Monge et Berthollet ont tous les deux plus de cinquante ans, et livrent avec sécurité leur renommée, déjà faite, au sort d'un jeune homme dont la fortune et la gloire sont encore incomplètes. Embarquée le 19 mai 1798, l'armée n'apprit sa destination qu'au delà des rives d'Italie. Kleber lui-même l'ignorait. Monge et Desaix chargés de réunir les flottilles récemment équipées à Gênes, à Civita-Vecchia et autres ports, rejoignirent presque à la vue de Malte l'armée navale, qui, dans sa course rapide, s'empara de cette île, si longtemps redoutée. Son gouvernement chevaleresque est supprimé, et dans l'espace de huit jours on établit une organisation régulière sur des bases nouvelles. Monge prit une grande part dans ce travail administratif et scientifique. L'escadre triomphante poursuit sa route, et le 1<sup>er</sup> juillet l'armée française débarque sur la plage d'Alexandrie, près de la colonne de Pompée. La défense de la ville fut assez bien soutenue, et Monge voulait combattre avec nos soldats. On le força de réserver son courage pour d'autres périls. A peine sur la terre d'Égypte, il observait en habile physicien ce sol, si différent du sol de la rive opposée. Monge et Berthollet, ces deux amis inséparables, désiraient accompagner l'armée. Le général, qui marchait rapidement sur le Caire, crut prudent de faire embarquer les deux savants sur une flottille qui, sous les ordres du chef de division Perrée, devait remonter l'un des bras du Nil jusqu'à Rahmanieh. Les eaux du fleuve étaient basses. Souvent les barques s'engravaient, et des mameloucks, des fellahs, des Arabes, accourus sur les deux rives, les attaquaient dans toutes les directions, et semblaient de temps à autre prêts à s'en emparer. Berthollet, quand on s'approchait des bords, descendait et remontait ra-

videment, après avoir rempli ses poches de grosses pierres. Interrogé sur la cause de cette manœuvre, il répondait : « Ne voyez-vous pas une nous sommes perdus ? Ces cailloux vont passer au fond de l'eau, et mort, je ne tomberai pas du moins entre les mains de ces barbares. » Cependant la position devient périlleuse. Des anonniers descendues du Caire, ferment le passage à notre flottille. Le 14 juillet, entourées de toutes parts, plusieurs barques sont prises et leurs équipages massacrés. La lutte se ranime terrible ; le brave Perrée est mis hors de combat. Monge, d'une haute stature et d'une vigueur gale à sa force d'âme, seconde les marins, dirige les manœuvres, et souvent charge et pointe ses pièces d'artillerie. Le cours oblique du fleuve le rapprochait de Chébréys, où se trouvait alors le général, prêt à achever la destruction d'un corps nombreux de mameloucks. Au bruit de la manœuvre, Bonaparte abandonne sa victoire incomplète, et vient délivrer la flottille. Après dix jours d'une marche lente et pénible, elle arrive à sa destination le 21 juillet. Monge et Berthollet rejoignent le général au pied des pyramides de Gizeh, près du lieu où la veille il avait obtenu un glorieux triomphe. Les Français étaient maîtres du Caire ; on craignait que, dans le tumulte de l'invasion, le pillage des palais des rois et des chéiks ne privât la France d'objets précieux et rares. Monge et Berthollet se chargèrent d'en faire dresser un inventaire. Les jeunes ingénieurs de l'École polytechnique les secondèrent. Quelques autres de ces ingénieurs lèvent les plans du territoire, en étudient les ressources, déterminent avec précision le cours du fleuve, les niveaux de ses débordements. Ils sondent les deux ports d'Alexandrie, et préudent, par de nombreuses recherches, au grand travail qui aurait plus tard sur l'Égypte entière.

Au milieu des soins et des agitations militaires, Bonaparte conservait le calme du génie créateur. Entouré de savants, d'écrivains, d'artistes, il fonda l'Institut d'Égypte, afin de reproduire sur la terre les Pharaons et des Ptolémées le corps illustre de l'Institut de France, dont lui-même s'honore d'être membre. Cette fondation donna un centre, un appui à la légion savante, qui rendit tant de services à l'armée, et composa une œuvre digne complètement d'une admirable conquête. Monge, le premier, présida cette compagnie. Bonaparte l'accepta que la vice-présidence ; Fourier en fut le secrétaire perpétuel.

Le général, assidu aux séances, y proposa souvent l'examen de grands et d'utiles systèmes. Un curieux spectacle s'offrait dans les réunions de cette académie. On y voyait assister en amateurs des Coptes, des Arabes, de vénérables ulémas, qui admiraient une assemblée délibérante, ne s'occupant nullement de religion, de guerre, ou de politique. Ils contemplaient surtout le sultan Kébir, ce héros invincible, descendant de son haut rang, pour siéger en égal

parmi des savants (1). La révolte du Caire interrompit un moment les travaux de l'Institut ; mais l'ordre se rétablit bientôt, par l'ascendant du chef ; la ruine dont la colonie française venait d'être menacée inspira au général l'idée de demander à ses confrères comment dans un pays sans forêts on pourrait construire de nouveaux édifices, de solides habitations, et surtout des vaisseaux ; la compagnie garda le silence. « Je ne vois en Égypte, dit-il, que des dattiers, dont on ne peut tirer tout au plus que des solives et de mauvaises planches ; et cependant la mer nous est fermée. » Personne ne répond. « Eh bien ! reprit-il, l'Égypte n'a pas aujourd'hui et n'a jamais eu sur son sol de bois de construction. Les monts qui la bordent sont nus : il faut donc tirer le bois de l'Abyssinie. Là sont des alpes inféquentées, couvertes de hautes futaies ; on jettera des arbres dans le Nil ; ils franchiront les cataractes : en quinze jours, dans le temps des hautes eaux, ils arriveront ici ; nous aurons des poutres pour nos bâtiments, des mâts pour nos vaisseaux. Les Pharaons n'ont pas fait, n'ont pas dû faire autrement. » Tous les assistants, et Monge surtout, furent transportés d'admiration ; personne ne savait encore combien était fondée cette inspiration du génie. Mais à quelque temps de là, M. Jomard, qui, par ses connaissances variées, a rendu d'importants services à l'expédition, copiait dans les monuments de Thèbes des bas-reliefs qui représentaient un guerrier égyptien faisant abattre sur une montagne de grands arbres par des peuples vaincus.

Bonaparte résolut de se porter à Suez, afin de connaître le port et la navigation de la mer Rouge, et surtout l'isthme qui sépare cette mer de la Méditerranée. Son génie combinait déjà les avantages immenses que la France et l'Europe entière retireraient en ouvrant en ce lieu le passage des Indes ; il rechercha lui-même les vestiges du canal qui dans l'antiquité joignait le Nil à la mer Rouge. Accompagné de Monge, le général chevauchait à travers des flots de sable,

(1) Un journal scientifique et littéraire, *La Décade égyptienne*, rendait compte des séances de cet Institut. Monge y publia un mémoire intéressant, où il expliqua, pour la première fois, le singulier phénomène connu sous le nom de *mirage*, et qui faisait souvent éprouver aux soldats les déceptions les plus cruelles.

On raconte que le général en chef Bonaparte, prenant au sérieux son titre de membre de l'Institut d'Égypte, voulut aussi présenter un mémoire. Tous ceux à qui il en parla applaudirent à ce projet ; Monge seul ne partagea point l'opinion de l'entourage du général. « Vous n'avez pas le temps, lui dit-il, de faire un bon mémoire ; or, songez qu'à aucun prix vous ne devez rien produire de médiocre. Le monde entier a les yeux fixés sur vous. Le mémoire que vous projetiez serait à peine livré à la presse que cent aristocrates viendraient se poser fièrement devant vous comme vos adversaires naturels. Les uns découvrirait, à tort ou à raison, le germe de vos idées dans quelque auteur ancien, et vous taxeraient de plagiat ; les autres n'épargneraient aucun sophisme, dans l'espérance d'être proclamés les vainqueurs de Bonaparte. » Le général en chef reconnut la sagesse de ces observations, et s'abstint de courir les chances que son savant ami lui dépeignait avec tant de franchise. (*Note du D.*)

leurs chevaux s'y enfonçaient à mi-jambes. Tout à coup il s'écria : « Monge, nous sommes en plein canal. » Les ingénieurs appelés, reconnaurent en effet le lit du bras du Nil qu'on avait jadis dirigé vers le golfe Arabique. On voit que le percement de l'isthme de Suez n'avait pas échappé à l'homme dont le génie formait déjà le vaste projet qui s'exécute aujourd'hui, à la satisfaction de presque tous les peuples.

Bientôt on apprit que la Turquie, excitée par les Anglais, envoyait une armée en Syrie. Pour prévenir son attaque, Bonaparte se porta rapidement sur Saint-Jean-d'Acre avec l'élite de ses troupes. Pendant le siège mémorable de cette ville, que les Anglais soutenaient du côté de la mer, la peste frappa les assiégés et les assiégeants. Une fièvre pernicieuse atteignit Monge. Le général, attentif à le visiter, le consolait, veillait souvent à son chevet ; il le fit même coucher sous sa tente, pour lui assurer tous ses soins. Une nuit froide fit craindre au général que son ami en ressentit l'influence ; il se leva doucement, se dépouilla d'une couverture, et l'étendit sur le lit du malade, qu'il croyait endormi. Enfin, Desgenettes sauva la vie de Monge. Bonaparte ramena au Caire le reste de son armée ; il voulut, par des manœuvres habiles, tromper les indigènes sur le faible nombre des Français ; il affecta une marche triomphale, et fit couronner ses soldats des palmes de l'Idumée. Au commencement du mois d'août 1799, au moment où deux commissions se préparaient à explorer la haute Égypte, une rumeur soudaine annonça le départ du général en chef, rappelé, disait-on, par les revers de l'armée d'Italie, et par l'anarchie républicaine. En effet, le 22 août, à dix heures du soir, Bonaparte, accompagné de ses principaux officiers et de ses deux amis, Monge et Berthollet, sort du port d'Alexandrie, sur *La Muiron*, frégate récemment équipée à Toulon, suivi de la corvette *Le Carrère*, que monte l'état-major. Ainsi, à travers les flottes ennemies, s'aventure cette faible embarcation, qui porte les destinées de la France et du monde. Un incident, qui tient du sérieux et du comique, doit ici trouver sa place, parce qu'il offre une preuve de plus de la bienveillance de Monge.

Parseval Grand-Maison, qui avait suivi, comme lettré, cette grande expédition, éprouvait un douloureux ennui de la terre natale. Désespéré de ne pas être compris dans le petit nombre des Français ramenés par le général, il s'échappe du Caire, arrive, avec une incroyable vitesse, au port d'Alexandrie, au moment même où le second vaisseau levait l'ancre ; il l'aborde, et s'y glisse furtivement. Bientôt il est découvert. Le général s'irrite, et veut le traiter en déserteur. Monge prend intrépidement la défense de Parseval, qui, dit-il, attaqué d'une nostalgie mortelle, n'aurait pu y résister ; il invoque aussi le talent du poète, auteur, ajoute Monge, d'un poème sur Philippe-Auguste, dont il a déjà composé douze

mille vers. « Bah ! s'écrie Bonaparte, il faut donc douze mille hommes pour les lire ! » A ces mots, les assistants poussent un grand éclat de rire ; le chef sourit lui-même, et voilà le déserteur pardonné. Cependant la flottille cingle pleines voiles. Mais à l'horizon on découvre de vaisseaux ; on craint qu'ils ne soient détachés de la flotte anglaise. « Si nous devons tomber au pouvoir des Anglais, dit Bonaparte, que parti faudrait-il prendre ? Nous résigner à la captivité sur des pontons ; impossible ! » Tous les assistants restent silencieux. « Il faudrait reprendre vivement le général, il faudrait nous faire sauter !... — Oui, s'écrie Monge, c'est notre unique salut ! — Eh bien, dit le chef, je vous charge de cette mission. » Monge répond : « Je vais à mon poste. » Cependant, les vaisseaux redoutés approchent ; ils sont neutres ; ils continuent leur route. On cherche Monge : il est aux poudres, une mèche à la main. Après de nombreuses alternatives d'espérance et de crainte, on aperçoit enfin s'élever les côtes de France ; et l'héroïque flottille entre au port de Fréjus, le 9 octobre 1799. Le même jour, la commission, envoyée jusqu'aux Cataractes, revenait au Caire, riche de curieuses trouvailles, faites dans les ruines de Thèbes et dans les profondes excavations que Jomard nomma si justement les *hypogées*. L'influence de Monge agissait encore sur ses courageux compagnons. C'est sous l'inspiration de cet homme de génie que les membres de l'Institut d'Égypte composèrent le grand ouvrage dont Fourier eut la gloire d'écrire l'éloquente préface.

Monge reprit à Paris ses travaux scientifiques, et sous les yeux du chef de l'État continua à rendre des services à la science. Il faisait constamment succéder aux leçons de géométrie, d'analyse, de physique et de calculs, des entretiens particuliers, qui le rendirent l'ami des jeunes savants qu'il dirigeait. C'est alors que son profond discernement qualifia les études mathématiques « de logique en action (1) ».

L'empereur, qui appréciait les hommes, et savait se souvenir des services, offrit à Monge

(1) Ce qui paraît surtout avoir contribué à mener son œuvre, la *Géométrie descriptive*, à bonne fin, c'est la conviction profonde de son utilité. « C'est, dit-il, une langue nécessaire à l'homme de génie qui conçoit un projet, à ceux qui doivent en diriger l'exécution et aux artistes qui doivent eux-mêmes en exécuter les différentes parties. » — Puis il ajoute : « C'est aussi un moyen de rechercher la vérité ; elle offre des exemples perpétuels du passage du connu à l'inconnu ; et parce qu'elle est toujours appliquée à des objets susceptibles de la plus grande évidence, il est nécessaire de la faire entrer dans le plan d'une éducation nationale. Elle est non-seulement propre à exercer les facultés intellectuelles d'un grand peuple, et à contribuer par là au perfectionnement de l'espèce humaine, mais encore elle est indispensable à tous les ouvriers dont le but est de donner aux corps certaines formes déterminées ; et c'est principalement parce que les méthodes de cet art ont été jusque ici trop peu répandues, ou même presque entièrement négligées, que les progrès de notre industrie ont été si lents. » (Programme mis en tête des *Leçons de Géométrie descriptive* données à l'École Normale.) (Note du D.)

les distinctions les plus flatteuses. L'illustre géomètre voyait dans le prince la gloire et la prospérité du pays, il ne l'aimait que parce qu'il l'admira. Jamais il n'eut recours à lui dans un intérêt personnel. L'empereur apprécia cette délicate réserve d'un ami qu'il n'aurait jamais refusé. Dans une soirée aux Tuileries, Napoléon, obsédé par un entourage de mendians dorés, aperçut Monge à l'extrémité du salon; il l'appelle, et d'une voix à être entendu de tous les courtisans : « Monge, vous n'avez donc pas de neveux, vous, qui jamais ne me demandez rien? » Bientôt cependant il prévint l'empereur qu'il oserait lui demander une somme assez considérable. « Voyons », lui répondit-il, avec cette grâce qui annonce déjà le bienfait. — Sire, pour fonder un établissement utile à la science, Berthollet, qui a moins bien combiné ses ressources qu'il n'a coutume de combiner ses mixtions chimiques, est resté débiteur de plus de cent mille francs. — Je penserai à cela, répond l'empereur. » Le lendemain, il envoya à Monge quatre cent mille francs, avec ce mot de sa main : « Moitié pour lui, moitié pour vous; car on ne vous a jamais séparés. »

Placé à la tête de l'École Polytechnique, sénateur, membre de l'Institut, grand-aigle de la Légion d'Honneur, comte de Péluse, titre rappelant les services du savant rendus sur les lieux destinés à réunir les deux mers, Monge jouit en sage de l'amitié d'un grand homme et des avantages de la fortune et de la célébrité. Mais tout bonheur, toute gloire doit s'expier par la souffrance. D'affreux revers changèrent la face de l'Europe. A la chute du grand empire, la France, restreinte à de plus étroites limites que sous l'ancien régime, fut soumise à un pouvoir qui tint éloignés les personnages illustrés depuis vingt ans, par la guerre, les sciences ou les arts. Pourtant Louis XVIII, à sa première rentrée, avait proclamé l'oubli du passé, sage imitation de l'Acte d'oubli de Charles II. La seconde Restauration fut moins modérée; on se souvint que l'ami de Napoléon, le savant Monge, avait été ministre en janvier 1793. Louis XVIII, qui aimait à favoriser les sciences et les lettres, que lui-même se piquait de cultiver, raya cependant de la liste de France Monge et plusieurs autres lettrés et savants célèbres. Monge, séparé de ses émules de sciences, banni de cette École Polytechnique où il voyait sa gloire briller de nouveau dans les succès de ses élèves; Monge, âme énergique, mais facile à déchoir, ne put supporter ni l'outrage de l'injustice ni le deuil de la patrie; il en adoucit quelque temps l'amertume, en relisant dans sa mémoire les belles pages de sa vie, et, comme le guerrier abattu sur le champ de ses exploits, il s'environna de ses armes glorieuses. Hélas! ne poursuivant qu'à regret sa route douloureuse dans un monde où tout lui était devenu pénible, quoique environné des soins de sa famille, il ne

résista plus aux assauts d'un désespoir qui bientôt brisèrent les ressorts de sa sublime intelligence. Absent de lui-même, étranger à son propre génie, enveloppé dans une mort vivante, l'illustre géomètre cessa de souffrir à l'âge de soixante-douze ans.

Monge ne laissa point d'héritier mâle : l'aînée de ses filles épousa M. Marey, membre des assemblées nationales; la seconde fut mariée à un député influent de la Convention et du Corps législatif, M. Eschasseriaux. Le fils de l'aînée, le général Marey, fut autorisé à joindre à son nom le nom de Monge, et depuis peu l'empereur lui a accordé le titre de comte de Péluse, afin de perpétuer dans sa famille le souvenir des services rendus à la science par l'immortel ami du vainqueur de l'Égypte.

Les ouvrages de Monge ont pour titres : *Traité élémentaire de Statique, à l'usage des collèges de la marine*; Paris, 1783, in-8°; 8<sup>e</sup> édit., 1845, in-8°, pl.; à la 5<sup>e</sup> édit., cet ouvrage a été revu par Hachette; — *Dictionnaire de Physique*; Paris, 1793-1822, 5 vol. in-4°, dont un de planches; rédigé en société avec Cassini, Bertholon, Hassenratz et autres; il fait partie de l'*Encyclopédie méthodique*; — *Avis aux ouvriers en fer sur la fabrication de l'acier*; Paris, 1794, in-4°, avec Vandermonde et Berthollet; on y trouve les moyens d'obtenir l'acier en combinant le fer et un peu de charbon; — *Description de l'art de fabriquer les canons, fait en exécution de l'arrêté du Comité de Salut public du 18 pluviôse an 11*; Paris, 1794, in-4°, avec 60 pl.; on la joint quelquefois à la *Collection des Arts et Métiers* d'Yverdon, dont elle forme le t. XXI; — *Géométrie descriptive*; 2<sup>e</sup> édit., Paris, 1799, in-4°; 7<sup>e</sup> édit., 1846, in-4°. La 1<sup>re</sup> édition est imprimée dans le *Journal des Séances de l'École Normale* (an 11); la 3<sup>e</sup> est accompagnée d'un *Supplément*, par Hachette (1812), et la 4<sup>e</sup>, ainsi que les suivantes, est augmentée d'une *Théorie des Ombres et de la Perspective, extraite des papiers de l'auteur*, par Brisson (1819); — *Précis des Leçons sur le Calorique et l'Électricité*; Paris, 1805, in-8°; avec Hachette; — *Application de l'Analyse à la Géométrie*; 3<sup>e</sup> édit., Paris, 1807, in-4°, pl.; 5<sup>e</sup> édit., revue, corrigée et annotée par Liouville, Paris, 1849, in-4°; la première édition parut sous le titre de *Feuilles d'Analyse appliquée à la Géométrie* (Paris, 1795, in-fol.); — *Application de l'Algèbre à la Géométrie* (par Monge et Hachette). *Traité des Surfaces du premier et second degré* (par Hachette); Paris, 1805, in-4°; et 1813, in-8°: cet ouvrage a été par la suite ajouté au précédent. Tous les résultats des recherches de ce célèbre mathématicien ne sont point consignés seulement dans les ouvrages que nous venons de citer: une autre partie, non moins importante, se trouve imprimée çà et là dans divers mémoires fournis aux recueils scientifiques. Nous indique-

rons les principaux. Dans le *Recueil des Savants étrangers de l'Acad. des Sciences : Sur la Construction des fonctions arbitraires qui entrent dans les intégrales des équations aux différences partielles ; Sur un Tour de cartes* (VII, 1776) ; *Sur les Fonctions arbitraires continues ou discontinues ; Sur les Propriétés de plusieurs genres de surfaces courbes, particulièrement sur celles des surfaces développables* (IX, 1780) ; *Sur les Surfaces développées, les Rayons de courbure et les différents Genres d'inflexions des courbes à double courbure*, avec 2 pl. (X, 1785) ; — dans les *Mémoires de l'Acad. des Sciences : Sur la Théorie des déblais et des remblais* (1781) ; *Sur l'Intégration des équations aux différences finies qui ne sont pas linéaires* (1783) ; *Sur le Calcul intégral des équations aux différences partielles* (1784) ; *Sur l'Effet des étincelles électriques excitées dans l'air fixe* (1786) ; *Sur quelques Effets d'attraction ou de répulsion apparents entre les molécules de matière* (1787) ; *Sur le Système général des Poids et Mesures*, avec Borda et Lagrange (1789) ; — dans le *Journal de l'École Polytechnique : Cours de Stéréotomie* (I, 1794) ; *Essai d'application de l'analyse à quelques questions de géométrie élémentaire* (VII, 1809). Monge a fait insérer un grand nombre de morceaux détachés dans la *Correspondance Polytechnique* de Hachette, et il figure parmi les rédacteurs des *Annales de Chimie*.

#### DE PONGERVILLE (de l'Académie Française).

Arago, *Notices biograph.*, II. — Ch. Dupin, *Éloge de Monge*, Paris, 1849, in-4°. — Dupin aîné, *Essai hist. sur les services et les travaux scient. de Monge*, Paris, 1819, in-4°. — J. Pautet, *Éloge de Monge*, Beaune, 1838, in-8°. — *Zeitgenossen*, XVII, 1830.

MONGE (Louis), frère du précédent, né le 11 avril 1748, à Beaune, mort le 6 octobre 1827. Comme ses frères Gaspard et Jean, il fit ses études chez les oratoriens de sa ville natale. A la fin de 1785 il fut attaché comme astronome à l'expédition de La Pérouse, et monta la frégate *l'Astrolabe*. De retour en France, il professa les mathématiques à l'École royale Militaire et devint examinateur d'hydrographie (1787), place qu'il échangea contre celle d'examineur de la marine. En 1824 il fut admis à la retraite. P. L.

MONGELLAZ (Fanny BURNIER, dame), femme auteur française, née en 1798, à Chambéry, morte le 30 juin 1830. Nièce de l'abbé Burnier-Fontanel, doyen de la Faculté de Théologie de Chambéry, elle fut élevée à Genève, et devint la femme d'un médecin savoisien, qui vint exercer son art à Paris. Elle a publié : *Louis XVIII et Napoléon dans les Champs-Élysées*, Paris, 1825, in-8° ; — *De l'Influence des femmes sur les mœurs et les destinées des nations, sur leurs familles et la société, et de l'Influence des mœurs sur le bonheur de la vie*, Paris, 1828, 2 vol. in-8°. Elle a laissé

en manuscrit une *Histoire de saint François de Sales*.

Son mari, MONGELLAZ (P.-J.), reçu docteur en médecine à Paris, est auteur des ouvrages suivants : *Essai sur les irritations intermittentes*, Paris, 1821, 2 vol. in-8°, dans lequel il expose une nouvelle théorie des maladies périodiques suivant la doctrine de Broussais ; il a paru de cet ouvrage une édition entièrement refondue, sous le titre de *Némographie des irritations intermittentes*, Paris, 1838, 2 vol. in-8° ; — *Réflexions sur la théorie physiologique des fièvres intermittentes et des maladies périodiques*, Paris, 1825, in-8° ; — *L'Art de conserver sa santé et de prévenir les maladies héréditaires*, Paris, 1828, in-8°. K.

Henrion, *Annuaire Biographique*, 1830.

MONGEZ (Antoine), dit l'atné, archéologue français, né à Lyon, le 20 janvier 1747, mort à Paris, le 30 juillet 1835. Il entra, bien jeune encore, dans l'ordre des Chanoines réguliers de Sainte-Geneviève. Il s'y fit remarquer par la variété de ses connaissances et par son ardeur infatigable pour l'étude. On lui confia la garde d'un cabinet d'antiques (réuni maintenant aux antiquités de la Bibliothèque impériale), et c'est là sans doute qu'il prit le goût de l'archéologie. En 1777, il publia son premier ouvrage, l'*Histoire de Marguerite d'Écosse*, et trois ans plus tard des *Mémoires* sur divers sujets de littérature. L'Académie des Inscriptions décerna, en 1783, un prix à sa dissertation *Sur les Noms et les Attributions des divinités infernales*, et l'admit dans son sein en 1785 comme membre libre. Ce fut vers cette époque que Mongez commença à travailler à deux grands ouvrages, le *Dictionnaire d'Antiquités* de l'*Encyclopédie méthodique* (Paris, 1786-1794, 5 vol. in-4°, avec 3 vol. de planches qui ont paru en 1824), et l'explication des tableaux de *La Galerie de Florence* (Paris, 1787-1821, 4 vol. in-fol.). La révolution arriva. Partisan prononcé des idées de 1789, il partagea d'abord les opinions des girondins ; mais il s'en écarta, se lia avec David, et devia vers les principes des membres les plus ardents de la Convention. On le nomma membre d'une commission des monuments et en 1792, commissaire du gouvernement auprès de l'administration des monnaies. Ses *Considérations sur les Monnaies* parurent en 1796 (in-8°) ; il fut nommé dans le cours de cette année membre de l'Institut, et devint membre du Tribunal en 1799. Il reçut, en 1804, la place d'administrateur des monnaies, qu'il occupa pendant vingt-trois ans. Il a été l'un des promoteurs du nouveau système monétaire. Éliminé de l'Institut en 1816, il fut réélu en 1818. Quelques années plus tard, Mongez se chargea de la continuation du grand ouvrage de Visconti sur l'*Iconographie romaine*, à partir du tome second ; il est l'auteur des trois derniers volumes. M. de Villèle le destitua en 1827 ; on lui conserva cependant son logement



dans l'hôtel des Monnaies. L'un des membres les plus laborieux de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Mongez n'a pas donné moins de quarante-huit mémoires à l'ancienne et à la nouvelle collection des *Mémoires* de cette compagnie. On lui doit encore une *Vie privée du cardinal Dubois* (Londres, 1789, in-8°; réimp. en 2 vol. in-8°) et divers opuscules dont on trouvera l'indication dans *La France Littéraire*.

J.-B. MONFALCON.

*Journal des Savants*, 1835, p. 566. — *Biogr. univ. et portat. des Contemporains*. — *Doc. particuliers*.

**MONGEZ** (*Jean-André*), naturaliste français, frère du précédent, né à Lyon, en 1751, mort vers 1788. Admis dans la congrégation de Sainte-Geneviève, il s'occupa avec prédilection de l'étude des sciences physiques, où il ne tarda pas à se distinguer. Il travailla beaucoup au *Cours d'Agriculture* de l'abbé Rozier, son oncle, et rédigea depuis 1779 le *Journal de Physique*, auquel il donna plusieurs articles. Il a publié une édition du *Manuel du Minéralogiste* de Bergmann (Paris, 1784, in-8°). Il commençait à être connu des savants et du public, lorsqu'il fut désigné pour accompagner La Pérouse dans son expédition autour du monde; il partit en qualité de physicien et d'aumônier. Les dernières nouvelles qu'on a reçues de lui sont datées de Botany-Bay; il partagea sans doute le sort de ses infortunés compagnons de voyage. Ses ouvrages n'ont pas d'importance. J.-B. M.

*Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

**MONGEZ** (*Marie-Joséphine-Angélique* LEVOL, dame), artiste peintre française, femme de Mongez l'aîné, née à Conflans-l'Archevêque, près Paris, le 1<sup>er</sup> mai 1775, morte à Paris, le 20 février 1855. Élève de Regnault et de David, elle tient un des premiers rangs parmi les femmes qui se sont livrées à la peinture. Son dernier maître, reconnaissant en elle les plus heureuses dispositions, se plut à perfectionner son talent pour le genre historique. Parmi les tableaux qu'elle exposa, nous citerons, en 1802, *La Mort d'Astyanax*; en 1804, *Alexandre pleurant la mort de la femme de Darius*, pour lequel elle obtint une médaille d'or de première classe; en 1806, *Thésée et Pirithoüs, purgeant la terre de brigands, délivrent deux femmes des mains de leurs ravisseurs*; en 1808, *Orphée aux enfers*; en 1810, *La Mort d'Adonis*; en 1812, *Persée et Andromède*; en 1814, *Mars et Vénus*, acheté par M. de Sommariva; en 1819, *Saint Martin aux portes d'Amiens, partageant son manteau pour couvrir un pauvre*; en 1827, *Les sept Chefs devant Thèbes*; — Un portrait de Napoléon 1<sup>er</sup> commandé, pour la ville d'Avignon; — un portrait de Louis XVIII, placé au Capitole de Toulouse. Madame Mongez dessina d'après les monuments antiques les 380 figures qui ornent le *Dictionnaire d'Antiquités*, dont son mari composa le texte. H. F.

Gabet, *Dict. des Artistes*. — *Renseignem. particuliers*.

**MONGIN** (*Athanase* DE), bénédictin français, né à Gray, en Franche-Comté, en 1589, mort à Paris, le 17 octobre 1633. C'est un des premiers religieux de l'ordre de Saint-Benoît qui embrasèrent la réforme de Saint-Vanne. Son savoir égalait sa piété. Ayant été nommé prieur de Corbic, il enseigna la théologie aux novices de cette maison avec un grand succès. De là il fut envoyé à Cluni, à Saint-Rémi de Reims, à Saint-Germain des Prés. Dans toute la congrégation on le vénérait comme un saint homme : quelques-uns de ses contemporains ont même été persuadés que dans ses heures d'extase il recevait d'en haut des communications secrètes. Le P. Athanase de Mongin a composé, pour l'instruction de ses auditeurs, un grand nombre d'opuscules mystiques, qui n'ont pas été imprimés. Dom Tassin en a dressé le catalogue. B. H.

*Hist. Litt. de la Congr. de Saint-Maur*, p. 18.

**MONGIN** (*Edme*), prédicateur français, né en 1668, à Baroville (diocèse de Langres), mort le 6 mai 1746, à Bazas. Dès l'âge de dix-neuf ans il donna des preuves de son talent pour la chaire, et l'Académie Française lui décerna successivement trois prix d'éloquence. Peu de temps après il fut choisi pour diriger l'éducation de Louis-Henri de Bourbon et de Charles de Charolais, princes de la maison de Condé. Élu membre de l'Académie à la place de l'abbé Gallois, il fut reçu le 1<sup>er</sup> mars 1708, et ce fut en cette qualité qu'il prononça dans la chapelle du Louvre, en présence de sa compagnie, l'oraison funèbre de Louis XIV. Nommé en 1711 abbé de Saint-Martin d'Autun, il devint évêque de Bazas le 24 septembre 1724, et se livra entièrement à l'administration de son diocèse. Au milieu des malheureuses querelles qui troublèrent l'Église de France, il se fit remarquer par autant de modération que de sagesse. « Croyez-moi, disait-il à un prélat trop zélé, parlons beaucoup et écrivons peu. » Il a laissé des sermons, des panegyriques, des oraisons funèbres (entre autres celle de Henri de Bourbon, prince de Condé), des mandements et diverses pièces académiques, recueillis en un volume (Paris, 1745, in-4°). « On trouvera dans ces discours, dit D'Alembert, plus de goût que de chaleur, plus de pensées que de mouvements, plus de sagesse que de coloris; maison y trouvera par-dessus tout un ton noble et simple, une sensibilité douce, une diction élégante et pure, cette solidité d'instruction qui doit faire la base de l'éloquence chrétienne. »

P. L.—Y.

D'Alembert, *Hist. des Membres de l'Acad. Franç.*, V.

**MONGINOT** (*François de La Salle*), plus connu sous le nom de M., médecin français, né le 16 mars 1569, à Langres, mort en décembre 1637, à Paris. Il fit ses études à Montpellier, et vint exercer son art à Paris, où, après avoir été médecin du prince de Condé, il remplit le même office auprès du roi Henri IV. En 1617, il se convertit à la religion réformée. On a de lui :

*Résolution des Doutes, ou sommaire décision des controverses de l'Église réformée et de l'Église romaine*; La Rochelle, 1617, in-8°, trad. en anglais en 1618; — *Traité de la Conservation et prolongation de la Santé*; 1631, réimpr. en 1633 et 1635, in-12. K.

Haag frères, *La France Prot.*, VII.

**MONGITORE** (*Antonino*), biographe italien, né le 1<sup>er</sup> mai 1663, à Palerme, où il est mort, le 6 juin 1743. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat à la cathédrale de Palerme, et devint par la suite un des consultants du saint-office. Ses longs travaux et ses connaissances variées dans l'histoire profane et sacrée étendirent au loin sa réputation; Magliabecchi, Crescimbeni, Apostolo Zeno, Coronelli et d'autres savants italiens se plurent à lui décerner de grands éloges. Il fut admis à l'Académie des Arcades, sous le nom de *Lipario Trilitano*. Le plus connu de ses ouvrages est la *Bibliotheca Sicula, sive de scriptoribus Siculis qui tum vetera tum recentiora sæcula illustrarunt notitiæ locupletissimæ* (Palerme, 1708-1714, 2 vol. in-fol.). Ce recueil est un des meilleurs qu'ait produits l'Italie, bien qu'on y trouve un assez grand nombre d'erreurs, signalées par Tiraboschi; il est précédé d'une courte description de la Sicile (*Regni Siciliæ Delineatio*), insérée dans le t. X du *Thesaurus Antiquitatum Italiæ*. On a encore du même auteur : *Breve Compendio della Vita di S. Francesco di Sales*; Palerme, 1695, in-12; — *Il trionfo Palermitano nell' acclamazione del re Filippo V*; ibid., 1701, in-4°; — *Vita de' due Santi Mamiliari, arcivescovi di Palerme*; ibid., 1701, in-4°; — *Vita di S. Filareto, confessore Palermitano*; ibid., 1703, in-4°; — *Compendio della Vita di S. Rosalia*; ibid., 1703, in-12; — *Divertimenti geniali*; ibid., 1704, in-4°; recueil d'observations sur la *Sicilia Invenitrice* de Vincenzo Auria; l'éloge de cet écrivain, prononcé par Mongitore, fait partie du t. III des *Vitæ illustr. Arcadum*; — *Palermo Santificato della vita de' suoi santi cittadini*; ibid., 1708, in-8°; il a réuni dans cet ouvrage plusieurs vies qui avaient paru isolément; — *Vita del B. Agostino Novello*; ibid., 1710, in-4°; — *Memorie istoriche della Fondazione del Monastero di S. Maria di tutte le grazie*; ibid., 1710, in-4°; — *Palermo divoto di Maria Vergine, e Maria Vergine protettrice di Palerme*; ibid., 1719, 2 tom. in-4°; — *Sacra domus mansionis S. Trinitatis, militaris ordinis Teutonorum urbis Panormi et magni ejus præceptoris, Monumenta historica*; ibid., 1721, in-fol., réimpr. dans le t. XIV du *Thesaurus Antiq. Italiæ*; — *Bullæ, privilegia et instrumenta Panormitanæ metropolitane ecclesiæ collecta notisq; illustrata*; ibid., 1734, in-fol.; — *Discorso storico sull' antico titolo di regno, concesso all' isola di Sicilia*; ibid., 1735, in-4°; — *Parlamenti generali di Sicilia* (1446-

1748), *con le cerimonie istoriche del parlamento appresso varie nazioni*; ibid., 1749, in-fol., publiés par Francesco Mongitore, prêtre palermitain. On doit aussi à Mongitore une troisième édition, augmentée, de la *Sicilia sacra* de Rocco Pirro (Palerme, 1733, 2 vol. in-fol.). Parmi les ouvrages qu'il se proposait de mettre au jour et qui n'ont point paru, on remarque celui qui a pour titre, *Degli Scrittori Mascherati Centurie cinque*. P.

Mongitore, *Biblioth. Scula*, II (appendix, 47). — *Uomini illustri di Sicilia*, II. — Du Pln, *Biblioth. des auteurs ecclésiast. du dix-huitième siècle*.

**MONGLAT**. Voy. MONTGLAT.

★ **MONGLAVE** (*François-Eugène GARAY DE*), littérateur français, né le 5 mars 1796, à Bayonne. Après les événements de 1814, il se rendit au Brésil, et prit du service dans l'armée de dom Pedro; en 1819 il passa en Portugal, se mêla au mouvement constitutionnel, et rentra peu de temps après en France avec le grade d'officier supérieur. Ses opinions le rattachèrent de la manière la plus active aux entreprises du parti libéral; il écrivit des brochures ou des écrits de circonstance qui attirèrent plus d'une fois sur lui les sévérités du parquet, et collabora sous divers pseudonymes à la plupart des organes de la petite presse, tels que *La Minerve*, *La Renommée*, *Le Miroir*, *La Lognette*, etc. En 1823 il créa un journal politique, *Le Diable boiteux*, qu'il fit revivre en 1832 et 1857 sous une forme littéraire. Après la révolution de 1830, il obtint au ministère de l'intérieur une place, qu'il fut obligé de quitter en novembre 1832, à la suite d'une publication sur les *Colonies de bienfaisance*. En 1833 il fut le principal fondateur de l'*Institut historique*, société dont la création fut autorisée l'année suivante et dont il fut élu le secrétaire perpétuel. Nous citerons de lui : *Histoire des Missionnaires dans le midi de la France*; *Lettres d'un marin à un hussard*; Paris, 1819, in-8°; — *Mon parrain Nicolas, histoire véritable*; Paris, 1823, 2 vol. in-12; — *Le Siège de Cadix en 1810-1812*; Paris, 1823, in-8°; — *Lettre de lord Byron au Grand-Turc*; Paris, 1824, in-8°, avec Marie Aycard; — *Le Ministre des Finances, roman de mœurs*; Paris, 1825, 3 vol. in-12; — *Octavie, ou la maîtresse d'un prince*; Paris, 1825, 2 vol. in-12; ce roman, ainsi que le précédent, est imité librement de Kotzebue; Prosper Chalas a eu part à l'un et à l'autre; — *Les Parchemins et la Librée*; Paris, 1825, 2 vol. in-12, fig.; roman qui fut saisi et condamné par les tribunaux; — *Histoire des Conspirations des Jésuites contre la maison de Bourbon en France*; Paris, 1825, in-8°, avec P. Chalas; — *Résumé de l'histoire du Mexique*; Paris, 1825, in-18; trad. en espagnol, il fut adopté pour l'enseignement primaire de la fédération mexicaine; — *De la Pairie et des Pairs*; Paris, 1826; brochure qui fut condamner l'auteur et le libraire; — *Biographie pitto-*

*resque des pairs de France*; Paris, 1826, in-32 : frappée d'une condamnation et réimprimée la même année; — *Biographie des Quarante de l'Académie Française*; par le portier de la maison; Paris, 1826, in-32; — *Le Bourreau, roman*; Paris, 1830, 4 vol. in-12, sous le nom de Maurice Dufresne; etc. K.

Quérard, *La France Littéraire*.

**MONICART** (*Jean-Baptiste* DE), financier français, mort en 1722. Il était en 1710 trésorier à Metz lorsque, sur la supposition qu'il correspondait avec les généraux ennemis, il fut arrêté, conduit à Paris et, sans jugement, selon la mode du temps, écroué à la Bastille. Il y resta jusqu'au traité de Bade (1714). Son procès s'instruisit alors : il fut reconnu innocent et réintégré dans sa charge. En 1717, il devint l'un des directeurs de la banque fondée par Law; mais après la banqueroute de ce spéculateur (décembre 1720) Monicart se trouva lui-même fort appauvri. Il résolut de rétablir sa fortune par un moyen alors neuf, aujourd'hui bien usé, celui de publier un ouvrage par souscription. Doué d'une très-heureuse mémoire, il avait, durant sa captivité, décrit en *prose rimée* le château de Versailles, ses dépendances, ses parcs, ses jardins et les chefs-d'œuvre en tous genres qu'on y admire. Il divisa son manuscrit en 12 cahiers de six mille vers, et annonça pompeusement : *Versailles immortalisé par les merveilles parlantes des bâtiments, jardins, bosquets, etc.*, avec un texte latin (en regard du français), par l'abbé Romain Le Testu, de Rouen, *maître ès arts à l'université de Paris*, en 9 vol. in-4°, ornés de 500 planches, *exécutées par les meilleurs graveurs*. Les souscripteurs furent nombreux. Le premier volume parut en 1720, le second en 1721; Monicart mourut pendant l'exécution du troisième. Quelques souscripteurs réclamèrent leurs versements à sa veuve, mais l'affaire n'eut pas de suite. Les deux volumes du *Versailles immortalisé* se vendent aujourd'hui fort cher : les gravures en sont réellement bien faites, et beaucoup d'entre elles représentent des choses qui n'existent plus et qu'il est curieux de connaître, au double point de vue historique et artistique.

A. DE L.

Struve, *Biblioth. Histor.*, p. 996. — *Journal de Verdun*, juillet 1728.

**MONIER** ou **MOSNIER** (*Jean*) (1), peintre français, né à Blois, en 1600, mort dans cette ville, en 1650 ou 1656. Monier était fils et petit-fils de peintres verriers; il eut pour maître son père, Jean Mosnier. Vers 1617, il s'était déjà acquis une certaine réputation. La reine Marie de Médicis, exilée à Blois, ayant reçu en présent le tableau d'Andrea Solario, si connu sous le nom de *La Vierge au coussin vert* (2), chargea Mo-

nier d'en faire une copie, qu'elle donna aux cordeliers pour remplacer l'original qu'ils lui avaient offert. La reine, charmée des talents de Monier, lui fit une pension qui lui permit de passer huit ans en Italie, où il se lia avec Poussin. De retour en France, en 1625, il fut chargé de peindre treize tableaux décoratifs pour le palais du Luxembourg, que la reine mère, sa protectrice, venait de faire construire. Deux des compositions qu'il fit à cette occasion existent encore. A la même époque il peignit quelques verrières pour des églises de Paris; mais blessé de la faveur accordée par la reine mère à Philippe de Champaigne, ayant eu d'ailleurs quelques difficultés à essayer au sujet de ses travaux au Luxembourg, il s'éloigna de Paris, se retira d'abord à Chartres, puis dans sa ville natale, où il se maria et s'établit définitivement. C'est là qu'il mourut, après avoir accompli de nombreux travaux, notamment : à Blois, Nogent-le-Rotrou, Chinon, Tours, Saumur, et dans les châteaux de Valençay, de Chaverny, etc.

Monier laissa deux fils d'un premier lit : *Michel*, sculpteur, et *Pierre*, le peintre dont la notice suit. D'un second mariage il eut un fils, *Jacques*, qui fut aussi peintre et est resté inconnu.

H. H.—N.

*Archives de l'Art français*, t. VIII, p. 174-176.

**MONIER** (*Pierre*), peintre français, fils du précédent, né à Blois, en 1639, mort à Paris, en décembre 1703. Il entra fort jeune chez Sébastien Bourdon, et fut son collaborateur dans les travaux qu'il fit à l'hôtel Bretonvilliers. Lorsqu'Errard, voulant se soustraire à la prédominance de Le Brun, eut fait accepter par Colbert, en 1664, son projet de fonder l'Académie de France à Rome, et qu'il eut été nommé directeur de cette nouvelle école, Monier, à la suite d'un concours, fut nommé, ainsi que onze autres jeunes peintres, pensionnaire de l'Académie, et accompagna le directeur en Italie (1665). Outre un tableau de sa composition, il envoya en France diverses copies d'après Raphaël et les Carrache. Plusieurs de ces tableaux décorèrent le plafond d'une des galeries du palais des Tuileries. Il avait été choisi par Poussin pour l'aider à mesurer les principaux antiques de Rome. Il eut le titre de peintre du roi et fut reçu membre de l'Académie le 6 octobre 1674; son tableau de réception représentait *Hercule recevant des dieux les armes avec lesquelles il doit défendre Thèbes, sa patrie, contre les Minyens*. Il fut nommé adjoint à professeur le 3 juillet 1676 et professeur le 27 juillet 1686. En cette dernière qualité il fit à l'Académie quelques conférences dogmatiques et pratiques sur les arts; plus tard il modifia la forme de ces discours, les réunit, les fit paraître en 1698, sous ce titre : *Histoire des arts qui ont rapport au dessin*. Ce livre est orné de figures gravées par P. Giffart fils, d'après Monier. Le musée du Louvre possède de lui un des tableaux qu'il fit pour le palais du Luxembourg sur l'or-

(1) Le nom original était *Mosnier*; Pierre l'abrégea suivant l'usage de son temps, et ne signa plus que *Monier*.

(2) Ce tableau fait aujourd'hui partie de la collection du Louvre, et la copie de Monier est encore en possession d'un amateur de Blois, M. Chambert.

dre de la reine mère Marie de Médicis. Il y a également un tableau de Monier dans l'église Notre-Dame de Paris. H. H—N.

*Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de Peinture. — Notice des Tableaux du Louvre.*

**MONIER** (*Jean-Humbert*), publiciste français, né en mai 1786, à Belley, mort le 11 avril 1826, à Lyon. D'abord avocat et juge suppléant au tribunal civil de Lyon, il devint, sous la restauration, avocat général près la cour royale de la même ville. On a de lui : *Considérations sur les bases fondamentales du nouveau projet de constitution*; Lyon, 1814, in-8°; — *Essai sur Blaise Pascal*; Paris, 1822, in-8°; — *Mélanges politiques et littéraires*; Paris, 1838, in-12. P. L.

Mahul, *Annuaire Nécrolog.*, 1826.

**MONIGLIA** ou **MONI GLIA** (*Giovanni-Andrea*), médecin et littérateur italien, né vers 1640, à Florence, mort en 1700. D'une noble famille originaire de l'État de Gènes, il devint premier médecin du grand-duc de Toscane Cosme III, et obtint en 1682 une des chaires de l'université de Pise. Il cultivait les lettres et composait des intermèdes et des pièces de théâtre, où l'on ne trouve ni régularité ni vraisemblance et dont le style est d'assez mauvais goût. Il faisait partie des Académies de la Crusca et des Arcades. On a de lui : *De Viribus arcani aurei antipodagrici Epistola*; Florence, 1666, in-4°; — *De Aquæ usu in febribus*; ibid., 1682; — *Opere drammatiche*; ibid., 1689, 3 tomes in-4°. Il y a dans ce recueil des pièces qui ne sont pas de lui, mais dont il avait écrit le prologue et les divertissements. P.

Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, VIII, 276, 400.

**MONIGLIA** (*Tommaso-Vincenzo*), théologien italien, neveu du précédent, né le 18 août 1686, à Florence, mort le 15 février 1767, à Pise. Après la mort de son oncle, il quitta l'université de Pise, revint à Florence, et entra dans l'ordre de Saint-Dominique. Bientôt après il se lia avec l'ambassadeur anglais, Henri Newton, et séduisit par ses promesses, il s'enfuit du couvent, s'embarqua à Livourne et se rendit à Londres. Ses ressources pécuniaires étant épuisées, il fut forcé d'accepter un emploi de précepteur. Au bout de trois années d'absence, il parvint, par la faveur du grand-duc, à retourner dans sa patrie; on l'accueillit avec bonté, et le pardon de ses erreurs lui fut accordé. Dès lors il s'adonna à la prédication avec un zèle infatigable, et professa la théologie à Florence et à Pise. Moniglia avait des connaissances étendues dans presque toutes les sciences et il était très-versé dans la littérature profane et sacrée; un des premiers parmi les Italiens, il réfuta les opinions de Locke, de Hobbes, d'Helvétius et de Bayle, mais il ne le fit pas toujours avec avantage. On a de lui : *De Origine sacrarum precum rosarii B. M. Virginis*; Rome, 1725, in-8°; il composa cette dis-

sertation par ordre de ses supérieurs et pour réfuter les Bollandistes, qui ne croient point que saint Dominique soit l'auteur de ces prières; — *De Annis Jesu-Christi servatoris et de Religione utriusque Philippî Augusti*; Rome, 1741, in-4°; — *Contro i Fatalisti*; Lucques, 1744, 2 part. in-8°; — *Contro i Materialisti e altri increduli*; Padoue, 1750, 2 vol. in-8°; — *Osservazioni critico-filosofiche contro i materialisti*; Lucques, 1760, in-8°; — *La Mente umana Spirito immortale, non materia pensante*; Padoue, 1766, 2 vol. in-8°. P.

Fabroni, *Vitæ Itatorum*, XI.

**MONIMA** (*Μονιμη*), reine du Pont, mise à mort en 72 avant J.-C. Elle était fille de Philopœmen, citoyen de Stratonicie, en Ionie, ou suivant Plutarque, de Milet. A la prise de sa ville natale par Mithridate, en 88, elle fit, par sa beauté, une vive impression sur le conquérant; mais elle rejeta ses offres jusqu'à ce qu'il consentit à la prendre pour femme et à lui donner le titre de reine. Malgré l'influence qu'elle exerçait sur son mari, elle s'aperçut bientôt qu'elle n'avait fait que changer les agréments de la civilisation grecque contre une splendide prison. Mithridate, forcé de fuir devant les armes victorieuses de Lucullus, ordonna de mettre à mort toutes les femmes de son harem, resté à Pharnacie. Monima fut au nombre des victimes. Plutarque raconte qu'elle essaya de se pendre avec son bandeau royal, et que ce diadème s'étant rompu, elle le jeta à terre et le soula aux pieds en s'écriant : « Misérable haillon, ne peux-tu pas me rendre même ce service. » Elle tendit ensuite sa gorge à l'eunuque chargé des ordres du roi. Pompée, à la prise de Cœnon Phourourion, s'empara de la correspondance de Mithridate, et il y trouva des lettres échangées entre ce prince et Monima : elles étaient licencieuses (*ἀχόλαστοι*) si l'on en croit Plutarque. Y.

Appien, *Mithridatica*, 21, 27, 43. — Plutarque, *Lucull.*, 18; *Pomp.*, 37.

**MONIN** (DU). Voy. DU MONIN.

**MONINO** (*Joseph*), comte DE FLORIDABLANCA, premier ministre de Charles III, né à Murcie, en 1728, mort en 1809, à Séville. Sa famille était noble, mais pauvre. Dès ses premières années il se consacra à l'étude des lois, et se fit avocat. La supériorité de talent qu'il montra dans cette profession lui valut la nomination de fiscal au tribunal du conseil de Castille, et ce fut à raison de cet emploi qu'il fit le fameux rapport sur l'affaire de la suppression des Jésuites. Sa réputation augmentant dès lors de jour en jour, il fut nommé ambassadeur à la cour de Rome, où il termina à l'amiable, par une négociation habile, les différends qui existaient entre son pays et cette cour, et exerça une grande influence sur l'élection de Pie VI. Ces services le firent choisir par Charles III pour remplacer, le 19 février 1777, dans le ministère, le marquis d'Esquilache, son ancien protecteur. Son admi-

nistration fut une des plus brillantes que l'Espagne ait jamais eues, malgré les agitations que ce pays éprouvait. On doit à Monino le projet de construire un canal dans le royaume de Murcie, une grande partie de la construction du canal royal d'Aragon, la police de Madrid et ses routes magnifiques, 322 ponts et 1,046 conduits pour l'écoulement des eaux. Il fit embellir un grand nombre de villes, notamment Barcelone, Tolède et Burgos. Il créa plus de soixante sociétés d'agriculture et d'économie, ainsi qu'une foule d'établissements philanthropiques. Cet homme d'État encouragea les académies, fit les frais des instruments du magnétique observatoire de Madrid, et entre autres du superbe télescope qui fut construit par Herschel ; c'est à lui que Madrid est encore redevable de son jardin botanique et d'un cabinet d'histoire naturelle, pour lequel il fit construire un bâtiment de plus de 700 pieds. L'étude des langues orientales reçut aussi de lui un grand encouragement.

D'autre part, les intérêts commerciaux reçurent de Monino l'impulsion la plus efficace : l'établissement de la Banque nationale de Saint-Charles, celui de la Compagnie des Philippines, et le traité qu'il fit avec la Porte pour faciliter le commerce avec les échelles du Levant, sont autant de faits qui attestent les soins éclairés de cet homme d'État pour la prospérité commerciale de son pays. Sa politique, quant à l'extérieur, fut également d'une grande habileté. Il calma les disputes avec le Portugal, relatives aux colonies de l'Amérique du Sud, par le traité du 1<sup>er</sup> octobre 1777, traité qui eut pour résultat l'union la plus intime entre les deux royaumes de la Péninsule. Il négocia un traité avantageux avec l'empereur du Maroc, et s'assura aussi dans les Indes Orientales de l'amitié de Hyder-Ali-Khan, afin de déjouer le projet qu'il attribuait aux Anglais de prendre Manille et la meilleure partie des îles Philippines. Il se concerta avec la Prusse et la Russie pour la formation de la neutralité armée, dont il a revendiqué la première idée ; négociation difficile et tracée dans des vues de haute et prévoyante politique, ayant pour but de priver l'Angleterre de tout ce qui aurait pu lui procurer l'amitié de quelque puissance maritime. Il n'épargna rien toutefois pour empêcher la rupture qui éclata avec cette puissance en 1778, rupture funeste et dont il eut d'autant plus à cœur de déclinier la responsabilité qu'elle amena les malheurs que la flotte espagnole essuya devant Gibraltar. Mais ni la prise de Minorque, ni l'acquisition de la Floride occidentale par la prise de Pensacola, ni la fermeté de ce ministre dans des circonstances difficiles ne purent atténuer les accusations de ses ennemis, qui l'inculpaient d'avoir été l'auteur de cette guerre désastreuse. Il s'empressa de conclure la paix avec l'Angleterre, et c'est un hommage à lui rendre que pendant cette guerre de cinq ans les troupes furent payées ;

qu'on ne fit aucune levée d'hommes, et que les contributions nécessaires pour faire face aux dépenses extraordinaires ne furent pas exigées au delà du terme de la guerre. Cependant l'esprit belliqueux de Monino l'entraîna immédiatement dans une autre expédition, celle du bombardement d'Alger, et d'autre part il fit un traité avec Tripoli. Par ces mesures, il préserva le commerce espagnol de l'humiliation d'être, comme par le passé, une proie facile pour les pirates, et il fit flotter le pavillon espagnol sur les mers du Levant. Plus de trois cents lieues de pays sur les côtes de la Méditerranée, qui avaient été abandonnées par la crainte des pirates, se peuplèrent, et se cultivèrent dès lors avec une incroyable rapidité. En même temps, ce ministre établit la liberté du commerce avec l'Amérique, ce qui donna une importance triple à celui de l'Espagne dans ces contrées, et fit plus que doubler le produit des douanes et du revenu dans les deux continents. A ces mesures il en ajouta d'autres, non moins importantes, pour supprimer les impôts onéreux et introduire un nouveau système de douanes. On lui dut également de grandes améliorations dans l'administration de la justice. Il fit entreprendre le recensement de la population, et ordonna la formation d'un dictionnaire géographique de l'Espagne.

Tant de titres incontestables à la reconnaissance de ses concitoyens auraient dû préserver ce ministre des atteintes de ses rivaux et de ses implacables ennemis ; mais il partagea le sort de la plupart des grands hommes : maintenu trois ans au ministère par le faible successeur de Charles III, il subit l'exil et la prison, en 1792, au château de Pampelune, où il se trouvait dans un tel état de détresse après quinze ans de ministère, que son frère don François Monino, marquis de Pontejoz, dut lui donner quelque argent pour vivre ! Peu de temps après, il lui fut permis de retourner à Murcie, où il vécut dans la retraite jusqu'en 1808. A cette époque, l'insurrection espagnole contre Napoléon ayant éclaté, il fut appelé à la présidence de la junte centrale du gouvernement du royaume ; mais, courbé sous le poids de son grand âge, il mourut à Séville au commencement de l'année suivante (1809) ; il fut inhumé dans la cathédrale, où on lui éleva un mausolée de marbre, et on rendit à ses restes mortels les plus grands honneurs.

La meilleure apologie de cet homme célèbre, et en même temps la plus impartiale, est incontestablement celle qui fut faite par un de ses ennemis les plus violents et les plus partiaux, par Bourgoing. « Le comte de Florida-Blanca, dit ce diplomate, obtint sans intrigues, il conserva sans bassesses, il justifia à beaucoup d'égards pendant douze ans la confiance d'un des meilleurs souverains que l'Espagne ait à citer. »

Monino publia quelques traités de jurisprudence. Nous citerons seulement : *Respuesta*

*fiscal sobre la libre disposicion de S. M. en los bienes ocupados a los Jesuitas*; Madrid, 1768; — *Juicio imparcial sobre las letras en forma de breve, publicados por la curia Romana*, etc.; 1768, 1769. [V. DE SANTAREM, dans l'*Encycl. des G. du M.*].

Bourgoing, *Tableau de l'Espagne moderne*, III, 409. — W. COXE, *L'Espagne sous les Bourbons*.

**MONIQUE** (Sainte), mère de saint Augustin, née en 332, morte à Ostie, en novembre 387. Formée de bonne heure à la vertu par des parents chrétiens, Monique fut mariée à un citoyen de Tagaste en Numidie, appelé Patrice. Elle mit au rang de ses premiers soins la conversion de son époux, qui était païen. Fidèle en toutes choses, Monique sut allier les devoirs de la religion avec ses devoirs domestiques. Elle supporta avec douceur les infidélités et l'humeur violente de Patrice, attendant avec patience que Dieu daignât le retirer de ses égarements.

« Ma mère, dit saint Augustin, eut enfin la consolation de ramener son mari à Dieu, quelque temps avant qu'il sortit de ce monde, et dès qu'il eut embrassé la foi, il ne lui donna plus aucun sujet de se plaindre de ces désordres qu'elle avait si patiemment supportés avant qu'il fût chrétien. » Monique eut plusieurs enfants, Augustin, Navigius et une fille dont on ignore le nom, et s'appliqua à leur donner les principes de la foi et à leur inspirer la piété. Malgré ses soins, Augustin, qui était l'aîné, se laissa aller, dès sa jeunesse, à toute la violence de ses passions, tomba dans la débauche, et causa bien des larmes et des soucis à sa pieuse mère. Monique ne se rebuta point, et ne cessa de demander à Dieu sa conversion par les prières, les jeûnes et toutes sortes de bonnes œuvres. Informée qu'à tous ses égarements Augustin joignait encore les erreurs du manichéisme, elle en ressentit la plus vive douleur. Quand Augustin laissa Carthage pour venir établir à Tagaste une école de grammaire et de rhétorique, Monique refusa de le recevoir dans sa maison, espérant que cette rigueur pourrait servir à le ramener. Il se passa près de neuf années avant l'époque heureuse de la conversion d'Augustin, et durant ce long espace de temps Monique ne cessa point de gémir sur les égarements de son fils; aussi lui dit un jour un pieux évêque qu'elle consultait à cet égard : « Il est impossible qu'un fils pleuré avec tant de larmes périsse jamais. » Augustin, étant allé à Milan pour y professer l'éloquence, Monique, dont la piété généreuse ne trouvait rien de difficile, passa la mer pour aller le rejoindre dans cette ville, et au milieu d'une tempête qu'elle eut à essuyer pendant la traversée d'Afrique en Italie, ce fut elle qui ranima le courage des matelots, leur prédisant une heureuse arrivée dans le port. Parvenue à Milan, elle apprit que si Augustin avait alors abandonné la secte des manichéens, il n'était point encore

catholique. Bientôt la piété fervente de Monique, son zèle pour les bonnes œuvres, son assiduité aux prières de l'Église, frappèrent si vivement saint Ambroise, archevêque de Milan, que lorsqu'il rencontrait Augustin, il ne pouvait s'empêcher de revenir sans cesse sur ses louanges, le félicitant de ce que le ciel lui avait donné une telle mère. Enfin les prières et les larmes de Monique unies aux instructions d'Ambroise firent tomber tous les préjugés d'Augustin, qui reçut le baptême le 24 avril 387, veille de Pâques. Monique le suivit dans une maison de campagne où il se retira pendant quelque temps, et là, dans de saints entretiens, Augustin, qui avait déjà pu se convaincre de la justesse des pensées de sa mère et de la haute portée de son esprit, put en acquérir de nouvelles preuves, et se convaincre que le génie de cette femme extraordinaire était entièrement propre à l'étude de la vraie philosophie. C'est à l'époque de sa retraite dans cette campagne que saint Augustin fait allusion lorsqu'il dit, en terminant le chapitre neuvième du neuvième livre de ses *Confessions* : « Elle avait apporté tous ses soins à bien élever ses enfants, les enfantant, pour ainsi dire, de nouveau et avec douleur chaque fois qu'elle les voyait s'écarter de vos voies ! Enfin, Seigneur, nous qui sommes vos serviteurs (puisque votre miséricorde nous a permis de prendre ce nom), et qui peu de temps avant sa mort nous étions associés pour mener une vie commune, nous reçûmes d'elle des soins si tendres qu'il semblait que nous fusions tous ses enfants, et en même temps elle nous était soumise comme si chacun de nous eût été son père. »

Monique se mit peu après en chemin avec Augustin et Navigius, ses fils, et Adéodat, fils naturel d'Augustin, pour retourner en Afrique. Avant de s'embarquer, ils s'arrêtèrent à Ostie. Ce fut là qu'appuyés à une fenêtre d'où la vue s'étendait sur les jardins et la mer, Monique et Augustin eurent cet admirable entretien dont Ingres a fait le sujet d'un de ses tableaux les plus distingués. « Nous nous entretenions tous deux avec une douceur inexprimable, dit saint Augustin, et laissant dans un entier oubli les choses passées, portant toutes nos pensées, toutes nos affections sur l'avenir, nous cherchions entre nous, et en présence de l'éternelle vérité qui est vous-même, quel serait ce bonheur qui doit être le partage de vos saints pendant l'éternité, ce bonheur que l'œil n'a point vu, que l'oreille n'a point entendu, et que le cœur de l'homme ne peut comprendre. Toutefois, nos cœurs s'ouvraient avec avidité pour aspirer les eaux de votre céleste fontaine, de cette fontaine de vie qui est en vous, afin qu'après nous en être abreuvés autant qu'il était en nous de le faire, nous pussions en quelque sorte comprendre une chose aussi élevée. — Quant à ce que me regarde, mon fils, dit alors Monique à Augustin, il n'y a plus rien dans cette vie qui soit

capable de me plaire. Qu'y ferais-je désormais, et pourquoi y suis-je encore, puisqu'il ne me reste plus rien à espérer? Il n'y avait qu'une seule chose qui me fit désirer d'y demeurer un peu : c'était de vous voir chrétien et catholique avant d'en sortir. Dieu m'a accordé ce que je désirais, et encore par delà mes vœux, la grâce de vous voir mépriser pour lui tous les biens de ce monde et devenir ainsi entièrement son serviteur ; que fais-je donc ici davantage? » Cinq ou six jours après cet entretien, Monique fut saisie d'une fièvre maligne, et après avoir recommandé à Augustin de se souvenir d'elle à l'autel du Seigneur, en quelque lieu qu'il fût, elle expira, le neuvième jour de sa maladie, dans la cinquante-sixième année de son âge. Ses fils la firent inhumier à Ostie ; mais en 1430 son corps fut transféré à Rome, et le pape Martin V a rédigé l'histoire de cette translation. L'Église célèbre la fête de sainte Monique le 4 mai, et par une application ingénieuse et touchante, on lit à l'Évangile de la messe la résurrection du fils de la veuve de Naïm. H. FISQUET.

*Confessions de saint Augustin, passim. — Godescard, Vies des Saints. — Breviarium Romanum. — Bollandistes, 4 mal.*

**MONK** (*Georges*), célèbre général anglais, né à Potheridge, dans le comté de Devon, le 6 décembre 1608, mort à Londres, le 3 janvier 1670. Il était d'une famille noble, mais sans fortune. A l'âge de dix-sept ans, à la suite d'une querelle domestique, où par excès d'amour filial il avait maltraité le sous-sheriff d'Exeter, il s'embarqua sur la flotte anglaise, destinée à croiser devant Cadix. Au retour de cette expédition, qui échoua, il prit part, comme enseigne, à la campagne, encore plus malheureuse, du duc de Buckingham contre l'île de Rhé. L'année suivante, en 1629, il entra dans un des régiments anglais au service de la Hollande. Ce pays était alors une excellente école d'art militaire. Le jeune officier anglais se distingua par sa bravoure froide, son caractère grave, sa sévérité dans le maintien de la discipline, et le soin avec lequel il veillait au bien-être des soldats. Il était capitaine, lorsqu'en 1639 il quitta la Hollande pour retourner en Angleterre. Charles I<sup>er</sup>, en désaccord avec le peuple anglais, et près d'attaquer l'Écosse soulevée, avait besoin de bons officiers attachés à leurs devoirs militaires et indifférents à la politique : Monk, qui remplissait ces deux conditions, obtint le grade de lieutenant-colonel dans le régiment du comte de Newport, général d'artillerie. La guerre contre l'Écosse était impopulaire en Angleterre, et l'opinion publique imposa à Charles I<sup>er</sup> une paix qui fut le prélude des humiliations et de la déchéance du pouvoir royal (1640). Monk avait montré dans cette courte campagne un courage inutile ; il reçut en récompense le grade de colonel du régiment de Leicester en Irlande. Il débarqua dans cette île le 21 février 1642. Il trouva les affaires

dans une situation déplorable : la population catholique soulevée, les protestants divisés en royalistes et en parlementaires ; l'autorité royale annulée, mais non pas encore remplacée ; l'anarchie dans l'administration supérieure, le désordre dans les administrations secondaires. En l'absence d'un chef, les officiers étaient livrés à leur propre initiative. Monk profita de cette situation pour s'attacher ses soldats, attentif à leurs besoins, les maintenant dans la discipline, leur épargnant les fatigues inutiles et entretenant parmi eux un certain bien-être par des expéditions habilement conçues et vigoureusement exécutées. A mesure que sa réputation et son importance grandirent, il se vit recherché par les deux partis qui se disputaient le pouvoir ; mais il évita de se prononcer, et même quand les parlementaires eurent le dessous en Irlande (février 1643), il ne se hâta pas de se déclarer pour le roi. Sa circonspection déplut au parti royaliste, qui le fit arrêter et conduire à Oxford où résidait Charles I<sup>er</sup>. Monk n'hésita plus, il accepta le grade de major général des troupes royales venues d'Irlande et occupées au siège de Nantwich. A peine arrivé à son poste, il vit les assiégés battus par Fairfax, général du parlement (25 janvier 1644), tomba lui-même au pouvoir des vainqueurs, et fut enfermé à la tour de Londres. Il y passa plus de deux ans, fidèle au roi, repoussant les offres du parlement, amusant ses loisirs forcés par la composition d'*Observations sur les affaires politiques et militaires*, qui parurent après sa mort, en 1671, négligé de la cour d'Oxford, qui ne mit aucun empressement à l'échanger, mais non point oublié par le roi, qui lui envoya cent livres sterling, dont le prisonnier avait grand besoin. Enfin en 1646, voyant que le parlement l'emportait décidément et que le roi était captif, il ne résista plus à des instances accompagnées, si l'on en croit Clarendon, de fortes sommes d'argent, « qu'il aimait chèrement ». Le 13 novembre 1646, un message de la chambre des lords annonce à la chambre des communes que le colonel Monk avait fait sa soumission, et demanda qu'il fût envoyé en Irlande. Les communes y consentirent. Monk trouva les affaires d'Irlande dans une telle confusion que, désespérant de faire reconnaître son autorité, il retourna en Angleterre (avril 1647). Peu après cependant un traité intervint (19 juin), par lequel les royalistes abandonnèrent aux parlementaires toutes les parties de l'Irlande que n'occupaient pas les catholiques insurgés. Monk fut renvoyé en Irlande comme commandant de la province de l'Ulster. Avec des soldats peu nombreux et nullement payés, il eut à repousser les catholiques conduits par Owen O'Neil, le plus habile et le plus hardi des chefs insurgés, à protéger les *anciens Écossais*, colons protestants établis sous Jacques I<sup>er</sup>, et à contenir les *nouveaux Écossais*, auxiliaires dangereux. Les talents de Monk se développèrent au milieu de

circonstances si embarrassantes. Il rétablit l'ordre par l'application de la justice militaire, écarta les bandes d'O'Neil par plusieurs coups de main heureux, se défit des nouveaux Écossais en les envoyant prisonniers en Écosse, et parvint à faire vivre ses soldats sur une terre ravagée par la guerre. Le parlement le félicita, lui accorda une gratification de cinq cents livres, mais ne lui donna pas de quoi payer ses soldats. Ceux-ci, quoique attachés à leur général, ne résistèrent pas à la tentation de passer dans le camp royaliste, où l'on était, disait-on, bien payé et bien nourri. Monk n'eut bientôt que deux cents hommes à opposer à un corps d'armée royaliste commandé par Inchiquin. Dans cette extrémité il imagina des'allier avec son vieil ennemi O'Neil; mais son nouvel auxiliaire fut battu par Inchiquin, le 25 juillet 1649, et lui-même capitula dans la ville de Dundalk, sous la condition d'être laissé libre et d'emporter ce qui lui appartenait. En arrivant à Londres il trouva l'opinion publique soulevée contre lui par son alliance avec O'Neil. Les indépendants (parti de Cromwell), qui l'avaient poussé à cet acte, ne voulant ni le sacrifier ni se compromettre, prirent le moyen terme de laisser voter que le gouvernement désapprouvait le major général Monk d'avoir fait la paix avec le grand et sanguinaire rebelle Owen O'Neil; mais que persuadé qu'il n'avait eu d'autre vue que l'avantage de la cause anglaise en Irlande, il le garantissait de toute poursuite ultérieure. Monk fut irrité de ce pardon injurieux, et l'on croit qu'il en garda rancune aux indépendants; il n'en consentit pas moins à devenir le lieutenant de leur chef Cromwell, qui, rapidement vainqueur de l'Irlande, s'apprêtait à conquérir l'Écosse. Depuis longtemps Cromwell appréciait Monk; il l'estimait pour ses défauts autant que pour ses qualités. Il lui reconnaissait des talents solides plutôt qu'éclatants, un passé militaire honorable, mais qui comptait plus de défaites que de victoires, une absence d'engagements politiques et un mélange de finesse et de fermeté qui le rendait parfaitement propre à manier les partis, enfin une certaine médiocrité d'esprit ou d'ambition qui l'empêchait de viser au premier rôle; il le combla donc de faveurs sans craindre qu'il en abusât. Il le nomma lieutenant général d'artillerie, et après la bataille de Dunbar, où Monk avait décidé la victoire (3 septembre 1650), il lui laissa le soin d'achever avec six mille hommes la réduction de l'Écosse. Monk s'acquitta de cette tâche avec sa ponctualité ordinaire; il enleva d'assaut Dundee, la principale place des royalistes, et, d'après Ludlow, il fit passer au fil de l'épée la garnison avec son brave commandant Lunsden; il semble du moins certain qu'il ne s'opposa pas à cette barbarie. Après avoir fait ainsi la part très-large aux nécessités de la guerre, il ne montra point de préjugés politiques, et favorisa les vieux royalistes du parti de Montrose contre les presbytériens, devenus

royalistes en haine de Cromwell. En 1653, il fut adjoint aux amiraux Blake et Dean dans le commandement de la flotte anglaise envoyée contre les Hollandais. Une première rencontre eut lieu le 3 juin. Monk, resté seul commandant par l'absence de Blake et la mort de Dean, força les Hollandais à la retraite. Une seconde bataille, livrée le 31 juillet, tourna encore au désavantage des Hollandais. Les deux amiraux revinrent triomphants. Le retour de Monk fut marqué par un événement domestique qu'une lettre du temps rapporte ainsi : « Notre amiral vient de reconnaître pour sa femme une laide fille publique, et de légitimer trois ou quatre bâtards qu'il a eus d'elle pendant qu'il croissait en grâce et en sainteté. » La lettre se trompe quant au nombre des enfants; on n'en connaît à Monk qu'un seul, son fils *Christophe*. Quoiqu'il en soit, sa femme, Anne Clargis, qui, suivant le mot sarcastique de Clarendon, avait « plus souci de son âme que de son corps », était dévote, presbytérienne et royaliste; elle ne fut pas sans influence sur la conduite politique de son mari. Cromwell, nommé protecteur en décembre 1653, se hâta de renvoyer Monk dans l'Écosse, insurgée de nouveau. Quelques mois suffirent au général pour faire rentrer cette contrée dans l'ordre (avril-août 1654). Il la gouverna de sa résidence de Dalkeith avec une fermeté intelligente et infatigable. Sévère pour tous sans être injuste pour personne, il ne se montra rigoureux qu'à l'égard des sectaires révolutionnaires. Aussi devint-il dès lors l'espoir des royalistes; en 1655 le prétendant Charles II lui écrivait pour l'assurer de sa confiance et de son affection. Cromwell, commençait à s'inquiéter de l'ascendant de Monk; deux fois, en 1655 et en 1657, il essaya indirectement de le tirer d'Écosse, soit en lui offrant le commandement de l'expédition envoyée aux Indes Occidentales, soit en l'appelant à siéger dans la nouvelle chambre des pairs. Voyant que le général n'accueillait point ces offres, il n'insista pas, de peur de provoquer une rupture, et se contenta de lui écrire : « On me dit qu'il y a en Écosse un certain rusé compagnon appelé Georges Monk, qui n'attend que le moment pour introduire Charles Stuart; faites, je vous prie, vos diligences pour le prendre et pour me l'envoyer. » C'était un avertissement : Monk n'en avait pas besoin pour être prudent. Il attendit avec patience la mort du protecteur (3 septembre 1658). Même alors il ne se hâta pas; de sa position indépendante d'Écosse il vit l'armée d'Angleterre proclamer, puis renverser Richard Cromwell, rétablir, en mai 1659, le *long parlement*, qu'elle avait dissous en avril 1653, et bientôt se quereller avec ce triste débris d'une grande assemblée. Monk ne refusa point son adhésion à ces gouvernements éphémères, car il savait que si la vieille armée de Cromwell, aux mains de ses médiocres lieutenants, Fleetwood, Lambert, était un détestable instrument politique, elle pouvait



être sur un champ de bataille un adversaire supérieur à l'armée d'Écosse. Il attendit donc que les presbytériens, c'est-à-dire les royalistes libéraux, donnassent le signal du mouvement contre la faction militaire. Sir Georges Booth prit les armes le 1<sup>er</sup> août 1659; Monk, stimulé secrètement par les émissaires de Charles Stuart, qu'il écoutait sans leur rien promettre, se prépara à le soutenir; mais au moment de mettre ses troupes en marche le 25 août, il apprit la défaite de Booth par Lambert. Il en fut si déconcerté qu'il envoya, le 3 septembre, sa démission au parlement; les amis qu'il avait chargés de la remettre s'en gardèrent bien, et lui donnèrent le temps de la retirer. Cependant sa position restait fautive et serait devenue insoutenable si Lambert ne lui eût fourni un excellent prétexte en chassant le parlement, le 13 octobre 1659. En recevant cette nouvelle le 17 octobre, il prit son parti sur-le-champ. Le lendemain il occupa Édinburgh, et se présenta à ses soldats comme le champion de la légalité et de la liberté. « L'armée d'Angleterre, dit-il, a chassé le parlement; incapable de repos, elle veut envahir toute l'autorité et ne souffre pas que la nation arrive à un établissement stable. Son insolente extravagance en viendra tout à l'heure à vouloir dominer l'armée d'Écosse, qui ne lui est ni subordonnée ni inférieure. Quant à moi, je crois du devoir de ma place de subordonner les pouvoirs militaires aux pouvoirs civils. Le vôtre est de défendre le parlement, de qui vous recevez votre paye et vos emplois. » Les soldats obéirent à leur chef sans savoir où il les menait. Cette prise d'armes en faveur de l'assemblée qui avait fait décapiter Charles I<sup>er</sup> était le premier pas vers la restauration de Charles II. Après cette démarche décisive, Monk attendit encore. Il n'avait nulle envie d'en venir aux mains avec les soldats de Lambert, persuadé que ses propres soldats voyaient cette lutte avec regret, et redoutant qu'ils ne l'abandonnassent au dernier moment; il préféra négocier. Son attitude fournissait un point d'appui aux presbytériens, divisait les républicains et provoquait contre l'armée un mouvement de l'opinion publique auquel Lambert, Fleetwood et leurs adhérents ne devaient pas résister longtemps. En effet, tandis que de vaines négociations s'échangeaient entre Londres et Coldstream, misérable village sur la Tweed, où Monk avait tardivement porté son quartier général, l'armée de Lambert s'usait dans l'inaction, les presbytériens prenaient les armes à la voix du vieux général de la guerre civile Fairfax, et Fleetwood réinstallait dans Westminster (25 décembre) les restes du long parlement, le *Rump* (Croupion) comme on l'appelait. A cette nouvelle Monk, qui aurait dû ramener son armée à Édinburgh, puisque le but qu'il avait assigné à sa prise d'armes était atteint, lui fit au contraire passer la Tweed (1<sup>er</sup> janvier 1660), et la dirigea sur Londres, sous prétexte de protéger l'assemblée rétablie. Le

*Rump*, effrayé d'un pareil protecteur, avait des velléités de se rapprocher de Lambert et de Fleetwood. Monk coupa court à ces projets en obtenant le renvoi des régiments cantonnés aux environs de Londres, et le lendemain (3 février) il entra dans cette ville avec l'armée d'Écosse. Pendant sa longue marche à travers l'Angleterre, il avait vu la population très-prononcée pour le rétablissement de la royauté, mais cette ardeur de l'opinion l'avait laissé froid. Il prétendait aller à ce but lentement et par une voie tortueuse qui convenait à son caractère et qui avait l'avantage de prévenir une collision entre les républicains et les royalistes. Laisser tomber les uns en ayant l'air de les soutenir, relever les autres en semblant les contenir, telle fut la politique qu'il poursuivit avec un sang-froid imperturbable et un complet dédain de sa parole. « Monk, dit M. Guizot, ne pouvait plus recourir à sa ressource favorite, le silence. Suspect s'il ne se montrait pas; pour se déguiser il ne lui suffisait plus de se taire; il fallait mentir. Il embrassa ce nouveau rôle avec l'indifférence d'un soldat qui regarde le mensonge comme une ruse de guerre. »

Nommé membre du conseil d'État chargé du pouvoir exécutif, Monk reçut la mission de faire rentrer dans l'ordre la Cité, qui s'était prononcée avec violence contre une plus longue durée du parlement. Il exécuta cet ordre le 9 février, au grand étonnement des royalistes, qui se crurent trahis, à la grande joie des parlementaires, qui pensèrent que désormais le général leur appartenait corps et âme. Les soldats furent très-mécontents, non contre leur chef, qui n'avait fait qu'obéir, mais contre le *Rump*, qui avait donné l'ordre. Monk, jusque-là inquiet de son armée, qui au fond était républicaine, exploita habilement ce sentiment d'indignation. Sur du concours de ses soldats, il déclara le 11 février qu'il adhérerait aux vœux de la Cité et de la nation, et qu'il avait écrit au parlement pour qu'il eût avant sept jours à expédier les *writs* pour remplir les sièges vacants et à fixer au 6 mai le jour de sa dissolution, afin de faire place à un parlement libre et complet. Ces paroles, accueillies avec enthousiasme et suivies de bruyantes réjouissances, marquèrent la déchéance définitive du long parlement. « Vous n'aviez pas pensé à ce tour-là, dit Monk, en riant, au royaliste Price. La rentrée (21 février) des membres exclus par Cromwell changea la majorité dans le parlement; Monk, nommé général des troupes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, continua d'affirmer aux soldats et aux républicains qu'il s'opposerait de toutes ses forces au retour de Charles Stuart et qu'il mourrait pour et avec la république. Ces protestations, sans tromper entièrement les républicains, leur laissèrent une leur d'espérance, et les empêchèrent de se jeter dans des extrémités violentes. Le long parlement se sépara le 16 mars, et le nouveau parlement dut se rassembler le 25 avril.

Dans l'intervalle Monk entra directement en

rapport avec Charles II, par l'entremise de sir John Greenville. Sans rien stipuler pour lui-même, il indiqua à quelles conditions la restauration pouvait se faire : 1° amnistie générale, sauf les exceptions faites par le futur parlement; 2° ratification des ventes de terre et paiement des arrérages de l'armée; 3° liberté de conscience. Il n'y avait là rien que Charles ne fût disposé à accepter; ainsi de ce côté la restauration ne rencontra pas d'obstacles; elle n'en trouva pas davantage dans les républicains. Une tentative désespérée de Lambert (21 avril) n'eut pas de résultats. Le nouveau parlement se rassembla le 25 avril. Le 1<sup>er</sup> mai Greenville se présenta successivement aux deux chambres porteur de lettres du roi rédigées d'après les instructions de Monk. Charles II, reconnu aussitôt, fut proclamé le 8 mai; le 23 mai Monk le reçut sur le rivage de Douvres. Le roi l'embrassa, l'appela « son père », et le lendemain il lui conféra l'ordre de la Jarretière et l'entrée au conseil. Peu après Monk fut nommé lieutenant général des armées des trois royaumes, gentilhomme de la chambre, grand-écuyer. Enfin, il fut créé duc d'Albemarle, comte de Torrington, baron Monk de Potheridge, Beauchamp et Fees. Aux pensions attachées à ces hautes dignités on ajouta une dotation de sept mille livres sterling de revenu. Le duc d'Albemarle n'abusa point de sa fortune; content d'avoir obtenu pour son principal confident Morrice le brevet de secrétaire d'État, il n'essaya point de pousser ses amis aux affaires; il se prêta au licenciement de l'armée, dont un seul régiment fut conservé avec le surnom de Coldstream; en tout il se montra un sujet complaisant. Lui qui disait quelques jours avant la restauration : « Il faudrait que je fusse le plus insigne coquin pour souffrir qu'on exceptât de l'amnistie un seul des juges du roi », il siégea parmi les juges qui envoyèrent les républicains à l'échafaud. Quand le marquis d'Argyle fut mis en jugement pour avoir adhéré au gouvernement de Cromwell, il fournit la preuve du délit en produisant les lettres que le marquis lui avait adressées comme au lieutenant du protecteur. Cet acte de délation, pour lequel il serait difficile de trouver une épithète assez sévère, causa la condamnation d'Argyle. C'est ainsi que le duc d'Albemarle prouvait son dévouement à son souverain. « Son maintien, dit M. Guizot, était celui d'un courtisan qui a sa fortune à faire auprès de tout le monde, et tout le monde savait que l'argent pouvait auprès du duc d'Albemarle racheter beaucoup de torts. On l'accusait même de se laisser trop facilement aveugler sur les profits que tirait sa femme de la nomination aux emplois de la grande écurie, dont il avait la disposition. Les manières et les habitudes de la duchesse, plus vulgaires et moins simples que celles de son mari, étaient la risée d'une cour spirituelle et moqueuse, et répandaient sur l'existence du vieux général un

ridicule auquel eût à grand'peine résisté une considération mieux affirmée. » Si l'on note justement ces côtés bas et coupables de la vie de Monk, il faut relever aussi les actes qui ennoblièrent la fin de sa carrière. En 1665, pendant la grande peste qui ravagea Londres, lorsque les riches fuyaient, lorsque la famille royale et les ministres quittaient la capitale, il resta, veilla à tous les besoins, préserva du pillage les propriétés abandonnées et sauva de la famine la population pauvre. L'année suivante, il commanda avec le prince Rupert la flotte envoyée contre les Hollandais, et livra (*voy. RUYTER*) trois combats acharnés, où la victoire resta indécise, mais qui firent briller d'un nouvel éclat sa calme bravoure. Au mois de septembre de la même année, un nouveau fléau s'abattit sur Londres, qui fut presque entièrement détruit par un incendie. « Ah! si le vieux Georges eût été ici, disait le peuple, la Cité ne serait pas brûlée. » Le roi se hâta de lui confier le soin de réparer les effets du désastre. Ce fut le dernier service qu'il rendit à son pays. Ses infirmités croissantes le réduisirent à l'inaction, et dans sa soixante-deuxième année il mourut d'hydropisie, laissant une énorme fortune, que dissipa son fils unique, *Christophe*, lequel mourut sans enfants, en 1688, gouverneur de La Jamaïque. Monk fut enseveli à Westminster, au milieu des tombeaux des rois, et Charles II accompagna son cortège. Cet honneur était dû au soldat vaillant et sensé qui n'usa du pouvoir militaire que pour faire triompher le pouvoir civil, qui rétablit les Stuarts sans effusion de sang (*victor sine sanguine*, comme disent ses lettres patentes de duc), et qui fut le plus ferme et plus modeste appui du trône qu'il avait relevé. Après avoir raconté les actes qui l'ont rendu célèbre, nous ne reviendrons pas sur ses qualités et ses défauts, qui ressortent assez du récit de sa vie. M. Guizot, qui lui a consacré une très-belle notice, l'a parfaitement défini en quelques mots : « C'était, dit-il, un homme capable de grandes choses, quoiqu'il n'eût pas de grandeur dans l'âme. »

L. J.

Gumble, *Life of general G. Monk*; Londres, 1671, in-8°. — Th. Skinner, *Life of general G. Monk*; Londres, 1723, in-8°. — Clarendon, *History of Rebellion et Memoirs*. — Pepys, *Diary*. — Evelyn, *Diary*. — *Biographical Britannica*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — Lodge, *Portraits*, vol. V. — Hallam, *Constit. History*. — Guizot, *Monk*, 1851, in-8°, traduit en anglais sur la première édition, avec des notes par lord Wharnccliffe. — Macaulay, *History of England*, t. 1.

**MONK** (*Mary MOLESWORTH*, lady), femme poète anglaise, morte en 1715, à Bath. C'était l'une des quatre filles de Robert, vicomte Molesworth (*voy. ce nom*), qui la maria à un gentilhomme irlandais, nommé Georges Monk. Elle acquit à peu près seule une connaissance approfondie du latin, de l'italien et de l'espagnol, et elle se rendit familiers la plupart des auteurs qui ont écrit dans ces langues. Vivant d'ordinaire à la campagne, au sein d'une famille nombreuse, elle cultiva la poésie plutôt par dé-

lasement qu'en vue de la publicité. Ses vers n'ont été publiés qu'après sa mort sous le titre de *Marinda, poems and translations upon several occasions* (Londres, 1716, in-8°), et par les soins de son père, qui les a dédiés à Caroline, princesse de Galles. Lady Monk succomba, jeune encore, à une maladie de langueur. Avant de mourir elle adressa à son mari quelques vers touchants, que l'on a insérés dans le t. II des *Poems of eminent ladies*. K.

Bollard, *Memoirs*. — Cibbers, *Lives of Poets*.

**MONLÉON (De)**, poète français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On ne peut donner sur sa vie aucun renseignement. Il est auteur de trois tragédies, *Hector* (1630), *Amphitrite* (1630) et *Le Thyeste* (1633); cette dernière paraît avoir été la seule qui ait obtenu les honneurs de la scène. Dans *Amphitrite*, que l'auteur qualifie de *poème de nouvelle invention*, les jeux de théâtre sont marqués d'une façon particulière : non-seulement ils avertissent de ce que les acteurs doivent faire, mais ils contiennent une espèce de sommaire de ce qu'ils ont à dire. Cette innovation, qui, comme on voit, date de loin, a été remise en usage par les écrivains modernes. P. L.

Parfaict (Frères), *Histoire du Théâtre français*, IV et V.

**MONLEZUN (Jean-Justin)**, ecclésiastique et historien français, né à Saramon, près d'Auch, en 1800, mort dans cette dernière ville, le 3 juin 1859. Il fit ses études au collège d'Aire, consacra ses premiers travaux à l'instruction de la jeunesse qui se destinait au service des autels, et desservit la paroisse de Castelnaud d'Arbieu, près de Lectoure, et en 1833, celle de Barzan (canton d'Auch). M. de La Croix d'Azoulette, archevêque d'Auch, le nomma en 1847 chanoine titulaire de sa métropole. Outre des articles nombreux publiés dans divers journaux et recueils historiques, on a de cet ecclésiastique : *Histoire de la Gascogne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*; Auch, 1846-1850, 7 vol. in-8°; elle s'ouvre au troisième siècle avant l'ère chrétienne et s'arrête à la fin du siècle dernier; — *L'Église angélique, ou Histoire de l'Église de Notre-Dame du Puy, et des établissements religieux qui l'entourent*; Clermont, 1854, in-18; — *Notice historique sur la ville de Mirande*; 1856, in-8°; — *Vies des saints Évêques de la métropole d'Auch*; 1857, in-8°.

H. F.

Renseignements particuliers.

**MONMERQUÉ (Louis-Jean-Nicolas)**, littérateur français, né le 6 décembre 1780, à Paris, où il est mort, le 1<sup>er</sup> mars 1860. Il fut successivement juge auditeur à la cour d'appel de Paris, en 1809, et conseiller à la cour impériale de la même ville, de 1811 à 1852. Président de la cour d'assises de la Seine en 1822, il dirigea les débats de l'affaire dite de la conspi-

ration de La Rochelle, avec une impartialité que M. de Vaublanc reconnaît dans son *Histoire des deux Restaurations*. Il devint en 1833 membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Ses principaux travaux sont : *Notice historique sur Brantôme*; Paris, 1823, in-8°; extraite du tom. 1<sup>er</sup> des *Œuvres de Brantôme*; Paris, 1823, 8 vol. in-8°; édition que *La France Littéraire* de Quérard attribue par erreur à Monmerqué; — *Notice sur Mme de Maintenon*, 2<sup>e</sup> édit.; Paris, 1828, in-12; imprimée d'abord dans la *Biographie universelle* de Michaud, à laquelle l'auteur a donné beaucoup d'articles; — *Dissertation sur Jean I<sup>er</sup>, roi de France et de Navarre; suivie d'une charte de Nicolas Rienzi*; Paris, 1844, in-8°. Comme éditeur, ce laborieux érudit a mis au jour de nombreux ouvrages, dont voici les principaux (avec Petitot): *Collection de Mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis l'avènement de Henri IV jusqu'à la paix de Paris, conclue en 1763, avec des notices sur chaque auteur et des observations*; Paris, 1819-1829, 131 vol. in-8°, dont 2 vol. de tables par Delbarre; collection importante et fort estimée; — *Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis*; Paris, 1818-1819, 10 vol. in-8°, ou 12 vol. in-12, édition qui est le résultat de recherches intelligentes; — *Mémoires de M. de Coulanges, suivis de Lettres inédites de Mme de Sévigné, de son fils, de l'abbé de Coulanges, d'Arnauld d'Andilly, d'Arnauld de Pomponne, de Jean de La Fontaine, et autres personnages du même siècle*; Paris, 1820, in-8° et in-12; — (avec MM. Taschereau, de Châteaugiron et P. Paris), *Les Historiettes de Tallemant des Réaux, mémoires pour servir à l'histoire du dix-septième siècle, publiés et revus sur le manuscrit autographe*; Paris, 1833-1835, 6 vol. in-8°; 3<sup>e</sup> édit., Paris, 1854-1860; 9 vol. gr. in-8°, avec commentaires, notes et table analytique, — (avec M. Fr. Michel), *Le Lai d'Ignarès, en vers du douzième siècle, par Renaut, suivi des lais de Melion et du Trot, en vers du treizième*; Paris, 1832, in-8°; — (avec le même), *Théâtre français du moyen âge, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi (onzième-quatorzième siècles)*; Paris, 1839, in-8°. Il a publié pour la Société de l'histoire de France : *Mémoires du comte de Coligny-Saligny*; Paris, 1841, in-8°; — *Mémoires du marquis de Villette*; Paris, 1844, in-8°. Bibliophile instruit et zélé, Monmerqué était collaborateur du *Bulletin du Bibliophile*, et il a inséré dans les *Mélanges* publiés par la Société des Bibliophiles français : *Li Gieus de Robin et de Marion, par Adam de Le Hale, précédé de Li Jus du Pèlerin*; 1822; — *Lettres de Louis XIV, de monseigneur le Dauphin, et d'autres princes et princesses de la maison de France, adressées à Mme la*

marquise de Maintenon, 1822; — *Li Jus Adan, ou de la Feuillié, par Adam de la Hays, avec un glossaire*; 1829; — *Le Dialogue du Fol et du Sage, moralité du seizième siècle*; 1829; — *Farce joyeuse et récréative à trois personnages, à sçavoir : Tout, Chascun et Rien*; 1829; — *Notice sur quelques ouvrages singuliers, composés sur des sujets analogues à la farce de Tout, Chascun et Rien*; 1829; — *Quatre Lettres relatives à Gresset*; 1829; — *Li Jus saint Nicolai, par Jehan Bodel*; 1834 : une notice sur Jehan Bodel, qui devait être jointe à ce volume, se trouve dans le *Théâtre français au moyen âge*, p. 157-161. L'appendice du *Jus saint Nicolai*, plus important que l'ouvrage principal, a été publié, quant aux jeux latins, en société avec l'abbé de La Boderie, dont Monmerqué avait désiré le concours pour expliquer les très-anciens usages de l'Église qui y sont mentionnés. Il contient d'abord, sous le titre général : *Mysteria et Miracula ad scenam ordinata, in cœnobii olim a monachis representata*, onze miracles ou mystères latins, tirés d'un manuscrit du treizième siècle, conservé dans la bibliothèque publique d'Orléans, et qui provient de l'ancienne abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire. Les quatre premières pièces sont quatre miracles de saint Nicolas, ce qui les a fait réunir au *Jus saint Nicolai*. Les sujets des autres pièces sont tirés du Nouveau Testament. Ce volume a été réimprimé à Londres en 1838, par sir Thomas Wright. « C'est ici, nous écrivait Monmerqué, en 1856, le travail sur le moyen âge qui m'a coûté le plus de peine, et que presque personne ne connaît. » E. RECARD.

M. J. Desnoyers, *Notice biographique sur M. Monmerqué*, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, année 1860. — *Documents partie.*

✱ **MONMERQUÉ (Marie-Caroline-Rosalie DE CENDRECOURT, dame DE)**, veuve du précédent, née à Villefranche (Rhône), vers 1800, a publié sous le nom de son premier mari (de Saint-Surin) plusieurs ouvrages, notamment : *Le Bal des élections, par Mme de...*; Paris, 1827, in-18; — *Miroir des Salons, scènes du monde*; Paris, 1830, in-8°; — *Isabelle de Taillefer, comtesse d'Angoulême, reine d'Angleterre*; Paris, 1831, in-18; — *L'Hôtel de Cluny au moyen âge, suivi des Contenances de table, et autres poésies inédites des quinzième et seizième siècles*; Paris, 1835, in-12; — *Maria, ou soir et matin*; Paris, 1837, 2 vol. in-8°; — *Paul Morin, ou entretiens moraux d'un instituteur avec ses élèves*; Paris, 1850, in-12; 11<sup>e</sup> édit., Paris, 1859, in-12 : couronné par l'Académie française. Elle a donné des articles au *Journal des Dames*, à *L'Echo français* et à la *France Littéraire*. E. R.

*Journal de la Librairie.*

**MONMOREL (Charles LE BOURG DE)**, prédateur français, né à Pont-Audemer, mort

en 1719. Il devint en 1697 aumônier de la duchesse de Bourgogne, et fut pourvu de l'abbaye de Lannoy en Flandre, par la protection de M<sup>me</sup> de Maintenon. Il a laissé un recueil très-estimé d'*Homélies sur les évangiles des dimanches, sur la passion, sur les mystères et sur tous les jours du carême* (Paris, 1698, 10 vol. in-12), qui a été réimprimé en 1701 et en 1706. La méthode qu'il y a suivie est à peu près la même que celles des Pères de l'Église qui expliquaient familièrement l'Écriture Sainte : il paraphrase tous les versets, l'un après l'autre, tire de chacun quelque moralité et emploie un style simple et précis. P. L.

*Dict. portatif des Prédicateurs.*

**MONMOUTH (James SCOT, duc DE)**, fils naturel de Charles II, roi d'Angleterre, né le 20 avril N. S. 1649, décapité à Londres, pour conspiration, le 25 juillet 1685. Pendant que Charles errait en exilé sur le continent, il avait rencontré à La Haye Lucy Walters, jeune fille d'une grande beauté, originaire du pays de Galles, et qui, dit lord Clarendon, était venue exprès en Hollande pour attirer l'attention de ce prince. Elle devint sa maîtresse, et bientôt lui donna un fils, à Rotterdam. Charles l'accepta comme de lui, bien que la jeune femme eût quelques adorateurs et ne fût pas regardée comme particulièrement cruelle pour tous. Il eut bientôt pour cet enfant, beau comme sa mère, une tendresse extraordinaire. Il le confia aux soins de lord Crofts, un de ses amis intimes d'exil, et l'enfant porta le nom de ce lord jusqu'à son mariage. La reine mère, Henriette-Marie, à qui le secret de la naissance de cet enfant avait été confié de bonne heure, s'y attacha, et le garda plusieurs années en France au sein de sa famille. Il y fut élevé comme l'étaient alors les nobles des plus grandes familles, et peu après la restauration il fit son apparition à Whitehall (1662). Il fut logé au palais, eut des pages, et obtint plusieurs autres distinctions, réservées jusque là aux princes de sang royal. Il fut marié, encore très-jeune, à Anne Scott, fille unique et héritière de la noble et opulente maison de Buccleuch. Il en prit le nom, et entra en possession d'une grande fortune, estimée alors à dix mille livres sterling de revenu, fortune immense pour cette époque. Il fut comblé de titres et de faveurs plus substantielles que des titres : il fut fait duc de Monmouth en Angleterre, duc de Buccleuch en Écosse, chevalier de la Jarretière, grand écuyer, commandant des gardes du corps, *chief justice* à Eyre des forêts au sud de Trent, chancelier de l'université de Cambridge, et membre du conseil privé. Les *Mémoires de Grammont* présentent une brillante esquisse de son caractère et de ses qualités extérieures. Nous citerons un trait seulement : « Sa figure et les grâces de sa personne étaient telles, que la nature n'a peut-être jamais rien formé de plus accompli. Son visage était tout charmant. C'é-

taut un visage d'homme ; rien de fade, rien d'efféminé ; cependant chaque trait avait son agrément et sa délicatesse particulière : une disposition merveilleuse pour toutes sortes d'exercices, un abord attrayant, un air de grandeur, enfin tous les avantages du corps parlaient pour lui ; mais son esprit ne disait pas un petit mot en sa faveur. Il n'avait de sentiments que ce qu'on lui en inspirait ; et ceux qui d'abord s'insinuèrent dans sa familiarité prirent soin de ne lui en inspirer que de pernicious. Cet extérieur éblouissant fut ce qui frappa d'abord. Toutes les bonnes mines de la cour en furent effacées, et toutes les bonnes fortunes à son service. Il fit les plus chères délices du roi ; mais il fut la terreur universelle des époux et des amants. Cela ne dura pourtant pas ; la nature ne lui avait pas donné tout ce qu'il faut pour s'emparer des cœurs, et le beau sexe s'en aperçut. » Tel était son pouvoir de séduction que, malgré l'éclat de quelques galanteries, il avait gagné l'esprit des puritains, et malgré sa complicité dans un indigne outrage fait à un membre de la chambre des communes pour une attaque contre la cour (sir John Coventry), il avait obtenu le pardon de l'opposition et des patriotes. Ses actes honorables effacèrent bientôt les taches de quelques désordres. Lorsque Charles et Louis XIV unirent leurs forces contre la Hollande, Monmouth commanda les auxiliaires anglais envoyés sur le continent, et montra un brillant courage et quelque talent comme officier (1673). A son retour, il se trouva l'homme le plus populaire du royaume, et par l'ordre des magistrats il fut reçu comme s'il avait été prince légitime. Depuis quelque temps on parlait mystérieusement d'un mariage contracté par Charles avec Lucy Walters, dont le contrat était déposé dans un coffret noir. Le peuple, toujours avide de récits romanesques, le croyait fermement, et d'autant mieux que le fait était soutenu par quelques chefs de l'opposition et contredit par le roi lui-même. D'ailleurs, il voyait dans Monmouth le champion de la vraie religion, du protestantisme, et un rival pour le duc d'York, dont la religion était détestée de la majorité de la nation. Le comte de Shaftesbury, ennemi violent de ce dernier prince, et l'un des hommes d'État les plus dépravés du temps, s'appliqua à flatter les faibles et l'ambition de Monmouth. Celui-ci, par les conseils du comte, mit tous ses soins à capter la faveur populaire. Il faisait de fréquents voyages dans les comtés, et visitait avec grande pompe les châteaux des nobles familles, les villes et les bourgs, prodiguant partout les paroles les plus affables. Pour gagner les classes rustiques, il se mêlait à leurs amusements, la lutte, la course à pied, les fêtes, et s'offrait avec bonne grâce pour le parrain de leurs enfants. En 1678, les passions religieuses et politiques qui dominaient en Écosse ayant produit une insurrection, Monmouth y fut envoyé avec des troupes. Il n'eut pas de peine à

mettre en déroute au pont de Bothwell les fanatiques *covenanters*, et il releva cette facile victoire par une généreuse clémence. Usant de son influence auprès du roi, il obtint non-seulement pour les rebelles, mais pour tout le parti, des conditions au delà de leurs espérances. Ce fut peu après son retour que les ministres du roi, inquiets des progrès du mécontentement public, déterminèrent ce prince à envoyer son frère, le duc d'York, sur le continent. Cependant les chefs de l'opposition continuaient leurs intrigues. Ils agitèrent le projet et prirent les moyens de faire éclater à la fois une insurrection à Londres et sur d'autres points. D'autres, plus ardents, voulaient se saisir du roi et de son frère, s'en défaire d'une manière violente, comme du plus sûr moyen d'assurer la religion protestante et les libertés de l'Angleterre. Ce dernier complot est connu sous le nom de *Rye House Plot*, mais le but avait été soigneusement caché à généreux lord Russell et à Monmouth, qui, bien que d'une conscience moins scrupuleuse, eût reculé avec horreur devant un parricide. Les deux complots furent bientôt dénoncés au gouvernement par quelques agents inférieurs. L'indignation publique fut violemment excitée. Le roi se trouva en mesure de se venger des humiliations qu'il avait fallu essayer du parti whig. La foudre tomba brusquement sur les chefs les plus importants. Shaftesbury s'était enfui en Hollande. Essex mis à la tour de Londres s'y donna la mort. Lord Russell et Algernon Sidney périrent sur l'échafaud, et Monmouth, fort compromis, fut arrêté, mais peu après il obtint sa grâce de la bonté de son père. Il se laissa entraîner par la faiblesse de son caractère dans de nouvelles fautes, qui causèrent au roi une grande irritation, et il alla chercher un refuge en Hollande (1683). Il y fut reçu avec des égards affectueux par le prince et la princesse d'Orange, dont la politique était de flatter tous les mécontents de la cour d'Angleterre, et qui par ce bon accueil espéraient se faire un titre à la reconnaissance de Charles II. Ce prince était en apparence toujours irrité contre son fils, mais au fond conservait pour lui une vive tendresse. Des lettres secrètes et de l'argent vinrent plus d'une fois lui en apporter le témoignage. Monmouth, par ses grâces et sa vivacité, devint l'âme de la petite cour de La Haye. Il brillait dans les bals, et avait fait connaître aux dames la contredanse anglaise. A leur tour, celles-ci lui apprirent à patiner sur les canaux en hiver, et Monmouth semblait ne s'occuper que de ses plaisirs. Il évitait avec soin de se mêler des intrigues ou des complots d'autres exilés, qui ne rêvaient qu'insurrection et vengeance. Il n'eut pas la force de persévérer dans cette prudence. Il apprit brusquement la mort de son père et l'avènement de son oncle (1685). Les premiers moments furent tout à la vive douleur que lui causa la perte d'un père qui l'avait comblé

de tendresse et de faveurs. Il quitta La Haye, après avoir fait au prince et à la princesse d'Orange la promesse solennelle de ne rien entreprendre contre le gouvernement d'Angleterre, et se retira à Bruxelles, accompagné d'une jeune femme de haut rang, lady Henriette Wentworth, qui l'aimait passionnément, et qui pour le suivre dans l'exil avait sacrifié tout, grande fortune, distinction de naissance, et même l'espoir d'un magnifique mariage. Il avait pour elle la même tendresse, la considérait comme sa femme légitime, et semblait disposé à oublier qu'il avait été le chef d'un grand parti, avait commandé des armées, aspiré même à un trône, et vouloir jouir uniquement dans l'obscurité d'un bonheur paisible. Les exilés anglais l'entourèrent d'obsessions et d'artifices. Ils firent même agir lady Wentworth, qui, séduite par l'espérance de voir Monmouth s'élever au trône, mit à sa disposition ses revenus, ses diamants et son crédit. Monmouth n'était pas convaincu de la possibilité de réussir, mais il n'eut pas la fermeté de résister à toutes ces sollicitations. Il se rendit à Amsterdam, quartier général des principaux réfugiés. Il y entra en rapports avec le comte d'Argyle, chef de la grande tribu des Campbell, exilé comme lui, entouré comme lui d'hommes ardents et désespérés, et à qui sa naissance, sa fortune et ses anciennes relations donnaient en Écosse presque la puissance d'un souverain. Malgré les jalousies et les rivalités produites par l'orgueil national des deux côtés, on finit par s'entendre sur un plan d'opérations. Il fut convenu qu'une descente serait faite en Écosse par le comte d'Argyle, et qu'elle serait promptement suivie par celle de Monmouth en Angleterre. Le but était de produire dans les deux pays un grand mouvement populaire, et de renverser du trône le roi catholique Jacques II, dont la majorité craignait également la religion et le despotisme. Argyle parvint à obtenir d'une riche veuve de Hollande un prêt de 10,000 livres sterling; Monmouth se procura à peu près la même somme, en mettant ses diamants et ses bijoux en gage, et chacun acheta trois vaisseaux et des armes. L'expédition en Écosse fut désastreuse. La petite armée qu'Argyle était parvenu à rassembler fut mise en déroute au premier choc. Lui-même fut arrêté, sous le déguisement d'un paysan, conduit à Édimbourg et exécuté (30 juin 1685 N. S.). Une semaine auparavant, Monmouth avait débarqué sur la côte d'Angleterre. Il avait différé quelque temps son expédition dans l'espoir que la guerre ayant éclaté en Écosse, il trouverait devant lui peu ou point de forces régulières; puis les vents étaient devenus contraires. Il arriva enfin devant le port de Lyme, dans le Dorsetshire, le 21 juin (N. S.), et débarqua sans opposition avec sa petite troupe. Ayant commandé le silence, il mit le genou en terre, remercia Dieu d'avoir préservé les amis de la liberté et de la pure religion des périls de la

mer, et implora la bénédiction divine sur l'entreprise qui lui restait à accomplir. Puis, tirant son épée, il se dirigea sur la ville. Dès que le peuple apprit quel était le chef et le but de l'expédition, un vif enthousiasme éclata, avec les cris de *Monmouth! Monmouth! La religion protestante!* et le drapeau bleu des aventuriers fut élevé sur la place du Marché. Un manifeste, rédigé d'avance par un des exilés au nom de Monmouth, fut lu publiquement. Il était aussi violent que maladroît. Au milieu de quelques accusations fondées contre le gouvernement, c'était un exposé prolixe de déclamations et de mensonges, où il était dit positivement que le duc d'York avait brûlé Londres; coupé la gorge au comte d'Essex, et empoisonné son frère. Pour tous ces crimes, et surtout à cause du récent et horrible parricide, il était déclaré un ennemi mortel, un tyran, un meurtrier, et un usurpateur. L'épée ne serait remise dans le fourreau que lorsqu'il aurait été puni d'une manière éclatante; le gouvernement serait établi sur des principes favorables à la liberté; toutes les sectes protestantes tolérées, le parlement annuel, sans qu'il pût être prorogé ou dissous au gré du caprice royal; il n'y aurait de forces permanentes que la milice. Enfin, Monmouth déclarait que bien qu'il fût en son pouvoir de prouver qu'il était issu de légitime mariage, et ainsi roi d'Angleterre en vertu de sa naissance, il abandonnait ses droits pour le moment et les laisserait à la décision d'un libre parlement; qu'il voulait être considéré seulement comme capitaine général des protestants anglais qui étaient en armes contre la tyrannie et la papauté. Quelque exagéré et grossier que fût ce manifeste, il était de nature à stimuler les passions du vulgaire. Les fermiers, les marchands des villes, les paysans et les artisans étaient généralement animés de l'esprit des *Têtes rondes*; la plupart avaient été aigris par de misérables persécutions; la masse de la population abhorrait la papauté et adorait Monmouth. De toutes parts les partisans lui vinrent en foule, et en peu de jours il se trouva à la tête de six mille hommes enrôlés régulièrement. Il était suivi d'une quantité de gens du peuple, auxquels il n'avait pu donner des armes; il s'avancait de comté en comté au milieu de l'enthousiasme et de cris de triomphe. Mais dans la noblesse, ou la *gentry* du pays, personne ne bougea; à l'exception de deux ou trois hommes titrés, il n'en avait pas avec lui un seul de famille ancienne et puissante. Arrivé à Exeter, il rencontra le duc d'Albemarle, fils de celui qui avait restauré les Stuarts, et qui commandait quatre mille hommes de milice. Le duc manqua de résolution et de vigueur, et commença à faire retraite; elle devint bientôt une déroute. Au lieu de profiter de son avantage, Monmouth s'occupait à discipliner sa petite armée et marcha sur Taunton. La nouvelle de l'insurrection avait causé une vive agitation à la

our et au parlement. Jacques II prit des mesures promptes et énergiques de résistance. Le parlement sanctionna un bill de haute trahison contre Monmouth, ordonna de brûler son manifeste par la main du bourreau, et promit une récompense de 5,000 livres sterling pour la capture du chef rebelle. Pendant ce temps, celui-ci entra en triomphe à Taunton et s'enivrait des applaudissements de la multitude. Mais ce n'était pas sans inquiétude qu'il s'apercevait que personne de la haute classe n'était venu joindre ses rangs. Ses agents l'avaient assuré que l'aristocratie whig n'attendait que le moment de reprendre les armes, et il ne voyait autour de lui que de petits fermiers, des artisans et des ministres dissidents. Un de ses conseillers, son mauvais génie, lui représenta « qu'avoir éludé le prendre le titre royal l'avait mis dans une fautive position, que s'il se fût déclaré souverain d'Angleterre, sa cause aurait eu une couleur légale; qu'il ne fallait pas s'étonner que des hommes de haut rang et de fortune se fussent tenus à l'écart, Jacques II étant en apparence le roi légitime, et qu'en prenant hardiment la couronne, en vertu de sa naissance, il dissiperait ou vaincrait tous les doutes et tous les scrupules. » D'autres conseillers étaient opposés à cette déclaration. Monmouth chercha à les ramener à une opinion qui flattait son orgueil et lui faisait espérer l'appui de l'aristocratie. Il finit par arracher leur assentiment, et se fit proclamer roi sur la place publique de Taunton. Mais comme quelque confusion se serait élevée s'il avait pris le titre de *Jacques Second*, ses partisans l'appelèrent le *roi Monmouth*, et ce nom s'est conservé plus de deux générations dans les comtés de l'ouest. Le lendemain, il publia plusieurs proclamations avec sa signature. L'une mettait à prix la tête de son rival; une autre déclarait le parlement alors en session à Westminster illégal, et lui ordonnait de se disperser; une troisième défendait au peuple de payer les taxes à l'usurpateur; une quatrième déclarait Albemarle un traître. Monmouth s'avança sur Bridgewater, qui avait encore des magistrats whigs. Il y fut reçu et proclamé roi. Il y organisa et augmenta ses forces. Mais bientôt arrivèrent coup sur coup de mauvaises nouvelles, que le comte d'Argyle était prisonnier, que trois mille hommes de troupe régulière, avec trente pièces d'artillerie, s'avançaient contre lui à marche forcée sous le commandement de lord Feversham, que le prince d'Orange avait renvoyé les régiments anglais à son service au secours de Jacques II, et que le parlement avait voté, au milieu de vives protestations de fidélité, quatre cent mille livres sterling pour combattre et accabler l'insurrection. Monmouth, après avoir erré de place en place, sans autre objet que de grossir ses troupes, résolut de se saisir de Bristol, comme base d'opérations militaires. Mais les forces du roi étaient proches, et une charge vi-

goureuse d'un colonel mit en déroute deux escadrons des *insurgents*; l'entreprise échoua. Il ne réussit pas mieux sur Bath, qui avait une bonne garnison. Il revint sur Bridgewater fort découragé. Les troupes du roi avançaient et n'étaient plus qu'à trois milles de lui. Dans son trouble et son anxiété, il eut un moment la pensée de s'échapper avec ses principaux officiers, laissant à la merci du gouvernement les milliers de partisans qui pour le servir avaient quitté leurs champs et leur paisible demeure. Quelques-uns de ses conseillers, préoccupés de leur danger, appuyèrent ce projet; mais le colonel Grey, intrépide partout ailleurs que sur le champ de bataille, le combattit fortement et finit par l'emporter. Monmouth prit position dans une plaine appelée Sedgemoor. Il était poursuivi par les troupes royales; il n'avait d'autre alternative que d'engager une action, ou de rendre honteusement les armes. Instruit qu'il y avait négligence et désordre dans l'armée royale, il résolut de faire une attaque de nuit. Il chargea le colonel Grey, avec sa cavalerie, de brûler un village où celle de lord Feversham était postée, et en même temps de tomber sur les derrières de l'infanterie royale; lui-même à la tête de son infanterie se proposait de l'attaquer de front. On était au milieu de juillet. L'action s'engagea peu avant les premières lueurs du jour. Un incident éveilla l'attention des troupes royales. La cavalerie de Grey fut reçue avec un feu très-vif de mousqueterie et se dispersa de tous les côtés. On a généralement accusé le colonel Grey d'avoir causé par sa lâcheté cette déroute honteuse; « mais, dit Macaulay, nous ne savons si Churchill eût mieux réussi à la tête d'hommes qui ne s'étaient jamais battus à cheval, et dont les chevaux n'étaient habitués ni à soutenir le feu ni même à obéir aux rênes. » Monmouth, arrivé avec son infanterie, se vit arrêté par une profonde tranchée qui le séparait du camp qu'il voulait surprendre. Les insurgents établis sur le bord commencèrent le feu. Les soldats opposés répondirent vivement, et pendant près d'une heure la mousqueterie fut incessante. Les paysans du Somerset soutinrent très-bravement le feu. Mais d'autres divisions de l'armée royale se mettaient en mouvement. Le désordre et la panique qui avaient emporté la cavalerie se répandirent de proche en proche. Monmouth s'était tenu à pied, la pique en main, encourageant les siens de la voix et de l'exemple; mais il connaissait trop la guerre pour ne pas voir que tout était perdu. Sa cavalerie était en fuite, les trains de munitions avaient pris peur; le jour commençait, et toutes les forces royales allaient agir d'ensemble et avec vigueur. Il eût été honorable de succomber les armes à la main; de vaines espérances et l'amour passionné de la vie triomphèrent. Il monta à cheval, et s'éloigna du champ de bataille. Cependant ses braves fantassins soutinrent encore avec énergie le com-

bat près d'une heure. Les munitions finirent par leur manquer, et l'artillerie royale étant arrivée, la mort et la terreur se répandirent dans leurs rangs. En quelques minutes, la déroute fut complète. Monmouth, après avoir galopé vingt milles, accompagné de deux amis, résolut de gagner le Hampshire, et d'y attendre une occasion de passer sur le continent. Évitant avec soin les villes et les villages, il erra trois jours dans les bois et les sentiers détournés. Les forces des chevaux étant épuisées, Monmouth et ses amis prirent des habits de paysans. Une foule de miliciens étaient répandus dans la campagne; des chiens étaient lancés pour fouiller les taillis et les blés. Un matin, peu après le lever du soleil, Monmouth fut découvert dans un fossé. Il tremblait tellement qu'il ne put dire une parole. Même ceux qui l'avaient vu souvent doutèrent d'abord que ce fût réellement le brillant et gracieux Monmouth. En le fouillant, on trouva dans ses poches des pois verts pour apaiser sa faim, une montre, une bourse d'or, et l'ordre de la Jarretière enrichi de diamants que bien des années auparavant le roi Charles II avait conféré à son fils favori. Le prisonnier fut conduit à Ringwood. L'amour de la vie semblait absorber en lui tous les autres sentiments. A peine arrivé, il écrivit au roi une lettre remplie de prières, de remords pour sa trahison, où il sollicitait en termes humilians d'être admis en sa présence; il voulait lui confier un secret important. Il écrivit aussi à la reine douairière et au lord-trésorier pour intercéder en sa faveur. Tant de faiblesse, qui ressemblait à de la lâcheté, causa beaucoup de surprise à Londres parmi les hommes politiques. Dès qu'il y fut arrivé, il fut conduit les bras attachés avec un cordon de soie au palais du roi qu'il avait si gravement outragé. Macaulay dit justement « que Jacques II, résolu à ne pas faire grâce, ce qui était son droit, aurait dû refuser de le voir ». L'admettre en sa présence et ne pas l'épargner était un outrage à l'humanité encore plus qu'à sa dignité. Le malheureux prisonnier se jeta, suppliant, aux pieds de son oncle, et, la figure inondée de larmes, sollicita avec instances la vie, rien que la vie, la vie à tout prix. Il avoua son crime, en rejeta la cause sur d'autres, et au nom des liens de famille, de son père Charles II, conjura Jacques de montrer quelque pitié. Le roi resta froid et impitoyable. Il ne restait à Monmouth qu'à s'abaisser à une dernière dégradation; il y descendit. Il s'était posé avec éclat comme champion de la religion protestante. C'était l'intérêt de cette religion qui lui avait servi de prétexte pour conspirer contre le gouvernement de son père et provoquer ensuite une guerre civile. Il lit entendre qu'il était disposé à se réconcilier avec l'Église de Rome. Le roi lui offrit avec empressement les secours spirituels, mais ne dit rien de pardon ni de sursis. « Est-ce qu'il n'y a donc plus d'espérance? » demanda

Monmouth. Jacques II se détourna en silence. Alors Monmouth, reprenant du courage dans l'excès d'humiliation, se releva de terre, et se retira avec une fermeté qu'il n'avait pas montrée un instant depuis sa chute. Il fut mis à la Tour; il apprit bientôt que par ordre du roi sa femme allait lui faire visite. Il la reçut très-froidement, et adressa presque toutes ses paroles à Clarendon, garde du Sceau privé, qui accompagnait la jeune femme. Le même soir, deux prélats arrivèrent avec un message du roi pour l'exhorter et le préparer à la mort. L'exécution devait avoir lieu le surlendemain. Il fut repris d'une agitation et d'une pâleur extrêmes. Il passa le peu de temps qui lui restait à solliciter sinon un pardon, au moins un sursis. Il écrivit des lettres suppliantes au roi et aux principaux courtisans; tout fut inutile. Les prélats s'efforcèrent en vain de lui faire reconnaître qu'avoir tiré l'épée contre le gouvernement, avoir abandonné sa femme légitime pour vivre avec sa maîtresse Henriette Wentworth, étaient aux yeux de Dieu un péché mortel, un grand crime; il persista à défendre sa conduite pour ces deux actes. Les prélats refusèrent d'administrer le sacrement de l'eucharistie à un pécheur qui montrait si peu de repentir.

Le mercredi 25 juillet, Monmouth fut conduit au lieu d'exécution. Une foule immense se pressait partout, jusque sur le toit des maisons; mais elle conservait un profond silence, interrompu par intervalles par des soupirs et des sanglots. Monmouth monta sur l'échafaud d'un pas ferme. « Je dirai peu de chose, s'écria-t-il, je suis venu ici non pour parler, mais pour mourir. Je meurs protestant de l'Église d'Angleterre. » Puis il parla avec autant d'estime que de tendresse d'Henriette Wentworth, refusa, malgré l'insistance des prélats, d'adresser aux soldats et au peuple quelques mots sur le devoir d'obéissance au gouvernement, et s'adressant à John Ketch l'exécuteur : « Voici, dit-il, six guinées pour vous; n'allez pas me hacher comme lord Russell. Mon domestique vous donnera plus d'or, si vous faites bien votre ouvrage. » Il se déshabilla, tâta le tranchant de la hache, exprima la crainte qu'il ne fût pas assez affilé, et mit la tête sur le billot. L'exécuteur avait été troublé par ce qui lui avait été dit. Le premier coup ne fit qu'une légère blessure. Monmouth se leva à demi et lui jeta un regard de reproche. Le coup fut répété deux ou trois fois, mais le cou ne fut pas tranché, et le corps continua à s'agiter. Des cris de rage et d'horreur s'élevèrent du sein de la foule. Ketch jeta sa hache avec un mot de malediction. Il la reprit sur l'ordre du sheriff, et deux autres coups achevèrent cette sanglante tragédie. Plusieurs personnes vinrent tremper des monchoirs dans le sang qui coulait, car pour le peuple, Monmouth était regardé comme un martyr qui mourait pour la religion protestante. La tête et le corps furent placés dans un cercueil convert de velours noir, et déposés sous



la table de communion de la chapelle Saint-Pierre dans la Tour. Au printemps de l'année suivante eut lieu dans un village du Bedfordshire une triste et touchante cérémonie funèbre. On venait enterrer dans l'église de la paroisse la jeune et infortunée Henriette, baronne de Wentworth. Le peuple conserva un long et profond souvenir de l'homme qu'il avait tant aimé. A toutes les crises qui survinrent, on murmurait que le roi Monmouth se montrerait bientôt, car on était persuadé qu'il était vivant, mais caché.

Monmouth avait eu de son mariage légitime quatre fils, dont deux moururent dans l'enfance. *James*, le second fils, hérita du duché de Buccleugh, du titre de sa mère, et c'est de lui que descend le duc actuel. Il eut aussi deux filles, qui moururent jeunes. Il laissa également quatre enfants naturels par *Éléonore*, fille de sir Robert Needham. J. CHANUT.

Macauley, *History of England*, vol. I et II. — Lodge, *Portraits of illustrious personages*, vol. VI. — Hume, *History of England*. — *English Cyclopædia, Biography*, articles de Charles II et Jacques II. — Roberts (G.), *Life, progresses and rebellion of James, duke of Monmouth*, 2 vol. in-8°, 1844.

MONMOUTH. Voy. CAREY et GEOFFROI.

MONNAIS (Guillaume-Édouard-Désiré), littérateur français, né à Paris, le 27 mai 1798. Reçu avocat en 1828, il quitta le barreau pour la littérature, travailla successivement avec Marchangy et Tissot, et donna quelques pièces de théâtre; en 1832 il entra au *Courrier français*, dont il rédigea pendant longtemps le feuilleton dramatique et littéraire. Au mois de novembre 1839, il fut nommé directeur adjoint de l'Opéra. Depuis juin 1840, il exerce les fonctions de commissaire royal près les théâtres lyriques et le Conservatoire. On a de lui : *Esquisses de la vie d'artiste*; Paris, 1844, 2 vol. in-8°, sous le pseudonyme de *Paul Smith*; — *Portefeuille de deux cantatrices*; Paris, 1845, in-8°; — *Les sept Notes de la gamme*; 1846, in-8°. Il a travaillé aux *Éphémérides universelles* et au supplément de la *Biographie universelle* de Michaud. En 1851, 1853 et 1859, il a composé les cantates choisies pour texte des concours de composition musicale à l'Académie des beaux-arts. Il continue d'écrire dans la *Revue musicale* et dans la *Gazette musicale*, sous le pseudonyme de *Paul Smith*, et rédige la partie musicale de la *Revue contemporaine*, sous celui de *Wilhelm*. G. DE F.

Documents particuliers.

MONNERON, nom d'une famille de riches banquiers français, qui durant la première république obtint le droit de frapper une monnaie de cuivre portant son nom (1). Trois membres

de cette famille ont paru sur la scène politique; ce sont :

MONNERON *l'aîné*, né vers 1739, mort en 1804. Il fut longtemps intendant pour la Compagnie des Indes, et amassa dans cette partie du monde une fortune considérable. De retour dans sa patrie, il se livra à plusieurs spéculations industrielles, qui augmentèrent son crédit. Il commandita les frères Montgolfier. En 1789, il fut député aux états généraux par le tiers état de la sénéchaussée d'Annonay. En 1791, conjointement avec ses frères, il obtint le droit de frapper des *monnerons* (voy. la note). En 1794 il fit partie d'une *commission de commerce et des approvisionnements de la république*. Plus tard il fut chargé d'opérer l'échange des prisonniers faits dans les Indes par les Anglais.

Son frère *Louis MONNERON*, né vers 1750, mort en 1805, avait habité les Indes durant plusieurs années. En 1790, il fut admis à l'Assemblée constituante comme député des Indes orientales françaises. Le 11 mai de cette année il vota contre le projet qui donnait aux colons l'initiative des lois applicables dans les colonies, et consacrait la dépendance des hommes de couleur, sans même admettre leur émancipation civile. Il prit part, sous le Directoire, aux opérations commerciales de ses frères. Arrêté en mai 1798, comme banqueroutier, il fut mis en liberté sans jugement après une courte détention. On a de lui : *Opinion sur le projet d'établissement d'un acte de navigation en France*; in-8°; — *Observations sur la législation coloniale*, juillet 1791.

*Augustin MONNERON cadet*, frère des précédents, né vers 1760, mort à Paris, en 1801, prit une part très-active dans les opérations commerciales de ses frères. Quoiqu'il fût le plus jeune, il y apporta une intelligence directrice. Il fut élu député de Paris à l'Assemblée législative, et le 21 octobre 1791 il demanda l'organisation des écoles primaires et le châtement des prêtres qui, « refusant de se soumettre aux lois, semaient la discorde dans les familles et propageaient la rébellion envers l'État ». En janvier 1792, il vota contre les lois répressives de l'accaparement des denrées coloniales, déclarant que « c'était faire tort à la *production* »; il oubliait que la concurrence est le meilleur moyen d'arriver au bon marché, qui augmente infailliblement la consommation, et par suite la *reproduction*. Ce triste économiste donna sa démission deux mois plus tard. Le comte A.-G.-S. Kersaint le remplaça. Durant la terreur Augustin Monneron ne joua aucun rôle; mais sous le Directoire il fut nommé directeur général de la caisse des comptes cou-

dessus, 1791. L'exergue est : *Monneron frères négocians à Paris*; sur le cordon est imprimée en creux : *Bon pour Bord. Marseille. Lyon Rouen. Nant. et Strasb.* Les médailles de cinq sous représentent le serment de la fédération.

(1) Cette monnaie était composée de pièces de deux sous et de cinq sous. Les pièces de deux sous représentent sur la face une Liberté assise appuyée sur un bloc portant *Droits de l'homme*, et éclairée par un soleil naissant. En exergue *Liberté sous la Loi, an III de la liberté*. Le revers porte : *Médaille de confiance de deux sols à échanger contre des assignats de cinquante sous et au-*

rants. En mai 1798, il disparut tout à coup, laissant un grand nombre de ses valeurs en circulation. Attaqué devant le tribunal criminel de la Seine, il fut acquitté. Quelques historiens ont supposé que Barras n'avait pas été étranger au résultat de ce procès.

H. L.—r.

*Le Moniteur*, ann. 1790, 1791, 1792; et an VII. — *Biog. moderne* (Paris, 1806).

**MONNET (Jean)**. Voy. **MONET**.

**MONNET (Antoine - Grimoald)**, chimiste français, né en 1734, à Champeix (Auvergne), mort le 23 mai 1817, à Paris. Sa famille était trop pauvre pour lui donner une éducation libérale; il se forma lui-même, et, cédant à un goût naturel pour les sciences physiques, il les étudia avec ardeur et établit à Rouen une officine de pharmacie. Ses travaux sur les eaux minérales l'ayant fait connaître, il vint à Paris, et obtint, par l'intermédiaire de Malesherbes, la place importante d'inspecteur général des mines (1774). Deux prix qu'il remporta dans les concours académiques de Berlin et de Manheim déterminèrent le savant Guettard à l'associer à ses recherches, et il lui confia la publication de l'Atlas minéralogique de France. Monnet fut un partisan exclusif de l'ancienne chimie : non-seulement il refusa de reconnaître les progrès dus aux découvertes de Priestley, de Lavoisier et de Berthollet, mais il s'abassa jusqu'à les combattre avec autant d'empportement que de dédain. Il fit voir le même aveuglement dans ses principes politiques. S'étant déclaré le violent adversaire de la révolution, il fut privé de ses fonctions, et se condamna, au sein même de Paris, à un isolement presque absolu. Il était membre des Académies de Stockholm, de Rouen et de Turin. On a de Monnet : *Traité des Eaux minérales, avec plusieurs mémoires de chimie relatifs à cet objet*; Paris, 1768, in-12; — *Traité de la Vitriolisation et de l'Alunation, ou l'art de fabriquer l'alun et le vitriol*; Paris, 1769, in-12 fig.; — *Catalogue raisonné Minéralogique, ou introduction à la minéralogie*; Paris, 1772, in-12; — *Nouvelle Hydrologie, ou nouvelle exposition de la nature et de la qualité des eaux*; Paris, 1772, in-8°; — *Exposition des Mines et Dissertation sur les Mines de Cuivre*; Londres (Paris), 1772, in-12, trad. de l'allemand; — *Traité de l'Exploitation des Mines*; Paris, 1773, in-4°, trad. de l'allemand avec des notes; — *Dissertation sur l'Arsenic*; 1774, in-4° : qui a remporté le prix proposé par l'Académie de Berlin; — *Traité de la Dissolution des Métaux*; Paris, 1775, in-12, ouvrage estimé; — *Nouveau Système de Minéralogie, avec un supplément de la dissolution des métaux*; Bouillon et Paris, 1779, in-12; — (avec Guettard) *Atlas et Description minéralogique de la France*; Paris, 1780, in-fol.; — *Voyage minéralogique fait en Hongrie et en Transylvanie*; Paris, 1780, in-8°, trad. du latin de de Born; — *Dissertation et Expériences relatives aux principes de la*

*chimie pneumatique ou à la théorie des chimistes pneumatistes*; Turin, 1789, in-4°; extrait du t. IX des *Mémoires de l'Académie de Turin*; — *Mémoire historique et politique sur les Mines de France, présenté à l'Assemblée nationale*; Paris, 1791, in-8°; — *Démonstration de la fausseté des principes des nouveaux chimistes*; Paris, an VI (1798), in-8°; — *Collection complète de toutes les parties de l'Atlas minéralogique de la France qui ont été faites jusqu'à aujourd'hui*; 1799, in-4°. Outre les ouvrages cités, on doit à Monnet un grand nombre d'analyses et de mémoires insérés dans le *Journal de Physique* (1787), le *Recueil des Savants étrangers de l'Acad. des Sciences de Paris*, les *Mémoires de l'Acad. de Turin* et le *Journal des Mines*.

P. L.

Algueperse, *Biog. d'Auvergne*, II. — Hofer, *Hist. de la Chimie*, II.

**MONNET (Mariette MOREAUD, dame)**, femme du précédent, née en 1752, à La Rochelle, morte le 12 novembre 1798. Elle était fille d'un perruquier. Grâce à une grande dame, qui la prit en amitié, elle reçut quelque éducation et fit même un voyage à Paris. En 1771 elle retoucha des *Stances sur le bonheur de la sagesse*, qu'elle avait composées à l'âge de seize ans, et les adressa à Voltaire, qui lui écrivit une épître très-flatteuse, où, la comparant à Sapho, il ajoutait :

Diderot, qui jamais ne ment,

M'a dit que vous étiez et moins tendre et plus belle.

Je vous en fais mon compliment,

Bien accueillie par Diderot, elle noua des relations d'esprit, si l'on peut dire ainsi, avec la plupart des philosophes, qui dans l'occasion ne dédaignaient pas de se montrer galants et empressés. Thomas surtout parut fort assidu auprès d'elle. Son humeur agréable, sa sensibilité, la vivacité de son esprit lui firent beaucoup d'amis, pour lesquels elle demeura longtemps Mlle Moreaud. Sans parler d'un poème écrit à dix-huit ans sur *Les Dangers de la célébrité*, elle en avait vingt à peine lorsqu'elle mit au jour les *Contes orientaux, ou récits du sage Caleb, voyageur persan* (Paris, 1772, in-12). « Ces contes sont écrits avec soin, dit M<sup>me</sup> Briquet; le sentiment, l'art de peindre les situations diverses, l'harmonie et la richesse du style en font le mérite. » Le succès de ce petit ouvrage fit donner au jeune auteur le surnom de *Caleb*. Depuis elle inséra dans les divers recueils, comme l'*Almanach des Muses*, des pièces de vers auxquelles la fraîcheur et la facilité prêtent un grand charme; dans l'*Idylle sur les fleurs*, qui débute ainsi :

La diligente Aurore, au teint frais et vermeil,

A versé dans nos champs ses larmes amoureuses...

ces qualités sont très-remarquables. Nous citerons encore de cette dame : *Histoire d'Abd el Mazour, suite des Contes orientaux*; Paris, 1784, in-12; — *Lettres de Jenny Bleinmore*; Paris, 1787, 2 vol. in-12; on y trouve à la suite

la comédie de *Zadig, ou l'épreuve nécessaire*; — *Essais en vers*; Paris, 1788, in-8°, réimprimés la même année; — *Les Montagnards, comédie*; Paris, 1795, in-8°. P. L.

M<sup>me</sup> Briquet, *Dict. hist. des Françaises*. — Ralinguet, *Biog. Sablongeaise*.

**MONNET** (*Louis-Claude*, baron), général français, né le 1<sup>er</sup> janvier 1766, à Mougou (Deux-Sèvres), mort le 8 juin 1819, à Paris. Élu en 1793 capitaine d'un bataillon de volontaires, il servit quatre années de suite en Vendée, et concourut à la pacification de ce pays par la prise de Charette et de treize chefs royalistes dans la forêt de Grallard. Son courage lui valut les éloges du général Hoche, qui appuya sa nomination au grade de chef de demi-brigade (23 juillet 1796). En 1797 il fut employé en Suisse, et emporta d'assaut la ville de Sion, affaire décisive qui entraîna la soumission de tout le Valais. En Italie, où il fut placé sous les ordres de Brune, il se signala par sa brillante conduite sous les murs de Vérone, et fut nommé général de brigade sur le champ de bataille (5 avril 1799). Après avoir été fait prisonnier comme un des défenseurs de Mantoue (1799-1800), il prit part à l'expédition de Portugal. Le 6 mai 1803, il obtint le commandement supérieur de Flessingue et de l'île de Walcheren. Peu de temps après, le premier consul, étant venu visiter cette place, le félicita sur l'activité qu'il avait déployée pour la mettre dans le meilleur état de défense possible et lui conféra le grade de général de division (27 août 1803). Le 29 juillet 1809 une flotte anglaise débarqua devant Flessingue un corps de troupes commandé par lord Chatam. Monnet n'opposa qu'une faible résistance, et ne sut point mettre à profit l'intervalle de treize jours que l'ennemi employa à construire ses batteries. Le 13 août le feu fut ouvert contre la ville, et entretenu jusque dans la journée du 15, où la capitulation fut signée. La garnison obtint les honneurs de la guerre, mais elle resta prisonnière pour être conduite dans la Grande-Bretagne; on ne fit d'exception ni pour les généraux ni pour les officiers. La reddition de Flessingue causa un vif mécontentement à Napoléon; il soumit les circonstances du siège à un conseil d'enquête, qui se prononça contre Monnet. Convaincu de n'avoir point exécuté comme il aurait dû le faire l'ordre de couper les digues, et d'avoir rendu Flessingue lorsque cette ville n'avait encore essuyé qu'un bombardement de trente-six heures, ayant plus de quatre mille soldats, l'ennemi étant encore à huit mètres de la place et n'ayant ni donné l'assaut, ni exécuté de passage de fossé, ni fait de brèche au rempart, ce général fut déclaré coupable de lâcheté et de trahison et condamné à mort par contumace (1). Rentré en

France en mai 1814, il appela de ce jugement devant Louis XVIII, et obtint une sentence nouvelle en vertu de laquelle il fut rétabli sur le cadre des officiers généraux en activité; en outre il reçut du roi la croix de Saint-Louis et le titre de baron. Toutefois il fut mis à l'écart: quoique compris comme disponible dans l'organisation de 1818, on n'eut pas recours à ses services. K.

*Biog. nouv. des Contemp.* — *Biog. des Hommes vivants*. — De Courcelles, *Dict. hist. des généraux français*.

**MONNET**. Voy. MONET.

**MONNIER** (*Hilarion*), érudit français, né en 1646, à Toulouse, village de la Franche-Comté, mort le 17 mai 1707, à Morey, dans la même province. Laisse orphelin en bas âge, il fit ses études sous les yeux de son oncle, qui le destina à l'état ecclésiastique. Après avoir pris l'habit de Saint-Benoît à Besançon, il fut chargé de professer la philosophie et la théologie à l'abbaye de Saint-Mihiel. Sur l'invitation du cardinal de Retz, alors exilé à Commercy, il se rendit dans cette ville, et s'y distingua par la pénétration de son esprit autant que par une grande facilité d'élocution dans les conférences qui eurent lieu au sujet de la philosophie de Descartes. Envoyé en 1677 à Paris, il y connut Mabillon, Duguet, Nicole et d'autres savants, et ce fut par leurs conseils qu'il s'adonna à la prédication et surtout à la controverse religieuse. En 1706 il obtint le prieuré de Morey. On a de lui: *Éclaircissements des droits de la congrégation de Saint-Vanne sur les monastères qu'elle possède en Franche-Comté*; 1688, in-4°; — *sept Lettres*, publiées par Duguet dans les *Réflexions sur le traité de la grâce générale* (1716, in-12), et contenant une réfutation du système de Nicole; — deux *Lettres* sur les études monastiques, dans les *Cœuvres posthumes* de Mabillon (1724, 3 vol. in-4°); — des *Sermons* et des *Traité*s de morale et de controverse, en manuscrit. P. L.

Chevalier, *Hist. de Poligny*. — *Hist. de la Congreg. de Saint-Vanne*.

**MONNIER** (*Marie-Thérèse* RICHARD DE RUF-FEY, connue sous le nom de *Sophie*, marquise DE), fameuse par sa liaison avec Mirabeau, naquit à Pontarlier, le 9 janvier 1754, et se donna la mort à Gien, le 9 septembre 1789. Elle était fille de Gilles-Germain Richard, seigneur de Ruffey, etc., président honoraire à la chambre des comptes de Dijon, et de Anne-Claude de La Forêt. Son éducation fut celle du couvent. A peine âgée de dix-sept ans, ses parents la marièrent à Claude-François, marquis de Monnier, seigneur de Nans, premier président de la chambre des comptes de Dôle, vieillard plus que sexagénaire, d'un caractère triste et morose, qui se remarrait pour se venger d'une fille qu'il avait

procurer des renseignements exacts sur les armements des Anglais, il se crut autorisé, pour faire face aux dépenses occasionnées par de semblables recherches, à accepter un don en argent offert par les armateurs, à l'assurer de sa protection.

(1) On l'accusa aussi de concussion. D'après le rapport d'enquête, il aurait perçu à son profit, depuis l'an xi jus- qu'en 1806, un droit de vingt-deux sous tournois par demi-ancre de genièvre exporté. Sur ce grief, Monnet répondit qu'ayant été chargé verbalement par Bonaparte de lui

eue d'un premier lit (1), et qui s'était mariée malgré lui. Cette union disproportionnée fut accomplie au château de Troulians (Bourgogne), le 2 juillet 1771. Elle ne fut pas heureuse : bientôt des troubles éclatèrent dans le ménage, et lorsque Sophie fit connaissance avec Mirabeau elle avait déjà eu deux intrigues avec deux officiers, M. de Sandone et de Montperreux. La première ne fut qu'épistolaire : M. de Sandone fut appelé loin de Pontarlier avant que sa timidité eût tiré parti de la faiblesse de la marquise. « Je m'en suis consolée aisément, écrivait-elle plus tard, parce qu'il n'avait que bien légèrement fleuri mon cœur. Je recouvrai donc ma liberté avant de l'avoir absolument aliénée. » La seconde passion, celle pour M. de Montperreux, ne fut pas à beaucoup près aussi innocente. « Il est difficile peut-être, avoue-t-elle, à une femme aussi jeune, aussi ennuyée, aussi obsédée que je l'étais, de s'entendre dire longtemps qu'elle est aimée sans en être émue ; chaque jour je le paraissais davantage, et M. de Montperreux se crut payé de retour longtemps avant que je le lui eusse appris. Je me suis aveuglée sur lui, sur sa fatuité, sur ses défauts : il a abusé de l'ascendant qu'il se sentait sur moi. Cet homme, qui n'a d'autre passion que la fatuité, s'est conduit en malhonnête homme. » Dans ce moment M. de Montperreux, en garnison à Metz, montrait à tous ses camarades, le portrait, les lettres, etc., de M<sup>me</sup> de Monnier, qui écrivait à l'indiscret « qu'il l'avait trompée pour la dernière fois et redemandait à tout prix les preuves d'un amour trahi ». Elle ajoutait : « Ce portrait, que je n'ai pas craint de confier à des mains si perfides, peut me perdre et me perdra. Je connais M. de Monnier : dissimulé par nature, il affecte de la sécurité par amour-propre. Si la moindre circonstance de cette liaison, ou même un soupçon bien motivé parvient jusqu'à lui, il éclatera comme un coup de tonnerre. » Aussi la marquise se résigna à tout : elle fait son testament, qu'elle remet entre les mains d'une amie, confidente de ses faciles émotions (M<sup>me</sup> de Saint-Belin), et au premier éclat est résolue à s'ensevelir dans un cloître. Mais Mirabeau se trouve sur sa route, et, encore cette fois, le besoin de distractions ou plutôt le tempérament l'emporte.

Leur première entrevue eut lieu dans un dîner, chez M. de Saint-Mauris, gouverneur du fort de Joux. Si le captif fut frappé de la beauté et de la distinction de la marquise, celle-ci ne fut pas moins impressionnée par l'esprit passionné de Mirabeau. L'indulgence avec laquelle M. de Saint-Mauris traitait alors son prisonnier permit aux deux jeunes gens de se revoir au hal, à la promenade, soit à Pontarlier, soit même en Suisse. Enfin le 13 décembre 1775 ils oublièrent l'un et l'autre qu'ils étaient mariés.

(1) Le marquis de Monnier était veuf de Françoise d'Arvisenet, qu'il avait épousée le 27 juillet 1731, et dont il n'avait eu qu'une fille.

Les soupçons de M. de Monnier finirent par éclater ; il envoya sa femme à Dijon. Mirabeau l'y suivit. Arrêté quelques jours, il passa en Suisse en juin 1776, et s'établit aux Verrières. Sophie l'y rejoignit très-volontairement le 24 août ; de là ils partirent pour Amsterdam, où ils vécurent pendant six mois du travail que Mirabeau fournissait aux libraires de cette ville. Mais sur la plainte de M. de Monnier, l'autorité hollandaise intervint, et les deux amants, arrêtés le 14 mai 1777, furent ramenés en France. Sophie fut envoyée dans un couvent à Gien, et Mirabeau enfermé à Vincennes, d'où il ne sortit que le 13 décembre 1780. Ce fut durant cette captivité qu'il écrivit ses *Dialogues*, où il revient sur les origines de sa liaison avec Sophie, et retrace les moindres souvenirs de son orageuse jeunesse. Il correspondait toujours avec sa maîtresse (1), dont ses *Dialogues* nous ont conservé les lettres. Mirabeau eut à soutenir un rude procès contre la famille de Sophie ; ce ne fut qu'en juillet 1781 qu'il put revoir sa maîtresse, au couvent des Saintes-Claire à Gien ; mais leur amour s'était usé dans la souffrance. Mais qui commença le premier à se lasser d'une passion que rien n'avait plus?... Tout porte à croire que ce fut Sophie ; car nous voyons son amant, encore captif, lui reprocher déjà de recevoir avec beaucoup trop de complaisance les assiduités de M. de Raucourt (mort en 1832), auquel elle donna pour successeur, lorsqu'elle devint libre, par la mort de son mari, un officier de la maréchaussée de Gien, nommé Lécuyer. Cette liaison dura peu ; enfin, elle retrouva de l'amour pour M. de Pothrat, capitaine de cavalerie, qui mourut poitrinaire à trente-cinq ans, le 8 septembre 1789. Sophie s'asphyxia le lendemain. « C'est ainsi, dit M. Sainte-Beuve, que se termina l'existence de cette femme que Mirabeau n'avait ni séduite ni enlevée, qu'il n'avait point délaissée non plus, mais qui s'était jetée vers lui par un mutuel transport et que la force des choses avait pu seule lui arracher ; cette Sophie qu'il avait embrasée, qu'il avait enivrée d'émotions fortes, et à laquelle il laissa, en la quittant, la robe dévorante du Centaure, l'ardeur fatale qui ne s'éteint plus. »

Sophie, telle que la dépeint Mirabeau, était d'une belle taille, elle avait le front noble et élevé. « Si je n'avais trouvé en elle Vénus, j'aurais cru voir Junon. *O dea certe !* s'écrie-t-il. — « Son nez pourtant, ajoute M. Sainte-Beuve, était celui de Roxelane, un peu retroussé par conséquent, mais sans être mafin. Ses yeux étaient doux et trainants et modestes. Elle avait les cheveux noirs. En tout, la tendresse respirait en elle, et la douceur avec un air d'ingénuité. Elle avait l'es-

(1) Il devait cette consolation à la bienveillance de M. Le Nolr, lieutenant général de police. La correspondance passait par les mains de M. Boucher, premier commis du secret, qui se montra fort indulgent dans sa censure.

prit naïf, quoique fin, solide et gai tout ensemble, des saillies d'enfant, et quand la passion l'eut touchée une fois, cette âme douce devint forte, résolue, courageuse. La voilà dans son beau. Pourtant quand on suit Sophie dans ses lettres manuscrites, on croit apercevoir qu'elle n'était guère au moral que ce que Mirabeau l'avait faite. Ajoutez qu'elle garde de lui et qu'elle emporte une tache morale, une crudité sensuelle qu'il lui a inoculée et qui dépare, qui dégrade cet amour, à le voir même du côté romanesque. »

A. DE L.

*Mercur de France*, août 1771. — Mirabeau, *Dialogues*, écrits à Vincennes de 1777 à 1780. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi : Mirabeau et Sophie*, t. IV, p. 1-39. — Manuel, *Lettres écrites du donjon de Vincennes*; Paris, 1792, 4 vol. — Lucas-Nontigny, *Mémoires de Mirabeau*, t. III. — Benjamin Gastineau, *Les Amours de Mirabeau*; Paris, 1860.

**MONNIER (Louis-Gabriel)**, graveur français, né le 11 octobre 1733, à Besançon, mort le 28 février 1804, à Dijon. Placé de bonne heure dans l'atelier de Durand, graveur de la monnaie à Dijon, il se perfectionna à Paris, et s'établit ensuite dans la première de ces villes, où il se lia d'une étroite amitié avec le peintre Devosges. Ce fut par les conseils de ce dernier qu'il s'appliqua à l'étude de l'antique; il y acquit cette pureté de dessin qui distingue ses ouvrages de ceux des artistes de la même époque. Afin de le fixer dans leur province, les états de Bourgogne lui confièrent l'exécution d'entreprises considérables. « Les médailles de Monnier, dit Paillet, ne représentent pas des figures isolées sur des fonds unis; elles y sont placées sur des fonds d'architecture, et accompagnées d'accessoires qui rendent l'effet des bas-reliefs. Le nu y est correctement et sagement exprimé; les têtes et les extrémités, toutes gravées dans le creux, ont les perfections qu'on pourrait désirer dans de grandes statues. » Outre un grand nombre de sceaux, de cachets, de jetons et de médailles, recherchés des curieux, on doit à Monnier la *Carte typographique de la Bourgogne* et la *Carte des chaînes de montagnes et des canaux de la France*, par l'ingénieur Paucher; — la grande *Carte synoptique* qui accompagne les *Notions de Botanique* de Durand; — le *Frontispice des Mémoires de l'Académie de Dijon*; les vignettes de l'*Histoire de Bourgogne* de dom Plancher; de la traduction de *Salluste* du président de Brosses; des *Antiquités de Dijon* de Legoux de Gerland. P.

*Le Panthéon Dijonnais*, p. 80-85.

**MONNIER (Jean-Charles)**, comte, général français, né le 22 mars 1758, à Cavaillon (comtat Venaissin), mort dans la nuit du 29 au 30 janvier 1816, à Paris. Nommé sous-lieutenant d'infanterie en 1791, il fit les premières campagnes de l'armée d'Italie; sa conduite à Arcole et à Lodi lui mérita, en 1796, le grade de général de brigade. A Rivoli il enleva les positions avantageuses d'où l'ennemi tenait en échec l'ar-

mée française. Après le traité de Campo-Formio, il fut chargé du commandement d'Ancone et des trois départements du Tronto, du Musone et du Metauro. Pendant la campagne de Naples il remporta divers avantages, battit les insurgés romains, prit sept villes d'assaut et soutint de nombreux combats contre le général cisalpin Lahoz. Forcé de chercher un refuge dans Ancone, il ne tarda pas à s'y voir bloqué, du côté de la mer, par une escadre russe et ottomane, qui venait d'achever la conquête des îles Ioniennes, et du côté de la terre par plus de quarante mille hommes, Italiens et Autrichiens; il ne comptait pas trois mille soldats sous ses ordres. « On vit alors, rapporte un écrivain, cet habile général trouver dans l'activité de son génie toutes les ressources que les circonstances lui refusaient. Il improvisa une place de guerre sur des rochers à peine couverts de quelques vieilles fortifications, fabriqua de la poudre, coula des mortiers, construisit des moulins à bras, transforma un port marchand en port de guerre, et, toujours combattant pendant ces gigantesques travaux, il soutint, avec une poignée de braves, cent cinq jours de siège régulier contre un ennemi quinze fois plus nombreux. Enfin, après avoir livré vingt combats, presque tous avec succès, il accepta la capitulation honorable que lui offrit le général autrichien Frœlich (23 brumaire an VIII). » Le 25 il quitta Ancone avec tous les honneurs de la guerre, et ramena seize cents hommes en France, où ils devaient rester prisonniers jusqu'à parfait échange. Comme gage de considération et d'estime, on lui accorda une garde d'honneur, composée de quinze cavaliers montés, armés et équipés, et de trente carabiniers armés. Arrivé à Paris, Monnier fut nommé général de division par le premier consul (15 ventôse an VIII), qui lui fit en outre présent d'une armure complète. En 1800 il suivit Bonaparte en Italie, s'empara de Turbigo, et contribua à la victoire de Marengo par le courage avec lequel il prit et reprit le poste important de Castel-Ceriol. Chargé de réprimer les excès des insurgés toscans, il marcha sur Arezzo, monta le premier à l'assaut et traita la ville avec une rigueur impitoyable (novembre 1800). Employé ensuite sous le général Brune, il attaqua Vérone (12 janvier 1801), et, après cinq jours du feu le plus meurtrier, força la garnison autrichienne à mettre bas les armes. Sa haine pour le despotisme de Napoléon le condamna à une longue inactivité. Après la chute de l'empire il fut rétabli sur le cadre des officiers généraux, et se joignit à l'armée royale qui tenta dans le midi d'arrêter la marche de Napoléon. Le 17 août 1815 il entra à la chambre des pairs avec le titre de comte. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile. K.

*Rapport hist. des opérations milit. de la division d'Ancone depuis le 29 floréal an VII jusqu'au 25 brumaire an VIII*; Paris, 1800, in-4°. — Mangourit, *Défense d'Ancone et des départements romains par le général Monnier*; Paris, 1802, 2 vol. in-8°. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Barjavel, *Biogr. du Faoucluse*, II.

\***MONNIER** (*Hippolyte-Désiré*), archéologue français, né à Lons-le-Saulnier, le 24 janvier 1788. Dans l'intérêt de l'histoire et de l'archéologie, il fit des voyages en Suisse, en Allemagne, en Italie, en Provence et en Bretagne. Il est correspondant depuis 1829 de l'Académie des Inscriptions et depuis 1843 du ministère de l'intérieur pour les monuments historiques. Ses principaux ouvrages sont : *Essai sur l'origine de la Séquanie*; 1817, in-8°; — *Mœurs et Usages singuliers du peuple dans le Jura*; 1823, in-8°; — *Les Jurassiens recommandables*; 1828, in-8°; — *Du Culte des Esprits dans la Séquanie*; 1834, in-12; — *Études archéologiques sur le Bugey*; 1841, in-8°; — *Traditions populaires comparées*; 1834, in-8° : cet ouvrage a été couronné par l'Académie de Besançon, en 1835. Il publie, depuis 1840, l'*Annuaire du département du Jura*, qui forme aujourd'hui 21 vol. Membre de la Société des Antiquaires de France, il a insérée, dans le recueil de cette société, un Mémoire *Sur des Vestiges d'antiquités du Jura* (1823); et un autre sur *le Palois rustique du Jura* (1824). G. DE F: *Journal des Arts*, 10 Janv. 1860.

\***MONNIER** (*Henri-Bonaventure*), littérateur, comédien et peintre français, né à Paris, le 8 juin 1805. Placé fort jeune chez un notaire, il entra quelque temps après dans les bureaux de comptabilité du ministère de la justice; mais bientôt il fut admis dans les ateliers de Girodet et de Gros. Quelques-uns de ses tableaux obtinrent les honneurs de l'exposition, et en 1829 il publia, sous le titre de *Scènes populaires*, un volume qui témoignait d'un profond esprit d'observation. La même année il faisait représenter aux Variétés un vaudeville intitulé : *Les Mendians*. En 1831, il voulut lui-même repré-

senter sur la scène les différents types que son pinceau avait si habilement reproduits, et il s'essaya sur le théâtre du Vaudeville, dans une comédie de sa composition : *La Famille improvisée*, où il jouait cinq rôles différents. Le succès qu'il obtint lui valut un engagement d'un an au Vaudeville, pendant lequel il créa deux rôles comiques dans *Joseph Trubert*, le Courrier de la Malle, et le Contrebandier. Depuis 1833 il se borna à donner des représentations, motivées du reste par la création de pièces dans lesquelles ils remplissaient un ou plusieurs rôles. C'est ainsi qu'il joua à l'Odéon : *Grandeur et Décadence de M. Prudhomme* (1853); et *Peintres et Bourgeois* (1855); au Palais-Royal, *Le Roman chez la portière* et *Le Bonheur de vivre aux champs* (1855), et aux Variétés, *Monsieur Prudhomme chef de brigands* (1860). Sa plume ne restait point pour cela inactive : les *Scènes populaires* (1831-1839) réunies aux *scènes de la ville et de la campagne*, 8 vol. in-8°, s'enrichissaient de nouveaux volumes, et le spirituel artiste trouvait moyen de publier plusieurs recueils de dessins; les *Illustrations de Béranger*, les *Mœurs administratives*, les *Grisettes*, les *Quartiers de Paris*, etc. Aux ouvrages cités nous ajouterons : *La Dame du beau Castel et son jeune ami*; Paris, 1829, 2 vol. in-12; — *Les Compatriotes*, vaudeville; Paris, 1849, in-8°; — *Le Chevalier de Clermont*, roman; Paris, 1841, 2 vol. in-8° : avec M. Élie Berthet; — *Les Métamorphoses de Chamoiseau*, vaudeville; Paris, 1856, in-8°; — *Mémoires de M. Prudhomme*; Paris, 1854, 2 vol. in-18. E. CLÉDER.

*Doc. part.*

**MONNIER** (LE). *Voy.* LE MONNIER.

